

REVUE
DES
DEUX MONDES

XXXVII^e ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME LXX. — 1^{er} JUILLET 1867.



REVUE

DES

DEUX MONDES



XXXVII^e ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME SOIXANTE-DIXIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE SAINT-BENOIT, 20

—
1867

AP
20
R5
pér.2
t.70

17225
e.

M. DE BARANTE

Le 26 novembre dernier, un long cortège, fonctionnaires publics et simples citoyens, riches et pauvres, bourgeois, paysans et ouvriers, famille, parens et amis venus de loin, plus de huit mille personnes, suivaient silencieusement, pendant un long chemin, par un temps froid et sombre, un cercueil transporté du château à l'église du village. Un même sentiment régnait dans cette foule; le respect, l'affection, la reconnaissance, le regret, étaient empreints sur tous les visages et animaient toutes les paroles officielles ou spontanées, éloquentes ou simples, pieuses ou purement humaines, prononcées au bord de cette tombe. Tous rendaient avec émotion un sérieux et sincère hommage au mort, qu'ils connaissaient bien et qu'ils avaient longtemps vu vivre au milieu d'eux.

Était-ce un homme naguère puissant, revêtu de hautes fonctions, et de qui, jusqu'à son dernier jour, ses parens, ses amis, toute cette population qui le suivait à sa dernière demeure, avaient eu beaucoup à demander et à attendre?

Nullement : depuis près de vingt ans, ce mort avait vécu dans la retraite, en dehors de toute fonction, de tout pouvoir, sans autres moyens d'influence que ses mérites personnels et ses vertus privées, ses souvenirs, ses travaux littéraires et sa bonté.

Était-ce un homme qui recherchât soigneusement la faveur publique, qui fit du bruit dans les rangs d'une opposition populaire, qui attirât les regards en flattant les esprits et s'inquiétât de plaire à la foule des spectateurs?

Pas davantage : ces hommages publics, ces témoignages populaires s'adressaient à un homme qui n'avait jamais adopté que les

idées les plus indépendantes et les plus modérées, qui les avait professées et mises en pratique soit qu'elles eussent la faveur ou la défaveur du pouvoir ou du peuple, qui avait plus d'une fois soutenu des causes difficiles et leur était resté fidèle dans leurs épreuves. C'était dans les régions les plus hautes et souvent les moins fréquentées que ce mort si accompagné avait porté sa pensée et pris les lois de sa conduite.

A la sympathie publique qui a entouré le cercueil de M. de Barante, il faut chercher d'autres causes que la puissance du jour et la faveur de la foule.

La première et la plus apparente était sans contredit sa supériorité intellectuelle et la renommée qu'elle lui avait acquise. C'était l'un des plus rares esprits de son temps, à la fois élevé et varié, solide et fin, sensé et élégant, libre avec respect et mesure, capable des études sérieuses et vif à toutes les jouissances littéraires et sociales. Il avait fait ses preuves dans les genres les plus divers, dans la politique comme dans les lettres, dans les longs ouvrages comme dans la conversation rapide et mondaine. Et à cet esprit éminent se joignait un caractère remarquablement droit, sûr, fidèle, indépendant sans rudesse ni bruit, doux et bienveillant au fond, quoique avec un piquant mélange d'exigence et de malice dans ses jugemens et dans son langage. La supériorité a souvent le malheur et quelquefois le tort de blesser ceux qui assistent à ses épanouissemens, et d'exciter, même dans les indifférens, l'humeur et l'envie; mais quand elle est une fois bien constatée, quand de plus elle abdique toute prétention dominante, et quand enfin la mort vient la désarmer dans ce monde en l'élevant à une sphère plus haute, elle reprend alors ses avantages comme ses droits, et elle retrouve non-seulement la faveur du public, mais l'équité des susceptibles et des jaloux. Dans la dernière portion de sa vie, M. de Barante avait recueilli ce fruit de ses mérites supérieurs; l'opinion publique le classait de bonne grâce à son juste rang, et nulle récrimination, nulle dissidence, ne troublaient la sympathie autour de son tombeau.

Ce n'est pas là pourtant une explication suffisante du sentiment général qui s'est manifesté à la mort de M. de Barante, et qui s'attache et s'attachera à son nom. Il y en a une cause plus profonde et qui mérite d'être signalée, car elle éclaire notre passé et répand l'espérance sur notre avenir.

Né le 10 juin 1782, M. de Barante a vu et traversé dans notre patrie sept régimes successifs, l'ancienne monarchie, la révolution de 1789, la première république, le premier empire, la restauration, la monarchie de 1830, la seconde république, le second empire.

Quels événemens! quelles transformations dans l'état intellectuel, moral, social, politique de la France! quelles destructions et quels édifices nouveaux! quelles ruines et quelles origines! et quelles épreuves, quelles tentations pour les hommes jetés sur le cours d'un tel torrent! quels périls pour leur jugement et leur vertu!

Les épreuves ont amené les chutes; les tentations ont fait éclater les faiblesses; la profondeur des revers a donné la mesure de la gravité des périls. Depuis bientôt un siècle, trois générations, les partis et les individus, ont été en proie à des variations, à des corruptions, à des troubles inouis dans leur pensée et leur conduite. Les déceptions ont égalé les prétentions; les désertions ont surpassé les témérités. Jamais plus grand spectacle n'a été mêlé de plus de funestes et tristes scènes. Cependant, au milieu de ces vicissitudes contradictoires, sous cette fermentation obscure et impure, il y a toujours eu en France; depuis la fin du XVIII^e et dans tout le cours du XIX^e siècle, un vrai et constant sentiment public, un désir et un effort intime vers un but permanent et légitime. Sous tous les régimes et en dehors de tous les partis, il y a eu un parti du bon sens et du sens moral, un parti des honnêtes gens et des esprits modérés voulant le respect de tous les droits divers et le développement à la fois libre et régulier de toutes les forces saines de l'humanité: parti sans cesse froissé, trompé, égaré, vain et battu en apparence, mais toujours subsistant et renaissant malgré ses fautes et ses revers, ses mécomptes et ses découragemens; timide et inquiet, mais vrai et persévérant représentant du vœu national et de la bonne cause au milieu des problèmes et des orages de la civilisation européenne.

C'est au sein de ce parti qu'est né, a été élevé, a constamment vécu M. de Barante. Il lui appartenait dès son berceau par les traditions et les tendances de sa famille. Il lui a donné lui-même, et de sa propre volonté, sa foi et sa vie.

Ses ancêtres, dont le nom propre était *Brugière*, étaient vers 1550 des négocians notables et riches dans la petite ville de Thiers, alors très commerçante. En 1617, l'un d'eux, Antoine Brugière, acheta la métairie noble de *Barante*, et en prit le nom, qui devint celui de ses descendans, toujours restés propriétaires de ce domaine agrandi. Ils furent dès lors en Auvergne une des familles les plus considérées de cette haute bourgeoisie qui, par le travail commercial ou agricole, par les fonctions locales, par l'autorité des mœurs et des lumières, s'était fait en France cette grande place qu'on ne sut pas lui reconnaître alors dans le gouvernement de l'état, et qu'à défaut de ce légitime progrès elle devait se faire d'un seul coup, bien plus grande encore, par la plus grande des révolutions sociales

de l'histoire. Le père de notre illustre contemporain, M. Claude-Ignace Brugière, baron de Barante, reçut toute l'éducation libérale de son temps, celle des collèges et celle du monde. « A seize ans, dit son fils dans les souvenirs de famille qu'il a recueillis avec une pieuse tendresse, ses études classiques étaient terminées; il resta à Paris pour y faire son droit, fort jeune, fort libre, mais raisonnable et rempli de sentimens honnêtes et élevés. La conversation, les distractions de la société, l'accueil qu'il y recevait, ne firent pas de lui un homme frivole et oisif : bien au contraire il contracta l'habitude et le besoin des plaisirs de l'esprit, le dégoût du vulgaire et de l'ignorance; mais ses occupations n'avaient pas autant de suite qu'elles auraient pu en avoir. Les mœurs du temps étaient très favorables à cette manière d'être, elles répandaient partout un vif penchant à savoir, à examiner, à juger; mais on cultivait son esprit par l'excitation de la société plus que par l'étude et la méditation. Mon père était cependant un des hommes les plus sérieux que j'aie vus. Il avait un fonds de sentimens et d'opinions qui ne supportait aucune légèreté dans le langage; cela lui donnait même parfois quelque chose d'une gaucherie et d'une lourdeur d'honnête homme que je me mésestimais de ne pas avoir. Outre ce qu'il devait au caractère et à l'âme que Dieu lui avait donnés et aux premières impressions de famille, les sociétés où il vivait dans sa jeunesse avaient pu lui donner cette disposition; il avait été recommandé à des oratoriens et à des génovéfains, bons jansénistes, et c'était dans des maisons parlementaires qu'il avait d'abord été présenté. Le parlement de Paris, à cette époque, était exilé et remplacé par le parlement Maupeou; la vivacité des opinions parlementaires, la haine et le mépris qu'on avait pour le despotisme d'alors étaient des souvenirs toujours présens à mon père, ses récits m'ont souvent fait vivre dans ce temps-là; il m'a semblé qu'il avait dû alors être fort animé, mais sans fanatisme ni aveuglement. Ce spectacle exerça assurément de l'influence sur lui, et contribua à lui donner une antipathie prononcée contre le despotisme aristocratique de la cour. »

Après quelques années passées à Paris, M. de Barante revint à Riom pour y occuper la charge de lieutenant criminel du bailliage, et bientôt après il se maria. Sa femme, M^{lle} Tassin de Villepion, d'une très honorable famille d'Orléans, avait huit frères ou sœurs, et seulement 80,000 francs en dot. « Ce mariage, dit son fils, qui ne donna jamais à l'un ni à l'autre de mes parens un regret, n'était peut-être pas assez riche pour le monde où il les faisait vivre. Mon père, après avoir épousé une personne élevée à Paris et dont la famille y était fixée, pouvait ne pas se trouver satisfait de sa posi-

tion; mais ce serait se tromper sur cette époque que d'imaginer qu'il en résultât pour mes parens un vrai chagrin, une vie d'ennui et de déplaisir. Tout dans l'ordre de la société était alors réglé de telle façon que le désir d'ambition ne pouvait pas être aiguë par l'espérance; on ne pouvait pas changer sa situation et sa fortune du jour au lendemain; les positions sociales n'étaient point, comme elles l'ont été depuis, soumises sans cesse aux chances de la loterie des événemens. Mon père et ma mère savaient fort bien jouir de ce qu'il y avait d'heureux et de doux dans leur situation; le désir qu'ils concevaient d'en avoir une autre était vague et n'influa pas sur leur manière de vivre. Il se présenta d'ailleurs pour eux un intérêt qui absorba tous les autres, qui devint l'emploi et le but de leur vie, qui a été presque leur unique pensée. Ce fut leurs enfans. Je ne puis songer sans un attendrissement profond, sans une reconnaissance inexprimable, à ce que mes parens ont été pour moi, à ce que je dois à une tendresse et à des soins sans exemple. Du plus loin qu'il m'en souvienné, je me les rappelle occupés de moi sans cesse, et toujours dans l'idée de développer mon âme et mon esprit, toujours avec une affection éclairée, raisonnable et prévoyante. Nourri par ma mère, je ne la quittais pas; elle a veillé sur mes premières impressions, et je ne puis retrouver dans mon souvenir aucune idée reçue dans mon enfance qui ne soit liée avec la bonté attentive de mes parens. L'éducation était alors un des sujets qui occupaient le plus les esprits; de nouvelles opinions à ce sujet étaient dérivées de la nouvelle philosophie et des points de vue sous lesquels toutes choses étaient alors envisagées. Mon père et ma mère; chacun selon son caractère et sa tournure d'esprit, dirigèrent toutes leurs réflexions et leurs études de ce côté. C'était la conversation habituelle des hommes de leur société. Ainsi j'étais le sujet d'une constante préoccupation; on faisait ou l'on refaisait pour moi des livres élémentaires; il n'y avait rien qu'on n'e-sayât de m'expliquer et de m'apprendre par conversation; les promenades, les voyages, les amusemens, étaient arrangés en pensant à moi. Mon père composa une grammaire raisonnée extraite de Dumarsais, Duclos et Condillac; elle a été imprimée depuis. Lorsque je la relis, je suis touché de la patience complaisante qu'il a fallu pour faire comprendre de telles notions abstraites à une intelligence enfantine, et je m'étonne qu'il ait pu réussir à cet enseignement. Plus tard, mes parens ont fait aussi une géographie; les dialogues qui en forment l'introduction sont de ma mère. Elle écrivait beaucoup pour nous; elle faisait des contes, des extraits d'histoire; elle complétait l'instruction qu'elle avait reçue au couvent; elle apprenait assidûment afin de pouvoir enseigner. De la sorte, je devins très avancé dans

mes études d'enfance, et comme mes parens, malgré leur tendresse et les soins qu'ils aimaient à prendre de moi, étaient convaincus de l'indispensable nécessité de l'instruction publique, je fus mis avant neuf ans au collège d'Effiat. »

Je saute tout à coup par-dessus vingt-neuf années; je passe de 1791 à 1820. M. Prosper de Barante avait perdu sa mère en 1801, son père en 1814; je retrouve au bout de vingt-neuf ans, dans les souvenirs écrits de sa main, les mêmes sentimens, la même tendresse respectueuse et reconnaissante envers ses parens qu'il se complaisait à exprimer en parlant de son enfance; leurs places sont vides dans sa maison, mais non dans son âme; ils vivent encore en lui d'une présence intime et chère. « Mon père, dit-il, était âgé de cinquante-huit ans lorsque nous l'avons perdu; son âge devait nous laisser espérer que nous jouirions encore longtemps de son affection; il n'avait jamais eu d'autre sentiment ni conçu d'autre contentement que l'intimité de la famille: c'était la douleur que lui avait causée la perte de ma mère et de mes frères qui avait usé son âme et qui lui donnait la mort. C'est à lui que je dois tout; ce que je peux valoir vient de lui, de ses soins, de sa sollicitude, de sa tendresse. Chaque année, chaque malheur nous avaient rendus plus intimes. Nous étions devenus deux amis, deux vieux amis, pleins des mêmes souvenirs, ayant partagé les mêmes douleurs. Nous nous entendions à demi-mot sur tout. Il avait du goût pour moi, pour ma conversation, pour ce que je disais, pour ce que j'écrivais. Quand nous étions séparés, jamais nous n'avons laissé passer cinq jours sans nous écrire, sans nous confier mutuellement notre situation d'âme et nos impressions. Ce qu'il avait d'inquiet, de réservé dans le caractère, et l'habitude qu'il me reprochait de travailler trop sur moi-même et de n'avoir point d'abandon, avaient fini par se mettre en harmonie, et ne troublaient plus le plaisir d'être ensemble. Maintenant j'ai sans cesse une foule de pensées, de réflexions, de sensations fugitives, qui auraient été en harmonie avec lui, avec lui seul, qui se rattachent à notre longue sympathie, et dont je ne sais plus que faire. Parfois il me vient des paroles que je renfonce, parce que c'est à lui que je voudrais les adresser; c'est lui qu'elles intéresseraient, c'est lui qu'elles feraient sourire. Moi seul, je l'ai bien connu; moi seul, j'ai su ce qu'il valait par l'âme et par l'esprit. Un de mes regrets, et il l'avait souvent aussi sans le dire, c'est qu'il n'ait pas été apprécié; il a bien passé dans le monde où il a vécu pour un homme rempli de raison, de savoir, de capacité et de vrai mérite; mais s'il n'avait eu une sorte de timidité d'amour-propre, si une position de quelque éclat ou de quelque activité l'eût encouragé, si le succès l'eût animé, il eût

bien mieux manifesté tout ce qu'il avait d'esprit et de talent. Le malheur l'a frappé au milieu de sa carrière et l'a plongé dans le découragement. Il avait renfermé sa vie dans les affections domestiques, qui ne lui inspiraient ni émulation ni énergie; puis il a perdu le bonheur pour lequel il avait tout laissé. Dans cette pensée qui lui était habituelle, il écrivait, presque dans ses derniers jours : « J'avais espéré que j'augmenterais l'héritage d'honneur et de bonne réputation que je dois transmettre à mes enfans. » Non, sans doute, ce dépôt n'a pas diminué entre ses mains; il a laissé sa famille plus honorée, plus importante et mieux établie qu'elle ne l'était avant lui; s'il devait de la reconnaissance à ses pères, nous lui en devons une plus grande. C'est pour les léguer à mes enfans que j'écris ces souvenirs de famille. Si à mon tour je leur transmets cet héritage paternel après lui avoir donné quelque accroissement, ils sauront que je dois à la tendresse, aux leçons et aux exemples de mes pères les succès qui ont encouragé ma longue carrière. »

Montaigne seul a, pour son ami La Boétie, des expressions d'une tendresse si pénétrante, des émotions si intimes et si douces. Et ce qui me frappe dans cet état d'âme et ce langage, ce n'est pas seulement l'amour filial, le respect à la fois libre et modeste de M. de Barante pour son père; c'est le profond sentiment qu'ils ont l'un et l'autre des liens et des droits de la famille, de la famille tout entière, dans le passé et dans l'avenir aussi bien que dans le présent. Ils sont l'un et l'autre très occupés de ce qu'ils doivent à leurs ancêtres et à leurs descendans; ils honorent les uns et veulent, à leur tour, se faire honorer des autres; ils vivent dans les tombeaux de ceux qu'ils n'ont pas connus et dans les berceaux de ceux qu'ils ne verront pas. Il n'y a point de sentiment plus désintéressé et plus noble, ni qui appartienne plus exclusivement à la nature humaine, ni qui atteste plus hautement sa dignité, ses titres supérieurs et ses grandes espérances.

Je sors de la famille. M. de Barante se présente à moi sous un autre aspect. Quel que fût pour lui le charme de la vie domestique, il ne s'y est pas renfermé; il avait des instincts, des goûts, des facultés qui appelaient d'autres satisfactions. De très bonne heure il avait assisté à la vie publique et pris part à ses intérêts et à ses impressions : d'abord à ses impressions les plus tristes et à ses intérêts les plus douloureux; à peine âgé de dix ans, il avait vu l'existence de sa famille bouleversée, son père arrêté, emprisonné, menacé du tribunal révolutionnaire. « J'étais parfois, dit-il, admis dans la prison, plus souvent repoussé, et même assez durement. Pour donner prétexte à mes visites, j'apportais des légumes, et comme on me fouillait, je cachais dans un artichaut les billets

qu'on m'avait chargé de remettre à mon père. Plus d'une fois j'entendis chanter sous les fenêtres de la prison

Il faut du sang, il faut du sang
Pour affermir la république.

J'imaginai de faire une pétition, et je la présentai à un membre du comité que j'avais vu quelquefois chez les amis de mon père; il m'accueillit comme un enfant et m'appella *mon petit ami*. Ce ton et le sourire qui accompagnait sa réponse m'offensèrent beaucoup; je trouvais indigne qu'il ne prît pas au sérieux la sollicitation d'un fils qui implorait pour la libération de son père. » L'infatigable dévouement, la courageuse présence d'esprit de M^{me} de Barante et le 9 thermidor sauvèrent seuls son mari. Un peu plus tard, quand on commença à croire à quelque retour de l'ordre social, le commissaire de la convention en Auvergne appela M. de Barante aux fonctions de procureur syndic du district de Thiers. « Il était très éloigné, dit son fils, du désir d'entrer, en un tel moment, dans les affaires publiques; toutefois ses amis et les plus honorables citoyens de Thiers le pressèrent d'accepter. Assurer le bon ordre et le repos dans son propre pays, calmer les esprits inquiets, établir une trêve entre les opinions opposées, apaiser les rancunes des uns et rassurer les autres contre une réaction menaçante, c'était une honorable tâche lorsqu'on y était encouragé par la bienveillante confiance de tous les honnêtes gens. Mon père céda aux instances de ses concitoyens. » Plus tard encore, dans les glorieux débuts du consulat, le premier consul avait chargé son collègue M. Lebrun de lui présenter une liste pour les nominations aux préfetures nouvellement instituées. « Un jour que M. Lebrun dictait un projet de cette liste à M. Creuzé, son secrétaire intime, qui était en grande liaison avec mon père et même avec moi, tout jeune que j'étais, il ne se présenta à la mémoire du consul aucun nom pour le département de l'Indre; M. Creuzé lui dit que, s'il voulait le lui permettre, il lui indiquerait un fort bon choix, et il lui parla de mon père. — Je ne le connais pas, répondit le consul; mais écrivez son nom, j'y penserai. — Par un heureux hasard, le nom resta sur la liste, et mon père fut nommé préfet de l'Aude, non pas de l'Indre, qui convenait mieux à un ami de M. Lebrun. Mon père alla remercier le consul, qui l'accueillit avec bienveillance. — J'ai fait pour vous, monsieur, lui dit-il, une chose un peu légère; j'ai désigné pour un poste important un homme que je ne connais pas, mais je ne m'en repens pas; tout ce que j'ai appris de vous me persuade que j'ai bien fait. Il est possible que vous soyez un peu aristocrate; il

n'y a pas de mal quand on est dans une juste mesure. Vous ne trouverez sans doute pas mauvais que les jeunes filles aiment mieux danser le dimanche que le décadi. Vous mettrez dans tout cela de la prudence et du discernement. »

Ainsi s'ouvrit pour M. de Barante le père la carrière administrative, où devait bientôt entrer aussi son fils. Le jeune Prosper s'était préparé, par d'autres études, à une autre destination; il avait suivi les cours de l'École polytechnique. « Dans ma seconde année de cette école, dit-il, j'avais eu encore moins de goût et d'application pour les sciences mathématiques que pendant la première. Elles auraient dû être ma principale occupation, car elles sont le fond des études que j'avais à suivre; je les négligeai, et je portai mon ardeur aux sciences naturelles, à la physique, à la chimie, à la minéralogie. D'ailleurs le spectacle des affaires publiques et la marche du gouvernement m'avaient donné le désir d'une carrière politique; avant de quitter Paris pour aller voir mes parens à Carcassonne, j'avais subi mes examens en me présentant pour entrer à l'École des mines. J'avais bien répondu sur tout ce que j'avais étudié avec goût et application; mais tout au plus médiocrement sur l'analyse mathématique. Ainsi j'avais à peu près la certitude que je ne serais pas reçu. C'est ce que je dis à mes parens, et ils accueillirent favorablement la pensée que j'avais de me destiner aux emplois publics; c'est ce qu'ils m'auraient conseillé lors même que je ne l'aurais pas proposé. Il fut convenu qu'à mon retour à Paris je ferais des démarches pour entrer au ministère des affaires étrangères. Cette carrière était surtout dans le goût de ma mère; mais, tant que je ne ne serais pas admis, je devais rester à l'École polytechnique, y reprendre mes études et les continuer jusqu'au moment où j'aurais d'autres occupations. Je ne fus pas docile à cette prudente volonté de mon père. L'École polytechnique m'ennuyait; j'y étais inférieur dans tout ce qu'il importait de savoir. Je donnai étourdiment ma démission, et je le cachai à mes parents. Mes protecteurs m'avaient bien accueilli et m'avaient flatté d'entrer promptement aux affaires étrangères; je crus à cette espérance, et je laissai croire à mon père que j'étais à Paris dans la situation qu'il avait voulue. La chose se découvrit bientôt. Je fus très honteux de ce tort, le plus grave que j'aie eu et que je me rappelle avec étonnement et regret. Du reste je n'avais pas mal usé de la liberté que je m'étais donnée; je menais une vie assez studieuse et solitaire avec un de mes amis; je lisais beaucoup, et j'apprenais l'anglais. »

Après la mort de sa mère, et pour apporter à la douleur de son père quelque distraction, M. de Barante fit avec lui un petit voyage

dans le midi et le centre de la France. « Nous passâmes quelques jours à Barante environnés de nos souvenirs. Ce temps-là a beaucoup influé sur moi et opéra dans mon âme une sorte de révolution; il me semble que les pensées morales et religieuses, que les sentimens élevés que je puis avoir datent de ce moment. J'appris à valoir mieux qu'auparavant; ma conscience devint plus éclairée et plus sévère. Je lus beaucoup alors un livre que mon père aimait par-dessus tous les autres et qui auparavant m'avait plutôt cabré que soumis : c'étaient *les Pensées* de Pascal; elles ont laissé beaucoup de substance dans mon esprit. Nous nous rendîmes à Paris. Nous ne pensâmes plus aux affaires étrangères; M. Chaptal était alors ministre de l'intérieur, et avait très bien accueilli mon père; j'étais camarade de pension et ami de son fils; il fut résolu que je travaillerais dans les bureaux de son ministère pour me préparer aux fonctions administratives. J'y entrai en effet en 1802 comme sur-numéraire; mon père repartit seul avec ma jeune sœur, et je restai à Paris. Je gardai assez longtemps un fonds de tristesse et de goût pour la solitude; j'avais conservé de l'École polytechnique du dégoût pour la société frivole des salons; je lisais des livres sérieux, je faisais à moi seul quelques études de droit, je me formais des idées générales sur l'administration tout en travaillant à la besogne un peu routinière qui m'occupait au bureau. Je suivais avec un grand intérêt la marche des affaires publiques. Nous nous écrivions sans cesse, mon père et moi. Il vivait sombre et solitaire dans sa préfecture lorsqu'un incident imprévu vint troubler son repos. Le concordat conclu en 1801 avait été promulgué solennellement au mois d'avril 1802, et s'était trouvé peu en harmonie avec les opinions et les habitudes alors dominantes. Le premier consul, selon sa politique, ne se pressa point et laissa aux esprits le temps de s'accoutumer au grand acte qu'il avait risqué. Ce fut seulement vers la fin de l'année qu'on installa les évêques. Malgré ce délai et cette précaution, le moment fut critique; presque partout le déchaînement fut visible contre cette restauration de l'autorité ecclésiastique; dans quelques villes, il y eut même des émeutes. A Carcassonne, elle fut violente, des pierres furent jetées, le prêtre fut assailli et blessé devant l'autel. Mon père n'était jamais porté à mettre de la dureté et de la violence dans l'exercice du pouvoir; mais il montra de la fermeté, ne recula point devant la sédition et fit commencer des poursuites contre les perturbateurs. Le parti révolutionnaire se mit en grand mouvement; il envoya des courriers à Paris, où il avait, près de l'entourage du gouvernement, plus de crédit que le préfet. Le premier consul prit pour règle en cette occasion, comme en beaucoup d'autres, de donner tort à ceux qui

n'avaient pas réussi ; plusieurs préfets furent destitués, soit qu'ils eussent été trop faibles, soit qu'ils se fussent montrés trop sévères dans la répression. Autant en serait arrivé à mon père ; mais il m'écrivait chaque jour les détails de sa situation, M. Chaptal était très bien disposé, il défendit mon père auprès du premier consul, qui finit par lui dire : — Eh bien ! mettons-le à Genève, qui est vacant ; il s'arrangera mieux avec les protestans. »

Ce ne fut pas là seulement un notable avancement pour le préfet ; ce fut pour son fils l'origine d'une relation qui devait grandement influencer sur son esprit et sur sa vie. « Genève, dit-il dans ses souvenirs, ne ressemble nullement à une ville de province ; on n'y trouve pas cette imitation vulgaire et affectée des mœurs de Paris ; la société supérieure est formée de gens riches, instruits, bien élevés ; les voyages des étrangers à Genève et des Genevois à l'étranger les mêlent à l'aristocratie européenne et leur donnent de bonnes façons, qui sont convenables, si elles ne sont pas toujours faciles. C'est un centre de lumières, de religion, de richesse ; on y peut vivre avec des hommes spirituels et éclairés qui, se trouvant au large et sur leur terrain, ont toute leur valeur et ne sont pas restreints et étouffés comme dans nos provinces. C'était au milieu de cette société que mon père était appelé à vivre ; mieux apprécié qu'il ne l'avait jamais été, entouré de prévenances et honoré non-seulement à cause de son caractère et de son esprit, mais aussi à cause de sa position, car chaque jour les magistrats, comme le gouvernement dont ils étaient les délégués, prenaient plus d'importance. » Les vieux Genevois eux-mêmes, quoique d'une opposition vive contre le régime impérial, sentaient le mérite de leur nouvel administrateur et l'entouraient d'égards reconnaissans. « Nous avons le bonheur, écrivait M. de Sismondi le 9 janvier 1809 à la comtesse d'Albany, la veuve du dernier des Stuarts et d'Alfieri, d'avoir ici un beau modèle de l'honnête homme. M. de Barante, notre préfet, s'efforce d'adoucir les misères que sème le gouvernement, et sait amplement compenser le mal qu'il est forcé de faire par le bien qu'il fait volontairement. Il sait se faire adorer dans l'exécution même de la conscription et de la levée des impôts. Nous sentons que sa probité, sa douceur, sa justice, l'ordre parfait qu'il a établi dans tout ce qui dépend de lui, nous sauvent chaque jour des milliers de vexations, et que nous n'éprouvons d'autres maux que ceux qui sont inévitables. »

A elle seule, une telle société eût été pour le jeune Prosper de Barante, qui venait passer une partie de son temps à Genève auprès de son père, un grand agrément et un sérieux avantage ; il y devait trouver bien plus encore. Tout près de Genève, à Coppet, sur

la limite de la France et de la Suisse, vivaient M. Necker et sa fille M^{me} de Staël, objets, l'un et l'autre, de la curiosité empressée de tous les voyageurs en Suisse, et centre permanent d'une société d'élite européenne sans cesse renouvelée. « M. Necker, disent les souvenirs de M. de Barante, était alors vieux et malade, et sa vie privée le rendait un objet de vénération, même pour ceux qui jugeaient hostilement sa vie politique. Ce fut lui surtout dont la société plut à mon père. La conversation de M^{me} de Staël le séduisait, mais elle avait quelque chose de plus vif, de plus rapide, de plus hasardé que les habitudes de son esprit; il n'était pas accoutumé à voir les impressions les plus fugitives se traduire en un langage qui avait autant de mouvement et de force que les sentimens les plus réellement passionnés et les pensées les plus profondément méditées. » Un homme d'un âge mûr et un peu timide, un fonctionnaire sage et responsable devait éprouver quelque inquiétude en présence d'un tel élan de l'esprit et de la parole; mais pour les libres spectateurs c'était précisément là ce qui donnait à la société et à la conversation de M^{me} de Staël tant de charme et de puissance. Sa pensée et son âme bouillonnaient incessamment ensemble, aussi expansives que fécondes et toujours prêtes à éclater au dehors comme à fermenter au dedans, en toute occasion et sur toute sorte de sujets. Quelle séduction pour un jeune homme d'un esprit rare, neuf, prompt, qui n'avait jusque-là vécu que des leçons de l'École polytechnique, ou des habitudes de la famille, ou de ses lectures solitaires! Dans quel monde nouveau et riche le faisait entrer M^{me} de Staël! En même temps qu'elle lui en livrait à pleines mains les trésors, un vieillard vénérable et vénéré, l'un des hommes les plus célèbres de la révolution française répandait avec sérénité autour de lui les souvenirs et les enseignemens chèrement achetés de sa longue vie. Ces deux personnes, ces deux éloquences et les perspectives qu'elles ouvraient tantôt en arrière, tantôt en avant du temps présent, ne pouvaient manquer d'avoir pour M. Prosper de Barante cet attrait que suivent bientôt l'intimité et l'influence. La prudente sollicitude de son père s'en alarmait quelquefois pour son avenir. La méfiance et la malveillance de l'empereur Napoléon mettaient M^{me} de Staël et ses amis dans une situation toujours pénible et précaire, et le jeune Barante lui-même, en jouissant vivement de cette amitié brillante et douce, n'était pas disposé à y donner toute sa vie; mais ses idées et ses sentimens en reçurent un caractère et une impulsion qui ne tardèrent pas à se révéler dans un cercle plus étendu et moins bienveillant que la société de Coppet.

En 1805, l'Académie française proposa, pour sujet du prix d'é-

loquence, le *Tableau littéraire de la France au dix-huitième siècle*. Pendant quatre ans, ce sujet, remis quatre fois au concours, ne produisit aucun ouvrage que l'Académie jugeât digne du prix; en 1810 seulement, elle le décerna à deux des concurrents, M. Jay et M. Victorin Fabre, et pour les récompenser l'un et l'autre le comte de Montalivet, alors ministre de l'intérieur, doubla le prix. Le jeune surnuméraire qui travaillait dans ses bureaux, M. Prosper de Barante, avait concouru; mais son travail n'avait trouvé dans l'Académie aucune faveur, et au lieu de le représenter au concours il le publia en 1808, avant que le prix ne fût décerné à ses deux plus heureux rivaux. Depuis leur triomphe à l'Académie, leurs ouvrages ont peu attiré les regards du public; celui de M. de Barante au contraire a eu sept éditions et est devenu un livre presque populaire, qu'on donne souvent en prix dans les concours des lycées et des collèges. Le fond des idées a eu autant de part que le talent dans ce succès durable de l'œuvre; c'était un pas nouveau et hardi dans une nouvelle voie intellectuelle : la littérature française du XVIII^e siècle y était considérée non-seulement au point de vue littéraire, mais dans son influence sur l'état social et politique, les croyances, les mœurs, toute la vie morale et active de la nation, et cette influence y était définie et appréciée avec une ferme indépendance. Il y avait là tout à la fois de la réaction contre le passé de la veille et un élan de la pensée vers l'avenir du lendemain; le XIX^e siècle naissant commençait à s'affranchir du XVIII^e et à prendre, en le jugeant sans le renier, son propre et libre caractère. C'était précisément là ce qui avait suscité, dans l'Académie française de cette époque, un sentiment d'humeur contre l'œuvre du jeune écrivain inconnu, et quand elle fut publiée, un académicien homme d'esprit, mais disciple crédule et stationnaire du XVIII^e siècle, M. Garat, exprima vivement cette humeur. Le public ne la partagea point; resté puissant, le XVIII^e siècle avait cessé d'être à la mode; la liberté de jugement et de langage sur son compte et le goût de vues et de jouissances nouvelles en littérature comme en philosophie prévalaient de jour en jour dans les partis les plus divers; M^{me} de Staël avait publié naguère son ouvrage sur *la Littérature considérée dans ses rapports avec l'état moral et politique des nations*, et M. de Bonald développait avec éclat cette thèse, que « la littérature est l'expression de la société et qu'elle a sa part de responsabilité dans les fautes et les malheurs des peuples. » Empreint d'un grand instinct d'ordre et de respect en même temps que d'une libre pensée, écrit d'un style à la fois piquant et naturel et animé sans déclamation, le livre de M. de Barante lui assura du premier coup un rang très distingué dans la nouvelle

école philosophique et littéraire que suscitaient alors le cours des événements et le tour des esprits.

Un changement arriva dans sa situation; il s'ennuyait de rester surnuméraire au ministère de l'intérieur, et, tout en prévoyant qu'il lui en coûterait beaucoup de ne plus vivre si souvent auprès de son père et dans la société de Coppet, il souhaita et on sollicita pour lui un titre d'auditeur au conseil d'état; il l'obtint en 1806. « J'arrivai à Paris, dit-il, au moment où le gouvernement impérial, consacré par la victoire d'Austerlitz, commençait à jeter tout son éclat et à dominer l'Europe. J'étais très content de ma nomination. J'allais avoir une position dans le monde, une occupation régulière et l'espérance d'y montrer de l'esprit et de la capacité; mais ce qui me donna bientôt après le plus de satisfaction, ce fut d'être placé de manière à voir et à entendre l'empereur : non que je fusse disposé à cette admiration ou à cette adoration que je voyais dans son entourage; mais le connaître et le juger, apprécier un si grand esprit et un si puissant caractère, savoir ce qu'il était et ce qu'il n'était pas, telle était ma préoccupation habituelle. Les séances du conseil d'état étaient pour moi une sorte de drame où j'écoutais curieusement les interlocuteurs et surtout l'empereur.

« La première discussion à laquelle j'assistai avait un intérêt particulier pour les auditeurs. En revenant d'Austerlitz, l'empereur s'était arrêté à Strasbourg; il y entendit de vives plaintes contre les Juifs. L'opinion populaire s'était soulevée contre l'usure qu'ils pratiquaient; un grand nombre de propriétaires et de cultivateurs étaient grevés d'énormes dettes usuraires, ils avaient reconnu des capitaux qui étaient au-dessus des sommes qui leur avaient été prêtées. On disait que plus de la moitié des propriétés de l'Alsace étaient frappées d'hypothèques pour le compte des Juifs. L'empereur promit de mettre ordre à un si grand abus, et arriva à Paris avec la conviction qu'un tel état de choses ne pouvait être toléré. Il envoya la question à l'examen du conseil d'état. Elle fut d'abord déferée à la section de l'intérieur. M. Regnault de Saint-Jeand'Angély, qui la présidait, chargea M. Molé, jeune et nouvel auditeur, d'un rapport sur cette affaire. Pour les hommes politiques et les légistes, il ne semblait pas qu'il y eût aucune difficulté ni matière à un doute; aucune disposition légale n'autorisait à établir la moindre différence entre les citoyens professant une religion quelconque; s'enquérir de la croyance d'un créancier pour savoir s'il avait le droit d'être payé, c'était, dans les principes et les textes de nos lois, une étrange idée, aussi contraire aux opinions générales et aux mœurs actuelles qu'aux textes légaux. A la grande sur-

prise des conseillers d'état, M. Molé donna lecture d'un rapport qui concluait à la nécessité de soumettre les Juifs à des lois d'exception, du moins en ce qui touchait les transactions d'intérêt privé. Je venais d'arriver à Paris quelques jours après la séance de la section où ce rapport avait été lu; on me raconta comment il avait été accueilli par le dédain et le sourire des conseillers d'état, qui n'y avaient vu qu'un article littéraire, une inspiration de la coterie antiphilosophique de M. de Fontanes et de M. de Bonald. M. Molé n'avait été nullement déconcerté; il n'y avait pas eu de discussion, la question devait être portée devant tout le conseil. M. Regnault l'exposa sommairement, et ne crut pas nécessaire de soutenir une opinion qui était universelle. M. Beugnot, qui venait d'être nommé conseiller d'état, trouva l'occasion bonne pour son début; il traita la question à fond, avec beaucoup de raison, d'esprit et de talent. Il n'y avait personne qui ne fût de son avis. Alors l'archi-chancelier dit au conseil que l'empereur attachait une grande importance à cette affaire, qu'il avait une opinion contraire à celle qui semblait prévaloir, et qu'il était nécessaire de reprendre la discussion un jour où l'empereur présiderait le conseil. La séance fut tenue à Saint-Cloud. M. Beugnot, qui parlait pour la première fois devant l'empereur et que son succès avait un peu enivré, fut cette fois emphatique, prétentieux, déclamateur, tout ce qu'il ne fallait pas être au conseil d'état, où la discussion était une conversation de gens d'affaires, sans recherche, sans phrases, sans besoin d'effet. On voyait que l'empereur était impatient. Il y eut surtout une certaine phrase qui parut ridicule; M. Beugnot appelait une mesure qui serait prise par exception contre les Juifs « une bataille perdue dans les champs de la justice. » Quand il eut fini, l'empereur prit la parole, et avec une verve, une vivacité plus marquées qu'à l'ordinaire, il répliqua au discours de M. Beugnot tantôt avec raillerie, tantôt avec calme; il parla contre les théories, contre les principes généraux et absolus, contre les hommes pour qui les faits n'étaient rien et qui sacrifiaient la réalité aux abstractions. Il releva avec amertume la malheureuse phrase de la bataille perdue, et, s'animant de plus en plus, il en vint à jurer, ce qui, à ma connaissance, ne lui est jamais arrivé au conseil d'état: puis il termina en disant : — Je sais que l'auditeur qui a fait le premier rapport n'était pas de cet avis; je veux l'entendre. — M. Molé se leva et donna lecture de son rapport; M. Regnault prit assez courageusement la défense de l'opinion commune et même de M. Beugnot; M. de Ségur risqua aussi quelques paroles. « Je ne vois pas, dit-il, ce qu'on pourrait faire. » L'empereur s'était radouci, et tout se termina par la résolution de faire une enquête sur

l'état des Juifs en Alsace et sur leurs principes et leurs habitudes concernant l'usure. La commission fut composée de trois maîtres des requêtes : M. Portalis, M. Pasquier et M. Molé, qui fut nommé maître des requêtes à cet effet. Les préfets furent chargés de désigner des rabbins ou autres Juifs considérables qui viendraient donner des renseignemens à la commission. Ce fut M. Pasquier qui recueillit ces renseignemens, et pour la première fois on connut la situation des Juifs, la division de leurs sectes, leur hiérarchie, leurs réglemens. Le rapport de M. Pasquier fut très instructif. L'empereur s'était calmé, et en était venu à l'opinion très sensée que le culte juif devait être officiellement autorisé et prendre une existence régulière et légale. Après le rapport de la commission et pour donner quelque satisfaction aux plaintes de l'Alsace, un décret impérial prescrivit des dispositions transitoires et une sorte de vérification qui ne mettaient point à l'avenir les créanciers juifs hors du droit commun; puis, afin de régler l'exercice du culte juif, un grand sanhédrin fut convoqué, de telle sorte que toute cette affaire, commencée dans un mouvement d'irritation malveillante et d'intolérance, se termina par une reconnaissance solennelle des rabbins, des synagogues, et l'égalité civile des Juifs reçut une éclatante confirmation.

« Quelques mois après, lorsque l'empereur était en Pologne, voyant l'empressement des Juifs à être utiles à l'armée française et à servir, moyennant salaire, de fournisseurs ou d'informateurs, il disait en riant : « Voilà pourtant à quoi me sert le grand sanhédrin. »

M. de Barante fut bientôt appelé à assister à des spectacles plus saisissans encore que celui du brusque ascendant d'un grand homme au milieu de ses conseillers. Pendant les campagnes de 1806 et 1807, à travers les batailles d'Iéna, d'Eylau et de Friedland, il reçut, comme plusieurs autres auditeurs ses collègues, la mission d'aller en Allemagne et en Pologne administrer, sous le feu de la guerre, les provinces occupées par nos armées. Il a laissé sur cette pénible mission des récits qui, sans aucune prétention historique, sont pleins de ces détails précis et animés qui font la vie comme la vérité de l'histoire. Je n'y veux puiser que quelques traits qui caractérisent fidèlement les événemens de cette brillante époque, les grands acteurs qui les dirigeaient, et non-seulement les naïves impressions qu'en recevait, mais le ferme jugement qu'en portait déjà le jeune et modeste spectateur qui s'y trouvait mêlé.

« J'arrivai à Berlin, dit-il, le 8 novembre 1806. L'ordre de départ que nous avions reçu portait que nous serions sous les ordres de M. Daru, intendant général de l'armée; ce fut chez lui que je me

présentai d'abord; je le connaissais un peu, et nous avions des amis communs. Il me reçut avec bienveillance. Je le trouvai affairé, entouré de commissaires et d'ordonnateurs, répondant à leurs questions, donnant ses instructions et ses ordres, recevant à chaque instant des officiers envoyés par les commandans des corps d'armée pour demander des fournitures ou de l'argent. Les conversations étaient courtes, les réponses brèves et tranchantes. Il me dit qu'il n'était pour rien dans la destination donnée aux auditeurs, et que l'empereur s'en occupait directement; puis il m'engagea à dîner. Ce jour-là, il avait invité les députés que le duc de Brunswick avait envoyés à l'empereur pour lui demander de le laisser mourir à Brunswick et de ménager son pays. Ils avaient été reçus avec dureté, on le savait; aussi les généraux et les ordonnateurs leur témoignaient peu d'égards. Il se trouva que je connaissais l'un d'entre eux, le baron de Sartoris, Genevois, chambellan du duc; je me plaçai à côté de lui à table. Son autre voisin était le général Chasseloup, avec qui il eut aussi un peu de conversation; il lui parla des craintes qu'avaient les habitans du duché de Brunswick. « C'est un pays pauvre, lui dit-il; l'armée française y trouvera peu de ressources, et elle aura bientôt tout mangé. — Eh bien ! répondit le général, quand nous aurons tout mangé, nous vous mangerons. »

« Ces façons étaient nouvelles pour moi, et me faisaient une impression de tristesse et de dégoût; je songeais à ce que nous laisserions de haine et de rancune parmi les populations allemandes, à l'instabilité d'une domination exercée ainsi, aux vengeances que nous pourrions avoir à subir. M. Daru, tout absorbé qu'il était par le mouvement militaire, où son rôle était si important, se ressouvénait de sa raison et de son esprit; je le trouvai un jour revenant du jardin botanique de Berlin. « Je viens de faire, me dit-il, acte de barbarie; je suis allé voir si on pourrait arranger en écuries les orangeries et les serres. Savez-vous quelle idée me poursuivait? Je songeais que les armées de l'Europe pourraient bien aussi envahir la France et entrer à Paris, qu'alors l'intendant militaire, voyant la galerie du musée, aviserait qu'on en pourrait faire un magnifique hôpital et calculerait combien de lits on pourrait y placer. »

Six semaines plus tard, vers la fin de décembre, l'empereur quittait Varsovie pour aller se mettre à la tête de l'armée et poursuivre la guerre. « Les commissaires des guerres, les administrateurs des divers services, les ambulances, étaient encore embourbés dans la route. M. Daru ne savait comment il lui serait possible de pourvoir aux besoins des troupes, qui entraient en campagne sans que rien eût été disposé d'avance; on allait se battre, les blessés

seraient dans quelques heures amenés à Varsovie, et il n'y avait pas un hôpital en état de les recevoir. Il appela à son aide tous ceux qui l'entouraient, et faute de commissaires des guerres il engagea M. de Canouville et moi à nous charger d'établir chacun un hôpital. Le temps pressait, on entendait le canon, le théâtre de la guerre était à peu de lieues de la ville, les blessés pouvaient arriver pendant la nuit. J'eus pour instruction de me faire fournir tout ce qui me serait nécessaire par la municipalité de Varsovie. J'y trouvai une bonne volonté complète et même empressée; on commença par me conduire aux plus grandes maisons qui pouvaient recevoir cette destination. Je choisis un hôtel qui avait été très beau, mais depuis longtemps abandonné, désert et démeublé; les lambris des vastes salons et des larges galeries étaient encore peints et dorés, les chambres et les cabinets étaient élégamment ornés; maintenant il fallait meubler mon hôpital. La municipalité mit à mes ordres un employé qui, de rue en rue, allait mettre en réquisition des lits, des matelas, du linge, qu'on enlevait à mesure, et que je faisais charger sur des chariots. Je n'entrais point chez les habitans, je ne m'occupais point des rigueurs de la réquisition, mais je hâtais l'opération. Le jour avançait, il n'y avait pas un moment à perdre; la nuit vint, et je n'avais pas encore les poteries nécessaires pour le service d'un hôpital. La municipalité me donna un bon moyennant lequel le marchand devait me délivrer tout ce que je lui demanderais; puis on chargea un des Juifs qui fourmillaient dans la ville, offrant et vendant leurs services, de me conduire chez le faïencier. L'ordre lui fut donné à la hâte et brusquement, le Juif n'osa pas le faire répéter. Nous nous mîmes en route; après avoir erré pendant plus d'une heure dans les rues mal ou point éclairées, le Juif, voyant mon impatience, m'expliqua en Allemand, que je n'entendais guère, qu'il ne savait pas où il devait me mener. Nous retournâmes à la municipalité, où je racontai le malentendu. A peine l'eus-je expliqué que le commissaire polonais tomba sur le pauvre Juif, le roua de coups, l'abattit par terre, le foulant à ses pieds. C'était à peu près de la sorte que Polonais et Français traitaient les Juifs, qui supportaient patiemment ces brutalités, cherchant les occasions de gagner quelque argent, de se faire payer cher quand on les payait et d'acheter bon marché aux soldats ce qui ne leur avait rien coûté.

« Lorsque mon hôpital fut prêt, assez avant dans la nuit, j'allai en prévenir M. Daru en lui disant qu'il ne me manquait plus que des chirurgiens et des infirmiers. Il n'en avait pas, et me renvoya encore à la municipalité, qui en mit en réquisition. Vers le soir du lendemain, les blessés commencèrent à arriver; je continuai à remplir avec scrupule et compassion mon triste devoir. Ces malheureux

soldats ne pouvaient expliquer leurs souffrances à des chirurgiens qui ne comprenaient pas un mot de français. Il y en avait dont les membres étaient fracassés et l'amputation urgente; on n'avait point de caisses d'instrumens, et la municipalité ne pouvait en fournir. Il me semble avoir encore sous les yeux un grenadier d'une belle et mâle physionomie, mais d'une pâleur effrayante : — Monsieur, me dit-il, il faut me couper la jambe, la gangrène s'y met, elle est déjà toute bleue, voyez. — Il rejeta sa couverture et se montra nu et sanglant. — Je sais bien, ajouta-t-il, qu'on ne s'inquiète plus de nous quand nous sommes blessés; nous ne pouvons plus servir à rien, nous ne sommes plus qu'un embarras; on nous aime mieux morts : eh bien ! qu'on nous tue, et que ce soit fini. »

En juillet 1807, la paix était faite à Tilsitt avec la Prusse comme avec la Russie; intendant en Silésie, M. de Barante se croyait au terme de ses travaux : « Nous nous hâtâmes de mettre nos comptes en bon ordre pour les présenter à M. Daru, afin de ne pas retarder d'un jour notre rentrée en France; il nous tardait de quitter des fonctions qui nous avaient été si déplaisantes. L'idée ne nous venait pas que la paix n'eût apporté aucun changement à l'état de la Prusse et qu'elle ne dût pas cesser d'être administrée en pays conquis. C'est cependant ce qu'il me fallut reconnaître en arrivant à Berlin; je trouvai toutes choses sur le même pied que huit mois auparavant, une administration française, nos collègues à la tête des administrations financières, et M. Daru gouvernant la Prusse. J'avais été chargé de lui apporter nos comptes de Silésie; je les lui remis en lui demandant à quelle heure je pourrais le lendemain les scumettre à son examen, et lui donner les explications qui seraient nécessaires. — Ah ça ! me dit-il, vous nous donnerez beaucoup d'argent. — Fort peu, lui répondis-je, deux ou trois millions seulement; la contribution a été acquittée en grande partie par des réquisitions. — Il y aura à débattre sur cela, je n'ai pas approuvée toutes ces imputations. — Il n'y en a pas une qui ne soit appuyée d'un décret de l'empereur ou d'une décision de vous. — Je ne m'explique pas toujours clairement, on pourra chicaner. Écoutez, me dit-il en prenant un ton plus sérieux, je n'ai pas envie de vous donner de mauvaises raisons; l'empereur m'a laissé l'autre jour à Kœnigsberg; au moment où il montait en voiture, il m'a dit : « Vous resterez avec l'armée, vous la nourrirez et vous me rapporterez 200 millions. » Je me suis récrié. « Va pour 150, » a-t-il repris. On a fermé la portière, et il est parti sans attendre ma réponse. Vous voyez bien qu'il faut que la Prusse doive encore 150 millions et que mes comptes le prouveront; nous saurons bien trouver des argumens et des calculs pour le démontrer. Dispensez-m'en pour

aujourd'hui. — Je répondis à M. Daru : — Ce n'est pas moi qui aurai à les discuter avec les gens de Silésie; je n'éprouverai pas l'embarras de leur entendre dire que nous manquons aux promesses qui leur avaient été faites; l'empereur vient de me nommer sous-préfet. Ce n'est certes pas de l'avancement, mais je ne m'en plains pas; cela me tire d'ici, et je vais me rendre à mon nouveau poste. — A la bonne heure, me dit M. Daru, je conçois que vous preniez la chose ainsi. »

« En arrivant à Berlin, j'avais trouvé en effet dans *le Moniteur* ma nomination à la sous-préfecture de Bressuire. On disait beaucoup parmi mes collègues que c'était une disgrâce, que des lettres où j'avais parlé trop librement des malheurs de la guerre et de la situation des pays conquis avaient été ouvertes; je ne demandai d'explication à personne, je ne réclamai point. Bressuire était un village que les guerres civiles avaient réduit à cinq ou six cents habitans, qui était situé dans l'intérieur du Bocage, à quinze lieues de toute grande route. Je pensai que je ne tarderais pas à m'apercevoir si je devais renoncer à une carrière où je serais retenu dans une situation inférieure et en butte à des préventions malveillantes, qu'alors je donnerais ma démission. »

Il ne donna point sa démission, et il n'eut point de raison de la donner; une de ses lettres de Silésie avait en effet été ouverte. « Elle avait paru imprudente, dit-il ailleurs, mais elle n'avait pas donné mauvaise idée de mon jugement ni de mes opinions. » Plusieurs auditeurs, ses collègues au conseil d'état, avaient aussi été nommés sous-préfets; M. Regnault de Saint-Jean d'Angély continuait de lui témoigner une bienveillance sérieuse et active. « Il me conseilla d'aller me présenter à l'empereur, qui était alors à Fontainebleau. Quoique je fusse rassuré sur la disposition que ma nomination à Bressuire avait pu me faire craindre, je ne voulus pas courir le risque d'entendre quelques paroles désagréables, et je ne suivis pas ce conseil. » Il eut encore raison, il était peu propre à accepter humblement une dureté de despote; il prit le parti de se rendre sans délai à son poste : « Il n'y a que vingt lieues, dit-il, de Poitiers à Bressuire; il me fallut trois jours pour faire arriver ma calèche; les chemins ressemblaient assez aux routes de Pologne. Il y avait d'abord douze lieues de plaine, c'est-à-dire de boue, puis huit lieues de bocage et de chemin creux entre deux haies; il me fallut prendre tantôt des chevaux de renfort, tantôt des bœufs; il m'arriva de verser et de rompre le timon, je couchai deux fois dans des auberges de village. Enfin le 25 décembre 1807, à onze heures du matin, je fis mon entrée à Bressuire. Je fus consterné à l'aspect de ces maisons en ruine où végétaient le lierre et les orties; de dis-

tance en distance, je voyais des cahutes qui avaient été bâties parmi ces débris; je suivis une rue sans voir une maison. La première que je rencontrais était celle où je devais descendre, c'était la demeure du receveur de l'arrondissement; il m'offrit un arrangement qui me convint, et un quart d'heure après mon arrivée tout était conclu. Sa maison devenait la mienne; les chambres qu'il me donnait étaient peu et mal meublées, les murailles n'étaient pas même couvertes de papier; le bureau de la sous-préfecture était à l'autre bout de la ville, ce qui n'était pas une grande distance. Quelques jours après mon installation, j'écrivis à mon père : « Je ne vous dirai point de mal de Bressuire; j'en pense tous les jours plus de bien sans pourtant m'y attacher beaucoup; jamais je n'ai vu un si bon peuple, simple, moral, religieux; les habitans n'ont pas, comme la bourgeoisie de la plupart de nos petites villes de province, cet esprit de malveillance et d'envie. Les crimes sont rares; sur six procès civils, cinq finissent par un accommodement; les mœurs sont meilleures que nulle part ailleurs. La vie qu'on mène ici est d'une simplicité extrême; les femmes sont beaucoup moins bien mises que les servantes de bonne maison; elles font la cuisine et se lèvent pour servir à table. On ne sait rien de ce qui se passe dans le monde, on cause de la chasse, on plaisante sur les maladroits, on se moque doucement de M. le curé tout en le respectant; après dîner, on chante de vieilles chansons en dansant en rond, entre hommes on raconte des histoires qui ont été léguées de génération en génération depuis Rabelais. Je ne saurai pas me mettre ainsi en joyeux train; il faudra que je me contente d'un succès d'estime. »

Quel séjour et quelle société pour un homme jeune et spirituel qui venait de vivre dans le salon et l'intimité de M^{me} de Staël, d'assister aux séances du conseil d'état impérial et de suivre la grande armée à travers ses victoires! Mais M. de Barante avait reçu une éducation sérieuse; il avait le sentiment du devoir, le goût de l'étude, l'esprit d'observation, cette disposition laborieuse, sensée et douce qui sait sans effort prendre en patience les petites épreuves de la vie et mettre à profit ses plus modestes ressources. « Je crois, écrivait-il à son père, que je me tirerai bien de cette administration; elle est facile. Il importe surtout, si on veut maintenir le calme et l'obéissance, de ne pas prendre de mesures de police; elles ne seraient pas motivées. Les prêtres insoumis se tiennent parfaitement tranquilles et ne sont pour rien dans la désobéissance des conscrits; on me dit même que, lorsqu'ils verront des fonctionnaires publics respectueux pour la religion, ils se soumettront et rentreront dans le clergé officiel. Il n'y a pas dans l'arrondissement une seule personne en surveillance; les guerres de la Vendée n'y ont pas laissé

un seul gentilhomme qui y ait pris part. Il n'y a ici de propriétaire important que M. de La Rochejaquelein, frère du héros vendéen et mari de M^{me} de Lescure, veuve d'un autre chef célèbre. Il est riche, et on a voulu me donner quelque méfiance de lui; mais il n'a point pris part aux guerres de la Vendée. A cette époque, il était à Saint-Domingue dans l'armée anglaise. Il a peu de relations avec Paris et n'y va presque jamais. Il reçoit peu de monde dans sa demeure de Clisson; le château a été brûlé et détruit, et il a rendu habitable un bâtiment d'exploitation. Il est aimé de tous ses voisins, et dans ses relations avec eux il n'a point de façons aristocratiques. »

A Bressuire comme à Genève, M. de Barante suivit les instincts de sa nature; il avait tous les goûts fins et délicats, tous les sentimens élevés et généreux; partout où il les rencontrait, il allait au-devant et s'y unissait, comme la flamme monte, comme l'eau descend selon sa pente. Les opinions et les habitudes sociales de M. et de M^{me} de La Rochejaquelein étaient à coup sûr fort différentes de celles de M. Necker et de M^{me} de Staël; mais c'était la même atmosphère morale, le même mouvement spontané vers les hauteurs de l'âme et de la vie. « Je me liai, dit-il, d'une amitié sincère avec M^{me} de La Rochejaquelein; j'allais sans cesse au château de Clisson, où j'étais reçu avec une bienveillance empressée. Ce fut là que je conçus le projet d'écrire les mémoires de M^{me} de La Rochejaquelein. Dès mon arrivée dans le pays, je m'étais promis de m'occuper d'une histoire de cette guerre. Elle avait commencé ses mémoires, et les premiers chapitres étaient même rédigés; elle me les remit ainsi que quelques notes qu'elle avait réunies; elle me guida dans mes recherches; elle me fit faire connaissance avec des officiers de cette guerre. Je leur faisais raconter ce qu'ils avaient fait ou vu; elle-même, avec un charme de vérité qu'elle n'aurait pas su reproduire en écrivant, ne me laissait rien ignorer de tout ce qui s'était passé sous ses yeux, de ce qu'elle avait souffert, du caractère et des actions des chefs auxquels elle tenait par les plus chères affections et qu'elle avait perdus. J'allais sur les lieux et je me faisais montrer par les paysans les champs de bataille, cherchant ainsi à rendre vivans à mes yeux les événemens que je voulais raconter et les hommes que je voulais peindre. Quand je pris la plume, il ne me semblait nullement que ce fût pour une œuvre littéraire; je transcrivais la vérité selon l'impression qu'elle m'avait fait éprouver. »

C'est bien là le caractère des *Mémoires de M^{me} de La Rochejaquelein*, narration à la fois riche et simple, personnelle sans prétention, éloquente sans rhétorique, pittoresque et colorée sans tra-

vail d'artiste, pleine de descriptions et de détails précis qui la vivifient au lieu de la ralentir. Évidemment le narrateur a pris à son œuvre le même intérêt qu'il inspire à ses lecteurs. C'est une petite épopée historique écrite par un compagnon de ses héros.

Ce fut à la même époque et dans ce qu'il appelait son ermitage de Bressuire que M. de Barante termina son *Tableau littéraire de la France au dix-huitième siècle*, travail qu'il méditait depuis quelque temps, et qu'après son échec à l'Académie il publia plus mûri et plus développé qu'il ne l'avait d'abord préparé.

Les ambitions remuantes ne sont pas toujours les seules qui réussissent, et les conduites sensées et dignes portent quelquefois leurs fruits sans qu'on y prenne autre peine. L'empereur Napoléon observait les hommes avec soin et savait se servir de ceux dont il estimait l'esprit et le caractère, même quand il ne comptait pas sur leur enthousiasme et leur complète docilité. « Au mois d'août 1808, dit M. de Barante, il traversa le département des Deux-Sèvres et s'arrêta à Niort; je m'y rendis. Il me fit des questions presque toutes relatives aux Vendéens et parut content de mes réponses. Il sut que j'avais bien réussi dans ma sous-préfecture. Je ne lui demandai rien. M. Maret, qui l'accompagnait, lui donna à lire mon *Tableau littéraire de la France au dix-huitième siècle*, qui venait de paraître. Je doute beaucoup qu'il l'ait lu; mais après l'avoir feuilleté il dit à M. Maret : « Il faut le faire préfet. » J'étais de retour à Bressuire à la fin de décembre 1808, et je me disais que, malgré les apparences, l'empereur avait contre moi quelque prévention malveillante. Je pensais à prendre mon parti et à donner ma démission, lorsque j'appris que le 13 février 1809 j'avais été nommé préfet de la Vendée. Peu de temps après, j'allai à Paris, et M. Maret me raconta que l'empereur lui avait dit : — J'ai deux nominations importantes à faire; j'ai besoin d'un secrétaire de mon cabinet et d'un préfet de la Vendée; indiquez-moi deux auditeurs capables et sûrs. M. Maret lui dit que, parmi les auditeurs qu'il connaissait, MM. Mounier et Barante lui paraissaient les plus dignes de confiance; l'empereur réfléchit un moment : — Eh bien! dit-il, Mounier pour mon cabinet et Barante pour la Vendée. — J'avais vingt-six ans; c'était avoir marché assez vite dans ma carrière sans avoir sacrifié ni mes opinions, ni mes amitiés. »

Le choix était bon et fut justifié par l'épreuve : pendant quatre ans, M. de Barante administra le département de la Vendée tranquillement, doucement, sans âpreté de pouvoir, sans murmure des administrés, exécutant ses instructions, souvent difficiles et tristes, à la satisfaction impériale et avec la reconnaissance populaire. Il reçut d'une autre main que de celle des hommes la récompense de

son honnête habileté; ce fut à cette époque qu'il contracta l'union qui devait faire le bonheur de sa longue vie et répandre sur ses derniers jours les douces et puissantes consolations d'une pieuse tendresse. Il épousa vers la fin de 1811 M^{lle} Césarine d'Houdetot, sœur de l'un de ses plus intimes amis; elle était belle, peu riche, mais bien née, bien apparentée, aussi douce à vivre que charmante à regarder; il lui a dû les plus agréables satisfactions mondaines et les joies domestiques les plus pures.

Au commencement de 1813, il obtint un congé pour venir passer quelques jours à Paris, où M^{me} de Barante devait faire ses couches. « Je fus invité, dit-il, à une soirée de l'impératrice; il y avait peu de monde à ces sortes de réunions; on n'y était pas en costume officiel, on y était en habit de ville; on entra dans le salon; puis l'empereur et l'impératrice sortaient de leurs appartements, disaient quelques mots en passant aux personnes invitées; ensuite on allait entendre un acte d'opéra italien représenté sur un théâtre portatif placé dans une salle voisine.

« Je m'étais accosté à M. de Fontanes, qui était un très agréable causeur à qui la musique italienne était antipathique. Après l'opéra, on rentra dans les salons de l'impératrice; on lui servit un petit souper où elle fit asseoir à sa table quelques personnages importants; dans un autre salon étaient ceux qui n'avaient pas été appelés à cette faveur. Nous étions, M. de Fontanes et moi, arrêtés dans l'embrasure de la porte qui séparait les deux salons, et nous causions. L'empereur, qui ne soupait pas, quitta le premier salon; il s'arrêta et se mit à converser avec nous, ou, pour être plus exact dans mon récit, il commença par demander : — De quoi parlez-vous? — M. de Fontanes eut la bonté de lui répondre : — Je parlais à M. de Barante d'un article sur Bossuet qu'il a inséré dans la *Bio-graphie universelle* et qui mérite le succès qu'il a obtenu. — L'empereur me dit : — N'avez-vous pas fait un livre contre Voltaire? — Je répondis : — Sire, sur Voltaire. — Oui, dit-il; je sais que vous êtes fort impartial. — M. de Fontanes était accoutumé à ses façons et lui donnait la réplique. Il aimait à être ainsi écouté et compris par des gens d'esprit; quelques paroles témoignaient qu'on éprouvait de l'intérêt et du charme à l'écouter, et le mettaient en verve; il excellait à prendre le ton et la tournure d'esprit de ceux sur qui il voulait agir.

« Il parla d'abord du projet qu'il avait de déférer la régence à l'impératrice; il disait que ce pouvoir ne devait être confié à personne autre, car nul n'avait un dévouement plus certain et plus ferme pour le royal pupille. Il cita la mère de saint Louis et Anne d'Autriche, mère de Louis XIV, car, disait-il, Mazarin n'était qu'un

conseiller, l'autorité était à la régente. De la minorité de Louis XIV il passa à son règne, et nous eûmes un beau panégyrique du grand roi. — Il était grave, il avait un grand sentiment de la dignité et de l'honneur de la France; c'est lui qui fut le créateur de l'administration; il eut de grandes armées et remporta de belles victoires; il résista à toute l'Europe. C'est lui et non pas Henri IV qui a donné à la France cette prééminence que nous avons conservée. — Il fit droit à une réclamation que je me permis de faire pour Henri IV, et revenant sur son jugement, porté trop vite, il se mit à parler de Henri IV, de ses grandes qualités comme chef d'armée et comme politique, mais toujours sur un ton de supériorité; puis il dit : — Sa vie a été malheureuse, il méritait mieux. — Alors il reprit toute la carrière de Henri IV. — Dès sa jeunesse, un mariage forcé; presque massacré à la Saint-Barthélemy, contraint de changer de religion, tenu captif dans une cour qui voulait sa perte, chef d'un parti méfiant et indiscipliné, conquérant sa couronne à la pointe de l'épée, régnant au milieu des conspirations et des assassins, trahi par ses maîtresses, troublé par une femme acariâtre, et finir par un coup de poignard! — Alors il s'arrêta un moment. — Je compare quelquefois son sort au mien : la couronne lui appartenait, et combien il lui fut difficile de la gagner! Il régna en bon et habile souverain, et on l'assassina! Tandis que moi, qui n'étais pas né pour monter sur un trône, j'y suis arrivé tout simplement, sans grande difficulté, et je puis m'y maintenir calme et sans péril. C'est que je suis l'œuvre des circonstances, j'ai toujours marché avec elles.

« J'écoutais ces étonnantes paroles, me demandant si réellement il pouvait avoir cette tranquillité d'esprit après avoir perdu une armée de cinq cent mille hommes, et lorsqu'il avait à combattre l'Europe entière sans une chance probable de succès. Je ne me souviens pas bien comment il passa d'Henri IV à César et à Alexandre, car nous l'écoutions sans dire une parole. Il admirait César comme un grand homme de guerre, mais il en faisait peu de cas comme politique. — Il aimait trop à plaire au peuple, dit-il; ainsi il ne pouvait réussir à s'emparer du pouvoir. — Quant à Alexandre, son admiration était sans aucune critique; des royaumes conquis, des villes fondées, des expéditions lointaines, des royaumes en Asie, une mémoire laissée dans les trois parties du monde. A l'entendre, nous reconnaissions les passions qui l'avaient conduit à Moscou.

« Cependant le souper était fini, l'impératrice avait passé dans le second salon; l'empereur s'aperçut qu'elle s'ennuyait d'attendre si longtemps, et il nous quitta. »

Quelques semaines après cette conversation, l'empereur nomma M. de Barante préfet de la Loire-Inférieure. C'était un grand poste

et une grande marque d'estime : toujours la région des guerres civiles de l'ouest, mais la plus grande ville de cette région au lieu de la plus petite; les bourgeois de Nantes à gouverner au lieu des paysans de Bressuire. En reconnaissant cette faveur, M. de Barante fut loin de s'en réjouir. « Je suis triste, écrivit-il à M^{me} de Barante en lui racontant son départ de Napoléonville, triste et bien touché des adieux que je reçois de ce pays; le chagrin que cause notre départ n'est pas concevable et m'étonne; chacun m'aborde les larmes aux yeux; les plus secs et les plus insoucians sont attendris comme des enfans. Ce sentiment, qui m'honore et dont je suis ému, est général; c'est dans tout le pays et dans toutes les classes; l'autre jour à Luçon, pendant le conseil de recrutement, chacun disait à voix basse : « Jamais nous n'aurons un homme aussi juste. » C'est une bien douce récompense. Je vous assure, ma chère amie, que c'est mal à moi de quitter des gens qui m'aiment tant; j'aurais dû demander à rester ici en disant que j'étais plus sûr d'y faire le bien que partout ailleurs. Je lisais l'autre jour que les premiers évêques se faisaient scrupule de changer d'église et regardaient cela comme un adultère. Je suis heureux de ne pas avoir demandé à sortir d'ici; si j'avais dit une parole pour cela, j'en serais honteux à jamais vis-à-vis de moi-même. Je ne retrouverai pas ailleurs cette bienveillance, cette facilité à obtenir la confiance de tous; ce n'est pas dans une ville de soixante mille habitans qu'on est connu et apprécié. Dans la Vendée, j'avais journallement des rapports avec tout le monde; un ouvrier, un paysan trouvait toujours ma porte ouverte; j'avais le loisir de parler avec lui et de m'occuper de son affaire. A Nantes, je serai forcé de faire le ministre, et je ressemblerai à tous les préfets de France. ici, j'étais comme j'avais rêvé d'être, quand, dans ma jeunesse, j'imaginai mon devoir. »

Il avait raison de regretter sa modeste préfecture de la Vendée. A Nantes il porta le même esprit de sagesse, de douceur, d'équité affectueuse envers ses administrés, de loyauté sans aveugle et trompeuse complaisance envers le pouvoir qu'il servait; mais son administration dans la Loire-Inférieure, de 1813 à 1814, fut difficile et triste : c'était le temps des périls et des efforts suprêmes du régime impérial, de ses exigences indéfinies et de ses revers pressentis, des sacrifices et des souffrances sans mesure et sans terme qu'il imposait à la France. La modération et la prudence d'un préfet étaient parfaitement vaines pour lutter contre ce courant, comme les rigueurs du gouvernement central et les victoires même de son maître étaient vaines pour le surmonter. Et M. de Barante était engagé dans ce mouvement fatal sans illusion, sans passion, avec une clairvoyance qui datait de loin, et qu'il devait à la constante éléva-

tion de son sens moral et à la rectitude imperturbable de son jugement autant qu'à son libre et fin esprit d'observation. Je ne prendrai dans ses souvenirs que deux exemples de ses appréciations prophétiques sur les événemens auxquels il assistait et sur le fougueux génie de leur auteur, et je prendrai ces exemples, non pas à la fin de la carrière administrative de M. de Barante, quand la sinistre lumière des conséquences imminentes éclatait à tous les yeux, mais au début de sa vie publique et dans les impressions du jeune auditeur en Silésie et du petit sous-préfet de Bressuire au milieu des splendeurs de l'empire.

« Les dix mois que je venais de passer en Allemagne, dit-il à la première de ces deux époques, sinon sur le théâtre de la guerre, du moins dans la région conquise et occupée par nos armées, laissèrent dans mon esprit des notions qui ne s'effacèrent point. Sans doute le spectacle des calamités et des misères de la guerre, les souffrances des soldats, l'oppression des vaincus, doivent produire des impressions vives sur le spectateur qui, n'ayant point couru de danger, n'a pas le droit d'être sans pitié; mais, s'il se bornait à éprouver ce sentiment sympathique et à raconter comment il a été ému, il répéterait des lieux communs que toute guerre soutenue à une époque quelconque par tel ou tel général aurait pu inspirer. En ce sens, l'empereur avait raison d'écrire dans une lettre adressée à M. Maret : « Concertez-vous avec M. Daru pour faire partir de Varsovie les auditeurs qui sont inutiles, qui perdent leur temps, et qui, peu habitués aux événemens de la guerre, n'écrivent à Paris que des bêtises; » mais on pouvait, à part toute sensibilité, tirer de ce qu'on voyait en Allemagne et en Pologne des enseignemens politiques, apprendre à connaître le caractère et le génie de l'empereur et conjecturer sur l'avenir. Ainsi la campagne entreprise après la bataille d'Iéna et l'invasion de la Russie au commencement de l'hiver sans projet déterminé, sans intention formelle de rétablir la Pologne et sans croire beaucoup à la possibilité de cette restauration, l'armée dispersée sur la rive gauche de la Vistule sans prévoyance de la marche de l'armée ennemie, puis cette concentration subite à Varsovie sans préparatifs, sans magasins, l'entrée en campagne à la fin de décembre et l'essai d'une guerre dans la boue tentée contre toute apparence de succès, l'agressive reprise trois semaines après sur la neige, au risque du dégel et sans moyens de nourrir l'armée, — tout cela en laissant en arrière l'Autriche, que la vengeance et le plus simple calcul de ses intérêts devaient décider à profiter de l'occasion, et l'Allemagne, qui pouvait se soulever : telles étaient les circonstances dont il était impossible de ne pas être frappé, d'autant qu'il s'agissait non pas de l'ac-

complissement d'un dessein conçu à faux et mal calculé, mais de l'entraînement d'une passion guerrière et aventureuse, d'un besoin d'agir sans but déterminé, se fiant à son habileté, qui consistait surtout à saisir la chance dont il pouvait espérer le succès et à en tirer tout l'avantage possible. Voilà ce que chacun savait et voyait, ce que beaucoup même disaient avant que, par sa grande et forte résolution de ne point repasser la Vistule et de recomposer une superbe armée pendant l'hiver, l'empereur eût préparé la victoire de Friedland et le traité de Tilsitt.

« Mais cette hardiesse et cette puissance de volonté, cette habileté d'exécution, ne justifiaient pas la conception politique de cette guerre. Tant d'imprudences, de si grands intérêts joués au hasard, auraient dû laisser dans les esprits l'inquiétude pour l'avenir; les conditions de la paix n'avaient rien de stable; elles n'étaient évidemment qu'un point de départ pour courir à de nouvelles aventures. La puissance russe placée en regard et sur un pied d'égalité avec la puissance française, en supprimant tous les intermédiaires, était le présage d'une guerre prochaine. La Prusse, réduite de moitié, foulée aux pieds, insultée dans la personne de ses souverains et dans l'honneur de son armée, occupée militairement pendant la paix, devait nécessairement s'exalter de patriotisme et d'un désir de vengeance; l'Autriche restait exaspérée et impatiente de retrouver l'occasion qu'elle avait manquée. L'Allemagne, où le vainqueur établissait un royaume français, cherchait sans doute à se former une unité nationale.

« Le signe le plus manifeste d'un avenir funeste, ce n'était pas la disposition de l'Europe entière; c'était plutôt le génie de celui qui l'avait soumise : génie dont manifestement la vocation n'était pas de rien établir qui fût durable et solide, oubliant les véritables intérêts de la France, habile sans doute à rétablir l'ordre et la régularité dans l'administration de son empire, mais toujours occupé à préparer l'exécution de ses projets de guerre et de conquête, se proposant des résultats immenses et chimériques, moins dans l'espoir de les réaliser que pour se donner à lui-même un emploi de son indomptable activité, entraîné aussi par l'habitude des émotions de la guerre. Sa merveilleuse faculté de commandement, la sûreté de son coup d'œil, le mordant de son esprit et par-dessus tout le grand argument du succès avaient fait oublier à son entourage, surtout à ceux qu'il entraînait dans le mouvement et l'action, les pensées qu'ils avaient trois mois auparavant. Il ne pouvait en être ainsi pour ceux qui ne vivaient pas sous son prestige, et qui avaient le loisir d'observer sans être distraits de leurs réflexions.

« En France, la guerre apparaissait dans son auréole de gloire

dans les récits du bulletin de la grande armée ou les notes du *Moniteur*. Les anciens amis de la liberté conservaient leurs méfiances et leurs opinions. Les rares partisans de la légitimité des Bourbons conservaient leur aversion et regardaient l'empire comme une phase de la révolution; ils ne savaient ni juger, ni prévoir. La masse nationale s'enorgueillissait de cette grandeur éclatante de la patrie française, et se livrait à une admiration sincère de l'empereur; mais elle commençait à détester la guerre, et par instinct elle désespérait d'en voir la fin. »

Quelques mois plus tard, le jeune intendant de Silésie, un peu suspect d'esprit indépendant et critique, portait dans son obscure sous-préfecture de Bressuire la même disposition avec la même franchise impartiale. J'ai déjà dit qu'il avait rencontré là une famille de propriétaires riches et honorés, légitimistes fidèles, mais tranquilles, étrangers à toute menée factieuse et empressés à vivre en bons rapports avec les honnêtes fonctionnaires de l'empire. « Il y eut bientôt, dit M. de Barante, entre M. et M^{me} de La Rochejaquelein et moi pleine confiance de part et d'autre. M^{me} de Donissan, mère de M^{me} de La Rochejaquelein, vivait avec eux; elle avait été dame de M^{me} Victoire, fille de Louis XV, et elle avait vécu à Versailles; sa fille y avait été élevée. L'une et l'autre étaient fidèles à leurs souvenirs et toutefois très raisonnables; elles regrettaient le passé, mais elles racontaient les fautes qui avaient amené la révolution; tout en respectant le roi, la reine et les princes, elles parlaient des scandales que la malveillance avait calomnieusement exagérés. Elles étaient loin de la pensée de s'attacher au régime nouveau, mais elles souhaitaient sans vraisemblance qu'il n'eût point de durée. Je me souviens de leur avoir dit un jour : « Je crois, comme vous, que l'empereur est destiné à se perdre; il est enivré par ses victoires et la continuité de ses succès; un jour viendra où il tentera l'impossible, et il se perdra... Alors vous reverrez les Bourbons; mais ils connaissent si peu la France, ils feront tant de fautes qu'ils amèneront une nouvelle révolution. »

Pour un esprit depuis si longtemps si libre et si clairvoyant, la chute de l'empire et la restauration de 1814 ne pouvaient avoir rien d'étrange ni d'imprévu. M. de Barante les accepta sur-le-champ comme un événement nécessaire, et aussi comme un gage de liberté et de paix pour la France épuisée et compromise par le pouvoir absolu et la guerre. Sans nouvelles de Paris pendant quelques jours, il attendait avec anxiété l'issue de la crise, uniquement appliqué à maintenir à Nantes et dans le département l'ordre public et l'accord entre les diverses autorités locales. « Les Vendéens, dit-il, me préoccupaient fort; je craignais qu'ils ne fissent quelque

tentative qui rallumât la guerre civile. Jusqu'à ce moment, ils s'étaient tenus fort tranquilles dans les villes et dans les campagnes; un certain nombre d'entre eux étaient enrôlés, inscrits, armés, et se tenaient prêts pour le moment où ils seraient appelés. Sans être dans la confiance de ce qu'ils préparaient, j'étais assuré de leurs dispositions, et je ne doutais pas de leurs projets. D'autre part je connaissais l'état de l'esprit public à Nantes : la population de cette ville n'avait aucune affection pour le régime impérial, la ruine de son commerce et les sacrifices qui lui avaient été imposés pour soutenir la guerre l'avaient entretenue dans un mécontentement habituel; mais elle n'aimait pas non plus les Vendéens, dont la résistance avait été pour elle une cause de souffrance. La plupart des gentilshommes étaient vus avec malveillance et inquiétude; la ville tout entière se serait soulevée pour s'opposer à toute tentative de leur part.

« Telle était la situation lorsqu'arriva enfin le courrier de Paris. J'avais depuis longtemps réfléchi à ce que j'aurais à faire lorsque viendrait ce moment, qu'il était facile de prévoir; j'y avais pensé sous le rapport de mes opinions personnelles, mais bien plus encore dans l'intérêt du pays dont l'administration m'était confiée. Là surtout était le devoir; une fausse démarche aurait suscité la guerre civile, c'est ce qu'avant tout je voulais empêcher.

« Dès qu'on avait su l'arrivée du courrier, une foule nombreuse s'était amoncélée autour du bureau de la poste; il eût été impossible de m'apporter les dépêches, elles auraient été arrachées à l'employé qui en eût été chargé. Je me rendis au bureau avec le général Brouard, commandant le département; je le savais d'opinions opposées aux miennes et fort capable de refuser obéissance au gouvernement provisoire qui venait de proclamer les Bourbons. Je lui fis comprendre que c'en était fait de l'empire, que Napoléon abdiquait et n'avait plus d'armée, qu'il n'y avait d'autre chance que le rappel des Bourbons pour conclure une paix moins funeste à la France. Le général ne répondit point, son chagrin était visible. Le voyant à peu près résigné, je lui dis : — Toute la population est là dehors, impatiente de savoir les nouvelles, allons les donner. — Il vint avec moi sur le perron, et je donnai à haute voix lecture de la proclamation du gouvernement provisoire, qui fut très bien accueillie de cette foule; puis je proposai au général de venir avec moi au théâtre pour procéder à la même publication. Tout cela lui déplaisait, mais il s'y prêta. Au théâtre, les nouvelles trouvèrent le même accueil. J'entendis pourtant quelques murmures; mais ils se perdirent au milieu du contentement général. Je sortis du théâtre; il était neuf heures du soir, la ville de Nantes était calme et même

très heureuse de voir finir enfin les déplorables inquiétudes d'une situation insupportable. »

La restauration ne changea point la situation de M. de Barante; il n'en reçut point de faveur marquée, point de grand et rapide avancement dans sa carrière; il ne demanda rien, pas plus aux Bourbons qu'à l'empereur Napoléon, et il resta préfet à Nantes. Il avait dans l'âme plus d'élévation que d'ambition et dans la conduite plus de réserve digne que d'initiative hardie. D'ailleurs, quoique jeune encore, il était déjà de ceux qui, en présence des grands événemens, soit qu'ils les approuvent ou qu'ils les regrettent, n'en sont ni éblouis ni intimidés, les considèrent d'un œil ferme sous leurs faces diverses, et gardent l'indépendance de leur pensée et de leur vie. Il ne se dissimulait ni les tristesses et les périls de la situation publique, ni les défauts et les faiblesses du pouvoir relevé. Cependant, à tout prendre, le nouvel ordre de choses lui plaisait, et comme bon citoyen et pour ses propres goûts. C'était de la liberté et de la paix au lieu du despotisme et de la guerre. Dans la restauration, il y avait de plus de l'ancien et du moderne, de la tradition et de l'innovation; c'était l'unité, sinon l'union, rétablie entre les diverses classes de la nation; les principes de 1789 étaient consacrés dans la charte; la monarchie constitutionnelle commençait enfin avec ses racines historiques et ses conquêtes libérales. On pouvait craindre beaucoup; mais on pouvait aussi beaucoup espérer. M. de Barante était de ceux en qui l'espérance l'emportait sur la crainte, et qui se promettaient du régime nouveau un heureux avenir. Aussi, quand l'empereur Napoléon revint de l'île d'Elbe tenter sa dernière aventure, la plus héroïque et la plus égoïste de sa part, la plus funeste pour la France, M. de Barante fut désolé et n'hésita pas un instant : il donna immédiatement sa démission de préfet et témoigna hautement sa douloureuse opposition. Le retour de Louis XVIII l'avait trouvé bienveillant sans empressément; les cent-jours firent de lui un royaliste décidé.

Le royaliste fut bientôt appelé à faire envers son parti acte d'indépendance et de clairvoyance, comme il l'avait fait naguère dans ses fonctions de préfet envers le gouvernement impérial. L'empire des cent-jours était tombé; une réaction naturelle et violente avait amené des élections en harmonie avec les événemens; la chambre de 1815 était réunie; une situation toute nouvelle, sans exemple depuis 1789, apparut brusquement. Le parti hostile à la révolution et à l'empire avait l'ascendant d'une victoire qui n'était pas son propre ouvrage; bien plus, il avait en main les armes de la nouvelle lutte près de s'engager; il était en possession des institutions et des forces du régime représentatif et de la liberté politique. Il en usa

avec hardiesse, il en réclama avec fierté les conséquences, il entendait que la victoire lui valût le pouvoir; mais un fait supérieur, certain, prouvé par tout ce qui depuis vingt-cinq ans s'était passé en France et en Europe, s'opposait à ses prétentions et à ses espérances. Par lui-même, ce parti n'était en France qu'une faible minorité, autant en minorité que l'étaient à la fin du xvi^e siècle les protestans français, lorsqu'après quarante ans de guerres civiles Henri IV devint roi. Les protestans aussi avaient été les fidèles compagnons, les dévoués champions de Henri IV dans les jours de la lutte : ils avaient vaillamment combattu et cruellement souffert pour lui, ils se croyaient en droit de triompher et de régner avec lui; mais Henri IV n'était plus protestant, il avait reconnu avec raison, et ses plus éclairés amis comme ses plus nécessaires alliés avaient reconnu comme lui que, pour devenir roi, il fallait qu'il devint catholique. Il s'y était décidé, il était sorti des rangs de la minorité religieuse pour entrer dans ceux de la majorité nationale; après un tel acte, il n'avait pu, il n'avait dû gouverner qu'en harmonie avec cette situation nouvelle. Par l'édit de Nantes, il assura aux protestans une part de liberté, toute la part que comportait le temps, et que seul il pouvait et voulait sincèrement leur garantir; mais le pouvoir appartint essentiellement aux catholiques. A cette condition seulement, la France pouvait sortir enfin de la guerre civile et retrouver, comme elle les retrouva en effet, la prospérité et le progrès social avec l'ordre et la paix. Les siècles s'écoulaient, mais les choses humaines changent plus à la surface qu'au fond et en apparence qu'en réalité : les questions politiques avaient, à la fin du xviii^e siècle, remplacé les questions religieuses du xvi^e; mais la situation du roi Louis XVIII, après la promulgation de la charte, était la même que celle de Henri IV après sa conversion au catholicisme : la majorité, l'immense majorité de la France était évidemment et ardemment attachée aux principes de 1789 et aux résultats essentiels de la révolution. En rentrant deux fois en France la charte à la main, c'était dans les rangs de cette majorité qu'était entré Louis XVIII; il ne pouvait gouverner qu'avec elle et par elle. Là étaient à la fois pour la nation française la force et le droit, pour le roi de France la nécessité et son serment.

Une grande partie des amis sincères de la maison de Bourbon pensa que telle était en effet la situation, et accepta, de concert avec le roi Louis XVIII et ses ministres, la politique qu'elle commandait. Dès le premier jour, M. de Barante fut de ceux-là, regrettant la scission des royalistes, mais soutenant fermement la lutte qu'elle suscitait. De 1815 à 1820, soit comme conseiller d'état et directeur-général des contributions indirectes, soit comme membre,

d'abord de la chambre des députés, à laquelle il fut élu en 1815 par les départemens du Puy-de-Dôme et de la Loire-Inférieure, puis de la chambre des pairs dans laquelle le roi l'appela en 1819, il persévéra dans cette ligne de conduite. L'immovibilité des juges, la loi du recrutement, les lois de la presse, la loi électorale, les diverses lois financières, toutes les questions qui s'élevèrent pendant cette époque furent pour lui l'occasion de discours qui, sans produire au moment même un grand effet, furent remarqués et restent remarquables comme des modèles d'esprit politique et de mesure dans la chaleur du combat. Il n'était, dans l'arène parlementaire, ni un lutteur assidu et passionné ni un orateur soudain et puissant; mais il avait une justesse et une élévation constantes dans les idées, une précision ingénieuse dans le langage et un instinct sûr des sentimens généraux comme des vrais besoins du pays. Et lorsqu'en 1820 la scission dans les rangs des royalistes fit un pas de plus, lorsque, parmi les modérés eux-mêmes qui jusque-là avaient soutenu le pouvoir, quelques-uns, plus ambitieux pour le pays ou plus exigeans pour leurs propres vues, témoignèrent hautement leur dissidence avec le cabinet que présidait le duc de Richelieu, et furent, par l'organe de M. de Serre, alors garde des sceaux, éliminés du conseil d'état, M. de Barante, le moins engagé d'entre eux dans cette dissidence, mais aussi fidèle à ses amis particuliers qu'à ses idées générales, fut, avec M. Royer-Collard, M. Camille Jordan et moi, compris dans cette mesure, triste pour ceux qui la prenaient comme pour ceux qui la subissaient, mais naturelle des deux parts (1); le cabinet du duc de Richelieu et sa politique ne suffisaient pas, selon nous, à fonder le gouvernement que nous avions tous à cœur de fonder, et pourtant ni la situation de la couronne, ni celle des partis dans les chambres ne comportaient en ce moment un autre cabinet que celui du duc de Richelieu et sa politique. M. de Barante refusa le poste de ministre à Copenhague, qui lui fut offert comme dédommagement, ne voulant pas, dans une disgrâce commune, être traité autrement que ses amis.

Alors commença, pour lui comme pour moi, une nouvelle époque d'activité et d'influence, et pour lui aussi, je pense, comme pour moi, une des époques les plus heureusement animées de notre vie. Nous étions hors de toute fonction et de toute responsabilité politique : non que la politique nous fût devenue étrangère ou indifférente, elle tenait toujours une grande place dans nos pensées, et nous y rentrions quelquefois par une opposition franche et vive,

(1) *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, t. 1^{er}, p. 228-471.

jamais hostile ni factieuse; mais cette opposition n'absorbait ni notre esprit, ni notre temps; la libre et pure activité intellectuelle, les lettres, la philosophie, l'histoire nationale et étrangère, devinrent notre occupation choisie, la source de nos sympathies sociales et notre lien avec le public, en qui nos idées et nos publications éveillaient et alimentaient une sérieuse curiosité. C'est le privilège des lettres que, même dans des époques où la liberté politique sommeille, elles peuvent fleurir et briller, seules alors, mais encore assez puissantes pour élever les esprits, unir les hommes dans des plaisirs nobles et donner satisfaction aux grandes parties de la nature humaine. Les siècles d'Auguste et de Louis XIV, pour parler le langage convenu, sont de beaux exemples de cet élan de la vie intellectuelle en l'absence de la vie politique; mais les siècles de Périclès et des Médicis, et des époques plus modernes en France et en Angleterre attestent aussi que la liberté politique et ses luttes se peuvent merveilleusement concilier avec l'éclat des lettres et le mouvement de l'esprit humain dégagé de toute autre préoccupation que la recherche du beau et du vrai. Le mélange de la liberté politique et de l'activité littéraire a même alors ce salutaire effet, qu'il donne aux œuvres de l'intelligence pure un caractère plus viril, plus large, plus empreint de réalité. Ce fut là ce qui arriva sous la restauration, dans les dix années qui s'écoulèrent de 1820 à 1830; des hommes naguère mêlés à la vie politique en furent éloignés, et, sans cesser d'en réclamer et d'en pratiquer les libertés, ils portèrent sur les études et les travaux littéraires l'activité de leurs pensées; d'autres, plus jeunes et animés aussi d'un vif esprit politique, entrèrent dans les mêmes voies de goût et d'ardeur pour le pur élan de l'intelligence, et les lettres sous leurs diverses formes, la poésie, la philosophie, la critique, l'histoire, y gagnèrent en étendue et en variété d'idées comme en recherche hardie de la vérité simple sans rien perdre de leurs originales et idéales aspirations.

Dans ce mouvement des esprits, ce fut sur l'histoire et les littératures étrangères que se portèrent les préférences de M. de Barante : sa traduction des *Œuvres dramatiques de Schiller* et son *Histoire des ducs de Bourgogne* datent de cette époque, et ces deux ouvrages ont ce remarquable caractère, qu'en même temps qu'ils témoignent des voies nouvelles dans lesquelles entraient alors les études historiques et la critique littéraire, ils sont empreints d'une originalité sans parti-pris, sans effort, et attestent la judicieuse indépendance aussi bien que la flexibilité des impressions et des idées de l'auteur. Il admire chaudement l'œuvre dramatique de Shakspeare et de Schiller, cette peinture large et libre de la nature, de la vie et de la société humaines sondées dans leurs plus

intimes profondeurs et mises en scène dans toute la variété de leurs élémens et de leurs formes; il se rend compte avec une ferme sagacité de la différence essentielle qui existe entre ce système qu'on appela romantique et le système classique de notre théâtre national : « Il ne s'agit point, dit-il, de savoir si en rapportant les drames de Schiller à de certaines règles, en les comparant à des formes dont on a le goût et l'habitude, on les trouvera bons ou mauvais; se livrer à un tel examen serait une tâche superflue et stérile. Au contraire il peut y avoir quelque avantage à rechercher les rapports que les ouvrages de Schiller ont avec le caractère, la situation et les opinions de l'auteur, et avec les circonstances qui l'ont entouré. La critique envisagée ainsi n'a peut-être pas un caractère aussi facile et aussi absolu que lorsqu'elle absout ou condamne d'après la plus ou moins grande ressemblance avec des formes données; mais elle se rapproche davantage de l'étude de l'homme et de cette observation de la marche de l'esprit humain, la plus utile et la plus curieuse de toutes les recherches. » C'est là en effet la nouvelle méthode que M. de Barante applique à l'examen et à l'appréciation du théâtre romantique et de ses grandes œuvres; mais son jugement n'a rien d'exclusif ni d'étroit; son admiration pour Shakspeare et Schiller ne le refroidit point pour Corneille et Racine; parce qu'il rend justice et hommage à des littératures étrangères, il ne cesse pas de comprendre et de goûter avec une passion fidèle notre littérature nationale, et il termine sa *Vie de Schiller* par ces libres et judicieuses paroles : « C'est sans doute la victorieuse domination des Français, jointe au souvenir de l'oppression littéraire dont l'Allemagne s'était affranchie, qui donna à Schiller les préventions étroites et aveugles qu'il conserva toujours contre la littérature française. Il y a en Allemagne tout un recueil de lieux communs de déclamation contre notre théâtre et notre poésie dont les hommes les plus distingués ne savent pas se préserver. L'examen philosophique, les idées générales, l'impartiale sagacité, ne passent point le Rhin, et nous sommes mis hors la loi de la critique tout aussi frivolement que nous y mettons les Allemands, ce qui est plus surprenant et plus répréhensible de leur part, car nous du moins nous les jugeons sans les connaître. »

L'Histoire des ducs de Bourgogne est écrite dans un point de vue plus spécial et avec un peu plus d'esprit systématique, bien moins cependant qu'on ne s'est plu quelquefois à le dire. Quand M. de Barante a pris pour épigraphe de son livre cette maxime de Quintilien : « l'histoire est écrite pour raconter, non pour prouver (1), » tout ce qu'il a voulu dire, c'est que l'histoire ne devait

(1) *Historia scribitur ad narrandum, non ad probandum.*

pas être, comme l'éloquence du barreau ou de la tribune, un plaider en faveur d'une cause, une démonstration apportée à l'appui d'une opinion ou d'une résolution préconçue; il n'a nullement songé à exclure de l'histoire les jugemens définitifs ou les idées générales qui découlent légitimement des faits historiques et en sont le résumé naturel : que les faits soient la base et la matière de l'histoire, que l'exactitude matérielle et la vérité morale du récit, le dessin correct et la couleur vivante du tableau doivent être le but et la loi suprême de l'historien, ce sont là des axiomes évidens que M. de Barante acceptait autant que personne; mais il avait observé et constaté l'esprit de son temps : « Nous sommes, dit-il, dans une époque de doute, les opinions absolues ont été ébranlées; ce ne sont plus des systèmes et des jugemens qu'on attend de celui qui veut écrire l'histoire; on est las de la voir, comme un sophiste docile et gagé, se prêter à toutes les preuves que chacun prétend en tirer. Ce qu'on veut d'elle, ce sont des faits; on exige qu'ils soient évoqués et ramenés vivans sous nos yeux; chacun en tirera ensuite tel jugement qu'il lui plaira, ou même ne songera point à en faire résulter aucune opinion précise, car il n'y a rien de si impartial que l'imagination; elle n'a nul besoin de conclure, il lui suffit qu'un tableau de la vérité soit venu se retracer devant elle. » Mais comme s'il craignait qu'on n'abusât de ces dernières paroles, et pour bien expliquer le sens qu'il y attache, il se hâte d'ajouter : « L'histoire ainsi racontée, lorsque les faits sont présentés avec clarté et disposés dans un ordre convenable, lorsque l'écrivain a soin de faire ressortir ceux qui donnent le mieux la connaissance du temps, doit suggérer au lecteur les réflexions et les jugemens que l'auteur n'a pas voulu exprimer. J'espère donc, sans l'avoir traitée explicitement, ne pas être demeuré inutile à cette vaste question qui occupe et absorbe tous les esprits et qui se plaide sur toute la surface du monde civilisé par la parole ou par les armes, à cette question qui embrasse aujourd'hui la politique, la morale, la religion et jusqu'à l'intelligence humaine, à la question du pouvoir et de la liberté, ou, pour mieux parler, de la force et de la justice. Si donc les récits qui vont passer sous les yeux du lecteur lui font sentir combien plus de lumières, plus de raison, plus de sympathie et d'égalité entre les hommes, ont perfectionné, non pas seulement les arts et le bien-être de la vie, mais l'ordre des sociétés, la morale des individus, le sentiment du devoir, l'intelligence de la religion, s'il reste convaincu qu'à travers tant de vicissitudes et de calamités les peuples civilisés peuvent se comparer avec un juste orgueil à leurs devanciers courbés sous des jougs pesans et retenus par tant de liens, je ne croirai pas avoir accompli une tâche inutile. Étudiés isolément, les exemples de l'histoire

peuvent enseigner la perversité ou l'indifférence; on y peut voir la violence, la ruse, la corruption, justifiées par le succès; regardée de plus haut et dans son ensemble, l'histoire de la race humaine a toujours un aspect moral, elle montre sans cesse cette Providence qui, ayant mis au cœur de l'homme le besoin et la faculté de s'améliorer, n'a pas permis que la succession des événemens pût faire un instant douter des dons qu'elle nous a faits. »

M. de Barante était en droit d'avoir cette confiance dans le résultat de son œuvre. Aucun historien ne s'est plus abstenu de réflexions générales, de vues philosophiques, de jugemens explicites et péremptoires; aucun ne s'est plus scrupuleusement renfermé dans le récit des faits puisés aux sources originales et remis tout entiers dans leur forme native sous les yeux des lecteurs; l'écrivain semble ne s'être proposé qu'une sorte de résurrection dramatique et anecdotique des événemens qu'il raconte et des acteurs qui les accomplirent. Et pourtant aucun ouvrage historique ne peint plus fidèlement ni plus vivement l'état de la France, de ses mœurs et de ses destinées de la fin du xiv^e à la fin du xv^e siècle; aucun ne fait mieux comprendre l'absolue nécessité d'une civilisation plus générale, d'un ordre social plus équitable et d'un gouvernement à la fois plus régulier et plus libre pour assurer la grandeur aussi bien que le bonheur intérieur de la nation française. Le rapide succès de l'ouvrage montra quel vif intérêt d'amusement et d'instruction tout ensemble il inspirait au public; mis au jour par livraisons successives de 1824 à 1828, il était déjà parvenu en 1835 à sa sixième édition.

Ce ne fut point là, de 1820 à 1830, le seul travail historique de M. de Barante; il prit de concert avec moi une part active à la rédaction de la *Revue française*, recueil périodique publié du mois de janvier 1828 au mois de juillet 1830; il y inséra plusieurs articles sur les principales publications récentes relatives à l'histoire de France pendant les xvii^e et xviii^e siècles. Il projetait alors un grand ouvrage, plus important peut-être encore que son *Histoire des ducs de Bourgogne*; c'était l'*Histoire du parlement de Paris*. Je trouve dans les lettres qu'il m'écrivait à cette époque quelques traces de ses études et de ses réflexions préparatoires à ce sujet; il me disait le 19 juin 1827 : « Je lis un peu mes registres du xiii^e siècle et je deviens royaliste comme un vieux Français. C'est la bonne justice grandissant aux dépens de la mauvaise et l'ordre naissant peu à peu au seul lieu qui en renfermât quelques élémens. Si mes jugemens ne se modifient pas, ce qui est possible en étudiant mieux, je ne tomberai pas dans les colères et les doléances de Boulainvilliers, Montlosier et Sismondi sur les légistes, d'autant

que ce n'est pas la cour du roi qui est devenue le parlement, c'est la cour du seigneur. L'institution me semble n'avoir point porté d'abord et habituellement un caractère de centralité. J'ai grand besoin d'examiner tout cela par le menu. » Et le 10 juillet suivant : « Je m'enfoncé de plus en plus dans mon travail, mais je ne puis avoir encore d'idées bien arrêtées. Les documens sont si dispersés que tout ensemble est une hypothèse, et il ne faut pas s'y attacher trop tôt. De première vue, il me paraît que le parlement s'est créé peu à peu et ne s'est substitué à rien; il n'y avait pas une telle chose qu'une cour des pairs ou des barons qui serait devenue un tribunal de légistes. Plus on remonte, plus on trouve un conseil privé qui peu à peu prend un caractère et des formes judiciaires. Je ne vois pas non plus que ce soit Philippe le Bel qui, ainsi que l'a dit Pasquier, ait rendu le parlement sédentaire et constitué sa forme. Tout ce commencement me coûtera assez de peine, et j'ai peur de me tromper. » Le 29 août 1829 enfin, peu après avoir appris la formation du ministère Polignac : « Je suis tout distrait de ma besogne du parlement, et je n'avais pas besoin, pour cela, du changement de ministère. Je me suis mis à lire les capitulaires, la diplomatie de Mabillon, le recueil de Baluze, etc., de sorte que je fais des recherches, je prends des notes et ne commence pas. Cependant je ne veux pas faire une œuvre de discussion, et après m'être formé une opinion je ne me ferai pas honneur du soin que j'aurai mis à l'étudier. Je poursuis souvent beaucoup de choses qui me seront inutiles; mais pour bien savoir un point il faut connaître tout ce qui l'environne. »

Le 19 juin 1828, M. de Barante fut élu membre de l'Académie française, en remplacement de M. de Sèze, mort le 2 mai précédent, et il prononça le 20 novembre de la même année son discours de réception. La tâche était difficile : l'acte de courage qui avait si justement illustré le nom de M. de Sèze était plus grand que le reste de sa vie et de ses œuvres; il fallait le maintenir à la hauteur où s'était placé le défenseur de Louis XVI et ne pas tomber dans l'exagération sur le talent de l'avocat. De plus, M. de Chateaubriand venait de prononcer, à la chambre des pairs (1), l'éloge de M. de Sèze, et quoique son discours n'offrit que çà et là quelques traits de sa brillante et puissante éloquence écrite, la comparaison était dangereuse. M. de Barante porta dignement le poids de cette situation; son discours fut à la fois grave et ému, élevé sans emphase et au niveau des souvenirs qu'il rappelait, sans aucun effort pour aggraver outre mesure les impressions qu'il avait à réveiller, et qu'il

(1) Le 20 juin 1828.

réveilla en effet trente-cinq ans après l'odieuse et sublime tragédie qui en était l'objet.

Tout en se livrant à cette vie littéraire si active et si féconde, M. de Barante poursuivait dans la chambre des pairs le cours de sa vie politique franche, judicieuse et modérée dans l'opposition comme elle l'avait été dans l'administration; toutes les grandes questions débattues, toutes les grandes lois présentées durant cette époque, la loi du recrutement, la loi du sacrilège, la loi sur les successions et le droit d'aînesse, la guerre d'Espagne, l'indemnité pour les émigrés, les nouvelles lois sur les élections et sur la presse, devinrent pour lui l'occasion de rapports et de discours qui portaient tous le même caractère d'indépendance impartiale, de constance dans les principes généraux et d'équité morale comme d'esprit politique dans leur application aux circonstances du temps. Un fond de tristesse et d'inquiétude perce souvent dans ce langage sévère et réservé; M. de Barante pensait et parlait alors en homme qui sent dériver, de faute en faute, vers quelque abîme inconnu, l'établissement politique dans lequel il a place et dont il désire sincèrement le maintien. Je retrouve cette impression, plus vive et plus claire encore, dans les lettres qu'il m'écrivit après la formation du ministère Polignac. « C'est un étrange ministère, me disait-il le 29 août 1829; on ne saurait se mettre sur un plus petit pied. Ils attendront peut-être la session sans se jeter dans la violation des lois. Je ne leur vois pas espoir de majorité à la chambre. Toutefois je suis porté à croire que, lorsque arrivera, dans une situation quelconque, le moment de subir le joug de la charte, de se soumettre à son effet positif et non plus seulement négatif, alors on deviendra capable des témérités les plus folles. Jusqu'ici il ne me semble pas que leur ancien parti les y pousse; il se tient fort tranquille dans nos provinces, et, pour dire le vrai, on ne l'excite encore nullement. Nous verrons ce qu'ils essaieront de faire sur les élections partielles du mois prochain. » Deux mois plus tard, le 22 octobre 1829, son inquiétude s'était encore aggravée; mais elle portait aussi bien sur les dispositions du pays que sur celles du roi Charles X et de son ministère. « Je crains que ce ministère ne soit difficile à déraciner; je ne conçois pas comment on se résoudra au lendemain de sa chute. J'ai un fonds d'inquiétude que ne dissipe point le sentiment des forces du pays; si ces forces ne produisent pas un effet purement comminatoire, s'il faut qu'elles se manifestent activement, je tiens tous nos progrès pour bien compromis. »

Il était impossible de mieux pressentir les fautes probables des deux parts et la gravité de leurs conséquences. La révolution de 1830 ne fut pour M. de Barante que la confirmation de son double

pressentiment; il n'y prit aucune part directe et active, mais il en reconnut sans hésitation la nécessité, et quand elle fut accomplie, toujours d'accord avec ses amis politiques dans leurs diverses nuances, depuis le duc de Broglie et moi jusqu'à M. Molé, il donna à la monarchie nouvelle sa ferme adhésion et son loyal concours.

Il entra alors dans la carrière que dès sa jeunesse avait souhaitée pour lui l'ambition de sa mère, et qui devait rester désormais la sienne jusqu'à la fin de sa vie publique. Le 28 octobre 1830, il fut nommé ambassadeur à Turin, poste plus important que grand depuis trois siècles pour la politique française, et qu'il ne quitta qu'en septembre 1835 pour le poste, plus grand alors qu'important, d'ambassadeur à Saint-Pétersbourg. Ce fut ainsi auprès des deux cours les plus contraires au gouvernement du roi Louis-Philippe qu'il fut appelé à le représenter et à le servir. Par ses traditions légitimistes et absolutistes et par ses liaisons intimes avec l'Autriche, la cour de Turin, malgré sa réserve et ses fluctuations habituelles, était alors vouée à la méfiance et à l'hostilité envers le régime issu en France de la révolution de 1830, et l'empereur Nicolas, dans une boutade aussi obstinée qu'irréfléchie d'orgueil et d'alarme despotique, s'était comme voué lui-même à une relation malveillante et embarrassée avec le nouveau roi constitutionnel de la France. Par une conséquence naturelle de ces deux situations, M. de Barante n'eut pendant ses deux ambassades à Turin et à Saint-Pétersbourg point de lien politique à former, point de négociation importante à conduire et à conclure entre le gouvernement français et ces deux cours : maintenir avec elles, à travers les difficultés et les incidens de leur humeur, des relations régulières, pacifiques et dignes, telle était, à vrai dire, toute sa mission, et il s'en acquitta avec l'habileté prévoyante d'un esprit remarquablement juste, fin, sensible aux nuances, et la vigilance tranquille d'un caractère à la fois élevé et réservé. Je ne veux citer de sa correspondance diplomatique à cette époque que quelques traits qui mettent en lumière d'une part la constante convenance de son attitude, de l'autre sa pénétration et la justesse des informations qu'il transmettait à son propre gouvernement sur les dispositions et les vues de ceux auprès desquels il résidait.

Peu après son arrivée à Turin, au milieu des fêtes qu'y provoquait le mariage de la princesse Marianne, nièce du roi Charles-Félix, avec le roi de Hongrie, il écrivit (1) au général Sébastiani, alors ministre des affaires étrangères : « La plus grande nouveauté de cette semaine, c'est un bal donné par la noblesse à la bourgeoisie

(1) Le 29 janvier 1831.

de Turin. En France, et même depuis longtemps, la seule idée d'une telle réunion aurait quelque chose de blessant et constaterait une différence et une division que les mœurs effacent et que l'opinion repousse. Je ne suis pas bien convaincu que la bourgeoisie de Turin sache beaucoup de gré à la noblesse de cette politesse un peu hautaine; cependant l'intention était sincère, et l'effet m'a semblé bon. La fête a été animée; on y était fort bien et fort naturellement mêlé; l'égalité entre les toilettes était complète, et les uns n'avaient pas meilleure façon que les autres. Le roi y est venu. La princesse de Carignan y a dansé. J'ai entendu les personnes les plus aristocratiques regretter qu'elle n'ait pris pour danseurs que des gentilshommes. On blâmait aussi la reine douairière Marie-Thérèse de ne pas avoir laissé danser sa fille. En somme, ce besoin de ménager et d'honorer la classe moyenne, ce sentiment plus ou moins instinctif qu'il faut trouver quelque moyen de transition pour passer à un état de société nouveau, m'ont singulièrement frappé. La bourgeoisie rendra un de ces jours à la noblesse la fête qu'elle a reçue. »

A côté de ce travail instinctif d'innovation sociale qui dès son arrivée à Turin frappait M. de Barante, le fait contraire, l'esprit d'immobilité, précisément sur le même point, sur les rapports de la noblesse et de la bourgeoisie piémontaise, ne tarda pas à le frapper également. Trois mois après les fêtes du mois de janvier 1831, le roi Charles-Félix était mort (1); le roi Charles-Albert montait sur le trône : « Je puis montrer à votre excellence par un exemple peu sérieux, écrivait M. de Barante au général Sébastiani (2), jusqu'à quel point on lui impose le respect du *statu quo*. Le théâtre est attenant au palais. Le roi fournit une subvention à l'entreprise; lorsqu'on allait à l'opéra, on était censé être chez le roi. De là c'était le roi qui distribuait les loges; on les payait à l'entrepreneur, mais c'était une faveur de cour, un privilège aristocratique; pas un bourgeois n'avait la permission de louer une loge, la magistrature elle-même et la seconde noblesse n'avaient guère que des quarts de loge aux derniers étages. Grand sujet de petites intrigues, de vanités, de jalousies! La restauration rétablit cet usage choquant, et chaque année à l'entrée de l'hiver c'était toujours un sujet de mécontentemens et de murmures plus prononcés que pour choses plus sérieuses. Le feu roi n'avait pas un plus grand plaisir que la comédie; il n'y manquait pas une seule soirée, de sorte que ce tripotage de loges l'occupait et l'amusait. Au contraire le roi

(1) Le 27 avril 1831.

(2) Le 9 décembre 1831.

Charles-Albert a le spectacle en déplaisance, il n'y mettra peut-être pas les pieds; rien ne va moins à son caractère réellement sérieux que de se mêler d'une telle chose, elle est ridicule, blâmée de tous les gens raisonnables; c'est une occasion bien gratuite de blesser une foule de personnes, d'exciter l'esprit de jalousie entre la noblesse et la bourgeoisie. N'importe; pour ne pas innover, pour ne rien concéder à l'esprit du temps, le roi Charles-Albert distribuera les loges comme son prédécesseur. »

Si le Piémont eût été un petit état isolé, ses petites agitations sociales intérieures auraient eu peu d'importance, et M. de Barante les eût peu remarquées; mais c'était là, pour nous, la tête de l'Italie : le sort de l'Italie tout entière et la question de la situation de la France en Italie à côté de l'Autriche se débattaient à Turin. Peu après son arrivée à son poste, pour se rendre un compte éclairé de l'état des faits à cet égard, M. de Barante fit une course à Milan. « Milan, écrivait-il au général Sébastiani (1), présente un aspect bien frappant, et si je n'y étais pas allé, aucun récit ne m'eût donné l'idée d'une pareille situation. Tout ce qu'on peut dire de l'antipathie des Italiens pour les Autrichiens est au-dessous de la vérité, c'est la séparation la plus complète qui se puisse imaginer. J'ai vu Paris occupé par des armées étrangères, c'était certes un spectacle frappant; il l'était moins que ce qu'on voit à Milan. Ce n'est pas seulement dans la classe inférieure et les classes moyennes que se manifestent cette répugnance et cet éloignement; on ne trouverait pas à Milan un homme dont le gouvernement autrichien ait affaibli la haine, quelques marques de faveur ou d'honneur qu'il ait prodiguées à lui ou à sa famille; la haute aristocratie, qu'on a ménagée; qu'on a décorée de rubans et d'habits de chambellan, est aussi nationale dans ses sentimens que l'opinion populaire. A un grand dîner chez le comte Borromée, le général Zichy se trouvait placé auprès de la comtesse Vitalien Borromée, belle-fille du comte; vers la fin du repas, le général Zichy, buvant un verre de vin de Champagne, se mit à dire qu'il espérait bien aller incessamment en boire en France; la comtesse Vitalien répondit : — Sûrement, car les Français sont si hospitaliers qu'ils traitent de leur mieux leurs prisonniers. — Le général Zichy, soit brutalité autrichienne, soit qu'il eût déjà bu trop souvent, n'eut ni le bon goût ni le savoir-vivre d'endurer cette plaisanterie d'une jeune femme; il s'emporta, disant qu'il n'ignorait pas le mauvais esprit des Milanais, leur affection pour les Français, leur haine pour les Autrichiens. — Si jamais nous avions à quitter Milan, ajouta-t-il, je me donnerais la conso-

(1) Les 19 et 28 février 1831.

lation de faire auparavant fusiller au moins trente personnes. — Sur ce propos, le comte Vitalien a déclaré à son père que, chaque fois que le général Zichy serait invité à l'hôtel Borromée, il en sortirait avec sa femme. Toute cette scène se passait chez le plus considérable des nobles milanais, que l'empereur d'Autriche a caressé plus que nul autre, chevalier de la Toison d'or, commissaire pour la remise de la reine de Hongrie; son fils, le comte Vitalien, a le titre de chambellan de l'empereur. A ces sentimens se joint-il quelque projet positif? C'est ce que je ne puis savoir; autre chose est l'opinion publique qui prête force aux conspirations, autre chose les conspirations elles-mêmes; beaucoup de gens abhorrent les Autrichiens et redoutent les convulsions et les calamités des révolutions et de la guerre. Ceux-là mêmes placent toute leur espérance dans les Français; c'est de nous qu'ils attendent, qu'ils implorent leur délivrance et leur salut. »

Un tel état des esprits dans l'Italie du nord rendait la situation de l'ambassadeur de France à Turin singulièrement difficile : il représentait une politique à la fois libérale et anti-révolutionnaire, une politique de progrès patient et d'ordre progressif, d'indépendance nationale et de paix européenne. Le gouvernement de 1830 avait eu le courage d'arborer hautement ce drapeau étranger aux passions populaires, aux ambitions ardentes, aux partis extrêmes, et il l'avait arboré à l'extérieur comme à l'intérieur, dans ses relations diplomatiques avec les gouvernemens étrangers comme dans son langage public aux peuples eux-mêmes. Il s'était ainsi enlevé deux moyens d'action fort usités et puissans dans le cours ordinaire des affaires humaines, la flatterie et la charlatanerie, l'indécision et la duplicité; il s'était condamné à espérer beaucoup du bon sens, du sens moral et de l'intérêt bien entendu des hommes. M. de Barante était chargé d'exprimer et de pratiquer cette politique en présence des partis et des desseins les plus contraires, auprès de la cour de Turin et des patriotes italiens, des conservateurs et des libéraux. Il avait à ménager les alarmes des uns et la sympathie des autres, à inquiéter ou à rassurer, à contenir ou à satisfaire tour à tour les uns et les autres en leur faisant loyalement connaître ce qu'ils avaient à redouter ou à espérer du gouvernement français dans les diverses situations qui pouvaient se présenter.

Il s'acquitta avec une franchise intelligente de ce devoir compliqué, il informa soigneusement son gouvernement des dispositions des divers partis piémontais et les divers partis piémontais des intentions du gouvernement français. Il écrivait le 10 février 1831 au général Sébastiani : « Vous m'avez souvent entretenu de l'action de l'Autriche sur ce pays-ci et de la possibilité d'une intervention mi-

litaire demandée ou consentie par le cabinet sarde; mais nous en raisonnions comme d'un événement sans probabilité actuelle. Aujourd'hui ce n'est plus cela : le Piémont est tranquille, et l'Autriche n'ira pas, il est vrai, accroître ses embarras en y entrant; mais d'un jour à l'autre ce qui se passe à Modène et à Bologne peut avoir un contre-coup à Gênes et même ici. Je me crois suffisamment autorisé par vos paroles, par la marche de notre gouvernement, à déclarer que toute intervention armée de l'Autriche est pour nous une rupture des traités, et que nous aviserons selon notre honneur et notre intérêt à ce que nous aurons à faire. En vérité, dans l'état des esprits, je ne conçois pas l'attitude d'un ambassadeur de France qui en agirait autrement; tout le prestige de force et de grandeur attaché à notre révolution de juillet serait effacé, ce serait le triomphe hautain de toutes les opinions hostiles à la France et aux principes qui y règnent, il n'y aurait plus ni crainte, ni respect, ni égards. » Et le lendemain 11 février : « A force de presser M. le comte de la Tour (1), que je vois au moins une fois tous les jours pour lui demander des nouvelles d'Italie et en parler avec lui plus qu'il ne voudrait, je crois être parvenu à me faire une idée plus précise des relations actuelles du cabinet sarde avec l'Autriche. Je lui témoignais encore une fois mes craintes que l'intervention autrichienne en Italie n'amenât des suites graves. — Mais, m'a-t-il dit, la France ne professe pas sur ce point de principe absolu; elle admet que des motifs particuliers, un voisinage immédiat, peuvent motiver l'intervention; l'Autriche a fait sur l'Italie des réserves qui ont été admises. — Je l'ignore, ai-je répondu; mais ce que je puis garantir, c'est que rien de pareil ne m'a été dit ni écrit pour le Piémont; je suis fondé à croire qu'en ce qui touche votre pays nous ne dérogeons en rien au principe de non-intervention. Je pourrais dire aussi qu'il en est de même pour le royaume de Naples. — Naples, cela se peut, a dit M. de la Tour, comme trône de la maison de Bourbon. — Ce motif a peu de valeur dans la politique actuelle; Naples et la Sardaigne ont aux yeux de la France le même caractère. — Cependant, a repris M. de la Tour, je suis à peu près certain que, dans une conversation entre le comte Sébastiani et M. Appony, la Savoie fut prise pour exemple d'une intervention justifiée par le voisinage. — Est-ce à dire que l'Autriche pourrait intervenir pour le Piémont, et nous pour la Savoie? Ceci serait trop grave, trop nouveau pour que mon gouvernement me le laissât ignorer; nous regardons le royaume de Sardaigne comme un et indépendant, il n'est pas pour une moitié sous le patronage de la

(1) Alors ministre des affaires étrangères à Turin.

France, pour l'autre sous le patronage de l'Autriche. — De paroles en paroles toujours fort modérées, M. de la Tour a pourtant fini par me dire : — L'intervention peut toujours se résoudre en une question de fait; on intervient quand on le croit indispensable, qu'on est assez fort pour cela et qu'on en est requis. Mieux vaut une guerre qu'une révolution : l'une a des chances favorables, l'autre n'en a pas. — Nous avançons ainsi vers quelque chose de plus positif. — Mais, a continué M. de la Tour (j'extrais ces paroles significatives d'une conversation fort longue), Dieu nous préserve de toute intervention! nous n'en avons pas, nous n'en aurons nul besoin; selon moi, nous n'en avons pas besoin même en 1821. Nous avons une bonne armée, nous pouvons maintenir ou rétablir le bon ordre chez nous; le roi ne veut pas d'intervention, elle lui déplairait beaucoup; avant d'y avoir recours, nous ferions tous les efforts possibles, nous avons un jeune prince hardi et très décidé. — Pour moi, je suis toujours resté sur le même texte, qui est revenu sous toutes les faces, et nous nous sommes quittés en excellentes relations, comme de coutume.

« De tout cela, combiné avec ce que j'ai entrevu d'ailleurs, je conclus que l'Autriche, même avant les troubles de Modène et de Bologne, qu'elle prévoyait et n'a pu empêcher, a encore une fois pressé la cour de Turin de prendre quelque engagement, qu'il lui a été répondu qu'on n'avait pas besoin d'elle et qu'il valait mieux se passer de son secours; mais qu'à cette réponse on a joint la promesse plus ou moins formelle de ne faire aucune concession constitutionnelle ni populaire, et d'accepter l'intervention plutôt que de consentir à rien de pareil. Je pense que le prince de Carignan a pris pour son compte un pareil engagement..... Ceux qui connaissent beaucoup ce prince et qui lui sont attachés disent qu'il a montré, dans sa première jeunesse, un caractère généreux, un esprit assez élevé, une ardeur sincère pour le bien de son pays, mais que les circonstances malheureuses où il s'est trouvé lors des troubles de 1821, l'opinion, injuste selon lui, qu'on s'est formée de sa conduite, la situation où il est ici, en butte à la méfiance des uns sans être soutenu par la confiance des autres, ses relations avec le roi et la cour, l'ont dégoûté de tout et de tous, ont flétri son âme et l'ont livré à l'humeur et à l'ennui dont il paraît accablé..... On assure que les événemens de France, le trouvant dans cette disposition chagrine, ont été jugés par lui avec amertume..... On ajoute même qu'il a dans cette occasion assuré le roi qu'il pouvait compter sur son dévouement, si jamais l'autorité royale était attaquée. Ainsi, soit dans cette pensée, soit que l'activité morale ait diminué en lui, il n'est nullement certain qu'à son avènement il accueillit

des conseils de réforme, lors même qu'il ne serait pas question de charte et de gouvernement représentatif; il hériterait purement et simplement du gouvernement inerte de son prédécesseur. »

Trois mois après que M. de Barante écrivait cette lettre, le prince de Carignan était le roi Charles-Albert. Les événemens se pressèrent en Italie; l'insurrection éclata à Modène, à Parme, à Bologne; les Autrichiens intervenaient, comprimaient, se retiraient, intervenaient de nouveau contre une nouvelle insurrection. Le gouvernement français tint alors avec éclat la conduite que, dès le début, il avait annoncée. Nous occupâmes Ancône. M. de Barante avait vivement conseillé et approuva hautement cet acte. L'influence française, sans dépasser les principes de notre politique générale, grandissait visiblement en Italie; elle était plus que jamais redoutée et repoussée à la cour de Turin, et le 10 octobre 1832 M. de Barante écrivait au général Sébastiani : « Il faut que je revienne avec plus de détail sur le caractère du roi Charles-Albert et sur le train actuel de son gouvernement. J'ai, depuis près d'un an, exposé à votre excellence comment il a de plus en plus accordé, je ne dirai pas de la confiance, c'est un mot qui ne va pas au roi de Sardaigne, mais du crédit à toute la faction congréganiste; elle est passionnément hostile à notre gouvernement, elle occupe ici presque tous les emplois; dans le corps diplomatique, elle a deux auxiliaires dévoués; dans le ministère, M. le comte de la Tour appartient par ses alentours, ses opinions et ses souvenirs à ce parti, mais il est un homme si prudent, si éloigné de tout ce qui est décision et action, qu'il arrête plutôt qu'il ne sert les gens ardens. Ils n'en sont pas moins en possession de l'influence dominante, et cependant on ne peut pas dire que le roi Charles-Albert y cède aveuglément. Il y voit sa sûreté actuelle; il est sur cette voie et la suit, ne trouvant en lui-même ni une volonté ni une conviction suffisante pour en sortir; mais il n'a ni illusion ni penchant véritable pour ce genre d'opinions. Dans son intérieur, dans les conversations particulières, et il n'en a jamais d'autres, il se laisse dire tout ce qu'on veut sur le parti qu'il favorise, sur les hommes qu'il emploie, sur ses ministres même; il renchérit sur les observations qu'on lui présente, si bien que j'ai vu parfois des personnes qui l'approchaient convaincues qu'il allait changer de direction. Pourtant il n'est pas à croire qu'il en ait la pensée actuelle; c'est de sa part une sorte, non pas de mobilité, mais d'indécision. Au fond, il est sans conviction aucune, et, sans avoir de malveillance active, sans avoir jamais nul plaisir à affliger personne, il ne sait ce que c'est que la confiance, l'affection, l'attachement; il a les hommes en dégoût et presque en mépris; il aime les conversations dénigrantes. Quant aux opinions,

il n'y a pas plus de foi qu'aux personnes; c'est une sorte de découragement et de dédain qui s'applique à tout et à tous; dix ans passés dans la contrainte et la dissimulation l'ont accoutumé à ne pas aimer ce qu'il fait et à ne pas tenir à ce qu'il pense.

« C'est ce caractère qui se retrouve dans ses relations avec la France. Il a la plus sincère envie d'être en paix avec nous; l'idée de la guerre l'épouvante avec raison, il y voit péril d'invasion et de révolution. Certaines idées d'agrandissement de ses états, de royaume d'Italie, ont occupé son imagination, et, quoique moins vives, elles ne sont pas dissipées; elles ne peuvent devenir des espérances qu'en s'appuyant de notre amitié; il a passé sa première jeunesse en France, il y est connu, il voudrait y avoir bonne et grande renommée; ce qui se fait chez nous fixe toute son attention; c'est presque son premier intérêt. En même temps il garde une visible rancune de la révolution de juillet; c'est à ses yeux un affront et un danger pour les races royales; il vit dans la crainte non-seulement de la propagande, mais des idées libérales; nos journaux et notre tribune lui déplaisent et l'irritent. Ne pas nous heurter, ne pas risquer une brouillerie avec nous, et se dérober à toute démonstration de bonne intelligence qui ne serait pas indispensable, voilà la combinaison, plus involontaire que calculée, de sa politique de souverain avec ses impressions personnelles. Ajoutez à cela un excessif amour-propre de souveraineté et la crainte de ne pas être un roi comme un autre, d'être traité en puissance d'ordre inférieur. »

Il est impossible de démêler avec plus de pénétration et de peindre avec plus de vérité l'esprit compliqué et le caractère flottant de ce prince, voué d'abord à une immobilité obstinée, quoique sceptique, saisi plus tard, quand l'occasion lui sembla favorable, d'une vaste ambition, glorieux dans la lutte et jusque dans la défaite, et fuyant tout à coup le trône et le monde pour aller cacher et finir dans un cloître lointain une vie pleine de langueurs, d'élangs, de découragemens et de mécomptes. M. de Barante assista de près pendant quatre ans au spectacle de cette âme troublée et des penchans si divers qui s'y laissaient dès lors entrevoir, et pendant quatre ans il maintint, en face de ce spectacle, la politique de la France, compliquée aussi, mais franche et conséquente, sans jamais la laisser faiblir et sans l'engager au-delà des intentions hautement déclarées du gouvernement français. Nul n'était plus propre que lui à cette mission d'observation et de conversation plutôt que d'action; il la comprenait aussi nettement qu'il la pratiquait, et n'avait aucune envie remuante ou vaniteuse de la dépasser. Je trouve, sous la date du 21 mars 1832, au moment où la question des réformes à apporter dans les états romains se débattait entre la cour de Rome et les

grandes puissances européennes, une lettre de lui au général Sébastiani ainsi conçue : « Je me proposais depuis quelque temps de faire part à votre excellence de l'opinion où j'étais qu'il était impossible de suivre à Rome, et au siège même du gouvernement pontifical, une négociation dont le résultat fût efficace. M. de Sainte-Aulaire me fait connaître que tel est aussi son avis, et que depuis longtemps il en a entretenu votre excellence. Les motifs qu'il a dû vous présenter sont, sans nul doute, d'un tout autre poids que ceux que j'aurais donnés, il voit par lui-même ce que je puis seulement conjecturer; mais M. de Sainte-Aulaire ajoute qu'il a désigné à votre excellence Turin ou Florence comme des lieux où pourrait se suivre avantageusement une négociation relative aux affaires du gouvernement pontifical. Sur ce point, je ne partage pas son opinion. Florence et même Turin sont encore trop rapprochés de l'influence du sacré-collège; l'esprit qui anime en ce moment la plupart des cardinaux, et qui forme la plus grande difficulté de la négociation, se ferait sentir dans toute ville d'Italie; le parti qui se rattache à l'oligarchie de l'église romaine réussit facilement à présenter cette question de politique et d'administration comme une question de religion. Avoir contre soi l'opinion de la cour chez laquelle on aurait fixé le lieu de la négociation, placer les membres de la conférence au milieu d'une société hostilement disposée contre le résultat qu'on voudrait atteindre ne me semblerait pas une combinaison heureuse. J'ajouterai, s'il s'agissait de Turin, qu'il ne s'y trouve pas un corps diplomatique composé de manière à bien traiter une si grande affaire: j'ignore si votre excellence me jugerait suffisant pour une pareille mission, mais je ne vois pas que les ministres des autres puissances près la cour de Sardaigne aient assez de capacité ou d'importance pour en être chargés : il y faut évidemment des hommes d'un esprit à la fois éclairé, libre et ferme. En outre il est indispensable qu'ils aient beaucoup de poids et d'autorité auprès des cabinets que chacun aurait charge de représenter.

« Je pense que la négociation se suivrait beaucoup mieux à Paris que nulle part ailleurs; seulement il faudrait y faire arriver beaucoup d'informations locales, s'entourer de toutes les lumières nécessaires, et prononcer sur toutes les questions avec une connaissance complète de l'état de l'Italie. »

On ne rencontre guère dans les fonctions publiques, même chez les plus honnêtes gens, un tel dégagement de toute prétention ou vanité personnelle, et une si sérieuse préoccupation du fond même des choses et des chances de succès.

En septembre 1835, le duc de Broglie, rentré depuis peu au ministère des affaires étrangères, eut à faire un assez grand mou-

vement dans le corps diplomatique français. La connaissance personnelle qu'il avait et l'épreuve déjà faite à Turin de la sagacité impartiale et de la dignité tranquille de M. de Barante lui firent penser que nul ne convenait mieux à l'ambassade de Saint-Petersbourg. C'était là en effet, pour le gouvernement de 1830, bien plus encore que Turin, une mission de bonne attitude et d'observation attentive, non d'action directe et positive; le sentiment manifesté et la position prise par l'empereur Nicolas envers le roi Louis-Philippe écartaient toute idée de relations intimes et de concert plus ou moins efficace; il n'y avait alors, entre la France et la Russie, point d'intérêt national en jeu, point de grave question pendante. Depuis ses revers de 1831, la Pologne sommeillait; la formation concertée du royaume de Grèce avait mis un temps d'arrêt dans les affaires d'Orient; la cour de Russie n'était nullement engagée, comme celle de Sardaigne, dans les troubles des états ses voisins. L'ambassade de Saint-Petersbourg était un poste considérable, mais point chargé d'embarras et de problèmes. Il y fallait voir de haut et regarder au loin; mais il n'y avait rien à faire dans le présent, rien d'urgent à préparer pour l'avenir. M. de Barante y fut envoyé.

Pendant six ans, de 1835 à 1841, sauf quelques rares intervalles de congé, il résida effectivement à Saint-Petersbourg, et il y tint constamment la même attitude, le même langage; il y jouit constamment de la même considération qu'il y avait promptement obtenue. L'empereur Nicolas avait peu de goût pour les étrangers, pour les gens d'esprit et pour les esprits indépendans; mais quand ils ne lui demandaient rien, ne l'inquiétaient point et gardaient envers lui une réserve respectueuse, il prenait quelque plaisir à les avoir auprès de lui comme un ornement européen pour sa cour, un peu nouvelle en Europe. Les *Mémoires de M^{me} de La Rochejaquelein* et l'*Histoire des ducs de Bourgogne* avaient fait à M. de Barante un renom littéraire partout répandu; sa conduite comme ambassadeur à Turin avait montré en lui un diplomate tranquille et loyal; sa conversation plaisait et son caractère inspirait confiance. Son séjour à Saint-Petersbourg justifia pleinement notre pensée en l'y envoyant, et l'idée qu'on s'en était formée en Russie en l'y voyant arriver; jamais peut-être une si grande ambassade n'a été si froide dans les relations, si vide d'événemens, et pourtant si convenablement occupée, grâce au tact, à la mesure, à l'esprit pénétrant et calme, à la dignité à la fois attentive et douce de l'ambassadeur. Deux ou trois fragmens de sa correspondance, pris au début et à la fin de son séjour en Russie, suffiront à faire bien connaître le caractère et le mérite de son attitude dans la situation délicate et stérile où il était placé.

Il écrivait le 12 janvier 1836 au duc de Broglie : « J'ai présenté avant-hier 10 mes lettres de créance à l'empereur. J'ai été conduit au palais et introduit avec toute l'étiquette pratiquée en pareille occasion. Je me proposais, en remettant mes lettres, d'adresser à l'empereur quelques paroles, sinon solennelles, du moins un peu officielles; mais il m'a reçu dans son cabinet, seul. A peine étais-je entré que je me suis trouvé près de lui, et il m'a sur-le-champ adressé la parole avec une familiarité tout obligeante, parlant avec une sorte de volubilité facile et élégante qui ne laissait plus aucune place à ce que je me proposais de dire. La conversation a commencé par des complimens tout à fait personnels; l'empereur a assuré qu'il se ressouvenait de m'avoir vu à Paris, ce qui n'est vraiment pas possible; puis il m'a parlé des emplois que j'ai occupés, de la préfecture de la Vendée, des missions que j'ai eues comme auditeur. La conversation continuait toujours à son gré et telle qu'il la voulait; il a parlé de la diplomatie, qui ne ressemblait plus à ce qu'elle avait été: — « Maintenant on se dit tout; chacun a la même intention, chacun veut la paix; elle fait le bonheur de toute l'Europe; vous avez vu combien l'Allemagne en profite, et combien elle souhaite sa conservation; quoi qu'on pense et qu'on puisse dire, c'est de même ici; la Russie aussi a besoin de la paix, elle a fait quatre guerres depuis vingt ans, elles ont coûté beaucoup de millions, et, ce qui est plus regrettable, la vie de trois ou quatre cent mille hommes. Il est temps de ne s'occuper que du bien des peuples. Vous verrez que je vous parle sincèrement et que je n'ai point d'arrière-pensée, ma politique est toute de franchise et de loyauté. » — Il prenait ma main en la serrant, et continuait : — « On parle de guerre; mais elle ne se fait que par nécessité ou volonté; par nécessité, il n'y en a aucune, personne ne veut rien; il n'y a nulle affaire, nulle difficulté; par volonté, ni moi, ni aucune autre puissance ne veut la guerre. » — Tout cela était entremêlé de quelques mots de moi, j'appuyais sur ce qui, dans les paroles de l'empereur, me semblait utile à remarquer, je donnais aux choses une nuance qui se rapportât mieux à notre politique française ou à notre situation. Cependant je craignais que cette audience ne se passât sans qu'il y eût un mot dit sur le roi, ce qui eût été grave; il me semblait même que, pour échapper à cette obligation, l'empereur avait donné ce tour vif à la conversation et en avait fait une causerie familière; je guettais une occasion. Comme je tenais à la main mes lettres de créance, l'empereur les a prises en disant : — « Il faut que je vous débarrasse de cela, » — et il les a posées sur une table. Je lui ai dit alors que dans sa bonté il avait ôté à ma présentation tout ca-

ractère d'étiquette, de sorte que je n'avais pu lui adresser aucune parole officielle, ni lui porter l'expression des sentimens du roi. La phrase qui avait précédé se rapportait au désir de la paix, de sorte que le mot *sentimens* pouvait être pris dans son sens politique. Alors l'empereur s'est exécuté de bonne grâce; sans embarras, sans aigreur, mais aussi sans rien d'affectueux, il a parlé du roi, de ce que l'Europe lui doit pour la conservation de la paix, de la tâche difficile qu'il a entreprise, des succès qu'il y a obtenus, de son habileté, de sa sagesse. J'aidais à faire arriver toutes ces paroles et à prolonger cet article de la conversation. Il a parlé alors de l'attentat du 28 juillet (1) en fort bons termes, avec horreur, mais toujours avec un fond de froideur, ne rappelant ni le calme et le courage du roi, ni ce que la reine avait dû éprouver; rien enfin ne ressemblait à ce que j'ai entendu à Berlin. Puis il a ajouté : — « Ce crime a dessillé tous les yeux, et la situation en est devenue meilleure. » — J'ai parlé des lois de septembre et de leur parfaite conformité avec l'opinion générale. — « Il en faudra quelques autres, a dit l'empereur, et vous y viendrez. — Selon l'occasion et selon l'opinion, ai-je répondu; dans notre forme de gouvernement et dans notre situation, il faut attendre que l'opinion soit avertie et éclairée; alors le mérite consiste à profiter du moment. » — Tout en continuant sur ce sujet, il lui est arrivé de me dire, en reconnaissant notre bonne situation : — « Mais cela durera-t-il? » — J'ai répliqué froidement : — « Il n'y a pas une raison pour avoir sur cela une inquiétude quelconque. » — Rien de plus n'a été ajouté sur ce ton. »

Après la conversation impériale vinrent les conversations avec les ministres, le comte de Nesselrode, vice-chancelier et ministre des affaires étrangères, M. Ouvaroff, ministre de l'instruction publique, etc., puis les visites et les propos des principaux personnages de la cour. M. de Barante les trouva presque tous disposés, quelques-uns même empressés à exprimer leur désapprobation, leur regret du moins de l'attitude de l'empereur envers le roi Louis-Philippe, et ces témoignages se renouvelèrent plus fréquens et plus explicites à mesure que M. de Barante s'établissait et durait dans son ambassade : « Tout en en rendant compte à votre excellence et à ses prédécesseurs, m'écrivait-il le 28 mai 1841, je n'y ai pas attaché une grande importance; le caractère de l'empereur résiste à toute sorte d'influence; il écoute peu les idées des autres, et ne les conçoit guère, pour peu qu'elles s'éloignent des siennes. Aussi personne n'essaie de changer, même de modifier ses convic-

(1) L'attentat de Fieschi sur le roi et son cortège.

tions; c'est moins encore parce qu'on craint sa disgrâce qu'on ne lui dit point la vérité que par la certitude qu'on prendrait une peine inutile, d'autant que, par la tournure de son esprit, ses opinions sont absolues et ne comportent pas de nuances. Je parle surtout pour ce qui se rapporte à la politique extérieure et à la connaissance de l'Europe, car en ce qui touche la Russie et son gouvernement intérieur l'empereur a un mélange remarquable de volonté et de prudence, de despotisme et de ménagemens. »

« Quand j'ai vu, disait dès le 9 février 1836 M. de Barante, que cette disposition hostile de l'empereur envers la France revenait souvent dans nos diverses conversations, j'ai cru à propos d'en parler froidement, comme d'un fait que nous connaissions fort bien, dont nous ne nous exagérions pas les conséquences et dont le plus ou moins de durée n'était pas pour nous une grande affaire. Ce n'est pas ce que je dis expressément; mais le ton dont j'en parle signifie cela ou à peu près. »

En novembre 1840, j'avais quitté l'ambassade de Londres; le cabinet du 29 octobre venait de se former; j'avais la charge des affaires étrangères, M. de Barante m'écrivit (1): « Mon cher ami, me voici sous vos ordres, et je vais me trouver en correspondance officielle avec vous, après avoir vu cesser avec regret notre correspondance intime. Il me semble que nous devons nous trouver en parfaite conformité de vues sur la politique extérieure, comme aussi sur la situation intérieure. Vous prenez les affaires à un moment difficile. La situation actuelle pouvait-elle être évitée? C'est ce que vous savez et ce que j'ignore; si je suis assez bien au courant des cabinets du continent, je n'ai nulle connaissance de l'Angleterre, et encore moins de lord Palmerston. Vous n'aurez certes pas le temps de lire la série de lettres où j'ai essayé de faire connaître comment et pourquoi la Russie s'est mise avec tant d'empressement à la disposition de lord Palmerston pour signer tout ce que nous ne voudrions pas et ce que l'Angleterre voudrait. Rompre l'alliance entre la France et l'Angleterre a été, depuis dix ans, la pensée fixe de l'empereur Nicolas. Longtemps il a cru que cette rupture entraînerait nécessairement la guerre européenne, et dans son imagination il se donnait le rôle de l'empereur Alexandre et de chef magnanime de la croisade contre la France. Peu à peu il a vu que l'Autriche et la Prusse n'étaient nullement disposées à lui donner cette joie, de sorte qu'en poussant au traité du 15 juillet dernier, c'était presque sans idée ultérieure de guerre; il voulait satisfaire sa passion, placer la France en mauvaise posture et nous faire quelque affront.

(1) Le 11 novembre 1840.

Quant à l'Orient, il n'y a pas pensé un jour : outre qu'on songe ici beaucoup moins aux conquêtes que l'Europe ne le suppose, on se sent en étroite surveillance. Ainsi envoyer des troupes et des vaisseaux à Constantinople était chose plutôt crainte que désirée, et l'on s'applaudit beaucoup et sincèrement de n'avoir pas été obligé à cet embarras et à cette dépense. Lorsque tout a commencé à s'aigrir, lorsque nous avons fait de grands préparatifs, je crois que les pensées de guerre européenne sont plus ou moins revenues, et qu'on a envoyé à Vienne et à Berlin pour demander compte de la quiétude où restaient l'Autriche et la Prusse. Il a été répondu d'une manière très calmante. Depuis ce moment, l'empereur a prodigué le langage le plus pacifique et déploré les malheurs que pourrait amener la guerre. Évidemment il ne veut pas que, si tout s'arrange, on puisse lui imputer d'avoir été plus brouillon et plus belliqueux que les autres; mais cette disposition ne signifie point qu'on recule sur la route où l'on est entré. On ira sans objection jusqu'où voudra l'Angleterre; si elle veut un accommodement avec nous, il sera accepté volontiers, sauf un peu d'humeur, si notre honneur national obtient des ménagemens. On ne se fera pas promoteur de cet arrangement, comme feront peut-être l'Autriche et la Prusse; mais on ne se mettra pas en contradiction manifeste. Vous conclurez de là, mon cher ami, que je n'ai rien à tenter ici; je regarde et j'écoute, et voilà tout. En Russie, trois choses distinctes influent sur la direction politique : les opinions et les impressions momentanées de l'empereur, qui se manifestent en paroles indirectes, dites sans conséquence, et n'appartiennent pas à son rôle officiel. Il en résulte pourtant une sorte de direction générale; mais elle est modifiée, arrêtée, rectifiée par la conduite prudente et mesurée de M. de Nesselrode; pour lui, il est identique avec les cabinets de Vienne et de Berlin, sauf assez d'indifférence sur certains points qui ne le touchent guère, comme par exemple l'Espagne et la Belgique. Enfin il y a l'opinion russe, qui n'a aucun moyen de se prononcer, aucune influence directe; mais c'est pourtant le milieu où vit le gouvernement, l'air qu'il respire. Cette opinion ne se soucie en nulle façon des affaires d'Europe, aimerait que l'empereur ne s'en occupât point, a une bienveillance assez marquée pour la France, et n'est irritable à l'occident que pour la Pologne, à l'orient que pour les Dardanelles..... Vous aurez besoin de courage et de fermeté, et je suis sûr que vous n'en manquerez pas; si vous terminez d'une façon prompte et suffisamment honorable la question qui trouble la France et inquiète l'Europe, vous aurez, je pense, un grand et bel appui dans la véritable opinion publique. »

Cette lettre me confirmait pleinement dans les idées que je m'é-

tais formées à Londres sur les dispositions de l'empereur Nicolas envers nous, sur la part qu'elles avaient eue dans le traité du 15 juillet 1840, et sur la situation qu'elles nous faisaient envers la Russie après ce traité. J'attendis, pour répondre à M. de Barrante, que les débats de l'adresse dans les deux chambres fussent terminés, et que le nouveau cabinet eût droit de se considérer comme établi. Je lui écrivis alors (1), en lui envoyant la dépêche officielle que j'adressais à nos agens dans les diverses cours : « Je sors d'une grande lutte. La bataille est, je crois, bien gagnée; mais je ne me fais aucune illusion, cette bataille n'est que le commencement d'une longue et rude campagne. Depuis 1836, depuis la chute du cabinet du 11 octobre 1832, le parti gouvernemental est dissous parmi nous, et le gouvernement est flottant, abaissé, énérvé. Le grand péril où nous sommes arrivés par cette voie nous en fera-t-il sortir? Ressaisirons-nous le bien d'une majorité vraie et durable par l'évidence du mal que nous a fait son absence? Je l'espère, et j'y travaillerai sans relâche. C'est commencé. La chambre est coupée en deux. Le pouvoir est sorti de cette situation oscillatoire entre le centre et la gauche qui a tout gâté depuis quatre ans, même le bien; mais tout cela n'est encore qu'un commencement. Du reste, je ne veux pas vous envoyer mes doutes, mes inquiétudes. Je crois le bien possible, probable même, à travers des obstacles, des embarras, des ennuis, des échecs innombrables. Cela me suffit, et cela doit suffire à tous les hommes de sens; la condition humaine n'est pas plus douce que cela. Quant à nos affaires au dehors, j'ajouterai peu de chose à ma dépêche officielle; elle vous dit, je crois, clairement l'attitude et le langage que je vous demande, car il n'y a en ce moment rien de plus à faire qu'une attitude à prendre et un langage à tenir. L'isolement n'est pas une situation qu'on choisisse de propos délibéré, ni dans laquelle on s'établisse pour toujours; mais, quand on y est, il faut y vivre avec tranquillité jusqu'à ce qu'on en puisse sortir avec profit. L'isolement a pour nous aujourd'hui un grand mérite, la liberté. La nôtre est désormais entière. Nous ne devons rien à personne. Nous sommes en dehors de toutes les rivalités comme de tous les engagements. Nous verrons venir. Nous n'avons nul dessein de rester étrangers aux affaires générales de l'Europe. Nous croyons qu'il nous est bon d'en être, et qu'il est bon pour tous que nous en soyons. Nous sommes très sûrs que nous y rentrerons. La France est trop grande pour qu'on ne sente pas bientôt le vide de son absence. Nous attendrons qu'on le sente en effet et qu'on nous le dise.

(1) Le 13 décembre 1840.

J'ai un dégoût immense de la fanfaronnade; mais la tranquillité de l'attente et la liberté du choix nous conviennent bien. »

Je n'ai garde de revenir ici sur les négociations qu'amena cette situation, je les ai retracées ailleurs avec détail et précision (1). On sait qu'elles eurent pour résultat la convention du 13 juillet 1841, qui mit fin à l'isolement de la France, et lui fit reprendre sa place dans les délibérations communes des grandes puissances sur leurs relations avec la Porte et les affaires d'Orient, devenues ainsi l'objet du concert européen. Ce n'était point l'abolition du traité du 15 juillet 1840, puisqu'il avait, quant à la question d'Égypte, reçu son exécution et atteint son but; mais c'était la fin de la situation exceptionnelle et périlleuse que ce traité avait faite à la France et à l'Europe. En apprenant cette conclusion, M. de Barante m'écrivit (2) : « Le paquebot de Lübeck a apporté hier la convention signée à Londres le 13 de ce mois par les plénipotentiaires des cinq grandes puissances. M. de Nesselrode m'en a envoyé tout aussitôt un exemplaire, ainsi que le protocole du 10 juillet; son billet d'envoi exprimait la satisfaction que lui donnait cette bonne nouvelle, et il me rappelait que la veille il m'avait annoncé qu'elle ne pouvait tarder à arriver. J'avais eu grand soin de ne montrer aucun empressement, aucun désir vif de notre rentrée dans les délibérations des quatre grandes puissances, de sorte que M. de Nesselrode, en ayant pour moi cette attention, ne pouvait avoir la pensée de me faire un grand plaisir et de mettre fin à une attente impatiente; son billet était un signe de son contentement plutôt que du mien. L'effet a été le même dans le corps diplomatique; les ministres d'Angleterre et de Prusse et le chargé d'affaires d'Autriche se sont empressés de me témoigner combien ils se réjouissaient de cet heureux accord entre ces puissances et la France. Je n'ai aucun motif de supposer que l'empereur en ait reçu une impression contraire : il est fort dans son caractère d'attendre avec une sorte d'impatience un événement regardé comme nécessaire et dont il a pris son parti. Il lui reste toujours la satisfaction d'avoir essentiellement contribué à ce que l'affaire d'Égypte reçût une solution opposée aux désirs du gouvernement du roi. A dire vrai, ses vues ne se sont guère portées au-delà; il n'a point songé à tirer un bénéfice de conquête, ni même d'influence des embarras et des périls où se trouve l'empire ottoman; il n'a point désiré la guerre, il avait même fini par la craindre, ou du moins par voir que les puissances allemandes l'évitieraient presque à tout prix. Il a pu es-

(1) Dans mes *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, t. VI, p. 37-129.

(2) Le 23 juillet 1841.

pérer que l'isolement de la France serait prolongé et que nous obtiendrions moins de ménagemens et d'égards; mais depuis plus de deux mois il a cessé de compter sur ce plaisir. Le voilà tout accoutumé à la situation nouvelle, elle avait déjà commencé pour lui avant la signature de la convention. »

M. de Barante avait trop de confiance dans le bon sens résigné de l'empereur Nicolas. Devant une nécessité évidente, un despote se résigne à son impuissance, mais non à son déplaisir, et dès qu'une occasion se présente de le manifester sans se compromettre trop gravement, il s'empresse de la saisir. L'empereur Nicolas fit plus que de saisir une occasion semblable, il la fit naître : trois mois après la signature de la convention du 13 juillet 1841, le 30 octobre 1841, le comte de Pahlen, son ambassadeur à Paris, vint me voir, et me lut une dépêche en date du 12 qu'il venait de recevoir du comte de Nesselrode; elle portait que l'empereur Nicolas regrettait de n'avoir pu faire venir son ambassadeur de Carlsbad à Varsovie, et désirait s'entretenir avec lui, qu'aucune affaire importante n'exigeant en ce moment sa présence à Paris, l'empereur lui ordonnait de se rendre à Saint-Pétersbourg, sans fixer d'ailleurs avec précision le moment de son départ. Le comte de Pahlen ne me donna et je ne lui demandai aucune explication, et il partit le 11 novembre suivant.

Nous ne pouvions nous méprendre et nous ne nous méprimes pas un moment sur le vrai motif de cet ordre impérial et du départ inattendu de l'ambassadeur. C'était l'usage que chaque année, le 1^{er} janvier et aussi le 1^{er} mai, jour de la fête du roi Louis-Philippe, le corps diplomatique vint, comme les diverses autorités nationales, offrir au roi ses hommages, et celui des ambassadeurs étrangers qui se trouvait à cette époque le doyen de ce corps portait la parole en son nom. Plusieurs fois cette mission était échue à l'ambassadeur de Russie, qui s'en était acquitté sans embarras, comme eût fait tout autre de ses collègues; le 1^{er} mai 1834, entre autres, et aussi le 1^{er} janvier 1835, le comte Pozzo di Borgo, alors doyen des ambassadeurs à Paris, avait été auprès du roi, avec une parfaite convenance, l'interprète de leurs sentimens. Dans l'automne de 1841, le comte d'Appony, alors doyen du corps diplomatique, se trouvait absent de Paris, et son absence devait se prolonger au-delà du 1^{er} janvier 1842. Le comte de Pahlen, après lui le plus ancien des ambassadeurs, était appelé à le remplacer dans la cérémonie de ce jour. L'empereur Nicolas, encore plein du déplaisir que lui avait causé, dans la convention récente du 13 juillet 1841, l'échec de son mauvais vouloir envers le gouvernement français, ne voulut pas que, si près de cet échec, son ambassadeur vint rendre à la sa-

gesse et à la situation du roi Louis-Philippe un hommage public, et il se donna la mesquine satisfaction de témoigner indirectement, par cet appel momentané du comte de Pahlen à Saint-Pétersbourg, l'humeur que jusque-là il n'avait eu garde de montrer.

Cet incident et ses conséquences sont trop connus pour que je m'y arrête ici plus longtemps; je les ai déjà racontés avec détail et en publiant les documens diplomatiques, d'abord dans cette *Revue* même, ensuite dans mes *Mémoires* (1). Au moment où l'ambassadeur de Russie partit ainsi de Paris, M. de Barante s'y trouvait en congé pour trois mois; je donnai sur-le-champ au premier secrétaire de l'ambassade de France à Saint-Pétersbourg, M. Casimir Perier, qui le remplaçait momentanément, l'ordre de se tenir renfermé dans l'hôtel de l'ambassade le jour de la Saint-Nicolas (2) et de répondre à l'invitation qu'il recevrait sans doute, suivant l'usage, du comte de Nesselrode, en alléguant une indisposition. C'était rendre simplement, mais clairement, à l'empereur Nicolas le procédé qu'il venait d'avoir envers le roi Louis-Philippe. M. Casimir Perier exécuta mes instructions avec autant de dignité que de mesure. Le violent déplaisir qu'en ressentit l'empereur Nicolas et dont il imposa le joug à toute sa cour en lui interdisant, pendant plusieurs mois, toute relation sociale avec M. Casimir Perier et l'ambassade de France, ne dépassa point les strictes convenances diplomatiques; mais, à partir de ce jour, tout en gardant l'un et l'autre le titre d'ambassadeurs, M. de Barante ne retourna plus en Russie, le comte de Pahlen ne revint plus à Paris, et de 1842 à 1848, malgré quelques indices du désir qu'on éprouvait à Saint-Pétersbourg de mettre fin à cette froideur officielle des deux cours, le cabinet français maintint l'attitude qu'il avait prise, et il n'y eut plus entre la France et la Russie que des chargés d'affaires.

Pendant ces six années de vacances involontaires, M. de Barante ne demeura point inactif : à l'époque des sessions, il prenait aux travaux de la chambre des pairs une part assidue; il y était fort considéré et toujours prêt à donner à notre gouvernement un utile appui. Il passait presque tout le reste de l'année dans sa terre de Barante, s'occupant tour à tour des affaires locales de son pays natal, des établissemens d'instruction, de bien public et de charité chrétienne qu'il y fondait ou qu'il y soutenait, et entretenant avec moi une correspondance intime pleine de ses idées et de ses impressions agréables ou tristes, confiantes ou craintives, sur la situation de la France, de son gouvernement, du cabinet, sur ma

(1) *Revue des Deux Mondes* du 1^{er} janvier 1861, — *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, t. VI, p. 335-342; 469-524.

(2) Le 18 décembre selon le calendrier russe, le 6 selon le nôtre.

propre situation et sur les bonnes ou mauvaises chances de la politique à laquelle nous étions l'un et l'autre voués et dévoués. A l'approche de la session de 1843, quand l'ébranlement de 1840 eut bien réellement cessé, il m'écrivait (1) : « Le calme dont nous jouissons continue et semble prendre un caractère naturel et plus que transitoire. Je ne me souviens guère d'avoir vu un moment où il y eût tant de repos dans les esprits, et je dirais presque de sécurité pour le lendemain. Vous n'en aurez pas moins à livrer bataille dans trois mois; mais chaque jour passé tranquillement vous donne des chances meilleures. Une opposition qui ne sait pas quels seront ses points d'attaque voit nécessairement diminuer ses forces. Si vous franchissez cette session, vous aurez une grande et belle position. » Trois semaines plus tard, il était plus frappé des périls permanens de la situation : « Il y a, me disait-il (2), dans le gouvernement de ce pays une difficulté radicale, il a besoin de repos, il aime le *statu quo*, il tient à ses routines; le soin des intérêts n'a rien de hasardeux ni de remuant. D'autre part, les esprits veulent être occupés et amusés, les imaginations ne veulent pas être ennuyées; il leur souvient des révolutions et de l'empire. De ces deux dispositions, la première est plus réelle que la seconde; M. Thiers lui-même ne s'y trompe pas, du moins sa raison sait cela à merveille; je crois vous avoir dit qu'une fois il m'écrivait : « Je sais ce qu'il faut à la France, un ministère du cardinal de Fleury. » Vous devez donc vous réduire au plaisir patient et souvent sans gloire de mettre chaque jour un grain de sable dans le bassin de la balance que vous aurez jugé le meilleur; ainsi vous ne ferez point de traité d'union douanière avec la Belgique, vous ne trancherez rien en Orient; votre habileté ministérielle consistera à démontrer aux chambres et à l'opinion publique que c'est non point votre faute, mais la leur, et que personne ne pourrait plus que vous les pousser aux grandes choses. » Un an plus tard encore, après la visite de la reine Victoria au château d'Eu et le rétablissement décidé de nos bonnes relations avec l'Angleterre, son impression redevenait plus confiante : « Vous devez être content, m'écrivait-il (3), car il me paraît que le pays l'est aussi. Sans doute son bien-être ne lui donne ni conviction, ni affection, ni reconnaissance; il est même en garde contre de tels sentimens, mais il est sciemment calme et s'applaudit de son repos. Comme vous dites, il n'y a là point de garanties d'une session facile; la chambre représente assez bien l'état des opinions, et pourtant elle renferme d'autres ingrédients,

(1) Le 9 octobre 1842.

(2) Le 27 octobre 1842.

(3) Le 7 novembre 1843.

des intérêts exigeans, des amours-propres blessés, des rancunes, des ambitions. Tout cela peut se combiner par coteries ou intrigues d'une manière embarrassante. Vous avez bon courage, c'est une chance pour la victoire. Comme d'autres, vous aimez le succès et le pouvoir; mais ce que vous avez de plus qu'eux, c'est que vous ne craignez pas la peine : vous l'acceptez comme nécessaire, et même elle ne vous déplaît pas. » Il était ainsi pour moi un spectateur à distance, clairvoyant, judicieux, de sang-froid, et sa correspondance m'apportait tour à tour de sages inquiétudes ou d'affectueux encouragemens.

On se tromperait si, dans les travaux et les épreuves de la politique active, on se promettait beaucoup de vrais amis; il ne faut pas même être trop difficile ni trop exigeant avec ceux sur qui l'on a raison de compter : ils ont leur situation propre, leurs intérêts, leurs perspectives, leurs goûts, leurs fantaisies. L'union intime et permanente des âmes et des destinées est une de ces joies et de ces forces supérieures qui n'appartiennent pas à la vie publique; mais elle n'est point dépourvue de liens puissans, ni d'attachemens sincères, et celui-là serait injuste autant que malhabile qui ne saurait pas en sentir le prix et en recueillir les fruits.

Moins orageusement, mais aussi complètement pour lui que pour moi, la révolution de février 1848 vint mettre un terme à la vie publique de M. de Barante comme à la mienne; il ne pensa pas que le régime nouveau pût avoir pour lui aucune situation qui lui convînt : il se retira à Barante avec sa famille, mais sans renoncer à l'activité de sa pensée et au service moral de son pays; il reprit son rôle d'historien et de spectateur politique. C'est de cette époque que datent quelques-uns de ses plus importans travaux dans l'une et l'autre de ces deux carrières : dans la première, ses *Histoires de la convention nationale et du directoire exécutif*, sa *Vie politique de M. Royer-Collard* et les nombreux *Essais biographiques* qu'en 1858 et 1859 il a recueillis lui-même dans quatre volumes publiés sous ces deux titres : *Études historiques et biographiques*, *Études littéraires et historiques*. C'est à la politique proprement dite, tantôt à la politique de principes, tantôt à la politique de circonstance, qu'appartiennent ses *Observations sur les déclarations des droits de l'homme et du citoyen*, ses *Réflexions sur les œuvres politiques de Jean-Jacques Rousseau* et ses *Questions constitutionnelles*, essais publiés d'abord en 1849 et insérés plus tard dans les deux recueils que je viens de rappeler.

A ne considérer que les sujets et les titres, les travaux historiques de M. de Barante ont, dans le cercle où ils sont renfermés, l'histoire de France, un premier et frappant caractère, l'étendue et la

variété : il a parcouru et retracé les âges les plus divers de notre vie nationale, le moyen âge près de son terme, le xvii^e siècle dans son éclat et son déclin, le xviii^e dans son travail de décomposition et d'ambition de la société française, la révolution, l'empire, la restauration, la monarchie de 1830, dans leurs élans et leurs essais. Sous la figure des ducs de Bourgogne, de Louis XIV, de la régence, de Voltaire, de Louis XVI, de Mirabeau et de Robespierre, de Napoléon, de Louis XVIII, de Louis-Philippe, il a suivi la France à travers toutes ses épreuves et toutes ses transformations jusqu'à l'avènement du nouvel état social qu'elle travaille encore à fonder. Et à côté de tant d'étendue et de variété, un second caractère, plus rare encore, apparaît : l'intelligence la plus libre et la plus parfaite équité règnent constamment dans ces récits et ces tableaux de temps si divers; l'auteur contemple et comprend en spectateur à la fois indépendant et sympathique les idées, les mœurs, les faits les plus éloignés de notre état actuel; la vérité a sur lui tant de puissance et pour lui tant de charme qu'il se complait à la présenter sous ses plus natifs et plus authentiques traits. Ne croyez pas pourtant qu'il s'arrête là, et qu'il se contente de cette exactitude d'érudition et de cette fidélité d'imagination : au fond, et même quand il paraît ne se soucier que de peindre, il veut et il fait autre chose encore; il a sur les sociétés humaines, sur leurs institutions, leurs gouvernements, sur les devoirs et les droits de tous ceux qu'elles rapprochent, grands ou petits, princes ou peuples, des idées générales qu'il fait entrevoir, ou qu'il laisse percer dans ses modestes et exacts récits. Ce n'est, à vrai dire, ni un philosophe ni un politique, il ne travaille ni à établir un système ni à soutenir un parti; mais c'est un moraliste en même temps qu'un narrateur. Dans sa libre et flexible allure, il garde constamment un flambeau qui l'éclaire, un fil qui le guide, un but vers lequel il marche, et s'il reproduit les faits et les hommes comme dans un miroir, leurs images comparaissent devant un juge éclairé et intègre qui, par sa seule attitude ou par quelques simples paroles, les qualifie selon le bon sens et le bon droit.

Quel jugement que cet hémistiche de Luain pris par M. de Barante pour épigraphe de son *Histoire de la convention nationale!*

Jusque datum sceleri;

Le droit remis aux mains du crime.

Les plus éloquens anathèmes ne valent pas cette simple expression du régime de la terreur, et les plus fanatiques apothéoses ne sauraient l'effacer.

Les écrits politiques de M. de Barante, de principe ou de circonstance, son travail *sur les communes et l'aristocratie*, ses *Réflexions sur les œuvres politiques de Jean-Jacques Rousseau*, ou, comme il les intitule aussi, son *Histoire de l'égalité en France*, ses *Questions constitutionnelles* ou *Essais sur la souveraineté, le suffrage universel, les emplois publics, la propriété, le travail*, etc., offrent le même caractère d'étendue et de liberté d'esprit, d'équité impartiale et de fermeté morale. Il a des idées arrêtées et point d'idée fixe ni exclusive; il veut le respect des droits de tous, mais aussi le respect de tous les droits; il ne sacrifie jamais un principe à un autre principe, un intérêt à un autre intérêt; il connaît la variété et la complication des élémens de toute société humaine; il tient compte de tous et ne perd jamais de vue le rôle et la part qui reviennent à chacun. Il accepte ainsi le problème social dans toute son étendue sans renoncer à le résoudre; il est étranger à tout scepticisme indifférent et chancelant comme à tout dogmatisme étroit et tyrannique; il n'admet pas que la raison savante et le bon sens pratique soient en contradiction, ni que l'ordre et la liberté ne puissent et ne doivent se concilier, sous des formes et à des degrés divers, selon les lieux et le temps. Il persiste à poursuivre avec foi le grand but de la nature et de la société humaine, sans méconnaître la diversité et la rudesse des routes, et en acceptant avec résignation la lenteur des progrès.

Ce sont là les caractères et les mérites qui font de M. de Barante l'un des plus fidèles représentans de ce grand et modeste parti que j'ai appelé le parti du sens moral et du bon sens, de ce parti si souvent méconnu, battu, attristé, découragé, et pourtant vaincu, invincible et persévérant dans ses vœux et ses efforts, malgré ses douleurs et ses revers. L'humanité a des instincts profonds plus puissans que ses plus amères épreuves, et auxquels elle obéit sans savoir combien elle aura de peine à prendre et de temps à attendre pour en obtenir la satisfaction. Telle est la condition du parti dont je parle : il est destiné à souffrir beaucoup et à ne jamais périr; il a au fond, dans son droit et sa force, plus de foi qu'il ne s'en rend compte; il espère encore quand il se croit désespéré; il travaille toujours, même quand il semble renoncer, — et si dans l'une de ses mauvaises saisons il rencontre un homme qui lui soit sérieusement analogue et qui lui ait donné, avec quelque éclat, sa pensée et sa vie, aussitôt la sympathie publique s'éveille et va chercher cet homme jusque dans son tombeau pour le distinguer entre tous et l'honorer hautement. C'est là la cause obscure, instinctive plutôt que réfléchie, mais réelle et décisive, du sentiment qui s'est manifesté, à la mort de M. de Barante, dans la population

qui avait assisté à sa vie, et même dans le public qui, de plus loin, connaissait son nom et ses œuvres. Il est mort populaire, comme un sincère et constant défenseur des idées, des sentimens, des intérêts et des espérances qui, en France et je pourrais dire en Europe, vivent dans l'âme des hommes de bien et de sens, en dehors des luttes du présent et au-dessus des nuages de l'avenir.

M. de Barante a-t-il pressenti la popularité de son cercueil? L'a-t-il attribuée à ce bon instinct public qui en est, à mes yeux, la principale cause? J'en doute. En même temps que jusqu'à ses derniers jours il a gardé toutes ses convictions morales et libérales, il ne laissait pas d'avoir, sur l'état actuel des esprits et des faits parmi nous, un sentiment de tristesse et d'inquiétude. Il lui arrivait alors ce qui arrive aux âmes d'élite quand le monde ne leur donne pas tout ce qu'elles ont souhaité pour lui et espéré de lui : elles détournent leurs regards du monde, et demandent à Dieu de les raffermir dans la confiance qu'elles ont besoin de porter à la nature et à la destinée humaines. Il y a précisément un an, je venais d'envoyer à M. de Barante mes *Méditations sur l'état actuel de la religion chrétienne en France*; il me répondit d'une main déjà tremblante (1) : « Je vous remercie, mon cher ami, du livre que vous avez eu la bonté de m'envoyer; il est digne de vous et fera beaucoup de bien. Le XVIII^e siècle était surtout soulevé contre l'autorité de la religion; maintenant il s'agit de l'existence de Dieu, on en vient de l'effet à la cause. Je suis assuré de votre succès. » Les pensées et les sentimens religieux, et, pour appeler les choses par leur nom, les croyances et les espérances chrétiennes étaient devenues la préoccupation constante et dominante de M. de Barante; déjà il ne regardait plus la terre et les affaires humaines que de loin, toujours avec le même intérêt affectueux, mais avec la sérénité qu'il puisait dans une atmosphère plus haute et plus pure. C'est dans cette belle disposition d'âme qu'il a quitté son foyer domestique, sa femme, ses enfans, tout ce qu'il a aimé ici-bas, et cette patrie qu'il a bien servie et honorée, et qui lui doit à son tour d'honorer dans sa mémoire l'un de ses plus distingués et plus dignes enfans.

GUIZOT.

Val-Richer, juin 1867.

(1) Le 10 juin 1866.

PROSPER RANDOCE

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Didier de Peyrols sortit vers dix heures du théâtre royal de Berlin. La nuit était froide, mais claire; il se promena longtemps sous les Tilleuls. Ce soir-là, on avait donné *Hamlet*. La représentation avait bien marché. Hamlet s'était distingué, Ophélie avait eu bonne grâce dans sa folie, le grand carnage final s'était accompli sans malencontre. Entre tous les chefs-d'œuvre de l'art dramatique, *Hamlet* était celui que préférait Didier : non qu'il trouvât dans cette pièce plus d'art ou plus de génie que dans le *Cid* ou dans *Britannicus*; mais elle parlait puissamment à son cœur et à sa pensée. Il ne se lassait pas de la relire, puisant à cette source intarissable des émotions toujours nouvelles. Depuis des années, il rêvait de voir représenter le chef-d'œuvre qu'il savait par cœur. Son rêve s'était enfin réalisé, et l'espérance longtemps caressée avait tenu toutes ses promesses.

Didier était aussi capable qu'un autre d'admirer de beaux vers; il avait l'esprit cultivé, le goût exercé, l'oreille juste et délicate. Cependant ce qu'il cherchait dans la poésie, c'était moins l'art lui-même que la peinture inspirée de la vie et des hommes; elle était pour lui moins une fête de l'esprit qu'une sagesse supérieure, une sorte de révélation. En lisant les poètes, il aspirait à se mieux connaître, il se cherchait dans leurs fictions, et si *Hamlet* était l'objet de ses préférences, c'est qu'il y avait en lui, le dirai-je? un peu de cette étoffe dont sont faits les Hamlet.

Sans doute Didier n'était point né dans les brumes du nord et n'était pas le fils d'un roi de Danemark; nulle tragédie dans son histoire, il aurait pu arpenter à minuit la terrasse d'Elseneur sans y rencontrer une ombre menaçante lui recommandant le soin de sa vengeance. Il était venu au monde sous un beau ciel, sur les confins du Dauphiné et de la Provence, loin des sapins, à l'ombre des oliviers. Son père était un honnête gentilhomme campagnard doublé d'un capitaliste, lequel avait passé sa vie à faire de bonnes affaires et des heureux. Aussi Didier n'avait-il pas à craindre que les volontés paternelles le vouassent jamais à de sombres aventures. Rien de sinistre dans son passé, rien d'inquiétant dans son avenir. Point d'Ophélie non plus sur son chemin; il avait connu le plaisir, mais son cœur était demeuré libre. Impossible de trouver dans sa vie la matière d'un drame, voire le sujet d'une nouvelle. Le malheur semblait lui dire : « Si tu as envie de me connaître, viens me chercher. » Peut-être dans le fond de son cœur Didier était-il curieux de cette nouvelle connaissance; mais il était paresseux et restait chez lui.

Paresseux comme Hamlet! Je crois qu'il eût volontiers adopté cette devise, et, si ambitieuse qu'elle puisse paraître, il n'eût pas été empêché de la justifier. Le jeune prince danois est resté le type immortel de ces hommes que la générosité de leur caractère et la supériorité de leur esprit rendent impropres à l'action. Pour jouer un rôle sur la scène du monde, il ne faut pas craindre de se commettre avec la fortune, et quiconque se plaît à réfléchir ne tarde pas à découvrir qu'elle est peu délicate dans le choix de ses amitiés, qu'elle a souvent des complaisances indignes, que les petits moyens et les petites passions trouvent facilement grâce devant elle, et que si le succès se fait toujours applaudir, ceux qui l'exaltent et l'encensent ne laissent pas de lui marchander leur estime. A l'université de Wittemberg, Hamlet avait appris à mépriser l'opinion et ses hochets; il estimait que les choses n'ont d'autre prix que celui que la vanité leur donne, qu'aucun but n'est digne d'aucun effort, que juger la vie vaut mieux que vivre. Son ironique indifférence le mettait à l'abri de toute ambition, il ne tenait à rien qu'à ses pensées. « Bon Dieu! s'écriait-il, je pourrais être enfermé dans la coque d'une noix et m'y trouver roi d'un espace infini, si je n'avais point de mauvais rêves. »

Didier n'avait pas étudié à l'université de Wittemberg; mais il était né avec le don funeste de la réflexion. De bonne heure il avait observé le train du monde, et, comme son royal modèle, il avait dit plus d'une fois : « L'homme ne me plaît pas, ni la femme non plus. » Il avait vu tant de médiocrités fleurir et s'épanouir au soleil

de la renommée, tant de sottises avoir les vents prospères, tant de marchands d'orviétan surprendre la bonne foi des badauds, tant de malhonnêtes gens éclabousser de l'insolence de leurs triomphes la vertu silencieuse et confuse, qu'à l'âge des illusions il avait renoncé à vivre; c'était bien assez, selon lui, de regarder vivre les autres. Il ne prétendait à rien et n'avait jamais rien entrepris, rien voulu; il se tenait renfermé dans sa coque au risque d'y faire de mauvais rêves.

A ce mépris du succès qui paralysait sa volonté, ajoutez une timidité incurable dont il n'aimait pas à faire l'aveu. Nos défauts naissent de nos qualités. Didier avait le cœur naturellement bienveillant et sympathique; il entraît avec une extrême facilité dans les sentimens des autres. Voyant les hommes très occupés d'eux-mêmes, il lui répugnait de les occuper de lui. Il n'avait ni la force ni le désir de s'imposer, et s'expliquer, parlementer, lui était un supplice. Il en avait fait plus d'une fois l'essai; mais il s'était bien vite rebuté. Un froncement de sourcils, un regard qui trahissait l'inquiétude, la moindre marque d'impatience ou de distraction, avaient suffi pour glacer sa verve. « A quoi bon, s'était-il dit, importuner de mes sottes requêtes des gens qui se soucient tant d'eux-mêmes quand je me soucie si peu de moi? » Quiconque n'a reçu du ciel ni le goût de plaider, ni l'audace des coups d'état, fera bien d'abjurer toute ambition, et c'est à peu près ce qu'avait fait Didier. Je ne sais si Hamlet était timide; c'est une faiblesse dont on se garde volontiers le secret et que l'amour-propre s'entend à déguiser. Quoi qu'il en soit, Didier avait décidé qu'en dépit de la distance qui sépare les héros de tragédie du commun des martyrs Hamlet lui ressemblait de tout point. Tout à l'heure au théâtre, il s'était reconnu non sans un tressaillement de joie; sa paresse lui était apparue sur les planches, ennoblie, glorifiée, parée d'un lambeau de pourpre, et cette vision avait charmé son orgueil.

Perdu dans ses réflexions, il allait et venait entre la statue du grand Frédéric et la porte de Brandebourg, sans s'apercevoir que le froid était piquant. Il se mettait à la place de son héros. Chargé comme lui de venger l'assassinat d'un père, il eût éprouvé toutes ses incertitudes, toutes ses perplexités; comme lui, il eût laissé le soleil se coucher cinquante fois sur sa colère; comme lui, il eût senti sa résolution lui échapper, l'horreur du crime commis se tourner en une morne et inerte mélancolie; comme lui, il se fût indigné de ne pas s'indigner assez, et après avoir tiré l'épée du fourreau il eût vu sa main prête à frapper retomber à son côté, comme glacée par une invisible torpille. — Quel heureux homme que ce Laërte! pensait-il en réfléchissant au contraste que Shakspeare a

voulu établir entre le fils de Polonius et l'amant d'Ophélie. Rien ne l'arrête, il ne doute de rien. A quoi bon réfléchir ou rêver? Il veut et il agit. A peine a-t-il appris que son père est mort, il part, ivre de vengeance; il arrive, se présente au peuple, l'ameute, pénètre au palais l'épée au poing. Polonius sera vengé ou Laërte régnera... Et pourtant, pensait-il encore, quel Hamlet consentirait à devenir un Laërte? Et il concluait qu'il y a deux espèces d'hommes, ceux qui pensent et ceux qui veulent, que la médiocrité des sentiments est favorable à l'énergie du caractère, que les âmes supérieures ne sont pas ici-bas dans leur élément, que les petits hommes sont bien plus sûrs de leur fait et que la vie a été inventée pour eux.

Ces réflexions, comme on le voit, n'étaient pas trop mortifiantes pour son amour-propre, et il s'y complaisait quand une horloge qui sonna minuit le tira de sa rêverie. Il prit congé de ses fantômes et regagna son gîte. Sa porte se trouvant close, il appela le guet pour qu'il vînt lui ouvrir, et en entrant chez lui il aperçut sur sa table un pli dont la physionomie lui parut sinistre. Son pressentiment ne le trompait pas : le notaire de Nyons, vieil ami de sa famille, lui mandait par le télégraphe que M. de Peyrols était tombé gravement malade, que son état empirait à vue d'œil, qu'il eût à partir sans délai. Que savait-on? peut-être arriverait-il trop tard.

II.

Didier arriva trop tard; il n'eut que la triste satisfaction de pouvoir rendre au défunt les derniers devoirs.

M. de Peyrols avait toujours tenu une grande place dans la vie de son fils. Notre Hamlet au petit pied, dont la mère, femme nulle, cœur indolent, imagination froide, était morte fort jeune, avait été élevé par son père. Ce n'est pas à dire que M. de Peyrols se fût consacré tout entier à son éducation, ni même qu'il s'en fût occupé avec beaucoup de sérieux et de suite. Il était trop affairé pour cela. Actif, remuant, très entendu en beaucoup de choses, la tête toujours grouillante de projets, il s'était intéressé dans plusieurs entreprises industrielles qu'il avait fait prospérer par ses conseils et l'assistance de sa forte volonté. Sans cesse en mouvement, tantôt à Paris, tantôt à Marseille, se plaisant à se trémousser et à trémousser les autres, il cheminait dans la vie avec des bottes de sept lieues; mais de temps en temps, pour reprendre haleine, cet homme aux grandes enjambées faisait une halte à Nyons, dans son castel, et son fils devenait subitement l'objet de ses plus vives préoccupations. C'était une affaire qui pour quelques jours lui faisait oublier les autres. Alors il s'avisait que ce jeune homme lui ressemblait

bien peu, qu'il était nonchalant au travail comme au plaisir, qu'il ne prenait feu pour rien, qu'il avait l'humeur indolente comme sa mère et de grands yeux gris qui regardaient volontiers voler les mouches. Cette découverte l'affligeait; il prenait l'alarme; toute chose cessante, il faisait venir Didier dans son cabinet, employait de longues heures à le harceler de questions et de reproches, battant briquet sans se lasser et se plaignant que l'amadou était humide, après quoi il tenait de doctes conférences avec le précepteur qu'il lui avait donné et dont il n'avait guère lieu de se louer, développait les plus belles théories d'éducation, discourait, dissertait à perte de vue, débitait force aphorismes tels que ceux-ci : — « Il n'y a que les sots qui s'ennuient; on n'a jamais rien inventé de plus intéressant que ce monde; tout y est matière à expériences.

« — La vie est une bataille à gagner; il importe d'ouvrir le feu de bonne heure.

« — Il faut faire avec passion tout ce qu'on fait, même une partie de bouchon. Que monsieur mon fils apprenne à se donner la fièvre.

« — Vouloir est le plaisir des dieux. L'homme qui rêve se rapproche des végétaux. Je crains que Didier ne passe son temps à se chercher sans se trouver. A douze ans, je savais déjà qui j'étais.

« — Si vous lisez Tite-Live avec lui, tâchez qu'il prenne résolûment parti pour Annibal ou pour les Romains. Je veux qu'il déraisonne là-dessus. J'ai la sainte horreur des neutres.

« — Nous devons apprendre à avaler les couleuvres de bonne grâce : on ne devient homme qu'à ce prix, et cela vaut toujours mieux que de mâcher à vide. Si j'étais condamné à ne rien faire, je supplierais Dieu de m'envoyer quelques bons chagrins qui me donnassent de l'occupation.

« — Didier est bon, loyal, généreux, il a le cœur bien placé. Tout cela n'est rien. L'homme inoffensif est le dernier des hommes. Je serais désolé que mon fils fût indigne d'avoir des ennemis. »

Toutes ces grandes maximes, répétées par le précepteur à son élève, produisaient un médiocre effet. En vain, par déférence filiale, Didier cherchait-il à s'en pénétrer, sa nature résistait; il ne réussissait pas à se donner la fièvre, il réussissait encore moins à se faire des ennemis, et s'il estimait qu'Annibal avait quelque peu raison, il tenait aussi que les Romains n'avaient pas tout à fait tort. Aussi bien, après l'avoir endoctriné pendant trois ou quatre jours, M. de Peyrols recevait quelque lettre d'affaires qui faisait diversion à ses bourrasques de paternité; un beau matin, il chaussait ses grandes bottes, se mettait en chemin, et Didier restait en tête-à-tête avec son précepteur, lequel ne lui répétait plus que par manière d'acquit et d'une voix traînante et nasillarde : « Vouloir est

le plaisir des dieux; apprenez à vous donner la fièvre. » — « On est ce qu'on est; vous ne me referez pas, » lui répondait le jeune homme, enhardi par l'absence de son père. Quelle que fût sa bonne volonté, le grisollement d'une alouette lui semblait avoir plus de sens que toutes les sagesse paternelles.

Quand Didier fut à l'âge où l'on se choisit une carrière, M. de Peyrols, qui, bien que gentilhomme et riche, n'entendait point avoir mis au monde un oisif, consacra quinze grands jours au moins à lui tâter le pouls, à l'ausculter, afin de s'assurer quels étaient ses goûts, s'il n'avait point quelque vocation secrète. Il lui fit passer en revue tous les états, les lui montrant par leurs beaux côtés et s'efforçant de surprendre en lui une préférence. Quoi qu'il lui proposât, Didier ne répondait ni oui ni non; point de goûts prononcés, point d'antipathies décidées. « Moitié figue, moitié raisin! » s'écriait son père en hochant la tête. A vrai dire, Didier était né avec les dispositions les plus heureuses, avec une grande ouverture d'esprit; il apprenait tout comme en se jouant, et dans une certaine mesure il s'intéressait à tout; il avait une égale aptitude pour la botanique et la jurisprudence, pour les arts et la chimie; il était quelque peu musicien, dessinait avec goût, s'entendait à lever un plan, s'aidait d'une alidade comme un arpenteur juré, se démêlait sans trop d'effort d'un problème épineux de mathématiques, lisait couramment Leibnitz et Poisson; mais ce qui lui plaisait en toute chose, c'étaient les idées générales, la pure théorie, ce qui s'adresse à l'imagination ou à la pensée, et il avait découvert que dans chaque art, dans chaque science, il y a une partie de métier qui le rebutait. Il est certain que, pour être un savant ou un artiste, il ne suffit pas d'avoir le sens du beau ou du vrai, le génie de l'invention; il faut avoir étudié patiemment les procédés, s'être fait une méthode, il faut en un mot savoir son métier. Il y avait dans Raphaël un sublime manœuvre, et l'homme le plus passionné ou le mieux inspiré ne saurait persuader une foule ou un jury, s'il n'est arrivé par un labeur opiniâtre à posséder la mécanique de son talent. Or tout ce qui était secret de métier inspirait à Didier une insurmontable répugnance. Aussi était-il condamné à n'être qu'un dilettante dans tous les genres.

Cependant, par complaisance pour son père, il consentit à se reconnaître une vocation marquée pour le droit, et il s'en alla bravement faire ses études à Paris. Il passa ses premiers examens de la façon la plus brillante. M. de Peyrols, dont l'imagination ne s'arrêtait jamais en chemin, rêvait déjà pour son fils les premières dignités de la robe; mais la troisième année, au milieu de l'hiver, Didier reparut inopinément à Nyons, le teint défait, les yeux et les

joues caves, dévoré d'une sorte de fièvre sans nom qu'il attribuait à son dégoût croissant pour ses études, à l'horreur que lui inspirait d'avance l'antre de la chicane. M. de Peyrols fronça le sourcil, haussa les épaules; toutefois il ne renvoya pas à Paris l'étudiant en rupture de ban. Il se résolut à le garder auprès de lui, et pour l'occuper lui confia la gestion de son domaine. Didier s'acquitta fort bien de sa nouvelle charge, si ce n'est qu'au dire de son père il semait l'argent à pleines mains, faisant remise de leur terme à tous ses fermiers dans l'embarras et se faisant adorer de tous les ouvriers par ses largesses. « Il est heureux, disait M. de Peyrols, que je m'entende à gagner de l'argent, car mon fils paraît avoir un furieux talent pour en dépenser. Passe encore si c'était pour lui; mais ce garçon est destiné à n'avoir jamais du plaisir dans ce monde que par procuration. » Et de temps à autre il le faisait voyager durant quelques mois, dans l'espérance que quelque rencontre, quelque aventure imprévue réveillerait cette volonté assoupie et ce cœur endormi. C'est ainsi que Didier s'en était allé par son ordre faire une tournée en Allemagne. Il n'avait pas lieu de s'en plaindre, puisqu'il avait rencontré Hamlet à Berlin.

On comprendra par ce narré de sa jeunesse ce que dut éprouver Didier en apprenant la mort de son père. Sa tendresse pour ce père, auquel il ressemblait si peu et dont les maximes n'étaient guère à son usage, avait été jusqu'alors le seul mobile de ses actions. Qu'allait-il faire? Qui désormais secouerait son indolence? Qui se chargerait de vouloir pour lui? Sur quoi réglerait-il l'emploi de ses heures? Il lui semblait que, privée du ressort qui la mettait en mouvement, sa machine allait s'arrêter.

III.

Heureusement des occupations forcées l'empêchèrent de s'enfoncer dans son chagrin. Son père ne l'avait jamais initié au détail de ses affaires; quoi qu'il lui en coûtât, il dut se mettre au fait. Des lettres à écrire, des registres à compulsuer, de volumineuses correspondances à dépouiller, des actes à signer, lui prirent une bonne partie de ses journées. Cet ingrat travail l'accablait d'ennui, et je doute qu'il en fût venu à bout, si M. Patru, le notaire de Nyons, n'eût été là pour lui tailler sa besogne et pour forcer ses répugnances.

M. Patru était un homme tel qu'il s'en rencontre souvent dans cette partie du Dauphiné : un cœur chaud sous une rude écorce. Court de taille, large d'épaules, ardent, la tête près du bonnet, abritant derrière de grosses lunettes montées en argent de petits

yeux pers, pétillans de feu et de malice, il joignait à la brusquerie du ton et des manières une délicatesse de sentimens que n'annonçait pas son visage. S'il détestait cordialement ses ennemis et les traitait de Turc à More, en revanche il était d'une fidélité à toute épreuve dans ses attachemens; en toute rencontre, on pouvait compter sur lui, et il n'attendait pas qu'on réclamât ses services. Il devinait, prévenait les désirs, et il avait en matière de dévouement une foule de petites inventions dont le vulgaire des amis ne s'avise pas; mais il ne fallait pas le remercier, il avait la reconnaissance en horreur et la rembarrait sans miséricorde. Il prétendait qu'après tout il ne se souciait de personne, qu'il cherchait seulement à se faire plaisir, que s'il se jetait à l'eau pour sauver un ami, c'est qu'il aimait l'eau froide et n'était pas fâché de montrer qu'il savait nager. Peut-être disait-il vrai; mais l'égoïsme n'est pas toujours aussi bienfaisant.

M. Patru avait été lié dès son enfance avec M. de Peyrols; il avait tenu Didier sur ses genoux et le savait par cœur. Il avait dit plus d'une fois à M. de Peyrols : — Vous vous y prenez mal avec votre fils, vous pourriez le raisonner pendant vingt ans sans rien gagner sur lui. Il a son idée, sa marotte, sa maladie : il est né avec le mépris du succès; c'est un cas rare, et qui, vous l'avoueraï-je? me semble intéressant. Si vous en jugez autrement et que vous ayez juré de convertir votre fils à vos principes, laissez les longs discours et représentez-lui seulement que, s'il veut vous plaire, il faut qu'il se décide à faire quelque chose, que votre bonheur est à ce prix. Avec ce seul mot, vous le ferez aller au bout du monde. — Mais M. de Peyrols répugnait à employer les raisons de sentiment; il s'était mis en tête de convaincre Didier, et jusqu'à sa mort il s'était piqué d'y réussir.

A son retour de Berlin, Didier trouva M. Patru qui l'attendait devant l'hôtel du Louvre, sur la place où s'arrêtent les messageries, et ce fut de lui qu'il apprit la perte qu'il venait de faire. Le digne homme le laissa pendant quelques jours à son deuil, puis il fut le trouver et lui dit : — Mon cher ami, vous regrettez sincèrement votre père, et vous avez raison; mais la plus grande marque de respect que vous puissiez donner à sa mémoire, c'est de veiller à ce que sa fortune ne périlcite pas entre vos mains. Vous lui devez bien cela; représentez-vous qu'il est encore vivant et soignez ses intérêts comme il le faisait lui-même. Pour cet effet, vous avez bien des connaissances à acquérir; prenez votre courage à deux mains, jetez-vous à corps perdu dans les paperasses. Ce sera vous occuper de votre père que de chercher à vous reconnaître dans ses affaires et dans les vôtres. — Didier se rendit à ces raisons. Un livre

de comptes, un mémoire d'avoué, avaient toujours été pour lui des objets effrayans. Les chiffres ne lui déplaisaient pas trop dans un ouvrage d'astronomie; mais un calcul d'intérêts composés l'avait toujours fait frissonner : il n'aimait que le chiffre désintéressé. Il ne laissa pas de se livrer aux arides études que lui recommandait l'ami de son père. M. Patru avait toujours été dans la confiance des spéculations et des placemens de M. de Peyrols; il aurait pu mettre Didier au fait en quelques jours, il n'eut garde. Il se contenta de lui donner quelques directions générales et le laissa se débrouiller par lui-même. Seulement de temps à autre ils tenaient ensemble des conférences où le jeune homme lui rendait compte de son travail et lui demandait l'éclaircissement de quelque difficulté. Dans ces entretiens, notre mélancolique étonnait le notaire par la netteté de ses idées, par la lucidité de son esprit. En quelques semaines, il était parvenu à posséder des sujets auxquels il n'avait pensé de sa vie; mais Dieu sait combien ces coulevres lui étaient dures à avaler! Les heures qu'il passait dans l'étude de M. Patru lui pesaient comme du plomb; il regardait tour à tour d'un œil morne les murs et le plafond, ou contemplait fixement de vieilles toiles d'araignées auxquelles pendait une mouche morte. Dès que la séance était levée, c'était d'un air de délivrance qu'il gagnait la porte et se dirigeait à grands pas vers quelque réduit solitaire où il avait pris rendez-vous avec sa paresse.

Nyons est situé dans l'un des plus jolis pays du monde. Assise au pied d'un rocher au bord de l'Aygues, cette petite ville se trouve placée à l'issue d'un étroit défilé où s'enfonce la grande route de Gap et à l'entrée d'un riant vallon qui, s'évasant par degrés, va se réunir au loin à la grande vallée du Rhône. Favorisé d'un ciel clément et presque toujours pur, arrosé d'eaux courantes, ce petit coin de terre est d'une fertilité merveilleuse, et peu s'en faut qu'il n'y règne un éternel printemps. Des coteaux l'abritent contre les vents du nord; le mistral a beau déchaîner ses fureurs sur le plateau de Valréas, c'est à peine s'il se fait sentir aux habitans de Nyons par quelques rares bouffées qui leur font pousser de hauts cris. En été, les chaleurs sont tempérées par une brise locale vraiment singulière qui semble sortir des fissures d'un rocher; ce vent frais et caressant, tout à fait semblable à une brise marine, a reçu le nom de vent Pontias, et croyez que les Nyonçais sont aussi fiers de leur Pontias que les Marseillais peuvent l'être de leurs quatre ports et de leur Cannebière. Par les accidens du sol, par la richesse de la végétation, par l'abondance des eaux, cet heureux pays ressemble au Dauphiné et à la Suisse; mais il est éclairé et réchauffé par un autre soleil, et les cultures s'en ressentent. Elles

annoncent déjà la Provence; de toutes parts d'immenses vergers d'oliviers montent à l'assaut des arêtes rocheuses, les escaladent victorieusement, les couronnent de leurs feuillages argentés, que dominent des forêts de chênes et de pins. Bref c'est une sorte de petite Suisse provençale, où tout semble avoir été ménagé pour étonner à la fois et pour charmer le regard.

Sur la rive gauche de l'Aygues se dressent les monts de Garde-Grosse, qui, arrondis en forme de cirque, couvrent Nyons au midi. Sur le devant règne une large terrasse qui est comme l'entre-sol de la montagne et qu'on nomme le plateau du Guard. On y grimpe par un chemin en lacets qui serpente entre deux murailles de rochers; ces roches schisteuses se délitent et dessinent des créneaux sur le ciel. Le sommet de la colline est formé d'une succession de gradins en pente douce, lesquels offrent chacun sa *grange* entourée de champs, de vergers et de vignes rampantes. Rien de plus riant que ce plateau du Guard. On y respire l'air vif et fortifiant des montagnes, et l'on gagnerait aisément le vertige au bord des précipices qui en défendent les approches du côté de la rivière; mais c'est une montagne apprivoisée par le doux soleil du midi et qui a dépouillé toute sa sauvagerie primitive. Elle a fait amitié avec l'homme, elle se prête à toutes ses fantaisies, et, pour lui plaire, elle s'est transformée en un jardin où le pin se marie au figuier, le cyprès au pêcher, la fleur d'or du genêt aux boutons rosés des amandiers. Sur le plus élevé des gradins, on trouve un castel, moitié seigneurial, moitié rustique, qui depuis deux siècles, habité ou non, n'a cessé d'appartenir aux Peyrols. Les oliviers montent jusque-là; mais à leurs formes tortues et rabougries on reconnaît que c'est leur dernier effort, et qu'à cette hauteur la vie ne leur est plus facile. Au-delà s'étendent des champs de blé et d'avoine, bornés par un vaste éboulis que surmonte une muraille de calcaire rougeâtre. Ce castel est appelé dans le pays le château du Guard, et aussi le fort de l'Aiguille à cause d'un rocher qui se trouve près de là et qui porte ce nom, bien qu'il ressemble plutôt à un gigantesque doigt de pierre levé vers le ciel en signe d'invocation ou de menace.

Dès qu'il avait expédié sa tâche de la journée, Didier s'en allait courir. On le voyait errer, la tête basse, les mains derrière le dos, le long des sentiers qui sillonnent en tous sens le plateau et que bordent de petits murs en pierres sèches tapissés de cades et de mûriers sauvages. Le plus souvent il allait s'asseoir au sommet d'une gorge gazonnée, ombragée de trembles et de noyers; un invisible filet d'eau y coulait en silence, mais on devinait sa trace à la fraîcheur des grandes herbes au travers desquelles il passait. D'autre

fois il gravissait quelque cime, d'où il découvrait au midi la longue croupe onduleuse du Ventoux avec ses gazons brûlés par le soleil, qui offrent une teinte blonde semblable à celle du pelage d'un jeune faon. Souvent encore, assis sur une borne, il s'entretenait avec un vieux maraîcher qu'aimait son père; il le regardait labourer avec la bêche une planche de son jardin, faisait causer le bonhomme, et l'enviait de ce qu'ayant reçu comme lui en cadeau ce fatal jouet qu'on appelle la vie, il avait su découvrir la manière de s'en servir.

L'un des premiers jours de juillet, Didier se rendit chez M. Patru et trouva porte close. Le notaire venait d'être appelé au village de Venterol pour une affaire pressante. Sans trop se plaindre de ce contre-temps, il traversa la ville et alla se promener sur le penchant du mont de Vaux, qui commande Nyons au nord. C'est une belle montagne à la cime boisée et dont les flancs sont rayés d'un éventail de ravines blanchâtres séparées par des vergers d'oliviers. Didier suivit un chemin grim pant et finit par faire une halte dans un bosquet de jeunes pins, près du lit desséché d'un torrent. La rive opposée était garnie de grandes touffes de roseaux d'une éclatante fraîcheur. Il semble que ces grands joncs du midi soient des ruminans comme les chameaux; ils font au printemps leur provision d'eau, et, leur subsistance assurée, ils se rient des sécheresses de l'été et des infidélités de leur torrent. Au moindre vent qui passe, ils agitent leurs longues quenouilles et chuchotent mystérieusement entre eux; mais, pour qui sait les écouter, il est clair qu'ils se disent : — Frères, nous avons bu et nous boirons encore.

Au bout de quelques instans, Didier entendit un bruit de pas. Il leva les yeux et aperçut M. Patru, qui, revenant de Venterol, avait pris une traverse. — Mille excuses! s'écria le notaire. Je viens troubler un délicieux tête-à-tête; mais qui diable pouvait s'attendre à vous trouver là?

— Un tête-à-tête? demanda Didier; il me semble que je suis seul.

— Seul avec votre paresse, et jamais maîtresse ne fut aimée d'un amour si tendre. Dieu sait quelles douceurs vous lui disiez!

— Vous êtes injuste, monsieur Patru, j'ai écrit ce matin trois lettres de quatre pages chacune.

— Peste!.. Après un pareil effort, une sieste de quatre heures dans un bois de pins est bien nécessaire pour vous refaire un homme... Tenez, tout à l'heure, poursuivit-il, je ne sais par quel hasard je pensais à vous, et je me disais que votre malheur est d'être né trop tard. Il y a quelque trente ans, les rêveurs, les mélancoliques, les inutiles et, pour trancher le mot, les paresseux

étaient à la mode en littérature. Aujourd'hui ce n'est plus cela; dans les romans, on ne voit plus que gens qui s'ingénient et s'évertuent, et nos modernes héros de théâtre finissent tous au dénouement par établir une petite usine. Le romantisme est mort; les *Yankees* sont nos modèles, et nous sommes en train de fonder une société où les hommes seront tous de bonnes petites machines bien montées, bien outillées, inusables et fonctionnant au doigt et à l'œil. Désormais, pour louer quelqu'un, on dira : Voilà un gaillard de soixante, de cent chevaux. L'homme-piston, voilà l'avenir! Et c'est le moment que vous choisissez pour rêver au bord des torrens! Votre père comprenait mieux son temps que vous. Il aurait pu se croiser les bras et vivre en hidalgo dans son castel; il a passé sa vie à travailler et à faire travailler ses écus, et vraiment cela ne lui a pas trop mal réussi.

— Vous avez raison, repartit Didier, et je vois bien que je dois renoncer à être jamais un héros de roman, car je me sens incapable de fonder la plus petite usine.

— Que sait-on? Le plus sûr moyen de ne pas guérir de son mal, c'est de l'aimer. Vous devriez suivre un régime. Et par exemple, si vous vouliez suivre mes ordonnances, je commencerais par vous interdire les promenades solitaires, les bois de pins et surtout les torrens. Regardez celui-ci. Quel air minable! Un moucheron ne trouverait pas à s'y désaltérer. C'est que ce torrent ne s'alimente que des pluies du ciel; il dépend des vents, des nuages; le voilà condamné à crier la soif jusqu'aux premières averses de l'automne. Or, en venant ici, j'ai enjambé un ruisseau dont vous entendez le murmure et qui toute l'année coule à pleins bords entre ses deux margelles fleuries. Que lui importe qu'il pleuve ou non, que le vent souffle du nord ou du midi? Il a ses réservoirs dont il est sûr, il jaillit d'une source cachée quelque part sous un rocher et qui ne tarit jamais. Ceci vous prouve...

— Que vous êtes un admirable prédicateur, interrompit Didier, que vous avez un talent de premier ordre pour la parabole, et que les sérieux travaux d'un praticien ne sont point inconciliables avec la poésie.

— Je suis vraiment bien bon de raisonner avec vous, reprit M. Patru. J'en suis pour mes frais d'éloquence. A-t-on jamais rien gagné par le discours sur une tête comme la vôtre? Je laisse la parole aux événemens; ils font des miracles quand il leur plaît, et il pourrait vous arriver telle chose...

— Je suis de ces gens auxquels il n'arrive rien, interrompit encore Didier. Vous aimez les allégories. Regardez comme ces roseaux sont verts. Tout à l'heure je faisais réflexion qu'ils ont le bonheur

de croire à leur torrent et de l'attendre. Moi, je n'attends rien.

M. Patru hocha sa grosse tête. — Bah! fit-il, il ne faut pas dire : Fontaine... Il arrive tant de choses dans ce monde! Supposons par exemple que vous alliez faire un voyage sur mer, que vous tombiez aux mains d'un pirate, qu'il vous vende à quelque petit prince nègre du Soudan, lequel vous fera tourner la meule dix heures par jour... Il est certain qu'au bout de deux semaines de ce régime vous seriez un autre homme.

— Vous me faites frémir, fit Didier. Voilà un cas, je l'avoue, que je n'avais pas prévu.

— Supposons encore que dans votre captivité vous deveniez amoureux d'une belle princesse qui vous paierait de retour...

— Passe encore pour le corsaire; mais je ne crois pas à l'amour.

— Y avez-vous jamais cru?

— J'ai cru au plaisir. On ne m'y reprendra plus.

M. Patru regarda un instant Didier d'un air de profonde admiration. S'étant incliné jusqu'à terre : — Serviteur à votre mélancolie! s'écria-t-il, et il fit mine de s'en aller; mais, se ravisant, il s'approcha du jeune homme, lui frappa sur l'épaule et le regarda dans le blanc des yeux. — A propos, lui dit-il, dans peu de temps d'ici, j'aurai une importante communication à vous faire...

— De la part de qui? demanda Didier. De la part du corsaire ou de la princesse?

— Votre père, reprit le notaire d'un ton grave, m'a confié sur son lit de mort ses dernières volontés, et il m'a chargé de vous les faire connaître.

Didier se dressa brusquement sur ses pieds. — Eh quoi! s'écria-t-il d'une voix émue, en mourant mon père a exprimé un dernier vœu, un dernier désir; il attend quelque chose de moi, et c'est aujourd'hui que je l'apprends!

— Calmez-vous, lui répondit M. Patru. Vous n'apprendrez pas son devoir à un vieux notaire; soyez sûr que j'ai suivi fidèlement les instructions de votre père. Avant de vous révéler mon secret, je devais prendre quelques informations. Des lettres se sont perdues; mais je saurai bientôt ce que je dois savoir. Dès que l'heure de parler aura sonné, vous saurez tout... Adieu! mon beau garçon; reprenez votre somme que j'ai brusquement interrompu, et consacrez au dieu des songes les courts loisirs qui vous restent!

Et comme Didier cherchait à le retenir, il se dégagea lestement : — Je suis pressé, on m'attend, ajouta-t-il. N'essayez pas de me suivre, nous ne saurions aller du même pas.

Et il détala rapidement le long de la pente en faisant le moulinet avec sa canne, dont il assenait de grands coups à tous les cail-

loux du chemin. Didier ne le suivit pas, il resta immobile au milieu du sentier, se remettant à grand'peine de son saisissement et l'esprit perdu dans mille suppositions absurdes. Il ne voyait plus ni le torrent, ni les pins, ni les roseaux. Il était sur la terrasse d'El-seneur.

IV.

Le soleil se couchait quand Didier, qui était revenu lentement sur ses pas, s'arrêta quelques instans sur le pont d'Aygues. Ce pont, qui date du *xiv^e* siècle, étonne par l'originalité de sa construction. Il est formé d'une seule arche en dos d'âne hardiment jetée sur le large lit de la rivière, et dont les pentes rapides sont incommodes pour la circulation des voitures; en revanche, l'effet en est pittoresque. Didier s'accouda sur le parapet et contempla tour à tour les deux rives de l'Aygues, l'une que bordent des prairies artificielles plantées de mûriers, l'autre dominée par les précipices du Guard, dont les oliviers étaient imprégnés d'une poussière d'or. La lune apparaissait au travers de longues nuées roses. La rivière, qui laissait à nu les trois quarts de son lit, cherchait paresseusement son chemin au milieu de ses flots de sable et de gravier, dessinant ici de grandes flaques moirées qui semblaient dormir à l'ombre des berges, là de petits filets d'eau courante où se reflétaient les teintes chaudes du ciel. Les lointains étaient à la fois doux et nets. Sur les vapeurs embrasées de l'horizon, les hauteurs qui accompagnent le cours du Rhône détachaient des dentelures du plus pur profil. Didier admirait tout cela; il se plaignait seulement que la rivière fût troublée dans son repos par des bruits et des voix. Une troupe d'enfans courait sur les galets en poussant de grands cris, et deux gros chiens hurlaient après eux; des lavandières s'escrimaient de leur battoir, auquel répondaient des piaillemens de coqs et le claquet d'un moulin. Tous ces bruits discordans contrastaient avec le silence des choses et avec les grandes harmonies tranquilles de la lumière. C'est du moins ce que pensait Didier.

Le roulement d'une voiture lui fit retourner la tête. Une élégante calèche venait de gravir rapidement l'une des pentes du pont. Arrivé au point culminant, le cheval prit peur, se cabra, fit mine de s'emporter. Le cocher, jeune rustaud tout neuf dans son métier, ne savait à quel saint se vouer et aggravait le danger par sa gaucherie. Didier se jeta d'un bond à la tête du cheval, réussit à le contenir, et l'accompagna en le tenant par la bride jusqu'à l'extrémité du pont. Là, faisant volte-face, il regarda dans l'inté-

rieur de la calèche, et il aperçut deux femmes, deux inconnues, qu'il salua légèrement. La plus âgée, qui était pâle de terreur, se mit, en criant à tue-tête, à réprimander vertement le cocher sur son inexpérience et sa maladresse. Didier allait s'esquiver; mais la plus jeune, qui avait conservé tout son sang-froid, se pencha vers lui et lui adressa quelques mots de remerciement auxquels il fallut bien répondre. Il salua de nouveau, et il se retirait quand le premier clerc de M. Patru l'appela par son nom, et, l'ayant rejoint, lui remit une lettre que le notaire venait de recevoir pour lui. En entendant prononcer le nom de Peyrols, les deux femmes avaient échangé un regard.

— Monsieur Didier, cria la plus jeune en ouvrant la portière, vous êtes notre prisonnier. Soyez assez bon pour vous asseoir ici, en face de moi; chemin faisant, vous tâcherez de mettre un nom sur nos figures.

— Montez, montez, ajouta sa compagne en souriant de l'air interdit du jeune homme; mais pas une question! ne consultez que vos yeux et vos souvenirs : nous verrons si vous avez hérité de l'esprit vif et pénétrant de votre pauvre père.

Après un instant d'hésitation, Didier obéit. L'ordre fut donné au cocher de mettre son cheval au pas pour traverser la ville. Les bras croisés, Didier observait attentivement les deux femmes, qui souriaient et ne disaient mot. L'une avait d'admirables yeux gris mêlés de fauve, d'une nuance indéfinissable, le regard d'une exquise douceur, une abondante chevelure d'un blond ardent et tirant sur le rouge, une de ces chevelures qu'aimait le Giorgione, le teint clair qui convient à ces cheveux.

— Voilà des yeux fort étranges et que je crois avoir vus autrefois, se disait Didier, que le désir de ne pas passer pour un imbécile aidait à secouer son indifférence. En réalité, ils sont gris, et cependant il y a de l'or dans ce regard comme dans ces cheveux. Lope de Véga n'a-t-il pas surnommé l'une de ses héroïnes la belle aux yeux d'or? Assurément ce n'est pas une Espagnole qui est assise là, devant moi; le bas de son visage m'en répond. La beauté française n'est jamais assez régulière pour ne rien laisser à faire à la physionomie. La personne que voici est une Française qui a longtemps séjourné hors de France, dans l'Amérique espagnole, pourquoi pas à Lima?

Ensuite, s'étant tourné vers l'autre femme, qui, rencognée dans le demi-jour de la calèche, la tête penchée, jouant de la prunelle et de l'éventail, semblait attendre avec anxiété son verdict : — Un minois chiffonné, se dit-il, une coiffure très coquette, un pied de rouge sur chaque joue, de petites minauderies qui ont l'air d'avoir

souvent servi, des yeux qui ont tout vu et qui font semblant de tout ignorer, ... c'est une femme qui approche à regret de l'âge fatal, une mère qui, si je ne me trompe, voudrait bien que je la prisse pour la sœur aînée de sa fille et qui tremble que je ne devine. Soyons juste : la bouche est charmante et me fait penser à certain portrait sur émail de ma mère.

En ce moment, la voiture traversait le marché aux herbes : — Eh bien ! monsieur, dit la belle aux yeux d'or, y êtes-vous, faut-il vous aider ?

— Ma cousine, repartit Didier, soyez la bienvenue dans notre pays... Quant à vous, madame, ajouta-t-il d'un ton légèrement ironique, je n'oserais affirmer que vous êtes la mère de ma cousine, si je n'étais bien certain que vous êtes la sœur cadette de ma mère.

Il n'est pas étonnant que Didier n'eût gardé qu'un souvenir très confus de sa cousine, M^{me} d'Azado, et de M^{me} Bréhanne, sa tante. Il était très jeune encore lorsque cette dernière, qui avait épousé un négociant de Marseille, avait été emmenée par lui à Lima. Bien que depuis lors elle eût fait quelques apparitions en Europe, quelques séjours à Paris, Didier n'avait jamais eu l'heur de la rencontrer sur son chemin. Quant à sa cousine, c'est tout au plus s'il retrouvait au fond de sa mémoire une fillette avec laquelle il avait fait quelques parties de balle ou de loto; tout ce qu'il savait d'elle, c'est qu'à dix-sept ans on l'avait mariée à un vieux marquis espagnol, court de finances, mince de cervelle, et qui n'avait pour lui que son blason. Peu de temps après son mariage, M. d'Azado avait commencé à battre la campagne, et, sa tête se dérangeant tout à fait, on avait dû l'enfermer dans une maison de santé où il était mort. Quelques mois auparavant, une fièvre pernicieuse avait emporté M. Bréhanne. Devenues veuves presque en même temps, la fille et la mère, aussitôt leur deuil expiré, s'étaient embarquées pour l'Europe, l'une parce qu'elle avait toujours regretté la France et qu'elle était pressée d'échapper à de lugubres souvenirs qui redoublaient son aversion pour le Pérou, l'autre parce qu'elle était bien résolue à ne pas rester veuve, et que, s'il est permis de le dire, ayant fait beaucoup parler d'elle à Lima, elle y eût trouvé plus facilement des consolateurs qu'un mari à sa convenance.

Didier s'était tiré avec succès de l'épreuve à laquelle on venait de le soumettre; M^{me} Bréhanne lui sut gré de l'avoir trouvée bien jeune pour être la mère d'une fille de vingt-quatre ans. De ce moment, sa bienveillance lui fut acquise; elle se mit à lui parler avec effusion de feu son père, dont elle ne s'était guère souciée, auquel, pendant des années, elle n'avait donné aucun signe de vie. Cette affectation de sensibilité glaça Didier, qui se hâta de détourner la

conversation. Quand la voiture eut atteint le bas de l'avenue qui conduit à la villa des Trois-Platanes, il se disposait à battre en retraite; mais sa cousine le retint en lui disant d'un ton de gracieuse autorité : — Soyez aimable jusqu'au bout, monsieur. Vous allez nous rester à dîner. J'ai retrouvé la maison de mon pauvre père dans un état de délabrement qui me fend le cœur. J'y veux faire des réparations, et je serais bien aise de vous consulter.

Didier eût bien voulu se récuser, mais il n'osa pas. Il étouffa un bâillement et se mit aux ordres de sa cousine.

Cette villa des Trois-Platanes, que M^{me} d'Azado avait héritée de son père, est célèbre à trois lieues à la ronde par la beauté rare de la terrasse qui la précède au midi. A l'entrée est un bosquet de lauriers qui atteignent jusqu'à la hauteur du toit; vers le milieu, deux fontaines de marbre dégorgent à gros bouillons par leurs mufles moussus une eau pure comme le cristal; elles sont ombragées de trois gigantesques platanes dont on trouverait difficilement les pareils et qui se font apercevoir de partout. Cette terrasse, que borde un mur à hauteur d'appui tapissé de vignes et de rosiers grimpan, se termine par une allée de buis en berceau qui forme un épais couvert. Derrière la maison s'étend un jardin qui rayonne en forme d'étoile autour d'un massif de cyprès. Sur le devant, un beau potager et un plant d'oliviers descendent jusqu'à la route.

Les terres qui accompagnent la maison avaient été affermées, et le verger, le jardin même, étaient en bon état; mais la maison, qui était restée inhabitée pendant près de seize ans, se ressentait de ce long abandon. Il s'était même formé à quelques endroits des lézardes qui inquiétaient M^{me} d'Azado; elle craignait d'être forcée d'abattre ce vieux logis où dans son enfance son père l'avait souvent menée en villégiature. Didier lui démontra qu'elle s'exagérait le dommage, que les murs et les planchers étaient encore solides, qu'il suffirait de quelques réparations pour faire de la villa abandonnée, sinon un palais, du moins une maison logeable. Avant qu'il fit nuit close, il eut le temps de tout visiter de la cave jusqu'au grenier, et il répondit si pertinemment à toutes les questions de sa cousine, il lui donna de si sages conseils, qu'elle fut enchantée de lui et le jugea tout autre qu'il n'était. A vrai dire, elle ne le connaissait encore que par la présence d'esprit et la dextérité dont il avait fait preuve en arrêtant un cheval qui s'emportait. Cet homme d'action prompt et résolu était aussi un homme de bon conseil, très expert en matière de moellons et de devis. En l'entendant raisonner si bien et d'un ton si aisé, le moyen de s'imaginer que chaque mot coûtait à sa paresse et qu'il se disait tout bas : — Mon Dieu! que tout cela m'est indifférent et qu'il me tarde d'en être quitte!

Pendant cet entretien, M^{me} Bréhanne s'était retirée dans son appartement et se faisait accommoder par sa soubrette. Elle reparut dans la salle à manger avec une toilette exorbitante pour la circonstance et qui dut bien étonner ces vieux murs aux tentures déchirées et les toiles d'araignées qui en garnissaient les corniches. Le repas fut silencieux. Didier se reposait de l'effort qu'il venait de faire; Lucile était pensive; sa mère regardait à chaque instant le plafond d'un œil inquiet, comme si l'épée de Damoclès eût été suspendue sur sa tête. Après le dîner, M^{me} d'Azado étant sortie pour donner quelques ordres : — Ouf! s'écria M^{me} Bréhanne en se renversant dans une bergère, quelle étrange lubie a pris à ma fille de venir se retirer dans cette affreuse mesure! Vous avez beau dire, monsieur, ces murailles ne sont pas solides; il me semble à tout moment qu'une poutre va se détacher et me tomber sur la tête.

— Voilà une idée à laquelle vous devez tenir, madame. Ce sera pour vous une source d'émotions bienfaisantes; tant que vous penserez à cette poutre, vous ne vous ennuierez pas.

— Des araignées, des poutres qui branlent! reprit-elle. Croiriez-vous que depuis deux ans votre cousine ne rêvait que de cette maison des Trois-Platanes? Elle en parlait comme d'un Eldorado. Elle y a joué à cache-cache, la belle raison! Songez qu'elle a cinquante mille livres de rente. Avec cela, on peut vivre partout. Le malheur est qu'elle n'a pas de besoins d'imagination; je vous la donne pour la femme la plus positive de la terre; l'occupation d'une maison à gouverner, d'un ménage à tenir, lui suffit, cette maison fût-elle perdue au fond des bois. Je vous en conjure, monsieur, venez à mon aide, tâchez de la raisonner, démontrez-lui qu'on ne vit qu'à Paris.

— Je n'ai point qualité pour me charger de cette démonstration, répartit Didier. J'estime que peu importe où l'on vit. Les araignées ne manquent nulle part, et il y a partout des poutres qui branlent.

— Il faut que vous ayez eu quelque peine de cœur. Vous me conterez cela. Ces propos nous aideront à tuer le temps. Vraiment vous n'êtes pas curieux; vous ne me demandez pas pourquoi j'ai suivi ma fille. Que vous dirai-je? une femme ne peut aller s'établir toute seule à Paris quand elle n'y connaît âme qui vive. J'y ai fait des séjours autrefois, mais je passais mes journées à courir les magasins. M. Bréhanne m'envoyait en France faire des remontes de chiffons. La toilette d'une femme de négociant sert de réclame à son mari. Par déférence pour ses désirs, je rentrais chaque soir à l'hôtel excédée de fatigue, les mains pleines, la bourse vide, mais avec le sentiment très doux d'avoir rempli un devoir. Adieu, papiers! me voici morte et enterrée. Ah çà! de grâce, à quoi s'amuse-

t-on bien dans votre vilain Nyons? y a-t-il quelque société? y trouve-t-on quelques gens à voir?

— On trouve à Nyons, répondit tranquillement Didier, de très honnêtes gens, mais qui se plaisent chez eux et n'en sortent guère. Cependant le soir, quand la lune éclaire, on va se promener sur la route d'Orange; on pousse jusqu'à ce petit pont de pierre que vous avez vu ici près, et quand on pense avoir assez regardé la lune, on revient sur ses pas. Cette vie et ces clairs de lune me plaisent; je vous défie de trouver mieux ailleurs. Je dois ajouter que chaque année, au mois d'août, nous célébrons une fête votive; elle s'ouvre par une promenade aux flambeaux; le dernier jour, on grimpe aux mâts de cognac, on joue à la poêle, à l'étrangle-chat...

— Vous me faites frémir, dit-elle. Je prévois que l'ennui finira par m'exaspérer. Avant peu, je demanderai à grands cris qu'on me donne le divertissement d'un incendie, d'un massacre, de quelque belle batterie à coups de couteau...

— Hélas! madame, interrompit-il, vous jouez de malheur. Nos voisins du Comtat venaissin en décousent quelquefois; mais dans la Drôme les gens sont laborieux, sobres, de mœurs fort douces, et l'on se massacre aussi peu que possible. Cependant il ne faut pas vous décourager ainsi ni renoncer à tout. Vous finirez par prendre goût à nos clairs de lune.

— Vraiment votre sang-froid me consterne. Jurez-moi du moins que vous viendrez souvent nous voir. Nous causerons, nous nous conterons nos chagrins...

— Je vis dans l'ennui comme le poisson dans l'eau, lui dit-il. C'est mon élément. Jugez si je suis propre à désennuyer une jolie femme!

Elle le remercia de ce dernier mot par un regard qui signifiait : Mon beau neveu, on pourrait se charger de vous apprivoiser. — Après tout, reprit-elle, je n'ai accepté ce bel établissement que sous bénéfice d'inventaire; je ne répons de rien; la faim fait sortir le loup du bois.

En ce moment, Lucile rentra. — Oh! oh! dit-elle, quelle menace! Mon cousin, voulez-vous me rendre encore un service? Usez de toute votre éloquence pour persuader à ma mère que cette maison n'est point une méchante mesure, comme elle le prétend, que nos souris finiront par avoir plus peur de nous que nous n'avons peur d'elles, et qu'un beau clair de lune est plus intéressant à regarder que tous les quinquets du grand Opéra.

— Ce que je puis affirmer, repartit Didier, c'est qu'à Nyons on est à peu près aussi sûr qu'ailleurs d'attraper la fin d'une journée, et c'est bien de cela, je pense, qu'il s'agit.

— Non, reprit-elle vivement, ce n'est pas de cela qu'il s'agit, et voilà un méchant propos. Pour vous punir, j'ai bien envie de vous condamner à jouer au loto avec moi. Comme cela me rajeunirait! Faites mieux, proposez à ma mère une partie d'écarté; elle vous en sera fort obligée.

Didier ne put s'empêcher de trouver qu'on abusait de sa complaisance. Lucile fit apporter des cartes, il les mêla d'un air morne, et la partie commença. Tout en jouant, il crut s'apercevoir que sa cousine l'observait curieusement; à plusieurs reprises, il rencontra son regard attaché sur lui. Tout à coup une idée lui sauta, pour ainsi dire, à l'esprit, et le choc fut si rude qu'il en éprouva une sorte de saisissement. Son front se rembrunit, il ne pensa plus à son jeu, fit école sur école, ce qui mit M^{me} Bréhanne en colère et Lucile en gaieté. Ayant perdu partie, revanche et le tout, il prit sa canne et son chapeau et se hâta de se retirer.

V.

Pendant plusieurs jours, Didier ne put penser qu'à une chose. Comme par l'effet d'une inspiration subite, il s'était mis dans la tête, en jouant à l'écarté, que son père avait conçu le projet de lui faire épouser sa cousine, et qu'en mourant il avait prié M. Patru de travailler sous main à ce mariage. — « Mon père, se disait-il, désirait fort me caser, c'était son mot; il lui tardait que j'eusse un état de services. Peut-être, pendant mon absence, avait-il eu vent du prochain retour de M^{me} d'Azado; peut-être même se sont-ils écrit et lui a-t-il fait part de son désir. » En toute chose, il allait droit au fait; *to go a head* était sa devise. « M. Patru est chargé de négocier les préliminaires; quand la poire sera mûre, il rompra son mystérieux silence, et m'entreprendra sérieusement. » Et Didier s'indignait déjà de ce noir complot ourdi contre sa liberté; il ressentait pour le mariage une aversion profonde.

« Que mon père, se disait-il encore, m'eût recommandé à son lit de mort quelque affaire où son honneur serait engagé ou quelque un des intérêts qui lui furent chers en ce monde, sa dernière volonté me serait sacrée; mais il ne s'agit en tout ceci que de mon propre bonheur, dont je suis le meilleur juge. » Il était déterminé à faire une belle défense. Un corsaire avait pris chasse sur lui, il se disposait à mettre toutes voiles dehors pour lui échapper.

Il essaya de faire parler M. Patru, qui fut impénétrable; mais un jour Didier le rencontra sortant de la villa des Trois-Platanes. Le notaire prétendit qu'il était venu conférer avec M^{me} d'Azado de quelques petites difficultés qu'elle essayait de la part de ses fer-

miers, et dont elle lui avait confié le règlement; il partit de là pour faire à Didier le plus vif éloge de sa cousine.

— C'est une femme de tête, lui dit-il, et une femme de cœur, deux genres de mérite qui ne vont guère ensemble. Elle s'entend aux affaires comme il convient aux femmes, ni trop ni trop peu; ce n'est ni une caillette, ni un praticien en jupons. Elle a le talent d'interroger et sait mettre à profit un bon conseil; mais elle a besoin qu'on la dirige. Je la soupçonne d'avoir plus d'énergie dans les sentimens que dans la volonté, et il me plaît qu'une femme soit ainsi, qu'elle pense avec son cœur et qu'elle ait les idées des gens qu'elle aime... N'est-ce pas une pitié qu'une si charmante personne ait été jetée à la tête d'un vieil imbécile?... Enfin il est mort; que la terre lui soit légère... Vraiment votre cousine n'a pas eu de chance dans sa vie. Jamais fille, je crois, ne fut plus malheureuse en parens. Son père était un maître sot que la vanité menait, l'un de ces hommes qui prennent beaucoup de peine pour éviter le bonheur. Quant à madame sa mère, n'en parlons pas,... je vous la donne pour une véritable grue, pour la reine des pimbêches. Elle a eu, paraît-il, quelques galanteries qui font peu d'honneur à son goût; la chronique d'outre-mer l'accuse d'avoir fait des folies pour un malitorne sans figure et sans tournure dont elle s'était coiffée. M'est avis que M^{me} d'Azado l'est venue confiner à Nyons pour la mettre au régime. Quel agrément pour une fille de garder à vue sa mère!... Par bonheur, votre cousine n'est pas une de ces petites-maîtresses qui dorlotent leurs nerfs et les écoutent parler; elle prend la vie comme elle est et le temps comme il vient, elle n'aime pas à rêver, elle ne s'appesantit pas sur ses chagrins, elle cherche bravement à s'en distraire, et c'est ce qui me plaît encore en elle. Je veux que les femmes ne se servent de leur imagination que pour s'aider à vivre, comme l'autruche ne se sert de ses ailes que pour mieux courir.

— Comme vous vous échauffez! repartit Didier. Je vous promets de ne pas répéter à M^{me} Patru le premier mot de ce que vous venez de me dire; elle pourrait prendre votre enthousiasme en mauvaise part.

— Notez, je vous prie, que, si je vous vante le bon esprit de votre cousine, je ne vous ai pas dit un mot de ses yeux, qui méritent cependant qu'on les célèbre en prose et en vers. Je vous laisse le soin d'en définir la couleur.

— Ma cousine, répliqua Didier, m'a demandé quelques conseils sur les réparations qu'elle est en train de faire à sa maison; mais je ne m'occupe guère de la couleur de ses yeux. Cela ne rentre pas dans mes fonctions, et, vous l'avouerez-je? je ne m'étais pas avisé

non plus qu'à l'instar de l'autruche elle se servit de ses ailes pour mieux courir. Je vous remercie de m'avoir averti.

M. Patru leva les bras au ciel. — Malheur aux ironiques! s'écria-t-il d'un ton de prophète. Tôt ou tard ils regretteront ce qu'ils auront méprisé.

Les soupçons qu'avait conçus Didier furent cause que, son inquiétude triomphant de son indifférence, il s'occupa beaucoup de sa cousine comme on s'occupe d'un danger. Pour s'excuser à ses propres yeux, il se disait que le jour où M. Patru se présenterait au Guard en costume de cérémonie et lui demanderait : Quelles objections pouvez-vous faire à ce mariage que désirait votre père? il serait bon d'avoir quelque chose à lui répondre.

Un soir, Didier tira de son secrétaire un cahier auquel il confiait quelquefois ses pensées, et, comme un avocat qui jette sur le papier quelques notes pour un plaidoyer, il écrivit ce qui suit :

« J'ai vu aujourd'hui M^{me} d'Azado pour la cinquième fois depuis son arrivée. Nous avons causé maçons comme à l'ordinaire, et puis poésie, peinture, que sais-je encore? Quand je dis : nous avons causé, — elle m'a questionné, j'ai répondu. Si j'avais été sûr qu'elle ne voulût que m'étudier, je n'aurais plus trouvé un mot; mais elle prétend qu'à Lima, pendant quinze ans, elle a dormi. L'air natal l'a réveillée, elle veut rattraper le temps perdu et se débrouiller un peu de ses ignorances. Que n'a-t-elle sous la main un autre instituteur que moi! J'aime la musique, mais s'il me fallait en parler pendant un quart d'heure chaque jour, je la prendrais bien vite en dégoût. A quoi sert de parler? Est-il dans ce monde deux âmes qui s'entendent, deux esprits pour qui les mots aient le même sens?

« M^{me} d'Azado a du charme, c'est une justice qu'il faut lui rendre. Ce charme tient surtout à un singulier contraste qui est en elle. Grande, bien faite, d'une taille et d'un port de reine, la tête magnifiquement couronnée de la plus belle chevelure du monde, il lui serait facile d'avoir l'air imposant; facilement aussi elle aurait l'air moqueur ou sévère, elle entend la raillerie et ne ménage pas les gens et les choses qui lui déplaisent. Quand on la met sur ce chapitre, elle a des vivacités de geste tout à fait parlantes, une certaine façon de lever le bras et de le laisser retomber qui exprime à merveille le poids écrasant du mépris. Et cependant il y a une exquise douceur répandue dans toute sa personne; on lui en sait gré parce qu'il semble qu'elle pourrait être autrement, qu'elle est faite pour avoir des hauteurs, que, née pour intimider, elle a la crainte continuelle de déplaire. Ce charme de douceur dont elle est comme imprégnée se marque surtout dans le son de sa voix et

plus encore dans ses yeux gris aux reflets dorés. Elle a de longs regards à la fois questionneurs et caressans; il semble que son âme interroge la vôtre et cherche à deviner ce qui s'y passe, non par curiosité, mais pour se mettre à son ton et pour prendre l'accord... Je n'ajouterai qu'un mot : quand elle vient à vous, on éprouve toujours une sorte d'émotion agréable; il semble qu'il se passe quelque chose.

« Assurément ce portrait n'a pas été tracé de la main d'un ennemi. Je vous confesse, mon cher notaire, que je ressens quelque amitié pour ma cousine; je conviens aussi que le sort du quidam qu'elle aimera me paraît digne d'envie, car elle est de ces femmes qui se donnent sans réserve et pour toujours, elle sera ce que l'amour la fera; il y a en elle quelque chose de vague, de flottant, d'inachevé, qui attend pour se fixer que son cœur parle et lui fasse sa destinée... Oui, j'ai de l'amitié pour elle, et si je connaissais un homme qui n'eût pas, comme moi, une instinctive et irrésistible aversion pour tous les engagements, un homme qui fût capable d'aimer et d'être aimé, je lui dirais : Tâche d'obtenir le cœur de cette femme, tu seras son dieu, et pourvu que le dieu se laisse adorer comme elle l'entend, la prêtresse sera contente.

« M^{me} d'Azado a des qualités qui auraient plu à mon père, il eût apprécié son bon sens, son jugement solide et sain. Il n'admettait pas que les femmes fussent des articles de luxe, il leur demandait avant tout de s'entendre aux choses du ménage, de savoir tenir et gouverner une maison et d'employer leur imagination à découvrir dans les incidens les plus ordinaires de la vie des ressources contre l'ennui. A cet égard, M^{me} d'Azado ne laisse rien à désirer. Je la vois aux prises avec sa maison, qui lui donne beaucoup à faire; elle dirige à merveille les travaux, les heures ne lui durent point, toujours l'air libre et aisé, le sourire aux lèvres, point de lassitude, point d'impatience ni de hâte d'en finir, le sentiment très juste de ce qui convient, un esprit net et doux qui voit tranquillement les choses, ne se décide jamais à la légère, mais entre deux conseils discerne le meilleur et s'y attache. Je crois qu'on trouverait difficilement une femme moins romanesque. Si elle rêve, c'est toujours à ce qu'elle fait ou à ce qu'elle doit faire, elle n'a jamais eu de pensées inutiles; quoi qu'il lui arrive ou quoi qu'elle se propose, ses désirs ne vont pas au-delà du possible. Comment pourrais-je m'entendre avec elle, moi qui n'ai jamais aimé que ce qui n'est pas, ni jamais désiré que ce qui ne peut être?

« Il est une chose toutefois que mon père, mieux informé, n'aurait pu pardonner à M^{me} d'Azado, c'est son mariage. A dix-sept ans, elle a épousé un vieillard en enfance. Comment justifierez-

vous votre cliente, monsieur Patru? Direz-vous qu'on l'a tourmentée, obsédée, qu'on lui a extorqué ou arraché son consentement? Toujours est-il qu'elle a consenti. J'imagine d'ailleurs qu'elle n'a pas résisté longtemps. Cette nature molle, dont le laisser-aller fait le charme, doit avoir un penchant à s'abandonner aux événements; elle a trouvé des raisons décisives pour se persuader que son devoir était de céder, et, la vanité aidant, elle a épousé son marquis à corneilles. Je sais bien qu'aujourd'hui elle a oublié qu'elle est marquise et qu'elle ne souffre pas qu'on le lui rappelle, elle boude un hochet qu'elle a payé si cher; mais elle n'a pas l'air de se rien reprocher. On n'a jamais vu aucune femme mépriser sincèrement les vanités du monde. Les plus romanesques sont encore les plus sages, du moins elles placent haut leur chimère; les autres, faute d'un nuage où se bercer, se rabattent sur les bibelots, habillent leur poupée, la dorlotent, la font causer. Un méchant accident a cassé la poupée de M^{me} d'Azado; il faut espérer qu'elle en avait de rechange.

« Son malheur est qu'elle n'a point d'âge. Est-ce une jeune fille? est-ce une femme? Elle a été mariée, mais si peu! Si l'on en croit son visage, elle a vingt ans. Qu'en dit son cœur? qu'en disent ses souvenirs? C'est une maison toute neuve où il revient des esprits. Elle a débuté dans la vie par un calcul, et pendant sept ans une sinistre vieillisse l'a enveloppée dans son ombre; il y a de quoi défranchir toute une vie. Je crois qu'elle cherche à se dérober à ses souvenirs, elle voudrait oublier; elle a manqué son entrée, elle demande à recommencer. C'est demander un miracle, jamais papillon n'obtint du ciel de rentrer dans sa chrysalide. Il n'y a qu'une chose qui soit bien à nous dans ce monde, c'est notre passé. Impossible de nous en défaire... Cependant si M^{me} d'Azado avait la bonne chance de rencontrer un beau garçon qui eût l'humeur et les goûts jeunes et les sens encore neufs, le miracle désiré s'opérerait peut-être. Le calcul lui ayant mal réussi, elle a soif d'aimer, et elle aimera avec passion, avec dévotion : elle a découvert un peu tard qu'elle est faite pour cela. Un amour partagé serait sa fontaine de Jouvence. Puisse son vœu s'accomplir! Les partis ne lui manqueront pas, je crois m'apercevoir qu'on s'occupe beaucoup d'elle, j'entends souvent prononcer son nom sous les arcades; plus d'un hardi chasseur s'apprête à la coucher en joue. Il ne faudrait pourtant pas que le beau garçon fût un bêtête.

« Je trouve dans une lettre que m'écrivait mon père il y a dix-huit mois les lignes que voici : « Il faut songer sérieusement à te marier, Didier. En province, le mariage est d'obligation. Je te souhaite une femme qui ait peu de fantaisies, beaucoup de principes

et encore plus de santé. » Tel était son programme. Que M^{me} d'Azado se porte bien, cela n'est pas douteux; mais qu'elle ait beaucoup de principes... Où les aurait-elle pris? Quand on est la fille de M^{me} Bréhanne... Je crois la connaître, son cœur la gouverne, sa conscience sera celle de l'homme qu'elle aimera, elle ne verra que par ses yeux, et, pour elle, le bien sera ce qu'il approuvera, le mal ce qu'il condamnera. En attendant, elle n'a que des goûts et des dégoûts... De quoi donc s'avisait mon père de demander aux femmes des principes? Qu'en feraient-elles? Il n'avait pas lu La Bruyère. « La plupart des femmes, a-t-il dit, n'ont guère de principes, elles se conduisent par le cœur et dépendent, pour les mœurs, les opinions, de celui qu'elles aiment. » Les femmes n'ont été inventées que pour tromper nos ennuis; leur sourire est un ravissant mensonge, la promesse de félicités impossibles, et le prix appartient de droit à celle qui ment le mieux. Bien fou qui les prend au sérieux!... Ces roseaux percent la main qui s'y appuie. Plus avisé l'homme qui cherche auprès d'elles quelques instans d'ivresse et de délire. Plus sage encore celui qui se contente de respirer en passant leur beauté, comme on respire le parfum d'une fleur!

« Mais je ne suis pas toujours sensible à la beauté. Il m'arrive souvent de ne pouvoir plus me prêter à l'illusion, d'apercevoir distinctement la carcasse du feu d'artifice... »

VI.

Un matin, comme Didier était à sa fenêtre, il aperçut à la lisière d'un bois d'oliviers M. Patru, M^{me} Bréhanne et sa fille, qui, montés sur des mulets, se dirigeaient vers le château de l'Aiguille. Il fit un geste d'humeur, mais il ne laissa pas de renouer sa cravate, qui s'était défaite, et de se porter à la rencontre de la petite cavalcade. — Vient-on prendre possession, pensait-il, ou simplement dresser l'inventaire?

— Je vous amène bonne compagnie, lui cria de loin M. Patru. Depuis longtemps ces dames étaient curieuses de visiter votre ermitage; mais elles se faisaient scrupule de venir relancer le lièvre au gîte. J'ai rassuré leur conscience. Vite, faites tordre le cou à deux de vos canards; fussent-ils un peu durs, il n'est chère que d'appétit, et l'air du Guard creuse l'estomac.

Par malheur, ce jour-là Didier avait la migraine ou du moins ce qu'il appelait de ce nom, car ses migraines à lui étaient d'une espèce particulière; elles consistaient dans un accès de timidité et de sauvagerie renforcées. Assurément il n'était pas timide à la façon

des gens qui se trouvent petits et à qui les autres imposent ; mais il y avait des jours où il se sentait dans un tel désaccord avec tout ce qui l'entourait ou l'approchait, que l'effort d'une conversation à soutenir le mettait hors de lui. La plus simple question, un compliment banal auquel il fallait répondre par un autre compliment, le jetaient dans un extrême embarras ; il ne trouvait rien, les mots lui manquaient, il demeurait court et craignait d'avoir l'air idiot. Et cependant il aurait eu matière à discourir, il sentait ses idées grouiller dans sa tête ; mais il lui semblait qu'elles n'étaient pas de défaites, qu'elles n'avaient pas cours dans le monde, et qu'il serait mal reçu à s'en servir pour défrayer un entretien. Bref, il était empêché comme un homme qui voudrait faire quelques menues emplettes et qui n'aurait en poche que des billets de banque dont il ne pourrait trouver le change. Quand sa migraine le tenait, Didier restait chez lui, ou, s'il était forcé de sortir, il évitait les chemins battus ; en dépit de ses précautions, lui arrivait-il de faire quelque fâcheuse rencontre, il se renfermait dans une froide réserve qui tenait à distance les questionneurs et les faiseurs de compliments. Que si un importun s'obstinait à entrer en propos, il le démontait bientôt par quelques mots d'une ironie sèche et amère qui semblaient démentir sa mansuétude habituelle, et qui n'étaient qu'un expédient pour couvrir son embarras. Il est des gens que la peur d'avoir peur rend agressifs.

Didier s'efforça de dissimuler sa migraine ; il serra la main du notaire, salua gracieusement sa tante et sa cousine, et s'empressa d'aller donner des ordres pour le déjeuner. Dès qu'il fut de retour, M^{me} Bréhanne s'empara de lui, se pendit à son bras, et, l'entraînant dans une allée du jardin, l'assaillit de ses litanies et de ses questions accoutumées. Depuis deux mois qu'elle était à Nyons, elle n'avait pas perdu son temps ; elle avait pris langue et s'était mise au fait des grandes et petites affaires de tout le canton ; elle savait sur le bout du doigt les familles, les maisons, les parentés, les fortunes, l'étendue et le rapport des propriétés, les naissances et les décès, les mariages certains, les mariages probables, les mariages possibles. Il va sans dire que toute cette enquête devait lui servir à résoudre la seule question qui l'intéressait : « se pourrait-il qu'une femme telle que moi trouvât à convoler dans un pays tel que celui-ci ? » Sur plus d'un point, il lui restait des doutes, des ignorances ; elle demandait des éclaircissements à Didier. Celui-ci répondait au hasard, en regardant le gros oiseau de paradis qu'elle portait sur son chapeau, et il commettait de telles balourdises qu'elle en demeurait stupéfaite. — Mais que dites-vous donc là ? s'écriait-elle. D'où sortez-vous ? Comment pouvez-vous ignorer ?...

Faut-il que j'arrive du Pérou pour vous apprendre?... Vraiment vous tombez de la lune.

— Oui, madame, répondait Didier, qui ne demandait qu'à y retourner.

Pendant ce temps, Lucile, sous la conduite du notaire, faisait le tour du domaine; elle inspectait d'un œil curieux les champs, le verger, les bâtimens. On aurait pu croire qu'effectivement elle dressait un inventaire, mais c'était un inventaire de souvenirs. Tout ce qu'elle voyait réveillait dans sa mémoire des images confuses qu'elle prenait plaisir à débrouiller. Elle reconnaissait ou croyait reconnaître des treilles où elle avait souvent grappillé, un vieil olivier tortu dont elle avait tenté plus d'une fois l'escalade, une pelouse où elle s'était laissée rouler, un colombier où l'on grimpait par une vieille échelle branlante, une tourelle noire dans laquelle son cousin l'avait un jour enfermée et où elle avait eu grand'peur. Le ciel était radieux, elle entendait son enfance bourdonner autour d'elle comme une abeille. Tout en se complaisant dans ses souvenirs, elle admirait l'ordre, la propreté vraiment hollandaise qui régnait partout, jusque dans les écuries et la basse-cour. Elle ne put se tenir d'en témoigner son étonnement à M. Patru.

— Vous me donnez mon cousin pour un rêveur, lui dit-elle. Je vois qu'il est passé maître dans l'art de gouverner une maison. On chercherait vainement à trois lieues à la ronde des dépendances mieux tenues que les siennes.

— Votre oncle, lui répondit M. Patru, était le premier homme du monde pour dresser des domestiques. Il avait des yeux d'argus, une grosse voix, et dans ses tempêtes, qui heureusement étaient rares, des fougues qui faisaient trembler. Tout son monde obéissait à la baguette. Votre cousin suit une autre méthode : il se fait adorer. Il a hérité de son père un maître-valet qui se ferait hacher pour lui; il tomba malade l'an dernier, et Didier le veilla pendant six nuits. Ce brave garçon n'est pas aimé de tout le monde; ses froideurs lui font des ennemis parmi ses égaux. En revanche, les petites gens le portent dans leur cœur et lui sont dévoués jusqu'au fanatisme. Ne dépensant rien pour lui, il donne à tout venant; l'argent ne lui tient pas dans les mains. C'est un drôle de pistolet que votre cousin; par malheur, c'est un pistolet qui n'est pas chargé. Qu'il réussisse un beau jour à se passionner pour quelque chose, fût-ce pour une bêtise ou une folie, et ce sera un homme accompli.

— Vous lui reprochez son indifférence; peut-être le rend-elle heureux.

— Mettez-vous dans l'esprit, chère madame, que jamais l'indifférence n'a fait le bonheur de personne. Sans de petites ou de

grandes passions, vivre est une sottise manière d'employer son temps. Savez-vous ce que je souhaite à ce malheureux garçon? Une grosse déception qui lui procure un bel accès de colère. Je voudrais qu'une bonne âme se chargeât de lui jouer quelque mauvais tour; rien ne fouette le sang comme le dépit d'avoir été dupe; il n'y a pas d'indifférence qui tienne là contre. Qu'une fois dans sa vie il se fâche tout rouge, et je réponds de sa santé.

— Je vois que vous êtes pour les remèdes violents.

— Il en est de plus doux qu'on pourrait essayer, lui répondit-il d'un air galant. Amour, tu perdis Troie, mais tu sauverais Didier!... Vous avez des yeux, madame, que je crois capables d'accomplir des miracles.

— Oh! ne me dites pas de fadaïses, lui dit-elle, et elle ajouta en riant: Je veux croire que mes yeux sont beaux; mais, si vous étiez franc, vous leur feriez le même reproche qu'à mon cousin: ils ne sont pas chargés.

On annonça que le déjeuner était servi. A table, ce fut le notaire qui fit tous les frais de l'entretien. M^{me} Bréhanne, qui aimait d'ordinaire à lui donner la réplique, ne l'écoutait que d'une oreille, elle était plongée dans une rêverie: la finesse du service de linge, la beauté de la vaisselle, le cossu de l'argenterie, l'avaient frappée d'admiration, elle se livrait à des calculs et tirait des conclusions. Du reste M. Patru n'avait pas besoin qu'on lui vînt en aide, il abondait en lazzis, qui n'étaient pas tous assaisonnés de sel attique. En ce moment, sa belle humeur paraissait souverainement déplaisante à Didier; il sentait sa migraine, exaspérée déjà par les papotages de M^{me} Bréhanne, lui enfoncer deux griffes aiguës dans les deux tempes. Au dessert, M. Patru se mit à réciter des vers de sa façon, entre autres un épithalame qui commençait ainsi:

Je veux chanter l'hymen, l'amour et la nature.
Dieu des vers, prête-moi Pégase pour monture!

On peut juger du reste par la beauté de ce début. Ces alexandrins donnèrent le coup de grâce à Didier; il les avait déjà entendus deux fois.

En sortant de table, M^{me} Bréhanne emmena le notaire au jardin et fut s'asseoir avec lui dans un pavillon, à l'extrémité de la terrasse. Avant de les suivre, M^{me} d'Azado s'arrêta pour examiner les portraits de M. et de M^{me} de Peyrols, grands portraits à l'huile qui occupaient deux trumeaux du salon. Elle fut frappée du contraste que présentaient ces deux figures, l'une à l'œil riant et aux traits fortement accentués, l'autre à l'air pâlot, souffreteux, mais em-

preinte d'une grâce mélancolique qui attachait le regard. Assis auprès d'elle, Didier tenait ses yeux fixés sur le chapeau de M^{me} Bréhanne et sur son gros oiseau de paradis, qu'elle avait laissé dans un coin du sofa.

— Comme vous ressemblez à votre mère ! lui dit enfin Lucile.

— C'est un compliment qu'on m'a souvent fait, lui répondit-il. Et du reste c'est un dicton que les mères font leurs fils et que les pères font leurs filles ; mais il y a cette différence entre ma pauvre mère et moi, qu'elle est morte d'une maladie de langueur et que j'en vis. Je suis un invalide qui se porte bien, et je prévois que ma mélancolie mourra octogénaire.

— Que parlez-vous de mélancolie ? lui dit-elle. Vous avez perdu ce que vous aimiez le mieux au monde, et il est naturel...

— Oh ! croyez-moi, j'étais triste avant d'avoir rien perdu, et ma tristesse survivra à mes chagrins... J'ai l'ouïe très fine ; tantôt, avant le déjeuner, j'ai saisi au vol quelques mots que vous disait M. Patru. Répondez-lui de ma part que ma tristesse est dans mon sang, que toutes les médecines du monde n'y feront rien.

Lucile se troubla, rougit ; elle se demandait quels étaient précisément ces mots que Didier avait saisis au vol. — Regardez le portrait de mon père, continua-t-il sèchement. Comme on sent que c'était un homme qui aimait à vivre ! Chaque matin, il s'éveillait avec un nouveau projet et une nouvelle espérance... Voilà le départ pour la vie ! ajouta-t-il en montrant du doigt le portrait, et se frappant le front : Voilà le retour.

— Sur quelle méchante herbe avez-vous marché aujourd'hui ? lui dit-elle d'une voix grave et douce.

— Lisez, reprit-il, le volume de Shakspeare que je vous ai prêté. Vous y verrez que Hamlet était fou lorsque le vent soufflait du nord-nord-ouest. Mon humeur est journalière ; il est des jours où je me sens incapable de chanter *l'hymen, l'amour et la nature*... Mais c'est mal à moi de chagriner par de méchants-propos une femme qui, comme vous, a de bonnes raisons de croire au bonheur.

Elle devint très sérieuse. — Tenez-vous beaucoup, lui dit-elle d'un ton de reproche, à me rappeler mes malheurs ?

— Dieu m'en garde ! Les femmes ont ceci d'admirable qu'elles savent se rendre maîtresses de leurs souvenirs ; selon qu'il leur plaît, elles se souviennent des parties de loto qu'elles jouaient avec leur cousin dans leur plus tendre enfance, ou elles oublient ce qu'elles ont fait ou promis la veille. C'est un avantage que nous n'avons pas, nous autres hommes. La nature ne nous a pas donné l'oubli à discrétion.

Elle attacha sur lui un regard à la fois hardi et candide. — Pour-

quoi me parlez-vous d'un ton si amer ? lui demanda-t-elle. Oui, je cherche à me défaire de mes chagrins, je les traite en ennemis, je voudrais les tuer; c'est pour cela que j'ai traversé l'Océan, que je suis revenue en France, que j'ai voulu revoir la maison des Trois-Platanes... Oui, cela est vrai, Lucile Bréhanne cherche à oublier M^{me} d'Azado. Lui en ferez-vous un crime ?

— Point du tout, répliqua-t-il; mais voyez comme nos humeurs s'accordent peu. C'est en vain que je chercherais à m'oublier, — et Dieu sait cependant si j'en ai envie. Mes erreurs me tiennent fidèle compagnie; elles sont toujours là devant moi; je les regarde, je les interroge, je les ausculte; je me livre à de grandes anatomies de conscience, je recherche les motifs qui me décidèrent, je les trouve misérables, je me dis des injures, et ce labeur insensé m'empêche de vivre. Vous êtes plus philosophe que moi; souffrez que j'admire votre sagesse.

Elle se leva, et se tenant devant lui : — Savez-vous bien, lui dit-elle, par quel misérable motif j'ai épousé M. d'Azado ?

— Quelle question vous me faites là, ma cousine ! Le cœur des femmes est un abîme.

Elle lui répondit précipitamment : — Vous avez donc pu penser que la vanité... Ce que je désirais, ce que je voulais... Je ne pouvais plus rester chez mes parens, il s'y passait certaines choses...

Elle s'arrêta tout court. Elle était confuse de ce qu'elle venait de dire et de l'empressement qu'elle avait mis à se justifier. Cet empressement lui révélait l'état de son cœur, qu'elle avait à peine soupçonné jusqu'alors. La voix lui manqua, une vive rougeur lui monta aux joues, ses yeux s'humectèrent. Elle regarda encore une fois Didier, puis elle traversa rapidement le salon et s'enfuit dans le jardin. Didier la regarda s'éloigner et se repentit du chagrin qu'il venait de lui faire. Il la suivit, la rejoignit. Il s'attendait à être reçu de l'air hautain d'une reine offensée; elle ne lui témoigna aucun ressentiment, et son inaltérable douceur ne se démentit pas. Seulement ce fut en vain qu'il essaya de renouer l'entretien, elle ne s'y prêta pas; marchant devant lui, elle se dirigea vers le pavillon où sa mère conversait avec M. Patru. Jusqu'à son départ, il ne put se retrouver en tête-en-tête avec elle, ni lui faire ses excuses.

Didier avait pour majordome une vieille femme, nommée Marion, qui l'avait reçu dans ses bras à sa naissance. Elle surveillait les autres domestiques, leur taillait leur besogne, portait toutes les clefs pendues en trousseau à sa ceinture, réglait la dépense journalière et le menu des repas, avait la haute main dans la maison. La bonne femme rendait un culte à Didier; il était son nourrisson et

son dieu; elle se surprenait à contempler avec respect ses vieux genoux débiles en disant : Pourtant il s'est assis là ! Elle l'appelait monsieur et le tutoyait. Le soir, elle tricotait ou filait dans un cabinet attenant au salon. D'ordinaire, avant de se retirer dans sa chambre, Didier passait quelques instans avec elle; il aimait à entendre le bruit de son rouet. Marion était la plus vieille de ses habitudes, et rien ne gêne moins qu'une habitude. Auprès d'elle, il se sentait seul et non solitaire.

Ce jour-là, après son dîner, il fit deux tours de terrasse, puis il alla dire bonsoir à Marion. Dès qu'elle le vit entrer : — Dis-moi, monsieur, comment s'appelle cette belle personne qui est venue te voir aujourd'hui? Je ne parle pas de cette jolie femme qui a de la peinture sur les joues; je parle de l'autre qui a comme de la poudre d'or dans ses cheveux.

— C'est une cousine qui m'est arrivée du Pérou.

— C'est donc la demoiselle des Trois-Platanes, comme je l'appelais jadis. J'ai bien cru la reconnaître.

— Une demoiselle qui est veuve, reprit Didier.

— Ton père, monsieur, m'avait conté ça. Veuve à cet âge! c'est une pitié. Elle a plutôt l'air d'une sainte Vierge. Et puis un sourire, des mouvemens si doux... Elle me faisait penser à cette chatte angora que nous avons perdue l'an passé. Quand elle s'assied, il semble qu'elle va se rouler en pelote et qu'elle demande qu'on la caresse.

— Je n'ai pas essayé de la caresser sous le cou, repartit Didier en riant. Je ne sais pas si cela lui ferait plaisir.

Marion cessa de filer; elle regardait par la fenêtre d'un air pensif.

— A quoi songes-tu, Marion? lui demanda-t-il.

— Je songe, monsieur, que ta maison est bien grande. Il y a ici trop d'air et trop peu de gens. La place vide, c'est triste.

— Veux-tu que nous abattions une aile du château?

— Il y a mieux à faire, monsieur. Deux ou trois enfans, comme cela nous meublerait ! Je les soignerais, je les bichonnerais; j'ai encore le poignet et les genoux solides.

— Où veux-tu que je les prenne, ces trois enfans? Le gouvernement n'en vend pas.

— Monsieur, reprit-elle en clignant des yeux, je vous regardais tantôt, elle et toi, quand vous vous promeniez dans le jardin. Cela m'a fait venir des idées... J'en avais comme un brouillard dans la tête. Et sans que le gouvernement s'en mêlât, c'est dans ce brouillard que j'ai vu les trois enfans.

— Allons, c'est décidément un complot, fit Didier en haussant les épaules. Et il ajouta : Dame Marion, tu as cassé ton fil; occupe-

toi de ton rouet et défie-toi de tes idées. Tes brouillards n'ont pas le sens commun.

Il monta dans son cabinet de travail, s'étendit dans un fauteuil. La nuit se faisait; peu à peu l'obscurité envahit la chambre, Didier restait immobile; il pensait à sa cousine et se disait qu'assurément il ne l'aimait pas, mais que cependant il y avait en elle quelque chose qu'il aimait, un fantôme qui par momens se laissait entrevoir, une adorable vision emprisonnée dans une argile humaine, comme ces nymphes de la fable que l'œil des poètes voyait remuer sous la froide écorce des chênes. Apparemment ce qu'il aimait dans M^{me} d'Azado, c'était sa beauté, mais sa beauté seule, toute nue et comme dégagée de sa personne; il aurait voulu évoquer à lui cette beauté par un sortilège; la lumière qui se jouait sur les cheveux, sur le front de Lucile, la limpidité qu'elle avait dans le regard, le contour moelleux de ses épaules et de son sein, les lignes ondoyantes de son corps, le bercement de sa démarche, la grâce naturelle, aisée, coulante, qui accompagnait tous ses mouvemens, il aurait voulu s'emparer de tout cela pour en faire je ne sais quel être aérien, léger comme un souffle, vain comme une illusion, — une apparition qu'il vît glisser comme une blancheur dans la nuit, qu'il pût respirer dans l'air, d'une seule haleine, comme un parfum, et qui, allant et venant à son commandement, se dissipât sans laisser de trace, lorsque ses yeux et son désir seraient rassasiés. Sans doute il souhaitait que sa chimère eût assez de corps pour qu'il pût la toucher, la serrer dans ses bras. Elle devait avoir des genoux où il pût reposer sa tête, des mains qu'il sentît passer sur son front; mais il exigeait d'elle ces mollesse infinies qu'ont les choses dans nos songes. Il entendait aussi qu'elle eût des sens, qu'elle frémit sous ses caresses, qu'elle fût capable de l'aimer, mais comme une esclave aime son maître, ou mieux comme les fleurs aiment le soleil, à leur insu, par l'effet d'une aveugle ivresse qui s'ignore... Et tout en accomplissant son évocation il revenait par intervalles au sentiment du réel, et il se disait avec chagrin qu'il y avait dans Lucile autre chose que la beauté, un cœur dont il n'avait que faire et dont les dévouemens devaient être fort incommodes, un bon sens dont les calculs lui étaient suspects, une volonté qui l'inquiétait, des souvenirs qui le contrariaient. Elle avait connu la vie, elle avait un passé, elle était trop réelle, elle avait le tort d'exister trop. La Lucile de ses rêves n'était que le premier trait d'une esquisse à peine arrêtée, la fraîcheur d'une éclosion, le lever d'une aurore, une divine incertitude, le commencement d'une vie encore tout enveloppée de néant, mais où l'on sent déjà la présence muette d'un avenir...

L'ombre s'était épaissie autour de lui, et dans cette ombre Didier voyait apparaître de longs cheveux flottans aux reflets dorés, au-dessous deux tempes baignées de lumière et de grands yeux humides qui le regardaient avec une douceur infinie; le bas du visage était comme inachevé, et les contours du corps à peine indiqués par une ligne fuyante qui se dérobaît dans la nuit. Didier s'assoupissait à demi, se sentant regardé et buvant la volupté de ce regard qui l'enveloppait tout entier de sa douceur et de son silence. Puis il se réveillait en prononçant tout bas le nom de Lucile, et aussitôt l'apparition s'évanouissait, la vraie Lucile se présentait devant lui et lui disait : — Ma beauté et moi, nous n'allons pas l'une sans l'autre. Il y a une femme en moi, il faut l'aimer... A quoi Didier répondait : — Impossible! — et il retournait à son rêve.

A la même heure, M^{me} d'Azado se promenait seule sur sa terrasse. Elle avait aussi son rêve. — C'est singulier, se disait-elle; tant que je l'ai vu autre qu'il n'est, tant que je l'ai cru capable de donner le bonheur, je n'ai ressenti pour lui que de l'amitié. C'est en découvrant ses défauts que l'amour est venu. Un jour, ici, pour la première fois, il m'a dit un mot dur, et j'ai senti que j'étais à lui... Et Lucile pensait à tout ce qu'elle ferait pour son malade, si seulement il consentait à la laisser faire; en attendant, ne serait-ce pas un bonheur de souffrir pour lui et par lui?... De temps en temps elle se disait : — Comme il m'a traitée aujourd'hui! serait-il jaloux de mon passé? — Et cette pensée gonflait son cœur d'espérance et mettait sa joue en feu.

Il faut convenir qu'elle et lui avaient deux façons d'aimer fort différentes.

Elle rentra au salon et trouva M^{me} Bréhanne à demi assoupie dans sa bergère. — A quoi songez-vous? lui dit-elle.

— Je faisais un rêve charmant, répondit M^{me} Bréhanne en se frottant les yeux. Tu épousais le beau Dunois (elle appelait ainsi Didier), et nous partions tous les trois pour Paris.

— Quelle folie! dit Lucile en riant, et elle se mit à son piano, qu'elle n'avait pas ouvert depuis deux ans.

VII.

Le lendemain, Didier s'achemina dans l'après-midi vers le rocher de l'Aiguille. Au pied du vaste éboulis qui lui sert de piédestal, s'élève une butte arrondie où il s'assit, les deux coudes appuyés sur ses genoux, sa joue dans sa main. Ses regards plongeaient sur une prairie en pente ombragée de noyers qui aboutissait à un précipice; dans le fond de la vallée, il apercevait les eaux verdâtres de l'Aygues, dont le murmure ne montait pas jusqu'à lui; par delà

la rivière, une saulaie, des mûriers; un peu plus haut, la route d'Orange, qui court parallèlement à l'Aygues; plus haut encore, trois platanes qui formaient un vaste dôme de verdure, et semblaient régner sur tous les oliviers d'alentour. C'était un dimanche, les cloches sonnaient le second coup de vêpres. Didier écoutait ces cloches et regardait fixement les platanes et un toit couvert en tuiles qui s'abritait à leur ombre. Il se tenait si tranquille sur son siège de gazon qu'un lézard, sortant de son trou, s'établit à côté de lui sur une grosse pierre et s'y chauffa au soleil avec délices. Non moins intrépide, une jolie mésange nonnette vint se poser au bout d'une branche de sorbier, presque à portée de sa main, et se berça nonchalamment. Il était clair que Didier tenait conseil avec lui-même. De quoi s'agissait-il? Le savait-il bien? Il cherchait à établir le point de la question et y perdait son latin. Par un effort violent de sa volonté, il détacha ses yeux des trois platanes; au mouvement qu'il fit, le lézard rentra dans son trou, la mésange prit sa volée. Il retourna la tête, regarda un instant le rocher de l'Aiguille, lequel semblait lui-même regarder courir de gros nuages blancs; cet immobile rocher avait l'air de leur envier leurs ailes et de sentir son poids.

Enfin, s'étant levé, Didier se dirigea vers les bois de Garde-Grosse, but ordinaire de ses promenades; mais il n'avait pas fait trois cents pas qu'il se ravisa, redescendit au château, fit le tour du jardin, dépouilla de ses deux plus belles roses un rosier musqué, qui est renommé dans le pays par l'éclat sans pareil de ses fleurs; puis, tenant ses deux roses à la main, il prit la route de la ville. Lorsqu'il traversa la place du marché, les gamins, qui jouaient au bouchon, relevèrent la tête et le regardèrent; les promeneurs qui arpentaient les arcades s'arrêtèrent et le regardèrent; les habitués du café du Commerce interrompirent leur partie de dominos et le regardèrent. Le mélancolique, le sauvage Didier de Peyrols traversant Nyons un dimanche après midi en tenant deux roses à la main!.. L'apparition subite d'une comète au-dessus du Devès n'eût pas jeté plus d'émoi dans les esprits.

Quand il eut atteint le bas de l'avenue qui conduit aux Trois-Platanes, il eut un instant d'hésitation et fut sur le point de jeter les roses dans un fossé et de retourner sur ses pas. Cependant il continua son chemin. En arrivant devant la grille, il aperçut sa cousine assise au pied d'un des platanes; elle tourna les yeux vers lui et s'avança aussitôt à sa rencontre. M^{me} d'Azado était de ces femmes qui ont leurs jours de beauté; ses traits n'étaient pas assez réguliers pour qu'elle fût toujours égale à elle-même; quand son âme dormait, on pouvait croire que sa figure manquait d'ensemble. Ce jour-là, tout en elle était fondu dans une délicieuse harmonie,

et pour surcroît de bonheur elle venait de cueillir en se promenant des coquelicots dont elle avait orné sa tête. Je connais un peintre qui n'est content de ses tableaux que lorsqu'il a réussi, — c'est son mot, — à *faire chanter ses couleurs*. M^{me} d'Azado avait le droit d'être contente d'elle-même; le rouge vif des coquelicots faisait chanter l'or de ses cheveux, la clarté de son front, le gris fauve de ses yeux, les nuances délicates de son teint et l'éclatante blancheur de son cou. Didier fut frappé de sa beauté comme il ne l'avait pas encore été; il en éprouva comme une secousse. Il lui présenta les roses. — J'avais pensé, lui dit-il, qu'elles feraient bien dans vos cheveux; je vois qu'elles arrivent trop tard.

— Donnez toujours, lui répondit-elle en souriant; nous leur trouverons bien une place. Et ce disant elle voulut enlever les coquelicots pour les remplacer par les roses; mais il l'en empêcha : — Gardez-vous de retoucher votre chef-d'œuvre, lui dit-il.

Ils se promenèrent le long de la terrasse en causant de choses indifférentes. Leurs propos étaient sans suite; ils étaient préoccupés l'un et l'autre; ils sentaient que quelque chose allait se passer, qu'il y avait un événement dans l'air. La soirée était divinement belle. Du zénith à l'horizon, le ciel offrait une vaste nappe de vapeurs orangées, rayées de longues bandes vertes; au-dessus de Nyons, les rochers du Devès étaient glacés de pourpre; l'Aygues, à l'issue du défilé, coulait sombre et unie comme un ruban de moire; à l'un des coudes de la colline, elle rencontrait subitement les feux du couchant et les renvoyait en étincelles; les bois d'oliviers qui dominent les Trois-Platanes étaient traversés, selon les accidens du terrain, par de longues traînées de lumière; les premiers plans étaient dans l'ombre, les épaisseurs s'embrasaient, et l'on voyait des troncs et des feuillages obscurs se détacher sur des fonds d'or. Les regains avaient été fraîchement coupés; l'air était imprégné d'un parfum pénétrant de lavande. La beauté de Lucile se mariant aux splendeurs du ciel et des bois, Didier sentit sa tête se prendre; je ne dis rien de son cœur, j'ignore ce qui s'y passait.

Lorsqu'ils eurent atteint le berceau de buis, M^{me} d'Azado s'assit sur un banc; Didier prit place auprès d'elle, et l'instant d'après, sans trop savoir ce qu'il faisait, il se trouva à ses genoux. D'une voix émue, presque inquiète, elle le pria de se relever; il ne parut pas l'entendre; elle le regardait fixement, s'efforçait de lire dans ses yeux. En cet instant, il était le plus heureux des hommes; il nageait dans l'extase; ses vœux étaient comblés, l'apparition désirée était là, devant ses yeux, presque dans ses bras, — non pas une femme, mais un adorable fantôme, une divine vision. Tout à coup, enlaçant de ses deux mains la tête de la sylphide, il l'attira vers lui et déposa un ardent baiser sur ses lèvres. Les coquelicots s'ef-

feuillèrent, jonchèrent le sol de leurs pétales. Au même instant, un roulement de voiture se fit entendre; M^{me} Bréhanne revenait de la promenade. Didier se releva précipitamment et s'enfuit à travers le jardin potager, confus comme un voleur surpris en flagrant délit. M^{me} d'Azado le regarda s'éloigner; heureusement pour elle il ne retourna pas la tête : elle eût été effrayée du changement subit qui s'était fait dans son visage.

Didier s'enfuyait confus comme un voleur, mais comme un voleur qui a forcé un coffre-fort et qui l'a trouvé vide. Ce baiser, qui aurait enflammé tout autre que lui, l'avait subitement glacé; son ivresse s'était dissipée comme par enchantement; son illusion s'était effeuillée comme les pavots. Ce baiser fatal lui avait fait sentir en quelque sorte les inexorables bornes de la volupté; par une prise de possession anticipée, son imagination venait de dévorer en un instant toutes les délices de l'amour; elle en avait touché le fond et s'était réveillée en sursaut. Prompt à se livrer, plus prompt à se déprendre, Didier était un candide, un honnête don Juan. Il avait eu dans sa vie, presque coup sur coup, trois aventures amoureuses, et il s'était juré de s'en tenir là. A trois reprises il avait cru se donner pour jamais, et son illusion n'avait pas passé la semaine. Il y avait dix ans, il s'était agenouillé pour la première fois aux pieds d'une femme; ce qui avait suivi était resté à mille piques au-dessous de ses rêves, et le lendemain, en s'éveillant, il avait regretté ses désirs et méprisé son bonheur.

Il s'en retournait la tête basse, l'œil éteint, profondément découragé et très mécontent de lui-même. De quoi lui servaient donc ses expériences, ses réflexions? Sa hautaine sagesse s'était cruellement démentie; il avait été dupe de son imagination, il avait donné tête baissée dans le panneau qu'elle lui tendait. Quand apprendrait-il à se défier de ses pièges? Et quel fonds pouvait-il faire sur cet universel dégrisement dont il tirait vanité? Il regrettait avec amertume de n'avoir pas suivi son premier mouvement. Que n'était-il allé courir les bois? Pourquoi descendre de sa montagne? Une fois de plus il avait voulu essayer de vivre, une fois de plus il avait constaté l'incurable impuissance de son cœur. Ces roses, ces pavots, .. quelle folie! Il aperçut au bord de la route un superbe coquelicot qui se prélassait sur sa tige; en passant, il l'écrasa du pied.

Mais il n'avait pas seulement des regrets : sa très honnête conscience lui adressait de sérieux reproches; il ne pouvait songer sans remords à sa cousine, à l'étrangeté du rôle qu'il lui faisait jouer. Ne semblait-il pas qu'en se liant avec elle il eût voulu se procurer un sujet et faire une expérience? Assurément elle méritait mieux que cela. Comment se justifier devant elle? comment lui expliquer...

En arrivant au Guard, il avait la mine si longue et le visage si défait que la vieille Marion, qui le vit rentrer, en fut frappé : — Qu'est-il arrivé à monsieur? pensa-t-elle. Il a l'air d'un chasseur qui revient bredouille. — Il dîna sur le pouce et courut s'enfermer dans sa chambre, où il passa toute la nuit à se promener, allant et venant comme un ours en cage. Par intervalles il se disait que son honneur était engagé, que la sottise étant faite, il devait en accepter les conséquences, en porter la peine; il se souvenait de cet adage favori de son père, que quand le vin est tiré il faut le boire et ne pas faire la grimace au malheur. Son devoir était de se résigner, de s'exécuter de bonne grâce; mais l'instant d'après il sentait son cœur se redresser sous cette avalanche de beaux raisonnemens, son insurmontable aversion pour le mariage se réveillait plus forte que jamais; il se disait qu'un tel acte d'héroïsme dépassait son courage. Au surplus n'aggraverait-il pas sa faute en la voulant réparer? Il se savait incapable de contraindre son humeur, de dissimuler ses dégoûts. Que pouvait-il promettre à M^{me} d'Azado? Voudrait-elle encore de lui quand elle connaîtrait ses véritables sentimens? Accepterait-elle une expiation qui devait faire leur éternel malheur à tous deux? Elle se croyait aimée; il fallait la détromper bien vite. Une parfaite sincérité, — voilà ce qu'il lui devait, ce qu'il se devait à lui-même.

Quand le matin parut, il prit la plume, écrivit tout d'une haleine cinq ou six lettres à sa cousine; la plus sensée et la seule qu'il envoya était ainsi conçue :

« Ma chère Lucile, votre beauté m'a fait faire un acte de folie. Ce n'est pas être fou que de vous admirer; mais l'admiration extravagante quand elle prend une posture et un langage qui ne conviennent qu'à l'amour. Qu'avez-vous à faire de mes agenouillemens, de mes extases? Plus que toute autre femme vous êtes digne d'être aimée, et j'envie, non sans faire un amer retour sur moi-même, l'homme qui saura vous comprendre et se donner à vous; son bonheur est assuré. Je suis descendu dans mon cœur; ce misérable cœur est également incapable de goûter et de donner le bonheur; il a peur de tout engagement comme d'une servitude, il a des aridités dont votre beauté même ne saurait triompher. Je ne suis qu'un pauvre insensé; pardonnez-moi, je souffre assez pour mériter votre indulgence, et puissiez-vous me fournir prochainement quelque occasion de vous prouver mon inaltérable, ma respectueuse amitié! »

Quand on lui remit ce billet, M^{me} d'Azado était assise sous le berceau de buis où elle avait vu Didier agenouillé devant elle. Elle tenait à la main, par contenance, un volume de Shakspeare qu'il lui avait prêté; mais elle n'était pas d'humeur à lire. Elle repassait dans son esprit la scène de la veille, et le cas lui semblait perplexé;

elle espérait, elle s'alarmait; cette boussole affolée ne savait vers quel point de l'horizon se tourner. Elle prit la lettre, en reconnut l'écriture et fut s'enfermer dans sa chambre pour la lire. Elle hésita un instant avant de rompre le cachet. Après avoir lu, elle devint très pâle, ses lèvres tremblèrent. — Je croyais connaître le malheur, dit-elle à demi-voix. Je me trompais. Le voilà! — Des larmes s'échappèrent de ses yeux. — Que j'étais folle, dit-elle encore.

On vint l'avertir qu'un manoeuvre demandait à lui parler. Elle essuya ses yeux, descendit sur la terrasse. Elle écouta attentivement les questions de l'ouvrier, lui répondit avec une parfaite liberté d'esprit; seulement elle avait un peu d'émotion dans la voix, et deux fois elle s'interrompit pour reprendre haleine. Quand elle eut tout dit, elle rentra dans la maison; en traversant le salon, elle tourna les yeux vers son piano, seul confident de ses folles espérances; le regard qu'elle lui jeta semblait lui demander le secret. Elle remonta dans sa chambre, s'assit devant sa table et resta un moment accoudée, sa tête dans ses mains; puis elle écrivit la réponse que voici :

« Je ne pardonnerai pas, mon cousin, je tâcherai d'oublier; vous m'avez appris que les femmes savent se rendre maîtresses de leurs souvenirs. Vous m'assurez que vous serez toujours pour moi un ami respectueux; voilà, je l'espère, un engagement que vous saurez tenir sans le regarder comme une servitude. C'est à cette condition seulement que je vous reverrai avec plaisir. Oui, vous avez été fou. Dieu soit loué! vous ne l'êtes plus. Je vous promets que dorénavant je ne mettrai plus de pavots dans mes cheveux; mais ne me tressez pas, je vous prie, une couronne funèbre d'orties, de rue et de romarin. Seigneur Hamlet, je ne suis pas une Ophélie! »

VIII.

Le même jour, presque à la même heure, M. Patru passait le pont de l'Aygues et gravissait le sentier du Guard. Il avait pris, vu la gravité de la circonstance, son habit, sa cravate, son visage de cérémonie, sa démarche d'officier public, ses regards officiels, et il portait beau. Dans ce moment, ce n'était pas l'homme aux alexandrins en quête d'une rime, ni le joyeux convive s'acheminant à un gala et respirant en imagination le délicieux fumet d'une perdrix cuite à point; c'était le praticien, l'homme de confiance des familles, le gardien du code, se rendant auprès d'un client pour traiter avec lui d'une affaire d'importance. Toutefois, malgré ses airs de gaité solennelle, il se livrait, chemin faisant, à d'humoristiques réflexions qui égayaient sa malice. — Que va dire notre jeune

homme? pensait-il. De quel air recevra-t-il les nouvelles que je lui apporte? Je soupçonne que ce sera une rude secousse pour sa paresse. Je crois déjà le voir bondir sur sa chaise, comme si un pétard lui partait entre les jambes. Il se croit supérieur à toutes les les émotions. Nous verrons bien.

Après avoir écrit à sa cousine, Didier s'était jeté sur son lit. Marion vint frapper à sa porte d'un doigt discret et lui annoncer que M. Patru était là, qui demandait à lui parler. Il se leva aussitôt, s'enveloppa dans sa robe de chambre persane et passa dans son cabinet de travail, où le notaire l'attendait. A son air de solennité, il devina sur-le-champ que le jour des explications était enfin venu, et lui avançant un fauteuil : — Parlez, lui dit-il, je suis tout oreilles.

— Je vous annonçai, il y a deux mois, répondit M. Patru, que j'avais un important secret à vous révéler, mais qu'il me manquait encore certains renseignements... Je les ai reçus, et je viens aujourd'hui...

— Je crains que vous ne veniez trop tard, interrompit Didier.

— Que voulez-vous dire? fit le notaire étonné.

— Je veux dire que ce qui était possible hier encore ne l'est plus aujourd'hui. Quand vous connaîtrez mes objections...

— Je crois vous entendre, interrompit à son tour M. Patru. Vous vous méprenez, mon cher ami. Il est certain que je vous verrais avec plaisir épouser votre cousine; vous avez pu vous en apercevoir. Excellente affaire pour vous, moins bonne peut-être pour elle. Je ne sais si ce mariage n'est plus possible; mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Je suis venu aujourd'hui m'acquitter d'une promesse que j'ai faite à votre père vingt-quatre heures avant sa mort, et vous annoncer de sa part une nouvelle qui vous étonnera peut-être : c'est que vous avez un frère.

Didier ne fit pas le soubresaut sur lequel avait compté le notaire; mais il fut saisi d'une assez vive émotion qu'il ne put dissimuler. Il avait un frère! De toutes les communications que pouvait lui faire M. Patru, celle-ci était à coup sûr la plus étrange, la dernière à laquelle il se fût attendu.

M. Patru ôta ses lunettes, en nettoya les verres avec son mouchoir, les remit sur son nez, passa sa main dans ses cheveux, toussa pour s'éclaircir la voix; puis il reprit :

— Je regrette, mon cher enfant, d'avoir à vous apprendre que votre père avait donné un coup de canif à son contrat de mariage; mais à tout péché miséricorde. Aussi bien je manquerais à mon devoir, si je n'alléguais à sa décharge la circonstance que voici : votre mère faillit mourir en vous mettant au monde, le médecin

qui l'accoucha déclara qu'elle ne résisterait pas à une seconde grossesse...

— Vous n'avez pas à justifier mon père, interrompit Didier avec un geste un peu brusque.

M. Patru s'inclina. — Voici les faits, continua-t-il. Vous aviez quatre ans lorsqu'un distillateur de Bordeaux qui, se flattant d'avoir découvert un nouveau procédé, désirait transformer son usine et qui avait ouï parler de votre père comme du modèle des bailleurs de fonds... Vous savez en effet (et qui le saurait mieux que vous?) comme il était facile de l'intéresser à une entreprise industrielle, de quelque genre qu'elle fût, pourvu qu'elle fût bien conduite et qu'on lui offrît des garanties... C'était le seul genre de placemens qu'il estimât...

— Pour l'amour de Dieu! quand sortirez-vous de cette phrase? s'écria Didier.

— Un peu de patience, reprit l'impassible notaire. Bien que de prime abord votre père eût peu de confiance dans l'affaire qu'on lui proposait (vous savez quel était son flair dans ces sortes de choses), il tint à s'enquérir par ses yeux de ce qu'elle valait. Il avait une espèce d'amour platonique pour les affaires, et toute occasion de remuer ses jambes lui était bonne. Il partit pour Bordeaux, pensant n'y rester que huit jours. Les pourparlers traînèrent en longueur; la distillerie mise hors de cause, on lui fit d'autres propositions, elles se présentèrent à la file; quand un capitaliste arrive quelque part, les faiseurs d'entreprises, qui sont le plus souvent des faiseurs d'almanachs, ne sont pas longtemps à éventer son logis; le miel attire les mouches, et votre père n'était pas homme à éconduire, sans l'avoir entendu, un courtier marron, un écornifleur, un marchand de poudre de perlimpinpin. Il estimait que le sage trouve toujours à s'instruire dans le commerce des fous. Tout cela fut cause qu'il prolongea son séjour à Bordeaux au-delà de toutes ses prévisions. Or, pendant les loisirs que lui laissaient ces négociations, il s'avisa que dans la maison où il avait pris son logement demeurait une jeune et jolie fille, ouvrière en linge et qui s'appelait Justine Dépret. Je ne sais comment se fit la liaison; mais il est certain qu'au bout de neuf mois il en résulta un pauvre et joli garçon, qu'on nomma Prosper pour conjurer la mauvaise étoile sous laquelle il semblait être né... Et voilà comme il se fait, mon cher Didier, que vous avez un frère, dont je suis appelé à plaider aujourd'hui la cause devant votre tribunal.

Et là-dessus M. Patru baissa la tête et fit une longue pause, pendant laquelle il regardait fixement le parquet comme s'il eût cherché une épingle.

— Vous êtes un homme désespérant! murmura Didier impatient en se jetant dans un fauteuil. Vous mettez cent mots où il n'en faudrait qu'un, vous n'en mettez qu'un où il en faudrait cent.

— Je continue mon récit, dit M. Patru, qui jouissait *in petto* des angoisses nerveuses de Didier. Il était comme un médecin qui cherche à constater par des expériences le degré de sensibilité que conserve un cataleptique.— Allons, se disait-il, notre jeune homme n'est pas autant cuirassé d'indifférence qu'on pouvait le craindre.

— Quand votre père quitta Bordeaux, continua-t-il, Justine était grosse de quatre mois. Il se conduisit, vous n'en doutez pas, en parfait galant homme. Il lui assura un refuge pour l'époque de ses couches dans une maison de santé où l'on avait prévu ces sortes d'accidens; il lui promit de ne l'abandonner jamais, qu'il lui servirait une pension viagère de douze cents francs, et que, le moment venu, il ferait un sort à leur enfant. Là-dessus il monta sur ses deux échasses et partit comme un trait. Il en était temps. Un négociant de Marseille auquel il avait avancé des fonds se trouvait dans l'embarras et l'appelait à son aide; d'autre part, Marion lui mandait que votre mère venait de tomber gravement malade. Il courut à Nyons et de là à Marseille, et durant plusieurs mois il eut l'esprit fort préoccupé. Marseille, Nyons, une femme à soigner, un débiteur à épauler... Il n'avait guère le loisir de songer à Justine. Pendant ce temps, la donzelle exécutait en catimini un projet dont elle n'avait eu garde de lui faire confidence. Elle s'accommodait mal de son rôle de fille-mère et s'avisa d'un expédient. Elle avait un cousin nommé Pierre Pochon, rémouleur de son état. Elle fut le trouver, lui conta point par point son aventure, — votre père, sa grossesse, la pension. Ce dernier point parut le plus clair au gagne-petit, que je ne vous donne pas pour un ancien Romain. Il ne se fit pas tirer l'oreille, dès le premier mot il consentit à endosser l'enfant. Il épousa Justine dans le plus bref délai et reconnut Prosper dans l'acte même de célébration. Cependant, délivré de ses deux gros soucis, votre père retourne à Bordeaux; il apprend que son enfant est devenu le fils très légitime de Pierre Pochon. Gros crève-cœur pour lui! Que faire? Contester la reconnaissance, il n'y pouvait songer. Ce qu'il y avait de plus simple était de se fâcher; il n'y manqua pas. Pochon le prit sur un ton très haut. C'était un de ces drôles qui se donnent le plaisir de demander insolemment l'aumône. Il représenta fièrement à votre père la grandeur du service qu'il venait de lui rendre et partit de là pour insinuer que douze cents francs étaient un piètre salaire de son héroïsme. M. de Peyrols lui reprocha vertement son impudence. Justine pleura. Larmes de femme, larmes de crocodile! Sur la promesse qu'on lui fit que Prosper serait élevé en fils de roi,

votre père attendri augmenta de huit cents francs la pension. Il repartit le cœur gros, non qu'il se souciât de Justine : il n'avait eu pour elle qu'un caprice mort-né, les amourettes des vrais hommes d'affaires sont courtes, ils ne s'attardent pas à ces bagatelles; mais en revanche il se souciait beaucoup de son enfant, qui n'était plus à lui. Cependant au bout de quelques jours... Votre père m'a recommandé, mon cher ami, de vous raconter son histoire sans rien déguiser, sans pallier aucun de ses torts. Pour respecter sa mémoire, vous n'avez pas besoin de croire qu'il fût un saint. Qui de nous est parfait? Il y avait deux hommes en lui, l'homme d'affaires et l'homme de sentiment; il s'attendrissait quand il en avait le temps; il avait quasi des époques réglées pour cela, et son cœur payait invariablement aux échéances, jamais avant...

— Dieu! que de paroles inutiles! s'écria Didier en passant sa main sur son front crispé par l'impatience.

— Vous êtes difficile à contenter, reprit tranquillement M. Patru. Tantôt j'en dis trop, tantôt pas assez. Je tenais à vous expliquer pourquoi votre père se consola assez vite de son chagrin. Par malheur, au bout d'un certain temps, votre mère eut vent de ce qui s'était passé. Par qui fut-elle informée? Je soupçonne Pochon. Elle fit des questions; au premier mot, votre père, qui était la sincérité même, lui confessa tout. Son angélique mansuétude ne lui permit pas de se plaindre; seulement, comme il restait un peu de la femme dans l'ange, elle mit à son pardon une condition : elle exigea que la rente payable par semestre fût convertie en une somme à payer une fois pour toutes; sa jalousie de femme et de mère lui faisait désirer de rompre le dernier lien qui unissait encore votre père à son bâtard. C'était précisément ce que voulait aussi Pochon, et il en avait écrit à M. de Peyrols. Sa fierté trouvait qu'être pensionné est une dépendance, et il lui tardait de s'en affranchir pour pouvoir se redresser sur ses pieds d'honnête homme. En même temps il couvait le désir de se procurer des fonds pour établir une boutique d'épicerie. Tel était son rêve. Sa vertu ne voulait plus entendre parler de la rente, mais elle convoitait le capital, c'était sa façon d'avoir de l'honneur. Votre père consentit facilement à ce qu'on lui demandait. La nécessité de penser à Pochon deux fois l'an, à époque fixe, commençait à lui peser; Pochon l'obsédait, c'était son cauchemar; il enviait le bonheur des gens que des circonstances favorables dispensaient de s'occuper de Pochon. Il m'avait mis dans sa confiance, il me consulta. Je l'engageai à donner le capital à l'enfant, l'usufruit aux parens; il me répondit que Pochon n'entendrait pas à cela, que lui-même était las de recevoir les lettres de ce drôle, qu'il voulait à tout prix en finir... Bref, je vis qu'il avait du Pochon par-dessus les oreilles, et je n'insistai pas.

Pendant les trois ou quatre années qui suivirent, il n'eut pas le temps de se repentir de sa faiblesse. Ce furent les années les plus occupées de sa vie, car ce fut alors qu'il accepta ces deux grandes commandites qui doublèrent sa fortune. Quelle activité, quelle fièvre ! Il ne quittait pas ses grandes bottes ; toujours par voies et par chemins, il courait à Marseille, il courait à Colmar, touchait barre à Nyons pour y embrasser son monde, se portant comme un charme au milieu de ce tourbillon, toujours à cheval sur ses projets, toujours fumant comme une chaudière, suant l'espérance par tous les pores, gai, dispos, voulant du bien à toute la création et surtout au grand homme inconnu qui inventa le départ. Jamais il ne joua tant des jambes ; le curé de Nyons l'avait surnommé l'homme à hélice. Votre mère mourut. Il la pleura à chaudes larmes, resta un grand mois claquemuré chez lui, sans qu'on pût même le décider à faire le tour de son jardin. Tout à coup, sa douleur le disposant à tous les genres d'attendrissement, il se ressouvint de Prosper. Il savait que Pochon n'était plus à Bordeaux ; cet honnête homme avait réussi à cacher son heureuse aventure à tous ses amis et connaissances ; tant qu'il avait touché la rente, il avait continué de faire tourner sa roue, enfouissant ses écus dans des bas de laine. Une fois en possession du capital, de crainte des caquets, il avait choisi Angoulême pour théâtre de sa nouvelle fortune et de ses débuts dans l'épicerie. Votre père partit pour Angoulême. Il entrevit Prosper, qui lui sembla le plus joli clampin du monde. Pochon survint ; à son ordinaire, sa première idée fut de tendre la main, c'est toujours par là qu'il débutait, chacun a son tic. Comme vous pensez bien, il fut refusé tout net ; alors il fit semblant de croire que votre père était venu pour Justine, et, se drapant dans sa toge, il lui signifia de sortir de chez lui et de n'y plus remettre les pieds ; il n'y voulait admettre que ses écus. Cette fois M. de Peyrols jura d'enterrer le Pochon dans les plus ténébreuses profondeurs de ses oublis.

Mais, quelques années plus tard, un beau matin, il rencontra, je ne sais où, un bambin qui ressemblait à Prosper. Des cheveux châtons, des yeux gris. Nouvelle saute de vent ! Le lendemain, plus d'affaires ; il se réveilla père jusqu'à la moelle des os, avec l'ardent désir de revoir son enfant et la profonde conviction que le bonheur du reste de sa vie en dépendait. En dépit des rebuffades qu'il prévoyait, le voilà qui retourne à Angoulême. Plus de Pochons ; il prend langue ; point de nouvelles, sinon qu'ayant fait leurs affaires cahin-caha, ils avaient remis leur fonds de boutique pour aller chercher fortune ailleurs. Comment retrouver leur piste ? M. de Peyrols essaya, se rendit à Bordeaux ; mais il se rebuta bientôt, et

pendant douze ans, les deux commandites aidant, son fils légitime lui fit entièrement oublier l'autre. Vous savez s'il vous aimait.

Comme nous sommes à la merci de nos souvenirs ! Ils s'en vont, ils reviennent quand bon leur semble. Un soir, il y a huit mois, M. de Peyrols me fit appeler en hâte. J'accourus et le trouvai dans un état d'agitation désespérée. Il gardait le lit depuis trois jours; pour la première fois il venait de sentir la gravité de son mal, l'inquiétude l'avait pris, et aussitôt deux souvenirs, deux images qu'il avait longtemps tenues à l'écart, étaient rentrés dans son cerveau avec effraction. Ces deux fantômes, c'était Pochon, c'était Prosper. Il se demandait avec angoisse ce que l'un avait fait de l'autre. Son enfant était-il devenu par sa faute un malhonnête homme ? Ce doute l'obsédait, le torturait; il n'avait plus d'autre idée en tête; sa conscience était en proie à une sorte de démence aiguë, elle battait la campagne. Il s'adressait d'une voix retentissante les reproches les plus violents, les plus outrés; à l'entendre, toute sa vie si honorablement remplie, si utilement occupée, se réduisait à une seule action, — l'abandon d'un fils né hors mariage. Je ne réussis à le calmer un peu qu'en m'engageant par serment à faire tous mes efforts pour retrouver Prosper. — J'ai foi en vous, mon vieil ami, me dit-il. Vous n'avez qu'à le vouloir, et je tiens Prosper pour retrouvé. — Mais ce qui le calma bien davantage, ce fut la promesse que je lui fis de plaider auprès de vous la cause de votre demi-frère. Il s'écria en m'embrassant : — Didier est généreux, il réparera ma faute. — Et là-dessus il se fit apporter de l'encre et une plume, et, rassemblant ce qui lui restait de forces, il écrivit d'une main tremblante le billet que voici : « Mon cher Didier, ton père en mourant te demande une grâce. Tu as un frère, M. Patru te contera le reste. Je ne te prescris rien; tu ne prendras conseil que de ton bon cœur et de ta sagesse. Mon enfant, je m'en remets à toi; tu feras ton possible pour réparer la coupable négligence de ton père. » Quand il eut écrit ces lignes, il eut l'air d'un autre homme, ses traits détendus offraient une expression d'apaisement dont j'aurai bien. — Vous m'avez sauvé, me dit-il. Si je mourais, je mourrais tranquille; mais je ne mourrai pas. — Hélas ! vingt-quatre heures plus tard, il n'était plus.

Après que M. Patru eut achevé son récit, Didier demeura quelques instans plongé dans ses réflexions. Puis il dit : — Pourquoi mon père n'a-t-il pas précisé ses intentions à l'égard de son fils naturel ? Pouvait-il douter de mon empressement à exécuter toutes les dispositions qu'il aurait prises en sa faveur ?

— Mon cher garçon, répartit le notaire, votre père avait l'esprit, si j'ose dire, éminemment juridique. En toutes choses, il

s'attachait non-seulement à la lettre, mais à l'esprit de la loi. Or il connaissait la sévérité de ladite loi à l'égard des enfans adultérins, il savait qu'elle ne leur accorde que des alimens, et si Prosper n'était que le créancier d'une dette d'alimens, que lui restait-il à réclamer? Votre père savait encore que le code repousse par une fin de non-recevoir insurmontable toute reconnaissance d'adultérin, et que d'autre part la cour de cassation a confirmé plusieurs arrêts de cours royales portant annulation de legs faits à de tels enfans, parce que le disposant s'était proclamé père dans l'acte même de libéralité. Voici donc comme raisonnait M. de Peyrols. Je ne connais pas Prosper Pochon; tout ce que je sais de lui, c'est qu'il est mon fils; ainsi toute disposition que je prendrais en sa faveur n'aurait pour cause que cette filiation même, d'où il suit...

— J'ai lu Marcadé, j'ai lu Demolombe, interrompit Didier avec un redoublement d'impatience. De grâce, monsieur Patru, raisonnez moins.

— Laissons les généralités, ne considérons que l'espèce, poursuivit le notaire. Votre père tenait à respecter absolument votre liberté. Vous voyez que dans son billet il s'en remet à vous; il estimait que vous n'étiez obligé à rien, que tout ce que vous feriez, vous le feriez pour l'amour de lui. Tel était son point de vue, et sa doctrine me semble orthodoxe. Et d'ailleurs, — ceci est le point essentiel, — que savait-il si c'était de ses libéralités qu'avait besoin Prosper, et non pas plutôt d'appui, d'encouragement, de bons conseils, de l'amitié et des directions d'un sage mentor tel que vous?

Didier ne put réprimer un léger haussement d'épaules. — Vous pensez à tout, monsieur Patru, reprit-il, sauf à me dire où est mon frère, ce qu'il fait, ce que vous savez de lui...

— Vos impatiences me brouillent l'esprit. Vous êtes excusable; je comprends, la surprise, l'émotion... Où est votre frère, ce qu'il fait, je le sais enfin; mais ce n'a pas été sans peine, il a fallu noircir bien du papier. C'est par l'obligeance de deux de mes confrères, l'un de Bordeaux, l'autre de Paris, que j'ai réussi à dénicher l'oiseau. Je vous ai apporté cette correspondance; vous la dépouillerez à loisir. En attendant, en voici le sommaire. M. et M^{me} Pochon s'étaient transportés à Paris; ils avaient rouvert boutique aux Batignolles; ils y sont morts tous deux du choléra. Leur fils ne s'appelle pas Prosper Pochon, mais Prosper Randoce, pour vous servir. C'est son nom de guerre; il paraît être une manière de gent de lettres, faisant tout ce qui concerne son état. Il a écrit des nouvelles à la main dans un petit journal; il est l'auteur de deux vaudevilles sifflés, deux fours superbes dont vous le consolerez, et d'un volume de vers invendu, intitulé *les Incendies de l'âme*; il pa-

rait que le jeu ne valait pas la chandelle. Avec cela, ce garçon doit avoir de belles dents; il a expédié en deux ans son patrimoine; il a été à Clichy. Comment en est-il sorti? C'est son secret. Il habite rue de Tournon et n'est pas à sec. De quoi vit-il? Autre mystère. Vous débrouillerez tout cela. Tous ces renseignemens, je l'avoue, n'ont rien de fort réjouissant. Heureusement vous ne vous rebutez pas pour si peu de chose... Et d'ailleurs que sait-on? ajoutait-il en se levant. Peut-être Prosper Randoce est-il homme de cœur, et dans ce cas son amitié répandra quelque douceur dans votre vie. Peut-être aussi est-ce un homme de génie auquel il ne manque que de trouver sa voie. Vous couvrez cet œuf. La littérature vous sera redevable de quelque immortel chef-d'œuvre qui sans vous ne serait jamais sorti de sa coquille.

— A qui vendez-vous vos coquilles, monsieur Patru? fit Didier d'un ton bref. J'ai un devoir à remplir, je le remplirai, voilà tout.

A ces mots, il reconduisit M. Patru jusqu'au portail. Là le notaire fit volte-face, et, changeant de visage, le regarda dans les yeux d'un air presque attendri : — Si jamais vous avez besoin d'un conseil, lui dit-il, je suis là.

— Il n'est pas besoin de me le dire, ô le plus insupportable des notaires! reprit Didier en lui serrant les deux mains.

Et là-dessus il retourna s'enfermer dans sa chambre. On ne s'étonnera pas s'il lui fallut quelque temps pour se remettre de son abasourdissement. Ce Prosper Randoce, qui venait de se lever comme une étoile rouge sur l'horizon de sa vie, l'inquiétait beaucoup. Que ne lui demandait-on de partager sa fortune avec lui? C'eût été bientôt fait; mais partir à sa recherche, le questionner, l'étudier, le confesser, s'ingérer dans ses affaires, au besoin se faire son mentor,... quelle corvée! Sa paresse en frémissait d'avance.

On voit dans je ne sais quel opéra-comique un personnage qui, soupçonné pendant une traversée d'avoir trempé dans une révolte de l'équipage, est condamné à être pendu haut et court. Le malheureux a le mal de mer, et quand on lui annonce sa sentence, il répond d'une voix piteuse : « Je consens qu'on me pende, pourvu qu'on ne me remue pas. » Ce qu'on demandait à Didier, c'était précisément de se remuer.

Pendant qu'il méditait sur son aventure, Marion lui apporta la réponse de M^{me} d'Azado.

— M. Patru ne fait rien à temps, se dit-il avec humeur. Que n'a-t-il parlé vingt-quatre heures plus tôt? Il m'aurait épargné une fière sottise.

VICTOR CHERBULIEZ.

(La seconde partie au prochain n^o.)

LES BEAUX-ARTS

A

L'EXPOSITION UNIVERSELLE

LES ÉCOLES ÉTRANGÈRES ET L'ÉCOLE FRANÇAISE CONTEMPORAINES.

En présence du concours énorme d'étrangers que l'exposition universelle devait amener à Paris, on était fondé à croire que la commission impériale, prenant à cœur les gloires de notre pays, donnerait à l'exhibition des œuvres de l'art français un éclat sérieux, ou tout au moins une apparence convenable. Malheureusement il n'en est rien, et il faut que notre école soit singulièrement plus forte que toutes les autres pour conserver encore sa supériorité dans les déplorables conditions où elle se trouve placée. Pendant que l'Angleterre, tirant un facile parti du local qui lui avait été accordé, créait à peu de frais une sorte de musée, tandis que la Suisse, la Belgique, la Hollande, la Bavière, se faisaient construire des annexes spécialement et intelligemment disposées pour recevoir des tableaux, la France, tenant, sans doute par esprit d'hospitalité, à se diminuer volontairement elle-même, exposait ses toiles et ses statues avec une négligence qui, sans détruire la valeur des œuvres d'art, les amoindrit, et pourrait les faire paraître douteuses à des yeux non exercés. Les vastes galeries qui les contiennent, noyées de lumière, visitées par un incessant courant d'air, ressemblent à des salles de gymnastique. Le temps n'a point manqué cependant, ni l'argent, ni l'espace; les 458,000 mètres carrés du

Champ de Mars pouvaient donner place à de simples hangars en planches, de hauteur moyenne, éclairés par un jour d'atelier, appropriés à la destination spéciale qu'ils devaient recevoir, et bien préférables sous tous les rapports à ces vastes granges où les murailles, couvertes de tableaux, ressemblent à des murs placardés d'affiches. Le sol est un béton que ne garantit nulle natte, qui s'effrite sous les pieds, répand une poussière permanente, et qu'on est obligé d'arroser comme un trottoir. Un calicot blanc et transparent forme plafond et laisse pénétrer un soleil criard qui détruit l'effet des tableaux, leur donne d'insupportables *luisans*, fait saillir en relief le grain de la toile, peut compromettre la solidité des œuvres exposées. Les tableaux de la Belgique, de la Hollande, de la Bavière, de l'Angleterre, de la Suisse, sont défendus par une légère barrière contre les gestes indiscrets des visiteurs; chez nous, rien ne protège les toiles contre la maladresse des coups de coude. Quelques-uns de nos tableaux, de ceux que l'an dernier on avait jugés dignes d'être placés sur la cimaise, sont aujourd'hui juchés sous la frise, à une telle élévation qu'ils perdent tout intérêt. L'art français ne manque pas d'importance cependant, et nous aurions dû mettre quelque coquetterie à le montrer dans tout son lustre à nos concurrents et à nos rivaux. Quant au catalogue, je n'en parle pas; il est plein de telles irrégularités qu'il paraît avoir été fait pour égarer et non pour renseigner le public.

Comment la commission impériale ne s'est-elle pas aperçue qu'il y a une certaine différence entre des œuvres d'art et des machines à vapeur, et que l'emplacement qui convient aux secondes n'est pas fait pour les premières? Pourquoi n'a-t-on pas fait cette réflexion, si simple qu'elle en est enfantine, qu'un local doit être modifié selon l'objet auquel on le réserve? Comment! nous avons des musées où le jour est ménagé avec soin, où les tableaux sont traités, si je puis dire, selon leur tempérament particulier; nous avons des bibliothèques silencieuses et recueillies où l'on peut étudier en paix; nous avons des théâtres commodes, éclairés, capitonnés, disposés pour l'acoustique et pour la vue, et l'on s'imagine que l'on peut, sans péril pour les intérêts de l'art, accrocher des tableaux dans une salle qui n'a même pas de portes battantes, presque en plein vent, presque en plein soleil? C'est à n'y pas croire. A qui donc l'idée viendrait-elle de faire une lecture dans un champ de foire ou d'exécuter une symphonie dans une usine en travail? Les autres peuples ont montré à l'égard de leurs artistes un souci qui devrait être pour nous une leçon et un exemple. Sans sortir de France, nous avons une preuve décisive du soin que le ministère de la maison de l'empereur sait apporter à l'exhibition des

objets dont il a la responsabilité directe. L'exposition combinée des manufactures de Sèvres et des Gobelins est un chef-d'œuvre de goût, d'ordonnance et d'harmonie. Fera-t-on moins pour des tableaux et des statues que pour des porcelaines, des faïences et des tapis? Jamais cependant les œuvres envoyées par les artistes n'avaient été moins nombreuses, 1,043 en tout, y compris les lithographies et les gravures. Ce chiffre restreint rendait l'aménagement facile et les conditions d'agencement bien aisées à obtenir. On devait aux artistes, on devait au public, qui paie et qui est en droit d'être exigeant, de faire une exposition, je ne dis pas luxueuse, mais convenable, en rapport avec la situation que nous avons dans le monde et avec notre amour-propre national, qu'un pareil état de choses froisse singulièrement. Quant à la sculpture, on l'a remisee dans le jardin central, qui devait contenir, disait-on, des plantes exotiques, mais qui ne contient que des rosiers et des chaises. Que sous le soleil et la pluie on ait dressé des marbres et des bronzes, cela peut se concevoir; mais qu'on ait exposé des modèles en plâtre, — le *Joueur de luth*, le *Narcisse* de M. Dubois par exemple, — c'est ce qu'il est difficile d'imaginer et qui n'est que strictement vrai! De plus les salles réservées à nos beaux-arts ne sont même pas respectées; le 30 avril, voulant aller voir la restauration de l'*Acropole d'Athènes* par M. Botte et les plans de *Khorsabad* de M. Thomas, j'ai trouvé les portes barrées par une corde, gardées par des sergens de ville et interdites au public. En effet, les membres du jury pour les instrumens de musique s'étaient établis dans un des salons consacrés à l'architecture, pour y essayer des trombones, des timbales et des ophicléides.

Que ceci serve donc de leçon aux artistes, et qu'ils comprennent enfin ce qu'on ne cesse de leur répéter depuis si longtemps. Ils perdent tout à n'être pas libres, à ne pas s'occuper eux-mêmes de leurs affaires, à ne pas préparer leur exposition selon leur goût, selon leur volonté, au besoin selon leur caprice. Qu'ils entrent dans les salles réservées à l'industrie, qu'ils regardent comment les Barbedienne, les Christophle, les Bapst, les Deck, les Touron, les Hachette ont arrangé leurs vitrines; ils comprendront alors que le premier devoir du producteur est de veiller lui-même sur le sort de ses produits, et que c'est les compromettre que de les confier aveuglément aux soins d'une administration quelconque, cette administration eût-elle les mains pleines de récompenses honorifiques et de fructueuses commandes. Voilà cent quatre-vingt-quatorze ans que la première exposition des beaux-arts a eu lieu à Paris, et depuis ce temps, depuis 1673, on n'a pas pu construire un local spécialement destiné à ces grandes fêtes de l'esprit et des yeux. Nous

avons vu les *Salons* partout : au Louvre, aux Tuileries, au Palais-Royal, aux Menus-Plaisirs, à l'avenue Montaigne, aux Champs-Élysées; les voici au Champ de Mars, où ils n'ont jamais été plus mal. Les jeux de paume, les orangeries, le *Tattersall*, sont des espèces de palais, et le pays de Poussin, de Claude Le Lorrain, de Philippe de Champaigne, de Jean Goujon, de Puget, de Watteau, de David, de Gros, d'Ingres, de Pradier, n'a même pas une galerie consacrée à l'exposition annuelle de ses œuvres d'art ! Pourquoi les artistes ne se réunissent-ils pas pour en faire bâtir une à leurs frais et en avoir la libre disposition ? Ce n'est point difficile, et qui s'y oppose ? M. Courbet le fait bien pour lui-même, et M. Manet aussi, et M. Clesinger aussi. Si les artistes acceptent sans se plaindre la situation qui leur est faite, cela les regarde après tout, et nous ne voulons pas avoir le tort de nous montrer plus difficile pour eux qu'ils ne l'ont été eux-mêmes. Le jury du reste a trouvé immédiatement des compensations, car tous ses membres se sont mutuellement distribué des médailles d'honneur. On ne leur a pas permis, dit-on, de se mettre hors de concours, soit ; ils n'avaient alors qu'à s'engager entre eux à ne voter pour aucun juré. L'exemple eût été donné, compris et approuvé. Puisqu'ils ont été juges et parties en matière de récompense, je regrette qu'ils ne l'aient pas été aussi en matière d'aménagement.

Si nous nous sommes longuement étendu sur ce sujet, ce n'est point pour avoir le stérile plaisir de critiquer inutilement les actes de la commission impériale. Entre ses mains, l'exposition universelle paraît être avant tout une entreprise à laquelle on veut faire produire tout le profit possible. Avec une telle préoccupation dominante, il n'est point extraordinaire qu'on se soit assez médiocrement soucié des beaux-arts ; mais il était fort important de dire que si l'école française ne semble pas tenir au premier abord tout ce qu'elle promettait, la faute n'en remonte pas jusqu'à elle. On lui a infligé des conditions extérieures si déplorables que les apparences, mais les apparences seules, sont contre elle. Quoique la plupart de ses œuvres soient sacrifiées, mal disposées, mal éclairées, elle reste encore la moins incomplète de toutes les écoles qui sont en présence au palais du Champ de Mars.

I.

Quatre grandes écoles de peinture dérivant de la renaissance ont laissé une trace ineffaçable dans l'histoire de l'art : ce sont les écoles italienne, flamande, hollandaise et espagnole. La Belgique seule aujourd'hui semble avoir conservé en peinture un sou-

venir très vif de ses propres origines; tous les autres peuples se sont, avec un accord qui a l'air d'être concerté, tant il est unanime, tournés vers l'imitation, souvent trop servile, des maîtres italiens. L'Angleterre cependant semble à l'abri de ce reproche; elle n'a point de passé. Si pendant quelque temps elle a suivi la tradition de Van Dyck, prolongée par Reynolds, Laurence et Gainsborough, elle est revenue aujourd'hui, à son grand dommage, vers cette originalité native, ce besoin d'*eccentric* qui est une des conditions essentielles du peuple de la Grande-Bretagne. On pourrait croire que l'Espagne et l'Italie, fidèles aux grands exemples qui les ont illustrées jadis, se sont largement abreuvées aux sources mêmes de l'art pur; il n'en est rien. Il ne conviendrait même pas de parler de l'Espagne, si M. Palmaroli et M. Rosales n'affirmaient par leurs tableaux que la patrie de Vélasquez et de Murillo peut encore produire quelques œuvres d'art recommandables; mais le souvenir des maîtres qu'on admire au musée de Madrid ne s'y fait point sentir, et les deux artistes ne dénotent que des préoccupations italiennes. Le *Sermon à la chapelle Sixtine*, de M. Palmaroli, est une toile d'intérieur, où les colorations rouges sont d'un très bon effet, que compromettent cependant deux ou trois nuances blanches trop accusées. Quant au tableau de M. Rosales, *Isabelle la Catholique dictant son testament*, il offre des qualités sérieuses d'ordonnance et de composition; mais la couleur en est assez froide, et le modelé, que dépare l'abus des touches plates, laisse singulièrement à désirer. C'est peu, et deux toiles qu'on trouve à citer ne donneront pas à l'Espagne un relief qui effacera les douloureuses misères de son gouvernement. Cependant, si restreinte qu'elle soit, cette exposition est supérieure à celle qu'elle nous avait montrée en 1855.

L'Italie, il faut le reconnaître, a eu tout autre chose à faire depuis longtemps qu'à cultiver les beaux-arts; il n'est donc pas surprenant que sa peinture soit une image très affaiblie des chefs-d'œuvre que chacun aujourd'hui tient à honneur de connaître et d'étudier. Ses artistes les meilleurs sont presque nôtres, ils sont connus dans nos expositions, qu'ils suivent régulièrement, et où ils ont souvent obtenu des récompenses méritées; ce sont eux jusqu'à présent qui jettent le plus vif éclat sur l'art moderne de l'Italie. M. Pazini, dont les progrès sont incessans depuis quelques années, continue cette exploration plastique de la Perse qu'il a commencée il y a déjà longtemps. *Le Schah parcourant les provinces de son royaume* est une de ses bonnes toiles, vivante de ton, pleine d'air, d'un paysage grandiose habilement composé, et où la longue caravane des personnages se meut dans une atmosphère à la fois

limpide et chaude. Peut-être, dans la coloration de certaines parties, retrouverait-on une réminiscence des effets familiers à Decamps, mais il est bien difficile de toucher à l'Orient véritable sans se rapprocher par quelques points du maître qui l'a si bien approfondi et si exactement rendu. M. Joseph Palizzi n'a rien perdu, même dans les tons gris et les gammes sourdes, des qualités de coloriste qui ont commencé et fortifié sa réputation. Ses *Bœufs en marche surpris par un ouragan dans les marais des Abruzzes citériures* ont cette grasse fermeté qu'il possède à un degré supérieur. Comme tous ses compatriotes, il a le goût inné des couleurs voyantes et pourtant harmonieuses; mais il n'eût été, je crois, qu'un peintre agréable de nuances habilement choisies, si l'exemple de Troyon ne l'avait poussé à l'étude très attentive de la nature. Il y a surpris une partie de la vérité, il s'est débarrassé du côté *poncif* et théâtral que l'école actuelle pousse en Italie aussi loin que possible, qui l'entraîne souvent hors du droit chemin, et impose au public peu éclairé des admirations parfois inexplicables. La preuve de ce que nous venons d'avancer se trouve dans le tableau de M. Ussi. C'est une grande machine comme tout bon écolier peut en faire après dix ans d'apprentissage, mais où l'on ne rencontre ni originalité, ni dispositions nouvelles, ni tendances particulières. Cela sent l'école, le modèle, la pose, l'académie; cela ressemble à un bon tableau comme le discours latin d'un élève de rhétorique ressemble aux catilinaires de Cicéron, et cependant c'est à cette vaste et insignifiante toile qu'on a donné la médaille d'honneur. Pourquoi? Sans doute parce que déjà elle a été exposée à Milan et à Londres. Les tableaux de MM. Pazini et Palizzi semblaient plus dignes d'une récompense exceptionnelle que cette composition pompeuse où l'art entre pour une part extrêmement restreinte.

C'est aussi à la vieille Italie que la Russie a demandé des maîtres qui, jusqu'à présent, n'ont que faiblement répondu à l'appel. Dans le pays où la peinture religieuse est hiératique, où les saint Jean et les saint Serge qui peuplent les iconostases sont faits, comme les anciennes figurations égyptiennes, selon une formule liturgique et invariable, l'art individuel et imaginatif n'a pas grandes chances de se développer de lui-même. Au lieu d'imiter simplement la nature, il cherche à la voir à travers des œuvres célèbres et consacrées, et, ne trouvant pas autour de lui d'exemples dont il puisse s'inspirer, il va les chercher dans les pays où la tradition est restée vivante et respectée. En apercevant les tableaux de M. Reimers, il est facile de reconnaître que l'homme qui les a peints est un familier de l'Italie et qu'il a surtout été frappé par les maîtres coloristes. *L'Enterrement*, où l'artiste avait à lutter contre les difficultés d'avoï-

siner harmonieusement des blancs et des noirs, est une fort bonne toile, dont l'impression est d'abord donnée par le ton général, faculté plus rare qu'on ne pourrait le supposer et qui était éminente chez Eugène Delacroix. Le coloris, habilement fondu sans mollesse, le dessin, ferme sans être trop sec, prouvent que M. Reimers a des qualités sérieuses, mais elles ne prouvent rien pour l'école russe, car ce sont des qualités exclusivement surprises en Italie. J'en dirai autant de M. Alexandre Rizzoni, qui, dans ses tout petits tableaux représentant des *synagogues*, va de réminiscence en réminiscence sans parvenir à dégager une originalité sérieuse. Le véritable élément russe me semble représenté à l'exposition universelle par les aquarelles de M. Sokolof : très fraîches, très hardies, largement touchées par un pinceau qui n'a point hésité, elles ont une apparence robuste qui rappelle le *Sir Biorn aux yeux étincelans* de Cattermole.

La Suède ne déçoit pas, et l'impression excellente qu'elle avait produite en 1855 ne s'est pas affaiblie. On a pas oublié le *Prêche dans une chapelle de la Laponie*, par M. Höckert, et le très grand succès qu'il obtint; aujourd'hui le même artiste expose l'*Intérieur d'une tente lapone*, qui déjà avait figuré en France au Salon de 1857, où il avait été remarqué. En dehors des qualités de peintre qui distinguent M. Höckert, de son coloris puissant, d'une touche ample et forte, de l'ordonnance généralement simple et sérieuse de ses toiles, il y a en lui une sorte de qualité morale particulière et qu'on pourrait appeler l'intimité. Ce dernier tableau excelle en ce point; il est difficile de donner plus de sérénité, plus de recueillement, plus d'attention soutenue et naturelle à ses personnages. On sent qu'il a fallu vivre dans leur familiarité pour si bien les connaître et les avoir étudiés *intus et in cute*, pour les si bien rendre. C'est, je crois, dans les scènes de famille, dans les intérieurs moroses, obscurcis et résignés des hautes régions du nord, que M. Höckert doit concentrer les efforts de son talent. Lorsqu'il s'attaque à un sujet d'histoire, *Charles XII pendant l'incendie du palais de Stockholm*, il est moins à son aise, moins maître de lui; des préoccupations le saisissent évidemment, on sent trop qu'il n'a pas vu et qu'il invente; le souvenir des maîtres qu'il a admirés trouble son esprit, et lui ôte quelque chose de sa lucidité ordinaire. C'est toujours une main fort habile et rompue aux difficultés du métier, mais on dirait que les figures historiques la déroutent un peu et ne lui laissent plus ce charme profond qu'elle sait si bien donner à des épisodes moins grandioses et plus contenus. En Norvège, il faut citer M. Tidemand, qui lui non plus n'est pas un nouveau venu parmi nous, et qui prouve, par son *Combat sin-*

gulier de l'ancien temps, que l'expérience lui a profité, car il a perdu cette façon fâcheuse d'écarquiller outre mesure les yeux de ses personnages, mauvaise habitude qu'il avait jadis et qui dans ses *Funérailles* détruisait en partie l'effet de sa composition. Aujourd'hui il est plus sobre de geste et d'expression : aussi, malgré la violence du sujet qu'il a choisi, il reste dans des données excellentes et qui méritent d'être signalées.

J'aurais voulu parler de la Suisse, qui, par la façon très intelligente dont elle a organisé son exposition particulière, prouve qu'elle a le goût des œuvres d'art et qu'elle sait comment on doit les offrir aux regards du public. Malheureusement ses deux artistes les plus remarquables, les seuls qui pouvaient lui donner une importance réelle, MM. Gleyre et Van Muyden, n'ont pas jugé à propos d'exposer. Il ne nous appartient pas d'apprécier les motifs, très sérieux sans doute, qui ont déterminé leur abstention; nous ne pouvons que la constater en regrettant qu'au jour du combat les capitaines n'aient point marché au feu les premiers. En Hollande, M. Bischoff s'impose à l'attention par des facultés de coloriste extrêmement remarquables. A voir certains tours de force d'exécution, qui sont beaucoup dans la peinture, mais qui sont loin d'être toute la peinture, il est à craindre qu'il ne sacrifie trop à la couleur. Il y a en M. Bischoff l'étoffe d'un artiste de premier ordre; arrivera-t-il à dégager de sa gangue la pierre précieuse qu'il possède? Il faut l'espérer, mais il n'y parviendra qu'à la condition de veiller attentivement sur lui, de serrer sa manière et de chercher l'expression, sans laquelle nulle œuvre ne subsiste. Dans *la Prière interrompue*, tout le talent du peintre est consacré à faire ressortir un ton rouge sur un fond noir. On devine trop facilement que la jeune fille, — de grandeur presque naturelle, — n'est là que comme un prétexte. Le but, le vrai but, le but poursuivi et atteint est un morceau d'étoffe d'une force de coloris extraordinairement harmonieuse; mais on dirait que le visage a été peint par une autre main. Ce n'est plus la même facture : au lieu de la fermeté et de la vigueur qui distinguent les accessoires, on ne retrouve plus que de l'indécision, de la mollesse; en un mot, c'est lâché. Souvent et pour bien des artistes, nous avons combattu la manie funeste qui les entraîne à augmenter sans motif les dimensions de leurs tableaux et à croire que les personnages agrandis constituaient la grande peinture; l'exemple de M. Paul Delaroche aurait cependant dû apprendre aux moins clairvoyans combien cette habitude est dangereuse. J'ai peur que M. Bischoff n'y cède aussi; il ne ferait qu'amoindrir des qualités éminentes et compromettre un avenir qui peut être glorieux. En art, il faut savoir se concentrer et craindre d'éparpiller inutile-

ment ses forces. Au *Salon* de 1867, M. Bischoff nous a prouvé qu'il excellait dans les toiles restreintes; l'exposition universelle montre qu'il pourrait échouer en cherchant des compositions plus vastes, pour lesquelles son talent ne paraît pas encore mûr. A côté de M. Bischoff, on doit nommer M. Alma-Tadéma, autour duquel on a essayé depuis quelques années de faire un peu de bruit. Ses tableaux sont étranges, il faut en convenir, ils attirent les regards par un côté précieux et par une prétention archéologique poussée aux dernières limites. Je prise peu, je l'avoue, ce genre d'archaïsme puéril qui consiste à rendre minutieusement des détails d'une exactitude au moins douteuse, qui n'ajoutent rien au mérite intrinsèque de l'œuvre, ne prouvent qu'une recherche exagérée des choses secondaires, et sacrifient forcément le sujet principal à l'accessoire. Ce n'est pas la raideur systématique des personnages, l'exécution en trompe-l'œil d'une broderie ou d'un bijou qui constituent la vérité historique; il est bon de tendre toujours vers la réalité des costumes et de l'architecture, mais à la condition expresse de ne point lui subordonner le type humain, qui doit dominer tout et qui seul donne le vrai caractère des scènes représentées. L'art est plus large; il s'inquiète médiocrement d'une boucle d'oreille, d'une sandale ou d'une cassette, pourvu que les attitudes soient humaines, vraies, normales et plastiques. Comme l'on dit vulgairement, M. Alma-Tadéma ne cherche que la petite bête; on peut reconnaître qu'il la trouve souvent, mais on aimerait que ses visées fussent plus hautes et que son talent se proposât un but plus élevé. *L'Éducation des petits-fils de Clotilde* est le seul de ses treize tableaux qui révèle des qualités recommandables; il est moins tourmenté, moins surchargé, moins voulu que les autres, et c'est ce qui en fait la supériorité.

Il est un peuple qui se trouve écrasé sous l'iniquité de trois lourdes dominations et qui proteste par toute sorte de moyens de son irrésistible vitalité. Par ses héroïques insurrections, par ses travaux littéraires, dont les lecteurs de la *Revue* ont pu souvent apprécier la haute saveur, par les cours professés dans nos écoles publiques, la Pologne affirme son existence, que rien encore n'a pu diminuer. En peinture, l'école polonaise a une force peu commune, force de concentration, de coloris, de violence contenue. A l'exposition universelle, malgré des classement arbitraires, elle est représentée par trois artistes d'un talent éprouvé, et qui semblent dire, comme leur vieille chanson nationale : « Tant que nous vivons, la Pologne n'est pas morte ! » M. Henri Rodakowcki est connu depuis longtemps parmi nous. Son *Portrait du général Dembicki* (1852) lui valut une première médaille d'or décernée par le suffrage de

tous les artistes exposans. Depuis cette époque, une série d'excellens portraits, un tableau remarquable, ont confirmé la réputation que le jeune peintre avait acquise dès son début. Il reste aujourd'hui un des meilleurs peintres de portraits que nous connaissions. Il est maître en cet art difficile; la pureté de son dessin et la fermeté de son coloris en font un artiste souvent en dehors de toute comparaison. M. Léon Kaplincki a aussi des qualités sérieuses, qu'il emploie à rappeler plastiquement les douleurs de sa patrie. A sa façon, il chante le *super flumina*, et l'on sent que sa pensée se reporte invariablement vers le pays des grandes plaines où l'on entend retentir le pas cadencé des soldats de l'Autriche, de la Prusse et de la Russie. Nous avons eu ici même (1) l'occasion de dire ce que nous pensions du talent de M. Kaplincki; il ne s'est pas amoindri depuis cette époque, et il est aujourd'hui un des honneurs de la Pologne moderne. M. Matejko a débuté à Paris il y a deux ans; son *Skarga prêchant devant la diète de Cracovie en 1592* avait des qualités et des défauts qui ont été signalés. Skarga prédisant aux nobles polonais la ruine de leur patrie n'était que la préface du tableau que nous voyons aujourd'hui et qui est intitulé *la Diète de Varsovie en 1773*. En fait, c'est la scène lugubre qui vit s'accomplir l'acte de partage. Par la composition et par l'exécution, cette toile est importante, et il faut s'y arrêter. M. Matejko était libre de choisir son sujet et de jeter le vieil anathème à la face de ses compatriotes. L'acte de partage du 18 septembre est impardonnable, mais il a été accompli par des seigneurs féodaux qui ont traité de puissance à puissance avec les trois souverains spoliateurs et qui croyaient bien plutôt abandonner leurs domaines particuliers que livrer leur patrie. L'instant est peut-être mal choisi pour peindre un tel tableau. La terre est rouge encore du côté de la Lithuanie, la Sibérie seule peut savoir combien ses prisons et ses mines renferment de Polonais; c'est hier que l'on combattait; la nouvelle et glorieuse insurrection, si cruellement réprimée, aurait dû, il me semble, faire tomber la brosse des mains de M. Matejko. A côté de ce reproche tout moral, il en est un autre, matériel et visible, que mérite l'œuvre de M. Matejko. Je n'ai point de goût pour la diffamation historique, aussi je me garderai de citer les noms des personnages représentés par l'artiste; mais en voulant faire un tableau qui fût tout à la fois un tableau d'histoire et un tableau allégorique, il a tellement embrouillé son sujet, qu'il devient à peu près inintelligible. Je m'en rapporte simplement au livret, c'est *la Diète de Varsovie en 1773*. Soit, je l'admets, puisque je vois le généreux

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} juin 1865.

Rejtan couché devant la porte, empêchant les députés de sortir, protestant contre l'infamie accomplie et refusant de quitter la salle des séances, d'où bientôt il va être emporté, devenu subitement fou de douleur et destiné à mourir misérablement après avoir avalé du verre de vitre broyé; mais alors pourquoi nous montrer l'ambassadeur russe Repnin, qui abandonna Varsovie en 1770? Pourquoi, à côté du maréchal de la diète, avoir placé ce jeune S. P., qui à cette époque n'avait guère que huit ou neuf ans? Pourquoi son père, *le terrible wojewode* est-il là, puisqu'il était mort? Si le grand hetman de la couronne prend part à cette scène, nous sommes donc à la diète de Grodno en 1793? Je le croirais, puisque voilà le vice-chancelier qui y joua un rôle. Tout est confusion et chaos dans cette composition, que le peintre n'a pas su généraliser jusqu'à en faire une allégorie, et qu'il a rendue extraordinairement obscure en voulant lui conserver le caractère d'un tableau historique. Il faut savoir choisir et ne pas mêler deux genres différens qui se contredisent l'un l'autre. De plus la confusion est encore augmentée par l'ordonnance générale, qui est tassée, ramassée, sans perspective explicable, sans air, sans espace. La salle où se meuvent les personnages est tellement resserrée qu'elle ne peut visiblement les contenir. Le dernier des *perspecteurs* aurait appris à M. Matejko à faire fuir les murailles, à reculer les fonds et à ne pas laisser croire qu'une diète convoquée pût tenir ses séances dans un local qui ressemble au cabinet particulier d'un restaurant; sous ce rapport, l'effet, qui eût pu être considérable, est absolument manqué. La coloration générale est extrêmement vigoureuse, mais poussée vers les tons noirs avec un abus qui déjà avait été justement reproché au *Skarga*. Cela tient, je crois, aux couleurs particulières, aux *laques* allemandes que M. Matejko emploie, et qui presque toujours outre-passent le ton que l'artiste a voulu obtenir. La touche fouettée fait moutonner la peinture, lui ôte toute simplicité, et rend la facture beaucoup plus prétentieuse qu'il ne convient. La part des reproches une fois faite, nous devons dire que toute cette toile dénote un vif talent pour le portrait. Il y en a là quatre ou cinq qui sont remarquables; les personnages gagneraient singulièrement à être isolés et mis en cadre, la plupart sont de véritables créations que nul peintre ne répudierait. Je citerai entre autres le maréchal de la diète dans son costume rouge, le jeune S. P. portant le cordon bleu, le *wojewode*, qu'on avait surnommé le roi de Ruthénie et qui s'éloigne en renversant un fauteuil, le primat de Pologne, qui regarde un médaillon impérial, le vieillard qui est assis près de lui et le faible Stanislas-Auguste. Le personnage le moins bien réussi est le plus intéressant, c'est Rejtan; celui-là, on peut le nommer. Couché en

travers de la porte, derrière laquelle on aperçoit les soldats russes immobiles, découvrant sa poitrine, il est dans une attitude indéfinie malgré ce qu'elle a de violent, et qui aurait dû être plus franchement déterminée. C'est à genoux qu'il fallait le mettre, s'accrochant à la porte, énergique, résumant en lui les protestations futures, et voulant à tout prix empêcher la diète de se dissoudre en la menaçant du bâton de maréchal qu'il avait enlevé, M. Matejko ne l'ignore pas. Il eût été mieux ainsi, plus dans son rôle historique, plus vivant dans la composition, qu'en étant renversé à demi sur le dos, comme un possédé ou comme un homme ivre. Ce que M. Matejko a parfaitement rendu, c'est l'état ambigu de l'aristocratie polonaise à cette époque, ce mélange de respect pour les coutumes nationales et d'imitation pour les coutumes de France, de Russie et d'Allemagne, qui se traduit par les habillemens divers. Ce tableau est une œuvre importante et n'a certainement pas été fait par un artiste médiocre; mais, s'il dénote des qualités sérieuses, il révèle aussi des défauts graves dont l'auteur peut et doit se corriger. A voir les toiles de M. Matejko et surtout sa façon de comprendre l'histoire, il me semble que le peintre vit dans des horizons trop étroits, qu'il manque de points de comparaison, et qu'il ferait bien d'entreprendre quelque voyage d'exploration en France et en Italie. Le soleil lui manque et aussi la vue des foules actives. Il veut, dans sa peinture, dire trop de choses à la fois; il arrive à manquer de cette clarté indispensable à toute œuvre d'art, et que bien vite il apprendrait chez nous. En Italie, l'aspect seul des atmosphères limpides lui enseignerait à mettre plus d'air dans ses compositions, la vue des *Stanze* et du plafond de la chapelle Sixtine lui montrerait l'art de grouper les personnages en les faisant tous concourir à l'action commune. A ses facultés natives, qui sont grandes, M. Matejko pourrait facilement ajouter celles que donnent l'étude et l'observation réfléchie; il n'aurait alors plus rien à envier à personne et deviendrait réellement un artiste hors ligne. La voie est ouverte devant lui, il faut espérer qu'il aura le courage d'y marcher.

II.

Les écoles dont nous venons de parler rapidement sont une suite ininterrompue de la tradition italienne du *xvi^e* siècle, représentée aujourd'hui par l'enseignement français; aussi presque tous les peintres que nous avons eu à nommer ont traversé les ateliers de Paris, et y ont acquis une bonne partie de leur valeur. Avec l'Angleterre, nous trouvons une race nationale dans l'étroite acception

du mot, car, malgré les efforts souvent considérables qu'elle a faits pour s'assimiler la façon de l'ancienne Italie, la force de son tempérament l'a toujours emportée, et elle est restée imperturbablement anglaise. A ce point de vue, elle est singulièrement curieuse, et parfois même plus étrange qu'on ne voudrait. Elle a beau essayer de représenter des Turcs, des Grecs, des Romains, des Juifs, des Espagnols, la fille de Jephthé, Déborah, Vénus ou Briséis, Agamemnon, Frédéric le Grand ou Marie-Antoinette, elle ne peint jamais que des visages anglais. C'est une école petite, minutieuse, aigrette, aiguë, où l'œil et la main ont tout fait, où le cerveau ne s'affirme guère. Elle n'a rien de général; elle ne procède que par exceptions péniblement cherchées et qui ne sont pas toujours fort heureusement trouvées. La peinture d'histoire est réduite à la simple anecdote, ce sont des *illustrations* plutôt que des tableaux; la peinture de genre, à force de vouloir être expressive, devient grimacière et frise parfois la caricature de bien près; je citerai *le Paiement du loyer, Tous deux embarrassés*, par M. Erstine Nicol. On dirait que l'unique but poursuivi par l'école anglaise est de fournir des sujets à la gravure, car, — c'est là son caractère distinctif et au moins singulier, — ses œuvres, sauf de très rares exceptions, acquièrent sous le burin une valeur et une importance que le pinceau ne parvient jamais à leur donner. Pour être agréables aux yeux et captiver l'attention, il leur faut la marge blanche, la douceur des hachures, l'opposition des teintes sombres et des teintes claires, qui peuvent laisser croire à un coloris habile. Tandis que la gravure n'arrive presque jamais à traduire l'œuvre des véritables maîtres, elle excelle à embellir celle des peintres anglais et à lui donner ce charme qu'elle est loin de posséder dans l'original. L'école du royaume-uni ne peut parvenir à se dégager des préoccupations puériles; elle ressemble à la vie de la société anglaise, tout y est prévu, réglé, mesuré d'avance; elle n'ose s'écarter des très étroites limites qu'elle s'est imposée et où elle étouffe. Nul entrain, nulle hardiesse, nulle folie; une platitude bourgeoise proprette et bien peignée, regardant la nature par le petit bout de la lorgnette et cherchant à la rendre par l'inconcevable fini du détail. Ces tableaux paraissent vus avec des verres de myope; tout est rapetissé, diminué, étudié brin à brin et jamais dans l'ensemble.

L'école anglaise est manifestement inférieure en 1867 à ce qu'elle était en 1855; du moins elle nous paraît telle. Est-ce parce que nous sommes moins surpris par sa singularité? est-ce parce qu'elle a envoyé des œuvre moins remarquables? Je ne sais; mais MM. Millais et Leslie ont aujourd'hui des tableaux qui sont loin de valoir ceux qu'ils nous ont montrés jadis. La tradition de Reynolds est

tout à fait effacée, et n'est plus représentée que par deux toiles peu importantes de M. Grant. Au lieu des beaux animaux que sir Landseer avait exposés, il n'apporte qu'une composition prétentieuse qui ne se rachète même pas par une bonne exécution. La plupart des tableaux, poncés, fourbis, papillotans à force d'avoir voulu tout reproduire, ont l'air de grandes agates arborisées. Ce défaut est surtout remarquable chez les paysagistes. On dirait qu'ils se sont sérieusement proposé pour but de reproduire la nature telle qu'elle est, dans tous ses détails, et de faire le portrait de chaque tige d'herbe. Le type en ce genre est *la Pièce d'orge* de M. Charles Lewis. C'est une œuvre de patience extraordinaire, semblable aux travaux que la reine Grognon imposait à la princesse Gracieuse; c'est un tour de force, mais à coup sûr ce n'est pas un objet d'art. L'art est une synthèse et non point une analyse. Ce n'est pas rendre l'aspect d'un champ, ni l'impression qu'il produit, que de peindre chaque épi séparément et de dessiner une perdrix plume à plume. Dans la voie de l'imitation servile, la peinture échouera toujours, et la photographie lui est supérieure. Dans le *Paysage en Angleterre* de M. Robert Collinson, la même préoccupation amène les mêmes défauts. Au bord d'un ruisseau, chaque brin d'herbe, chaque feuille de myosotis, chaque tige de menthe est exécutée avec ses nervures et ses soulèvements d'épiderme. C'est de l'aberration. La même manie, la même minutie dans les détails, la même importance donnée à des accessoires superflus détruit absolument l'effet de la *Clarisse* de M. Leslie, où cependant se retrouvent quelques-unes des agréables qualités de cet artiste. Quant au *Satan semant l'ivraie* et à *la Veille de sainte Agnès* de M. Millais, ils sont loin, bien loin de l'*Ordre d'élargissement*, qui avait été fort remarqué à Paris en 1855. Un vieux proverbe dit : Qui veut trop prouver ne prouve rien; c'est le fait de M. Millais. Il fatigue l'attention, il la disperse sur des objets inutiles, et, à force de vouloir être original, il tombe dans l'impossible, pour ne pas dire plus. *La Veille de sainte Agnès* représente une jeune fille qui se déshabille le soir sans lumière dans sa chambre, éclairée par la lune; les croisillons de la fenêtre apparaissent en ombre portée sur son jupon blanc, et donnent à ce dernier l'air d'une cage à barreaux irréguliers et indécis. La coloration, teinte-neutre de toute la toile, est des plus désagréables et ne rachète guère la médiocrité de la composition. Le seul peintre remarquable qui, par la largeur de sa touche et l'ordonnance bien disposée de son tableau, s'éloigne des défauts que nous avons signalés chez ses compatriotes est M. Henri Wels; ses *Volontaires au tir* sont dignes d'éloge en tout point. Chaque personnage est un por-

trait, cela est évident, et, sans les connaître, on peut, en voyant la diversité de leur attitude et de leur visage, affirmer qu'ils sont ressemblans. La scène est fort simple, car elle ne dépasse pas le titre qui la résume. La facture de cette toile est excellente, un peu plate dans le modelé, mais très suffisante néanmoins pour faire valoir les différens types qu'elle devait rendre. Il n'y a là ni petits moyens ni stérile besoin de causer de l'étonnement, c'est franc et sincère. Au milieu de l'exposition anglaise, ce tableau ressemble à un homme bien portant placé seul dans un groupe de malades. En revanche, les Anglais gardent d'une façon incontestable leur vieille supériorité dans l'aquarelle. Le *Page impertinent* de M. Catermole, le *Portrait du prince Albert*, le joueur de pibrock *William Ross*, de M. Kennet Mac-Leay, la *Vallée de la désolation* de M. David Mac-Kewan, sont des œuvres exceptionnelles. On pourrait en dire autant de la *Famille d'Arabes errans* de M. Carl Haghe, si la nature avait été étudiée de plus près, et si la fantaisie ne l'emportait de beaucoup trop sur la réalité; mais il faut reconnaître que toutes ces aquarelles sont traitées avec une solidité rare et une habileté extraordinaire. Pour leur donner plus de vigueur, les Anglais ne reculent pas devant l'emploi de la gouache, qui, je crois, devrait être sévèrement exclue de ce genre de peinture. Si la gouache permet de revenir sur les tons, de les modifier après qu'ils ont été obtenus une première fois et d'en tirer un grand parti pour la coloration, elle a l'inconvénient de les alourdir et d'enlever à l'aquarelle cette transparence, cette légèreté qu'il faut toujours rechercher dans ce genre de peinture. Malgré ce procédé douteux, sur lequel nous devons insister, car il nous paraît dangereux, les Anglais restent les maîtres de l'aquarelle; en France, je ne vois guère que MM. Français, Baron et Harpignies qui pourraient approcher d'eux sous ce rapport.

Si l'école anglaise, affranchie de toute tradition, s'est enfermée volontairement dans de mesquines habitudes et semble avant tout tenir à honneur de ne reproduire que des types britanniques, nous trouverons dans l'école belge une école humaine, très intelligente, suivant avec respect la tradition que ses maîtres lui ont léguée, et qu'elle élargit tous les jours. Imperturbablement attachée aux glorieuses légendes de son histoire, elle aime à représenter les hauts faits qui ont affranchi la Belgique, la résistance des communes, les actes de dévouement de ces bourgeois, de ces *gueux* qui devaient ébranler et singulièrement amoindrir le prestige d'une grande monarchie. Ses peintres les meilleurs, j'entends ceux qui ne sacrifient pas à la mode et ne recherchent pas des succès de boudoirs, sont restés fidèles à cette bonne coutume; ils croient avec raison que l'art ne doit pas seulement se contenter de réjouir les yeux, mais

qu'il doit, s'il veut être élevé et fécond, s'adresser aux plus hautes facultés de l'esprit. En ce sens, les maîtres belges nous donnent un exemple dont nous ferions bien de profiter, car nous pourrions en retirer un sérieux profit. Le nombre des artistes éminens qui appartiennent à la Belgique n'est pas considérable; mais, si restreint qu'il soit, il donne à cette école une valeur exceptionnelle. Tous les tableaux exposés ne sont pas des chefs-d'œuvre, tant s'en faut; mais ils ont été aménagés avec tant de soin, dans une galerie particulière si bien disposée, sous un jour si parfaitement distribué, qu'il est impossible de ne pas admirer ce simple et convenable arrangement, et de ne pas regretter avec amertume que la France n'ait point su profiter de la leçon que lui donnaient ses libres voisins de la Belgique. Aussi, dès qu'on pénètre dans ce petit musée, on est saisi de recueillement, et l'on comprend que, pour faire valoir les beaux-arts, il faut les aimer, ce qui n'est point donné à tout le monde sur les bords de la Seine.

M. Henri Leys est un maître dans la haute acception du terme, car, à une tradition qu'il vénère, il mêle une originalité dont il a seul le secret, et qui le fait, au premier coup d'œil, reconnaître entre tous. Il est déjà célèbre parmi nous, et la grande médaille d'honneur qu'il a obtenue à l'exposition universelle de 1855 lui a prouvé le cas que nous faisons de son talent. Ceux qui ont vu et admiré les *Trentaines de Bertal de Haze* n'ont point oublié cet excellent tableau. M. Leys est invinciblement attaché au passé, il en connaît les faits, les types, les costumes mieux que personne. Il y a toujours un peu d'archéologie dans ses compositions, mais il l'emploie sagement, de manière à donner à son œuvre plus de vérité, et il ne mérite en rien le reproche que nous adressions plus haut à M. Alma-Tadéma; cependant, et tout en comprenant les motifs qui ont engagé le compatriote de Quentin Metsys à se consacrer presque exclusivement aux origines de son pays, je regrette qu'il n'ait pas essayé de rendre quelque sujet moderne et qu'il ne soit pas sorti du cercle dans lequel il tourne. Il me semble que la vie actuelle avait de quoi tenter un talent aussi sûr, aussi profond que celui de M. Henri Leys. J'aurais voulu le voir quitter le harnais du moyen âge, ne fût-ce que pour un instant, et se prendre corps à corps avec les difficultés du temps présent. M. Meissonier l'a fait, et ne s'en est pas mal trouvé, il y a acquis plus de flexibilité; M. Leys ne pourrait qu'y gagner.

Les onze tableaux qu'il expose aujourd'hui, et qui seuls sont de nature à donner une importance particulière à l'école de Belgique, ont tous, malgré une certaine similitude, des qualités supérieures. Nul ne sait grouper ses personnages comme M. Leys. Quoi-

qu'ils aient cet air de ressemblance vague qui est le signe distinctif des hommes de même race, ils ont des physionomies différentes, modelées par leurs passions particulières et animées d'expressions diverses correspondant aux mobiles qui les font agir. Cela n'est pas un mince mérite, et il est assez rare pour devoir être spécialement remarqué. Dans *le Bourgmestre van Ursel haranguant la garde bourgeoise*, cette qualité apparaît avec force. La même pensée agit évidemment sur tous les personnages, qui, par cela seul, se trouvent en communion directe les uns avec les autres; néanmoins chaque tempérament se fait jour, imprime un caractère particulier à chaque individu, et suffit à rompre la monotonie de la composition. On connaît la facture de M. Leys; elle est ample et nourrie; son dessin n'a point de sécheresse, et sa touche, qui est extrêmement grasse, parvient sans efforts apparens à un modelé d'une extrême solidité. Cependant un de ses derniers tableaux, *la Sortie de l'église*, me semble un peu lâché; je ne retrouve plus là cette facture serrée et forte que M. Leys semble avoir empruntée aux vieux maîtres de la Flandre, et qui est une des meilleures parts de son talent. Cette toile est loin de valoir la *Promenade hors des murs* (1855) : or M. Leys sait parfaitement que le *fini* est une de ses qualités dominantes, et qu'une œuvre d'art doit comporter toute la somme d'efforts dont un artiste est capable.

M. Ferdinand Pauwels marche sur les traces de M. Leys; il ne l'atteint pas, mais il le continue sans cependant l'imiter. Sa façon est plus dégagée que celle du maître; on dirait que M. Pauwels, tout Flamand qu'il est par ses conceptions plastiques, aimerait, par son exécution, à se rapprocher de la manière italienne. Ce n'est pas un reproche, loin de là. M. Leys peint les têtes dans leur brutale naïveté, il s'inquiète peu qu'elles soient belles, pourvu qu'elles soient dans la donnée probable, il cherche le portrait; M. Pauwels a au contraire une tendance manifeste à les idéaliser. Le style un peu raide de M. Leys ne lui convient pas, il s'y trouve mal à l'aise, il l'assouplit, le façonne à sa guise et l'amollit souvent. Les figures de M. Leys ont la rigidité de l'histoire, celles de M. Pauwels ont la grâce d'une fantaisie élevée où l'afféterie disparaît sous la recherche d'une noblesse à la fois pleine de charme et de sérieux. *La Veuve de van Arteveld* est son meilleur tableau. L'artiste a su tirer un habile parti des oppositions de nuances; la coloration, bien que très sobre, est d'une vigueur remarquable. La pose des personnages est excellente, surtout celle de la veuve et des enfans apportant les trésors de celui qui fut la victime de l'aveugle et violente absurdité du peuple qu'il sauvait. C'est la première fois, je crois, que M. Ferdinand Pauwels expose en France; il faut espérer que

le succès très légitime qui accueille son œuvre aujourd'hui l'engagera dorénavant à tenter la chance de nos *salons* annuels; il serait intéressant de le comparer à M. Charles Comte, avec lequel il a plus d'un rapport.

Le *Saint Luc peignant la Madone*, de M. Albert de Vriendt, a d'agréables qualités de facture; mais le peintre, par un très ingénieux détail de composition, a su donner un intérêt réel à son tableau. Saint Luc, à genoux devant son pupitre, fait le portrait de la Vierge, qui tient le petit Jésus devant elle; des anges voltigeant écartent les rideaux de façon que le jour éclaire la mère de Dieu et le *bambino*. C'est là une excellente idée plastique, bien rendue et tout à fait en son lieu. Les peintres en sont généralement si avarés qu'il est bon de les louer sans réserve lorsqu'ils sortent ainsi du banal et du rebattu. Cette introduction charmante de personnages imaginaires rappelle le *Baptême du Christ* que Giotto a peint à fresque dans la chapelle de l'Annunziata de Padoue. Pendant que Jésus est plongé à mi-corps dans le Jourdain, deux anges immobiles, placés sur la rive, attendent qu'il soit sorti de l'eau pour l'essuyer avec les draperies qu'ils tiennent respectueusement à la main. Les peintres, je le sais, dédaignent ces recherches intelligentes et ne font guère cas que du procédé matériel; en cela, ils se trompent, prennent le métier pour l'art, et ne voient pas qu'une œuvre est tout près d'être bonne lorsque le but où elle tend cherche à s'élever au-dessus des conceptions vulgaires vers lesquelles chacun revient par paresse ou par stérilité.

L'absence d'imagination est en effet un défaut radical chez certains artistes et paralyse parfois une partie de leur talent. M. Florent Willems en est la preuve vivante. A force de se persuader que l'habileté du pinceau était la seule qualité que devait poursuivre un peintre, il en est arrivé, ou peu s'en faut, à ne plus peindre que des étoffes. Il y est passé maître, ceci n'est point douteux; le satin n'a plus de mystères pour lui et le velours lui a révélé tous ses secrets. Cela est bien, mais ce n'est pas assez, et sous ces robes à plis traînans, sous ces pourpoints en si jolis draps, on aimerait à sentir un corps humain prêt à se mouvoir. Ce sont de charmantes marionnettes, rien de plus. J'en excepte *l'Accouchée* cependant, où la femme est très naturellement affaissée dans son lit, où le groupe de l'enfant et de la nourrice est aussi très habilement compris; mais le défaut d'invention, qui est si manifeste chez M. Willems, se remarque surtout dans *la Visite*, trois personnes, trois profils, et dans *l'Anneau des fiancilles*, deux personnes, deux profils. La variété des attitudes fait cependant partie de la composition des tableaux, et si M. Willems avait étudié les maîtres, même les maîtres

secondaires avec lesquels il a le plus d'affinité, tels que Terburg, Metz et Pierre de Hoog, il aurait remarqué avec quel soin ils veillaient à éviter la monotonie que l'uniformité des poses inflige forcément à l'ordonnance d'une œuvre plastique. Une scène d'intérieur, si insignifiante qu'elle soit, doit être composée aussi bien que ce que l'on nomme prétentieusement une page d'histoire. Il suffit d'avoir vu les portraits peints par M. Ingres pour reconnaître avec quel respect de son art et du modèle il les composait. Par cette négligence ou ce dédain, M. Willems compromet un talent fort agréable et diminue l'intérêt que ses toiles pourraient inspirer.

Les mêmes reproches s'adressent à M. Alfred Stevens; chez lui, la stérilité d'invention dépasse toutes les bornes. Il peint des robes jaunes, des robes noires, des châles, des chapeaux; par hasard il y a une femme dedans, mais elle sert à si peu de chose qu'on serait tenté de ne pas s'en apercevoir. Les accessoires sont toujours les mêmes, l'expression est bien souvent nulle, et ces tableaux ressemblent à de belles gravures de mode. Le talent de M. Alfred Stevens est cependant recommandable, mais l'artiste ne se donne même pas la peine de chercher un sujet; tout lui est prétexte à peinture : une femme qui met ses gants, une femme qui ôte son bracelet, une femme qui regarde par la fenêtre, une femme qui lit une lettre; c'est la même femme ou peu s'en faut. C'est puéril, et il est vraiment douloureux de voir tirer un si pauvre parti de facultés qui devraient conduire beaucoup plus loin et beaucoup plus haut. Ce n'est cependant pas par ces mièvres tableaux que M. Alfred Stevens avait débuté. On eût dit, à voir ses premières toiles, — entre autres *Ce qu'on appelle le vagabondage*, — qu'il allait devenir un peintre violent, cherchant principalement ses sujets dans les scènes populaires. Sa manière dure et incorrecte rappelait la brutalité intentionnelle de M. Courbet; la conception de ses toiles faisait penser que M. Alfred Stevens était animé du souffle qui poussait M. Charles Hübner à vouloir fonder en Allemagne une école de peinture socialiste; on s'était trompé. M. Alfred Stevens est promptement revenu de ses erreurs; il est aujourd'hui un peintre à la mode, rien de plus; pour lui, nous avons des ambitions meilleures, et nous persistons à croire qu'il ne tire pas de son talent tout le parti possible.

Autant l'école belge est restée intime et concentrée, autant l'école allemande a cherché avec prédilection les vastes compositions héroïques; il est difficile de la juger d'après ce qu'elle nous a envoyé à Paris, car ses œuvres les plus considérables, celles qui lui donnent son caractère et son originalité, sont des peintures mu-

rales qui décorent les grands palais de Munich et de Berlin. Ses deux principaux représentans sont morts; Owerbeck et Cornélius, qui avaient exposé leurs *cartons* en 1855, ont rejoint dans la postérité les maîtres à l'imitation desquels ils s'étaient consacrés. Le premier introduisit jusqu'à un certain point l'ascétisme dans la peinture; ses modèles furent fra Angelico et fra Bartholomeo, et à voir ses œuvres on eût pu croire que toute son esthétique consistait à réduire le corps à un minimum de densité afin qu'il ne nuist pas à l'âme. L'autre, sorte de peintre apocalyptique, cherchant à dégager le symbolisme des mythes anciens, disciple des doctrines de Kreutzer, touchant à toutes les parties de l'histoire, jeta une clarté souvent bien confuse sur la Bible, Faust et les Niebelungen. Tous deux, ils grandirent sous l'inspiration de la Bavière et furent catholiques. Le seul grand maître qui reste aujourd'hui à l'Allemagne, c'est M. Kaulbach, et il est protestant; c'est là sa force et sa puissance. Les peintres ont été longtemps, comme l'écrivain A. Guillaume Schlegel, catholiques « par prédilection d'artiste; » Munich se crut devenue l'Athènes de l'Allemagne. « S'il y manque des Alcibiades, a dit Henri Heine, les chiens du moins n'y manquent pas! » Cette gloire est passée aujourd'hui; l'avènement de Frédéric-Guillaume IV détermina à Berlin un vif mouvement vers les arts; ce mouvement fut exclusivement protestant, et il est maintenant dirigé par M. Kaulbach. D'une façon secondaire, et surtout pour la peinture de genre, l'école de Dusseldorf lui donne la main.

La Bavière cependant, mue par un sentiment d'amour-propre national qu'il faut comprendre, a fait bande à part; elle a réclamé son autonomie, s'est fait construire une galerie particulière et veut absolument ne pas être confondue avec les autres nations de langue allemande. C'est là une question délicate que nous n'avons pas à juger; mais les grands travaux de M. Kaulbach ont été exécutés pour l'escalier et le vestibule du musée de Berlin, ils sont empreints d'un protestantisme manifeste: il nous est donc bien difficile de voir en lui le chef d'une école catholique à peu près disparue aujourd'hui, et, sans tenir compte des prétentions de telle ou telle capitale, nous diviserons simplement la peinture allemande en peinture de genre et en peinture d'histoire. Les hommes enthousiastes qui veulent l'unité de l'Allemagne, qui chantent la célèbre chanson d'Ernest Arndt: « Quelle est la patrie de l'Allemand? c'est tout pays où retentit le langage german, où les chants célèbrent Dieu dans son ciel, » n'en seront pas fâchés.

M. Knaus (Wiesbaden) est le maître de la peinture de genre; s'il n'a pas su se débarrasser encore complètement de certains tons bleus qu'il tient de son éducation première, il n'en est pas moins

arrivé à une science de composition rare, à une vérité remarquable dans les types et à une sorte d'ironie douce qui paraît être le caractère distinctif de son talent. C'est un familier de nos expositions, c'est en France que sa réputation a pris naissance et a grandi. L'Allemagne nous avait confié un élève, nous lui avons rendu un maître. On peut reprocher à M. Knaus de trop procéder par teintes plates et de pousser l'amour du détail jusqu'à l'excès; le tableau intitulé *Une petite Paysanne cueillant des fleurs dans une prairie* est, sous ce double rapport, curieux à étudier; c'est, je crois, un des derniers qui soient sortis de l'atelier du peintre, et il contient jusqu'à l'excès ses deux défauts principaux. C'est là un côté anglais du talent de M. Knaus, et sur lequel il fera bien de veiller. Il n'a pas la minutie d'exécution des artistes britanniques, et je ne lui ferai pas l'injure de comparer sa facture à celle de MM. Sydney Cooper et Henry Wellis; mais, comme eux, il ne peut se résigner à aucun sacrifice, il suffit qu'il ait vu une chose pour qu'il veuille la représenter, il ignore la loi d'élimination, dont l'application cependant est rigoureuse dans les arts, et alors il surcharge sa composition d'une quantité d'accessoires inutiles. Un de ses meilleurs tableaux, *Salimbague*, où tout est bien à point, où l'ordonnance est bonne, où l'expression va de pair avec l'exécution, est déparé et presque alourdi par l'excessif encombrement des détails qui, sollicitant l'attention aux quatre coins de la toile, ne lui laissent le loisir de se reposer nulle part. Tel qu'il est néanmoins, et malgré ces critiques, M. Knaus a dans les arts une importance qu'il serait injuste de ne pas reconnaître. Il est loin de posséder le talent de M. Meissonier et le style très élevé de M. Jules Breton, mais il est supérieur à la plus grande partie de nos peintres de genre, et comme tel il nous offre d'utiles enseignemens.

M. Liezenmayer (Bavière) n'a pas les hautes qualités qui distinguent M. Knaus; mais il a un coloris meilleur, plus franc, plus sincère, où l'on voit l'effort vers la nature même; il se tient dans des nuances blondes qui sont fort agréables et donnent un aspect charmant à son tableau intitulé *Marie-Thérèse nourrissant l'enfant d'une pauvre malade*. Le sujet par lui-même était de nature à donner motif à un beau tableau, car en peinture, comme en toutes choses où l'esprit a sa part, le choix du sujet ne laisse pas que d'être grave, et, sans être à cet égard aussi exclusif que Diderot, on peut affirmer que certains sujets *portent* plus que d'autres. Nos peintres français ignorent trop cette loi fort simple de la composition où l'antithèse obtient naturellement des oppositions fort heureuses dans l'expression et dans les costumes, c'est-à-dire dans les lignes et dans le coloris. L'impératrice, très richement vêtue, offrant son

large sein blanc à un enfant chétif qui y boit la vie avec ardeur, tandis qu'une pauvre femme couverte de sombres haillons regarde cette scène avec une jalouse admiration, c'était là un thème fort heureux que le peintre a très bien fait de choisir, et dont il a su se tirer à son honneur. Les étoffes sont peut-être trop chiffonnées de parti pris, mais c'est là une incorrection sans gravité et qui disparaît vite devant l'impression générale, qui est profonde et durable.

Une impression semblable est produite par un tableau d'un tout autre ordre, mais où cependant les colorations blondes et sans violence préméditée dominent malgré le sujet, qui conviait à toute sorte d'exagérations. *La Route entré Solferino et Vallegio le 24 juin 1859* est l'un des bons tableaux de bataille qu'on puisse voir. L'auteur, M. Franz Adam (Bavière), n'a rien cherché d'épique ni de *convenu*; il n'y a là ni lutte corps à corps, ni soldat mourant enveloppé du drapeau, ni général caracolant au milieu de la fumée, ni fantaisie, ni *fantasia*. Il y a mieux que cela : une action très simple, parfaitement vraie, observée sur nature et rendue avec sincérité. On peut reprocher à M. Franz Adam quelques faiblesses dans le modelé; mais l'habileté de la composition, l'agencement des lignes, l'ordonnance très bien comprise des groupes, la fermeté de l'aspect général et la précision de l'ensemble font vite oublier les petites maladresses de l'exécution. Tout ce qui est du métier s'apprend et devient absolument secondaire en présence d'une façon ingénieuse de comprendre les principes de l'art et de les expliquer.

En Prusse, M. Menzel expose un grand tableau qui représente *Frédéric II dans la nuit du 14 octobre 1758*, à ce dur combat de Hochkirchen, où il donna de sa personne avec une constante et inutile intrépidité. On sent dans cette toile du mouvement et du dessin; mais elle est placée si haut, dans des conditions de lumière si défavorables, qu'il est presque impossible d'en saisir les détails; tout ce que nous pouvons dire, c'est que la confusion d'un combat de nuit est bien rendue, que le peintre a usé avec adresse des ressources de coloration que lui fournissait l'opposition d'un incendie lointain enlevé sur un ciel obscur, et que les soldats ont le diable au corps comme il convient. Nous devinons une certaine puissance dans cette composition, et nous regrettons de n'avoir pu l'étudier d'une façon plus certaine. *Le Banquet des généraux de Wallenstein à Pilsen en 1634* est de M. Jules Schottz (Saxe), c'est un tableau de genre-histoire dans lequel l'artiste a cherché par la coloration un effet gai et luisant qu'il a obtenu. Les nuances sont un peu tapageuses, mais l'habile distribution des groupes donne de l'air et de la vie à la composition, qui n'était pas sans difficultés et sans périls. Les physionomies ont été étudiées avec patience, et tiennent

une part sérieuse dans cette œuvre digne d'éloges. Dans le grand-duché de Bade, il faut citer de M. Kaller *la Mort de Philippe II, roi d'Espagne*, qui est un très estimable tableau d'histoire, et de M. Saal une *Forêt de Fontainebleau au clair de lune*, dont nous avons déjà parlé ici même en 1863.

Malgré les peintres que je viens de nommer et leurs œuvres, qui toutes se distinguent par des qualités spéciales, l'Allemagne artiste n'aurait qu'une importance secondaire à l'exposition universelle, si M. Kaulbach n'avait envoyé un de ses magnifiques *cartons* aux galeries de la Bavière. M. Kaulbach est un des grands maîtres de la peinture moderne, car, par sa façon absolument neuve de comprendre les compositions historiques, il a introduit dans l'art un élément nouveau. Il est le premier qui ait appliqué avec une autorité si grande le synchronisme dans la peinture d'histoire. Il ne mêle pas, comme M. Matejko, la vérité et l'allégorie; il ne s'occupe des faits que pour en tirer une sorte de philosophie morale extrêmement élevée sur laquelle son œuvre s'appuie avec une largeur de conception sans égale. Il résume une époque entière et excelle à en dégager l'âme, à laquelle il donne plastiquement un corps net, distinct, palpable. — C'est là une qualité précieuse, très rare, évidemment obtenue par une culture intellectuelle très avancée, qu'on peut facilement acquérir par l'étude et dont je voudrais voir les artistes français se préoccuper très sérieusement. Nul parmi nous, il faut savoir le reconnaître avec sincérité, ne pourrait rien faire qui ressemblât au *carton* que M. Kaulbach nous montre aujourd'hui. Il est intitulé *la Réformation*, et l'on pourrait le surnommer *l'École d'Athènes* du protestantisme. Nous en parlerons avec quelques détails, car c'est le seul moyen de faire comprendre par quel procédé, à la fois simple et ingénieux, M. Kaulbach arrive à ordonner de si grandioses compositions.

La scène se passe dans une cathédrale allemande, cathédrale gothique, car le protestantisme fera pour le culte qu'il vient remplacer ce que ce dernier a fait jadis pour le paganisme : il prendra ses demeures, les purifiera et y installera la foi nouvelle. Deux colonnes la soutiennent, ce sont les colonnes de la foi; devant chacune d'elles se tient un roi guerrier et une reine : Gustave-Adolphe et Élisabeth d'Angleterre. Au fond du chœur semi-circulaire sont assis les précurseurs, ceux qui, ébranlant peu à peu l'autorité spirituelle et temporelle de la papauté, ont enfin permis aux peuples de substituer le dogme du libre examen à celui de l'autorité infaillible : ce sont Wiclef, Geiler de Kaisersberg, qui fut un des plus ardents fustigateurs du clergé de son temps, Jean Wessel le théologien hollandais, Jean Huss, Pierre Walde, Arnaud de Brescia,

Abailard, Savonarole et Täuler, un des plus rudes lutteurs du XIII^e siècle. Devant eux, debout, élevant la Bible allemande entre ses mains, Luther montre à l'humanité le grand précepte : « aime ton prochain comme toi-même. » L'artiste l'a représenté jeune, vigoureux, plein d'enthousiasme et de foi, tel qu'il devait être à Worms quand il brûla solennellement la bulle. A sa droite se tient Zwingle, à sa gauche Juste Jonas; près de ce dernier, Bugenhagen, le réformateur poméranien, un calice à la main, se penche vers Jean de Saxe et Jean-Frédéric; derrière ces deux personnages, on aperçoit Albert de Brandebourg et des conseillers des villes hanséatiques. A côté de Zwingle, Calvin, vieux, sec et anguleux, offre la communion à un groupe où l'on reconnaît des Suisses, des huguenots français, Coligny et Maurice de Saxe; au-dessous d'eux se dressent Guillaume d'Orange et Barneveldt. — C'est là le côté religieux et politique de la composition, il est complété par les Anglais célèbres : Essex, Burleigh, Drake, Cranmer et Thomas Morus, qui suivent la reine Élisabeth. Au centre même du tableau, M. Kaulbach a placé les hommes qui représentent ce qu'on pourrait appeler l'alliance de la paix, âmes douces et indulgentes qui ont tout fait pour calmer les esprits, pour amener des concessions mutuelles, pour arriver enfin au compromis satisfaisant de la confession d'Augsbourg : ce sont Mélanchthon, Éberhardt de Tann, qui, conseiller de Saxe, mit à l'apaisement général une ardeur extraordinaire, puis Ulrich Zase, qui, comme diplomate, fut un des agens les plus actifs de la pacification. Au-dessous d'eux et symbolisant la démocratie intelligente, travailleuse, honnête et préoccupée de l'Allemagne, je vois Hans Sachs, le cordonnier poète, qui fut, comme chacun sait, un des hommes les plus étranges de son temps.

Ce n'est pas tout, car il y a eu à l'époque de la réformation d'autres hommes que des théologiens, des diplomates et des soldats. Il y a eu un mouvement pacifique qui a bouleversé le monde par des découvertes dans les lettres, les sciences et les arts. M. Kaulbach s'est bien gardé de l'oublier, et il l'a représenté avec une largeur de pensée extraordinaire. Le premier groupe placé à la droite du spectateur comprend les humanistes, les poètes, les orateurs, les historiens : Jacques Balde, le jésuite poète, Pétrarque, l'Espagnol Vivès, le philologue Ficin, Pic de la Mirandole, Campanella, Machiavel. A leur tête semblent marcher les deux hommes qu'on appelait de leur vivant les deux yeux de l'Allemagne, Érasme et Reuchlin; puis viennent Shakspeare, Cervantes, le jurisconsulte français Dumoulin, le cardinal Krebs, qui changea son nom barbare en celui de Cusa, sa ville natale, le poète

Celtes; près d'eux, voici Ulrich de Hutten, un des ardens promoteurs du protestantisme, et le prédicateur Kuhlhom, qui latinisa son nom et en fit Bucerus. Au-dessus d'eux, Gutenberg montre avec orgueil la première feuille sortie de sa presse; à ses côtés se tient Laurent Koster, que la Hollande regarde comme l'indiscutable inventeur de l'imprimerie. Ensuite voici les artistes, le graveur Pierre Vischer, Léonard, Raphaël, Michel-Ange, et tout en haut, le dernier ou le premier, Albert Dürer, dont le broyeur de couleurs est M. Kaulbach lui-même. De l'autre côté, à la gauche du spectateur, l'artiste a placé ceux que, faute d'un mot français, je nommerai les *découvreurs*, ceux qui en fouillant la nature ont puissamment aidé l'humanité à se dégager des ténèbres du moyen âge, des fictions dangereuses et des superstitions de la magie. Le plus grand de tous, le plus sombre, car sa vie fut dure, apparaît Colomb, posant sa main enchaînée sur le globe terrestre, auquel il a ajouté un monde; il est, pour ainsi dire, le centre vers lequel se tournent le géographe Behaim, le grammairien Sébastien Munster, Bacon, Harvey, André Vésale, Franck, qui écrivit l'histoire du monde, Paracelse et le botaniste Léonard Fuchs; au-dessus d'eux, Giordano Bruno, Cardan, Tycho-Brahé, Kepler, puis Galilée et enfin Copernic.

Tel est l'ensemble de cette immense composition qui, dans une description écrite, peut paraître confuse, mais où le peintre a répandu une lucidité extraordinaire. La division des groupes est si bien observée, le rayonnement des idées consécutives autour de l'idée-mère est si nettement formulé, l'action des personnages est si simple et en même temps si précise, que cet énorme dessin se lit et se comprend d'un coup d'œil; il se passe de commentaire, on peut facilement saisir tout ce que l'auteur a voulu dire. Cette clarté dans l'allégorie positive de l'histoire est une des qualités les plus remarquables de M. Kaulbach; elle suffirait à lui donner un rang enviable parmi les peintres, si son admirable talent de dessinateur n'en faisait le premier artiste de l'Allemagne. C'est beaucoup d'avoir de bonnes idées et de vouloir faire entrer la philosophie historique dans l'art : nous avons eu en France des hommes qui ont tenté cette haute aventure et qui ont échoué dans leur œuvre parce qu'ils n'avaient eu que la conception et qu'ils ne pouvaient, comme M. Kaulbach, exécuter eux-mêmes et d'une façon irréprochable les compositions palingénésiques qu'ils avaient imaginées. C'est là la véritable originalité et la force réelle de M. Kaulbach, sa main va de pair avec son cerveau; on peut lui appliquer la vieille définition de l'homme : c'est une intelligence servie par des organes. Pour lui, l'art est l'expression plastique d'une pensée toujours éle-

vée; il est loin, comme on le voit, des peintres qui s'imaginent qu'il suffit de rendre un morceau d'étoffe, de chiffonner un pli de draperie pour être un artiste. M. Kaulbach n'est pas seulement grandiose; son très riche clavier est loin d'avoir une note unique, son *Reineke Fuchs* montre les côtés ironiques, railleurs de son talent multiple, et dans ses illustrations de l'œuvre de Goethe il est arrivé à une émotion profonde, à un sentiment exquis. *Lolotte distribuant des tartines aux enfans*, le *Jardin de Lili*, *Gretchen à la fontaine*, *Goethe patinant*, sont des chefs-d'œuvre. *Claire appelant le peuple aux armes* est égal dans son genre à la musique de Beethoven sur le même sujet. Quant à sa façon de peindre, elle est un peu sèche, ainsi qu'on peut le voir dans les galeries réservées à la Prusse, et où M. Kaulbach a mis plusieurs portraits; mais elle est précise, franche d'allure et sans mièvreries : elle tient une sorte de juste milieu très raisonnable entre les empâtemens excessifs auxquels nous sacrifions trop souvent en France et la dureté des peintres anglais. On voit qu'entre les mains de l'artiste la couleur est un moyen et non pas un but. Quand il a suffisamment rendu sa pensée, il passe outre et fait bien. Nous comprenons qu'en Allemagne M. Kaulbach soit un maître vénéré et que Berlin ait fait quelques sacrifices pour l'enlever à Munich; les peuples intelligens sont ceux qui savent attirer et retenir les grands artistes.

III.

L'école française est décapitée, et cependant elle offre encore un groupe d'hommes et un ensemble d'œuvres qui lui assurent la supériorité sur les écoles des autres pays. En 1855, à l'exposition universelle, nous nous étions montrés avec un éclat qu'on n'a point oublié et qui avait dû singulièrement frapper les autres nations, car c'est surtout de ce moment que les peintres étrangers sont venus étudier dans nos ateliers et prendre leur part de nos enseignemens et de nos récompenses. Depuis ce temps, la mort a été cruelle pour nous, elle a frappé sans relâche, abattant les meilleurs, tuant les généraux les uns après les autres, creusant des vides qui n'ont point été comblés et laissant notre armée d'artistes sans chefs, sans discipline. Tous ceux dont nous étions justement fiers, tous ceux qui, à des intervalles différens, avaient franchi les degrés de la maîtrise, ceux qui donnaient à notre pays une gloire sans pareille en Europe et que nous montrions avec orgueil au monde entier pour lui prouver que la France ne dégénérait pas, sont tombés depuis douze ans et ont, je le crains bien, emporté leur secret avec eux. Ingres a été rejoint par Flandrin, son élève chéri;

Decamps a précédé Delacroix ; Horace Vernet est parti en faisant signe à Bellangé, qui l'a suivi, et ce n'est point M. Yvon qui les a fait oublier ; Ary Scheffer et Benouville ne sont plus ; le maître des larges paysages où marchaient les troupeaux pacifiques, Troyon, s'en est allé tout jeune encore ; Raffet est mort, et la sculpture, inopinément veuve de Pradier, a perdu encore Rude et David. C'est trop, et ces pertes-là ne sont point faciles à réparer. Il faut bien des années, bien des circonstances exceptionnellement favorables pour faire un grand artiste, et de nos jours elles ne se représentent guère. Ceux que l'art français n'a pas encore remplacés avaient reçu dans des temps plus heureux cette forte éducation morale qui découle naturellement des libres institutions, lesquelles entretenaient parmi toutes les classes de la société, parmi tous les corps d'état, une émulation bienfaisante et féconde dont vainement nous cherchons la trace aujourd'hui. Le milieu a une influence prépondérante sur les arts, puisqu'ils ont le plus souvent pour mission d'en formuler l'expression figurée. Horace Vernet et Charlet sont les produits directs des passions politiques de la restauration, comme Eugène Delacroix et Ary Scheffer, tous deux avec leur emportement, leur incorrection, leur recherche constante et souvent égarée, sont sortis des luttes littéraires de leur époque. Lorsque les esprits sommeillent et que les consciences se taisent, l'art est bien près de ne plus être. En matière d'art comme en matière de mode, nous donnons le ton à l'Europe ; on nous imite sans nous égaler, et nous n'avons pas trop le droit d'être fiers des élèves que nous faisons aujourd'hui.

L'école française, supérieure dans son ensemble aux autres écoles, est inférieure à elle-même, et ne pourrait produire actuellement aucune des œuvres que le commencement du siècle a vues éclore. Qui peindrait aujourd'hui *les Pestiférés de Jaffa*, le *Portrait de M. Bertin* ou la symphonie en bleu majeur de *l'Entrée des croisés à Constantinople* ? Personne assurément. Est-ce bien l'école française qu'il faut dire ? Je ne le crois pas. Le mot école implique l'idée d'un ensemble de doctrines professées par des maîtres et acceptées par des élèves ; or ce qui manque spécialement à nos artistes, c'est la doctrine et la direction. Si le gouvernement français a une école des beaux-arts et s'il a assumé sur lui la responsabilité de former des artistes, on pourrait l'ignorer. Qu'est-ce qui dicte les choix ? les besoins de l'art ou les convenances administratives ? La récente nomination du nouveau directeur de la villa Médicis peut nous répondre ; s'il a de l'influence sur les jeunes gens que la France envoie à Rome s'abreuver aux sources parfois dangereuses des traditions frelatées, nous verrons une exposition remplie d'œu-

vres malades où le sentiment cédera le pas à la sensiblerie. En art, comme en toute chose, nous estimons que la liberté est préférable à ces systèmes, qui le plus souvent ne servent qu'à donner quelques fonctionnaires de plus à l'état. Ce qui ressort de l'examen des salles réservées à la peinture française, c'est que l'enseignement, j'entends un enseignement rationnel et sérieux, fait défaut. Il n'y a plus de maître assez fort pour s'imposer, faire admettre ses tendances et créer à côté de lui un atelier théorique où l'on pourrait apprendre les premières et indispensables notions de l'esthétique appliquée. Le dernier qui fit réellement école en France fut M. Ingres, et les trop rares élèves qui lui survivent sont les seuls qui savent voir la nature d'une certaine manière et l'approprier au grand art qu'ils cherchent toujours et trouvent quelquefois. En dehors d'eux, il n'y a plus que confusion; chacun va au hasard de sa fantaisie et de son intérêt; la petite école des *pompéistes* qui marchait, *non passibus aquis*, derrière M. Gérôme, s'est dispersée aussi, et nous restons en présence d'individualités remarquables, mais qui s'isolent et n'attirent personne vers elles. Cette indépendance absolue, ce mépris de toute règle, cette ambition excessive qui jette chacun dans une voie particulière, peuvent avoir un bon côté et faire surgir tout à coup une personnalité considérable; mais jusqu'à présent le résultat le plus clair a été d'affaiblir singulièrement la masse générale des artistes qui luttent, sans pouvoir la vaincre, contre une médiocrité désespérante. De ce chaos sortira peut-être la lumière, je le souhaite avec ardeur; peut-être cependant serait-il imprudent d'y croire avec trop de confiance. Nous avons certainement des peintures remarquables à offrir aux regards des étrangers, elles eussent même acquies une valeur plus grande sans les déplorables conditions dont j'ai parlé en commençant; mais à toutes ces toiles savantes, tapageuses ou régulières que j'aperçois, je préfère, comme disent les artistes, *un bout* de dessin fait par Flandrin, simple esquisse à peine crayonnée, et qui représente une *Tête de Christ*. C'est de l'art au plus haut degré, et nul aujourd'hui ne pourrait plus, hélas! exécuter une pareille *étude*.

Si nous éprouvons quelque tristesse en comparant l'école française à ce qu'elle a été et à ce qu'elle devrait être, nous ne pouvons qu'être satisfait lorsque nous la voyons en regard des écoles étrangères: dans la peinture d'histoire et de genre, nous avons un groupe de dix ou douze artistes auxquels l'Europe ne peut opposer que deux ou trois individualités éparses en Allemagne et en Belgique. Ils sont tous différens les uns des autres, et si aucun n'est un maître complet, chacun d'eux a du moins des qualités de premier ordre. Nous ne nommerons que les meilleurs, ceux

dont le nom, déjà populaire, a franchi les frontières de la France et s'impose au respect des étrangers. M. Meissonier a envoyé plusieurs toiles qui toutes, à divers degrés, ont une importance considérable. Celle que nous préférons est *le Renseignement*, car à l'exactitude minutieuse qui lui est familière le peintre a su ajouter une élévation de style qu'on ne saurait trop louer; de plus M. Meissonier sait mieux que personne faire circuler l'air dans les tableaux, grouper les figures avec habileté et les mettre en rapport fort judicieux avec le paysage. MM. Fromentin, Comte, Breton, nous montrent des tableaux connus, dont nous avons déjà parlé, et qui prouvent que la réputation de ces artistes n'a rien d'usurpé; M. Gérôme a une exposition très complète, où je regrette de ne pas revoir *Cléopâtre* et où je n'aurais pas voulu retrouver la *Phryné*. M. Cabanel, qui me paraît un esprit troublé et chercheur, qui fait parfois de beaux portraits, qui malgré son talent a certains côtés maladifs qu'on dirait empruntés à M. Hébert, expose un *Adam et Ève chassés du paradis* qui a des qualités remarquables de modelé et de coloris. C'est parmi les peintres d'histoire qu'il convient de placer M. Bida, quoiqu'il n'ait jamais manié que le crayon. Celui-là, nous pouvons le montrer à l'Europe entière, elle ne nous offrira point son égal. Son *Massacre des mamelucks*, où toutes les victimes, tombées deux par deux comme les soldats de la légion thébaine, affirment en mourant l'affection qui unissait leur vie, est une œuvre hors ligne dont l'artiste a su se tirer avec un bonheur extraordinaire malgré les difficultés forcées de l'exactitude historique, qui imposait une composition *en cascade*. Si à ce dessin on ajoute ceux que M. Bida a faits pour son admirable commentaire des Évangiles, et dont quelques-uns ont été si remarquablement gravés par MM. Edmond Hédouin et Flameng, on conviendra que l'artiste capable d'un tel et si beau travail est un juste sujet d'orgueil pour son pays.

Les hommes dont nous venons de parler appartenaient déjà en quelque sorte au passé, en ce sens que tous sans exception étaient connus avant l'exposition universelle de 1855. Leur talent a pu s'accroître, mais il avait déjà fait ses preuves. Il est donc plus intéressant de voir quels sont les artistes qui, depuis douze ans, se sont imposés avec autorité et résument par conséquent l'avenir de la peinture française. Nous en reconnaissons trois qui, par leurs tendances, leurs efforts et leurs œuvres, pourront, tout en suivant les courans différens où les entraînent leurs affinités, continuer nos traditions en fait d'art. Ce sont MM. Paul Baudry, Gustave Moreau et Émile Lévy. Le premier est né coloriste; il a été doué au berceau par la fée des jolies nuances. Il y a dans sa manière de

choisir et d'associer les tons une distinction rare qui détermine son originalité. Malheureusement M. Paul Baudry a été gâté; son premier tableau exposé, *la Fortune et l'Enfant*, qui était une réminiscence beaucoup trop directe de *l'Amour sacré et l'Amour profane* de Titien, de la galerie Borghèse, lui a valu un tel succès de camaraderie que le jeune peintre s'est cru parvenu d'emblée au sommet de l'escalier, qu'on ne gravit que lentement et avec une imperturbable constance d'efforts. Il a pensé qu'il lui suffisait de peindre au hasard, sans choix et sans étude, le premier modèle trouvé, et alors nous nous avons vu des *Lédas*, des *Madeleine*s qui ne tenaient aucune des promesses faites au début. Se fiant à ses qualités innées, à une grande facilité de main, à une adresse extraordinaire de coloris, M. Baudry a négligé la ligne, pour laquelle il n'a visiblement qu'un goût très médiocre; de plus, entraîné par une stérilité d'imagination manifeste, il n'a donné aucun soin à ses compositions et s'est contenté d'un à peu près perpétuel. Je crois qu'avec beaucoup de travail M. Baudry aurait pu devenir un peintre d'histoire remarquable; son ambition n'a pas été si loin, et il lui a paru satisfaisant d'être un agréable peintre décorateur, excellent aux dessus de porte et aux trumeaux. C'est une spécialité comme une autre, et elle n'est point à dédaigner; l'art est assez large pour y trouver son compte et payer en réputation l'artiste qui sait représenter d'aimables Vénus, des amours badins, des nymphes endormies, au milieu des fanfreluches, des dorures, à côté des glaces encadrées de rocailles, sous l'éclat des lustres de cristal. Et cependant quelque chose me dit que l'auteur du *portrait de M. Beulé* et du *portrait de M. Jard Panvillier* (1857-1859) pouvait tenter une fortune plus haute, et que s'il eût eu le courage d'écouter certains critiques maussades qui lui disaient de déplaisantes vérités, il aurait pu devenir un maître sérieux au lieu de rester un coloriste élégant, mais incorrect et n'ayant pas encore atteint le grand art.

M. Gustave Moreau est absolument le contraire de M. Paul Baudry; autant ce dernier a eu d'abandon et s'est fié à ses facultés natives, autant l'autre a dépensé d'énergie, de persistance, de ténacité pour se modifier et s'agrandir par l'étude. Il est parvenu ainsi à se faire un tempérament artiste qui a donné déjà des résultats considérables. *OEdipe et le Sphinx*, que nous regrettons vivement de ne pas voir au Champ de Mars, restera un des meilleurs tableaux de notre époque sous le triple rapport de la composition, de la ligne et du coloris. Aux efforts permanens que fait M. Gustave Moreau pour se perfectionner, on peut reconnaître à coup sûr que ses visées sont très hautes et qu'il n'est jamais content de lui-même.

C'est là le signe d'un esprit supérieur. Par la solidité de sa facture, par les ingénieuses recherches de sa coloration, par le style souvent un peu trop voulu de ses figures, par ses conceptions originales et son ordonnance toujours très noble, M. Moreau montre qu'il est un artiste convaincu, entêté dans la voie du bien, et que rien ne lui coûtera pour saisir enfin son idéal corps à corps. Jusqu'à présent il est resté absolument insensible aux mauvaises suggestions de nos temps dépravés; comme un ermite, il s'est enfermé face à face avec son dieu, il l'adore, l'interroge et l'écoute. C'est lui qui, parmi les nouveau-venus, nous semble appelé aux plus grandes choses. Une telle volonté, mise au service d'un talent déjà maître de soi, ne peut qu'arriver à produire des œuvres sérieuses. Nous espérons que son exemple, si excellent, si désintéressé, sera suivi par les artistes, et qu'ils comprendront enfin que l'habileté de main n'est rien, absolument rien, si l'on n'y ajoute la culture intellectuelle.

On peut juger au Champ de Mars même des progrès que M. Émile Lévy a faits, des combats qu'il a dû se livrer à lui-même pour arriver à produire ce *Vertige* dont j'ai parlé tout récemment (1). En effet, toute son œuvre est exposée là, depuis son envoi de Rome, le *Repas libre*, jusqu'à la *Mort d'Orphée* de 1866. Rien certes n'est plus touchant à reconnaître, rien n'est plus doux à constater que les efforts d'un talent indécis, tourmenté, qui finit par se dégager de ses langes et s'affirmer avec autorité. Ces efforts, on peut les suivre sur chacun des tableaux de M. Émile Lévy. Le modelé du *Repas libre* est plat, l'artiste le comprend; il se serre trop, et arrive à la sécheresse dans le *Vercingétorix*; cette sécheresse le choque, il l'adoucit singulièrement dans l'*Orphée*, où des premières tentatives de coloris apparaissent très nettement. Je ne saurais dire combien je suis ému, — car le fait est bien rare, — lorsque je vois un artiste, reconnaissant lui-même ses défauts, les corriger, modifier les influences de son éducation première, oublier les traditions dont on l'a nourri, s'ouvrir une voie nouvelle et y marcher sans reculer. C'est le cas de M. Émile Lévy. Si, continuant sur lui-même ce travail d'élimination et d'assimilation qu'il a honorablement commencé, il ne s'arrête pas en chemin et tient toutes les promesses qu'il a faites cette année, nous aurons un très bon peintre de plus, et un artiste dont l'influence pourra être utile à notre école.

Il est superflu de dire que notre peinture de paysage est sans rivale au monde, c'est un fait de notoriété publique et qui depuis longtemps n'a plus besoin de démonstration; c'est en France que s'est faite la révolution que John Sell Cotman avait tentée en Angle-

(1) Voyez dans la *Revue* du 1^{er} juin le *Salon de 1867*.

terre vers 1814. Gros avait dans la peinture d'histoire substitué la nature mouvementée à l'imitation de la statuaire antique préconisée par David; dans le paysage, Decamps, Cabat, Marilhat, substituèrent la nature réelle à la nature de convention, que les paysagistes dits historiques conservaient avec un soin jaloux. L'impulsion donnée ne s'est pas arrêtée, et nous savons aujourd'hui à quels heureux résultats elle a conduit nos peintres. A ne citer que les maîtres, MM. Français, Lanoue, Corot, Théodore Rousseau, Cabat, on peut affirmer qu'ils font école, et que tous les artistes des autres nations tâchent de voir et de reproduire la nature comme ils la voient et la reproduisent. M. Courbet doit être regardé aussi comme un maître en fait de paysage. Dans ce genre de peinture, il développe des qualités qui disparaissent aussitôt qu'il s'attaque à la figure; mais sa *Remise des chevreuils* du Salon de 1866 est un des bons tableaux qui soient sortis de notre école de paysagistes. L'étude assidue de la nature dans son intimité n'exclut pas le style, M. Français l'a surabondamment prouvé dans son *Orphée*; elle n'exclut pas non plus la rêverie et l'interprétation idéalisée, M. Corot, le maître nacré par excellence, le démontre tous les jours. Le public, dont l'éducation est lente en toutes choses et qui passe avec prédilection dans les chemins battus, n'a pas toujours été juste pour quelques-uns des artistes que je viens de nommer : M. Théodore Rousseau n'a pas encore été complètement adopté par lui, et nous en sommes surpris. Les œuvres de ce peintre seront recherchées plus tard, comme le sont aujourd'hui celles d'Hobbéma, un inconnu de son temps. On a exposé récemment au cercle de la rue de Choiseul une centaine de toiles, esquisses, études et tableaux de M. Théodore Rousseau; il y avait là des chefs-d'œuvre non-seulement comme facture, mais aussi comme impression, comme vigueur de sensation, comme intimité, comme franchise et comme sincérité; je regrette vivement que cette exposition n'ait point trouvé place au Champ de Mars, elle eût puissamment servi M. Théodore Rousseau et l'eût consacré maître au premier chef.

Ce que nous venons de dire pour le paysage, nous pourrions le répéter de la sculpture; ce grand art, cet art difficile par excellence est en France au-dessus de toute comparaison : nous dominons les étrangers d'une façon très glorieuse. La statuaire évite un des grands périls qui menace sans cesse la peinture; elle échappe forcément aux influences de la mode, elle reste impassible dans sa blancheur et sa rigidité. La nécessité du nu lui donne une solidité de principe que la peinture n'a pas. Elle doit rester noble; si elle outre-passe la grâce, elle tombe dans l'afféterie, pour ne rien dire de plus, et devient révoltante. La liste est longue de ceux qu'on peut nommer

et qui portent dignement l'héritage de nos maîtres morts; MM. Carvelier, Thomas, Perrot, Carpeaux, Dubois, Maillet, Crauck, Ottin, Carrier-Belleuse, Guillaume, Barye, forment un groupe d'excellens artistes où chacun, selon ses aptitudes, combat pour l'honneur du drapeau. Le public paraît se préoccuper beaucoup de la sculpture italienne : il est attiré par un spectacle nouveau et s'y arrête avec complaisance. Il a tort; il est dupe de ce qu'on appelle un *trompe-l'œil*. Ce qui le frappe dans les statues venues d'Italie, ce qui retient son attention, ce n'est point l'habile disposition des lignes, ni l'ordonnance générale, ni la beauté du type, ni même la grandeur du sujet, encore moins la grandeur de l'interprétation; c'est l'exécution, l'exécution seule, c'est-à-dire l'œuvre du praticien, le travail de l'ouvrier et non pas la conception de l'artiste. Dans *le Dernier jour de Napoléon I^{er}* de M. Vela, le jabot, la robe de chambre, la couverture, sont exécutés merveilleusement, mais c'est à peu près tout : travail de râpe et de ciseau. Ce que nous disons de l'un peut s'appliquer à tous : les colombes sont *pratiquées* plume à plume, les fleurs pétale à pétale, la paille des chaises (*la leggitrice*) brin à brin; mais c'est l'outil qui a fait ces tours de force, la main y est pour peu de chose, et le cerveau pour rien. A ces œuvres prétentieuses et qui sentent trop la substitution du métier à l'art, je préfère la façon simple, un peu froide, mais très élevée dont nos sculpteurs comprennent la statuaire. En Italie, le principal mérite revient au praticien; chez nous, il appartient à l'artiste.

Il est temps de conclure. L'exposition universelle des beaux-arts affirme et consacre la supériorité de notre pays. L'Allemagne et la Belgique nous opposent, il est vrai, M. Kaulbach et M. Leys. Il faut avouer que personne en France n'est capable d'ordonner une composition historique comme M. Kaulbach, et que M. Henry Leys a des qualités de facture et de vérité observée que nous n'avons pas; mais par le nombre de nos artistes de talent, par la hauteur où s'est élevée notre école de paysagistes, par la force de nos sculpteurs, nous restons les maîtres. Il n'est peut-être pas modeste de le dire avec cette verve, mais le fait est tellement indiscutable qu'il serait puéril de chercher à l'atténuer. Néanmoins, si nous avons le droit d'être fiers en nous comparant aux autres, nous devons reconnaître que relativement à nous-mêmes, relativement au grand mouvement qui s'est fait depuis le commencement du siècle, nous sommes en décadence, et c'est à quoi il faudrait remédier au plus vite. Il ne suffit pas d'être les plus forts, il faut être fort sans comparaison, au point de vue absolu. Un artiste qui concevrait comme M. Kaulbach et qui exécuterait comme M. Leys serait bien près de

l'être. Est-ce donc impossible? Je ne le crois pas, et cette ambition a de quoi tenter une âme supérieure.

Que les artistes me permettent de le leur dire, au moment où je prends congé d'eux : ils croient trop que l'art réside dans l'adresse de la main, et que l'étude des maîtres, c'est-à-dire l'étude de leur manière, peut les conduire à faire des œuvres importantes. C'est là une erreur. Le procédé n'est pas plus l'art que la calligraphie n'est la poésie. Michel-Ange disait qu'il était l'élève du *torse*, cela est vrai; mais il était avant tout et par-dessus tout l'élève des poètes, des philosophes et des historiens : il résumait en lui la science de son temps, et c'est pour cela qu'il fut un homme exceptionnel. Vivant dans des camaraderies complaisantes, dédaignant toute critique et amoureux de tout éloge, les artistes s'étaient à l'école de l'admiration mutuelle. Quand ils ont trouvé ce qu'ils appellent « une petite lumière » ou « un ton corsé, » ils s'imaginent avoir créé une œuvre. Ils n'ont rien créé du tout. Rien n'est plus douloureux, plus irritant que de voir de belles et précieuses facultés rester stériles parce que nul élément élevé ne vient les féconder. J'hésite à dire le mot, car il est bien dur, mais ce qui paralyse la plupart des artistes, c'est l'ignorance; leurs compositions le démontrent et le prouvent avec une inéluctable clarté : c'est à cela qu'il faut attribuer la stérilité de leur imagination, et je ne parle pas ici du choix du sujet, je parle seulement de l'ordonnance, qui est une des formes de l'art. La façon dont M. Maisiat a peint récemment un *Bouquet de roses* prouve qu'il a un esprit cultivé. La main a beau être habile, rapide, ingénieuse, lorsqu'elle n'a rien à reproduire, elle flotte dans le vide et s'atrophie à représenter toujours le même paysan, toujours le même Bédouin, toujours le même Bas-Breton. Si l'habileté d'exécution suffit à faire un artiste, M. Blaise Desgoffes est le plus grand artiste qui ait jamais existé. Non, cela ne suffit pas, il faut autre chose; il faut que le cerveau commande à la main contrainte d'obéir, et le cerveau ne peut commander que lorsqu'il est incessamment développé. Que serait donc M. Kaulbach sans instruction? La meilleure partie de son talent est faite de ses lectures. MM. Gustave Moreau et Bida prouvent par leurs œuvres qu'ils sont des lettrés, et c'est ce qui peut-être constitue leur valeur. L'adresse de la main fait les ouvriers habiles, la culture intellectuelle fait les artistes, surtout de nos jours, où la méthode expérimentale est appliquée à tout. J'insiste en terminant : le savoir et le caractère forment seuls les vrais artistes. Ces deux forces indispensables de l'esprit, il est facile de les acquérir avec de la persistance et de la volonté.

MAXIME DU CAMP.

LES

PROPHÈTES D'ISRAËL

AU POINT DE VUE DE LA CRITIQUE HISTORIQUE.

II.

LES DEUX ÉSAÏES (1).

I. *Historisch-kritisch Onderzoek naar het Ontstaan en de Verzameling van de Boeken des ouden Verbonds (Recherche historique et critique sur l'origine et la réunion des livres de l'Ancien Testament)*, par A. Kuenen, professeur de théologie. 3 vol., Leyde. — II. *La Sainte Bible*, traduction nouvelle d'après les textes hébreu et grec, par une réunion de pasteurs et de ministres des deux églises protestantes nationales de France. 4^e livraison : *Ésaïe*.

I.

Ésaïe, en grec *Esaias*, en hébreu *Iesahiahou*, c'est-à-dire *le salut vient de l'Éternel*, tel est le nom d'un voyant remarquable entre tous par l'importance et la beauté de ses œuvres, et ce jugement subsiste lors même qu'on se voit forcé par un examen attentif d'attribuer à d'autres que lui près de la moitié du livre qui porte son nom. La légende s'est emparée de sa personne comme de toutes les grandes figures de l'ancienne histoire. En réalité, on sait très peu de chose de sa vie réelle. Voici ce qui est certain : il avait pour père un homme qui s'appelait Amoz, ce qui ne prouve nullement qu'il fût, comme on l'a dit, parent du prophète Amos.

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin dernier.

ou du roi Amatsia. C'est à Jérusalem ou aux alentours qu'il résidait. Sa femme lui donna trois fils dont les noms étranges nous occuperont bientôt. Il commença sa carrière de prophète en la dernière année du roi Ozias, c'est-à-dire l'an 758 avant notre ère, et cette carrière se prolongea sous le règne des trois successeurs d'Ozias, savoir Yotham (758-741), Achaz (741-725), Ézéchias (725-696), ce qui fait un ministère actif de soixante-deux ans. Rien ne nous permet de supposer qu'il ait survécu à son roi de prédilection Ézéchias, car, en admettant qu'il eût vingt-cinq ans lorsqu'il commença ses prédications (et les mœurs israélites défendent de se le représenter plus jeune à ce moment), il devait avoir au moins quatre-vingt-sept ans à la mort d'Ézéchias. D'autre part, les documens historiques se taisent entièrement à son sujet depuis les environs de l'an 712, treizième du règne d'Ézéchias, qui gouverna vingt-neuf ans. Nous pouvons donc en toute sûreté reléguer dans le royaume de la fable la tradition, du reste fort ancienne, qui veut que le vieil Ésaïe, persécuté par le successeur d'Ézéchias, le roi Manassé, ait été scié vivant avec le cèdre dans le creux duquel il avait cru trouver un refuge. La scie, dit la légende, aurait pénétré dans l'arbre précisément à la hauteur de la bouche du prophète. Cette tradition rabbinique, à laquelle l'épître aux Hébreux (1) semble faire allusion, pourrait bien être l'expression poétique de la malveillance de Manassé et du parti militaire de son temps à l'égard des prophètes, que la violence aurait contraints au silence et peut-être à la fuite dans les forêts des montagnes. Il est encore très évident qu'il n'y a rien d'historique dans une autre légende d'après laquelle Ésaïe aurait perdu pendant un temps le don prophétique à cause de sa tolérance pour le roi Ozias, usurpateur des fonctions sacerdotales, qui, en punition de sa faute, aurait été lui-même miraculeusement frappé d'une lèpre incurable. Cette usurpation d'Ozias est plus que douteuse. Le livre des Rois, qui parle de sa lèpre, ne dit rien de son sacrilège, lequel n'a été raconté que par le rédacteur des Chroniques. Or les tendances extrêmement sacerdotales de ce dernier livre inspirent des préjugés légitimes contre les récits qui viennent trop visiblement confirmer les prétentions de caste des lévites. Si donc nous voulons réunir quelques données de plus sur la vie et le rôle historique d'Ésaïe, il nous faut procéder par induction en nous fondant sur les indications que nous fournissent ses écrits.

Ainsi nous voyons que l'année de la mort du roi Ozias il eut une vision qui détermina sa vocation prophétique, ou, si l'on veut, qui en fut le premier symptôme. Il vit l'Éternel assis sur son trône,

(1) *Nouveau Testament*, XI, 37.

entouré des séraphins qui se couvraient la face de leurs ailes et se disaient continuellement les uns aux autres :

« Saint, saint, saint, Jéhovah Tsebaoth! — Toute la terre est pleine de sa gloire... »

Et comme il tremblait en pensant à ses « lèvres impures, » l'un des séraphins lui passa sur la bouche un charbon ardent pris sur l'autel des cieus, et lui déclara que sa parole était désormais purifiée. Il entendit alors la voix de Jéhovah qui lui donnait pour mission de prêcher au milieu du peuple d'Israël. Ce peuple se montrerait aveugle et sourd, serait puni de son endurcissement par d'affreuses calamités, et serait même totalement détruit à l'exception d'un « reste, » d'une racine impérissable qui fleurirait de nouveau dans des temps meilleurs. Cette idée du « reste d'Israël » qui ne peut périr est un des thèmes les plus fréquens de la prédication prophétique.

Cette vision est simple et forte. Il faut noter pourtant que le jeune prophète reportait dans le séjour céleste les formes consacrées autour du sanctuaire de Jérusalem. Dans ce temple du ciel, comme dans celui de la terre, il y a un autel des parfums, et les séraphins, anges de lumière, s'acquittent auprès de Jéhovah lui-même de fonctions analogues à celles que les prêtres israélites remplissent devant l'arche sainte. Du reste, dans cette description rapide, rien qui sente le dévot, l'amateur méticuleux des rituels compliqués. Le récit exprime seulement la conscience claire que le prophète possède d'avoir vocation divine pour parler au peuple; qu'on n'oppose pas à ses austères remontrances ses faiblesses, son indignité antérieure : le charbon des séraphins a purifié ses lèvres, et l'on pressent déjà dans cette énergique image l'ardent prédicateur dont encore aujourd'hui nous sentons palpiter le cœur tantôt d'indignation, tantôt d'espoir, dans ses harangues passionnées. Nos langues occidentales seront toujours bien froides pour reproduire les élans, les ironies, les colères, en un mot les passions condensées dans l'original. Jérôme se plaignait déjà de cette impuissance. « Si l'on pouvait, dit Luther, regarder au fond du cœur de ce prophète, on verrait que dans chaque mot il y a une fournaise. »

Avant de rechercher l'application qu'Ésaïe fit de sa brûlante éloquence aux événemens politiques et religieux de son temps, il faut absolument que nous parlions de l'authenticité des diverses parties du livre que le canon hébreu lui attribue. On sait que sur ce point on ne peut s'en rapporter sans examen aux traditions antiques. En fait, les soixante-six chapitres qui forment le livre actuel d'Ésaïe ressemblent bien plus à un assemblage un peu confus de collections diverses, à des fragmens soudés sans beaucoup d'ordre les

uns aux autres, qu'à un livre rédigé d'après un certain plan par une seule et même main. Ce défaut de suite avait déjà frappé d'anciens commentateurs avant que la critique moderne, à partir de Dæderlein (1789), en eût donné l'explication. A considérer les choses en gros, il est facile de remarquer deux groupes de discours, deux grandes masses, qui se distinguent nettement l'une de l'autre par la différence de situation que suppose chacune d'elles. Dans l'une, les exhortations et les prévisions se renferment strictement dans cette période que nous avons déjà déterminée, qui va de la mort d'Ozias à la fin du règne d'Ézéchias; le royaume de Juda est debout, Jérusalem, ainsi que le temple, demeure intacte; les ennemis nationaux sont d'abord les Syriens unis aux Israélites du nord, puis et exclusivement les Assyriens, et alors Ninive devient l'objet principal des terreurs et des malédictions du patriotisme juif. — Dans la seconde au contraire, c'est Babylone qui est détestée et maudite, Ninive n'est plus, Jérusalem et son temple sont en ruine; il n'est plus question des Syriens, courbés désormais sous le même joug que les Juifs; ceux-ci ont été transplantés, il y a déjà longtemps, en terre étrangère, et le royaume de Juda n'est plus qu'un souvenir. Entre les deux situations, il y a un intervalle d'au moins cent quarante ans, et rien dans le livre ne fait allusion aux événemens fort graves qui ont rempli cet intervalle. Rien, par exemple, sur la révolution qui fit passer de Ninive à Babylone le sceptre de l'Asie du sud-ouest, rien sur les grandes conquêtes de Nébucadnetzar, rien sur les alternatives de soumission et de révolte qui marquèrent les rapports du royaume juif avec le roi chaldéen. Il y a donc là évidemment deux horizons bien distincts, juxtaposés dans le livre, mais que dans la réalité les mêmes yeux n'ont pu contempler.

Disons tout de suite que les vingt-six derniers chapitres (de XL à LXVI) sont tous écrits en vue de la situation créée par la captivité de Babylone et par l'approche des événemens qui semblaient devoir y mettre fin, c'est-à-dire par les succès retentissans d'un nouveau conquérant du nom de Cyrus. Les quarante premiers sont en grande majorité composés en vue de la situation antérieure, contemporaine du véritable Ésaïe; mais on trouve aussi dans le texte quelques fragmens qui se rapportent au temps de la captivité. Négligeons pour le moment ces fragmens auxquels nous reviendrons, et achevons de mettre en pleine lumière la dualité de l'œuvre traditionnellement attribuée à Ésaïe, c'est-à-dire la division de ces écrits en deux groupes distincts, l'un remontant au VIII^e siècle, au temps de la prépondérance de Ninive, l'autre datant du VI^e, du temps de la supériorité de Babylone.

En vérité, pour tous ceux que n'aveugle pas le préjugé, la dé-

monstration est presque oiseuse. Des discours où il est question de Jérusalem comme d'une ville détruite, de Babylone comme de la reine de l'Orient, des Juifs comme d'un peuple captif, des Mèdes et des Perses, ces nouveau-venus, comme d'un peuple conquérant, des discours où Cyrus est nommé en toutes lettres, n'ont pu évidemment être composés dans un temps où aucun indice n'annonçait de pareils événemens. La sagacité prophétique peut bien prévoir l'avenir dans ses grands traits, elle ne saurait deviner d'avance et les faits de détail et les noms propres; mais on trouve encore des esprits sérieux qui croient résoudre l'objection par un appel pur et simple au surnaturel, et par conséquent ne s'étonnent pas qu'un prophète du VIII^e siècle avant notre ère ait su d'avance des choses et des noms qui surprisent profondément le VI^e.

Eh bien! même dans l'hypothèse miraculeuse, les raisons qui militent pour la séparation des deux groupes sont trop fortes pour être éludées, et c'est au point que plusieurs théologiens orthodoxes de l'Allemagne, par exemple le pieux et timide M. Umbreit, en ont reconnu la validité. Il y a d'abord des différences de style qui frappent l'hébraïsant exercé. L'hébreu de l'auteur du premier groupe est l'hébreu classique, et peut passer pour un spécimen de la fleur épanouie de la langue; celui de l'auteur du second est moins pur, déjà mêlé d'expressions araméennes et même parfois âryennes. La phrase de ce dernier a quelque chose de plus coulant, de plus pondéré, de plus littéraire; on sent, en le lisant, le souffle d'une civilisation plus raffinée. En revanche, il est moins vigoureux et moins original. Les deux groupes sont marqués au coin d'un ardent monothéisme, mais le monothéisme du second est plus absolu et plus radical. Il n'est plus même question de séraphins. Ce monothéisme rigoureux a subi l'épreuve d'une lutte prolongée, opiniâtre; il a donc pleinement pris conscience de lui-même et s'est dépouillé de tout alliage compromettant. D'ailleurs il serait très faux de s'imaginer que l'auteur des chapitres XL-LXVI ne parle que de l'avenir. Sans doute il fait des prédictions, mais des prédictions à bref délai, et il parle au présent d'une foule de choses qui n'ont absolument rien de commun avec le temps et les lieux où vivait l'Ésaïe des premiers chapitres. Il vit au milieu d'exilés, s'adresse à eux conformément aux besoins tout particuliers de leur situation, reproche à ceux-ci leur découragement, loue ceux-là de leur persévérance; il leur annonce à tous la restauration nationale et la fin prochaine de leurs malheurs. Pas un mot ne laisse supposer qu'il décrit une situation future, idéale, au milieu de réalités toutes différentes. Que dis-je? on peut conclure d'un passage de la fin (1) que

(1) LXVI, 1 et suiv.

les déportés, n'espérant plus retourner au pays de leurs pères, voulaient construire un temple à Jéhovah sur la terre d'exil. Le prophète condamne ce dessein, il prétend que Jéhovah n'a pas besoin d'un tel édifice, et il s'exprime comme si toute espèce de culte rituel et sacerdotal était inutile. Conçoit-on un pareil langage dans la bouche d'un prophète contemporain du temple de Salomon? Autre différence à noter : dans le premier groupe l'observation du sabbat n'est que médiocrement prise, tandis que dans le second cette observation, qui contribuait si fortement à conserver au peuple juif sa physionomie distincte au milieu des populations étrangères, est élevée au premier rang des devoirs du croyant fidèle.

Disons enfin ce qui, selon nous, tranche la question à tous les points de vue : c'est que les prévisions énoncées dans une partie du recueil homonyme diffèrent notablement de celles qu'on trouve dans l'autre partie. Les premiers chapitres, par exemple, énoncent l'attente d'un messie, d'un *oint du Seigneur*, descendant de David, sous le sceptre duquel l'état juif atteindra un degré de splendeur et de prospérité sans pareil; les derniers contiennent aussi des idées très hautes de l'avenir prochain réservé au peuple de Dieu, mais ils ne prévoient pas de messie personnel, ou plutôt leur messie, leur *oint du Seigneur*, que Jéhovah envoie au secours de son peuple, cela est dit en toutes lettres, c'est un étranger, c'est Cyrus.

Il me semble que, pour tout esprit non prévenu, il y a là des preuves plus que suffisantes en faveur de la thèse qu'il s'agissait d'éclaircir. Ce résultat résout aussi la question d'origine de ces fragmens intercalés dans les quarante premiers chapitres et qui révèlent une situation historique semblable à celle qui est si reconnaissable à la fin du recueil, l'exil à Babylone (1). Ils doivent donc être reportés à la même date, sans qu'on ait pour cela le droit de les attribuer à un même auteur. L'intercalation de ces fragmens dans un texte plus ancien doit être mise sur le compte des collecteurs, et peut-être en trouverons-nous aussi l'explication.

En résumé, dans le livre actuel d'Ésaïe nous avons une collection de prophéties de différentes époques, et en nous appuyant sur les indications qu'elles donnent elles-mêmes quant au moment où elles furent composées, nous pourrons en montrer l'intérêt historique.

II.

Le premier Ésaïe, — car nous pouvons désormais le désigner ainsi, — celui de qui proviennent en majorité les quarante premiers chapitres du livre, prophétisa donc sous les rois Yotham, Achaz et

(1) Ce sont les fragmens XIII, 1; — XIV, 23; XXI, 1-10; XXIV-XXVII, XXXIV-XXXV.

Ézéchias. Voici quelle était alors la situation politique du royaume de Juda.

Le schisme provoqué par le despotisme de Salomon et l'entêtement de son successeur avait produit ses fruits amers. Les Hébreux étaient divisés sans espoir de réconciliation : la maison de David, toujours populaire dans le royaume du sud ou de Juda, luttait péniblement contre les rois israélites du nord et eût probablement succombé sous leurs coups, si les troubles fréquens du royaume dissident et surtout les dangers incessans dont les Syriens menaçaient son indépendance n'eussent affaibli sa puissance guerrière. Parfois même l'appréhension commune d'Éphraïm et de Juda en face du Syrien, réveillant les souvenirs de l'antique fraternité, avait réuni les fils de Jacob dans des alliances momentanées, toujours peu heureuses; mais la situation devint très grave pour la dynastie davidique le jour où les Syriens et les Éphraïmites (ou Israélites du nord), oubliant leurs sanglantes rivalités, s'avisèrent de se coaliser contre le royaume de Juda et de s'agrandir ensemble à ses dépens. C'est en vue des dangers résultant d'une pareille coalition que le prophète Ésaïe fit entendre les plus anciennes prédications qui nous soient parvenues de lui.

Le roi Yotham, fils et successeur d'Ozias et régent du royaume pendant les dernières années du règne de son père, devenu lépreux, le roi Yotham avait eu en somme un règne prospère et glorieux. Son père lui laissait le royaume en bon état. Il rendit tributaires les Ammonites, favorisa beaucoup le commerce et la navigation sur la Mer-Rouge, agrandit et embellit le temple, fortifia sa capitale, et, bien qu'assez indifférent lui-même en fait de religion, vécut en bons termes avec le parti prophétique, qu'il semble avoir beaucoup ménagé. Il est à présumer que la prospérité dont le peuple de Juda jouit sous son règne, ayant comme d'habitude développé le goût du luxe et des jouissances, ne fut pas toujours vue d'un très bon œil par les austères censeurs que l'esprit de Jéhovah suscitait parmi les croyans. Du moins nous trouvons dans les plus anciennes prophéties d'Ésaïe une charge très sévère contre « les filles de Sion, » qui marchent en se rengorgeant, lançant des regards de tous côtés,

Faisant de leurs pieds nus craquer les anneaux d'or,

et parées d'une foule de hochets énumérés avec indignation par le sévère prédicateur. Ceux qui seraient curieux de savoir en quoi consistait la toilette d'une élégante de Jérusalem au VIII^e siècle avant notre ère doivent lire la fin du chapitre III du livre d'Ésaïe. Ils y verront que les jeunes Juives rehaussaient leur beauté en ajustant des bracelets à leurs chevilles, des anneaux à leur nez, en portant

sur le front des soleils et des croissans de métal précieux (ce qui sentait l'idolâtrie), sans oublier les flacons de parfum et les amulettes, et en se couvrant d'amples tuniques et de mantilles éclatantes. On dirait que les Juives d'alors avaient déjà ce goût prononcé pour les parures originales et *voyantes* que l'on peut remarquer si souvent chez leurs descendantes. Cette grande prospérité, à laquelle s'associait un relâchement déplorable dans les mœurs et dans la stricte fidélité à Jéhovah, fait au prophète l'effet d'un sinistre présage. Juda s'attire un châtiment terrible, et en effet l'orage se forme dans le lointain. Les derniers jours de Yotham furent assombris par la nouvelle que l'alliance était définitivement conclue entre le roi syrien Rezin et le roi éphraïmite Pékah. Il mourut avant que cette alliance fût devenue offensive de fait, mais le poids de cette situation aggravée retomba sur son fils et successeur Achaz.

Achaz ne fut ni indifférent en religion, ni aussi attentif que son père à ménager le parti monothéiste. A l'exemple de bien d'autres rois de Juda, il pratiqua l'idolâtrie, favorisant par son adhésion le culte de Baal, aux rites impudiques, et celui de Moloch, aux monstrueux sacrifices. Nous savons aujourd'hui par quelle transition à peine sensible un Israélite de ce temps-là passait de l'adoration de Jéhovah invisible à celle de Jéhovah représenté par un jeune taureau d'or, puis de cette idolâtrie dérivée d'un vieux culte solaire aux religions congénères de Baal ou de Moloch. Il n'en est pas moins vrai qu'on doit se demander ce qui poussait si souvent les rois israélites à rompre avec le culte national proprement dit, au risque d'indisposer gravement l'élite religieuse et morale de leur peuple. Il peut y avoir à cela plus d'une raison. D'abord il ne faut pas oublier qu'en définitive les cultes idolâtriques parlaient plus fortement, plus tragiquement surtout à la conscience religieuse, encore si peu développée, que le culte de la Divinité invisible; ils épaississaient, selon le mot d'une femme illustre, ce que le spiritualisme jéhoviste menaçait de faire évaporer. Les femmes surtout étaient dévotement idolâtres, et il n'est pas douteux que plus d'une fois l'exemple d'idolâtrie donné par le roi fut salué par les sympathies populaires. En second lieu, l'esprit républicain du prophétisme et les limites que cette espèce de représentation nationale mettait à leur pouvoir absolu provoquèrent souvent chez les rois le désir de s'émanciper en minant les croyances qui servaient de point d'appui aux prophètes dans la conscience populaire. Enfin il faut avouer que le vieux point de vue israélite sur la coïncidence nécessaire de la fidélité à Jéhovah et de la prospérité matérielle mettait souvent la foi monothéiste à de rudes épreuves dans un temps et dans des pays où l'on se décidait régulièrement pour le culte de la divinité qui paraissait la plus puissante. Il suffisait que des revers

vinssent affliger le roi et le peuple fidèles à Jéhovah pour qu'aussitôt les esprits se tournassent vers d'autres protecteurs. En définitive, le règne de Yotham avait été orthodoxe, et pourtant il se terminait par un grand malheur national! A en juger par ce que fit Achaz quand il vint plus tard à connaître les dieux du puissant empire assyrien, on serait tenté de croire que ce fut ce dernier raisonnement qui le fit tomber à genoux devant Baal. Il ne proscrivit pas le culte de Jéhovah, ne voulant se brouiller avec aucune haute puissance; mais, en guerre avec les Syriens, il voulut s'assurer l'appui de tous les dieux possibles et en particulier de ceux de ses ennemis.

Les prévisions sombres qu'Ésaïe avait émises dans les dernières années du roi Yotham ne se réalisèrent que trop vite sous le règne d'Achaz. A l'insouciance d'un peuple trop confiant dans ses richesses succéda l'épouvante causée par la grande supériorité guerrière des Syriens et des Éphraïmites coalisés. Que fait donc Jéhovah, pouvaient dire les partisans du polythéisme? A quoi bon lui vouer un culte exclusif, s'il ne protège pas mieux ses adorateurs? C'est alors que parut cette prophétie ou plutôt cette allégorie d'un tour si vif et si original (v, I-IV) :

« Je vais chanter à mon ami — un chant sur mon ami et sur sa vigne.

« Mon ami avait une vigne sur un coteau fertile. — Il la défonça, en ôta les pierres, — y planta d'excellens ceps, — bâtit une tour au milieu et y creusa une cuve. — Il espérait qu'elle produirait de bons raisins; — mais elle en a produit de mauvais. — Maintenant, habitans de Jérusalem, — maintenant, hommes de Juda, — prononcez vous-mêmes entre moi et ma vigne. — Qu'y a-t-il encore à faire pour ma vigne — que je n'aie déjà fait pour elle? — Lorsque j'espérais qu'elle porterait de bons raisins, — pourquoi en a-t-elle porté de mauvais? »

On devine tout de suite ce que le prophète veut dire, et du reste il l'explique lui-même un peu plus loin. La vigne, c'est le peuple d'Israël et spécialement celui de Juda; l'*ami* du prophète, c'est Dieu, et si la vigne est menacée de dévastation, il ne faut pas en faire un reproche à celui qui l'a plantée. Les mauvais fruits qu'elle porte en justifient la destruction. Nous voyons ici comment la prédication prophétique tournait la difficulté que nous avons signalée. Lors même qu'officiellement, considérée du dehors, la situation était orthodoxe, le culte jéhoviste prédominant, les sabbats respectés, le rituel de la loi observé, un œil quelque peu investigateur ne tardait pas à discerner une foule de choses jurant avec cette surface régulière. Il y avait des immoralités, des iniquités commises par les puissans et les riches aux dépens des petits et des pauvres, des idolâtries secrètes, parfois même publiques, et qui

s'associaient toujours à de graves désordres. On se demanderait aujourd'hui s'il était possible de s'attendre à autre chose; mais tel n'était pas le point de vue prophétique, et il ne faut pas trop s'étonner de retrouver huit siècles avant notre ère une explication des calamités nationales encore prônée aujourd'hui en pleine civilisation par des esprits qui passent pour supérieurs.

Nous ne suivrons pas le prophète Ésaïe dans les nombreuses prédictions que lui inspira la guerre dirigée par les alliés du nord contre le royaume de Juda (1). Rezin, roi de Syrie, et Pékah, roi d'Éphraïm, battirent les armées d'Achaz, conquièrent toutes les villes de Juda à l'exception de Jérusalem, dont la position stratégique, bien jugée par le roi David, était très forte, et devant laquelle ils mirent le siège. Pendant ce temps, Rezin enleva aux Juifs leurs possessions d'au-delà du Jourdain jusqu'à la Mer-Rouge, et intercepta ainsi le courant commercial qui, de cette mer, faisait affluer tant de richesses dans les murs de la capitale juive. De plus les vieux ennemis de Juda, les Philistins et les Édomites, profitèrent de l'occasion pour faire impunément des razzias dévastatrices et s'arrondir aux dépens de leurs rivaux, réduits à l'impuissance. Toutefois il est probable que, grâce aux fortifications de Jérusalem et moyennant patience, Achaz et les Juifs auraient fini par lasser leurs envahisseurs et reconquérir l'avantage. A cette époque reculée, en présence des attaques impétueuses, mais désordonnées d'ennemis mal organisés et toujours exposés aux chances d'une dissolution intestine, le grand point, lorsqu'on avait essuyé des revers, était de gagner du temps. Achaz manqua de confiance, il se crut perdu; c'est en vain qu'il avait sacrifié aux dieux de Damas, en vain qu'il avait immolé l'un de ses fils. Dans son épouvante, il eut recours à une manœuvre momentanément couronnée de succès, mais dont les suites amères ne tardèrent pas à se faire sentir : il acheta à prix d'or l'alliance du roi d'Assyrie, ou plutôt se fit son tributaire. C'est le moment où l'histoire d'Israël, jusqu'alors renfermée dans un cercle très étroit, se ramifie avec l'histoire universelle pour ne plus s'en détacher.

Tandis que les petits peuples du littoral syrien et palestin de la Méditerranée s'épuisaient dans des luttes sanglantes et sans issue, un empire immense se formait de toutes pièces à l'intérieur de l'Asie, et rapprochait comme à vue d'œil de leurs frontières ses lignes envahissantes. L'Assyrie et sa capitale Ninive allaient atteindre l'apogée de leur splendeur. Nous touchons ici à l'un des domaines les plus curieux et le plus récemment exploités de la science moderne. Tout le monde connaît, au moins par ouï-dire, les beaux

(1) Voir les chap. 1 — x, 4.

résultats des fouilles opérées sur les bords du Tigre sous l'intelligente et courageuse direction de MM. Botta et Layard, et malgré l'incertitude qui règne encore sur bien des points de l'histoire de ces contrées, les persévérans travaux de MM. G. et H. Rawlinson, Hincks, Oppert, Spiegel, etc., présentent déjà des données assez positives pour qu'on puisse s'en servir dans l'intérêt des études bibliques.

Les inscriptions cunéiformes sont permis d'établir sur un terrain solide plusieurs périodes de l'ancienne histoire de l'Assyrie. On a sans doute eu tort d'en présenter le déchiffrement comme définitif et reposant sur des règles infaillibles : la preuve qu'il n'en est pas encore ainsi, c'est que les hommes les plus compétens sont loin d'être toujours d'accord sur la manière de les lire. Le désir d'y trouver à tout prix des confirmations de la tradition biblique a engendré des interprétations tout au moins très complaisantes. Enfin les interprètes de ces curieux documens ont une foi trop implicite dans ces chroniques monotones où les conquérans asiatiques racontent eux-mêmes leurs exploits avec une vantardise bientôt insupportable. Il n'en est pas moins vrai que ces inscriptions fournissent des renseignemens fort précieux sur une longue période à peu près inconnue jusqu'à ces derniers temps.

Les deux vallées jumelles du Tigre et de l'Euphrate furent le théâtre d'une civilisation primitive qui le cède à peine en antiquité à celle de l'Égypte et présente avec cette dernière plus d'une analogie mystérieuse. Babylone et le cours inférieur de l'Euphrate doivent avoir été le foyer primitif de cette civilisation à laquelle nous devons l'écriture, l'art de construire en briques, et les premières notions astronomiques sérieuses; mais vers le XIII^e siècle avant notre ère la prépondérance passa de la ville de l'Euphrate à l'une de ses vassales ou de ses colonies, à Ninive, la ville du Tigre. Cette suprématie de Ninive, qui dura plus de six siècles et que Babylone, malgré de fréquentes révoltes, dut habituellement reconnaître, paraît avoir tenu à la supériorité guerrière de la tribu assyrienne proprement dite, qui ne cessa de s'imposer victorieusement à tous ses voisins, jusqu'au moment où les peuples aryens de l'Iran, avec les Mèdes pour avant-garde, entrèrent décidément en ligne.

Tel était l'empire dont le roi de Juda, Achaz, avait réclamé le secours contre les envahisseurs syriens et éphraïmites. Tiglat-Pilezer (1), dont il capta les bonnes grâces en lui payant une somme énorme enlevée au trésor de Jéhovah, ne se fit point prier. Ce n'était pas la première fois que les Israélites, au moins ceux du nord,

(1) *Tiglat-pal-zira*, qu'on adore Pal-zira, c'est-à-dire le fils du Seigneur (d'Assur ou de Bel), l'un des noms honorifiques de Nin ou Ninus.

avaient eu affaire aux Assyriens. Déjà Phul, prédécesseur de Tiglat-Pilezer, avait tiré d'eux de l'argent sous le roi Menahem, et avait transporté les hommes de Basan sur les bords de l'Euphrate et jusque dans les montagnes de l'Iran. Il semble toutefois que cette campagne n'avait pas eu de résultats durables, et que, pour une raison quelconque, l'annexion de la Palestine du nord à l'empire avait été retardée. Les inscriptions ne nous ont pas encore bien renseignés sur cette période (première moitié du VIII^e siècle). Tiglat-Pilezer saisit avec empressement cette occasion de donner à son empire la mer pour frontière et les marins phéniciens pour avant-postes. D'ailleurs il méditait déjà la conquête de l'Égypte. Il tomba donc à l'improviste sur les deux alliés. Rezin fut tué, la ville de Damas emportée, et le vainqueur fit sentir aux deux royaumes coalisés les douceurs de la politique assyrienne. Cette politique était simple : elle se réduisait à deux règles dont pendant des siècles l'Assyrie ne se départit pas. La première était de laisser le roi vaincu à la tête de ses sujets, sous promesse qu'il paierait un tribut fixé par le vainqueur, ce qui arriva à Pékah, roi d'Israël, lequel fut trop heureux à cette condition d'échapper au sort de son allié. Voici la seconde : si par la suite le roi et le peuple tributaires refusaient de payer plus longtemps, l'armée assyrienne revenait, le prince rebelle était puni par la perte de la vue ou de la vie, et une grande partie, parfois la presque totalité de la population était déportée. Souvent même on jugeait à propos de mêler un peu les deux méthodes, c'est-à-dire que, dès la première invasion, le vainqueur enlevait une fraction du peuple vaincu, à titre de premier avertissement. Cette monstrueuse manière de fonder un empire nous explique la durée de cette monarchie militaire, seule centralisée et toujours prête au combat, la fréquence des révoltes partielles qui l'agitèrent et la soudaineté de sa chute irrémédiable. Dès que Ninive fut prise, l'empire assyrien tomba en poussière, et il n'en resta rien. Il en fut de même des monumens de la capitale. Quand Xénophon, l'an 401 avant Jésus-Christ, passa avec ses dix-mille près des lieux où fut Ninive, il n'y vit absolument que des ruines.

Ésaïe avait fortement désapprouvé le moyen adopté par Achaz pour échapper à ses ennemis. Il pensait sans doute que le roi d'Assyrie n'avait pas besoin d'encouragement pour envahir la Syrie. Les discours du prophète montrent qu'il se rendait un compte très clair de la situation. Il prévoyait fort justement que l'amitié intéressée de l'Assyrie serait bientôt aussi fatale à Juda que son inimitié avait pu l'être à Éphraïm. Nous avons dit dans l'étude précédente pourquoi les nabis n'étaient pas favorables aux alliances étrangères. Ésaïe avait un motif de plus : il devinait que la Pa-

lestine, le territoire de Juda particulièrement, servirait de champ clos aux armées de l'Assyrie et de l'Égypte, qui ne pouvaient manquer de se mesurer bientôt. Ses conseils et ses exhortations tendirent par conséquent à rassurer le roi et le peuple quant à l'issue fatale de cette terrible crise, en même temps que, fidèle au thème prophétique, il montrait dans les calamités présentes ou menaçantes la punition attirée par les péchés du peuple. Pour donner un spécimen de cette prédication si originale, nous parlerons des noms qu'il donna aux trois fils qui lui naquirent pendant cette période agitée.

Son premier-né, ou du moins celui dont il est question en premier lieu, reçut le nom de *Chear-Yacoub*, c'est-à-dire *un reste se convertira* (1). C'est lui qu'Ésaïe amena devant Achaz pour le rassurer en rappelant à ce prince que, si le peuple de Jéhovah pouvait être rudement châtié, il était indestructible en ce sens qu'il en resterait toujours une élite dont la conversion serait suivie du retour de la protection divine. Le roi ne devait donc pas croire que Rezin et Pékah s'empareraient de Jérusalem comme du reste du pays. Peu après le prophète donna un autre signe au roi désespéré (2). « La jeune femme, dit-il en désignant évidemment son épouse, *la prophétesse* comme il l'appelle un peu plus loin, la jeune femme est enceinte, elle enfantera un fils et le nommera *Emmanuel*. » Ce nom signifie *Dieu avec nous*, et devait symboliser la protection toute-puissante qui préserverait Juda de sa destruction totale. « Avant que l'enfant, ajouta-t-il, sache rejeter le mal et choisir le bien, le pays dont les deux rois t'épouvantent sera abandonné... En ce temps-là,

« Jéhovah sifflera pour appeler — les moustiques qui sont à l'extrémité du fleuve d'Égypte — et les guêpes du pays d'Assour. »

En d'autres termes, les Assyriens et les Égyptiens ne tarderont pas à faire diversion à l'invasion syro-éphraïmite. Au point de vue prophétique, les peuples qui influent en bien ou en mal sur la destinée des Israélites n'ont pas été créés pour autre chose que pour servir d'instrumens aux vengeances et à la faveur de Jéhovah. Enfin le prophète eut encore un fils et l'appela *Maher-Challal-Hach-Baz*, c'est-à-dire *prompt butin, rapide pillage*, « car, dit-il, avant que l'enfant sache dire mon père et ma mère, on portera les richesses de Damas et le butin de Samarie devant le roi d'Assour. »

Ces citations me semblent propres à faire bien comprendre ce qu'il y avait d'actuel, de vigoureux, de passionné, chez ce voyant

(1) VII, 3.

(2) VII, 14.

qui vivait si bien dans son prophétisme qu'il n'avait qu'à se nommer, lui et ses enfans, pour prophétiser. Il n'est pas possible de croire plus profondément à sa mission. Au milieu même des désastres qui fondent sur son pays et qui ébranlent la foi des plus confians, le voilà qui chante :

« Je me confie en Jéhovah, — et j'espère en lui. — Moi et les enfans que Jéhovah m'a donnés, — nous sommes des signes et des présages. »

Malheureusement il ne parvint pas à persuader le roi Achaz, qui fut d'avis que le dieu du roi d'Assyrie était encore bien plus puissant que Baal ou Jéhovah, puisqu'il donnait à son protégé ce qui pouvait s'appeler alors l'empire universel. Il alla à Damas pour rendre hommage à son nouveau suzerain, et de là il ordonna à son sacrificateur de Jérusalem la construction d'un autel tout semblable à celui dont Tiglat-Pilezer se servait pour faire ses dévotions; puis il le fit mettre dans le temple tout à côté de l'autel de Jéhovah. C'était un syncrétisme religieux qui devait remplir d'horreur les puritains fidèles comme Ésaïe. Aussi, bien que, depuis l'an 739 jusqu'en 728, date de la mort d'Achaz, le royaume de Juda, débarrassé de ses ennemis et n'ayant qu'à payer le tribut promis au roi d'Assyrie, se fût relevé de ses désastres et eût retrouvé en partie sa prospérité antérieure, il est à présumer que le prophète vit avec joie la fin d'un règne si peu conforme à son idéal politique et religieux, et salua avec enthousiasme l'intronisation du jeune roi Ézéchias.

III.

Le règne d'Ézéchias fut en effet glorieux et réparateur malgré les rudes épreuves que durent subir et le prince et le peuple. L'un et l'autre purent se croire favorisés en comparaison de leurs voisins. Les pauvres Éphraïmites, en proie à la guerre civile, entraînés par leur aristocratie turbulente et follement téméraire, tombèrent de mal en pis. Leur roi Hosée entama de secrètes négociations avec l'Égypte dans l'espoir de secouer avec son aide le joug assyrien, ce qui attira sur lui la colère du roi Salmanassar ou Sargon (1). Ce der-

(1) Tout bien examiné, et malgré l'autorité des noms qu'on pourrait alléguer en faveur de l'opinion contraire, je crois avec M. Max Duncker qu'il faut rapporter ces deux noms au même personnage. Les inscriptions ne connaissent pas de Salmanassar, successeur de Tiglat-Pilezer. Sargon, dans l'inscription gravée par son ordre, se vante d'avoir pris Samarie et déporté vingt-sept mille Israélites, ce qui, selon les livres des Rois, fut précisément l'œuvre de Salmanassar. On est obligé, pour maintenir la distinction des deux personnages, de recourir à d'étranges hypothèses fondées sur les plus médiocres probabilités. Par exemple, il est déjà curieux que précisément les deux noms de Salmanassar et de Sargon aient résisté jusqu'à présent aux essais d'interprétation

nier pensa qu'il fallait en finir avec cette population remuante qui, d'un moment à l'autre, pouvait ouvrir aux Égyptiens une route menant droit au cœur de son empire. D'ailleurs il voulait avoir à tout prix Tyr et la Phénicie, et même ce fut contre ce pays qu'il marcha en premier lieu. Les villes phéniciennes de terre ferme, plus habiles au négoce qu'à la guerre, se soumirent assez facilement; mais Sargon se vit arrêté par Tyr insulaire. Un peuple marin et commerçant, fier de son opulence, certain de sa supériorité sur mer, et sachant par expérience les avantages que sa marine lui assure contre une puissance continentale, a souvent une haute idée de sa force de résistance. Sargon eut l'humiliation d'assiéger inutilement la ville marchande pendant cinq ans. C'est en vain qu'il lui coupa toute communication avec la terre, se figurant qu'à défaut de la famine il la prendrait par la soif, en vain qu'avec une flotte stipendiée il appuya la révolte des Cypriotes insurgés contre la suzeraineté tyrienne. Sa flotte fut détruite par les courageux marins de Tyr, et il dut abandonner la partie; mais il se vengea sur Samarie, la capitale d'Éphraïm, dont le roi et le peuple étaient probablement encouragés à la sécession par l'exemple de Tyr, et qui succomba en 719 après un siège de trois ans soutenu avec un courage digne d'un meilleur sort. Hosée finit ses jours en prison, presque toute la population fut déportée au loin, remplacée par des colons venus des districts de l'Euphrate, et le royaume d'Israël disparut de l'histoire.

Les premières années du règne d'Ézéchias furent donc signalées par les terribles événemens qui s'accomplirent dans les régions limitrophes de son royaume. L'écho de ces événemens retentit dans les prophéties d'Ésaïe. Le prophète regardait toujours les Assyriens comme les exécuteurs des divines vengeances. Par conséquent leurs victoires continuelles n'avaient rien qui le surprît, et il les prédisait en toute sécurité. Dans cette persuasion, il annonça la dépopulation du royaume du nord, la chute de Samarie et même celle de Tyr. Sur ce dernier point pourtant son regard prophétique fut en défaut. Il n'avait pas suffisamment calculé la force de résistance de la cité maritime (1); mais sur tout le reste ses prévisions furent

qui ont si bien réussi avec tant d'autres noms propres assyriens. M. Oppert pourtant croit avoir trouvé le vrai sens de *Sargon*, *Sargina* ou *Sarkin*, savoir le *roi fait*, le *roi de facto*, et il en conclut que Sargon est un usurpateur qui ravit le trône à Salmanassar ou à son fils. Sargon aurait donc poussé l'audace jusqu'à inscrire le fait de son usurpation dans son nom royal. Or qui peut admettre cela? Ce serait bien la seule fois dans l'histoire qu'un prince aurait aimé à consacrer de la sorte le souvenir de son usurpation.

(1) Voir le chap. xxiii. On a voulu sauver l'infaillibilité d'Ésaïe en appliquant sa prophétie au siège finalement heureux que le roi chaldéen Nébucadnetzar dirigea cent

confirmées. Elles le furent aussi par l'expédition que le roi d'Assyrie dirigea contre l'Égypte, et qui est mentionnée dans l'inscription de Sargon. Un jour, le prophète s'était montré nu et sans chaussures pour représenter l'état de dénûment des captifs égyptiens et éthiopiens que l'armée assyrienne emmènerait avec elle. Sargon mourut peu de temps après cette campagne, laissant le trône à son fils *Sin-akhi-Irib*, c'est-à-dire *la lune a multiplié des frères*, connu dans l'histoire biblique sous le nom de Sennachérib.

Le règne de Sennachérib est un de ceux que les inscriptions cunéiformes permettent le mieux de rétablir dans leur intégrité. Les innombrables exploits de ce monarque, racontés par lui-même, n'empêchent pas qu'on ne discerne à travers les louanges qu'il s'accorde d'une main libérale son impuissance croissante à prévenir l'ébranlement de l'empire assyrien. Il n'est question que de révoltes à Babylone, en Mésopotamie, en Syrie, en Phénicie, partout. Les inscriptions permettent aussi de présumer qu'il dut batailler pendant deux ans avant d'être reconnu sans conteste par les Assyriens eux-mêmes. Toutes ces circonstances nous ont enfin expliqué ce qui auparavant semblait inexplicable, c'est-à-dire la résolution d'Ézéchiass, qui crut le moment propice pour refuser de payer le tribut que depuis les premières années du règne d'Achaz Juda était tenu d'envoyer à Ninive. D'ailleurs l'Égypte sortait enfin de l'apathie où elle était plongée. La nécessité d'opposer une digue à l'extension continue de l'empire assyrien était sentie d'un bout à l'autre de la vallée du Nil, et les divisions intestines étaient primées par l'évidence du danger commun. Ézéchiass chercha des alliés de ce côté, et crut pouvoir attendre les Assyriens de pied ferme. Tout cela se passait l'an 698.

La rapidité des mouvemens et des victoires de Sennachérib déconcerta le roi de Juda. L'Égypte ne fut pas prête à temps, et le petit peuple juif se vit exposé seul aux coups des terribles bandes assyriennes que leur roi conduisit contre les Égyptiens en passant par la Judée, et qui, ravageant tout le pays, rasant les forteresses, détruisant les villes et les villages, ne s'arrêtèrent que sous les murs de Jérusalem. Ésaïe jouissait alors d'une réelle influence à la cour d'Ézéchiass; sa popularité comme prophète devait être fort grande : nous le voyons réclamer et obtenir la destitution du trésorier royal Sebna. Les événemens, pris en gros, lui avaient jusqu'alors donné

trénte ans plus tard contre Tyr; mais Ésaïe était mort depuis un siècle au moins quand ce second siège eut lieu, et la prophétie décrit un fait contemporain. Tyr ne fut pas détruite par le Chaldéen, comme le prophète prétend qu'elle va l'être, et de plus il mentionne les Chaldéens (v. 13) comme un peuple soumis aux Assyriens et faisant la guerre sous leurs ordres. Ce dernier trait suffit pour démontrer qu'il ne peut être question de Nébucadnetzar.

raison. Cependant cette influence n'était pas telle qu'il pût détourner Ézéchiàs de joindre à la protection de Jéhovah, que ce pieux roi ne dédaignait nullement, le concours plus prosaïque des forces alliées. Ésaïe aurait voulu, comme au temps d'Achaz, qu'on attendît avec résignation les événements. Il faut voir avec quelle fierté prophétique (1) il déclare aux envoyés de l'Éthiopien Tirhaka, venus pour traiter avec Ézéchiàs des conditions de l'alliance, que Jéhovah suffit pour défendre son peuple et anéantir ses oppresseurs quand l'heure en est venue. Le pays pouvait bien être ravagé, mais Jérusalem, mais la ville sainte, mais le temple de Dieu, jamais ! Cette fois encore il eut raison contre toute attente.

Nous touchons à l'un de ces récits de l'histoire sainte dont la sombre grandeur rachète ce que la critique y découvre d'in vraisemblances et, pour tout dire, d'impossibilités. Ézéchiàs, épouvanté, avait tiré du temple et de son trésor tout ce qu'il avait pu y prendre pour apaiser Sennachérib en lui jurant pour l'avenir une fidélité inaltérable. Sennachérib reçut volontiers le tribut, mais il exigea en sus la reddition de Jérusalem. Voulant atteindre les Égyptiens près de Péluse, clé de l'Égypte, il ne se souciait pas de laisser en arrière une ville sympathique à ses ennemis, et il envoya trois de ses officiers, Tartan (c'est-à-dire le *podestat*, l'homme revêtu du pouvoir), Rabsakeh et Rabsaris, pour engager, moitié par persuasion, moitié par menace, les Jérusalémites à se rendre. Les menaces surtout firent une impression profonde. Le roi et le peuple étaient désespérés.

Ce fut Ésaïe qui releva les courages. Il affirma au nom de Dieu que Jérusalem ne serait pas prise. Puisait-il uniquement son assurance dans son principe favori de l'indestructibilité de la nation élue ? ou bien joignait-il à cette conviction, enracinée chez lui, quelques espérances fondées sur des circonstances à lui connues ? Nous voyons par ses prophéties qu'il était très bien informé de tout ce qui concernait la situation politique de son temps. Quoi qu'il en soit, voici ce que le texte canonique raconte : « Il arriva donc cette nuit-là que l'ange de Jéhovah sortit et frappa cent quatre-vingt-cinq mille hommes dans le camp d'Assour, et quand le matin on s'éveilla, il n'y avait plus que des cadavres. Et Sennachérib, roi d'Assour, leva le camp, s'en alla et retourna habiter à Ninive. »

Il y eut donc un événement imprévu qui fit l'effet d'un miracle aux sujets d'Ézéchiàs, et sauva Jérusalem d'une destruction qu'on pouvait jusqu'à ce moment croire inévitable. Quel fut cet événement ? car enfin personne ne prend à la lettre cette tuerie de cent quatre-vingt-cinq mille hommes exécutés en une nuit par un ange.

(1) Chap. xvii, 12, — xviii, 7.

Les avis sont partagés, et, faute de renseignemens, on tâtonne dans le vide. Ce qui est certain, c'est qu'il s'est passé quelque chose de subit et d'inattendu. Nous pouvons d'autant moins en douter que cette impression nous revient de tous les côtés. Par exemple, il est on ne peut plus curieux de comparer au récit biblique l'inscription consacrée par Sennachérib au récit de ses exploits en Palestine. Après avoir parlé d'une première victoire remportée sur une armée égyptienne et de la prise d'Angarron, la ville du roi Padi, à qui Ézéchias avait donné asile, il continue en ces termes (1) : « Ézéchias le Juif ne se soumit pas. Je pris et pillai quarante-six grandes villes murées et une foule de petites bourgades qui lui appartenaient, et contre lesquelles je combattis en domptant leur orgueil et en affrontant leur colère. Aidé par le feu, les massacres, les combats et les tours de siège, je les emportai, je les occupai, j'en fis sortir deux cent mille cent cinquante personnes, grandes et petites, mâles et femelles, des chevaux, des ânes, des mulets, des chameaux, des bœufs et des moutons sans nombre, et je les pris comme butin. Quant à Ézéchias, je l'enfermai dans Jérusalem (*Ursalim*), la ville de sa puissance, comme un oiseau dans sa cage. J'investis et je bloquai les forts au-dessus d'elle. Ceux qui sortaient par la grande porte de la ville furent emmenés et pris. Alors la crainte immense de ma majesté terrifia cet Ézéchias le Juif : les hommes de guet et les troupes gardiennes qu'il avait rassemblées pour la défense de Jérusalem, la ville de sa puissance, il leur donna congé. Il les envoya vers moi à Ninive, la ville de ma souveraineté, avec trente talens d'or et quatre cents talens d'argent, des métaux, des rubis, des perles, de grands diamans, des selles en peau, des trônes garnis de cuir, de l'ambre, des peaux de veau marin, des bois de sandal, des bois d'ébène, le contenu de son trésor, ainsi qu'avec ses filles, les femmes de son palais, ses esclaves mâles et femelles; il délégua son ambassadeur pour présenter ses tributs et faire sa soumission. » Puis l'historien royal continue en décrivant ses autres campagnes, toujours et uniformément victorieuses, qui désormais l'entraînent d'un tout autre côté.

On voit combien nous avons raison de dire plus haut que, tout en recueillant avec soin le témoignage des inscriptions cunéiformes, il ne faut pourtant l'accepter que sous bénéfice d'inventaire. L'art de raconter un échec sous forme de succès ne date pas d'hier dans l'historiographie officielle. En réalité, le récit biblique est confirmé dans tous ses grands traits, la dévastation du pays de Juda, la terreur d'Ézéchias, le tribut considérable qu'il envoie pour apaiser

(1) Nous nous servons ici de la traduction de M. Oppert, confirmée quant à l'essentiel par celle de M. G. Rawlinson.

son redoutable ennemi, etc. Les choses sont, il est vrai, groupées un peu autrement, le tribut d'Ézéchias vient à la fin quand il aurait dû venir au commencement; mais cela est commandé par la nécessité, on ne peut pas finir par l'aveu d'une attaque manquée contre Jérusalem. Et pourtant comme il est visible que le narrateur est embarrassé et cherche à noyer l'aveu qu'il fait indirectement de son échec dans des détails où se complaît son colossal amour-propre! En définitive, il dit bien qu'il a assiégé Jérusalem, mais il ne dit pas qu'il y soit entré, ce qui eût été l'essentiel. Comment s'imaginer qu'il eût omis de le dire, s'il l'eût osé, et n'y a-t-il pas une rancune mal dissimulée dans sa sortie contre Ézéchias le Juif « enfermé dans sa ville comme un oiseau dans sa cage? »

Cette réticence de Sennachérib lui-même confirme donc entièrement la donnée scripturaire d'un événement fort grave qui l'aurait forcé de lever précipitamment le siège de Jérusalem. Il est fort remarquable aussi qu'Hérodote, dont les yeux de furet n'ont pas découvert le peuple juif, ait entendu parler en Égypte de l'insuccès qui mit fin à la campagne de Sennachérib contre ce pays. Là on lui a raconté que, dans un moment où le sort de l'Égypte semblait désespéré, une intervention divine la sauva en réduisant l'armée assyrienne à une totale impuissance dans les environs de Péluse; mais, tandis que l'historien hébreu fait apparaître l'ange exterminateur de Jéhovah, le narrateur égyptien fait surgir une énorme quantité de rats dévorant dans l'espace d'une nuit les carquois, les arcs et les boucliers des Assyriens, qui n'ont plus qu'à s'enfuir. Le récit hébreu est plus grandiose à la fois et plus simple, et il y a évidemment dans les deux versions l'écho d'un même fait.

L'opinion la plus répandue est que le départ précipité de Sennachérib fut causé par une peste qui éclata brusquement parmi ses soldats entassés dans les arides environs de Jérusalem. Un tel fléau, dans les idées israélites, revêt aisément l'apparence d'une révélation de la colère divine (1), dont l'ange de Jéhovah est le ministre. La maladie dont Ézéchias fut atteint vers le même temps ressemble assez à la peste; mais avec quelque rapidité que la peste se soit déclarée, on s'explique mal l'extrême promptitude, le caractère inespéré de cette levée du siège. Ne vaudrait-il pas mieux joindre à cette hypothèse, qui conserve en tout cas sa valeur, celle d'une coïncidence de nouvelles fâcheuses qui déterminèrent Sennachérib à se retirer en toute hâte? Le second livre des Rois (2) met textuellement dans la bouche d'Ésaïe parlant au nom de Jéhovah pour rassurer Ézéchias : « Voici, je vais mettre en Sennachérib un tel

(1) On peut le voir II Samuel, xxiv, 15.

(2) xix, 7.

esprit qu'*ayant entendu un certain bruit* il retournera dans son pays. » Eh bien ! l'on peut conjecturer avec vraisemblance le genre de nouvelles qui dut parvenir au roi d'Assyrie : les Égyptiens enfin s'ébranlaient ; Séthos rassemblait une armée sous les murs de Péluse ; l'Éthiopien Tirhaka s'avancait à grands pas pour le rejoindre. En même temps, comme nous pouvons le conclure de l'inscription même de Sennachérib, la nouvelle devait lui parvenir des mouvements insurrectionnels de Babylone et des sérieux dangers dont ils menaçaient l'empire tout entier. Il est clair qu'avec une armée décimée par la maladie, arrêtée sous les murs d'une ville très forte, il ne pouvait attendre l'arrivée de ses ennemis du sud, et qu'au contraire, sans se donner le temps d'ensevelir ses morts, il devait aller en toute hâte étouffer la révolte chaldéenne. De la sorte, tout s'explique ; mais ces raisons politiques et stratégiques échappèrent au peuple de Jérusalem, qui ne connut que le fléau envoyé par Jéhovah pour forcer son implacable ennemi à la retraite. Aussi ce souvenir fut-il le seul que conserva la tradition nationale. L'inscription déjà citée prouve de plus que ce fut sous les murs de Jérusalem, et non près de Péluse, comme le voulait la tradition égyptienne, que Sennachérib se vit forcé à une retraite qui dut peser lourdement sur son orgueil.

Quoi qu'il en soit, la foi d'Ésaïe avait eu de nouveau raison contre les calculs de la politique et contre les terreurs du prince et du peuple. Il pouvait entonner un chant de triomphe et crier à Sennachérib s'enfuyant en toute hâte :

« Elle te méprise, elle se rit de toi, la vierge fille de Sion ; — elle secoue la tête derrière toi, la fille de Jérusalem... »

Cette réalisation inespérée de ses prédictions dut rehausser encore son autorité auprès d'Ézéchias, dont il fut l'inspirateur et le conseiller intime. La tradition, qui accepte toujours complaisamment les miracles dans la biographie des personnages qu'elle révere, prétend même que, pour donner par la bouche d'Ésaïe au roi malade, un signe de sa protection certaine, Dieu fit reculer de dix degrés déjà parcourus l'ombre tracée par le soleil sur le cadran royal. On est décidément ici en pleine légende ; mais, ne l'oublions jamais, la légende populaire ne s'empare que de ceux qui le méritent.

Revenons à l'histoire. C'est sans doute Ésaïe qui guida Ézéchias dans ses efforts pour purifier le culte de Jéhovah, lui assurer la prédominance et en particulier pour rattacher à Jérusalem les familles israélites du nord qui avaient échappé aux déportations. Ces familles, sous le poids du malheur, sentirent se réveiller les vieilles affinités de croyance et de race qui les unissaient à leurs frères de

Juda. Les rois d'Assyrie, assez occupés chez eux, ne troublèrent plus de quelque temps la tranquillité du royaume, qui se releva de ses ruines, et fit preuve encore une fois de cette ténacité vivace dont le peuple juif a donné tant d'exemples dans son histoire. Il se peut que le prophète, déjà vieux à cette époque, ait cru voir se lever l'aurore des beaux jours qu'il avait prédits, et dont la perspective l'avait toujours soutenu au milieu des amertumes et des angoisses de sa carrière agitée.

Les malheurs des temps, à son point de vue, n'avaient été, n'avaient pu être que des châtimens devant purifier, non détruire le peuple d'Israël. Un « reste » devait survivre à tout, se convertir et donner naissance à un peuple de saints qui n'adorerait plus d'autre Dieu que Jéhovah, — dont les chefs exerceraient la justice, prendraient soin des misérables, et qui vivrait dans la joie et l'abondance. Cet Israël régénéré rétablirait le royaume de David dans ses anciennes limites. Il serait capable de tenir tête à l'Assyrie. Les déportés dans les régions lointaines reviendraient, et il n'y aurait plus de schisme entre Éphraïm et Juda. Jérusalem, la ville imprenable, deviendrait la capitale religieuse des peuples. Le temple verrait accourir les Tyriens, les Assyriens et les Égyptiens, s'empressant d'apporter leurs offrandes à Jéhovah. Un descendant de David règnerait sur ce royaume dans tout l'éclat de la puissance et du bonheur. C'est surtout dans les premières prophéties qu'Ésaïe insiste sur ce point. Dans les dernières, il semble que son messie idéal prend insensiblement les traits d'Ézéchias.

Inutile de dire que la réalité devait bien mal répondre à ces espérances patriotiques et religieuses. S'il faut en croire le dernier trait que la tradition biblique rapporte du prophète, ses spéculations enthousiastes auraient été assombries par un pressentiment sinistre. Ézéchias, qui cherchait partout des alliés contre l'Assyrie, reçut un jour une députation envoyée par Mérodac-Baladan, chef des Babyloniens insurgés, qui, lui aussi, désirait nouer des relations avec les ennemis lointains de Ninive. Le roi de Juda, désireux sans doute de donner à ses hôtes une grande idée de sa puissance, étala devant eux tout ce qu'il possédait de richesses. Ésaïe fut consterné, prétend la tradition, et eut comme une vision anticipée des malheurs sans nom que Babylone infligerait un jour à Jérusalem. Le roi Ézéchias fut très attristé de cette prédiction, mais il se consola par l'idée que tout cela pourtant ne viendrait qu'après lui. On se plaît à croire que cette tradition n'a d'autre réalité à sa base que l'antipathie bien connue d'Ésaïe pour les alliances étrangères, quelles qu'elles fussent. Le vieux prophète aurait trop souffert, s'il eût vu en esprit crouler le superbe édifice que sa foi avait élevé

dans les vapeurs dorées de l'avenir; s'il a été détrompé, ce n'est que dans cette région d'*au-delà*, où la réalité doit être si belle que nos illusions et déceptions terrestres, se ressemblant par leur commune insignifiance, se résolvent dans une même nullité.

IV.

Nous prenons désormais congé du premier Ésaïe, sur lequel nous n'avons plus de donnée historique; mais il nous faut, avant d'arriver au second, résumer aussi brièvement que possible les événemens qui suivirent la mort d'Ézéchias.

Son successeur, Manassé, monté jeune sur le trône, fut entraîné par le parti polythéiste et militaire, que le puritanisme du règne antérieur avait relégué dans l'ombre, mais qui, fort des sympathies secrètes ou avouées de la population superstitieuse, domina de nouveau la situation. Le culte des astres, de Baal, de Moloch, fut réinstallé avec son cortège de rites sombres et licencieux. La persécution sévit contre les prophètes, qui jetaient feu et flammes contre ces abominations. Sennachérib ayant été assassiné par deux de ses fils, Assarhaddon, son troisième fils (1), après avoir vengé son père et rétabli la gloire des armes assyriennes, se vit en état d'exécuter le plan depuis longtemps conçu contre l'Égypte. Manassé fut emmené captif à Ninive et ne revint plus (2). Son fils Amon suivit les mêmes errements. Une révolution monothéiste éclata, et Josias monta sur le trône de David.

Le règne de Josias réalisa presque l'idéal de l'orthodoxie mosaïque. Jamais le culte de Jéhovah ne fut plus rigoureusement prescrit, et toute une législation sacerdotale nouvelle fut rédigée pour en assurer la domination exclusive. Pourtant ce règne ne fut pas heureux temporellement. D'abord l'invasion des Scythes inonda pendant longtemps l'Asie occidentale et en particulier la Palestine d'un déluge d'horreurs. Les villes fortifiées seules purent se défendre contre ces affreux pillards. Cette lutte, qui ne cessa que par l'extinction graduelle des envahisseurs, retarda d'une vingtaine d'années la chute de Ninive; mais, la sécurité à peine rétablie, on vit la ville du Tigre attaquée à la fois par les Mèdes et par les Chaldéens. Elle résistait vaillamment; son beau fleuve, dont elle était

(1) *Asshur-akh-iddina* des inscriptions, *Assur a donné un frère*.

(2) Il est difficile de croire à la conversion et à la restauration de Manassé, événemens racontés par le livre des Chroniques, mais sur lesquels le livre des Rois garde un silence inimaginable. Cet épisode n'a d'autre fondement que le document, apocryphe de l'aveu de tous, intitulé *Prière de Manassé*.

si fière, trahit ses efforts. Une crue subite des eaux fit crouler tout un côté des fortifications, et l'ennemi entra par cette brèche sans coup férir. A la prédominance si longtemps écrasante de l'empire assyrien succéda pour un temps la triple monarchie des Lydiens, des Mèdes et des Chaldéens.

Cette dernière monarchie eut pour capitale Babylone, et bientôt, sous le sceptre de Nébucadnetzar (1), un des hommes les plus remarquables de la haute antiquité, devint aussi dangereuse pour la liberté de ses voisins qu'avait pu l'être la monarchie assyrienne. La pauvre Judée se vit de nouveau condamnée à pâtir entre les ambitions et les craintes réciproques de l'empire chaldéen et de l'Égypte. Le roi égyptien Nécho (610-595) débarqua au nord de la Palestine avec une armée formidable, et Josias, qui ne voulait d'aucune servitude, qui probablement même avait entrevu la possibilité de rester en bons termes avec le roi chaldéen, à la condition de bien garder la frontière égyptienne, vint offrir la bataille à Nécho dans la plaine historique de Megiddo. Il fut complètement battu et resta parmi les morts. Son fils Joachas fut emmené captif en Égypte, et Nécho lui substitua l'un de ses frères nommé Jojakim. Désormais on ne pouvait plus, comme aux jours d'Ésaïe, nourrir la conviction que Jérusalem était imprenable, et les malheurs nationaux que Josias n'avait pu prévoir ni empêcher portèrent un coup fatal au monothéisme. De nouveau l'idolâtrie reprit faveur. Nécho, il est vrai, fut battu à son tour par Nébucadnetzar, et Jojakim alors se soumit forcément au Chaldéen, mais pour renouer trois ans après avec l'Égypte. Ce prince mourut au moment où Nébucadnetzar accourait pour le châtier de sa défection. Son fils Jéchonias fut interné à Babylone, et son frère Sédécias revêtu de l'autorité suprême. En même temps eut lieu la première déportation de Juifs sur les bords de l'Euphrate (597); mais quatre ans après Sédécias crut pouvoir entrer avec ses voisins dans une coalition contre Babylone, ce qui ramena Nébucadnetzar en Palestine. Jérusalem fut prise malgré une défense opiniâtre, et son roi eut les yeux crevés après avoir assisté au supplice de ses fils; le vainqueur mit le feu au temple et à la ville et toute la population, à l'exception de quelques pauvres laboureurs, fut transportée dans les plaines de la Chaldée. Elle devait y rester plus de cinquante ans.

Dans cet intervalle, l'empire chaldéen s'accrut encore en étendue et en puissance. Nébucadnetzar était un roi civilisateur aussi bien que conquérant; il fit exécuter d'immenses travaux pour la

(1) *Nabu-kudurri-uzur*, Nébo protecteur des frontières (Rawlinson) ou de la jeunesse (Oppert).

défense et la canalisation du pays. Babylone, qui paraît avoir toujours été supérieure à Ninive sous le rapport intellectuel, désormais indépendante et centre d'un grand empire, dépassa encore sa rivale par la splendeur de ses palais, l'étendue de son commerce, la colossale grandeur de ses temples et de ses remparts. L'investissement d'une telle ville semblait impossible; elle mesurait seize lieues carrées. A cheval sur les deux rives de l'Euphrate, elle jeta sur le puissant fleuve un pont de 600 mètres reposant sur des piliers de pierre, ouvrage qui frappait de stupéfaction les anciens. Rien de pareil ne s'était encore vu; cette ville semblait de tous côtés un défi jeté à la nature. Vingt langues diverses se parlaient dans les quartiers assignés aux captifs, de sorte que les habitans de deux rues voisines ne pouvaient pas se comprendre. Le temple colossal de Bel, longtemps inachevé, mais terminé sous Nébucadnetzar, avec ses statues de quarante pieds en or massif, s'élevait si haut dans les airs qu'il semblait vouloir percer la voûte céleste, et quand on approchait des collines boisées et fleuries qu'on était étonné de rencontrer dans ce pays tout plat, on reconnaissait avec stupeur qu'elles étaient artificielles, soutenues par d'innombrables piliers de briques. Ces collines ou « jardins suspendus » étaient une galanterie offerte par le roi Nébucadnetzar à la reine Amytis, fille de Cyaxare le Mède, qui soupirait parfois en songeant aux montagnes ombreuses de son pays natal. Est-il surprenant que Babylone la grande se considérât comme la maîtresse prédestinée du monde? Les peuples vaincus eux-mêmes avaient fini par se résigner à sa tyrannie comme plus tard on se fit à la domination romaine. La ville-reine de l'Asie semblait du haut de ses murs dire à tout l'univers : Moi, moi et point d'autre que moi!

Cependant le voyageur qui eût parcouru la Chaldée vers le milieu du vi^e siècle avant notre ère eût peut-être remarqué, au milieu de la foule fascinée par tant de splendeurs, quelques visages mécontents et rêveurs, qui semblaient étrangers à l'enivrement général. Ces singuliers personnages secouaient la tête d'un air moqueur devant ces murs épais de trente pieds et hauts de deux cents. Ils se détournaient pour ne pas voir les hommages impudiques rendus aux dieux protecteurs de la cité. Ils murmuraient entre eux dans une langue inconnue des paroles de mépris et de vengeance. Chaque semaine, précisément le jour où l'on sacrifiait publiquement à Bel et à Nébo pour le salut de l'empire, ils se réunissaient dans des chambres isolées, et si, parvenu à leur inspirer quelque confiance, ce voyageur eût assisté à ces mystérieux conciliabules, il eût entendu parler d'un Dieu qu'il fallait adorer seul, qu'il était impie de représenter sous forme visible, et peut-être eût-il oui chanter quel-

que hymne d'imprécations, mêlé de soupirs et d'espérances, tel que celui-ci :

« Près des fleuves de Babel, nous nous sommes assis en pleurant. —

« Nous pensions à Sion, — et nous avons pendu nos cithares aux saules du rivage.

« Nos vainqueurs nous ont demandé des paroles de cantique.

— « Ils nous disaient en se moquant : « — Chantez-nous donc un chant de Sion ! » — Ah ! comment chanterions-nous un cantique de Jéhovah — sur la terre étrangère ! — Si je t'oublie, Jérusalem, — que ma main droite s'oublie elle-même, — que ma langue s'attache à mon palais, — si je ne me souviens pas de toi, — si je ne mets pas en toi ma joie suprême !

« O Babylone, ville d'assassins, — heureux celui qui te rendra — la pareille de ce que tu nous as fait ! — heureux celui qui prendra tes petits enfans — et les écrasera contre les pierres ! »

Comment ! ces insensés s'imaginaient que la superbe ville aurait un jour le sort de leur pauvre Jérusalem en ruine ! Qui donc renverserait pour eux ces murailles et disperserait ces armées sans nombre ? Où donc se cachait leur vengeur ? A cette question, quel qu'un d'entre eux eût pris à part le voyageur, et, lui montrant le ciel, lui eût répondu : Là !

En réalité, la captivité de Babylone donna naissance à un peuple nouveau. Ce fut pour le vieil Israël, composé d'éléments disparates qui ne s'étaient jamais bien fondus, comme un crible à travers lequel ne passa que le bon grain, bien trié. Tous les éléments impies ou douteux allèrent se perdre dans la masse indistincte du peuple vainqueur ; mais Ésaïe et les autres prophètes qui avaient toujours parlé d'un « reste, » d'une élite impérissable, avaient bien jugé leur peuple. Aux mauvais jours, les « sept mille hommes ne fléchissant pas le genou devant Baal » se retrouvèrent constamment, et ce fut cette indomptable minorité qui sauva l'avenir.

Le fait est qu'une rare opiniâtreté était nécessaire pour ne pas perdre complètement courage en face des écrasantes réalités de l'exil. Nébucadnetzar régna longtemps, quarante-trois années, toujours plus glorieux, toujours plus puissant (1). Son fils Évilmérodac régna après lui pendant deux ans, puis fut assassiné par son beau-

(1) Il faut, quand on parle de ce roi, laisser de côté le livre de Daniel, écrit trois siècles plus tard, lors des guerres d'Antiochus Épiphane contre les Juifs, et où Nébucadnetzar est dépeint d'une manière tout idéale. Les savans qui déchiffrent les inscriptions cunéiformes se seraient évité bien du souci, s'ils avaient eu connaissance de cet a, b, c, de la critique biblique.

père Nériglissar (1), qui, quatre ans après, laissa le trône à son fils Labosoarchod, encore très jeune; mais les grands du royaume, qui voulaient un roi guerrier, se défirèrent de cet enfant et élurent Nabonnetos, le Labynète d'Hérodote (555). Ces révolutions de palais n'avaient rien de favorable à la consolidation de l'empire. Le peuple cependant ne parut guère s'en apercevoir. La machine avait été supérieurement organisée par Nébucadnetzar et continuait de marcher comme d'elle-même. On était en paix avec les Lydiens et avec les Mèdes, les deux seuls peuples assez forts pour inquiéter Babylone. Il n'y avait aucune raison pour que cela changeât, et cependant les Juifs exilés espéraient toujours. C'est que Nébucadnetzar avait bien pu détruire leur ville, les transplanter en Chaldée, brûler leur temple et rendre impossible par là ce culte dans lequel il avait vu sans doute, comme plus tard Antiochus, le soutien réel de leur nationalité; mais il n'avait pu détruire le vieil esprit d'Israël. L'insaisissable prophétisme se retrouva debout à l'ombre des jardins suspendus et du temple de Bel. Il y eut des voyans sur les bords de l'Euphrate comme sur ceux du Jourdain.

Un surtout, un inconnu, un patriote à toute épreuve, un de ces croyans que rien ne déconcerte, fut pour les Juifs de la captivité l'ange de la consolation et de l'espérance. « Consolez, consolez mon peuple, » telle fut sa devise constante. Faute de savoir son vrai nom, et puisque ses discours font partie du recueil des prophéties attribuées à Ésaïe, les critiques modernes l'appellent « le second Ésaïe. » Ce n'est plus le langage rude et passionné du contemporain d'Achas et d'Ézéchias. Des cordes plus molles et plus suaves vibrent sur sa lyre. Quelque chose de résigné, de soumis, et toutefois de confiant et de serein, se dégage de ses modulations onctueuses. Cet homme se croit né uniquement pour prêter l'oreille aux voix intérieures qui lui disent de la part de Dieu des choses ineffablement douces, et pour les répéter à ses compagnons d'infortune.

« Le Seigneur Jéhovah m'a donné une bouche éloquente — pour fortifier de ma parole ceux qui sont abattus. — Chaque matin, il éveille mon oreille, — pour que j'écoute ainsi qu'un écolier.

Et ailleurs :

« L'esprit du Seigneur Jéhovah est sur moi, — car il m'a oint pour porter une bonne nouvelle. — Il m'a envoyé guérir les cœurs brisés, — annoncer aux captifs la liberté, — aux prisonniers l'élargissement, —

(1) *Nergal-ser-uzur*, Nergal protégé le roi.

publier l'année de grâce du Seigneur, — le jour de la vengeance de notre Dieu, — consoler tous ceux qui pleurent... »

Y a-t-il donc dans la situation de l'empire chaldéen des signes précurseurs d'une révolution quelconque? Oui, il y en a; du moins les yeux perspicaces en discernent déjà. Depuis l'an 558 environ, des bruits étranges circulent dans Babylone. On dit qu'un nouveau peuple dominateur se révèle. Déjà le royaume des Mèdes est ébranlé par ce peuple, naguère encore son vassal. Les Perses, ainsi s'appellent les nouveaux conquérans, sont sortis de leurs âpres montagnes sous la conduite d'un jeune chef que ses débuts dans la guerre élèvent déjà au rang des grands capitaines. Entendez-vous les nouvelles qui font palpiter le cœur des ennemis de Babylone? Un des membres du trio monarchique et oppresseur qui écrasait l'Asie occidentale est déjà brisé. De suzerains, les Mèdes sont devenus vassaux. Au tour de Crésus de Lydie maintenant! Cyrus, tel est le nom du jeune chef, aspire à la domination universelle; mais Babylone sera la dernière attaquée, il le faut, car elle est la plus forte, et avant de l'attaquer de près Cyrus doit être maître des autres pays. Ah! les Juifs infidèles maudissaient leurs prophètes, les traitaient de menteurs annonçant le faux et l'impossible. Ils leur demandaient ironiquement où donc se cachait ce protecteur-vengeur, cet « oint du Seigneur » ou « messie » qu'on leur avait si souvent promis et qui n'était jamais venu. L'oint du Seigneur, le messie, le voilà, c'est Cyrus (1). Ne vous étonnez pas de ses succès constans: Dieu combat avec lui, et tous ces événemens n'ont pas d'autre but que de donner la suprématie à celui qui doit rendre la liberté au peuple juif.

On peut entendre en effet dans la seconde partie du livre d'Ésaïe les échos que chaque progrès du jeune héros perse faisait retentir dans les cœurs aigris des exilés. On ne peut pas douter que Cyrus, dont l'ambition, déçuplée par ses premiers succès, embrassait toute l'Asie dans ses perspectives de conquête, ne se fût de bonne heure ménagé des intelligences parmi ces populations transplantées malgré elles au cœur même de cet empire babylonien, qu'il se réservait d'attaquer après en avoir fini avec l'empire mède et l'empire lydien. Ses avances secrètes ne purent trouver nulle part de terrain mieux préparé que chez les Juifs. Ce qui devait les confirmer dans leurs sympathies, et ce qui n'avait pu échapper à des hommes habitués à envisager les événemens politiques du point de vue religieux, c'est que Cyrus et son peuple n'étaient pas des idolâtres comme les

(1) Chap. XLV, 1.

Chaldéens. Ils avaient presque au même degré que les Juifs fidèles une véritable antipathie pour les images, et leur religion dualiste touchait de si près au monothéisme, qu'à première vue on pouvait s'y tromper.

Quand on étudie de près les exhortations réitérées du second Ésaïe à ses compagnons de captivité, on s'aperçoit qu'il était temps que les succès de Cyrus vinssent faire diversion à l'accablement résultant [pour les Juifs déportés de la prolongation indéfinie de leur exil. La génération qui avait encore vu Jérusalem avant sa destruction s'éteignait lentement. De nouveaux intérêts, de nouvelles habitudes, peut-être même les douceurs d'une civilisation matériellement plus avancée, avaient réconcilié avec leur sort beaucoup de Juifs arrivés jeunes ou nés sur la terre étrangère. On comprend aisément que les nombreux élémens du peuple d'Israël qui, sous le régime de l'indépendance nationale, sympathisaient si volontiers avec les cultes idolâtres et polythéistes, se fussent laissé entraîner à la prompt adoption de la religion de leurs vainqueurs. Les dieux de Babylone ne s'étaient-ils pas montrés plus puissans que le Dieu de Jacob? Vus de mauvais œil par la population indigène, méprisés et maltraités comme des vaincus, comme des esclaves, ces Juifs découragés ne pouvaient espérer d'amélioration notable à leur sort qu'en s'identifiant le plus promptement possible à leurs maîtres. Pour cela, la voie la plus courte était de répudier une religion qui seule maintenait le cachet distinct de leur nationalité. On peut même découvrir que nombre d'entre eux, tout en gardant au fond du cœur le culte de leur dieu national, se plièrent hypocritement aux rites de la religion babylonienne. Enfin ces affreux malheurs, l'ébranlement des croyances, les hypocrisies plus ou moins forcées, avaient produit leur effet ordinaire de démoralisation. Ceux que l'adversité n'améliore pas deviennent pires. Tous ces traits de la situation des Juifs exilés sont minutieusement retracés par le second Ésaïe, et rien ne démontre mieux la date qu'il faut assigner à cette partie du livre.

Après Dieu, sur qui ou sur quoi se fondait donc l'espoir du prophète? C'est sur ce « reste, » ce résidu indestructible qui se retrouve sur la terre d'exil comme aux jours des vieux voyans. On peut même dire que jamais cette élite n'a été plus fidèle, plus opiniâtrement attachée au monothéisme, plus imbue du sentiment qu'Israël a une mission céleste à remplir dans le monde, qu'il ne peut pas mourir tant que cette mission n'est pas accomplie. Le point de vue religieux s'est épuré dans l'adversité. Ce peuple, il est vrai, ne renonce nullement à l'idée qu'à l'accomplissement de sa tâche glorieuse se joindra pour lui et sa descendance la jouissance

d'une grande situation et d'une grande prospérité temporelle; mais il comprend le rapport de la destinée et de la faute d'une façon moins étroite. A la vue d'un malheureux, il ne dit plus sur-le-champ : Voici un coupable! Il s'est élevé à l'idée de cette solidarité nécessaire qui veut que les bons souffrent comme les méchants et même plus qu'eux encore des calamités que ceux-ci attirent sur tous. On a oublié les contradictions fréquentes que la réalité opposait si souvent aux calculs des anciens prophètes, ou plutôt elles se sont fondues en une seule masse qui s'explique tout entière par cet aphorisme : Israël a toujours été plus ou moins infidèle, c'est pourquoi il est aujourd'hui sévèrement châtié, et c'est parce que les infidélités continuent que la captivité se prolonge; mais, — et ici se montre le nouveau point de vue, — ce sont les fidèles qui en souffrent le plus. Les autres échappent par l'hypocrisie ou l'apostasie aux conséquences les plus pénibles de la déportation. Que les fidèles pourtant prennent patience! Leur sort est encore le plus beau. En particulier, il est une idée qui appartient en propre au nâbi des bords de l'Euphrate, une idée d'une rare élévation et qu'il importe de bien saisir, celle du *serviteur de l'Éternel*, souffrant, méconnu, expiant cruellement des fautes qu'il n'a pas commises, mais achetant à ce prix douloureux le relèvement, la félicité future du corps entier dont il est membre. Dans le sens le plus large, ce serviteur de l'Éternel, c'est le peuple juif lui-même en tant que peuple de Jéhovah (1). Ainsi compris, le serviteur de l'Éternel mérite tantôt l'éloge, tantôt le blâme, selon qu'il reste au niveau ou bien au-dessous de la tâche qui lui est assignée par Dieu au milieu des peuples; mais le plus souvent ce serviteur désigne l'élite fidèle du peuple, celle qui le représente devant Dieu et en est comme l'essence religieuse. Ce sera donc, aux jours de l'exil, cette minorité persévérante et plus éprouvée encore que le reste du peuple qui ne cessera de prêcher aux autres la patience et la fidélité (2). Cette élite se personnifie dans les descriptions du prophète comme si elle ne formait qu'un individu, et c'est à elle que s'applique trait pour trait ce « cinquième évangile, » ce fameux fragment, LII, 13, — LIII, 12, où l'exégèse des premiers siècles de l'église, oublieuse du sens naturel des prophéties et aimant à trouver partout des prédictions miraculeuses, a vu un portrait du Christ dessiné cinq siècles d'avance. Les anciennes traductions se sont un peu ressenties de cette idée préconçue; celle que nous avons signalée en tête de ce travail, plus littérale et plus claire, a fait retour au sens historique.

(1) Comp. XLI, 8, 9; XLII, 19; XLIV, 1, 2, 21; XLV, 4; XLVIII, 20.

(2) XLII, 1-7; XLIII, 10; XLIV, 26; XLIX, 1-9; L, 10; LI, 13, LIII, 11.

Il faut relever aussi, quand on parle du second Ésaïe, les traits d'ironie sanglante lancés par le prophète juif contre le culte idolâtre dont il est témoin. Le puritanisme israélite se venge à cœur-joie de son humiliation temporelle en bafouant du haut de sa supériorité religieuse les superstitions de ses vainqueurs. Il savoure l'âcre plaisir qu'on éprouve à mépriser plus fort que soi. Il se moque des astrologues de la Chaldée, ces « découpeurs du ciel, » et ne croit pas un mot des prédictions qu'ils fondent sur leurs calculs. Il nargue ces adorateurs d'idoles de métal que l'on fabrique à volonté et qui d'elles-mêmes ne peuvent pas seulement bouger :

« Ils répandent l'or de leur bourse, — ils pèsent l'argent à la balance; — puis ils paient un fondeur qui leur en fait un dieu, — ensuite ils se prosternent et ils adorent. — Ils l'élèvent sur leurs épaules et le portent, — ils le mettent en place, et il y reste, — il ne bouge pas de sa place, — on crie vers lui, et il ne répond point... »

Mais surtout ce prophète devient éloquent et tragique lorsque, avançant la marche des temps, il contemple Babylone subissant le même sort que Jérusalem :

« Descends, assieds-toi dans la poussière, — vierge fille de Babylone, — assieds-toi par terre, et non sur un trône, — fille des Chaldéens! — On ne t'appellera plus délicate et voluptueuse. — Prends les deux meules et mouds du blé, ôte ton voile et relève ta robe, — découvre ta cuisse pour passer les torrens; — montre ta nudité, que l'on voie ta honte! »

Il se rappelait sans doute que les plus nobles filles de Jérusalem avaient dû endurer ces traitemens ignominieux quand elles avaient été enlevées au pays natal. Nous savons qu'il est ici plus passionné qu'exact dans ses prédictions. Babylone, déchue en rang, resta longtemps encore très florissante. Alexandre la trouva debout, et elle ne fut totalement détruite que beaucoup plus tard, et d'une manière lente et graduelle. A partir des Séleucides, la décadence de Babylone devint chaque jour plus sensible; au temps de Strabon, elle était presque déserte. Abulféda, au ^{xiii}^e siècle, en parle comme d'une ville entièrement ruinée; mais ce lent déclin ne ressemble guère à la catastrophe soudaine et irrémédiable dont elle était menacée par les prophètes juifs.

Le second Ésaïe ne fut pas seul parmi les Juifs exilés à prévoir la chute prochaine de la puissance chaldéenne. Parmi les fragmens intercalés dans la première partie du livre d'Ésaïe, il en est un d'une grande beauté poétique, et qui montre que d'autres encore s'attendaient à la destruction totale de la superbe ville. L'auteur

inconnu de ce fragment suppose que Babylone va être dépeuplée, que les bêtes fauves et les démons de la nuit feront leur demeure dans ses décombres. Le monde va tressaillir de joie à la nouvelle de sa chute. Ce sera une allégresse universelle.

« Eh quoi ! le tyran n'est plus ! — l'oppression a cessé ! Toute la terre goûte une tranquille paix, — elle éclate en chants de joie. — Les cyprès même et les cèdres du Liban — se réjouissent de sa chute, ils s'écrient : — Depuis que tu es tombé, — nul ne monte plus pour nous abattre. »

Puis, dans une prosopopée sublime, le chantre hébreu raconte comment les morts eux-mêmes, les habitans du Cheôl ou grand abîme souterrain se sont émus de cette chute gigantesque. Il représente le roi vaincu de Babylone arrivant dans le ténébreux empire :

« Tous ensemble prennent la parole pour te dire : — Et toi aussi, te voilà évanoui comme nous ! — Te voilà semblable à nous ! — Comment es-tu tombé des cieux, — astre brillant, fils de l'Aurore (1)?... »

« Ceux qui te voient, t'examinent, — te considèrent attentivement : — Est-ce là l'homme qui ébranlait la terre — et faisait trembler les royaumes ? »

Quand on se replace au sein d'une pareille situation, il est facile de comprendre que les plus pieux parmi les exilés aient cherché à recueillir autant que possible les monumens écrits de la prédication des vieux nâbis en y joignant les discours des prophètes contemporains pour les faire circuler au sein des sociétés juives éparses sur la terre d'exil. C'était une espèce de littérature d'opposition et même de conspiration qui entretenait ou ranimait le feu sacré chez les fils des opprimés. La collection des discours prophétiques aujourd'hui réunis sans beaucoup d'ordre sous le nom d'Ésaïe doit sans doute son origine à quelque travail de compilation de ce genre. Il se pourrait même que le nom d'Ésaïe, avec sa signification symbolique, ait été aussi le nom du prophète inconnu à qui l'on doit les vingt-six derniers chapitres du livre actuel. Le livre des prophéties de Zacharie nous fournit la preuve de fait que certains noms identiques, portés par des nâbis d'époques diverses, ont amené la réunion sous un même titre de discours provenant de différens auteurs. Le nom d'Ésaïe n'a pas été porté uniquement par

(1) Les versions latines traduisent ce nom par *Lucifer*. De bonne heure on rapprocha ce vers du passage des Évangiles où Jésus, décrivant figurément l'intuition qu'il avait eue de la victoire complète et certaine de sa cause, dit à ses disciples : « J'ai vu Satan tomber du ciel comme un éclair, » (Luc, x, 18), et c'est de ce rapprochement arbitraire que vient l'habitude de donner le nom de Lucifer à l'ange des ténèbres.

le prophète ami d'Ézéchias. Parmi les Juifs revenus de l'exil, le livre d'Esdras (1) signale un Ésaïe.

On dit aussi que ces prophéties furent montrées à Cyrus pour l'engager à rendre aux Juifs la liberté. Cela est fort possible, bien qu'il soit douteux que Cyrus ait été très édifié de l'avenir promis par elles à la nation qu'il s'agissait de rétablir; mais, s'il les vit, il n'est pas à croire qu'il y ait regardé de bien près. Il y avait d'ailleurs assez de bonnes raisons politiques pour déterminer Cyrus à cet acte d'émancipation, qui très certainement avait fait partie de son manifeste d'invasion.

On sait l'histoire des derniers jours de la royauté babylonienne. Vainqueur de Crésus, Cyrus pénétra en Chaldée avec une armée aguerrie, et, victorieux dans toutes ses rencontres, il vint camper sous les murs de Babylone. L'orgueilleuse ville, à l'abri de ses énormes remparts, se croyait imprenable; mais une baisse considérable de l'Euphrate, causée, dit-on, par un stratagème de Cyrus, qui avait détourné le cours du fleuve en amont de Babylone, permit aux soldats perses de s'introduire par les quais qui n'étaient pas gardés. Ce jour-là ou plutôt cette nuit-là, les Babyloniens étaient en fête, et, frappés de stupeur, ils se défendirent à peine. La prise de Borsippa, où s'était réfugié Nabonetos (2), acheva d'assurer la conquête de Cyrus, et le fameux édit d'émancipation ne tarda pas à être rendu. La suite de l'histoire de la Perse nous montre les rois de ce pays tout aussi soucieux que ceux de Ninive et de Babylone de neutraliser la puissance égyptienne. Les Juifs, gardiens de la frontière, durent probablement à cette circonstance les traitemens ordinairement doux et sympathiques dont ils furent l'objet de la part des successeurs de Cyrus, et ne se révoltèrent jamais contre eux.

Il est vrai que ce pauvre peuple, à qui l'avenir réservait encore une si tragique destinée, fut de longtemps incapable de se révolter contre qui que ce soit. Si les prophètes qui l'avaient consolé aux jours de l'exil furent témoins du retour de Babylone, ils durent être douloureusement surpris par le contraste que cette fois encore la réalité forma avec leurs attentes. Un petit nombre seulement des exilés se montra disposé à profiter de l'édit de Cyrus. La

(1) VIII, 7.

(2) Qu'est-ce que le Belsazar ou Balthazar du livre de Daniel? On veut, en se fondant sur une inscription bien obscure, que Nabonetos eût déjà associé son fils Belsazar à l'empire, et lui eût confié la défense de Babylone pendant qu'il se retirait lui-même dans Borsippa; mais pourquoi donc le livre de Daniel, qui d'ailleurs confond deux sièges bien distincts de Babylone et substitue Darius à Cyrus comme conquérant de la Chaldée, ne sait-il rien de cette association du père et du fils, et fait-il de Belsazar le fils de Nébucanetzar (Dan., v, 11, 22)? N'est-ce pas plutôt une preuve de plus, à ajouter à tant d'autres, que le livre de Daniel est fort peu historique?

restauration fut mesquine, l'existence du peuple restauré besogneuse et précaire. Quelques vieillards qui avaient encore pu voir dans leur jeunesse le bel édifice construit par Salomon sur le modèle des temples tyriens pleurèrent quand ils virent le chétif petit temple que l'on construisait à grand'peine. Les prophètes avaient annoncé positivement que, Babylone détruite, ses fils et ses filles devenus par un juste retour les esclaves du peuple de Dieu, celui-ci reprendrait triomphalement possession du sol de ses pères, ramené par les habitans de la terre entière (1), que les richesses des nations afflueraient dans Jérusalem, que les peuples qui ne se soumettraient pas à la nation élue périraient, que les Israélites n'auraient plus qu'à se laisser nourrir et vêtir par les étrangers, que les jours de deuil et d'épouvante ne reviendraient jamais, qu'en un mot la nouvelle Jérusalem régnerait théocratiquement, comme une république de sacrificateurs et de prophètes, sur le monde entier, dont elle serait la cité sainte et la lumière éternelle.

Le prophétisme, quelque religieux qu'il fût, était donc encore trop exclusif, trop égoïste, et il devait subir une profonde réforme avant de s'épanouir dans l'Évangile; mais gardons-nous bien de le déprécier parce qu'il est resté au-dessous de l'idée latente qu'il portait dans ses flancs. Aux époques de défaillance, lorsque la conscience nationale s'oblitère, lorsqu'un grossier matérialisme menace d'étouffer toutes les aspirations nobles et généreuses, qu'il s'agisse de liberté, de science, d'art ou de religion, les bienfaiteurs et les sauveurs du peuple sont toujours ceux qui tiennent allumé le flambeau de l'avenir, et qui, courageux photophores, le passent à la postérité, — qui rentre grâce à eux dans la ligne quelque temps abandonnée du spiritualisme et du progrès. Si, à la lueur des sciences modernes, les prophètes d'Israël perdent le caractère miraculeux que la tradition leur assignait, ils n'en occupent pas moins une place d'honneur dans cette légion sacrée qui porte sur son étendard la devise de l'ascension éternelle. L'humanité, depuis eux, a appris bien des choses qu'ils ignoraient, et le monde a singulièrement changé de face; mais quel peuple ne connaît pas dans son histoire, qui de nous ne connaît pas dans sa vie des moments où le plus grand service qu'on ait pu lui rendre a été de lui enseigner l'espérance!

ALBERT RÉVILLE.

(1) Il y a même un passage du second Ésaïe (XLIX, 12) d'où il semble résulter que l'auteur connaissait de nom la Chine, et que des Israélites y habitaient déjà. Il est certain qu'il existe en Chine des communautés israélites dont l'origine remonte très haut.

L'ÉGLISE ROMAINE

ET

LE PREMIER EMPIRE

— 1800 — 1814 —

VII.

PREMIERS EFFORTS DE NAPOLÉON POUR RENVERSER LE CARDINAL CONSALVI.

I. Mémoires du cardinal Consalvi. — II. Œuvres complètes du cardinal Pacca. — III. Correspondance du cardinal Caprara. — IV. Correspondance de Napoléon I^{er}. — V. Dépêches diplomatiques et documens inédits français et étrangers, etc.

I.

Nous avons essayé d'indiquer dans notre précédente étude (1) quelle était au lendemain d'Austerlitz la disposition de l'empereur Napoléon à l'égard de la cour de Rome. On se rappelle que ses prodigieux succès, loin de calmer son irritation profonde contre ce qu'il appelait les mauvais desseins de Pie VII et de Consalvi, n'avaient servi qu'à lui permettre de donner libre cours à sa colère. L'éclat en avait été d'autant plus terrible, qu'elle avait été plus contenue pendant les opérations de la guerre. Après la paix de Presbourg, le silence longtemps gardé par le vainqueur envers le pape avait été enfin rompu dans des termes qui, nous l'espérons, ne sont pas

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} mai 1867.

sortis tout à fait de la mémoire de nos lecteurs. Ils peuvent donc aisément imaginer l'effet produit sur le saint-père par la lettre que Napoléon lui avait, le 15 janvier 1806, adressée de Munich. Pie VII résolut de répondre à cette lettre le plus promptement possible de sa propre main et dans la forme la plus confidentielle. Peut-être les terribles menaces qui remplissaient cette étrange missive avaient-elles été arrachées à l'empereur par un premier mouvement d'humeur involontaire : il ne serait alors ni généreux ni sage de s'en montrer outre mesure offensé. Si le saint-siège était au contraire exposé à s'entendre bientôt adresser par la voie officielle des sommations auxquelles la conscience du père commun des fidèles ne lui permettrait pas d'obéir, ne valait-il pas mieux s'efforcer de les prévenir par des explications aussi franches que précises ? Un sincère désir de conciliation et de paix, qu'altérait à peine le pénible sentiment de sa dignité froissée, inspira cette fois encore le pontife romain.

« Nous nous devons à nous-même, disait Pie VII dans sa lettre datée du 29 janvier 1806, nous nous devons à nous-même et à la vérité, ainsi qu'à l'attachement que nous portons à votre majesté, de lui déclarer que nous n'avons jamais eu l'intention de renvoyer son ministre lorsque nous nous sommes adressés à elle pour obtenir l'évacuation d'Ancône. Notre dessein était de bien lui faire sentir la nécessité où nous nous trouvions de détruire absolument chez les Russes, dont les hostilités menaçaient nos états, la croyance que cette occupation avait eu lieu de notre consentement..... La candeur de notre caractère, bien connue de votre majesté, lui garantit que telle était notre unique pensée; nous l'avons d'ailleurs fait connaître dans le moment même à son ministre à Rome..... Que votre majesté veuille bien se reporter à l'époque où fut écrite notre lettre du 13 novembre, elle verra que nous la savions arrivée aux portes de Vienne, et que nous connaissions dès lors les glorieux exploits de son armée et comment son grand génie avait déjà décidé en réalité du sort de la guerre. Ainsi donc, ni nous-même ni d'autres, nous n'avons jamais cru votre majesté perdue, ainsi qu'elle le reproche dans sa lettre. Une pareille pensée ne pouvait entrer dans notre cœur, non-seulement parce qu'elle est indigne de nous, mais parce que notre manière de voir et l'attachement que nous portons à la personne de votre majesté nous l'eût rendue trop pénible à supporter..... Si quelquefois le devoir de notre ministère a opposé une barrière invincible aux désirs de votre majesté (ainsi qu'il est arrivé à l'égard du mariage de son frère), c'est uniquement parce que nous n'avons rien trouvé dans les lois divines qui nous autorisât à suivre le penchant naturel de notre cœur, et votre majesté

peut être assurée qu'il nous a été plus désagréable de lui opposer ce refus qu'à elle de le recevoir..... Quant à la persuasion où est votre majesté de l'existence de personnes qui se sont démasquées pendant ces trois derniers mois parce que la force de la coalition les enhardissait à changer de sentimens envers votre majesté, nous pouvons lui affirmer que ces personnes n'existent pas. Si elles existaient, jamais nous ne les écouterions. Nous ne saurions cacher à votre majesté la peine que nous ressentons en découvrant que tant de preuves d'une si sincère amitié et les marques si multipliées que nous lui avons prodiguées de notre véritable affection n'ont pas suffi à lui faire comprendre à quel point il est impossible que de pareilles manœuvres, si elles venaient à se produire, pussent jamais faire sur nous la moindre impression (1). »

Non content d'avoir ainsi doucement repoussé les reproches im-
mérités de l'empereur Napoléon, Pie VII, comme s'il avait dessein de montrer clairement jusqu'où allait sa candide ingénuité, ne craignait pas de faire en ce moment à la générosité du tout-puissant vainqueur d'Austerlitz un appel plus touchant à coup sûr que bien avisé. Il ne se bornait pas à insister derechef sur l'évacuation d'Ancône; il réclamait aussi le remboursement des sommes considérables avancées aux troupes françaises qui, pendant la dernière campagne, avaient traversé en tous sens les états pontificaux. Ce n'est pas tout. Dans un mouvement de confiance véritablement excessive, il lui parut que le jour était décidément venu de remettre sur le tapis la restitution des trois Légations, et voici en quels termes il n'hésita pas à introduire dans les débats alors pendans cette délicate affaire :

« Votre majesté rapporte à Dieu l'heureux succès de ses armes et l'accroissement de sa gloire, qui pourtant ne semblait pas, non plus que son empire terrestre, pouvoir grandir encore. Un tel sentiment met le comble à sa réputation. Il nous garantit aussi que votre majesté reportera vers Dieu et fera tourner au bénéfice de la religion et de l'église le prestige de sa renommée et le fruit de ses conquêtes. Votre majesté est devenue le souverain de Venise... Cette extension de ses domaines en Italie nous fait concevoir l'idée flatteuse que le temps est arrivé où votre majesté voudra réaliser l'espérance qu'elle ne nous a jamais interdite de voir l'église recouvrer enfin cette partie du patrimoine de saint Pierre que la révolution lui a ravie... La liberté même de notre langage, disait en terminant Pie VII, sera pour votre majesté le gage le plus assuré de notre confiance. Si les tribulations dont le Seigneur a voulu

(1) Lettre de Pie VII à Napoléon I^{er}, 29 janvier 1806.

affliger notre pontificat, devaient parvenir à leur comble par la perte d'une chose aussi précieuse pour nous que l'amitié et les bonnes grâces de votre majesté, le prêtre de Jésus-Christ, qui porte la vérité dans le cœur et sur les lèvres, se soumettra avec résignation et sans crainte pour son sort; les souffrances mêmes soutiendront sa constance, car elles lui donneront lieu d'espérer que cette récompense qui lui est ici-bas refusée, le ciel un jour daignera la lui assurer plus solide et d'une durée éternelle (1). »

Si par ce mélange de douceur et de fermeté Pie VII s'était promis de convaincre Napoléon de sa bonne foi, s'il s'était flatté de calmer son irritation et de détourner l'orage prêt à fondre sur sa tête, son attente fut singulièrement trompée. Le parti de l'empereur était pris. Nulle considération, de quelque nature qu'elle fût, ne devait plus arrêter l'exécution des projets qu'il avait formés sur l'Italie. Toute la partie septentrionale de la péninsule était déjà rattachée immédiatement à l'empire par la récente acquisition des états vénitiens. La Toscane et les petits états du centre en relevaient également. Le prince français inopinément appelé à monter sur le trône de Naples était en train de chasser devant lui sans grandes difficultés l'ancienne dynastie, réduite à chercher un refuge en Sicile. Seuls, les états du pape séparaient dans toute leur largeur les deux armées françaises, l'une placée à demeure sous les ordres du prince Eugène Beauharnais, l'autre momentanément prêtée au nouveau roi Joseph, mais relevant toutes deux également de celui qui se reposait en ce moment à Paris des fatigues de ses récentes campagnes d'Allemagne. Aux yeux de ce grand ambitieux qui ne rêvait que conquêtes, même pendant les loisirs de la paix, dans les calculs de l'habile stratégiste toujours penché sur la carte de l'Europe, qui, à Saint-Cloud comme ailleurs, se préoccupait de manœuvres beaucoup plus que de fêtes, quelle tache en Italie que ce petit lambeau de territoire pontifical interposé comme un obstacle aux libres mouvemens de ses troupes! « Pareil état de choses, a-t-il écrit plus tard lui-même, n'était pas tolérable (2). »

Dans la disposition d'esprit mécontente et surexcitée où se trouvait alors l'empereur, ce qui lui rendait intolérable en effet l'interposition du domaine de saint Pierre au milieu de ses provinces italiennes, c'est que le souverain de ce « petit lambeau de territoire » était en même temps, pour les nations catholiques du monde entier, le chef auguste de l'église, et pour tous les peuples civilisés un des plus considérables personnages de la chrétienté. Il y avait

(1) Lettre de Pie VII à l'empereur Napoléon I^{er}, 29 janvier 1806.

(2) *Mémoires de l'empereur Napoléon I^{er}*, t. IV, p. 202.

à Rome un corps diplomatique au grand complet. Toutes les cours amies ou neutres et les puissances hostiles à la France étaient, par usage immémorial, en droit d'y accréditer et d'y entretenir, même en temps de guerre, des représentans officiels. Les puissances catholiques avaient coutume de choisir pour remplir cette mission de confiance des hommes haut placés dans l'opinion de leur pays. Par courtoisie et par calcul, les pays non catholiques imitaient leur exemple et se faisaient honneur d'y envoyer leur plus éminens diplomates. Naguère encore la Russie schismatique avait presque réussi, à propos de l'affaire de M. de Vernegues, à contre-balancer auprès du Vatican l'influence française. La protestante Angleterre venait d'établir à Rome comme ministre accrédité auprès du roi de Sardaigne un certain M. Jackson, dont Napoléon ne pouvait prononcer le nom sans colère. Le propre frère de l'empereur, Lucien Bonaparte, y vivait en grande liberté, usant de l'hospitalité du saint-père pour parler sans nulle gêne des affaires de France et raconter à sa guise le rôle prépondérant qu'il avait joué dans la fameuse journée du 18 brumaire. Voilà ce qui offusquait le chef ombrageux du nouvel empire français. Tout ce qui se passait, tout ce qui se disait ou ne se disait pas dans cette espèce de grand cercle européen placé si loin de sa surveillance était d'autant plus désagréable à Napoléon, que son oncle, le cardinal Fesch, toujours porté à la méfiance, lui dépeignait cette société comme animée à son égard des plus malveillantes dispositions. Rien de moins vrai, du moins de plus exagéré. A Rome non plus qu'ailleurs, on ne se serait pas permis à cette époque de parler légèrement de l'homme redoutable qui venait d'infliger de si sévères leçons à l'orgueil des grandes puissances continentales. Il s'en fallait de beaucoup qu'on osât seulement y mettre en question la supériorité de ses armées sur tous les champs de bataille où l'Europe continentale oserait se risquer à les attendre; mais il faut le reconnaître, le désastre de la marine française à Trafalgar avait retenti de l'autre côté des Alpes presque à l'égal de la grande victoire que nous avons remportée à Austerlitz. Le nom de l'amiral Nelson était alors très populaire parmi les habitans du midi de l'Italie. — Combien de fois les Napolitains ne l'avaient-ils pas salué de leurs acclamations lorsqu'il promenait sur ses vaisseaux l'orgueilleuse reine Caroline et la belle duchesse d'Hamilton! C'était dans leur golfe voluptueux, près de celle dont il était épris, qu'il avait l'habitude de venir se reposer de ses nombreuses croisières. Naguère encore les habitans des côtes l'avaient vu parcourir en tous sens la Méditerranée à la recherche de l'amiral Villeneuve. Ils se figuraient presque avoir assisté du haut de leurs rivages à la sanglante tragédie de Trafal-

gar. Ils s'étaient tous du moins précipités au-devant de la flotte anglaise, lorsque, privée de son héroïque commandant, mais orgueilleuse de ses récents exploits, elle était venue croiser à l'entrée de la plupart des ports italiens, laissant flotter au loin ses couleurs victorieuses et traînant après elle les bâtimens pris sur les Français. On l'avait vue reparaitre triomphalement à Naples. C'était cette même flotte qui avait transporté en Sicile la famille royale et les autorités fugitives; c'était elle qui fermait en ce moment au roi Joseph le détroit de Messine, et contribuait énergiquement à la défense de la citadelle de Gaëte.

Tous ces heureux efforts de la politique anglaise pour balancer, au moins sur mer, la fortune partout ascendante de Napoléon étaient journellement commentés à Rome. Dans leurs entretiens familiers, les ministres étrangers, ceux-là mêmes dont les cabinets recherchaient notre alliance avec le plus d'ardeur, ne regardaient pas à émettre parfois sur l'issue possible de la lutte engagée entre la France et l'Angleterre des jugemens que leurs collègues de Paris n'auraient jamais songé à hasarder seulement du bout des lèvres, de peur qu'ils n'arrivassent jusqu'à l'oreille jalouse de l'empereur. La société romaine, plus libre en ses allures qu'on ne le suppose généralement, et volontiers portée à s'affranchir de la direction de son gouvernement, agitait elle-même au fond de ses palais toutes les hypothèses de l'avenir. Les partisans de l'ancien régime calculaient secrètement avec joie les chances de restauration que les succès des ennemis du nouvel empire français pourraient rouvrir aux anciennes dynasties déchues. Une certaine agitation impuissante, mais fébrile, mettait également en mouvement les membres épars des diverses congrégations religieuses qui du nord et du midi de l'Italie étaient venus chercher asile à Rome. Parmi eux, les plus actifs et les plus considérés n'avaient pas craint de s'adresser aux passions des basses classes, particulièrement à celles des énergiques habitans de la rive droite du Tibre, population à demi rustique, alors connue par la violence de ses sentimens catholiques et de sa haine pour toutes les nouveautés étrangères.

Si Napoléon eût été bien informé, s'il avait eu à Rome, comme au temps de M. Cacault, un représentant expérimenté, perspicace et de sang-froid, il aurait su que ce mouvement, aussi vain que superficiel, auquel le gouvernement pontifical n'avait nulle part, qu'entravait au contraire la politique personnelle du saint-père, était par lui-même sans danger comme sans véritable importance. Il aurait appris, par exemple, que M. Jackson, loin de pousser la cour de Rome à de violentes hostilités, était un personnage inoffensif, non moins retiré et presque aussi paisible que le vieux monarque

piémontais auprès duquel il était accrédité. Il n'aurait pas ignoré non plus que, le Vatican ayant été le premier à se plaindre à Saint-Pétersbourg du peu de réserve dont le ministre de Russie avait fait preuve dans l'affaire de M. de M. de Vernegues, cet agent avait reçu de sa cour l'invitation d'être désormais plus circonspect, et depuis lors ne donnait plus aucun sujet de plainte. Telle était, même à cette époque, la circonspection des autorités romaines, qu'elles avaient naguère fait arrêter et sortir des états pontificaux une grande dame anglaise soupçonnée, quoiqu'à tort, de servir d'intermédiaire aux intrigues de la reine Caroline. Malheureusement pour lui, ce n'était pas dans les dépêches de son oncle que Napoléon aurait pu découvrir quelles étaient en réalité les dispositions du saint-siège. Le cardinal Fesch, de plus en plus ombrageux et de plus en plus méfiant, brouillé dès le début avec la plupart de ses collègues du sacré-collège, commençait à être maintenant un peu troublé dans sa conscience de prêtre par le rôle que son neveu lui imposait auprès du Vatican, et, pour se tirer d'embarras, il avait imaginé le plus singulier expédient. Il s'était tout à coup et sans motif avouable ouvertement brouillé avec le cardinal Consalvi. A l'entendre, tous les embarras de la situation provenaient de la mauvaise volonté du secrétaire d'état et de l'ascendant déplorable que ce très puissant ministre ne cessait d'exercer sur l'esprit du faible Pie VII. Un instant même, si nous nous en rapportons à la correspondance de Napoléon, il aurait choyé l'espoir non-seulement de renverser Consalvi, mais aussi de le remplacer comme chef des conseils du Vatican. Du jour où cette bizarre fantaisie se fut emparée de son imagination, les efforts redoublés de l'ambassadeur de France n'avaient plus d'autre but que de ruiner le crédit du secrétaire d'état près du saint-père, ce à quoi il ne réussit guère, et de le perdre dans l'opinion de l'empereur Napoléon, ce qui ne lui fut, hélas! que trop facile. Pour accomplir cette seconde partie de sa malencontreuse besogne, Fesch était aidé à son insu par de nombreux auxiliaires. Rome en effet était comme inondée à cette époque par une foule d'agens subalternes, la plupart inconnus du cardinal lui-même, qui avaient été chargés par Napoléon de surveiller les démarches de son frère Lucien. Ces obscurs instrumens de la police impériale, recrutés en grande partie par Fouché dans les bas-fonds de l'ancienne tourbe révolutionnaire, ne faisaient que suivre leurs penchans en transmettant sérieusement à Paris les bruits absurdes qu'ils allaient ramasser sans choix aux portes des salons, dans les couloirs des sacristies ou sur les places publiques. Habitué à recourir sans scrupule à ces méprisables sources d'informations, et, si elles étaient d'accord avec sa passion du moment, trop enclin

à leur prêter créance, l'empereur avait probablement encore présents à la mémoire les rapports mensongers de ces indignes correspondans lorsque, dans ses mémoires dictés à Sainte-Hélène, il ne craint pas d'affirmer que « les agens de la cour de Palerme, de celle de Cagliari et les intrigans soudoyés par l'Angleterre avaient établi à Rome le centre de leurs intrigues (1). » En revanche il avait sans doute complètement oublié à cette époque les lettres à lui adressées par le saint-père et dont nous avons cité plus haut le texte même. S'il en eût gardé le moindre souvenir, comment aurait-il pu, sans la plus criante injustice, reprocher à Pie VII dans ces mêmes mémoires (ce sont ses termes exprès) « d'avoir pris pour lui écrire la plume de Grégoire VII (2). » Il n'est pas à coup sûr moins éloigné de la vérité quand il prend plaisir à supposer que ces missives du pape lui avaient été dictées par son secrétaire d'état Consalvi, et que Pie VII en était seulement le signataire.

Pareilles erreurs, involontaires ou non, ne sont pas rares, elles fourmillent au contraire dans les notes laissées par Napoléon sur ses démêlés avec le saint-siège. A première vue, ces notes, qui font partie des mémoires de l'empereur, semblent à ce titre avoir droit à une juste autorité. Cependant, quand on les étudie de près, on découvre qu'elles contrastent le plus singulièrement du monde avec tous les autres écrits directement émanés de l'illustre prisonnier de Sainte-Hélène. D'ordinaire si parfaitement véridique et si sobre de réflexions dans le beau récit des campagnes qu'il a dicté aux généraux qui ont eu l'honneur de porter eux-mêmes ses ordres sur tant de champs de bataille, si difficile sur ses propres souvenirs quand il parle devant eux de tout ce qui se rapporte à la guerre, Napoléon ne garde plus du tout les mêmes scrupules dès qu'il emploie la plume de ses secrétaires improvisés pour traiter les questions qui leur ont été toute leur vie étrangères. Les notes trop peu connues que nous signalons en ce moment à l'attention de nos lecteurs ont été consacrées par Napoléon à l'examen de l'ouvrage de M. de Pradt sur les quatre concordats, ouvrage qui parut à Paris en 1818. Ces pages contiennent à la fois dans leur ensemble un peu confus l'énumération des griefs de l'empereur contre le saint-père et l'exposé des motifs qui dirigèrent sa conduite à l'égard de l'église romaine. L'exposé des faits est non-seulement incomplet, mais le plus souvent de pure fantaisie, et tel qu'à peine nous paraît-il avoir pu jamais être accepté même par les dévoués compagnons de sa dure captivité. Nous aurons occasion, pendant le cours de ce ré-

(1) *Mémoires de l'empereur Napoléon I^{er}*, t. IV, p. 203.

(2) *Ibid.*

cit, d'en relever, preuves en main, les inconcevables inexactitudes. Quant aux mobiles mêmes de sa conduite, quant aux secrets desseins que Napoléon se prête à lui-même, comment ne pas l'en croire un peu sur sa propre parole ? Pour notre compte, nous aurions pensé, en les lui attribuant, faire injure au sage auteur du concordat, et, révélés par un autre, nous les aurions taxés d'in vraisemblance et de folie. Tout en faisant la part de l'exagération malade que les souffrances de la solitude et de l'exil ont pu développer chez cet esprit d'ordinaire si vigoureux et si sain, il est difficile de ne pas admettre, en partie du moins, la réalité d'un plan que son auteur prend plaisir à développer avec tant de détails et une si complaisante partialité. Fidèle à notre système de le juger de préférence sur son propre témoignage, c'est au fondateur même du premier empire que nous laisserons le soin d'indiquer de quelle façon il comprenait sa mission et le rôle qu'il entendait jouer dans tout ce qui regardait les affaires de la religion.

Ce qui paraît surtout importer à l'empereur dans les pages dictées à Sainte-Hélène, c'est de bien établir que les matières religieuses avaient toujours été de sa part l'objet d'une particulière attention. « Ces connaissances étaient nécessaires, dit-il, au conquérant et au législateur des républiques transpadane et cispadane. En 1798 et 1799, il avait dû étudier le Coran... Il fallait bien qu'il se fût rendu habile dans la connaissance de l'une et l'autre religion, car cela contribua à lui captiver l'affection du clergé catholique en Italie et des ulémas en Égypte (1). » C'est dans cette disposition d'esprit qu'il avait négocié le concordat. Parmi les clauses de cette grande transaction religieuse, il en est une qu'il se réjouit surtout d'avoir imposée au saint-père. « Pie VII avait été conduit, dit-il, à destituer lui-même, de sa propre autorité, un grand nombre d'évêques anciens, cela était nouveau dans l'église; » mais en destituant ces évêques restés fidèles à l'ancienne dynastie le saint-père « rompait le dernier fil par lequel les Bourbons déposés communiquaient encore avec le pays; » voilà ce qui plaisait surtout à Napoléon. « Il est vrai que le concordat reconnaissait dans l'état un pouvoir étranger propre à le troubler un jour; mais il ne l'introduisait pas, il existait de tout temps. » D'ailleurs Napoléon, maître de l'Italie, c'est encore lui qui nous le dit, se considérait comme le maître de Rome, et cette influence italienne devait lui servir à détruire l'influence anglaise (2). Il n'entrait pas dans ses vues d'altérer en rien la croyance de ses peuples. « ... Il respectait,

(1) *Mémoires de Napoléon I^{er}*, notes et mélanges, t. IV, p. 192.

(2) *Ibid.*, p. 195.

assure-t-il, au contraire les choses spirituelles, et voulait les dominer sans y toucher, sans s'en mêler (*sic*). Il les voulait faire cadrer à ses vues, à sa politique, mais par l'influence des choses temporelles (1). » — « ... A Rome, il y eut des personnes avisées qui le pressentirent, et dirent en italien : C'est sa manière de faire la guerre; n'osant l'attaquer de front, il tourne l'église comme il a tourné les Alpes en 1796 et Milan en 1800 (2). »

Chasser les Anglais d'Italie, éloigner de Rome le roi de Sardaigne, faire sentir tout le poids de sa colère aux Russes et aux Suédois, qui seuls osaient lui résister encore, telle était bien en effet, au moment qui nous occupe, la préoccupation dominante de l'empereur. Pour atteindre ce but, l'assistance effective du souverain qui régnait à Rome lui était indispensable. Aux yeux du vainqueur d'Austerlitz, rien de plus simple que de se procurer cette assistance par les mêmes voies qui lui avaient servi à imposer ses récentes volontés au roi de Prusse et aux petits princes d'Allemagne. Il suffisait d'agir sur le saint-père comme il avait agi sur eux, par la crainte et par l'espérance, et, comme eux, Pie VII céderait lorsqu'en termes précis on lui aurait bien fait comprendre et pour ainsi dire toucher du doigt les bénéfices de l'alliance et les dangers d'un refus. Aux ambitieuses convoitises de la Prusse, l'empereur venait d'offrir le Hanovre comme un appât irrésistible. Les électeurs de Bavière et de Wurtemberg avaient été facilement gagnés par l'octroi d'un titre royal et l'abandon des provinces conquises sur l'Autriche. Pareilles séductions n'étaient point de mise auprès du saint-père, car, loin de songer à augmenter le territoire pontifical, Napoléon était plus que jamais résolu à garder non-seulement les Légations, mais encore Ancône et les Marches. Aussi bien il était à craindre que le saint-père ne se montrât assez indifférent à des bénéfices purement matériels. Peut-être y aurait-il moyen au contraire de le tenter en lui offrant des avantages tout différens et qui auraient chance d'être plus volontiers acceptés. La nature de l'alliance était clairement indiquée par la force même des choses, et pour tous deux aussi facile à conclure que profitable. A lui, le dominateur de la France et de la plus grande partie du continent européen, appartiendrait le droit exclusif de régler à sa guise les affaires politiques de ce bas monde; à Pie VII, au chef de l'église romaine, reviendrait le droit non moins absolu de prononcer sur les choses de la religion, et de décider souverainement les questions intéressant la foi des catholiques. Ainsi unis, ils seraient par-

(1) *Mémoires de l'empereur Napoléon I^{er}*, tome IV, p. 236.

(2) *Extrait des Mémoires de Napoléon I^{er}*, t. IV, p. 236.

faitement les maîtres : toute action humaine relèverait désormais de leur double pouvoir, et rien ne leur échapperait plus ni au ciel ni sur la terre. Ce marché, car il est difficile d'appeler cela d'un autre nom, l'empereur n'éprouva nul embarras à le proposer ouvertement au pape sans palliatif aucun et dans des termes non dépourvus, ce nous semble, d'une assez déplaisante crudité. Voici sa lettre :

« Je partage toute la peine de votre sainteté, et je conçois qu'elle doit avoir des embarras. Elle peut tout éviter en marchant dans une route droite et en n'entrant pas dans le dédale de la politique et des considérations pour des puissances qui, sous le point de vue de la religion, sont hérétiques et hors de l'église, et sous celui de la politique sont éloignées de ses états, incapables de la protéger et ne peuvent lui faire que du mal. Toute l'Italie sera soumise à ma loi. Je ne toucherai rien à l'indépendance du saint-siège, je lui ferai même payer les préjudices que lui occasionneraient les mouvemens de mon armée; mais nos conditions doivent être que *votre sainteté aura pour moi dans le temporel les mêmes égards que je lui porte pour le spirituel*, et qu'elle cessera des ménagemens inutiles envers des hérétiques ennemis de l'église et envers des puissances qui ne peuvent lui faire aucun bien! *Votre sainteté est souveraine de Rome; mais j'en suis l'empereur. Tous mes ennemis doivent être les siens.* Il n'est donc pas convenable qu'aucun agent du roi de Sardaigne, aucun Anglais, Russe ou Suédois réside à Rome ou dans vos états, ni qu'aucun bâtiment appartenant à ces puissances entre dans vos ports. Comme chef de notre religion, j'aurai toujours pour votre sainteté la déférence filiale que je lui ai montrée dans toutes les circonstances; mais je suis comptable envers Dieu, qui a bien voulu se servir de mon bras pour rétablir la religion. Et comment puis-je sans gémir la voir compromise par les lenteurs de la cour de Rome? On ne finit rien, et pour des intérêts mondains, pour de vaines prérogatives de la tiare on laisse périr des amis, le vrai fondement de la religion. Ils en répondront devant Dieu, ceux qui laissent l'Allemagne dans l'anarchie; ils en répondront devant Dieu, ceux qui retardent l'expédition des bulles de mes évêques... Je ne refuse pas d'accepter le concours d'hommes doués d'un vrai zèle pour la religion et de m'entendre avec eux; mais si à Rome on passe les journées à ne rien faire et dans une coupable inertie, moi, que Dieu a commis, après de si grands bouleversemens, pour veiller au maintien de la religion, je ne puis rester indifférent à tout ce qui nuit au bien et au salut de mes peuples... Je sais que votre sainteté veut le bien; mais elle est environnée d'hommes qui ne le veulent pas et qui, au lieu de travailler dans ces momens critiques à remédier aux maux qui se sont introduits, ne travaillent qu'à les aggraver... Ce n'est pas en

dormant que j'ai porté si haut l'état du clergé, la publicité du culte, et réorganisé la religion en France de telle sorte qu'il n'est pas de pays où elle fasse tant de bien, où elle soit plus respectée et où elle jouisse de plus de considération. Ceux qui parlent à votre sainteté un autre langage la trompent et sont ses ennemis. Ils attirent des malheurs qui finiront par leur être funestes (1)... »

Les menaces, on le voit, ne manquaient pas dans cette lettre, et les reproches qu'elle contenait étaient d'autant plus blessans pour le saint-père qu'ils étaient cruellement dirigés contre la façon dont il gouvernait les affaires mêmes de l'église. De la part de l'empereur, c'était un calcul ordinaire et désormais une habitude prise, lorsqu'il voulait agir fortement sur quelqu'un, de prendre à son égard l'attitude du mécontentement et le ton d'une profonde irritation. Le procédé qu'il appliquait maintenant au pape lui servait depuis quelque temps déjà à stimuler le zèle de son ambassadeur à Rome. Dans ces derniers mois surtout, le cardinal Fesch avait eu plus d'une occasion de s'apercevoir à quel point son neveu était, comme le maître de la parabole, sévère à ses serviteurs et difficile à contenter. Tantôt Napoléon avait traité de folie l'idée que « plusieurs avaient prêtée au cardinal de vouloir se faire nommer secrétaire d'état (2); » tantôt il lui avait aigrement reproché « d'être sans mesure, de manquer de tact, de se conduire à Rome comme une femme (3). » A cette heure qu'il s'agit d'obtenir de lui un suprême effort et la mise en action d'une influence tout à fait prépondérante, l'empereur, fidèle à sa méthode, a grand soin de prodiguer à son agent près le saint-siège les témoignages de plus en plus accentués de sa méfiance et de sa mauvaise humeur. Il ne regarde même pas à le rendre personnellement responsable de l'accueil que vont rencontrer à Rome ses injonctions impérieuses.

« Je ne suis pas content de votre conduite, écrit Napoléon à son oncle le jour même où il adressait au saint-père la lettre que nous venons de citer tout à l'heure. Vous ne montrez aucune fermeté pour mon service. Vous voudrez bien requérir l'expulsion des états du pape de tous les Anglais, Russes et Suédois et de toutes les personnes attachées à la cour de Sardaigne. Il est fort ridicule qu'on ait voulu maintenir M. Jackson à Rome; s'il y est encore, requérez-en l'arrestation, c'est un agent des Anglais. Aucun bâtiment suédois, anglais, ni russe, ne doit entrer dans

(1) Lettre de Napoléon I^{er} au saint-père, 22 février 1806. — *Correspondance de Napoléon I^{er}*, t. XII, p. 38.

(2) *Correspondance de Napoléon I^{er}*, 13 décembre 1806, t. XI, p. 474.

(3) *Ibid.*, 11 décembre 1805, 17 janvier 1806, 30 janvier 1806, p. 495, 540, 563.

les états du pape, sans quoi je les ferai confisquer. Je n'entends plus que la cour de Rome se mêle de politique. Je protégerai ses états contre tout le monde. Il est inutile qu'elle ait tant de ménagemens pour les ennemis de la religion... Je donne ordre au prince Joseph de vous prêter main-forte, et je vous rends responsable de ces deux points : 1° l'expulsion des Anglais, Russes, Suédois et Sardes de Rome et de l'état romain; 2° l'interdiction des ports aux navires de ces puissances. Dites bien que j'ai les yeux ouverts, que je ne suis trompé qu'autant que je veux bien, que je suis Charlemagne, l'épée de l'église, leur empereur, que je dois être traité de même, qu'ils ne doivent pas savoir s'il y a un empire de Russie. Je fais connaître au pape mes intentions en peu de mots. S'il n'y adhère pas, je le réduirai à la même condition qu'il était avant Charlemagne... (1).

Outre le pape et le cardinal Fesch, il y avait à Rome un troisième personnage qu'il fallait également faire courber sous le joug, c'était Consalvi. L'empereur avait gardé une haute opinion de son caractère et de ses talens. Il se souvenait d'avoir rencontré en lui pendant les orageuses négociations du concordat un défenseur aussi mesuré qu'intrépide des intérêts religieux du saint-siège. Trop avisé pour être trompé, trop consciencieux pour se laisser séduire, Consalvi avait fait à Paris même, sous les yeux du premier consul, ses preuves de fermeté. Comment intimider un aussi courageux ministre? Toujours habile, même au milieu des emportemens de la passion, à discerner les qualités de ses adversaires, Napoléon n'y songea jamais sérieusement. Depuis le commencement de ses débats avec le Vatican, sa préoccupation était autre. Persuadé qu'il fallait surtout attribuer aux avis de son ministre la résistance inattendue de Pie VII, le fondateur de l'empire français, qui venait de bouleverser à son gré tant de choses en Europe, avait peine à s'imaginer qu'il pût être au-dessus de son pouvoir d'ôter sa place au secrétaire d'état du saint-siège. « Mes intentions sont que vous viviez en bonne intelligence avec le cardinal Consalvi, avait-il écrit naguère au cardinal Fesch. S'il y a quelque raison de se plaindre de lui, dites-le-moi tout en vivant bien avec lui. Je trouverai le moyen de le faire chasser. » Afin de le faire chasser, puisque c'est son expression, Napoléon ne cessa plus en effet pendant quelques mois de dénoncer continuellement Consalvi, tant à Rome par ses lettres qu'à Paris dans ses conversations avec le cardinal Caprara, comme l'unique auteur des difficultés qui venaient de surgir entre

(1) Lettre de l'empereur au cardinal Fesch, 22 février 1806. — *Correspondance de Napoléon I^{er}*, t. XII, p. 40.

les deux gouvernemens. Tous les efforts de la malveillance impériale avaient cependant échoué devant l'inaltérable confiance de Pie VII dans son fidèle conseiller. Surpris de si mal réussir, et plus que jamais résolu d'en venir à ses fins, Napoléon avait alors essayé un autre genre de démarche, contraire à tous ses procédés ordinaires, et qui témoigne à la fois de l'opinion qu'il avait de la solidité de la situation du secrétaire d'état à Rome et de son estime profonde pour son caractère. On vit le maître tout-puissant de la France, l'homme qui faisait profession de ne pas croire aux généreuses inspirations de la conscience humaine, faire tout à coup appel au désintéressement bien connu de son adversaire et prier le ministre du pape de vouloir bien quitter de lui-même, par bonne grâce et de son propre mouvement, le poste officiel d'où les assauts répétés de sa malveillance n'avaient pas réussi à le faire déchoir. Plus que tous les autres, cet acte dut coûter à l'orgueil de l'empereur; cependant il n'hésita pas. « S'il aime sa religion et sa patrie, dites bien à Consalvi, écrit l'empereur à son oncle, qu'il n'a qu'un de ces deux partis à prendre : faire toujours ce que je veux, ou bien quitter le ministère (1). »

II.

En reproduisant avec quelque étendue et dans leurs propres termes les documens émanés de Napoléon lui-même, nous sommes proposé de bien constater quelle était, au printemps de 1806, sa disposition d'esprit à l'égard du saint-siège. On doit maintenant comprendre, par leur nature même et surtout par la forme qu'il lui avait plu de leur donner, combien les exigences du chef de l'empire français étaient difficilement acceptables pour la cour de Rome. A l'origine, lorsque pour la première fois il avait, du fond de l'Allemagne, demandé au pape le renvoi des agens russes et anglais et la fermeture des états pontificaux aux sujets des puissances avec lesquelles il était en guerre, l'empereur avait été presque exclusivement décidé par des raisons militaires. Il avait été surtout frappé de la nécessité de relier fortement ensemble ses armées du nord et du midi de l'Italie. Les Russes, encore maîtres à cette époque de Corfou et des îles ioniennes, menaçaient Ancône de trop près. Les Anglais, qui barraient à son frère Joseph le passage en Sicile et qui défendaient contre ses généraux la citadelle de Gaëte, avaient trop de facilité pour se ravitailler à

(1) Mémoires du cardinal Consalvi, t. II, p. 428.

Civita-Vecchia. De Rome, les agens diplomatiques étrangers envoyaient à leurs cours des renseignemens trop précis sur le nombre et sur les mouvemens des forces françaises dans la Méditerranée et dans la péninsule italique. Pas un bâtiment de guerre sorti de Toulon ne pouvait passer en vue de Civita-Vecchia et d'Ostie, pas un bataillon expédié d'Ancône ou de Milan ne pouvait traverser les états du saint-siège sans être signalé à nos ennemis. Ces considérations toutes pratiques, d'un intérêt matériel et palpable pour ainsi dire, n'étaient pas au fond bien différentes de celles qui déjà en 1797, à la veille et au lendemain de Campo-Formio, préoccupaient le jeune commandant des troupes républicaines et lui avaient fait tant de fois répéter dans sa correspondance avec les membres du directoire que, pour demeurer les maîtres incontestés des Alpes, il leur était indispensable de dominer également tout le long de la chaîne des Apennins. Depuis les triomphantes journées de Marengo et d'Austerlitz, la pensée du grand stratéliste n'avait en rien changé; mais, comme il était naturel, l'orgueil avait crû chez lui avec le succès et la puissance. Pour cet orgueil devenu désormais intraitable, la résistance inattendue d'un souverain aussi faible que le pape était devenue une sorte d'affront impossible à supporter. La blessure d'amour-propre était d'autant plus cuisante que le refus de Pie VII s'appuyait sur une doctrine purement spirituelle, absolue et immuable, contre laquelle toutes les ressources de sa redoutable puissance demeuraient forcément sans prise. Quel que fût cependant le terrain du combat, il était contre la nature de l'empereur de reculer jamais et de s'avouer vaincu même en théorie. A la thèse qu'à Rome on osait soutenir contre lui, il saurait bien en opposer une autre; la sienne ne le céderait en rien à celle du Vatican, elle serait également inflexible, elle remonterait aussi loin dans le passé et serait d'ailleurs conforme à ces traditions séculaires de l'église qu'on se plaisait si fort à lui opposer.

Il faut l'avouer, ces armes dangereuses dont l'adversaire du saint-siège s'emparait maintenant avec tant d'ardeur et d'une façon si inattendue, c'était, hélas! l'église romaine qui les lui avait fournies elle-même. Dans un moment de coupable complaisance et d'imprudente adulation, combien de fois n'avait-elle pas prodigué au signataire du concordat le titre de protecteur de la religion catholique! Avec quel abandon de sa propre dignité et quelle téméraire inconscience de l'avenir n'avait-elle point pris plaisir à évoquer à son sujet les noms de Pépin et de Charlemagne! Parmi les souvenirs laissés par Pépin et Charlemagne, il convenait maintenant à l'orgueilleux empereur de mettre en première ligne la donation du patrimoine de saint Pierre faite à l'évêque de Rome par le fonda-

teur de la dynastie carlovingienne, et de revendiquer pour son compte la suprématie jadis exercée sur les conseils du Vatican par ceux qu'il appelait constamment ses glorieux prédécesseurs. Sans contredit, la théorie était singulière de la part de celui qui se disait aussi le représentant de la révolution française; mais de semblables contradictions ne coûtent guère aux détenteurs du pouvoir absolu lorsqu'ils sont arrivés à ce point de grandeur et de fortune où personne n'ose plus les contredire. Napoléon mit d'autant plus d'affectation à produire son ambitieuse théorie qu'il en sentait peut-être mieux lui-même l'étrangeté et le vide. Peu à peu il en vint à la soutenir comme un dogme indiscutable, et tels sont, même pour les esprits supérieurs, les entraînemens ordinaires d'une controverse mal engagée, qu'au bout de peu de temps on eût dit que Napoléon avait entièrement perdu de vue l'objet primitif de ses débats avec la cour de Rome. Il semblait n'attacher plus qu'une importance relativement assez médiocre au séjour de M. Jackson à Rome, et la fermeture des ports romains aux vaisseaux des Anglais et des Russes n'était plus désormais, à ses yeux, qu'une mesure d'une efficacité très secondaire. Ce qui lui tenait à cœur, c'était de faire solennellement accepter en principe et en droit à la cour de Rome la subordination temporelle du pape à l'égard du nouvel empereur d'Occident. De tous les membres du sacré-collège, le secrétaire d'état qui dirigeait alors les conseils du Vatican était à coup sûr le moins disposé à concéder jamais une pareille doctrine; Napoléon le connaissait personnellement, il savait par expérience que les séductions ou les menaces ne pouvaient rien sur lui : voilà pourquoi il ne lui restait plus maintenant qu'à provoquer la chute de l'inflexible ministre.

Est-il besoin d'expliquer comment, aux yeux de Pie VII et de Consalvi, les prétentions ainsi formulées de l'empereur étaient complètement inadmissibles? Rompre officiellement ses relations diplomatiques avec les puissances étrangères qui étaient en guerre avec la France, interdire ouvertement à leurs sujets l'accès de ses états et du jour au lendemain renvoyer violemment tous ceux qui y étaient depuis longtemps établis, c'étaient là des conditions auxquelles le pape, en sa qualité de chef d'état, ne pouvait à aucun degré souscrire, car elles portaient l'atteinte la plus flagrante à ses droits de souveraineté temporelle. Bien moins encore le chef de la catholicité était-il libre de se prêter à des mesures qui auraient entravé d'une façon absolue l'exercice régulier de sa mission spirituelle. Il était clair que sa docilité aurait eu pour effet immédiat de compromettre aux yeux de l'univers entier son caractère sacré de père commun des fidèles. Traitée dogmatiquement, la

question devenait donc de part et d'autre parfaitement insoluble; mais, il ne faut pas l'oublier, c'était Napoléon qui, le premier, avait eu le tort de la poser ainsi, et cet excès de jactance, si contraire à l'équité et au bon sens, était loin de tourner en définitive au profit de ses véritables intérêts.

Si l'empereur eût en effet gardé dans la prospérité un peu de cette habile sagesse qui n'avait point manqué à ses débuts, s'il eût encore retenu quelque chose de cet art profond qu'il avait autrefois si bien pratiqué, et qui consiste à se contenter d'obtenir en réalité et dans les faits une suffisante satisfaction, s'il n'eût pas contracté la déplorable habitude de vouloir désormais imposer de vive force à ses contradicteurs, comme un dernier triomphe, la mortifiante adhésion à ses moins soutenables théories, il aurait facilement évité cette rupture avec Rome, qui lui a été si funeste, et les difficultés, si grandes qu'elles fussent, qui divisaient les deux gouvernemens, auraient pu aboutir à quelque acceptable transaction. Aussi bien, et lui-même a dû le reconnaître plus tard, il s'en fallait de beaucoup que Consalvi méritât, si peu que ce fût, les reproches d'entêtement et de raideur que Napoléon, mal renseigné par son ambassadeur, lui jetait alors si légèrement à la tête. Peu de jours précisément avant que les dernières et violentes sommations du souverain français ne fussent parvenues à Rome, l'adroite entremise du cardinal secrétaire d'état venait de réussir à écarter sans bruit la pierre d'achoppement qui entravait le plus incommodément, à l'heure dont nous parlons, les rapports des deux gouvernemens. Voici en effet ce qui s'était passé à Rome au sujet de l'agent britannique, M. Jackson.

M. Jackson, accrédité de vieille date auprès de l'ancien roi de Sardaigne et qui avait suivi ce prince dépossédé dans sa retraite à Rome, n'était à aucun degré le personnage ardent et brouillon que Napoléon mettait tant d'insistance à dénoncer au Vatican. Bien loin de là, sa correspondance avec son gouvernement témoigne de sa constante réserve et de sa naturelle modération. Il avait toujours usé, dans la situation délicate où les circonstances l'avaient placé, d'une grande prudence et d'une extrême circonspection. Non-seulement il avait évité d'entrer en communication directe avec le gouvernement pontifical, mais il avait pris soin de dissimuler le plus possible sa présence à Rome en y vivant d'une façon parfaitement modeste et retirée (1). Il est vrai toutefois que, du fond de son obscure retraite, sans s'agiter et sans paraître, M. Jackson, suivant en cela les traditionnels usages des diplomates anglais, avait

(1) Dépêches de M. Jackson (1805-1806). — *Foreign-office.*

soin de faire parvenir aussi régulièrement que possible à sa cour des renseignemens sobres, mais précis, sur tous les sujets qui lui paraissaient devoir intéresser la politique de l'Angleterre. En ces derniers temps, surtout depuis que l'armée française, expédiée du nord de l'Italie, s'était mise en mouvement sous les ordres du prince Joseph pour aller, à travers les états romains, conquérir le royaume de Naples, M. Jackson avait redoublé de vigilance. Attentif à remplir ponctuellement ce qu'il considérait comme son devoir, il avait multiplié ses moyens d'informations. Un corps de troupes ne faisait point étape dans les possessions du saint-siège qu'il n'essayât d'en connaître la composition, la force et la destination, et ne transmitt à ce sujet les renseignemens les plus détaillés tant à Londres qu'en Sicile (1). Peut-être quelques-unes des dépêches de M. Jackson avaient-elles été interceptées par la police impériale. En tout cas, Consalvi était trop perspicace pour ne pas avoir deviné que la surveillance exercée sur les allées et venues de l'armée française par un pareil témoin, si capable de tout connaître et si appliqué à rendre compte de tout à son gouvernement, devait être la cause première des éclats de colère qu'excitait chez l'empereur la présence de M. Jackson à Rome. Le cardinal s'était donc flatté que la violente irritation de Napoléon s'apaiserait un peu d'elle-même, et que toute chance de réconciliation ne serait pas encore perdue, si, donnant une entière satisfaction au principal de ses griefs, il obtenait en temps opportun et à l'amiable l'éloignement volontaire de l'envoyé britannique.

Les momens étaient précieux, et déjà il n'y avait plus de temps à perdre, car l'orage était imminent. Dans la seconde quinzaine de février, c'est-à-dire à une époque où les dernières lettres de l'empereur au saint-père et au cardinal Fesch n'étaient pas encore arrivées à destination, avant donc que les menaçantes sommations qu'elles contenaient n'eussent été l'objet d'aucune discussion officielle entre la secrétairerie d'état et l'ambassade française, Consalvi fit prier M. Jackson de vouloir bien passer chez lui. L'accueil du cardinal secrétaire d'état, toujours si aimable avec tout le monde et particulièrement avec les étrangers, fut particulièrement empressé et gracieux. En cette occasion plus encore qu'à l'ordinaire, il parut se complaire à témoigner à son interlocuteur, par ses attentions délicates et par les complimens les plus flatteurs, le cas qu'il faisait de sa personne. En peu de mots, le cardinal mit M. Jackson au courant des difficultés qui s'étaient élevées entre le Vatican et le gouvernement français. Il assura le diplomate anglais que le

(1) Dépêches de M. Jackson des mois de janvier et février 1806. — *Foreign-office.*

saint-père était décidé à résister publiquement à des exigences dont l'injustice était évidente; la-dessus la résolution de Pie VII était formellement arrêtée. A aucun prix, il ne consentirait à épouser les querelles de Napoléon et à rompre ses relations avec des puissances amies par la seule raison qu'elles étaient en guerre avec le chef de l'empire français. Du même ton et avec la même ouverture, Consalvi ne cacha point à M. Jackson que sa personne se trouvait incidemment mêlée à ce grave débat. Le gouvernement français réclamait son éloignement, et la veille même le cardinal Fesch lui avait déclaré que l'envoyé britannique auprès du roi de Sardaigne devait quitter Rome, ou qu'il serait obligé de présenter à ce sujet une note officielle (1). Le secrétaire d'état de sa sainteté n'alla pas plus loin, et se garda bien de rien insinuer à son interlocuteur sur le parti qu'il avait à prendre. M. Jackson avait toutefois compris. Sans hasarder aucune représentation, sans laisser percer aucun signe d'irritation ou de mauvaise humeur, il se hâta d'assurer Consalvi qu'il était bien loin de vouloir compromettre en rien la sûreté du gouvernement papal. Il demandait seulement le temps nécessaire pour faire ses préparatifs de départ, et pour recevoir en temps utile et avant de se mettre en route des passeports réguliers. Le cardinal secrétaire d'état et l'agent britannique se séparèrent satisfaits l'un de l'autre, avec promesse de se revoir bientôt (2).

A cette seconde entrevue, Consalvi aborda M. Jackson avec les marques d'une véritable douleur. Il lui apprit que l'affaire prenait une tournure de plus en plus désagréable. Le cardinal Fesch s'était absolument refusé à accepter les délais demandés. Il venait, disait-il, de recevoir une dépêche signée de la propre main de l'empereur qui lui ordonnait de requérir l'arrestation immédiate de M. Jackson, s'il était encore à Rome, et lui prescrivait, en cas de refus de la part du gouvernement pontifical et sous sa propre responsabilité, de faire procéder lui-même à cette arrestation par un corps de troupes françaises. L'oncle de Napoléon avait semblé très ému d'une pareille commission, mais plus effrayé encore à l'idée de ne l'exécuter point. Il n'entrevoyait d'autre manière d'arranger les choses que de supposer M. Jackson déjà parti, mais il fallait qu'il se hâtât; il avait ajouté qu'en tout cas il serait nécessaire d'antidater ses passeports. M. Jackson n'éleva point d'objections. Après avoir remarqué combien les exigences de l'empereur étaient contraires à tous les principes du droit des gens, ce que le secrétaire d'état n'avait nulle envie de contester, il offrit derechef de partir,

(1) M^r Jackson to M^r Fox, secretary of the foreign-office. Trieste, 16 mars 1806.

(2) *Ibid.*

cette fois en secret et dans le plus bref délai possible. Il était difficile de se montrer plus accommodant. Consalvi fut profondément touché d'un si obligeant procédé. Quelques jours plus tard, il se rendit à son tour chez M. Jackson pour l'en remercier. Dans l'intervalle, les lettres de l'empereur et les dépêches comminatoires que son ambassadeur avait été chargé de présenter en son nom étaient parvenues au Vatican. Le cardinal ne manqua point, pendant le cours de la conversation, d'en faire part à l'envoyé britannique. Le ton impérieux affecté par Napoléon et les menaces dont ces dépêches étaient remplies n'avaient rien changé, dit-il, aux détermination du saint-père. Après avoir donné lecture à M. Jackson des lettres de l'empereur des Français, Consalvi lui expliqua de nouveau comment le gouvernement pontifical, en évitant toute apparence de raideur et toute récrimination inutile, ne cesserait point d'opposer à ses demandes une douce, mais inébranlable résistance.

Le cardinal ne se dissimulait pas d'ailleurs que les refus de sa sainteté et les raisons qu'il en donnerait, si fondées qu'elles fussent en droit, seraient très mal accueillies à Paris, et pour son compte il était persuadé qu'une rupture définitive avec l'empereur des Français était inévitable; suivant lui, elle ne tarderait même pas à éclater (1). Tel était aussi l'avis de M. Jackson. Une audience de congé fut accordée par le saint-père à l'envoyé britannique. Tranquille, bienveillant et digne, comme l'avait été Consalvi, Pie VII se montra

(1) Ce n'est pas seulement dans les mémoires dictés à Sainte-Hélène que Napoléon a cherché à égarer l'opinion publique sur la nature de ses différends avec Pie VII et le Vatican. Les pièces officielles publiées sous le premier empire sont remplies à cet égard d'inexactitudes monstrueuses et d'imputations vraiment inqualifiables, que notre devoir d'historien nous obligera de relever au fur et à mesure quand le moment en sera venu. Parmi ces documens, il y en a deux plus considérables que tous les autres, l'un adressé au sénat en 1810, l'autre au concile national en 1811, qui contiennent le résumé des griefs que l'empereur disait avoir à faire valoir contre le saint-siège. Dans l'exposé qui précède le sénatus-consulte par lequel les états romains sont réunis à l'empire, exposé qu'il avait fait faire par son ministre des relations extérieures et qu'il a retouché lui-même, Napoléon, énumérant les torts de la cour de Rome à son égard, n'oublie pas de mettre en première ligne ce qui s'était passé en février 1806 à propos de l'envoyé anglais, M. Jackson, et voici comment il relate l'incident dont nous venons de rendre compte d'après les pièces originales de cette époque : « ... Soit aveuglement, soit obstination, la cour de Rome alla plus loin encore. Un ministre anglais, la honte de son pays, avait trouvé un asile à Rome. Là, il ourdissait des complots, salariait des brigands, tramait des perfidies, payait des assassinats, et Rome protégeait le traître et ses agens, et Rome laissait empoisonner son cabinet de leur souffle corrupteur, et Rome trahissait en les altérant les secrets de la correspondance de son auguste allié, et Rome était devenue un théâtre de diffamation, un atelier de libelles et un asile de brigandage. » (Exposé des motifs du sénatus-consulte sur la réunion des états romains à l'empire, 17 février 1810, imprimé dans la *Correspondance de Napoléon I^{er}*, p. 162-163, t. XXVI, p. 222.)

dans sa conversation animé exactement des mêmes dispositions que son ministre. Aucune illusion ne lui semblait plus possible. Le refus qu'il croyait de son devoir d'opposer aux exigences françaises et la ligne de conduite qu'il se proposait de suivre ne pouvaient manquer d'attirer prochainement de grandes calamités sur l'église romaine; il les prévoyait, et d'avance il les acceptait. Presque au sortir de cette audience, M. Jackson se rendait déguisé sur les côtes de l'Adriatique; Ancône étant occupée par nos troupes, il avait dû se diriger un peu plus au midi. Il lui était ainsi arrivé de faire route plus d'une fois avec des corps détachés de l'armée française qui, s'ils l'avaient reconnu, l'auraient sans doute retenu prisonnier; dans la seconde semaine de mars, il était enfin parvenu à s'embarquer pour Trieste. De cette dernière ville, rendant compte à M. Fox des derniers instans de son séjour à Rome, M. Jackson n'hésite pas à reconnaître la convenance de l'attitude pleine de modération et de dignité que le souverain pontife a gardée vis-à-vis de l'empereur des Français; il ne se loue pas moins de la façon parfaitement loyale et courtoise dont le saint-père et son secrétaire d'état ont agi à son égard.

Si la raison avait eu quelque part à la direction imprimée alors à la politique française à Rome, il semble que l'éloignement volontaire de M. Jackson aurait dû apporter un véritable apaisement dans les relations devenues à cette époque si tendues entre Napoléon I^{er} et Pie VII. La présence en Italie de ce zélé serviteur des intérêts britanniques, dont la correspondance diplomatique pouvait, par l'exactitude et la puissance des informations, gêner ses combinaisons militaires, avait été, nous l'avons dit, la première cause de l'irritation du chef de l'empire français; c'était surtout pour s'en débarrasser que l'empereur avait, au début, exigé le renvoi de tous les sujets des puissances avec lesquelles il était en guerre. Après la démarche de Consalvi, M. Jackson ayant pris le parti de quitter lui-même la place, le différend auquel il avait donné lieu aurait dû tomber presque de lui-même. Il n'en fut rien cependant, et la suite de ce récit ne fera que trop voir à quel point les dispositions personnelles de l'empereur rendaient d'avance inutiles les sages concessions du saint-siège.

D'HAUSSONVILLE.

(La suite au prochain n°.)

LA

FRANCE ET LA POLOGNE

AU SEIZIÈME SIÈCLE

Henri de Valois et la Pologne en 1572, par M. le marquis de Noailles,
3 vol. in-8°, 1867.

La fortune de la France se joue depuis dix siècles en mille péripéties émouvantes. Elle se fait par cette séve vivace qui se répand dans la guerre, dans la diplomatie ou dans les lettres; elle se défait souvent par l'imprévoyance des hommes qui ne savent pas saisir les faveurs imprévues ou qui en abusent. Les découragemens dont elle est l'occasion ne sont égalés que par les espérances qu'elle réveille sans cesse, car elle est entre toutes la fortune variable aux promptes chutes et aux prompts retours. Un jour elle semble dans l'empyrée, — c'est le moment où elle touche aux plus cruelles, aux plus humiliantes défaites. Un jour elle semble misérable et perdue, — c'est le moment où elle va se relever d'un irrésistible bond pour retomber encore et rester l'énigme de la politique, le tourment de ceux qui la suivent et se passionnent pour elle. Heureuse ou malheureuse, elle a cela de bon et de caractéristique qu'elle n'a rien d'exclusif et d'égoïste, qu'elle est un peu la fortune de tout le monde, tant l'intérêt français se mêle à tout, tant notre grandeur et notre sécurité tiennent à une situation générale et en sont la vraie mesure. C'est là en effet l'originalité de cette vieille France

de n'être étrangère à rien, de ne pouvoir, comme la vieille Angleterre, s'enfermer dans son île, « fragment détaché du volume du monde, » selon le mot de Shakspeare, de garder toujours cette sève expansive, cette belle passion qui l'entraîne sur les champs de bataille ou dans les négociations pour des causes qu'elle fait siennes, auxquelles elle s'identifie d'âme et d'esprit. Et ce n'est pas d'aujourd'hui qu'il en est ainsi. Les annales françaises sont pleines de ce travail qui se poursuit à travers des mobilités apparentes, des contradictions et des défaillances. Un invincible attrait ramène la France à cette politique qui consiste à soutenir les faibles et les indépendances menacées, à ne pas laisser le droit sans défense, à refouler l'esprit de conquête et les dominations de la force. Je ne veux pas dire que la France n'ait jamais été infidèle à cette politique; mais elle en a été toujours promptement punie, elle a senti bientôt à ses propres blessures, à ses propres désastres, la toute-puissance vengeresse de ce droit qu'elle offensait ou qu'elle laissait offenser, et dont elle est faite pour rester le premier soldat.

Ceux qui ne voient dans ce rôle qu'une fantaisie ruineuse, un luxe d'orgueil inutile ou une fureur nouvelle de propagande révolutionnaire, ceux-là se trompent étrangement. Ils ne voient pas que, lorsqu'ils proposent à la France de se désintéresser de tout, de laisser le monde marcher comme il veut et de rester chez elle à soigner son bien-être, ils lui proposent de se renier elle-même, dans son génie, dans son passé et dans son avenir, — qu'il y a des pays pour qui les questions d'influence sont des questions d'existence. Ils ne voient pas que, lorsque le Danemark succombe après la Pologne sous les coups de la force victorieuse, c'est la France qui est vaincue, qu'il ne suffit pas de se résigner piteusement aux faits accomplis pour se délivrer des embarras, — que ces embarras au contraire, en s'accumulant, amassent d'effroyables orages, et qu'à laisser tout faire on se réveille un jour isolé, cerné, menacé, avec l'amertume irritante de la défaite sans avoir combattu. S'ils ne fermaient pas les yeux à toutes les lumières de l'histoire, ils verraient clairement que les prospérités ou les revers de la France, que sa grandeur et sa sûreté même se mesurent à la fortune de ces causes dont elle fait ses clientes, au degré de suite et de fermeté de cette politique qui a été plus d'une fois l'inspiration du passé avant de se retremper au feu de la révolution, qui se déroule au courant des choses et se condense de temps à autre en saisissans épisodes. C'est un de ces épisodes que M. le marquis de Noailles fait revivre dans cette œuvre simple, courante, animée, substantielle, où la sève libérale moderne s'allie au

sentiment des traditions françaises, dans cette œuvre de *Henri de Valois et la Pologne en 1572*, résumé d'un temps où s'agite déjà obscurément un problème que les excès de la force n'ont fait qu'envenimer sans le résoudre jamais. Peu de livres sont plus instructifs et plus attrayans; peu d'études historiques ont cette bonne grâce dans la science, ce charme du récit, ce mélange de clairvoyance, d'équité et d'élévation. Ce n'est qu'un épisode, disais-je; mais cet épisode, cette éphémère royauté d'un Valois jetée au nord de l'Europe, c'est la politique de notre pays à un moment décisif du xvi^e siècle, avec tous ses élémens, ses perplexités et ses luttes; c'est la politique française s'ébauchant et s'altérant au sein des guerres civiles, aux lueurs sanglantes de la Saint-Barthélemy, se débattant entre l'absolutisme espagnol qui la presse, qui l'envahit, et ce libéralisme inné qui l'entraîne vers la Hollande insurgée, vers la Pologne elle-même comme vers le champ de bataille des futures destinées européennes.

Aujourd'hui, quand la France se tourne vers le nord, là où était un peuple, elle ne trouve plus qu'un grand vide dans l'organisme public, une plaie profonde et vive, un amas de misères et d'irritations mauvaises conseillères. Il y a trois siècles, à cette même place, elle trouvait une nation libre, florissante et animée, bouclier des libertés de l'Europe vers le nord et vers l'orient. Une alliance se formait, œuvre de politique et de sympathie, « se pouvant dire, écrivait le roi Charles IX, que s'il y a quelque convenance et conformité de mœurs entre aucune nation du monde, elle se trouvera plustost entre la nation françoise et la polonoise que nulles autres, estant toutes deux pleines de grande humanité et douce conversation. » C'est le résumé complet des relations de la France et de la Pologne vues aux deux points extrêmes, avant et après la catastrophe, à travers tous ces déplacements de puissance qui ont laissé dans le monde moderne le germe d'inépuisables agitations, qui sont l'attestation vivante et corruptrice des victoires de la force. De là justement l'intérêt de ce livre de galant homme et de bon Français, reprenant à ses origines ce drame de diplomatie et de guerre, ravivant une époque, un moment de l'histoire où la Pologne était encore debout, où la France trouvait en elle une complice volontaire et utile, non une cliente malheureuse, où la forte alliance des deux nations, pratiquée avec suite, eût épargné à l'une la perte de son indépendance, à l'autre l'amertume des protestations tardives et des regrets inutiles en changeant peut-être le destin de l'Europe.

I.

C'est une vérité presque banale en théorie, bien souvent méconnue dans la pratique, qu'il y a un intime lien entre la politique intérieure et la politique extérieure d'un pays. C'est surtout une vérité dans les pays faits pour l'action et par l'action comme la France, dans les pays où les idées générales jouent un grand rôle. On pourrait dire que chaque système de gouvernement intérieur, absolutisme ou libéralisme, a des conséquences différentes dans la politique extérieure, dans le choix des alliances. Chaque système suit la logique de son principe. Dans ce travail où s'agitent et s'enchevêtrent les destinées des peuples, ces mots de libéralisme et d'absolutisme semblent nouveaux sans doute, les noms changent souvent; les questions se transforment et se multiplient à l'infini; les passions, les intérêts, l'égoïsme, les ambitions des hommes sont incessamment à l'œuvre, brouillant tout, faisant des affaires humaines un drame plein d'inconséquences et de péripéties. Au fond, les mots sont plus nouveaux et plus changeans que l'essence même des choses. Ce que sont aujourd'hui tous ces problèmes de nationalité et d'indépendance, les problèmes religieux l'étaient au xvi^e siècle. Le nom a changé, la situation est la même.

Et alors aussi nos guerres de religion n'étaient pas seulement une question française, elles étaient une question européenne; elles intéressaient la grandeur de la France en la mettant dans la nécessité de faire un choix entre des directions opposées de politique extérieure, entre des alliances différentes. Alors enfin, à travers toutes les confusions et dans le feu même de nos guerres, apparaît distinctement cette vérité dont bien des événemens ont fait éclater la puissance depuis trois siècles. Toutes les fois que les idées de réaction religieuse ou politique s'emparent de nos gouvernemens, elles faussent le rôle de la France en Europe; toutes les fois qu'une idée libérale reparait et a un commencement de victoire, la politique française semble reprendre son aisance et ses allures naturelles; elle se remet dans son chemin, non sans rencontrer, il est vrai, de tout-puissans ennemis, mais en retrouvant du même coup ses armes, sa force efficace et son drapeau dans le combat.

C'est en plein xvi^e siècle en effet, c'est au plus fort de cette crise de transformation universelle, que se dégage l'idée d'asseoir la grandeur française, au dedans sur la paix par la liberté de conscience, au dehors sur l'indépendance des peuples, conquise au besoin par la guerre, garantie par une organisation plus équitable de l'Europe, et c'est là justement ce qui devient le premier lien

entre la France et la Pologne. Le fameux projet conçu plus tard par Henri IV n'est autre chose que la réalisation de cette grande pensée interrompue par le poignard d'un sectaire; mais l'idée n'appartenait pas à ce roi au génie cordial et sensé, elle courait dans les esprits depuis cinquante ans : elle naissait du sein même des guerres civiles où s'épuisait notre sang, elle naissait aussi de toute une situation européenne où l'Espagne, maîtresse de l'Italie, maîtresse des Pays-Bas, puissante en Allemagne, disposant presque de la France par ses alliés catholiques, intrigant en Angleterre, liguée avec le pape et Venise contre les Turcs, envahissait tout, menaçait tout, faisant de la religion elle-même la complice de sa prépondérance. Dans cette situation, combattre les réformés, c'était évidemment jouer le jeu de l'Espagne et servir l'Espagne, c'était enchaîner pour longtemps peut-être les destinées de la France, de telle sorte, on le voit bien, que nos intérêts intérieurs et nos intérêts extérieurs se confondaient étroitement dans cette nécessité d'une pacification libérale, prélude et gage de l'union avec toutes les forces de résistance en Europe. Il y eut un instant, une de ces heures qui ne se retrouvent qu'à de longs intervalles, où tout semblait se disposer pour le triomphe de cette politique. C'était entre la paix de Saint-Germain, en 1570, et le sinistre soubresaut de 1572. A ce moment, dit justement M. de Noailles, la France eut « l'accès ouvert aux faveurs suprêmes de la fortune, » et fut près de toucher à la grandeur : période courte et obscure, sur laquelle on s'arrête peu parce qu'elle fut stérile, mais où tout fut suspendu à un fil. Il y a eu bien d'autres momens, et dans des circonstances qui n'étaient pas absolument différentes, où la destinée de la France n'a été suspendue qu'à un fil (1).

La paix de Saint-Germain n'était-elle qu'une tromperie préméditée, une trêve menteuse accordée aux protestans pour arriver à les frapper d'un seul coup et plus sûrement? Elle était du moins la victoire d'une pensée française; elle avait pour le moment l'avantage de mettre un intérêt français au-dessus des passions remuantes du temps, et il ne faut pas croire que les cœurs les plus durs, les plus bronzés au feu des batailles, fussent insensibles aux bienfaits de la paix intérieure. Montluc lui-même, le rude combattant catholique, parlait quelquefois avec amertume de l'implacable besogne où il ne s'épargnait guère, et, en songeant à tant de vaillans capitaines dévorés par les luttes civiles pour des ambitions

(1) On peut voir aussi sur ce sujet un livre récent intitulé : *les Valois, les Guises et Philippe II*, où l'auteur, M. Joseph de Croze, trace avec talent et savoir l'histoire de cette époque en se servant de la correspondance inédite des princes de Lorraine.

princières bien plus que pour la religion, il disait : « ... Si on les eust voulu employer aux conquêtes estrangères, ils eussent mis la guerre loin d'eux. C'a esté un grand malheur pour eux et pour toute la France... Les enfans pourront juger à qui il a tenu et quelle a esté la source des guerres civiles... Si la royne et monsieur l'admiral estoient en un cabinet et que feu monsieur le prince de Condé et monsieur de Guyse y fussent aussi, je leur ferois confesser qu'autre chose que la religion les a menés à faire entre-tuer trois cent mille hommes, et je ne sçay pas si nous sommes au bout... » C'est cette tuerie que la paix de Saint-Germain avait l'avantage de faire cesser, et, en la faisant cesser, elle laissait à la France le temps de respirer, à la royauté le temps de reprendre haleine, de refaire sa puissance morale et la puissance du pays par une politique réparatrice et nationale. Les protestans eux-mêmes s'y prêtaient volontiers, et c'était en ce moment la fortune de leur cause de se trouver liée à un intérêt patriotique, d'être une force, un moyen de combinaisons efficaces contre l'ennemi extérieur. Méfians au lendemain de la paix, les protestans en étaient bientôt venus à s'approprioiser. Ils commençaient à sortir de leurs places d'armes et à se mêler aux catholiques. Ils revenaient à la cour, où se préparait le mariage de la sœur du roi, Marguerite de Valois, avec Henri de Navarre. La France, avec cette élasticité qui est dans son génie et qui fait sa puissance, se relevait allégrement de ses blessures, et ces rudes soldats, protestans ou catholiques, qui dans dix ans de guerre n'avaient pu se détruire, formaient autour du trône un faisceau redoutable.

Que fallait-il de plus? Compléter la fusion et discipliner ces forces en leur assignant un grand but, en déployant le drapeau d'une entreprise nationale. Si la royauté se fût appelée Henri IV, l'œuvre se serait accomplie dès ce moment; mais elle s'appelait Charles IX, et c'est dans une cour pleine de factions, pétrie de vices et d'intrigues, ombrageuse, violente et faible, que venait se débattre une politique dont on pourrait résumer ainsi les traits essentiels : aller au secours des insurgés de Hollande, s'entendre avec l'Angleterre, nouer amitié avec les princes protestans d'Allemagne, profiter de la mort prochaine du dernier des Jagellons pour mettre le duc d'Anjou sur le trône de Pologne et s'assurer au nord l'appui d'une nation guerrière, se servir de l'alliance de la Turquie contre l'Espagne, faire de la France le centre actif et prépondérant d'une Europe nouvelle.

L'œuvre était digne de la France, la royauté qui existait alors n'était pas digne de l'œuvre. Ce n'est pas que Charles IX lui-même ne ressentît par instant la fascination de ce rôle qui venait tenter

son âme passionnée et inquiète; mais il n'était pas seul, il avait auprès de lui, autour de lui, sa mère Catherine de Médicis, son frère le duc d'Anjou, le parti catholique extrême, la faction des Guises, qui subissait la paix religieuse avec impatience, qui, avec l'appui de l'Espagne, attendait la main sur l'épée, l'œil fixé sur la couronne, et toutes ces influences se mêlant, se contrariant, conspiraient la ruine d'une entreprise où il fallait avant tout agir résolument, sincèrement. La reine-mère n'était pas femme à se laisser éblouir par ces projets de grandeur nationale. Elle avait certes le génie des combinaisons, mais dans les petites choses, dans la sphère de sa vivace et secrète ambition. Italienne de caractère et d'esprit, longtemps comprimée et subordonnée à la cour de Henri II, accoutumée à la dissimulation et à la ruse, capable de tout excepté de scrupule, elle se consumait depuis dix ans à conquérir le pouvoir, n'ayant d'autre pensée que de préserver la royauté de ses fils à travers les guerres civiles et de régner elle-même par ses enfans. Menacée par les Guises aussi bien que par les protestans, elle s'était fait un art de tromper tout le monde, indifférente sur les moyens, prête à caresser ou à exterminer ses ennemis, suivant sa politique d'expédiens avec tous les raffinemens d'une fourberie souveraine, avec un mélange singulier d'opiniâtreté et de souplesse, de dextérité et de violence. Elle ne repoussait pas l'idée de la guerre contre l'Espagne; mais elle craignait le ressentiment des catholiques, elle s'effrayait de la prépondérance des protestans, et ce qu'elle redoutait surtout, c'était pour elle-même une diminution d'autorité. De ses trois fils qui portèrent successivement la couronne, celui qu'elle préférait, ce n'était ni François II ni Charles IX, c'était le duc d'Anjou, qui fut bientôt Henri III. Dans cet esprit positif de Catherine de Médicis, toutes les chimères se déployaient dès qu'il s'agissait de ce fils, pour qui elle rêvait un mariage avec la reine Élisabeth d'Angleterre, une royauté d'Alger, la couronne de Pologne, dont elle avait fait en attendant un lieutenant-général du royaume et en qui les contemporains virent un instant presque un héros, presque un grand capitaine, parce que le vieux Tavannes lui faisait gagner les batailles de Jarnac et de Moncontour en le forçant « d'être soldat contre son naturel. »

On avait donné au duc d'Anjou le nom triomphal d'Alexandre; il n'avait certes rien du héros de Macédoine. Choyé par les catholiques, qui voyaient en lui leur chef et l'opposaient au roi, exalté par sa mère, qui croyait retrouver en lui son image, dont il avait la dissimulation et la finesse, c'était un jeune homme tourmenté d'ambitions, sans être un soldat ni même un politique, cachant les instincts d'une nature ombrageuse et féline sous un extérieur qui ne

manquait pas de certaines séductions. Sur son visage, il n'y a pas cette sorte d'idéal étrange de corruption qu'on peut voir sur ce front lisse, dans ce regard mystérieux et implacable, dans ces traits fins et équivoques, dans toute cette mine à la fois audacieuse et contenue d'un César Borgia tel que l'a peint Raphaël. C'était la corruption d'un mignon « embarqué en la mer des plaisirs de la cour de France, » affadi de vices. L'ambassadeur vénitien le représente avec une haute taille, des manières gracieuses, « les plus belles mains qu'homme ou femme ait en France, » et de la dignité dans le maintien, si elle n'eût été gâtée par une afféterie ridicule même pour le temps. Ses ajustemens prétentieux lui donnaient l'air efféminé; il avait une extrême recherche dans son linge et dans l'arrangement de sa chevelure. « Il a d'ordinaire au cou, dit Morosini, un double collier d'ambre serti d'or qui flotte sur sa poitrine et répand une suave odeur; mais ce qui, pour tout le reste, selon moi, lui fait perdre beaucoup de sa dignité, c'est d'avoir les oreilles percées comme les femmes (habitude assez ordinaire chez les Français), et encore ne se contente-t-il pas d'une seule boucle d'oreille de chaque côté, il en porte deux avec pendants de pierres et de perles. » Marguerite de Valois, la future reine de Navarre, raconte qu'un jour, au château de Plessis-les-Tours, son frère d'Anjou l'avait emmenée dans une allée solitaire du parc, et là s'était ouvert à elle, lui demandant d'être sa complice à la cour pendant ses absences, de tout surveiller, de travailler « à sa bonne fortune. » Il craignait que le roi, *devenant ambitieux*, disait-il, ne « veuille changer la chasse des bestes à celle des hommes, m'osant la charge de lieutenant de roy qu'il m'a donnée pour aller luy-mesme aux armées... » Je ne sais s'il y a beaucoup de scènes de l'histoire plus curieuses et plus caractéristiques que cette conversation d'un prince de moins de vingt ans dans les jardins de Louis XI. Voilà le héros : il n'était pas à la hauteur de tous les rôles qu'on rêvait pour lui, de la place qu'on lui faisait dans les plans de la politique française. On l'avait trop grandi, imprudemment grandi, de telle façon qu'il avait fini par exciter toutes les jalousies de son frère Charles IX, et c'est pour cela, à part l'ambition, que Catherine se hâtait de rechercher un trône en Pologne pour ce fils préféré, en attendant le moment, prochain peut-être, où il s'assoierait lui-même sur le trône de France.

Charles IX valait mieux que son frère, dont il enviait le sort lorsqu'il disait avec une secrète amertume au poète Dorat, qui lui adressait des vers après Moncontour : « Ha ! n'crivez point désormais rien pour moy, car ce ne sont que flatteries et menteries de moy, qui n'en ay donné encore nul sujet d'en bien dire; mais ré-

servez tous ces beaux escrits à mon frère, qui ne vous fait que tous les jours tailler de bonne besogne... » C'était une nature étrange, pleine d'emportemens farouches, mais sans prédispositions méchantes. Il avait la passion des exercices violens qui usaient ses forces. Il chassait souvent jusqu'à s'épuiser, et quand il ne courait pas le cerf, il allait dans un atelier de forgeron et battait le fer jusqu'à se couvrir de sueur, jusqu'à perdre haleine. Au fond, à travers ses emportemens et ses accès d'humeur sombre, il avait des éclairs de générosité humaine, de raison politique. De tout son entourage, il était probablement le plus sincère dans les sentimens qui l'avaient conduit à signer la paix religieuse. Il écrivait à sa manière et d'un style assez pittoresque à un de ses ambassadeurs : « Je n'ai oublié aucune des recettes que j'ai pensé servir pour guérir le royaume de cette playe et ulcère (la guerre civile), tantôt y employant les doux remèdes, tantôt la cauterre ; mais enfin, ayant connu que le temps et non autre en seroit le modérateur, et que ceux qui estoient à la fenêtre (les Espagnols) estoient bien aises de voir jouer le jeu à mes dépens, j'ai eu recours à la première manière, qui est de douceur, ayant par bon advis fait et arrêté mon édit de pacification, qui est le sceau de la foi publique, que j'ai baillé à tous mes sujets, sur le bénéfice duquel la paix et le repos sont rétablis parmi eux. »

Plus que tout autre aussi, il ouvrait son âme aux aspirations de la politique dont la guerre contre l'Espagne étoit le dernier mot. Il y voyoit sans doute un moyen de s'émanciper, un aliment pour ses instincts impétueux ; il avait la passion d'aller à l'armée, lui aussi, de se distinguer, et il répétoit que « sa vie n'estoit de si grande conséquence qu'elle deust estre précieusement gardée dans un coffre comme les bagues de la couronne. » Mais en même temps ce seroit une erreur de croire qu'il ne saisissât pas toutes les conditions, toute la portée patriotique de la guerre vers laquelle il marchait. « Cette jeune âme dévoyée, pervertie, mais non pas vulgaire, a dit M. Henri Martin, se réchauffa un moment aux rayons de la vraie gloire. » Pendant quelques mois, Charles IX ne s'occupa que de nouer les fils de cette vaste entreprise, négociant avec Guillaume d'Orange, avec les princes d'Allemagne, avec les Anglais, avec les Turcs à Constantinople, laissant percer cette pensée invariable dans toutes ses instructions et disant avec bonne humeur après son traité avec l'Angleterre : « J'ay conclu la ligue avec la reyne d'Angleterre et envoie mon cousin, le duc de Montmorency, au dict país pour cet effet, ce qui met les Espagnols en une merveilleuse jalousie et pareillement l'intelligence que j'ay avec les princes de la Germanie... Toutes mes fantaisies sont bandées pour m'opposer à la grandeur des Espagnols... »

Il avait pour complice la plus grande partie de la diplomatie française, qui de loin, dispersée dans les cours, voyait les évènements mieux qu'on ne les voyait à Paris dans le tourbillon des factions contraires, qui donnait autant qu'elle recevait l'impulsion et comptait alors des hommes actifs, dévoués, tout pleins de cette pensée d'une grande action nationale. Esprit résolu et cœur chaud, vaillant capitaine et intelligent négociateur, Gaspard de Schomberg était au-delà du Rhin avec la mission de répéter aux princes d'Allemagne que le roi voulait « se gouverner à l'endroit du prince d'Orange ainsi qu'eux se gouverneraient, » tout prêt à se déclarer ouvertement ou à « fournir par-dessous main hommes et argent. » M. du Ferrier était à Venise; l'évêque de Dax, M. de Noailles, habile et brillant diplomate, était à Constantinople pour renouer les traditions d'alliance dans le Levant et soutenir les Turcs contre l'Espagne. Sa nomination avait fait un peu scandale à Rome. Un évêque envoyé comme ambassadeur en pays turc contre la sainte ligue de l'Espagne et du pape! M. de Noailles fut menacé d'être cité devant l'inquisition; il en prenait son parti légèrement, et il écrivait au roi : « Je n'ai jamais pensé que mon nom fût connu de sa sainteté, sinon depuis que votre majesté m'a fait cet honneur de me commettre cette charge;... mais en ceci il n'y va rien du mien, Dieu mercy, et si dirai davantage que le pape me fait beaucoup plus d'honneur que s'il m'avoit vestu tout de rouge, car n'ayant jamais été cité ni adjourné de luy, il ne sçauroit en meilleurs termes vous faire connoître qu'il ne me hait que pour votre service, dont toutesfois il ne me sauroit dégouster pour cela... » L'évêque de Valence, Montluc, le frère du maréchal, était envoyé en Pologne, où il allait disputer la couronne des Jagellons en homme fin, « délié, rompu et corrompu, » selon le mot de Brantome. Un peu partout, dans leurs missions différentes, tous ces hommes étaient les serviteurs intelligens de la fortune de la France. Ils avaient le clair instinct de nos intérêts; ils sentaient que le moment était venu de mettre la main à quelque grande entreprise, que la première condition de cette œuvre de diplomatie et de guerre c'était la tolérance à l'intérieur, et ils assiégeaient la cour de leurs pressans avis.

Le vrai héros de cette politique et celui qui devait en être aussi la première victime, c'était l'amiral de Coligny, le chef du parti protestant depuis la mort du prince de Condé, le Guillaume d'Orange de la France, si l'état de la France eût comporté un Guillaume d'Orange. Coligny avait plus de cinquante ans à cette époque et venait de se remarier avec une jeune veuve de Savoie, Jacqueline d'Entremont, au même instant où il donnait sa fille, Louise

de Châtillon, à Téliigny. Sa physionomie mâle et grave portait l'empreinte des fortes méditations et des violentes anxiétés. Les épreuves plus que les années avaient blanchi sa barbe. Il en imposait par sa personne autant que par sa valeur comme soldat et par son intégrité comme chef de parti. Rallié de bonne heure au protestantisme, il en avait la foi rigide fixée dans son âme et enflammée par dix ans de guerre; mais en même temps les passions religieuses n'altéraient pas en lui la droiture morale, le sens politique. Sans être plus confiant qu'un autre, en restant le gardien le plus fidèle des intérêts de sa cause, il s'était laissé aller à croire à une vraie réconciliation des partis après la paix de Saint-Germain, et il donnait le premier un gage de sincérité en se rendant à la cour, auprès du roi, malgré l'avis de beaucoup de ses partisans, qui craignaient pour sa vie. L'amiral n'avait pas tenu compte de ces craintes. Il croyait à une vraie réconciliation parce qu'il la désirait avec une passion patriotique. Cet homme intrépide répétait souvent « qu'il aimerait mieux mourir, être traîné dans les rues de Paris que de recommencer la guerre civile, » et c'est lui surtout qui, dans la situation nouvelle, devenait l'âme d'une politique dont le dernier mot était d'arracher la France aux luttes religieuses pour la jeter à la poursuite de la grandeur extérieure. La reine-mère et le duc d'Anjou redoutaient l'amiral; le roi l'écoutait et s'affermissait dans cette pensée de guerre qui répondait à tous ses instincts. Le projet de Coligny était aussi vaste que vigoureusement combiné, il embrassait tout; il est resté formulé dans un mémoire que l'amiral avait fait rédiger par Duplessis-Mornay, qu'il remit au roi et en tête duquel étaient inscrites ces belles paroles faites pour être le mot d'ordre d'une telle entreprise : « Sire, il faut que la guerre soit non-seulement utile, mais qu'elle soit juste, et que le profit n'y soit moins honorable que l'honneur profitable. »

Où attaquer l'Espagne? — « En Flandre, disait Coligny, et marcher droit au cœur du pays. La Flandre est sous nos yeux, elle s'offre sous nos coups ou plutôt elle est dans nos mains, éloignée de l'Espagne, éloignée de l'Italie, si proche de nous qu'elle semble nous inviter. Les peuples nous tendent les bras et font, pour ainsi dire, la moitié du chemin. La division qui y règne nous ouvre les portes des villes et renverse toutes les murailles qui défendent les provinces... » Et l'amiral montrait tout ce qui pouvait assurer le succès, — la France aguerrie prête à oublier ses querelles pour s'élaner sur les pas de son roi, l'Angleterre alliée, les princes allemands favorables à l'entreprise française, les populations des Pays-Bas poussées au désespoir par les violences sanguinaires du duc d'Albe, Guillaume d'Orange montrant ce qu'il pouvait comme auxi-

liaire par ce qu'il avait fait jusque-là seul et abandonné, l'Espagne obligée d'avoir des armées disséminées de toutes parts à Milan, à Naples, en Navarre, dans les Pays-Bas, dans ses colonies d'Amérique. Avec mille raisons d'être comme protestant attaché à l'Angleterre, Coligny ne laissait pas de garder toute l'indépendance du sentiment français, et il conseillait au roi de ne pas trop se fier aux Anglais, « ces insulaires nos ennemis de tout temps et toujours prêts à se joindre à ceux qui nous font la guerre. » Plus tard, après la mort de Coligny, Catherine de Médicis, voulant sans doute amadouer les Anglais au sujet de la Saint-Barthélemy, montrait à l'ambassadeur de la reine Élisabeth, à Walsingham, les papiers de l'amiral et lui disait : « Voyez le discours dans lequel, entre autres avis qu'il donnait au roi mon fils, il lui recommandait surtout d'abaisser autant qu'il le pourrait la reine votre maîtresse et le roi d'Espagne comme étant un moyen qui pouvait beaucoup contribuer à la sûreté et au maintien de sa couronne. — C'est là, madame, répondit Walsingham, le conseil d'un sujet très fidèle à la couronne de France, et sa mort est une grande perte pour le roi et le royaume. » L'orgueil du patriotisme anglais ne s'offensait pas du patriotisme français. Walsingham était d'ailleurs un très chaud partisan de l'action commune de la France et de l'Angleterre dans la guerre de Flandre; mieux que tout autre, il avait pu suivre les plans qui s'agitaient à Paris, la part qu'y prenait Coligny et les chances de succès qu'ils avaient, lui qui à un certain moment écrivait à sa reine : « Il est impossible, humainement parlant, que les Français ne réussissent pas. »

Le fait est qu'un instant, dans cet été de 1572, tout semblait prêt pour l'action. Le traité d'alliance avec l'Angleterre était signé au mois d'avril. Schomberg avait pleinement réussi dans ses négociations en Allemagne. « Sire, écrivait de Constantinople M. de Noailles, le Bassa revient toujours à ses moutons et ne me chante jamais que cette chanson de faire la guerre à l'Espagne. » Le roi avait eu des entrevues secrètes avec le frère de Guillaume d'Orange, Louis de Nassau, à qui il avait promis « d'employer toutes les forces que Dieu lui avait données pour délivrer les Néerlandais de l'oppression, » et des secours passaient même déjà aux insurgés en attendant le corps qui devait entrer en Flandre sous Coligny. C'était le moment où le duc d'Albe écrivait : « J'ai en mon pouvoir une lettre du roi de France qui vous frapperait de stupeur si vous la voyiez. » Et Charles IX, de son côté, disait à ses confidens : « Savez-vous que le duc d'Albe me fait mon procès ! » Au mois de juillet 1572, le roi de Pologne, Sigismond-Auguste, dont on attendait la mort, finissait par s'éteindre, et l'évêque de Va-

lence, Jean de Montluc, recevait en toute hâte l'ordre de partir.

Un pas de plus, tout était dit, l'affaire s'engageait; mais là était justement le difficile, et c'est à ce moment suprême que la politique proposée à la France touchait à l'épreuve la plus décisive; elle avait à triompher de la coalition de tous les adversaires de la guerre qui entouraient le roi et faisaient un dernier effort pour le retenir. Ils se réunissaient tous, les catholiques extrêmes, qui ne voulaient que l'alliance de l'Espagne, et ces bons partisans de la paix qui sont de tous les temps, qui trouvent toujours que le plus habile est de ne rien faire. Ceux-ci étaient assez bien représentés par Morvilliers, le successeur de Lhôpital dans la charge de chancelier, homme doux, honnête, pliant, évasif, qui rédigea un mémoire où il conseillait au roi « de nettoyer et polir le dedans sans mettre les mains au dehors. » C'était un modéré craignant les allures révolutionnaires. « On pourroit à l'aventure, disait-il, douter s'il est honnête et utile à un roy de favoriser les entreprises des sujets contre leurs princes, encore qu'elles fussent fondées de causes apparentes. » Le vieux Tavannes était plus franc : il traitait le prince d'Orange et les siens de « gens désespérés et chassés hors de leurs biens;... » il ne voulait pas surtout que « les vaincus de Moncontour pussent conduire les victorieux selon leurs desseins... » La reine-mère flottait, hésitait, « changeant de desseins trois fois par jour, » selon le mot d'un diplomate vénitien, ou plutôt elle paraissait hésiter, elle attendait. Le roi ne renonçait pas encore à son plan; mais il semblait un peu ébranlé, et il demandait qu'on lui laissât quelques jours de plaisirs et de fêtes pour les noces de sa sœur Marguerite avec le roi de Navarre. Coligny seul tenait tête à l'orage. « Le courage de l'amiral est invincible, écrivait Walsingham, il prévoit les malheurs qui arriveront à moins qu'il ne vienne un secours du ciel; mais dans cette tempête il n'abandonne pas le gouvernail, il n'a jamais fait paraître plus de grandeur d'âme... »

Il y eut un dernier conseil où toutes les opinions se retrouvèrent en présence, où plus que jamais le roi semblait indécis, n'osant ni reculer ni aller plus loin, ce qui par cela même réveillait toutes les espérances des partisans de la paix. Coligny, brusquant la situation, se tourna vers le roi, et lui dit : « Sire, puisque votre majesté, de l'avis de ceux qui sont ici, est entraînée à ne pas saisir une occasion aussi opportune pour son honneur et son service, je ne puis m'opposer à ce qu'elle fait;.. mais votre majesté ne trouvera pas mauvais si, ayant promis au prince d'Orange tous secours et toutes faveurs, je m'efforce de sauver mon honneur avec l'aide des amis, des parens, des serviteurs que j'ai, et à faire service de ma propre personne, s'il en est besoin. » Et, s'adressant à la reine-mère, qui

était présente, Coligny ajouta avec une fierté mêlée d'amertume : « Madame, le roi renonce à entrer dans une guerre... Dieu veuille qu'il ne lui en survienne une autre à laquelle sans doute il ne lui sera pas aussi facile de renoncer!... » Catherine de Medicis ne répondit pas, elle méditait une autre réponse sanglante; elle était décidée à tout, car elle se sentait perdue si l'amiral triomphait, si on lui laissait le temps de reprendre son ascendant sur l'esprit du roi, de ramener l'irrésolu Charles IX à ses projets. De tous côtés, on se trouvait poussé vers cette émouvante alternative qui est restée un des plus sombres défilés de l'histoire : ou la guerre avec toutes ses conditions, avec toutes ses conséquences, ou un imprévu sinistre, redoutable, balayant les hommes avec leurs projets, noyant toutes les combinaisons dans le sang, et refoulant violemment les destinées françaises.

II.

La question de Pologne se liait intimement, quoique moins directement que la question de Flandre, à cette dramatique situation. Elle venait de prendre corps, pour ainsi dire, au moment où la lutte de toutes les passions et de tous les intérêts se nouait le plus fortement autour de Charles IX avant de se précipiter. Au mois de juillet 1572 expirait à Kniszyn Sigismond-Auguste, le dernier des Jagellons, le roi clément et ferme, « d'honnête conversation et plein d'une grande humanité. » Déjà on avait envoyé de France en Pologne pour préparer le terrain une sorte d'ambassadeur, Balagny, fils naturel de l'évêque de Valence, Montluc, qui n'était arrivé à Kniszyn que pour voir mourir Sigismond-Auguste, sans avoir eu le temps d'être reçu par lui. Après la mort du roi, ce fut l'évêque lui-même qu'on choisit, malgré ses soixante-dix ans, pour sa souplesse, sa dextérité, sa facile éloquence et son habileté à se tirer des circonstances difficiles. L'évêque de Valence partit avec une ambassade soigneusement composée, à laquelle il avait attaché un abbé de Saint-Rhut, son neveu, un conseiller au parlement de Grenoble, Joseph Scaliger, le savant Pierre Ramus, dont le nom avait retenti en Europe. Avant que l'ambassade, qui avait pris rendez-vous à Strasbourg, quittât la France, Ramus avait péri victime de la Saint-Barthélemy, Scaliger s'était réfugié à Genève, les autres ne parurent pas. Montluc lui-même ne fit pas son voyage sans danger. Il s'était tiré habilement de seize grandes missions diplomatiques, il allait se trouver sur un terrain bien autrement difficile et surtout nouveau pour lui, ayant à traiter avec des assemblées de cinquante mille gentilshommes réunis pour faire un

roi. — Mais cette question de Pologne, qui se présentait sous la forme d'une élection royale et qui s'engageait ainsi, quelle place occupait-elle réellement, quelle était sa vraie signification dans l'ensemble de la politique française?

Bien des mobiles superficiels se mêlaient sans doute dans une combinaison devenue un moment la préoccupation d'une cour inconstante. Charles IX en poursuivait avec ardeur la réalisation parce qu'il y voyait l'éloignement de son frère, « car il n'était pas trop à son aise, ayant à ses côtés un si grand compagnon; » Coligny l'approuvait pour les mêmes raisons, quoiqu'il fût fait pour en mieux saisir la portée; Catherine de Médicis s'y attachait comme à un expédient momentané qui souriait à son ambition pour son fils; le duc d'Anjou ne s'y résignait qu'avec ennui, et il fallut que « sa mère lui en découvrit le fond pour qu'il prît courage en attendant mieux. » Chacun avait sa pensée et son but. Ce n'est pas la seule fois dans l'histoire que les hommes mettent la main à une œuvre dont le sens échappe à leurs mobiles passions et à leurs courtes vues. Au fond, et c'est ce que M. de Noailles montre avec une pénétrante et sympathique intelligence, l'instinct qui conduisait la France était juste. La France portait à la Pologne la sûreté contre les dangers qui commençaient à l'assaillir; elle trouvait de son côté en Pologne l'alliance d'une société libérale et guerrière qui, par les principes qu'elle représentait, par sa position, par la force des choses, pouvait et devait être une garantie en Europe.

Les malheurs de la Pologne ont jeté de l'ombre sur son histoire. Il faut se rendre compte de ce qu'était, de ce que représentait réellement dans sa vie intérieure, comme dans ses rapports extérieurs, cette société énergique et brillante à ce moment du XVI^e siècle où toutes les ambitions venaient disputer la couronne de Sigismond-Auguste. La Pologne était encore dans l'éclat de la force; elle atteignait même à l'apogée de sa grandeur, de cette grandeur, œuvre de six siècles d'efforts et de trois dynasties populaires. Par les Jagellons surtout, par cette dynastie lithuanienne, elle était arrivée à cette constitution nationale commencée par l'union d'Horodlo au XIV^e siècle, achevée deux siècles plus tard seulement, en 1569, par l'union de Lublin, et qui faisait de la Pologne une puissance allant de la Baltique aux Carpathes, de la Poméranie allemande et du Brandebourg au Dnieper, embrassant tous ces territoires, la Lithuanie proprement dite, la Samogitie, la Ruthénie, la Mazovie, la Grande et la Petite-Pologne. Ce n'est pas par la conquête que cette unité s'était accomplie : jamais acte ne fut plus spontané, plus volontaire et plus libre que la fusion du grand-duché de Lithuanie et de l'ancienne Pologne. Ce n'est pas par les violences

despotiques que la communauté polonaise se maintenait; c'est au contraire par la liberté et dans la liberté que deux siècles plus tard les petit-fils de ceux qui avaient signé l'union d'Horodlo renouveau leur pacte à Lublin.

La liberté était justement le ressort, la force, l'éclat, on a dit depuis le péril de cette société, qui dès ce moment, au milieu de toutes les influences contraires et bien avant les autres peuples de l'Europe, réalisait au nord les deux principes essentiels de tout gouvernement représentatif, — le consentement national dans la formation du pouvoir, la participation directe, active, incessante des citoyens aux affaires publiques. L'originalité de la civilisation polonaise à ses plus belles heures a été dans le développement parallèle, dans l'alliance de l'esprit national et de l'esprit de liberté, dont le règne de Sigismond-Auguste fut, à vrai dire, le couronnement. A cette époque, les droits de tous étaient dans leur plein épanouissement, le pouvoir des diètes s'était régularisé et affermi; la noblesse, démocratisée en quelque sorte par l'invasion d'éléments nouveaux, avait conquis pas à pas toutes ces prérogatives ou ces privilèges qui en faisaient la classe prépondérante et souveraine, et qui justifiaient ce mot de l'historien Cromer : « c'est maintenant dans l'ordre équestre que réside toute la république. »

Ceux qui ont représenté les institutions polonaises comme les assises permanentes de l'anarchie ne les ont observées que dans leur déclin, et ils ont considéré comme le fruit naturel du régime ce qui n'en a été que la corruption fomentée et entretenue à un certain moment par toutes les ambitions intéressées. C'était, si l'on veut et pour me servir d'un vieux mot, un mélange singulier « de roi, d'optimat et de populaire, » où la tradition et la coutume avaient autant de part que la loi écrite; ce n'était pas l'anarchie, et ce qui prouverait qu'il y avait une force préservatrice dans cette constitution vivace et mal définie, c'est qu'au moment où tous les autres états de l'Europe se déchiraient dans les luttes religieuses, la Pologne seule gardait la paix dans la liberté; — c'est qu'elle allait traverser un interrègne de plus d'un an sans glisser dans la guerre civile, en se soutenant par sa propre énergie au milieu de toutes les compétitions déchaînées. C'était, à tout prendre, un régime fondé sur la plus large extension du principe de l'indépendance individuelle, — principe poussé plus tard à d'absurdes conséquences, mais qui était encore à cette époque la sève féconde de l'organisation polonaise. De là le caractère de ces institutions où la vie se répandait partout et ne se concentrait nulle part au sein d'une société fière de ses droits, accoutumée à se gouverner elle-même. Ce n'est pas que la royauté placée au centre de cette société fût sans

pouvoir. Elle disposait encore de prérogatives et de ressources considérables; elle était la distributrice de cet immense fonds territorial qui s'appelait les *starosties*, et qui constituait la feuille des bénéfices laïques à côté des bénéfices ecclésiastiques. Elle avait surtout un grand pouvoir moral : elle profitait de cette fidélité instinctive qui faisait qu'une hérédité volontairement consentie balançait les inconvénients du principe électif, — de ce culte chevaleresque dont on s'inspirait en disant au roi « votre amour » au lieu de « votre majesté; » mais c'était justement le sens du travail qui s'accomplissait de tendre incessamment à limiter de toute façon l'autorité royale, et ce que les Anglais ont résumé depuis dans le célèbre axiome, — *le roi ne peut mal faire*, — les Polonais, bien avant les Anglais, l'avaient inventé en disant avec la poésie de leur imagination « que le roi est une espèce d'abeille-mère qui seule ne travaille pas, et, n'ayant pas d'aiguillon, ne peut faire de mal. »

Au XVI^e siècle, ce travail touchait à sa fin et achevait de caractériser cette curieuse conception qui s'est appelée « la république du royaume de Pologne, » — une république singulière avec un roi au sommet, avec un sénat conseil et guide de la royauté, avec un ordre équestre qui n'était rien d'abord et qui en venait peu à peu à être tout, à éclipser la royauté et le sénat, à constater sa victoire en proclamant le suffrage universel, l'égalité des droits politiques entre la grande et la petite noblesse, en disant avec Jean Zamoyski au sein d'une diète : « Dans une république libre, les lois étant égales pour tous, rien n'est plus équitable et plus légitime que l'égalité des suffrages, et puisque chacun défend le pays de sa personne en temps de guerre, il est juste que chacun prenne personnellement part au vote. » Ce fut là le terme du développement de cette démocratie nobiliaire qui formait la « nation légale, » — une nation, il ne faut pas l'oublier, composée d'un peuple de deux millions d'âmes et représentée par deux cent mille gentilshommes toujours prêts à délibérer et à voter comme ils étaient toujours prêts à combattre.

La liberté était le premier et le dernier mot de cette organisation virile. Les citoyens éalisaient leurs juges de district comme ils éalisaient leur roi et leurs nonces. Ce qu'on appellerait aujourd'hui la décentralisation existait complètement en Pologne. Au-dessous de la diète, en qui se personnifiait l'unité nationale, et qui devenait même quelquefois un tribunal suprême, chaque palatinat formait une sorte de petit état distinct jouissant d'une autonomie presque absolue; il avait ses chefs, palatins et castellans, qui devaient être propriétaires dans la circonscription; il se gouvernait et s'adminis-

trait, veillait à sa sûreté et à ses besoins, il avait ses diétines, ses cours de justice; quand la pospolite, cette landwehr polonaise, était appelée sous les armes, le palatinat formait un corps de troupes séparé. C'est dans cette atmosphère d'indépendance universelle qu'avait grandi et que vivait cette noblesse du xvi^e siècle, ardente à l'action, généreuse, chevaleresque, hospitalière, amoureuse des lettres et des arts comme de la guerre et de la politique, mais souvent aussi vaine, légère, turbulente, fastueuse, adonnée aux plaisirs pour le moins autant qu'aux affaires publiques. Le gentilhomme polonais ne paraissait guère à la cour; il restait dans ses terres, se rendant aux diétines, siégeant dans les tribunaux provinciaux, quand il n'allait pas guerroyer contre les Tartares, — toujours amoureux de distinctions, ambitieux de toutes ces charges de chambellan, de porte-glaive, de porte-enseigne, d'échanson, qui pullulaient dans le palatinat. A part cela, il passait sa vie à chasser, à recevoir ou à rendre des visites. « Toute cette noblesse, écrivait le nonce Ruggieri, est constamment en mouvement, allant faire des visites à ses amis et à ses parens jusqu'à des distances de cent milles quelquefois, ce qui lui est facile, car elle a beaucoup de chevaux et de voitures et transporte avec elle tout ce qui est nécessaire pour le voyage... » Tous ces gentilhommes se ruinaient le plus gaîment du monde; ils avaient la passion de tous les luxes, — luxe de vêtements, de costumes à l'italienne et à la hongroise, — luxe de serviteurs, — luxe de table surtout. On restait à table des journées entières; on buvait beaucoup, on tirait le sabre souvent, puis on se raccommoait en portant le toast national : « aimons-nous ! »

La noblesse polonaise, du reste, n'avait pas le même caractère à tous les degrés et dans toutes les provinces. Dans la Grande-Pologne, la petite noblesse était la plus nombreuse; elle formait une population serrée et compacte, mais pauvre et réduite souvent à mener elle-même la charrue. Cette *noblesse en sabots*, comme on l'appelait, n'était pas moins fière et indépendante, et c'est en elle surtout que vivait l'esprit d'égalité. Dans la Petite-Pologne, la constitution sociale différait sensiblement. Le pays était moins peuplé. La grande aristocratie dominait, les idées d'égalité avaient fait peu de progrès; mais au fond tous ces nobles, grands ou petits, qui formaient la nation politique, se réunissaient dans un même sentiment; ils étaient également résolus à maintenir dans leur intégrité les droits qu'ils avaient conquis, à les faire sanctionner par le roi qu'ils éliraient.

Une bien autre question s'agitait au sein de cette liberté dont la noblesse s'était faite la promotrice, et achevait de caractériser la situation intérieure de la Pologne à ce moment du xvi^e siècle : c'était cette question même de la réforme religieuse qui ébranlait et

mettait en feu la plus grande partie de l'Europe. Ce fut peut-être un des plus curieux et des plus saisissans effets de cette pratique universelle de la vie libre d'avoir émoussé d'avance pour la république polonaise les dangers de cette redoutable scission morale, de lui épargner le déchirement des guerres de religion et la violence des répressions sanglantes. La liberté de conscience apparaissait comme une sœur de la liberté politique. La réforme n'avait précisément rien de populaire en Pologne; elle n'émanait pas du génie national. Elle n'avait pas moins trouvé un accès facile dans les provinces polonaises. Tout avait servi à son développement, la passion de la nouveauté, la proximité de l'Allemagne, l'habitude qu'avaient les jeunes gens Polonais d'aller étudier à Wittenberg, la facilité de l'esprit slave à s'assimiler des idées étrangères. La réforme s'était ainsi répandue dans toutes les parties du pays. Elle avait fait de nombreux prosélytes parmi les plus grandes familles, les Lacki, les Zborowski, les Firley, les Gorka, les Radziwil, et bientôt, à partir de 1548, les diètes successives en étaient venues elles-mêmes à s'occuper du protestantisme pour le préserver de toute violence et légaliser en quelque sorte sa situation, en désarmant la juridiction ecclésiastique de toute conséquence politique et civile, en reconnaissant à tout noble le droit de célébrer dans sa maison les cérémonies de la religion nouvelle.

Ce n'est pas que le catholicisme fût vaincu. Il était après tout bien plus conforme au génie populaire; il se liait aux plus grands souvenirs de l'histoire nationale, comme l'annexion de la Lithuanie, à l'idée des luttes de la Pologne contre ses plus mortels ennemis; mais la question était de savoir si le catholicisme devait dominer par le fer et le feu. Deux hommes essayèrent de provoquer cette réaction catholique : c'était le cardinal Commendon, envoyé par le pape, et celui qu'on a nommé en Pologne le *grand cardinal*, Hosius. Le pape Paul IV lui-même écrivit au roi Sigismond-Auguste pour lui reprocher ses faiblesses et le menacer d'excommunication. Cette tentative échoua dans son objet essentiel. Le respect de l'indépendance individuelle, devenu l'essence des lois et des mœurs polonaises, était d'avance un obstacle à toute persécution. Les hommes les plus sincères, les plus catholiques répudiaient l'idée d'une intervention de la force. « Je donnerais la moitié de ma vie, disait Jean Zamoyski, pour voir revenir au catholicisme ceux qui l'ont abandonné, mais je la donnerais tout entière plutôt que de les y voir contraints par la violence. » Cromer, qui était le coadjuteur d'Hosius, écrivait : « Il est juste qu'un roi maintienne la paix entre les dissidens de religion. » C'était l'idée de l'aristocratie, du clergé national lui-même, comme de la petite noblesse;

les réformés de leur côté, en défendant leur foi, ne songeaient nullement à rompre le pacte de tolérance qui les protégeait, à lever un drapeau de guerre civile. Et c'est ainsi que, jetée en face d'une élection royale, la Pologne se trouvait intéressée à sauvegarder cette liberté de conscience qui répondait à tous ses instincts, qui assurait la paix publique en même temps qu'elle était le complément et la garantie de toutes les libertés nationales.

La politique intérieure de la Pologne en ce moment était donc la paix et la liberté; sa politique extérieure était une virile et prévoyante défense dans une situation forte encore, mais où apparaissait tout ce qui faisait déjà la faiblesse de la nation avant de causer sa ruine. Quand on songe à tout ce qui est arrivé depuis, à cet enchaînement de circonstances qui a fait de la république polonaise la proie des ambitions coalisées, on se dit que cette longue catastrophe s'éclaire singulièrement de tout ce passé, que là était la clé de ce fameux et fuyant équilibre de l'Europe du nord. Les ennemis que la fière république avait à craindre, sous le poids desquels elle devait s'affaisser, elle les avait autour d'elle, se formant, s'essayant à l'œuvre future, la pressant de leurs invasions ou de leurs intrigues; et j'ajouterai que dans ce cercle d'hostilités croissantes elle représentait déjà réellement les mêmes choses qu'elle a toujours représentées depuis. Ce n'est pas de la Prusse que venait la menace. La Prusse moderne n'était pas encore née; elle n'avait pas eu le temps de recueillir l'héritage de l'ordre teutonique, contre lequel la Pologne avait eu si souvent à lutter, dont elle avait fini par triompher, et que la réforme achevait de dissoudre par la sécularisation. Toutes ces provinces, la Prusse royale, la Prusse ducale, dépendaient de la Pologne, la première directement, la seconde par un lien de vassalité. L'héritier des griefs et des vengeances de l'ordre teutonique, l'électeur de Brandebourg, grand-duc de Prusse, était encore un vassal de la république! Du côté de la Turquie, la Pologne guerroyait sans cesse, défendant ses frontières contre les Tartares, disputant à la domination ottomane cet éternel champ de bataille de la Moldavie et de la Valachie. La Turquie était le danger du moment, non de l'avenir; la Prusse était le danger de l'avenir, non du présent. En réalité la Pologne avait à faire face à deux ennemis plus menaçans, plus puissans par la force ou par la ruse, et qui représentaient pour elle tout à la fois le danger du présent et de l'avenir. Ces deux ennemis, c'était la maison d'Autriche, qui s'appelait l'empire, et la Russie, qui s'appelait encore le grand-duché de Moscou.

Depuis deux siècles, entre la Pologne, personnifiée dans les Jagellons, et la puissance impériale, personnifiée successivement dans

les Luxembourg et les Hapsbourg, l'antagonisme se poursuivait par la guerre ou par la diplomatie. Il était tantôt indirect, par l'appui que les empereurs prêtaient à l'ordre teutonique, tantôt direct, comme en Bohême et en Hongrie, où la république polonaise et l'empire se heurtaient violemment. L'histoire du xv^e et du xvi^e siècle est pleine de ces luttes où la fortune fut plus d'une fois incertaine, et où la maison de Hapsbourg portait cette persévérance obstinée, cette souplesse de mouvemens, cette fertilité de combinaisons et d'expédiens qui ont fait sa grandeur avant de la conduire aux plus cruels revers. Pour la politique impériale, la Pologne n'était pas seulement une puissance dont elle enviait les agrandissemens; la république polonaise représentait un principe différent, une force morale et matérielle tenant ses ambitions en échec. M. de Noailles peint d'un trait juste et net les côtés supérieurs de cette situation. « Au xv^e et au xvi^e siècle, dit-il, s'agita une grande question. La Hongrie et la Bohême seraient-elles absorbées par les Hapsbourg et la race allemande, ou bien se rangeraient-elles du côté des Slaves et de la liberté en gravitant vers la Pologne? Une communauté d'intérêts et un même génie politique, une même origine quant à la Bohême et presque une même langue rapprochaient ces deux royaumes de la Pologne. En Bohême et en Hongrie, comme sur les bords de la Vistule, dominait le principe de l'électivité du trône. La Pologne était la colonne et le centre de ce système politique où le roi ne pouvait gouverner qu'avec les conseils d'une aristocratie et de sénateurs, tandis que la nation était appelée à chaque instant à manifester ses volontés par les diètes... La maison d'Autriche personnifiait au contraire, en regard de la Pologne, un principe opposé, celui du droit dynastique supérieur à toute intervention nationale, et dont la conséquence extrême devait être forcément l'absolutisme. L'Autriche se trouvait aussi représenter les prétentions de la race allemande sur la race slave. »

On ne peut débrouiller d'un trait plus aisé la confusion de ces vieux antagonismes européens. La pensée invariable de l'Autriche, c'était de rendre héréditaires les couronnes sur lesquelles elle mettait la main, et la Pologne devenait naturellement le bouclier, l'appui des libertés menacées, de ce qu'on appellerait aujourd'hui les nationalités. Tout ce qui affermissait ou fortifiait la république polonaise ne pouvait que troubler les desseins de la politique impériale, et d'un autre côté tout ce qui comblait les ambitions des Hapsbourg ne pouvait qu'être une menace pour la Pologne. Dans cette lutte ainsi engagée, l'Autriche se servait de tous les moyens. Quand l'ordre teutonique fut vaincu, elle se tourna vers les grands-

ducs de Moscou, qui pour la première fois paraissaient à l'horizon de l'Europe; elle leur proposa des alliances; elle fit avec eux des traités qui leur permettaient, tantôt de marcher à la conquête de Kiev et des provinces polonaises orientales, tantôt de menacer la Lithuanie. Quand elle put craindre les progrès de cette puissance nouvelle qu'elle avait attirée sur la scène, elle se rejeta de nouveau vers la Pologne, recourant à cette politique de mariages et de négociations à laquelle elle dut un moment l'héritage de Charles le Téméraire, l'Espagne, le Nouveau-Monde, la moitié de l'Italie. L'Autriche était heureuse, plus heureuse par la diplomatie que par les armes. A l'issue de cette lutte où elle ramassait les couronnes, elle demeurait la maîtresse héréditaire de la Hongrie et de la Bohême, désormais liées sans retour à la destinée des Hapsbourg. Restait la Pologne : l'Autriche, à la mort de Sigismond-Auguste, lui proposait la candidature d'un de ses princes, l'archiduc Ernest. La maison de Hapsbourg, avec une patience obstinée, ne faisait que suivre son invariable dessein. Pour la Pologne, cette candidature d'un archiduc offrait trop visiblement la double perspective de la destinée d'une Bohême et d'une réaction catholiques, dont la politique impériale portait la fatalité avec elle.

L'ennemi véritable au fond, c'était bien sans doute un peu l'Autriche; mais c'était bien plus encore cette puissance nouvelle, inquiétante, qui commençait à s'agiter au nord de l'Europe, et qui depuis un siècle semblait chercher une issue à travers les frontières polonaises. De cette époque en effet date entre la Pologne et le futur empire russe, qui n'était encore que le grand-duché de Moscou, ce duel dramatique, sanglant, où l'indépendance polonaise a fini par périr et où la première figure qui apparaît à l'origine, c'est Ivan III, le fondateur du despotisme russe, celui dont Karamsin a dit : « Ayant enfin pénétré le secret de l'autocratie, il devint comme un dieu terrestre aux yeux des Russes, qui commencèrent dès lors à étonner les autres nations par leur aveugle soumission à la volonté de leur souverain... » Le premier choc avait eu lieu à Novogorod, ville libre et puissante, ancienne colonie slave qui s'était placée sous la protection du roi de Pologne, et, ce qu'il y a de frappant, c'est que dès ce moment la politique russe se révèle avec tous ses caractères, son esprit mongol, ses tendances, avec tous ses procédés de conquête et d'assimilation violente, — exécutions sans nombre, bannissements, dépossessions, transportations en masse, le tout pour épargner au pays conquis « les agitations politiques. » Novogorod périt ainsi victime d'exécutions sanglantes qui se renouvelaient périodiquement et dont la dernière datait à peine de 1569. Après avoir frappé, Ivan, l'un des exécuteurs, avait des fantaisies

d'amnistie. « Il jeta le voile de l'oubli sur tous les torts de Novogorod, dit Karamsin, à la condition que cette cité lui jurerait fidélité éternelle, et ne le trahirait plus ni en actions ni *en pensées*. » Ce n'était là au reste qu'un épisode de cette guerre croissante que les tsars dirigeaient contre toutes les frontières polonaises du nord au midi, choisissant de préférence la Lithuanie pour champ de bataille. En réalité, c'est au XVI^e siècle que cette guerre commence à se préciser, à prendre un caractère agressif et permanent, à devenir une politique qui ne devait atteindre son but que deux siècles plus tard, si tant est que la politique russe ait jamais atteint son but, parce qu'elle campe en dominatrice précaire et toujours contestée sur un sol toujours prêt à la rejeter.

La prétention de la Russie, je le sais bien, est aujourd'hui de n'avoir fait au XVI^e siècle que rentrer dans son domaine légitime en débordant sur les terres polonaises et de colorer ses conquêtes vers l'Occident d'une décevante théorie de nationalité, de se faire le centre du monde slave, d'être la nation-mère et protectrice des Slaves. Je ne discute pas : ce qui est certain, c'est qu'elle a commencé par exterminer des Slaves, c'est qu'elle en extermine tous les jours, c'est que depuis trois siècles la paix n'est point faite entre elle et la nation qui a été assurément la plus brillante, la plus héroïque expression du génie slave. Non-seulement la paix n'est pas faite, mais une sorte de fatalité semble la rendre impossible. La scission dure et ne fait que s'accroître, même dans les apparens triomphes de la force. La persistance de la conquête n'est égalée que par l'obstination désespérée de la résistance. La destruction elle-même est impuissante, elle est à recommencer à chaque génération, et alors la politique est bien obligée de s'arrêter périodiquement devant cette question qui se dégage du sein de l'histoire : d'où vient ce déchirement profond ? A quoi tient cette haine irréconciliable entre des hommes qui seraient également Slaves ? Comment se fait-il que l'œuvre de fusion ou d'apaisement soit encore moins avancée qu'elle ne l'a été peut-être dans d'autres temps ? M. de Noailles en dit la cause : c'est qu'il y a plus qu'une guerre ordinaire, il y a un antagonisme de génie à génie, une incompatibilité de caractère à caractère, l'opposition violente de deux civilisations et de deux esprits. « Ce qui a toujours dominé chez les Slaves, c'est l'amour, excessif peut-être, des libertés civiles et politiques et l'impatience de toute espèce de joug. Il est de principe chez eux que les citoyens sont tous égaux... Contrôler les actes du pouvoir et lui mettre des entraves pour le rendre impuissant à nuire constituent, d'après les idées slaves, les premiers droits du citoyen. Le respect de la liberté individuelle est la base de toutes les insti-

tutions... Ce qui domine au contraire dans le caractère russe, c'est la patience, la résignation, l'obéissance aveugle, l'annihilation du citoyen et de toute personnalité. Le véritable Russe se courbe sous un ordre du tsar comme sous un décret de la Providence. Le point d'honneur consiste à accepter sans murmurer l'ordre du maître, la dignité de l'homme à obéir... Ce principe de l'autocratie tsarienne que la Russie a reçu des Mongols a fait toute la force de son empire, et, bien que par momens la Russie en ait horreur, elle semble condamnée à y rester rivée ou à périr, du moins dans sa forme historique et actuelle... » De là cette lutte acharnée, sanglante, qui commençait avec tous ses caractères au xvi^e siècle, qui était dans toute son intensité au moment de l'interrègne, où, comme aujourd'hui, la Pologne représentait l'esprit de liberté et d'indépendance, tout ce qui la rapprochait de l'Occident, tout ce qui faisait de son existence une barrière, une garantie, un des élémens essentiels de la politique européenne et particulièrement de la politique française.

III.

Je reprends donc : dans cet ordre de combinaisons qui se nouaient et se débattaient au mois d'août 1572, la guerre de Flandre, c'était l'indépendance pour la Hollande insurgée et pour la France l'extension de sa frontière. La question polonaise avait un autre caractère sans dévier du même but de grandeur extérieure. Pour la Pologne, l'alliance française était un moyen de résister au débordement moscovite, qui devenait chaque jour plus menaçant; pour la France, la Pologne était un contre-poids à la maison d'Autriche, une force d'équilibre entre les Allemands, les Moscovites et les Turcs. Tout se réunissait pour conseiller cette politique nationale et hardie, qui embrassait à la fois tous les intérêts du pays. « On crut plus habile, dit M. de Noailles, d'inonder la France de sang français, » et avec Coligny, la première victime, périt le grand projet dont il avait été l'énergique, le patriotique inspirateur; c'était la victoire momentanée de Catherine de Médicis profitant de l'effarement du roi et se vengeant de l'amiral. Je n'ai rien à dire des effets intérieurs de ce grand meurtre, qui n'avait pas même le fanatisme pour excuse, et qui, en noyant dans le sang la liberté religieuse naissante, ne servit ni le catholicisme ni la royauté, bientôt réduite à capituler de nouveau avec les protestans; mais c'est surtout au dehors, dans les affaires extérieures de la France, que la Saint-Barthélemy eut des conséquences désastreuses.

Tout se trouvait changé d'un seul coup. L'Espagne, rassurée sur

ses provinces des Pays-Bas, se réjouissait de la Saint-Barthélemy comme d'une victoire qu'elle aurait gagnée elle-même, et tous ceux qui étaient prêts à servir les desseins de la politique française tombaient dans un trouble inexprimable. En Hollande, les Nassau, un moment découragés, se montraient presque disposés à traiter. Au-delà du Rhin, l'appui sympathique qu'avait rencontré la France se changeait en une irritation profonde. Si l'on veut avoir une idée juste du désordre que peut jeter dans la politique d'un pays une résolution soudaine improvisée par un caprice sanguinaire, on n'a qu'à lire les dépêches des ambassadeurs : elles renvoient l'écho de l'impression universelle, et en même temps elles ont l'accent sincère et triste d'hommes qui croyaient travailler sérieusement à une œuvre patriotique, qui pensaient toucher à la réalisation d'un grand dessein. Schomberg était en Allemagne, tout occupé à nouer des alliances, lorsque la nouvelle de la Saint-Barthélemy vint le surprendre, et il écrivait aussitôt : « Toute ma négociation s'en est allée en fumée. » Honnête et clairvoyant autant qu'habile, Schomberg se désespérait de ce qu'il considérait comme un désastre diplomatique; il s'efforçait de le réparer et il multipliait les conseils de modération. « Avant tout, disait-il, il faut consolider la playe que la mort de l'amiral et l'effusion du sang des huguenots ont faite au cœur des princes, car présentement on n'aura nulle raison d'eux. C'est au roy de faire connoistre, par effet et par un gracieux traitement qu'il pourra faire aux huguenots, qu'on ne veut exterminer la religion. Et surtout on doit fuir toute intelligence secrète de l'Espagnol... »

Quand la nouvelle de la Saint-Barthélemy arriva à Constantinople, l'évêque de Dax, M. de Noailles, ressentit la même impression, et il écrivit au secrétaire d'état, M. de Sauve : « L'exécution du 24 août est advenue justement en un temps que les affaires de Flandre nous promettoient non-seulement une apparente déclinacion de leur accoustumée prospérité, mais aussi faisoient voir et toucher au doigt la plus lourde chute et la plus pressante révolution que reçut jamais une monarchie, les éclats de laquelle ne pouvoient tomber qu'à nos pieds. Je ne vous veux rien ratiocinner là-dessus;... mais je vous dirai bien que vous ne m'enssiez su sitôt représenter les Pays-Bas abattus que je vous eusse fait voir l'Espagne et l'Italie bien malades, et outre cela je m'attendois bien de vous faire contempler notre roi sur le théâtre du monde, côtoyé de monseigneur son frère, pour les constituer les plus formidables arbitres des principautés de l'Europe qui furent il y a mille ans; mais Dieu, qui tient le cœur du roi en sa main, en a voulu autrement, dont il se faut esmerveiller, quand ores ce ne seroit que pour y remarquer l'infelicité des

affaires du roi d'Espagne, inopinément et quasi en un clin d'œil relevées en une incroyable prospérité. » Chez tous, il y avait le sentiment de cette coupable déviation de politique qui arrêtait brusquement le mouvement de la France vers sa frontière de Flandre.

L'effet fut bien plus grand encore en Pologne, où les réformés étaient nombreux, influens, et où le nom de Coligny était entouré de prestige. Au premier bruit du massacre, ce fut une émotion extraordinaire; on se transmettait les récits de la sanglante tragédie. « Les dames, selon un des témoins, en parloient avec telle effusion de larmes comme si elles eussent été présentes à l'exécution. » La candidature du duc d'Anjou était à peine posée depuis vingt-quatre heures, quand la sinistre nouvelle éclata. Tout audacieux et rusé qu'il fût, l'évêque de Valence se trouva subitement déconcerté, et il voyait déjà toutes ses espérances ruinées. Dès le premier moment, il écrivait au secrétaire d'état Brulart, chargé des affaires de Pologne : « Par la lettre que je fais au roi, vous entendrez comment ce malheureux vent qui est venu de France a coulé le navire que nous avons jà conduit à l'entrée du port. Vous pouvez penser comment celui qui en avoit la charge a l'occasion d'être à jamais content quand il voit que par la faute d'autrui il perd le fruit de ses labeurs... » Et à la fin d'une autre lettre il ajoutait plus familièrement : « Au diable soit la cause qui de tant de maux est cause, et qui d'un bon roy et humain, s'il en fut jamais, l'on contraint de mettre la main au sang, qui est un morceau si friand que jamais prince n'en tasta qu'il n'y voulût revenir... Quant est à moi, je n'ai pas loisir de prier encore qu'en cette saison il y eust du tonnerre, car j'ay cinq cents dogues attirés à me mordre, qui abboient jour et nuit, et fault que je réponde à tous... »

La position était critique en effet pour un négociateur, et ces « dogues attirés à mordre, » c'étaient tous les adversaires du duc d'Anjou, tous les fauteurs et les partisans des autres candidatures, qui exploitaient audacieusement l'émotion publique, qui représentaient le prince français avec « la face truculente, » assistant à l'horrible drame, « marry de ce que les exécuteurs n'estoient assez cruels. » Si l'élection se fût faite immédiatement sous la chaude impression des événemens de France, le duc d'Anjou eût été vaincu sans doute dans cette lutte, dont le prix était une couronne. Près d'un an se passa dans toutes ces agitations de diètes, de confédérations, de convocations, qui remplissaient la vie polonaise, et l'évêque de Valence eut besoin de toute sa dextérité, de toute sa rouerie diplomatique, pour remettre à flot ce navire dont il parlait. Il réussit, mais non sans peine, non sans être obligé de subir des conditions qui étaient une garantie, j'ajouterai une rançon de la criminelle

folie du 24 août. Moins que jamais la noblesse polonaise se sentait disposée à laisser passer l'occasion d'affirmer ses droits en les étendant, de faire reconnaître ses libertés. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que tous ces esprits légers et corrompus qui avaient ourdi le drame de Paris ne se doutaient pas de la portée de ce qu'ils avaient fait; ils croyaient ou ils feignaient de croire que rien n'était changé, et, la main encore trempée de sang, Charles IX écrivait : « Je me sens, grâce à Dieu, mes forces et mes moyens plus gaillards et plus assurés que jamais pour les employer au secours de mes amis. » Ces tristes meurtriers, sans prévoyance et même sans fanatisme, semblaient ne pas se rendre compte des conséquences extérieures de leur action. Quand ils s'en aperçurent, ils reculèrent devant leur œuvre, ils se mirent à l'atténuer, à l'expliquer; aux uns ils disaient que Coligny conspirait, aux autres que c'était une collision de hasard, un emportement populaire. Au fond, la Saint-Barthélemy avait frappé d'un coup irréparable la politique française. Après cela, l'élection de Pologne n'avait plus le même caractère. Tout ce qui en faisait une virile et prévoyante combinaison avait disparu, et la royauté du frère de Charles IX n'était qu'un accident plus ou moins heureux, une fantaisie d'ambition satisfaite, un succès frivole.

Ce ne fut rien de plus, — un roman assez terne jeté au milieu des émouvantes agitations du temps, une aventure sans suite et sans durée, où le duc d'Anjou se trouvait d'ailleurs engagé sans entraînement, et où il semblait se dégoûter du but à mesure qu'il en approchait. Quand la députation polonaise qui était chargée de lui remettre les actes de son élection, et qui se composait de douze ambassadeurs suivis de plus de deux cents gentilhommes, arriva à Paris, Henri, qui revenait du siège de La Rochelle, où il avait fait une assez piètre figure, ne se montrait pas fort pressé de partir. Bien des choses le rebutaient dans sa situation nouvelle. D'abord les conditions que la gentilhommerie polonaise lui imposait, et que l'évêque de Valence avait été obligé d'accepter, ne lui plaisaient guère. Je ne parle pas seulement de toutes les restrictions dont on entourait l'autorité royale. Un article surtout lui était dur, la liberté religieuse, la paix entre les dissidens. Il voulut éluder. On essaya même de jeter la division parmi les ambassadeurs, dont l'un, l'évêque de Posen, ne demandait pas mieux que d'abandonner cet article. Un moment, on crut avoir réussi; mais la condition était si formelle qu'il n'y eut pas moyen de se réfugier dans l'équivoque, et c'est alors que Jean Zamoyiski, l'un des ambassadeurs, prononça ce mot qui tranchait tout : *Jurabis aut non regnabis!* Il fallut jurer. Puis au fond, en dehors de ces raisons politiques ou reli-

gieuses, Henri avait de la peine à se détacher de sa vie de plaisirs et à ne pas considérer son nouveau royaume comme un lieu d'exil. « Se souvenant de la douceur du pays de France, dit un auteur contemporain, et se mettant devant les yeux celui de Pologne tel qu'on le lui avoit figuré, considérant aussi la façon assez rude et agreste des Polonais, ou bien que ce fût pour quelque autre occasion secrète qu'il se réservoir à lui seul, et plutôt pour succéder à son frère qu'autrement, le roi vouloit différer son voyage... »

On perdit le plus de temps qu'on put en discussions d'abord, puis en fêtes. On donna dans le nouveau palais des Tuileries un bal somptueux au nouveau roi et aux Polonais, qui avouèrent que « le bal de France estoit chose impossible à contrefaire à tous les rois de la terre. J'eusse mieux aimé, ajoute d'Aubigné, qu'ils eussent dit cela de nos armées. » Ce ne fut qu'au mois de décembre 1573 que le roi de Pologne se décidait à partir, voyageant lentement avec une suite de douze cents personnes de la première noblesse de France. En traversant l'Allemagne, il voulut s'arrêter à Heidelberg, chez le comte palatin du Rhin, et il put bientôt voir par lui-même quel amer sentiment la Saint-Barthélemy avait laissé dans les cœurs. Le vieux comte palatin, en se promenant avec lui dans une galerie de son palais, s'arrêta devant un tableau qui représentait Coligny : « Voilà, lui dit-il, le portrait du meilleur Français qui ait jamais été, et en la mort duquel la France a perdu beaucoup d'honneur et de sécurité. Bien malheureux ceux qui l'ont fait tuer ! » Un mois après, Henri était à Cracovie, au milieu de cette fière nation qui ne lui ménageait ni les ovations ni les complimens, mais dont les mœurs libres, l'âpre franchise et les mâles habitudes devaient sembler un peu nouvelles à un jeune homme accoutumé à l'air vicié de la cour de Catherine de Médicis.

Ce règne dura moins d'un an ; il ne produisit rien, et ce qui peint le mieux l'état d'esprit du nouveau roi, c'est ce qu'en dit un historien : « Il portoit cette couronne comme un rocher sur sa tête... En cette langueur de son exil, Henry n'avoit autre contentement qu'à écrire en France... Cet exercice estoit l'unique allègement de son esprit si ennuyé qu'on lui a ouy dire qu'il eust mieux aimé vivre captif en France que libre en Pologne, et qu'il n'y avoit prince au monde qui n'eust porté envie à sa condition... » Henri vivait le plus souvent dans son entourage français, insouciant des affaires, jouant et se livrant à tous les plaisirs. Quelquefois il faisait attendre des sénateurs pendant des heures entières dans ses antichambre sans les recevoir. Pendant les séances de la diète il restait muet et comme étranger à tout ce qui se passait autour de lui. Au fond, il se trouvoit roi sans connaître son royaume et sans l'aimer, sans se

rendre compte de son vrai rôle, parfaitement décidé à éluder le plus qu'il pourrait les engagements qu'il avait dû subir, et ne se proposant rien de mieux que de transporter sur les bords de la Vistule la politique de Catherine de Médicis. L'épisode le plus curieux de ce règne fut l'arrivée des ambassadeurs du khan des Tartares, qui venaient porter au roi de Pologne des présens emblématiques, un arc avec des flèches et un mouchoir de soie brodé d'or qu'envoyait la princesse mère du khan. De la part des Tartares, c'était une tentative pour décider le roi à déclarer la guerre aux Moscovites; mais Henri n'avait nulle envie de se lancer dans des aventures qui le détourneraient de son but fixe, la France.

Il y eut pourtant un moment où il sembla changer un peu d'humeur; il parut tout à coup s'intéresser aux affaires, prendre goût aux usages polonais; il renvoya la plus grande partie des Français qu'il avait avec lui, ne gardant que Pibrac, Miron et un petit nombre de gentilshommes qui lui étaient particulièrement dévoués. Les Polonais crurent un instant qu'ils avaient décidément un roi. Ce n'était qu'une illusion; la bonne humeur du roi tenait aux nouvelles qu'il recevait de France, à l'espoir de succéder bientôt à son frère Charles IX, qui se mourait, et au moment où on croyait à un changement favorable, Henri se disposait à s'évader de son royaume nuitamment, en fugitif, presque en coupable. Le 15 juin 1574, il avait reçu à Cracovie la nouvelle de la mort du roi Charles IX; dans la nuit du 18, il était parti avec quelques-uns de ses gentilshommes français, sans rien dire, trompant jusqu'au bout les Polonais de sa maison, qui le croyaient endormi. Un cheval rapide l'emportait dans l'obscurité vers la frontière de l'empire. Si ce n'est point l'épisode le plus héroïque de son règne, ce n'est pas le moins bizarre. Ce fut toute une odyssée à travers les forêts et les fondrières de la Pologne. Quand les Polonais s'aperçurent du départ du roi, ils se précipitèrent à sa poursuite. Le chambellan Tenczinski, ramassant quelques hommes, partit aussitôt, mais il ne put rejoindre le roi qu'au-delà de la frontière. Tenczinski s'efforça de ramener le souverain fugitif. « Monsieur le comte, répondit le roi, j'ai fait trop de chemin pour retourner. Quand toutes les forces de la Pologne seroient ici, je ne le ferois point, et je donnerai de la dague dans le sein du premier qui sera si hardi que de m'en parler. Tout le service que vous me pouvez faire est de ramener vos gens et d'avoir soin des miens. » Henri continua son voyage vers la France, Tenczinski retourna à Cracovie, et cette aventure, rêvée comme une merveilleuse combinaison, laborieusement préparée par la diplomatie française, finit au coin d'un bois, dans le dialogue furtif de deux hommes qui à leur insu dispoaient peut-être de l'avenir.

Il est impossible de refaire, même par l'imagination, ce qui aurait pu arriver, si cette combinaison d'une royauté française en Pologne eût été conçue dans un esprit plus sérieux et exécutée avec plus de suite, si elle eût été en un mot autre chose qu'un accident. Ce qui est certain, c'est qu'elle se liait à un plan politique dont elle ne pouvait être détachée sans perdre de son prix, et qu'elle était faite pour servir les deux nations dont elle scellait l'alliance, pour ouvrir la voie à toute une destinée nouvelle, à tout un ordre nouveau d'événemens en Europe. A ne voir les événemens que par leur apparence, la Pologne, quant à elle, n'avait certes pas beaucoup perdu en perdant Henri de Valois : en échange du duc d'Anjou, elle trouva celui qui a été un de ses plus grands princes et qui lui a donné encore de beaux jours, Étienne Battori ; mais cet interrègne du xvi^e siècle, d'où sortait la royauté d'un Valois, marque justement l'heure où le développement politique de la Pologne était arrivé à une crise décisive, et où une dynastie française survenant à propos aurait pu exercer une influence heureuse, non en essayant de pervertir et de violenter les institutions pour les ramener au type d'absolutisme qui prévalait en Europe, mais en les modérant et en les fixant, en les retenant sur la pente où déjà elles commençaient à s'engager. De toutes les causes qui ont été si souvent représentées comme ayant préparé la ruine de la Pologne en la livrant à demi dissoute et désarmée à ses ennemis, aucune n'avait eu encore le temps d'exercer une action dissolvante.

Le principe électif appliqué avec une jalousie passionnée à la couronne a eu sans doute pour résultat de livrer le pays au jeu des ambitions et des influences étrangères, à d'énervantes mobilités ; mais jusqu'au dernier des Jagellons le principe électif restait tempéré par l'hérédité de fait, une hérédité spontanément consacrée par le bon sens national, et en réalité la Pologne n'avait eu que trois dynasties marquant les phases essentielles de son existence. Les Jagellons avaient duré près de deux siècles. — Le *liberum veto* est devenu avec le temps un des plus actifs élémens de dissolution, une arme de faction et d'anarchie par cette obligation étrange de l'unanimité des suffrages qui livrait la république à la volonté d'un seul homme ; jusqu'au xvi^e siècle, c'était un grand principe moral bien plus qu'une règle absolue et étroite. — La noblesse s'est faite perturbatrice et exclusive, elle s'est livrée à toutes les mauvaises inspirations de l'esprit de parti et de l'esprit de caste ; mais pendant longtemps elle était restée un grand corps incessamment rajeuni, soit par la facilité de l'adoption que pratiquaient les grandes familles, soit par tout autre moyen. On anoblissait quelquefois tout un village, et il arrivait que pour un acte de bravoure un régiment

entier recevait la noblesse. — Le catholicisme en est venu à se faire persécuteur, et ce qu'on n'avait pu obtenir en plein xvi^e siècle, les jésuites l'ont obtenu plus tard. La persécution contre les dissidens s'est déchaînée et est devenue le prétexte dont se sont armées les interventions étrangères; mais à l'époque de l'interrègne le respect de l'indépendance individuelle en matière de religion était encore dans toute sa force. Le principe de la liberté de conscience s'affirmait avec une tranquille et pratique hardiesse; il s'imposait même à ceux qui au fond du cœur étaient le moins favorables à la réforme; il se présentait à tous les esprits, protestans et catholiques, comme un gage de paix intérieure. — En un mot, tout ce qui faisait la puissance de la république existait; les abus n'étaient pas nés, ou du moins ils ne s'étaient pas encore développés. Si au moment voulu une dynastie française s'était établie en Pologne, s'identifiant avec la nation, s'associant à son esprit et à ses intérêts, elle eût réussi peut-être à tempérer et à contenir cette force un peu orgueilleuse qui tendait dès lors à s'exagérer, et qui en s'exagérant courait à sa ruine. Héritière des Jagellons, elle aurait peut-être pu continuer leur œuvre en la complétant, en l'adaptant aux nécessités d'une situation nouvelle.

Voilà ce qu'était ou ce que pouvait être pour la Pologne une dynastie française de bonne volonté. Et pour la France, le succès de cette politique, c'était la Pologne demeurant intacte, gardant sa place dans l'ensemble du système européen entre la Russie et l'Allemagne; c'était tout simplement la combinaison la plus sûre pour détourner ce qui était alors l'avenir, ce qui est aujourd'hui le présent. Depuis trois siècles, la France n'a cessé de sentir l'importance que la Pologne avait pour elle : cent fois elle s'est tournée vers le nord, tantôt pour retrouver cette couronne si mal portée par Henri de Valois, tantôt pour soutenir moralement la république polonaise quand elle était menacée, tantôt pour la plaindre quand elle était accablée, et, chose étrange, elle n'a jamais rien fait sérieusement pour aller jusqu'au bout de ses pensées ou de ses vœux. Elle a tourné dans ce cercle de disputes dynastiques, de négociations vagues, d'interventions inefficaces, de protestations vaines. « La Pologne est trop loin, » disait Louis XV au moment du partage du dernier siècle, et depuis Louis XV cette parole a été répétée bien souvent; elle a couru le monde comme un mot d'ordre de sagesse pratique, de prudence nécessaire, toutes les fois que cette grande et douloureuse question s'est réveillée. Je ne sais; mais ce qui est vrai aussi, c'est que, malgré tout ce que peut dire et faire la politique, il y a un instinct obstiné, incorruptible qui refuse de croire à la victoire définitive de la force, qui ne se résigne pas.

Les faits accomplis ont beau vouloir s'imposer; sans rien faire contre eux, on ne peut se résoudre à les subir, et si ces faits ont tant de peine à se faire accepter, s'ils rencontrent une invincible résistance morale, si en un mot la France flotte dans cette contradiction perpétuelle de sa pensée secrète et de son action, il faut bien qu'il y ait une cause. Il y a sans doute cet inviolable sentiment de justice que révoltent les brutalités de la conquête et de l'oppression; mais il y a de plus le sentiment d'un intérêt profond, traditionnel, permanent, engagé dans cette destruction d'une indépendance nationale qu'on n'a pas su ou qu'on n'a pas cru pouvoir empêcher, et dont le poids retombe incessamment sur nous. Ceux qui répètent sans cesse qu'il est pourtant absurde de s'enchaîner à une cause pour laquelle on ne peut rien sans se heurter contre trois puissances intéressées à maintenir leur œuvre commune, ceux qui pensent ainsi et qui le disent semblent ne pas se douter que par cela même ils donnent la raison la plus vraie de cette éternelle protestation de l'instinct français; ils ne voient pas que ce malaise dont ils se plaignent et dans lequel se débat effectivement la France depuis un demi-siècle tient justement à cette solidarité, à cette coalition qu'elle trouve devant elle toutes les fois qu'elle veut faire un mouvement, et que cette coalition n'existe que parce que la Pologne n'existe pas. Là est le nœud de cette situation européenne contre laquelle nous nous débattons. La sainte-alliance elle-même n'a été qu'un spectre de contre-révolution qui s'est évanoui; elle n'eût été rien, si elle n'avait eu derrière elle ce faisceau de trois puissances joignant leurs mains sur les dépouilles d'un peuple. La France l'a senti d'autres fois, elle le sent encore, et s'il y a des moments où ces questions se voilent sous tant d'autres questions, il n'y en a pas où elles disparaissent de la politique, où elles puissent surtout être emportées dans le tourbillon d'une émotion passagère.

CH. DE MAZADE.

LETTRE

AU

DIRECTEUR DE LA *REVUE DES DEUX MONDES*.

Monsieur,

Absent de Paris, ce n'est qu'à mon retour, il y a quelques jours, que j'ai eu connaissance du numéro de la *Revue des Deux Mondes* contenant un article de M. d'Haussonville intitulé : *L'église romaine et le premier empire. — 1800-1814. — Commencement des difficultés entre Napoléon et Pie VII au sujet du mariage du prince Jérôme.*

Cette publication présente un fait de la vie de mon père sous un jour qui n'est pas exact, et mon devoir est d'y répondre.

Les sentimens particuliers de l'auteur au sujet de l'empereur, de sa famille et de la période impériale, sentimens que l'indépendance de son caractère et de ses opinions ne lui permet pas de dissimuler, sont peut-être trop vifs pour pouvoir se concilier avec l'impartialité de l'historien. Toujours est-il que, volontairement ou faute d'une analyse assez approfondie de la question, M. d'Haussonville confond les deux élémens distincts dont se compose le mariage de Baltimore : l'élément civil et l'élément religieux. Il semblerait, à lire l'article du 1^{er} mai, qu'il n'y avait pour l'empereur, pour la France de 1805, qui était déjà celle du code civil et du concordat, d'autre moyen de rompre le mariage du prince Jérôme et de M^{lle} Paterson que d'obtenir du pape une déclaration de nullité. Et, comme l'auteur arrête l'exposé de l'affaire à un premier refus du saint-siège, le lecteur se trouve induit à conclure que le mariage n'a jamais été régulièrement invalidé. Est-ce vraiment écrire l'histoire que de présenter le commencement d'un fait sans le compléter? L'auteur pourtant ne procède pas autrement : après avoir relaté le premier refus du pape, il n'ajoute pas que le souverain pontife a finalement reconnu la

nullité du mariage contracté par mon père en Amérique, car c'est bien le pape Pie VII qui a fait bénir et célébrer par son représentant religieux le mariage du prince Jérôme avec la princesse Catherine de Wurtemberg, ma mère. Serait-il juste, en retraçant, par exemple, l'historique de la bataille de Marengo, de dire que les Français ont commencé par être battus, sans ajouter qu'un heureux retour offensif leur a fait gagner la bataille à la fin de la journée? Or j'ai cherché en vain dans l'exposé la simple conclusion que le saint-père avait reconnu le peu de fondement de ses premiers scrupules, et qu'il avait donné la bénédiction religieuse au second mariage du prince Jérôme.

Convaincu que dans cette question, qui touche à l'honneur et aux droits de ma famille, mon devoir ainsi que mes intérêts étaient d'appeler sur elle toute la lumière possible, j'ai toujours saisi l'occasion de répondre aux attaques juridiques par le droit commun, ou aux allégations soi-disant historiques par la publicité. C'est ainsi qu'en 1861 et 1863 j'avais la faculté, dans un procès successivement porté devant le tribunal de la Seine et devant la cour impériale de Paris, d'arrêter le débat sur le fond même de la cause en soulevant une question d'incompétence; je pouvais invoquer l'autorité souveraine du conseil de famille impérial, me prévaloir de sa juridiction exceptionnelle reconnue par nos lois : je n'en ai rien fait; j'ai accepté, provoqué même, une discussion solennelle. Deux décisions fondées sur les principes du droit commun sont venues confirmer les décrets de l'empereur Napoléon I^{er} et les sentences du conseil de famille des 4 juillet 1856 et 5 juillet 1860 rendues du vivant de mon père; elles ont fait plus : elles ont donné à ces annulations successives et répétées du mariage de Baltimore l'autorité de la chose jugée, après une longue et minutieuse analyse des faits, une grande publicité de discussion, la mise en lumière des incidens les plus secrets, l'accord de la magistrature, unanime à tous les degrés, motivé sur des considérans de la plus lumineuse clarté.

Voici l'historique exact du mariage de Baltimore, historique que je ne me lasserai pas de reproduire toutes les fois que je trouverai une tendance à le dénaturer.

En 1803, après la rupture de la paix d'Amiens, Jérôme Bonaparte, jeté sur les côtes des États-Unis par les hasards d'une croisière aux Antilles interrompue par les Anglais, s'éprend de la fille d'un riche négociant de Baltimore, M^{lle} Elisabeth Paterson. Le 25 octobre, le jeune officier de marine signifie au consul-général de France à Washington, M. Pichon, que son intention est d'épouser prochainement cette jeune personne. M. Pichon, devinant toute la gravité qu'une pareille décision peut avoir pour l'avenir du frère du premier consul, rédige trois protestations; l'une adressée à Jérôme, l'autre à M. Paterson, la troisième à l'agent consulaire à Baltimore, avec ordre à ce dernier de remettre à M. Paterson

la lettre qui lui est destinée et de dresser procès-verbal de cette remise. Ces trois pièces portent en substance : « La loi du 20 septembre 1792 déclare nul le mariage contracté par une personne âgée de moins de vingt et un ans sans le consentement de ses père et mère. Le code civil promulgué en mars 1803 établit la même cause de nullité, en étendant la limite d'âge jusqu'à vingt-cinq ans. Jérôme Bonaparte, âgé de dix-neuf ans, s'il contracte mariage sans le consentement de M^{me} Lætitia Bonaparte, sa mère, contractera un mariage invalidé par la loi de 1792 et par celle de 1803. »

Ces protestations eurent un effet immédiat, mais qui ne fut pas de longue durée. Jérôme écrivit au consul-général qu'il avait rompu son mariage et qu'il partait pour New-York; M. Paterson informa Jérôme et le consul-général qu'en présence du texte de la loi française l'union projetée ne pouvait avoir lieu. Les choses restèrent dans cet état pendant deux mois, et il faudrait entrer dans des détails qui n'appartiennent pas à l'histoire et n'intéressent pas la question légale pour montrer ce qui, après cette période d'arrêt, fit prendre brusquement un autre cours aux événements. Toujours est-il que le consul-général apprit tout à coup à Washington que le mariage de Jérôme et d'Élisabeth Paterson venait d'être célébré à Baltimore, où l'évêque de Baltimore, Caroll, prêtre espagnol, avait uni les deux jeunes gens le 24 décembre.

Pour se rendre bien compte de la nature de cet acte, il faut rappeler qu'aux termes du code civil tout Français qui se marie à l'étranger selon les formes usitées dans le pays où il se trouve contracte un mariage reconnu valable par la loi française, sous certaines conditions essentielles parmi lesquelles figure en premier lieu le consentement des parents qui, s'il n'est pas obtenu, entraîne la nullité du mariage. Dès que cet acte fut connu en France, on s'occupa d'en faire prononcer l'annulation. Si Jérôme n'avait été qu'un simple particulier, la déclaration de nullité n'aurait pas souffert la moindre difficulté: sa mère, M^{me} Lætitia Bonaparte, eût introduit auprès du tribunal de la Seine une demande en nullité de mariage fondée sur le défaut de son consentement, et le tribunal eût invalidé l'acte de Baltimore conformément aux principes les plus élémentaires du droit commun; mais à partir de mai 1804 la personne de Jérôme avait passé sous un droit exceptionnel. Les conséquences du sénatus-consulte du 28 floréal an XII soumettaient la famille de l'empereur à la juridiction du chef de l'état. Jérôme, pour le jugement de la validité de son mariage, relevait non plus d'un tribunal ordinaire, mais de son souverain, Napoléon 1^{er}. Ce changement de situation entraîna nécessairement un changement de procédure. Le 22 février 1805, M^{me} Lætitia Bonaparte déposa entre les mains de M. Raguideau, notaire à Paris, une protestation contre le mariage de son fils, et les 2 et 21 mars l'empereur signa deux décrets qui frappaient cette union de nullité. Ce

ne fut nullement un acte de souveraineté politique qu'accomplit ainsi l'empereur; ce fut un acte judiciaire, sa compétence et sa juridiction personnelles se trouvant substituées, en ce qui regardait les membres de sa famille, à celles de la justice ordinaire. Ces décrets, rédigés par Cambacérès, légiste consommé, sont conçus dans cet esprit : la nullité du mariage ne résulte pas de l'absence du consentement impérial; à l'époque de la célébration du mariage à Baltimore, Jérôme n'avait pas besoin du consentement de son frère pour se marier; la nullité prononcée résulte uniquement du défaut du consentement maternel.

Voilà ce que l'auteur de l'article du 1^{er} mai appelle « la ressource douteuse des décrets. » Il ne peut toutefois s'empêcher de reconnaître que le tribunal, sur la demande de M^{me} Lætitia, aurait pu annuler le mariage; mais il croit pouvoir expliquer le recours aux décrets par la nécessité de hâter la conclusion de l'affaire. J'avoue ne pas comprendre quel pouvait être pour l'empereur, au mois de mars 1805, l'intérêt de gagner quelques jours sur la procédure ordinaire. La véritable raison du recours aux décrets a été de faire juger Jérôme par son juge compétent, qui n'a fait qu'appliquer la loi commune, sous l'empire de laquelle s'était produit l'acte entaché de nullité.

Sous le premier empire, la restauration, le gouvernement de juillet, la république, jusqu'en 1856, c'est-à-dire pendant cinquante ans, le dénoûment donné à l'affaire du mariage américain par les décrets de mars 1805 a été accepté par tout le monde comme un fait juridique, légal, irrévocable, et a été presque oublié par les contemporains. M^{me} Paterson a sollicité et accepté une pension de l'empereur Napoléon 1^{er} en témoignage de son acquiescement à la sentence impériale; le mariage du roi Jérôme avec la princesse Catherine de Wurtemberg a été l'objet d'actes internationaux entre la France et le Wurtemberg, sans qu'aucune protestation de M^{me} Paterson ou de sa famille ait rappelé des droits définitivement condamnés. Plus tard, sous la restauration et la monarchie de juillet, le fils de M^{me} Paterson a été accueilli par son père, par ma mère, la princesse Catherine, par M^{me} Lætitia et toute la famille Bonaparte avec la plus affectueuse tendresse, preuve irrécusable qu'en Europe comme en Amérique le souvenir de la naissance de cet enfant ne cachait de prétentions d'aucune espèce. Ce n'est qu'après plus d'un demi-siècle de silence et d'oubli que l'affaire de Baltimore a reparu sur la scène judiciaire. Elle y a été introduite, non avec la prétention de contester le deuxième mariage, ce qui était impossible, mais avec le désir de la part du fils de M^{me} Paterson de se faire reconnaître comme enfant légitime, en tant qu'issu d'un mariage qui, bien qu'annulé, avait été contracté de bonne foi, disait-il, et devait en conséquence donner droit à un partage d'hérédité.

Il m'est impossible de suivre ce long procès à travers la filière judi-

ciaire qu'il a parcourue jusqu'à ce que toutes les juridictions aient été épuisées. Sous quelque forme que se soient produites les protestations contre la nullité du mariage de 1803, elles ont été condamnées par le conseil de famille, par le tribunal de la Seine, par la cour impériale. Je regrette vivement que la persistance de l'esprit de parti à entretenir le public d'une affaire si complètement et si irrévocablement terminée me force à citer encore les termes dont la justice s'est servie pour reconnaître la vérité et nous donner gain de cause. Je me bornerai au dernier considérant de l'arrêt de la cour impériale en date du 1^{er} juillet 1861, considérant qui résume tout le procès :

« Considérant qu'ainsi l'acte de mariage qui sert de base aux conclusions des appelans a été annulé par deux décrets souverains, et son exécution repoussée par deux sentences rendues en dernier ressort; que le résultat inattaquable de ces décisions est conforme d'ailleurs à la plus évidente équité; que le mariage contracté par le prince Jérôme le 12 août 1807, sous les yeux de l'Europe entière, témoignage solennel des grandeurs de la France impériale, célébré en pleine bonne foi et sous les plus augustes sanctions, ne pourrait sans injustice voir les droits qu'il a fait naître sacrifiés à un acte passé en fraude des lois de la patrie, accepté par la double imprudence d'un mineur de dix-neuf ans et d'une famille avertie, et dont l'annulation souverainement prononcée est restée pendant plus d'un demi-siècle incontestée;

« Par ces motifs :

« La cour, statuant sur l'appel, dit que l'action de la dame E. Paterson et de J.-N. Bonaparte est reconnue mal fondée, dans tous les cas non recevable, les déboute de toutes les fins et conclusions, dit que le dispositif du jugement dont est appel sera exécuté selon sa forme et teneur. »

Voilà donc la question du mariage civil complètement éclaircie et vidée. Reste la question du mariage religieux, que M. d'Haussonville traite dans son article.

L'empereur n'avait eu garde de les confondre. Par les décrets de mars 1805, il avait résolu l'une définitivement; au mois de mai de la même année, il demanda au pape de résoudre l'autre, en déclarant religieusement nulle l'union contractée devant l'évêque Carroll. C'était uniquement par convenance religieuse et dans l'intérêt du catholicisme que l'empereur s'adressait au saint-siège, car, à tout prendre, il n'avait pas besoin de son intervention pour rendre à son frère la liberté matrimoniale, telle que la comportait la loi française. L'auteur de l'article se trompe dans cette circonstance en parlant ironiquement de ces sentimens de Napoléon. Sa sincérité ne pourrait sérieusement être mise en cause: il lui répugnait de donner, dans sa propre famille, l'exemple de l'indifférence religieuse, et d'être le premier, dans la personne de son frère, à se priver d'une sanction que la législation n'imposait pas aux citoyens, mais

dont sa politique recommandait le respect. A cette ouverture, le pape répondit par un refus, et M. d'Haussonville cite à peu près en entier la lettre du saint-père.

Cette citation textuelle est un véritable acte d'impartialité, car il est impossible que le lecteur ne soit pas frappé de la singularité de cette pièce, dans laquelle le pape reconnaît que le mariage est nul au nom du droit canon, tout en refusant de déclarer cette nullité, par un scrupule de formalisme qu'on ne saurait prendre au sérieux. Ainsi « la cause canonique de nullité résulte de la clandestinité; cette cause d'empêchement a été spécialement formulée par le concile de Trente. » L'église a donc le devoir d'annuler l'acte clandestin; mais par malheur « le décret du concile de Trente n'a pas été publié à Baltimore: il est en conséquence hors du pouvoir du pape de prononcer le jugement de nullité. » Le pape « a ordonné les recherches les plus secrètes et les plus minutieuses aux archives de l'inquisition, pour savoir si le décret du concile de Trente a été publié à Baltimore, et l'on n'a rien trouvé. »

M. d'Haussonville constate que la lettre du pape parut à Napoléon « d'une puérilité ridicule. » Je n'oserai pas répondre qu'elle ne lui fasse pas à lui-même cet effet; seulement il ne met pas en doute la bonne foi du pape, tandis qu'il reconnaît que l'empereur n'hésita pas à voir dans un refus si étrangement motivé « une preuve surabondante de l'offensante mauvaise volonté du pape et l'intention où le Vatican était de lui être désagréable, et de prendre ainsi sa revanche de l'affaire des Légations. »

Je n'ai pas à me prononcer entre ces deux appréciations. Ce qu'il m'importe de constater, c'est d'une part les motifs et la teneur du refus momentané du pape, de l'autre le retour ultérieur que le pape crut devoir faire sur cette première décision. Cette seconde phase de l'affaire, l'auteur la passe sous silence, ainsi que je l'ai dit en commençant, et c'est peut-être ce silence que je regrette le plus dans son article. Je crois devoir y suppléer.

Quels qu'eussent été les motifs de sa première résistance, le pape n'y persista pas; s'il ne rendit pas lui-même une bulle pour l'annulation du mariage, il permit que l'officialité diocésaine de Paris prononçât cette annulation par décision du 6 octobre 1806. Le 23 août 1807, le mariage religieux du roi Jérôme et de la princesse Catherine de Wurtemberg fut célébré en grande pompe dans la chapelle des Tuileries. Le prince primat, assisté de plusieurs évêques, officia et donna la bénédiction nuptiale aux époux. Le prince primat n'était ni un prélat français ni un sujet de Napoléon. C'était un prince souverain. On ne supposera probablement pas qu'il ait célébré le mariage de Jérôme sans l'assentiment du pape et en opposition, sur un si grave sujet, avec l'autorité de l'église et du saint-siège; cette célébration n'est-elle pas la reconnaissance de la radicale nullité du premier mariage au point de vue religieux?

Enfin j'ajouterai que, sous la restauration, ce même pape Pie VII donna pendant quelque temps à Rome un généreux asile au prince Jérôme, errant et proscrit, et prodigua à ma mère, quoique protestante, les marques d'une estime et même d'une affection toute particulière dont j'aime à me souvenir. En agissant ainsi, peut-on croire qu'il fût encore sous l'empire des préoccupations que lui avait inspirées la lettre de juin 1805 sur la validité canonique du mariage de Baltimore? C'est ce que personne n'a jamais soutenu, pas même le célèbre avocat de la légitimité que j'ai eu pour adversaire devant les différentes juridictions dans toutes les phases de cette longue affaire, et dont les éloquents plaidoiries ont visiblement influencé les jugemens de M. d'Haussonville.

J'aurais désiré borner la rectification contenue dans cette lettre au sujet qui intéresse directement la mémoire de mon père; mais au moment de la terminer je ne puis me décider à laisser passer sans protestation l'étrange tableau que l'auteur de l'article trace de l'intérieur de la famille Napoléon en 1804 et 1805.

Les rapports de l'empereur avec ses trois frères, Joseph, Lucien et Louis, y sont présentés sous le jour le plus odieux. Ici, c'est Napoléon qui dit « que Lucien est capable de l'assassiner, mais qu'il a meilleure opinion de Joseph; » là l'empereur tient le discours suivant, digne d'un tyran de mélodrame : « Vous n'avez rien à craindre de moi; je ne suis pas le tyran de ma famille. Jamais je ne commettrai de crime, puisque je n'en ai pas commis pour me séparer de ma femme, pour faire un divorce qui avait été résolu dans ma tête jusqu'à mon voyage en Normandie et en Belgique, où j'ai pu connaître la bassesse des Français et m'assurer qu'il n'était pas nécessaire d'en venir là pour obtenir de leur servilité tout ce que je voulais en exiger. » Voilà les paroles que l'on met dans la bouche de l'homme qui, plus qu'aucun chef de nation qui ait paru dans le monde, a mis son orgueil à confondre sa propre grandeur avec celle du peuple qu'il représentait! Plus loin, on montre l'empereur saisissant le prince Louis par le milieu du corps, et le jetant avec la plus grande violence hors de son appartement. Partout enfin nous lisons les plus outrageantes allusions aux soupçons et aux plaintes de ce frère de Napoléon.

L'auteur de l'article du 1^{er} mai, nous le reconnaissons, indique la source où il a puisé ces révélations d'une si grossière invraisemblance; mais sans qu'un seul mot de sa part donne à entendre qu'il ne les accueille qu'avec réserve, sinon avec défiance. Cette source est un livre qui a paru en 1858 sous le titre de *Mémoires du comte Miot de Méliot*. Je demande à l'opinion publique de condamner formellement ce système littéraire, en vertu duquel un fait, parce qu'il est rapporté dans un écrit imprimé, acquiert pour un auteur le caractère de la certitude historique au point d'être enregistré par lui sans commentaires. Il n'y a pas de

fausseté, d'erreur, de calomnie, qu'il ne soit possible d'accréditer au moyen d'une authenticité de cette nature. Je le dis en thèse générale, mais quant aux mémoires du comte Miot de Mérito je puis préciser les motifs qui auraient dû les faire accueillir avec plus de circonspection par un écrivain du caractère de M. d'Haussonville. Veut-on que des mémoires sur une personnalité aussi exposée aux passions politiques de nos jours que l'est celle de Napoléon I^{er} et de ses frères puissent être consultés en qualité de documens historiques, il faut évidemment qu'ils n'aient pas été rédigés et publiés sous une inspiration notoirement hostile. Il faut une preuve quelconque de la vérité des documens invoqués. Or quelle apparence de réalité ont les lettres ou les conversations citées dans les mémoires du comte Miot de Mérito? Aucune. Si c'est le comte Miot de Mérito qui a écrit ces mémoires, ce n'est pas lui qui les a publiés. Je ne sais pas quelles sont les notes qu'a pu laisser cet ancien serviteur du roi Joseph, qui a rompu dans la dernière partie de sa carrière les liens politiques qui l'avaient attaché à ma famille. Ce qui est certain, c'est que ces notes, tombées par suite d'alliance de famille entre les mains du général wurtembergeois Fleischmann, ont été publiées par ce dernier longtemps après la mort du comte de Mérito. M. le général Fleischmann était un étranger qui a combattu contre nous, et qui, aimant peu la France, s'est inspiré des ennemis de l'empire et a fait une œuvre de parti. Est-il besoin d'insister sur la valeur historique des mémoires publiés par ce personnage? Ce n'est pas la première fois que les faussetés des mémoires du comte Miot de Mérito ont été rectifiées. Si j'ai bonne mémoire, un de mes cousins, le prince Pierre Bonaparte, a exigé et obtenu une rectification qui concernait son père, le prince Lucien, dans le premier volume de cet ouvrage.

Je laisse à chacun le soin d'apprécier l'authenticité et la véracité des mémoires du comte de Mérito; mais je soutiens que, si un écrivain a le droit de citer des documens, j'ai celui de signaler leur origine et leur valeur.

Aujourd'hui, monsieur le directeur, je demande à votre impartialité l'insertion de la présente lettre, destinée à compléter et sur certains points à contredire le récit de M. d'Haussonville. Partisan pour chaque citoyen de la liberté de publier ses opinions par la voie de la presse, c'est à cette liberté même que je crois devoir recourir ici, convaincu qu'en général c'est à la liberté de la presse seule qu'il faut demander le redressement de ses abus et de ses erreurs.

Recevez, monsieur le directeur, l'assurance de ma considération la plus distinguée,

NAPOLÉON (JÉRÔME).

CHRONIQUE DE LA QUINZAINÉ

30 juin 1867.

Tsar, électeur de Brandebourg, ne sont plus pour nous que de vieilles lunes, retournées à leurs septentrionales régions. Les spectateurs parisiens appartiennent maintenant aux souverains du midi, et c'est le successeur même de Mahomet qui ouvre la marche; puis viendront dans le pèlerinage de l'exposition universelle l'empereur d'Autriche, le roi d'Italie, peut-être la reine d'Espagne. Y a-t-il un intérêt politique dans ce défilé unique de têtes couronnées? Quelques-uns le voudraient faire croire. Le prince Gortchakof affectait, par exemple, de n'être pas venu ici en simple curieux, attiré uniquement par l'attrait que pouvait offrir à son empereur l'épice des plaisirs parisiens. Le voyage russe était, suivant lui, le commencement, la préparation de grandes choses; il se fût donné volontiers les airs d'un médiateur débonnaire entre la Prusse et la France; il nous glissait de patientes insinuations sur les affaires d'Orient dans le sens de cette politique russe qui tend à dissoudre peu à peu l'empire ottoman par des démembrements successifs. Il a obtenu ainsi peut-être quelques complaisances polies de notre diplomatie au sujet des affaires de Crète. Tout cela est bien superficiel, bien frivole, et s'évapore devant le voyage du sultan. Parmi les distractions que l'exposition nous apporte, la plus amusante sera certainement l'apparition parmi nous du commandeur des croyans. Dans l'accueil que recevra chez nous l'empereur de Turquie, aucun souvenir pénible, aucune préoccupation douloureuse ne troubleront l'esprit hospitalier de la France. Notre pays est le premier qui reçoive la visite d'un sultan, et ce sultan est le représentant d'une puissance qui n'a cessé, depuis le xvi^e siècle, d'être l'alliée de la France. Des Français ne peuvent avoir que de bons sentimens pour ce monarque oriental, menacé aujourd'hui par une propagande hypocrite et qui ne saurait être utile qu'à nos ennemis. L'avance singulière que le sultan fait à la France en rompant avec la tradition qui immobilisait à Constanti-

nople les souverains de la Turquie est la solide promesse des concessions qu'Abdul-Aziz et ses ministres accorderont avec indépendance à l'influence désintéressée et conciliante de la civilisation occidentale. Officiellement, le sultan recevra parmi nous les mêmes honneurs que le tsar; mais le sentiment public ne sera embarrassé d'aucune gêne douloureuse, et conservera sa jovialité naturelle devant cet honnête calife qui nous arrive du monde des *Mille et une Nuits*.

Il en faut convenir, notre exposition avec ses merveilles industrielles, ses concours de populations de toutes les races, ses manifestations de la prospérité et en somme de la prééminence du travail et de l'art français, avec ses récompenses éclatantes et ses grandes fêtes, est une diversion consolante aux chagrins que de toutes parts la politique vient susciter au patriotisme français. L'exposition est le témoignage d'une démocratie laborieuse et puissante qui semble se jouer au milieu des fautes de son gouvernement. Cependant cette représentation heureuse des forces industrielles et des mœurs faciles de la France n'est point capable de distraire l'attention publique des circonstances graves qui ont amené à un point extrêmement critique nos affaires intérieures et extérieures.

On doit espérer que la discussion du budget, qui vient enfin de s'ouvrir, sera digne de la situation où la France est placée, et sera pour le gouvernement et le pays l'occasion d'un solennel examen de conscience. Les difficultés du dedans et du dehors se réunissent pour donner cette année une efficacité singulière à la discussion du budget : les événements ont parlé avec tant de continuité et de force qu'ils donnent des enseignements sur lesquels ne peuvent plus se méprendre ceux qui ont conservé quelque probité d'esprit et quelque prudence. De nouvelles et puissantes précautions doivent être prises dans la conduite du gouvernement; on ne peut guère espérer que ces précautions puissent en ce moment être imposées au pouvoir par les votes du corps législatif; mais il est au moins nécessaire qu'elles soient énergiquement signalées et définies par la discussion du budget.

Les inquiétudes politiques ont eu pour principal objet dans ces derniers temps les affaires extérieures : c'est à notre avis bien plus sur l'intérieur qu'eût dû se porter la sollicitude patriotique. Nous sommes convaincus que la France ne court de périls au dehors que par les défauts de sa politique intérieure. Les événements extérieurs qui ont si profondément affecté nos intérêts ont démontré d'une façon péremptoire que la fortune de notre politique extérieure dépend entièrement des règles qui régissent chez nous l'initiative et le contrôle du pouvoir. Or la question de l'initiative du pouvoir et de ses limites est la suprême question politique intérieure. Quels que soient les dissentimens qui nous ont divisés depuis seize ans, on est d'accord que l'empereur a montré plus d'une fois de la sagacité dans l'appréciation des situations décisives. C'est un témoignage de cette sagacité qu'il a donné au commencement de cette

année quand, par le droit de réunion et la rentrée de la presse dans le régime légal, il a voulu accroître les prérogatives de l'opinion publique. On était arrivé à une situation dont l'empereur avait paru discerner les nécessités solidaires. D'une part, de grandes expériences de politique étrangère étaient accomplies; elles avaient eu les résultats les plus malheureux; l'affaire du Mexique était un complet échec, et toutes les combinaisons suivies depuis la guerre de l'Allemagne contre le Danemark avaient abouti à un déplacement de forces sur le continent dont la France se sentait instinctivement blessée. Toute controverse, toute apologie devenait stérile; les faits étaient là, et, quel que fût son langage, le gouvernement en reconnaissait bien lui-même par ses actes la signification incontestable, puisqu'il donnait une impulsion vigoureuse à notre préparation militaire, et proclamait la nécessité d'une réorganisation de l'armée qui portait à huit cent mille le nombre de nos soldats. Échecs multipliés et consécutifs de notre politique étrangère, nécessité de demander d'urgence au pays des sacrifices nouveaux et considérables en hommes et en argent, telle était la situation. Le chef de l'état dut bien comprendre que pour y faire face l'intérêt et la justice voulaient que le concours du pays fût sollicité sous une autre forme que la résignation aux échecs subis et le morne assentiment à l'accroissement des charges militaires; l'empereur dut sentir qu'il fallait donner à la France, pour obtenir sa confiance, le témoignage d'une foi égale dans le patriotisme des inspirations et des résolutions nationales. De là la pensée très sage et très opportune de relâcher les ressorts de la constitution, de rendre à la presse une liberté honorable et d'accorder le droit de réunion, qui pouvait devenir l'instrument d'élections libres et sincères. C'était la loi de la situation : puisqu'il fallait faire beaucoup pour conjurer au dehors un danger qu'on avait laissé se former par une politique discrétionnaire, c'était bien le moins de faire aussi quelque chose pour élargir les libertés de la France, pour restituer à la nation la faculté d'exercer une action plus étendue, plus continue, plus vigilante, plus décisive, sur la direction de sa politique générale.

Telle devait être l'idée première, tel devait être l'objet final de la politique manifestée par le programme du 19 janvier. Quelle a été l'histoire de cette tentative? Voilà la question qui se pose à la fin de la session. Au bout de six mois, on est forcé de reconnaître que la pensée qui a trouvé son expression dans la lettre du 19 janvier n'est demeurée jusqu'à l'heure actuelle qu'une velléité qui n'est point encore arrivée jusqu'à l'exécution. On n'a mis aucun zèle à réaliser la nouvelle politique. Les projets de loi sur le droit de réunion et la presse, comme le projet de loi sur l'armée, après avoir été abandonnés pendant quatre mois aux manipulations des commissions, ont été commentés de rapports qui ont apparu au moment où la chambre, attardée par une indéfinissable nonchalance, n'avait plus le temps d'en aborder la discussion. En présence

de questions qui touchent le plus vivement à la constitution française, desquelles dépendent et l'action de l'opinion sur le pouvoir et la marche du pouvoir lui-même, la chambre a été prise d'un engourdissement singulier. Il fallait se mettre de bon cœur à cette besogne, la pousser avec ardeur, se hâter de donner de nouvelles garanties à la vie constitutionnelle du pays; on s'est montré au contraire mou, sceptique, indolent. On a fini par ajourner à une session d'automne les lois qui devaient être cette année le grand ouvrage de la France, le droit de réunion, la presse, l'armée. On reste ainsi de gaité de cœur dans l'indécision et la confusion à l'égard de principes et d'intérêts politiques du premier ordre et de la plus pressante urgence. Il s'agissait de régénérer le pouvoir en animant les courans de l'opinion nationale, et on le laisse se débilitier dans la lenteur et l'incertitude.

Ces ajournemens, motivés par des hésitations injustifiables, ont sans doute de graves inconvéniens au point de vue élevé de l'intérêt gouvernemental. Ils sont regrettables aussi au point de vue de l'expédition des affaires pratiques. Dès que le projet de loi sur l'armée eut été renvoyé à la session d'automne, le gouvernement se hâta de présenter la demande de crédits supplémentaires motivés sur les dépenses extraordinaires affectées cette année aux armemens militaires et maritimes. M. le ministre des finances propose de couvrir ces crédits, qui dépassent 158 millions, au moyen d'une émission provisoire de bons du trésor. Le provisoire ne vaut pas mieux en finances qu'ailleurs. Le provisoire d'une émission extraordinaire de 150 millions de bons du trésor a le défaut de laisser supposer qu'un emprunt prochain en rentes est possible, et cette perspective est pour les affaires financières une cause d'incertitude et de stagnation. Si la loi sur l'armée eût été votée, M. Rouher eût réglé probablement d'une façon définitive les voies et moyens qui doivent couvrir ses crédits supplémentaires, et n'eût point eu recours à une émission de bons du trésors. Le projet de réorganisation de l'armée, tel qu'il sort des travaux de la commission, abolit avec l'assentiment du pouvoir l'exonération opérée par l'état et en conséquence la caisse de la dotation. La fin de cette caisse doit placer entre les mains de l'état des sommes disponibles considérables et des titres de rente. Il est vraisemblable qu'avec ces ressources on eût pu couvrir en partie au moins les crédits supplémentaires de 1867. L'exposé des motifs du projet de loi fait sans doute allusion à une opération de trésorerie de ce genre, quand il donne à entendre qu'il sera possible de subvenir aux crédits par quelque mesure législative qui dispenserait le gouvernement de recourir à l'emprunt. La loi sur l'armée étant renvoyée à la session d'automne et les crédits devant être votés en même temps que le budget, l'opération financière naturelle est retardée, et on est obligé de demander une émission de bons du trésor qui n'était peut-être point dans la nécessité des choses.

Le point de vue auquel nous nous plaçons quand nous considérons

la gravité des questions et des événemens de la politique étrangère comme la cause pratique des changemens qui doivent être portés dans la direction de notre politique intérieure ne saurait être contesté. La discussion générale et spéciale du budget doit fournir mainte occasion à l'opposition de fixer cette vérité dans la conscience du pays. Le Mexique par exemple reparait encore une fois cette année dans les crédits supplémentaires; il faudra bien en finir aussi avec cette entreprise si douloureuse, mais en même temps si instructive. Il y a là l'expérience complète et terminée d'un système aux erreurs et aux entraînemens duquel une nation comme la nôtre, pour sa sécurité comme pour sa dignité, ne peut continuer à être exposée. La chambre doit au pays, ne fût-ce qu'en réparation de ses complaisances pour la fatale expédition mexicaine, de laisser l'opposition clore le jugement définitif de cette affaire par un résumé franc et austère. Aussi bien le seul profit qu'on puisse retirer des fautes commises, c'est d'envisager avec probité et courage les sévères enseignemens qu'elles donnent. D'ailleurs l'affaire mexicaine trouve encore quelque atténuation dans son excentricité : elle a dévoré beaucoup d'argent et beaucoup trop de sang français, elle nous a donné bien des déboires, elle a un moment compromis gratuitement nos rapports avec les États-Unis; mais les vicissitudes n'en ont pu porter atteinte à la sécurité de la France. Les erreurs dans la politique européenne auraient des conséquences bien plus désastreuses. Le pays peut en juger par les effets qu'il en ressent déjà : pour avoir en 1864 négligé la question des duchés danois, pour avoir en 1866 aidé la Prusse par une neutralité partielle qui ne s'opposait point à l'alliance du cabinet de Florence au cabinet de Berlin, nous nous voyons aujourd'hui obligés de nous imposer les charges militaires les plus lourdes et de ruineuses augmentations de dépenses. Cette année même, la frivole revanche qu'on a cherchée dans l'acquisition du Luxembourg, sans aucune invitation et on pourrait dire à l'insu de l'opinion publique, a failli mettre brusquement la France aux prises avec l'Allemagne. Les explications données par lord Stanley à la chambre des communes sur la négociation qui a détourné la guerre, la double publication anglaise et française des documens diplomatiques relatifs à cette transaction, fournissent les avertissemens les plus lumineux sur la futilité des causes du conflit, sur la légèreté des hommes politiques qui l'avaient fait naître, sur les minuties qui auraient pu le faire éclater. Le péril de la guerre a été conjuré par une sorte de bon vouloir sympathique qui s'est emparé tout à coup des puissances neutres et par la modération dont se sont laissé pénétrer les puissances en litige; mais les documens officiels et les explications de lord Stanley et de lord Derby montrent que tout a tenu à un fil. La Prusse exigeait la neutralité du Luxembourg avec la garantie collective des puissances. Cette garantie a effarouché un instant lord Stanley, qui, en véritable Anglais de ce temps, répugne à compromettre son pays dans les dé-

mêlés continentaux. Il est heureux que dans son esprit et dans celui de son père, lord Derby, les responsabilités de la garantie collective se soient tout à coup réduites aux proportions les plus exiguës. Les deux ministres, sur les interpellations de gens qui redoutent tout engagement extérieur pour leur pays, ont expliqué que, par l'attribut de collectivité, la garantie ne pouvait devenir obligatoire pour l'Angleterre que si les autres puissances voulaient, le cas échéant, en faire l'application : qu'une seule s'y refuse et adieu la garantie ! La collectivité cesse, et l'Angleterre n'est plus obligée. On frémit quand on voit la paix du monde attachée au caprice de quelques hommes qui n'ont pour frein que de telles subtilités. Le bon sens ne crie-t-il pas à tous les honnêtes gens que les peuples n'auront de paix et de sécurité que lorsqu'ils seront maîtres d'eux-mêmes ?

Quoi qu'il en soit, les apparences ne donnent point à croire que M. de Bismark ait laissé modifier dans son voyage à Paris les rudes formes de sa politique. S'il est vrai, comme on l'assure, que le prince Gortchakof ait affecté d'exercer une influence conciliante sur le ministre prussien, son succès a été médiocre. La Prusse pouvait renouveler ses arrangements du Zollverein avec les états du midi de l'Allemagne sans leur donner un caractère politique. Le fier comte n'est point homme à user de ces ménagemens. Il a voulu faire entrer les délégués du sud au parlement de la confédération du nord pour la discussion et le vote des mesures qui intéresseront les douanes et par conséquent tous les intérêts économiques de l'Allemagne. Avec cette présence au parlement fédéral des représentans commerciaux et fiscaux des états du sud, M. de Bismark peut se rendre le témoignage que l'union des deux Allemagnes est faite aux trois quarts. Un homme qui mène si prestement et si heureusement à bout de grandes choses devrait se délasser en montrant parfois quelque aménité et quelque débonnaireté dans la conduite des petites. Les grands hommes d'état n'ont pas sans cesse des motifs d'être gais ; mais il n'en est point qui aient toujours été hargneux. La mauvaise humeur de la politique prussienne contre le Danemark continue. Elle a beau être redevable au Danemark de l'occasion de ses prodigieux succès, elle n'en garde au petit royaume de la Baltique aucune reconnaissance. Il s'agit maintenant, on le sait, de l'exécution de l'article du traité de Prague qui promettait au Danemark la restitution de la portion septentrionale du Slesvig. M. de Bismark n'a point l'air de vouloir faire cette restitution simplement et galamment. D'abord il n'admet point qu'aucune puissance étrangère ait le droit de le presser. Il n'accepte comme interlocuteur que l'état avec lequel il a signé le traité de Prague, l'Autriche, et la belle chance que l'Autriche aille chercher un sujet de contestation avec la Prusse dans ces duchés qui sont la cause de ses malheurs ! Nous nous étions figuré que la France, ayant été médiatrice à Nikolsbourg, avait quelque titre à s'intéresser au Danemark et à dire un mot sur la restitu-

tion de la partie danoise du Slesvig. Suivant la presse de Berlin, le Danemark ne peut avoir d'autre avocat que l'Autriche. Or le cabinet prussien vient d'ouvrir une négociation apparente avec le cabinet de Copenhague au sujet du fameux article 5 du traité de Prague. Avant de rien accorder au Danemark, il lui demande des garanties en faveur des Allemands qui demeureraient dans la portion du duché rétrocedée. C'est donc en cette occurrence le propriétaire qui sera tenu de donner des garanties de l'usage qu'il fera de son domaine lorsqu'il l'aura recouvré sur le détenteur illégitime. La prétention n'est pas seulement injuste et absurde; si elle s'établissait, si le Danemark s'engageait à créer une situation particulière à la petite population allemande qui resterait dans le Slesvig, on verrait recommencer de la part de la Prusse ces ingérences dont les duchés ont été si longtemps le prétexte, et qui ont produit les conséquences que le monde a vues. La Prusse aurait ainsi bientôt grignoté le Danemark; elle aurait absorbé promptement les positions maritimes et la brave escadre de ce fier petit pays. Les injustices prussiennes ne se bornent point à cette exigence diplomatique. Au fond, et tandis qu'on fait mine de négocier avec une hauteur de mauvais goût, on inflige aux Danois du Slesvig, à ceux qu'on serait tenu de rendre à leur patrie, les traitemens les plus iniques et les plus barbares. On procède contre eux par l'expulsion. L'article 19 du traité de Vienne de 1864 accordait aux sujets domiciliés sur les territoires cédés la faculté pendant six ans d'emporter leurs biens meubles en franchise de droits et de se retirer avec leurs familles dans les états de sa majesté danoise. Le même article leur assurait la liberté de conserver leurs immeubles sur les territoires cédés, et déclarait que les sujets danois qui profiteraient de ces dispositions ne seraient inquiétés ni dans leurs personnes ni dans leurs propriétés. Cette stipulation est interprétée par la Prusse d'une façon odieusement arbitraire. Comme les Slesvigois ont par le traité de Vienne la faculté de se retirer « avec leurs familles, » on expulse les familles de ceux qui sortent. Une ordonnance prussienne du 29 mai défend aux Slesvigois qui se sont retirés en Danemark de rentrer dans le duché, bien que le traité leur laissât six ans pour l'option de nationalité. Ce terme d'option devait affranchir les jeunes Slesvigois des obligations du service militaire prussien. L'autorité prussienne ne leur reconnaît point ce droit, et les oblige à fuir comme des réfractaires. Des milliers de familles sont, dit-on, victimes de la cruauté de ce système d'expulsion, qui paraît plus déraisonnable encore quand on songe que, si la Prusse finit par exécuter ses engagemens de Prague, elle sera obligée de rendre au Danemark la province dont elle opprime aujourd'hui la population danoise. « Le cri de détresse que pousse la population danoise du Slesvig, dit un écrivain de Copenhague, fait frémir la nation de colère au sentiment de son impuissance. N'est-il donc aucun droit des gens, aucune police en Europe? » Voilà les protestations douloureuses qui retentissent dans le monde quand les forts ont aban-

donné le patronage des faibles, et ne songent plus qu'à la puissance toujours et simultanément menaçante et menacée des grandes agglomérations.

Nos finances étant grevées cette année d'une insuffisance qui se traduit par d'énormes crédits supplémentaires, il est évident que le budget ne pourra donner lieu dans les débats du corps législatif à aucune considération systématique sur le jeu des revenus publics et sur l'économie des dépenses. Quand l'équilibre est rompu dans un budget, les discussions les plus utiles et les plus opportunes auxquelles les questions de trésorerie puissent donner lieu sont celles qui portent sur les causes mêmes du déficit; or ces causes sont toujours politiques. Dans les pays où le gouvernement représentatif est sérieusement pratiqué, on ne pardonne pas longtemps à un ministère l'hésitation ou le laisser-aller en matière de finances : lorsque dans ces pays le trouble financier a des causes politiques, on s'attaque résolument aux causes, on en combat l'influence avec énergie et promptitude. On peut mettre à profit les avertissemens apportés par la situation. On mesure à ces conséquences la politique d'où les embarras sont nés. On y persévère, mais pour la conduire le plus tôt possible à ses résultats décisifs, si elle paraît conforme aux intérêts supérieurs du pays; on la répudie courageusement, si elle ne paraît inspirée d'aucune pensée avouable et réalisable. Comme dans ces gouvernemens les personnes sont unies aux choses par les liens exacts d'une responsabilité stricte, le sort des ministères est attaché aux votes des représentations nationales. On varie suivant la vicissitude des événemens et les nécessités des situations le personnel de la haute direction de l'état. On change les impulsions qui donnent le branle à l'activité des esprits; on excite de fécondes compétitions entre les intelligences vouées aux affaires publiques. On ouvre des perspectives nouvelles à la nation, qui elle-même se renouvelle sans cesse. On est dans les conditions de la vie. La discussion du budget va nous apprendre ce que nous possédons de vie politique et ce que nous en pouvons espérer pour un prochain avenir.

Si les malheurs d'autrui pouvaient être une consolation pour un peuple puissant que des mésaventures politiques rendraient indolent et boudeur, la France aurait sujet de s'estimer heureuse en regardant les misères auxquelles sont en proie deux nations voisines, l'Espagne et l'Italie. Ces misères après tout doivent exciter nos sympathies, car les destinées de l'Italie et de l'Espagne ne peuvent point laisser la France indifférente. Les plus pénibles embarras du moment pour ces deux sœurs de race latine sont les difficultés d'argent. Nous avons cru depuis quelque temps devoir encourager les tendances qui s'étaient manifestées à Madrid pour terminer les vieilles querelles de l'Espagne avec des créanciers gênans qui avaient eu l'art de lui fermer toutes les bourses européennes. Ce serait un grand point pour l'Espagne, si elle vivait en paix avec le

crédit moderne. Un peu d'activité et de prospérité réparerait dans le pays; les relations des étrangers avec l'Espagne se ranimeraient; moins troublé de soucis d'argent, le gouvernement serait peut-être moins rude envers les libertés publiques. Les négociations financières qui sont depuis le commencement la grande affaire du cabinet de Madrid semblent être au moment de produire des résultats. L'Espagne ferait des arrangements équitables à propos de celles de ses dettes qui étaient en souffrance; elle donnerait des secours et des espérances à ses compagnies de chemins de fer, et en récompense elle obtiendrait le placement d'un emprunt. Il paraît que des circonstances locales ont jusqu'au dernier moment suscité les difficultés les plus obstinées à ces transactions financières. Le ministère s'était divisé; le cabinet espagnol, si nous ne nous trompons, ne compte pas plus de huit membres; pour faire prévaloir les projets de M. Barzanallana, le maréchal Narvaez a été obligé de se séparer de trois de ses collègues. La crise ministérielle étant terminée, le nouveau plan financier ne saurait tarder d'être exécuté. Dieu fasse que ce plan rende quelque aisance et quelque activité à la vie politique de l'Espagne!

En Italie, on semble revenir aux procédés logiques. On ne cherche plus parmi les banquiers et les capitalistes grands et petits de l'Europe des agens d'exécution contre les corporations ecclésiastiques dépossédées. L'état paraît consentir à se charger ouvertement et franchement lui-même de l'appropriation des biens du clergé régulier et des ordres religieux. C'est la chambre des députés qui a mis fin à l'équivoque. La commission nommée pour examiner les projets de M. Ferrara n'a pas consacré à cette étude le temps que met notre commission à étudier des budgets que jamais elle ne modifie : au contraire quelques jours ont suffi à la commission italienne, et en revanche elle a modifié profondément le projet ministériel. L'état prendra à son compte les biens d'église, il prélèvera 30 pour 100 de leur valeur qu'il tâchera d'escompter en négociant des obligations représentant les sommes de 300 millions pour la souscription italienne et 300 millions pour la souscription étrangère. La question est de savoir si cette masse de valeurs garanties par l'état et hypothéquées sur les biens d'église seront facilement prises par le public. Encore avec ces sommes on ne comblerait pas tout à fait le déficit tel qu'il existera à la fin de 1868. Si d'ici là on ne s'est pas assuré plus de 200 millions de ressources annuelles soit par des réductions de dépenses, soit par des produits tirés de taxes nouvelles, le déficit recommencera sur nouveaux frais. Ces nécessités sont comprises dans le parlement italien. On a commencé les économies en abolissant les grands commandemens militaires; on veut augmenter les revenus en imposant des taxes nouvelles qui doivent rapporter 80 millions par an. On est loin encore des 200 millions qu'il faut faire par l'économie et par l'impôt. Tandis que l'état italien, tout occupé d'intérêts terrestres, se met à la torture pour trouver le moyen de payer ses dettes et ses dépenses, Rome,

la grande capitale religieuse, se donne tout entière aux émotions idéales des cérémonies mystiques. Elle canonise des saints; elle attire à elle une population de cent mille étrangers; à ces spectateurs ameutés par la curiosité ou touchés par la croyance, elle montre son vieux pape infatigable, entouré de plusieurs centaines d'évêques et de plusieurs milliers de prêtres, toujours prêt à répéter les mêmes gémissemens et les mêmes exhortations, et promettant la réalisation d'un vrai miracle en ce siècle, la réunion d'un concile œcuménique. Pendant ce temps, l'illuminé de la démocratie militante semble préparer une démonstration antipapiste et hésiter cependant devant les solennités dont la Rome chrétienne est le théâtre. Peut-être l'apparition d'une bande sur la frontière romaine n'était-elle qu'une manœuvre pour entraîner Garibaldi à une aventure inconsidérée. En attendant le vieux général condottiere se contente de grommeler en réponse à ceux qui l'interrogent quelques imprécations contre le clergé et contre les politiques fiscaux qui préparent au pauvre peuple un surcroît d'impôts. Notre époque a des facultés singulières; elle emporte dans le même tourbillon tous les scepticismes, tous les enthousiasmes. Elle sait vivre avec le pape et avec Garibaldi, et l'on ne peut dire que son impartialité soit sans puissance et sans vertu, car c'est l'ascendant de cette impartialité qui empêche aujourd'hui en Italie le conflit des fanatismes, qu'elle y contient.

On suit en ce moment le travail intérieur de l'Autriche avec une sympathie qui n'est point sans être mêlée d'espérance. La cérémonie du couronnement de l'empereur comme roi de Hongrie a été un véritable succès; grâce à cette réconciliation émouvante des Magyars et de celui dans lequel ils ne reconnaissent que leur roi, on dirait qu'un esprit nouveau est communiqué à l'Autriche, et qu'un peuple demeuré trop longtemps en séquestre est rendu à la vie européenne. Les choses paraissent sous un aspect moins brillant quand on les considère du point de vue de Vienne. La vieille capitale autrichienne n'est point la patrie de l'enthousiasme; elle est rieuse, moqueuse, peu crédule. M. de Beust, qui donne à son souverain de si bons conseils, est peut-être un moins grand homme à Vienne qu'à Pesth. Il ne trouve point l'élément allemand complaisant, et doit beaucoup compter avec lui. Cependant les satisfactions données à la Hongrie devraient être approuvées par toutes les grandes races qui forment l'empire. Si l'expérience qui se tente en Hongrie réussit, comme nous en avons l'espoir, cet exemple heureux sera utile non-seulement à l'ensemble de la monarchie, mais à chacune des grandes races qui la composent. Toutes les grandes divisions régionales de l'Autriche pourront être préparées à exercer leurs autonomies particulières dans l'unité d'une monarchie fédérative. — Les diverses nationalités autrichiennes peuvent trouver un grand ressort dans cette honnête et libérale forme fédérale bien préférable aux hypocrisies énervantes du patronage russe et à la rudesse de l'ascendant prussien. Une chose, quoi qu'il arrive,

mérite et assure à l'empereur François-Joseph et à son laborieux ministre, les sympathies du libéralisme européen : c'est la largeur et la franchise des amnisties qu'il a prononcées et la cordialité avec laquelle elles ont été accueillies par tant d'hommes généreux et encore pleins d'ardeur que les anciennes dissensions avaient bannis de leur pays.

L'immense bill de la représentation du peuple continue à occuper la vie parlementaire anglaise. C'est une tâche encombrée de détails que M. Disraeli parvient à force d'esprit, de patience et d'humeur conciliante à conduire à une fin harmonieuse à travers les contradictions des partis. C'est un tour de force d'accomplir en Angleterre une loi de réforme électorale et parlementaire, et le prodige est à peu près achevé. Quelques clauses importantes relatives à la distribution nouvelle des districts électoraux avaient été ajournées; elles vont être débattues et probablement votées sans altération grave. Ainsi un ministère qui ne dispose point d'une majorité parlementaire qui lui soit propre, qui est en minorité dans la chambre, a eu assez d'énergie, d'application, d'initiative et d'esprit de transaction pour rendre et au gouvernement parlementaire et au pays le service de terminer une controverse politique par laquelle une agitation bruyante et perturbatrice était entretenue autour de la constitution. Si M. Disraeli avait eu à sa disposition comme un gouvernement de notre connaissance la quasi-unanimité d'une chambre populaire, et s'il avait eu à faire voter par cette chambre des lois sur l'armée, sur la presse et sur le droit de réunion, il est évident que ce n'est point lui qui eût laissé finir le mois de juin sans avoir tenu les promesses du mois de janvier, et qui consentirait à donner des vacances à son parlement sans que les discussions qui devaient être pour lui l'œuvre de l'année eussent été seulement abordées.

E. FORCADE.

REVUE MUSICALE.

Au Théâtre-Lyrique, les spectacles-concerts avec la Carlotta Patti et M. Vieuxtemps, son violoniste ordinaire, ayant fourni leur carrière plus ou moins brillante, on a fait débiter M^{lle} Jeanne Devriès dans *la Somnambule*. Les moments sont précieux pour les théâtres, il s'agit donc de les bien employer, et jamais plus belle occasion ne s'offrit pour cette fameuse citation de *time is money*, qu'une plume formée aux agréments du style doit savoir placer à tout propos. Élève distinguée de l'école de M. Duprez, fille d'une mère artiste dont la Hollande et la Belgique ont apprécié les talens, M^{lle} Devriès se présentait environnée de sympathies, peut-être même qu'il y en avait trop. Ses amis, très nombreux, parlaient d'elle comme d'une Patti. C'était un tort; mais, s'ils n'ont pas réa-

lisé toutes les prévisions, ces débuts sont dignes d'intérêt. Une grande jeunesse, beaucoup d'âme et d'intelligence, voilà pour les avantages. Naturellement ces qualités ont leurs défauts, ce tempérament dramatique obéit à son émotion et ne la règle pas. Cette voix chaude, brillante, n'est point toujours juste, la flexibilité manque, il y a de la verdeur, de l'âpreté, elle casse et ne plie pas : la bouche, par excès de zèle, s'ouvre trop ; mais à travers cette inexpérience, ce désarroi, on sent le diable au corps de la véritable artiste. Le style viendra plus tard ; en attendant, l'aplomb y supplée, cet aplomb imperturbable que M. Duprez s'entend comme personne à communiquer à ses élèves. Je n'ai pas à me prononcer sur le mérite et les dangers de l'enseignement de ce maître, toutes les voix qu'il a brisées ne sont point là pour protester ; ce qu'il y a de certain, c'est que celles qui résistent conservent un aplomb qui ne se dément plus : exemple, M^{lle} Battu, M^{me} Vandenheuvel, M^{me} Miolan-Carvalho. Cette qualité caractéristique de l'école de Duprez s'affirme déjà d'une façon très remarquable chez sa jeune élève. En outre M^{lle} Devriès dit bien le récitatif. Elle a fort réussi dans la cavatine du premier acte, celle de la fin du second lui convient moins. La comparaison est aussi par trop écrasante pour une jeune fille. Cette *cabalette* de bravoure, avec ses reprises surchargées de variations, de broderies, a servi de cheval de bataille à toutes les Bradamantes de l'art vocal : la Malibran, la Sontag, la Persiani, l'Alboni, l'ont eue pour compagne de leurs exploits. Allez donc à dix-huit ans, toute neuve au théâtre, enfourcher cette monture pour courir la bague avec de telles écuyères. Dans le grand sextuor du second acte, M^{lle} Devriès est mieux à l'aise, sa voix s'y donne libre essor et prend avec franchise sa part d'expression en cet admirable morceau, dont le pathétique couvre tout. Parler de certaines défaillances instrumentales sous l'émotion d'un si beau chant, est-ce justice ? Et cependant telle est l'habitude, tel est le goût que nous avons aujourd'hui des choses de l'orchestre, que, même en présence d'une pareille inspiration, notre sens critique ne désarme pas. « Écoutez cette harmonie, quelle pauvreté ! » s'écriait un homme d'esprit assis près de nous. Je conviens que cet orchestre prête à dire ; mais, au lieu d'en compter les faiblesses, chose vraiment par trop facile, vous le supprimeriez tout à fait, qu'il resterait encore de la musique, un chant large, ému, abondant. Or je voudrais maintenant qu'on fit subir l'épreuve à telle partition fort à la mode, et je me demande, l'orchestre ôté, ce qu'il en resterait.

Je ne prétends pas que Bellini doive passer pour un grand modèle ; mais dans son genre c'est un maître, et le genre a du bon. Là du moins tout le monde est d'accord sur un point : plaire au public, le charmer, l'entraîner. Le poète sait ce qu'il faut au musicien, le musicien ce qu'il faut à ses chanteurs. Rien de trop compliqué, l'art des simples et souvent aussi des délicats. L'action repose invariablement sur trois ou quatre personnages voués à des situations presque toujours les mêmes, mais

qui, à défaut de vraisemblance, de couleur, vous offrent l'intérêt du sentiment, de la passion. Pour rendre ces situations en quelque sorte traditionnelles, diverses formes sont là de tout temps : l'air, le duo, le trio, le morceau d'ensemble, le finale, tout cela entremêlé de figures accessoires et de chœurs ayant pour mission d'occuper la scène pendant que le chanteur reprend haleine. Il ne s'agit point d'inventer du nouveau, il s'agit d'employer avantageusement les anciennes formes, de plaire au public, de réussir avec ce qu'on a sous la main. Tous les opéras de Bellini procèdent de ce système : une mélodie symétrique sur une strophe symétrique. Comme Métastase écrivait ses vers, Romani distribue les siens; ainsi du compositeur, lequel ne reconnaît qu'un principe, le chant, et s'en remet à ce suprême et unique agent du soin d'exprimer tout, les sentimens et les situations. Je ne parle pas des caractères, on comprend qu'une telle poétique ignore absolument cet art d'individualiser les personnages dont les Mozart, les Weber, savent si bien tirer profit. D'ailleurs Bellini écrit pour des Italiens, et cet art, son public ne le lui demande pas. L'orchestre de Bellini n'a qu'une affaire, accompagner le chanteur, le soutenir dans l'énoncé de sa période. Des accords de violon avec un trait de basse *legato* ou *pizzicato* sur l'accord principal, il ne sort pas de là, néglige les instrumens à vent, si utiles pour combler les vides; des cors ou des bassons, si propres aux demi-teintes, il ne veut rien savoir. Sa manière d'employer les altos a néanmoins parfois un grand attrait; mais, comme il en abuse, l'effet tourne à la monotonie et devient parfois assommant. Et pourtant dans *la Sonnambule*, *Norma*, *les Puritains*, certains ensembles, certaines finales sont très habilement conduits. Il s'entend aux contrastes, pousse ou ralentit son orchestre, qui jamais ne cesse d'exprimer la passion du chanteur, mais en s'y subordonnant, toujours contenu, modéré jusque dans ses colères. Les tempêtes ici grondent sourdement et *piano*, se gardant bien d'étouffer la voix qui plane et règne au-dessus, quelles que soient les tourmentes instrumentales. Si le flot monte, envahit, couvre tout, c'est seulement sur les dernières mesures d'une phrase plusieurs fois répétée, et que vous continuez en quelque sorte d'entendre même alors qu'elle a disparu. On a beaucoup parlé de l'ignorance de Bellini; plusieurs s'écrient : Il ne sait pas, ne procède que d'instinct. Erreur, le chantre de *la Sonnambule* avait au contraire longtemps fréquenté l'école, et possédait en matière de fugue et de contre-point des connaissances très pratiques. D'autre part, il faisait très difficilement ses mélodies, en apparence si faciles. Il retouchait sa phrase avant de la transcrire en partition, polissait et repolissait; la mélodie trouvée, le reste lui venait par surcroît : les chœurs, les accompagnemens naissaient d'eux-mêmes et selon la formule. Bellini n'avait d'application que de ce côté; mais on s'est trop hâté d'attribuer au manque d'études les indolences de son style. Rossini parle de lui comme d'un homme au fond très informé, et qui mettait à cacher sa science au-

tant de soin que d'autres peuvent mettre à produire la leur. On doit avouer que par instans le jeu lui réussissait plus qu'il n'eût fallu.

Bien loin d'être un ignorant, Bellini connaissait les maîtres, et mainte réminiscence voulue témoignerait de l'habitude qu'il avait de fréquenter Beethoven. « Nous autres compositeurs italiens, disait-il, nous savons que nos œuvres n'ont rien à démêler avec la postérité : c'est assez pour nous de plaire à nos contemporains, destinés que nous sommes, dans le cas contraire, à mourir de faim. Que m'importe que mes ouvrages fassent fortune près des générations à venir? Être martyr de son génie me semble une existence sans attrait, » et il ajoutait avec quelque ironie : « Est-on bien sûr d'ailleurs que ces grands maîtres, toujours mis en avant, n'aient travaillé qu'en vue de la gloire future? Ce Mozart que j'admire et que j'aime avec passion, l'immortel Mozart lui-même, a-t-il donc toujours si peu tenu compte de ses chanteurs et de son public? » Les écoles française et allemande, Bellini les connaissait; tout en gardant sa nationalité, il a fort bien su rendre dans le troisième acte de son *Roméo* les sinistres pressentimens du sépulcre, dans *Norma* la terreur sacrée des antiques forêts. Si ce n'est point la vérité dramatique tout entière, c'en est toujours une partie intéressante. Bellini, quoi qu'il fasse, reste Italien, et n'accuse dans sa peinture que des traits généraux de sa nation. S'il peint un amant jaloux et furieux, c'est la jalousie et la fureur d'un Italien, ses jeunes filles sont des amoureuses italiennes; mais dans l'expression des sentimens il va plus loin que la plupart de ses compatriotes. Ce mélange de *cantabile* et de *bravoure*, ces temps larges, ces intervalles que remplissent les chœurs, tout cela est combiné pour le chanteur, dont la virtuosité partout et toujours doit prévaloir. Prenons pour exemple dans la cavatine d'Amina de *la Sonnambule* l'accompagnement de la première période. Qu'est-ce que cela dit, qu'est-ce que cela veut peindre? Est-il possible de rien entendre de plus insignifiant, de plus plat? Non certes, mais de ce fonds banal le musicien va faire sortir sa phrase mélodique :

Come per me sereno,

point lumineux sur lequel toute l'attention du public doit se concentrer. Cette phrase ne produira tout son effet qu'à la condition d'être annoncée, préparée par un moment d'attente que le compositeur prolonge à son gré, tirant son moyen de contraste de la platitude même de l'accompagnement. Je n'excuse point cet art, je le raconte. Élever le public jusqu'à soi, ne point faire de concession, noble tâche, mais combien pénible et dangereuse! Bellini suit un chemin plus modeste, tout le monde lui fait la loi, le public d'abord, ses chanteurs ensuite. Cependant son style, quand on y regarde de près, n'est point si niais qu'il en a l'air; cela vit par la passion, et puis c'est clair, saisissable à première vue, car

de Bellini tout peut se dire, excepté cette fameuse phrase : « avant de juger cette musique, nous demandons à l'entendre une seconde fois. »

On comprend aisément combien de pareils ouvrages doivent perdre à la traduction. Nous avons entendu en Italie *la Sonnambula* exécutée par des troupes de sixième ordre. C'était mauvais sans doute, mais l'accent subsistait, et dans l'accent se retrouve une partie du charme, tandis que ce qu'on représente au Théâtre-Lyrique n'a point de nom. Passe encore pour Amina; mais cet Elvino, justes dieux! et ce seigneur comte, et ces chœurs qui battent la mesure en scène et n'en chantent que plus faux, et cet orchestre ondoyant et divers, toujours à la remorque des chanteurs, pressant, ralentissant les mouvemens, et par ses continuelles inadverstances appelant l'œil du spectateur sur l'instrumentation de Bellini, cette nudité qu'une main discrète devrait au contraire couvrir d'un voile! On dirait une parodie; la versification de ce poème a surtout des joyusetés qui égaieraient la porte d'une prison. Quand donc est-ce que le Théâtre-Lyrique comprendra que, s'il convient d'avoir dans son répertoire certains ouvrages étrangers, encore faudrait-il que la traduction de ces ouvrages ne fût pas un défi grotesque porté à la prosodie, au goût, au sens commun? Le public, sans se montrer bien difficile, aurait le droit d'exiger mieux. Dans un temps comme le nôtre, où, si les poètes sont rares, les versificateurs habiles courent les rues, il est indigne d'une scène que l'état subventionne d'offrir des rapsodies de cette espèce. Avec *Violetta* et *Rigoletto*, il semblait qu'on eût touché la dernière borne du possible. Cette traduction de *la Sonnambula* passe tout. Vous croiriez à une gageure. En tout cas, c'est une barbarie. Quelle musique résisterait à ce traitement, à ce massacre? Nous avons vu périr ainsi *les Joyeuses Com-mères de Windsor*, œuvre charmante de Nicolaï, consacrée en Allemagne par le succès, et qu'en France la traduction a tuée. Bien en a pris à Bellini de s'être dès longtemps pourvu près du public des Italiens, d'avoir grandi et multiplié sous le patronage des Malibran, des Rubini, des Tamburini, car, s'il fallait juger de *la Sonnambula* par l'exemplaire de la place du Châtelet, le procès serait vite fait. Quelle idée de Bellini doivent emporter de ces soirées les générations nouvelles? Les œuvres du génie mériteraient, ce semble, plus d'égards. On aimerait à se figurer un poète appliquant son art à cette besogne et la mise en scène répondant au caractère simple à la fois et distingué de la traduction; une distribution de choix, la fleur du panier : M^{me} Carvalho pour Amina, M. Faure pour le seigneur comte, pour Elvino M. Capoul. A défaut de l'original, on aurait du moins une copie honnête d'où la niaiserie et les contre-sens seraient exclus, un poème dans le goût de la musique, le style en français de *l'Aminta* du Tasse par exemple.

L'Opéra-Comique vient de reprendre *l'Étoile du Nord*. Meyerbeer avait écrit *Vielka* pour Jenny Lind et surtout pour le roi de Prusse; il composa pour la France *l'Étoile du Nord*. S'il me fallait une preuve de plus de la

faculté shakspearienne que possédait ce grand esprit de faire vivre un personnage, d'individualiser, le rôle de Peters me la fournirait. J'étudiais l'autre soir à ce point de vue le caractère musical. Quelle intelligence et quelle vigueur de touche dans les deux premiers actes! Au troisième, le personnage faiblit, l'affreux Sarmate s'humanise, tourne au sentimental; on surprend le maître en défaut d'inconséquence, il veut utiliser divers morceaux, d'ailleurs très réussis, de sa conception originelle, et, sans qu'il s'en aperçoive, la virtuosité musicale, si rare d'ailleurs dans la seconde manière de Meyerbeer, le détourne du vrai sens dramatique; le personnage se fausse, de barbare il devient tendre, presque pleurard, et finit par s'évanouir en airs de flûte. *Der alte Fritz ist floeten gegangen*, disait-on à Berlin en plaisantant au sujet de cette dernière scène. Encore avec Frédéric la flûte avait sa raison d'être; l'ami de Voltaire, on le sait, fut aussi l'élève de Quantz, et le plus fervent, le plus convaincu des élèves. « Quantz mène le roi, M^{me} Quantz mène son mari, le chien de M^{me} Quantz mène M^{me} Quantz, donc c'est le carlin de M^{me} Quantz qui gouverne la Prusse. » Le grand Frédéric ne désarmait pas; jusque sur les champs de bataille, sa flûte l'accompagnait. Qu'au théâtre on utilise un pareil *tic*, c'est de droit, que dans un dénouement où le vieux Fritz prend part sans se montrer, le petit air ou le grand air de flûte joue son rôle, à la bonne heure; mais quels rapports peuvent exister entre un Pierre 1^{er} de Russie et le bucolique instrument du virtuose de Sans-Souci? En matière de dilettantisme, Pierre le *Grand*, comme on l'appelle, ne connut guère que l'ivrognerie; faites-le converser avec la bouteille, et vous serez dans la vérité du héros, et cette vérité vous donnera la scène du second acte.

Entre l'admiration et le dégoût, si l'histoire hésite, Meyerbeer, lui, n'hésite pas; il prend le barbare sur le fait et nous le montre là tel que l'Europe le connut dans ses voyages. Les souvenirs de son séjour à Berlin sont trop vivans pour n'avoir pas impressionné un peintre d'histoire comme l'auteur des *Huguenots*. Du soir au matin et de l'aube au coucher du soleil, le tsar Pierre était ivre; il bâtonnait son confesseur, jetait ses gens par la fenêtre. Une princesse X..., devenue folle sous le fouet, donnait par sa présence un attrait de plus à l'orgie; il la faisait s'asseoir à table, s'en amusait, jouait avec le pauvre être privé de raison, et trouvait du meilleur comique de lui jeter au visage les morceaux restés sur son assiette. Caligula faisait de son cheval un consul de Rome; le tsar Pierre nommait pape son bouffon Suttof, et pour compléter, solenniser la dérision, on instituait cardinaux les plus francs buveurs d'eau-de-vie, à la personne desquels on attachait des conclavistes choisis parmi la fleur de l'ivrognerie moscovite et dûment travestis en dominicains, capucins et bénédictins. Il y avait le palais du sacré-collège, où chaque membre avait sa cellule particulière; on mangeait, buvait isolément, puis les portes s'entre-bâillaient, d'une loge à l'autre les communications s'éta-

blissaient, on s'apostrophaient, se défiait bouteille en main; aux pseudo-sacristains se mêlaient, courant, chantant, vagabondant, les prêtresses peu vêtues, et le tsar, déguisé en matelot, prêchait d'exemple.

L'ivresse faisait de lui un furieux, il écumait, trépigait. Dans une de ces bacchanales, on le vit tomber en convulsions (janvier 1725), et moins d'un mois après (6 février de la même année) il mourait dans le délire. Son médecin disait qu'il y avait en lui toute une légion de méchants diables, démons de cruauté, de goinfrie, de luxure et le reste. L'incontinence en tout était son faible; barbare, ivrogne, débauché, dès qu'il flairait le vin, le sang, il ne s'arrêtait plus. Lors du massacre des strelitz, il mit la main à l'œuvre, coupa des têtes. La nature, le sexe, peu lui importe! Il condamne à mort l'ainé de ses fils, et c'est à peine s'il épargne ses filles au premier doute qui lui vient sur la fidélité de son ancienne maîtresse, plus tard sa femme, cette Catherine, la poétique héroïne de l'Opéra, *l'Étoile du Nord!* « C'est un bon tyran, » disait M. Cousin d'un personnage de l'histoire; Pierre le Grand fut un tyran de la pire espèce. A la férocité du Sarmate, il mariait les raffinemens diplomatiques, les astuces de ces monstres du bas-empire; il avait la cruauté voluptueuse, et, grattant le Cosaque, on trouvait le Commode et l'Héliogabale, fourbe jusque dans sa passion et sachant au besoin faire servir son ivrognerie à sa politique. Même avec la bouteille, il avait ses accommodemens, s'entendait à simuler l'ivresse pour surprendre la confiance d'un convive. On le croyait dans les vignes du Seigneur; il y était, oui, mais comme le tigre dans sa jungle pour mieux guetter sa proie et l'égorger. — En 1717, deux ans après la mort de Louis XIV, il arrivait en France. Pour si glorieuse que fût la visite, le royaume et le régent s'en seraient bien passés. On touchait presque à la banqueroute; l'heure n'avait rien de trop favorable aux prodigalités que ces déplacements princiers occasionnent. Cependant une tête couronnée a droit à des égards traditionnels, même alors qu'on ne l'aurait pas invitée. Philippe d'Orléans savait trop son métier de prince pour ne pas faire honnêtement les choses. Il y eut réception à la frontière, bals, spectacle-gala, tout le train ordinaire. On festina surtout et de belle façon. Saint-Simon, qui pourtant avait pu voir fonctionner les grands virtuoses du genre, ne tarit pas sur cette goinfrie du tsar; laissons-le parler et peindre. « Ce qu'il buvait et mangeait en deux repas réglés est inconcevable, sans compter ce qu'il avalait de bière, de limonade et d'autres sortes de boissons entre ses repas, toute sa suite encore davantage; une bouteille ou deux de bière, autant et quelquefois davantage de vin, des vins de liqueur après, à la fin du repas des eaux-de-vie préparées, chopine et quelquefois pinte! » Quel dommage qu'à ces détails ne s'en mêlent pas d'autres qui seraient aujourd'hui d'un si curieux intérêt!

Comment, par exemple, Pierre le Grand passa-t-il sa première soirée

à Paris? Saint-Simon ne nous le dit point, et pourtant on aimerait à le savoir. Les têtes couronnées n'exercent pas seulement leur prestige sur le moment, la postérité se tourne aussi vers elles pour leur demander des sujets d'édification en morale, de grands exemples en matière de goût. Que fit l'autocrate moscovite? A quel théâtre tout d'abord courut-il? Sur ce point, les renseignemens nous manquent; du moins l'avenir sera plus heureux : le temps où nous vivons tient note de tout, et si les Saint-Simon sont plus rares, nul trait de mœurs ne passe inaperçu. A cette époque si décriée de la régence, le Théâtre-Français occupait dans la hiérarchie littéraire de notre pays une place à peu près égale à celle que nous attribuons aujourd'hui à si juste titre au théâtre des Variétés. On se plaît donc à se figurer, dans le silence de l'histoire, le tsar Pierre assis au Théâtre-Français et se faisant jouer *Cinna* ou *le Misanthrope*. Il est possible, tranchons le mot, que ce spectacle l'ennuie un peu, que sa rude oreille, faite au bruit des chantiers de Saardam, n'ait qu'un sens médiocre pour les sublimités et les élégances de ce beau langage; mais le tsar connaît son métier de souverain, il sait que les rois et les empereurs ne sont point là pour s'amuser toujours, et cet instinct de l'étiquette, qu'on retrouve chez les princes même les plus barbares, lui dit que dans la France de Louis XIV Corneille, Racine et Molière doivent avoir le pas sur Tabarin.

Durant les trois mois que se prolongea le séjour à Paris du tsar Pierre, il y eut naturellement à l'Opéra *gala-theater*. Les souverains de tous les siècles ont fort goûté ces soirées d'apparat, qui leur procurent le double plaisir de voir et d'être vus, de jouir en même temps du spectacle à l'état *objectif* et *subjectif*. Je demande pardon de l'expression, quoique nous ayons encore assez de Prussiens à Paris pour qu'on puisse se le permettre. Cette fois néanmoins l'illustre visiteur ne se montra guère à son avantage. Pendant qu'il buvait dans sa loge, le Moscovite n'eut pas l'air de s'apercevoir que le régent, debout à son côté, tenait un plateau portant un verre de bière et une serviette. Une pareille inconvenance devant un parterre français, c'était *raide*, comme on dirait au Gymnase; le public en prit de la mauvaise humeur. Quant à Saint-Simon, nous ne voyons pas que la chose l'ait autrement offusqué. Ce grand seigneur, si prompt à s'enflammer sur la moindre question de préséance lorsqu'il s'agit d'un fait personnel, ne trouve pas un mouvement d'indignation à propos de cette impertinence calculée vis-à-vis d'un premier prince du sang, du régent de France. A la vérité, la façon dont il traite et *pourtraict* le tsar est en général médiocrement sympathique. « Les lèvres assez grosses, le teint rougeâtre et brun, le regard majestueux et gracieux *quand il y prenait garde*, sinon sévère et farouche, avec un tic qui ne revenait pas souvent, mais qui lui démontait les yeux et toute la physionomie, et qui donnait de la frayeur; cela durait un moment avec un regard égaré et terrible. »

C'est par ce côté farouche que Meyerbeer a pris le héros. L'affreux tic qui lui démontait le visage — dès l'introduction fait des siennes. La colère sombre et livide, çà et là des éclairs magnanimes noyés dans le vin et l'eau-de-vie : chopine et pinte, et tout à coup de cette ignoble orgie le héros s'éveillant au milieu des hourras et de la canonnade, des drapeaux qui se déploient et des tambours qui battent aux champs, voilà pour les deux premiers actes. Le grand finale surtout est un chef-d'œuvre. Jamais l'art de gouverner des masses ne fut porté plus loin : les tons, les modes différens s'accumulent, se superposent dans le travail de l'orchestre, des chœurs, des saxophones, des fifres, les uns en *si bémol* majeur, les autres en *mi bémol*, ceux-là en *ré* mineur, et tous marchant dans l'harmonie d'un magnifique ensemble. Les gens naïfs s'écrient : Produire de tels effets avec de si vastes moyens, quoi de plus facile? Comment alors se fait-il que les autres musiciens n'y réussissent pas? Verdi emploie les mêmes ressources dans *Don Carlos*; un seul orchestre ne lui suffisant point, il en met deux, et après? Sans être un bien grand sorcier, M. Gounod sait son affaire; que voyons-nous, qu'entendons-nous qu'il ait produit dans les fanfares nuptiales de son *Roméo et Juliette*? Mener un grand vacarme avec des saxophones, chacun le peut; mais se mouvoir pendant la moitié d'un acte à travers les plus inextricables difficultés de la science, dans ce conflit extraordinaire de voix et d'instruments ne pas perdre de vue une seconde le mouvement dramatique, le caractère des personnages, intéresser, entraîner le public par cette chose prestigieuse qu'on appelle l'effet et satisfaire du même coup le connaisseur, — ramener sous une même harmonie formidable, écrasante, la marche sacrée et le chœur du serment, la fanfare des cuivres et la marche des fifres, relever l'addition d'une main imperturbable, grouper, dynamiser tous ces chiffres dans un immense total organique, écrire en un mot le finale du second acte de *l'Étoile du Nord*, ce finale-maître, — là est la question, et pour la résoudre il faut se nommer Meyerbeer.

Au troisième acte, le tsar Pierre tourne au sentimental, roucoule des romances et s'évanouit en airs de flûte : *dormitat Homerus*. Soit que le temps lui ait manqué pour compléter son type, soit que l'influence énergente de Scribe le rappelle au genre, à l'opéra comique français, pour lequel, en dernière analyse, ce vigoureux génie n'était point fait, Meyerbeer quitte la partie; adieu l'histoire! nous n'avons plus devant nous qu'un baryton. Autrefois, au temps de M. Faure, le public prenait le mal en patience. La virtuosité du chanteur vous faisait oublier la défaillance du maître. On a compris que cette défaillance ne se trahit du reste que d'une façon toute relative et dans l'étude du caractère; comme valeur musicale, rien n'est à dédaigner, pas même cette romance si parfaitement en désaccord avec le tempérament du personnage, mais dont la voix de M. Faure, déjà formée au style à cette époque, excellait à rendre, à phraser le motif. Je ne sais où j'ai lu dernièrement que ce morceau devait dans le principe

figurer à l'entrée du quatrième acte des *Huguenots*, et fut supprimé aux répétitions. Si la chose est vraie, il n'y aurait plus à s'étonner du contresens. Valentine et Pierre I^{er} ne sauraient guère chanter sur le même air. Du reste Meyerbeer ne s'interdit jamais ces sortes de remaniemens. Pour peu que l'occasion s'en présentât, il reprenait son bien, *utilisait*; — ses opéras-comiques abondent en exemples de ce genre. On sait l'anecdote que raconte le prince Poniatowski. Le prince chantonnait au piano des motifs d'*Emma di Resburgo*. « Ah ! dit Meyerbeer légèrement interloqué, vous connaissez donc ces péchés de jeunesse ? Eh bien ! alors, cher confrère, puisque vous me jouez le mauvais tour de savoir par cœur mes opéras italiens, j'espère que vous ne vous scandaliserez pas trop haut en reconnaissant au passage les morceaux que j'ai fait resservir dans le *Pardon* ! »

Ce qui me gêne le troisième acte de *l'Étoile du Nord*, c'est justement ce trop industriel rhabillage. Nous rentrons au *camp de Silésie* pour n'en plus sortir, et tout cela finit par un air de flûte. Qu'est devenu le barbare du nord, où le chercher ? Il a disparu dans la tempête du grand finale. Ainsi passent les majestés : des fanfares, des hourras, des canonades, des illuminations et des feux d'artifice, puis rien, plus personne, un bruit de flûte dans le vide, un trille, une note perdue : *e finita la musica*, la farce est jouée. N'importe, c'est encore un fier ouvrage que celui-là. Si la cohésion manque, pièces et morceaux en sont bons.

L'Étoile du Nord fut représentée pour la première fois en février 1854, Des treize années qui viennent de passer sur elle, la musique de Meyerbeer semble n'avoir reçu aucune atteinte. Si cette vigoureuse partition reste debout avec ses grandeurs et ses défauts, son manque de proportion, d'où par instans beaucoup d'ennui résulte, et ses épisodes typiques, où le maître égale en pittoresque musical le tableau poétique du camp de Wallenstein dans Schiller, — on n'en peut dire autant de l'exécution, qui certes a rudement souffert. On n'a point oublié quelle fut cette distribution des premiers jours, où figurèrent tour à tour M. Charles Battaille et M. Faure dans le rôle du tsar, qui trouva ainsi dès le début, pour se produire sous son double aspect dramatique et vocal, un comédien intelligent et le jeune chanteur qui s'en est allé depuis à l'Académie impériale tenir si brillamment les promesses faites à l'Opéra-Comique. La voix de M. Faure a laissé là des souvenirs très vifs. On le regrette d'autant plus que cette fois le baryton eût rencontré un ténor digne de lui dans M. Capoul chantant Danilowitz. Que de belles choses jadis en relief et maintenant perdues ! Cette grande scène d'orgie sous la tente reste aujourd'hui sans effet ; je me demande ce que sont devenues ces phrases d'un tour si varié, si profond, où le maître, tantôt enjoué, tantôt pathétique, ramène l'idée de Catherine au plein de ce chaos bachique. M. Eugène Battaille, à qui les circonstances ont imposé ce rôle, n'en a ni la voix ni le mouvement ; il y manque absolument d'autorité. On

pourrait aussi bien dire qu'il y manque de tout. Du côté des femmes, plus d'un vide s'est fait également qu'on n'a pas comblé. Dans ce joli rôle de Prascovia par exemple, comment ne pas songer à M^{lle} Lefebvre, comédienne d'un talent si délicat, si fin, qui savait donner son expression exquise à ce *lied* charmant du troisième acte, un bijou qu'à présent on remarque à peine? L'étoile de cette reprise est encore M^{me} Cabel. Caroline Duprez fut la première Catherine, puis vint M^{me} Cabel, puis M^{me} Ugalde. Des trois, Caroline Duprez fut celle qui rendit le mieux cette musique, posant et nuancant la phrase, cherchant le style qui s'y trouve. Sa voix alors déjà n'était qu'un souffle; n'importe, ce souffle musical suffisait, et jamais l'admirable phrase de l'adieu à la fin du premier acte ne plana d'un vol plus libre au-dessus des harpes. M^{me} Cabel prend le rôle par ses petits côtés, on dirait une Déjazet; mais l'agilité de sa voix reste ce qu'elle était, un phénomène. Au dénouement, dans le combat qu'elle soutient avec la flûte, on peut s'attendre à des prodiges d'autant plus singuliers que l'art n'y contribue en rien. C'est une des curiosités de notre temps que cette voix, et en ce sens je la recommande aux amateurs de tous les pays attirés par l'exposition sur les terres de l'Opéra-Comique. Pour peu qu'on ait quelque habitude de l'art du chant, on aura remarqué que les voix les plus agiles sont presque toujours aussi les plus dépourvues de timbre et d'éclat, les longues études ayant pour inconvénient d'ôter sa fleur de sonorité à l'organe qu'elles assouplissent. C'étaient des voix très flexibles que celles de M^{me} Damoreau et de la Persiani, c'est une voix très flexible que celle de M^{me} Carvalho; mais il faut convenir en même temps que ce n'est ni par la vibration ni par la franchise qu'elles ont jamais brillé. Chez M^{me} Cabel au contraire se trouvent réunies des qualités qui d'ordinaire semblent s'exclure, une souplesse, une agilité des plus rares, jointe à la plus agréable fraîcheur de timbre. Le temps ici, chose particulière, sans trop avoir épargné la femme, semblerait vouloir respecter la voix. — Somme toute, cette reprise de *l'Étoile du Nord*, telle qu'elle vient de se produire, offre encore mainte partie intéressante. Ainsi le côté musical du rôle de Danilowitz n'avait jamais été mis en lumière comme il l'est par M. Capoul, qui chante avec le goût et le style d'un Italien l'air ajouté à Londres pour Gardoni.

On a quelque peine à se figurer, en présence du mouvement extraordinaire auquel nous assistons chez nous en ce moment, qu'il puisse y avoir un public pour les théâtres des autres pays. A Londres cependant, la saison va son train de manière à faire croire que l'Angleterre n'est pas tout entière sur le continent. On joue *Don Carlos* à Covent-Garden : c'est un succès. La Lucca chante le rôle de la reine Élisabeth, M. Graziani celui du marquis de Posa, et M. Naudin, que l'Académie impériale a peut-être eu tort de laisser partir, prête au personnage du jeune prince sa voix et son talent, dont le chant italien double le charme. Quant à

l'orchestre de M. Costa, c'est le premier orchestre du monde. Nous avons ici même, lors des premières représentations de *l'Africaine* à Londres, exposé les raisons de cette supériorité, qui paraîtrait grandir encore dans l'exécution du nouvel ouvrage de M. Verdi. Pour ne pas être en reste, *Her Majesty's* fait débiter M^{lle} Nilsson dans *la Traviata*. Après le *brindisi* du premier acte, ce n'était plus un succès, c'était un triomphe. A Covent-Garden, *Don Carlos* sera immédiatement suivi de *Roméo et Juliette*, dont sans doute la Patti fera la fortune. Si d'autres en écrivant eurent les yeux fixés sur la postérité, M. Gounod compose beaucoup en vue de l'étranger, où se trouve ainsi sa base d'opération. Il se peut que les Marguerite et les Juliette soient rares à Paris, que les Faust et les Roméo n'abondent guère sur la place; mais l'habile musicien sait bien que, tant qu'il y aura au monde une Allemagne, une Italie, ces types charmans et divins revivront. Derrière M^{me} Miolan, on pressent la Lucca, la Patti; au-delà de M. Michot, on voit Naudin. Les Roméo étant de saison à Londres, *Her Majesty's* voulait avoir le sien. Rien de plus facile. On avait sous la main *les Amans de Vérone* du marquis d'Ivry. Malheureusement la partition n'est pas tout entière instrumentée, et la concurrence ne sait pas attendre. Voilà une belle chance perdue pour un ouvrage à coup sûr digne d'intérêt. Je doute que l'occasion se représente; dans tous les cas, on peut compter que ce ne sera point à Paris. Essayer les jeunes compositeurs, pourquoi faire? Ne vaut-il pas mieux crier partout qu'il ne s'en forme plus?

Renommée, ton nom est désuétude! Un talent s'impose au public par l'ennui. On bâille, mais on écoute. Voyez le succès de *Mignon*. Avoir trente années durant lassé son monde à l'Opéra-Comique est le meilleur titre pour que l'Opéra vous recherche. Quand on manque de pain, il faut bien se nourrir de brioches. Est-ce donc vrai qu'il y ait disette à ce point? Il semble que maint exemple prouverait le contraire. L'état met au concours la cantate de l'exposition, et tout aussitôt il pleut des cantates. Jusque-là rien que de très naturel; ce qui l'est moins, c'est que dans le nombre les choses remarquables abondent. Sur près de deux cents pièces, le triage en a facilement dégagé une douzaine parmi lesquelles il n'y avait que l'embarras du choix. Restait à décerner le prix. Quatre de ces cantates sont mises par le jury hors de page; quatre œuvres également supérieures à divers titres. L'une plus mélodique, l'autre plus savamment instrumentée, celle-ci écrite dans le goût de Haendel, celle-là d'un style tout moderne et qui, mieux appropriée à la voix, l'emporterait. On examine, on tient conseil, enfin la cantate à la manière de Haendel arrive première. Quel en sera l'auteur? Ici l'émotion gagne les membres du jury; c'est plus que de la curiosité, c'est du patriotisme. Sous tant de science, M. Auber flaire un Allemand, et son orgueil national s'en incommode. On brise le cachet, ô surprise! l'œuvre est signée Camille Saint-Saens et tout le monde s'en réjouit, s'en étonne. Un coup du

destin était nécessaire pour apprendre à ce public des théâtres et des concerts le nom d'un homme de talent qui depuis dix ans travaillait à se rendre célèbre sans y réussir. Avez-vous lu Baruch? Il y en avait là qui versaient des larmes d'admiration sur une découverte qu'il n'eût tenu qu'à eux de faire plus tôt. Voilà donc M. Saint-Saens tiré de son obscurité, il entre à dater d'aujourd'hui dans la catégorie des jeunes compositeurs qui donnent des espérances. Ce n'est pas encore tout à fait le paradis, mais ce sont les limbes. M. Auber comptait au moins quarante-cinq printemps lorsqu'on s'avisa de dire aussi qu'il donnait des espérances! Si maintenant M. Saint-Saens parvient à faire quelque figure dans le monde, c'est un peu à son mérite et beaucoup à ce hasard qu'il le devra. Il passera dans la postérité, s'il y arrive, pour un des bons produits musicaux de l'exposition universelle de 1867.

Les concerts de Strauss resteront aussi dans ce souvenir. Entendre Beethoven et Mozart, Bach, Weber et Mendelssohn au milieu des féeries du Champ de Mars est un plaisir qu'on peut se dispenser de rêver, le songe des *Mille et une Nuits* se réalise. Vous êtes au fond de l'*aquarium*, parmi les poissons et les roseaux, causant avec la source d'Ingres au murmure de la cascade; trois heures sonnent, quittez le monde souterrain, l'ouverture d'*Egmont* là-haut vous rappelle. Deux fois par jour ces concerts ont lieu; Johann Strauss, avec sa furie viennoise, enlève la valse; un Prussien, M. Bilse, conduit les morceaux de haute école, et l'orchestre sous ses deux chefs gagne la bataille. Ils sont là soixante musiciens, tous jeunes, vaillans, prompts à l'attaque, imperturbables dans l'action. Dire que des Allemands qu'un Strauss gouverne jouent à ravir des valses et des polkas, vanter leur aptitude merveilleuse à cet exercice, leur diabolique entrain, autant vaudrait s'extasier sur la vitesse d'un cheval de course. J'aime mieux observer cet orchestre exécutant de la grande musique. Dans le prélude de Bach, dans les variations de Beethoven pour les instrumens à cordes, c'est admirable. Une délicatesse, une précision, un art de nuancer exquis! Et quelle intelligence, quel foyer! On sent que ces gens-là jouent pour l'amour de Dieu et de la musique, comme travaillait le vieux Bach, qui, se mettant à la besogne, commençait par tracer ces trois lettres en tête de son papier réglé : S. D. G. (*solī Deo gloria!*). Ils ne connaissent point la fatigue, toujours à leur affaire qui les passionne, les inspire, toujours prêts à recommencer à vous servir au-delà de vos souhaits. En causant avec M. Bilse pendant un entr'acte, nous prononçons le nom de Mendelssohn. Il réfléchit un moment et nous répond : « Je regrette qu'il n'y ait rien de ce maître sur le programme d'aujourd'hui; mais c'est égal, je vais vous jouer l'ouverture de *Ruy-Blas*. » Et aussi simplement que c'était dit, ce fut fait. Quand cet orchestre pêche, c'est par excès de zèle, sa furie l'emporte. Dans la *Bénédiction des poignards*, les mouvemens sont pris trop vite; à la vérité, nous ne sommes pas au théâtre, et la tempête du *crescendo* menée ainsi

vous électrise. Précieuse rencontre pour la diffusion des idées musicales qu'une pareille compagnie d'exécutans dont le répertoire embrasse tout : les ouvertures d'Auber et d'Hérold, que le Conservatoire, un peu pédant, ne daigne admettre, y tiennent galamment leur place à côté d'un fragment de symphonie, de *l'Invitation à la valse*, des ouvertures d'*Egmont* et de *Coriolan*, ces merveilles du génie humain ! Et dans les intervalles les valse, les polkas se croisent à l'aventure, enroulant de leurs vignes folles et de leurs festons l'harmonique architecture des maîtres.

L'Oie du Caire! Pourquoi pas l'autruche ? Ce serait là un titre plus pittoresque et mieux dans les convenances du sujet auquel Mozart prêta sa musique de si bonne grâce. Cette oie en effet joue dans la pièce le rôle d'un cheval de Troie d'où s'élancent au dénouement la femme et les enfans du seigneur don Beltram, une manière de vieux Cassandre en train d'épouser son Isabella. Tous ceux qui auront lu l'excellent ouvrage du docteur Otto Jahn sur Mozart connaissent l'histoire de cette ébauche de partition, et il ne nous coûterait guère de dépenser à ce propos une somme fort respectable d'érudition. Ouvrons le quatrième volume, nous y verrons que c'est vers la fin de 1783 que Mozart se mit à cette œuvre, c'est-à-dire au lendemain de *l'Enlèvement au sérail* et à la veille des *Noces de Figaro*, si bien à la veille qu'il ne tarda point à laisser là cette oie pour courir après l'oiseau bleu des jardins du château d'*Agua-Frescas*, où Suzanne et Chérubin, sous les marronniers, l'attiraient, le charmaient. Au chanoine Varesco, librettiste de complaisance, déjà succédait da Ponte, un autre abbé, mais possédé celui-là du démon du théâtre, un dramaturge dans le bénitier. Après *les Noces de Figaro* *Don Juan*, après *Don Juan la Flûte enchantée* et le reste; de l'aile et du pied, la pauvre oie eut beau s'escrimer, jamais plus elle ne rattrapa son maître. Mozart cependant avait un moment eu la chose à cœur. « Encore trois airs à composer, écrivait-il à son père (10 décembre 1783), et j'aurai terminé mon premier acte. Je suis très content de mon travail, jamais je n'ai rien fait de mieux. Je serais au désespoir, si une pareille musique devait rester sans emploi. » Des fragmens, des papiers, voilà donc tout ce qu'on possédait de cette partition, qui devait avoir trois actes. Rien d'achevé, une musique à l'état de projet, l'instrumentation à peine tracée. On conçoit quelle tâche ingrate c'était entreprendre que de vouloir porter l'ordre et la cohésion dans ces débris, grouper en un corps d'ouvrage ces monades dispersées à tous les vents des enchères publiques. Le poème d'abord à rétablir. Sur ce point, le public n'a plus de préjugés. Il en passe de telles aux librettistes des théâtres de premier, second et troisième ordre, que c'eût été aussi par trop singulier de ne pas le voir se montrer bon prince aux *Fantaisies-Parisiennes*.

Dans l'*adaptation* de la musique se trouvait donc la difficulté. Instrumenter du Mozart, y songeait-on ? D'ailleurs ces morceaux mêmes ne pouvaient suffire. Le nombre en était trop restreint. On a dû recourir

à d'autres ouvrages, butiner, *pasticher*, emprunter la première scène au *Sposo deluso*, le finale du premier acte à tel autre morceau écrit par Mozart vers cette même époque et intercalé par Bianchi, selon les usages du temps, dans *la Villanella rapita*. De là bien du décousu, de l'artifice; de pareils travaux, si habile que soit la main qui les dirige, ont toujours leur inconvénient. On y sent le placage, la marque de fabrication à tout instant se laisse voir. Scénique au plus haut degré, la musique de Mozart se prête médiocrement à ces combinaisons tout italiennes. Ces ensembles dialogués, ces finales nées de la situation, de l'analyse des personnages, ne sauraient vivre en dehors du cadre naturel. L'exception tout au plus serait-elle admise pour quelques airs, quelques duos exquis, trésors de style, et qui alors réclameraient des exécutans de premier ordre. Quoi qu'il en soit, le spectacle a son intérêt, l'esprit de Mozart emplit la salle; il semble qu'on débouche un flacon d'où s'exhalent les mélodiques essences qui tout à l'heure parfumeront *les Noces de Figaro*, *Don Juan*. C'est du Mozart et du meilleur. Vous souriez à *batti batti*, vous saluez au passage une phrase du futur sextuor de *Don Juan*. On se sent tout porté de sympathie pour un théâtre qui recherche de telles aventures. Avec des ressources fort modestes, mais intelligemment employées, les *Fantaisies-Parisiennes* ne se lassent pas de donner le bon exemple. Puisse le divin Mozart leur être favorable en ces jours d'abaissement où les tréteaux de Turlupin nous encomrent! « Il est l'ami de Pascal, écrivait M^{me} de Sévigné, et il ne vient rien de là que de parfait. »

F. DE LAGENEVAIS.

ESSAIS ET NOTICES.

LES APPAREILS MÉTÉOROGRAPHIQUES.

Le dernier rapport de l'astronome royal d'Angleterre sur les travaux de l'observatoire de Greenwich se termine par une réflexion mélancolique. M. Airy déclare qu'il ne sait pas du tout s'il convient de continuer comme par le passé le système actuel des observations météorologiques. Cette question l'embarrasse, l'inquiète en présence des observatoires nouveaux que l'on voit surgir en Angleterre et en Amérique, qui tous embôitent le pas derrière Greenwich, et qui commencent à publier des in-folio consciencieux remplis de chiffres qui ne prouvent rien et de résultats dont on n'aperçoit pas la portée. A quoi tout cela servira-t-il? « Ce mouvement aura-t-il pour conséquence d'ajouter des millions d'observations inutiles aux millions qui existent déjà, ou peut-on s'attendre à la découverte de faits d'où se dégagera la théorie des phénomènes atmosphériques? C'est ce qu'il est impossible de prévoir... » Rien ne semble encore indiquer la

voie où se rencontrera la solution des grands problèmes de la météorologie. Les aborder du côté de la théorie pure serait chose prématurée (c'est toujours M. Airy qui parle); ce qu'il y a à faire pour le moment, c'est de coordonner les phénomènes, d'en chercher le lien intime par voie d'induction : cela exigera de nombreux essais, des tâtonnemens dans des directions très diverses, sans que rien promette une réussite prochaine. C'est comme la découverte d'un continent inconnu vers lequel nous guident la foi d'un Colomb et un vent propice.

Il y a parmi les hommes de science bon nombre de travailleurs dont le bonheur consiste à entasser chiffres sur chiffres sans qu'ils songent un seul instant à se demander ce qu'on pourra en faire. C'est là, il est vrai, une occupation aussi innocente que celle de cultiver des fleurs ou de collectionner des monnaies, mais il ne faut pas y chercher l'avenir de la science. Continuer d'enregistrer jour par jour la marche des phénomènes aériens suivant la vieille routine, c'est certainement perdre beaucoup de temps. Cela rappelle cette sentinelle qui pendant vingt ans monta la garde devant une porte murée, dans une rue déserte. C'est ainsi que, par habitude et pour se conformer à l'usage, on multiplie incessamment les observations de phénomènes qui n'ont au fond aucune signification précise, et dont la connaissance restera toujours stérile parce qu'on manque des données nécessaires pour les interpréter et les comprendre. Quelle conclusion, par exemple, tirer d'observations de la température faites à peu de distance du sol, une ou deux fois par jour, dans un endroit où le thermomètre est exposé à mille influences perturbatrices? On aura beau observer pendant dix ans et prendre des moyennes, beaucoup de résultats inexacts ne donnent pas une moyenne exacte. La difficulté de déterminer à un moment donné la véritable température de l'air est même si grande, que, malgré les innombrables observations qui ont été publiées depuis tant d'années, on peut douter que le climat thermométrique soit connu d'une manière certaine pour un seul point du globe.

Les météorologistes se trouvent aujourd'hui débordés par les matériaux d'observations qui attendent une discussion approfondie pour devenir autre chose que des montagnes de chiffres; l'étendue des calculs que nécessitent les recherches de ce genre et le peu de succès des tentatives qui ont été faites dans ce sens ont découragé les travailleurs, qui préfèrent une besogne plus restreinte et moins ingrate. La physique du globe les met aux prises avec un chaos de phénomènes d'une complication inextricable, tandis que la petite physique ou physique de chambre, s'il est permis de l'appeler ainsi, leur offre toute facilité d'étudier chaque phénomène sous ses différens aspects, dans les conditions simples d'une expérience de cabinet. Aussi savons-nous prévoir et expliquer les jeux de lumière les plus mirifiques dans un cristal, tandis que la couleur bleue du ciel est encore un sujet de controverses, et les effets d'une machine pneumatique n'embarrassent pas même un écolier, tandis que personne

ne sait ce que c'est qu'un coup de vent. Cette ignorance où nous sommes toujours des lois fondamentales qui régissent les météores aériens fait que les observateurs ne savent pas trop de quel côté diriger leurs efforts. On note depuis longtemps la température de l'air, la pression barométrique, l'humidité, la force et la direction des vents, l'aspect des nuages, etc., mais l'on commence à douter que ces élémens soient suffisans pour la recherche des grandes lois météorologiques. Faudra-t-il maintenant songer à se procurer d'autres données complémentaires? Sera-t-il nécessaire d'observer régulièrement la radiation solaire, l'ozone, l'électricité atmosphérique, les étoiles filantes, ou de monter en ballon pour surveiller de près ce qui se passe au-dessus des nuages? Avant d'en venir là, il sera peut-être plus simple de tenter un dernier effort et de voir si l'insuccès du système généralement adopté ne tient pas surtout à la manière dont les observations sont faites. Presque partout on se contente de noter l'état des différens instrumens météorologiques à certaines heures de la journée, afin d'en déduire par le calcul l'état moyen des mêmes instrumens pour chaque jour, pour chaque mois et pour l'année entière. On arrive ainsi à se faire une idée superficielle du climat général de quelques points du globe, mais les petites oscillations qui agitent l'atmosphère dans le courant d'une journée et qui déterminent le temps proprement dit passent à peu près inaperçues. Pour les reconnaître, il faudrait surveiller les instrumens presque sans interruption, et cela ne peut se faire qu'en confiant le travail des observateurs à des machines. Là est peut-être l'avenir de la météorologie.

Les machines, qui peu à peu, dans toutes les industries, se substituent à l'ouvrier et se chargent de tout ce qui est besogne mécanique, viendront aussi en aide à la science pour débarrasser l'observateur de la partie la plus fastidieuse de son travail. Nous les chargerons de voir et d'écrire pour nous, et elles feront leur devoir sans distraction et sans défaillance, comme ces farfadets qui autrefois achevaient en silence l'ouvrage des personnes qui savaient mériter leurs bonnes grâces. La photographie et l'électricité travailleront sous les ordres d'une horloge qui leur taillera la besogne et en surveillera l'exécution; un peu d'huile à la lampe qui éclaire l'appareil optique, une provision d'acide dans la pile qui alimente le jeu des électro-aimans, voilà tout ce qu'il faut pour entretenir l'activité de ces fidèles servans que l'homme s'est créés à son image. Qui ne voit que l'emploi de ces observateurs automates doit nous mettre en possession de documens infiniment plus complets et plus importans que tout ce qu'on a pu obtenir jusqu'ici par des observations isolées, fragmentaires, et par-dessus tout fatigantes et insipides? Les appareils enregistreurs sont en cela supérieurs à l'homme, que rien ne peut lasser leur zèle, que rien ne les rebute, que la monotonie est leur élément, et la régularité leur condition d'existence. Voilà un observateur qu'il suffit de monter en tournant une clé : il reste dé-

sormais à son poste, l'œil clair, la main ferme, jour et nuit, sans dormir, sans se plaindre de la chaleur ou du froid, sans s'abandonner à des rêveries, et ce qui est encore plus important, sans qu'il songe jamais à fabriquer des observations imaginaires qui le dispenseront de veiller. Parmi les documens météorologiques qui figurent sur les rayons des bibliothèques sous la forme de majestueux in-quarto, il y en a dont l'origine n'est pas exempte de toute suspicion : ainsi les invalides que l'on charge de noter l'état du temps dans les forts russes ne passent pas en général pour des observateurs bien scrupuleux. Or on comprend combien l'existence de ces documens apocryphes doit embrouiller et entraver les recherches déjà si pénibles auxquelles sont condamnés les météorologistes.

Ce ne sont pas là les seules raisons qui doivent faire désirer l'emploi général des appareils enregistreurs : il est une dernière considération d'une importance vraiment très grande qui porte à en recommander l'introduction dans les observatoires. Une quantité énorme de documens déjà publiés est perdue pour le progrès de la science uniquement à cause de la confusion des mesures. Dans les tableaux météorologiques, le centimètre se heurte contre le pouce anglais, et l'ancien pied du roi contre la toise; les degrés Fahrenheit alternent avec les degrés Réaumur, que les Allemands ont adoptés quand on retournait en France aux degrés centigrades; la chaleur, l'humidité, le poids de l'atmosphère, la quantité de pluie tombée, tout cela se mesure de tant de manières différentes qu'il faut un certain courage pour dépouiller et confronter les documens publiés en différentes langues. Or l'introduction du nouveau système d'observations fournirait l'occasion propice de faire disparaître ce grand obstacle du progrès en établissant des échelles uniformes pour tous les instrumens dont les indications seraient désormais enregistrées d'une manière mécanique. Les phénomènes divers qui intéressent les météorologistes se trouveraient alors représentés par des courbes dont la signification serait immédiatement claire pour tous les yeux : un simple coup d'œil ferait reconnaître les variations de la température et de la pression barométrique, la rotation des vents, l'humidité changeante de l'air, les pluies qui ont arrosé le sol, l'évaporation qui les a ramenées aux nuages, et tous ces petits événemens dont l'ensemble produit le temps, sans calcul d'aucune sorte et sans conversion préalable d'un tableau numérique en mesures familières à celui qui le consulte. N'est-ce pas une admirable chose que de penser qu'on pourrait jour et nuit surveiller les météores aériens en des stations disséminées sur toute la surface du globe par le moyen de ces serviteurs fidèles et dociles qui s'appellent des machines; qu'il suffirait d'en parcourir les rapports quotidiens, d'en confronter les écritures minutieuses et délicates, pour saisir le lien intime et l'influence réciproque des variations que le temps subit en chaque lieu? Si l'on veut résoudre les grands problèmes, il faut recourir aux grands moyens.

On se flatte aujourd'hui qu'on arrivera à prédire le temps; mais l'insuccès des essais prématurés qui ont été tentés montre bien qu'il faudra d'abord réformer le système d'observation avant qu'on puisse songer à en tirer de si grands résultats.

L'idée de faire enregistrer les phénomènes naturels par des appareils automatiques préoccupe depuis longtemps un grand nombre de chercheurs, et beaucoup de moyens ont été non-seulement proposés, mais aussi appliqués avec plus ou moins de bonheur. La photographie se prête avec une merveilleuse facilité à la réalisation d'appareils enregistreurs. A l'observatoire central de Kew, on obtient par ce moyen l'image fidèle des variations magnétiques. L'état du baromètre ou du thermomètre peut s'enregistrer de la même manière : une feuille de papier photographique défile lentement derrière l'instrument, qui est éclairé par la lumière d'une lampe ou d'un bec de gaz, et la hauteur variable de la colonne de mercure se peint exactement sur le papier à mesure qu'il se déroule; l'appareil fait donc en quelque sorte le portrait du temps. Le baromètre et le thermomètre ainsi transformés s'appellent *barographe* et *thermographe*. On pourrait de la même façon enregistrer la quantité d'eau recueillie à la suite d'une pluie par le réservoir d'un *ombromètre*, ou l'abaissement du niveau dans un *atmomètre*, qui sert à observer l'évaporation. Des dispositions mécaniques faciles à imaginer permettraient d'appliquer ce système à la représentation graphique de la plupart des autres phénomènes : vent, humidité, radiation solaire, etc. Il est déjà en usage dans quelques observatoires anglais ainsi qu'à Lisbonne, où les indications des différens instrumens sont obtenues en regard sur la même feuille, et l'on peut s'étonner qu'il ne se soit pas généralisé davantage.

Bien avant l'invention de la photographie, on connaissait une foule de moyens propres à obtenir des instrumens météorologiques à indications continues, et il n'est en réalité rien de plus simple en principe, tant qu'on fait abstraction des difficultés pratiques qui séparent toujours un projet d'expérience de sa mise en œuvre. Ainsi, pour obtenir un *thermographe*, on n'aurait, ce semble, qu'à prendre un thermomètre de gros calibre, ouvert par le haut, et à poser sur le mercure un flotteur muni d'une tige verticale et d'un crayon qui, tout en suivant les fluctuations du mercure, laisserait une trace noire sur une feuille de carton qu'une horloge entraînerait dans une direction horizontale. Une disposition analogue s'appliquerait au baromètre ordinaire; mais dans l'exécution on se heurte à des difficultés inattendues. Il vaut mieux alors recourir au thermomètre métallique et au baromètre à balance. Pour écrire la direction du vent, on attache un crayon à une girouette; pour en mesurer la force ou la vitesse, on fait agir sur le crayon un ressort que le vent comprime, ou un moulinet qu'il fait tourner. On arrive au même

résultat par mille combinaisons mécaniques différentes que l'emploi de l'électricité permet de simplifier d'une manière extraordinaire. L'électricité offre en outre le moyen de transmettre les indications d'un instrument à de grandes distances; on peut ainsi, par exemple, enregistrer à terre l'état d'un thermomètre suspendu à un ballon captif.

Le météorographe électrique qui a été installé en 1860 par M. Salleron au dépôt de la marine à Paris, où il fonctionne depuis sept ans, inscrit sur un même tableau l'état du baromètre, du thermomètre, la pluie, la vitesse et la direction des vents. Le météorographe que le père Secchi a fait construire pour le collège romain des jésuites est un peu plus complet, mais aussi moins simple et bien plus coûteux; on en voit à l'exposition universelle une copie exacte. Cet appareil, qui représente à lui seul un observatoire météorologique fonctionnant presque sans interruption et sans qu'on ait besoin de s'en occuper, inscrit automatiquement sur un tableau mobile la pression de l'air, la température, l'humidité atmosphérique, la vitesse et la direction des vents, l'heure de la pluie et la quantité d'eau tombée pendant la journée. On y voit une multitude de petits bras d'acier, munis de crayons, aller et venir sur une tablette qu'un mécanisme invisible fait descendre avec une vitesse uniforme. On dirait des gnomes faisant leur besogne avec un muet empressement. L'un est chargé de surveiller la chaleur qu'il fait au dehors : sans cesse il crayonne des signes bizarres à la place qui lui a été concédée; quand la température est stationnaire, il remue à peine; quand le soleil se couche et que l'air se refroidit, le petit dessinateur se retire du côté où se marque le froid; quand le soleil revient et réchauffe la terre, le thermographe court du côté opposé pour y consigner scrupuleusement les flots de chaleur dont l'air est inondé. Les zigzags de ces dessins en apparence capricieux parlent un langage plus clair que celui des chiffres; ils conservent à jamais l'image fidèle des circonstances atmosphériques qui ont caractérisé le temps dans le courant du jour, ils permettent de confronter un jour avec l'autre et de reconnaître ce qui est constant et invariable dans ce tourbillon général.

Le baromètre à balance que le père Secchi a choisi pour son météorographe est une invention de sir Samuel Morland que ce dernier présenta au roi Charles II vers la fin du xvii^e siècle. C'est un tube de fer qui est suspendu au fléau d'une balance et qui plonge dans une cuvette remplie de mercure; les oscillations du balancier indiquent les variations de la pression atmosphérique. Le thermographe du père Secchi est celui qui a été imaginé par Kreil, et dont on se servait autrefois à Vienne et à Kremsmunster. C'est un long et gros fil de cuivre tendu dans l'air libre et attaché par un bout à un levier coudé qui transmet chaque contraction et chaque dilatation de ce fil jusqu'à l'appareil enregistreur. L'*anémographe*, qui écrit la force du vent, est un moulinet de Robinson. Il est formé d'une

croix horizontale dont les quatre bras portent quatre calottes creuses dans lesquelles le vent souffle comme dans les voiles d'un navire. Cet appareil est installé dans un lieu élevé et bien découvert; son mouvement est transmis par un fil électrique à un rouage qui fait marcher le crayon affecté à l'enregistrement de la vitesse du vent. Pendant une heure, le crayon avance toujours d'un pas à chaque tour du moulinet; la longueur de la ligne qu'il trace pendant ce temps représente à une échelle réduite le chemin parcouru par le vent. Au moment où l'heure sonne à l'horloge, le crayon se dégage et revient brusquement à sa place première pour recommencer sa course. Il trace ainsi vingt-quatre traits par jour; le total fait rarement plus de trois cents milles marins (550 kilomètres) pour les vingt-quatre heures, ce qui représente une vitesse moyenne de 6 à 7 mètres par seconde. Un vent frais parcourt 10 mètres en une seconde, un ouragan 50 mètres et plus.

Pour enregistrer la direction du vent, on fait usage d'une simple girouette qui est en rapport alternatif avec un système de quatre électro-aimans correspondant aux quatre points cardinaux. Chacun de ces aimans commande un crayon spécial; lorsque la girouette vise au nord, elle communique avec le premier crayon, quand elle tourne à l'est, avec le deuxième, et ainsi de suite; le crayon trace alors une série de traits noirs sur le papier aussi longtemps que le vent souffle dans la même direction. C'est l'anémomètre enregistreur de M. Du Moncel.

Voici comment se mesure la pluie. L'eau qui tombe est recueillie par un entonnoir d'où elle coule dans une petite citerne. Quand le niveau monte dans ce réservoir, il soulève un flotteur qui agit sur un crayon. Un autre crayon marque sur la grande tablette du météorographe l'heure à laquelle la pluie est tombée; il est mis en mouvement par un fil qui dépend d'une petite roue hydraulique placée sous une gouttière. Un dernier crayon est chargé de noter l'état d'humidité ou de sécheresse de l'air. Il est porté sur un chariot qui va et vient devant une tablette spéciale sur laquelle il trace une série de lignes noires parallèles dont l'explication nous entraînerait trop loin.

L'idée capitale qui a guidé le P. Secchi et qui nous paraît vraiment féconde, c'est de combiner les différens enregistreurs de manière que tous les crayons marchent de front sur la même tablette. Les courbes qu'ils tracent se trouvent ainsi constamment rapprochées et un simple coup d'œil peut faire découvrir l'accord ou le désaccord qui existe entre les variations simultanées des divers élémens météorologiques. La comparaison de ces courbes fera voir, par exemple, quelle influence les différens vents exercent sur la pression barométrique, de quelle façon l'état du baromètre annonce la pluie, comment la température varie avant, pendant et après une ondée, et mille autre rapprochemens de ce genre pourront être faits sans le moindre calcul et à vue d'œil. Ce sera véri-

tablement voir à l'œuvre les forces naturelles et surprendre leurs plus secrètes combinaisons en les obligeant à tenir elles-mêmes leur journal. Sur la tablette du météorographe, un compte spécial est ouvert à la chaleur, un autre à l'humidité, un autre à chacun des quatre vents principaux; ils viennent dicter leur *doit* et *avoir* chacun à son teneur de livres, qui s'empresse de tout marquer sur les registres. Au bout de quelques jours, on ouvre le météorographe, on enlève la tablette qui a été remplie et on la remplace par une tablette neuve sur laquelle seront consignées les circonstances atmosphériques des jours suivans. On forme ainsi sans peine et sans fatigue les archives du temps, et si on suivait le même procédé dans un grand nombre d'observatoires distribués sur la surface du globe, nous aurions bientôt l'histoire pittoresque de l'atmosphère en de gros volumes que l'on pourrait déposer dans quelque établissement central.

Le météorographe du Collège romain a déjà révélé plusieurs faits curieux parmi lesquels nous nous contenterons de citer le suivant. Pendant les pluies et les orages, le baromètre subit fréquemment des oscillations de très courte durée; il tombe tout à coup de 5 ou 6 millimètres, puis remonte au bout de quelques minutes. On pourrait croire que ces dépressions momentanées ne sont qu'une illusion produite par une fluctuation accidentelle du baromètre à balance, mais le barographe d'Oxford, qui enregistre la pression atmosphérique par le moyen de la photographie, les montre aussi, il est donc hors de doute qu'elles ont une existence réelle.

Il y a sept ans que le père Secchi a établi son appareil enregistreur à l'observatoire du collège des jésuites à Rome. Depuis ce temps, il en a modifié la construction en y introduisant divers perfectionnemens dont l'expérience avait démontré l'opportunité. Il nous semble cependant qu'il reste encore beaucoup à faire. Ce qu'il faudrait trouver aujourd'hui, ce serait un système de météorographie assez simple pour qu'il pût être adopté par tous les observatoires. Ce serait peut-être en même temps le meilleur moyen d'introduire enfin dans la météorologie, — par la grande porte, — l'uniformité tant souhaitée des poids et mesures. Avec les nouveaux instrumens, le système métrique ferait son entrée en Allemagne, en Russie, en Angleterre, et les observations, plus complètes désormais et plus étendues, deviendraient en même temps plus comparables : ce serait une immense économie de travail.

R. RADAU.

L. BULOZ.

JEAN CHRYSOSTOME

ET

L'IMPÉRATRICE EUDOXIE

La chute d'Eutrope, cet eunuque tyran de l'empereur et de l'empire, ne rendit ni l'empereur à la possession de lui-même, ni l'empire à la liberté (1). Peu soucieux du bien, comme on le sait, Eutrope n'avait guère fait au temps de sa toute-puissance que deux bonnes actions, et ces deux bonnes actions le perdirent. D'abord il était allé chercher dans sa modeste retraite, pour en faire une impératrice d'Orient, la fille orpheline du général frank Bauto, ancien officier des armées romaines sous Gratien et Théodose; puis, par un de ces procédés violens qui lui plaisaient, il avait enlevé de force à l'église d'Antioche un simple prêtre, l'éloquent et austère Jean Chrysostome, pour en faire un métropolitain de Constantinople; mais l'évêque et l'impératrice s'étaient bientôt ligués pour le détruire, celle-ci par jalousie de domination sur son mari et sur l'état, celui-là par ressentiment pour un privilège ecclésiastique violé. Quand le ministre d'Arcadius eut succombé sous cette double attaque et que les vainqueurs se trouvèrent en présence, également avides de pouvoir et séparés d'ailleurs par une inimitié instinctive, la lutte s'ouvrit entre eux, lutte formidable, la plus terrible peut-être qui ait jamais agité un état et une église. Elle entraîna dans sa sphère

(1) La première partie de la vie de saint Jean Chrysostome et la chute d'Eutrope ont été racontées ici même par M. Amédée Thierry, *Revue des Deux Mondes* du 1^{er} avril 1866, et M. Amédée Thierry a reproduit son travail dans un volume intitulé *Nouveaux récits de l'histoire romaine au cinquième siècle*.

d'action le prince et le peuple, la cour et la ville, les classes pauvres en révolte contre les classes riches; elle divisa l'épiscopat, faillit armer les deux moitiés du monde romain l'une contre l'autre et menaça la chrétienté d'un long schisme. J'ai choisi cette lutte comme sujet d'une étude des mœurs chrétiennes en Orient au IV^e siècle. Dans une autre étude, j'ai essayé de peindre la société chrétienne d'Occident autour de saint Jérôme, moine, théologien, écrivain polémiste; je ferai voir, en la personne de saint Jean Chrysostome, l'évêque politique, et autour de lui les partis religieux, les mœurs, les passions de la société orientale.

I.

Au moment où commencent nos récits, c'est-à-dire à la fin de l'année 399, Eudoxie, impératrice depuis quatre ans, était encore dans toute la fleur de la jeunesse. Elle n'avait rien perdu de cette éclatante beauté qui surprit le cœur d'Arcadius le jour où le jeune empereur aperçut son portrait peint sur une tablette de cire que l'eunuque avait glissée à dessein dans la chambre impériale, mais beaucoup de changemens indépendans de la beauté s'étaient accomplis en elle. La fille du frank Bauto n'était plus cette orpheline modeste et retenue qu'Eutrope était allé déterrer dans un coin obscur de Constantinople comme un trésor caché à tous les regards, et qu'il avait fallu arracher aux graves leçons du philosophe Pansophius, son précepteur, pour la faire monter sur un trône. L'orpheline ignorante du monde était devenue fière, hardie, insatiable de plaisirs et de faste; la jeune fille pauvre était devenue avide d'argent. L'habitude de la domination dans une cour d'eunuques et de flatteurs avait même développé chez cette descendante des Franks je ne sais quoi d'âpre et de cruel, et, pour me servir du mot d'un contemporain, quelque chose de la « férocité barbare » qui coulait dans ses veines avec son sang. L'ennui de son mariage ou plutôt de son mari avait du reste marché de pair dans son âme avec les infatigations de la grandeur.

Des deux fils de Théodose, ces indignes enfans d'un grand prince, Arcadius, l'aîné, était le plus honnête et le moins intelligent. Exempt des vices et du caractère violent de son frère Honorius, il n'avait pas non plus son énergie; sa vie s'écoulait dans une somnolence malade qui répondait à l'hébétement de son esprit, étranger à toute occupation sérieuse et façonné à l'obéissance sous ses chambellans d'abord, puis sous ses ministres et sa femme, qui pensaient et voulaient pour lui. A moins de trente ans, Arcadius donnait des signes d'une décrépitude précoce; on eût dit qu'il avait

franchi la virilité pour passer sans transition d'une enfance à l'autre. Deux choses le tiraient pourtant de son hébètement ou de ses innocentes occupations de calligraphie, dans lesquelles il excellait, c'était une atteinte portée à l'honneur de l'impératrice ou la crainte de se brouiller avec l'église. Il entra alors dans des emportemens furieux comme le jour où il avait voulu tuer son précepteur pour l'avoir puni. Sauf ces soubresauts, il vivait dans une tranquille absorption en lui-même, insoucieux et ignorant de ce qui se faisait dans sa maison comme dans son empire, crédule d'ailleurs et dissimulé, en tout point un digne élève des eunuques.

Avec un tel mari, au milieu d'une cour corrompue, Eudoxie, sans guide, sans expérience, avait bientôt cédé au goût des plaisirs, tout nouveaux pour elle, ou plutôt elle s'y était précipitée avec ces instincts impétueux que les contemporains qualifiaient de férocité barbare. Sa réputation en souffrit grandement, et la mort d'Eutrope arrêta peut-être à temps des révélations qui l'eussent perdue près de son époux. Le favori en titre était alors un certain comte Jean, intime confident d'Arcadius dans l'administration des affaires publiques et probablement le ministre secret par les mains duquel l'impératrice tenait les rênes du prince et de l'empire. Leur liaison dura plusieurs années, et avec si peu de retenue que, lorsqu'en 401 Eudoxie mit au monde un quatrième enfant, qui fut Théodose II, la malignité publique salua le jeune prince du titre de « fils du comte Jean, » et l'écho de ces bruits scandaleux a été recueilli par l'histoire.

Sans s'intéresser plus que de raison à l'empereur Arcadius, le peuple s'était ému de ce déshonneur infligé à la maison de Théodose, et plusieurs fois, dans les émeutes qui agitèrent Constantinople à cette époque, on demanda la tête du comte Jean. Une des exigences du Goth Gaïnas, lors de sa fameuse révolte de l'année 399 qui mit la ville impériale à deux doigts de sa ruine, fut l'extradition de trois officiers du palais au nombre desquels était le favori, que l'empereur livra d'ailleurs sans grand scrupule. On ne doutait point que ce ne fût le livrer à la mort; mais Gaïnas se contenta vis à vis de son prisonnier d'une de ces terribles plaisanteries que se permettaient parfois vis-à-vis des Romains les généraux barbares en gaité. Ayant fait comparaître le comte Jean dans sa tente, où se trouvait en guise de bourreau un soldat armé du glaive et à quelques pas de là un billot, il lui ordonna d'une voix menaçante de se préparer à la mort. Celui-ci s'agenouilla sans mot dire, posa sa tête sur le billot, et Gaïnas donna le signal de frapper. Le soldat, qui avait reçu sa consigne, baissa le bras avec effort, comme pour trancher la tête d'un seul coup; mais, arrivé tout près de

la gorge du patient, il ne lui fit qu'une légère entaille avec le fil de l'épée, après quoi le comte Jean, plus mort que vif, fut jeté à la porte et conduit en exil au fond de la Thrace. Gaïnas étant mort, le favori reprit sa place au palais, abusa de l'aveuglement d'Arcadius, excita de nouveau la colère du peuple, et dans une émeute d'habitans et de soldats on força sa maison pour le tuer. Averti à temps, il s'évada, courut se cacher dans une maison étrangère, et on prétendit que l'archevêque Jean Chrysostome, qui avait eu connaissance de sa retraite, en indiqua le lieu aux soldats. Ce bruit était, selon toute apparence, calomnieux, car le comte Jean sut échapper encore une fois. Fondé ou non, il arriva aux oreilles de l'impératrice, et, comme on le pense bien, il lui laissa dans le cœur un ressentiment inextinguible.

Rien n'égalait l'aveuglement d'Arcadius, sinon l'ambition effrénée de sa compagne. Non contente d'exercer en fait un pouvoir absolu sur les affaires de l'état, Eudoxie voulut l'exercer en droit. Le 9 janvier de l'année 400, elle se fit décerner le titre d'Augusta, tandis que jusqu'alors elle n'avait porté que celui de nobilissime. Ce n'était pas assez, elle voulut que sa statue fût exposée dans tout l'Orient, à l'instar de celles des empereurs, aux adorations des peuples, et elle la fit promener de province en province dans l'appareil et avec les insignes de la souveraineté. Il existait dans le monde romain des préjugés enracinés contre le gouvernement des femmes, dont on adoptait l'influence et les honneurs comme émanant du César ou de l'Auguste proclamé et reconnu dans les formes légales, mais non comme leur appartenant en propre. Augusta, épouse ou mère d'empereur, n'était qu'un reflet de l'empereur lui-même, et ne pouvait rien revendiquer personnellement dans les pouvoirs ou les honneurs qui lui étaient décernés. L'innovation introduite par Eudoxie émut tout ce qui portait le nom de Romain. On y crut voir la prétention de régner à la manière des reines barbares de l'Orient, Nitocris ou Sémiramis, et de violentes protestations s'élevèrent de tous côtés. Il en vint surtout du domaine d'Occident, où les mœurs repoussaient plus énergiquement qu'en Orient la domination des femmes, et Honorius crut devoir faire connaître à son frère son mécontentement, ainsi que la plainte unanime du sénat de Rome et de l'Italie. Eudoxie persista, et Arcadius brava tout pour elle.

Si absolu que fût devenu depuis la mort d'Eutrope l'empire d'Eudoxie sur l'esprit de son mari, il y laissait encore place pour un autre sentiment, la peur de l'archevêque. Ainsi que je l'ai dit tout à l'heure, Arcadius, sincèrement religieux, craignait par-dessus tout de se brouiller avec l'église, puis le caractère de Chrysostome

lui imposait. Il ne l'avait jamais vu arriver vers lui que dans des circonstances graves et souvent violentes, armé des censures ecclésiastiques, des menaces et presque de l'anathème, réclamant tantôt pour l'église, tantôt pour le peuple, tantôt contre les corruptions et les injustices de la cour, et chaque fois Arcadius avait cédé. On savait en outre que, si Chrysostome était le patron des classes populaires dans les agitations de la ville, il en était aussi l'idole. Avec moins d'emportement dans le caractère et moins de désir de montrer sa force, cet homme eût été le maître de l'empereur, ou du moins il eût balancé près de lui le crédit de l'impératrice. Celle-ci le comprit de bonne heure, et, avec l'instinct féminin de la domination, de bonne heure aussi elle chercha le moyen de ruiner l'homme pour mieux combattre le prêtre. Profitant de l'absence de Chrysostome, qu'on ne voyait jamais à la cour et qui d'ailleurs ne prêtait que trop le flanc à la critique par l'âpreté de son humeur et par des manières ou des habitudes de vivre assez étranges, elle l'attaquait journellement près de l'empereur, employant à tour de rôle le ridicule, la diffamation, la calomnie, et ces odieuses manœuvres n'étaient pas sans effet sur un esprit débile, dont toute l'indépendance consistait à changer de joug. L'exemple de la souveraine devint la loi des courtisans. Quiconque voulut plaire, entrer dans l'intimité d'Eudoxie, obtenir par elle justice ou faveur, dut se faire l'écho des haines et des railleries contre Chrysostome. En un mot, une ligue se forma au palais impérial contre l'archevêque, et l'impératrice en fut le centre.

Au-dessous de l'impératrice, le premier rang dans cette ligue diabolique appartient à trois femmes, ses intimes amies, qui durent à leurs méfaits le triste honneur d'occuper une place dans l'histoire. Elles se nommaient Marsa, Castricia et Eugraphia, et outre leur perversité commune elles se rapprochaient par plus d'un trait de ressemblance. Toutes trois étaient veuves; toutes trois, après s'être montrées fort galantes dans leur jeunesse, s'obstinaient à l'être toujours; toutes trois enfin possédaient un immense patrimoine, qu'elles accroissaient incessamment par des rapines sous le patronage de leur maîtresse. Leurs noms seuls jetaient l'épouvante dans les familles. Eudoxie en effet cumulait, comme je l'ai dit, la soif de l'or avec celle du plaisir. Les historiens nous la montrent insatiable dans sa passion d'amasser, dépouillant les faibles, forçant la main aux officiers du fisc pour avoir une part dans les confiscations et provoquant elle-même des procès criminels pour grossir son lot. Une maison, une terre lui plaisaient-elles, on les voyait passer bientôt dans ses mains, tant ses agens avaient d'habileté et de scélératesse. A ce sujet, l'on parla beaucoup d'une vigne dont

elle avait spolié une pauvre veuve parce qu'elle en avait trouvé les raisins bons. Ainsi s'était transformée la fille du Frank Bauto dans cette cour sans mœurs et sans justice; mais l'histoire ne fut pas seule à la punir : Eudoxie rencontra en face d'elle dans ses déprédations éhontées Jean Chrysostome, comme elle l'avait rencontré dans le scandale de ses amours, et la vigne de la veuve devint aussi célèbre à Constantinople que le champ de Naboth dans Israël. On comprendra ce que l'impunité, due à de pareilles exemples, produisait de malheurs et de ruines sur tous les points de l'empire.

L'âme de ce trio malfaisant était Marsa, à qui son rang social et ses alliances donnaient un grand poids en tout ce qui regardait les choses du monde. Quelque parenté éloignée la rattachait à l'impératrice, probablement par la mère d'Eudoxie. Marsa avait fait dans sa jeunesse un mariage illustre en épousant Promotus, général important des armées de Théodose, que le préfet du prétoire, Rufin, pour se venger d'une insulte, avait livré aux barbares dans un service commandé. Toujours faible vis-à-vis de Rufin, Théodose pleura son général sans punir son préfet; mais, comme dédommagement à sa famille, il adopta en quelque sorte les fils orphelins de Promotus, qui reçurent au palais impérial la même éducation que les jeunes césars. Un si grand honneur exalta l'orgueil de la mère, et lorsqu'un mariage inattendu eut amené sa parente au rang suprême, elle devint à la cour un personnage considérable. Marsa, du reste, menait joyeusement son veuvage entre la galanterie et le rôle d'une impératrice en sous-ordre, faisant montre de son crédit, protégeant les uns, persécutant les autres, vendant les places à beaux deniers comptans et remplaçant le plaisir par l'intrigue quand le plaisir l'abandonna. Irrité par le scandale de ses déportemens, Chrysostome ne lui avait ménagé ni les réprimandes directes ni les censures allusives, et Marsa lui en gardait rancune; aussi travaillait-elle assidûment à le perdre.

Castricia la seconde était une copie de Marsa sans rien de particulier, du moins les historiens ne nous en parlent que comme d'une très grande dame, très avide d'argent, très intrigante, très perverse; elle avait eu pour mari le consul Saturninus, mort depuis peu d'années

La troisième a des traits plus marqués dans l'histoire, et son nom est plus étroitement lié aux persécutions de Chrysostome. On ne sait quel avait été son mari; mais elle était veuve, ainsi que je l'ai dit, très répandue dans le monde, puissante en intrigue, et prodigieusement riche d'une fortune mal acquise qu'elle employait à mal faire. Eugraphie avait contre l'archevêque un de ces griefs que les femmes ne pardonnent guère. Plus que sur le retour et obligée de

rappeler par les ruses de la toilette des agrémens qui l'avaient fuie et un troupeau d'adorateurs bien éclairci, elle scandalisait la société chrétienne par l'étalage de sa jeunesse empruntée. On ne la voyait en public et même à l'église qu'enduite de céruse ou de minium et les yeux peints d'antimoine, comme une idole d'Égypte. Ces coquettes surannées étaient pour l'archevêque un vrai sujet d'aversion. Il les poursuivait à l'église, où il les menaçait de les excommunier et de leur fermer les portes du lieu saint, si elles ne donnaient aux pauvres tout l'argent qu'elles dépensaient à s'enlaidir. « Je vous en avertis, leur disait-il dans un de ses sermons, et je le fais non plus en manière de simple exhortation, mais comme un commandement que je vous adresse; je vous avertis que si vous ne vous amendez pas, je vous chasserai d'ici; puis si l'on vient me dire que, retranchées de mon église, vous vous réfugierez chez les hérétiques, je ne m'en mettrai point en peine, et ceux qui me blâmeraient, je les dispense de me défendre au tribunal de Dieu, lorsque j'y serai jugé. »

Il les poursuivait jusque dans leurs maisons. « Suivant le précepte de saint Paul, nous dit le plus curieux de ses biographes, Palladius, évêque d'Hellénopolis, son confident, son ami et son compagnon de persécution, Chrysostome allait dans les maisons particulières donner des enseignemens d'honnêteté aux femmes qui en avaient besoin, à celles-là surtout qui, étant vieilles, faisaient tout pour paraître jeunes. » La mode était alors parmi les dames de Constantinople de ramener sur le devant de la tête leurs cheveux frisés en boucles, de manière à en recouvrir le front d'une tempe à l'autre. Des plus bas étages de la société, car c'était la coiffure ordinaire des courtisanes, cette mode avait gagné les plus élevés : de jeunes matrones l'avaient prise, et Eugraphie une des premières, comme protestation de sa perpétuelle jeunesse. Or cette coiffure, qui laissait les cheveux à découvert, blessait les idées chrétiennes de décence en Orient, surtout quand elle s'appliquait aux veuves et aux femmes âgées, à qui l'usage prescrivait de porter des bandeaux ou des voiles. La vue d'Eugraphie dans cette toilette juvénile mit Chrysostome hors des gonds. « Pourquoi, lui dit-il, voulez-vous contraindre votre corps à rajeunir quand il ne le peut pas? Vous rabattez vos boucles de cheveux sur votre front à la manière des prostituées pour tromper ceux qui vous voient; mais, croyez-le bien, vous ne faites que leur déclarer vos rides. » Chaque fois qu'il la rencontrait ainsi parée, il lui tenait les mêmes discours. Ces admonestations, on en conviendra, devaient plaire médiocrement à des coquettes du genre d'Eugraphie.

Une circonstance particulière donnait aux paroles de Chrysostome

un caractère tout à fait personnel quand il prêchait dans les églises de Constantinople contre le faste et le dérèglement des dames de la cour. Dans les basiliques d'Orient, les sexes étaient séparés; les hommes occupaient le plain-pied des nefs, la place des femmes était dans de hautes galeries qui dominaient à droite et à gauche les arcades des nefs; c'est là qu'elles assistaient au saint sacrifice, ainsi qu'à la lecture des Écritures et aux collectes qui suivaient la messe. A l'extrémité de la nef, sur les marches du chœur, en avant des portes d'or et des voiles qui fermaient le sanctuaire, s'élevait une tribune construite d'ordinaire en marbres précieux et décorée de sculptures et de pierreries, dans laquelle on montait du chœur par deux escaliers attachés à ses deux faces latérales. Cette tribune se nommait l'ambon et se transforma au moyen âge en une galerie transversale servant de clôture au chœur, et qu'on appela le jubé. C'est là que se faisait par l'office des lecteurs et des diacres la communication au peuple de l'épître, de l'Évangile et des leçons; c'est là aussi que montait le prêtre officiant quand il avait quelques prières particulières à réciter aux fidèles ou quelque recommandation familière à leur adresser. L'évêque prêchait habituellement de l'abside ou des portes du sanctuaire. Chrysostome, qui avait la voix faible et que la foule assiégeait pour l'entendre, à tel point qu'il y avait péril d'être étouffé autour de lui, fit transporter sa chaire épiscopale sur l'ambon, d'où sa voix parvenait plus aisément dans toutes les parties de la basilique. De là son regard planait sur les galeries des femmes, et, lorsque la prédication s'adressait aux toilettes indécentes, il avait précisément en face de lui celles qui les portaient. Eugraphie et les amies d'Augusta occupant dans ces galeries une place d'honneur, on comprend que le moindre regard, le moindre geste de l'orateur pouvaient donner à ses observations morales une application directe que l'auditoire saisissait malignement. Le reproche d'allusions provocantes est en effet un de ceux que les contemporains firent à Chrysostome, et que l'histoire a répétés; peut-être tenait-il en partie à la disposition des lieux où il prêchait, et cette explication m'était nécessaire pour l'intelligence complète des faits qui vont suivre.

Un furieux désir de vengeance s'était donc emparé d'Eugraphie, et comme elle était puissante dans la ville par ses immenses richesses, comme elle se servait de l'impératrice tout en la servant, elle monta une ligue terrible contre l'archevêque. Sa maison devint le rendez-vous de tous les ennemis de Chrysostome ou de qui-conque pouvait leur fournir une arme pour le frapper: elle y attira des laïques et des prêtres, des officiers du palais, des courtisans et jusqu'à des moines. Tout clerc mécontent (il y en avait beaucoup

de ce nombre, car, ainsi qu'on le verra bientôt, la sévérité de l'archevêque n'était guère du goût de son clergé), tout prêtre interdit, tout diacre cassé pour ses méfaits, toute diaconesse licenciée pour ses galanteries ou sa mondanité, accouraient aussitôt chez Eugraphie y grossir par leurs propos le noyau des calomnies et des haines. Deux diacres s'y firent remarquer entre tous par l'impudence de leurs attaques, l'un, adultère convaincu, avait été expulsé à ce titre, et l'autre renvoyé pour homicide : il avait battu un enfant qui lui servait de domestique jusqu'à le laisser mort sur la place. C'est dans leurs conciliabules que se fabriquaient les machinations dirigées contre l'archevêque, là que s'essayaient à son sujet les facéties cruelles, les mensonges, les perfidies : rien ne trouvait grâce devant ce tribunal ennemi, ni le costume de Chrysostome, ni sa maigreur et sa petite taille, ni ses mœurs. On l'accusait de dépouiller l'église à son profit, de rester seul à seul avec des femmes en écartant les témoins et de faire durant la nuit des orgies de cyclope, d'avoir commis des actes de violence, des sacrilèges, etc. Nous parlerons plus tard de ces impostures odieuses, qui, habilement propagées, devinrent autant de sujets d'incrimination devant un concile. Pour le moment, je me bornerai à dire ce que c'étaient que ces repas nocturnes qu'on qualifiait si grotesquement d'orgies de cyclope, et qui firent tant de bruit lors de son procès.

Le jeune Chrysostome, au sortir des bancs de l'école, s'était vu saisi d'une indomptable passion pour la vie du désert. Réfugié dans une grotte du mont Casius, à peu de distance d'Antioche, il y avait mené l'existence la plus isolée et la plus sauvage, passant les nuits debout pour dompter le sommeil et jeûnant jusqu'à l'anéantissement complet de ses forces. Ces folles austérités dans une caverne humide avaient détruit sa santé; il y avait gagné une sorte de paralysie des parties inférieures du corps et l'impossibilité de digérer. Son estomac délabré ne souffrait plus que certaines espèces de viandes en minime quantité, et rentré dans les villes il avait dû renoncer à la vie commune ainsi qu'aux habitudes du monde. Si l'on joint à cette infirmité son humeur chagrine qui lui faisait aimer la solitude, on comprendra comment à son arrivée dans Constantinople il fut un sujet d'étonnement pour un clergé mondain et pour une société débauchée qui passait une partie de la journée à table, et où le bon ton voulait qu'on se montrât ivre dès le matin. Le prédécesseur de Jean d'Antioche, Nectaire, ancien préfet de la ville, avait vécu en homme du monde, sans cesser d'être pour cela un bon évêque et un prêtre respectable; mais le goût et la santé de Chrysostome ne lui permettaient pas d'en faire autant. Il déclara donc dès son début qu'il ne mangerait chez personne et n'in-

viterait personne chez lui; il s'abstint même d'accepter les invitations de l'empereur. Les uns virent dans cette sobriété monacale une critique indirecte de leurs pratiques, et le clergé surtout s'en formalisa; les autres au contraire (qui l'eût pensé?) y virent un signe d'intempérance. On prétendit qu'il s'enfermait le soir pour se livrer à des repas somptueux et sans fin, à des orgies de cyclope, comme disaient agréablement ses ennemis. Et pourtant qui eût pu forcer les abords de sa retraite l'aurait souvent trouvé à jeun à des heures avancées de la nuit, goûtant à peine un peu de légumes et de viandes qu'Olympias, sa daconesse préférée, lui faisait préparer presque malgré lui. La calomnie n'en marchait pas moins son train, et ses amis eurent beaucoup de peine à le justifier de cette séquestration volontaire, qui eût été blâmable assurément dans un évêque, si des causes autres que son humeur misanthropique ne la lui avaient pas imposée.

Sitôt qu'un conte bien absurde, une méchanceté bien noire, avaient été apportés chez Eugraphie ou recueillis par elle au dehors, elle courait en divertir l'impératrice, et Arcadius sortait quelques instans de son hébètement pour rire ou s'irriter aux dépens du prêtre qui l'effrayait. Ces mensonges étaient également colportés dans la ville, où les ennemis de Chrysostome avaient sous la main une milice toujours prête : c'était un troupeau de moines mendians qui parcouraient Constantinople dans tous ses recoins, vêtus de costumes grotesques et coiffés de longues crinières pendantes à la manière des philosophes cyniques, auxquels ils ressemblaient beaucoup plus qu'à des cénobites chrétiens. Chrysostome, qui avait le respect et l'admiration de la vie monastique, et qui cherchait à la pratiquer encore dans son palais archiépiscopal, la voulait austère, laborieuse, et il détestait ces bateleurs qui, pour quelques oboles, amusaient la populace des carrefours en mêlant aux prières de l'église d'indignes bouffonneries. Il avait voulu supprimer dans sa ville métropolitaine ces couvens de moines errans, ou les obliger à la vie sédentaire et au travail des mains; mais ils échappaient aux sévices de l'évêque, et l'abus continuait malgré ses efforts. Aussi ne le ménageaient-ils pas dans leurs facéties. Un de leurs supérieurs, nommé Isaac, s'était rendu redoutable aux évêques précédens par les satires dont il les poursuivait devant la populace. Il se fit une gloire cruelle de déchirer celui-ci, et, passant de l'ignoble scène des rues sur un plus grand théâtre, il se porta son accusateur implacable devant les conciles.

Tel était le camp où se tramait la déposition de Chrysostome, sa mort peut-être, et qui étendait ses intelligences dans la haute société de Constantinople et dans le clergé sous le patronage de

l'impératrice. Nous suivrons dans le monde riche et élégant les ramifications de ce parti : l'armée de l'archevêque était ailleurs.

II.

Chrysostome avait alors cinquante-trois ans, et il achevait à peine la troisième année de son épiscopat au moment où s'ouvrent nos récits. Monté sur le premier siège de la chrétienté orientale par la volonté de l'empereur et de son ministre, malgré l'opposition du clergé de la ville et les cabales d'évêques considérables des provinces, il avait eu de rudes débuts, et malheureusement rien en lui n'était fait pour les adoucir. Dire pour expliquer la vie épiscopale d'un tel homme, si courte et si remplie d'angoisses, que le monde persécute les saints et que Dieu le permet afin d'éprouver ses fidèles, c'est ne rien dire absolument, ou c'est entrer dans des considérations mystiques que l'histoire ne nie ni n'affirme parce qu'elles sont en dehors d'elle, et encore faudrait-il expliquer dans ce système comment les fidèles travaillent eux-mêmes à s'attirer les épreuves que leur inflige le monde. Chrysostome vaut bien qu'on l'étudie un peu plus sérieusement, sans que ses souffrances fassent oublier ses fautes, ou que sa sainteté et sa gloire voilent autour de lui la vérité. Que l'église le compte parmi ses saints martyrs, elle en a le droit, car il fut iniquement persécuté; que la gloire le place au rang de ses plus illustres enfans, ce n'est que justice, car il fut un orateur admirable; mais l'histoire va chercher l'homme à travers toutes les auréoles. J'essaierai de le faire ici avec tout le respect que méritent de grandes infortunes et une grande mémoire.

Le jour où l'eunuque Eutrope, dans la plus louable des intentions, arracha l'éloquent prêtre d'Antioche à sa vie d'étude et de gloire modeste, pour en faire l'évêque de la seconde Rome, il commit une faute qu'il reconnut bientôt à ses dépens. En face d'une cour frivole et galante qui s'occupait du gouvernement de l'église au milieu des plaisirs, il plaçait le plus intraitable des moines; en face d'un clergé tout mondain, un anachorète qui n'estimait que le désert; en face d'une société fière de sa richesse et de son luxe, un homme qui avait la richesse en effroi et poussait à l'extrême l'ostentation de la simplicité. Aussi à peine le nouvel élu était-il installé sur son siège, que la guerre commençait entre lui et ceux qu'il venait gouverner. Sans doute Chrysostome trouvait dans son troupeau bien des plaies saignantes à guérir, mais il ressemblait trop à ces opérateurs hardis qui aiment l'art pour l'art, et abusent du fer et du feu pour extirper un mal sans s'inquiéter beaucoup du

malade. La solitude d'où il sortait ne l'avait guère habitué au ménage des hommes, et toute concession en face du bien absolu lui paraissait un manquement au devoir et presque un crime. Fidèle à l'idéal de sainteté qu'il s'était imposé à lui-même, il l'exigeait imprudemment des autres, et portant dans l'exercice d'une autorité presque incontrôlée le défaut habituel des solitaires jetés par les événemens dans le mouvement du monde, il était ombrageux, hautain, jaloux de son pouvoir, toujours prêt à l'accroître, impatient de toute opposition, et convaincu que les inimitiés qu'il soulevait s'adressaient non à lui, mais à Dieu même, qui lisait ses intentions dans le fond de son âme. Ses admirateurs étaient forcés de reconnaître qu'il était orgueilleux et opiniâtre, et pourtant ils le respectaient, tant il y avait de vertus sous cet orgueil : ils l'appelaient le saint, et ceci était vrai; ses ennemis l'appelaient l'irascible, le superbe, le violent, et ceci était vrai encore. Ce vent de fortune prodigieuse qui avait jeté un simple prêtre de province sur le siège métropolitain de tout l'Orient, à côté du trône des césars, lui semblait l'effet non d'un caprice ou d'une faveur des hommes, mais d'une volonté expresse de Dieu, qui le destinait à tout changer. Imbu des lectures de l'Ancien Testament, dont il s'était infusé pour ainsi dire l'esprit âpre et inflexible, il se donna vis-à-vis des puissans de son temps le rôle d'un Nathan devant David, d'un Élie devant Jézabel, d'un Isaïe devant les prêtres de Baal; mais les prêtres de Baal étaient nombreux, et ce furent eux qui commencèrent sa ruine. En lutte avec tout le monde à la fois, il ne réussit, chose triste à dire, que contre celui qui l'avait élevé.

La réforme de l'église de Constantinople n'était pas aisée d'ailleurs, et le contemporain que nous avons cité plus haut, Palladius d'Hellénopolis, qui nous a laissé sous forme de dialogue une vie de Jean Chrysostome écrite pour sa justification, nous initie au rude travail dont il fut près de lui le spectateur. Dans l'énumération des vices du clergé qu'il fallait avant tout prendre corps à corps sous peine de manquer au premier devoir de l'évêque, Palladius en signale trois qui à eux seuls eussent amené la ruine de cette église, savoir : la luxure, la gourmandise et l'avarice, « vraie métropole des maux, » ajoute-t-il, attendu qu'elle les engendre et les nourrit.

C'était surtout dans le coupable abus des sœurs agapètes ou femmes sous-introduites que consistait ce vice de luxure reproché par Palladius au clergé byzantin. Cet usage assez récent, si nous en croyons Chrysostome lui-même, avait si bien prospéré, s'était si bien répandu partout à la manière de l'ivraie, qu'il infectait maintenant la chrétienté entière en Occident comme en Orient, et menaçait de passer à l'état d'institution dans l'église. Les docteurs

avaient eu beau protester, les conciles lancer l'anathème, les lois civiles elles-mêmes sévir contre ce concubinage des clercs et cette prostitution des vierges, aussi mortels à la discipline que flétrissans pour la religion, l'abus résistait à tous les remèdes, et semblait multiplier ses racines sous les censures mêmes. Le corps des clercs infecté de ce vice formait une conjuration puissante devant laquelle plus d'un évêque et plus d'un docteur s'étaient brisés, témoin Jérôme exilé de Rome pour l'avoir combattu. Chrysostome n'était pas à son début dans cette lutte périlleuse. N'étant encore que diacre d'Antioche, il avait composé deux traités restés fameux, le premier à l'adresse des clercs, le second des vierges qui s'abandonnaient aux désordres de cette fraternité menteuse, et lorsque, devenu évêque, il retrouva dans l'église que Dieu lui confiait la même plaie plus profonde encore et plus envenimée, il saisit le rasoir, suivant une métaphore familière à son biographe et qui probablement venait de lui-même, et se mit à opérer sans pitié comme sans crainte.

Le dur médecin fit comparaître devant lui en particulier tous ceux qu'il savait vivre de la sorte, chassa les uns, réprimanda les autres avec menaces, puis renouvela en commun ses exhortations et ses censures. « Mal pour mal, leur disait-il, je préfère à des clercs tels que vous les entremetteurs de la débauche publique. Ces misérables sont éloignés des remèdes, ils les ignorent, et leur funeste métier les condamne au mal ; mais vous, vous demeurez dans l'officine même de la santé, vous êtes les dispensateurs des remèdes de l'âme, et non-seulement vous vivez dans la corruption, mais vous la semez jusque chez les bons ! » Il disait encore « que les courtisanes étaient moins criminelles à ses yeux que ces fausses sœurs qui se servaient du mot de virginité pour couvrir leurs débauches. » Tels étaient les énergiques discours par lesquels, suivant Palladius, il essayait de faire rougir son clergé pour le ramener à une vie honnête. Ses livres, et principalement les deux traités dont j'ai parlé, nous donnent une idée plus complète de ce que devaient être ces conférences si salutaires à la morale du temps et si curieuses pour l'histoire. Nous en extrairons quelques passages où Chrysostome met à nu les misères du prêtre et la dégradation de la femme sous les liens de cette sorte d'inceste qui portait sa peine avec lui. Par une audace que le but de ses tableaux absout et justifie, il introduit le lecteur dans le ménage même ou cohabitent un clerc et sa sœur agapète, et tour à tour il examine ces deux hypothèses si la femme associée est pauvre ou si elle est riche.

« Entrons, dit-il, dans le logis où ils vivent ensemble et supposons d'abord que la fille soit pauvre. Pauvre, la voilà obligée de travailler de ses mains. Le prêtre est là près d'elle, leur apparte-

ment est commun, leur chambre commune, leurs meubles sont les mêmes. Eh bien! dites-le-moi, quel spectacle vous présentera la demeure d'un homme voué par état à la contemplation solitaire? Des jupons de femme, des ceintures, des mitres accrochées aux murailles, dans la chambre une navette, des quenouilles, un fuseau, un métier à tisser, des corbeilles et dans tous les recoins des approvisionnementemens de laine ou de lin, accompagnés de peignes et de cardes : voilà l'ornement, la décoration du domicile d'un prêtre! Les servantes ou les filles du voisinage y viennent travailler ou babiller avec la dame; les gros rires éclatent, le prêtre prend part à leur gaité, à leurs propos, parle laine, fuseaux et chanvre, en un mot se fait femme pour vivre avec elles. Quelquefois les commères se querellent, le domestique manque de respect à la maîtresse, le prêtre accourt pour mettre le holà! Oh! comme cette vie s'accorde bien avec les affaires du salut!

« Supposons maintenant que la sœur spirituelle soit riche. Ce seront d'autres conditions pour le prêtre, un autre spectacle dans sa demeure, une autre misère dans sa vie. Cette fille étant riche, il faut que rien ne lui manque, car les matrones du monde élégant et délicat sont moins exigeantes en commodités que ces vierges-là, et c'est au prêtre d'y pourvoir. Aussi quel mouvement il se donne pour la contenter! Il court d'abord chez l'argentier savoir si la vaisselle est prête, si le miroir de la dame est en état, si l'on aura à temps opportun l'amphore au vin ou la fiole à l'huile. De l'argentier il passe chez le parfumeur, et en effet ce genre de vierges est passionné pour les onguens, il les lui faut variés et chers. Le prêtre explique au marchand quels sont ceux que préfère la dame. Après le parfumeur, c'est le marchand d'étoffes, le fabricant de toiles et de tapis. Le prêtre va, vient, marchande, débat les prix, emploie toutes les ruses de l'acheteur en face du vendeur. Même visite au cordonnier, la journée du prêtre se passe ainsi à circuler de boutique en boutique, l'âme du prêtre n'est plus à l'église, elle est à la foire!...

« Mais voici la basilique qui s'ouvre. Que de profanations, que de nouveaux scandales nous y attendent! Le prêtre se tient à la porte jusqu'à l'arrivée de la dame, et, quand elle paraît, il la précède comme son étuque ou son huissier, lui fait faire place en bousculant la foule, et recueille le long du chemin les sourires du public. Il arrive que, loin d'en rougir comme il devrait, il en tire souvent vanité. Lorsque approche le redoutable moment des mystères, la dame y assiste, le prêtre tourne la tête vers elle, il semble la consulter du regard, et tout cela se passe en présence de Dieu et des fidèles. La manie de ces femmes est encore de se mêler de

tout, elles tranchent dans les questions de l'église, et sèment en tous lieux la discorde. Que de bonnes œuvres, que de saintes inspirations neutralisées à cause d'elles ! Quelqu'un les a regardées de travers, aussitôt la colère plisse le front du prêtre, la rancune entre dans son cœur. Oh ! je vous en prie, mes frères, je vous en supplie à genoux, réveillons-nous de cette honteuse ébriété, reprenons possession de nous-mêmes, prêtres que nous sommes ! et reconnaissons l'honneur que Dieu nous a fait en nous créant ses ministres.

« Saint Paul disait : « Ne soyez pas esclaves des hommes, » moi je vous dirai : Cessons d'être esclaves de femmelettes qui nous entraînent avec elles à la perdition. Le Christ veut que sa milice se recrute de soldats vaillans, d'athlètes vigoureux que la lutte laisse debout, et il ne nous a pas munis des armes spirituelles pour que nous vivions serviteurs de filles misérables parmi les laines et les fuseaux. Non, notre mission est de combattre avec les pouvoirs du ciel les puissances invisibles qui nous assiègent, de repousser les phalanges de l'esprit de ténèbres. C'est pour cette guerre que Dieu a ceint nos poitrines de la cuirasse de la justice, nos reins de la ceinture de vérité, qu'il a mis sur nos têtes le heaume du salut, à nos pieds la sandale des apôtres et nous a dit : « Partez, allez enseigner les nations. »

« Entendez-vous là-bas la trompette qui retentit ? L'ennemi donne l'assaut à notre ville, et le clairon appelle ses défenseurs sur la brèche. Tout le monde accourt, sauf un soldat armé qui se renferme dans sa maison et dépose son glaive à terre pour rester assis aux genoux d'une femme. Est-ce que vous le souffrirez ? Est-ce que vous n'enfoncerez pas la porte pour le percer vous-mêmes de vos épées ? Eh bien ! voilà ce que j'essaie vis-à-vis de vous. Il faut vous hâter, car le contact des femmes effémine. Le lion le plus superbe et le plus farouche, quand on lui rase la crinière, quand on lui arrache les dents, quand on lui coupe les ongles, n'est plus qu'un objet honteux et ridicule, un enfant le mène, et il ne lui reste plus que d'inutiles rugissemens. Le prêtre, revêtu d'une force spirituelle, n'est plus qu'une femme quand il a vécu avec des femmes ! »

Et que sera-ce si le prêtre s'est laissé prendre à l'amour de cette fille qu'il a jour et nuit devant les yeux, jour et nuit à ses côtés ? s'il devient jaloux, s'il souffre d'une passion combattue par le devoir ? Que sera-ce encore si le devoir cède à la passion, car l'auteur ne recule devant aucune des hypothèses qui se présentent dans son sujet ? Suivant son expression, il déchire tous les voiles, il perce à jour toutes les cloisons : il va jusqu'à introduire même l'accoucheuse dans ce ménage d'un prêtre et d'une vierge.

Tel était généralement le caractère des enseignemens de Chrysostome; sa riche imagination savait donner la vie et l'action aux préceptes les plus austères, il traînait les vices au grand jour, sous une complète nudité pour les rendre hideux et ridicules.

La seconde des plaies qui infectaient le clergé constantinopolitain était la gourmandise, la sensualité de la table, la passion des festins, la *gucule* en un mot, comme la langue latine dit énergiquement. Prêtres et diacres menaient dans cette ville de luxe et de plaisirs la vie la plus molle et la plus somptueuse; ils ressemblaient pour la plupart à cet ecclésiastique romain dont parle saint Jérôme, qui, né de paysans et nourri dans son village de bouillie noire et de millet, avait acquis sous l'habit clérical le talent de deviner quelle était la race de tel loir, si tel faisan venait de Colchide ou de l'oasis d'Égypte, tel poisson de l'océan Britannique ou de la mer Caspienne. Ces besoins immodérés qu'entraîne la gourmandise donnaient naissance à un troisième fléau, l'avarice, dont nous allons parler amplement, car, s'il fallait beaucoup d'argent pour entretenir dans sa maison la table du prêtre et du diacre, au dehors ces habitudes sensuelles entraînaient les clercs à fréquenter les tables des grands. Chrysostome nous les peint circulant de maison en maison chez les riches pour quêter un repas et avilissant par de basses complaisances leur caractère sacré. Dans des accès de sainte colère, il les traitait de parasites et de sycophantes de théâtre, leur proposant pour exemple son austère sobriété. Il lui répondirent par la calomnie en inventant « ses orgies de cyclope. »

L'avarice était la troisième et la plus mortelle plaie de ce clergé dissolu. Quand les gains licites de l'église ne suffisaient pas aux besoins des clercs et de leur ménage spirituel, ce qui était un cas fort ordinaire, ils faisaient main basse sur son patrimoine, qu'on usurpait et pillait à qui mieux mieux. Les ecclésiastiques, les évêques eux-mêmes n'y mettaient pas grande façon, habitués qu'ils étaient à considérer les biens de l'église comme les leurs propres. L'histoire des conciles est remplie à ce sujet des accusations et des faits les plus graves. Après l'emploi frauduleux du domaine ecclésiastique venaient les captations, les donations surprises, les legs arrachés aux familles, enfin le détournement des deniers confiés aux prêtres pour les pauvres. Ce dernier crime surtout était irrémissible aux yeux de Chrysostome, il le regardait comme un sacrilège, un attentat contre Dieu, car voler les pauvres, disait-il, c'est voler Jésus-Christ. Jérôme, signalant le même vice dans le clergé romain, s'écriait avec une admirable éloquence : « Les lois des empereurs catholiques nous ont frappés d'incapacité à recevoir des donations et des legs. Les prêtres des idoles, les prostituées, les

cochers du cirque, peuvent en recevoir; nous, prêtres chrétiens, nous ne le pouvons pas. Je ne m'en plains point pour l'église, mais je rougis que nous l'ayons mérité. » Chrysostome alla plus loin : il conseilla aux riches charitables de distribuer eux-mêmes leurs aumônes sans les faire passer par les mains des clercs, et la riche diaconesse Olympias, « sa chère dame et vénérée fille, » éparpillant son immense fortune en prodigalités à des ecclésiastiques et à des évêques, il l'en réprimanda hautement. Cet acte courageux excita presque un soulèvement dans le corps sacerdotal, même parmi ses chefs, et comme c'était là la source de tout le mal, « la métropole des vices, » suivant le mot de Palladius, tous les abus se coalisèrent pour se venger. La vengeance fut aussi cruelle qu'inattendue, et qui le croirait? cet homme austère qui prêchait avec tant d'éloquence le désintéressement et la pauvreté, on l'accusa lui-même d'avarice et de rapine.

Succédant à des prélats magnifiques, à Nectaire par exemple, qui avait apporté sur la chaire épiscopale les habitudes et le luxe d'un préfet de la ville, Chrysostome avait mis son orgueil à retrancher tout ce faste dès son début. Plus d'étoffes de soie sur sa personne, plus de brocarts d'or et de pourpre dans son cortège, les étoffes les plus communes pour les siens, et pour lui quelque chose comme un habit de moine, voilà le coup de théâtre dont il surprit Constantinople. On ne manqua pas de crier à la rusticité, à l'avarice sordide, et l'on prétendit que, s'il supprimait à l'égard des autres les libéralités de sa chère diaconessè Olympias, c'était pour se les appliquer à lui seul. Il voulut mettre dans la décoration de ses églises la même simplicité théâtrale que sur sa personne et celle de ses suivans. Les ornemens de soie et d'or qui paraient à son arrivée les autels des basiliques, les tentures de pourpre, les riches habits sacerdotaux, il ordonna de les vendre. Des revêtemens de marbres magnifiques et des colonnes monolithes que Nectaire avait destinés à l'embellissement de l'église d'Anastasia et qui gisaient à terre attendant l'architecte furent aussi mis à l'encan. Il n'y eut pas jusqu'à des vases sacrés d'un prix énorme qu'il ne fit briser et vendre, ne voulant garder que les plus simples. Enfin un petit bien rural dont la conservation dans le patrimoine ecclésiastique lui paraissait difficile et coûteuse, il l'aliéna pareillement. La réforme du personnel dans le palais épiscopal marchait de pair avec celle du matériel dans l'église. Il avait supprimé l'économe, disant que ces gens-là ne savaient que voler, et que, lorsqu'ils étaient prêtres, ils employaient à faire des comptes de cuisine un temps qu'ils devaient aux œuvres de Dieu. J'ai parlé plus haut de la parcimonie de sa table, entretenue par Olympias, et de l'absence de toute réception

officielle à l'archevêché. On fit de tout cela autant de chefs d'accusation pour le convaincre de cupidité et de vol. Cet argent du patrimoine ecclésiastique, ce produit des vases sacrés, des étoffes, des tapis, des ornemens, des marbres, de tous les objets par lui détournés, qu'en avait-il fait? Lui qui affichait la pauvreté d'un anachorète, qui se faisait nourrir par les mains d'Olympias, qui avait retranché de sa maison épiscopale non-seulement l'appareil nécessaire à la vie décente d'un évêque, mais jusqu'à l'hospitalité, qui est pour lui un devoir rigoureux vis-à-vis de ses collègues et de ses ouailles, que faisait-il de ces économies? Il les enfouissait dans quelque coin de son évêché, où il entassait denier par denier des trésors immenses. — Je m'étends sur ces imputations parce qu'elles figurèrent en première ligne dans le procès que son clergé lui intenta devant deux conciles. Parties de ses prêtres même, elles arrivaient avec une apparence de vérité à la cour et dans les conciliabules de ses ennemis.

On avait su pourtant bientôt, et ceux-là surtout qui pouvaient observer l'archevêque de près, que personne au monde n'était plus désintéressé, et que, dans cette simplicité dont il faisait montre, on n'avait à lui reprocher que l'ostentation. Nul évêque à aucune époque ne fut plus charitable que Chrysostome. Sans doute il eut des travers, il eut même des vices qui firent son malheur, l'orgueil, le ressentiment, l'amour effréné de la domination; mais jamais rien de bas ne monta jusqu'à son cœur. Le produit de ces ventes qu'on lui imputait à crime, il l'employait non-seulement à des aumônes dont il se faisait lui-même le juge, mais à des fondations charitables au vu et su de la ville entière. Il établit à Constantinople de ses deniers épiscopaux un hôpital pour les malades et un autre pour les étrangers. Il incitait sans cesse par ses sermons, par ses exhortations privées, par ses exemples, les fidèles riches à construire des lieux d'assistance. Il eût voulu que la ville de Constantinople ne fût qu'un grand hospice, et que chacun eût dans sa maison une chambre réservée pour l'étranger en passage ou pour l'indigent. Nous avons encore un sermon où il adressait à son auditoire ces touchantes paroles : « Le Christ est à votre porte, ouvrez-lui, vous lui devez votre plus bel appartement, et il ne vous demande que le moindre coin. Placez-le où vous voudrez, dans vos arrière-chambres avec vos serviteurs, dans vos celliers, dans vos écuries, avec vos ânes et vos chevaux; mais logez-le! »

La réforme des clercs pour être complète devait s'étendre sur les diaconesses, qui faisaient partie du clergé : œuvre délicate, car ces femmes étaient une sorte de puissance dans l'église. Chrysostome accomplit ce devoir avec sa décision ordinaire, mais aussi avec la

rudesse qui gâtait parfois ses meilleures actions. La plupart des diaconesses vivaient très mondainement, accommodant autant qu'elles pouvaient Dieu et Baal; plusieurs même déshonoraient le sanctuaire par des galanteries scandaleuses. Après avoir recueilli des renseignemens particuliers sur chacune d'elles, le terrible juge les fit comparaître devant son tribunal pour entendre leur arrêt. Il licencia les plus compromises en leur disant : « Je vous rends votre liberté, remariez-vous, vous ferez bien ; » c'était le précepte de saint Paul qui disait aussi : « Mieux vaut se marier que brûler. » A celles pour lesquelles il y avait encore rémission, il imposa une pénitence sévère et des règles de discipline tout à fait monastiques; il ne parut pas que celles-ci lui fussent beaucoup plus reconnaissantes que les premières.

Telle était dès le début de son épiscopat la situation de Chrysostome en face de son église; elle ne fit que s'empirer quand les rancunes trouvèrent un point d'appui dans l'impératrice avec l'espoir d'un prochain affranchissement. Il nous reste à voir ce qu'elle était en face des populations et particulièrement du troupeau chrétien de la seconde Rome, qui, au rebours de la première, ne comptait guère de familles élevées qui ne fussent de la religion de l'empereur. Quant aux païens, ils observaient curieusement le spectacle de cette lutte commençante. Assez peu portés pour Eudoxie, mais plus malveillans encore pour l'archevêque, dont l'humeur acerbée et hautaine les blessait, ils étaient tout disposés à prendre parti contre lui dans des questions qui leur étaient d'ailleurs étrangères, et c'est ce qu'ils ont fait dans leurs histoires.

Chrysostome, et c'était le fond de son caractère, mêlait à un vif sentiment de charité évangélique des élans involontaires de révolte contre l'inégalité sociale. Il aimait le peuple d'un amour de prêtre, il l'aimait aussi d'un amour de tribun. Sans voir la richesse d'un mauvais œil, il ne la comprenait que comme un moyen que Dieu nous donne pour le remplacer dans la distribution des biens qui viennent de lui. Le riche insensible aux souffrances du pauvre lui semblait un impie, un sacrilège qui volait Dieu, et l'étalage des plaisirs, le faste insolent de celui qui a vis-à-vis de celui qui n'a pas, un manquement aux lois divines et humaines. Il mettait la vanité des richesses à côté de la dureté du cœur, et poursuivait l'une comme l'autre de ses paroles les plus amères. C'est ce que son biographe appelait « plonger l'acier dans le cœur des riches pour en extirper l'apostume de l'orgueil. » La formidable question du pauvre et du riche, du mauvais riche du moins, de celui qui ne jette pas à Lazare les miettes de sa table, revenait perpétuellement dans ses sermons. Non-seulement l'usure lui était odieuse, mais il lan-

çait l'anathème sur ces prodigalités inutiles qui dispersent dans les fêtes, dans les palais, sur les théâtres, ce que réclame la faim des pauvres. Depuis Sp. Cassius attaquant devant la plèbe de Rome les usures des patriciens, et depuis les Gracques prêchant la loi agraire, pareils accens n'avaient point frappé des oreilles humaines. Sans doute il était de l'essence du christianisme, religion des humbles et des petits, de protéger le pauvre et de recommander la charité aux puissans, et c'est une des gloires de l'église d'en avoir fait un lieu commun de ses prédications; mais celles de Jean Chrysostome avaient un caractère bien autrement incisif et marqué que les formules ordinaires de la charité évangélique. Ses contemporains en jugèrent ainsi, et encore aujourd'hui plusieurs de ses sermons nous étonnent par leur audace.

En même temps qu'il déployait contre les classes élevées de la société une sévérité parfois excessive, il dépassait peut-être la mesure dans l'expression de son affection pour les classes populaires. Il ne se contentait pas d'aimer le peuple, il l'admirait, il lui croyait des vertus, il lui supposait une sorte de puissance morale particulière. Un tremblement de terre ayant ébranlé Constantinople jusque dans ses fondemens, puis s'étant apaisé tout à coup, Chrysostome dit en chaire « que les vices des riches avaient amené ce péril en excitant la colère de Dieu, mais que les prières des pauvres l'avaient détourné. » — Un autre jour il disait : « Ce qui fait la gloire de ma ville, ce n'est pas d'avoir un sénat, des consuls et autres choses de cette sorte, c'est d'avoir un peuple fidèle. » — « Entrez dans l'église; vous y verrez notre vraie splendeur, les pauvres attentifs à la parole de Dieu, en sentinelle dans le lieu saint depuis le milieu de la nuit jusqu'au jour sans que le sommeil ou les nécessités de l'indigence puissent les en chasser. » Il ajoutait en désignant les riches : « Je voudrais bien savoir où sont maintenant ceux qui nous troublaient l'autre jour, car leur assistance en ce lieu était pour nous une sorte d'incommodité et de trouble. Je voudrais bien savoir ce qu'ils font, et quelle meilleure occupation ils peuvent avoir que de venir ici comme les autres; mais je sais bien qu'ils n'en ont aucune, et que leur absence n'est que l'effet de leur faste et de leur superbe. Pourtant, dites-moi, je vous prie, quel sujet vous avez de vous estimer si fort et de croire que vous nous obligez beaucoup lorsque vous venez écouter ici les vérités nécessaires à votre salut. Pourquoi donc étaler tant d'arrogance? Est-ce parce que vous êtes riches et vêtus de soie? Mais ne devriez-vous pas considérer que ces étoffes sont l'ouvrage des vers qui les ont filées et l'invention des barbares qui les ont tissées? Ne devriez-vous pas considérer que les courtisanes, les hommes infâmes voués

à toutes les abominations, des voleurs et jusqu'à des violateurs de tombeaux, ont tout aussi bien que vous des vêtements de soie? Descendez donc des hauteurs fastueuses où vous fait monter l'enflure du cœur, et réfléchissez à votre bassesse, au néant de votre nature. Si fiers que vous soyez, vous n'êtes pourtant que des esclaves, les esclaves de vos vices. Vous ressemblez à quelqu'un qui serait battu tous les jours par ses valets dans sa maison, et se glorifierait, en marchant sur la place publique, d'avoir une foule d'hommes sous son obéissance et de commander à ses concitoyens. Je ne vous souhaite que de tenir de Dieu le droit de leur commander et même de vous attribuer raisonnablement quelque sorte d'égalité avec eux.»

Il suffit d'ouvrir les œuvres de Chrysostome pour voir avec quelle hardiesse de langage il attaquait parfois, à propos du mauvais riche, cette inégalité des conditions qui est le fondement de la société civile. On l'entendit un jour raconter en chaire l'anecdote suivante. « Le territoire de notre ville, disait-il, fut une fois frappé d'une grande sécheresse, les grainsensemencés ne pouvaient germer. Chacun suppliait Dieu de détourner le mal et de dissiper l'angoisse publique; mais le mal continuait, et, suivant l'antique prédiction de Moïse, un ciel d'airain restait suspendu, immobile sur nos têtes. La famine approchait, on la voyait, on l'attendait, et avec elle la plus cruelle des morts. Le Dieu miséricordieux eut pitié de la ville, tout à coup le ciel d'airain s'amollit, des nuages s'amoncelèrent, et, s'entr'ouvrant soudain, laissèrent tomber la pluie avec tant d'abondance, qu'à sa vue toutes les poitrines haletaient de joie. Ivres de bonheur, les habitans se mirent à courir les rues comme des échappés de la mort. C'était une fête générale, des transports d'allégresse inexprimables. Au milieu de toutes ces joies, un homme cheminait triste, abattu et comme exténué sous le poids de quelque grande douleur. C'était un riche, un des plus opulens de la cité, et quand on lui demanda pourquoi seul il était triste dans le délire commun, il ne put garder au fond de son âme le sujet de sa peine, et de même qu'une maladie intérieure déborde et éclate au dehors dans le paroxysme de sa violence, la maladie de cet homme éclata hideuse à tous les yeux. — « J'avais amassé, dit-il, dix mille mesures de blé, et je ne sais pas ce que j'en ferai à cette heure. » Voilà quel était le sujet de son angoisse. Dites-moi, je vous prie, le bonheur de ce riche consistait-il à pouvoir tenir de tels discours pour lesquels il méritait d'être lapidé comme plus inhumain que les bêtes féroces et comme un ennemi public? — Que fais-tu, misérable? tu t'affliges de ce que tout le monde n'est pas ruiné, de ce que tu as perdu l'occasion d'amasser l'or que tu rêvais! Ne sais-tu pas ce que Salomon a dit autrefois : « Celui qui fait renchériser le

blé est maudit du peuple? » — Tu cours les rues comme l'ennemi des biens de la terre, comme un impie en guerre avec la libéralité du Dieu de tous les hommes, comme un serviteur et un esclave de Mammon! Ne fallait-il pas arracher ta funeste langue? ne fallait-il pas étouffer ce cœur qui avait enfanté de si abominables pensées? Ah! vous le voyez, la richesse ne permet pas aux hommes de rester hommes; elle en fait des bêtes et des démons, car qu'y a-t-il de plus odieux qu'un homme riche qui demande à Dieu la famine pour augmenter son or? Cette passion de l'or produit un effet tout contraire à ses désirs. Au lieu de se réjouir de ce qu'il possède une abondance extraordinaire de blé, il tire de cette abondance même un sujet de douleur. C'est sa richesse qui fait son affliction.

« Si vous voyiez un chef de brigands battre les routes, dresser des embûches aux passans, ravir ce qu'il trouve dans les champs, enfouir l'or et l'argent dans des cavernes et dans des fosses, enlever les troupeaux, les esclaves, les meubles des maisons, le proclameriez-vous heureux à cause de ces richesses qu'il entasse, ou malheureux à cause du supplice qui l'attend? Eh bien! voilà le sort des riches et des avarés. Ce sont des voleurs qui assiègent les routes, volent les passans, enferment dans leurs champs comme dans des cavernes et des fosses le bien des autres qu'ils ont accumulé. Le voleur peut éviter la peine en s'échappant des mains des hommes, le riche ne trompera pas celles de Dieu. Le riche sera plongé dans l'enfer; Lazare reposera dans le sein d'Abraham. La sainte Écriture nous l'enseigne : on ne vole pas seulement en enlevant le bien d'autrui, on vole en ne distribuant pas ce qu'on possède. »

Voici le portrait du mauvais riche. « Quoi de plus impudent, de plus éhonté, de plus comparable à la face d'un chien que la face de ce misérable? et encore un chien est-il plus capable de honte qu'un avaré qui arrache le bien de tout le monde! Ces mains qui salissent tout, cette bouche qui ne se rassasie jamais, sont ce qu'on peut imaginer de plus impur. Le visage d'un mauvais riche, les yeux d'un mauvais riche, ne sont pas le visage et les yeux d'un homme. Cet être ne voit pas les hommes comme des hommes, le ciel comme un ciel, il n'élève pas son regard à Dieu comme au souverain seigneur de toutes choses; toutes choses pour lui ne sont que de l'or et de l'argent. Quand un regard d'homme tombe sur un pauvre dans l'affliction, le cœur se trouble, des larmes s'échappent des yeux, on sent en soi-même les misères qu'on aperçoit; mais quand ce riche regarde un pauvre, il n'en devient que plus cruel, et son inhumanité grandit. Un homme ne voit pas le bien des autres comme son propre bien, il voit son propre bien comme celui des

autres. Il se dépouille pour ceux qui ont besoin. Un riche n'a rien s'il n'a pas tout, car ce n'est point un homme, son visage même atteste la bestialité de sa nature; mais les bêtes sont moins impitoyables, leurs mains sont moins ravissantes, leurs ongles moins déchirans. Quand l'ours et le loup se sont rassasiés, ils cessent de courir à la proie; mais le riche ne se rassasie jamais. Dieu nous a donné des mains pour soutenir notre semblable qui tombe et non pour lui tendre des pièges et le faire choir. Si c'est là l'usage que nous en faisons, mieux vaudrait que nous n'en eussions point, ou qu'on nous les coupât par pitié. Vous êtes touché de compassion quand vous voyez une bête déchirer une brebis, et quand vous déchirez vous-même un de vos semblables, qui vous est uni par la nature, vous ne croyez rien faire d'indigne, et vous voulez encore passer pour un homme! C'est la miséricorde qui fait l'homme, c'est la cruauté qui fait la bête. L'homme soulage, la bête dévore, et encore la bouche de l'avare est plus cruelle que celle de la bête, car sa parole seule donne la mort! »

Le pauvre au contraire est aussi admirable, aussi magnanime, aussi généreux que le riche est lâche et cruel; il a la paix de l'âme et le regard de Dieu, le riche a déjà l'enfer sur la terre.

« Le pauvre, débarrassé des attaches qui font du riche un esclave plutôt qu'un maître, est un lion qui souffle le feu par les narines. Élevé au-dessus des choses du monde, il n'est rien qu'il n'entreprenne et n'exécute pour le service de l'église. Fallût-il s'exposer aux dernières nécessités et supporter la persécution pour le Christ, qui l'empêche de remplir son devoir de chrétien fidèle? Il a méprisé la vie. Que peut-il craindre qu'on lui enlève? Les richesses? Il n'a rien. Son pays? La terre entière est sa patrie. Ses cliens, son cortège, ses délices? Il ne connaît rien de tout cela. Sa société est avec le ciel, ses aspirations au bonheur dans une autre vie. Quand il faudra perdre cette existence périssable, quand il faudra verser son sang, que la persécution vienne! Il est prêt, et voilà ce qui le rend plus puissant que les peuples eux-mêmes et que tous les hommes réunis.

« Et, pour que vous sachiez que ce discours n'est point entaché de flatteries, je vais vous montrer comment le pauvre seul est libre. Remontez avec moi dans l'histoire. Voici l'exécrable tyran Hérode. Combien n'existait-il pas dans son temps d'hommes puissans et riches, et qui cependant osa lui faire tête? Qui se cuirassa de courage pour venir châtier par ses paroles ce contempteur des lois morales, ce violateur des lois de Dieu? — Un riche? — Oh! non, un pauvre, un indigent qui n'avait ni lit, ni table, ni toit pour l'abriter. Jean, l'illustre citoyen du désert, fut, je ne dis pas le premier,

mais le seul qui, abordant le tyran dans son palais, lui dit : « Tu vis en état d'inceste avec cette femme, et Dieu te condamne par ma voix. » Avant lui, le grand Élie, qui possédait pour tout bien une peau de mouton, fut le seul à reprendre Achab, ce roi impie et criminel. Et qui peut donc donner cette hardiesse dans les périls, cette sainte résolution qui rend l'homme invincible devant le mal, parce que, dédaigneux de la vie présente, il ne fait nul état de la mort? Un homme dans une disposition si généreuse, parce qu'il n'a rien et ne veut rien, peut rendre plus de services à l'église que les riches, les magistrats et les rois. Les riches et les rois ne sont rien que par leur puissance terrestre, et cette puissance est limitée. Un homme résolu qui brave la mort peut tout ce qu'il veut d'utile, d'extraordinaire, de grand, et comme le prix de l'or le cède à celui du sang, l'homme qui pense ainsi est incomparablement plus noble et plus grand que tous les riches ensemble. »

Personne ne se trompa sur la portée de ces paroles, dont l'allusion était claire. Jean admonestant Hérode, Élie condamnant les crimes d'Achab et les impiétés de Jézabel, c'était lui-même, et il avait ce courage parce qu'il était pauvre.

On peut se figurer l'effet de pareils discours descendant d'une bouche éloquente sur les masses populaires. Quand l'archevêque devait prêcher, principalement sur ces matières, les églises devenaient trop petites par le concours des auditeurs, et une telle presse se faisait autour de sa chaire épiscopale, qu'on y courait risque d'être étouffé. Cette raison l'engagea à la transporter, ainsi que je l'ai dit, des degrés de l'abside sur l'ambon, d'où la voix s'étendait partout des galeries à la nef. Plusieurs notaires ou tachigraphes recueillaient ses discours, que des applaudissemens enthousiastes interrompaient fréquemment, et s'il se plaignait de ces marques d'approbation mondaines qui changeaient la maison de Dieu en théâtre, les acclamations redoublaient au sein de ces foules immenses. Alors il se montrait ému malgré lui, et des larmes d'attendrissement humectaient ses yeux. Hors de l'église, la multitude lui faisait cortège, elle prenait en main sa sauvegarde, et plus d'une fois elle veilla aux portes de sa demeure quand elle crut sa vie menacée. Un jour qu'il avait reçu une de ces ovations populaires au retour d'un voyage dont nous parlerons plus tard, il disait au peuple dans un discours d'actions de grâces : « Je vous aime comme vous m'aimez. Que serais-je sans vous? Vous êtes mon père, vous êtes ma mère, mes frères, mes enfans, vous m'êtes tout au monde. Je n'ai joie ni douleur qui ne soient vôtres, et quand un de vous périt, je péris. » Ce peuple ardent, enivré de sa vue et frémissant sous sa parole, n'était pourtant pas seul à se presser pour l'enten-

dre. Il se mêlait à ses rangs des curieux, des espions, des ennemis qui couraient colporter les moindres allusions en les envenimant. La cour le traitait de factieux, et l'opinion se propageait dans le monde élégant de Constantinople que l'archevêque voulait la ruine des riches.

Ces scènes sont bien loin par le temps de celles de Saturninus et des Gracques, au fond ce sont les mêmes. La question du paupérisme agitera perpétuellement la société humaine jusqu'à ce qu'elle ait trouvé un remède que nul n'aperçoit. Le christianisme avait imaginé un palliatif par la charité; mais ce palliatif était un privilège des grandes âmes, et la société corrompue de Constantinople n'en comptait guère. De là cette puissance tribunitienne de Chrysostome, cet appel à Dieu dont il s'arma contre l'insensibilité et l'aveuglement des riches. Les temps changent; les siècles, par le renouvellement des doctrines, amènent des formules nouvelles, mais les besoins sociaux changent peu : les passions, les devoirs, les périls, restent les mêmes. Si la formule d'une meilleure répartition du bien-être matériel entre les diverses classes de la société n'était plus ce qu'elle avait été dans les luttes des patriciens et des plébéiens au temps de Sp. Cassius et des Gracques, ni les besoins, ni les passions n'étaient éteints. Seulement Sp. Cassius et les Gracques auraient eu peine à reconnaître ici ces masses qu'ils agitaient et dont ils avaient été les idoles. Une église était aujourd'hui le forum, une chaire la tribune aux harangues, un évêque le tribun, et le dévouement du peuple pour ce patron parlant au nom de la charité n'était pas moindre qu'il ne l'avait été jadis pour ceux qui lui parlaient au nom de l'égalité des droits dans la république. Toutefois ce dévouement ardent, absolu, ne servit pas plus au tribun chrétien qu'aux prédicateurs des lois agraires. Un des chefs d'accusation portés contre Chrysostome devant les conciles qui le condamnèrent fut de soulever le peuple, à quoi les rancunes de la cour ajoutèrent le crime de lèse-majesté.

III.

Il ne faut pas prendre à la lettre ce mot d'un contemporain, que Chrysostome avait tout le clergé de Constantinople contre lui : il se trouva plus d'un juste dans Sodome; mais c'étaient pour la plupart des gens timides qu'effarouchaient les clameurs du monde et dont la persécution seule dévoila l'héroïque fidélité. Dans le nombre, l'histoire nous signale le diacre Héraclide, attaché à la personne de l'archevêque et dont nous aurons bientôt à parler; Proclus, introducteur aux audiences épiscopales; Philippe l'ascète, maître des

écoles, comme on disait, c'est-à-dire intendant des gymnases où s'élevaient les jeunes clercs; le saint prêtre Germain, son compagnon inséparable dans la mauvaise fortune comme dans la bonne; le très savant diacre et très obscur historien Philippe de Side et d'autres Orientaux encore. Il s'y joignait un Occidental, venu de la côte méditerranéenne des Gaules pour écouter Chrysostome, le servir et recevoir le diaconat de ses mains, Cassien, qui devait fonder à Marseille le célèbre monastère de Saint-Victor. C'étaient là de vrais amis, en communauté d'austérités et de doctrine avec l'archevêque, en communauté non moins étroite de sentimens, mais qui ne l'approuvaient pas constamment. Ils le blâmaient parfois avec sincérité, cherchant à calmer son humeur militante et à conjurer ses colères, sans grand succès néanmoins, car l'emportement du zèle était dans la nature de Chrysostome, qui se fût méprisé de ne point sacrifier toute considération de prudence à ce qu'il croyait le devoir. Ces sages conseillers n'avaient donc pas toujours son oreille. Ceux qu'il écoutait étaient les conseillers violens qui, affectant de se modeler sur lui, applaudissaient à ses actes les plus téméraires et caressaient ses défauts en les exagérant encore. L'histoire nous nomme deux de ces faux amis, les diacres Sérapion et Tigrius, auxquels elle attribue une large part dans les fautes et les malheurs de ce superbe et inflexible esprit.

Sérapion était un Égyptien en qui se résumaient les vices que l'histoire prête à sa nation, la vanité, l'irréflexion, l'arrogance. Violent lui-même jusqu'à l'excès, il entretenait Chrysostome dans la pensée que c'est par la violence qu'il faut imposer le bien à des natures rétives, et cette flatterie réussissait toujours. Chrysostome du moins était mû dans ses actions par un sentiment respectable et sincère : Sérapion savait mêler l'intérêt personnel et l'intrigue aux démonstrations d'un faux zèle, car on le vit s'élever tout à coup et presque sans transition du diaconat à la prêtrise, puis à l'épiscopat. Grâce à cette communauté de défauts qui lui livrait l'archevêque, il parvint à le maîtriser totalement, écartant de lui par des ombrages les bons serviteurs et les gens sensés, et se portant pour son seul confident et son guide dans les circonstances délicates, sauf à gâter par les insolences du valet les affaires déjà compromises du maître. Nous le retrouverons avec ce caractère et cette fatale influence sur la scène de nos récits. Pour le moment nous citerons un fait antérieur au temps où ils commencent, mais qui donne une idée du mal que les témérités de cet homme durent causer aux affaires de l'église. Chrysostome présidait un jour dans la basilique une assemblée de son clergé, où se discutait je ne sais quelle question irritante de réforme. La voix du prélat avait été ac-

cueillie par des murmures, et la colère lui montait au visage, quand Sérapion, se levant de sa place, s'approcha de lui et lui dit d'un ton à être entendu de ceux qui l'entouraient : « Que tardes-tu, évêque? prends ton bâton spirituel et brise-moi tous ces gens-là du même coup. » Tel était le conseiller le plus écouté de Chrysostome et souvent son porte-parole soit près de ses clercs, soit près des évêques ses collègues. Le diacre Tigrius ne valait pas mieux. Un concile le dénonça comme un des mauvais génies qui troublèrent l'église d'Orient en poussant l'archevêque à des résolutions excessives.

A ce tableau un peu triste de l'entourage de Chrysostome nous en opposerons un plus consolant, celui de ses amies, grandes dames et diaconesses pour la plupart, qui furent pour lui non-seulement des conseillères de paix, mais des appuis inébranlables dans la persécution et des compagnes de martyr. Quatre surtout se distinguèrent entre toutes par l'éminence de leur mérite et la solidité de leur dévouement; c'était Salvina, Empructa, Pentadia et Olympias, noms vénérés par l'église et enregistrés avec respect par l'histoire. Résumer ici ce qu'on sait d'elles, ce sera élucider peut-être un point historique curieux, celui qui concerne le corps des diaconesses, si puissant aux IV^e et V^e siècles de notre ère. On y verra dans quelle classe de la société elles se recrutaient souvent, quelles circonstances pouvaient déterminer leur vocation, et comment il se faisait qu'à Constantinople et à Rome elles acquéraient parfois l'importance de personnages politiques.

Salvina, Maure de naissance et descendante des anciens rois de Numidie, était fille de cet affreux tyran Gildon, qui, après avoir rempli de rapines et de sang l'Afrique romaine, dont Théodose l'avait fait gouverneur, finit par rompre ses liens de sujétion et se séparer de l'empire. Par une précaution dont Rome usait parfois envers ses officiers barbares devenus suspects, Théodose s'était fait livrer Salvina encore adolescente, pour la garder comme otage à sa cour, l'élever à la romaine et lui procurer un mariage patricien qui garantît la fidélité de son père. Théodose en effet ayant de grandes guerres à soutenir en Occident, la conservation de l'Africaine était du plus haut intérêt pour sa cause, car l'Afrique, on le sait, était le grenier de l'Italie. Salvina reçut donc à la cour d'Orient l'éducation d'une grande dame romaine, et quand elle fut en âge de se marier, l'empereur lui donna un époux de sa famille, le propre neveu de l'impératrice sa femme, Nébridius. Il croyait avoir assez fait pour s'attacher le barbare dont il redoutait l'inconstance; mais cette alliance avec la maison qui gouvernait le monde ne rendit Gildon ni plus civilisé ni plus fidèle. Le grand empereur avait à

peine fermé les yeux que Gildon levait le masque, et sous le faux prétexte de faire passer l'Afrique du domaine occidental au domaine oriental, suivant le désir d'Arcadius, il fit égorger les colons romains et se déclara ennemi de l'empire. En même temps qu'il secouait les nœuds de la romanité, comme on disait alors, il brisait aussi ceux de l'église, devenait persécuteur et païen, et s'abandonnait à tout ce qu'il y avait de dépravation et de cruauté dans les instincts sauvages de sa race. Par un contraste curieux, la douce fille de ce païen devenait à la cour des princes d'Orient une chrétienne fervente et une chaste épouse, et lorsque arriva la mort de Nébridius, qui vécut peu, l'héritière des Massinissa et des Jugurtha ne rêva pas de plus grand honneur que d'être diaconesse à Constantinople en faisant vœu de viduité perpétuelle. Ni Chrysostome ni Jérôme ne furent étrangers au succès de cette vocation, sur laquelle la chrétienté fixait tout entière les yeux. Jérôme lui envoya de sa grotte de Bethléem une éloquente exhortation, et Chrysostome composa pour elle un traité intitulé : *A une jeune veuve*, dans lequel il exalte à la fois la gloire de son alliance avec les maîtres de l'univers et l'avantage d'être appelée à un tranquille bonheur que ses augustes parens ne connaissaient guère. Salvina, diaconesse sans cesser d'être une très grande dame, devint la protectrice des églises orientales à la cour d'Arcadius. On s'adressait à elle de tous les coins de l'empire comme à une personne très puissante près de l'empereur et de l'impératrice : son attachement à Chrysostome changea tout cela.

Empructa et Pentadia occupaient, dans un rang inférieur à celui de Salvina, une place honorée parmi les matrones. La vie de Pentadia avait été pleine d'agitations et d'angoisses. Femme du consul Timasius, une des plus nobles victimes de l'eunuque Eutrope, qui le fit reléguer dans l'oasis d'Égypte sous une fausse accusation de lèse-majesté, elle avait été englobée dans le désastre de son mari, condamnée elle-même à la relégation, et obligée de se cacher pour échapper au plus affreux sort. Cette prison de l'oasis d'Égypte avait pour murs et pour garde une zone de sables brûlans infranchissable. L'exilé essaya pourtant de la franchir avec l'aide d'une caravane de marchands arabes, et, soit qu'il fût tombé dans une embûche dressée par l'eunuque, soit qu'il restât englouti sous cette mer aérienne que les vents du désert soulèvent sur leur passage, il disparut sans qu'on pût jamais retrouver sa trace. Sa femme, que traquaient les espions d'Eutrope, après avoir fui de retraite en retraite, se voyant sur le point d'être découverte, se réfugia dans une des églises de Constantinople sous la protection du droit d'asile dont la loi avait doté les lieux de réunions chrétiennes; mais l'eunuque fit forcer

pour la prendre les clôtures de la basilique et violer l'immunité du sanctuaire. Ce fut le début de la terrible tragédie dont la mort du ministre fut le dénouement. L'archevêque défendit le privilège de son église; il prit fait et cause pour Pentadia, la réclama au nom de l'hospitalité de Dieu même, et finit par sauver sa tête. Pentadia reconnaissante vint se vouer à l'église qui avait été son refuge et à l'évêque qui avait été son sauveur. La fortune changeant, la protégée put devenir protectrice. Chrysostome lui écrivait au jour de ses propres adversités : « Tu as su réunir sur ton front toutes les couronnes, tu es un réconfort pour tes concitoyens dans la peine, un port de refuge au malheureux contre les flots de la persécution. » Nous ne connaissons Empructa que de nom; mais l'affection que semble lui porter Chrysostome nous montre assez qu'elle était une digne compagne de Pentadia.

La gloire du corps des diaconesses n'appartenait point néanmoins à ces pieuses et courageuses femmes : de l'aveu de tout le monde elle était le lot d'Olympias, qui égalait Pentadia par le dévouement, Salvina par le rang dans le monde et l'illustration des alliances. Elle descendait par sa mère du célèbre Ablavius, préfet du prétoire sous Constantin. Après avoir été fiancée dans son enfance au nobilissime Constant, troisième fils de cet empereur, la fille d'Ablavius était montée sur le trône d'Arménie en épousant le roi Arsace, puis elle s'était unie en secondes noces à un noble romain, qui fut le père d'Olympias : telle était la parenté de la future diaconesse. La mort lui ayant enlevé coup sur coup tous ses proches, elle se trouva subitement orpheline et maîtresse d'une immense fortune, lorsqu'elle était à peine adolescente. Une beauté merveilleuse, un caractère affable et doux, un esprit élevé, enthousiaste des grandes choses, firent bientôt de cette jeune fille le parti le plus recherché de Constantinople. L'histoire nous entretient longuement de ses perfections. « Olympias, nous dit l'évêque Palladius, qui vécut dans son intimité, Olympias possédait un cœur vraiment magnanime, et quand on la connaissait, quand on voyait uni à tant de beauté et de grâce ce mâle et ferme courage qui bravait les petites gens du monde, les craintes et les périls, on hésitait à l'appeler une femme. » A l'âge de prendre un époux, elle jeta son choix sur un jeune homme d'un grand mérite, comte du domaine privé à la cour de Théodose; mais ce mariage ne dura que deux ans, et à la mort de son mari Olympias résolut de rester veuve.

Les empereurs romains, à cette époque surtout, s'arrogeaient une espèce de droit sur la destinée des filles ou veuves nobles et riches dont la fortune provenait ou de la faveur du prince ou des fonctions publiques que leurs pères ou leurs maris avaient exercées. Théodose

donc, voyant Olympias veuve à la fleur de l'âge, résolu de la remarier à un de ses parens, originaire d'Espagne comme lui et nommé Elpidius. Olympias refusa. Elpidius n'en continua pas moins sa poursuite, soit qu'il fût réellement épris de la jeune femme, soit qu'il ne convoitât que sa fortune. Blessé de ce refus, Théodose voulut commander, mais sans succès encore. « Si Dieu m'avait destinée à vivre dans le mariage, lui écrivit Olympias, il ne m'aurait pas ôté celui que j'aimais. En nous dégageant l'un et l'autre du joug que nous nous étions donné volontairement et des devoirs que la vie conjugale entraîne, Dieu m'a montré ma véritable vocation, qui est de le servir dans le veuvage. » L'empereur crut voir dans ce parti étrange, à l'âge d'Olympias et dans sa condition, un effet des suggestions des prêtres, désireux d'accaparer ses biens : il fit mettre son patrimoine sous le séquestre, le plaçant sous la garde du préfet de Constantinople jusqu'à ce que la jeune veuve eût atteint sa trentième année.

C'était un de ces actes de despotisme que se permettait parfois le grand Théodose, sauf à s'en repentir après. Olympias fut cruellement offensée, non-seulement de la mainmise décrétée sur ses possessions, mais des procédés brutaux avec lesquels le préfet de la ville jugeait à propos de l'exercer, s'imaginant par là servir la cause d'Elpidius. Elle se révolta contre une pareille tyrannie, et, appelant à son aide la dignité de son caractère et de son rang, elle écrivit à l'empereur la lettre suivante, qui nous est restée.

« Je te rends grâce, prince auguste, de ce que, avec la sagesse et la bienveillance, non pas seulement d'un souverain, mais d'un évêque, tu daignes te charger de l'administration de ma fortune et m'alléger par là le fardeau des soins terrestres. Veuille couronner ton œuvre en distribuant ces mêmes biens aux pauvres et aux églises, comme j'avais l'intention de le faire. Tes agens s'y connaîtront mieux que moi, puis tu m'épargneras les aiguillons de vanité coupable qui accompagnent trop souvent la charité. »

Cette lettre où sous un calme si élevé se cachait la plus sanglante ironie fit rougir l'empereur. Il révoqua la mesure, rendit à Olympias l'administration de son patrimoine et la laissa libre de suivre sa vocation comme elle voudrait : elle se consacra tout entière alors aux travaux de la viduité chrétienne. Nectaire, qui occupait en ce moment le siège épiscopal de Constantinople l'accepta pour diaconesse et en fit même sa conseillère dans toutes les affaires de son église. « Rien ne se décidait sans elle, » nous dit le contemporain que nous avons déjà cité. Chrysostome, après Nectaire, lui montra une confiance égale avec une affection plus grande encore, car il put mettre à l'épreuve chez cette noble femme des facultés de dévouement

dont Nectaire n'avait pas eu besoin. Olympias en retour voyait en lui plus qu'un père et presque un dieu.

Elle apporta de douces consolations à cet homme austère et chagrin dans les difficultés d'une vie qu'il gâtait trop souvent par les exagérations de son caractère. Adoucir ces fatales aspérités fut son travail de chaque jour. Elle veillait aussi sur les besoins de sa vie matérielle et se chargea de le nourrir, car, ainsi que je l'ai dit, Chrysostome, peu capable de ce vulgaire souci pour lui-même et poussant l'isolement jusqu'à la manie, eût ruiné à plaisir une constitution déjà bien délabrée. La persécution de ce grand et malheureux homme ouvrit pour Olympias l'ère d'épreuves où son âme se déploya tout entière : il nous suffit de dire ici que sa fidélité à cette cause qu'elle regardait comme sainte ne faiblit ni devant la prison, ni devant l'exil, ni devant les chevalets du martyre.

Telle était à la fin de l'année 400, et un peu plus d'un an après la chute d'Eutrope, la composition des deux camps et les prodromes de la guerre, quand une absence de l'archevêque, appelé en Asie par les désordres de l'église d'Éphèse, permit à ses ennemis de tirer leurs armes et de commencer le combat.

IV.

L'église d'Éphèse, cette fille bien-aimée de l'apôtre Jean, n'était plus celle de qui il disait dans son *Apocalypse* : « Écris à l'ange de cette église, je connais tes œuvres, ton travail, ta patience. Je sais que tu ne supportes point les méchants, et que, souffrant pour mon nom, tu n'as point défailli. » La communauté chrétienne d'Éphèse au ^ve siècle était loin de mériter cet éloge. Son ange s'était voilé la face, et les enseignemens de Simon le magicien y remplaçaient les leçons de Jésus-Christ. La simonie y régnait en souveraine. Tout s'y vendait, tout s'y achetait : l'épiscopat, le sacerdoce, le diaconat; et les dons du Saint-Esprit y étaient tarifés suivant qu'ils rapportaient. Une corruption égale régnait dans le troupeau et dans le pasteur. La nécessité pour le candidat électif au trône épiscopal d'acheter les suffrages des électeurs créait pour l'évêque élu cette autre nécessité de vendre les ordinations sous peine d'être ruiné, lui, sa femme et ses enfans : c'était un marché convenu, accepté de tout compétiteur. Cependant on tâchait d'envelopper de secret ces ténébreuses opérations, tant il s'y trouvait de gens compromis.

Or il arriva que dans le cours de l'année 400 un synode de vingt-neuf évêques appartenant presque tous aux diocèses d'Asie se réunit à Constantinople pour des affaires que nous ne connaissons pas. La session touchait à sa fin vers le mois de septembre, lors-

qu'un samedi matin, au moment où les évêques allaient passer dans la basilique, l'archevêque devant célébrer le saint sacrifice, un évêque étranger au synode, Eusébius de Valentinopolis, ville des montagnes de Cilbia, entra brusquement dans l'assemblée, tenant une requête à la main. « Il venait, disait-il, dénoncer les crimes commis en Asie par des évêques et demander au concile justice et repression; » puis au milieu de l'étonnement général il déduisit les faits de sa requête.

Il accusait un évêque d'Asie :

1° D'avoir acheté à beaux deniers comptans son siège épiscopal et de vendre à son tour l'ordination aux évêques qu'il consacrait, afin de rentrer dans ses fonds. Son tarif était réglé d'après le revenu des évêchés dont il ordonnait les titulaires, et ceux-ci à leur tour se récupéraient en vendant le sacerdoce et les sacremens;

2° D'avoir fait fondre des vases sacrés pour en donner l'argent à son fils, d'avoir ensuite enlevé de l'entrée du baptistère des marbres dont il avait paré son bain, puis d'avoir transporté dans son triclinium ou salle à manger des colonnes appartenant à l'église, et qui gisaient à terre depuis nombre d'années;

3° Un autre fait de vol plus grave et plus impudent, c'était d'avoir aliéné à son profit des fermes léguées à l'église par Basilina, mère de l'empereur Julien;

4° De garder près de lui comme son serviteur, sans l'avoir condamné au moins à la pénitence, un enfant coupable d'homicide;

5° D'avoir repris sa femme, dont il s'était séparé au moment de son ordination et selon des engagements solennels, de l'avoir rappelée près de lui, d'avoir cohabité avec elle et d'en avoir eu plusieurs enfans depuis son épiscopat.

« L'évêque dont je parle est ici, ajouta Eusébius d'une voix forte, le voici : c'est Antonin d'Éphèse; ceux qui ont acheté de lui leur ordination sont également ici, et il nomma six autres évêques. Acheteurs et vendeurs du Saint-Esprit siègent côte à côte dans cette assemblée. » En prononçant ces paroles, il tendit à Chrysostome, qui présidait, la requête dans laquelle les faits étaient détaillés, la mise en accusation formulée; mais celui-ci refusa de la recevoir. « Si tu as quelque raison d'inimitié contre Antonin et les autres que tu accuses, n'agis point dans la colère, lui dit-il, et n'attire point de scandale sur l'église. » Puis il chargea Paul d'Héraclée, qui semblait favorable à Antonin, de travailler à leur réconciliation. Levant alors la séance, Chrysostome passa dans la basilique, suivi des autres évêques du synode, donna la paix au peuple selon l'usage et s'assit dans l'abside entouré de ses collègues en attendant le moment du sacrifice.

Le peuple cependant se condensait sous les voûtes du temple et l'office allait commencer, quand on vit paraître de nouveau Eusébius, qui, tenant sa requête à la main, adjura Chrysostome devant l'assemblée d'examiner les faits relatifs à l'évêque d'Éphèse, et de ne point commettre un déni de justice dans une affaire qui intéressait le bien de la religion. Il parlait avec une telle animation, son adjuration était mêlée de sermens si terribles faits sur la tête même de l'empereur, que le public le prit de loin pour un condamné à mort qui suppliait l'archevêque d'intercéder près du prince afin de lui sauver la vie. Cette scène causa dans la basilique un tumulte inexprimable. Pour y mettre fin, l'archevêque s'empara de la requête, et, se sentant d'ailleurs trop ému pour célébrer dignement le sacrifice, il pria Pansophius de Pisidie de le remplacer à l'autel; puis il fit signe aux évêques du synode de le suivre au baptistère, où Eusébius les accompagna. Là Chrysostome lui reprocha dans les termes les plus vifs l'indiscrétion et la violence de sa conduite, et comme Antonin et les évêques accusés niaient obstinément les faits articulés contre eux : « Tu dois avoir des témoins, dit l'archevêque à Eusébius, car on n'accuse pas ses frères de pareils crimes sans avoir des preuves en main. » — Eusébius répondit que sans doute il produirait des témoins quand il le faudrait, « mais ils sont en Asie, ajouta-t-il. — Va donc les chercher, répartit l'archevêque, et je réunirai un concile pour décider à ton retour entre Antonin et toi. » Eusébius partit, mais ne reparut plus; ses témoins restèrent aussi invisibles que lui : Antonin, rentré dans ses foyers, avait acheté son silence très chèrement sans doute; ainsi se passaient les choses dans cette malheureuse église d'Éphèse.

Cependant l'odieux corrupteur mourut laissant les affaires ecclésiastiques de son diocèse dans un entier désarroi. D'autre part, la ville s'occupant de remplacer l'évêque défunt, on vit se produire des compétitions plus éhontées les unes que les autres. L'argent était semé à pleines mains parmi la populace, des partis ardents se formaient, prêts à combattre, et on pouvait craindre une guerre civile. Les magistrats perdaient la tête; le clergé se demandait quel nouvel Antonin, sorti de ce chaos, achèverait de dévorer le patrimoine ecclésiastique. Au milieu de l'angoisse universelle, le clergé d'Éphèse et quelques évêques voisins tournèrent les yeux vers Chrysostome comme vers un sauveur, et l'archevêque de Constantinople reçut une lettre ainsi conçue :

« Depuis nombre d'années, père vénéré, nous sommes gouvernés contre toute règle et tout droit; nous te prions donc de vouloir bien te rendre ici, afin que l'église des Éphésiens retrouve par tes soins une forme moins indigne de Dieu. Notre malheur est

sans égal. D'un côté les ariens, de l'autre l'avidité, et l'ambition des faux catholiques nous déchirent à l'envi. Au moment où nous t'écrivons, l'argent circule à profusion, et une troupe de loups enragés se jette sur notre siège épiscopal comme sur une proie. »

Chrysostome alors était malade, et le froid de l'hiver aggravait encore l'infirmité qui l'affligeait; mais, le péril de la foi l'appelant, il n'hésita pas à partir. Son embarquement fut fixé au 9 janvier de l'année 401. Avant son départ, il remit la direction de sa métropole et la charge de le remplacer dans la prédication à Sévérianus ou Sévérien, évêque de Gabales, en Cœlé-Syrie, qui était son compatriote et qu'il croyait son ami. Ce Sévérien s'était fait une sorte de réputation dans la ville par des discours où il cherchait à singer l'archevêque, mais qu'il assaisonnait un peu trop de son rude accent syrien. Nous ferons bientôt plus ample connaissance avec ce personnage, qui nous offrira un des types les plus complets de l'évêque de cour dans la capitale de l'Orient.

Chrysostome avait envoyé en avant pour l'attendre dans le port d'Apamée, où il se proposait de débarquer, Cyrinus de Chalcédoine et Paul d'Héraclée, qui devinrent plus tard ses ennemis, ainsi que Palladius d'Hellénopolis, qui du moins lui resta fidèle, et dont les précieuses confidences nous servent de guide dans ces récits. Au moment où l'archevêque quitta le port de Constantinople, la mer était calme, et le navire cingla d'abord sans encombre du Bosphore dans la Propontide; mais là un vent du nord violent s'élevant tout à coup le poussa avec une telle impétuosité vers la côte d'Asie, que le pilote craignit d'être jeté sur les écueils de Proconèse; il tourna l'île, fit plier les voiles, et, se garant derrière le mont Triton, il jeta l'ancre et attendit un vent plus favorable. Ce vent, qui était celui du sud-ouest, soufflant au bout de trois jours, lui permit d'aborder au port d'Apamée. Durant cette relâche forcée, Chrysostome, ses diacres et ses serviteurs passèrent deux jours sans manger, le patron de la barque, qui comptait sur une courte traversée, ne s'étant muni de vivres que pour un jour.

Entré enfin dans Apamée, demi-mort de faim et de fatigue, il y fut reçu par les trois évêques qui l'attendaient, et quand ses forces furent un peu revenues, il prit avec ses compagnons la route de terre pour gagner Éphèse. Leur premier soin à leur arrivée dans cette ville fut de convoquer les évêques de Lydie, d'Asie, de Carie. Ils se trouvèrent en tout soixante-dix; mais déjà beaucoup d'entre eux, avertis par le bruit public, étaient en chemin pour se rendre au synode; d'autres y arrivaient aussi de districts plus éloignés et même des villes de la Phrygie, attirés par la curiosité ou par le désir d'admirer de près le grand orateur.

L'affaire instantane d'Éphèse était l'élection qui se préparait pour

le remplacement d'Antonin; or on avait pu espérer que la présence d'un synode et surtout l'autorité de l'archevêque de Constantinople imposeraient aux mauvaises passions de la populace et aux brigues corruptrices des candidats. Il n'en fut pas ainsi. L'impudence des compétiteurs, l'acharnement des partis, l'agitation de la multitude, persistèrent comme auparavant. Les places, les rues, les maisons, l'église, retentissaient de diffamations que les concurrents se jetaient mutuellement à la face, se traitant d'impies, de voleurs, de sacrilèges, et déshonorant d'avance en leurs personnes la dignité à laquelle ils osaient aspirer. Ce spectacle révolta le rigide Chrysostome; effrayé d'une élection faite sous de tels auspices, il s'entendit avec une portion du clergé et des évêques pour prévenir le triomphe de ces misérables, et de concert une sorte de coup de théâtre fut préparé. Après un discours dans lequel, déplorant la division des esprits, il représenta avec une éloquence entraînant le déshonneur et l'affliction qui en rejailliraient sur l'église, l'archevêque proposa comme moyen de pacification le choix du diacre Héraclide, qui l'accompagnait; il y eut d'abord grand étonnement, puis, les gens de bien se mettant de la partie, la proposition rallia peu à peu beaucoup de voix : bref, Héraclide fut élu. C'était un ancien moine de Sceté, assez renommé pour son savoir dans les lettres profanes et plus encore dans l'exégèse des saintes Écritures. L'archevêque, sans perdre un moment, procéda à son ordination avec le concours des soixante-dix membres du concile, tout ébahis d'un si brusque revirement des choses. Produit d'une surprise électorale, surprise honnête et heureuse pourtant, l'ancien diacre de Chrysostome ne jouit pas longtemps des honneurs qu'il devait à son éloquence. Nous le verrons bientôt chassé, déposé par un autre concile, rétabli, emprisonné, martyr enfin, suivant la fortune de son protecteur, car ces petites républiques ecclésiastiques rappelaient par leur turbulence et leur mobilité les révolutions des anciens gouvernemens démocratiques de l'Asie.

L'affaire de l'élection terminée, on passa à l'apurement des comptes de l'église d'Éphèse et aux évêques accusés de trafic simoniaque. Le lâche Eusébius, qui avait vendu son silence à Antonin, reparut devant le synode, sollicitant son pardon, et s'offrant à produire contre les six évêques dénoncés les témoins qu'il avait jadis promis. Le scandale était trop grand pour que le synode n'eût pas à cœur d'y mettre fin. Les six évêques étaient présens, on autorisa la comparution d'Eusébius, on fit lire les actes de ce qui s'était passé l'année précédente à Constantinople, et l'assemblée, se formant en cour de justice sous la présidence de Chrysostome, procéda sans retard à l'audition des témoins.

Dans le nombre se trouvaient des prêtres et des laïques, des hommes et des femmes. Les six évêques spécialement chargés par leurs dépositions nièrent d'abord avec audace; mais les témoins soutinrent fermement leurs dires, circonstancièrent toutes choses, indiquant la nature des présens faits à Antonin, leur valeur, le temps, le lieu où ces présens avaient été remis par chacun des accusés. Il ressortait de ces témoignages une telle évidence que ceux-ci commencèrent à balbutier et à se couper dans leurs réponses. Quelques prêtres qu'ils avaient appelés comme témoins à décharge se refusèrent alors, retenus par la honte de leur rôle ou par le cri de leur conscience. Les accusés avouèrent enfin. « Il est vrai, dirent-ils, que nous avons donné cet argent, mais nous nous croyions autorisés par la coutume, et notre seule prétention, en briguant l'épiscopat, était de nous faire exempter des fonctions de la curie et des charges que les magistratures imposent. — Maintenant, ajoutaient-ils, deux partis sont à prendre à notre égard : ou nous laisser sur nos sièges épiscopaux, si la chose est possible et honnête, ou nous faire rendre l'argent que nous avons dépensé pour les acquérir. Plusieurs d'entre nous non-seulement sont ruinés, mais ils ont livré jusqu'aux bijoux de leurs femmes et jusqu'aux meubles de leurs maisons : il est juste que tout cela leur rentre. » La question était ainsi posée avec netteté. Évidemment le synode ne pouvait pas annuler le jugement qu'il était venu rendre en légitimant les conséquences de la simonie dans la personne des accusés eux-mêmes. Il déposa donc sans hésitation les six évêques et subrogea à leur place six hommes que leur caractère de probité et de désintéressement semblait désigner dans la circonstance présente. Chrysostome, qui fit rendre les décrets de déposition et de subrogation, approuva d'ailleurs la demande des évêques déposés d'être réintégrés dans les dépenses qu'ils avaient faites. « Cela est juste, leur dit-il, mais cela ne nous regarde pas; c'est à vous de poursuivre les héritiers d'Antonin en restitution, conformément au décret du synode. Poursuivez ces héritiers d'un évêque simoniaque, ce sera pour tout le monde une leçon salutaire; autrement, si cette coutume s'invétérait, nous serions réduits à l'état des patriarches juifs et égyptiens, qui vendent et achètent tous les ans le sacerdoce, et nous aurions mérité cette malédiction du prophète Michée : « ses prêtres répondaient avec des présens, et ses prophètes annonçaient l'avenir pour de l'argent. » En manière de consolation, Chrysostome leur promit de solliciter pour eux de l'empereur une exemption des charges de la curie. Il fit décréter aussi par le synode que, bien que déposés, ils pourraient communier à l'intérieur du sanctuaire, comme ayant été revêtus de la dignité épiscopale.

Une fois en train de réformer et de sévir, le terrible justicier ne s'arrêta pas en si beau chemin, et ce fut son tort. De la province d'Asie, son ardente inquisition se porta sur les provinces voisines, la Lycie, la Carie, la Pamphylie, la Phrygie, le Pont; ce fut une enquête sur les évêques d'une moitié de l'empire d'Orient, faite de concert avec cette cour synodale qu'il présidait, enquête trop rapide malheureusement, car il accusait, jugeait, déposait, remplaçait, sur la seule renommée publique dans la plupart des cas. Or il faisait tout cela en dehors de sa juridiction, et sans y être appelé par les villes et les églises. En moins de trois mois, treize évêques, quelques-uns disent quinze et même seize, furent jugés, cassés, remplacés par des successeurs qu'on leur envoyait tout ordonnés. La terreur régnait dans les diocèses d'Asie. En quittant la province proconsulaire d'Éphèse, Chrysostome voulut passer par la Bithynie, où il avait un acte de justice exemplaire à exercer, et s'étant arrêté à Nicomédie, capitale de la province, il cita devant lui le métropolitain, nommé Gérontius. L'histoire de ce personnage est curieuse, et donne une étrange idée des mœurs ecclésiastiques de cette époque.

Gérontius était un Occidental, médecin de profession, et qui avait exercé son art dans la ville de Milan en y joignant un peu de magie, au moins de cette magie chrétienne qui consistait à communiquer avec le diable et les génies infernaux, à les évoquer, à les dompter par des exorcismes, à les reconnaître enfin sous les diverses formes que l'esprit de malice sait prendre pour se glisser parmi les hommes. Ce charlatan mystique s'était acquis par ces manœuvres une sorte de réputation de sainteté. Ambroise lui-même, le grand archevêque, s'y était laissé prendre et avait admis Gérontius comme diacre dans son église. Revêtu d'un caractère sacré et des pouvoirs qui l'accompagnaient, l'ancien médecin se livra sans mesure à des opérations théurgiques dont il était peut-être la première dupe. Sa réputation grandit doublement près des ignorans et près des esprits exaltés, mais il se perdit lui-même par un conte absurde. Il prétendit avoir rencontré une nuit un de ces esprits infernaux qu'on appelait *lamies*, l'avoir reconnu malgré l'obscurité, sous la figure d'un âne, et que, ce démon cherchant à lui échapper, il se l'était soumis, l'avait muselé, conduit dans un moulin et forcé de tourner la meule.

Parvenues jusqu'aux oreilles d'Ambroise, ces sornettes impies l'indignèrent; il interdit Gérontius et le chassa de son église. Le diacre expulsé reprit son état de médecin, alla demeurer à Constantinople, et grâce à son habileté dans son art, grâce surtout à son savoir-faire, il devint une sorte de personnage, prit pied à la cour de l'empereur, qui était alors Théodose, gagna la protection

de quelques grands, et put être protecteur à son tour. Dans cette situation il rendit un service signalé au fils d'Helladius, évêque de Césarée en Cappadoce et exarque de tout le diocèse du Pont. Celui-ci, qui savait son histoire, le fit rentrer dans l'église, l'ordonna prêtre, puis évêque de Nicomédie, le tout par reconnaissance. Gérontius, élevé si haut, ne négligea rien pour se faire aimer de son clergé et de sa ville. Il y réussit; mais sa scandaleuse nomination souleva la conscience des Occidentaux. Nectaire régissait alors l'église de Constantinople. Averti par Ambroise, il crut de son devoir de déposer un pareil évêque, et il le somma d'abdiquer de son plein gré pour éviter le jugement canonique. Gérontius s'y refusa impudemment, brava toutes les menaces et continua de porter le bâton épiscopal à Nicomédie, n'épargnant d'ailleurs ni ruse, ni argent, ni même l'assistance de son art comme médecin pour s'enraciner dans l'affection des Nicomédiens.

C'est à un tel homme que Chrysostome vint s'attaquer à son tour. Vainement Gérontius voulut prendre vis-à-vis de lui l'attitude qui avait fait reculer Nectaire. Chrysostome, aussi décidé que son prédécesseur avait été méticuleux et hésitant, déposa le métropolitain de Nicomédie et le remplaça sur-le-champ par le philosophe Pansophius, ancien précepteur de l'impératrice, devenu depuis lors prêtre, puis évêque de Pisidie. Toutefois cette exécution ne fut pas du goût des Nicomédiens; leur évêque leur convenait, ils crièrent à la tyrannie. On les vit même faire des processions en chantant des litanies, comme dans les temps de peste, de famine, de sécheresse, en un mot de grande calamité publique, pour demander à Dieu le retour de Gérontius. L'opposition alla si loin que ceux d'entre les Nicomédiens qui habitaient Constantinople firent les mêmes démonstrations dans la ville impériale et presque sous les murs du palais d'Arcadius : c'était une protestation solennelle contre l'ingérence de Chrysostome dans les diocèses étrangers.

Tout cela avait passé comme une tempête qui ébranlait jusqu'aux églises que son souffle n'avait point touchées. Une longue agitation suivit cette expédition, courageuse sans doute et inspirée par un zèle dévorant du bien, mais trop précipitée pour produire des fruits durables, et d'ailleurs, il faut bien le dire, faite en dehors des règles consacrées. L'évêque de Rome, dont les empiétements sur les juridictions particulières des églises indignaient si fort les Orientaux, n'avait jamais rien exécuté de pareil à cette campagne de Chrysostome. On put se demander si, devant l'évêque de la nouvelle Rome comme en face de celui de l'ancienne, il y aurait encore un peu de sauvegarde pour les autres, de liberté pour les clergés, de droit d'élection pour les villes, dès que les décrets canoniques concernant les dépositions et les ordinations épiscopales pouvaient

être ainsi mis sous les pieds au gré d'un homme, dès que la discipline des églises n'appartenait plus aux clergés et aux synodes provinciaux; l'empereur enfin put se demander si le droit du souverain dans la convocation des conciles et l'approbation des évêques était aboli. Il n'y avait pas eu d'autre souverain, d'autre juge disciplinaire, d'autre électeur pour un tiers des églises orientales que Chrysostome assisté de cette cour synodale composée par lui-même. De pareils procédés avaient déjà été employés par lui vis-à-vis des églises de Thrace. C'était l'omnipotence ecclésiastique dans l'empire. Quelque louables que soient les intentions d'un homme, quelle que soit la bonté des mesures qu'il prend sur lui d'exécuter, on ne fait jamais le bien tout seul, et pour qu'il soit accepté et fécond, il faut que tout le monde approuve les formes suivant lesquelles il s'accomplit. C'est ce qu'on ne tarda pas à reconnaître dans la circonstance présente :

L'année n'était pas encore écoulée que le justicier se voyait jugé à son tour et condamné par un concile.

1° Pour être sorti de sa juridiction, avoir envahi des églises étrangères et y avoir ordonné des évêques;

2° Pour avoir déposé des ecclésiastiques sans les entendre;

3° Pour avoir, sans l'assistance du synode local et sans consulter le clergé des églises, fait des ordinations désapprouvées par lui;

4° Pour avoir (à son insu sans doute et par trop de précipitation) ordonné évêques des esclaves d'autrui, non encore affranchis et de plus entachés de crimes;

5° Pour avoir été tout à la fois accusateur, témoin et juge dans le procès de plusieurs ecclésiastiques, entre autres dans celui de de Proérèse, évêque de Lycie;

6° Pour avoir ordonné, en violation des canons, plusieurs évêques en masse et quatre d'une seule fois.

Ces faits se reliaient en majeure partie aux affaires de l'Asie; les évêques déposés, Gérontius en tête, se portaient ses accusateurs, tandis que les nouveaux nommés, chassés par les clergés locaux et les villes, étaient déposés à leur tour comme usurpateurs des sièges d'autrui.

V.

Ce voyage ne fut pas moins funeste à Chrysostome dans l'intérieur de sa propre église. En vain Sérapion lui écrivait-il lettre sur lettre, l'avertissant que Sévérien le trahissait et que sa présence devenait de jour en jour plus nécessaire pour sauver lui-même et son troupeau. Entraîné par le travail de réforme qu'il avait à cœur

d'achever, il venait de passer trois mois et demi hors de Constantinople quand il atteignit le Bosphore à Chalcédoine.

Voici ce qui était arrivé dans l'intervalle et ce qui excitait à juste titre l'appréhension de ses amis.

J'ai dit plus haut comment, sur son départ, l'archevêque avait confié le soin de son église à son compatriote Sévérien, évêque de Gabales. Assez renommé sur les bords de l'Oronte pour sa facilité de parole, quoi qu'il eût d'une façon très marquée, en prononçant le grec, l'âpre et dur accent de son pays, ce prélat syrien était venu se faire juger dans la ville impériale, curieux d'en rapporter la double moisson d'argent et de gloire qui était le but de ces prédicateurs ambulans. Depuis que la fortune extraordinaire de Jean d'Antioche avait mis la Syrie à la mode, cette vaniteuse province ne contenait plus ses prétentions; elle tenait à montrer au reste de l'Orient que Chrysostome n'était pas le seul homme dont elle pût se vanter, et qu'à son défaut l'école de Libanius saurait encore donner à la ville de Constantin des orateurs et des évêques. Une rivalité jalouse s'était donc mise parmi les Syriens, qui se piquaient d'éloquence chrétienne. Ils n'arrivaient pas à Constantinople sans une arrière-pensée d'éclipser l'archevêque. Quelque temps avant l'époque dont nous nous occupons, un certain Antiochus y avait fait applaudir sa belle prestance, sa voix harmonieuse et sonore, une abondance de périodes fleuries dans lesquelles il ne fallait pas trop chercher le fond, mais qui était encore de l'éloquence pour des oreilles habituées au cliquetis de mots des rhéteurs. Aussi Antiochus était-il retourné en Syrie chargé de richesses, et le peuple, dans son enthousiasme, l'avait-il gratifié du même titre que Jean d'Antioche lui-même, celui de Chrysostome ou bouche d'or. Son exemple piqua d'honneur l'évêque de Gabales, qui voulut à son tour débiter dans la grande métropole de l'Orient, et le fit sous le patronage de l'archevêque. C'était un homme plus sérieux que l'autre, plus savant dans les Écritures, plus logique et merveilleusement fait pour l'exégèse, quoiqu'il n'eût pas l'abondance oratoire d'Antiochus, et que le dur accent guttural dont j'ai parlé gâtât parfois les meilleures choses dans sa bouche. En retour du service qu'il recevait de l'archevêque, il affectait pour lui une admiration et un dévouement sans mesure. En réalité pourtant Sévérien n'était qu'un ambitieux corruptible et un rival jaloux.

Il ne fut pas difficile aux adversaires de Chrysostome de circonvenir un tel homme. Le mot d'ordre partit de la cour. On alla l'entendre, on l'approuva, on le proclama supérieur à l'archevêque, et les courtisans admirèrent sans doute jusqu'aux grâces de sa prononciation syrienne, dont ils eussent fait autrement un objet de ri-

sée. Le but était de l'opposer à son ami, dont on lui fit entrevoir la déposition et la succession prochaines, s'il travaillait à le renverser. L'impératrice voulut le connaître, l'empereur le reçut fréquemment à sa table, Eugraphie surtout l'accapara et fit de lui la cheville ouvrière de ses intrigues. Il lui advint même à cette époque un honneur insigne qui semblait le prédestiner à la haute fortune qu'il rêvait. Augusta étant accouchée au mois de février 401 de son quatrième enfant, qui fut Théodose II, au lieu d'attendre pour lui faire administrer le baptême le retour de l'archevêque (pareil retard n'ayant rien que de très ordinaire dans la primitive église), elle précipita au contraire la cérémonie afin que le nouveau-né reçût l'eau sainte des mains de Sévérilien. Or on sait que l'accomplissement de cet acte sacramentel conférait au prêtre sur le néophyte initié par lui à la foi un droit de paternité spirituelle et un lien religieux qui durait toute la vie. Sévérilien ne fut plus dès lors simplement un évêque étranger en passage à Constantinople, ce fut un prélat attaché à la cour et un successeur désigné à l'évêché de la métropole impériale.

Un hasard fâcheux ayant amené sur ces entrefaites Antiochus à Constantinople, Sévérilien le conduisit près d'Eugraphie, qui l'enrôla dans sa faction, puis les deux évêques en recrutèrent un troisième, porteur d'un nom connu et respecté dans la chrétienté orientale. Il se nommait Acacius et occupait le siège épiscopal de Bérée. Les dernières années de sa longue vie (il avait alors plus de quatre-vingts ans) avaient été employées à aimer et à glorifier Chrysostome : c'est même lui qu'on avait délégué à Rome comme un ami sûr et déclaré du nouvel élu pour remettre au pape Siricius le décret de sa nomination et négocier entre l'Occident et l'Orient la communion des deux églises et des deux évêques. Attiré depuis lors à Constantinople par on ne sait quelle affaire, Acacius se piqua d'un procédé fort innocent de l'archevêque son ami. Celui-ci voulut l'avoir à demeure dans son palais épiscopal et l'y logea de la même façon qu'il se logeait lui-même, c'est-à-dire dans un appartement fort simple et fort rustiquement meublé. Le vieil évêque, qui s'attendait à tout autre chose chez le premier prélat du monde oriental, s'imagina qu'on le traitait ainsi par mépris, ou plutôt la malveillance le lui insinua, et comme l'âge avait grandement affaibli son esprit, il s'irrita outre mesure contre son hôte. « S'il me dédaigne, osa-t-il dire, je le lui rendrai bien, et je lui assaisonne un bouillon qu'il ne boira pas volontiers. » Il s'affilia au conciliabule d'Eugraphie.

Tels étaient les graves événemens qui précédèrent le retour de Chrysostome. En abordant au port de Constantinople, l'archevêque fut reçu par un peuple immense qui encombra le quai et les rues

voisines, ébranlant l'air de ses cris de bienvenue. Il gagna l'évêché sous l'escorte de ces masses fidèles ou plutôt enlevé sur leurs bras. Arrivé à la porte de sa demeure, il les congédia, remettant au lendemain à cause de sa grande fatigue les remerciemens qu'il voulait leur adresser et il leur donna rendez-vous dans sa basilique. Le lendemain, comme on le pense bien, l'assistance se trouva au complet. Chrysostome parla, et nous avons encore son discours, discours plein d'ardeur et d'onction où respire la joie du prêtre qui revoit son église, qui remet le pied dans la patrie de son cœur, qui retrouve au retour son fidèle troupeau tel qu'il l'avait laissé au départ; mais il ne dissimule rien. Loin de jeter un voile sur ce qui s'est passé en son absence, sur les noires trahisons de gens qu'il ne nomme pas, il part de là pour remercier ce peuple qui s'est refusé à leurs provocations coupables. « Je vous rends grâce, dit-il à la foule qui se pressait sous sa chaire, je vous rends grâce de m'avoir montré, en dépit des tentations dont vous étiez assiégés, une fidélité à l'épreuve de tout. Vous avez été la chaste épouse qui ferme l'oreille aux propos adultères pendant l'éloignement de l'époux; vous avez été le chien vigilant qui garde le troupeau en l'absence du berger; vous avez été les nautoniers qui conduisent le vaisseau déserté par le pilote, les soldats qui, privés de général, ne laissent pas de remporter la victoire. »

C'est là le fond du discours, l'allusion y est palpitante; l'évêque offensé veut qu'on sache qu'il connaît et juge Sévérien, qu'il connaît aussi les menées de la cour, mais qu'aucune crainte ne trouble son âme vis-à-vis de son ingrat ami. Ses paroles, en le relevant de ses pouvoirs, furent marquées au coin d'une juste rigueur. Il lui reprocha sa vie mondaine, ses fréquentations au palais impérial et les festins après lesquels il semblait courir par opposition aux habitudes austères dont lui-même, Chrysostome, avait fait la règle de son évêché. « Antiochus et toi, lui dit-il, vous menez la vie de parasites et de flatteurs; vous êtes devenus la fable de la ville, et c'est vous que la comédie joue sur les théâtres. » Quelques jours après, choisissant pour texte de son sermon un verset du livre des *Rois*, il s'écriait du haut de la chaire : « Rassemblez autour de moi ces prêtres du déshonneur qui mangent à la table de Jézabel, afin que je leur dise, comme autrefois Élie : « Jusqu'à quand clocherez-vous des deux pieds? Si Baal est dieu, marchez derrière lui. Si la table de Jézabel est aussi un dieu, mangez-y, mangez-y jusqu'au vomissement. » Ces paroles causèrent une violente rumeur au palais.

Une aventure qui troubla Constantinople pendant quelques jours fournit matière à de nouvelles déclamations contre lui. Ceci regardait les ariens et leurs coreligionnaires et patrons les géné-

raux barbares, hauts fonctionnaires à la cour ou dans l'armée. On sait que Constantinople, sous le gouvernement de Valens, avait été livré à un arianisme exclusif et persécuteur. La réaction se fit sentir avec Théodose, et ce prince, aussi catholique que son prédécesseur avait été arien, en relevant le culte orthodoxe, reléqua les églises dissidentes dans les faubourgs de la ville, en dehors des murs. Les ariens depuis lors n'avaient point cessé de protester contre une exclusion qui les blessait : Théodose s'était montré inflexible. Ils espérèrent avoir meilleur marché du faible et timide Arcadius, grâce à l'influence barbare prépondérante dans ses armées et à sa cour. Depuis qu'en l'année 376, l'empereur Valens avait forcé le peuple des Goths, dans la personne de son évêque, Ulphilas, à signer le formulaire d'Arius, sous peine de se voir fermer l'accès de l'empire et d'être exterminé par les Huns, ce peuple devenu hôte de Romains, avait pris son arianisme au sérieux, et le jour où l'empire d'Orient, retournant au drapeau de ses pères, embrassa de nouveau la foi catholique, les Goths refusèrent de le suivre dans son évolution. Ils restèrent ariens, ariens fanatiques, en relation fraternelle avec leurs coreligionnaires romains, et l'arianisme commença dès lors à devenir sous leurs auspices le christianisme des barbares, par opposition au catholicisme, christianisme légal des Romains.

La question, comme on voit, était délicate, et plus d'une fois Arcadius fut sur le point de céder. Tout récemment le terrible Gaïnas, qui tenait sous sa main l'empereur et l'empire, avait obtenu du fils de Théodose la concession d'une église urbaine : « car, disait-il, il ne convenait pas à la dignité d'un général romain tel que lui d'aller chercher son Dieu hors des murs. » Il fallut que Chrysostome intervînt, et par la vigueur de son courage se rendit maître à la fois de Gaïnas et de l'empereur; la concession fut retirée. Les ariens ne se tinrent pas pour battus, et en effet, malgré la disparition de Gaïnas, ils comptaient encore de solides appuis au palais. A défaut donc d'église intérieure, ils imaginèrent de s'assembler par groupes sous les nombreux portiques des places et des rues, le samedi soir et le dimanche au lever du soleil, pour se rendre de là processionnellement à leurs églises des faubourgs. Pendant la route, ils faisaient retentir les quartiers de la ville qu'ils traversaient de chants alternatifs des psaumes dans lesquels ils intercalaient des hymnes appropriés à leur croyance. C'est ce qu'on appelait leurs *litanies*. Les choses restèrent assez calmes jusqu'au départ de Chrysostome pour l'Asie; mais durant son absence Sévérien, flatteur et complaisant des grands, se relâcha des rigueurs de la règle. Les processions se multiplièrent, les litanies se remplirent de pro-

vocations aux catholiques, et d'outrages à leur foi : « Où sont, chantaient les ariens, ceux qui croient que trois ne font qu'un ? »

A son retour, Chrysostome, indigné, réclama des magistrats la répression de ces insultes, et comme le préfet de la ville ne prenait aucune mesure efficace, il organisa lui-même une contre-litanie, où des processions catholiques se mirent aussi à parcourir les rues et les places le samedi et le dimanche, opposant les hymnes aux hymnes et la profession de foi orthodoxe aux blasphèmes de l'hérésie. Ces processions ayant lieu le soir et se prolongeant fort tard, les catholiques portaient pour s'éclairer de grandes croix d'argent garnies de cierges qui faisaient, disent les contemporains, comme un second jour dans la nuit. Eudoxie, restée bonne catholique malgré les tendances ariennes de la cour, avait voulu faire les frais de ce luminaire et envoyait ses serviteurs figurer à la contre-litanie. Ce qu'il était aisé de prévoir arriva, les processions se rencontrant, se battirent : pierres et bâtons firent leur jeu et plusieurs morts ou blessés restèrent sur la place, entre autres Brison, le principal eunuque de l'impératrice, qui reçut une pierre à la tête. Arcadius finit par où il aurait dû commencer : un décret impérial que nous lisons au code Théodosien interdit ces réunions, menaçant le préfet de la ville d'une amende de cent livres d'or, si les litanies venaient à se renouveler. Toutefois beaucoup de gens récriminèrent afin de jeter la responsabilité des désordres sur Chrysostome, qui toujours, disait-on, qu'il fit le bien ou le mal, traînait la guerre après lui.

Cependant les rapports s'envenimaient chaque jour entre Chrysostome et son ancien subrogé, devenu son rival. Gonflé d'espérances et de prétentions, celui-ci affectait dans une église où il était étranger l'attitude d'un archevêque légitime qui attend de moment en moment la déposition de l'intrus. Une crise était imminente. Elle arriva par l'inconvenance d'un de ces dangereux amis que Jean Chrysostome avait à ses côtés et qui semblaient d'accord avec ses ennemis pour l'environner d'orages. Un jour que Sévérien traversait la tête haute, dans son faste et son arrogance habituels, la basilique ou l'un des lieux y attenans, Sérapion, qui était assis sur son passage ne se leva point, comme devait le faire un diacre par honneur pour un évêque, mais resta sur son siège, le regardant d'un air dédaigneux. Sévérien en fut offensé, et, s'approchant du diacre, il lui dit de manière à être entendu d'une partie des gens qui se trouvaient là : « Si Sérapion meurt chrétien, le Christ ne s'est pas fait homme, » et il continua son chemin.

Sérapion sans désespérer fit appel à quelques-uns des témoins de la scène, lesquels, selon toute apparence, appartenaient à l'église,

et se rendit avec eux chez l'archevêque, où il accusa Sévérien d'avoir blasphémé en disant « que le Christ ne s'était pas fait homme. » Les témoins qu'il amenait confirmèrent sa déposition, soit qu'ils supprimassent à dessein le commencement de la phrase qui en déterminait le sens, soit qu'ils n'eussent entendu que la fin. Quel que fût le sens des mots adressés par l'évêque de Gabales à Sérapion, Chrysostome les trouva également coupables. S'il n'avait pas voulu proférer l'impiété dont on l'accusait et affirmer tout simplement que l'incarnation du fils de Dieu était un mensonge, au moins avait-il pris le nom du Sauveur en vain, et profané par un emploi frivole la redoutable formule de nos mystères. De la part d'un prêtre, ce second crime égalait presque le premier, au jugement de Chrysostome. Faisant donc venir Sévérien, il le retrancha de sa communion, lui interdit l'entrée de toutes ses églises, et, au dire des historiens, le condamna à sortir de Constantinople. Cependant le bruit de ce débat ayant transpiré au dehors, des hommes du peuple employés aux affaires de la basilique, principalement les *decani* ou dizainiers, chargés de l'enterrement des pauvres, répandirent dans le quartier la nouvelle que Sévérien insultait l'archevêque. Il n'en fallut pas davantage pour qu'en quelques minutes une foule ameutée n'accourût vers l'archevêché, comme si les jours de Chrysostome eussent été menacés. En de telles circonstances, Sévérien crut qu'il n'avait rien de mieux à faire que de quitter la ville : gagnant le port précipitamment, il prit une barque et passa à Chalcédoine.

Le temps avait manqué au fugitif pour aviser la cour de son aventure et se placer sous la sauvegarde d'Eudoxie; mais, informée de tout par ses partisans, l'impératrice adressa de vives plaintes à l'archevêque, ordonnant de plus que Sévérien rentrât sous le plus bref délai à Constantinople. Celui-ci ne se le fit pas dire deux fois et repassa triomphalement le Bosphore. Ce n'était pourtant là qu'une réparation incomplète, car l'interdit ecclésiastique subsistait et ne pouvait être levé que par l'archevêque lui-même. Eudoxie l'en sollicita ardemment à plusieurs reprises; l'empereur lui-même le demanda, mais sans succès : Chrysostome refusa non seulement de recevoir le faux ami, l'impie, dans sa communion, mais de lui parler et de le voir. Humiliée de la résistance de ce prêtre, et non moins opiniâtre que lui, l'impératrice prit une de ces résolutions violentes en rapport avec l'impétuosité de son caractère, et elle saisit l'occasion d'une grande fête à l'église des Apôtres pour amener entre elle et son adversaire une scène publique et décisive. Entrée subitement dans la basilique avant le commencement du sacrifice, sans autre suite que le jeune Théodose, porté à bras derrière elle, elle traversa la nef à grands pas, pénétra dans le chœur, et, arrivée en face de l'archevêque assis sur son trône au fond de l'abside, elle déposa

l'enfant sur ses genoux; puis elle le conjura sur la tête de ce fils, rejeton du grand Théodose, de pardonner à Sévérien. Plusieurs fois elle répéta son adjuration à haute voix et la main étendue sur son enfant. Chrysostome étonné balançait; la vue de cet enfant déjà *auguste* et qui aurait un jour besoin de pardonner le toucha sans doute, il pardonna.

Ce n'était pas tout du pardon de Chrysostome, il fallait encore celui du peuple, attaché à la cause de son évêque plus vivement que lui-même peut-être. En effet depuis le retour de Sévérien, il ne se passait pas de jour que des rixes parfois sanglantes ne montrassent la ferme volonté du peuple de faire respecter, vis-à-vis d'un traître et d'un usurpateur, l'honneur et le droit de son chef spirituel. Une de ces rixes avait même dégénéré en sédition, et Sévérien n'eût pas osé, sans péril pour sa vie, forcer l'entrée des églises qui lui étaient interdites et dont le peuple s'était constitué le gardien.

Ce dévouement absolu et presque fanatique créait pour Chrysostome une situation délicate. Il comprenait qu'il ne pouvait trahir des sentimens qui faisaient son orgueil et sa sécurité, et, tout en pardonnant, sur les instances du prince et d'Augusta, il avait dû songer à sa propre justification devant ses défenseurs et ses amis. Les hommes rudes et passionnés qui s'étaient compromis pour sa cause avaient besoin de savoir pourquoi il faisait la paix, et dans une affaire devenue commune entre eux, ils conservaient un droit d'approbation ou de blâme sur sa conduite; ils pouvaient la condamner ou l'absoudre, Chrysostome le jugeait ainsi. Il voulut donc obtenir du peuple une réconciliation publique, à ses yeux du moins inséparable de la sienne. Alors eut lieu dans sa basilique épiscopale une de ces grandes scènes du forum chrétien qui jettent tant d'animation et d'éclat sur l'histoire ecclésiastique des premiers siècles. Du haut de sa chaire, il se présenta à l'auditoire pressé à ses côtés comme un ambassadeur qui propose la paix et veut qu'elle soit ratifiée. Par une faveur inappréciable du hasard, son discours, non compris dans le recueil de ses œuvres tel que nous l'avons aujourd'hui, a été retrouvé dans une ancienne traduction latine, ainsi que celui par lequel Sévérien vint à son tour devant le même auditoire demander merci. On verra par les ménagemens de langage et les timidités dont les paroles de Chrysostome sont empreintes à quel point ce peuple inflammable était ménagé par les chefs même de son choix, et combien dans cette sorte de démocratie religieuse fondée par Chrysostome à Constantinople le tribun avait à compter avec son forum.

« De même que le corps adhère à la tête, dit-il au début de son allocution, l'église adhère au prêtre et le peuple au prince. Comme aussi l'arbuste ne saurait se séparer de sa racine et le fleuve de

ses sources, ainsi les fils sont inséparables du père, et les disciples du maître. Ce que je vous dis là n'est pas un vain rappel à votre attachement pour ma personne, mais, comme j'ai à vous entretenir de choses graves, il faut que nul ici ne soit troublé ni ne trouble, et qu'aucune interruption ne s'élève pendant que je parle. L'obéissance des disciples pour le maître, l'affection des fils pour le père doivent apparaître en vous tout entières. — O mes fils, ornez-moi de vos vertus, placez sur mon front la couronne de votre obéissance, faites que tous me jugent heureux de posséder un tel troupeau, et glorifiez mon enseignement par votre soumission, selon le précepte de l'apôtre qui nous dit : « Soyez soumis à vos chefs, car ils veillent pour vous et rendront compte un jour de vos âmes. »

« Je vous devais cet avertissement de peur qu'aucun de vous ne se révoltât contre une réprimande que je veux vous adresser. Je suis père et dois conseil à mes enfans : ce devoir que la nature met au cœur du père naturel, la grâce de l'Esprit-Saint l'a mis au mien. Oh! oui je suis père, et père tellement tremblant pour ses fils, que je suis prêt à répandre ici-même mon sang pour vous; mais vous, n'en feriez-vous pas autant pour moi? Nos liens sont communs, nos devoirs les mêmes, et je pourrais écrire de vous ce que disait saint Paul de ses disciples chéris : « Saluez de ma part Priscilla et Aquila, mes compagnons et auxiliaires dans le Christ, eux qui ont offert pour moi tête pour tête. »

« Non, point de séparation entre les frères; c'est ainsi que la ville est forte et la citadelle inexpugnable. Le loup dévorant, le diable, n'attaque point des cœurs unis, et un rempart de charité vaut mieux pour notre défense qu'un rempart de diamant. Je mets en avant ces vérités comme une préface à mon discours, afin que vous ne soyez ni surpris ni troublés de ce que je vais vous dire, et je vous parlerai en effet d'une chose digne d'être exposée dans une église et digne d'y être écoutée : c'est de la paix que je vous parlerai. Rien ne convient mieux à un prêtre de Dieu que de parler de paix à son peuple, et plus le sujet de l'ambassade est saint, plus l'ambassadeur a besoin de se savoir écouté.

« La paix! c'est pour l'apporter aux hommes que le fils de Dieu est descendu en ce monde et a pacifié par son sang non-seulement les choses d'ici bas, mais celles d'en haut, afin qu'il n'y eût plus guerre désormais entre la terre et le ciel. C'est pour la paix que le fils de Dieu a souffert, qu'il a été crucifié et enseveli, et il nous l'a laissée en héritage comme un mur de défense à l'église, un bouclier contre l'enfer, un glaive contre les démons, un port tranquille pour les cœurs fidèles, une repropitiation de nos âmes vers Dieu et une absolution de nos fautes. Oui, c'est pour cette paix sainte, ce don sacré, que je suis envoyé vers vous en ambassade. Ne me rejetez

pas, je vous en supplie; ne faites pas que je sorte d'ici comme un ambassadeur chassé, le deuil au cœur, la rougeur au front.

« Oh ! sans doute, je l'avoue devant Dieu, il s'est passé depuis longtemps dans cette église de tristes choses; mais ce n'est point une raison pour que j'applaudisse au désordre, pour que j'approuve vos séditions. Laissons plutôt tout cela de côté, oublions-le, et vous, cessez vos agitations, rentrez dans le calme, redevenez maîtres de vous-mêmes. Dieu le veut, et c'est aussi le désir de notre très pieux empereur. Il faut en effet obéir aux princes, surtout quand ceux-ci obéissent aux lois de l'église. L'apôtre disait : « Soyez soumis aux princes et aux puissances. » Combien plus encore faut-il l'être quand le prince protège la religion et soutient l'église ! Si donc par ce préambule j'ai préparé vos esprits à écouter favorablement l'ambassade que je vous apporte,.. recevez notre frère Sévérien. »

Cet habile et touchant discours, ce nom de Sévérien suspendu jusqu'à la fin comme un mot que l'orateur craint de prononcer et qui doit entraîner ou repousser l'auditoire, tout cela eut l'effet qu'en attendait Chrysostome. L'assemblée tout entière se leva, éclatant en applaudissemens, et ces applaudissemens répétés, universels, montrèrent au pacificateur que la paix était acceptée.

Quand le tumulte fut apaisé, il reprit :

« Je vous rends grâce à présent d'avoir si bien accueilli mes paroles. Vous m'avez donné les fruits de votre soumission, et j'ai le droit de me féliciter d'avoir semé le bon grain. Eh bien ! donc ne perdons point de temps, rassemblons sans délai les gerbes de notre moisson, et que le Seigneur Dieu vous rende le prix de l'obéissance et de la bonté du cœur ! Vous venez d'offrir au ciel la vraie victime de propitiation quand vous avez entendu ce nom sans vous troubler, et qu'à ma voix toutes les fumées de la colère se sont dissipées pour ne laisser voir en vous que la charité. Recevez-le donc les bras ouverts et le cœur calme, libres de tout ressouvenir amer. Aucun germe de dissension ne doit survivre lorsque la paix est conclue, afin qu'il y ait joie au ciel, joie sur la terre, liesse et exaltation spirituelle dans l'église de Dieu. »

Sévérien n'était pas là, sa présence eût tout fait échouer, puisque son nom même n'avait pu être prononcé qu'avec des précautions infinies; mais il fallait qu'il acceptât cette paix que lui accordait Chrysostome et qu'il vînt à son tour la proclamer devant le peuple. Ce fut le second acte de cette grande scène, et il eut lieu le lendemain dans la même église, devant un auditoire plus nombreux, plus animé, s'il était possible. Le discours de Chrysostome avait été un chef-d'œuvre d'adresse et de persuasion; celui de Sévérien n'est qu'une amplification de rhéteur, et nous donne l'idée de ce qu'était cette éloquence syrienne, si fleurie, si recherchée, si con-

ournée, quand le génie ne venait pas la vivifier. Au milieu de lieux communs très délayés sur les avantages de la concorde, il explique les dissentimens survenus dans l'église de Constantinople par l'intervention de Satan, et il avait bien raison! Satan s'était glissé là, dans la communion du protecteur et du protégé, du chef et du subordonné, comme autrefois entre le Christ et Judas au banquet du Sauveur.

« La paix, dit-il, c'est le nom même du Christ, car l'apôtre nous dit : « Le Christ est notre paix, » c'est elle qui de deux choses ne fait qu'une, tandis que par la jalousie du démon deux cœurs communs dans la foi se divisent et se combattent. Mais, comme à l'arrivée d'un roi, les rues et les carrefours se décorent avec magnificence, comme la ville entière se tapisse de soie et se couronne de fleurs afin que rien n'apparaisse qui ne soit digne de l'aspect royal, ainsi en ce moment où vient au milieu de nous le Christ, roi de la paix, écartons tout souvenir triste. Que le mensonge fuie devant la vérité, la guerre devant l'union des âmes. De même aussi que, dans les tableaux de nos villes où sont représentées les images des augustes frères qui nous gouvernent, l'artiste place derrière eux la Concorde en habit de femme qui les enceint de ses bras maternels, indiquant par là que, s'ils sont séparés de corps, ils ne le sont ni de sentiment, ni de volonté : ainsi maintenant la paix du Seigneur, assise au milieu de nous et nous étreignant contre son sein palpitant, force nos deux âmes à n'en faire qu'une seule en des corps séparés. Hier notre père commun, dans un discours où respire l'Évangile, nous offrait les préliminaires de la paix; c'est la paix elle-même, c'est le traité que j'apporte aujourd'hui. Hier les mains levées vers le ciel, il nous recevait au nom de la paix, et c'est avec ses divins présens que nous allons au-devant du Seigneur, les bras ouverts et la poitrine dilatée : la guerre est détruite, c'est la paix qui règne. »

La paix était donc jurée au pied des autels entre les mains du peuple de Constantinople, juge et ratificateur : l'histoire témoigne que ce ne fut pas Chrysostome qui la rompit.

Ainsi se dissipa ce premier orage, orage d'avertissement et de menace pour l'archevêque, pour l'église, pour l'état. Au même moment, il s'en formait un second aux extrémités de l'empire d'Orient, non loin de la vallée du Nil, et un souffle ennemi de Chrysostome le poussait d'Alexandrie vers Constantinople. Celui-là portait dans ses flancs la ruine et la mort.

AMÉDÉE THIERRY.

PROSPER RANDOCE

SECONDE PARTIE (1).

IX.

La première chose que fit Didier fut de se procurer un exemplaire des *Incendies de l'âme*. Avant de s'embarquer pour cette contrée lointaine qui s'appelait Prosper Randoce, il était bien aise d'examiner un peu la carte du pays. Dès qu'il eut reçu le précieux volume, il se mit à l'étudier en conscience. C'était une macédoine, un salmigondis de morceaux fort disparates. Il y avait d'abord quelques pièces d'un romantisme échevelé, bariolées d'images, chamarrées d'hyperboles, très empâtées de couleurs. On y reconnaissait sans peine l'imitation maladroite d'un très grand poète qui n'a fait cadeau de son génie à personne. Comme leur maître, les courtisans d'Alexandre penchaient la tête à gauche; mais Alexandre avait préalablement gagné la bataille d'Arbèles. Dans l'un de ces morceaux lyriques, l'auteur se peignait lui-même comme un homme *au cœur fauve, au poil farouche*. Somme toute, ce lyrisme était froid, grave défaut pour un incendie. Cependant il se rencontrait çà et là quelques heureux jets, quelques tirades d'une assez belle venue, des vers bien frappés, des images vives, saisissantes; il semblait que l'émotion allait venir, on attendait quelque chose; par malheur l'auteur se mettait aussitôt à gouailler. Il se hâtait de persifler sa passion, de plaisanter son attendrissement; il tournait brusque-

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} juillet.

ment au turlupin, et tout finissait par une cabriole. En un mot, il se faisait le pompier de son incendie.

D'autres pièces du recueil étaient des essais dans le genre de l'orfèvrerie et de la bijouterie poétiques, de petits riens dont l'auteur cherchait à faire quelque chose, de la verroterie montée en similor. Ce genre convenait peu à la nature de son talent; la pureté exquise de la forme y est de rigueur, et le style de Prosper Randoce était plein de bavochures; il n'était pas né pour travailler au ciselet. Il était un peu plus chez lui dans la poésie physiologique, dont son volume offrait quelques échantillons. Un fragment intitulé *Anatomies* semblait avoir été écrit avec un bistouri; il s'en exhalait une douce odeur d'amphithéâtre. Didier, il n'est pas besoin de le dire, goûtait peu les carabinades poétiques; il estimait que la physiologie est une science fort utile, mais qu'il n'en faut pas faire une muse; il n'admettait pas qu'on analysât le cœur humain comme on vide un abcès, la manche retroussée jusqu'au coude. On ne dispute pas des goûts; en fait d'héroïnes, il préférerait une Iris en l'air à une chienne en chaleur. Boileau disait : *Ce ne sont que festons, ce ne sont qu'astragales*. Aujourd'hui on pourrait dire quelquefois : Ce ne sont que viscères.

Il n'y avait pas à s'y tromper : les *Incendies* n'étaient ni un chef-d'œuvre ni une œuvre de génie. La vraie poésie est celle qui nous fait entendre la respiration d'une âme; en lisant Prosper Randoce, on n'entendait que le trémoussement d'un cerveau qui s'évertue. Rien d'original sans sincérité; ce qui est sincère est toujours neuf; quiconque exprime ce qu'il a senti met sur le papier sa vie, qui n'est qu'à lui. Pour ne pas perdre toute espérance, Didier se disait que ce volume de vers était le coup d'essai d'un débutant encore incertain de sa vocation et qui s'éprouvait dans tous les genres pour découvrir à quoi il était bon. Avait-il fini par le savoir? Cela n'était pas certain; on ne se reconnaît que dans ce qu'on aime; peut-être n'aimait-il rien. Il est des esprits qui battent l'estrade sans pouvoir se fixer nulle part, s'attachant aisément, se détachant de même, pareils à ces chiens vagabonds qui changent de maître chaque matin. L'idée que tu aimes, voilà ta vraie patrie! Ces esprits errans sont les heimathloses de la pensée.

Et cependant l'auteur des *Incendies* n'était pas un homme nul; ses défauts n'étaient pas chétifs, il avait les qualités physiques du talent, cette constitution robuste, cette vigueur de complexion qui n'est pas le génie, mais dont le génie ne peut se passer. Un Delacroix et un bon peintre d'enseignes ont cela de commun qu'ils sont l'un et l'autre des hommes de peine durs à la fatigue, ayant le goût un peu brutal de se colleter avec les difficultés. Évidemment

Prosper Randoce aimait cette escrime; il avait de l'ardeur, du tempérament. « A force de se tromper, se disait Didier, peut-être a-t-il fini par trouver sa voie, par rompre avec le pastiche. Il avait vingt-trois ans quand il publia ses *Incendies*. Sans doute il a fait mieux depuis. Ses deux comédies, il est vrai, ont été sifflées; le public est souvent injuste. En tout cas, publier un volume de vers lorsqu'on n'a pas encore de nom est l'indice d'un cœur bien né. Il est dans ce monde des spéculations plus lucratives. »

Tout en méditant *les Incendies*, Didier se préparait à partir. On peut croire qu'il lui en coûtait. Qu'allait-il faire à Paris? Une enquête, une information. Il entendait mal ce métier. Un juge d'instruction doit être curieux, Didier était le plus incurieux des hommes; il doit être indiscret, Didier était l'homme le moins questionneur du monde. Et quant à jouer le rôle d'un mentor, ne se faisant point d'illusion, il se refusait tout net les qualités de l'emploi. Pour prendre de l'ascendant sur les autres, il faut commencer par croire en soi, par avoir la religion de sa propre importance; or Didier doutait de tout, mais surtout de lui-même. Bref, il n'avait, pour le soutenir dans l'exécution d'une entreprise qui lui semblait héroïque, que le sentiment du devoir, et ce sentiment tout nu et réduit à lui-même abat plus qu'il ne soutient. On ne fait rien de bon dans ce monde sans une joie secrète d'être et d'agir. Didier se disait que tous les hommes qui ont accompli de grands sacrifices savaient d'avance qu'ils y trouveraient le bonheur; ils suivaient un penchant de leur nature, ils exerçaient un talent. On lui demandait de s'intéresser, de se dévouer à un frère qu'il ne connaissait pas; c'était lui demander d'être vertueux, et le talent de la vertu lui manquait. Il n'avait pas de goût pour ce bel instrument; bien malgré lui, il était obligé d'en jouer, il s'en tirerait comme il pourrait, mais il ne répondait de rien et maudissait l'indiscret raffineur qui avait fait faire dans le temps à son père le voyage de Bordeaux et la connaissance de Justine. — Il faut pourtant bien que chacun vive! aurait pu objecter Prosper Randoce; à quoi Didier eût répondu tout couramment : Je n'en vois pas la nécessité... Pendant qu'il s'occupait à serrer ses papiers, à régler quelques affaires urgentes, il sentait par momens les jambes lui manquer, mais il regardait le portrait de son père et disait : Il le faut!

Il avait décidé de ne pas se mettre en route sans avoir revu sa cousine. Une après-midi, prenant son courage à deux mains, il se rendit aux Trois-Platanes. Il se trouva fort heureusement que M^{me} d'Azado venait de sortir, ce fut M^{me} Bréhanne qui le reçut. Quand il lui annonça son prochain départ : — Ah! mon beau neveu, s'écria-t-elle en reculant d'un pas, j'admire comme vous

cachez votre jeu. A vous entendre, Nyons était un Eldorado, et la route d'Orange la huitième merveille du monde. J'ai toujours soupçonné que vous vous moquiez de nous.

— Dieu m'en garde! lui répondit-il. Je suis toujours de bonne foi; mais j'ai l'humeur changeante. Je me suis réveillé l'autre matin avec l'ardent désir de respirer l'air des boulevards. J'ai soif de fêtes, de spectacles, de plaisirs. Ma sagesse s'en est allée à vau-l'eau. J'ai fait mes malles, et je pars.

A ces mots de fêtes, de plaisirs, les yeux de M^{me} Bréhanne pétillèrent. On eût dit un cheval de trompette qui respire l'odeur de la poudre. — Fourrez-moi donc dans une de vos malles, reprit-elle. Je ne vous gênerais pas, je tiens si peu de place. Je serai bien sage, je vous assure, bien discrète.

— Je vous enlèverais de grand cœur, madame, lui dit-il, si je ne craignais de me faire de mauvaises affaires avec ma cousine.

— Hélas! s'écria-t-elle, vous me rappelez que je suis en tutelle.

Et là-dessus elle se plaignit amèrement du révoltant égoïsme de sa fille, qui la condamnait à vivre en recluse, qui lui imposait sans scrupule le sacrifice de tous ses penchans, de tous ses goûts. — Plaignez-moi, disait-elle, je suis la plus malheureuse des femmes. Ma fille est riche, je ne le suis pas; elle abuse de l'avantage que lui donne sa fortune; elle tient les cordons de la bourse et m'oblige à passer par toutes ses volontés... M. Bréhanne a été d'une dureté sans exemple avec moi, il ne m'a rien laissé; c'était mal récompenser vingt années de la plus constante fidélité. A sa mort, je me suis trouvée réduite à ma dot. Trois mille francs de rente, ce n'est pas la liberté pour une femme. Notez que M. Bréhanne avait aliéné l'un de mes immeubles sans en faire le remploi. Il avait abusé de l'inexpérience d'une pauvre femme qui n'entend rien aux affaires. J'aurais pu plaider; j'ai reculé devant un éclat qui n'épouvantait point Lucile. Elle a le génie d'un procureur, elle se connaît à la chicane, elle possède sur le bout du doigt la procédure civile. Je n'étais pas de force à lutter; ma pauvre petite cervelle se fût brisée en morceaux contre cette forte tête. Pour m'amadouer, elle m'offrit de me loger chez elle, de se charger de mon entretien. Je cédai, je suis bonne jusqu'à en être bête; ayez des sentimens de délicatesse, vous serez toujours dupe... Ma fille n'est pas difficile en fait de bonheur : bricoler, tracasser dans sa maison, aller et venir, donner des ordres, faire de la tapisserie, tailler ses rosiers, arroser ses plates-bandes, s'assurer qu'une petite fleur bleue s'ouvrira demain et une petite fleur jaune après demain, — en voilà bien assez pour remplir sa vie... Ah! j'oubliais ses armoires. Une armoire à ranger,

c'est sa marotte. Toute petite, elle avait déjà la manie des armoires. Ajoutez qu'elle possède le *Manuel de la vie pratique*... Mon Dieu! elle a pris le bon parti; je voudrais lui ressembler. Que sert d'avoir de l'âme, de l'imagination, de la poésie, quand on est condamné à finir ses jours aux Trois-Platanes? J'ai toujours eu des aspirations; c'est mon tourment.

Et M^{me} Bréhanne parla encore des étoiles, de l'azur du ciel, des mystères de l'âme, ce qui ne l'empêcha pas de revenir sur cet immeuble que M. Bréhanne avait aliéné sans en fournir le emploi. Les étoiles, le emploi, s'entremêlaient agréablement dans son discours. Didier n'était pas homme à la croire sur parole; il savait ce qui en était des vingt années de constante fidélité; il estimait que M. Bréhanne avait eu de bonnes raisons de garder rancune aux aspirations de sa femme, et que Lucile n'avait pas tout à fait tort de tenir la bride haute à sa prisonnière. Néanmoins, si injustes qu'elles fussent, les doléances de M^{me} Bréhanne achevaient de le prévenir contre sa cousine; elle en recevait des éclaboussures. Après avoir été la garde-malade d'un vieux mari à la tête fêlée, se constituer la geôlière d'une mère coquette! C'en est trop, se disait Didier. Il y avait dans une telle existence une épaisseur de réalité qui l'offusquait. Piétiner dans la vie, passe encore; mais en avoir jusqu'aux genoux! Le moyen de se tirer avec grâce d'une situation si contrainte? Ce n'était pas la faute de M^{me} d'Azado, mais c'était son malheur. A quoi lui servaient ses yeux, ses cheveux? Sa beauté et sa vie étaient en désaccord, et Didier pensait à ces ouvrages illustrés dans lesquels un méchant texte est encadré d'élégantes et exquises vignettes. Tout en écoutant les jérémiades de M^{me} Bréhanne, il regardait d'un œil confus le berceau de buis où il avait cru s'agenouiller devant une vision. Les visions ne possèdent pas le *Manuel de la vie pratique*.

Quand il prit congé de M^{me} Bréhanne, elle lui souhaila tous les plaisirs et tous les boulevards du monde, mais elle lui recommanda de ne pas se laisser étourdir par le tourbillon, de penser quelquefois à la pauvre recluse et de revenir au plus tôt la consoler. Il lui promit tout ce qu'elle voulut; il avait hâte de s'en aller. Quoiqu'il n'eût pas dit trois mots, il était essoufflé comme s'il avait fait longue traite. L'essoufflement se gagne quelquefois par les oreilles.

Le lendemain matin, il fit part de son projet à Marion et lui donna l'ordre de préparer ses malles. La brave femme pensa tomber à la renverse. — Doux Jésus! fit-elle. Que se passe-t-il donc? Quelle mouche te pique, monsieur? Passer l'hiver à Paris! Je te croyais assis; te voilà debout. Aurais-tu retrouvé par hasard au fond d'un tiroir les grandes bottes de ton pauvre père?

— Je ne sais, lui repartit Didier; mais mes jambes se rouillent, j'éprouve le besoin de les déraïdir un peu.

— Et ta cousine? dit-elle.

— Eh bien! quoi, ma cousine? Penses-tu qu'elle ne puisse vivre sans moi?

— J'avais fait un beau rêve, reprit-elle; mais ici-bas les choses vont de travers comme un chien qui va à vêpres. Adieu le tambourin! Allez-vous-en, gens de la noce. Et pourtant il me semble...

Un regard de Didier la fit rentrer dans le silence. Elle n'en pensa pas moins. Elle ne pouvait prendre son parti de l'ajournement indéfini des trois poupons; elle les avait si bien vus dans son brouillard!... En allant et venant des malles à la crédence au linge, elle étudiait furtivement le visage de monsieur. Il y avait du mystère dans ses yeux, il y avait de l'ombre sur son front; mais elle ne pouvait pas deviner que c'était l'ombre portée de Prosper Randoce.

M. Patru vint déjeuner avec Didier. En sortant de table, il avisa sur un guéridon les *Incendies de l'âme*. Il feuilleta le volume, haussa les épaules, poussa des hélas et des holà! — Grand Dieu! s'écria-t-il, que devient la poésie? Muse du galimatias,

. Tes nourrissons avides
Tarissent à l'envi tes mamelles arides.

En voilà un qui a le cœur fauve et le poil farouche! Passe encore si c'était son poil qui fût fauve.

Didier prit la défense des *Incendies*. — Je ne veux pas médire de vos alexandrins, dit-il au notaire; mais vous êtes un classique à perruque. Vous tenez qu'il y a vingt-sept règles à observer dans l'épopée, pas une de plus, pas une de moins. Sans contredit les *Jardins* de Delille sont une merveille; mais on ne peut pas les refaire. Souffrez que nos nouveaux poètes défrichent des terres nouvelles, ou nous mourrons d'ennui.

— Heureux Prosper Randoce! s'écria M. Patru. A juste titre on te nomme Prosper, puisque le poisson commence à mordre à ton hameçon.

Puis il questionna Didier sur son plan de campagne et lui donna quelques conseils. Il n'avait pas de peine à entrer dans sa situation: lui-même, il avait eu un frère très besoigneux, très quémendeur, vrai panier percé, mangeant son blé en herbe et ne faisant œuvre de ses dix doigts, au demeurant le meilleur fils du monde. Pour subvenir aux nécessités de ce bon garçon, M. Patru avait plus d'une fois saigné sa bourse. — Après tout, dit-il à Didier, votre aventure n'est pas si tragique qu'il vous semble. Eh! bon Dieu, qui n'a un frère?... Seulement permettez-moi de vous faire une dernière re-

commandation. Rappelez-vous que votre père entendait moins payer sa dette en argent qu'en affection, en bons conseils. Si généreux qu'il fût, il avait un certain respect pour ses écus. Il ne blâmerait pas les libéralités que vous faites dans ce pays, parce qu'elles sont en général bien placées; mais il serait désolé de voir son argent s'engouffrer dans les mains crochues d'un dissipateur. Vous n'êtes que son mandataire; entrez dans ses intentions et gardez-vous d'ou-tre-passer ses ordres.

Didier reconduisit M. Patru jusqu'à l'extrémité du plateau. Après l'avoir quitté, il s'assit, les pieds ballans, sur une plate-forme rocheuse en surplomb, d'où le regard commande la ville et ses trois quartiers qui figurent un tricorne de gendarme. Il observa quelque temps des hirondelles qui s'attroupaient au-dessus du clocher de Sainte-Marie et tour à tour se posaient en file sur les balustres ou décrivaient de grands cercles autour des pignons. Ces émigrantes se préparaient au départ. Il eût volontiers troqué son voyage contre le leur.

Tournant la tête, il jeta un regard d'adieu aux Trois-Platanes : — La mère est par trop extravagante, se dit-il; mais la fille est trop raisonnable. Il y a d'un côté trop d'aspirations, de l'autre trop d'armoires. J'ai du moins cette satisfaction que je puis partir sans regrets et sans remords.

X.

Didier tenait à se loger dans le voisinage de la rue de Tournon. Il se mit en quête d'appartemens meublés et s'accommoda du premier venu, rue Bonaparte, près de la place Saint-Sulpice. Il y fut vite installé et s'y trouva bien, quoique Baptiste, son valet de chambre, à qui Marion avait recommandé d'avoir grand soin de monsieur, déclarât que le mobilier, un peu fripé, n'était pas tout à fait digne de la majesté de son maître. Il flâna pendant une semaine, arpentant dans tous les sens le quartier latin, où il avait vécu jadis et qu'il regrettait de trouver changé; il avait laissé dans certaines rues, maintenant détruites, de vieilles mélancolies et de longs soliloques qu'il eût été bien aise d'y rencontrer. En revenant de ses courses, il prenait toujours par la rue de Tournon et s'arrêtait quelques instans en face d'une maison où il n'était jamais entré, et qui cependant avait l'air de le connaître, de le guetter, de l'attendre. Les toiles d'araignée pressentent les mouches.

Le huitième jour, il franchissait le pas, frappait à la porte de la loge, et demandait M. Prosper Randoce? Le concierge, qui dormait dans un fauteuil, s'éveilla en sursaut : — Quatrième étage, la

porte à droite, répondit-il d'un ton bourru. Didier avait déjà traversé la cour; le concierge le rappela et lui cria : — Ne savez-vous donc pas que cet homme-là n'est chez lui que le matin ?

Didier revint le lendemain matin. Bien que d'ordinaire il se mît avec goût, il portait ce jour-là, non sans dessein, un paletot un peu fripé et une cravate négligemment nouée, dont la fraîcheur laissait à désirer. Il monta l'escalier, qui avait bonne tournure, sonna. Une voix lointaine cria : Entrez. Il entra, franchit un vestibule, poussa une seconde porte, et se trouva dans une grande chambre, moitié salon, moitié cabinet de travail, qui prenait jour sur la rue par deux fenêtres cintrées. Près de la fenêtre de droite, il y avait une longue table à écrire, et devant cette table un homme assis, le cou nu, la chevelure en désordre assez pareille à une crinière de lion, vêtu d'une sorte de cagoule en laine blanche. Cet homme retourna la tête, et Didier ne put réprimer un tressaillement : à vingt-six ans, son père devait avoir ce visage.

— C'est à M. Prosper Randoce que j'ai l'honneur de parler ? dit-il d'une voix qui n'avait pas tout à fait son timbre ordinaire.

— Asseyez-vous, répondit l'autre d'un ton brusque, sur quoi, lui tournant le dos, il se remit à écrire.

Didier s'assit; il profita du délai de grâce qui lui était accordé, pour souffler et se reconnaître. Il promena ses yeux autour de lui. Le cabinet de travail de Prosper ne ressemblait nullement à un paysage de Bohême. Une propreté exquise, un mobilier bien tenu, de l'acajou, du palissandre, des chaises en canne à dossier doré, deux fauteuils capitonnés, un bahut sculpté; devant la table à écrire une grande peau d'ours, sur la cheminée une pendule de marbre à figures, et dans la cheminée un bon feu qui flambait. Ce qui attira surtout l'attention de Didier, ce fut une grande table surchargée de bric-à-brac, de vieux cuivres, de statuettes, de bronzes dont quelques-uns étaient de prix. Pour la première fois de sa vie, il fit un inventaire : il calcula dans sa tête ce que pouvait valoir cette table et ce qu'il y avait dessus; puis il estima tant bien que mal le prix des six chaises, des deux fauteuils, du bahut, de la pendule. Quand il eut fait son compte, il reporta ses yeux sur Prosper, qui lui tournait toujours le dos et semblait absorbé dans son travail. En face de la table à écrire, il y avait une glace, et dans cette glace Didier pouvait apercevoir la figure de Prosper. Il s'assura de nouveau que son demi-frère ressemblait beaucoup à leur père : c'étaient les mêmes cheveux crépus, le même front étroit, mais élevé, le même nez aquilin, le même menton un peu pointu. Seulement Prosper était plus beau, l'ensemble de ses traits plus régulier.

Prosper continuait d'écrire. Didier perdit patience. Il se leva. — Je vois, monsieur, dit-il, que j'arrive dans un mauvais moment...

Prosper eut l'air ou se donna l'air de se réveiller; il secoua sa tête et ses cheveux ébouriffés comme pour chasser le démon poétique qui le possédait, il repoussa du talon le tabouret sur lequel reposaient ses pieds et qui était apparemment le trépied de Delphes, posa sa plume avec un geste solennel, toisa Didier. — Qu'y a-t-il pour votre service? demanda-t-il sèchement.

— Je ne sais, monsieur, comment vous expliquer... Ma démarche va vous paraître étrange. Je suis un provincial qui se pique de littérature. J'aime de passion les beaux vers, et je gémiss de la disette de talens où nous sommes. Un heureux hasard a fait tomber sous mes yeux *les Incendies de l'âme*. Il m'a paru que ce livre nous promettait un poète. La curiosité m'a pris de connaître l'auteur. J'ai forcé votre porte, je suis venu vous demander la permission de vous voir. Veuillez prendre en bonne part mon indiscretion.

Prosper Randoce éprouvait une émotion qui tenait de l'attendrissement; il n'était pas blasé sur le succès, l'aventure lui parut fabuleuse. Un quidam qui avait lu *les Incendies*, qui admirait *les Incendies*, qui avait peut-être fait le voyage de Paris tout exprès pour voir l'auteur des *Incendies!*... Comme il avait la vue un peu basse, il avança la tête pour contempler de plus près cet animal rare et peut-être utile. Il le regarda un instant dans les yeux, puis l'in vraisemblance de sa bonne fortune l'inquiéta; il craignit de donner dans un panneau, que le quidam ne fût un mauvais plaisant; à tout hasard, il se tira d'affaire par une cabriole. Se soulevant à moitié sur sa chaise : — Comment voulez-vous me voir? demanda-t-il; de face, de profil, en trois quarts, assis, debout, dans une ombre pleine de mystère, illuminé à *giorno?*... Choisissez la pose, l'attitude; je ne vous refuserai rien.

— Avant de faire mon choix, répliqua Didier en souriant, je voudrais connaître votre tarif.

— Tiens, pensa Prosper, ce n'est pas une bête! Il prit aussitôt son parti, avança un fauteuil; mais il lui restait quelque inquiétude. — Homme étonnant, dit-il, noble ami des muses, asseyez-vous là, dans le plus mollet de mes fauteuils. Que pourrais-je bien imaginer pour vous être agréable? Je m'en vais placer un coussin derrière votre tête, un carreau sous vos pieds... Mettez-vous à l'aise et laissez-moi vous contempler. Vous êtes l'homme miraculeux que j'attendais depuis quatre ans; je vous ai vu en rêve. Apparition divine!... Dieu juste! il est donc vrai que mon pauvre *rossignol* a trouvé au fond des bois un lecteur, et, qui mieux est, un admira-

teur! Franchement, je ne suis pas de votre force. Je crois bien avoir lu *les Incendies*; quant à les admirer... Entre nous soit dit, ils ne valent pas le diable.

— Vous m'affligez, monsieur; mais peut-être avez-vous raison. Mes amis me plaisaient sur mon goût pour la poésie; ils prétendent que je ne m'y connais pas.

Prosper se mordit la lèvre. — Cet animal, pensa-t-il, est par trop complaisant. Qui diantre! lui demandait d'être de mon avis?

— Quand je vous dis, reprit-il d'un ton aigre-doux, qu'ils ne valent pas le diable... entendons-nous, que diable! entendons-nous. *Les Incendies* sont un péché de jeunesse; mais il y a péchés et péchés...

— Oh! nous nous entendons, interrompit Didier. Quand vous comparez votre péché à ceux des autres, il vous semble véniel. Nous sommes bien près de nous accorder. Dieu me garde de prétendre que *les Incendies* soient un des chefs-d'œuvre de l'esprit humain! Il m'a paru seulement, comme je vous le disais tout à l'heure, qu'ils nous promettaient un poète. Je pensais en les lisant : l'auteur a quelque chose à dire, un jour il le dira... Un homme qui a quelque chose à dire est à mes yeux un homme à part. J'ai voulu m'assurer que je ne m'étais pas trompé. Je suis un huissier qui vient rappeler à votre talent que le jour de l'échéance est proche, qu'on vous attend, qu'on veut être payé. J'ai la conviction que vous êtes solvable..

Prosper prit confiance. Il se gourma, se carra, se gonfla, passa solennellement sa main dans sa vaste chevelure. Il éprouvait le besoin de se donner un peu d'exercice, il jugea que l'occasion était bonne pour piaffer un peu, pour « déployer son tonnerre. » Se drapant dans sa cagoule, les yeux au plafond, il arpena la chambre à grands pas.

— Huissier de mon cœur, dit-il, vous avez raison. Oui, il y a quelque chose ici (et il étreignait ses deux tempes des cinq doigts de sa main gauche). Oui, il y a quelque chose là (et il se frappait la poitrine à tour de bras en secouant la tête comme un cheval qui hoche avec la bride). Vous avez confiance en moi. C'est bien. Un jour vous direz avec une juste fierté : J'avais deviné ce Prosper Randoce... Ce jour-là, tous les incrédules se vanteront d'avoir cru; mais votre gloire ne vous sera point ôtée. Ayant eu part au danger, vous aurez part à l'honneur... Eh bien! oui, mon cher, la tête que voici est une cuve, et dans cette cuve il y a quelque chose qui fermente, qui travaille, qui bout. Gare à l'explosion! Heureusement les douves sont en vieux chêne et cerclées de fer... Que j'aie quelque chose à dire, oh! cela n'est pas douteux. Laissez-moi le temps

d'emboucher mon grand porte-voix. Je vous jure par ma première pipe que ma voix portera loin, qu'elle sera entendue de l'univers et d'autres lieux connus... Vraiment cela me fait plaisir que vous ayez foi en moi. C'est de bon exemple; tous mes anciens amis me croient un homme fini. Messieurs, voici un honnête garçon qui est arrivé de la province tout courant pour m'annoncer qu'il ne tient qu'à Prosper Randoce d'être un grand homme... Et pourquoi pas? Je suis un drôle bien découplé; j'ai la taille réglementaire et une volonté d'enragé. Regardez mes coudes, mes genoux, voilà des articulations qui sont encore toutes neuves; cela ne sent pas le cambouis... Il y a, voyez-vous, mon cher, une belle place à prendre. Tout ce qui se fait aujourd'hui ne vaut pas qu'on le ramasse, c'est de la camelote. Les plus habiles ont de la patte; voilà tout. Grand Dieu! qu'est devenu le grand art, la grande poésie, le grand style? (Il prononçait le mot grand à pleine bouche comme un chauvin d'autrefois parlant de la *grrrande* nation.) Le dieu du jour, c'est le truc. Aimez-vous la ficelle, on en a mis partout. Je ne vois au théâtre que des escamoteurs qui filent la carte. Et le public imbécile bat des mains, il trépigne, il brait, il se pâme. Notez qu'il n'est plus besoin de le tromper; il aime à voir clair dans les tours qu'on lui joue; il a vu partir la muscade, il sait où elle est et n'en brait que plus fort... J'aurais pu faire comme les autres. Oh! que nenni! Je veux entrer dans le succès par la voie royale, par la grande porte de la gloire, à grandes guides, sur un char triomphal attelé de quatre chevaux blancs. Je méprise cordialement le public. Le mépris est ma muse. Caligula, je vous assure, était un homme d'esprit, il est certain que si d'un bon coup d'espadon... Non, point de concessions. Ah! public imbécile, public idiot, tu veux des tours de gibecière! Tiens, voilà de l'art, voilà de la poésie, voilà du style, voilà des vers comme on n'en fait qu'à Jersey. Tu regimberas d'abord, tu secoueras tes longues oreilles; mais, je te connais, tu finiras par braire. Un homme qui se tient debout finit toujours par avoir raison. On se dit : C'est un phénomène. Ma foi! réussisse qui voudra par les courbettes; moi, je prétends réussir par l'insolence. Je suis en fonds, j'en ai à revendre...

Tandis que Prosper Randoce discourait de la sorte en gesticulant et cheminant à grands pas, Didier, immobile dans son fauteuil, ne soufflant mot, observait son demi-frère avec une extrême attention. — Il a le tour de visage de mon père, pensait-il; mais, si frappante qu'elle soit, la ressemblance n'est pas parfaite. Ce n'est pas de lui qu'il a hérité ses yeux. — C'étaient des yeux étranges que ceux de Prosper, grands, bien fendus, couleur d'acier, beaux si l'on veut, mais d'une beauté inquiétante, ardents et qui cepen-

dant faisaient froid; on y sentait du dessous, et le regard, perçant malgré la myopie, était sans flamme; ce regard disait très nettement : Je n'aime que moi. Les yeux à part, Prosper était bien le portrait de M. de Peyrols, mais avec un peu moins de noblesse et beaucoup plus de finesse; c'étaient les mêmes traits, mais amincis, affinés, élimés. Paris est une grande meule qui aiguise et qui use; les couteaux de chasse s'y affilent comme des canifs; on en voit qui n'ont plus que le dos et qui ne laissent pas de couper comme des rasoirs.

De son côté, Prosper jetait par instans un rapide coup d'œil à Didier. Il se disait, non sans quelque satisfaction : Comme il m'écoute! Depuis longtemps il n'avait eu à sa disposition une paire d'oreilles si dévotement recueillies. Ignorant le vrai motif d'une attention si bienveillante et si soutenue, il l'attribuait à cette curiosité provinciale qui veut tout savoir pour le plaisir de savoir, dont la candeur happe les mots au vol, dont les patiences sont infinies, — genre de curiosité qui est inconnu à Paris, parce qu'à Paris on n'a pas le temps, parce qu'à Paris les heures sont des minutes, parce qu'à Paris on donne au prochain le court moment qu'on attrape entre deux accès de fièvre, parce qu'à Paris on distingue les hommes en animaux nuisibles et en animaux utiles et que les inoffensifs n'existent pas, parce qu'à Paris on ne tient à savoir le fond de rien, attendu qu'on sait d'avance le fond de tout.

Après une courte pause, Prosper se remit à caracoler. — J'ai mal débuté, mon cher, reprit-il. La contagion m'avait gagné. Moi aussi j'ai sacrifié aux idoles. J'ai gâché dans le temps deux méchants vaudevilles qui, après tout, en valaient bien d'autres; mais j'ai joué de malheur. Le premier est tombé à plat; une chute silencieuse, une glissade dans la neige; le second fut sifflé. Vous ne sauriez croire combien ce bruit est désagréable. Le pauvre diable d'auteur a beau se dire que la cabale n'en veut qu'à sa pièce, la joue lui cuit, il sent bien qu'il s'y est passé quelque chose... J'étais moulu, à demi mort. Par charité, un honnête critique saupoudra mes blessures d'une poignée de sel, ce n'était pas du sel attique. Ma foi! la douleur me réveilla, je criai comme un aveugle. Il m'en coûta cher; je fus étrillé, écorché vif... La critique, mon cher, est une caverne. Le grand prophète Daniel descendit dans la fosse aux lions; moi j'ai visité la caverne aux crabes. J'ai vu de près ces horribles bêtes, elles m'ont caressé de leurs pinces; j'en porte encore les marques... J'eus une colère rouge, et je m'écriai : Et moi aussi je suis de la paroisse! Et moi aussi, je serai crabe! A ces mots, le miracle s'opéra; les deux doigts que voici se changèrent en une paire de pinces qui serraient comme des tenailles. Je fis de la cri-

tique, des nouvelles à la main; j'avais été mangé, je mangeai... Je me trompe, mon cher, je n'étais pas un crabe, mais un loup bien endenté, à la maigre échine, à l'œil sanglant. Chaque matin, je sortais de mon repaire, cherchant quelque succès à dévorer, quelque talent à étripper et, s'il se pouvait, un grand homme à fouiller et à vider... J'avais cependant mes jours de clémence. Quand il me tombait sous la main quelque sot livre dont le sot auteur était une nullité avérée, dûment constatée, munie de papiers en règle, j'entonnais un hosanna; j'affectais d'avoir découvert la pie au nid, je portais le pied-plat sur le pavois. Vous ne sauriez croire quelle tendresse ont les méchants critiques pour les méchants écrivains; ils s'en servent comme de casse-tête pour assommer le talent, sans compter que de tout temps les boiteux portèrent dans leur cœur les paralytiques... Et puis voilà qu'un beau jour je me lassai du métier. Battant, battu, bâtonnant, bâtonné, je sentis le besoin de vivre en paix. Je rentrai mes griffes, je jetai aux orties ma batte d'arlequin, j'enfilai la venelle, disparus et fis le mort. On ne sut ce que j'étais devenu. Cherchez, messieurs, plus de Scapin!... Je m'étais retiré, mon cher, au sommet de ma grande tour; perché sur mon esplanade, je causais avec les astres, je fraternisais avec les nuages, je tutoyais le soleil, ou, penchant la tête, je voyais à mes pieds les humains gros comme des cirons, trottant menu comme des fourmis... C'est ainsi que j'ai connu, comme dit le grand Bossuet, les extrémités des choses humaines. Hier dans le ruisseau, aujourd'hui dans les nues!... En d'autres termes, abjurant Satan et ses trucs, j'ai revêtu la robe de lin des lévites, je me suis fait l'Éliacin du grand art, je lui ai donné mon cœur, et j'espère bien qu'il me donnera autre chose en retour... Je fais du style, et du plus grand. Voyez-vous ce portefeuille en maroquin rouge? Il contient la moitié d'un drame, — œuvre gigantesque, colossale, — toute la synthèse du siècle!... Patience, vous m'en donnerez des nouvelles. Un jour Éliacin sera roi, et les pontifes de Baal plieront le genou devant lui.

L'entreprise sans doute est grande et périlleuse...

Mais ma force est au Dieu dont l'intérêt me guide...

Il faut finir des Juifs le honteux esclavage

Et faire aux deux tribus reconnaître leur roi.

Ainsi parlant, il présentait à Didier le portefeuille rouge. — Pesez-moi ça, lui dit-il. Deux kilos de grand style. Qu'en pensera l'univers?... — Mais en ce moment une réflexion lui vint, il appliqua son lorgnon devant son œil droit, contempla Didier, qui soupesait le portefeuille, s'avisait que son paletot était fripé : C'est quelque pauvre diable, pensa-t-il. Il n'est pas venu ici pour rien. Je gage

que le traître s'apprête à tirer de ses larges poches un volumineux manuscrit. C'est un éléphant en quête d'un cornac.

Il fit une pirouette, reprit le portefeuille, et le mettant sous son bras : — Mon cher, s'écria-t-il, vous vouliez voir, vous avez vu. A cette heure vous savez ce que c'est qu'un grand homme. Arrêtons les frais; assez de flic-flac; le rideau tombe, la représentation est finie, éteignons les quinquets. Dieu vous ait en sa sainte garde!

Didier se leva, présenta sa carte à Prosper. — Voici mon adresse, lui dit-il. J'ai vu le grand homme, j'en suis émerveillé. Si vous aviez autre chose à me montrer, je serais enchanté de vous recevoir chez moi.

Cela dit, il s'inclina et sortit.

— Peut-être ai-je été un peu leste, se dit Prosper. Ce grand dadais fait de l'ironie. Il faut que ses moyens le lui permettent.

Ayant examiné la carte avec soin, il la serra au fond d'un tiroir.

XI.

Didier rentra chez lui peu satisfait de sa première entrevue avec son frère. Prosper ne lui revenait pas; de tous les Randoce que lui avait montrés son imagination, c'était le plus déplaisant. Son langage, ses manières, son portefeuille, ses deux kilos de grand style, — il ne lui faisait grâce sur rien. Plus que tout le reste, sa ressemblance avec leur père l'attristait; désormais il y avait preuve acquise. Quand la vérité déplaît, on ne l'accepte que sous bénéfice d'inventaire; on se réserve de s'enquérir, on ne se rendra qu'après avoir touché au doigt et à l'œil. Didier avait vu, il avait touché; plus de doute possible.

Mécontent de son frère, il n'était qu'à moitié content de lui-même. L'expédient que lui avait conseillé M. Patru lui avait mal réussi, il avait entamé la campagne par une fausse manœuvre. — Joli début, pensait-il, et qui promet! Je n'ai aucun prétexte plausible pour retourner chez Prosper. Me rendra-t-il ma visite? Il doit avoir une médiocre envie de me revoir. J'ai joué le rôle d'un niais, et mon paletot n'annonçait pas un Mécène. A-t-il seulement pris la peine de regarder ma carte, de noter mon adresse? Attendons, il sera toujours temps d'aviser.

Pour occuper son loisir, il se procura quelques ouvrages de haut calcul et se remit aux mathématiques, qu'il avait délaissées depuis longtemps. De tous les genres d'études, c'est le plus absorbant, le plus abstrait, celui qui fait le mieux oublier le monde réel. Didier se plongea dans ses intégrales, si bien qu'il passait des matinées entières sans se souvenir qu'il avait un frère, lequel se nommait

Randoce et faisait des gargouillades et du style. L'après-midi il se promenait sur les boulevards; le soir il allait aux Français. Le lever du rideau lui causait toujours une émotion pleine de charme; il croyait voir se lever devant lui la grande toile peinte de la vie. Allait-il enfin savoir ce qu'il y a derrière?

Il fut plus de trois semaines sans avoir de nouvelles de Prosper. Il eut quelque velléité de repartir pour Nyons. — Après tout, se disait-il, je suis venu pour voir mon frère, je l'ai vu, et je ne sais trop quel service je pourrais lui rendre. Il a un air de santé, il n'est point dans la misère; son mobilier est assez cossu, et les jolis bronzes qui garnissent sa table ronde ont dû coûter gros. La chronique veut qu'il ait dissipé son patrimoine; il lui en est sûrement resté quelques bribes dont il a su tirer parti; il faut croire que dans le temps qu'il était crabe il a mis quelque chose de côté. Avec cela je ne vois pas qu'il ait besoin de mes conseils; il est fort content de lui, peu disposé à me consulter sur rien. Les sorcières lui ont dit : Tu seras roi. Il s'apprête à ceindre le bandeau royal. Laissons-le monter sur son trône; si le pied lui glisse, nous verrons à le consoler.

A quelques jours de là, en entrant dans un café du boulevard, Didier entendit prononcer le nom de son frère. Il ouvrit l'oreille et saisit le dialogue suivant :

— A propos, j'ai rencontré Randoce. Il y a des siècles que je ne l'avais vu.

— Personne ne le voit. A-t-il toujours son air de pigeon plumé?

— Point du tout. Je ne sais à quel râtelier il mange; mais le gaillard s'est refait.

— Et il refait les autres. Je n'ai jamais pu souffrir ce garçon. Boutonné jusqu'au menton, cousu de mystère de la tête aux pieds, insolent en diable, c'est le roi des poseurs. On assure qu'il posait déjà devant sa nourrice; le petit gueux se drapait dans ses li-sières... Ah çà! que fait-il? Est-il en train d'abattre une machine?

— Monsieur fait du style. Il n'a rien que deux ou trois chefs-d'œuvre sur le métier; il a découvert la poésie de l'avenir; il est en passe de devenir un homme immense.

— Parbleu! Il est convenu que, lorsqu'on n'a pas de talent, on fait du style et l'on pose pour l'immensité... Et de quoi vit ce géant? Il me doit deux pièces de cent sous.

— Il ne m'a pas dit son secret. On prétend qu'il joue; d'autres assurent qu'il a hérité. A moins qu'une femme au cœur immense... L'abîme appelle l'abîme. Je me suis laissé conter...

En ce moment, un ami de ces messieurs vint s'asseoir à leur ta-

ble et se mit à leur conter je ne sais quelle anecdote de coulisses. Il ne fut plus question de Randoce. Didier sortit, résolu à passer un mois encore à Paris.

Le surlendemain, comme il ne pensait à rien moins, Baptiste lui annonça la visite de M. Prosper Randoce. Didier prit le temps de faire un peu de toilette, soigna son nœud de cravate et parut d'un air d'Apollon devant Prosper, qui l'attendait en fredonnant une romance. Les deux frères se regardèrent avec étonnement; ils avaient peine à se reconnaître. — « Mon provincial a la tournure d'un gentilhomme, » se disait Prosper, qui avait appliqué son lorgnon sur son œil. — « Mon demi-frère a presque l'air d'un galant homme, » pensait Didier.

Ils s'assirent au coin du feu et entrèrent en propos. Prosper avait laissé chez lui, avec sa robe de moine, ses hâbleries et ses façons cavalières. Il avait bon ton, parlait assez posément de toutes choses, avec une certaine modestie de lui-même. Il était ce jour-là dans une veine de mélancolie douce qui intéressa Didier. Il se plaignait des difficultés de la vie et de l'art. Jadis, disait-il, tout lui semblait aisé; mais depuis qu'il avait renoncé aux vanités de la petite littérature, depuis qu'il avait eu, comme saint Paul, son chemin de Damas et que les splendeurs sacrées de l'idéal lui étaient apparues, il était devenu sévère pour lui-même; il lui venait des doutes sur sa vocation, sur son talent, il avait des phases d'incertitude, de découragement et de dégoût. Dur labeur que celui de l'artiste! Comme Jacob, il doit lutter avec Dieu. Pour éprouver la patience de ses serviteurs, ce Dieu redoutable se dérobe à leurs étreintes, frappe de mort leurs cœurs et leurs bras, les plonge dans l'engourdissement du désespoir et de l'impuissance... Prosper fit un tableau vraiment pathétique des angoisses de l'artiste aux prises avec son sujet, tourmenté du démon, s'épuisant en efforts pour incorporer son rêve dans son œuvre. Didier lui passa, en considération de ses bons sentimens, quelques phrases ampoulées, quelques mots de six pieds, quelques hyperboles par trop huppées. Il profita des bonnes dispositions où il le voyait pour hasarder quelques conseils, qui furent reçus avec déférence; puis on causa de Shakespeare, et Prosper fit paraître un enthousiasme dont son frère fut édifié; bref ils se séparèrent assez bons amis.

Ils se revirent quelques jours plus tard. Prosper fit à Didier les honneurs de son portefeuille rouge, et lui donna lecture de plusieurs fragmens de son drame, qui furent écoutés avec plaisir. A vrai dire, il n'y avait que des moitiés de scènes dans ce portefeuille qui renfermait la moitié d'un chef-d'œuvre, *disjecti membra poetæ*. A son talent de poésie, Prosper joignait un talent de

lecture encore plus remarquable; personne n'était plus expert que lui dans l'art de faire ronfler le vers et d'escamoter les chevilles. Le lendemain, les deux frères confirmèrent leur bonne entente dans une promenade qu'ils firent à Neuilly, et la semaine suivante, revenant du bois, ils dinèrent ensemble au Café anglais. Ce fut Prosper qui composa la carte, ce fut Didier qui la paya. Dans cette occurrence, le pontife du grand art déploya une étonnante vigueur d'estomac et de profondes connaissances de gourmet. C'était un de ses adages que la fourchette est la première des armes savantes.

Je peux assurer que dans ces diverses rencontres sa compagnie ne fut pas toujours également agréable à Didier. Durant des heures entières, il était simple, aimable, bon garçon, presque modeste; puis tout à coup survenaient de brusques remontées de vanité littéraire. — Sauve qui peut! disait tout bas Didier, — et il secouait ses oreilles. Il en était venu à reconnaître qu'il y avait dans son frère deux hommes : il appelait l'un Randoce, l'autre Prosper, et il préférerait infiniment Prosper à Randoce.

Vers la fin de décembre, il reçut une lettre de M. Patru et il y fit la réponse que voici :

« Vous voulez que je vous fasse son portrait. Il est de ma taille, plus chevelu que moi, le teint d'une pâleur mate, le corps vigoureux, la figure fine. Je n'aime pas ses yeux; ils ont un éclat dur. Quand ils s'adoucisent, son visage a du charme, et les femmes doivent le trouver séduisant.

« Du reste, votre siège est fait : vous n'aimez pas les gens de lettres, et vous avez décidé que *mon homme*, comme vous l'appellez, est un bohème, un viveur. Je ne suis pas si avancé que vous; je suspends mon jugement jusqu'à plus ample informé. Je procède lentement dans mon enquête; le métier de questionneur n'est pas mon fait; mais j'ai des yeux, et je m'en sers.

« J'ai suivi votre conseil : il ne sait pas que je suis son frère. A vrai dire, mon entrée fut gauche; Prosper me prit pour un niais. J'en ai appelé, et j'aime à croire qu'il a réformé sa sentence. Nous nous voyons souvent. Ne vous figurez pas qu'il vive dans un grenier, ni que son habit soit percé par le coude. Il habite un appartement de trois pièces bien meublé; sa garde-robe est bien montée. Quelles ressources possède-t-il? Je n'en sais trop rien. Pour le quart d'heure, il ne gagne pas un sou; il a renoncé au journalisme pour se vouer tout entier à un ouvrage de longue haleine qui doit régénérer la littérature et immortaliser son nom... Ma phrase est un peu longue, comme ses espérances... Il ne vit donc pas de son travail. Peut-être, après avoir dissipé une partie de son patrimoine,

a-t-il su se ranger à temps. Cependant je ne serais pas étonné qu'il jouât. Il a le pouls fébrile, le ton saccadé et l'humeur inégale d'un homme qui entretient des relations suivies avec le hasard. Il y a huit jours, ses pieds ne tenaient pas à la terre, il avait le geste d'un homme qui fait raffe, et en parlant il ouvrait la bouche toute grande comme pour avaler la mer et les poissons. Avant hier, à son air sombre, je crus deviner qu'il avait été déçavé la veille dans un tripot. Peut-être me trompé-je; peut-être est-il sombre ou serein selon que la rime lui vend plus ou moins cher ses faveurs.

« Vous me demandez s'il a des principes. Quelle question, ô naïf notaire! Sommes-nous bien sûrs d'en avoir, vous et moi? Nous sommes d'honnêtes gens, parce que nous ne pouvons être autre chose; mais connaissez-vous de par le monde beaucoup de vertus raisonnées?... Franchement, mon homme n'est pas un saint. Preuve de cela, c'est qu'il aime à se vanter de toutes les vilénies qu'il n'a pas faites. L'autre jour, il me conta qu'il avait eu plus d'une fois l'occasion de se vendre, qu'on lui avait fait de superbes propositions et qu'il avait refusé les présens d'Artaxerce. Il m'assura aussi que, dans le temps où il écrivait de la critique de théâtre, il n'avait jamais fait *chanter* personne. Pour ne pas demeurer en reste, je lui contai de mon côté qu'un jour j'étais resté tout seul, pendant cinq minutes, dans la boutique d'un orfèvre, lequel était sorti pour chercher la monnaie de mon billet, et que je n'avais rien mis dans mes poches. Je le priai, si jamais il écrivait ma biographie, de ne pas oublier ce trait. Il me répondit que le cas était bien différent. Il avait raison; mais je ne pus m'empêcher de regretter qu'il eût tant réfléchi sur cette différence.

« Vous me demandez s'il a du talent; je suis tenté de le croire. Il m'a lu deux cents vers de sa façon où il y a du souffle, de la flamme, des images fortes et hardies. Je préfère ces vers-là, Dieu me le pardonne! à tous les *Jardins* du monde; mais je crains qu'il ne soit paresseux. Il n'est pas le maître de ses idées; elles sont ses maîtresses, qui le mènent où il leur plaît. Son portefeuille est plein de fragmens de scènes. Ces fragmens réunis formeront-ils jamais une œuvre? Voilà le *hic*. Le grand drame auquel il travaille ainsi par morceaux est intitulé *le Fils de Faust*, ce doit être *la synthèse du siècle*. Ces grands mots me font peur. En attendant, il est aussi fier de ce qu'il ne fait pas que de ce qu'il fait. En littérature comme en morale, il attache beaucoup de prix à ses mérites négatifs, et s'il se vante de n'avoir fait chanter personne, il se vante aussi de ce qu'il n'écrivit plus dans les journaux, de ce qu'il ne fait ni chroniques, ni feuilletons, ni correspondances, ni nouvelles à la main, ni vaudevilles, ni comédies en prose, ni romans. Quand il me récite

cette litanie, je pense à ses deux vaudevilles sifflés et à la fable du renard. Moi non plus, je n'écrirai jamais de vaudevilles; mais vraiment il me semble que rien n'est plus facile.

« Comprenez-vous bien la situation? Mon homme a renoncé à la petite littérature pour se consacrer au grand art. Il fait fi de son talent; il a juré qu'il aurait du génie ou qu'il mourrait à la peine. A merveille. Je lui reproche seulement de parler du grand art en termes de métier. Il se pique de faire des vers qui aient du *chic*; il se pique aussi de faire du style. Ce mot ne me plaît pas; il me semble qu'on a du style et qu'on n'en fait pas. Ce qui est certain, c'est qu'il prend sa vocation au grand sérieux; il croit à son étoile; les dieux eux-mêmes lui ont annoncé qu'il avait mission pour régénérer le théâtre. *Le Fils de Faust* ne sera pas seulement un chef-d'œuvre, ce sera un événement. Aborde-t-il ce sujet, sa vaste crinière se hérissé, son œil lance la foudre, c'est Jupiter tonnant. Et ne croyez pas qu'il joue la comédie; il est tout le premier dupe de ses exagérations; ses hyperboles lui montent à la tête, il se grise de ses prosopopées. Les poètes peuvent être des gens très sincères dans leurs discours, dans leurs actions; mais il leur est difficile d'être vrais. Par nécessité de métier, ils se passionnent pour des fables, pour des êtres fictifs; ils mettent ce qu'ils ont de cœur au service de leur imagination. Quand leur cœur se trouve à sec, il est juste que leur imagination le rembourse de ses frais, et ils en arrivent à ne plus bien distinguer ce qu'ils sentent d'avec ce qu'ils inventent; sont-ils pris du cerveau, ils croient avoir un polype au cœur. Randoce est extrême en toutes choses; aucun mot ne lui semble trop fort pour exprimer ce qu'il croit sentir. Ses admirations sont des enthousiasmes, ses joies des délires, ses mélancolies des désespoirs, ses indignations des fureurs. De quoi qu'il s'agisse, il voit tout de suite le parti à tirer de la situation, les ressources qu'elle offre à l'éloquence; sa tête est pleine de personnages tragiques; sans qu'il s'en doute, ce sont eux qui parlent pour lui, qui brodent le canevas. Il y a des gens qui naissent avec des tréteaux aux pieds. La tirade est la seconde nature de Prosper Randoce.

« Ne médisons pas de la poésie, mon cher notaire. Si Prosper Randoce n'est pas un drôle, rendons-en grâce aux rimes riches du romantisme. Elles ont réparé, je crois, autant qu'il était en elles, le vice de sa première éducation. « Je ne suis pas la rose, dit le proverbe persan; mais j'ai passé près d'elle. » Prosper n'est pas un Pochon; seulement, élevé par ce juste, il a grandi à son ombre, sucé le lait de sa docte sagesse. Heureusement, parvenu à l'âge de raison, il a senti s'éveiller dans son cerveau le démon des vers; une

muse, une demi-muse s'est approchée de lui; pour purifier l'air infect et vicié qu'il respirait, elle a brûlé du romarin, de l'encens, un peu de laurier, puis elle a soufflé sur les taies qui couvraient ses yeux, et pour la première fois il a découvert dans le monde autre chose que les fanges de son ruisseau natal... Mon père avait coutume de dire qu'on ne doit jamais désespérer d'un sacripant qui a de l'imagination; on ne sait tout ce qui lui passe par l'esprit. Ayant le goût de rêver, il se peut qu'un beau jour il imagine de devenir un honnête homme... Je ne prétends pas, monsieur le notaire, que Randoce adore la vertu. A vous parler franc, sa moralité me semble douteuse. Il est ballotté, tirailé entre des puissances contraires. Ses instincts luttent contre ses rêves, phalange contre phalange : d'une part tout ce qu'il a hérité de son père adoptif, certaine bassesse native, de fâcheux souvenirs, des calculs sortides, des appétits déréglés; d'autre part ses ambitions littéraires, des convoitises de gloire, le culte de la rime, de nobles fumées. Pochon tire d'un côté, la poésie de l'autre. Qui sera le vainqueur?... Ce tiraillement perpétuel est un spectacle curieux, mais fatigant. Je crois voir un ballon auquel est attaché une nacelle qui a plus que sa charge. Le ballon veut monter; si on le laissait faire, il irait jusqu'aux étoiles, mais la nacelle résiste, le ramène en bas. Pour peu qu'il se dégonfle, patatras! tout tombera dans le ruisseau... Aider Randoce à gonfler son ballon, c'est le meilleur service qu'on puisse lui rendre. Et voilà pourquoi je ne souris point quand il m'annonce que *le Fils de Faust* sera un événement, ou qu'il se vante d'avoir refusé les trésors d'Artaxerce. Tout cela, c'est de l'hydrogène pour notre aérostat.

« Mon cher monsieur Patru, vous avez une idée fixe. Vous tremblez que mon homme ne me mette à contribution. Je lui ouvrirais de bien bon cœur et ma bourse et mon coffre-fort, si je le voyais dans le besoin; mais tranquillisez-vous. Il ne m'empruntera pas un sou. Il a rompu avec tous ses anciens amis : il tenait, disait-il, à faire peau neuve; mais quand on a le goût de la tirade, on ne se peut passer d'un confident. Sa bonne étoile lui a fait rencontrer dans la personne de votre serviteur un honnête, un naïf quidam, qui ne se mêle point d'écrire, auquel il peut confier sans inquiétude ses projets et ses espérances, et devant qui son génie fait la roue, exercice éminemment hygiénique. Notre liaison lui plaît; il en sent le prix. Je suis son écouteur d'office, il n'aurait garde de faire de moi son créancier, cela gênerait tout... »

En lisant cette lettre, M. Patru haussa plus d'une fois les épaules. Il répondit sur-le-champ : — « Exécutez religieusement les volontés de votre père. Si votre frère n'est pas dans la gêne, gardez-

vous de lui faire des offres de service, ce serait l'induire en tentation; c'est bien cela qui *gâterait tout*. Je suis un têtù, mon cher garçon. Permettez-moi de me défier. Aidez, si cela vous plaît, à gonfler le ballon, mais pendant l'opération ayez l'œil sur vos poches. »

XII.

Le jour même où il reçut la réponse de M. Patru, Didier alla faire visite à son frère. J'ai dit que Prosper Randoce avait la vue courte. Les habiles gens savent se servir de ce qui leur manque.

Quand Didier entra, Prosper, qui était assis devant sa table à écrire, tourna rapidement les yeux vers lui, puis il leva les bras au ciel en poussant une exclamation douloureuse, après quoi il s'accouda, la tête basse et cachant son visage dans ses mains : — « Ah! monsieur Dubief! s'écria-t-il (c'était le nom d'un marchand d'objets d'art). Vous êtes un terrible homme. On ne traque pas ainsi les gens. Ma foi! j'en suis désolé, mais aujourd'hui vous n'aurez pas un sou de moi. Les eaux sont basses. La nuit dernière j'ai joué, et j'ai perdu. Faites ce qu'il vous plaira, remportez vos bronzes, mon bel ami, et la petite Vénus, et le petit christ d'ivoire. Vous m'arracherez le cœur. Que vous importe? Ces petites bêtises-là, voyez-vous, étaient ma consolation, ma joie, les délices de mes yeux et de mon âme. Je n'avais qu'à les regarder et mon cœur entraînait en danse, mes idées prenaient des ailes, il leur poussait des rimes à la tête et aux pieds, comme en avril poussent les bourgeons au bout des branches... Désormais il n'y aura plus rien là, plus rien!... » Et il s'appliqua un grand coup de poing sur le front.

Il avait débité ce petit discours tout d'une haleine et avec une telle volubilité que Didier n'avait pu placer un mot. Celui-ci se fit enfin reconnaître, et Prosper joua la surprise avec un parfait naturel. — Eh quoi! c'est vous, mon cher! dit-il. Prenez-vous-en à mes yeux : ce n'est pas le premier tour qu'ils me jouent; mais aussi que ne parliez-vous? C'est votre paletot gris qui est cause de ma méprise. Cet enragé M. Dubief s'habille de gris comme vous. Franchement je n'avais pas la conscience tranquille à son endroit; une conscience troublée évoque des fantômes... — Et à ces mots éclatant de rire : — Allons, j'en serai quitte pour la peur. Remettons-nous, seigneur, d'une si chaude alarme. Asseyez-vous là et causons de quelque sujet plus récréatif.

Didier s'assit; on causa théâtre, mais la conversation languissait; Prosper semblait distrait. — Qu'avez-vous? lui dit son frère. Vous-

êtes tout rêveur. Permettez-moi de vous faire une question. Combien devez-vous à M. Dubief?

— Ah ça! qu'est-ce qui vous prend? s'écria Prosper en se renversant dans son fauteuil. Laissez-moi donc tranquille avec ce diable d'homme. Je ne pense à lui que lorsque je le vois ou que je crois le voir.

— Répondez-moi, insista Didier. Combien lui devez-vous?

— Si vous y tenez... Eh! mon Dieu! une bagatelle, une mi-sère,... quinze cents francs. Laissez-moi faire, demain soir je serai en veine :

J'ai dans le cœur, Hector, un bon pressentiment,
Et je dois, dès demain, gagner assurément.

— Si M. Dubief est pressant, repartit Didier en regardant Prosper avec attention, je connais un meilleur moyen de vous acquitter. Demandez-moi de vous avancer cette somme.

Les yeux de Randoce s'enflammèrent. Il eut soin de détourner la tête pour dérober son émotion à Didier. Puis faisant un bond : — Ah! pour cela, non! s'écria-t-il. Non, mille fois non. Je ne vous emprunterai jamais un liard, mon cher. Primo vous êtes quelque peu mon ami, et j'ai le culte de l'amitié. Les questions d'argent, voyez-vous, commencent toujours par être délicates et finissent quelquefois par être indéliques... D'ailleurs vous m'avez l'air d'un charmant garçon, d'une bonne pâte d'homme. Vous seriez le plus commode des créanciers. Avec vous je ne me gênerais pas; je m'acquitterais Dieu sait quand. Votre indulgence serait funeste à ma petite moralité, dont je prends le plus grand soin.

— Ah! par exemple, il ne tiendrait qu'à vous d'être exact, répliqua Didier. Si bon garçon que je sois, je ne m'y opposerais pas.

— Passe encore, poursuivit Prosper, passe encore si j'étais en peine de mon dîner de ce soir. Je ne me ferais pas conscience de recourir à vous;.. mais des bronzes! une Vénus! des amours! c'est du superflu. Tant pis pour moi si j'ai des caprices dispendieux. Faites monter ici l'un de ces bourgeois qui passent dans la rue, le premier venu, et demandez-lui si pour faire de beaux vers Prosper Randoce a besoin de posséder une table en acajou garnie de colifichets! — Maroufle, me dira-t-il, rends-toi justice et bénis la Providence si elle te donne des chemises et un grabat... Ce gros monsieur a pour principe que les greniers ont été inventés pour les poètes et les poètes pour les greniers. Peut-être même lui a-t-on conté que les rossignols chantent mieux quand on leur a crevé les yeux...

— Je ne suis pas assez bourgeois pour vous reprocher vos bronzes, interrompit Didier avec un peu d'impatience; mais je suis trop votre ami pour ne pas regretter que la vue d'un paletot gris vous cause de si vives émotions.

— Ne craignez pas pour moi les émotions. Qu'est-ce que le talent? Une fièvre qui raisonne. Les adoucissans ne lui valent rien. On ne se grise pas de bouillon, et sans une pointe d'ivresse adieu l'inspiration!... Autrefois, mon cher, j'avais à mes trousses toute une meute de créanciers. De tous ces croquans, il ne m'est resté que Dubief. Ne m'ôtez pas Dubief. Je suis un garçon très rangé. En fait de folies, je me suis réduit à la portion congrue. Tel que vous me voyez, je possède de petites rentes, oh! très petites par exemple, tout juste assez pour vivre, et (admirez ma sagesse!) c'est bien à cela que je les emploie. J'ai dressé mon budget ou plutôt mes deux budgets, l'ordinaire et l'extraordinaire, le budget des besoins et le budget des caprices... Et tenez, quand je vous disais tout à l'heure, croyant parler à Dubief, que mon escarcelle était vide, je mentais impudemment. Il y a dans ce tiroir un petit rouleau de napoléons qui doit me servir à payer mon terme le mois prochain. Je suis le modèle des locataires, toujours prêt à l'échéance. Vous voyez que je pourrais payer un à-compte à Dubief; mais la sévérité de mes principes ne me permet pas de prendre un centime sur mon budget ordinaire pour payer Dubief. Les viremens répugnent à ma conscience. Que diable! on a des principes ou on n'en a pas. Pour payer Dubief, — c'est un nom générique : mes Dubiefs sont mes caprices, — autrefois, pour payer mes caprices, je faisais de la copie pour un journal à deux sous. J'en pourrais faire encore, ma prose est cotée cher sur la place; mais que les principes sont gênans! J'ai juré de ne plus écrire une ligne de prose, et je tiendrai parole. Jouer est plus honnête... Ne faites pas la grimace; je vous parle d'un petit baccarat, tranquille, discret. Que voulez-vous? j'ai un bonheur insolent. J'ai perdu hier, je me rattraperai demain, et Dubief aura son à-compte.

C'est toujours là qu'il en revenait. Didier fit un effort, accoucha d'un sermon en trois points contre la fureur du jeu. Prosper l'écouta en silence; il s'était levé et se promenait à petits pas dans la chambre, rentrant sa tête dans ses épaules, comme un homme qui reçoit une averse. Didier était, à vrai dire, un médiocre prédicateur; sceptique par tempérament, il estimait que toutes les vérités morales sont à demi fausses. Une telle disposition d'esprit est peu favorable à l'éloquence; les mais et les si sont un grand rémora pour un orateur. Il ne laissa pas de s'évertuer. — Faisons un traité, dit-il par manière de péroraison. Je vous avancerai les quinze

cents francs, vous paierez Dubief, et vous me promettez de rester quinze jours sans toucher une carte. Il y a commencement à tout. Pendant ce temps, vous inventerez une autre façon de passer vos soirées...

— Et le diable n'y perdra rien, dit Prosper; mais si je ne joue plus, dites-moi, je vous prie, où je me procurerai de quoi vous rembourser.

— Je prendrai patience, j'attendrai jusqu'à la première représentation du *Fils de Faust*; mais je veux vous proposer autre chose. Vous avez beau dire, vous ne me persuaderez pas que les poursuites d'un créancier et les émotions d'une partie de baccarat aient jamais donné du génie à personne; je me défie de la fièvre et des fiévreux. Il faut se bien porter pour écrire des vers qui se portent bien; il y a de la joie dans tous les chefs-d'œuvre, la joie d'un esprit qui s'est affranchi de la vie et voit tout d'en haut. Si j'étais poète, je me ferais un devoir d'être heureux, et à cet effet je tâcherais d'avoir peu de besoins...

— Ta! ta! interrompit Prosper. Je vous vois venir; nous reprenons tout doucement le chemin du grenier. Halte-là! Le grenier ne me plaît pas, et j'ai la sainte horreur des *balançoires*...

Mais vous aviez, disiez-vous, une proposition à me faire.

— La voici : je possède en Dauphiné, près de Nyons, un assez joli castel. J'y retournerai avant peu. Si vous étiez sage, vous partiriez avec moi. Je vous offre un appartement commode, en bon air, en plein jour, autant de pièces qu'il vous plaira. Vous auriez sous la main des bois, des rochers, des solitudes. Silence parfait; nous tiendrions les fâcheux à distance. Pour quelque temps, vous oublieriez Dubief, tous les paletots gris, tous les tapis verts du monde, toutes les petites et grandes servitudes qui grèvent votre vie. Libre de tout tracas, tranquille comme un cerf au ressui, vous auriez le cœur à l'ouvrage et des facilités de composer et d'écrire dont vous seriez confondu. Tout coulerait comme de source, avec liberté, avec bonheur. Quelle fraîcheur de style! quelle vivacité de coloris! Je veux qu'avant six mois d'ici *le Fils de Faust* soit parachevé. Et je suspendrai à la porte de ma maison un écriteau portant : C'est ici que le grand homme écrivit son premier chef-d'œuvre.

Pendant ce discours, Randoce faisait une étrange grimace. — Ma parole! s'écria-t-il en s'inclinant jusqu'à terre, vous êtes prodigieux. Je vous proclame le premier homme du monde pour dire agréablement des choses lugubres;... mais c'est un enterrement de première classe que vous me proposez là! Serviteur à votre seigneurie! On ne respire qu'à Paris, on ne travaille qu'à Paris, et il y a plus d'esprit dans un méchant pavé de la rue Mouffetard que dans tous les rochers dauphinois dont vous me faites fête.

— Ma seigneurie n'est pas encore sur son départ. Promettez-moi de réfléchir à ma proposition. Vrai, vous auriez tort de la refuser.

— Soit! j'y réfléchirai. Je suis capable de tout pour obliger mes amis.

Didier se retira; une demi-heure après, Prosper avait en main quinze billets de cent francs que lui apporta Baptiste. Il les compta et recompta; il contemplait avec admiration cette petite liasse qui lui paraissait pleine de promesses. — Ah ça! se disait-il, c'est un homme unique que ce Peyrols, un homme des anciens jours, un vrai trésor. Ce qui m'arrive n'est pas de l'histoire, c'est de la légende. Voilà un garçon qui vit à Nyons et qui y lit des vers : premier miracle; il entend parler des *Incendies* : second miracle; il les achète et les admire : troisième miracle, plus fort que les deux autres ensemble. Il accourt bride abattue à Paris pour m'apprendre que je suis un grand homme, ce dont je me doutais; je le reçois comme un chien dans un jeu de quilles, il ne se rebute pas, il entreprend de m'appriivoiser, et au premier signe que je lui fais : Baptiste, allez porter quinze cents francs à mon ami le grand homme en lui demandant pardon de la liberté grande... Mais quel est donc ce secret? Apparemment cet aimable gentilhomme s'enuyait à mourir dans sa gentilhommière; pour se dégourdir, faute de mieux, l'idée lui est venue de jouer le rôle de petit Mécène... A moins qu'il ne soit affilié à la société de Saint-Vincent-de-Paul... Cependant il n'a pas l'air dévot, et sa petite homélie, froide à la glace, était plus philosophique que chrétienne... Prosper, mon ami, gardons-nous d'approfondir ces mystères sacrés, insondables à notre faible intelligence. Ceci du moins est clair...

Et il contempla une fois encore les billets avant de les serrer dans son bureau. Il va sans dire qu'il se promettait de tenir son aventure secrète; la modestie de Didier ne courait aucun risque, Prosper n'était pas disposé à faire bruit de ses libéralités. Il aurait voulu rendre *le trésor* invisible pour tout autre que lui, le mettre sous clé. Il était de l'avis de La Rochefoucauld, qui a dit qu'un honnête homme est un trésor caché, et que celui qui l'a trouvé fait fort bien de ne pas s'en vanter.

Là-dessus, comme pour confirmer le mot de Didier que le bonheur féconde le talent, il se sentit pris d'une furie de travail, et après avoir passé deux ou trois fois la main sur son front ossianique il écrivit d'arrache-pied une tirade de soixante alexandrins, qu'à peine les eut-il achevés il déclama d'une voix tonnante. Il y en avait sur le nombre deux ou trois qu'un grand poète n'eût pas désavoués; le reste était un pâle et maladroit pastiche d'*Hernani*. Après s'être essayé dans le genre de la poésie réaliste, se dégoûtant de la physiologie, il en était revenu aux grands modèles ro-

mantiques. Son tort était de trop se ressouvenir en écrivant et de prendre pour des trouvailles de son génie toutes les bonnes aubaines de sa mémoire. Le *Vieillard stupide*, *il l'aime!* et le *Charlemagne, pardon!* étaient ses deux chevaux de bataille; il les fourrait partout, avec des dagues, des lances, des échelles de corde, des sons lointains de cor dans l'ombre, des casaque de soie, des chapeaux à plume et toute la défroque fripée du romantisme. Il est dangereux de faire redire à une petite trompette les éclatantes fanfares d'un clairon de haut bruit.

Quand il eut fini, il s'en alla dîner, voyant l'avenir en rose et chantonnant entre ses dents : — Didier, mon ami, si tu n'existais pas, il faudrait t'inventer!

De son côté, Didier faisait ses petites réflexions. Prosper l'avait-il pris, oui ou non, pour M. Dubief. Cet important problème lui tenait l'esprit en suspens; il ne savait comment s'y prendre pour éclaircir ses doutes. — Je suis tenté de croire, se disait-il, que Prosper est sincère et que Randoce est habile. Prosper part de la main, il n'est pas maître de son premier mouvement, il m'a confessé naïvement qu'il avait des goûts dispendieux et que le jeu fournit à sa dépense. Randoce l'a laissé dire; ce Randoce me connaît bien, il a deviné que la franchise a des séductions auxquelles je ne résiste pas. Reste à savoir si c'est Prosper ou Randoce qui est myope et lequel des deux a imaginé que mon paletot gris ressemble à celui de M. Dubief.

Didier n'était pas sans se faire quelques reproches; il sentait qu'il avait mal rempli ses fonctions de tuteur, faiblement prêché contre le jeu et mis trop d'empressement à offrir les quinze cents francs. Son laisser-aller, son extrême facilité d'humeur, risquaient, comme le lui écrivait M. Patru, d'induire son frère en tentation. Le lendemain, pour l'acquit de sa conscience, il résolut de se rendre chez M. Dubief, et, tout en marchandant quelque objet d'art, de s'informer si Prosper avait payé sa dette. M. Dubief était un homme à voir, et qui pouvait lui fournir d'utiles renseignemens sur son Télémaque. Il se mit en chemin; arrivé à la porte et comme il avait déjà la main sur le bouton, le cœur lui faillit. La petite enquête qu'il s'était proposé de faire répugnait à sa délicatesse; il tourna bride et s'en alla. Cependant il ne tarda pas à se reprocher sa lâcheté, il revint sur ses pas, et, sa résolution faiblissant de nouveau, il perdit une demi-heure à passer et repasser devant le magasin. Enfin, prenant son parti, il entra d'un air délibéré, sous le prétexte d'examiner un charmant groupe d'Andromède et de Persée qui était exposé à la vitrine. Pendant qu'il devisait avec M. Dubief, le nom de Randoce lui vint plus de dix fois au bout de la langue; impos-

sible de l'articuler, ses lèvres se raidissaient, et il se retira en emportant l'Andromède, dont il n'avait cure, et sans avoir hasardé une question. Pour se consoler, il se dit que souvent on atteint mieux le but par une générosité qui ne prévoit rien que par l'excès des petites précautions. Son frère serait sensible à la délicatesse de son procédé; en s'en remettant à sa parole, il le piquerait d'honneur; lui témoigner une entière confiance, c'était l'aider à gonfler son ballon. Que ne se dit-on pas pour se persuader qu'en suivant son humeur on agit par principes!

XIII.

Un soir qu'il neigeait à gros flocons, Didier, renonçant à sortir, s'enveloppa dans sa robe de chambre, chaussa ses pantoufles, et s'établit au coin de son feu. Les pieds allongés sur les chenets, il ouvrit un volume de Shakspeare et relut *le Songe d'une nuit d'été*. Le touchant de sa baguette, Titania le transporta en un clin d'œil dans ce bois « où le thym exhale ses senteurs, où croissent les grandes primevères et les violettes au front penché. » Devant ses yeux voltigeait l'essaim des fées, les unes mouchetant de rubis la robe d'or des primevères, d'autres, les mains enlacées, dansant des rondes au bord d'une claire fontaine, d'autres encore enlevant ses ailes à la chauve-souris pour en vêtir les sylphes ou pourchassant le hibou criard qui, toute la nuit, insulte et gourmande les esprits de l'air. La tête pleine de rêves, les yeux pleins de visions, Didier avait perdu terre depuis longtemps, quand tout à coup, vers onze heures, un violent coup de sonnette ébranla la maison. L'instant d'après, la porte du salon s'ouvrit, et Prosper entra avec fracas, le chapeau sur la tête, au grand ébahissement de Baptiste, qui n'admettait pas qu'on se présentât si cavalièrement devant *monsieur*. Prosper avait le teint échauffé, l'œil allumé; on pouvait supposer, sans lui faire tort, qu'il avait fait à son dîner de copieuses libations. Il était enveloppé d'un grand manteau couleur de muraille qui lui descendait jusqu'aux talons, et dans l'ampleur duquel il cachait quelque chose. Ce quelque chose était sûrement une femme, car Didier voyait passer par-dessous le manteau, à côté des bottes de son frère, deux petites bottines de prunelle.

— Devinez ce que je tiens là! s'écria Prosper. Combien m'en donnez-vous?

Comme Didier ne sonnait mot : — Sotte question! poursuivit-il. Ce que je tiens là, je ne vous le donnerais ni pour or, ni pour argent, et quand vous m'offririez en échange vos sept châteaux de Bohême, pour rendre le troc égal vous me devriez du retour... At-

tention, le spectacle va commencer. Il vous est permis de voir, et même de toucher... Compagne de ma misère, consolatrice de mes douleurs, ange de ma vie, muse de mon génie, sortez de la nuit où se dérobe votre beauté.

A ces mots, le manteau s'entr'ouvrit et laissa paraître les deux yeux les plus émerillonnés que Didier eût jamais vus. — Elle s'appelle Carminette, poursuivit Prosper.

Et, prenant la jeune fille par les deux mains, il la fit pirouetter. — Eh bien! qu'en pensez-vous? Êtes-vous connaisseur? Que vous semble de ce minois chiffonné, de cette coiffure hurlupée? Peut-être préférez-vous la Vénus de Milo. La Grèce ne s'y connaissait pas. Vivent les nez retroussés!... Et vous, ma fille, soyez sage. Monsieur est mon ami et, qui plus est, gentilhomme. Ne cassez rien ici, observez-vous, châtiez votre langage, et quoi que nous disions, ne faites point de commentaires à la hussarde.

Puis, la conduisant devant Didier : — Regardez-la bien, tout à l'heure vous l'entendrez. Vous êtes né, mon cher, sous une heureuse constellation. Vous êtes le premier à qui je montre cette dixième muse. Je la tiens cachée à tous les yeux jusqu'à ce que l'heure ait sonné de la révéler au monde. La petite fille que voici est un prodige, une étoile en espérance; elle dépassera les plus fameux modèles; ce qu'on vante aujourd'hui pâlera devant sa gloire. Un jour tous les cafés-chantans se la disputeront à prix d'or. Elle a cent mille livres de rente dans le gosier. Vous en jugerez tout à l'heure...

Didier ne bougeait non plus qu'une souche. Carminette s'était inclinée vers lui et le tenait sous le feu de son regard. Ces yeux de chat sauvage, dont il sentait l'égratignure, lui causaient un singulier malaise. Il venait de se plonger dans toutes les féeries de Shakspeare; il avait dans la tête des Hélène, des Hermia, des Hippolyte, des Titania, toute une légion de fantômes aériens, tout ce qui voltige et bourdonne au fond des bois dans une nuit d'été. Et tout à coup il se trouvait en présence d'une méchante robe de soie reprise, d'une petite fille qui n'était pas jeune, d'un gamin qui semblait être une femme, d'une femme qui était un à peu près de hussard, — fruit très vert et très mûr, commencement qui était une fin. Plus de page à tourner : le premier mot du livre était le dernier. Ni figure, ni beauté, ni grâce, et, chose étrange, les yeux ne pouvaient se détacher de cette laideron. C'était un charme ou plutôt un sortilège; elle attirait le regard comme l'aimant attire le fer. Ni sexe, ni âge; elle avait enjambé la vie d'un seul bond et se trouvait à l'autre bout avec des joues roses. Son sourire disait qu'elle n'avait plus rien à apprendre, et pourtant il y

avait de l'ingénuité dans son effronterie. Elle n'eût rien inventé par elle-même, mais elle avait eu d'habiles maîtres qui lui avaient seriné la vie; sa mémoire étant bonne, elle savait sa leçon sur le bout du doigt. Titania et Carminette! quel contraste!... La jeune fille devina tant bien que mal l'impression qu'elle produisait, et sourit. — Mon bon, dit-elle à Prosper, il faut nous en aller. J'intimide monsieur.

— On a vu des héros, dit Prosper, qui se troublaient devant une bergère.

— Ah! permettez, repartit Didier en se faisant une contenance, je suis un provincial qui vois pour la première fois une étoile. Toutes les nouveautés m'étonnent; par bonheur mes étonnements ne durent guère.

— Il a retrouvé sa voix, dit Carminette en essayant un pas de zéphire. Le voilà parti. Tout à l'heure nous aurons un discours... J'aimerais mieux un gloria.

Didier sonna Baptiste, lui commanda de préparer un punch, après quoi Prosper commença en termes pompeux la biographie de Carminette. Cette humble piqueuse de bottines avait été découverte par lui dans un bal public où elle tentait vainement fortune, la plupart des hommes étant trop sots pour soupçonner à la simple vue d'un diamant brut ce que sera le bijou monté. Lui, Prosper, de son œil d'aigle, avait deviné sur-le-champ Carminette et le miraculeux génie qui dormait dans cette tête inculte, comme le feu sommeille dans les veines du caillou. Sans lui, le monde eût à jamais été privé de cette étoile. Il l'avait mise dans ses meubles et s'était chargé de son éducation; il composait pour elle tout un répertoire de chansons qu'il lui apprenait à chanter et à mimer, lui enseignant en outre les quatre arts libéraux, c'est-à-dire à marcher, à danser, à se coiffer et à rire. Le noviciat de Carminette touchait à son terme; bientôt Prosper *lancerait* cette prodigieuse enfant, dont le talent éclaterait comme un coup de foudre sur Paris confondu. Elle était sa fille, son élève, sa découverte, son œuvre, son invention; il s'était imposé pour elle les plus lourds sacrifices; elle le paierait au centuple de toutes ses avances. Un immense avenir était promis à cet immense génie.

On a remarqué que tout écrivain a son mot favori, qui revient constamment sous sa plume. Dans telle page de Bossuet, on trouve jusqu'à sept fois le mot *grand*; *noble* était cher à Buffon. *Immense* était le mot de Prosper. En lui, hors de lui, il n'apercevait que des immensités.

Carminette l'écoutait en silence faire son éloge; on ne sait ce qu'elle en pensait. Seulement, lorsqu'il parla de ce qu'elle lui

coûtait, elle jeta un regard expressif sur sa robe fripée et marmotta sentencieusement entre ses dents : Qui veut se servir de la mule doit la ferrer, et là-dessus elle se mit à trotter dans la chambre, faisant claquer ses doigts comme des castagnettes, furetant partout, ouvrant tous les tiroirs, soumettant tout ce qu'ils renfermaient au triple examen de ses ongles, de ses yeux et de sa langue; puis, s'avisant qu'elle était décoiffée, elle se glissa dans le cabinet de toilette, dont elle sut trouver le chemin comme si elle avait connu tous les êtres de la maison. Elle y mit tout en désordre, cassa deux flacons, et reparut avec une coiffure savamment ébouriffée et très saugrenue comme son visage. Didier commençait à se familiariser avec elle. Carminette avait beau tourner autour de lui, l'égratigner de ses yeux, le mordre de son sourire, il ne sourcillait pas. Il était en chemin de découvrir que les étoiles sont moins compliquées qu'il ne semble.

Baptiste apporta le punch. Aussitôt que Carminette eut vidé son verre : — Ma chère enfant, lui dit Randoce, le moment est venu de donner à monsieur un échantillon de votre savoir-faire. Attention, ma fille! Faites honneur à votre maître. Beaucoup d'épices et servez chaud!

S'étant levée, le nez au vent, le poing sur la hanche, elle entonna une chanson intitulée *la Vache qui galope*, ramassis d'inepties dont les trois quarts furent perdus pour Didier. Son premier mouvement fut de se boucher les oreilles. Carminette avait une voix aigre, rauque, qui raclait le tympan, des notes de fausset qui le déchiraient; cette voix ne semblait pas humaine : on eût dit tantôt le gémissement d'une porte qui grince sur ses gonds, tantôt le piaulis d'une perruche et tous les cris divers d'un chasseur qui froue. Cependant à peine eut-elle entamé le second couplet que Didier fut pris d'une curiosité plus forte que sa répugnance; il y avait dans cette étrange musique endiablée une sorte de ragoût dont il sentait la pointe. Il se débattit quelque temps contre ce plaisir malsain, puis il y céda et devint tout yeux, tout oreilles. Où la *maestria* va-t-elle se nicher? Carminette avait de merveilleuses façon d'ouvrir la bouche, de la fermer, de lancer la note, de la retenir, de remuer sa tête, ses épaules, ses hanches; elle disait le mot et faisait deviner la chose, chacune de ses intonations était riche de sous-entendus; ses yeux et ses sourires semblaient jouer de la griffe et emportaient la pièce. Et que dire de ses gestes? Rien de plus admirable que la chiquenaude dont elle accompagnait le refrain de chaque couplet, chiquenaude capable de jeter en l'air la morale, tous les corps de l'état et tous les cultes reconnus. Cette chiquenaude était un chef-d'œuvre, une protestation sans réplique

contre l'ordre de choses établi; cela disait clairement : Il n'y a plus rien. Du reste Carminette savait ce qu'elle valait et se prenait au sérieux. Comme tous les grands artistes, elle aspirait à la perfection, elle poursuivait son idéal, qui était le sublime de la désinvolture.

En ce moment, elle était presque belle; c'était une muse de carrefour, une muse crottée et *hume-vent*, née d'un ruisseau à l'heure où une étoile s'y mirait, et qui ramassait les fanges de son Hippocrène natal pour les jeter à la face de l'univers. Hautaine, superbe, la narine frémissante, promenant autour d'elle ses yeux effrontés, elle exprimait par son chant, par ses regards, par son geste, une passion qui est, je crois, d'invention moderne, et qu'on pourrait appeler le mépris du mépris.

Elle avait cessé de chanter, que Didier l'écoutait encore. Revenant à lui, il secoua les oreilles, tambourina un instant sur la table; puis, se tournant vers son frère, il lui dit d'un ton sardonique : — Permettez-moi de vous féliciter, mon cher ami. Vous me voyez confondu de ce que je viens d'entendre. Vous savez tout concilier. M^{lle} Carminette est un ange, comme vous dites, et cet ange est par-dessus le marché une affaire d'or.

Mais Prosper n'était pas tout à fait content. A son avis, Carminette avait manqué certains traits, certains effets. Il la reprit de ses fautes avec une gravité doctorale, lui représenta que l'art a des délicatesses infinies où l'on n'atteint que par une longue et persévérante pratique; il lui fit redire un couplet dont elle ne faisait pas assez valoir les beautés. Tel Garcia donnant leçon à la Malibran, tel le Pérugin faisant crayonner dix fois au jeune Raphaël le doux profil d'une madone. La fameuse chiquenaude laissait aussi à désirer; ce n'était pas encore la chiquenaude idéale qu'avait rêvée Prosper. Il disait à Carminette : — Polissez-la sans cesse et la repolissez.

— Vous êtes par trop exigeant, interrompit Didier. Ne la grondez pas; elle travaille bravement à sa perfection. Si elle n'est pas encore accomplie de tout point, il ne s'en faut guère. Je bois à son immense avenir.

A ces mots, il offrit à Carminette un verre de punch, mais elle lui tourna le dos; elle commençait à s'apercevoir que son sourire était pétri de sournoiserie. Depuis qu'elle ne le gênait plus, il l'ennuyait. Elle fut se blottir dans un coin du canapé, et bientôt, allongeant ses jambes de sauterelle sur le damas, elle ne tarda pas à savourer les douceurs d'un angélique sommeil.

Pendant que l'étoile s'endormait, son cornac vidait verre sur verre. Didier espérait que ces fréquentes rasades le rendraient expansif; et qu'adroitement interrogé son demi-frère lui livrerait enfin tous les secrets de sa vie : il n'en fut rien. Plus Prosper bu-

vait, plus il semblait maître de lui-même. Il demeura perché sur les hautes cimes de la théorie et ne mit pas une fois pied à terre.

— Je suis bien aise de voir, lui disait Didier, que le grand art n'absorbe pas tous vos instans. Il vous laisse des loisirs pour composer des pièces... comment dirai-je?... d'un genre plus facile, plus familier. Vous menez tout de front, *le Fils de Faust* et les turlutaines.

— Je fais tout ce qui concerne mon état, répondit-il brusquement. Vous verrez beau jeu, si la corde ne rompt. N'est-ce pas Socrate qui disait qu'il ne faut rien mépriser? Le théâtre de la foire, le grand-opéra, la bohème, le parnasse, qu'importe? L'art est toujours l'art, et tous les quinquets se valent. Je mets du style dans mes turlutaines. Le style est tout. La petite en a, et je vous prie de croire que j'y ai pris peine. Foin des pédans! Tant vaut l'artiste, tant vaut le genre. Que Pierrot s'enfarine! s'il a du style, je le salue roi... Voltaire a dit un beau mot : donne à ton être tous les modes imaginables; — ce qui signifie : tâche d'avoir Carminette, tâche d'avoir des duchesses... De l'un à l'autre pôle étends tes bras immenses!... J'ai Carminette, j'attends encore les duchesses.

Il se leva, s'adossa contre la cheminée, passa sa main dans ses cheveux, et d'une voix sombre et fatidique : — Qu'est-ce qu'un poète? s'écria-t-il. Un homme complet.

— Tranchons le mot, un homme immense, interrompit Didier en souriant.

— J'ai dit un homme complet, reprit-il. L'homme qui a tout vu, tout compris, tout observé, tout ressenti, voilà le poète. Il a dix âmes, dix vies; Pipelet n'en a qu'une, et encore!... Il y a deux espèces d'hommes, ceux qui produisent et ceux qui jouissent; le poète seul est à la fois producteur et *jouisseur*; il produit parce qu'il jouit. Comme le chyle se transforme en sang, ses plaisirs se convertissent en images et en mélodies; il chante parce qu'il aime, il aime parce qu'il a besoin de chanter. Les rossignols en font autant. Permettez-lui d'être égoïste. Que Pipelet soit heureux, cela n'intéresse que Pipelet, il n'y en a que pour lui; mais quand le poète jouit, il met l'univers de part dans ses joies. Ses transports sont des félicités publiques... O profond mystère de l'inspiration! Le subtil arôme d'une goutte de fin moka, le fumet d'une perdrix cuite à point, le parfum d'une rose ou d'une almée,... qu'est-ce que cela? dites-vous. Et moi je vous dis : cet arôme, ce fumet, ce parfum, c'est de la poésie latente. L'idée est là, insaisissable, invisible; elle entre au cerveau du poète, elle en ressort avec des ailes, vêtue d'or, de pourpre, de lumière et d'une impérissable beauté. Voilà ce qu'on appelle un chef-d'œuvre... Donnez donc au

poète du moka, des almées et tous les biens de la terre à discrétion; vous en serez récompensé dans ce monde et dans l'autre... Il est des jours où je meurs d'envie de froisser entre mes doigts des colliers de perles, des aigrettes de rubis, des rivières de diamans. Ce frou-fou me ferait venir à l'esprit des idées que personne n'a eues, que personne n'aura jamais. D'autres fois je rêve d'une tonne d'or... Hélas! mon tonneau est vide, c'est celui de Diogène... Parole d'honneur! les hommes sont stupides. Otez à Pipelet ses écus et donnez-les au poète, après quoi vous expliquerez à Pipelet que vous l'expropriez pour cause d'utilité publique; vous lui devez, j'en conviens, cette explication. Moi, je voudrais que dans tous les pays civilisés on inscrivit chaque année au budget une somme de dix millions pour procurer des jouissances aux écrivains. Chacun se ferait servir à son goût. Distribués avec intelligence, ces dix millions feraient éclore des chefs-d'œuvre par centaines; un grand siècle s'ouvrirait pour la littérature... Mais quoi! nous nous croyons civilisés, et parmi tant de princes qui font profession de protéger les arts, en est-il un seul auquel la fantaisie soit venue de faire asseoir un poète sur son trône en lui disant : Mets-toi au large, mon garçon, et règne à ma place pendant six mois, à la seule condition que tu nous conteras exactement tout ce que tu auras vu de là-haut.

— Et si le poète prenait goût au trône et refusait d'en descendre? objecta Didier.

— Ce serait trop d'honneur pour le trône, reprit Prosper. Et s'échauffant en son harnais : — Race de bourgeois encroûtés, de tripoteurs de bourse, de moralistes de caserne, courtisans de la matière, contempteurs des choses de l'esprit, que vous importe que la société ait du génie sur la planche?... Il faut, morbleu! que cela change. Les temps sont mûrs; nous referons le monde. Dans la société nouvelle, le génie sera l'enfant gâté du législateur. Bien logé, bien nourri, il aura tout sous la main; pour fertiliser son cerveau, on le gorgera de plaisirs. Dès sa jeunesse, on l'environnera de belles choses, de beaux meubles, de belles étoffes, de beaux tableaux, de belles statues, de belles femmes... Des femmes surtout! Il nous en faut beaucoup, et la brune et la blonde, et des beautés malaises, et des beautés tongouses, des écoreuses de vaisselle, des bayadères et des houris. Le poète qui aurait expérimenté toutes les variétés de l'amour serait plus grand que Shakspeare, plus grand qu'Homère. Quelle richesse de palette! quelle prodigieuse diversité de nuances! Il aurait tous les tons, tous les styles; les âpres et dévorans soleils de l'Afrique, les lunes mélancoliques du nord, l'infini des savanes, le silence des déserts, le mystère des

brouillards, il mettrait le monde entier dans son œuvre... Un sérail! il me faut un sérail. Cou d'albâtre, bouche de corail, étoile du matin, tourment de l'âme, accourez! Mon cœur est de taille à vous loger toutes; vous me donnerez le bonheur, je vous donnerai la gloire... Un sérail et des tonnes d'or! Il ne m'en faut pas davantage, et je compterai mes jours par des chefs-d'œuvre.

Ainsi parlait Randoce, d'une voix de stentor, l'œil étincelant de convoitise, les bras étendus et frémissans. Didier contemplait avec stupeur les mains crochues de son demi-frère, il lui semblait voir deux serres ardentes à la prise, ou, pour mieux dire, deux gouffres béans, prêts à engloutir sans rémission toutes les mines du Potosé et tous les diamans du Brésil.

— Peut-être avez-vous raison, lui répondit-il froidement; mais à ce compte le plus grand des poètes serait le Grand-Turc. Vous alléguerez que c'est un sornois qui s'est donné le mot pour ne rien dire, et que si vous étiez à sa place... Qu'en sait-on? Voyez mon innocence: j'avais cru jusqu'aujourd'hui que c'est l'imagination qui fait le poète. Je ne veux pas qu'il pâtisse, la pauvreté diminue l'homme; mais qu'a-t-il besoin d'un trône et de posséder l'univers? Aspirant après ce qui lui manque, il aura de quoi rêver... Et tenez, ajouta-t-il en lui montrant du doigt Carminette endormie, à quoi tient-il, homme d'imagination, que cette charmante fille ne vous soit tout un sérail? Et qui vous empêche de voir en elle tour à tour, selon les besoins du moment, une piqueuse de bottines, une étoile, une duchesse, une beauté malaise, une almée, une bouche de corail et une tonne d'or?

Prosper fit un haussement d'épaules. Il s'approcha du canapé, et, se croisant les bras, regarda fixement Carminette; puis, l'ayant secouée, il la mit sur ses pieds, l'enveloppa dans son manteau et l'entraîna vers la porte. — Allons-nous-en, ma pauvre fille, lui dit-il; on se moque de nous. — Au moment de sortir, Carminette, qui avait repris ses sens, se retourna vivement vers Didier, et lui envoya à travers la chambre, en signe d'adieu, une chiquenaude qui cette fois ne laissait rien à désirer.

Didier arpena longtemps le salon, les mains derrière le dos. Si Carminette lui avait dit en partant: Je reviendrai demain! — il l'eût prise volontiers au mot. — N'en aurai-je jamais fini avec mes curiosités? pensait-il; je sais ce qu'elles durent. Et par un caprice d'imagination il songea tout à coup à sa cousine, à ses cheveux d'or, à sa couronne de coquelicot, souvenir presque effacé de sa mémoire. Il eut honte des comparaisons involontaires qui se présentaient à son esprit; il en demanda pardon à M^{me} d'Azado. Pendant une heure, il ne fit qu'aller et venir, regardant tour à tour le sofa

où s'était couchée Carminette et la cheminée contre laquelle s'était adossé Prosper pour prononcer son discours du trône. — C'est singulier, se disait-il; mon frère et moi nous sommes bien différents l'un de l'autre, et pourtant nous nous ressemblons. Nous avons tous deux en horreur la vie bourgeoise; mais nous n'en sortons pas par la même porte.

Enfin il se mit au lit. Je ne sais si les fumées du punch travaillaient son cerveau; mais jusqu'au jour il vit passer dans ses rêves des Carminette et des beautés malaises. Il se réveilla tard; à peine eut-il recouvré ses esprits, il fit des réflexions fort différentes de celles de la veille. Ce qui l'y aida fut l'état de désordre dans lequel lui apparut son cabinet de toilette. L'étoile y avait laissé des traces par trop visibles de son court passage : dans un coin, une serviette bouchonnée et mise en tapon, des brosses gisant au milieu du parquet, une cuvette ébréchée, sur la toilette deux flacons brisés. Didier se reprocha sa tolérance et rentra de plain-pied dans son rôle de mentor. — Voilà donc la situation! se dit-il. Mon aimable frère entretient une *prodigieuse enfant* dont il se promet d'exploiter le talent. Dois-je contribuer pour cette entreprise commerciale? Où sont passés mes quinze cents francs? Hier, bien qu'il éludât mes questions, Randoce m'a découvert le fond de son âme et de ses yeux. Il a des convoitises infinies; la question de génie réservée, voilà ce que je découvre d'immense dans son affaire. Lui rendrais-je service en me faisant le caissier de ses appétits? C'est de conseils qu'il a besoin; je lui en donnerai pour l'acquit de ma conscience.

Il fut bien étonné quelques heures plus tard, quand Prosper se présenta devant lui d'un air posé, et, tirant de son portefeuille quinze billets de cent francs, lui dit : — Mon cher ami, je viens m'acquitter de ma dette. Elle me pesait. Vous connaissez mes petites idées sur l'amitié. Ne vous inquiétez de rien; Dubief est payé, voici sa quittance. Et cependant je vous ai tenu parole, je n'ai pas joué; une rentrée sur laquelle je ne comptais plus m'a remis à flot.

Émerveillé de cette aventure inattendue, Didier fit quelque difficulté d'accepter les billets; il dut céder, son frère insistant sur un ton qui ne souffrait pas de réplique. Alors il se leva, ouvrit le buffet où il avait serré l'*Andromède*, et offrit à Prosper cette charmante copie du groupe du Puget. — Vous me permettrez du moins, lui dit-il, de vous faire hommage de ce bibelot. Je l'ai acheté à votre intention; tout à l'heure Baptiste le portera chez vous.

Prosper ne fut pas trop surpris de trouver l'*Andromède* entre les mains de Didier. Ne voyant plus le groupe à la vitrine, il s'était renseigné auprès de Dubief. Le cadeau ne l'étonna pas davantage;

il sentait que l'*Andromède* devait lui revenir. Il avait, comme on sait, des principes, et tenait pour certain qu'il y a une Providence qui rémunère tôt ou tard la vertu. Seulement il faut attendre l'échéance, et le billet est souvent à long terme; on perd quelquefois patience. Mais si rien n'étonnait Randoce, il ne laissa pas d'être content; il connaissait de vieille date ce précieux morceau pour l'avoir marchandé plus d'une fois, et il en savait le prix. La satisfaction brillait dans ses regards; il parla du Puget et des arts plastiques en connaisseur, sans phrases, sans hyperboles, et tint son frère pendant une heure sous le charme de sa parole.

Quand il fut parti : — Ne nous pressons pas trop de le juger, pensa Didier. Il a peut-être de l'honneur. Nous en ferons quelque chose.

XIV.

Carminette ne fut pas la seule connaissance que Prosper fit faire à Didier. Un jour il lui proposa de le présenter à une femme auteur dont il lui vanta l'esprit et le talent. — J'ai parlé de vous à M^{me} Lermine, lui dit-il. Elle désire vous voir; elle aime les originaux. Je vous crierais : En garde, chevalier! si elle ne frisait la cinquantaine. Cependant les restes sont beaux.

C'est à quarante-cinq ans sonnés que M^{me} Lermine, pour se consoler du déclin de sa beauté, avait fait paraître un recueil anonyme d'élégies, dont personne ne parla, hormis le seul Randoce, qui faisait alors de la critique et réservait son encens pour les médiocrités inoffensives. Il porta aux nues le volume azuré, proclama l'auteur un poète de génie contre lequel le grand journalisme ourdissait le noir complot du silence. On juge si M^{me} Lermine lui sut gré de son manifeste; elle lui témoigna dans les termes les plus pressans son désir de connaître « le seul homme qui l'eût comprise, » et de ce jour Prosper fut un habitué de la maison.

Didier crut devoir accepter la proposition de son frère; il était bien aise de passer en revue ses diverses relations. Un mercredi soir, il se laissa conduire par lui chez M^{me} Lermine, rue Joubert. Chemin faisant, Prosper lui expliqua que M. et M^{me} Lermine ne vivaient pas dans la meilleure intelligence; il n'y avait entre les deux époux ni convenance d'humeur, ni conformité d'idées. Contre l'ordinaire, c'était le mari qui allait à confesse, c'était la femme qui philosophait.

Fils d'un ancien préfet du midi qui s'était signalé sous la restauration par l'ardeur de son zèle et les allures un peu farouches de son orthodoxie, M. Lermine avait adopté toutes les opinions de

son père, en les dépouillant toutefois de leur âpreté. Le plus débonnaire des hommes, doué d'une imagination vive, mais courte, et d'une grande facilité de parole, c'était un dévot à petites observations et à petites pratiques; on devinait en le voyant qu'il était né marguillier, qu'il obéissait à un ordre d'en haut en siégeant dans un conseil de fabrique et se prélassant au banc de l'œuvre. Aussi généreux que crédule, il avait été la proie de tous les souffleurs de sacristies, de tous les entrepreneurs d'œuvres pies, qui avaient pratiqué de larges saignées dans son coffre-fort; cependant ce n'étaient pas les inventions des autres seulement qui avaient compromis sa fortune, les siennes n'y avaient pas nui. Aide-toi, dit le proverbe, et le ciel t'aidera. M. Lermine s'était vaillamment aidé. Il ne manquait pas d'ambition et se piquait d'avoir des idées. Champion résolu de la bonne cause, mais n'ayant rien d'un soudard, il brûlait de s'illustrer dans une croisade pacifique contre l'esprit du siècle. Selon lui, c'était en s'emparant des imaginations que l'église pouvait se promettre de faire la conquête des consciences, elle devait s'occuper de ramener tous les arts dans son giron. Les yeux charmés ne tarderaient pas à lui livrer les cœurs; il suffisait de dix chefs-d'œuvre imprégnés du génie catholique pour que le monde redevînt chrétien. En conséquence il estimait que le premier devoir de tout bon catholique est de fabriquer des chefs-d'œuvre, et il ne voulut pas en abandonner sa part. On sait quels ravages peut exercer une idée fixe dans un cerveau étroit. M. Lermine se crut obligé de prêcher d'exemple, de payer de sa personne. Dans sa jeunesse, il avait manié quelque peu l'ébauchoir; il se persuada qu'il y avait en lui l'étoffe d'un grand sculpteur. Il se fit construire un somptueux atelier, qui fut bientôt rempli de ses maquettes; il prit à sa solde deux praticiens, un ornemaniste, se procura à grands frais les plus beaux marbres, et sonna le massacre. Toutes les carrières d'Italie en frémissèrent. Ce beau zèle et ces grandes dépenses n'étaient pas du goût de M^{me} Lermine. Les honnêtes femmes ont des exigences et quelquefois des aigreurs. Elle fit à M. Lermine des représentations qu'emporta le vent, reprocha au marguillier son éternel conseil de fabrique et la multitude de ses œuvres pies, au sculpteur ses grandes tueries de marbres, à tous les deux les ridicules qu'ils se donnaient. A son dépit se joignirent bientôt des inquiétudes; malgré les censures de sa femme, M. Lermine se contenait toujours moins dans ses dissipations. Elle s'aperçut que ses affaires se dérangeaient, qu'il en était aux expédients. A quoi peut nous entraîner le zèle de la bonne cause! Exact jusqu'au scrupule, M. Lermine ne laissa pas de commettre une imprudence qui pouvait passer pour une indelicatess. Il possédait en Normandie une terre sur laquelle M^{me} Ler-

mine avait une première hypothèque: dans un moment de besoin pressant, il fit couper ses bois à blanc estoc et aliéna les futaies qui étaient le plus clair de la sûreté de sa femme. Se voyant lésée dans son gage, M^{me} Lermine saisit de ses griefs la justice. Le tribunal prononça que les aliénations de M. Lermine mettaient en péril les reprises de sa femme et ordonna la séparation de biens. Cette sentence fut pour le pauvre homme un coup dont il ne se releva pas; de ce jour, il ne fut que la moitié de lui-même. Non-seulement il souffrait cruellement de ne pouvoir plus satisfaire ses goûts, qui s'étaient tournés en fureurs, ni servir les idées qui lui étaient chères; mais l'arrêt du tribunal l'avait comme anéanti. Il se sentait déchu de sa dignité, il n'existait plus que par la tolérance de sa femme, dont les rancunes triomphaient sans ménagement. « Il y a telle femme, a dit La Bruyère, qui enterre son mari au point qu'il n'en est fait dans le monde aucune mention. Vit-il encore? ne vit-il plus? On en doute. »

— Avant cette malheureuse séparation de biens, disait Prosper à Didier, M. Lermine tenait tête à sa femme. Entre eux, la partie était à peu près égale; chacun avait ses amis qu'il disposait en ligne de bataille. Lutte de principes, lutte d'influences! Il y avait dans leur salon ce qu'on appelait le coin du roi et le coin de la reine. Les deux camps se mesuraient du regard; une défection eût fait horreur, on eût passé par les armes le transfuge. Le roi et la reine comptaient et recomptaient leur troupeau; ils récompensaient les fidèles, travaillaient à faire des recrues. Hélas! c'est l'ordinaire que nos amis nous abandonnent avec la fortune. Dès qu'on le sut ruiné, *le bonhomme* (comme l'appellent les amis de sa femme) vit s'éclaircir les rangs de ses champions; le coin du roi n'est plus qu'une solitude.

A peine fut-il entré dans le salon de M^{me} Lermine, Didier put constater que son frère était bien en cour. Le coin de la reine lui témoignait une faveur marquée; on semblait croire à son génie, à son avenir; on lui faisait crédit. Prosper se sentait solvable; il remboursait en bons sur sa future renommée. Au demeurant, il était modeste dans ses discours, et ses manières étaient irréprochables. M^{me} Lermine fit accueil à Didier; elle ne lui plut qu'à demi. Elle avait encore quelque beauté, de la noblesse dans les manières, de l'agrément dans l'esprit; mais le rôle gâtait tout. Sa physionomie trahissait l'inquiétude d'un amour-propre toujours sur le qui-vive. Elle paraissait attendre beaucoup de Didier, et ses yeux semblaient quêter un compliment; il n'en fallait pas davantage pour le glacer; rien ne lui vint. Il aggrava ses torts par des distractions qu'elle ne lui pardonna pas. Il regardait avec curiosité un homme à la tête grisonnante, à l'œil morne, lequel allait et venait à pas comptés,

sur la pointe du pied, comme si de par la loi il lui était défendu de faire du bruit. On eût dit une ombre errant le long des bords du Styx. De temps en temps, il s'approchait d'un groupe, hasardait quelques questions, n'obtenait que des réponses courtes, sur quoi il s'en allait tenter fortune ailleurs, repoussé partout avec perte.

Sur le portrait que lui en avait fait Prosper, Didier reconnut M. Lermine. Touché de commisération, il alla droit à lui, entra en propos. M. Lermine le reçut avec cette défiance que donnent l'habitude de souffrir et la désertion des amis; son sourire doucement ironique semblait lui dire : « — Prenez garde! vous vous compromettez. Ne voyez-vous pas que je suis en quarantaine? » Didier tint bon; son exquise aménité et ses manières distinguées firent impression sur le bonhomme, qui finit par céder au charme. Enchanté d'avoir découvert quelqu'un qui paraissait le tenir encore pour quelque chose, il devint expansif, et, prenant Didier par le bras, il l'emmena dans un coin du salon où ils purent s'entretenir en liberté. Il se trouva que M. Lermine connaissait le Dauphiné et la Drôme; cette contrée lui était chère parce qu'il y avait recouvré la santé. La fontaine de Saint-May, située à quelques lieues de Nyons, et qui passait en vertu, selon lui, la fameuse source minérale de Condillac, lui avait sauvé la vie. En revenant d'une tournée dans les Alpes dauphinoises, il était arrivé à Saint-May languissant, ne digérant plus, incapable de continuer sa route. A peine avait-il goûté de l'eau miraculeuse, il avait senti ses forces se ranimer, son appétit se réveiller, et au bout de quatre semaines il avait rapporté à Paris son estomac de jeune homme. Sa santé se délabrant de nouveau (car il aimait à se persuader que c'était de l'estomac qu'il souffrait), il se proposait de retourner prochainement à Saint-May, et il fit promettre à Didier qu'il irait l'y voir, tant la liaison s'était promptement faite!

Pendant que son frère conversait avec le bonhomme, Prosper tenait pied à boule auprès d'une belle comtesse italienne aux noirs sourcils, dont il semblait fort occupé, et qui elle-même paraissait le regarder d'un œil assez doux.

Les deux frères sortirent ensemble. — Vous vous êtes comporté en preux chevalier, dit Prosper. Vous avez épousé la cause des lis et du malheur.

— J'ai fait un heureux; je ne regrette pas ma soirée.

— Et vous ne vous êtes pas soucié de plaire à M^{me} Lermine?

— Franchement elle ne me plaît guère.

— Elle est encore belle.

— On s'aperçoit qu'elle l'a été.

Cette réponse rendit Prosper taciturne. Pour renouer l'entretien : — Quelle est donc cette jeune femme avec qui vous causiez d'un air d'intimité? demanda Didier.

Prosper poussa un soupir. — Je ne sais de qui vous voulez parler, répondit-il d'un ton bref, et l'entretien en demeura là.

M. Lermine avait pris Didier en affection; il lui fit plusieurs visites, lui tâta le pouls, l'entreprit sur des questions de doctrine. Il ne voyait pas sans chagrin qu'un si charmant garçon donnât tête baissée dans les erreurs du siècle; mais la contrariété de leurs opinions n'altéra point les sentimens qu'il lui avait voués. Il préférerait ce sceptique à tel suppôt de sacristie qui, le lendemain du jour où l'on avait appris sa déconfiture, lui avait adressé des saluts plus courts d'un demi-quart de cercle. De son côté, Didier estimait que tant vaut l'homme, tant vaut sa croyance, et M. Lermine lui paraissait un excellent homme, lequel payait bien cher une peccadille; pour avoir coupé ses bois à blanc estoc, on n'est pas un scélérat.

Dans la pensée de lui être agréable, il retourna plusieurs fois rue Joubert et affronta sans sourciller l'accueil glacial et les noirs sourires de M^{me} Lermine. Le premier mercredi du mois de mars, en entrant dans le salon vers onze heures, il ouvrit de grands yeux. Une révolution venait de s'accomplir; le coin du roi s'était reformé. Autour de M. Lermine se pressait un groupe d'officieux dont il était complimenté, fêté, caressé. Lui-même paraissait un autre homme; il avait rajeuni de dix ans, grandi d'une coudée; il portait la tête droite, répondait d'un air de supériorité aux déférences et aux empressemens dont il était l'objet. Le camp des amis de la reine était en désarroi; ils se consultaient du regard; on apercevait sur les visages de la curiosité, de l'hésitation, un certain flottement. M^{me} Lermine avait le teint fort échauffé, elle s'efforçait de faire bonne mine à mauvais jeu; mais on devinait aisément qu'elle n'était pas tranquille, elle avait la voix brève et agitait son éventail d'une main fiévreuse.

Aussitôt qu'il vit paraître Didier, M. Lermine fendit la presse et vint au-devant de lui, les bras ouverts; il affecta pendant toute la soirée de le distinguer de la manière la plus flatteuse. Didier ne savait que penser. Il regardait de temps en temps son frère, lequel avait l'air préoccupé, soucieux. Il le vit tourner à plusieurs reprises autour de cette belle Italienne, qui lui faisait d'ordinaire si bon visage; elle était distraite et paraissait à peine l'apercevoir.

Enfin, de guerre lasse, Prosper se dirigea vers la porte et fit un signe à son frère, qui le suivit. — Ah çà! que s'est-il passé? demanda celui-ci quand ils furent au bas de l'escalier.

— Apprenez, mon cher, lui répondit Randoce, que les destins sont changeans comme la lune, et que l'on a bien tort de ne plus croire aux cousins d'Amérique. M. Lermine en avait un, dévot de profession comme lui, lequel avait établi une maison de banque à

New-York. Il vient de mourir en léguant au bonhomme un superbe magot. Il y a discussion sur le chiffre. Cherchez premièrement le royaume de Dieu, et tout vous sera donné par-dessus... Les amis sont revenus, ajouta-t-il. Sonnez, piqueurs! La curée va commencer.

XV.

Une semaine plus tard, Prosper entra chez son frère, un matin, pâle comme la mort, la figure renversée. Avait-il vu la foudre tomber à ses côtés? Il fut quelque temps sans mot dire, se promenant à grands pas dans la chambre et comme abîmé dans une rêverie douloureuse; puis il se jeta dans un fauteuil, où il demeura immobile, les bras collés à ses jambes, les yeux fixes. De grosses larmes roulaient lentement le long de ses joues. C'étaient de vraies larmes. Didier s'en assura. Il le pressa longtemps de questions sans pouvoir tirer de lui autre chose que des lambeaux de phrases incohérentes, débitées d'une voix convulsive et qui n'éclaircissaient rien : il était le plus malheureux des hommes; après avoir rêvé le bonheur et la gloire, il venait de se réveiller dans un abîme; après tout qu'était-ce que la vie? qu'était-ce que la mort? Charger un pistolet, bagatelle!

Didier s' alarma sérieusement de l'état dans lequel il le voyait; il lui prit les deux mains, le conjura de lui ouvrir son cœur. Prosper se décida enfin à parler, et voici à peu près ce qu'il raconta. Il avait fait la connaissance chez M^{me} Lermine d'une jeune et jolie femme que la discrétion lui défendait de nommer : tout au plus insinua-t-il en termes couverts qu'elle avait des sourcils noirs bien fournis; mais Didier l'entendit à demi-mot. Cette femme à l'œil clairvoyant et bien ombragé avait deviné son génie, s'était intéressée à son avenir; bientôt elle ne lui avait plus rien laissé à désirer. Prosper confessait lui avoir les plus grandes obligations; elle l'avait tiré des griffes de ses créanciers et de Clichy; depuis lors, dans ses nécessités, il avait eu recours à elle plus d'une fois. Une année durant, ils avaient filé des jours d'or et de soie; mais la lassitude était venue. Qui s'était refroidi le premier? Il soupçonnait qu'elle cherchait depuis longtemps une occasion de rompre, quand elle avait eu vent de sa liaison avec Carminette... Explications orageuses, éclat terrible. Des paroles irréparables avaient été prononcées; elle lui avait reproché ses bienfaits dans les termes les plus outrageans; la rupture était définitive, et il demeurait avec l'insupportable honte d'être l'obligé et le débiteur d'une femme qu'il n'aimait plus et qui ne voulait plus de lui. Où trouver cinquante mille francs? C'était le montant de sa dette. Depuis trois nuits, il ne dormait plus; il se

sentait perdu d'honneur; il ne lui restait plus qu'à se brûler la cervelle.

Pendant que Prosper lui contait ses douleurs, Didier faisait à part lui la réflexion que se laisser entretenir par une femme et en entretenir une autre avec l'argent mignon de la première n'est pas un cas fort net, ni le plus fier rôle qui se puisse jouer sur la scène du monde; mais Didier connaissait trop la vie pour ne pas savoir qu'on a vu d'assez jolis garçons se tirer gaillardement de cette situation douteuse, et qu'après la rupture ils n'ont pas même pris la peine de laver leurs mains et de nettoyer leurs souvenirs. Il y a des consciences qui à chaque renouveau font maison neuve; ne leur parlez de rien, elles n'y étaient pas. Du moins Prosper avait des remords; c'était une bonne note en sa faveur. Didier le voyait si désespéré, et son chagrin paraissait si vrai, si sincère, qu'il n'eut pas le courage de lui rien reprocher; il se contenta de le regarder en silence; ce regard était éloquent. — Pourquoi ne me dites-vous pas tout franchement, lui demanda-t-il enfin, que vous êtes venu me prier de vous avancer cette somme? Ne vous brûlez pas la cervelle; vous aurez vos cinquante mille francs.

Les joues de Prosper se couvrirent d'une vive rougeur; ses lèvres tremblèrent. Il avait l'air d'un homme qui revient à la vie. — Je ne vous remercie pas, dit-il d'une voix sourde. A celui qui me tire d'un abîme je ne promets pas ma reconnaissance, mais je lui dis : Je vous appartiens; faites de moi ce qu'il vous plaira.

— Je ne vous en demande pas tant, reprit Didier. Je désire seulement qu'en fait de folies vous vous en teniez désormais à celles dont on ne rougit point. Mon amitié forme le vœu bien sincère qu'à l'avenir votre vie soit digne de votre talent.

— Vous ne pourriez rien me dire, répondit-il, que je ne me sois dit cent fois; mais ces cinquante mille francs, comment vous les rendrai-je ?

— Vous me les rembourserez, si possible, sur vos droits d'auteur.

— Merci! s'écria Prosper. Vous croyez en moi, vous croyez en mon avenir. Vous avez raison. Un jour vous serez fier d'avoir cru.

— Et d'avoir joint les œuvres à la foi, fit Didier en souriant.

Mais Prosper ne sourit pas; il se mit à lui démontrer avec une véhémence éloquent que *le Fils de Faust* irait aux nues, ferait recette, que le public était las de fées, de machines, de trucs et de ficelles, et que dans l'état des choses un grand succès littéraire ne pouvait manquer d'être un succès d'argent. La gloire et l'or, l'or et la gloire, tout viendrait à la fois. — Mais j'ai autre chose à vous dire, ajouta-t-il. Vous m'avez proposé d'aller passer quelque temps chez vous pour y travailler. J'accepte, mon cher. Je veux

quitter pour un temps cet odieux Paris. Qui sait si quelque malheureux retour de passion... Peut-être ne suis-je pas si bien guéri que je le crois. Partons, mon cher ami, partons. Vous me logerez où vous voudrez; tout me sera bon, un grenier même; je mérite d'en tâter. Vous me mettrez, si cela vous convient, au pain sec. Je travaillerai comme un nègre, comme un forçat; je suerai sang et eau pour m'acquitter de ma dette, pour me libérer de cette servitude... Six mois de travail acharné, et *le Fils de Faust* fera sous vos auspices sa glorieuse entrée dans le monde!

Il disait tout cela du ton de la conviction; la vérité seule a cet accent; puis, s'emparant d'une feuille de papier, il y écrivit avec l'agilité d'une main qui avait de la pratique : — « Moi, Prosper Randoce, je reconnais avoir reçu de M. Didier de Peyrols la somme de cinquante mille francs, que je m'engage à lui rembourser au fur et à mesure sur mes droits d'auteur, à partir de la première représentation du *Fils de Faust*. »

— Oh! le bon billet qu'a La Châtre! pensa Didier en empochant le papier... Et Carminette! dit-il tout à coup.

Prosper baissa la tête, poussa un soupir pareil au rugissement d'un lion dans le désert. Il se leva, fit deux ou trois tours de chambre, se parlant à demi-voix et comme en proie au plus violent combat intérieur. S'arrêtant devant Didier :

— J'aurai la force de la quitter, lui dit-il. Dieu sait pourtant ce qu'il m'en coûte.

— Et ce qu'elle vous coûte, ajouta Didier.

— Mais ne me laissez pas le temps de me raviser, reprit-il. Quand partons-nous?

— Dans une semaine, si vous le voulez.

— Une semaine!... Donnez-moi seulement la journée de demain pour régler mes affaires. Après-demain, nous serons en route. Adieu, vous me sauvez la vie. Vous n'êtes pas pour moi un ami, vous êtes un frère.

A ce mot, Didier ne put réprimer un tressaillement : Ah! pensa-t-il, retranchez-en la moitié, s'il vous plaît. Le reste suffit à mon bonheur.

Il écrivit aussitôt à M. Patru : — « Grande victoire! mon cher notaire. A vrai dire, je viens d'apprendre des choses... mais à tout péché miséricorde. Sur mon invitation, mon demi-frère s'est décidé à quitter Paris, où il menait une vie médiocrement édifiante; après-demain au soir, nous partirons ensemble. Il vient s'enterrer au Guard pour y travailler d'arrache-pied pendant six mois. C'est toujours cela de gagné. Comme vous le voyez, je n'ai perdu ni mon temps ni mes peines. Veuillez donner l'ordre à Marion de préparer en hâte ce que mon père appelait l'appartement des étrangers,

c'est-à-dire le petit salon cramoisi du premier étage avec les deux pièces attenantes. C'est là que je logerai mon hôte. Faites transporter dans ce petit salon les potiches et les deux statuettes de bronze qui ornent la cheminée de mon cabinet de travail. Faites aussi enlever du grand salon le portrait de mon père. Ayez l'œil, je vous prie, à ce que tout soit en état pour notre arrivée. Dans trois jours, j'aurai le plaisir de vous embrasser et de vous présenter Randoce. Ce lion de Barbarie rugit, mais ne mord pas. »

Sa lettre écrite et cachetée, il la mit lui-même à la poste, après quoi il passa chez son banquier, et de là il fit un saut jusque chez M. Lermine, qui lui rappela sa promesse de l'aller voir à Saint-May. Ils prirent rendez-vous auprès de la fontaine; puis il revint toucher les cinquante mille francs, et les porta lui-même à son frère, qui lui sauta au cou et le tint longtemps serré contre son cœur dans un étroit embrassement.

Le lendemain, Didier reçut un billet par lequel Prosper le priait instamment de se trouver chez lui vers dix heures du soir, pour y souper avec Carminette. Il n'avait pu prendre encore sur lui d'annoncer à l'étoile son héroïque résolution. Il prévoyait une scène d'attendrissement, de larmes, de désespoir. Il désirait que Didier fût là pour le seconder et pour raffermir son courage, s'il venait à faiblir. En attendant, il partait pour Versailles, où il avait une vieille dette de jeu à régler avec un officier de ses amis. Il ne voulait rien laisser derrière lui, il était décidé à faire peau neuve.

A dix heures sonnantes, Didier entra chez son frère et se trouva face à face avec la seule Carminette. Elle était dans ses atours; sa coiffure hurluberlu était ornée de velours rouges qui animaient son teint. Jamais son étrange et piquante laideur n'avait été si bien assaisonnée, — laideur de haut goût à faire douter de la beauté. La table de trois couverts était servie; une terrine de perdreaux truffés s'étalait sur une nappe bien blanche; aux quatre coins, quatre bouteilles coiffées. Prosper s'était piqué de bien faire les choses pour ce souper d'adieu. Carminette était occupée à tirer des huîtres de leur cloyère et les ouvrait avec la dextérité d'une écaillère de la halle. On sonna; elle courut à la porte et revint, tenant un télégramme à la main. Didier ouvrit le pli : Prosper lui mandait qu'il n'avait encore pu s'aboucher avec son homme, qu'il se voyait obligé de passer la nuit à Versailles, qu'il serait de retour le lendemain de bonne heure. Carminette fit la moue, et avec un geste de dépit jeta la dépêche au feu; mais recouvrant aussitôt sa belle humeur :

— Ma foi! chevalier de la chiquenaude, dit-elle à Didier en jouant de la prune, j'espère que nous ne prendrons que le demi-deuil. Je suis d'avis que nous soupions sans ce vilain menteur, et que pour le punir nous fassions ce soir des folies.

Elle n'y semblait que trop disposée. Didier, assez contrarié, ne savait trop à quoi se résoudre. Moitié de gré, moitié de force, elle obtint qu'il se mît à table. Elle était si folâtre, qu'un excellent vin de Pomard y aidant, il finit par s'égayer. Tout en mangeant de grand appétit, elle lui faisait mille agaceries et des questions saugrenues auxquelles elle répondait pour lui. Elle devint sérieuse un moment pour dauber sur Prosper, le traitant de pédant et d'avare, se plaignant qu'il lui rendait la vie amère, la tenait de court, la claquemurait, lui laissait porter des robes fripées. Patience! elle n'attendait qu'une occasion pour le planter là. — Allons, se disait Didier, l'heure des adieux ne fera pas couler autant de larmes que je le craignais.

Le repas fini, elle jeta son bonnet par-dessus les moulins, se mit à fringuer et à pirouetter comme une folle, brouillant ensemble tous les airs de son répertoire, mimant toute sorte de rôles avec une étonnante vérité et s'interrompant pour sommer en vain Didier de venir danser un pas de deux avec elle; puis, s'étant élancée dans l'alcôve de Prosper, elle en rapporta sa mantille, et, s'encapuchonnant à l'espagnole, elle entonna un boléro de manière à prouver au juge le plus difficile que, lorsqu'elle le voulait, elle savait chanter et faisait des roulades comme un rossignol, après quoi elle se remit à tourner autour de Didier avec des yeux enflammés qui tiraient sur lui à brûle-pourpoint. Étant à bonne école, elle avait la cervelle farcie de vers. Elle s'écriait :

Voilà donc ce mortel qui, bravant ma fureur,
A mérité le nom de chevalier sans peur.

Didier sentait que sa tête n'était plus bien à lui. Les œillades de ce diabolin en jupons commençaient à lui échauffer le sang; il avait le souffle court et ne savait trop où il en était. Dans un moment où Carminette, le poing sur la hanche, le regardait dans le blanc des yeux, il détourna la tête, avisa l'enveloppe du télégramme, qui était restée sur la cheminée. Cette enveloppe le fit souvenir de Prosper, de sa course un peu bizarre à Versailles, de son étrange dépêche, et tout à coup un trait de lumière traversa son esprit. Il demeura un instant rêveur, tira brusquement de sa poche une poignée de pièces d'or qu'il posa sur la table, se leva, s'approcha de la bibliothèque, en parcourut du regard les rayons, jeta son dévolu sur un volume, — c'étaient *les Ruines* de Volney, — et, s'étant rassisi, il dit à Carminette :

— Assez de gambades, ma chère enfant. Votre chevalier est un peu las. Faites-moi, je vous prie, un bout de lecture. Voici un livre qui ne peut manquer de vous intéresser.

Carminette ouvrit de grands yeux; éclatant de rire, elle s'em-

para du volume, le jeta en l'air, le reçut sur le bout de son pied et le renvoya au fond de l'alcôve, dont la porte était restée entr'ouverte. Didier compta les pièces d'or; il y en avait quatorze, il en fit une petite pile.

— Si Carminette veut être sage, dit-il, et me faire la lecture, voici de belles dragées qui ont le secret de défriper les robes.

Carminette devint sérieuse. Elle croisa ses bras sur sa poitrine, se mit à aller et venir dans la chambre, et chaque fois qu'elle passait devant Didier, elle lui jetait un regard froid et méprisant. Elle était outrée, les mains lui démangeaient, elle eût de grand cœur souffleté ce bel indifférent; mais elle regardait aussi les dragées et croyait entendre le frou-frou d'une robe de soie. Après de longues hésitations, elle prit son parti, rentra dans l'alcôve, ramassa le volume, et, s'étant assise dans un fauteuil de manière à tourner le dos à son impassible chevalier, elle commença de lire d'une voix sourde et en blaisant. Accoudé sur la table, Didier l'écoutait avec recueillement, grave comme un grand d'Espagne.

Minuit venait de sonner, quand soudain la porte s'ouvrit avec fracas. Enveloppé de son grand manteau, Prosper apparut sur le seuil, de l'air d'un sbire qui opère une descente dans une maison suspecte. Carminette en était à cette phrase : « Les palais des rois sont devenus le repaire des bêtes fauves; les troupeaux parquent au seuil des temples, et les reptiles immondes habitent les sanctuaires des dieux. Ah! comment s'est éclipsée tant de gloire? » Prosper examina Carminette, puis Didier, et son air farouche fit place à une expression de profond étonnement; il se dirigea vers la porte de l'alcôve, y jeta un rapide coup d'œil, puis s'approcha de la jeune fille, lui prit le livre des mains, en regarda le titre et partit d'un éclat de rire. Alors il s'avança vers son frère; mais celui-ci, d'un regard, l'arrêta en chemin, et lui dit d'un ton de froide ironie :

— Vraiment Carminette a d'heureuses dispositions pour la lecture. Cette incomparable fille a bien des cordes à son arc; mais vous êtes un habile homme, et je vois que dans l'occasion vous savez utiliser tous ses genres de mérite.

Et cela dit, il se leva et sortit sans que Prosper prononçât un mot ou fit un mouvement pour le retenir.

Cette nuit, Didier ne se coucha pas. Jusqu'au jour, il se promena en long et en large dans sa chambre; il était consterné, navré, et se demandait avec amertume s'il était donc bien vrai que son demi-frère fût un drôle. Pour la première fois de sa vie, il sentit le rouge de la colère lui monter au front. Quand il se fut un peu calmé, il tint conseil avec lui-même. Après avoir longtemps délibéré, il se dit que le mieux qu'il pût faire était d'attendre, que selon toute

apparence Prosper ne tarderait pas à se présenter devant lui pour essayer de se justifier ou du moins de pallier ses torts, qu'il fallait le voir venir, que, suivant l'attitude et le langage du coupable, il prendrait une résolution dans le moment. Il en fut pour ses frais d'attente. Vers le milieu de la matinée, Baptiste lui remit un billet ainsi conçu :

« Mon cher ami, je ne puis partir avec vous. Ne me jugez pas trop sévèrement; il ne tient qu'à vous de vous représenter ce que peut la passion sur un cœur qui n'est pas de bronze. On se croit fort, il suffit d'un sourire et d'une larme pour abattre le plus fier courage. J'aurais dû ne pas revoir cette étonnante fille; je sens que je ne puis vivre sans elle. Je lui dois mes plus beaux vers, qui ne sont pas ceux que j'ai faits pour elle. Expliquez-moi cela : elle n'est pas pour moi la poésie, elle est le mépris de la prose et du convenu, et j'ai besoin de ce mépris pour vivre. Enfin je l'aime, je l'aime, et je ne puis partir. Aussi bien elle va faire ses débuts; puis-je l'abandonner dans un moment critique dont tout son avenir dépend? Il me tarde de m'acquitter envers vous; Carminette m'y aidera, et je n'attendrai pas l'échéance. Adieu, mon cher. Soyez indulgent. Vous êtes poète à votre manière, et les poètes comprennent tout; dites-vous bien que, quoi que je fasse, une moitié de moi-même juge l'autre. Pourquoi faut-il que nous soyons faits de pièces et de morceaux? Un jour peut-être je saurai vraiment qui je suis; dès que je me serai trouvé, je vous jure que je ne me lâcherai plus. »

Après avoir lu et relu cette lettre, Didier prit son chapeau et courut chez son frère. Il trouva porte close. Le concierge lui apprit que M. Randoce était parti à la pointe du jour pour la campagne, où il se proposait de passer quelques semaines. Didier rentra chez lui, donna l'ordre à Baptiste de faire ses malles et de régler ses comptes. A huit heures du soir, il montait en wagon, et prenait le chemin du midi, indigné d'avoir pour frère un homme sans honneur et peut-être un escroc, furieux d'avoir été dupe, maudissant son excessive facilité d'humeur qui, sa paresse aidant, lui avait fait négliger toutes les précautions, et, quand il avait le temps d'y penser, très navré d'avoir à rendre compte de sa déception au très narquois M. Patru. Croyez qu'il eût beaucoup donné pour apprendre à son arrivée que le digne homme était retenu dans son lit par une fièvre catarrhale.

VICTOR CHERBULIEZ.

(La troisième partie au prochain n°.)

L'ISTHME DE SUEZ

ET

LES TRAVAUX DU CANAL MARITIME

A peine la guerre de Crimée était-elle finie que l'attention de l'Europe fut de nouveau attirée du côté de l'Orient à la nouvelle d'une entreprise singulièrement hardie, mais d'un caractère tout pacifique cette fois. Un Français, un ami du vice-roi d'Égypte, avait obtenu de ce prince l'autorisation de percer à travers l'isthme de Suez un canal maritime destiné à ouvrir aux plus grands navires un passage de la Méditerranée à la Mer des Indes. L'exécution d'un pareil dessein, si elle était possible, devait bouleverser l'équilibre commercial du monde. Un silence dédaigneux accueille ordinairement les utopies; un bruit d'heureux présage s'éleva autour du berceau du canal de Suez. La presse européenne s'empara de cette question, la discuta avec feu, et pourtant, sans nier la grandeur de la conception, fut généralement frappée des obstacles qui semblaient devoir la faire avorter. Les journaux anglais surtout accumulèrent les objections les plus graves et les plus décourageantes; des ingénieurs éminens, par conviction ou par esprit de nationalité, émirent un avis conforme. A les entendre, ouvrir un immense chenal à travers 40 lieues de désert ne pouvait se faire qu'au prix de sacrifices hors de proportion avec le résultat de l'entreprise. L'égalité de niveau des deux mers était-elle absolument démontrée? et, si par hasard elles n'étaient pas de niveau, la réunion des deux nappes d'eau n'allait-elle pas attirer sur l'Égypte un affreux cataclysme? Nous n'insisterons pas sur les argumens très variés de cette polé-

mique, qui en Angleterre trahissait une certaine émotion patriotique d'autant plus vive que le projet ainsi attaqué avait été plus sérieusement conçu. Il nous suffira de rappeler que, trois ans après, une compagnie où figuraient des représentans de toutes les nations de l'Europe était constituée, et que déjà les premiers coups de pioche avaient été donnés dans le sable du désert.

Depuis lors, quoique entravée par de nombreux obstacles, quoique ébranlée momentanément par des crises dangereuses, l'entreprise n'a pas cessé de progresser. Il y a six ans, les études préliminaires et les travaux d'installation ont fait place enfin aux opérations de creusement du canal maritime, et aujourd'hui il n'est personne qui, ayant vu les choses de ses propres yeux, puisse mettre en doute le succès. Dans ces circonstances, un voyage à l'isthme de Suez présentait donc un grand intérêt. Heureux d'avoir pu visiter tout dernièrement les travaux du canal d'une extrémité à l'autre, nous allons essayer de recueillir nos récentes impressions.

I.

La configuration du sol de la Basse-Égypte est bien connue. Le Nil, descendu des mystérieuses régions de l'Afrique équatoriale, arrive au Caire après un parcours de 1,000 lieues; là ses eaux, resserrées depuis longtemps entre les flancs d'une étroite vallée, s'épanouissent dans la plaine; le fleuve, subdivisé en plusieurs bras, délimite et fertilise la région qui a pris le nom de Delta du Nil, vaste triangle d'environ 60 lieues, dont le sommet est le Caire et la base le rivage de la Méditerranée. Alexandrie à l'ouest, Damiette à l'orient, marquent à peu près les extrémités de cette base. A l'est de cette dernière ville, la côte, en se dérochant vers le sud, forme, avant de rejoindre celle de Syrie, l'inflexion connue sous le nom de golfe de Péluse. Si maintenant, jetant les yeux sur une carte, l'on remonte des mers de l'Inde jusqu'au fond du golfe arabe, cette mer intérieure de 500 lieues de profondeur, l'on arrive à Suez, petite ville située sur le parallèle du Caire. Une ligne droite tracée vers le nord va rencontrer le fond du golfe de Péluse : c'est le parcours de cette ligne imaginaire de 34 lieues de long qui constitue l'isthme de Suez, la langue de terre qui relie les deux continens d'Afrique et d'Asie.

Les routes de la mer ont été de tout temps les plus favorables au développement du commerce et des relations entre les différens peuples. A l'époque où le coin du globe dont nous parlons était le centre de la civilisation, où l'Égypte devait à son heureuse position géographique d'entretenir de faciles relations avec l'extrême Orient et les nations méditerranéennes, ses anciens souverains avaient

songé aux immenses avantages que présenterait une voie maritime reliant le centre de leur pays avec les deux mers. Il n'est pas douteux aujourd'hui qu'un canal construit sous les Pharaons (1) n'ait fait communiquer indirectement la Méditerranée et la Mer-Rouge. Après plusieurs vicissitudes et de nombreux siècles d'existence, ce canal fut abandonné définitivement vers l'an 1380, après la conquête de l'Égypte par les califes abassides. Les Égyptiens n'avaient pas songé toutefois à se frayer une voie directe vers la mer en séparant les deux continents. Les conditions du problème n'étaient pas pour eux ce qu'elles sont aujourd'hui : comme nous venons de le dire, il leur suffisait d'ouvrir des routes navigables conduisant du fond de leurs provinces à la Mer-Rouge d'une part, à la Méditerranée de l'autre. En outre leurs plus grands navires, leurs flottes de guerre comme leurs flottes de commerce pouvaient remonter le Nil au moins à certaines époques de l'année. C'est ce fleuve que les Pharaons, les Ptolémées, firent communiquer avec la Mer-Rouge; le canal, partant d'une des branches du Nil au-dessous de la naissance du delta, traversa obliquement le désert pour aller rejoindre cette mer. On voit encore des traces de cet ouvrage au nord-ouest de Suez sur une vingtaine de kilomètres dans le désert, la profondeur de ce canal ne paraît pas avoir été supérieure à celle du Nil; mais les dimensions ne laissent pas que de frapper l'esprit comme tous les débris de l'antique civilisation de cette contrée. S'il faut même en croire les historiens de l'antiquité, de véritables écluses existèrent sur le parcours du canal, réglant et modérant ainsi les eaux du Nil, dont le canal était probablement rempli (2).

Le problème ne fut sérieusement repris que de nos jours; toutefois les conditions nouvelles de la navigation en modifiaient les données, et d'ailleurs un bien plus grand résultat était à atteindre. Il s'agissait désormais de frayer une route directe de l'Europe aux mers de l'Asie, entre deux mondes en relation constante l'un avec l'autre. Le Nil n'étant accessible qu'à de petits bâtimens, la pensée d'une communication à travers l'isthme par la ligne la plus courte était la première à laquelle on dut s'arrêter, d'autant mieux qu'indépendamment de son peu de largeur relative le terrain de l'isthme n'est coupé par aucune chaîne de montagnes, et sur la plus grande partie du parcours présente une vaste plaine au niveau de la mer.

(1) Par Sésostris, le principal souverain de la dynastie des Aménophis, qui régna au *xvi^e* siècle avant Jésus-Christ.

(2) Strabon, grande édition, Imprimerie royale, t. I^{er}, § 33 : « Diodore dit que le deuxième Ptolémée (de 285 à 247 avant Jésus-Christ) acheva le canal. Il pratiqua dans le lieu le plus convenable une sorte de barrière construite avec beaucoup d'art, qui s'ouvrait lorsqu'on voulait faire passer des bâtimens, et se refermait aussitôt. » D'après une seconde opinion, l'eau de la Mer-Rouge, introduite à marée haute, aurait servi à maintenir le niveau du canal.

Une pareille idée était bien de nature à frapper un esprit tel que celui du général Bonaparte. On connaît les travaux qu'il fit entreprendre par la commission scientifique de l'expédition d'Égypte, travaux contrariés et enfin interrompus par les vicissitudes de la guerre.

Plus récemment, il y a de cela vingt ans à peine, le monde savant reprenait cette idée; une commission internationale, composée d'habiles ingénieurs, se livra sur les lieux mêmes à de sérieuses études. Un premier point, jusque-là douteux, fut d'abord démontré : l'égalité de niveau entre les deux mers. Quelques-uns des membres de la commission regardaient l'exécution du canal comme non réalisable. La plupart, en raison des difficultés que présenterait la création d'un port sur les rives du golfe de Péluse, conclurent à des tracés indirects traversant le delta et venant aboutir vers Alexandrie. La société finit par se séparer sans avoir adopté définitivement aucun projet.

Ce fut quelques années plus tard que M. Ferdinand de Lesseps, ancien consul-général à Alexandrie, libre alors de se consacrer sans partage à l'idée qu'il nourrissait depuis longtemps, accourut en Égypte auprès de Saïd-pacha, à qui il était uni par les liens d'une ancienne amitié. Il dut, de concert avec les ingénieurs qui lui prêtaient leur concours, s'écarter des plans de ses devanciers, le vice-roi n'admettant pas l'exécution d'un canal qui eût séparé en deux parties les provinces de la Basse-Égypte; le tracé direct fut donc seul étudié. Cinq ans après, un firman du pacha avait autorisé les travaux; des ingénieurs avaient déterminé le tracé du canal et les conditions pratiques de l'entreprise; une société s'était constituée, qui avait trouvé des actionnaires dans toutes les parties du monde, enfin les premiers campemens de travailleurs étaient venus s'installer dans le désert. Nous ferons plus loin l'historique des vicissitudes et des phases par lesquelles a dû passer l'entreprise depuis dix ans pour arriver de l'état de germe aux vastes développemens qui aujourd'hui frappent nos yeux. Notre tâche est, pour le moment, de décrire les travaux, les moyens d'exécution mis en œuvre, d'examiner l'importance relative des résultats déjà obtenus et de ceux qui restent à atteindre. Une courte esquisse des terrains traversés par le canal maritime est d'abord indispensable.

L'isthme de Suez est, sur sa plus grande étendue, formé de plaines dont le niveau moyen est celui de la mer. C'est d'abord, en partant de la Méditerranée, derrière une langue de sable qui forme le rivage du golfe de Péluse, une immense étendue de lagunes salées de 200 kilomètres de tour, portant le nom de lacs Menzalèh. Le débouché du canal sur cette côte sans abri et sans profondeur, où il fallait improviser un port, a été choisi en un point,

le seul du golfe, où les plus grands navires puissent s'approcher à 2,500 ou 3,000 mètres de la côte. Cette condition a déterminé le choix de l'emplacement où s'élève aujourd'hui Port-Saïd. Descendant au sud, la ligne du canal traverse ces lacs, arrive à travers quelques dunes au lac Ballah, beaucoup moins important que les premiers, et, au bout de 65 kilomètres, vient rencontrer un grand plateau d'une dizaine de kilomètres de largeur, élevé sur la moitié de ce parcours de 20 à 26 mètres au-dessus du niveau de la mer : c'est le seuil d'El-Guisr, le point culminant du parcours. Immédiatement au-delà, le canal débouche dans le lac Timsah, profonde dépression où venait, du temps de Sésostris, se déverser l'eau du Nil, amenée jusque sur ce point par la fertile vallée de Gessen. Restée à sec depuis des siècles, cette dépression se remplit à l'heure qu'il est des eaux de la Méditerranée, qui, déjà presque arrivées à leur niveau, lui ont rendu son ancien aspect de lac intérieur.

Un second plateau succède au lac, c'est le seuil du Sérapéum, ayant à peu près la longueur du seuil d'El-Guisr, mais élevé seulement en moyenne de 12 à 15 mètres au-dessus du niveau de la mer. Deux grandes dépressions viennent ensuite, dont le fond, de quelques mètres au-dessous de ce niveau, est tapissé de couches épaisses de sel marin; on les désigne sous le nom de *lacs amers*. La ligne du canal, s'infléchissant vers le sud-est, suit le fond de ces deux dépressions sur une longueur de plus de 40 kilomètres, rencontre un dernier seuil, celui de Chalouf, et enfin arrive à la plaine de Suez, série de lagunes couvertes par la mer aux grandes marées. Quinze kilomètres plus loin, il débouche dans la Mer-Rouge.

Les considérations qui ont présidé au choix de ce parcours sont, on le voit, la nécessité d'adopter à l'embouchure un point particulier du golfe de Péluse et l'avantage de faire suivre au canal la ligne des lacs intérieurs, car, une fois l'eau de la mer introduite dans ces fonds, le travail se réduit à un dragage. La longueur totale du tracé s'est ainsi élevée à 160 kilomètres, c'est-à-dire à environ 25 kilomètres de plus que la ligne idéale joignant les points les plus rapprochés des deux mers.

Mouillés comme nous l'étions sur la rade de Suez, l'itinéraire qui nous était prescrit par les circonstances était l'inverse de celui que nous venons de parcourir. Le débouché sud du canal était notre point de départ; mais déjà, avant de nous mettre en route, nous avons pu, du mouillage même, nous rendre compte des premiers travaux de cette tête de ligne. La rade de Suez présente une disposition assez particulière. Un navire venant du sud côtoie à sa gauche les hautes montagnes d'Attaka, derniers contre-forts des terres élevées qui enserrant le golfe jusqu'en cet endroit; c'est un énorme entassement de rochers arides, colorés de tons fauves par le soleil

africain. A droite, sur la rive d'Arabie, s'étend une plaine ondulée; partout règne le désert sans eau et sans végétation. La plaine se continue au nord par un mince ruban qui limite l'horizon. Au-dessus de cette ligne, la petite ville de Suez découpe sur le ciel le profil de ses terrasses; mais le navire n'arrive pas jusque-là, et, s'arrêtant à une grande distance, il jette l'ancre au milieu d'une flottille de vapeurs, à plus de 4 kilomètres du fond du golfe, dont l'approche est défendue par des bancs de sable. Les embarcations, les vapeurs de faible tirant d'eau peuvent seuls, en s'engageant dans un étroit chenal qui traverse ces bancs en ligne courbe, mener voyageurs et marchandises jusqu'à Suez. L'existence de ce chenal est d'autant plus singulière qu'il ne correspond à aucune rivière, et vient, au-dessous de Suez, se perdre dans les lagunes. A marée basse, ces bancs se découvrent ou affleurent à la surface de la mer; c'est ainsi du moins qu'ils nous apparaissaient il y a quatre ans, lors d'un premier séjour que nous fîmes à Suez. Aujourd'hui des terre-pleins, des jetées, des constructions sorties comme par enchantement du fond de la mer, couvrent l'accroissement des bancs. Ce sont d'abord les travaux entrepris pour le compte du vice-roi d'Égypte par l'industrie française : un magnifique bassin de radoub déjà livré, les fondations d'un port qui se construit à côté, vis-à-vis du mouillage; à droite enfin, sur les deux bords du chenal, les premiers travaux du canal maritime. De longues jetées en pierre, fondées sur les bancs, limitent le tracé du canal à ce point extrême de son parcours et le conduisent jusqu'aux grands fonds du mouillage. Pendant que ces jetées se construisent, un matériel de dragues à vapeur commence à creuser progressivement le chenal jusqu'à la profondeur de 9 mètres, suffisante aux plus grands navires. La petite flottille destinée à accomplir ce travail, arrivée récemment à Suez, se compose de quatre dragues et de neuf *porteurs* à hélice (navires destinés à charger les déblais enlevés par les dragues et à les déverser au large). La drague est un engin bien connu; tout le monde a pu voir dans nos ports, sur nos fleuves, sur la Seine à Paris, ces machines munies d'un chapelet de godets formant chaîne sans fin, et allant, dans un mouvement incessant, puiser au fond de l'eau la vase et le sable qu'ils rejettent dans un bateau disposé à côté. La drague est mouillée sur plusieurs ancrs qui la maintiennent immobile; en manœuvrant les chaînes de ces ancrs, le conducteur de la machine la fait marcher progressivement au-dessus du fond qu'elle doit creuser. Tel est l'engin destiné à jouer le principal rôle dans les travaux du canal maritime. Le type reste absolument le même; les dimensions seules, la force, la hauteur et quelques dispositions de détail peuvent varier. Quant au porteur, il faut se figurer un navire en fer dont les fonds sont ouverts, mais

que font flotter des caisses étanches pleines d'air, garnissant les parois et les extrémités du bateau. Une machine à vapeur disposée à l'arrière donne le mouvement au propulseur. Des portes en fer, pratiquées dans les fonds du navire et manœuvrées par des chaînes, s'ouvrent pour laisser tomber les déblais lorsqu'on est arrivé sur le lieu de décharge. Les porteurs en fonction sur le canal de Suez prennent un chargement de 200 mètres cubes.

Suez est une affreuse petite ville arabe, aux rues tortueuses constamment encombrées, principalement à certaines époques de l'année, par une population de passage : ce sont les pèlerins de La Mecque, venus de divers points du bassin de la Méditerranée, voire des côtes occidentales de l'Afrique, et qui campent sur les places, dans les rues, sur la plaine environnante, en attendant le départ des vapeurs qui, sous pavillon égyptien, les transporteront par voie de mer à Djeddah. La variété des types et des costumes fait de ces rassemblemens un spectacle assez étrange. Toutefois, lassé bientôt de ce bruit et de cette foule incommode, le promeneur revient sur la ligne du quai, où il retrouve un autre genre d'animation. La voie ferrée qui va de Suez à Alexandrie s'ouvre au débarcadère du port, et c'est là que se chargent les nombreux ballots expédiés des places commerciales de Chine et de l'Inde, lesquelles, malgré le prix élevé de ce transit en chemin de fer (1), ne laissent pas que d'employer cette voie.

En sortant de la ville, et laissant à sa gauche les beaux ateliers de la compagnie des Messageries impériales, on arrive, en contournant les lagunes sur un kilomètre environ, au pied d'une éminence où l'on voit avec étonnement les mâtures et les longues vergues des embarcations égyptiennes se détachant sur le ciel; c'est là, derrière une écluse, que vient aboutir, à 2 mètres au-dessus du niveau des plus hautes marées, le canal d'eau douce. Ce canal est, on le sait, l'une des créations de la compagnie; en attendant que la route soit frayée à un premier chenal maritime entre le lac Timsah et Suez, c'est la voie que suivent déjà les marchandises, le matériel, les voyageurs. Nous voilà donc amenés à faire l'histoire de ce premier travail, que l'année 1863 a vu achever.

Avant de conduire au fond du désert les nombreux contingens d'ouvriers qui devaient être employés au percement de l'isthme, il fallait assurer le service de ravitaillement nécessaire à cette population. L'eau surtout manquait absolument. Pour les premiers campemens, la machine distillatoire de Port-Saïd, des barques venant

(1) Le prix du transit des marchandises entre Alexandrie et Suez varie de 70 à 200 fr. la tonne, en raison de la nature des marchandises. Il faut ajouter néanmoins que les grandes compagnies ont des traités par lesquels elles ne paient que la moitié de ces tarifs élevés.

de Damiette par les lacs, les rares puits du désert, avaient suffi. Il fallait se hâter de remplacer un mode d'approvisionnement aussi précaire; le projet d'un canal d'eau douce amenant l'eau du Nil du Caire à Timsah, et de Timsah, par deux branches, à Suez et Port-Saïd, avait été arrêté dans le principe. Ce tracé fut un peu modifié: les terres arables du delta forment au-dessous du Caire une pointe avancée vers l'est; c'est l'endroit cultivé le plus rapproché des travaux. Un canal courant de l'ouest à l'est amenait l'eau du Nil jusqu'à la limite de ces cultures. Au lieu de partir du Caire, le grand canal d'eau douce commencé en 1861 fut creusé sur le prolongement de ce premier ouvrage et poussé rapidement vers Timsah. Cette même année, près de vingt mille travailleurs arabes attaquèrent la tranchée du seuil d'El-Guisr sur une longueur de 8 à 10 kilomètres. Arrivée sur les bords du lac, l'eau douce était portée à toute heure du jour jusque sur le lieu des travaux; une armée de chameaux pourvut à ce service. De Timsah, le canal, se retournant à angle droit vers le sud, fut poussé progressivement vers Suez en contournant le bord des lacs amers et côtoyant le tracé du canal maritime. Le 29 décembre 1863, les habitans de cette ville, réduits jusqu'alors à boire de l'eau apportée du Caire et parfois rationnés comme sur un navire à la suite de retards ou d'accidens dans le transport du liquide, virent subitement déboucher au pied de leurs murailles une véritable rivière. Les Arabes, accourus en foule, frappés de cette merveille, ne cessaient de goûter l'eau avec des marques d'étonnement, ne pouvant croire tout d'abord que ce flot venu à travers le désert ne fût pas l'eau salée des lagunes voisines.

Une de ces grandes barques arabes portant au centre un *roof* ou cabine, et qu'on nomme *dahabieh*, nous attendait à l'extrémité du canal. Plusieurs personnes peuvent se promener, se coucher, en un mot vivre à l'aise dans une de ces *dahabiehs*, dont l'usage est bien connu des nombreux touristes qui chaque année remontent le Nil jusqu'aux confins de la Haute-Égypte. Nous y étions à peine installés au nombre de trois voyageurs, que le véhicule se mit en mouvement sous l'impulsion de deux vigoureuses mules trottant sur la berge. Le canal a dans tout son parcours de 12 à 15 mètres de largeur sur 1 ou 2 de profondeur (1); une ceinture de tamaris, l'arbre du désert, aux racines rampantes et au feuillage grêle, commence à garnir les berges d'un revêtement qui les garantira de toute dégradation; parfois même de grands roseaux surplombent de près de 2 mètres l'embarcation, dont le sillage agite leurs longues tiges avec un bruissement métallique. On songe à ces roseaux

(1) Le canal a été creusé d'abord avec une pente uniforme. On y a mis ensuite des écluses à raison de l'insuffisance de l'eau. Il s'en suit que des deux côtés de chaque écluse il y a entre les deux biefs une différence de profondeur d'eau.

où la fille de Pharaon trouva le berceau flottant de Moïse. Le spectacle du désert, malgré la désolation qui lui est propre, grâce à cette désolation peut-être, ne laisse pas que de frapper vivement le voyageur. On croirait à peine à la variété d'aspect que présentent ces dunes de sable, ces longues plaines que le soleil, pendant le jour, inonde d'une lumière implacable. Dès qu'il s'abaisse sur l'horizon, les ombres s'allongent, les reliefs se dessinent, et la lumière décomposée produit dans les lointains les plus riches effets de couleur, où les tons rosés contrastent avec le bleu pâle des derniers plans.

Le canal, par des courbes insensibles, côtoyait les dernières pentes des monts Attaka, que nous laissons derrière nous. A notre droite, au milieu des lagunes formant le fond de la vallée, la ligne des premiers déblais enlevés sur quelques points par les anciens contingens fellahs indiquait le tracé du canal maritime. Au bout de 8 kilomètres, la *dahabieh* s'arrêta devant un ensemble de constructions bordant le canal; nous nous trouvions à l'un des campemens. Quatre dragues y flottaient dans un bassin pratiqué sur le côté du canal. Arrivées toutes montées, comme celles de Suez, ces machines sont destinées à creuser le chenal maritime dans les terres basses. Elles se trouvaient, par le fait de l'élévation des eaux du canal d'eau douce, de 5 à 6 mètres au-dessus du niveau de la plaine; il fallait les descendre à ce niveau et les conduire ensuite à 4 kilomètre de là, sur la ligne des travaux. Ce problème a été résolu d'une façon ingénieuse. Un second bassin contigu au premier est creusé à la profondeur de 2 mètres au-dessous de la plaine. Les dragues creusent le premier bassin et l'amènent à la profondeur du second. Dès lors, si l'on ferme la communication du canal avec le premier bassin, celui-ci devient en quelque sorte le *sas* (1) d'une écluse; en coupant et fermant alternativement les deux digues, on peut donc faire passer dans le bassin au niveau de la plaine toutes les machines flottantes amenées par le canal d'eau douce. La première partie de l'opération est alors accomplie. Les dragues marchent ensuite en avant dans la direction du canal maritime, se creusent à elles-mêmes leur propre chenal, et arrivent enfin sur la ligne des travaux. Là deux d'entre elles se tournent à angle droit vers Suez, les deux autres vers le seuil de Chalouf, pour entreprendre de la même façon le creusement du canal maritime sur le parcours de 15 kilomètres qui sépare ces deux points. Les infiltrations de l'eau de la mer remplissent la tranchée où flottent les dragues, semblables à d'énormes insectes se creusant une galerie de

(1) Intervalle qui sépare les deux portes de l'écluse et dans lequel se loge le bateau pendant l'opération.

leur tarière; les déblais se déversent sur les berges, où une longue rigole demi-cylindrique en tôle dite *couloir* les mène à une distance suffisante. Pour assurer le glissement des matières dans ce long couloir; une pompe, mise en mouvement par la machine à vapeur de la drague, y projette un courant d'eau continu dont l'impulsion et l'action delayante entraînent les déblais. Au moment où nous écrivons ces lignes, les opérations que nous venons de décrire ont été menées à bonne fin, et les quatre dragues s'avancent progressivement à travers la plaine.

Un petit pavillon bleu et blanc que nous avons déjà remarqué sur la flottille de Suez se déployait au sommet de chacune des dragues, portant les initiales des noms de MM. Borel et Lavalley, les principaux entrepreneurs des travaux de creusement du canal maritime. Ceux-ci n'avaient soumissionné d'abord que pour une partie de la ligne : leur tâche comprend désormais la totalité du parcours, sauf quelques points où la compagnie possède encore des chantiers. C'est à ces deux chefs d'industrie qu'appartient presque tout l'immense matériel à vapeur échelonné sur l'isthme. Leurs comptes sont réglés par mètre cube de déblais. Après une courte halte, la *dahabieh* reprit sa route; il nous fallait examiner en détail avant la nuit les travaux du seuil de Chalouf. D'énormes terrassements aperçus sur la droite, couronnés de distance en distance par des panaches de fumée, nous signalaient l'approche du seuil, lorsque le canal, s'élargissant subitement, prit l'aspect d'une véritable rivière. Nous naviguions dans l'ancien canal des Pharaons, conservé sur ce point dans son intégrité, grâce à la nature argileuse des terrains environnans, qui s'est opposée à l'envahissement de la tranchée par les sables; le canal continua de la sorte avec 30 ou 40 mètres de largeur pendant 3 kilomètres. La *dahabieh* s'arrêta le long d'un débarcadère : nous sautâmes à terre, et nous nous trouvâmes sur un plateau, vis-à-vis d'un campement aux rues larges et bien alignées, un véritable village.

L'existence de la plupart des campemens établis sur le parcours du canal maritime est essentiellement éphémère; dès que les opérations du voisinage seront achevées, ils disparaîtront, n'ayant plus de raison d'être. Aussi le bois et les matériaux légers ont-ils été employés dans les constructions. La compagnie néanmoins a voulu assurer à ses agens un confort suffisant; proprement bâties, bordées de larges vérandahs, ces baraques sont bien disposées pour protéger contre les ardeurs de la saison d'été. On se figure difficilement la multitude des services nécessités par la mise en œuvre d'une entreprise aussi simple en apparence; mais dans le désert, loin de toutes communications, il a fallu pourvoir à tout. Les bureaux de la poste, du télégraphe, du service des transports, se suc-

cèdent dans la principale rue du campement; plus loin est la demeure de l'ingénieur de la compagnie, puis celle de l'ingénieur particulier de l'entreprise. Viennent ensuite les magasins, les ateliers de réparation, le logement des ouvriers, enfin la pharmacie et l'ambulance. Le ravitaillement, dont la compagnie dut se charger entièrement dans le principe, s'opère aujourd'hui de lui-même, grâce à une population de petits commerçans, de Grecs principalement, qui peu à peu a couvert tous les points habités d'hôtels, de magasins et de cantines: on évalue aujourd'hui le nombre de ces trafiquans sur le parcours de l'isthme à 4,500 environ. Nous visitâmes l'ambulance. Le climat du désert est très salubre, quoiqu'il use vite l'ouvrier européen, qui travaille généralement à la tâche et ne ménage pas ses forces; les quelques malades que nous vîmes étaient pour la plupart des blessés; leur aspect, la bonne tenue et l'installation du lieu témoignaient des soins dont ils étaient entourés.

De l'autre côté du campement, on se trouve à la frontière même de la ligne des travaux. Nous arrivâmes au bord d'une large tranchée offrant en ce lieu les dimensions définitives du canal, c'est-à-dire un fond ou lit de 22 mètres de large avec des berges inclinées, une profondeur de 8 mètres, à laquelle il faut ajouter les 4 ou 5 mètres dont le seuil dominera le niveau des eaux. En ce lieu même, le travail présentait une particularité: un banc de roche, le seul que traverse le tracé du canal maritime, y occupait une longueur de quelques centaines de mètres sur une épaisseur variable. Il fallait en opérer l'extraction à sec; le travail est aujourd'hui achevé, et la roche, enlevée sur tout son parcours, ne se révèle plus que par les contours qu'elle dessine sur les parois de la tranchée; 20,000 mètres cubes de pierre ont été enlevés.

Nous poussâmes plus loin dans la direction du point culminant du seuil. Nous avons dit que la longueur de ce plateau est d'environ deux lieues; sur toute cette ligne, la tranchée a été attaquée à bras d'homme. Quoique relativement plus coûteux, ce procédé était indispensable, au moins dans une certaine mesure. Les déblais sont enlevés à la pelle et chargés dans les wagons courant sur des rails; des attelages de mules mettent les chars en mouvement et les amènent au pied de rampes ménagées sur la berge. Au sommet de chaque rampe, une locomobile manœuvrant une chaîne remonte les wagons chargés, pendant qu'à l'autre bout de la chaîne de traction redescendent les wagons vides. Arrivés au sommet, sur une plate-forme, les wagons, repris par d'autres mules, vont se déverser à l'extrémité de *cavaliers*, sortes de tertres formés par les déblais et rayonnant tout autour sur la plaine. Des rampes sont ainsi établies tous les 200 mètres, et sont successivement abandonnées à mesure

que les opérations, achevées en un endroit, sont transportées un peu plus loin. L'ouvrier n'a donc plus qu'à désagréger les terres et à les charger, et son travail est remplacé le plus souvent possible par l'action moins coûteuse de la vapeur. La tranchée du seuil est arrivée ainsi à des profondeurs inégales.

D'après un premier projet qui nous fut exposé sur les lieux mêmes, les entrepreneurs voulaient substituer promptement le dragage au système de l'excavation à sec; ils devaient employer pour cela un procédé ingénieux, déjà mis en pratique sur un autre point : creuser une première tranchée à 2 mètres au-dessous du niveau des eaux du canal d'eau douce, y amener ces eaux douces par une dérivation et produire ainsi sur la longueur du seuil un bassin où flotteraient les dragues à une hauteur de 5 ou 6 mètres au-dessus du niveau de la plaine voisine. Les dragues dès lors se seraient mises à l'œuvre, creusant le bassin en envoyant les déblais sur la berge au moyen de couloirs, et l'amenant ainsi à une profondeur de 2 mètres au-dessous du niveau de la plaine de Suez. La digue alors aurait été rompue, les eaux se seraient écoulées dans le canal maritime creusé à travers la plaine à une égale profondeur; les dragues, descendues avec l'eau douce, se seraient trouvées flotter dans l'eau de la mer, et n'auraient plus eu qu'à reprendre leur travail pour amener le canal maritime à toute la profondeur requise.

Diverses considérations ont fait abandonner ce projet; le chantier se trouvant installé, grâce au système que nous avons décrit, dans de bonnes conditions, le travail sera continué à sec jusqu'à la profondeur de 2 mètres, que nous venons d'indiquer, ce qui permettra de reporter un plus grand nombre de dragues sur d'autres points où cet engin peut seul être employé. Telles sont en substance les clauses d'une convention additionnelle qui vient de se conclure dans les premiers jours d'avril entre la compagnie et les entrepreneurs. Cette convention présente un autre intérêt : elle règle pour la première fois d'une façon précise le mode de travail à employer pour le passage des *lacs amers*.

On se rappelle qu'à la suite du seuil de Chalouf, avant d'arriver au Sérapéum, le canal traverse sur une longueur de 40 kilomètres la grande dépression connue sous le nom de *lacs amers*. Ce bassin se subdivise en deux parties, séparées par un endiguement naturel qu'un léger terrassement complétera; la plus rapprochée du seuil de Chalouf, de beaucoup la plus faible, et portant le nom de *petit lac amer*, doit être creusée à sec, comme le seuil, sur tout le parcours du canal. En raison de la dépression naturelle du sol, qui dépasse en moyenne de 2 mètres le plafond de la future tranchée, ce travail représente un chiffre relativement très faible de déblais. Les grands lacs amers qui viennent ensuite, et dont la capacité est

évaluée à 1 milliard 1/2 de mètres cubes, seront remplis par l'eau de la Méditerranée. Dans un an, le seuil du Sérapéum, creusé à toute largeur et à une certaine profondeur au-dessous du niveau de la mer, sera ouvert : un énorme flot, pouvant atteindre dès l'origine 5 millions de mètres cubes par jour, se déversera dans les grands lacs; cette eau viendra de la Méditerranée par la partie nord du canal maritime; le lac Timsah, déjà plein, sera le régulateur de ce courant, dont la vitesse sera assez faible pour ne pas nuire aux travaux de la ligne. On estime que neuf mois suffiront pour transformer à son tour le bassin des grands lacs en une vaste mer intérieure, à laquelle les dragues viendront donner, sur la ligne balisée du chenal, la profondeur de 8 mètres qu'elle atteint à peu de chose près aujourd'hui.

Notre excursion nous mena jusque vers l'extrémité nord du seuil, dans le voisinage de ces petits lacs amers dont nous venons de parler. La hauteur du seuil se réduit progressivement, et le canal maritime, auquel on n'a donné dans les parties hautes des plateaux que la largeur primitivement fixée de 58 mètres à la surface des eaux, y est attaqué à 100 mètres de largeur, dimension qu'il conserve désormais sur la plus grande partie du parcours. Nous y vîmes un chantier d'Arabes; infatigables lorsqu'ils sont employés à la tâche, ces hommes, grâce à leur rude nature, à leur habitude du climat, donnent les meilleurs résultats. Le nombre des terrassiers et ouvriers de toute espèce employés sur tout le parcours de l'isthme se réduit néanmoins progressivement à mesure que les dragages succèdent aux travaux de terrassement, et que la vapeur vient remplacer le bras de l'homme.

Les travaux allaient se terminer lorsque nous rentrâmes à Chailouf; nous dinâmes à l'hôtellerie du lieu, puis à la tombée de la nuit nous reprîmes possession de notre *dahabich*. 72 kilomètres nous restaient à faire avant d'arriver à Timsah; le canal d'eau douce en effet, s'éloignant en ce point du tracé du canal maritime, contourne la berge des lacs amers par une courbe irrégulière et plus longue : trois écluses en élèvent successivement le niveau jusqu'à celui de la branche qui amène les eaux du Nil à Timsah.

Les nuits du désert, très froides pendant l'hiver, sont encore fraîches au mois de mars. Enveloppés dans nos manteaux, assis à l'avant de la barque, nous admirions la transparence et la pureté de l'atmosphère de ces déserts africains sans eau et sans végétation. A notre gauche, la montagne de Djebel-Genessé, dont le canal côtoyait la base, détachait sur le ciel son profil dentelé, tandis qu'à droite nos yeux cherchaient en vain, dans les profondeurs de l'horizon, à saisir l'aspect de l'immense vallée des lacs amers. Nous passâmes sur le même point, quelques jours après, à l'heure où le

soleil inondait le paysage d'une vive lumière. Au fond de la plaine, à laquelle le mirage donnait des lointains brumeux, des myriades de points noirs indiquaient le fond des lacs: nous apprîmes que ces points noirs étaient des fourrés de tamaris, et que cet arbre, réduit d'habitude aux dimensions d'un buisson, y atteignait des proportions remarquables. D'autres particularités signalent les lacs amers à la curiosité du voyageur : on y trouve d'énormes dépôts de sel atteignant quelquefois plusieurs mètres d'épaisseur (1). Des eaux salées se cachent en certains endroits sous cette couche cristalline, et le pas du cheval y résonne comme s'il mettait en émoi des échos souterrains. Malheur aussi au promeneur imprudent qui s'aventurerait sans guide dans ces parages! Il régnait autour des lacs de longues zones de terrains mouvans où disparaîtraient, lentement ensevelis, cavaliers et montures. L'année 1868 ne s'achèvera pas probablement sans que les eaux mélangées des deux mers n'y soient venues créer une immense nappe d'eau. L'homme aura rendu à cette partie du désert l'aspect qu'il dut présenter à des âges antérieurs. Si la nature saline du fond n'en faisait foi, la preuve en serait dans les dépôts de coquilles identiques à celles qui vivent dans la Mer-Rouge et qui bordent la dépression sur tout le parcours.

Il nous fallait visiter, avant d'arriver à Timsah, les travaux du seuil du Sérapéum; nous les examinâmes le matin. Le grand intérêt de cette visite consistait à voir sur le chantier, en plein fonctionnement, le système de dragage que l'on songe à installer à Chalouf : des dragues flottant dans une première tranchée, à 7 mètres au-dessus du niveau de la mer, dans l'eau douce empruntée au canal. Laisant notre *dahabieh* continuer sa route sur le canal, nous suivîmes en embarcation la rigole qui a servi, il y a quatre mois, à amener ces eaux; un kilomètre plus loin, nous débouchâmes dans le canal maritime. On nous fit monter sur la plate-forme d'une drague, d'où nous pûmes embrasser d'un coup d'œil toute la scène environnante. Le seuil du Sérapéum présente une particularité dont on a ingénieusement tiré parti pour les travaux. Il existe à la surface du plateau plusieurs dépressions peu profondes, mais assez étendues. Les travaux de terrassement à sec, poussés avec vigueur dans la dernière campagne, avaient amené à 2 mètres de profondeur tout le parcours du canal. Quand l'eau douce a été introduite le 12 novembre dernier dans cette tranchée ménagée sur une longueur de 6 kilomètres, elle a également pénétré dans les dépressions contiguës; des lacs se sont ainsi formés

(1) Un bloc de sel retiré du fond des grands lacs amers a été envoyé à Paris, où il figure à l'exposition universelle.

au sommet du seuil, et aujourd'hui les dragues y envoient décharger les chalands chargés des déblais. Un mois a suffi pour y jeter les 2 millions de mètres cubes d'eau nécessaires. Le problème de l'imperméabilité des terres, qui ne faisait d'ailleurs l'objet d'aucun doute pour les ingénieurs, a reçu de cette façon la sanction de l'expérience.

Du haut de notre plate-forme, nous avions sous les yeux les 6 kilomètres de canal immergé. Échelonnées de distance en distance, sept dragues y travaillaient avec activité. Des porteurs, des chalands à vapeur naviguant entre elles et les lacs voisins, ajoutaient à l'animation de la scène. A deux pieds de nous, les godets de la drague sur laquelle nous étions montés passaient l'un après l'autre, amenant au sommet de leur course une énorme charge d'argile et de sable mélangé d'eau. Chacune de ces machines produit en moyenne 1,200 mètres cubes de déblais par journée de douze heures ; des primes élevées sont accordées par la compagnie à celles qui donnent le meilleur rendement pour être distribuées à l'équipage, conducteurs et mécaniciens. L'une des dragues atteignit récemment le chiffre de 1,700 mètres cubes ; l'on espère, à mesure que les hommes acquerront la pratique de ces engins nouvellement en fonction, arriver dans peu de mois à des résultats encore meilleurs. Le plateau du Sérapéum a été subdivisé en deux bassins ; le principal, celui où nous nous trouvions, de 6 kilomètres, est suivi du côté des lacs amers d'un second bassin de 2 kilomètres que l'eau douce remplit en ce moment à son tour. Au-delà, le seuil s'abaisse insensiblement ; on a reporté sur ce point les terrassiers qui préparent à sec la suite de la tranchée jusqu'à son débouché dans le grand lac. Les ingénieurs du chantier croient que dans un an les dragues auront amené la profondeur du seuil à 2 mètres au-dessus du niveau de la mer. Il se passera alors ce que nous avons décrit en parlant de Chalouf : le canal sera ouvert aux eaux de la Méditerranée, actuellement contiguës à l'extrémité nord du seuil, l'eau y descendra, y reprendra son niveau, et les dragues, descendues avec elles, se remettront à l'œuvre pour donner au canal sa profondeur définitive.

L'embarcation qui nous conduisait atteignit l'extrémité nord du seuil. Nous sautâmes à terre, nous fîmes une dizaine de pas sur le sable, et aussitôt à nos pieds apparut, en contre-bas du bassin que nous quittions, un large canal encaissé entre les dunes, et dont les eaux, à quelques centaines de mètres plus loin, disparaissaient derrière un coude du tracé. C'était la route qui allait nous mener au lac Timsah ; nous saluâmes, non sans émotion, ce flot extrême de la Méditerranée, amené jusqu'à ce point à travers 90 kilomètres de désert.

Nous descendîmes les 7 ou 8 mètres qui nous séparaient du niveau de cette eau et prîmes place dans une petite embarcation. La tranchée, coupée dans les dernières pentes du seuil, ouvrage des contingens fellahs, fit place bientôt aux dunes de sable; au bout d'une heure, nous débouchions dans le lac Timsah, une belle nappe d'eau circulaire d'une lieue de diamètre. De l'autre côté des lacs, dans la direction du nord-est, des fumées indiquaient l'entrée du canal maritime venant de Port-Saïd. Plus à gauche, les maisons de la petite ville d'Ismaïlia s'élevaient au-dessus du contour arrondi des dunes. Ce nom d'Ismaïlia a remplacé depuis l'avènement d'Ismaïl-Pacha celui de Timsah, que portait le premier campement. J'avais eu en 1862 l'occasion de visiter ces mêmes lieux; à cette époque, Ismaïlia n'offrait encore que l'aspect d'un campement sans importance. L'eau douce y arrivait depuis un an par la branche du canal venant du Nil. Quant au lac, une vaste dépression déserte, garnie dans ses bas-fonds de bouquets de tamaris, en dessinait l'emplacement. L'année suivante, une première rigole maritime de 8 mètres, creusée jusqu'à la sortie du seuil d'El-Guisr, amena les eaux de la Méditerranée dans le lac; le courant toutefois était trop peu puissant pour qu'on songeât alors à le remplir. L'opération fut en effet suspendue; elle a été reprise le 12 décembre dernier : cette fois un déversoir de 20 mètres de large, ménagé au débouché du seuil d'El-Guisr, amenait dans le lac un puissant courant d'eau. Le niveau s'est rapidement élevé, et à l'heure qu'il est, le lac Timsah doit être en libre communication avec la Méditerranée.

Nous débarquâmes au pied des dunes d'Ismaïlia; à quelques pas de là, nous franchissions sur un pont-levis le canal d'eau douce, couvert en ce point d'embarcations de toute sorte, de vapeurs, de chalands, de transports. Le canal, suivant les bords du lac, s'abaisse successivement à deux écluses et va déboucher dans le chenal maritime à la naissance du seuil d'El-Guisr. C'est ainsi que Suez est depuis trois ans relié à la Méditerranée par une voie navigable, et c'est par cette voie que l'immense matériel monté à Port-Saïd a pu s'acheminer sur les différens chantiers et jusque dans la Mer-Rouge. La compagnie a songé récemment à entreprendre un service régulier de transports commerciaux; elle a disposé à cet effet un matériel considérable capable de faire un transit journalier de 2,000 tonnes entre les deux points extrêmes. Les chalands sont prêts, une chaîne en fer vient d'être mouillée récemment sur le fond du canal d'eau douce d'Ismaïlia à Suez, des *toueurs* (1) à va-

(1) Le toueur se distingue du remorqueur en ce que le navire, au lieu d'agir sur l'eau au moyen de roues ou d'une hélice, avance à l'aide d'une chaîne mouillée au fond du canal sur tout le parcours et qui s'engage sur un engrenage mis en mouvement par la machine du navire.

peur y remorqueront les convois en se halant sur la chaîne. Sur le canal maritime, le remorquage aura lieu par le mode habituel. Le matériel est prêt à fonctionner. L'administration des Messageries impériales va s'empresser de faire venir ses charbons de France à Suez par cette voie moins coûteuse; de grandes maisons de commerce avec lesquelles la compagnie est en pourparlers vont vraisemblablement suivre cet exemple. Le tarif du transport de Port-Saïd à Suez vient d'être provisoirement fixé à 21 francs le tonneau de charbon et 25 francs la tonne de matériel. Si le développement de ce transit, entreprise d'ailleurs fort accessoire à côté de l'œuvre principale, ne peut acquérir de très grandes proportions, il aura du moins, ce nous semble, le sérieux avantage d'attirer, de produire un premier courant commercial à travers la nouvelle voie ouverte entre les deux mers.

II.

Ismailia est aujourd'hui une ville de 4,000 habitans. Sa position à quelques kilomètres de la ligne du canal, son éloignement des travaux, lui donnent une physionomie à part, bien différente de celle des campemens de travailleurs. Les chefs de service y ont leur résidence; c'est de là que rayonnent les ordres, c'est là que se centralise la surveillance des travaux. Une série de belles habitations, entourées d'élégans jardins pleins de fleurs et occupées par les chefs de service et le bey qui gouverne au nom du vice-roi, frappe tout d'abord les regards. On se figure difficilement le charme que l'on éprouve au milieu du désert à reposer ses yeux sur le moindre bouquet de verdure. La plupart des chefs de service et beaucoup d'employés ont leur famille à Ismailia; aussi la gracieuse influence de la femme se fait-elle sentir dans le confort, l'élégance même qui préside à l'installation de ces demeures du désert. Sous les grandes vérandaes, les divans, les sièges en rotin, sont disposés pour jouir de la fraîcheur des belles et calmes soirées; on s'y réunit pour causer de l'Europe, des affections qu'on y a laissées. Les nouvelles des travaux y forment encore un thème inépuisable, et s'il est un fait intéressant à constater, c'est la confiance, c'est cette foi dans le succès qui ne cesse d'animer les chefs de cette armée de travailleurs à tous les degrés de la hiérarchie. Chaque jour, un bulletin, communiqué par l'agence télégraphique de Suez à l'ingénieur de la compagnie du canal et transmis immédiatement à toutes les stations de travaux, donne le résumé des nouvelles politiques du jour. Combien de petites villes dans nos provinces végètent im-

mobiles, plus éloignées de la France active et intellectuelle qu'on ne l'est dans ce désert africain!

Dès notre première excursion à Ismaïlia, nous visitâmes les magasins du matériel de la compagnie, un hôpital organisé à peu près comme l'ambulance que nous avons décrite, de belles écuries peuplées de longues files de chevaux et de mules. Tout a été prévu, bien compris dans l'installation de ces grands services, et tout y garde cette simplicité qui convient sous tant de rapports à l'ensemble comme aux détails d'une si vaste entreprise. L'usine Lasseron est le plus intéressant des établissemens d'Ismaïlia; elle donne l'air d'un centre industriel à cette petite ville. Une haute cheminée la signale de loin. Au moyen d'une pompe à vapeur refoulant l'eau du canal dans des tuyaux, cette usine fournit l'eau douce nécessaire sur tout le parcours des travaux de cet endroit à la Méditerranée. Nous avons vu que le canal maritime, à la sortie du seuil, traversait une immense étendue de lagunes salées. Lorsqu'on commença à jeter les fondemens de Port-Saïd, l'eau douce était apportée de Damiette sur des barques à travers les sinuosités du lac Menzaléh. Une machine à distiller compléta ensuite ce mode d'approvisionnement. Dès que l'eau du Nil fut arrivée à Ismaïlia, on s'occupa d'y installer une pompe à vapeur, et une première conduite de fonte de 16 centimètres de diamètre assura l'alimentation de Port-Saïd. Une deuxième conduite de 21 centimètres existe aujourd'hui auprès de la première. Elles envoient par jour 1,500 mètres cubes d'eau, refoulés par une machine à vapeur de 50 chevaux; deux machines, disposées près de la première, sont prêtes à la remplacer en cas d'accident. Les deux conduites sont garnies d'appareils de prise d'eau à toutes les stations de la ligne, et d'énormes réservoirs en tôle, toujours pleins, pourraient, dans le cas de rupture des conduits, fournir un approvisionnement de plusieurs jours. Sur tout le parcours, des regards sont disposés à intervalles rapprochés pour faciliter la recherche et la réparation des avaries. On se rendra compte de l'importance de ce service quand on saura qu'il pourvoit aux besoins de 9 ou 10,000 hommes, tant à Port-Saïd que sur le reste de la ligne.

On avait mis à notre disposition une légère calèche, attelée de quatre fringans chevaux. La voiture, s'élevant graduellement sur le plateau d'El-Guisr, s'engagea bientôt au milieu des dunes qu'elle franchissait au galop. Depuis vingt minutes environ, les toits d'Ismaïlia avaient disparu derrière les dunes, lorsque le campement d'El-Guisr, la croix de son église et le minaret de sa mosquée surgirent devant nous. Nous mîmes pied à terre pour visiter l'élégante habitation de M. de Gioia, l'ingénieur de la division centrale des

travaux ; puis nous traversâmes le campement pour rejoindre les bords du canal maritime, qui franchit en ce lieu le point culminant du seuil. Nous contournâmes un amas de déblais, nous fîmes quelques pas en avant, et un spectacle grandiose frappa subitement nos regards.

A nos pieds, une immense vallée courait en ligne droite du sud au nord ; au fond, comme un long ruban, le canal maritime, allant quelques kilomètres plus bas remplir le bassin du lac Timsah ; sur la rive où nous étions, de hautes falaises, dont nous occupions le sommet, minées à la base par des essaims de travailleurs et drapant de leurs grandes ombres le fond de la tranchée. Des voies ferrées, rayonnant sur le fond du vallon, abaissé au niveau des eaux du canal, amenaient sous la pelle des travailleurs de longues files de wagons qui étaient chargés en un instant ; des locomotives accouplées à la tête de ces convois les remontaient aussitôt par des rampes ménagées dans la falaise jusque sur les pentes extérieures du plateau ; le convoi disparaissait dans l'éloignement, remplacé presque aussitôt par une autre file de voitures abandonnées à leur propre poids au sommet des rampes. Répercutés par les échos, les sifflemens de la vapeur, le souffle de ces puissantes machines, ajoutaient à l'effet imposant de cette scène. Nous avions visité une première fois les travaux d'El-Guisr en septembre 1862. A cette époque, 20,000 fellahs étaient distribués sur le parcours du seuil, et le creusage touchait au niveau de la mer ; une rigole de 8 mètres de largeur introduisait déjà sur ce point les eaux de la Méditerranée. Le mobile de ce premier effort était de mettre en communication le golfe de Péluse avec la ligne du canal d'eau douce et de préparer ainsi la voie navigable qui rend tant de services aujourd'hui à l'ensemble des travaux. La rive orientale du canal, dans la traversée du seuil, fut dès lors considérée comme terminée. Le reste de la tâche consistait à reculer de 80 mètres l'autre rive, celle du côté égyptien, afin de donner à la surface des eaux toute l'étendue qu'elle doit avoir, et en second lieu à pousser le creusage jusqu'à la profondeur définitive. La première partie de ce travail, entreprise par M. Couvreur en 1865, était celle dont nous embrassions l'ensemble du haut de notre promontoire. Déjà sur de larges emplacements le niveau des terres est amené sur toute la largeur du canal à celui des eaux qui coulent à côté ; les falaises disparaissent peu à peu pour faire place à la berge définitive. Dans un an, cet immense déblai, représentant 4 millions de mètres cubes, sera terminé, et à la suite des travailleurs viendront les dragues de Borel et Lavalley, chargées de l'œuvre sous-marine.

Un matériel aussi considérable que celui mis en œuvre sur les

10 kilomètres qu'exploite M. Couvreur exige un travail d'entretien sérieux. Une atmosphère de sable enveloppe constamment les machines et provoque une usure extrêmement rapide des articulations et des surfaces frottantes. M. Couvreur a installé à El-Guisr d'importants ateliers reliés aux chantiers par des voies ferrées qui rejoignent le sommet des rampes; 120 ouvriers y sont occupés à la réparation du matériel roulant, qui passe et repasse incessamment entre leurs mains.

Le transport des voyageurs et de la malle est fait journellement d'Ismailia à Port-Saïd et de Port-Saïd à Ismailia par un vapeur qui parcourt en 9 ou 10 heures les 76 kilomètres de canal. Nous prîmes place le lendemain matin sur ce bateau, qui, larguant ses amarres au quai, descendit les deux écluses, atteignit l'embouchure du canal d'eau douce, et se trouva lancé sur le canal maritime. Un léger courant indiquait le mouvement des eaux allant se déverser dans le lac à 100 mètres au-dessus de cette embouchure. Le vapeur suivait à ce moment le fond de la vallée dont la vue nous avait tant impressionnés la veille. Ce premier chenal maritime peut avoir de 15 à 20 mètres de largeur sur des profondeurs de 2 mètres environ. Après avoir franchi les parties élevées du seuil, nous en longeâmes les derniers contre-forts et les dunes d'El-Ferdane, où la compagnie, installant un chantier en régie, achève des travaux de déblai analogues à ceux d'El-Guisr. Au-delà d'El-Ferdane, l'horizon se découvrit tout autour de nous, nous montâmes sur l'avant du vapeur pour porter nos regards au-dessus des berges. Nous étions dans les régions des lacs Ballah : une vaste plaine grise ayant l'apparence de boue desséchée entrecoupée de lagunes. L'uniformité, la sombre couleur de ce paysage, donnent à cette contrée une profonde expression de tristesse. Rien de plus désolé, de moins propre en apparence à recéler la vie, et cependant la vie abonde sous plusieurs formes dans ces vastes solitudes. Des myriades de poissons peuplent les lagunes. Une race d'hommes particulière, énergique et patiente, habite sur les lacs; leurs barques, de peu de tirant d'eau, en parcourent toutes les sinuosités. Elles vont se ravitailler d'eau douce à Damiette, et se livrent à une pêche dont les produits abondants s'exportent dans toute l'Égypte. Les hommes ne sont pas seuls à faire aux habitans de ces eaux une guerre acharnée. Des myriades d'oiseaux aquatiques vivent dans ces parages, attirés par l'abondance du poisson, dont ils se nourrissent; on les aperçoit le matin et le soir surtout couvrant les lagunes de leurs bandes interminables. Le flamant rose, l'ibis et le héron, rangés côte à côte, paraissent y vivre en fort bonne intelligence.

Après la station d'El-Kantara, les lacs Menzalèh proprement dits

succèdent aux lacs Ballah; parfois le canal traverse des terres plus élevées, que des escouades de travailleurs arabes achèvent d'enlever pour préparer le service des dragues. C'est à ces travailleurs empruntés à la population des lacs que l'on dut, à l'époque des corvées, les premiers travaux de cette partie du canal maritime. Il fallait tout d'abord créer à travers ces 60 kilomètres de lagunes un service régulier de batelage. De Port-Saïd à El-Guisr, les contingens creusèrent une première rigole les jambes dans l'eau, se servant de leurs mains, dont ils préféraient l'emploi à celui des outils, pour puiser la vase, qu'ils se passaient à la file jusqu'à la berge. Depuis lors tout a bien changé, quoiqu'il reste beaucoup à faire. Le canal maritime, encore peu profond, mais attaqué partout sur toute sa largeur, se présente parfois sous l'aspect définitif qu'il aura, celui d'une belle rivière de 100 mètres d'une rive à l'autre. La plupart du temps, deux premiers chenaux d'une vingtaine de mètres courent parallèlement en contact avec les berges définitives, laissant entre eux un flot à fleur d'eau qui sera attaqué plus tard à son tour. Le problème de la traversée des lacs, au premier abord fort simple, paraît consister uniquement en un dragage d'approfondissement; mais de graves objections, mises en avant par les adversaires du canal, inquiétèrent dès le début les ingénieurs eux-mêmes. Les boues semi-liquides retirées par les dragues du fond de la tranchée et rejetées sur ses bords n'allaient-elles pas s'affaisser progressivement et remplir le canal à mesure qu'il se viderait? Cela eût présenté plus de difficultés encore que ces sables mouvans dont on avait tant parlé, et qui devaient, disait-on, combler les parties hautes de la tranchée; mais dans l'un et l'autre cas une expérience de plusieurs années prouve que l'on s'était effrayé à tort. Il n'est pas douteux que le canal n'ait besoin d'un certain entretien; mais n'en est-il pas ainsi de tous les ouvrages de l'homme? Ce travail d'entretien, qui est indispensable dans tous les ports, dans tous les canaux du monde, a toujours été prévu. Pour en revenir aux terrains des lacs Menzalèh, les déblais, rejetés latéralement par les dragues, se dessèchent et acquièrent sous l'action d'un brûlant soleil une très grande consistance. A condition par conséquent de laisser aux berges une pente suffisamment légère, elles se maintiennent dans leur intégrité (1). C'est sous l'influence des considérations qui précèdent que MM. Borel et Lavalley, d'accord avec les ingénieurs de la compagnie, ont décidé de porter la largeur du canal (à la surface des eaux), dans toutes les parties

(1) Les boues liquides n'existent d'ailleurs, à proprement parler, que sur les points où les anciennes branches orientales du Nil, aujourd'hui comblées, venaient se déverser dans les lacs Menzalèh.

basses du parcours, à 100 mètres au lieu de 58. Le peu d'inclinaison des berges aura un autre avantage, celui d'offrir peu de surface à l'action du remous occasionné par le passage des navires, et qui viendra mourir sur cette légère pente comme le flot sur la grève.

Les machines opérant sur le parcours des lacs ont une physiologie particulière. On ne pouvait songer à transporter les déblais à la mer; les lagunes voisines du tracé n'offraient pas la profondeur nécessaire aux porteurs ni même aux chalands; il a donc fallu que les dragues jetassent leurs produits sur la berge même et le plus loin possible en raison de la nature particulièrement liquide des déblais. Deux systèmes d'engins ont permis de résoudre le problème : les dragues à *long couloir* et les *élévateurs*. Nous avons déjà parlé des grandes dimensions données au couloir de certaines dragues; mais aux lacs Menzalèh il fallait arriver à l'énorme longueur de 60 ou 70 mètres. Aussi le couloir, muni d'une charpente spéciale en tête, forme-t-il un engin à part, reposant sur une plate-forme flottante accolée à la drague et se déplaçant avec elle. Pour que ce conduit ait une pente suffisante, il a fallu donner à la drague une très grande élévation; beaucoup d'entre elles, de véritables monuments, ont 15 ou 16 mètres de hauteur, la dimension d'une maison à trois étages.

L'élévateur est un curieux engin : qu'on se figure un immense plan incliné soutenu sur une charpente en tôle, et dressé, comme ces grues de chargement installées sur nos quais, au-dessus d'une plate-forme tournante; cette plate-forme elle-même fait partie d'un chariot placé sur la berge et se mouvant sur des rails parallèlement à la rive. L'extrémité la plus haute du plan incliné se dresse au-dessus de la plaine, tandis que l'autre, appuyée sur un *chaland-support* flottant près de la berge, descend jusqu'à 2 mètres au-dessus du niveau de la mer. La drague fonctionnant dans les environs déverse ses déblais dans une série de grandes caisses rangées au fond d'un *chaland-flotteur*. Le chaland est ensuite amené sous la partie inférieure du plan incliné de l'élévateur. Une machine à vapeur est placée sur le chaland-support; le mécanicien la met en marche, des crocs soulèvent une des caisses du chaland; elle remonte d'un mouvement uniforme le long du plan incliné et arrive au point culminant : à ce moment, un mécanicien fait ouvrir les clapets de la caisse, qui se vide instantanément et revient se placer dans le chaland pour faire place à une autre. Le mouvement de rotation de l'élévateur sur la plate-forme et son déplacement sur les rails permettent de répartir uniformément le déblai sur le revers de la berge. Cet ingénieux appareil, en raison de l'intermittence du fonctionnement, du prix élevé de revient, donne un rendement notablement infé-

rieur à celui des dragues à long couloir : il n'enlève guère en moyenne plus de 400 mètres cubes par jour. Aussi les entrepreneurs n'en ont-ils pas accru le nombre depuis la première commande. L'emploi de ceux qu'ils possèdent restera néanmoins nécessaire sur certains points du parcours des travaux, sur les parties où le sol est trop élevé pour que l'on puisse décharger avec des couloirs la totalité du cube à extraire.

Le matériel à vapeur que MM. Borel et Lavalley possèdent aujourd'hui et avec lequel ils espèrent terminer avant trois ans leur gigantesque tâche, l'enlèvement d'environ 45 millions de mètres cubes, comprend 78 dragues, 22 longs couloirs, 18 élévateurs avec leurs 90 chalands-flotteurs contenant 700 caisses, 36 grands porteurs à vapeur pouvant tenir la mer, 72 chalands à clapet porteurs de déblais, 30 locomobiles, indépendamment d'un matériel accessoire tel que grues de déchargement, bateaux, citernes, chalands de transport. Tout ce matériel, dont l'ensemble représente une puissance de 10,000 chevaux-vapeur, a été commandé à l'industrie française et livré par elle dans les meilleures conditions. Une grande partie de ces engins fonctionne à l'heure qu'il est depuis un temps plus ou moins long; le reste, déjà livré par les constructeurs et rendu à Port-Saïd, s'y trouve en montage. Il y a lieu de présumer qu'avant la fin de l'année la totalité des machines aura été mise en œuvre.

Port-Saïd s'annonce de loin par les mâtures des navires mouillés dans ses bassins. Nous en étions encore à quelques kilomètres, que le profil de ses toits et la tour de son phare se dessinaient depuis longtemps en lignes brumeuses à la limite de la plaine. Le canal se déployait dans toute sa largeur, une fraîche brise du nord faisait courir à la surface des eaux de petites lames courtes et rapides, une tempête en miniature. Une demi-heure plus tard, notre vapeur, après avoir longé le pied de quelques édifices, déboucha dans un vaste bassin intérieur au-delà duquel, par une coupure, apparaissait l'horizon de la mer; nous venions de franchir le dernier kilomètre du canal maritime. Des dragues sous vapeur, des machines flottantes en montage, des remorqueurs, des chalands rangés par files, garnissaient les contours et les sinuosités intérieures de ce bassin; sur les eaux, un mouvement incessant de porteurs et d'embarcations; à terre, des chantiers, des cales de construction, des ateliers aux cheminées fumantes, partout le spectacle de l'activité et du travail; un peu plus loin, sur la rive gauche, de grands navires de commerce dominant de leur masse noire une flottille de bricks et de caboteurs; à travers le fouillis des gréemens, les maisons de la ville proprement dite en rangs serrés et cachant la mer : tel nous apparut Port-Saïd le 17 mars 1867. Ce n'était plus la dune déserte de 1860,

ni le campement de 1862; nous avons sous les yeux une ville et un arsenal maritime.

Les premiers ingénieurs chargés des études du terrain de l'isthme avaient planté leur tente sur une étroite lagune de sable ou *lido* de 150 mètres de largeur à peine. Devant eux s'étendait la mer déserte, car aucun navire ne s'aventurait sur cette côte sans profondeur et sans abri; derrière, les tristes lagunes de Menzalèh bordaient l'horizon comme une autre mer sans limites. Chaque jour, une barque semblable à celle qui les avait amenés venait à travers ces lagunes leur porter l'eau et les vivres de Damiette; plus d'une fois ils eurent à souffrir de la soif. Une ligne fut tracée sur la dune; il fut dit : « Là sera l'entrée du canal maritime! » Aujourd'hui le voyageur étonné trouve au fond de ce golfe l'embouchure d'un fleuve, et sur les bords de ce fleuve une ville de 8,000 âmes, un chantier industriel de premier ordre. Les transformations successives de Port-Saïd ont suivi les phases du développement des travaux. Tout d'abord il fallut, pour ravitailler les premiers campements, créer aux barques venant d'Alexandrie par mer un moyen de déchargement. Des pierres tirées des carrières du Mex, près de cette dernière ville, furent expédiées à Port-Saïd; ces pierres permirent de construire une petite jetée perpendiculairement à la plage; une grue fut installée à l'extrémité, les barques purent alors déposer leur cargaison à peu près à l'abri des vents régnans. Il y a loin de ce premier travail à la belle jetée qui aujourd'hui s'avance à 2,000 mètres du rivage, et derrière laquelle de grands navires d'un tirant d'eau de 5 mètres peuvent venir s'abriter. La veille de notre arrivée, un vapeur de 1,200 tonneaux, la *Franche-Comté*, de la compagnie générale de Marseille, était entré jusque dans le port intérieur, où il avait pu prendre ses amarres. Creusé actuellement à 5 mètres, le port sera accessible le 1^{er} septembre prochain aux bâtimens ayant 6 mètres 50 de tirant d'eau.

L'établissement d'un port sur les rives du golfe de Péluse, sablonneuses et parcourues par des courans constans, demandait de sérieuses études hydrographiques (1). Le creusement du canal maritime devait, en raison de la grande distance des fonds de 9 mètres, se prolonger jusqu'à plus de 3 kilomètres en mer; mais les sables que les courans entraînent parallèlement à la côte dans la direction de l'ouest à l'est seraient venus incessamment combler ce chenal. Il fallait donc, pour obvier à cet ensablement, construire une jetée jusqu'à cette extrême distance. Dans le premier pro-

(1) Ces études, ainsi que celles du golfe de Suez, ont été faites par M. Larousse, ingénieur hydrographe attaché au canal maritime depuis les premiers travaux.

jet, deux jetées parallèles de 3,500 mètres, à 400 mètres l'une de l'autre, devaient conduire à l'entrée du canal maritime; celle de l'ouest, devant principalement supporter l'effort des sables, fut commencée la première. Au moment d'entreprendre la seconde, une heureuse modification fut apportée au projet primitif. La jetée de l'est, au lieu d'avoir sa base à l'embouchure même du canal maritime, part du rivage à 1,400 mètres plus loin pour venir rejoindre obliquement la première. De la sorte, au lieu d'un long chenal, les deux jetées comprennent entre elles une vaste nappe d'eau de 230 hectares environ, formant en quelque sorte une rade couverte et un avant-port pouvant abriter de nombreux navires.

C'est principalement depuis ces deux dernières années, lors de la substitution définitive du travail des machines aux corvées égyptiennes, que Port-Saïd a pris un grand développement. Une nombreuse population de commerçans y vit du voisinage des ateliers et du ravitaillement de tout le parcours de l'isthme. Le quartier de la ville proprement dite est bâti sur l'ancien *lido* et sur les terrains rapportés qui se fondent et s'avancent chaque jour, suivant les besoins, sur la lagune en arrière des chantiers. Les maisons qui longent le rivage, avec leurs vérandahs et leurs galeries en bois ouvragé, donnent à la plage l'aspect élégant et coquet de nos villes de bains de mer. Port-Saïd et les bassins sont situés sur la rive gauche du canal maritime, en dehors de la jetée de l'ouest, qui prolonge l'alignement de cette rive. Un curieux phénomène s'est produit : les sables, rencontrant la jetée, s'amoncellent contre les fondemens, et la plage devant la ville s'agrandit incessamment aux dépens de la mer; un espace de 300 mètres la sépare à l'heure qu'il est de la naissance primitive de la jetée. Ajoutons que ce fait, prévu dès l'origine, n'a rien d'inquiétant. Le même phénomène se manifeste sur plusieurs points de la côte d'Angleterre et aussi à Malamocco (Venise) sans que la profondeur de l'eau à l'extrémité des jetées en soit sensiblement diminuée. Port-Saïd n'en restera donc pas moins ce qu'il est déjà, le port le plus sûr et le plus abordable des côtes de Syrie et d'Égypte.

Une de nos premières visites fut pour le chantier de M. Dussaud, l'entrepreneur bien connu des jetées de Cherbourg, d'Alger, de Marseille; il a commencé en 1865 les travaux de celles de Port-Saïd. Deux ans avant son arrivée, la compagnie avait déjà installé à 1,500 mètres en mer, pour satisfaire aux premiers besoins, un appontement formé d'énormes pieux fixés dans le sable par les fonds de 5 à 6 mètres; des pierres avaient été coulées entre les pieux; il s'était formé de la sorte un îlot sur lequel les grands navires avaient pu décharger leur matériel. M. Dussaud, chargé de relier cet îlot à la terre, de prolonger la jetée à sa longueur définitive de 3 kilomè-

tres $1/2$, enfin de construire la jetée est, opère ce travail au moyen d'énormes blocs de 10 mètres cubes en mortier hydraulique, construits à terre et immergés avec des bateaux porteurs. Ce procédé, dans un pays dépourvu de pierres, où par suite le béton ne pouvait être employé, a été reconnu le plus pratique. La chaux hydraulique des carrières du Theil en Dauphiné est apportée par des navires; le sable, qui entre pour deux tiers dans la fabrication du mortier, est puisé à 100 mètres du chantier par des dragues qui approfondissent les passes du bassin. Nous allons, en pénétrant dans l'enclos où s'opère la fabrication des blocs, suivre la manipulation de ces deux matières.

La chaux et le sable sont montés par des wagons sur une plate-forme; là se trouvent des manèges mus par la vapeur qui délaient et brassent le mélange; des trappes s'ouvrent au bout de quelques minutes, le mortier tombe dans des wagons qui vont le verser dans des moules en bois rangés à la file sur une vaste esplanade. Deux jours après, les moules sont démontés, les blocs ayant pris une première consistance; on garde ceux-ci environ deux mois avant de les conduire à la mer. Mille huit cents blocs à divers degrés de dessiccation étaient alignés sur cette esplanade au moment de notre visite, y dessinant comme un immense damier; chacun d'eux pesait vingt tonnes. Une grue hydraulique, mue par la vapeur et dressée sur la plate-forme d'un chariot qui se transporte au moyen de voies ferrées sur toute l'étendue de l'esplanade, soulève tour à tour chacun de ces rochers artificiels et le charge sur un wagon attelé à une locomotive. Amené sous une seconde grue hydraulique, le bloc est chargé sur un bateau-porteur; on en range trois côte à côte sur le pont disposé en plan incliné, puis on remorque le bateau au large sur l'alignement de la jetée; la chaîne qui retient les blocs est alors détendue: ceux-ci glissent et coulent dans l'eau à la place qui leur a été assignée. Vingt-cinq mille roches de cette espèce, représentant 500 millions de kilogrammes, sont nécessaires à la construction des deux jetées; le bloc se paie à l'entreprise 420 francs, ce qui portera à 10,500,000 fr. la dépense totale. A l'heure qu'il est, on en a immergé dix mille à raison de six cents par mois en moyenne. On peut donc assurer qu'en mars ou avril 1869 ce travail sera terminé.

Le chantier Dussaud est par exception situé sur la rive droite du canal maritime, séparé de la ville par la passe d'entrée, large de 200 mètres. Cinq dragues sous vapeur travaillent constamment à débayer le port; déjà la première *darse*, dite *bassin du commerce*, donne accès aux grands navires, qu'on vient amarrer contre les quais. Les deux autres bassins sont attaqués à leur tour, et les bancs de vase à fleur d'eau disparaissent à vue d'œil pour faire place à des fonds de 5 mètres. C'est autour de ces bassins que se

concentre toute l'activité de Port-Saïd. C'est là que l'immense matériel du canal maritime, envoyé de France, subit la dernière préparation, qui consiste dans le montage. Les constructeurs français à qui ont été commandées les machines sont chargés également de les monter sur les lieux; la maison Gouin et la *Compagnie des Forges et chantiers de la Méditerranée* ont chacune leur chantier spécial, moitié sur terre, moitié sur les eaux, où flottent les chalands, les plates-formes des appareils en construction; les pièces de tôle, rivées rapidement, s'ajoutent l'une au-dessus de l'autre pour former la membrure des dragues et des élévateurs. Une longue rangée de ces derniers appareils, dont les immenses plans inclinés dominent la plaine et signalent Port-Saïd à 5 ou 6 lieues de distance, occupe tout le pourtour de l'un des bassins.

Des ateliers de fonderie, d'ajustage, de chaudronnerie, au service de l'entreprise Borel et Lavalley, servent principalement à l'entretien et à la réparation du matériel. Le personnel ouvrier est à moitié européen, à moitié arabe; il y règne une grande activité. Des cales de construction supportent les chalands et les derniers porteurs à vapeur en montage. Ailleurs un chantier anglais achève de disposer le matériel nécessaire à la nouvelle opération de transit de marchandises entre Port-Saïd et Suez. Les pièces de fer, débarquées des navires, numérotées et dressées avec soin, viennent se ranger sous les grues qui doivent les mettre en place. Le marteau des riveurs fait résonner la tôle : c'est le règne du fer par excellence.

Chaque jour, quelque nouvelle machine prend la route du sud, remorquée par un vapeur, et s'achemine vers le point des travaux où sa place est marquée d'avance; nous avons croisé sur notre route plusieurs de ces convois. Lorsque dans quelques mois la totalité des engins aura été mise en œuvre, les travaux de Port-Saïd changeront un peu de caractère : l'entretien de l'immense matériel de l'entreprise, évalué à 50 millions, en sera désormais le principal objet. On pourra donc dire, en empruntant une comparaison à la physiologie, que si la tête de l'entreprise est à Ismaïlia, c'est à Port-Saïd qu'est le cœur, car c'est ici que viendra incessamment se régénérer la force vive répartie sur cet immense chantier de 40 lieues de long. Les ateliers que nous avons décrits fourniront et au-delà les ressources nécessaires. Tous les moyens d'action concourront dès lors au dernier but à atteindre, l'approfondissement définitif du canal maritime.

III.

L'histoire du canal maritime de Suez remonte en quelque sorte au règne de Méhémet-Ali. M. F. de Lesseps, alors consul-général à

Alexandrie, avait eu plusieurs fois l'occasion d'entretenir le prince de ce gigantesque projet; mais les incidens d'un règne si agité ne permirent point au vieux pacha d'y songer sérieusement. Lorsque celui-ci eut disparu de la scène, l'Égypte traversa, sous le gouvernement heureusement éphémère d'Abbas-Pacha, une crise fâcheuse. Enfin en 1854, après la mort violente d'Abbas, Mohammed-Saïd monta sur le trône. Cet événement parut favorable aux desseins de M. de Lesseps; il avait connu ce prince au temps où celui-ci vivait encore sous la rude discipline paternelle. Il accourut donc en Égypte, et, autorisé par le souvenir d'anciennes relations, s'efforça d'inspirer au nouveau vice-roi la noble ambition qui avait un moment pénétré dans l'âme de Méhémet-Ali. Il y réussit, et bientôt commencèrent les études préliminaires. La nation française, depuis de longues années influente en Égypte, mais de cette influence qui civilise et n'opprime pas, y avait de nombreux représentans, entre autres d'habiles ingénieurs; nous citerons les noms de Mougel-Bey et de Linan-Bey. M. de Lesseps les intéressa, les associa à son œuvre naissante. Saïd-Pacha mit leurs services à sa disposition; avec eux, il parcourut les déserts de l'isthme de Suez, et se rendit compte des conditions d'exécution du canal maritime.

Le plan était dès lors de fonder une compagnie universelle, c'est-à-dire d'associer dans la commandite de l'entreprise les capitalistes de tous les pays; c'était le moyen d'intéresser au succès le monde entier, et par conséquent de prévenir bien des difficultés politiques. La question la plus délicate résultait de la situation du pacha vis-à-vis son suzerain. Où finissaient dans cette affaire les pouvoirs du pacha? Dans quelles limites l'autorisation du sultan était-elle nécessaire? Le divan de Constantinople, consulté à ce sujet, avait déclaré dès l'origine que le *hatti-chérif* de 1841 conférait au pacha le droit d'agir en cette occasion selon ses propres conseils. Par un firman daté du mois de novembre 1854, Saïd approuva donc la formation d'une compagnie universelle pour le percement, à travers l'isthme de Suez, d'un canal maritime accessible à la grande navigation; la concession avait une durée de 99 années, au bout desquelles le gouvernement égyptien pouvait redevenir maître de ce grand ouvrage. Le vice-roi néanmoins jugea prudent d'insérer dans cet acte un paragraphe d'après lequel il se réservait d'obtenir l'autorisation expresse de la Porte; les travaux seraient commencés aussitôt que cette condition serait remplie.

Les études préliminaires des ingénieurs avaient permis d'arrêter le tracé du futur canal et d'en calculer les dépenses probables. Chargé par le vice-roi d'aller en son nom s'entendre avec le sultan et ses vizirs, le promoteur de l'entreprise trouva le gouvernement impérial disposé à donner immédiatement le rescrit qu'on lui de-

mandait. C'est alors que lord Strafford de Redcliffe, ambassadeur d'Angleterre, dont l'influence était toute-puissante sur le divan de Constantinople, obtint un délai, alléguant qu'il devait attendre des instructions de Londres. A cette même époque commençait à se montrer, sous forme de critiques dont la presse anglaise était l'organe, l'opposition du cabinet de Saint-James. Le rescrit fut donc ajourné, et l'envoyé du vice-roi, après une audience du sultan, ne rapporta au Caire qu'une lettre du grand-vizir, dans laquelle ce ministre exprimait toutes ses sympathies pour le canal maritime, dont l'utilité était explicitement reconnue par le gouvernement ottoman.

L'avant-projet des travaux et celui des statuts de la compagnie étant arrêtés, une commission scientifique internationale examina les plans et devis, et envoya des délégués en Égypte pour résoudre sur les lieux diverses questions. Bientôt après, le 5 janvier 1856, un second firman du vice-roi approuvait le cahier des charges, préambule indispensable à l'organisation de la société financière. Le capital social était de 200 millions répartis en quatre cent mille actions. Par son dernier firman, le vice-roi d'Égypte concédait à la compagnie la propriété des terrains bordant les rives du futur canal maritime et du canal d'eau douce, dont l'entreprise avait été résolue; il s'engageait en outre à fournir pour l'exécution des travaux les ouvriers fellahs nécessaires, requis par corvées d'après le système suivi en Égypte pour tous les ouvrages d'utilité publique. Un contrat réglait l'organisation et la solde de ces travailleurs. Par cette clause, le vice-roi, à qui une part de 15 pour 100 sur les revenus futurs de la compagnie était accordée, apportait un appui sérieux à l'œuvre naissante.

Fort de l'adhésion des hommes de science dont les études et les procès-verbaux avaient été publiés, de l'appui du vice-roi d'Égypte, que la Porte Ottomane ratifiait par des déclarations de toute sorte, sinon par un acte officiel, le concessionnaire, une fois le plan des travaux arrêté, visita les différentes contrées de l'Europe, s'adressant aux hommes d'état pour les édifier sur le caractère pacifique et en quelque sorte universel de la nouvelle société, aux capitalistes, aux chefs du commerce et de l'industrie pour leur exposer ses projets, les conditions de réalisation et les avantages de l'entreprise. Pendant le printemps de 1857, il parcourait ainsi et avec un succès non équivoque les principaux ports et centres industriels de l'Angleterre, de l'Irlande et de l'Écosse. Après être retourné en Égypte et à Constantinople, il revint en France, où il s'occupa d'organiser définitivement la compagnie.

Le 5 novembre 1858, la souscription au capital de 200 millions

fut ouverte à Paris et fermée le 30 du même mois (1). La France, où la souscription devait trouver une grande sympathie, était inscrite pour plus de la moitié des actions, répartie entre vingt-trois mille trois cents personnes. L'Égypte, représentée par le vice-roi personnellement, venait ensuite (2). Cette première manifestation de tous les pays devait ranimer la malveillance des adversaires du canal. Quelques organes de la presse anglaise plainquirent ironiquement les souscripteurs, et allèrent jusqu'à présenter l'affaire comme un vol manifeste. Lord Palmerston, dans quelques discours au parlement, en combattit l'exécution sous le voile d'une affectueuse sollicitude pour la Turquie. Toutefois, hâtons-nous de le dire, à la même époque les négocians anglais déclaraient dans vingt-deux *meetings* que le canal maritime de Suez serait favorable au commerce et aux intérêts de l'Angleterre, protestant ainsi contre l'opinion émise par lord Palmerston. Nous avons exposé dans les pages précédentes les difficultés matérielles que rencontrait la réalisation de l'œuvre. Ces difficultés, agrandies, dénaturées par les adversaires du canal, servaient de base à leurs objections. Selon eux, la navigation était impossible dans la baie de Péluse, obstruée de bancs de sable et de vase mouvante; rien ne pourrait se fonder sur la plage, les jetées devaient s'engloutir dans les mêmes fonds à mesure qu'on les construirait. Le sol de l'isthme, formé en partie de sables mouvans, en partie de vase fluide, ne ferait du creusement des tranchées qu'un travail de Pénélope, impossible même à ébaucher. Il était insensé et même inhumain de penser à entreprendre d'immenses travaux dans le désert, et l'on citait à l'appui de cette thèse Hérodote et la mort de 80,000 hommes perdus par le pharaon Nécos dans sa tentative

(1) Il est curieux d'examiner la liste des nations qui ont concouru à la souscription, et la part afférente à chacune d'elles. C'est ce qu'indique le tableau suivant :

France.	207,111 actions.	Report.	398,861 actions.
Égypte.. . . .	96,517	Suisse.. . . .	460
Autriche.. . . .	51,246	Belgique.. . . .	324
Russie.. . . .	24,174	Toscane.	176
Angleterre.. . . .	5,085	Deux-Siciles.	97
États-Unis.	5,000	États-Romains.	54
Espagne.	4,046	Prusse.. . . .	15
Pays-Bas.. . . .	2,615	Danemark.	7
Régence de Tunis..	1,714	Portugal.. . . .	5
Sardaigne.	1,353	Suède.	1
A reporter.	398,861 actions.	Total.	400,000 actions.

(2) Le gouvernement égyptien, à différentes reprises, principalement en 1862, a racheté un bien plus grand nombre d'actions; on peut en évaluer le nombre actuel à 177,000.

avortée du percement de l'isthme. Un célèbre ingénieur, Stephenson, venait appuyer ces assertions; ses objections, pour être plus conformes aux données de la science, n'en avaient pas moins le même caractère d'exagération; selon lui, la chaleur et la sécheresse de l'atmosphère et des terrains de l'isthme laisseraient le canal à l'état de fossé stagnant, avec des eaux basses, malsaines et incapables de porter une barque. Les faits devaient venir victorieusement renverser toutes ces hypothèses.

Confiant néanmoins dans la réalisation de son œuvre, le président de la compagnie, assisté d'un conseil d'administration et d'un conseil des travaux, concluait un traité avec un entrepreneur, M. Hardon, pour l'exécution des ouvrages préparatoires et la fourniture du matériel. Le 25 avril 1859, sur la plage de Péluse, entouré d'un personnel de cent cinquante ouvriers et employés, de MM. Mougel-Bey, de Montaut, Laroche, Larousse, ingénieurs, il donnait solennellement le premier coup de pioche dans le sable du rivage. Le port futur, dont l'emplacement avait été choisi d'après les considérations que nous avons développées, fut baptisé du nom de Port-Saïd. Les travaux d'installation commencèrent aussitôt.

La ratification officielle de la Porte, réservée par le vice-roi, n'avait pas encore été accordée; Saïd-Pacha toutefois n'en donnait pas moins courageusement son appui à l'œuvre. Les premiers contingents de corvéables venaient s'adjoindre aux travailleurs européens. On conçoit la vive émotion causée par cette nouvelle. L'entreprise, de chimérique qu'elle était la veille, allait passer dans le domaine des faits. Sous la pression de la Porte, Saïd-Pacha dut rappeler les ouvriers indigènes et notifier officiellement aux représentants des puissances européennes à Alexandrie que leurs nationaux eussent à renoncer à des travaux qui n'avaient en aucune manière le caractère d'études préparatoires. Le président de la compagnie tint bon sous ce rude assaut : le personnel français restait à peu près seul sur le champ des opérations, lorsque, dans les derniers jours de septembre, un haut fonctionnaire arriva de Constantinople, porteur cette fois d'une sommation impérative qui réclamait l'expulsion des travailleurs de l'isthme et l'enlèvement du matériel. Cette injonction fut de nouveau notifiée au corps consulaire, et un délai fut assigné pour l'évacuation.

Le danger était pressant; M. de Lesseps accourut en France, et à la tête d'une députation du conseil de la compagnie alla solliciter l'intervention de l'empereur pour faire cesser l'opposition, de source bien connue, qui venait menacer à son début l'existence de l'entreprise. Déjà éclairé sur cette question, l'empereur répondit que des négociations étaient entamées depuis peu à cet effet, que sa protection était acquise aux droits et aux intérêts de l'œuvre.

Des ordres furent expédiés au consulat-général d'Alexandrie. Sûr de ce côté, le chef de la compagnie repartait aussitôt pour Constantinople, exposait au divan dans un *memorandum* l'ensemble des faits qui s'étaient produits, et enfin obtenait du gouvernement ottoman une déclaration d'acceptation en principe de ses projets. La Porte invitait les puissances à se mettre d'accord sur les questions que le projet soulevait au point de vue international, après quoi elle s'engageait à rendre immédiatement le firman d'autorisation des travaux.

A partir de ce moment, une phase nouvelle, une ère de tranquillité relative s'ouvrit pour les travailleurs du canal maritime. Sans entrer dans le détail de leurs progrès successifs, des difficultés sans nombre qu'ils eurent à vaincre à l'origine pour fonder leurs premiers établissemens dans le désert, nous énumérerons sommairement les résultats atteints pendant les années 1861 et 1862. Il fallut assurer la subsistance des campemens établis sur les différents points du parcours par des moyens qui se modifièrent à mesure que s'accroissait l'importance de ces rassemblemens. Damiette pourvut d'eau tout d'abord les chantiers de la partie nord du canal, sur laquelle une première rigole maritime assura le batelage à travers les 60 kilomètres de lagunes. Le canal qui devait amener l'eau du Nil jusqu'au centre du désert fut creusé en neuf mois; le 10 janvier 1862, il arrivait au lac Timsah et permettait de pourvoir aisément à l'approvisionnement des 20,000 fellahs du seuil d'El-Guisr. Le service des corvées se faisait régulièrement; arrivant successivement de toutes les provinces de l'Égypte, les bandes de corvéables passaient chacune environ un mois sur les chantiers, puis repartaient après l'accomplissement de leur tâche, emportant leur salaire; des inspecteurs veillaient sur ce service. Des ambulances organisées avec soin, des magasins distribuant les vivres au prix de revient, assuraient autant que possible le bien-être des travailleurs. Des milliers d'Arabes, ouvriers volontaires recrutés par la compagnie, s'adjoignirent successivement aux ouvriers européens, ce qui donna les meilleurs résultats. A la fin du mois d'avril 1862, la première pierre de la ville de Timsah avait été posée sur les bords du lac. Le 18 novembre suivant, le seuil d'El-Guisr, où l'on avait creusé sur toute la longueur un chenal au niveau de la mer, laissa les eaux amenées par la rigole des lacs Menzalèh se répandre pour la première fois sur les fonds desséchés du lac Timsah. Les contingens, portés plus loin vers Suez, écrétaient sur tout le parcours du canal les terres élevées qu'il devait traverser. Le canal d'eau douce était également poussé vers Suez. Dès ce moment, l'expérience avait victorieusement triomphé des adversaires de l'entreprise et des objections tirées de la nature

des lieux; les boues liquides du lac Menzalèh, arrêtées par les berges encaissant le canal dans toute sa longueur, ne menaçaient plus de le combler; les sables mouvans des seuils, que le moindre obstacle arrête, s'accumulaient naturellement sans la franchir sur la ligne des énormes déblais bordant les deux côtés de la tranchée. A Port-Saïd, des ouvrages solides, déjà éprouvés par les mauvais temps, se fondaient progressivement dans la mer.

Sur ces entrefaites, le 18 janvier 1863, Saïd-Pacha mourut inopinément. Le même jour, Ismaïl-Pacha, petit-fils de Méhémet-Ali, fut proclamé au Caire vice-roi d'Égypte. Au moment où les travaux du canal entraient à peine dans la période active et lorsqu'en l'absence du firman définitif de la Porte la situation réelle de la compagnie restait encore à régulariser, cet événement était de nature à éveiller de légitimes inquiétudes : les chefs de l'entreprise durent dès lors pressentir une crise qui ne tarda pas à éclater. Le 6 avril 1863, une note fut adressée de Constantinople au représentant de la Sublime-Porte à Paris et parut dans tous les journaux. Il y était dit que, malgré l'abolition de la corvée dans tout l'empire, y compris l'Égypte, les travaux du canal maritime s'effectuaient encore au moyen de ce régime, en second lieu que, par la concession à la compagnie des rives des deux canaux, cette compagnie pouvait revendiquer en toute propriété une étendue de terrain comprenant toute la frontière de Syrie, les villes de Timsah, Suez, Port-Saïd, que cet état de choses avait les plus graves inconvéniens. En conséquence la Sublime-Porte subordonnait son consentement à la solution préalable des trois points suivans, savoir : la stipulation de la neutralité du canal, l'abolition du travail forcé et l'abandon par la compagnie de la clause relative à la propriété du canal d'eau douce et à la concession des terrains qui bordent les deux canaux.

Cette note imprévue causa une émotion qui se traduisit par une baisse énorme sur les actions du canal maritime. Peu de temps après, Nubar-Pacha, délégué du vice-roi d'Égypte, arrivait en France, et publiait une consultation de trois avocats éminens de Paris sur les droits de la compagnie; celle-ci y répondait par une action judiciaire contre Nubar-Pacha. Des intérêts aussi graves que ceux qui étaient menacés devaient attirer l'attention du gouvernement et provoquer la haute intervention dont le secours était déjà venu quatre ans auparavant tirer la compagnie d'un premier danger. Le 1^{er} mars 1864, les actionnaires, réunis en assemblée extraordinaire, furent informés de la résolution prise par le vice-roi d'Égypte de s'en rapporter à l'arbitrage de l'empereur des Français pour le règlement amiable de toutes les questions en litige.

L'empereur en effet institua deux jours après la commission destinée à préparer les élémens de sa décision. Il rendit le 6 juillet suivant une sentence arbitrale en vertu de laquelle le vice-roi d'Égypte pouvait supprimer les contingens promis d'ouvriers indigènes et devenait propriétaire du canal d'eau douce et des terrains limitrophes des canaux, sous la réserve de 10,000 hectares en bordure, reconnus nécessaires aux besoins de l'exploitation; la compagnie possédait auparavant 63,000 hectares. En compensation, le vice-roi était déclaré redevable à la compagnie d'une indemnité de 84 millions payable en quinze annuités.

Pendant que ces faits se passaient dans les sphères politiques, une autre crise venait en partie suspendre les travaux du canal en si bonne voie depuis deux ans. La compagnie, au mois de janvier 1863, avait d'abord dû résilier son traité avec M. Hardon, les ressources de celui-ci ne s'étant pas trouvées à la hauteur de cette immense tâche. Un entrepreneur anglais, M. William Aiton, connu par ses travaux de dragage et de terrassements à Glasgow, avait signé quelque temps après un contrat pour l'enlèvement en quatre années des 21 millions de mètres cubes représentant le déblai du canal depuis Port-Saïd jusqu'au seuil d'El-Guisr. Comme son prédécesseur, M. W. Aiton ne put tenir ses engagements, et ce nouveau marché dut être résilié. Plus heureuse d'autre part, la compagnie avait confié à l'entrepreneur Dussaud la construction des jetées de Port-Saïd, à M. Couvreur l'enlèvement des 9 millions de mètres cubes du seuil d'El-Guisr, à MM. Borel et Lavalley l'achèvement du canal maritime de Timsah à Suez, soit l'enlèvement d'environ 25 millions de mètres cubes. C'est à ces derniers entrepreneurs qu'échut également la succession de M. Aiton. L'arrivée de ces auxiliaires capables et dévoués devenait urgente. Les contingens égyptiens, réduits peu à peu, venaient de disparaître entièrement depuis le prononcé de la sentence arbitrale.

Il était difficile de remplacer au milieu du désert le travail de ces milliers d'hommes; on ne pouvait songer à y recruter des ouvriers libres en même proportion: le rassemblement de pareilles masses était impossible, le taux des salaires eût épuisé les ressources financières de la compagnie. Une complète transformation des moyens d'action fut résolue: la vapeur devait remplacer partout la main de l'homme, et dès lors 6 ou 8,000 ouvriers, déjà en partie recrutés, suffiraient au service. De nouvelles études, un surcroît de dépenses, un retard notable apporté à l'achèvement du canal, furent la conséquence de ces crises. Cette transformation touche heureusement presque à son terme. Une circonstance, tout d'abord regardée comme désastreuse, a néanmoins servi la cause du canal. Pendant l'épidémie cholérique qui parcourut l'Égypte en

1865, tous les ouvriers grecs, italiens, piémontais, qui formaient la majorité des travailleurs, évacuant les chantiers devant le fléau, retournèrent précipitamment chez eux; quelques mois après, rentrant dans l'isthme après la cessation de l'épidémie, ils amenaient un puissant renfort de bras recrutés par l'attrait du travail rémunérateur qu'ils étaient certains de trouver.

Rendu depuis un an environ, le firman appratif du sultan est venu régler définitivement les conditions d'existence de la compagnie. Le vice-roi s'est en outre engagé à la même époque à solder dans le courant des trois années 1867, 1868, 1869, par paiemens mensuels, l'indemnité fixée par l'arbitrage et payable en quinze annuités. Il est actuellement en possession des canaux d'eau douce, à charge de les entretenir et d'en laisser à la compagnie, jusqu'à l'achèvement du canal maritime, l'exploitation exclusive pour le service du transit entre Suez et la Méditerranée. En outre il a racheté le domaine de l'Ouady, vaste propriété de 10,000 hectares que la compagnie possédait et exploitait depuis cinq ans. Sa préoccupation paraît donc avoir été, dans cette suite de transactions, d'enlever à cette société tout ce qui avait le caractère de possession territoriale. C'est là un avantage pour la compagnie, qui, dégagée du soin d'affaires accessoires, consacre désormais toutes ses forces vives, toutes ses ressources matérielles à l'œuvre finale, l'achèvement du canal maritime. A quelle époque, dans quelles conditions financières ce but sera-t-il atteint? Tels sont les derniers points qui nous restent à examiner.

Les travaux accomplis jusqu'à ce jour, très irréguliers dans leur marche, sont représentés par 15 ou 20 millions de mètres cubes de déblais. Il reste environ 45 millions de mètres cubes à extraire; mais, en présence de ce qui se passe aujourd'hui, ce chiffre n'a rien d'inquiétant: il nous aidera à donner, quant à la durée des opérations, une estimation de nature à satisfaire, nous le croyons, ceux qui ont foi dans l'entreprise. Ainsi qu'on vient de le dire, la suppression des corvées a amené une révolution dans le système des forces à employer; la transformation et l'immense accroissement du matériel ont exigé deux années environ. Il n'y a guère que six mois que les nouveaux engins fonctionnent en assez grand nombre d'une façon régulière; le reste ne sera prêt qu'en décembre prochain. Dès aujourd'hui cependant l'expérience du rendement est acquise, et c'est pour la première fois que l'on peut mathématiquement en quelque sorte déterminer le temps que mettront les machines à compléter leur tâche. Chaque drague travaillant en moyenne 20 jours sur 30 à cause des chômages nécessités par les réparations périodiques, et enlevant dans une journée de dix heures une moyenne de 1,000 mètres cubes, on évalue le rende-

ment mensuel, après la mise en service de la totalité de ces engins, à environ 1,500,000 mètres cubes. Ce chiffre est modéré. Le rendement général du mois de février a été de 800,000 mètres cubes, celui du mois de mars d'un million. Si l'on ajoute à l'effet des dragues le produit des travaux continués à sec sur certains chantiers, on arrive à cette conclusion, que le canal sera entièrement creusé avant la fin de 1869. La compagnie en effet vient de souscrire avec les entrepreneurs une convention additionnelle par laquelle ces derniers s'engagent à livrer le canal le 1^{er} octobre 1869. En raison des conditions nouvelles dans lesquelles s'effectuent les travaux, des deux années presque perdues en négociations, enfin de quelques ajoutés aux devis primitifs, ce changement apporté au contrat primitif était depuis longtemps reconnu nécessaire; on a attendu le moment où l'on pourrait stipuler sans nulle incertitude. La nature du sol traversé par le canal, la perméabilité, la consistance de ces terres, sont actuellement choses connues; les incidens fortuits de nature à troubler la marche des travaux deviennent donc de plus en plus improbables, et dans tous les cas ne pourraient guère éloigner le terme prévu, qu'on peut, dans ces limites, regarder désormais comme définitif.

Si nous examinons maintenant la question au point de vue financier, les considérations qui précèdent et qui expliquent le retard apporté dans l'achèvement des travaux font comprendre aussi la nécessité d'un surcroît de dépenses (1). La totalité du capital social a été récemment versée, d'un autre côté une grande partie des annuités du vice-roi d'Égypte reste à percevoir; mais la compagnie a dû, nous le supposons, faire aux entrepreneurs l'avance d'une partie de la valeur de leur immense matériel. Ce qui paraît certain, c'est que l'augmentation dans un délai plus ou moins rapproché des ressources financières de la compagnie serait reconnue nécessaire. Il y serait pourvu, sans accroissement du capital social, de la façon suivante : 10,000 hectares de terrain restent aujourd'hui concédés à la compagnie du canal maritime depuis l'expertise faite à la suite des dernières conventions avec le vice-roi d'Égypte. Sur ces terrains s'élèvent d'immenses magasins et ateliers, des établissemens de toute sorte, des villes même. L'eau douce a été amenée dans le désert, y créant la vie, le mettant en relation avec les deux mers par de belles voies navigables. La possession de ces terrains représente dans l'avenir une source de revenus; des redevances sont déjà perçues dans les villes. L'on peut évaluer à 100 millions les

(1) Au 1^{er} juillet 1866, l'intérêt acquis aux actions depuis le 1^{er} janvier 1859 s'élevait à 35,568,570 francs. Une somme à peu près égale représente l'intérêt à servir jusqu'à l'époque de l'achèvement des travaux. C'est donc une somme de 70 à 80 millions à prélever sur le capital avant la perception des bénéfices.

dépenses que ces appropriations ont nécessitées; dès lors un capital de 100 millions hypothéqué sur les établissemens et terrains de la compagnie serait souscrit sous forme d'*obligations*. Telle est en substance la résolution qui doit être proposée à la prochaine assemblée générale des actionnaires du canal maritime.

Cette mesure financière sera-t-elle d'une réalisation facile? Il ne nous appartient pas de préjuger cette question. Nous nous bornons à dire que cette combinaison ne précède que de deux ans la mise en rapport du canal. En 1854, on estimait à 3 millions de tonneaux le minimum du mouvement commercial qui se produirait à travers l'isthme. Depuis lors, les immenses progrès des relations avec l'extrême Orient, le développement continu de la marine à vapeur, permettent d'évaluer au double le total du chargement qui passe annuellement dans les Dardanelles. Combien est plus vaste l'étendue des régions du globe que la nouvelle voie mettra en communication directe! D'une part 200 millions d'Européens producteurs et manufacturiers, d'autre part 700 millions d'Orientaux consommateurs et envoyant leurs matières premières. Il n'est guère douteux qu'une grande partie du mouvement d'échange ne se fasse par le canal maritime de Suez. On a objecté dès le principe l'élévation du fret des bâtimens à vapeur, seuls propres à la navigation de la Méditerranée et de la Mer-Rouge; nous répondrons à cette objection par des faits. Dans un récent voyage à Bombay, nous avons pu constater que, pour l'article encombrant du coton, les grandes maisons de commerce traitaient avec les paquebots, trouvant des avantages à diriger leurs marchandises par la voie de l'isthme et n'hésitant pas à payer un fret de 8 livres sterling la tonne, dans lequel les frais de transit et de deux chargemens en Égypte entrent pour une grande part; les 6 ou 7 paquebots qui font le service régulier de Bombay à Suez suffisent à peine à la demande et ont leur fret retenu vingt ou trente jours à l'avance; la future ligne que doit établir sur ce parcours la compagnie des Messageries impériales est réclamée avec instance. Voilà des faits qui prouvent, avec les statistiques du commerce, la substitution graduelle de la vapeur aux vieux engins de la navigation. Les institutions humaines dans l'ordre matériel comme dans l'ordre moral doivent toutes désormais s'astreindre à une rénovation, à un progrès incessant; l'immobilité devient le signe de la décadence. Ces considérations semblent favorables à l'avenir du canal maritime.

L'ÉGLISE ROMAINE

ET

LE PREMIER EMPIRE

— 1800 — 1814 —

VIII.

RETRAITE DU CARDINAL CONSALVI.

I. Mémoires du cardinal Consalvi. — II. Œuvres complètes du cardinal Pacca. — III. Correspondance du cardinal Caprara. — IV. Correspondance de Napoléon 1^{er}. — V. Dépêches diplomatiques et documens inédits français et étrangers, etc.

I.

M. Jackson, comme nous l'avons dit (1), avait résolu de quitter Rome dans les premiers jours de mars 1806. Si le cardinal secrétaire d'état, en ménageant avec tant d'à-propos l'éloignement volontaire de l'envoyé britannique, s'était flatté de procurer une sorte de trêve dans les pressantes réclamations dont le Vatican était assailli par le gouvernement français, son attente fut cruellement déçue. Le cardinal Fesch ne lui accorda aucun répit. Le 2 mars, c'est-à-dire le jour même où il était confidentiellement informé de la détermination de M. Jackson, l'ambassadeur de France se hâta d'adresser une note officielle au ministre de sa sainteté afin de lui demander au nom de l'empereur : 1° l'expulsion des Russes, Anglais, Suédois et Sardes de Rome et de l'état romain; 2° l'interdiction des ports aux bâtimens anglais, russes et suédois (2).

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} juillet.

(2) Note du cardinal Fesch au cardinal Consalvi. Rome, 2 mars 1806.

Il n'y avait dans cette précipitation du cardinal Fesch à exécuter les ordres venus de Paris nulle animosité particulière contre la cour de Rome, et pas la moindre envie de se rendre personnellement désagréable au saint-père. Nous croyons volontiers avec les biographes du cardinal qu'il eût mieux aimé n'avoir pas à s'acquitter d'une semblable commission. En sa qualité de prêtre et de prince de l'église, l'oncle de l'empereur était loin de partager toutes les doctrines parfois peu orthodoxes de son neveu. Rien n'empêche de supposer qu'en cette occasion comme dans beaucoup d'autres il ne les désapprouvât même formellement. On pourrait presque le conclure du silence absolu que, dans la société romaine et devant ses collègues du corps diplomatique, le cardinal Fesch garda obstinément sur la teneur de ses instructions ainsi que de l'entière discrétion qu'il imposa sur ce sujet aux membres du clergé français qui faisaient partie de sa légation (1); mais, s'il lui était loisible de se taire publiquement sur les intentions du chef de l'empire français, il n'eût pas été sans inconvénient et sans danger pour lui de regarder comme non avenus les ordres positifs qu'il avait reçus. Le soin que, dans sa correspondance particulière, Napoléon avait pris de le rendre personnellement responsable du succès des démarches qu'il était chargé de faire à Rome contribuait aussi beaucoup à détourner le cardinal de l'envie d'ajourner ou de modifier si peu que ce fût l'exécution des volontés impériales. Il ne semble pas y avoir songé un moment; loin de là, il saisit avec une extrême ardeur cette occasion de rendre de plus en plus incommode et de plus en plus fâcheuse la situation de Consalvi à l'égard du souverain de la France. Au lieu d'atténuer les exigences qu'il avait mission de signifier au saint-siège, le cardinal les produisit dans toute leur exagération, et pour les appuyer se servit ou à peu près dans sa note officielle des propres termes employés par Napoléon. Sentant bien toutefois qu'il y a là des propositions difficilement acceptables pour le chef de la catholicité, il met quelque étude à les revêtir d'une forme aussi ecclésiastique que possible. Après avoir au début expliqué par des raisons purement stratégiques et militaires pourquoi il importe tant à l'empereur de fermer à ses ennemis l'accès de l'Italie entière, Fesch prend successivement le ton de la diplomatie, puis le langage figuratif et sacré de la chaire afin de mieux persuader le Vatican. « Votre Éminence ne saurait, écrit-il, contester au sousigné qu'il est de l'intérêt de Rome de se tenir étroitement liée à la puissance qui rattache toutes celles du midi européen et qui est le centre du domaine de la catholicité. Sa sainteté devrait-elle sacrifier la généralité en considération de quelques membres épars du

(1) *Vie du cardinal Fesch*, par l'abbé Lyonnet, t. II, p. 4.

catholicisme? Devrait-elle laisser ébranler les colonnes de l'église pour donner son attention à des œuvres extérieures presque abandonnées, ruinées de tous côtés, à des greniers de paille où à peine trouvera-t-on quelques bons grains, à des demeures de serpens prêts à la dévorer? Que n'a-t-elle pas à craindre des Russes et des Anglais...? (1) »

Quoi qu'il en soit, la brusque remise au cardinal secrétaire d'état de cette dépêche, dont l'accent était, comme on le voit, passablement mélangé, donnait désormais un caractère officiel et public à des prétentions qui n'avaient encore été portées à la connaissance du Vatican que par des voies confidentielles et privées. Un pas immense était franchi, dont Consalvi mesurait mieux que personne les inévitables conséquences. « Bonaparte s'était enfin décidé à démasquer ses batteries et à produire solennellement, écrit Consalvi dans ses mémoires, des idées qu'il n'avait jamais laissé entrevoir, même au saint père (2)... » Il prétendait imposer au saint-siège et au patrimoine de l'église un véritable vasselage et les regarder comme feudataires de son empire. « C'était arracher, continue le secrétaire d'état, à la souveraineté du pape cette liberté et cette indépendance dont les pontifes jouissaient depuis les siècles les plus reculés... Nous vîmes tous que, loin d'admettre la neutralité du saint-siège, Bonaparte entendait même l'obliger, à titre de feudataire et de vassal, à prendre fait et cause à la suite de la France dans n'importe quelle guerre qui s'engagerait plus tard. Il exigeait que le pape reconnût pour ses ennemis les ennemis de la France,... et il imposait ce système comme permanent. Le saint-siège aurait été ainsi forcé de participer à n'importe quelle guerre, juste ou injuste, et de se voir du matin au soir attaqué par l'Autriche, par l'Espagne, par toutes les autres puissances catholiques ou non catholiques. L'intérêt de la religion et l'équité démontraient que le saint-père ne devait pas offenser ou aigrir ces derniers états. Or qui donc aurait ainsi pesé sur le souverain pontife pour le brouiller à son gré avec l'Europe entière? Quoi! la seule ambition ou l'avidité de la France aurait eu le droit de dépouiller le saint-père de son titre de père commun des fidèles et d'obliger le représentant d'un Dieu de paix et le chef de la religion à semer partout la désolation et la ruine en maintenant dans un perpétuel état de guerre les peuples soumis à la tiare (3)! »

Ces paroles indignées, que nous empruntons au cardinal qui dirigeait alors les conseils du Vatican, témoignent assez à quel point

(1) Note du cardinal Fesch au cardinal Consalvi, 2 mars 1806.

(2) *Mémoires du cardinal Consalvi*, t. II, p. 423.

(3) *Id.*, *ibid.*, p. 423, 424, 425.

il était alors peu disposé à donner satisfaction aux demandes que l'ambassadeur de France venait de présenter au nom de son gouvernement. Consalvi n'avait point à craindre que Pie VII se montrât dans cette circonstance plus faible que son ministre; mais il savait parfaitement que dans cette grave affaire l'effort principal du gouvernement français était dirigé contre lui. Il comprenait d'avance que l'empereur à Paris et son ambassadeur à Rome avaient surtout pour but de faire retomber sur lui la responsabilité du refus et tout le poids de leur mauvaise humeur. C'est pourquoi, la lutte une fois engagée, malgré les efforts qu'il n'avait cessé de faire pour tâcher de l'éviter, il résolut de la soutenir avec un redoublement de prudence et de modération. Non-seulement il affecta de s'effacer autant que possible, mais il engagea Pie VII à ne prendre de lui-même aucun parti avant d'avoir, sans étalage et sans bruit, provoqué sur un si grave sujet une mûre délibération. Il lui semblait que le chef de la catholicité mettrait de plus en plus le bon droit de son côté et se créerait une situation inattaquable, s'il ne donnait de réponse définitive qu'après avoir, dans une forme discrète et toutefois suffisamment solennelle, sollicité les avis de ses conseillers naturels, les membres du sacré-collège. Ce plan de conduite, si habile à la fois et si sage, qui convenait si bien à la modestie naturelle du souverain pontife alors assis sur le siège de saint Pierre, était en outre parfaitement conforme aux traditions séculaires du Vatican. N'en déplaise aux prôneurs du pouvoir absolu, qui rêvent de le voir s'établir partout et principalement dans l'église, c'est une doctrine née d'hier, d'origine essentiellement révolutionnaire et démocratique, celle qui prétend s'en remettre aux lumières et à la volonté d'un seul de la solution des grandes affaires politiques ou religieuses qui intéressent les vastes agglomérations humaines. Les gouvernemens d'ancien régime étaient beaucoup plus qu'ils ne s'en doutent ou qu'il ne leur convient de l'avouer des gouvernemens d'autorité pondérée, qui admettaient et souvent provoquaient la manifestation des sentimens de ceux-là mêmes dont ils réclamaient ensuite l'entière obéissance. Dans les matières religieuses, l'église elle-même ne suivait pas jadis d'autres règles. Ni les papes à Rome ni les évêques dans leurs diocèses ne prétendaient tout décider et tout régler de leur propre mouvement sans consultation et sans accord préalable. Déjà à l'époque du couronnement Pie VII avait trouvé convenable de provoquer la libre expression des vues de la plupart des cardinaux sur la convenance de son voyage à Paris. La décision qu'il s'agissait de prendre en ce moment était plus importante encore, car elle touchait aux choses mêmes de la foi catholique, et mettait directement en cause la conscience du père commun des fidèles. « En effet

le chef de l'église, remarque Consalvi (et tel était aussi le sentiment de Pie VII), ne peut aliéner son indépendance sans qu' aussitôt la religion n'en souffre cruellement en tous lieux... Décidé à répondre à Napoléon avec la plus entière franchise et à défendre l'indépendance et la liberté du saint-siège, ainsi qu'il y était tenu par son devoir et par ses sermens, Pie VII savait combien il serait dangereux pour cette indépendance et cette liberté de se servir de mots douteux ou trop mesurés en s'adressant à l'homme qui avait mis en avant de si étranges doctrines, et qui tirerait avantage de la moindre syllabe pour s'empresse de les déclarer admises et reconnues (1) ». La difficulté de la réponse à faire rendait ainsi d'autant plus nécessaire de recourir à l'assistance des membres du sacré-collège. Pie VII résolut de les convoquer tous.

Au lendemain du jour où il avait reçu la dépêche du cardinal Fesch, c'est-à-dire le 3 mars 1806, le secrétaire d'état lui écrivit que c'était l'intention de sa sainteté de s'entendre directement avec sa majesté impériale sur l'objet de la note qui lui avait été remise la veille (2); mais cette détermination étant de nature à blesser le cardinal Fesch, qui sans doute s'était flatté de traiter lui-même cette question avec Pie VII, le cardinal Consalvi n'hésita point à se rendre de sa personne à la légation française pour lui expliquer plus au long la marche que Pie VII comptait suivre et comment les choses allaient se passer. Il lui exposa que dans une affaire de si grande importance le saint-père, avant de répondre à la lettre de l'empereur, désirait recueillir les opinions de tous les cardinaux, qu'il se proposait de réunir autour de lui. Il ne s'agissait que d'une simple congrégation et non d'un consistoire proprement dit, car dans un consistoire il faudrait convoquer le cardinal Fesch lui-même comme membre du sacré-collège, ce qui n'était point possible, puisqu'en sa présence la discussion ne serait pas libre. Jamais prince en effet, soumettant à son conseil la discussion d'une prétention élevée par une puissance étrangère, n'avait autorisé l'ambassadeur de cette cour à assister de sa personne à une séance de cette nature. Il n'y avait pas exemple qu'aucun souverain eût réclamé chose pareille. La lettre écrite par l'empereur au saint-père et la propre dépêche du cardinal Fesch seraient communiquées sous le sceau du secret à chacun des membres du sacré-collège. Si le cardinal Fesch désirait écrire ou parler aux cardinaux pendant les trois jours qui précéderaient la réunion, il en était parfaitement le maître. Sa manière de voir étant d'ailleurs parfaitement connue du pape, son intervention personnelle dans l'assemblée en question

(1) *Mémoires du cardinal Consalvi*, t. II, p. 429.

(2) Dépêche du cardinal Consalvi au cardinal Fesch, 3 mars 1806.

n'était nullement nécessaire. A cette communication du secrétaire d'état de sa sainteté, le cardinal Fesch, qui devait plus tard se plaindre si amèrement d'avoir été tenu à l'écart, ne fit d'abord aucune objection. Il répondit qu'il comprenait très bien qu'en sa qualité de ministre de France il ne pouvait assister à un conseil tenu pour délibérer sur l'acceptation ou le refus d'une demande faite par la France. Écrire aux cardinaux lui semblait inutile, pourvu qu'on leur communiquât la lettre de l'empereur, qui disait tout. Il préférerait d'ailleurs s'entretenir de vive voix avec les membres du sacré-collège... Il y avait parmi eux un Français, le cardinal de Bayanne. Serait-il convoqué? Le cardinal Consalvi prit le soin de faire remarquer que, ce prince de l'église n'étant pas ambassadeur, il ne serait pas exclu de la réunion projetée (1). L'ensemble de cette communication parut satisfaire entièrement le cardinal Fesch.

Au jour indiqué, le 6 mars 1806, la congrégation s'assembla devant le pape. Le ministre du saint-siège donna lecture de toutes les pièces relatives à l'affaire en question ainsi que de la lettre de l'empereur au sujet de laquelle on réclamait l'avis des cardinaux. On leur distribua ensuite une série de questions sur la lettre impériale, dont copie leur fut en même temps remise. Afin de laisser aux membres du sacré-collège le temps de bien réfléchir à une affaire si délicate, on les avertit qu'ils seraient de nouveau réunis deux jours plus tard dans une nouvelle congrégation. Ils devaient y apporter leurs décisions, mises par écrit. Pendant ces quarante-huit heures, l'ambassadeur de France eut encore la faculté de s'entretenir autant qu'il voudrait avec les membres du sacré-collège.

A cette seconde réunion, les cardinaux se trouvèrent au nombre de trente environ. Un seul vote fut favorable aux demandes de l'empereur Napoléon, c'était celui du cardinal de Bayanne. Tous les autres cardinaux estimèrent qu'il fallait sauvegarder à tout prix l'indépendance du saint-siège, parce qu'elle était intimement liée au bien de la religion (*troppo strettamente commessa col bene della religione*); « on devait donc répondre sans tergiverser et avec la plus grande netteté. » Le cardinal Consalvi avait parlé dans ce sens, mais seulement lorsque son tour était venu. Quant au pape, il avait gardé le silence jusqu'à la fin de la congrégation de peur d'influencer aucun vote. Lorsque les cardinaux eurent achevé d'opiner, élevant la voix à son tour, le pape se rangea à l'avis du sacré-collège. D'un accord unanime, on chargea le secrétaire d'état de rédiger la réponse à faire à Napoléon. Ce fut donc lui qui l'inspira; mais, à la lire en son entier, il est difficile de ne pas supposer que Pie VII y mit aussi la main.

(1) *Mémoires du cardinal Consalvi*, t. II, p. 433.

La lettre du pape est trop longue pour qu'il soit possible de la reproduire intégralement. Elle est d'un autre côté empreinte d'un tel accent de modération, de bonne foi et de dignité, elle est si importante par elle-même, elle jette un jour si complet sur les véritables dispositions du saint pontife, qu'il est nécessaire d'en citer au moins les principaux passages. Après avoir exprimé combien il avait été surpris à la lecture des doctrines et des insinuations émises dans les lettres qu'il avait reçues de l'empereur, Pie VII disait qu'il « se sentirait coupable de la plus indigne faiblesse, s'il négligeait d'opposer aux demandes qui lui étaient faites, aux principes qui étaient mis en avant, aux plaintes proférées contre lui, les réponses qui lui étaient dictées par le sentiment profond de la justice, de la vérité et de l'innocence. »

« Nous devons à Dieu, à l'église et à nous-mêmes, continuait le saint-père, nous devons à l'attachement que nous professons pour votre majesté, nous devons à sa gloire, qui nous est à cœur comme à elle-même, un langage libre et sincère, tel qu'il convient à la candeur de notre caractère et aux devoirs de notre ministère... Nous avons eu et nous aurons toujours pour votre majesté les plus grands égards; mais nous ne pouvons cependant ni nous prêter aux choses absolument contraires aux obligations qui résultent inévitablement de notre double caractère de prince et de pontife, ni dissimuler les vérités dont notre conscience est intimement convaincue, ni enfin accéder à des exigences qui se trouvent en opposition directe avec le serment que nous avons prêté, à la face du Tout-Puissant et devant ses autels, de maintenir intacte à travers les siècles la garde du patrimoine de l'église romaine... Votre majesté veut que nous chassions de nos états tous les Russes, Anglais et Suédois et tous les agens du roi de Sardaigne, et que nous fermions nos ports aux bâtimens de ces trois nations, c'est-à-dire qu'elle exige que, renonçant à la paix dont nous jouissions, nous nous placions à l'égard de ces puissances dans un état de guerre et d'hostilité ouverte. Que votre majesté nous permette de le lui dire avec une parfaite sincérité, ce n'est pas en vue de nos intérêts temporels, c'est en raison des devoirs les plus essentiels et les plus inséparables de notre caractère que nous nous trouvons dans l'impossibilité d'adhérer à cette demande. Nous, vicaire de ce Verbe éternel, qui est non pas le Dieu de la discorde, mais celui de la concorde et de la paix, qui vint au monde, suivant l'expression de l'apôtre, pour mettre fin aux inimitiés de ce monde, comment nous serait-il possible de nous écarter du précepte de notre divin maître, et de nous mettre en opposition avec la mission à laquelle il nous a appelés. Ce n'est pas notre volonté, c'est celle de Dieu qui nous prescrit le devoir de la paix envers tous, sans distinction de catholiques ou d'hérétiques, de ceux qui sont proches ou éloignés de nous, de ceux dont nous pouvons espérer quelque

bien ou redouter beaucoup de mal... Si, comme le dit votre majesté, nous ne devons pas entrer dans le dédale de la politique, dont en effet nous nous sommes tenu et nous tiendrons toujours éloigné, combien plus ne devons-nous pas nous abstenir de prendre part aux malheurs d'une guerre qui n'a pour cause que des sujets politiques, dans laquelle la religion n'est pas attaquée, et où se trouve même impliquée une puissance catholique! La seule nécessité de repousser une agression hostile ou de défendre la religion en péril a pu fournir à nos prédécesseurs un motif légitime pour sortir de l'état de paix. Si par faiblesse humaine quelqu'un d'eux s'est affranchi de ces maximes, sa conduite, nous le disons franchement, ne saurait jamais servir d'exemple à la nôtre. »

Pie VII expliquait ensuite avec le même bon sens et la même douceur que chasser de ses états les sujets des puissances hérétiques qui étaient en guerre avec l'empereur et leur fermer ses ports, c'était provoquer la rupture infaillible des communications journalières qui existaient entre le saint-siège et les catholiques qui vivaient sous la domination de ces cours.

« La force irrésistible des événements humains amenait parfois cette fatale interruption de rapports entre le chef de l'église et quelques-uns de ses membres les plus fidèles. C'était une calamité dont gémissait alors profondément l'église; mais si lui-même en devenait la cause, quelle ne serait pas l'amertume de ses remords, et comment réprimer la voix intérieure de sa conscience, qui lui reprocherait éternellement une faute aussi impardonnable? Les catholiques qui vivent dans les pays hérétiques ne sont pas d'ailleurs en petit nombre. Pouvons-nous abandonner tant d'âmes fidèles, s'écriait douloureusement Pie VII, lorsqu'il nous est ordonné par l'Évangile de tout faire pour la recherche d'une seule? Il y en a des millions dans l'empire russe, il y en a des millions et des millions dans les régions soumises à l'Angleterre; ils y jouissent du libre exercice de leur religion; ils y sont protégés. Nous ne saurions prévoir ce qui arriverait si les souverains de ces états se voyaient tout à coup provoqués par un acte d'hostilité aussi prononcé que le seraient l'expulsion de leurs sujets et la fermeture de nos ports. Leur ressentiment serait d'autant plus violent qu'il leur paraîtrait plus juste, et pour nous qui l'aurions provoqué sans avoir éprouvé aucune injure de leur part, quelle responsabilité d'avoir amené l'interdiction du culte en ces pays, la ruine des saintes missions, la stagnation de toutes les affaires spirituelles! Malheur incalculable pour la religion et pour le catholicisme, malheur dont il faudrait nous accuser nous-même, et dont nous aurions à rendre un compte sévère devant le tribunal de Dieu! »

Parmi les griefs contenus dans la lettre de l'empereur, aucun n'avait été plus sensible au cœur du saint-père que celui par lequel

l'heureux vainqueur d'Austerlitz avait jugé à propos de mettre en opposition, on se rappelle dans quels termes, la promptitude avec laquelle il savait prendre ses résolutions et la lenteur ordinaire de la cour de Rome dans l'expédition des affaires ecclésiastiques, principalement celle qu'elle avait mise à régler les affaires qui regardaient l'Allemagne. Pie VII n'oublie pas de répondre à ce reproche, avec quelle douceur, on va le voir :

« Votre majesté nous aurait épargné la tristesse de son blâme, si elle avait bien voulu réfléchir que ces matières ne peuvent absolument point se passer de la maturité des conseils, et que dans ces discussions on ne peut employer cette rapidité dont sont susceptibles les affaires temporelles. Votre majesté précise cette accusation en l'appliquant aux affaires ecclésiastiques d'Allemagne... Elle nous dit que, pour des intérêts mondains et pour de vaines prérogatives de la tiare, on laisse périr des âmes. Nous recevons comme venant de la main du Très-Haut l'humiliante amertume du reproche que votre majesté a voulu nous faire. Dieu et le monde nous sont témoins si des intérêts mondains et de vaines prérogatives ont guidé notre conduite... »

Le pape expliquait ensuite avec une infinie douceur et quelque apparence de raison que les bouleversements territoriaux produits par le rescrit de Ratisbonne étaient la cause première de ces retards inévitables. Il ne pouvait enfin s'empêcher de remarquer, mais sans aucune aigreur, que l'organisation, déjà si difficile, des églises d'Allemagne avait dû être ajournée, et se trouvait en ce moment plus compliquée que jamais par suite de la guerre récente et des nouveaux changemens que l'empereur lui-même avait apportés dans ces pays. La touchante résignation et la patience toute chrétienne avec laquelle Pie VII se défendait contre des imputations cruelles qu'il ne croyait pas avoir en aucune façon méritées faisaient place à d'autres sentimens lorsqu'il avait, comme pontife et comme souverain temporel, à réfuter les singulières maximes du nouveau Charlemagne. Le ton de sa réponse, sans jamais sortir des bornes de la plus extrême modération, s'animait alors d'un accent inattendu de fermeté princière et de fierté sacerdotale.

« Votre majesté établit comme principe qu'elle est l'empereur de Rome. Nous lui répondrons avec une franchise tout apostolique que le pape, devenu souverain de Rome depuis un nombre de siècles si considérable qu'aucune autre souveraineté sur la terre ne se peut vanter de remonter plus loin dans l'histoire, ne reconnaît point et n'a jamais reconnu chez lui aucune puissance qui lui fût supérieure. Nous ajouterons qu'aucun empereur n'a jamais eu le moindre droit sur Rome. Votre majesté est infiniment grande; elle a été élue, couronnée, consacrée, recon-

nue empereur des Français, mais non pas empereur de Rome. Il n'existe pas d'*empereur de Rome*, il ne peut pas en exister sans que le souverain pontife soit dépouillé de l'autorité souveraine qu'il exerce à Rome. Nous savons bien qu'il existe un *empereur des Romains*, mais c'est un titre électif, purement honorifique, reconnu par toute l'Europe et par votre majesté elle-même comme appartenant à l'empereur d'Allemagne et qui ne peut être porté par deux souverains à la fois... Votre majesté nous dit que nos rapports avec elle doivent être ceux qui ont existé entre nos prédécesseurs et Charlemagne. Charlemagne trouva Rome dans les mains des papes. Il reconnut et confirma sans réserve leurs domaines et les augmenta par de nouvelles donations; mais il ne prétendit jamais exercer aucune suprématie sur les papes, à ne les considérer même que comme simples princes temporels. Jamais il n'exigea d'eux aucune dépendance ou sujétion quelconque... Finalement dix siècles se sont écoulés depuis les temps de Charlemagne, qui rendent inutile de remonter à une plus antique origine... Nous sommes donc placé dans la nécessité de faire observer à votre majesté que les principes qu'elle a avancés ne se peuvent soutenir. Il nous est encore moins possible d'adhérer aux conséquences qu'elle en veut tirer... Nous ne saurions, par exemple, admettre la thèse par laquelle votre majesté pose en fait que nous devons avoir pour elle les mêmes égards dans le temporel que votre majesté aura pour nous dans le spirituel. L'étendue donnée à cette proposition dénature entièrement et détruit l'essence même de ces deux pouvoirs. Les objets spirituels n'admettent pas en effet de simples égards. Ils ne dérivent pas des principes humains et des relations politiques, qui sont susceptibles de plus ou de moins d'extension. Ils relèvent du droit divin, ils sont d'une essence supérieure et transcendante qui ne supporte aucune comparaison avec les objets temporels. Un souverain catholique n'est tel que parce qu'il professe de se conformer aux décisions du chef visible de l'église et de le reconnaître comme le maître de la vérité et le seul vicaire de Dieu sur la terre. Il ne peut donc y avoir ni identité ni égalité entre les relations spirituelles d'un souverain catholique avec le chef de la hiérarchie et les relations d'un souverain temporel avec un autre... La seconde conséquence que votre majesté veut tirer de ces principes, c'est d'établir que tous ses ennemis doivent nécessairement devenir aussi nos ennemis. Cette doctrine est absolument contraire au caractère de notre mission divine, qui ne connaît point l'inimitié, pas même envers ceux qui se sont malheureusement séparés du centre de l'unité, et nous ne saurions y souscrire sans rompre le lien de la commune paternité qui existe entre les souverains pontifes et tous les souverains qui sont dans le giron de l'église, car d'après la proposition même de votre majesté chaque fois qu'une puissance catholique serait en guerre, il nous faudrait la traiter aussi en ennemie. » .

Après avoir ainsi opposé aux ambitieuses théories de son impérial correspondant les doctrines traditionnelles du saint-siège, contestables peut-être pour tout autre, mais plus difficiles à réfuter pour celui qui revendiquait avec ostentation la qualité de restaurateur de la religion catholique et de fils aîné de l'église, Pie VII renouvelait à Napoléon les témoignages de sa sincère et constante affection.

« Nous le répétons, disait-il, nous sommes et nous serons toujours fermement disposé à montrer à votre majesté les plus grands égards, lorsqu'ils seront compatibles avec notre qualité de chef de la religion et avec l'indépendance de notre souveraineté, à laquelle il ne nous appartient pas de renoncer ni seulement de déroger... Que votre majesté considère nos raisons sous toutes leurs faces, et nous sommes sûr que dans la profondeur de ses vues elle en reconnaîtra toute la force... Animée comme elle est de l'esprit de la religion, pour le bien de laquelle elle professe un zèle si louable, .. vengeur et défenseur de l'église, elle ne saurait, sans se mettre en contradiction avec elle-même, exiger que nous adoptions des principes par lesquels notre indépendance temporelle, si avantageuse à notre mission spirituelle, arriverait à être entièrement détruite... Que votre majesté se rappelle notre conduite à son égard... Les faits n'ont pas besoin d'être cités; ils sont connus de l'Europe entière; ils y ont produit l'universelle conviction de notre partialité décidée pour votre majesté. Lorsqu'il lui est si complètement impossible de douter de nos dispositions favorables à son égard, comment la générosité de son âme ne répugnerait-elle pas à la pensée de faire violence à notre volonté?.. Nous reconnaissons que le rétablissement de la religion en France est dû à votre majesté; nous savons tout ce qu'on peut espérer d'elle... Au milieu de tant de tribulations qui nous accablent, nous n'avons d'autre soutien que la droiture de nos intentions, la confiance que nous inspire la justice de notre cause, et surtout l'espoir que l'affection filiale de votre majesté répondra à l'effusion de notre tendresse paternelle;.. mais si nous nous étions trompé, si le cœur de votre majesté ne devait pas être touché par nos paroles, nous souffrirons avec une résignation évangélique tout ce qui pourra nous arriver. Nous nous soumettrons à toute espèce de calamité et l'accepterons comme venant de Dieu... Nous affronterons toutes les adversités de cette vie plutôt que de nous rendre indigne de notre ministère en déviant de la ligne que notre conscience nous a tracée. Votre majesté, au commencement de son règne, a réparé en grande partie les maux que l'église avait soufferts en France. Elle ne voudra pas appesantir aujourd'hui sa main sur le chef de l'église universelle. Elle écoutera cet esprit de sagesse et de prudence qui la distingue, et qui lui a déjà fait reconnaître que la prospérité des gouvernemens et le repos des

peuples sont inséparablement unis au bien de la religion et à la dignité de son chef. Ce même esprit conduira votre majesté à alléger nos peines et à nous rendre un peu de la tranquillité que nous avons perdue. Enfin nous voulons croire qu'elle n'oubliera pas tout à fait qu'à ce moment où nous nous trouvons à Rome en proie à tant et de si affreux chagrins, une année ne s'est pas encore écoulée depuis que nous avons quitté Paris.

« Nous lui donnons de tout notre cœur notre bénédiction paternelle (1). »

Nos lecteurs, après avoir vu passer ainsi sous leurs yeux les communications personnelles directement échangées entre l'empereur et le pape au début du grave dissentiment qui depuis lors n'a fait que s'aigrir, et devait amener plus tard une rupture définitive, peuvent maintenant se rendre un compte exact des dispositions qu'y apportait chacun d'eux. Ce qu'ils auront peine à s'imaginer, c'est que la lettre de Pie VII, dont nous avons reproduit les plus importants fragmens, excita non-seulement la colère de l'empereur, mais son indignation la plus vive. Cette indignation était-elle bien réelle ou ne fut-elle que simulée? Cela serait difficile à dire; peut-être n'est-il pas interdit de supposer que, redevenu de sang-froid et se jugeant plus tard lui-même avec un esprit supérieur à sa passion, Napoléon aura vite compris qu'il était tant soit peu sorti de son rôle en soulevant imprudemment ces grandes thèses historiques et dogmatiques, et que, dans la controverse qui s'en était suivie, l'avantage n'était pas toujours resté de son côté. Ce qui rendrait notre hypothèse assez probable, c'est le parti qu'il prit incontinent de cesser complètement la correspondance qu'il avait lui-même entamée sans doute avec l'espoir d'amener ainsi plus facilement le pape à ses fins. M. de Talleyrand, chargé d'expliquer dans ses dépêches officielles le silence que l'empereur entend garder désormais, en donne un motif singulier, qui semble dénué de fondement, et uniquement destiné à blesser profondément le saint père. Par une susceptibilité inattendue, qui ne prouve, à notre sens, que son embarras et l'ennui que lui a causé la publicité donnée à ses lettres si peu mesurées, Napoléon n'hésite pas à traiter d'abus de confiance la communication qui en a été faite aux membres du sacré-collège; il y voit même « un calcul profond, une nouvelle et noire perfidie du cardinal Consalvi. »

« La modération de l'empereur, écrit M. de Talleyrand peu de jours après la réception de la réponse du saint-père, n'a fait qu'enthardir les agens de l'influence étrangère, qui n'ont pas craint de conseiller et de persuader au saint-père de donner communication

(1) Lettre du pape Pie VII à l'empereur Napoléon, 21 mars 1806.

des lettres qu'il avait reçues de sa majesté. L'empereur est désormais averti de ne pas prendre dans ses propres sentimens la règle de sa conduite à l'égard des princes dont la situation et les dangers peuvent l'intéresser, et dorénavant il fera traiter par ses ministres toutes les affaires que, par des sentimens d'affection, il aimait à traiter lui-même; mais sa majesté ne s'attendait pas que l'exemple d'un abus de confiance de souverain à souverain lui serait donné par le saint-père (1). »

A Rome, la mauvaise humeur du cardinal Fesch n'avait pas été moins grande. Lorsqu'au sortir de la congrégation des cardinaux le ministre secrétaire d'état lui annonça la détermination prise par le saint-père, l'ambassadeur de France s'en montra « indigné et désolé (2). » Le cardinal Fesch ne pouvait toutefois attribuer à son ressentiment la même origine qu'au courroux de l'empereur. C'était lui qui avait insisté pour qu'on fit connaître au sacré-collège les demandes de l'empereur dans les termes mêmes par lesquels il les avait signifiées au saint-père. Il avait d'abord commencé par accuser Consalvi de n'avoir soumis aux cardinaux que des questions qui pouvaient être captieusement posées; c'était la lettre elle-même avec ses propres termes qui devait être mise sous les yeux de la congrégation. Le secrétaire d'état n'avait fait que céder à ces desirs; mais voici tout à coup, comme le remarque Consalvi dans ses mémoires, que « ce qui avait plu à l'ambassadeur et ce qu'il avait lui-même ordonné était regardé comme un crime par l'empereur. La plainte était injuste, car le sacré-collège était le conseiller du pape. Jamais il n'a été défendu à un souverain de communiquer à ses conseillers privés les pièces qu'il croit utiles à l'examen des questions qu'il soumet à leurs lumières. » Quant à la discrétion, il n'y a pas de conseil qui la garde mieux, remarque toujours Consalvi, que celui des cardinaux. « On a l'habitude de les mettre au courant des affaires les plus graves et les plus importantes sous le secret du saint-office, secret le plus rigoureux et le plus inviolable de tous. On ne leur avait parlé de la lettre impériale qu'avec infiniment de mystère; on leur avait même défendu d'en souffler mot à leurs théologiens, afin que le secret restât exclusivement entre cardinaux (3). »

Le cardinal Fesch n'ignorait aucun de ces détails, mais il voulait avoir, lui aussi, ses griefs personnels, purement imaginaires, et s'en plaindre avec éclat. Il reprocha au ministre du saint-siège de ne l'avoir pas invité à se rendre à la congrégation pour délibérer avec

(1) Note de M. de Talleyrand, ministre des relations extérieures, au cardinal Caprara, 18 avril 1806.

(2) *Mémoires du cardinal Consalvi*, t. II, p. 434.

(3) *Id.*, *Ibid.*, p. 440.

ses collègues du sacré-collège. Il fallut lui rappeler qu'il avait été lui-même le premier à reconnaître que cela n'était pas possible. Il trouva fort mauvais alors qu'on ne lui eût pas communiqué les pièces soumises à la délibération du sacré-collège. Le secrétaire d'état lui fit remarquer que ces pièces n'étaient autres que sa propre dépêche et les lettres de l'empereur transmises par lui au saint-père; il en avait donc une entière connaissance. Fesch était obligé d'en convenir, mais il répliquait qu'on lui avait manqué d'égards en ne les lui adressant pas officiellement comme aux membres de la congrégation. C'étaient là d'assez pauvres arguties. Consalvi lui faisant sentir qu'il avait tort d'y recourir et d'inventer après coup des torts qu'on n'avait pas eus envers lui, Fesch, dans un moment de franchise, ne put s'empêcher de s'écrier « qu'il était bien obligé d'agir ainsi, sans quoi il ferait trop mauvaise figure auprès de son gouvernement. » La situation du ministre de France était d'autant plus incommode en effet, et son irritation d'autant plus grande en ce moment qu'il avait eu assez peu de clairvoyance, ou, pour mieux dire, assez de confiance en lui-même et dans son action personnelle sur le sacré-collège pour espérer au début un tout autre résultat. Il l'avait même presque annoncé à Paris. Depuis le jour où, partageant à son tour les préventions de son oncle, qu'il avait d'abord si vertement blâmées, Napoléon s'était mis à dénoncer Consalvi au saint-père, le cardinal Fesch n'avait plus douté d'obtenir bientôt de façon ou d'autre la chute d'un ministre qui lui était devenu personnellement antipathique. Ainsi que nous l'avons déjà plusieurs fois constaté afin de lui rendre, malgré ses emportemens de conduite, la justice qui lui est due, l'ancien chanoine d'Ajaccio, dans sa situation nouvelle, était au fond resté fidèle à tous les sentimens qui constituent le véritable prêtre. Comme tel, il avait en maintes occasions, particulièrement à propos des Légations, pris en secret parti pour le saint-père contre son propre neveu. Sa conscience ecclésiastique avait grand-peine à approuver, au moins dans la forme qui leur avait été donnée à Paris, les impérieuses exigences qu'il était, comme ambassadeur, chargé de soutenir à Rome. Il les avait toutefois non-seulement produites, mais défendues avec cette véhémence et cette obstination qui lui étaient habituelles, encouragé surtout par l'idée que le succès de ces demandes ne pouvait manquer d'entraîner la retraite de Consalvi. Consalvi tombé, le cardinal Fesch, confiant comme tous les membres de la famille Bonaparte dans l'ascendant de ses facultés personnelles, se faisait fort d'établir facilement son crédit sur l'esprit des membres du sacré-collège, sur celui du saint-père lui-même. Il arrangerait alors toutes choses pour le mieux au grand profit de l'empire et de l'église elle-même. Ces dispositions malveillantes de Fesch à son égard étaient depuis

longtemps connues du secrétaire d'état. Déjà même il avait essayé d'en amortir l'effet en s'adressant à M. de Talleyrand, avec lequel il était entré en relations et presque en amitié pendant le temps de son séjour à Paris. Dans sa missive confidentielle, Consalvi a grand soin d'expliquer fort au long l'origine, les motifs et les progrès de l'inimitié que lui portait le ministre de France à Rome. Comme il pensait sans doute avec raison que sa lettre, toute privée qu'elle fût, serait vraisemblablement mise sous les yeux de Napoléon, il n'a garde de laisser échapper cette occasion de parer autant que possible aux coups qui lui étaient portés de Paris; c'est pourquoi il rappelle avec insistance les sentimens de partialité envers la France et d'admiration pour son glorieux chef dont il a jadis fourni les preuves, et qui, assure-t-il, ne cessaient point de diriger encore aujourd'hui toute sa conduite.

« Ce n'est pas au ministre des relations extérieures que j'écris, mais à M. de Talleyrand, qui m'honore, je m'en flatte, de sa confiance et de son amitié... Pardonnez sa franchise à un cœur blessé dans ses sentimens les plus chers, et permettez-moi de vous dire que depuis l'époque du voyage de sa sainteté à Paris je suis devenu l'être le plus odieux à M^{gr} le cardinal Fesch. Ce voyage n'a pas été l'ouvrage de celui qui a voulu s'en donner le mérite en France. Il aurait été décidé en vingt jours au lieu de six mois, si on l'eût négocié avec tout autre que le cardinal Fesch. Jamais il n'aurait eu lieu, si la patience de celui que le ministre de France poursuit de sa haine ne fût arrivée vis-à-vis de lui jusqu'à la lâcheté en endurant des traitemens qu'un homme d'honneur n'est justifié d'avoir souffert que par l'envie que j'avais de ne point faire manquer une affaire aussi considérable. Ce voyage n'a été que l'effet de la bonne volonté du saint-père, de mes soins, de ma sollicitude, de ma prévoyance et de mon courage à écarter et à vaincre tous les obstacles. Ce voyage, tout le monde à Rome et ailleurs le regarde comme mon second ouvrage après le concordat. Eh bien ! qui pourrait le croire ? c'est ce voyage qui a été la cause fatale du changement de son éminence vis-à-vis de moi. Tous les égards que j'ai eus pour lui avant cette époque, tous ceux que depuis je n'ai pas cessé de lui témoigner, toutes mes attentions, toutes mes politesses, oserais-je le dire, faveurs, condescendances, tout a été inutile. Le cardinal n'a plus voulu considérer en moi qu'un homme qui, dans cette occasion, avait écouté de ses oreilles, vu de ses yeux des actes de violence, des paroles, des scènes que son éminence voudrait bien n'avoir pas à se reprocher, un homme enfin, faut-il prononcer le mot ? vis-à-vis duquel il a lieu de rougir. Par ces raisons-là, il désire maintenant culbuter celui qu'il ne croit pas capable d'oublier, en quoi cependant il a bien tort. D'autres motifs s'ajoutent encore à ceux-ci pour rendre invincible sa haine contre moi ; mais je ne dois ni ne veux les détailler.... On se demande par-

tout ici : Où sont-ils les temps heureux de M. Cacault pendant lesquels éclataient de toutes parts la bonne foi, la confiance réciproque et l'union la plus étroite des deux gouvernemens? La France s'est-elle trouvée mécontente de ce qui s'est passé entre elle et le Vatican dans ces temps-là? N'est-ce pas à Rome le même pape et le même ministre qu'alors? D'où peut-il venir que ceux-ci aient pu changer leurs sentimens envers la France après s'être au contraire attachés à elle par des liens plus étroits, à savoir le concordat et le voyage du saint-père à Paris?... Les hommes les plus perdus dans l'opinion publique l'emportent aujourd'hui sur le gouvernement de sa sainteté et sur son ministère. Ce gouvernement est pourtant celui qui a donné à toute l'Europe l'exemple le plus frappant de l'oubli du passé, de la modération, de la douceur, de l'attachement à la France le plus sincère et le plus amical, jusqu'à être cité en exemple à tous les autres. Quel ministre que celui qui a fait le concordat, et qui, en le faisant, a uni toutefois sa cause à celle de la France, car il faudrait n'avoir pas le sens commun pour ne pas comprendre cela! En disant *celui qui a fait le concordat*, je pourrais m'arrêter là, car j'aurais tout dit; mais je veux ajouter : celui qui a usé de toute son influence pour que le saint-père vint en France. Oui, excellence, que l'on interroge tous ceux que l'on voudra, et la vérité saura paraître... J'ai voulu verser mes amertumes dans le sein de votre excellence. Je lui laisse à imaginer combien sa sainteté, qui est instruite de cette lettre, est elle-même affectée, après son voyage en France, de voir se produire des effets si contraires à son attente; sa patience vis-à-vis le cardinal Fesch commence à se lasser (1).

Quant à la patience du cardinal Consalvi, elle était, comme on le voit, à peu près à bout. Il résulte en effet non-seulement de cette lettre écrite avant les derniers événemens, mais des *Mémoires* du cardinal Consalvi, qu'à l'époque où éclata ce grave différend, la brouille entre l'ambassadeur de France et le ministre du pape était depuis longtemps déjà avérée et publique. Elle en était venue à ce point que Rome entière en était informée. Le cardinal Fesch, au vu et su de tout le monde, se gardait tant qu'il pouvait d'aller chez le ministre du saint-siège; quand il le rencontrait, il évitait de lui parler et parfois de le saluer. Sans mesure en toutes choses, il n'avait rien eu de plus pressé que de se lier intimement avec les ennemis cachés ou patens de Consalvi, de prendre leurs conseils et d'entrer dans toutes leurs intrigues pour lui faire quitter plus tôt le ministère. Tandis qu'il passait sa vie dans l'intérieur d'une famille romaine dont le chef par soif de lucre et la femme par vanité, nous dit Consalvi, s'étaient mis à la tête de la cabale, il s'étonnait et

(1) Lettre confidentielle du cardinal Consalvi à M. de Talleyrand. *Vie du pape Pie VII.* par M. Artaud, t. II, p. 107.

même il trouvait scandaleux que le frère d'un ministre du pape fût reçu sur le pied de l'intimité chez Lucien Bonaparte. L'ambassadeur cependant, loin d'être brouillé avec son neveu Lucien, avait presque épousé son parti. Tout lui était grief, et les incidens les plus vulgaires lui servaient de prétexte pour soulever sans choix de continuelles disputes avec la cour de Rome, dans l'espoir que sous le nombre redoublé des griefs Consalvi finirait par succomber. C'est ainsi que, deux Italiens portant la cocarde française ayant à la suite de quelque dispute assassiné sur la place Navone un marchand de pastèques, le cardinal Fesch avait imaginé de passer à ce sujet une note foudroyante au secrétaire d'état de sa sainteté. Ce fait si fréquent à Rome d'une rixe entre gens du peuple suivie de coups de couteau y était tout à coup érigé en une machination épouvantable. Le cardinal Fesch, écrivant au pape, ne craignait pas de lui donner à entendre que son ministre, toujours désireux de rendre la France odieuse à Rome, avait autorisé ce meurtre pour soulever la plèbe romaine, et l'avait fait tout exprès commettre par deux individus porteurs de notre cocarde. Pie VII avait été blessé jusqu'au fond du cœur de cette indigne accusation si légèrement portée contre le serviteur éprouvé qui possédait son estime et son affection. Lorsqu'on était allé aux informations, il avait été reconnu que les deux meurtriers étaient des Italiens qui arboraient la cocarde française parce qu'ils étaient employés au service de Lucien. Or peu de temps auparavant Consalvi avait précisément réclamé auprès du ministre de France contre l'abus que se permettaient les personnes de sa nation en donnant la cocarde française à des personnes qui n'avaient nul droit de la porter, et d'avance il avait signalé les inconvéniens qui pouvaient en résulter. Toute cette affaire devenait assez ridicule; mais le cardinal Fesch avait débuté par en faire le plus grand bruit tant à Paris qu'à Rome. Consalvi de son côté avait profondément ressenti l'injure qui lui avait été adressée. A la note du ministre de France, il avait répondu par une dépêche également officielle, repoussant avec dédain ce qu'il appelait une imputation calomnieuse et demandant des passeports pour un courrier qu'il allait immédiatement expédier à Paris. Le cardinal Fesch comprit alors qu'il avait été trop loin : il refusa les passeports; en même temps il retira sa première note, ou du moins il en écrivit une seconde atténuant les expressions dont il s'était servi et donnant à peu près satisfaction au cardinal Consalvi. La dispute toute personnelle qui avait surgi entre le ministre de sa sainteté et l'ambassadeur de France fut pour le moment tant bien que mal assoupie. Elle n'avait pas tourné à l'avantage du cardinal Fesch : il s'était mis lui-même dans la plus fausse position; il avait dû, pour en sortir, faire presque à lui seul les frais

d'une réconciliation plâtrée. Son ressentiment contre le ministre du pape s'en trouvait en réalité considérablement augmenté.

Les personnes qui ont pris part aux affaires savent par expérience combien les susceptibilités particulières des ministres étrangers peuvent ajouter de complications fâcheuses aux rapports des cours qui ont à débattre entre elles les plus graves intérêts publics. Il ne serait cependant pas juste de trop atténuer en cette occasion la responsabilité de l'empereur en aggravant démesurément celle de son impétueux ambassadeur, et ce serait commettre une grande méprise historique que de mettre uniquement à la charge du cardinal Fesch l'aigreur croissante qui allait envenimer de plus en plus les rapports déjà si difficiles de l'empire avec l'église romaine. Napoléon n'était pas homme à épouser à la légère les querelles de qui que ce soit, encore moins celles de son oncle, qui s'en faisait beaucoup, et sur le compte duquel il était loin d'entretenir aucune illusion. L'entraînement auquel cédaient le chef du gouvernement français n'avait rien de puéril ni de mesquin comme les emportemens du cardinal : c'était celui d'un orgueil démesuré et d'une insatiable ambition; mais ni l'orgueil ni l'ambition ne l'avaient encore rendu aveugle en ses desseins. Personne mieux que lui ne savait alors ce qu'il voulait, et personne n'était plus habile à calculer ses pas, à mesurer d'avance la force et la portée des coups qu'il entendait frapper. C'est pourquoi, lorsqu'il avait résolu de ne plus s'adresser directement lui-même au pape, il s'était bien gardé de choisir désormais son oncle pour intermédiaire habituel avec le Vatican. Il sentait que le cardinal Fesch malgré ses violences était bien disposé au fond pour la cour de Rome; il n'avait pas d'ailleurs assez de confiance dans la rectitude de sa tenue, dans la modération de son langage, dans l'habileté de sa rédaction diplomatique. Au point où les choses en étaient venues, et disposé déjà à prendre contre le saint-père des mesures militaires de plus en plus rigoureuses, il prévoyait que la présence d'un ambassadeur ecclésiastique cesserait bientôt d'être tenable à Rome; dans sa pensée, il lui avait même donné à l'avance un successeur laïque. De leur côté, le saint-père et Consalvi, depuis l'éclat des dernières scènes, montraient peu d'envie de traiter avec le prélat. Ils gardaient à son endroit tous les dehors convenables, mais ils ne lui parlaient plus qu'en cas de nécessité absolue des affaires pendantes. Officiellement le cardinal Fesch continua de rester quelque temps encore le représentant de la France à Rome. Comme par le passé, il reçut régulièrement par le canal du ministre des affaires étrangères communication des volontés et des ordres de l'empereur. Il ne cessa pas surtout d'écrire, suivant son habitude, de longues dépêches pleines d'acrimonie contre le cardinal Consalvi. Ce qui se passait à Rome sous ses yeux, les faits même les

plus insignifiants y étaient représentés sous le jour le plus fâcheux. Sans aucun mauvais dessein ou plutôt contre sa véritable inclination, mais par suite de sa haine incurable contre le secrétaire d'état de sa sainteté, Fesch, dépourvu de toute véritable influence sur la marche des affaires, n'en contribuait pas moins à avancer fatalement l'époque d'une rupture, qu'en sa qualité de prince de l'église et de prêtre convaincu il fut le premier à déplorer lorsqu'elle vint plus tard à éclater. Cet effacement personnel du cardinal Fesch n'était donc point destiné à faire cesser la dangereuse controverse maintenant engagée entre l'empereur et le pape. Elle devait se poursuivre aussi vive que jamais. A Rome comme à Paris, le fond en restait le même; elle allait seulement changer un peu de forme et passer en d'autres mains.

II.

Du moment où Pie VII ne se souciait plus de traiter avec le gouvernement impérial par le canal de l'ambassadeur de France, il était forcément obligé d'employer le plus souvent l'intermédiaire de son légat, le cardinal Caprara. L'empereur de son côté, ne voulant plus écrire au pape et n'ayant pas grande confiance dans son oncle, était aussi conduit à recourir habituellement à la même voie. C'était donc le représentant du saint-siège à Paris qui, en recevant les communications officielles du ministre des affaires extérieures de France, était à la fois chargé de lui adresser celles du Vatican. Il semble à première vue que de cette forme nouvelle donnée aux relations quotidiennes des deux cours il aurait dû résulter qu'un plus grand rôle, une part d'influence plus considérable, allaient échoir aux personnes directement mêlées à cette grave négociation, c'est-à-dire à M. de Talleyrand et surtout au cardinal Caprara. Il n'en fut rien. Les choses restèrent ce qu'elles étaient auparavant. Napoléon à Paris, Consalvi à Rome, quels que fussent les agens dont ils se servaient, entendaient bien tous deux ne pas cesser de tenir en main tous les fils de la négociation; ils n'avaient même ni l'un ni l'autre renoncé à tout diriger et à tout conduire, non pas seulement d'une façon générale, mais dans tous les détails qui en vaudraient la peine. Entre eux était le duel, nullement entre leurs seconds. Entre leurs seconds d'ailleurs, quelle différence! L'avantage n'était point certainement du côté du cardinal secrétaire d'état. Caprara, au moment dont il s'agit, était plus que jamais à la merci du gouvernement auprès duquel il était accrédité. Pie VII venait d'avoir la preuve que, dans des circonstances récentes et très graves qui regardaient les instructions spirituelles à donner au clergé de France et dont nous

aurons à parler plus tard, son représentant à Paris, afin de complaire à Napoléon, avait pris sur lui de transgresser ouvertement ses instructions les plus formelles. A la fascination que le glorieux chef de l'empire français exerçait depuis longtemps sur l'imagination du faible prélat romain, un autre genre de séduction était venu s'ajouter dans ces derniers temps, dont l'origine était moins noble : c'était en effet à l'aide de la munificence impériale que le cardinal avait pu se tirer des embarras financiers où l'avaient jeté un certain laisser-aller et le goût de tenir à Paris un très grand train de maison. Tel était le peu de confiance du saint-père et de son ministre dans les dispositions du représentant qu'ils étaient bien malgré eux obligés de maintenir à Paris, qu'ils n'osaient plus s'en remettre à lui de la rédaction des notes qu'il avait à passer au gouvernement français. Au lieu d'instructions détaillées et précises, comme en pareilles occasions les chancelleries d'état ont coutume d'en envoyer à leurs ministres au dehors, le Vatican adressait au cardinal Caprara des dépêches toutes faites qu'il était censé adresser de lui-même au ministre des relations extérieures du gouvernement français et qu'il n'avait plus qu'à signer. Ces notes, le légat, effrayé de leur teneur, les remettait presque en tremblant, et sa correspondance avec sa cour laisse trop apercevoir que, s'il les appuyait de sa parole, c'était du bout des lèvres, afin surtout de dégager sa responsabilité, et presque pour la forme. L'attitude du légat à Paris ne nuisait pas seulement au saint-siège par la mollesse qu'il mettait à défendre les intérêts dont il était chargé, elle avait pour le Vatican un plus fâcheux inconvénient : elle donnait à supposer à l'empereur que cette disposition servile d'un membre du sacré-collège devait être commune à la majorité de ses collègues italiens. Elle le confirmait dans la funeste pensée que par la pression et les menaces il viendrait aisément à bout de la résistance de l'église romaine, et qu'aux jours de l'épreuve définitive les plus hauts dignitaires ecclésiastiques seraient les premiers à peser de tout leur poids sur le saint-père pour lui arracher les concessions nécessaires et l'obliger à se séparer de son récalcitrant ministre. Ainsi le cardinal Caprara, sans être, non plus que le cardinal Fesch, animé d'aucune mauvaise intention, et justement parce qu'il était au contraire aussi docile et faible que le ministre de France à Rome était intraitable et obstiné, rendait, lui aussi, les plus mauvais services à la cause du saint-siège. Consalvi ne pouvait pas en effet rencontrer un plus inutile et plus compromettant auxiliaire.

Il en était tout autrement pour l'empereur de M. de Talleyrand. Son ministre des relations extérieures était à coup sûr l'homme du temps dont l'entremise lui pouvait être la plus précieuse dans les démêlés avec l'église. En sa qualité d'ancien évêque, M. de Tal-

leyrand, quoique rendu au siècle et n'ayant rien gardé de l'esprit de son ancien état, savait mieux que personne comment il fallait s'y prendre avec les membres du clergé. Napoléon venait de l'employer avec grand avantage dans les négociations qui avaient précédé et suivi la paix de Presbourg. Il était en ce moment plein de confiance en lui. M. de Talleyrand, heureux de la faveur que lui témoignait le grand homme qui présidait aux destinées de la France, faveur d'ailleurs si méritée par les services qu'il rendait alors, avait en même temps trop de liberté de jugement pour ne pas discerner les fautes de conduite et trop de tact pour n'être pas choqué des violences de forme auxquels cet impétueux souverain, affranchi de toute entrave, se laissait déjà si facilement entraîner. Redresser l'empereur, nul n'y songeait; il n'était guère redressable. M. de Talleyrand était trop avisé et trop bon courtisan pour prétendre à rien de semblable. Ce à quoi s'appliquait avec soin le ministre des relations extérieures, ce à quoi il excellait merveilleusement, c'était non pas à changer le fond, mais à modifier, quand il le pouvait, légèrement il est vrai, mais souvent de la manière la plus habile, l'expression et quelquefois le ton même des communications qu'il était chargé de faire aux cours étrangères. Ses dépêches étaient habituellement comme empreintes du génie particulier à celui qui les lui avait inspirées. Elles reproduisaient volontiers et presque littéralement les paroles fortes et colorées dont l'empereur aimait à se servir; cependant les aspérités trop rudes ou les violences trop malséantes en avaient à peu près disparu. Napoléon se retrouvait lui-même avec un certain plaisir fidèlement rendu, point changé, à peine corrigé, avec les saillies originales qui lui étaient propres, mais finement adoucies ou dignement ennoblies dans toutes les pièces officielles que M. de Talleyrand rédigeait par son ordre. Cette rare qualité de son ministre des relations extérieures, qui consistait à conserver le thème primitif en transposant un peu la note, à donner le tour le plus heureux ou, si l'on veut, le moins fâcheux à la manifestation impérieuse des volontés désormais indiscutables qu'il avait mission de signifier aux puissances étrangères, l'empereur la lui a toujours invariablement reconnue, même au temps de leur brouille définitive. « Jamais je ne remplacerai M. de Talleyrand, disait-il lorsque, séparé de lui, il lui fallut avoir recours à la plume de M. de Champagny, duc de Cadore, ou de M. Maret, duc de Bassano. Ces gens-là n'ont pas vécu dans le grand monde de l'ancienne cour; ils ne savent pas me faire parler devant l'Europe. » M. de Talleyrand, si habile à faire parler l'empereur, n'était pas maître toutefois de le faire parler autrement que celui-ci ne voulait; c'est pourquoi les communications officielles qu'il était chargé de transmettre au cardinal Ca-

prara conservaient encore, quoi qu'il en eût, beaucoup de leur primitive rudesse (1).

La première note du ministre des affaires étrangères au légat avait été une courte réponse faite à la lettre adressée par le saint-père à l'empereur à la suite de la congrégation des cardinaux qui avait été tenue le 8 mars 1806. Nous en avons déjà cité le début. Elle maintenait officiellement les exigences que Napoléon avait le premier mises en avant dans sa lettre du 15 février. Cependant il n'y était pas positivement question de la fermeture des ports romains aux ennemis de la France, demande que le cardinal Fesch avait été précédemment chargé de transmettre au Vatican. M. de Talleyrand insistait surtout sur le renvoi des ministres des cours étrangères qui nous étaient hostiles.

« Le soussigné a l'ordre exprès, disait-il, de déclarer à son éminence le légat, que sa majesté est déterminée à ne pas souffrir que dans aucune partie de l'Italie il y ait un ministre d'une puissance avec laquelle la France est en guerre, et que si les gouvernemens des différens souverains de l'Italie ne prennent point des mesures sévères et sûres pour y établir une police telle que les ennemis de la France ne puissent rien

(1) Les personnes qui seraient curieuses de comparer la teneur des instructions données par l'empereur à M. de Talleyrand avec la teneur même des notes signées en effet par le ministre des relations extérieures n'ont qu'à lire, à la date du 26 avril et du 16 mai 1806, les projets de notes qui font partie de la correspondance de l'empereur et les dépêches de M. de Talleyrand en date du 28 avril et du 19 mai de la même année. Voici un exemple parlant de lui-même. Napoléon écrit : « *L'empereur n'a pu que reconnaître l'extrême impéritie et la mauvaise volonté de la cour de Rome...* » M. de Talleyrand, sans y beaucoup changer, modifie ainsi l'expression du même reproche : « *La majesté avait lieu de croire les ministres de la cour de Rome assez éclairés et assez bienveillans...* »

Puisque nous rencontrons de nouveau le nom de M. de Talleyrand, nous en profiterons pour dire que des circonstances venues récemment à notre connaissance rendent assez douteuse l'existence réelle de la note dont nous avons parlé dans l'étude qui a paru dans le numéro du 1^{er} janvier de la *Revue*, note par laquelle M. de Talleyrand aurait conseillé à l'empereur l'exécution du duc d'Enghien. Il est en effet avéré qu'un secrétaire de M. de Talleyrand, avec lequel il s'est brouillé pendant les dernières années de sa vie, était arrivé à imiter si parfaitement son écriture, qu'il a pu en maintes occasions, du vivant de M. Talleyrand, mais surtout depuis sa mort, montrer à beaucoup des contemporains et des amis du prince une certaine quantité de lettres dans lesquelles, avec une rare habileté, il avait intercalé des passages de nature à nuire à la réputation de celui qui lui avait accordé sa confiance. La fraude qui a trompé tant de gens a depuis été parfaitement établie et hautement reconnue par le coupable lui-même. Il est donc possible et il paraît même probable, à cause de la netteté et de la violence des expressions dont M. de Talleyrand aurait bien su se garder en pareille occasion, que cette pièce, à laquelle nous avons prêté trop de créance et qui avait été acceptée comme authentique par des juges extrêmement compétens, peut être mise au nombre de celles qui doivent être tenues en très grande suspicion.

tramer contre les armées françaises, elle-même se croira autorisée et contrainte à y suppléer.

« Le soussigné croit de plus qu'il est de son devoir d'observer que toute machination qui tendrait à inspirer de l'inquiétude aux peuples de Rome et de l'état ecclésiastique, et à troubler de quelque manière que ce soit l'ordre et la tranquillité qui règnent dans ce pays, aboutirait à des résultats entièrement opposés à celui que les instigateurs de ces désordres se flatteraient d'en obtenir. Le soussigné croit superflu de faire remarquer à son éminence que l'objet des observations qui précèdent et toutes les conséquences qui pourraient résulter de la bonne ou de la mauvaise conduite de la cour de Rome sont absolument étrangères aux intérêts de la religion dans tout ce qui est relatif aux principes et aux devoirs spirituels. Sa majesté se fera toujours une loi sacrée de tenir à la croyance et à la pratique générale de l'église, mais elle est persuadée que dans cette stricte observation des règles religieuses elle reste indépendante et libre à l'égard du maintien des droits politiques et de la disposition temporelle des biens de la terre (1). »

Ce fut le cardinal-légat Caprara qu'on chargea de répliquer à la note de M. de Talleyrand du 18 avril; il a grand soin d'expliquer que cette réponse n'est pas son œuvre, et qu'il a reçu de son gouvernement l'ordre de la présenter ainsi. Nous ne la reproduisons pas textuellement; elle est assez longue, et se borne à développer avec plus d'étendue les principes précédemment posés dans la lettre confidentielle du saint-père à l'empereur en date du 21 mars.

« Sa sainteté, disait le cardinal, parlant au nom du Vatican et non point au sien propre, sa sainteté voit avec peine que l'empereur, malgré la supériorité de son intelligence, n'ait pu s'expliquer l'esprit qui anime le saint-père et découvrir les motifs du système qu'il a adopté... Rien de politique, rien d'humain n'a eu et ne pouvait avoir part à la conduite qui lui est reprochée. Le saint-père ne saurait diriger ses actions d'après les simples rapports de la souveraineté temporelle. Il ne peut s'affranchir des devoirs importants que lui impose la qualité de vicaire de Jésus-Christ, de chef suprême de l'église, de pasteur universel du troupeau catholique et de père commun des fidèles. Cette qualité constitue la différence qui existe entre lui et les autres princes séculiers, et les devoirs qui en dérivent le privent de la faculté de suivre les principes d'après lesquels ces princes sont maîtres de régler leur conduite politique. »

Après avoir soutenu cette thèse par les mêmes raisons que Pie VII avait déjà fait personnellement valoir, après avoir rappelé combien,

(1) Note de M. de Talleyrand, ministre des relations extérieures, au cardinal Caprara, légat du pape à Paris, 18 avril 1806.

dans toutes les circonstances où sa conscience religieuse ne le lui avait pas formellement interdit, le souverain pontife avait été empressé à complaire à l'empereur des Français, la note du cardinal Caprara abordait l'hypothèse où, pour le punir d'une conduite uniquement conseillée par l'intérêt de la religion, l'empereur, ainsi qu'en menaçait la lettre de son ministre des relations extérieures, se déciderait à violer les droits temporels du saint-siège. Le légat s'efforçait d'établir que la spoliation du temporel des papes ne pouvait, quoi qu'en eût dit M. de Talleyrand, être regardée comme étrangère aux intérêts du catholicisme.

« Il faut réfléchir, ajoutait-il, au tort incalculable qui en rejaillirait sur cette religion elle-même, si en privant son chef de sa souveraineté temporelle on la privait ainsi des avantages que cette souveraineté procure au saint-père, à sa libre influence, à sa communication nécessaire avec toutes les nations et tous les individus qui professent la religion du Christ.

« Quand pour comble d'adversité le saint-père verrait se réaliser les menaces dont on veut l'effrayer, lié par ses sermens et par l'intérêt de la religion, il ne pourrait jamais renoncer aux droits de son siège. Il espère toutefois dans le secours du Seigneur et dans la droiture éclairée de sa majesté pour n'être pas réduit à cette triste extrémité; mais si par les desseins impénétrables de Dieu il arrivait que la même main qui a relevé en France les autels et rétabli le libre exercice du culte s'appesantît sur son chef, le saint-père saura le souffrir en punition de ses péchés. Il aimera mieux succomber victime de ses devoirs avec le sentiment de son innocence que de se soustraire à la tempête en trahissant ses obligations et la voix de sa conscience. Sa constance et la cause de son sacrifice lui mériteront la miséricorde divine, qui ne s'étendra pas moins sur lui que sur ses sujets. Le monde entier et la postérité sauront que le vicaire de Jésus-Christ ne s'est pas rendu indigne de son caractère sacré. Dans ses malheurs, il trouvera au moins quelque consolation à penser avec l'univers entier que toute sa conduite vis-à-vis de la France n'avait pas mérité un pareil traitement. »

Suivant un usage de la cour de Rome qui n'excédait pas son droit, mais qui dans cette occasion manquait peut-être d'opportunité, la note pontificale ne laissait point passer cette occasion d'énumérer avec une modération tranquille, mais avec une insistante persévérance, les réclamations et les griefs qu'elle croyait avoir elle-même à faire valoir contre le gouvernement français. Elle rappelait les articles organiques publiés subrepticement avec le concordat français, et comme s'ils en faisaient partie; les décrets du vice-président Melzi abrogeant de leur autorité propre les clauses

convenues en commun du concordat italien; elle se plaignait de la publication du code Napoléon en Italie et des mesures prises dans les provinces de ce pays pour détruire la plupart des anciens établissemens ecclésiastiques. Le ton général de cette dépêche, évidemment libellée par le cardinal Consalvi, était d'ailleurs grave et mesuré. Dans des termes réfléchis et pesés, elle opposait aux exigences péremptoires du gouvernement français les principes dont le Vatican entendait de son côté ne se point départir, et que depuis en effet il n'a jamais abandonnés. Par ce document officiel, comme par la note de M. de Talleyrand, qu'elle s'appliquait à réfuter, la nature des différends qui séparaient les deux gouvernemens était nettement accusée. De part et d'autre, les argumens ne varièrent plus beaucoup; mais des incidens fâcheux ne tardèrent pas à surgir, qui étaient destinés à aigrir considérablement la vivacité de la controverse engagée entre les deux chancelleries.

Le cardinal Fesch, demeuré à peu près inactif à Rome et toujours désireux d'accroître les embarras de Consalvi, employait les loisirs qui lui étaient faits à remplir sa correspondance de continuelles dénonciations contre les actes du ministre qu'il voulait à tout prix faire tomber du pouvoir. Il ne regardait pas à représenter sous les plus noires couleurs les plus simples mesures prises par la secrétairerie d'état. Afin de subvenir à la détresse croissante du trésor, le gouvernement pontifical avait, par un récent décret, mis à la charge des Romains un impôt provisoire destiné à solder diverses dépenses extraordinaires, parmi lesquelles étaient comprises celles qu'occasionnait le passage continu des troupes impériales à travers le territoire du saint-siège. Là-dessus le cardinal Fesch n'avait pas craint d'écrire à Paris que ce nouvel impôt avait été inventé uniquement pour faire accroire au peuple de Rome qu'il était condamné à payer la nourriture des soldats français, et qu'on s'efforçait d'en rendre la levée aussi vexatoire que possible afin d'en faire rejaillir d'autant plus de haine contre la France. Dans une autre dépêche, l'oncle de l'empereur dénonçait peu de jours après le prétendu rassemblement à Rome d'un grand nombre de chefs de bande, rassemblement qui ne pouvait sans doute avoir lieu sans l'aveu du gouvernement, et qui révélait de sa part les plus sinistres projets formés contre la sûreté des soldats français qui allaient rejoindre isolément leur corps. Malheureusement pour le cardinal Fesch, ces faits, qui attirèrent aussitôt à la cour de Rome deux notes très vives du ministre des relations extérieures, n'avaient jamais existé que dans l'imagination du ministre de France. Il ne fut pas difficile à Consalvi de les faire officiellement démentir par le légat à Paris. Au sujet de l'impôt extraordinaire, il lui avait suffi d'envoyer un exemplaire du

décret incriminé. Bien loin d'avoir voulu, par ce décret, exciter les sujets du pape contre les Français, le ministre du saint-siège avait poussé la précaution jusqu'à insérer dans son préambule des expressions honorables et gracieuses pour le gouvernement de l'empereur. Parmi les motifs qui obligeaient le saint-père à demander à ses peuples ce subside momentané, il avait eu soin de mettre en première ligne ceux qui avaient nécessité l'établissement d'un cordon sanitaire du côté de Livourne, les dégâts causés par un débordement du Tibre et d'autres frais extraordinaires; ce n'était qu'après avoir cité toutes ces causes de dépenses que le préambule du décret parlait enfin des frais qu'avait entraînés le passage des troupes françaises. Il y était dit avec la plus grande précision qu'il ne s'agissait en cette occasion que d'un prêt dont le remboursement était assuré, la France ayant promis de restituer les dépenses faites pour son armée. Le cardinal Consalvi n'avait pas plus de peine à établir, par les termes mêmes du décret, que cette imposition ou plutôt ce prêt avait été prélevé non pas *sur toutes les classes de la population*, mais seulement sur la classe aisée des propriétaires de terres (1); il se trouvait enfin que c'était le général Lemarrois, commandant d'Ancône, qui, le premier, avait mis en avant l'idée de recourir à cet impôt. Ainsi tombaient à plat les premières allégations du cardinal Fesch, car tout était irrécusable dans les détails fournis par le cardinal Consalvi au légat, tandis que rien n'était au contraire moins fondé que les affirmations par lesquelles l'empereur soutenait ne plus devoir un seul écu au trésor pontifical. A Rome, la légation française était de meilleure foi, et ne pouvait s'empêcher de reconnaître que le saint-père était en avance d'une somme de 1,500,000 piastres environ, somme bien lourde alors pour ses finances (2).

Relativement à l'accusation de souffrir à Rome des rassemblements de bandes qui, de connivence avec le gouvernement, se proposeraient d'assassiner les soldats français isolés, le cardinal Consalvi ne la pouvait repousser sans une certaine émotion indignée.

« L'empereur, s'écriait-il, a été trompé par de faux rapports... A l'assertion que les chefs de bandes et les hommes qui se sont fait connaître

(1) Note du cardinal Caprara à M. de Talleyrand, ministre des relations extérieures (derniers jours d'avril ou premiers jours de mai 1806).

(2) « Le cardinal Consalvi m'a dit que les dépenses occasionnées par nos troupes s'élevaient déjà à 1,400,000 piastres, somme qui s'accroissait chaque jour de 4 ou 5,000 piastres pour l'entretien de la garnison d'Ancône, etc... Je répondis que je croyais que la France avait remboursé les avances faites ou donné du moins des à-compte. Le secrétaire d'état me protesta qu'on n'avait absolument rien donné, et je ne peux pas dissimuler que cette assertion m'a été confirmée par le cardinal Fesch. » — Dépêche de M. Alquier, 17 mai 1806.

par des actes de violence ou même des assassinats non-seulement vivent à Rome dans l'impunité, mais y sont ouvertement protégés, le saint-père répond, avec cette fermeté qui résulte de l'évidence des faits qui sont sous ses yeux, que cette calomnie est la plus odieuse de toutes celles par lesquelles on a essayé de surprendre la religion de sa majesté et de l'indisposer contre le gouvernement pontifical. Pas un seul des individus dont on veut parler n'est à Rome. Il défie les auteurs de ces imputations aussi vagues que méchantes d'en faire connaître un seul. On les a déjà infructueusement sommés de faire connaître un de ces prétendus chefs. Ils ne l'ont pas pu, ils ne le pourront jamais, le saint-père en est sûr, parce que les individus désignés se gardent bien de venir à Rome, où ils ne seraient pas longtemps sans être reconnus (1). »

Le fiscal de Rome, appelé Barberi, personnage obscur qui vivait dans l'intimité de Consalvi, avait été particulièrement désigné par le cardinal Fesch comme étant le protecteur avéré des brigands; ce rôle paraissait lui revenir d'autant plus naturellement, d'après le dire de l'ombrageux ministre de France, que cet homme avait été autrefois, assurait-il, l'un des auteurs du meurtre de Duphot. Il y avait là une étrange confusion de noms qu'avait amenée la légèreté de Fesch. Le ministre du pape avait eu d'abord quelque peine à la démêler. « Mon Dieu! écrivait-il plus tard au cardinal Caprara, combien ce pauvre Barberi va être étonné! Il mourra certainement de peur, s'il apprend que l'ambassadeur de France l'a seulement soupçonné d'avoir eu part à l'affaire de Duphot! »

Sans être bien graves en elles-mêmes, et quoique victorieusement réfutées par Consalvi, ces injustes accusations ne laissaient pas de rendre plus aigres les rapports entre les deux cours. L'empereur en effet se souciait assez peu des réponses faites aux notes de M. de Talleyrand. Il tenait à conserver tous ses griefs fondés ou non contre le Vatican, et les assurances, quelles qu'elles fussent, d'un ministre qu'il avait résolu de renverser n'avaient plus le don de le convaincre. Un nouveau sujet de discorde ne tarda point d'ailleurs à éclater; celui-là prenait son origine dans les affaires du royaume de Naples, qui désormais allaient ajouter leurs difficultés propres à celles déjà si considérables de la discussion pendante entre Paris et Rome.

III.

Joseph, devenu à peu près maître de toute la partie continentale du royaume des Deux-Siciles, avait officiellement reçu de son frère

(1) Note du cardinal Caprara en réponse à la note de M. de Talleyrand en date du 30 avril 1806.

le titre de roi de Naples. Le 23 avril 1806, le cardinal Fesch avait notifié cet avènement au ministre de sa sainteté. La communication du ministre de France était rédigée de ce style hautain et passablement déclamatoire dans lequel se complaisait alors la diplomatie impériale; les termes en étaient calculés de façon à inquiéter et à blesser la cour de Rome.

« Le trône de Naples ayant vaqué à la suite d'une peine encourue par la plus scandaleuse perfidie dont les annales des peuples aient jamais fait mention, et sa majesté s'étant trouvée dans la nécessité de soustraire ce pays *et l'Italie entière* aux fureurs d'une cour insensée, elle a jugé convenable à sa dignité de confier la destinée de ce pays qu'elle hérite à un prince de sa maison. Le soussigné ne doute pas que le gouvernement pontifical ne voie dans cet heureux événement une nouvelle garantie du système *d'ordre, de justice, de consistance, qu'elle a toujours eu à cœur d'établir dans tous les lieux qui sont soumis à son influence*, et ne reçoive cette communication comme un nouveau gage des sentimens d'amitié qu'elle se plaît en toute occasion à manifester à sa sainteté (1). »

Par cette communication, le cardinal Fesch ne demandait pas au Vatican d'une façon officielle la reconnaissance du nouveau roi de Naples; il avait plutôt l'air de l'attendre de la libre adhésion du saint-père. Le ton comminatoire et presque ironique de cette note, évidemment envoyée toute faite de Paris, ne pouvait qu'être péniblement ressenti par la cour de Rome; Consalvi y fit quelques jours après, par ordre du saint-père, une courte réponse qui ne manqua pas d'exciter chez l'empereur un véritable accès d'indignation et de colère. Dans la note adressée au cardinal Fesch et qui n'avait que quelques lignes, le secrétaire d'état du saint-siège se bornait à rappeler « les rapports qui depuis tant de siècles avaient toujours existé entre le saint-père et la couronne de Naples, rapports, disait Consalvi, qui ont été constamment observés, nommément dans les cas de conquêtes, non-seulement lors de l'établissement d'une nouvelle dynastie, mais aussi au commencement de chaque nouveau règne, rapports qui ne sauraient échapper à la justice et à la pénétration de sa majesté impériale (2). »

Quels qu'aient été les motifs qui décidèrent Pie VII et son ministre à rappeler en cette délicate circonstance les droits de vassalité que depuis des temps fort reculés le saint-siège prétendait exercer sur la couronne de Naples, nous croyons qu'ils furent malheureusement inspirés en y faisant cette trop claire allusion. Ils ne

(1) Note du cardinal Fesch au cardinal Consalvi, 23 avril 1806.

(2) Note du cardinal Consalvi au cardinal Fesch, 26 avril 1806.

consultèrent point assez cette fois l'esprit de modération et de prudence qui n'avait point cessé de présider à leurs rapports antérieurs avec le redoutable chef de l'empire français. Napoléon était le dernier souverain auquel il fût à propos d'opposer une pareille fin de non-recevoir; elle n'était pas d'ailleurs en elle-même heureusement choisie. Le saint-père avait eu jusque-là pour lui, dans la querelle maintenant engagée, non-seulement l'antique droit des gens, non-seulement l'éternel bon sens et la stricte équité, mais aussi le sentiment public qui, dans nos temps modernes, prend toujours volontiers le parti du plus faible contre le plus fort et de l'opprimé contre son oppresseur. Aussi longtemps qu'en sa qualité de chef de la religion catholique Pie VII se bornait à défendre énergiquement contre les exigences de l'empereur Napoléon les droits qui lui paraissaient en conscience indispensables au maintien de son indépendance spirituelle, il intéressait à sa cause sans distinction d'opinions toutes les âmes fières et généreuses. Il compromettait un peu cet avantage le jour où il ressuscitait sans nécessité une prétention discutable et surannée qui n'avait trait qu'à ses droits de prince temporel. Peut-être Pie VII s'y crut-il obligé. Telle est en effet la condition, malheureuse suivant nous, faite par les circonstances aux souverains pontifes qu'en vertu de leur double nature de princes temporels et de chefs d'une auguste religion il leur arrive souvent de sentir de très bonne foi leur conscience pareillement engagée et presque au même titre intéressée dans des questions qui sont pourtant d'une nature toute différente et de valeur bien inégale. Le mélange, volontaire ou non, la confusion en tout cas inévitable qui, par leur fait et leur consentement, s'établit entre des objets si complètement dissemblables, ne leur a guère profité dans le passé, et leur sera de plus en plus nuisible dans l'avenir. Il en fut ainsi, ce nous semble, au moment qui nous occupe. Si le ministre de sa sainteté, au lieu d'évoquer des droits anciens, s'était rejeté sur les circonstances présentes, si, avec les habiles ménagemens dont il était capable, il s'était simplement efforcé d'expliquer à l'empereur comment les vieilles relations d'amitié qui le liaient à l'ancienne famille royale de Naples rendaient difficile au saint-père de reconnaître immédiatement les changemens survenus dans ce pays, nous sommes bien loin d'assurer que Napoléon eût accepté sans déplaisir ou sans mauvaise humeur les excuses du saint-siège. Il est probable toutefois que ces atermoiemens n'auraient pas provoqué de sa part les acerbes et injurieuses récriminations auxquelles donna lieu la question intempestive soulevée par la note de Consalvi. Le ministre de sa sainteté avait, contre son ordinaire, donné quelque prise sur lui en suscitant cette irritante question. Avec quelle ardeur l'em-

pereur ne se jette-t-il pas aussitôt dans la voie qui lui est imprudemment ouverte!

« Faites connaître à la cour de Rome, écrit-il à M. de Talleyrand dans un projet de note que son ministre des relations extérieures a considérablement atténué en le transmettant au cardinal Caprara, faites-lui connaître que je n'ai pu voir qu'avec une extrême surprise la note du cardinal Consalvi en date du 26 avril, par laquelle ce cardinal prétend soumettre la couronne de Naples aux soi-disant droits du saint-siège..... Sa majesté ne cherche pas dans l'histoire à connaître s'il est vrai que dans des temps d'ignorance la cour de Rome ait usurpé le droit de donner des couronnes et des droits temporels aux princes de la terre; mais si l'on trouvait que dans d'autres siècles la cour de Rome a détrôné des souverains, a prêché des croisades, interdit des royaumes entiers, on rencontrerait aussi que les papes ont toujours considéré leur temporel comme ressortissant des empereurs français, et la cour de Rome ne prétend pas sans doute que Charlemagne ait reçu d'elle l'investiture de son royaume...

M. de Talleyrand était en même temps chargé de demander péremptoirement la reconnaissance pure et simple du royaume de Naples. A défaut de cette reconnaissance, sa majesté ne reconnaîtra plus le pape comme prince temporel...

« Que veut la secrétairerie d'état de Rome? quel esprit de vertige s'est donc emparé d'elle? et quelle conduite que celle que des hommes profondément méchants et ineptes lui font tenir depuis longtemps! Il faut le dire, le saint-siège est las du pouvoir temporel... Si cela continue, ajoute l'empereur dans une sorte de post-scriptum, je ferai enlever Consalvi de Rome, et le rendrai responsable de ce qu'il veut faire, parce qu'il est évidemment acheté par les Anglais. Il verra si j'ai la force de soutenir ma couronne impériale, — appuyez sur ce mot *impériale* et non royale, et sur ce que les relations du pape avec moi doivent être celles de ses prédécesseurs avec les empereurs d'Occident (1)... »

Il n'était pas dans les habitudes de Napoléon de menacer sans frapper, il était bien plutôt dans ses habitudes de frapper avant d'avoir menacé. C'est pourquoi, pour plus de sûreté, il avait dès le 6 mai donné ordre à son frère, le nouveau roi de Naples, de faire occuper Civita-Vecchia. Dans toutes les opérations militaires, Napoléon faisait un grand cas de la promptitude et du secret. Quand il avait recours à la force, un peu de ruse ne lui répugnait pas à

(1) Note à présenter au cardinal Caprara, 16 mai 1806, insérée dans la *Correspondance de Napoléon I^{er}*, t. XII, p. 374.

employer, même à l'égard d'une puissance aussi faible que l'était la cour de Rome. Il avait donc pris le soin d'indiquer lui-même à son frère comment il lui fallait procéder. « Ces régimens (deux régimens, l'un de cavalerie, l'autre d'infanterie, distraits de l'armée napolitaine), ces régimens marcheront comme pour retourner en Étrurie, et à la hauteur de Civita-Vecchia ils entreront dans la place et en prendront possession pour intercepter toute communication avec la mer. Le général qui commandera ces régimens s'adressera au vice-roi (le prince Eugène), qui lui expédiera des instructions... Il ne faut aucune proclamation en entrant à Civita-Vecchia; tout doit être de fait (1). »

Ce fut, comme Napoléon l'avait voulu, par l'acte brutal de la prise de possession que le saint-père et son ministre apprirent en effet les nouvelles exigences de l'empereur à l'égard de Civita-Vecchia. On peut juger de l'émotion produite sur eux par cette invasion à main armée d'un ville située à si peu de distance de la capitale des états romains. Consalvi se hâta de protester par une note adressée le 11 juin à la légation française à Rome (2). Par ordre du pape, il adressait en même temps une circulaire aux nonces accrédités près des cours étrangères. Cette circulaire avait surtout pour but de bien établir que l'occupation de Civita-Vecchia, comme celle d'Ancône, de Fano, de Sinigaglia, de Pesaro et autres lieux, avait eu lieu à force ouverte et contre le gré du gouvernement pontifical (3). C'était la constante préoccupation du pape de ne pas laisser un instant supposer qu'il avait tacitement consenti à la violence qui lui était faite et renoncé par conséquent, en réalité sinon en droit, à sa neutralité, préoccupation d'autant plus naturelle de sa part que la modération dont il avait fait preuve et sa patiente douceur envers l'empereur des Français avaient injustement accrédité en plus d'un lieu l'opinion qu'au fond il était d'accord avec son prétendu oppresseur, et que sa résistance apparente était un jeu joué et convenu d'avance entre eux.

Une dernière surprise plus pénible encore attendait Pie VII et Consalvi. Elle leur fut donnée par la lecture d'un décret inséré au *Moniteur* et qui annonçait que l'empereur avait disposé des districts de Bénévent et de Ponte-Corvo en faveur de M. de Talleyrand et du maréchal Bernadotte. Une autre mesure avait précédé ces témoignages de la colère impériale. Le cardinal Fesch avait été brusquement rappelé de Rome, et un laïque, M. Alquier, ancien

(1) Lettre de l'empereur au roi de Naples, le 6 mai 1806. — Tome XII, p. 354 de la *Correspondance de Napoléon I^{er}*.

(2) Note du cardinal Consalvi à M. Alquier, 11 juin 1806.

(3) Note remise par les nonces du pape près les différentes cours, même date.

représentant de la république française à Naples, était provisoirement appelé à le remplacer. Il n'était point malaisé de comprendre ce que signifiaient toutes ces décisions prises *ab irato* par Napoléon, et signifiées coup sur coup au saint-père. Pie VII ne s'y laissa pas tromper un seul instant; il sut aussitôt à quoi s'en tenir, n'accordant qu'une assez médiocre confiance aux notes venues de Paris, notes rédigées par M. de Talleyrand, soutenues des assurances du cardinal Caprara, et qui, sans doute afin de prolonger des illusions rendues désormais impossibles, s'efforçaient d'attribuer à ces actes de la volonté impériale des motifs qu'en vérité ils ne comportaient guère. C'est ainsi que, notifiant au saint-père le rappel du cardinal Fesch à Paris, Napoléon représentait sa présence comme devenue nécessaire dans son diocèse de France (1). S'il avait mis la main sur Bénévent et Ponte-Corvo, c'était dans l'intérêt du pape, assurait le ministre des relations extérieures, « sa majesté ayant souvent observé que ces deux pays, enclavés dans le royaume de Naples, étaient un sujet habituel de difficultés entre cette cour et le saint-siège (2). »

Voilà quelles étaient les raisons officiellement produites. Les véritables intentions, qu'elles déguisaient assez mal, ne seront de notre part l'objet d'aucune vaine hypothèse. Elles sont à cette même époque très clairement déduites dans la correspondance de Napoléon. « Je vous ai rappelé de Rome, écrit-il au cardinal Fesch le 16 mai, parce qu'il n'est plus de ma dignité que vous restiez dans une cour aussi mal conduite et qui prend tellement à tâche de me contrarier *que je serai tôt ou tard obligé de la punir* (3). » Au roi de Naples il mande le 5 juin : « La conduite de Rome est marquée au coin de la folie. J'ai voulu lui faire sentir par un premier coup (la prise de possession de Bénévent et de Ponte-Corvo) ce qu'elle avait à craindre de moi (4). » Quant aux menaces contre Consalvi, elles redoublent de violence. « Voyez le pape et dites-lui, mande l'empereur à son oncle, dites-lui bien que la note du cardinal Consalvi m'a fortement indisposé, que cet homme, par bêtise ou par trahison, veut perdre les états temporels du saint-siège, et qu'il y réussira (5). » Plus tard, c'est à M. de Talleyrand qu'il ordonne de faire entendre par M. Alquier au cardinal Consalvi « qu'au-

(1) Lettre de l'empereur au pape, 18 avril 1806. (Cette lettre n'a pas été insérée dans la *Correspondance de Napoléon I^{er}*.)

(2) Note de M. Alquier au cardinal Consalvi, 17 juin 1806.

(3) Lettre de l'empereur au cardinal Fesch, 16 mai 1806. — *Correspondance de Napoléon I^{er}*, t. XII, p. 375.

(4) Lettre de l'empereur au roi de Naples, 5 juin 1805, t. XII, p. 432.

(5) Lettre de l'empereur au cardinal Fesch, du 16 mai 1806.

cune de ses démarches n'échappe à l'empereur, et qu'il les suit de l'œil. A la première chose qu'il fera, il en répondra sur sa tête, et je le ferai arrêter au milieu de Rome (1). » On le voit, l'emportement de l'empereur était monté à son comble. Cet emportement lui faisait-il au moins illusion sur la perfidie et la violence des moyens qu'il mettait en usage pour donner satisfaction à sa passion? Ce serait pour lui une sorte d'excuse; cette excuse, l'empereur n'en veut point. Il a tout fait de sang-froid et de propos délibéré. De lui-même il qualifie sa conduite par une épithète que la modération de nos jugemens sur sa personne nous aurait empêché d'employer, si elle ne sortait de sa propre bouche. Dans la lettre adressée à son oncle, que nous avons déjà citée et qui doit d'après ses intentions rester profondément secrète, nous trouvons cette prudente, mais effrontée recommandation : « si vous demeurez à Rome, laissez faire à Alquier *tout ce qui sera odieux et restez neutre* (2). Évidemment, lorsque l'empereur se servait de pareilles paroles, les actes de violence étaient proches; on le pressentait à Rome, et l'émotion y était indicible.

Chez le saint-père, le trouble d'âme était plus profond et plus douloureux que chez le secrétaire d'état. Ainsi que Consalvi, Pie VII était parfaitement décidé à résister, coûte que coûte, aux menaçantes injonctions de l'empereur; mais il sentait tristement que sa résistance, toujours imputée au zélé serviteur qui était en même temps pour lui un véritable ami, compromettrait de plus en plus la sûreté personnelle de son ministre. De la légation romaine à Paris, il ne venait aucun aide au saint-père. Le cardinal Caprara, au lieu d'approuver les refus qu'on opposait à Rome aux exigences de l'empereur, prêchait ouvertement la plus complète soumission à ses volontés, quelles qu'elles fussent. Le pape se trompait, suivant lui, en s'imaginant que son devoir lui commandait de repousser des concessions auxquelles la faiblesse matérielle de sa très précaire souveraineté temporelle ne lui permettait pas de résister efficacement; c'était un cas de force majeure, il fallait avant tout rester sur ses pieds : c'était là son expression favorite. Les catholiques français les plus sages, les évêques les plus autorisés, tous ceux qui étaient les plus attachés au saint-siège, étaient ouvertement d'avis que la cour de Rome devait céder; ils le lui répétaient tous les jours. La responsabilité spirituelle du père commun des fidèles n'était pas engagée à se mettre en travers des événemens dont il ne pouvait arrêter le cours. Les puissances étrangères ne

(1) Lettre de l'empereur à M. de Talleyrand, 26 mai 1806. — *Correspondance de Napoléon I^{er}*, t. XII, p. 402.

(2) Lettre du 16 mai 1806.

lui en sauraient pas le moindre gré; c'était se sacrifier en pure perte pour elles et sans aucune nécessité de conscience (1). Tel n'était pas du tout le sentiment du saint-père : il croyait sa conscience directement engagée à ne pas rompre de son fait, par un acte émané du prince temporel et qui lui serait imposé par des considérations également toutes temporelles, les relations spirituelles qu'il était, comme chef de l'église et comme père commun des fidèles, tenu d'entretenir avec toutes les âmes qui professaient la foi catholique. Il écrivait dans ce sens au cardinal Caprara (2), s'efforçant de redresser son erreur, le gourmandant doucement de sa pusillanimité, mais surtout afin de mettre son représentant à Paris à même de convaincre l'empereur des sincères angoisses qui, en cette circonstance douloureuse, déchiraient le cœur du chef de la catholicité. Les considérations que le cardinal Consalvi s'efforçait de son côté de faire valoir pendant cette dernière phase d'un débat qui ne pouvait plus désormais se prolonger longtemps étaient d'une autre nature, toutes pratiques pour ainsi dire et d'un manifeste bon sens.

« L'empereur, disait-il, possède en fait, quoique nous lui contestions le droit, Ancône, Sinigaglia, Pesaro, Fano, sur l'Adriatique, Civita-Vecchia et Ostie (dont il s'était plus récemment emparé), sur les rivages de la Méditerranée. Cette possession de toutes nos côtes le met à même de déjouer militairement toutes les tentatives de ses ennemis. Il a les avantages de souveraineté; que ne s'en contente-t-il? » Il ajoutait cette autre vérité non moins incontestable : « si la prépondérance actuelle de la France se maintient pendant des siècles, elle ne cessera point de faire, comme à présent, tout ce qu'elle voudra dans le très faible-état pontifical. Il n'est besoin pour cela d'aucun pacte. Si au contraire elle venait à perdre cette suprématie momentanée, tout pacte serait rompu du jour où son prestige s'évanouirait (3). »

C'était la raison même qui parlait par la bouche de Consalvi; mais l'empereur n'écoutait plus la raison. « Il ne se contentait plus d'obtenir la chose qu'il désirait, remarque judicieusement le cardinal secrétaire d'état, il ambitionnait encore davantage. Il luttait pour l'apparence autant que pour la réalité. Il fallait que le saint-

(1) Dépêche du cardinal Caprara au cardinal Consalvi, du 5 avril 1806. « ... Depuis le 1^{er} jour de sa mission, le cardinal-légat remplissait ses dépêches de toutes les arguties possibles pour engager le pape à souscrire aux volontés de l'empereur. » — *Mémoires de Consalvi*, t. II, p. 448-449.

(2) Lettre du pape au cardinal Caprara, 13 juin 1806.

(3) *Mémoires du cardinal Consalvi*, t. II, p. 446. — Dépêche du cardinal Consalvi au cardinal Caprara, 23 mai 1806, 24 mars 1806, 14, 16 et 17 juin 1806.

siège cédât non-seulement à ses exigences, mais encore qu'il acceptât et qu'il reconnût ses principes. Cela, le saint-père ne le pouvait faire en conscience, et certainement il ne le ferait pas. »

L'heure était venue pour le saint-siège ou de céder ou de périr, heure prévue depuis le commencement du débat par Pie VII et son ministre. Cependant il y avait encore aux yeux de Consalvi un moyen, sinon d'écarter définitivement, au moins d'éloigner quant au présent le danger d'une chute probablement inévitable : c'était que le saint-père voulût bien lui permettre de quitter la secrétairerie d'état. Il n'avait pas cessé de le lui demander depuis le jour où l'empereur, épousant tout à coup la haine passionnée de son oncle, avait presque fait du renvoi du ministre de sa sainteté la condition de sa réconciliation avec la cour de Rome. Pie VII n'avait jamais voulu se prêter à un pareil accommodement. Il lui avait semblé qu'il ne pouvait l'accepter sans manquer à sa dignité comme souverain et à l'affection qu'il portait à son très zélé et très aimé serviteur. Il avait contraint Consalvi de rester à son poste. Il ne voulait pas, disait-il, donner cette marque de condescendance et de faiblesse lorsque de si graves questions s'agitaient entre l'empereur et lui. S'il commençait en effet à témoigner quelque frayeur, Napoléon se flatterait certainement de le faire également céder sur tout le reste de ses prétentions (1).

Ces raisons étaient fortes, et Consalvi avait dû obéir. Maintenant il lui semblait au contraire qu'il abuserait des bontés du pape, s'il consentait à s'éterniser au ministère. Sa retraite ouvrirait peut-être l'unique chance qui restât de sauvegarder les droits du saint-siège. Le pape était plus que jamais décidé à faire une réponse défavorable aux demandes impériales; il n'était guère douteux qu'en apprenant son refus Napoléon se laisserait aller à quelque accès d'épouvantable colère. Peut-être son ressentiment s'apaiserait-il toutefois un peu, s'il apprenait en même temps que le saint-père lui avait enfin fait le sacrifice d'un ministre qui lui était devenu personnellement odieux. Il y avait de plus à son éloignement des affaires cet avantage, qu'il obligerait le chef du gouvernement français à reconnaître que les refus persistans du saint-père ne lui avaient pas été inspirés par l'influence de son secrétaire d'état, et que Pie VII se décidait et agissait par lui-même. Qui sait si Napoléon, désespérant de triompher du saint-père lui-même, ne ferait pas alors un pas en arrière? Il le pouvait du moins et sans crainte de s'humilier. Pie VII céda avec tristesse aux instantes prières de Consalvi. Il lui en coûtait beaucoup de se priver des avis d'un conseiller si sage,

(1) *Mémoires du cardinal Consalvi*, t. II, p. 475.

si habile, si particulièrement dévoué à sa personne; il s'y résolut néanmoins. Aussi bien le saint-père, malgré sa modestie et sa douceur, commençait à se lasser de lire incessamment dans toutes les dépêches émanées de Paris qu'on le considérait comme placé à tout jamais sous l'influence exclusive de son secrétaire d'état. « Est-ce que ces gens-là, s'échappait-il à dire quelquefois, veulent à toute force me faire passer pour une poupée (*fantoccino*); je leur ferai bien voir qu'il n'en est rien. » A ce point de vue, il ne déplaisait pas absolument à Pie VII de changer son secrétaire d'état, quoiqu'il demeurât au fond du cœur toujours rempli pour lui d'une tendresse véritable et presque passionnée.

Tandis que la résolution de ce prochain changement s'arrêtait définitivement entre Pie VII et Consalvi, le cardinal Fesch, s'appêtant à quitter Rome, demanda, comme il est d'usage, la faveur d'une audience particulière afin de prendre officiellement congé du saint-père. Les dispositions de l'ambassadeur de France, nous l'avons maintes fois répété, n'étaient rien moins qu'hostiles à la cause de la cour de Rome. Comme prince de l'église, il était loin d'approuver entièrement les théories excessives récemment mises en avant par son ambitieux neveu sur la subordination nécessaire du chef de la catholicité à l'égard d'un pouvoir purement temporel; mais un certain guignon, provenant de l'irascibilité de son caractère, paraît s'être toujours attaché, quoi qu'il en eût et du commencement jusqu'à la fin, aux démarches les mieux intentionnées du malencontreux cardinal. Une scène des plus violentes signala sa dernière entrevue avec Pie VII.

« Je pars pour Paris, avait dit en entrant l'ambassadeur de l'empereur, et je prie votre sainteté de me donner ses commissions. — Nous n'en avons pas à vous donner, dit le saint-père; nous vous chargeons seulement de dire à l'empereur que, quoiqu'il nous maltraite beaucoup, nous lui demeurons fort attaché ainsi qu'à la nation française. Répétez-lui que nous ne voulons entrer dans aucune considération, que nous voulons être indépendant, parce que nous sommes souverain; s'il nous fait violence, nous protesterons à la face de l'Europe, et nous ferons usage des moyens temporels et spirituels que Dieu a mis entre nos mains. — Votre sainteté, reprit le cardinal, devrait se rappeler qu'elle n'a pas le droit de faire usage de l'autorité spirituelle dans les affaires présentes de la France avec Rome (1). »

(1) Dépêche de M. Alquier à M. de Talleyrand, 17 mai 1806. — Nous prenons cette version du dialogue entre le saint-père et le ministre de France dans la dépêche de M. Alquier. Les choses sont un peu différemment racontées dans les dépêches du cardinal Consalvi au cardinal Caprara des 23, 24 et 28 mai 1806, et d'une façon qui

A ces mots, qui lui parurent la négation absolue des droits de la tiare, Pie VII demanda d'un ton très élevé au cardinal Fesch où il prenait une pareille opinion. Fesch s'empessa de citer l'autorité des conciles, supérieure, suivant lui, à celle des papes. Alors commença entre les deux interlocuteurs une controverse théologique si vive, si animée, que M. Alquier, amené par le cardinal Fesch pour être présenté au pape en sa qualité de chargé d'affaires de la légation, eut hâte de s'esquiver de la salle d'audience. Il avait peur, disait-il, que son chef hiérarchique, en l'interpellant, comme sans doute il n'y aurait pas manqué, ne le mît dès le premier jour hors de toute mesure pour conférer plus tard avec le souverain pontife et essayer sur son esprit les voies de la conciliation (1).

Pie VII et le cardinal s'étaient quittés, comme on peut s'y attendre, sans être tombés d'accord. L'oncle de l'empereur partit de Rome peu de jours après dans un état de grande excitation, aussi satisfait de lui-même qu'il était mécontent des autres, n'ayant pas voulu faire la moindre politesse au cardinal secrétaire d'état, refusant à l'agent qui allait le remplacer la communication des instructions qu'il avait reçues de sa cour et de la correspondance à laquelle elles avaient donné lieu (2). Dans un pareil état des choses, Pie VII et le cardinal Consalvi pensèrent avec raison qu'il leur importait extrêmement de mettre la plus grande correction dans tous leurs procédés. Pour plus de solennité, et afin de lui faire partager la responsabilité des décisions qui restaient à prendre, ils se décidèrent à convoquer de nouveau la congrégation de cardinaux qu'ils avaient déjà précédemment réunie. On poussa le scrupule jusqu'à leur communiquer consciencieusement les dépêches que le cardinal Caprara écrivait chaque jour de Paris afin de recommander plus que jamais une entière résignation et la plus prompte obéissance aux volontés de l'empereur. Un profond mystère leur fut aussi instamment recommandé.

« On leur imposa le secret rigoureux du saint-office, dit Consalvi, avec défense de parler à personne, pas même à leurs auditeurs théologiens. Notre but était de ne rien laisser transpirer de ce qui se passerait dans cette assemblée, et jamais en effet rien n'en transpira... Nous agissions

est naturellement plus défavorable au cardinal Fesch; mais, conformément à notre habitude, nous préférons appuyer notre récit sur des documens qui, par leur origine même et par la nature des opinions connues de ceux qui les produisent, sont d'autant plus irréfutables.

(1) Dépêches de M. Alquier du 17 mai 1806.

(2) « Le cardinal Fesch ne croit pas pouvoir me communiquer ses instructions ni la correspondance à laquelle elles ont donné lieu. » (M. Alquier à M. de Talleyrand, 17 mars 1806.)

ainsi afin de ne pas blesser l'empereur, mais aussi dans une intention politique. On espérait faciliter à Napoléon le moyen de revenir sur ses demandes, que le public ignorait encore. On considérait qu'avec son caractère et son audacieuse opiniâtreté il s'acharnerait à les soutenir et à n'en point démordre, comme on dit, si le public était initié à ce secret. Bonaparte alors n'aurait jamais voulu avoir la honte de céder, car c'est ainsi qu'il désignait le pas qu'il aurait dû faire en arrière. Nous préférames renoncer à la vaine gloire que notre résistance nous aurait acquise auprès des cours étrangères afin d'obtenir le solide avantage de voir reculer l'empereur. Sa résipiscence nous paraissait impossible, si l'on ne cachait pas à la fois à l'Europe et ses exigences et les refus que nous leur opposions (1). »

L'avis que les cardinaux avaient à émettre dans cette seconde congrégation était de la plus importante gravité, car les dernières communications de la légation française à Rome et celles que le cardinal-légitime recevait journellement de M. de Talleyrand à Paris ne permettaient plus l'ombre d'un doute. Il était clair que de la décision qui allait être prise dépendait le sort du pouvoir temporel du pape. Les cardinaux opinèrent comme ils l'avaient déjà fait précédemment. Ils refusèrent d'admettre les principes posés par l'empereur et les conséquences qu'il voulait en tirer. Tel fut aussi l'avis de Consalvi et celui du pape, qui, cette fois encore, parla le dernier, pour laisser aux opinions toute liberté de se produire. Les réponses qui suivirent cette délibération furent très longues et très pénibles à composer, assure le cardinal secrétaire d'état; mais elles ne furent, ajoute-t-il avec une certaine fierté, ni faibles ni ambiguës. Cela est vrai. Nous ne les reproduirons pas toutefois en entier parce que le fond des argumens ne diffère pas et ne pouvait guère différer beaucoup de ceux présentés dans les notes que nous avons, en partie du moins, précédemment citées. La note, en date du 14 juin 1806, qui avait été, comme toutes les autres, rédigée à Rome et que le cardinal Caprara fut chargé de remettre à M. de Talleyrand, se terminait par de chaleureux témoignages d'affection envers Napoléon. « Sa sainteté veut se persuader qu'elle trouvera toujours dans sa majesté l'empereur des Français cette même bienveillance et ce même attachement filial que, par sa tendresse paternelle et par les grands égards qu'elle lui a toujours témoignés, elle s'est toujours fait une étude particulière de mériter en tout ce qui lui a été possible. Si, par l'impénétrable volonté de Dieu, le malheur du saint-père, qu'il sent s'accroître journellement, parvenait à ce point que ses prières ne trouvassent plus d'accès au cœur

(1) *Mémoires du cardinal Consalvi*, t. II, p. 449.

de sa majesté, il n'éprouvera pas au moins le remords d'avoir manqué à ce qu'il doit à Dieu, à ses obligations les plus sacrées, au saint-siège et à la postérité (1). »

Le même courrier qui portait cette objurgation de Pie VII, indirectement adressée au chef du gouvernement français, lui apportait aussi la nouvelle de la démission du cardinal Consalvi. Le cardinal secrétaire d'état l'annonçait lui-même au légat.

« Certainement, disait-il dans sa dépêche confidentielle au cardinal Caprara, la dernière qu'il ait écrite comme ministre de sa sainteté, certainement si, lorsque je négociais le concordat à Paris, quelqu'un m'avait dit que sous peu de temps j'apparaîtrais au gouvernement français sous l'aspect d'un ennemi, j'aurais cru rêver. Mon caractère, mes principes, ma qualité, toute ma conduite connue du public, me dispensent de me justifier. Je déclare solennellement sur mon honneur (et toutes mes actions ont prouvé combien il m'est cher) que mes adversaires m'ont indignement calomnié et que je suis entièrement innocent... Cependant je ne puis ni ne dois, étant considéré par le gouvernement français sous de si fausses couleurs, conserver un poste dans lequel non-seulement je ne saurais plus être utile, mais où je pourrais devenir la cause, quoique innocente, de très graves inconvénients. Je suis trop attaché au saint-siège, à mon souverain, à mon bienfaiteur et à mon pays pour ne pas me considérer comme obligé d'écarter par ma retraite les maux qui pourraient résulter de ma présence... Sa sainteté a agréé ma démission... Le saint-père, en s'y décidant, a eu pour objet de satisfaire l'empereur et de lui donner une preuve de son désir de conserver la bonne harmonie avec son gouvernement en écartant tout ce qui pouvait la compromettre. Je vais céder immédiatement mon poste à mon successeur, et je me retirerai complètement des affaires... Je désire de votre éminence une seule grâce, à laquelle mon honneur est intéressé, c'est qu'elle veuille bien saisir les occasions favorables qui pourraient se présenter pour faire connaître mon innocence et obtenir qu'on me rende justice. Cette faveur excitera toute ma reconnaissance (2). »

Napoléon avait, nous le croyons, travaillé contre lui-même en obligeant Consalvi à quitter la secrétairerie d'état. Il est toujours bon, même pour des adversaires, que les places considérables et la conduite des grandes affaires soient remises aux plus habiles, surtout lorsque ces habiles sont en même temps des hommes consciencieux et modérés. Cette faute d'avoir écarté des conseils du saint-père le ministre le plus capable, Napoléon eut le mérite, disons même le

(1) Note du cardinal Caprara à M. de Talleyrand, 14 juin.

(2) Dépêche particulière du cardinal Consalvi au cardinal Caprara, 17 juin 1806.

courage, rare chez lui, de la reconnaître publiquement, et cela devant Consalvi lui-même; mais en 1811 il n'était plus temps de la réparer. La série précipitée des mesures acerbes qui avait alors confiné le saint-père à Savone avait fatalement amené une situation dont Napoléon lui-même n'était plus entièrement le maître. Dans les circonstances où il lui aurait été profitable d'être circonspect et modéré, il n'avait pas su l'être. Resté encore tout-puissant pendant de longues années, mais de plus en plus lancé dans de téméraires et périlleuses entreprises, le chef de l'empire français ne devait plus rencontrer cette heureuse coïncidence des événemens où, sans se diminuer en rien, il aurait dépendu de lui de transiger honorablement avec le chef de l'église romaine. Les occasions ainsi perdues ne se retrouvent jamais. En 1806, l'empereur ne songea pas un instant à saisir celle qui lui était si heureusement et si généreusement offerte. Il en fut pour lui de la démission volontaire du cardinal Consalvi comme il en avait été de l'éloignement spontané de M. Jakson. Il ne daigna même pas s'en apercevoir. Ce sera notre triste tâche d'avoir à raconter comment, par suite des violences redoublées de l'empereur et malgré l'inaltérable douceur de Pie VII, les choses en vinrent bientôt entre eux à toute extrémité. Cependant, avant de montrer Napoléon s'emparant de la ville de Rome par surprise et mettant inopinément sa main hardie sur le chef inoffensif de la catholicité, les nécessités de notre sujet veulent que nous repassions pour un moment de ce côté des Alpes. Nous aurions négligé un des plus curieux sujets de réflexion que ce récit puisse offrir à l'attention de nos lecteurs, si nous ne leur montrions d'abord de quelle façon le souverain qui se préparait à faire intervenir la force brutale dans ses débats avec le saint-père comprenait à la même époque son rôle de protecteur de la religion en France, et la nature de ses relations avec le clergé et les catholiques de son empire. Ce sera l'objet de notre prochaine étude.

D'HAUSSONVILLE.

LA

RÉFORME EN ANGLETERRE

LE MEETING D'HYDE-PARK ET L'ENQUÊTE SUR LES TRADES' UNIONS.

Le 6 mai 1867, Londres était en proie à une vive agitation. Depuis plusieurs semaines, on annonçait pour ce jour-là un *meeting* général de toutes les associations ouvrières. Il s'agissait de la réforme électorale. La manifestation devait avoir lieu dans Hyde-Park, et l'on craignait qu'elle ne devint l'occasion de désordres encore plus graves que ceux dont les masses populaires s'étaient rendues coupables l'été dernier dans une circonstance analogue. En effet, les processions ouvrières, arrivant de divers côtés, devaient, disait-on, se réunir sous les fenêtres mêmes des opulentes et aristocratiques demeures de Park-Lane, aux cris de « guerre au capital » et « à bas la noblesse ! » Certes on était loin des heureux temps de lord Gordon, chers à la mémoire du parti conservateur, et de cette année 1780, signalée par des violences populaires qui à la même place avaient été exercées dans un esprit hostile au développement des idées libérales. Les choses sont bien changées, et la situation il y a deux mois paraissait d'autant plus grave que le ministère, après l'avoir compliquée par des alternatives de menaces et d'irrésolution, avait fini par décider à la dernière heure que le gouvernement ne ferait aucun préparatif de défense, ne prendrait aucune mesure préventive ou répressive contre la manifestation. Cependant quelques jours plus tôt, dès que le bruit s'était répandu qu'un corps de troupes devait se concentrer vers la capitale, cinquante

mille citoyens, défenseurs volontaires de l'ordre, avaient prêté serment comme *constables spéciaux* entre les mains des autorités civiles, s'engageant à se joindre aux dix mille hommes de la police régulière. Après une telle démonstration, ce retour prudent en arrière ne devait pas même servir à calmer les esprits, car le ministère, par une incroyable négligence, oublia d'avertir la presse et le public de ce changement de tactique; la proclamation qui avait été lancée contre le *meeting* ne fut point officiellement rapportée. Les gens tranquilles restèrent sous l'empire de la crainte, et le parti réformiste continua de se préparer à une collision.

Ce qui devait empêcher que la paix publique ne fût en péril ce jour-là, ce n'était ni l'attitude du gouvernement, ni même ce sentiment d'horreur des répressions sanglantes, tellement inné dans tous les cœurs anglais que le duc de Wellington lui-même, si habitué qu'il fût à la vue des champs de bataille, cédait devant l'émeute en disant que tout vaut mieux que deux heures de guerre civile. Un autre sentiment assura le maintien de l'ordre : c'est le respect de la légalité, chose dont on ne s'inquiéterait certes guère chez nous aux approches d'une émeute. Là, ce dont on se préoccupa des deux parts fut de savoir si le gouvernement avait ou n'avait pas le droit de faire fermer les grilles du parc pour empêcher un rassemblement de s'y former. A plusieurs reprises, on avait demandé l'avis des conseillers légaux de la couronne, et la réponse avait toujours été dans le sens du ministère; mais ce qui est plus étonnant, c'est la déférence avec laquelle le chef du parti réformiste reçut cette décision et s'inclina devant la suprématie de la loi. Il est certain que Londres a dû sa tranquillité, le 6 mai, à une proclamation de M. Beales. Ce jour-là, par l'inaction systématique et imprévue des agens du pouvoir, la ville s'est trouvée à la merci de ce chef de la ligue et des *trades' unions*, et quelque jugement que l'on porte sur sa politique en général, tout le monde reconnaît que si la loi n'a point été enfreinte, si la paix publique n'a été troublée en quoi que ce soit, c'est à lui qu'en revient l'honneur. Le parc, que l'on s'attendait à voir transformé en un champ de bataille, se remplit, sous l'influence du beau temps, d'un peuple immense jouissant de son triomphe le plus tranquillement du monde, et la démonstration faite, la foule, au lieu de se livrer au pillage et à l'incendie, ainsi qu'on l'avait annoncé, alla se presser gaiement autour d'un gamin mauvais plaisant qui, grimpé sur une estrade, s'était mis à la haranguer en parodiant les discours et les gestes des orateurs du *meeting*.

Au reste, il est curieux de connaître quel était ce moyen légal qui, selon les jurisconsultes, aurait permis au gouvernement d'ex-

pulser les membres du *meeting*. D'après la loi anglaise, si des personnes assemblées dans l'un des parcs de l'état faisaient une manifestation politique contrairement à la défense des autorités, le gouvernement n'aurait pas le droit de les faire sortir ni de les arrêter en masse. La police n'est autorisée en cas pareil qu'à se saisir de chaque individu pris en contravention, à le conduire jusqu'à une des grilles du parc en ayant bien soin de ne lui faire aucun mal, et là à le prier de sortir ou à l'y obliger après lui avoir demandé son nom et son adresse, afin que dans l'hypothèse d'une déclaration sincère on puisse envoyer le lendemain au délinquant une assignation à comparaître devant une cour de police. Il est bon de remarquer que cette mesure n'empêche nullement l'individu expulsé avec tant de cérémonie par une grille de rentrer par celle d'à côté. Appliqué à cinquante mille personnes, ce procédé n'aurait pas plus d'efficacité que celui par lequel on tenterait de chasser sans violence et sans bruit du jardin des Tuileries plusieurs essaims d'abeilles. N'importe telle est la loi, *the law of England*, comme disent fièrement les Anglais, et le fait est que le respect de cette loi, respect dont le gouvernement avait le premier donné l'exemple, a été, par une sorte de convention tacite entre lui et ses adversaires, une barrière plus forte contre l'émeute et le désordre que n'auraient pu l'être les mesures les plus draconiennes. Malheur au premier des deux partis qui franchirait cette barrière : c'est sur lui que retomberait la plus lourde des responsabilités. On comprend aisément que le ministre, M. Walpole, voulant rester sur le terrain du droit, ait reculé devant l'application d'une loi évidemment inexécutable; on comprend moins qu'il ne se soit aperçu de cette impossibilité qu'après avoir publié sa proclamation, et qu'il ne se soit avisé de présenter une loi nouvelle au parlement que lorsqu'il était trop tard. Après ce pas de clerc, M. Walpole devait nécessairement quitter le ministère. Sa démission ainsi amenée nous a donné la curiosité de connaître quelques traits de la physionomie de ces hommes qui par leur invincible persistance et leur inflexible volonté avaient fait battre en retraite le cabinet tory et la puissante aristocratie qui le soutient. Ces deux chefs victorieux sont M. Beales et M. Bradlaugh.

M. Beales est un homme de loi assez âgé, à la barbe blanche et à la physionomie intelligente. Il exerçait un emploi public lucratif, celui de *revising barrister* pour le comté de Middlesex, lorsque le rôle qu'il prit comme chef de la *ligue de la réforme* le força de renoncer à sa charge. Son activité est merveilleuse; durant plusieurs mois, les journaux anglais ont été remplis de ses lettres et de ses manifestes; il est en correspondance suivie avec toutes les sociétés

populaires, et les *meetings* en plein air n'ont pas d'orateur politique plus applaudi. Son énergie ne le cède en rien à son activité; pressé sur tous les tons de renoncer à la manifestation, il a tenu bon, et malgré les prières et les menaces il a conduit dans Hyde-Park la foule triomphante. Les journaux radicaux parlent déjà de lui comme du futur grand chancelier d'Angleterre.

Nous avons déjà fait connaissance avec M. Bradlaugh, surnommé l'*iconoclaste*. Ce *démolisseur* est un petit clerc d'avoué fort jeune, d'une physionomie accentuée dans laquelle se confondent l'obstination et l'exaltation : si ses principes, qui ne manquent pas d'adeptes, pouvaient prévaloir, les bases les plus essentielles de toute société seraient anéanties. Non-seulement il prêche et fait prêcher l'athéisme dans plusieurs villes, mais en tête de son journal, le *National Reformer*, il déclare que *créer et détruire* sont la même opération, que toute destruction est une action louable, et que le libre arbitre et la conscience sont au nombre des choses qu'il a résolu d'anéantir. Ces énormités sont propagées par lui à l'aide de petits pamphlets dans lesquels il n'épargne rien, pas même la pudeur. Dans ce pays où il n'est pas permis aux gens bien élevés de prononcer le nom d'une chemise, M. Bradlaugh ne cesse de préconiser publiquement le malthusianisme, cette monstruosité pour laquelle la langue française n'a pas de nom.

Les succès de ces deux hommes, qu'il serait peut-être injuste de confondre, ne devaient pas s'arrêter au 6 mai. Le lendemain de cette journée, ils recevaient l'adhésion de Garibaldi, qui, se faisant leur collègue, acceptait la présidence honoraire de la ligue de la réforme. Chose plus significative et plus curieuse encore, M. de Bismark leur adressait une lettre conçue dans les termes les plus flatteurs et les plus propres à enfler leur présomption et accroître leur témérité.

Si nous n'avons pas placé M. Bright parmi les triomphateurs du 6 mai, c'est qu'il se trouve actuellement un peu éclipsé par les deux nouveaux chefs de la ligue de la réforme, et qu'il a récemment perdu de sa popularité. Né d'une famille de quakers en 1811, M. Bright, qui a des intérêts considérables dans une grande filature de coton, s'est fait connaître d'abord par sa participation à la réforme des lois sur les céréales. Nommé membre du parlement en 1843 par la ville de Durham, il a généralement fait preuve du libéralisme le plus avancé et d'une âpreté de formes qui répond parfaitement à ce qu'annonce sa physionomie. Lorsqu'il est irrité, la violence de ses invectives devient telle que ses adversaires pourraient lui dire comme Lanjuinais au boucher Legendre : « Citoyen, fais décréter que je suis un bœuf, et ensuite tu m'assommeras. » Il

a souvent combattu la politique de lord Palmerston, surtout lors de la guerre de Crimée et de l'expédition contre Canton. Ce qu'on lui reproche, c'est d'exciter les diverses classes du peuple anglais les unes contre les autres. Son animosité contre l'aristocratie s'est surtout manifestée dans l'opposition systématique et acharnée qu'il n'a cessé de faire au cabinet de lord Derby. S'il avait montré à l'occasion plus de résolution, il serait aujourd'hui le vrai chef de la démocratie anglaise; mais le peuple aime le courage dans ses chefs, et il ne montre pas pour M. Bright cet enthousiasme passionné qu'un homme politique appartenant cependant à l'aristocratie, sir Francis Burdett, avait su inspirer il y a quelques années.

Dans tout autre pays que l'Angleterre, la journée du 6 mai, la retraite de M. Walpole et l'adhésion d'un politique aussi hardi que M. de Bismark auraient singulièrement rapproché du pouvoir M. Beales et ses amis; mais chez nos voisins d'outre-Manche les choses vont rarement comme elles vont ailleurs. Le fait est qu'à partir de ce moment le gouvernement, qui semblait devoir tomber dans la rue, s'est relevé, et que, d'accord avec la chambre des communes, il a marché avec plus d'autorité et d'un pas plus résolu dans la voie de la réforme. M. Bradlaugh a donné sa démission de membre du conseil central de la ligue en déclarant qu'il comprenait combien la présence dans le conseil d'un athée tel que lui devait être pénible à un homme profondément religieux comme M. Beales. Évidemment les chefs raisonnables sentaient qu'on avait été trop loin. Et ceci n'est pas un fait isolé; M. Beales, qui jusqu'au 6 mai n'avait cessé d'employer son infatigable activité au profit de l'agitation, a paru moins ardent lorsqu'il a vu que l'on cherchait à entraîner hors des limites légales, et s'il a repris l'attaque depuis, ce n'a été qu'en cédant à la pression de son parti. La loi sur la réforme ne se fait plus dans la rue, elle se fait au parlement par l'action réunie du gouvernement et des élus du pays, et, bien que certains organes de l'opposition témoignent leur mécontentement en disant que la chambre des communes est devenue une convention et qu'elle fait les lois à elle seule, ce n'est pas précisément cela qui leur déplaît; au fond ce qui les irrite, c'est de voir un cabinet tory parvenir à travers mille difficultés et mille obstacles à se mettre d'accord sur une telle question avec la chambre des communes.

Pour suivre le fil de la politique anglaise, il est bon de ne jamais perdre de vue la question économique, la question d'argent, quelque minime que puisse être la somme dont il s'agit. Les démonstrations populaires en faveur de la réforme avaient un poids considérable tant que l'on pouvait croire qu'elles étaient l'effet spontanément

de l'enthousiasme des ouvriers sacrifiant une journée de leur salaire pour se rendre au lieu du rendez-vous; mais lorsqu'un agent comptable trop scrupuleux, en dévoilant des secrets qu'on voulait tenir cachés au public, eut fait connaître par un exemple qui avait passé sous ses yeux que les ouvriers entendaient être indemnisés sur les réserves des *trades' unions* de leurs déboursés dans la grande démonstration du 3 décembre dernier (la seule qui ait eu lieu à Londres pendant les heures de travail), la foi du public dans la spontanéité du mouvement commença de s'ébranler. Une atteinte plus grave encore fut portée au caractère populaire de l'agitation lorsque l'on apprit que, sur les 3,000 livres sterling (75,000 francs) qui avaient été dépensées par la *ligue de la réforme* en ces démonstrations, les quatre cent quarante-quatre sociétés populaires répandues dans toute l'Angleterre n'avaient payé que 236 livres 5 shilling 11 deniers (moins de 14 francs chacune), et que le reste, c'est-à-dire la presque totalité de la somme, avait été souscrit par des inconnus. Une portion du public supposa naturellement que ces inconnus n'étaient autres que les mêmes chefs et orateurs de la ligue, et que cet argent fourni par eux servait à récompenser ceux qui les applaudissaient. Cependant ce n'étaient là que des suppositions vagues et des faits de peu d'importance. L'organisation des sociétés ouvrières n'a commencé d'attirer très sérieusement l'attention du public qu'à la suite des révélations recueillies par la commission d'enquête chargée d'étudier à fond cette question. Les découvertes épouvantables faites par les commissaires de Sheffield viennent à chaque instant jeter là-dessus un nouveau jour.

Lorsqu'au mois d'avril dernier nous signalâmes ici même les dangers des *trades' unions*, cette annonce inattendue d'un péril dont personne ne paraissait se préoccuper en Angleterre fut à plus forte raison reçue en France avec incrédulité; mais en quelques semaines les voiles se sont déchirés, et les journaux anglais, qui se doutaient à peine de ces mystères il y a deux mois, ne cessent aujourd'hui d'en parler et de sonner l'alarme.

Les ouvriers anglais, affranchis depuis 1813 des entraves qui s'opposaient au libre exercice de leur travail et ayant acquis en 1824 le droit d'association, avaient commencé dès cette époque, dans chaque métier séparément, à former des sociétés de secours mutuels au moyen de retenues périodiques sur leurs salaires. Par suite du nombre inouï des souscripteurs, ces cotisations fraternelles au profit des membres malades ou des veuves et des orphelins finirent par former des sommes énormes. Pour n'en citer qu'un exemple, il résulte du compte-rendu officiel publié l'année dernière par la société amalgamée des ouvriers qui s'occupent spécialement de

certaines machines, que cette association, fondée en 1851, avait dans l'espace de quinze ans distribué en secours de différentes natures, et surtout pour soutenir certaines grèves, la somme de 484,717 liv. sterl. (plus de 12 millions de fr.). Malgré une pareille dépense, cette société, composée à la fin de 1865 de 30,984 membres, possédait à cette époque une réserve d'environ 3 millions de francs. Si l'on considère le nombre toujours croissant de ces *tradés' unions*, qu'on assure se composer en totalité de 800,000 ouvriers, on comprendra que leur action peut devenir irrésistible. Fortement organisées, voici comment elles procèdent pour agir de concert. D'abord chaque métier forme un corps distinct dans les différents centres de population, puis ces divers groupes se relient par des délégués hiérarchiquement constitués, et dont la hiérarchie aboutit à un pouvoir central siégeant à Londres et appelé l'*exécutif*. On comprendra la force immense de cette armée innombrable de travailleurs auxquels les lois fondamentales du pays assurent à la fois, par le droit illimité de réunion et par la liberté de discussion, une faculté d'action commune et simultanée. Couvertes au dehors par les garanties constitutionnelles du pays, asservies dans leur régime intérieur au pouvoir discrétionnaire que leurs chefs se sont arrogé, ces sociétés profitent ainsi tout ensemble des avantages de la liberté et de ceux de la tyrannie, et si leurs guides tout-puissants avaient été plus sages, elles auraient fini par exercer en Angleterre une irrésistible prépondérance; mais bientôt des querelles de plus en plus fréquentes s'élevèrent entre les ouvriers et les patrons. Les longues grèves, si contraires à la prospérité industrielle du pays, si peu patriotiques, puisqu'elles avaient pour résultat de porter à l'étranger les commandes et de faire désertier le marché national par les acheteurs, se reproduisaient à des intervalles de plus en plus rapprochés, et le bruit courut dans le public que les caisses de secours mutuels, au lieu de s'ouvrir uniquement pour le soulagement des souffrances, servaient à alimenter le feu de la discorde.

Cependant ces nouvelles associations étaient peu connues, et si elles eussent moins fait parler d'elles, il est probable que pendant des années encore elles auraient pu s'étendre et grandir. C'est un procès pour une affaire d'argent qui attira d'abord l'attention sur elles, et c'est un vice de la législation anglaise qui les amena à se constituer en sociétés secrètes.

Lorsque dans un pays on a sous les yeux le spectacle affligeant d'une portion considérable de la nation obligée d'avoir recours au mystère pour défendre ses intérêts et pour conserver ses biens, on est naturellement porté à se dire que la liberté dans ce pays n'est pas complète ni égale pour tout le monde, et que la classe réduite

à user de ces moyens a une juste cause d'accuser l'état social. L'expérience est venue tout à coup démontrer que le droit considéré en Angleterre comme le plus imprescriptible de tous, le droit de propriété, recevait une atteinte des plus graves dans la personne des associations ouvrières, et que les ouvriers couraient risque de perdre d'un seul coup tout le fruit de leurs épargnes, s'ils ne parvenaient à les soustraire aux conséquences du régime exceptionnel qui pesait sur eux par suite de la nature collective de leur propriété. On vit alors un étrange spectacle : des sociétés populaires plus ou moins socialistes d'esprit invoquant devant les tribunaux les droits sacrés du mien et du tien et les invoquant en vain sans parvenir à se faire rendre ce qui leur appartenait. Qu'on se figure d'un côté les ouvriers anglais volés impunément de leur argent le jour où ils étaient arrivés, par le fruit de leur travail, à devenir capitalistes à leur tour, de l'autre les tribunaux anglais, gardiens des biens des citoyens, sanctionnant en quelque sorte ce vol et en consacrant le principe. Voilà le spectacle; pour y croire, il est nécessaire de se rendre compte du régime anormal sous lequel vivent les sociétés industrielles chez ce peuple qui est encore aujourd'hui le plus commerçant de l'Europe.

La législation anglaise veut que toute propriété, pour être reconnue en justice, soit individuelle et nominative. Les sociétés commerciales, sous forme commanditaire ou autre, en sont donc réduites, de même que les femmes mariées, auxquelles la législation ne reconnaît pas le droit de posséder, à éluder la loi en nommant des *trustees*, c'est-à-dire des curateurs ou commissaires fiduciaires, auxquels tout leur avoir appartient dès lors en droit et qui légalement en ont l'administration. Les ouvriers, à ce qu'il paraît, n'ont pas jugé à propos d'user de ce biais, et le fait est que si l'on songe aux sommes fabuleuses accumulées dans les caisses des *unions*, la tentation eût été grande pour un commissaire fiduciaire, et la suite l'a bien prouvé. Les sociétés continuèrent donc à grossir leurs caisses sans nommer de *trustees*, et leurs fonds restèrent par le fait sans propriétaire légal qui eût le droit, en cas de perte, de les revendiquer devant les tribunaux.

Pendant, par la force des choses, la caisse de chaque association vint à être confiée temporairement à des agens comptables nommés par les ouvriers. Il y a quelques mois, un de ces dépositaires emporta la caisse. Pour en obtenir la restitution, la société lésée s'adressa aux tribunaux; mais les magistrats refusèrent de recevoir la plainte et de poursuivre le coupable, sous le prétexte que la société ne pouvait ni posséder ni ester en justice, et comme pour rendre en quelque sorte leur arrêt plus acceptable, ils l'accompagnèrent de considérans étrangers au fond de la question et des-

tinés à discréditer les *unions* dans l'opinion publique. C'était là un coup mortel pour les *trades' unions*, et qui devait les frapper de la manière la plus sensible, non-seulement en leur ôtant la faculté de recouvrer leurs réserves, mais encore en les déclarant pour ainsi dire spoliés à merci. Ces sociétés demandèrent au moins provisoirement au parlement, pour leur propriété, la protection accordée à toute autre propriété en général. La décision des tribunaux, qui était une espèce de mise hors la loi des *trades' unions*, avait semblé si rigoureuse que, malgré la répugnance des chambres à s'immiscer dans les arrêts de la magistrature, un projet de loi fut présenté par les amis des ouvriers afin de relever les sociétés en général, et les unions ouvrières en particulier, de leur incapacité légale. Ce projet n'a point été adopté; s'il eût été présenté au nom des intérêts de ces grandes compagnies de la Cité dont les entreprises prennent tous les jours des proportions plus gigantesques, nul doute que le parlement n'eût fait droit aux réclamations; mais les *trades' unions* étaient moins en faveur que jamais à la chambre des communes au moment où se discutait la réforme électorale, et on laissa leurs caisses sans protection.

A partir de ce moment, les *unions* agirent dans l'ombre, et à côté de leurs réglemens ostensibles elles en votèrent de secrets relatifs à l'administration de leurs finances. Bientôt, par suite de ce déni de justice, l'on vit tout le réseau des *trades' unions* transformé et constitué en sociétés secrètes. C'est sur cette nouvelle phase de leur existence que les deux commissions d'enquête nommées par le parlement ont obtenu et obtiennent tous les jours les révélations les plus épouvantables.

Les deux commissions siègent séparément, et leurs travaux sont loin d'être terminés. La principale a pour président un des magistrats les plus haut placés de l'Angleterre, sir William Erle, et elle comprend plusieurs des membres les plus considérables du parlement; dans le nombre, on remarque M. Roebuck, ce vétéran du libéralisme, dont le nom, attaché à toutes les réformes qui ont eu lieu en Angleterre depuis trente-cinq ans, devait être pour le parti démocratique une garantie de l'impartialité qui allait présider à l'enquête. Cependant M. Roebuck a bientôt perdu sa popularité et a été outrageusement sifflé. Dans le cours de l'interrogatoire, il avait posé aux témoins des questions qui ont amené des découvertes peu favorables aux *unions*, et c'est ainsi que par sa loyauté même il a déplu aux ouvriers. C'est là du moins le fait que certains organes du radicalisme lui ont reproché. Cet honorable député, né à Madras en 1801, est arrière-petit-fils d'un coutelier de Sheffield. Après avoir passé par le Canada, il arriva en 1824 en Angleterre et entra dans le barreau, où il occupe aujourd'hui un poste éminent. Il fut

nommé membre du parlement aux premières élections qui suivirent la réforme électorale de 1832, et y prit une position indépendante de tous les partis, portant la franchise envers tous parfois jusqu'à la rudesse. Depuis 1847, il est un des représentans de cette même ville de Sheffield, qui a été récemment le théâtre des crimes odieux commandés par les chefs des unionistes.

Pour en revenir aux résultats de l'enquête et sans entrer dans des détails qui nécessiteraient de très longs développemens, nous nous bornerons à constater certains faits graves ressortant des procès-verbaux qui ont été déjà publiés par ordre des commissions elles-mêmes. L'action des *trades' unions* s'exerce d'une façon contraire à la liberté du travail et aux intérêts du public, et les demandes des ouvriers, appuyées généralement par des grèves, pour obtenir une augmentation de salaire ou une diminution dans les heures de travail (1) ne sont pas justifiées par la situation du marché, ou par des motifs raisonnables. Ces demandes, les chefs des *unions* l'ont reconnu eux-mêmes, se produisent toutes les fois que les ouvriers se croient en mesure de dicter la loi. « Nous tâchons de prendre aux patrons le plus que nous pouvons, ont dit dans leurs dépositions les secrétaires des *unions*; le reste ne nous regarde pas. »

Un autre fait non moins important dont le public a eu la preuve, c'est qu'au lieu d'encourager l'activité des travailleurs et de récompenser leur habileté, les *unions* s'efforcent par tous les moyens possibles de diminuer la quantité du travail produit, et, chose bizarre qui s'était déjà manifestée dans d'autres pays, semblent protéger particulièrement la médiocrité. Dans la grève qui, le 26 mars dernier, a arrêté tout mouvement sur le chemin de fer de Brighton, la demande sur laquelle les mécaniciens et les chauffeurs insistaient spécialement était de faire obtenir aux moins actifs, aux moins habiles, les mêmes avantages que la compagnie fait aux ouvriers de premier ordre. Si ces tristes tendances et ces manœuvres n'avaient été avouées par les chefs, on se refuserait à croire qu'un ouvrier actif et intelligent qui, après avoir achevé sa journée réglementaire, travaille quelques heures de plus est, en vertu des réglemens secrets, mis à l'amende. Qu'il aille se griser au cabaret, rien de mieux; mais qu'il se garde bien de tâcher d'augmenter son bien-être et celui de sa famille par un travail supplémentaire, car,

(1) Il se produit parfois dans ces grèves des incidens bien caractéristiques des mœurs anglaises. Ainsi, le lendemain d'une grève de cochers de fiacre, on voyait placardée dans toutes les voitures de place l'affiche suivante : « les cochers de fiacre n'ayant pas la faculté de refuser de travailler le dimanche, et se trouvant privés par là de pouvoir sanctifier le jour du Seigneur, font appel à la piété du public, afin que grâce à cette considération il veuille bien ne pas prendre de voitures ce jour-là. »

si ce crime de *lèse-union* est découvert, on lui enlèvera d'abord son gain au profit de ceux qui auront été s'enivrer, et, s'il persiste, il s'exposera à des punitions, à des vengeances dont Sheffield n'est pas seul à fournir des exemples.

Les réglemens les plus vexatoires, les plus contraires à la liberté, les usages des anciennes jurandes et des anciennes *guilds*, se retrouvent copiés dans ceux des *unions*. Le travail des femmes est interdit, et l'on condamne ces malheureuses à la misère sous prétexte qu'elles feraient baisser le taux de la main-d'œuvre. Le nombre des apprentis est limité, et un père ne peut faire adopter son métier à tous ses enfans; même pour le nombre permis, il lui faut acheter l'autorisation à prix d'argent. Chez certaines nations de l'antiquité, le fils était forcé de suivre le métier de son père. Le système oppressif des castes se trouve renversé d'une façon tout aussi contraire à la liberté individuelle par les réglemens des *unions*. La quantité de travail à faire pendant les heures réglementaires est en elle-même limitée. L'on semble s'être proposé d'augmenter le gain des ouvriers, non-seulement sans augmenter la quantité ou la qualité de la production, mais même en mettant obstacle à tout ce qui s'élèverait au-dessus de la médiocrité, c'est-à-dire de diminuer autant que possible les profits des maîtres. Ceux qui désireront s'édifier à fond sur ce sujet n'ont qu'à lire dans les publications de la commission les dépositions de M. Mault et de M. Trollope, deux constructeurs de maisons très connus dans Londres.

Du reste le travail des commissions d'enquête n'est pas fini; il n'avance même qu'avec lenteur. Il ne saurait en être autrement lorsque l'examen porte sur des associations dont le secret absolu est la première règle, et qui (cela a été constaté) n'obéissent dans certaines circonstances particulières qu'à des ordres communiqués par le chef à quelques adeptes seulement : chacun de ceux-ci les fait connaître ensuite à un petit nombre d'autres affiliés, et ainsi de proche en proche, sans que jamais le membre inférieur qui reçoit ces ordres sache par qui ils ont été donnés à celui qui les lui transmet. Les réglemens de ces corporations sont d'ailleurs destinés aux sociétaires exclusivement, et on ne peut se les procurer qu'avec difficulté. En voici, et cela explique tout, la clause fondamentale : « tout membre de la corporation qui parlera des affaires de la société à une personne qui n'en fera pas partie sera mis à l'amende, et tout membre qui, en faisant connaître à d'autres qu'à un de ses confrères les torts ou les injustices qu'une des autorités de l'*union* lui aurait fait subir, nuira au crédit de la société ou de ses chefs sera condamné à une amende ou expulsé. »

Ces prescriptions, qui forment les paragraphes 5 et 6 de l'article 34 du règlement publié l'année dernière par la société des menui-

siers et des charpentiers, et qui sont généralement adoptées par les autres *trades' unions*, ont une portée considérable. Elles ont pour objet de soustraire à la connaissance des magistrats les méfaits et les abus de pouvoir commis par les unionistes et surtout par leurs chefs. Par cette législation intérieure, ces sociétés forment comme un petit état indépendant, qui a sa justice particulière et prétend se soustraire à la justice du pays. Il est vrai qu'elles avaient eu à se plaindre du parlement et des tribunaux réguliers; mais le remède qu'elles ont cru devoir apporter à cette situation est pire que le mal. C'est là ce qui les a perdues dans l'opinion publique; cette prétention de fonder un état dans l'état leur enlève tous les jours davantage l'intérêt que la presse leur avait témoigné tant qu'elles avaient su se maintenir sur le terrain de la légalité et du droit commun.

Bien qu'exorbitantes en principe, ces amendes, ces expulsions infligées par les chefs des *unions*, sont loin de donner une idée suffisante des dangers que cette organisation fait courir aux sociétaires lorsqu'ils essaient de secouer le joug de leurs nouveaux maîtres. L'autorité des chefs qu'ils se sont donnés est cent fois plus arbitraire, plus dure, que ne le fut jamais celle des patrons. On voit par l'enquête que les récalcitrans sont soumis à des moyens d'intimidation violens, dont la grève actuelle des ouvriers tailleurs dans Londres n'a fourni que des exemples très pâles et qui ont été énergiquement flétris par les magistrats. Ces exécutions secrètes, qui rappellent les pratiques de la Sainte-Vehme, sont de deux sortes. Il en est quelques-unes que les ouvriers avouent, bien qu'elles ne se trouvent pas dans les réglemens; il en est d'autres plus terribles et plus cachées, mais non moins bien constatées aujourd'hui, que les ouvriers nient avec indignation. Comme il arrive dans tous les cas pareils, ces sentences sont désignées par des mots conventionnels, dans cet argot qui est de l'essence de toute société secrète. Nous en ferons connaître une application habituelle.

Lorsqu'un ouvrier devient *génant* (*obnoxious*) pour les autres membres de l'*union*, soit en travaillant dans un atelier mis en interdit, soit en ne refusant pas de travailler avec un individu étranger à la société, soit pour tout autre motif, la première punition qu'on lui inflige consiste à rompre toute relation avec lui. Les autres ouvriers ne lui parlent plus, ne répondent plus à ses questions, et au lieu de l'aider au besoin dans sa besogne ils s'efforcent de lui susciter toutes les difficultés possibles. Cette sorte d'excommunication ouvrière s'appelle *envoyer quelqu'un à Coventry* (1).

(1) Cette phrase, dont bien des gens ignorent la signification, n'est pas tout à fait moderne : elle fut employée d'abord au xvii^e siècle par les *cavaliers*, qui envoyèrent à Coventry les puritains.

Si cette première punition, qui vous plonge dans l'isolement et fait qu'on vous fuit comme un pestiféré, ne conduit pas l'individu ainsi traité à faire amende honorable, il y a un second degré de pression, le *rattening*, qui manque rarement de produire son effet. Voici le procédé : par ruse ou à force ouverte et même à l'aide d'effraction, on s'empare des outils de l'ouvrier à l'index, et en l'empêchant par là de travailler on l'oblige, sous peine de mourir de faim avec sa famille, à se soumettre aux ordres de l'*union*, et même à payer en outre une assez forte amende, sans quoi les instrumens de son travail ne lui sont pas rendus. Quand à la commission d'enquête on a demandé à des ouvriers qui avaient été victimes du *rattening* comment ils avaient pu se soumettre à une telle tyrannie, au lieu de se faire rendre justice par les tribunaux, ils ont répondu que tout appel à la justice était défendu par le règlement, et qu'en s'adressant au juge ils auraient craint d'être estropiés (*maimed*) par les exécuteurs des vengeances des *unions* dans une de ces ignobles querelles de rue que ceux-ci savent si bien provoquer, et sur lesquelles la loi anglaise se montre en général si peu sévère. La crainte de ces vengeances, dont la source reste ensevelie dans un profond secret, est si vive qu'elle paralyse la marche de l'enquête en entraînant les témoins dans des palinodies et parfois dans des mensonges évidens. Il est de ces pauvres diables à qui on ne peut faire desserrer les dents qu'en les menaçant des peines (très sévères en Angleterre) contre les parjures. Quelques-uns des individus appelés à comparaître ont déclaré qu'ils ne parleraient que si le gouvernement s'engageait à les faire transporter immédiatement après leur déposition dans une colonie qui fût à l'abri des vengeances des *unions*.

Outre *Coventry* et le *rattening*, dans certaines localités, à *Sheffield* principalement, les associations ouvrières ont recours aux moyens les plus criminels, les plus abominables, pour faire plier ceux qui leur résistent et pour témoigner leur aversion à ceux qui les gênent.

Tout le monde a entendu parler des crimes ténébreux de *Sheffield* que la voix publique attribua dès l'abord aux *unions*, mais dont il fut impossible de découvrir les auteurs malgré les récompenses promises par le gouvernement. Les sociétés repoussèrent avec indignation ces premiers soupçons, et, pour montrer combien elles-mêmes désiraient que les coupables fussent découverts, elles promirent de leur côté une grosse récompense à quiconque les ferait connaître. Cette promesse ne produisit d'autre résultat que d'endormir dans leur sécurité les partisans des *unions*. Toutefois c'est en vue d'éclaircir ces mystères qu'a été instituée la commission des *trades' unions* de *Sheffield*. Elle n'a pas siégé longtemps sans ar-

river aux plus tristes découvertes. Un des crimes qui avaient produit le plus d'impression était une tentative faite, il y a huit ans, pour faire sauter, à l'aide d'une mine, la maison d'un ouvrier appelé Holliwell. Celui-ci n'appartenait pas aux *unions*, mais il leur déplaisait souverainement, parce qu'il prenait des apprentis, chose que ces corporations ne permettent pas à moins qu'on ne leur paie des droits d'entrée considérables. A la septième séance de la commission de Sheffield, un ouvrier appelé Shaw, qui par intimidation ou par corruption avait commencé comme plusieurs autres par se parjurer, effrayé du danger qu'il courait en persistant dans le mensonge, a fait une déclaration dont nous citerons mot à mot quelques passages très naïfs et très caractéristiques.

« Me trouvant à l'âge de vingt ans, a dit ce Shaw, dans la maison de Broadhead (le secrétaire de l'union des *sawgrinders*, repasseurs de scie, à Sheffield), Clark vint me demander si je voulais me charger d'un *job* (textuellement d'une *petite affaire*), savoir de faire sauter en l'air *Topsy* (sobriquet d'un homme appelé Holliwell, qui n'appartenait pas à l'union)..... Je répondis que je voulais bien, et Clark, après m'avoir dit que nous aurions 3 livres sterling pour cela, monta dans le haut de la maison et redescendit avec trois brocs remplis de poudre à canon. Clark me dit alors qu'il allait voir le vieux *Smeeton* (un sobriquet de Broadhead), et lorsqu'il redescendit, il me dit que c'était Smeeton qui lui avait donné la poudre, etc., etc. »

Le témoin a raconté ensuite comment il avait volé et vendu d'accord avec Clark une partie de la poudre qu'on lui avait remise, et comment il avait employé le reste à une tentative d'explosion qui n'eut d'autre effet que de blesser Holliwell. Une semaine après l'explosion, Clark lui dit qu'il avait reçu trois *quid* (3 livres sterling) de Broadhead, et lui donna trente shillings pour sa part. Cette affaire, qui était connue de plusieurs autres ouvriers que Shaw a nommés dans sa déposition, resta cachée durant plusieurs années; mais à la fin, Clark ayant consenti, à prix d'argent, à dénoncer Broadhead, celui-ci pour se mettre à couvert commença par faire voler à Shaw ses outils (suivant la pratique du *rattening*) et excita contre lui un nommé Martin, qui dans la salle même du comité de l'union s'efforça de lui faire sauter les yeux à coups de ponce, ce qui dans l'argot des malfaiteurs s'appelle *to gouge the eyes out*. Après l'avoir ainsi convenablement préparé par l'intimidation, Broadhead dit à Shaw que, *s'il voulait être sage*, on lui rendrait ses outils. Shaw devint sage, et sous l'empire de la peur il signa le 27 novembre 1866 une déclaration portant que jamais Broadhead ne l'avait poussé à commettre aucun crime; mais dès qu'il fut hors des griffes de ce secrétaire de l'union, il s'empressa d'écrire au

même Broadhead pour rétracter cette déclaration, en lui nommant les personnes qui pourraient au besoin établir sa culpabilité.

Dans la même séance du 13 juin dernier, un autre témoin, Hallam, reconnut qu'il avait reçu 25 shillings pour avoir *rattened* son propre père; mais malgré les charges les plus accablantes il ne cessa de rétracter les aveux qu'il avait faits en présence de plusieurs personnes et par lesquels il reconnaissait avoir reçu 15 souverains (375 francs) du même Broadhead pour une autre *petite affaire* (*job*), c'est-à-dire pour avoir tenté, d'après ses ordres, de faire sauter, à l'aide de vingt-huit livres de poudre à canon, la manufacture de MM. Wheatman et Smith, où l'on employait une machine qui déplaisait aux *unions*. Malgré ses dénégations, les preuves accumulées contre Hallam étaient si fortes, qu'il fut immédiatement condamné à six semaines de prison pour son refus de faire connaître le nom d'un autre ouvrier auquel il attribuait d'une manière générale certains méfaits sans vouloir le compromettre nominativement. On lui annonça en même temps qu'une double accusation pour faux témoignage et incendie serait portée contre lui, s'il ne se décidait promptement à compléter ses aveux.

Comprenant alors le danger de sa position, cet Hallam se décida après la douzième séance de la commission à faire connaître la vérité. Indépendamment de l'horreur qu'inspiraient de telles révélations, cette séance a été surtout marquée par ce qu'on pourrait appeler l'agonie morale de cet homme qui, ayant personnellement commis ou ayant pour de l'argent aidé à commettre les crimes les plus horribles, des meurtres, des incendies, des violences de toute nature, sans avoir jamais témoigné la moindre hésitation, s'évanouissait à chaque instant, et éprouvait d'effroyables convulsions au moment d'ouvrir au public les noirs replis de son âme. — Pourquoi a-t-on tiré un coup de fusil au nommé Linley? a demandé le président de la commission d'enquête, M. Overend, à Hallam. — Parce qu'il *gênait* les *unions*. Je causai de l'affaire avec le secrétaire Broadhead, qui me dit que nous aurions le lendemain une autre conversation, dont le résultat fut que, moyennant 20 livres sterling (500 francs), je me chargerais de la besogne. M'étant adjoint un nommé Crookes qui était un bon tireur (1), nous suivîmes Linley pendant six semaines toutes les nuits (excepté, bien entendu, le dimanche), et à la fin je forçai Crookes à tirer avec un fusil à vent sur Linley, qui mourut de sa blessure au bout de quelque temps. J'avais demandé 20 livres sterling; mais Broadhead me dit que

(1) Broadhead a insisté dans une de ses dépositions sur ce point, qu'il choisissait des tireurs assez habiles pour être sûr que ceux-ci blesseraient ses victimes sans les tuer.

cette affaire ne valait pas plus de 15 livres, et nous les avons partagées après le coup avec Crookes.

A partir de cette mémorable déposition, il n'y avait plus à hésiter, et Broadhead lui-même a fait les aveux les plus effroyables. Ils ont été confirmés par ceux de ses propres complices; ces derniers, heureux d'acheter l'impunité par la franchise, ont déclaré que depuis dix ans (le gouvernement n'a pas voulu qu'on remontât plus haut) la ville de Sheffield, qui compte près de 100,000 habitans, a été soumise à la tyrannie souterraine de certaines *unions* dont Broadhead était l'âme et le chef, et que les meurtres, les incendies, les explosions de poudre dans l'intérieur des maisons, étaient les moyens par lesquels cette tyrannie se soutenait. La chaîne de ces crimes est trop hideuse pour que nous tentions de la dérouler. Ce qu'on ne saurait omettre, c'est que les coupables étaient assez généralement connus et que l'on n'osait pas les signaler à la justice, c'est que les secrétaires d'autres *unions* contribuaient aux frais de ces expéditions, c'est enfin que ces assassins et ces incendiaires ont affirmé que non-seulement ils n'avaient aucun motif d'animosité contre leurs victimes, mais que souvent même ils ne les connaissaient pas.

Ce qui est surtout remarquable dans ces *petites affaires*, c'est le sans-gêne avec lequel les ouvriers ont toujours agi et l'absence complète de cette espèce de pudeur qui rarement abandonne même les hommes les plus corrompus. Là où la morale et la religion ont cessé de diriger les consciences, on pourrait supposer que la crainte de la loi serait encore un frein suffisant. Il n'en est rien. Les ouvriers de Sheffield ne semblent craindre que les vengeances des chefs des *unions*, et ceux-ci obéissent aveuglément à leurs secrétaires comme en Syrie les ismaéliens obéissaient, il y a huit siècles, au Vieux de la Montagne. Seulement les assassins de ce temps étaient animés par l'espoir d'aller dans un paradis dont on leur faisait savourer d'avance les délices, tandis que c'est pour quelques shillings et à prix débattu qu'on assassinait à Sheffield.

En lisant les comptes-rendus des séances de cette commission, on se rappelle involontairement la célèbre enquête dont Burkhardt nous a conservé quelques passages et qui fut faite à Rome du temps d'Alexandre VI, lorsque le duc de Valentinois, jaloux, à ce qu'on assure, de la préférence que sa sœur, Lucrece Borgia, accordait à son frère le duc de Gandia, le fit assassiner et jeter dans le Tibre. Un batelier avait tout vu, et lorsqu'on lui demanda pourquoi il n'avait pas fait sa déposition plus tôt, il s'écria qu'ayant connu dans sa vie un grand nombre d'aventures pareilles auxquelles personne n'avait fait attention il n'avait pas cru que la dernière dût produire plus

d'impression que les autres. Cette réponse naïve donne une idée de l'intimidation qui régnait à Rome comme elle a régné naguère en Angleterre, elle explique l'indifférence avec laquelle ces crimes commandés par certains chefs des *unions* étaient considérés à Sheffield, même par des gens désintéressés et dans une assez bonne position sociale. De telles habitudes morales rappellent les temps les plus néfastes de l'Italie du xv^e siècle; rapprochées de ces scènes de brigandage commises dans Londres même par des hordes de voleurs et de pillards qui, sous prétexte d'escorter des régimens de volontaires, dévalisaient en plein jour ceux qui se trouvaient sur leur passage, elles sont bien faites pour inculquer de la modestie aux nations les plus fières de leur puissance.

Lorsqu'il sera connu dans son entier, le résultat de l'enquête relative aux crimes commis à Sheffield formera le pendant le plus curieux à ces célèbres *Grands Jours d'Auvergne*, si bien décrits par Fléchier, et où l'on voit la noblesse et le clergé jouer dans les provinces un rôle assez analogue à celui de Broadhead et de ses complices. Ce n'est pas à dire que les mêmes crimes se reproduisent partout où les *unions* exercent leur action; elles n'ont pas besoin de recourir à ces extrémités. Lorsqu'on leur résiste, lorsqu'un ouvrier travaille dans les ateliers frappés d'interdit, des gens choisis *ad hoc* se présentent chez les réfractaires qui nuisent à l'efficacité des grèves et les somment avec menace de cesser leurs travaux. La plus commune de ces mystérieuses menaces, c'est d'être *marqué par la société*, et sans autre explication ceux qui ont entendu parler de Sheffield savent ce qu'au besoin cela pourrait signifier. La grève actuelle des tailleurs dans Londres a montré l'efficacité de ces simples paroles. Si les travaux de la commission d'enquête avaient été connus de M. Lowe lorsqu'il fit l'année dernière au parlement un discours qui lui attira tant d'injures de la part des meneurs des associations ouvrières, il aurait peut-être réussi à mieux faire comprendre au parlement dans quel inconnu on allait se précipiter. M. Lowe a toujours été du parti des réformes, mais il s'est constamment opposé au courant qui tendait à conférer l'ascendant à la démocratie avant qu'elle ne fût convenablement préparée à en user; c'est dans cette vue qu'il n'a cessé de demander une augmentation dans la somme allouée par le parlement pour l'éducation populaire. Malheureusement ses efforts sont restés infructueux. L'Amérique est depuis longtemps le seul pays où cette question capitale de la démocratie ait été résolue. Il est à craindre que l'Angleterre ne paie bien chèrement cette économie-là.

Au reste, les Anglais ont pris le bon moyen pour mettre fin aux atrocités commises à Sheffield et ailleurs. Il suffisait de les mettre

en lumière pour en faire justice. L'opinion publique s'est soulevée. Déjà les organes de la presse radicale, à commencer par le *Star*, se hâtent de répudier ces actes avec indignation, et se séparent des *trades' unions* en disant que ce sont elles aujourd'hui qui veulent tuer la liberté. Les sociétés secrètes et leur pouvoir sans appel tombent sous le coup de l'enquête, comme est tombé le *chartisme* en 1849, et la majorité des ouvriers commence à entrevoir le péril qu'il y a pour elle à laisser la minorité, fût-elle composée de huit cent mille hommes, prendre la haute main et se conduire ainsi au nom du peuple. Cependant en ce moment même la contagion du mal se fait sentir : les *sheffeldiades*, circonscrites d'abord dans certaines localités, se reproduisent jusque dans la capitale, et le fléau ne fait que se déplacer, tandis que la réprobation universelle le poursuit. Les commissions d'enquête sont loin d'avoir achevé leur tâche, et l'on ne peut trop s'appliquer à répandre la lumière qui se fait tous les jours dans leur sein.

La question de la réforme s'est trouvée un peu rejetée dans l'ombre par celle des enquêtes parlementaires. D'ailleurs, pour tous ceux qui ont étudié sérieusement la situation, il est évident que la réforme électorale ne représente qu'un fragment de la question sociale qui se débat aujourd'hui en Angleterre avec d'autant plus d'ardeur que l'absence de révolution depuis deux siècles a laissé subsister dans ce pays une foule d'usages surannés qui sur le continent ont été balayés par le torrent de 89. Grande et forte par l'ensemble de sa constitution politique, la Grande-Bretagne est dans les détails bien plus sous l'empire des précédens que de la loi positive, même lorsque ces précédens n'ont plus d'autre genre d'autorité que leur caduque vieillesse.

On sait assez comment le ministère tory a procédé dans la voie de la réforme électorale. Après avoir essayé de résister à la pression de la *ligue de la réforme*, qui, dans l'agitation qu'elle répandait autour d'elle, était puissamment appuyée par la portion la plus turbulente des *unions*, et qui n'hésitait pas à chercher des auxiliaires parmi les *roughs* (1) et les autres bohémiens de Londres, M. Disraeli, qui semble avoir reçu carte blanche du gouvernement en tout ce qui concerne la réforme électorale et qui a pleinement justifié une telle confiance par l'habileté et le tact qu'il a montrés dans cette grande affaire, est entré plus avant dans la voie libérale que ne l'avait fait l'année dernière le ministère whig. Forçant la main à son propre parti, M. Disraeli vient de faire adopter par la chambre des communes un amendement en vertu duquel

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril 1867.

sera électeur quiconque dans un *borough* contribue, même pour la plus faible part, à la taxe des pauvres, à raison de la maison qu'il occupe. C'est là l'ancien principe en usage en Angleterre (1), et que la grande réforme de 1832, infiniment moins démocratique que la loi de M. Disraeli, avait fait disparaître en accordant le droit de suffrage à tout locataire d'une maison dont le loyer s'élevait à 10 livres sterling (250 francs) par an. Quant aux locataires partiels (*lodgers*), seront électeurs tous ceux qui occupent un appartement d'un loyer de 250 francs au moins par an. Dans tous ces cas, pour écarter des *hustings* la partie nomade de la population et ceux que la loi anglaise appelle *vagabonds*, il a été décidé que l'exercice des droits politiques serait subordonné à une condition essentielle, qui est une résidence de douze mois.

Des dispositions spéciales pour les comtés (*counties*) appellent au scrutin tous ceux qui possèdent à titre de *freehold* (ce que dans le vieux droit féodal on appelait *franc-allevé*) une propriété d'un produit annuel de 40 livres sterling (1,000 francs) au moins. Les individus qui à titre de *copyhold* possèdent une propriété d'un revenu annuel de 125 francs au moins, et tous ceux qui, à raison d'un revenu de 300 francs contribuent à la taxe des pauvres seront aussi inscrits sur les listes. Ces dispositions ont été déjà adoptées par la chambre des communes, et celle-ci en même temps a décidé que les collèges électoraux qui n'auraient pas 10,000 habitans perdraient le droit de nommer un député. Cette dernière résolution, jointe à la punition infligée à certains bourgs pourris qui, pour avoir constamment trafiqué du vote, viennent de perdre le droit dont ils abusaient, a rendu vacans 45 collèges électoraux. Les sources de la vie politique seront, grâce à cette mesure, mieux distribuées dans le pays, et l'on pourra enfin faire droit aux justes réclamations de ces localités dont la population et la richesse ont considérablement augmenté depuis la réforme de 1832.

On peut considérer la suppression des collèges électoraux dans les localités qui n'ont pas 10,000 habitans comme une des innovations les plus importantes du nouveau bill. Ces bourgs et ces comtés ne devaient les privilèges dont on vient de les dépouiller qu'à d'anciennes chartes, concédées dans des temps où ces localités possédaient une importance que, pour la plupart, elles n'ont plus, et qui appartient désormais aux grands centres de production et de mouvement commercial.

L'accroissement prodigieux de population qui s'est fait sur certains points, et auquel l'industrie a tant de part, a complètement

(1) On l'appelait autrefois *lot and scott*.

bouleversé, dans un grand nombre de cas, le vieil équilibre des forces sociales. Nous sommes d'ailleurs bien à tort portés à comparer les bourgs anglais à nos chefs-lieux d'arrondissement et les comtés anglais à nos grandes divisions territoriales. La chose est bien différente, car en Angleterre, où il n'y a ni murs d'enceinte, ni barrières, ni octrois, les villes et les *boroughs* sortent continuellement de leurs limites et s'étendent dans les campagnes, c'est-à-dire dans les comtés, à mesure que l'accroissement de la population l'exige. Il en résulte que souvent une partie considérable de la population d'une ville se trouve dans la campagne, et que par conséquent elle est soumise à des dispositions électorales particulières. On voit par le dernier recensement (fait en 1861) de la population de l'Angleterre que les habitans de certaines localités ne savent pas bien eux-mêmes à quel district ils appartiennent. A Londres par exemple, et là peut-être plus qu'ailleurs, ce phénomène se produit d'une façon qui mérite qu'on s'y arrête, et cette étude pourra donner une idée de la singularité des coutumes britanniques.

La population de Londres, qui en moyenne s'accroît en nombre rond de 50,000 individus chaque année, se compose de plus de 3 millions d'habitans. Elle n'est pas enfermée dans un périmètre déterminé, ni régie par une même administration. Les districts métropolitains (c'est ainsi qu'on nomme officiellement les diverses agglomérations autour de la Cité) n'ont pas de limites précises, ou du moins les limites reconnues par la direction des postes, et qui déterminent le classement et la distribution des lettres, ne sont pas reconnues au bureau sanitaire, qui dresse sur un autre plan ses tables de mortalité. Il n'y a pour cette immense ville aucune administration centrale, les paroisses s'administrent séparément à l'aide d'autorités locales nommées par les habitans. Cette séparation est telle que tout dernièrement un individu à qui on avait volé sa montre en plein jour alla se plaindre devant le tribunal de ce qu'un officier de police, un constable à qui il avait montré du doigt le voleur, n'avait pas voulu l'arrêter; le constable s'est excusé en disant qu'à ce moment-là le voleur était de l'autre côté de la rue, et que ce côté-là appartenait à une autre paroisse dans les affaires de laquelle il ne pouvait nullement s'immiscer. Et l'excuse fut jugée bonne.

La maison d'un individu est son château-fort; c'est là un principe fondamental de la vie anglaise, et ce principe fait que tous ceux qui en ont les moyens, même les ouvriers, se donnent la jouissance d'occuper une maison séparée. A Londres, il y en a de toutes les dimensions et pour toutes les fortunes, pourvu qu'on consente à s'éloigner du centre des affaires. L'accroissement de la population

exige en moyenne la construction d'environ sept ou huit mille nouvelles maisons par an. Comme les maisons modernes, même les plus petites, sont généralement pourvues d'un jardin, que les rues avec de larges trottoirs sont spacieuses, et qu'on croit avec raison nécessaire pour la santé des habitans de laisser dans chaque quartier de notables espaces vides, des squares, dont quelques-uns, tels que Eaton-Square, sont presque aussi grands que le jardin des Tuileries, il en résulte une immense et continuelle extension de la surface de cette étrange ville, dont les frontières sont encore moins connues que celles des districts qui la composent. Cette extension est si rapide qu'il y a une infinité de personnes qui se souviennent d'avoir chassé le canard sauvage dans ce magnifique quartier de Belgravia, où s'est logé depuis de préférence le beau monde de la capitale.

Comme toutes les grandes villes, Londres est entourée d'une multitude de villages qui sont assez misérablement bâtis. Lorsqu'elle a besoin de s'agrandir, elle passe par-dessus ces villages, les laisse ordinairement tels qu'ils sont avec leurs vieilles masures, mais les a bientôt entourés de constructions sans nombre. C'est ce qui faisait dire à Burke avec sa verve acérée que les accroissemens de Londres consistaient à ajouter des laideurs à des laideurs. L'expression n'est plus vraie aujourd'hui, car les nouveaux quartiers, s'étendant sur quatre comtés (Middlesex, Essex, Kent et Surrey), dans des campagnes où l'espace ne manque pas, présentent un aspect en général des plus satisfaisans. Cependant les pauvres vieux villages qu'il faut traverser pour se rendre à des habitations parfois magnifiques, comme celles de Palace-Gardens, nuisent beaucoup à l'effet général. Or, chose curieuse, ce sont ces mêmes villages qui, en conservant leur physionomie première, prêtent leur nom aux nouveaux quartiers. Il suffit de citer pour exemple Bayswater, Kensington, Brompton, Saint-John's Wood, etc.

La construction de ces nouveaux quartiers donne lieu à des transactions particulières qui n'ont rien d'analogue en France, et qui méritent d'être signalées. Autour de Londres, les propriétés rurales sont en général entre les mains de familles opulentes qui ne se montrent nullement disposées à les vendre. Lorsque des capitalistes, des entrepreneurs pensent qu'il serait avantageux de bâtir dans une localité vers laquelle la population semble se porter de préférence, ils entrent en négociations avec le propriétaire du sol, le plus souvent en vue de faire des constructions très étendues, toute une rue, tout un faubourg. Le propriétaire et le spéculateur se mettent d'accord sur le nombre des maisons qui doivent être construites, sur les dimensions qu'elles doivent avoir. Le construc-

teur s'oblige à payer pendant un temps donné (généralement quatre-vingt-dix-neuf ans) une rente annuelle assez modérée qui s'appelle *ground rent* (le loyer du sol). La maison doit être tenue dans un parfait état par le constructeur, qui en peut disposer du reste comme il l'entend jusqu'au terme stipulé. Ce terme échu, la maison (rendue en parfait état) devient la propriété absolue du propriétaire du sol. Ce genre de transaction, qui est d'un usage constant, doit produire dans un temps plus ou moins rapproché un tel accroissement de richesses dans plusieurs grandes familles que le revenu de 1,000 livres sterling par jour (9 millions de francs par an), qu'on attribue actuellement par exception à un ou deux individus, deviendra chose beaucoup moins rare lorsque par exemple toutes les maisons de Russell-Square et des autres squares situés au nord du British-Museum, feront retour au duc de Bedford, et que celles de Portland-place et de Belgravia seront devenues la libre propriété du duc de Portland et du marquis de Westminster.

Lorsqu'on se demande comment M. Disraeli, qui parle toujours avec crainte de l'ascendant possible de la démocratie en Angleterre, a pu être amené à imposer pour ainsi dire à son parti, au parti tory, une loi qui va conférer le droit électoral à un nombre infini de personnes appartenant aux classes ouvrières, l'on ne saurait s'empêcher d'éprouver une grande perplexité. La loi a été faite par la chambre des communes plutôt que par le ministère, qui a cédé sur tous les points quand la pression exercée sur lui a été trop grande, et qui a même renoncé aux garanties qu'il avait voulu réserver au commencement pour les minorités intelligentes. Le plaisir de réussir à faire une loi qui avait défié tous les efforts du parti whig a pu sans doute flatter l'amour-propre du célèbre auteur de *Coningsby*; mais ce ne pouvait pas être là un motif sérieux pour un véritable homme d'état. Peut-être après tout M. Disraeli pense-t-il qu'une augmentation du nombre des électeurs sera moins défavorable au parti conservateur qu'on n'aurait été porté à le croire d'abord. Il y a dans d'autres pays plus d'un exemple fait pour l'encourager. Les principes philanthropiques de lord Derby et sa généreuse conduite lors de la détresse cotonnière du Lancashire lui ont donné le droit de dire avec quelque raison aux ouvriers que les tories *font* ce dont les whigs *parlent*. La présence au ministère de son fils aîné, lord Stanley, qui, avant de briller au *foreign-office*, avait montré la plus efficace sollicitude pour les classes laborieuses, autorise le chef du cabinet à s'attribuer une part directe dans la grande loi destinée à augmenter dans une si large mesure l'influence politique du peuple; mais il est aussi permis de supposer que les tories ont pensé qu'une loi présentée par eux serait toujours moins dange-

reuse au parti conservateur que ne l'eût été un projet voté sous d'autres influences.

Jusqu'aux futures élections, tout reste en suspens, d'autant plus que personne ne sait même d'une façon approximative quel sera l'accroissement dans le nombre des électeurs. S'il fallait en croire certains organes des classes laborieuses, tels que le *Daily Telegraph*, cet accroissement serait de plus de 1,200,000 électeurs; mais, si l'on ignore le nombre exact des sujets de la reine récemment appelés à la vie politique, on sait encore moins comment ces nouveaux électeurs voteront. Que la réforme soit un pas vers la démocratie, personne ne le nie, et M. Bright lui-même l'a dit dans le discours qu'il a prononcé au dernier dîner de la corporation des marchands de poisson (*fishmongers*). Il a reconnu que la nouvelle loi électorale était plus démocratique que celle des États-Unis d'Amérique, et il a ajouté que c'était là un acheminement de l'Angleterre vers le système républicain. Cependant, les organes les plus accrédités de l'opinion publique l'ont déclaré, la liberté est en danger en présence des *unions*. Et de tous côtés on se demande : *Que peut-on y faire?*

Une chose que l'on peut faire, c'est de déclarer hautement que l'on ne passera pas sous le joug de gens tels que M. Broadhead et C^{ie} et d'agir ensuite en conséquence avec ce courage moral qui n'a jamais fait défaut aux Anglo-Saxons. Les ouvriers de la Grande-Bretagne sont en nombre rond environ 11 millions, et quand ils peuvent parler librement, sans crainte d'être envoyés à *Coventry*, ils déplorent l'action tyrannique exercée sur eux par 800,000 unionistes, fléau des maîtres et des capitalistes aussi bien que des travailleurs salariés. Que tous ceux qui ont eu à souffrir de cette oppression s'entendent et se réunissent; la liberté de s'assembler et de se concerter n'appartient pas seulement en Angleterre aux insensés et aux misérables qui en ont fait un tel abus. Le *Times* disait, il y a peu de temps, qu'il fallait que tous les fabricans, que tous les maîtres s'entendissent pour repousser des usines, ateliers et manufactures, tout individu lié à ces immorales sociétés.

Si l'on prend une résolution vigoureuse, en offrant aux ouvriers libres, qui constituent une si grande majorité, les légitimes avantages dus à la probité laborieuse, avec des conditions qui, sous une forme quelconque, les déterminent dans leur propre intérêt à multiplier et perfectionner les produits de la main-d'œuvre, on portera ainsi un coup mortel aux *unions* et à leurs absurdes réglemens. Le moment est opportun, l'enquête de Sheffield a commencé l'œuvre de réparation, les rapports de lord Granville et du docteur Playfair font voir, d'après les résultats de l'exposition universelle de Paris,

que l'Angleterre depuis dix ans n'a pas marché aussi rapidement en avant que les autres nations de l'Europe. Or c'est justement l'industrie des fers à Sheffield et à Birmingham, c'est-à-dire dans les lieux où les *unions* exercent un si grand empire, c'est cette précieuse industrie qui semble le plus menacée par la concurrence étrangère. Voilà des faits auxquels aucun Anglais ne saurait rester indifférent. Aussi sur certains points la réaction est-elle déjà manifeste, et dans les assemblées des *unions* on s'empresse de protester contre les crimes de Sheffield et d'en rejeter sur Broadhead et sur un petit nombre d'autres têtes toute la responsabilité. Malheureusement ces protestations, quelque sincères qu'elles soient, n'inspirent pas à tous une entière confiance, et pour rassurer les esprits les unionistes feraient mieux de renoncer une fois pour toutes au *rattening* et à ce système d'intimidation dont la grève des tailleurs fournit chaque jour de nouveaux exemples. Qu'ils perdent ces habitudes de violence auxquelles hier encore ils s'abandonnaient en déclarant dans une assemblée générale des délégués, tenue le 26 juin dernier sous la présidence de M. Potter, un des plus pieux et des plus modérés d'entre eux, que la manière dont le *Times* a rendu compte de l'affaire de Sheffield est *un crime non moins infâme que les plus abominables crimes de Broadhead!* Parmi les plus heureux symptômes de réaction, il faut compter aussi les déclarations faites par le *Daily-News* et autres organes du radicalisme, de même que par la société réformiste de Paddington, à propos des troubles de Saint-Martin's-Hall, dont la salle, occupée par une réunion de conservateurs, a été brutalement envahie par la populace.

Pour que le gouvernement par la majorité ne soit pas une fiction, il faut que cette majorité soit réelle, et que les 10 millions d'ouvriers libres n'obéissent pas aux 800,000 unionistes, enchaînés eux-mêmes par un pacte qui les asservit à une poignée d'obscurs despotes d'une intelligence douteuse ou d'une moralité suspecte, comme l'événement ne l'a que trop prouvé. Dans plusieurs villes de province, des associations libres commencent à se former; c'est à protéger et à développer ce mouvement que doivent s'appliquer tous ceux qui aiment véritablement le peuple. En donnant la majorité aux ouvriers, on les a rendus par le fait prépondérans dans les élections et par suite maîtres éventuels des destinées du pays. Ils apprennent aujourd'hui par leur propre expérience que la liberté n'est fertile en grands résultats que lorsqu'elle est égale pour tous et s'exerce au profit de tous, — que les coteries, même très nombreuses, même composées de 800,000 individus, deviennent naturellement tyranniques, et entraînent après elles la stérilité et la ruine.

SPINOZA ET LE SPINOZISME

D'APRÈS LES TRAVAUX RÉCENS

- I. *Ad Benedicti de Spinoza opera quæ supersunt omnia supplementum*; Amsterdam, Fréd. Müller, 1862. — II. *Baruch d'Espinoza zijn leven en schriften in verband met zijnen en onzen tijd*, door J. Van Vloten; Amsterdam, Fréd. Müller, 1862. — III. *Spinoza, seine Lehre und deren erste Nachwirkungen in Holland*, von Van der Linde; Goettingen 1862. — IV. *Spinoza et le naturalisme contemporain*, par M. Nourrisson; Paris 1866.
-

Ceux qui aiment à expliquer tous les faits de l'histoire philosophique et littéraire par les conditions extérieures, par le climat, par le milieu, seraient bien embarrassés de nous dire pourquoi le génie le plus spéculatif et le plus abstrait des temps modernes est apparu au sein du peuple le plus pratique, le plus industriel, le plus solidement attaché aux choses terrestres qu'il y ait en Europe, pourquoi en un mot Spinoza est né en Hollande. Lorsqu'on visite ce pays si intéressant et si original, ces villes coupées de canaux, ces ports riches et vivans, ces grandes prairies plantureuses et vertes, ces digues, merveille du travail humain, on reconnaît et on admire partout une activité laborieuse, incessante, minutieuse, toutes les vertus solides de la vie commerciale et agricole, toutes les garanties du bonheur paisible : la santé, la propreté, l'aisance, la cordialité, vous sourient partout; mais rien ne porte la trace de l'activité contemplative qui produit les Descartes et les Malebranche, les Kant et les Spinoza. Sans doute la pensée est sollicitée par le spectacle qu'elle a sous les yeux, seulement elle l'est du côté des questions pratiques, politiques, économiques; on se demande d'où vient cette richesse, cette paix, cette liberté; quant aux grands pro-

blèmes métaphysiques, il semble qu'ils ne soient pas là à leur place; on ne songerait même à rien de semblable, si le souvenir de Descartes et de Spinoza ne se présentait à l'esprit pour nous rappeler que cette noble terre compte aussi dans l'histoire de la pensée philosophique, qu'elle a eu l'honneur d'être le refuge de l'un, la patrie de l'autre, et le problème s'élève de nouveau : comment le panthéisme géométrique a-t-il pris naissance dans le pays de la vie et de l'individualité?

Je sais ce qu'on pourra répondre. Spinoza, dira-t-on, est né en Hollande, mais il n'est pas Hollandais. C'est un Juif, et la race juive s'est mêlée avec tous les peuples de l'Europe sans se fondre avec aucun d'eux. Ne cherchons donc dans Spinoza ni les qualités ni les défauts de la race flamande. Ici le lieu de la naissance est indifférent, c'est la race et non le milieu qu'il faut considérer. J'entends bien; mais ne nous apprend-on pas d'un autre côté que la race sémitique est tout à fait impropre à la spéculation métaphysique, que les Juifs n'ont jamais eu de philosophie originale, et même qu'avant la dispersion ils n'ont pas eu de philosophie du tout, au moins à Jérusalem, — que les Arabes eux-mêmes ne sont que des commentateurs ainsi que les savans juifs du moyen âge? Ainsi la race n'explique pas plus que le climat ou le milieu le génie de Spinoza. Dira-t-on qu'une fois mêlés aux autres races, il n'est point étonnant que les sémites leur aient emprunté quelques qualités, et que c'est ainsi qu'un Philon, un Maimonide, un Spinoza, sont devenus possibles? On parle alors très sagement; mais c'est dire en d'autres termes que d'innombrables circonstances très variées et indéterminables se croisent et se compliquent pour produire les événemens de l'histoire de l'intelligence, et que les causes génératrices du génie en général, et de tel ou tel génie en particulier, sont trop complexes pour s'exprimer en une seule formule.

Cependant certaines causes générales peuvent servir à faire comprendre pourquoi le spinozisme a pu se produire en Hollande au xvii^e siècle plutôt qu'en tout autre pays, par exemple en France; mais ces causes sont de l'ordre moral et non de l'ordre physique. La vraie cause, c'est que la Hollande était alors le seul pays de l'Europe où régnât une certaine liberté de penser. Sans doute cette liberté était loin d'être absolue; elle n'était cependant pas très inférieure à celle dont on se contente aujourd'hui dans certaines contrées de l'Europe, et relativement à l'état des pays catholiques au xvii^e siècle (France, Espagne, Italie), relativement même à certains pays protestans (Angleterre et Genève), on peut dire que la Hollande était alors le centre de la libre pensée. Ce qui le prouve suffisamment, c'est que Bayle et Spinoza ont pu y écrire sans être trop inquiétés. Il n'est donc pas étonnant que dans un pays où ré-

gnait une telle latitude dans l'expression des opinions religieuses et philosophiques, l'esprit se soit donné des licences qu'il ne prenait point ailleurs, soit parce qu'il ne l'osait point, soit parce que, retenu à son insu même, il se pliait à l'ordre d'idées généralement reçu sans éprouver le besoin de s'en affranchir. Ceci nous explique comment un libre penseur tel que Spinoza a pu se rencontrer alors à Amsterdam plutôt qu'à Genève, plutôt qu'à Paris; mais pourquoi cette libre pensée s'est-elle appliquée à cette forme particulière que l'on appelle le spinozisme? C'est ce qu'il est bien difficile d'expliquer, et le lieu n'y sert plus de rien. Deux origines ont été assignées à cette philosophie : d'une part les traditions cabalistiques, de l'autre la lecture de Descartes. A ces deux causes, il faut ajouter le propre génie et l'individualité si remarquable du philosophe, ce *nescio quid* intérieur, cette *monade* dont on ne peut faire table rase sans tomber dans les hypothèses les plus arbitraires et les plus vagues.

Quoi qu'il en soit des causes cachées qui ont déterminé l'éclosion du spinozisme au xvii^e siècle, ce n'est pas moins un des événemens les plus considérables de l'histoire moderne, et tout ce qui s'y rattache est pour nous plein d'intérêt. Dans son siècle à la vérité, ce système paraît un épisode isolé et sans conséquence; mais si l'on considère que Spinoza est véritablement le père (avec Kant, bien entendu) du mouvement philosophique de l'Allemagne, si l'on songe à l'influence partout répandue aujourd'hui de la philosophie allemande, à ses conséquences religieuses, politiques, scientifiques, on ne peut se dissimuler qu'il y a là un courant de pensée presque aussi considérable que celui qui a fait la révolution française, et dont les conséquences sont incalculables. On consultera donc avec intérêt tous les documens qui peuvent jeter quelque jour sur les écrits de Spinoza, sur les premiers progrès de ses idées, enfin sur la signification et la valeur de cette philosophie. A ce point de vue, trois ouvrages récents nous ont paru devoir particulièrement appeler votre attention. C'est d'abord un volume d'œuvres inédites découvertes par un savant libraire d'Amsterdam, M. Frédéric Muller, et publiées par les soins de M. Van Vloten, sous ce titre : *Ad Benedicti de Spinoza overa quæ supersunt supplementum* (1), — en second lieu un ouvrage de M. Van der Linde intitulé : *Spinoza et son action en Hollande au xvii^e siècle*, — enfin un écrit français de M. Nourrisson : *Spinoza et le naturalisme contemporain*, qui contient des détails bibliographiques intéressans et une discussion critique dirigée non moins contre certains philosophes de nos jours

(1) Cette publication contient 1^o une première rédaction en hollandais de l'*Éthique*, 2^o un traité de l'arc-en-ciel que l'on croyait perdu, 3^o quelques lettres de Spinoza et de ses disciples.

que contre Spinoza lui-même. Tels sont les travaux dont nous ferons connaître les résultats dans les pages suivantes (1).

I. — LES ŒUVRES INÉDITES.

La publication hollandaise des écrits inédits de Spinoza ne nous apprend rien de bien nouveau sur la vie de ce philosophe; mais en revanche elle contient quelques détails curieux et dignes d'être recueillis sur les rapports de Spinoza avec ses disciples. On y voit assez clairement qu'il avait réuni autour de lui un certain nombre de jeunes gens dont il était comme le guide spirituel, et qui venaient chercher auprès de lui non-seulement la science, mais le bonheur, la paix de l'âme, le salut. C'était une sorte de petite église et même d'église secrète dont on ne révélait pas à tout le monde les croyances sacrées. Plusieurs passages des lettres sont explicites sur ce point.

Nous y apprenons par exemple que pendant que Spinoza séjournait à la campagne, ses jeunes disciples d'Amsterdam avaient formé une sorte de petite conférence où l'on s'exerçait à commenter et à développer la parole du maître. Un de ces jeunes gens, qui paraît avoir été le disciple favori, Simon de Vries, lui rend compte en ces termes des travaux de cette réunion. « Quant à la conférence en question, lui écrit-il, voici sur quel pied elle est instituée : l'un de nous, chacun à son tour, se met à lire ton traité et commente, selon sa pensée et dans leur ordre, toute la suite de tes propositions; puis, s'il arrive que l'un ne réussisse pas à satisfaire l'autre, nous avons décidé d'en prendre note et de t'en écrire afin d'éclaircir nos doutes, et afin qu'avec ton secours nous puissions défendre la vérité contre les superstitieux et les chrétiens, et soutenir l'assaut du monde entier. »

Spinoza, à la campagne où il s'était retiré, avait avec lui un jeune pensionnaire que M. Van Vloten croit non sans raison être le même que cet Albert Burgh, plus tard converti à la religion catholique, et à qui Spinoza écrivit à cette occasion une lettre terrible que nous possédons. Il paraissait déjà se défier de lui, même à l'époque où ils demeuraient ensemble à Rheinsbourg, et c'est ainsi que nous apprenons que Spinoza ne communiquait pas indiscretement à tout le monde sa philosophie. Simon de Vries en effet lui avait écrit en ces termes : « Heureux, cent fois heureux, l'hôte qui demeure sous

(1) Je ne cite que ces trois ouvrages; mais la littérature spinoziste s'est beaucoup enrichie depuis une dizaine d'années. On trouvera toutes les indications à ce sujet soit dans le livre cité de M. Van der Linde, qui contient la bibliographie complète du spinozisme jusqu'en 1862, soit dans le savant et substantiel précis de la philosophie moderne de M. Überweg (*Grundriss der Geschichte der Philosophie, dritter Theil*, Berlin, 1866).

le même toit que vous, qui, soit à table, soit à la promenade, peut jouir de votre conversation sur les plus grandes choses qu'il y ait au monde! » Spinoza lui répond : « N'enviez pas le sort de mon compagnon d'ici, car je ne vous cache pas qu'il m'est très suspect, et il n'est personne dont j'aie plus à me garder. C'est pourquoi je vous avertis expressément, vous et tous nos amis, de ne point lui communiquer mes doctrines avant qu'il soit arrivé à un âge plus avancé. Il est encore trop enfant, trop peu constant dans ses idées, plus ami de nouveauté que de vérité; mais j'espère que ces défauts passeront avec l'âge. »

Voici un autre fait qui nous prouve avec quelle circonspection, tout en vivant dans un pays de liberté, Spinoza communiquait sa doctrine et permettait à ses disciples de la répandre. Parmi les jeunes esprits qu'il avait groupés autour de lui se trouvait un jeune noble allemand qui depuis a acquis une certaine célébrité philosophique, le baron de Tschirnaus, né en Allemagne en 1651, et que nous trouvons à Amsterdam en 1674 livré à des études de toute nature et membre du petit cénacle. Plus tard, il vit le maître lui-même, qui commença par lui faire connaître sa méthode philosophique, et de proche en proche lui en révéla le fond. Il était donc entièrement à Spinoza; mais son esprit curieux et aventureux le portait à chercher la vérité partout. Il alla d'abord en Angleterre, où il vit Robert Boyle et Oldenbourg, le secrétaire de la Société royale; puis il passa en France, où, par la protection de Huyghens, il devint précepteur du fils de Colbert, depuis M. de Seignelay. Or pendant son séjour en France il se rencontra à Paris avec Leibniz, alors peu connu encore, dont l'esprit libre, riche, fécond, paraît l'avoir merveilleusement séduit. Cependant il continuait sa correspondance avec ses amis de Hollande; il leur confiait tout ce qui lui arrivait d'heureux et d'intéressant; il leur parla donc avec beaucoup d'enthousiasme de sa rencontre avec Leibniz, et manifesta le désir d'initier ce beau génie à la doctrine secrète dont il était le confident. Simon de Vries, intermédiaire entre Spinoza et ses autres disciples, en réfèra à celui-ci. « Notre ami Tschirnaus nous écrit de Paris qu'il a rencontré un homme d'un génie admirable, versé dans toutes les sciences et *libre des préjugés vulgaires de la théologie*. Il s'appelle Leibniz; notre ami a contracté amitié avec lui. Il le dit extrêmement versé dans la morale et sachant traiter des choses sans aucun entraînement de passion et par la seule lumière de la raison. En physique et principalement en métaphysique, sur Dieu et sur l'âme, il le dit extrêmement entendu. En un mot, il le croit digne, avec votre permission, de recevoir communication de vos écrits (1). »

(1) Leibniz lui-même reconnaît qu'il avait d'abord « penché du côté des spinozistes, qui ne laissent qu'une puissance infinie à Dieu. » (*Nouveaux Essais*, l. I, c. 1.)

La réponse de Spinoza est curieuse, elle indique une défiance extrême. « Je crois, dit-il, connaître, par quelques lettres, le Leibniz dont vous me parlez; mais pourquoi, étant conseiller à Francfort, se trouve-t-il à présent en France? C'est ce que je ne sais pas. Autant que j'en ai pu juger par ses lettres, il m'a paru d'un esprit libéral et d'une grande science. Cependant je juge imprudent de lui communiquer sitôt mes écrits. Je désirerais d'abord savoir ce qu'il fait en France et attendre l'opinion de notre ami Tschirnaus après qu'il l'aura plus longtemps fréquenté et qu'il connaîtra mieux son caractère. » Cet épisode ignoré, qui met en présence Spinoza et Leibniz, est très piquant et nous révèle d'une manière frappante le caractère de l'un et de l'autre : l'un curieux, avide de nouveau, expansif à l'excès, libre penseur à l'occasion, l'autre secret, circonspect, averti par les malheurs de sa race et les persécutions de sa jeunesse de ne pas se confier indiscrètement au premier venu; — l'un mêlé à toutes les affaires de ce monde, l'autre obscur et caché, ne vivant que dans la pensée et par la pensée; ces deux hommes ne pouvaient s'entendre par aucun côté. Spinoza persista-t-il d'ailleurs dans sa résolution de ne point laisser communiquer à Leibniz le secret de sa philosophie? Cela est vraisemblable, et il est permis de le conjecturer par quelques mots de la *Théodicée*, où Leibniz nous apprend qu'à son retour de France il passa par la Hollande et y vit Spinoza, « duquel il apprit, nous dit-il, quelques bonnes anecdotes sur les affaires de ce temps-ci. » Ces mots semblent indiquer que le philosophe hollandais éluda avec Leibniz toute conversation métaphysique et se borna à causer avec lui des affaires du moment.

Le morceau capital et vraiment important pour l'histoire de la philosophie de la publication d'Amsterdam est une première rédaction de l'*Éthique* très étendue sous ce titre : *De Deo et homine*. Déjà en 1853 un savant allemand, M. Boehmer, avait découvert quelques fragmens latins de cette première rédaction et les avait publiés (1). M. Frédéric Müller a eu la bonne fortune, dans une vente publique, de trouver l'ouvrage entier en hollandais. C'est cet ouvrage, esquisse développée de l'*Éthique*, que nous donne aujourd'hui l'éditeur M. Van Vloten en l'accompagnant d'une traduction latine (2).

(1) *Lineamenta tractatus Spinozani de Deo et homine*; Halle, 1853.

(2) Tout en reconnaissant le service que nous rend ici le traducteur et l'éditeur de cette nouvelle *Éthique*, qu'il nous soit permis de regretter qu'il n'ait pas mis un peu plus de soin à sa traduction, laquelle laisse fort à désirer sous le rapport de la correction et de la clarté. Ce que nous regrettons surtout, c'est la manière amère et dédaigneuse dont il parle de la critique française, et le silence injuste et volontaire qu'il garde sur les travaux de notre maître et ami Émile Saisset.

Il serait du plus haut intérêt de comparer en détail cette première rédaction avec l'ouvrage définitif que nous possédons, mais cette comparaison exigerait des connaissances techniques que tout le monde ne peut avoir (1). Nous devons nous borner aux indications les plus générales.

Les différences qui nous frappent d'abord sont purement extérieures. Elles portent sur la forme et sur le plan de l'ouvrage. Quant à la forme, on voit que l'auteur n'a pas encore adopté le mode d'exposition que nous trouvons dans l'*Éthique*, à savoir la méthode géométrique. Nous ne rencontrons point ici ce vaste appareil d'axiomes, de définitions, de théorèmes, de corollaires, de scolies, qui rend la lecture de Spinoza si difficile et même, il faut le dire, insupportable (2); on voit d'ailleurs que cette forme n'était nullement nécessaire à l'exposition et à la démonstration du système, puisqu'elle n'y a été appliquée qu'après coup. Quant à l'étendue et au plan de l'ouvrage, il est facile de reconnaître que l'*Éthique* est le développement de l'esquisse nouvellement découverte. En effet l'*Éthique*, on le sait, se compose de cinq parties (*Dieu, — l'âme, — les passions, — l'esclavage, — la liberté*), tandis que l'esquisse n'en a que deux : *Dieu et l'homme*. Seulement, la première de ces deux parties n'est pas beaucoup moins étendue que la première de l'*Éthique* et en contient à peu près toute la substance. La seconde au contraire, qui correspond aux quatre dernières de l'*Éthique*, est évidemment beaucoup moins développée. Sur tout ce qui regarde l'homme, les idées de Spinoza se sont étendues, mûries, en quelques points même modifiées; mais tout ce qui touche à la nature divine est arrêté dans son esprit, et ne changera pas.

Il y a aussi dans la première partie des deux ouvrages une doctrine qui est exprimée dans l'esquisse avec beaucoup plus de netteté et de précision qu'elle ne le sera plus tard dans l'*Éthique* elle-même. Émile Saisset a le premier signalé dans quatre ou cinq théorèmes obscurs du *De Deo* une théorie qui n'avait jamais été remarquée : c'est la théorie des modes éternels et infinis. Il pensait qu'entre la substance avec ses attributs, c'est-à-dire Dieu, et les modes, c'est-à-dire les esprits et les corps, Spinoza, par une sorte de réminiscence des émanations alexandrines et cabalistiques, admettait des intermédiaires, qui d'un côté étaient des modes comme les esprits et les corps, et de l'autre étaient infinis comme

(1) Ce serait là un beau sujet de thèse philosophique, que nous indiquons à nos jeunes collègues de l'université.

(2) Nous trouvons cependant dans un appendice donné par M. Van Vloten un premier essai de démonstration géométrique appliquée à la théorie de la substance. (Voyez *Supplementum*, p. 233.)

les attributs divins; mais Émile Saisset, en signalant cette doctrine, disait qu'elle était très voilée dans Spinoza, et surtout que tout en parlant de ces modes Spinoza n'en donnait aucun exemple. Or la nouvelle éthique confirme ici de la manière la plus heureuse la conjecture du critique français et vient attester sa sagacité. Non-seulement Spinoza y expose expressément la théorie des modes éternels; mais il en donne deux exemples : l'un correspondant à l'attribut de l'étendue, l'autre à l'attribut de la pensée; le premier est le mouvement, qu'il appelle « le fils de Dieu immédiatement créé par lui, » l'autre est l'intellect, également « fils de Dieu, créature immédiate de Dieu, dont la fonction est de tout connaître dans tous les temps avec une entière clarté et distinction, d'où naît une joie infinie. » On remarquera cette expression toute chrétienne de *fils de Dieu*; ce n'est pas la seule qui se rencontre dans l'esquisse : il y parle aussi de la *prédestination*; il conserve encore également l'expression de providence, et même il distingue avec l'école la providence générale et la providence particulière. Dans l'*Éthique*, tous ces vestiges de la terminologie chrétienne ou scolastique ont entièrement disparu.

C'est surtout dans la seconde partie de l'esquisse que les différences entre les deux rédactions et surtout les lacunes de la première deviennent sensibles. Ainsi ce qui constitue la matière de la seconde partie de l'*Éthique* fait ici presque entièrement défaut (1). La théorie des corps simples et des corps composés, la définition de l'âme, la théorie de l'union de l'âme et du corps, des idées adéquates et des idées inadéquates, enfin la théorie capitale de l'erreur, toutes ces vues si neuves et si originales sont ici à peine indiquées. La théorie des passions, non moins importante et non moins originale, est encore confuse et enveloppée. Spinoza ne s'est pas dégagé de la théorie cartésienne. Comme Descartes, il admet six passions fondamentales, et il regarde l'admiration comme la première et la racine des cinq autres, l'amour, la haine, le désir, la joie et la tristesse. Dans l'*Éthique* au contraire il n'admettra plus que trois passions fondamentales, le désir, la joie et la tristesse. Enfin on peut également, dans l'*Éthique*, considérer comme presque entièrement nouvelle ou du moins comme très développée et élucidée la quatrième partie de l'*Esclavage*, où Spinoza étudie les lois de l'âme, en tant qu'assujettie au joug des passions. Il n'en est pas de même de la dernière partie de la *Liberté*. La conclusion de l'es-

(1) Disons cependant que dans un appendice qui suit le *De Deo et homine* nous trouvons un chapitre intitulé *De Mente humana*, qui est évidemment le germe de la seconde partie de l'*Éthique*; mais qu'est-ce que cet appendice? Dans quel rapport est-il avec le traité principal? C'est ce que l'éditeur ne nous apprend pas; même dans ce chapitre il y a des différences curieuses et remarquables avec le *De Mente* de l'*Éthique*.

quisse sur la vraie liberté, sur le bonheur, sur l'immortalité de l'âme, sur l'amour de Dieu est à peu de chose près toute semblable à la conclusion de l'*Éthique*, et on peut dire que sur ces derniers points la pensée de Spinoza n'a subi aucune importante modification.

Pour résumer cette comparaison, on peut, je crois, affirmer que lors de la composition de ce traité, d'où est sortie plus tard l'*Éthique*, Spinoza était en pleine possession d'une part de ses principes, de l'autre de ses conclusions. D'un côté Dieu, substance unique et cause immanente de toutes choses, — de l'autre la vraie béatitude consistant dans la connaissance et dans l'amour de Dieu et dans l'affranchissement du joug des passions par le discernement exact de leurs causes, tels sont les deux termes, les deux pôles de la philosophie de Spinoza. Jusqu'ici, tout est parfaitement arrêté dans la pensée de l'auteur; mais ce qui reste encore quelque peu indécis, soit pour les idées elles-mêmes, soit pour l'ordre des idées, ce sont les intermédiaires, c'est-à-dire toute la théorie de l'esprit humain. C'est là qu'il faudrait chercher, dans une étude plus particulière et plus précise, le mouvement et le progrès de la pensée.

Nous ne voulons pas quitter cette étude sans mentionner un chapitre nouveau, — curieux au moins par le titre, — dont on connaissait l'existence par le témoignage de Mylius (1), mais que l'on n'avait pu retrouver jusqu'ici. C'est le chapitre de *Diabolis*. Spinoza a jugé à propos de le sacrifier dans son *Éthique*, et vraiment le sacrifice n'était pas très considérable, car avec la connaissance des principes de l'*Éthique* rien n'était plus facile que de le restituer à peu près tel qu'il est en réalité. Quoi qu'il en soit, on sera bien aise de savoir en propres termes quelle était l'opinion de Spinoza sur le diable. « Le diable, dit-il, d'après l'idée qu'on s'en fait en général, est une chose pensante (un esprit) qui ne veut et ne fait aucun bien et qui est en révolte absolue contre Dieu. C'est là une idée qui implique contradiction. La réalité d'une chose en effet étant en raison de sa perfection, comment un tel être pourrait-il exister et exister éternellement, ne possédant aucun degré de perfection? D'ailleurs la durée et la stabilité d'une chose pensante dépendent de son union avec Dieu; mais le diable est, par définition, séparé de Dieu : donc il ne peut exister. Enfin quel besoin aurions-nous de supposer des démons après avoir expliqué, comme nous l'avons fait, les causes de toutes les passions? » Ainsi le diable, suivant Spinoza, est inutile et impossible, c'est une chimère de la superstition. Il aurait pu ajouter que, selon toute apparence, le dogme du diable n'est autre chose qu'un vestige affaibli et atténué du vieux dualisme oriental; mais

(1) Mylius dans sa *Bibliothèque des Anonymes* avait mentionné l'existence d'une première rédaction de l'*Éthique*.

c'est assez nous occuper de Spinoza lui-même : il est temps de passer à ses successeurs et à ses disciples. Ici nous changerons de guide, et de M. Van Vloten nous passons à M. Van der Linde.

II. — LA THÉOLOGIE SPINOZISTE AU XVII^e SIÈCLE.

On n'en était pas à apprendre que Spinoza avait eu des disciples et des amis, et qu'il avait formé en Hollande même une petite secte ou école d'une certaine importance. On connaissait les noms de ces petits spinozistes, — Louis Meyer, Bredenburg, Abraham Kufeler et dans une certaine mesure Tschirnaus. Ce qui paraît avoir été assez ignoré jusqu'à la publication de l'ouvrage de M. Van der Linde (1), c'est l'influence immédiate de Spinoza, non plus sur la philosophie, mais sur la théologie, non pas dans les chaires de l'école, mais dans les chaires de l'église, pendant la fin du xvii^e siècle et la première moitié du xviii^e. M. Van der Linde nous apprend qu'il y a eu en Hollande un christianisme spinoziste comme de nos jours un christianisme hégélien, que le spinozisme, en se mariant avec certains dogmes de la religion réformée, a produit une petite secte persécutée et persistante, tantôt rationaliste, tantôt mystique, d'une médiocre originalité, mais qui n'en est pas moins un phénomène intéressant et un instructif épisode de l'histoire philosophique et religieuse de la Hollande. La nature toute théologique de cette école, l'ignorance assez générale où l'on est de la langue hollandaise, expliquent assez qu'il ait rarement été fait mention de cette petite église, et nous devons savoir gré à M. Van der Linde de nous avoir fait connaître non-seulement les noms et la biographie des principaux promoteurs et adeptes de cette secte, mais encore, par de nombreux extraits, les plus importantes de leurs idées. Nous les voyons faisant pénétrer le spinozisme dans la vie populaire, phénomène presque incompréhensible, si l'on persistait à ne voir dans l'*Éthique* qu'une théorie abstraite et toute spéculative, au lieu de ce qu'elle est en réalité, une morale, un traité du souverain bien.

Pour nous orienter dans ces débats, résumons en quelques mots l'histoire de la théologie hollandaise au xvii^e siècle. En 1603, Arminius, professeur à l'université de Leyde, fonda l'*arminianisme*, doctrine qui inclinait au pélagianisme, c'est-à-dire à une certaine réhabilitation du libre arbitre, et combattait la doctrine exagérée du péché originel. Son adversaire, Gomar, également professeur à Leyde, défend contre lui l'interprétation calviniste et orthodoxe;

(1) Pas tout à fait aussi ignoré cependant que le pense l'auteur. Dans l'*Examen du fatalisme* de l'abbé Pluquet, ouvrage estimé au xviii^e siècle et encore assez bon aujourd'hui, je trouve mentionnés comme spinozistes les noms de Leenhof et de Hattem.

ses disciples sont appelés *gomaristes* ou *supra-lapsaires* (partisans excessifs de la doctrine de la chute). Les arminiens, ayant adressé en 1610 aux états de Hollande des remontrances où ils exposaient leurs doctrines, furent appelés *les remontrants*, d'où les gomaristes prirent le nom de *contre-remontrants*. L'arminianisme fut momentanément étouffé en 1618 par le synode de Dordrecht, où dominait le parti gomariste, associé en politique au parti orangiste, tandis que les arminiens marchaient d'accord avec le parti républicain. Plus tard, les mêmes querelles reparurent sous d'autres noms au moment de l'orage suscité par la philosophie de Descartes. Voet, professeur à Leyde, protesta avec violence contre cette philosophie; il appartenait lui-même au parti gomariste et supra-lapsaire, qui prit alors le nom de *voetien*. En opposition à Voet, un autre professeur de Leyde, Coccéius se déclara pour la philosophie de Descartes, et en général pour une interprétation plus large et plus libre de l'Écriture; le *coccéianisme* était donc, pour le temps, une sorte de rationalisme. Quant à la secte dont nous allons parler, elle se rattachait aux coccéiens par la liberté de sa pensée, tandis que par la doctrine du libre arbitre elle eût volontiers marché d'accord avec les prédestinatiens les plus radicaux.

Le premier représentant de ce spinozisme théologique est Friedrich van Leenhof, né à Middelbourg en 1647 et ministre réformé à Zwolle en 1681. Il avait défendu le coccéianisme en quelques écrits polémiques et exégétiques contre la théologie orthodoxe; mais ce furent d'autres tempêtes, lorsqu'en 1703 il publia son principal ouvrage, intitulé « le ciel sur la terre, ou description brève et claire de la véritable joie, aussi conforme à la raison qu'à la sainte Écriture (1). » Les théologiens des deux partis (arminien et gomarien) s'entendirent pour reconnaître un spinozisme coupable dans cette théorie de la « vraie joie » dont parlait Leenhof, et qui n'était autre chose, suivant eux, que la soumission apathique à un aveugle destin. De là une grande controverse (2), à la suite de laquelle fut prononcée la suspension et même l'exclusion de Leenhof en 1708. Néanmoins il continua de prêcher jusqu'en 1710, époque où il prit lui-même sa retraite. Il mourut en 1712.

Il est facile, dans les différens extraits que M. Van der Linde nous donne du livre de Leenhof, de reconnaître les principes et les expressions mêmes de Spinoza. Pour lui, la sagesse est la connais-

(1) *Den Hemel op Aarden*, etc. Je dois la traduction des passages hollandais cités par M. Van der Linde à l'obligeance de M. Charles Thurot, maître de conférences à l'École normale.

(2) Il est inutile de mentionner tous les ouvrages publiés à cette occasion; on en trouvera l'indication dans le livre de M. Van der Linde.

sance de l'absolue nécessité et une libre résignation à l'inévitable. Pour tous deux, le péché, la faute, le salut et en général tous les concepts moraux doivent s'entendre dans un sens détourné de leur sens ordinaire. La tristesse sera une servitude, car c'est une révolte contre la nécessité, le repentir un péché, car c'est méconnaître les lois nécessaires de la substance. L'homme, dit Leenhof, en reconnaissant son imperfection devient triste et s'irrite en lui-même de voir qu'il est imparfait; mais doit-il s'en prendre à Dieu de ce qu'il n'a pas une nature plus parfaite? Dieu produit dans son œuvre des degrés différens de perfections, et personne ne peut mépriser l'œuvre de Dieu et son gouvernement. — On objectait à Leenhof l'exemple des saints de l'Ancien et du Nouveau Testament, qui avaient pleuré sur leurs fautes : « Eh quoi! répondait-il, n'auraient-ils pas été plus parfaits, s'ils avaient marché comme des enfans de Dieu dans les voies de leurs pères, réparant leurs fautes avec joie et satisfaction? »

Leenhof admettait toutes les conséquences stoïciennes d'une pareille morale. L'âme, disait-il, ne doit pas pleurer la perte d'un ami, « car on trouve partout des amis, » d'un mari ou d'une femme, « car personne ne peut être marié éternellement. » Et d'ailleurs « à quoi servent les larmes? » Les douleurs physiques elles-mêmes peuvent être consolées; « quand on contemple la nécessité des souffrances dans l'ordre éternel de Dieu, quand on peut se former une idée adéquate de ses peines et de ses émotions, les peines ne sont plus des peines, mais des pensées qui emportent toujours en elles-mêmes quelque satisfaction. » Le sage s'abandonne à la mort avec joie « parce qu'il meurt avec des idées adéquates qui contiennent toujours de la joie. » Leenhof niait que son livre s'éloignât du vrai sens du christianisme, et quant à ceux qui le contredisaient, il les renvoyait hardiment à l'enfer, dont on le menaçait lui-même. « Que si quelqu'un, dit-il, poussé par l'esprit de contradiction ou gonflé de folles illusions, calomnie ma loyale entreprise, il porte son enfer avec lui. »

Un autre spinoziste célèbre du même temps fut Wilhelm Deurhoff (1) (1650-1717), que M. Van der Linde nous dépeint « comme une tête égarée ayant fait une sorte de caricature du spinozisme en l'habillant avec la terminologie biblique. » Il exerça cependant assez d'influence pour que les cartésiens du temps, Wittichius, Andala, Van der Honert, aient cru devoir réfuter ses écrits. Jusqu'à la fin du dernier siècle, les actes de l'église font mention des erreurs

(1) Deurhoff est généralement cité comme un précurseur du spinozisme; mais il paraît qu'au contraire il avait eu connaissance du manuscrit de l'*Éthique*, et que par conséquent il doit être compté parmi les disciples.

du deurhoffianisme. Aujourd'hui, selon M. Van der Linde, ce n'est plus qu'une assez médiocre curiosité philosophique (1).

Dieu, selon Deurhoff, est « l'acte unique. » L'acte unique a produit le mouvement, et avec le mouvement l'étendue; de là naissent les corps particuliers qui se meuvent éternellement dans un ordre nécessaire que Dieu lui-même ne peut interrompre. Les miracles sont les résultats de cet ordre et non les actes d'une intervention extraordinaire de Dieu. L'éternelle génération du Fils n'est autre chose que la création, car le Fils est la sagesse de Dieu, sa pensée, et la pensée de Dieu est la réalité immédiate. Au commencement était l'action, et l'action était en Dieu, et Dieu était action. Dieu ne peut exister avant d'avoir créé le monde, connaître les choses avant qu'elles ne soient; il ne peut donc s'être proposé un but en créant. Dieu n'est que cause et non législateur. Deurhoff disait encore que ce n'est pas seulement le Verbe, c'est la Trinité tout entière qui s'est faite homme.

Une autre branche bien plus importante du spinozisme théologique est le *hattémisme*, dont le fondateur, Pontian Van Hattem, vivait de 1641 à 1706. Il était né à Berg-op-Zoom, avait étudié à Leyde, la grande université protestante du nord, avait visité la célèbre académie de Saumur, foyer de la théologie réformée en France, et là déjà s'était fait remarquer par ses tendances indépendantes. A son retour, il devint pasteur à Philipsland en Zélande, ses opinions hérétiques n'ayant pas encore paru au grand jour; mais on les vit bientôt se manifester dans un traité qu'il publia sur le catéchisme d'Heidelberg. Les erreurs de doctrine que l'on crut remarquer dans cet ouvrage le firent mander à Leyde et à Utrecht par les deux facultés, qui en portèrent le jugement le plus défavorable. Leyde déclara ses thèses « paradoxales et hérétiques. » Utrecht prononça de son côté « qu'un tel ministre ne pouvait être supporté dans l'église réformée, à moins qu'il ne rétractât ses chimères sociniennes, libertines, athées et sacrilèges. » Van Hattem, quoiqu'il prétendit rester attaché à la doctrine de l'église, fut suspendu en 1683. Après sa suspension, il essaya de s'associer avec un autre théologien également suspect et excommunié, Verschoor; mais celui-ci déclina cette sorte d'alliance (2). Il forma alors des conventicules religieux, et, comme on le voit par sa correspondance et par ses écrits, il se fit de nombreux adhérens (3).

(1) Les écrits de Deurhoff ont été réunis et publiés sous ce titre : *Système surnaturel et scriptural de la théologie, tiré de la connaissance de Dieu, des dons de la grâce et de la sainte Écriture*, 1715, 2 vol.

(2) Verschoor, accusé de spinozisme, était un supra-lapsaire exalté.

(3) Après sa mort, ses écrits furent recueillis et publiés en quatre volumes (1718-1729) sous le titre : *Chute de l'idole du monde, ou la Foi des saints triomphant de la*

Les principaux disciples de Van Hattem furent Jacob Bril, de Leyde (1639-1700), qui mena une vie paisible et toute hollandaise, mais en mystique de la primitive église; il tourna en effet le spinozisme du côté du mysticisme, mais d'un mysticisme tout intérieur qui n'avait besoin d'aucun culte public; — Marinus Adriansz Booms (vers 1728), cordonnier à Middelbourg, exclu de l'église à cause de ses tendances hattémistes (1); il fut même banni de la ville en 1714 et de la province de Zélande; il mourut à Bréda, où il s'était réfugié, sans avoir jamais cessé de défendre le hattémisme par ses écrits; — Dina Jans, surnommée le pasteur Dina, qui était servante de Van Hattem lorsqu'il était encore ministre à Philipsland; elle travailla avec zèle à propager la doctrine de son maître; elle était en grand honneur auprès de tous les hattémistes, dont beaucoup lui rendaient visite chaque année: elle fut excommuniée en 1728; — enfin Gosuinus van Buitendych, pasteur à Schore en Zélande en 1702, bientôt accusé et destitué par les états en 1709. On le voit alors associé avec Booms et tenant avec celui-ci des assemblées religieuses. Tous deux se rendent à Bréda, d'où Buitendyck est chassé en 1726, et deux ans après il l'est encore d'Amsterdam. Ces noms et ces faits nous montrent assez quelle a été l'importance et l'activité de l'hattémisme à la fin du xvii^e siècle et au commencement du xviii^e. Quelques mots suffiront pour établir la parenté de cette doctrine avec le spinozisme.

L'erreur capitale du vulgaire, selon Van Hattem, est de se représenter Dieu et l'homme comme deux êtres séparés l'un de l'autre, de sorte que l'homme paraît être en dehors de Dieu, et Dieu en dehors de l'homme. Dans cet ordre des idées, qui est celui de la nature, l'homme pense Dieu objectivement comme l'être le plus accompli, comme une substance intelligente, toute-puissante, toute sage, etc.; mais cette représentation objective de Dieu n'est pas le vrai Dieu: c'est une idole, c'est Satan. Cette erreur fondamentale doit être corrigée et guérie par la foi. La foi est la conscience de l'unité de l'homme avec Christ ou avec Dieu. Le croyant ne se prend pas lui-même pour un sujet en soi, mais pour une partie du tout, dont Christ est la tête, car Christ est le fondement de toute existence.

Les conséquences morales d'une telle théologie sont faciles à prévoir, et Van Hattem les admet sans hésiter. Pour lui, le seul péché, c'est de croire au péché. Ce que l'on considère en général comme une vertu, à savoir l'humilité, c'est le péché contre le

doctrine de la justification personnelle, représentée clairement d'après les écrits laissés par P. Van Hattem, publié par M. Roggeveen.

(1) Dans l'excommunication de Booms, le hattémisme est expressément rattaché au spinozisme.

Saint-Esprit, celui dont il a été écrit qu'il ne serait jamais remis : c'est à savoir « de considérer le péché comme quelque chose de coupable, et le mal moral comme un mal en soi. » C'est là en effet une révolte contre la nécessité des choses, qui est le Saint-Esprit, selon Hattem. Le seul péché, c'est l'erreur, l'idée inadéquate sur Dieu et sur l'homme, idée qui, nous faisant croire à une séparation de l'homme et de Dieu, nous conduit à admettre une liberté, une responsabilité personnelle, une indépendance de l'individu absolument impossibles. La vraie vertu est de se savoir sans péché. Celui qui a rejeté tous ses anciens préjugés, qui ne se croit plus un sujet en soi, qui est content d'être tel qu'il est, celui-là est saint et sauvé. C'est ce que nous a appris l'incarnation du Verbe. Ce n'est pas une satisfaction du Christ à Dieu, mais de Dieu à nous, car Dieu, étant lumière et amour, n'a pas voulu que nous restassions dans l'erreur en continuant de le considérer comme un être transcendant et nous-mêmes comme des pécheurs. En un mot, « croire n'est autre chose que comprendre. »

Tandis que Van Hattem interprétait le christianisme dans le sens d'un spinozisme rationaliste, un de ses disciples, Jacob Bril, exposait la même doctrine, mais avec une tendance mystique et sous les formes d'un illuminisme nuageux et exalté, comme l'atteste le *credo* rapporté par M. Van der Linde (1). « Encore aujourd'hui, nous dit celui-ci, il existe en Hollande des cercles obscurs et isolés où ce spinozisme mystique est la seule consolation de l'âme. Nous nous sommes souvent personnellement convaincu que la croyance fondamentale de ces personnes est un panthéisme inconscient, non mathématique, comme celui de Spinoza, mais biblique. »

Tout en reconnaissant les incontestables analogies que M. Van

(1) Ce document bizarre ne peut être cité que comme objet de curiosité. « Je crois que, en moi-même, je ne suis rien de plus qu'une ombre du corps un, éternel, et que je dois le suivre aussi longtemps que je n'y serai pas absorbé tout entier. — Je crois que je connais, honore, aime, sers la fin la plus élevée de toutes les fins, et que la fin qui est en moi est la fin des fins. — Je crois que l'humanité dans laquelle j'habite n'est point mon humanité, mais l'humanité de celui qui est conçu et né en moi, dont je suis l'honneur et la propriété. — Je crois que tout ce que je pense, dis, fais et souffre, ce n'est pas moi qui le fais, mais celui qui est en moi et qui habite, non dans mon humanité, mais dans la sienne. — Je crois que je suis mort lorsque je suis né, et que je ressusciterai lorsque je mourrai. — Je crois que je suis enseveli dans mon corps, et que lorsque je serai dans mon tombeau, c'est alors seulement que je serai au ciel. Je crois que le monde est à ma gauche, et celui dont le monde est l'ombre est à ma droite. — Je crois que je vois l'invisible par l'œil de celui qui me voit. — Je crois que lorsque l'homme extérieur est enchaîné par les pieds et les mains et plongé dans les ténèbres extérieures, c'est alors que l'homme intérieur voit la lumière, cette lumière où il n'y a plus d'ombre. — Je crois que lorsque je me déclare coupable moi-même, je suis jugé innocent par mon seigneur. Je crois qu'il y a en moi une vie cachée dans laquelle je vivais avant de vivre. Cette vie est une vie vivante, une vie pleine de vie. »

der Linde nous signale entre ces doctrines hétérodoxes et la philosophie de Spinoza, je ne puis cependant échapper à un doute que je sou mets à l'auteur, ne pouvant pas l'éclaircir moi-même faute de documens. Cette école spinozistico-théologique qu'il nous a si bien fait connaître est-elle réellement un rameau détaché du spinozisme, une application du spinozisme à la théologie, semblable à celle que nous avons vue de nos jours dans l'école de Hegel, ou ne serait-ce pas tout simplement un des innombrables produits de la théologie protestante, qui aurait emprunté quelques formules ou expressions aux livres alors en vogue de Spinoza? Dans la théologie protestante en général, et même dans la théologie mystique avant la réforme, ne trouve-t-on pas des doctrines tout à fait analogues? Michel Servet par exemple n'est-il pas une sorte de Van Hattem? Jacob Bril ne dérive-t-il pas tout aussi directement de Jacques Boehme que de Spinoza? Et même avant Jacques Boehme et encore plus près de la Hollande ne trouvons-nous pas dans les mystiques allemands des bords du Rhin (1), — maître Eckart, Tauler, Suso, enfin le Flamand Ruysbroeck, — non-seulement les mêmes idées, mais les mêmes formules et les mêmes expressions que celles que nous rapporte M. Van der Linde? D'ailleurs le mysticisme panthéistique était en quelque sorte endémique en Hollande et en Flandre; Geulinx, Poiret, Antoinette Bourignon, enseignaient sous toutes les formes les plus diverses et les plus monotones à la fois la doctrine de l'unité substantielle de l'homme et de Dieu. A la lumière de ces faits généraux, on voit la petite secte dont on a lu l'histoire se perdre dans ce vaste mouvement panthéiste dont l'Allemagne est le foyer depuis le XIV^e siècle, et qui, tantôt sous la forme naturaliste, tantôt sous la forme mystique, a menacé à plusieurs reprises d'engloutir le monothéisme chrétien. Nous voyons bien et nous accordons que l'*Éthique* a eu une réelle influence sur les théologiens hétérodoxes de son temps; mais jusqu'à quelle profondeur a-t-elle pénétré? Est-elle bien l'élément principal et la cause première? C'est ce que nous ne voyons pas encore très clairement. Quoi qu'il en soit et dans quelque mesure que Spinoza ait exercé son action sur la théologie hollandaise, cet épisode n'en est pas moins curieux et intéressant, et pourra servir un jour, si l'on retrouve encore d'autres intermédiaires (2), à expliquer comment l'idée spinoziste, endormie et étouffée en apparence pendant tout

(1) Voyez sur ce sujet un remarquable travail de M. Charles Schmidt (de Strasbourg), inséré dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences morales et politiques*.

(2) Un de ces anneaux est la philosophie d'Hemsterhuys, qui vient d'être exposée très clairement dans un bon livre de M. Émile Grucker. Voyez le chapitre sur le spinozisme d'Hemsterhuys.

un siècle, s'est réveillée avec tant d'éclat en Allemagne dans les premières années du siècle présent.

III. — SPINOZA ET LE NATURALISME CONTEMPORAIN.

Les travaux critiques que nous venons d'analyser, en enrichissant utilement l'histoire du spinozisme, ont-ils modifié d'une manière notable l'opinion que l'on se faisait jusqu'ici de cette philosophie? Non évidemment. La découverte d'une première rédaction de l'*Éthique* est certainement intéressante en nous montrant par quels chemins passe un grand esprit avant d'arriver à ses conclusions définitives, elle peut même sur certains points apporter quelques lumières nouvelles; mais quant à l'ensemble du système la physionomie de Spinoza (on devait s'y attendre) demeure absolument ce qu'elle était auparavant.

Reste à savoir maintenant quelle est cette physionomie? C'est ce qu'il n'est pas facile de dire, car rien n'est plus complexe que le spinozisme, et suivant qu'on le considère sous tel ou tel de ses aspects, on est tenté de le confondre avec les doctrines les plus contraires. Or la disposition générale du temps où nous vivons tend évidemment à faire prédominer une certaine interprétation qui, pour notre part, nous paraît mal fondée ou du moins très exagérée; ce n'est pas, comme on pourrait le croire, l'esprit exclusif de telle école qui se paie d'une interprétation arbitraire, puisque nous la voyons à la fois adoptée par les écoles les plus opposées, dans des intentions contraires. D'une part en effet, M. Van Vloten, qui appartient manifestement aux écoles les plus avancées et qui dédie son livre à M. Moleschott (1), de l'autre M. Nourrisson, membre de l'école spiritualiste française, sont l'un et l'autre d'accord pour assi-

(1) Écoutons en effet M. Van Vloten dans sa préface latine aux œuvres inédites : « En conservant, il est vrai, le nom de Dieu, tandis qu'il détruisait et la personne et le caractère de Dieu, Spinoza a donné aux lecteurs superficiels une fausse idée de sa philosophie. Ceux qui savent pénétrer jusqu'au fond et ne pas confondre les noms et les choses reconnaîtront qu'il était parvenu de son temps au point même où sont arrivés de nos jours les philosophes post-hégéliens, c'est-à-dire les partisans du naturalisme (*philosophiæ scientiæque naturalium cultores*). Leibniz trouvait que Spinoza inclinait trop du côté de la nécessité, et craignait qu'on n'en vînt à supprimer Dieu ou à le considérer comme une puissance aveugle en supprimant le principe de la convenance et les causes finales. Pour nous, c'est précisément l'exclusion d'un tel Dieu et de telles causes qui est la vraie gloire de notre philosophie. » Voici d'un autre côté comment s'exprime M. Nourrisson : « Critiquer Spinoza, c'est critiquer ces théories mêmes (les théories actuelles), qui ne sont toutes que des variétés du spinozisme, et que l'on appellerait bien, en leur appliquant une dénomination commune, le naturalisme contemporain; car toutes elles concluent à n'admettre d'autre réalité que la nature, c'est-à-dire d'autre réalité que l'univers du corps. »

miler le spinozisme à ce qu'ils appellent « le naturalisme contemporain. » Dans les deux camps, on réduit la doctrine de Spinoza à une sorte de matérialisme athée (1). Ainsi l'entendait Voltaire dans ces vers charmans et célèbres :

Alors un petit Juif, au long nez, au teint blême,
 Pauvre, mais satisfait, pensif et retiré,
 Esprit subtil et creux, moins lu que célébré,
 Caché sous le manteau de Descartes son maître,
 Marchant à pas comptés, s'approcha du grand Être :
 « Pardonnez-moi, dit-il, en lui parlant tout bas,
 Mais je crois, entre nous, que vous n'existez pas. »

Tout le XVIII^e siècle pensait ainsi, d'accord en cela avec la théologie catholique du XVII^e, et cette opinion régnait partout lorsque l'Allemagne, par la noble voix de Schleiermacher, de Lessing, de Schilling et de mille autres, présenta le spinozisme sous un aspect plus élevé et plus généreux : à nos yeux, c'est l'Allemagne qui avait raison, et, quoique le mouvement monotone et circulaire des idées ramène aujourd'hui comme nouvelle une interprétation surannée, nous persistons à soutenir, avec le savant traducteur français de Spinoza, que le panthéisme en général, celui de Spinoza en particulier est profondément distinct de l'athéisme, et que, au risque d'une inconséquence qui est sa plaie intérieure, il ne se rattache pas moins à la tradition platonicienne qu'à celle d'Épicure.

Suivant M. Van Vloten, Spinoza, en conservant le nom de Dieu tandis qu'il niait la réalité divine, a donné le change aux lecteurs superficiels sur le vrai sens de sa philosophie. C'est là faire bien peu d'honneur au philosophe dont on épouse la gloire, car c'est l'accuser d'avoir manqué soit de sincérité, soit de discernement : de sincérité, s'il a sciemment appelé Dieu ce qui n'était pour lui que la nature, de discernement, s'il n'a pas su voir que son Dieu n'était que la nature elle-même. La première hypothèse est inadmissible, car aucun philosophe n'a été plus intrépidement sincère que Spinoza. Quant à la seconde, elle est bien difficile également à accorder. Eh quoi ! ce grand et profond penseur, pénétrant entre tous, aurait été un athée sans le savoir ! Il n'aurait pas eu la clairvoyance de reconnaître dans ses propres idées la tradition du naturalisme antique, stratonicien ou épicurien ! On comprend Malebranche s'abusant lui-même sur les affinités de sa philosophie avec celle de Spinoza. Sa foi chrétienne et les effusions de son âme

(1) Nous devons rappeler ici que M. Van Vloten, indépendamment de l'édition que nous avons analysée, a publié en hollandais un livre entier sur la vie et la doctrine de Spinoza, mentionné en tête de cet article. Nous regrettons que notre ignorance de la langue hollandaise ne nous ait pas permis de le lire, et nous y renvoyons ceux qui voudront avoir une connaissance approfondie du sujet.

pieuse s'interposaient entre ses idées et lui, voilaient à son esprit les écueils de sa propre philosophie; mais comment Spinoza se serait-il trompé lui-même à ce point? Quel bandeau avait-il sur les yeux, lui qui s'était affranchi du joug de toutes les églises, qui ne tenait au monde par aucun endroit, dont l'âme fière et implacable n'a jamais fait aucun sacrifice aux effusions de l'âme, aux illusions de la piété traditionnelle, aux inquiétudes d'un cœur blessé et souffrant? Non, rien ne l'empêchait de voir clair sur lui-même. D'un autre côté, il était incapable de mentir; s'il a donc conservé le nom de Dieu, c'est que ce nom correspondait à sa pensée, à sa vraie pensée.

Mais laissons ces premières présomptions, et allons aux choses elles-mêmes. Spinoza, nous dit-on de part et d'autre, a nié Dieu, car il a nié la personnalité divine. La personnalité divine est-elle donc le premier attribut de Dieu? En est-elle l'essence, la définition? En aucune façon. Il n'y a pas un seul philosophe au xvii^e siècle, même parmi les théologiens catholiques, qui définisse Dieu par la personnalité. Tous, sans exception, Descartes, Malebranche, Bossuet, Fénelon, définissent Dieu « l'être infiniment parfait, l'être sans restriction, l'être sans rien ajouter, etc. » Or c'est là la définition de Spinoza. Suivant lui, « Dieu est une substance infinie, constituée par un nombre infini d'attributs infiniment infinis. » Ainsi que Descartes, il prend être, réalité, perfection, comme une seule et même chose. L'être infini est donc la perfection infinie. Le principe des choses n'est pas pour lui, comme pour Hegel, le moindre être possible, quasi identique au néant; ce n'est pas, comme pour les post-hégéliens, la matière avec ses propriétés physiques et chimiques, c'est l'être dans sa plénitude, dans son essence éternelle et absolue. Toute perfection, tout bien coule de la substance comme de sa source, et ce ne serait pas forcer les termes que de dire que, pour Spinoza comme pour Platon, Dieu est le bien en soi, *l'idée du bien*.

On peut lui contester sans doute la manière dont il entend cette perfection absolue; on peut lui dire que la personnalité, la conscience et la volonté libre sont les attributs nécessaires d'un Dieu vraiment parfait. Je le veux bien; mais ce sera là une controverse ultérieure. Descartes, lorsqu'il nous parle de l'être parfait, ne dit pas en quoi consiste cette perfection. Saint Anselme, lorsqu'il définit Dieu « l'être le plus grand que l'on puisse concevoir, *quo non majus concipi potest*, » ne dit pas non plus en quoi consiste cette grandeur. L'essence de Dieu, considérée en soi, se distingue des différens attributs par lesquels nous essayons de déterminer cette essence. Lorsque Fénelon dit de Dieu que l'expression « d'esprit » elle-même est inapplicable à Dieu et qu'il n'en faut dire que ceci,

« qu'il est l'être sans rien ajouter, » il ne dit rien de plus ni de moins que Spinoza. J'ajoute enfin que dans la Trinité chrétienne elle-même, le Père, considéré en soi, n'est autre chose que la *substance*, la source ineffable et indéfinissable de toute vie et de toute perfection.

La *substance*, dans la philosophie de Spinoza, est si bien la plus haute réalité, la plus haute perfection possible, que toutes les choses sont plus ou moins parfaites selon qu'elles se rattachent de plus ou moins près à la substance. Ainsi les attributs sont plus parfaits que les modes, et parmi les modes ceux-là sont plus parfaits qui sont le plus proche des attributs; par exemple, les âmes sont d'autant plus parfaites qu'elles se rattachent plus étroitement à Dieu.

Les mêmes conséquences sortent de la considération des attributs divins. Parmi ces attributs, Spinoza n'en cite que deux, l'étendue et la pensée, et de ce qu'il fait Dieu étendu, on en conclut qu'il le fait corporel; Spinoza a prévenu cette objection, et il y répond très fortement. Il nie expressément que Dieu soit corporel, c'est-à-dire limité et divisible, circonscrit dans certaines parties de l'espace; ce qu'il attribue à Dieu, c'est ce qu'il y a d'effectif, d'essentiel, de parfait dans l'étendue : c'est l'étendue, dans son idée, sans limitation et sans restriction. N'oublions pas les données d'où il est parti. D'une part il admet, avec toute l'école cartésienne, que l'étendue est une réalité, et même la réalité essentielle des corps; de l'autre il admet, encore avec les mêmes cartésiens, que toute réalité est une perfection, et que toute perfection doit avoir sa racine en Dieu. Il doit donc y avoir en Dieu une étendue idéale, essentielle, absolue, comme il y a une pensée absolue. Il est impossible au cartésianisme, je dirai plus, à toute philosophie qui admet la réalité de l'étendue, de nier cette conséquence. Malebranche lui-même admet en Dieu une étendue intelligible, principe et type originel de l'étendue réelle. Or Malebranche, pressé par le mathématicien Mairan, n'a jamais pu déterminer en quoi sa théorie se distingue sur ce point de celle de Spinoza. Ce qui est certain, c'est que pour l'un et l'autre Dieu n'est pas étendu à la manière des corps, c'est-à-dire limité, divisé et figuré, et en second lieu que l'étendue est un Dieu d'une certaine manière. A la vérité, Malebranche n'aurait pas admis que l'étendue intelligible est un attribut divin; mais ici Spinoza a pour autorité un autre philosophe non moins respectable que Malebranche : c'est Newton, qui dit expressément que « Dieu constitue l'espace, *Deus constituit spatium.* »

Si de l'étendue nous passons à la pensée, nous verrons se dessiner plus nettement encore la différence du spinozisme et du naturalisme contemporain. C'est en effet une des tendances évidentes de ce naturalisme de chercher à expliquer la pensée par l'organisa-

tion, par le mouvement de la matière, par les nerfs ou par le sang. Or Spinoza est aussi éloigné que qui que ce soit de ce point de vue. Pour lui, comme pour Platon, la pensée a sa racine immédiate dans la substance divine; son origine est dans l'éternel et l'absolu, non dans le contingent et le relatif. On dira que la pensée divine, telle que l'entend Spinoza, n'est pas la vraie pensée, la pensée consciente et libre. Soit, mais autre chose est se tromper sur l'essence de la pensée, autre chose est nier la pensée divine. Où est le métaphysicien qui resterait pur et innocent, s'il suffisait de s'être trompé sur un attribut divin pour être déclaré athée? Que Spinoza se trompe ou non sur la pensée divine, toujours est-il qu'il admet que Dieu pense, et il doit entendre quelque chose par là. La pensée n'est pas pour lui un mot vide de sens. Elle est à ses yeux ce qu'il y a d'essentiel, d'effectif, de parfait dans la pensée humaine. La pensée divine est donc ce que Platon aurait appelé l'*idée* de la pensée, la pensée *en soi*. Quel est maintenant dans la pensée humaine l'élément essentiel? C'est là une autre question. Il y a dans la pensée un élément personnel et un élément impersonnel, d'une part la conscience, de l'autre l'intelligible, le rationnel, en un mot la vérité. L'intelligible a donc pu être considéré par quelques-uns comme l'essence, et la conscience comme l'accident de la pensée (1). Je n'approuve pas ce point de vue; mais après tout chacun de nous retranche quelque chose de la pensée humaine lorsqu'il se représente la pensée divine : la limite n'est pas facile à fixer, et trop retrancher est-ce donc la même chose que nier?

Non-seulement Spinoza conçoit en Dieu deux attributs infiniment parfaits, l'étendue et la pensée, mais il suppose qu'il en possède encore une infinité que nous ne connaissons pas et dont nous n'avons pas la moindre idée. N'est-ce pas dire que Dieu est la source ineffable d'un nombre inépuisable de perfections? N'est-ce pas le reconnaître comme « l'être dans sa plénitude, » suivant l'expression favorite des cartésiens du xvii^e siècle? Et même les âmes pieuses et mystiques, que Spinoza révolte par tant de côtés, par son panthéisme géométrique et son impitoyable fatalisme, ne pourraient-elles pas ici trouver leur compte et leur satisfaction dans ces perfections inconnues, qui contiennent peut-être le secret de notre destinée? N'est-il pas arrivé souvent à la théologie, devant les inquiètes et brûlantes questions de la misère humaine, de se retrancher dans les abîmes insondables du Dieu caché? J'avoue

(1) Un critique allemand, M. J. H. Loewe, dans un écrit intitulé *Über den Gottesbegriff Spinoza's* (Stuttgart 1862), va jusqu'à retrouver dans le Dieu de Spinoza une sorte de conscience et de personnalité, et cette opinion n'est pas sans quelque raison plausible. — Voyez sur ce sujet Boehmer, *Spinozana* dans la *Zeitschrift-Philosophie*; 1863, p. 92.

que ce point de vue serait une altération grave du spinozisme; je ne l'indique que pour faire voir qu'en pressant certaines idées on peut sans trop d'efforts faire tourner Spinoza au mysticisme, comme d'autres au naturalisme et à l'athéisme.

N'oublions pas que Spinoza non-seulement admet Dieu, mais encore qu'il le distingue du monde, à la vérité sans l'en séparer, mais aussi sans les confondre. Qu'est-ce donc que cette distinction capitale dans sa philosophie entre la nature *naturante* et la nature *naturée*, et pourquoi n'aurait-il pas dit qu'il n'y a qu'une seule nature, s'il l'avait voulu? C'est que la nature *naturante* est le monde de l'absolu, de l'indivisible, de l'immobile, de l'intelligible. Ce monde n'est pas mêlé à l'autre : il subsiste en soi dans son éternelle sérénité, manifesté, exprimé par le monde des phénomènes, mais lui demeurant infiniment supérieur. Spinoza n'aurait pas dit avec les stoïciens que « Dieu court à travers le monde, » avec Héraclite que « Jupiter s'amuse dans la création, » avec l'école allemande que « l'idée devient, » avec Diderot : « Dieu sera peut-être un jour. » Non, pour Spinoza, Dieu *est*; il ne devient pas, il ne se fait pas, il ne joue pas. Tout cela n'est vrai que de la nature, dont il dirait volontiers avec l'Écriture : *Transit figura mundi*.

Je suis loin de soutenir que la distinction spinoziste de Dieu et du monde soit suffisante; mais après tout quel est le métaphysicien qui, après avoir distingué Dieu et le monde, cherchant ensuite à les réunir (car c'est à quoi il faut arriver), ait toujours montré une parfaite logique et une vraie lucidité? Les métaphysiciens en général ne montrent qu'un côté des choses et taisent ce qui les embarrasse. Aucune formule ne peut tout embrasser. Si vous séparez trop Dieu et le monde, vous tombez dans le dualisme antique; si vous les unissez trop, vous courez le risque de tomber dans le panthéisme. Il faut un milieu; mais où est-il? qui l'a fixé? Il en est ici comme en politique. Rien de plus facile que de séparer les pouvoirs; la vraie question, c'est de les unir et de les faire marcher d'accord. Entre l'anarchie et le despotisme, il faut aussi un milieu, et ce milieu n'est pas plus aisé à découvrir qu'en métaphysique.

Si de la doctrine de Dieu nous passons à la doctrine de l'âme, nous y trouverons également une profonde différence entre le spinozisme et le naturalisme. Pour le naturalisme en effet, l'âme n'est autre chose qu'une propriété de la matière, l'ensemble des fonctions du système nerveux, une résultante des actions cérébrales : elle n'est donc rien autre chose qu'un effet de l'organisation. Pour Spinoza au contraire, l'âme est une *idée*, un mode de la pensée divine. A la vérité il la définit « l'idée du corps humain; » mais souvenez-vous que selon Spinoza les modes d'un attribut ne peuvent jamais résulter d'un autre attribut, et ne dérivent que de

l'attribut spécial auquel ils se rapportent. On voit par là que les modes de la pensée peuvent être non les résultats de l'organisation, mais seulement de la pensée elle-même; l'âme, à la vérité, est liée au corps comme dans tous les systèmes, mais elle est distincte du corps, et elle n'en est pas l'effet. Remarquons en outre que Spinoza ne dit pas que l'âme est une résultante, c'est-à-dire une pure relation. Elle est, non pas une *somme* d'idées, mais *une* idée, elle a donc une certaine unité; elle est le point central et effectif où viennent converger et se concentrer toutes les idées humaines : elle a donc une certaine individualité. — Mais, dira-t-on, dans le système de Spinoza, c'est l'individualité du corps humain qui fait celle de l'âme; l'âme ne s'individualise qu'en tant qu'elle pense un corps déterminé, à savoir le sien propre. Je ne juge pas cette doctrine; cependant, outre qu'il n'a jamais été facile à aucun philosophe de déterminer le principe d'individuation, j'ajoute que le grand docteur catholique, saint Thomas d'Aquin, a précisément sur ce point la même doctrine que Spinoza : comme celui-ci, il croit que l'individualité de l'âme est due au corps, et en général le même docteur soutient que l'individualité vient de la matière et non de la forme. Pour en revenir à Spinoza, on voit qu'il ne dissout point l'âme dans le corps; j'ajoute qu'il ne la dissout pas même en Dieu. Sans doute il a tort d'appeler l'âme un mode divin, et je repousse entièrement cette expression; mais enfin, du moment que l'on convient de n'appeler substance que ce qui est absolu, à savoir l'infini lui-même, il importe assez peu de quel nom on appellera ce qui n'est pas l'infini. La quantité d'être que l'on accorde à la créature est essentiellement indéterminée, et elle échappe à toute mesure. Par exemple, si nous nous comparons à Dieu, nous dirons avec Bossuet : « Oh ! que nous ne sommes rien ! » et notre être se réduira à une ombre. Au contraire, si nous nous comparons à tel de nos modes, à telle sensation fugitive, il nous semble que nous sommes un tout, un monde, un infini. L'homme ne peut donc savoir exactement quel degré d'être il possède, et, sans se mesurer au poids de la substance, il doit se saisir surtout dans la conscience individuelle et permanente qu'il a de son activité. Or si l'on songe que pour Spinoza l'idée est une action, que cette action est accompagnée de l'idée d'elle-même, c'est-à-dire qu'elle est consciente, que d'une part elle tient à Dieu par ce qu'elle a d'absolu et par son essence éternelle, que de l'autre elle ne tient au corps que par sa partie périssable et contingente, on voit que sa philosophie, la question de la liberté mise à part, n'est pas si éloignée du spiritualisme qu'on est tenté de le croire.

Je ne puis m'étendre sur toutes les parties de la doctrine spinoziste qui répugnent à l'assimilation que nous combattons; mais je

veux au moins signaler la théorie de l'amour divin, et je citerai ici les propres expressions de l'*Éthique*. « L'objet suprême de notre intelligence, dit-il, c'est Dieu, en d'autres termes l'être absolument infini, sans lequel rien ne peut être, ni être conçu, et par conséquent l'intérêt suprême de l'âme et son suprême bien, c'est la connaissance de Dieu (1). » — « A mesure que l'essence de l'âme enveloppe une plus grande connaissance de Dieu, l'homme vertueux désire avec plus de force pour les autres le bien qu'il désire pour lui-même (2) » — Toute action dont nous sommes nous-mêmes la cause, en tant que nous avons l'idée de Dieu, je la rapporte à la religion (3). — « Celui qui connaît les choses de cette manière (c'est-à-dire qui connaît Dieu) s'élève au comble de la perfection humaine, et il est saisi de la joie la plus vive (4). » — « Cette joie accompagnée de l'idée de Dieu comme cause n'est autre chose que l'amour de Dieu (5) » — « Ceci nous fait comprendre en quoi consiste notre salut, notre béatitude, en d'autres termes notre liberté, savoir dans un amour constant et éternel pour Dieu, ou, si l'on veut, dans l'amour de Dieu pour nous (6). »

Sans doute il ne faut pas se faire illusion sur le sens apparent que ces passages semblent présenter à celui qui les lirait dans un esprit chrétien. Évidemment c'est dans un esprit tout à fait opposé à celui du christianisme, du moins très différent, que Spinoza parle ici de l'amour de Dieu. Ce n'est point non plus dans le sens du déisme philosophique, car il nie absolument toute personnalité divine; mais il ne nie pas que Dieu soit l'infinie perfection, la perfection en tout sens : il affirme que le plus haut état pour l'âme est de s'élever à la conscience de cette souveraine perfection, d'en éprouver de la joie et d'y trouver son bonheur. Plus l'âme se nourrira de cette pensée suprême et vraiment consolante, plus elle accroîtra ses chances d'immortalité, plus il y aura en elle d'éternité, et c'est là la suprême béatitude. Or, à moins de supposer que ces paroles de Spinoza n'ont aucun sens, ou qu'il a voulu tromper ses lecteurs, deux suppositions inadmissibles, il me paraît impossible de confondre cette philosophie avec les doctrines du naturalisme contemporain.

Selon le naturalisme, tout dérive de l'expérience; selon Spinoza, tout relève de la raison. D'un côté, on explique tout par la réduction

(1) *Éth.*, part. IV, prop. xxviii.

(2) *Ibid.*, part. IV, prop. xxxvii.

(3) *Ibid.*, schol. I.

(4) Part. VI, prop. xxxvii.

(5) Part. V, prop. xxxii.

(6) Part. V, prop. xxxvi, schol.

des faits les plus élevés aux faits les plus humbles, de la pensée à la sensibilité, de la sensibilité à l'organisation, de l'organisation aux combinaisons de la matière brute. Le naturalisme en un mot tend à tout ramener aux combinaisons physico-chimiques, et celles-ci aux lois de la mécanique. Spinoza ne voit dans le mécanisme qu'une forme de l'activité universelle; il y en a une autre absolument différente, la pensée, et d'autres encore à l'infini, puisque Dieu possède une infinité d'attributs que nous ne connaissons pas. Pour le naturalisme, le bien consiste dans le plaisir et dans les moyens savamment calculés d'éviter la douleur; pour Spinoza, le souverain bien consiste dans la connaissance et dans l'amour de la perfection infinie. Enfin pour le naturalisme, l'âme périt tout entière avec le corps; pour Spinoza au contraire, « nous sentons, nous éprouvons que nous sommes éternels. »

Sans doute, par la négation absolue et intrépide des causes finales et du libre arbitre, Spinoza peut être rapproché d'Épicure et de Hobbes; mais par un autre endroit sa philosophie relève d'une tout autre origine, et l'on a pu se demander si son système n'était pas plutôt un *acosmisme* qu'un athéisme, et la négation du monde que la négation de Dieu. A notre avis, ce n'est ni l'un ni l'autre : Spinoza ne nie en réalité ni le monde ni Dieu, ni même à un certain point de vue la distinction de Dieu et du monde. Il n'est donc ni un athée ni un acosmiste. Sans doute la distinction qu'il établit est tout à fait insuffisante : nous faisons la part plus large à la personnalité soit en l'homme soit en Dieu, nous croyons surtout qu'un monde sans finalité et sans dessein n'est pas le monde de la vie, le vrai monde qui est devant nous, nous croyons enfin que la liberté morale n'est pas une chimère; mais ces dissentimens, si graves qu'ils soient, ne nous ferment pas les yeux sur les parties hautes et imposantes de la philosophie de Spinoza, et nous ne consentirions pas volontiers à ce que, soit pour lui faire honneur, soit pour l'accabler davantage, on couvrit du prestige de son nom des conceptions philosophiques d'un ordre manifestement inférieur.

En insistant, comme nous venons de le faire, pour ramener à sa vraie signification la doctrine de Spinoza et en empêcher la confusion avec les doctrines strictement et étroitement naturalistes, nous avons une double raison, l'une critique, l'autre philosophique, l'une qui intéresse l'histoire de la philosophie, l'autre la philosophie elle-même.

Notre première raison, c'est que l'histoire de la philosophie cesse d'exister lorsque par des réductions violentes et par des interprétations excessives on assimile toutes les doctrines, quelque éloignées qu'elles puissent être, sous prétexte de certaines analogies.

L'histoire de la philosophie, comme toute autre histoire, n'est pas une science de syllogisme et de déduction rationnelle; elle doit prendre les choses comme elles sont, représenter avec leurs vrais et originaux caractères les faits dont elle s'occupe, et non pas les altérer par des transformations arbitraires, sous prétexte de tirer les conséquences d'un principe donné. Que dirait-on d'un historien qui assimilerait César à Caligula, sous prétexte que l'un et l'autre ont possédé le pouvoir absolu, et que cette sorte de pouvoir contient en soi logiquement tous les excès? Il en est de même dans la science. Quelles que soient les ressemblances de Malebranche et de Spinoza, de Locke et de Condillac, de Hegel et de Feuerbach, il faut savoir reconnaître les différences qui les séparent, différences sans lesquelles toute doctrine perd son individualité, son originalité, son caractère. Il faut prendre les idées des philosophes dans le sens où ils les ont entendues eux-mêmes, et, fussent-ils inconséquents, ne pas chercher à être plus conséquent qu'ils ne l'ont été; en leur infligeant telle ou telle conséquence, on se substitue arbitrairement à leur place; car, si dans leur philosophie se rencontrent à la fois deux principes contraires qui peuvent donner deux séries divergentes de conséquences, de quel droit suppose-t-on que l'auteur aurait choisi telle série plutôt que telle autre? Si vous êtes son adversaire, pourquoi lui imposez-vous les conséquences qui vous sont à vous-même odieuses? Si vous êtes son partisan, pourquoi lui prêtez-vous les conséquences qui vous sont agréables? Cela est permis à la vérité dans la discussion philosophique, là où vous considérez les idées en elles-mêmes et non dans leur développement historique; en histoire au contraire, le premier devoir est la fidélité.

Je dirai plus : même dans la discussion philosophique, il ne faut user qu'avec une grande circonspection de ce procédé logique qui consiste à réduire les doctrines les unes aux autres en tirant d'un principe posé les conséquences qu'il est censé contenir. On fait aujourd'hui un usage vraiment bien dangereux d'un tel procédé; nous voyons peu à peu les doctrines, par des déductions logiques semblables à celles que nous avons combattues, poussées dans un sens ou dans l'autre aux derniers excès, et le monde de la pensée et de la croyance menacé par la logique du plus cruel déchirement. Nous voyons les doctrines moyennes disparaître peu à peu, noyées et entraînées dans le torrent des doctrines extrêmes; nous voyons les esprits se séparer en deux camps de plus en plus enflammés, chacun arborant les dernières conséquences de ses principes; en un mot, grâce à ce coup de logique, voici venir le jour où tous les hommes qui pensent se verront réduits à la triste alternative de

n'avoir à choisir qu'entre l'athéisme de Naigeon ou le catholicisme de l'encyclique.

Suivons en effet le double mouvement de logique qui s'opère devant nous en sens contraire : d'un côté, quelques philosophes, las d'une philosophie spiritualiste qui ne leur paraît qu'un assemblage arbitraire de doctrines hétérogènes, nient, en vertu de la logique, que l'infini, l'absolu puisse posséder la personnalité, la conscience, la volonté libre, et pour échapper à ce qu'ils appellent l'anthropomorphisme ils se précipitent et veulent nous entraîner avec eux dans une sorte d'idéalisme panthéistique. Une fois arrivés là, ils sont eux-mêmes saisis et entraînés par d'autres logiciens qui leur demandent ce que c'est que ces vagues entités, la substance, l'infini, l'absolu, l'idée, l'esprit, si l'on connaît autre chose dans la nature que la matière et les forces élémentaires et constitutives, si la matière et la force ne suffisent pas à tout expliquer. Ceux-ci rejettent tout être transcendant, métaphysique, qu'il soit ou non personnel ; ils expliquent tout dans la nature par les forces aveugles de la matière, et dans l'homme par les forces non moins aveugles de l'organisation. On n'a pas encore donné clairement la morale de cette philosophie ; mais il est probable que la même évolution logique qui conduit ainsi de Platon à Plotin, de Plotin à Spinoza, de Spinoza à Épicure, amènera en morale les mêmes conséquences, et nous rendra bientôt la morale de Hobbes et d'Helvétius.

Pendant que la philosophie redescend ainsi peu à peu des hauteurs nuageuses où l'avaient vue les premières années du siècle dans les derniers abîmes du matérialisme athée, la théologie par un mouvement inverse nous ramène peu à peu à Joseph de Maistre et au moyen âge. C'est du sein même de la philosophie spiritualiste qu'est parti d'abord sans en avoir conscience ce mouvement rétrograde. La philosophie ne s'est plus contentée d'être spiritualiste, elle a voulu être chrétienne, non pas sans doute dans le sens dogmatique et théologique, non pas en sacrifiant la raison, mais avec une complaisance évidente pour les penseurs de race chrétienne, pour ceux qui ont travaillé à l'alliance de la philosophie et du christianisme, saint Augustin, saint Thomas, Malebranche, Bossuet. Tel est le premier degré, très légitime sans doute, très sage, n'engageant à rien encore, mais qui n'en est pas moins le premier degré par lequel le rationalisme spiritualiste est entraîné hors de ses positions premières et tenté de prendre un point d'appui dont il n'avait pas cru d'abord avoir besoin. Une fois sur cette pente, de nouveaux logiciens vont l'entraîner plus avant. Ceux-ci, avec la haute autorité d'une vie illustrée par les plus beaux travaux et par la pratique de toutes les grandes occupations humaines, apportant à la science

religieuse, avec une grande fierté de langage, un noble sentiment de la liberté de pensée, ceux-ci, dis-je, nous mettent en demeure de nous prononcer sur la question du surnaturel. On nous dit que, si nous admettons la personnalité de Dieu, sa liberté, nous ne devons pas nous contenter d'une providence générale et vague n'agissant que par des lois universelles : nous devons accorder l'intervention immédiate, particulière de Dieu dans la nature, que, les lois de celles-ci étant contingentes et Dieu étant libre, la suspension de telles lois n'implique pas de contradiction. On nous enferme enfin dans ce dilemme : « croyez aux miracles, ou soyez athées. » Soit, admettons le premier terme de ce dilemme; nous ne sommes pas encore au bout. On nous dit bien que l'on peut, dans le christianisme, se borner à l'essentiel, aux dogmes fondamentaux; mais la logique catholique a depuis longtemps fait justice de cette distinction arbitraire entre les dogmes fondamentaux et les dogmes accessoires, et d'ailleurs, une telle distinction fût-elle fondée, qui fera le partage? Qui décidera quels sont les dogmes essentiels et ceux qui ne le sont pas? Et ces dogmes essentiels eux-mêmes, qui en donnera l'interprétation, qui fixera le point de foi? Qui tranchera la question entre Arius et Athanase? Il faut un criterium, et, s'il est une chose démontrée par la logique, c'est que le protestantisme n'en a pas. Échappons donc à la liberté individuelle, c'est-à-dire à la fantaisie, allons où nous porte le principe d'autorité; nous voilà dans le catholicisme. Ici nous avons encore affaire à deux sortes d'esprits, les uns modérés, sensés, pratiques, n'aimant pas le contentieux théologique et qui voudraient aussi qu'on se bornât à l'essentiel, les autres, conséquens, rigoureux, allant au fond des choses et à la dernière expression.

Les premiers voudraient qu'on se bornât à dire d'une manière générale que l'église est la dernière des autorités; mais ce mot est vague. Qu'est-ce que l'église? Sont-ce les conciles? est-ce le pape? Placez-vous l'autorité dans les conciles? Voilà, disent les logiciens, une autorité tout intermittente, bien difficile à consulter, bien difficile à convoquer. Il faut une autorité permanente; il n'y en a qu'une, c'est le pape. Il faut donc croire à l'infailibilité du pape, ou bien l'appel au concile ramènera bientôt l'appel au sens individuel; le gallicanisme conduit au protestantisme, qui conduit au rationalisme, qui conduit au panthéisme, qui conduit à l'athéisme, etc. Eh bien! suivons encore nos logiciens jusqu'où ils veulent nous entraîner. Soit, le pape est infailible en matière de dogme, en matière de foi, il est la voie du salut; mais en dehors de la foi et du dogme il y a un monde tout humain. Il semblerait que ce monde pourrait avoir ses lois, ses règles, ses intérêts, dont il jugerait par

ses propres principes, sans avoir besoin d'invoquer les lumières théologiques; il semblerait qu'en laissant à l'église le gouvernement de l'autre et en se réservant celui-ci, l'état ne prendrait pas la plus belle part; il semblerait qu'en demandant la liberté de toutes les consciences, non comme une tolérance passagère, mais comme un droit, on rendrait par là à la conscience et à la foi le plus haut hommage, car c'est les considérer comme des choses immatérielles et spirituelles sur lesquelles la force ne doit avoir aucune action; il semblerait qu'une foi libre, fondée sur la persuasion et sur le choix, aurait plus de mérite qu'une foi de routine ou de violence. — Ce sont là des chimères, disent encore les logiciens. Eh quoi! la vérité serait sur le même pied que l'erreur? Dieu a parlé, et sa parole n'aurait pas plus d'influence sur la société temporelle que celle des hérétiques ou des athées! On nous apprend donc que la séparation du temporel et du spirituel est une erreur, que la liberté de conscience est une erreur; on va plus loin encore, et on condamne théologiquement des principes vrais ou faux, mais purement politiques, et qui ne semblent en aucune façon relever de la foi. Et de cette façon, si nous nous laissons entraîner par la série de syllogismes que nous avons résumés, il nous faudra soumettre non-seulement notre conscience religieuse, mais notre conscience politique à une autorité étrangère.

Heureux les esprits violens et aveugles qui, placés aux deux extrémités du monde intellectuel et moral, ne craignent point d'affirmer avec la même assurance, les uns que la matière avec ses lois brutales est le principe de toutes choses, les autres que toute liberté est une folie, et qu'il y a quelque part sur la terre un souverain infaillible devant lequel toute créature humaine doit s'incliner!... Malheureux les esprits éclairés qui ne sont point disposés à se laisser déposséder du droit de penser par eux-mêmes, et qui ne le sont pas non plus à cesser de croire que le monde moral a un guide et un juge! Entre l'athéisme et la servitude de la conscience et de la pensée, l'alternative n'est pas gaie : c'est là que conduit pourtant ce procédé à outrance qui est la plaie de notre temps. Nous avons essayé de le surprendre en défaut sur un point particulier d'un intérêt tout spéculatif. On pourrait également en trouver d'autres exemples dans des problèmes plus présents et plus ardents; mais, comme dit spirituellement Platon lorsqu'il veut esquiver les discussions trop délicates, « ce sera pour une autre fois. »

PAUL JANET.

LE RÉALISME

DANS LA CRITIQUE

I. *Vie et Opinions de M. Frédéric-Thomas Graindorge, docteur en philosophie de l'université d'Éna, principal associé commanditaire de la maison Graindorge and Co (huiles et porc salé à Cincinnati, États-Unis d'Amérique)*, recueillies et publiées par M. H. Taine; 1 vol. 1867. — II. *De l'Idéal dans l'art*, par le même; 1 vol. 1867. — III. *Histoire de la Littérature anglaise*, par le même; 4 vol., etc.

La critique, comme tout ce qui tient à la vie intellectuelle et morale, a passé de nos jours par de singulières révolutions. Il serait presque vrai de dire que ce qu'on appelait autrefois de ce nom n'existe plus, et qu'à la place a grandi un art nouveau, une science absolument nouvelle, tant la transformation est radicale et profonde, tant les mots eux-mêmes changent de sens à vue d'œil. Autrefois, aux temps fabuleux de la littérature, lorsqu'on ne cherchait pas encore à voir tout dans tout, la critique était un art infiniment plus indépendant et plus personnel, infiniment plus précis; elle se ressentait d'un état où tous les genres étaient classés, où la pensée était en quelque sorte distribuée en royaumes distincts et où chacun restait dans sa sphère, le poète comme le critique, l'historien comme le moraliste, l'érudit comme le philosophe. Le critique était un homme de goût, de passion parfois, si l'on veut, mesurant et comparant les œuvres de l'esprit; il ne faisait pas de livres, il pesait et évaluait les livres. Les vanités blessées l'appelaient impuissant par représaille. — Il n'était pas aussi impuissant qu'on le disait; ce qu'il avait de force créatrice, il le

mettait dans l'élucidation et la rectification de la pensée des autres. Il avait l'ambition d'être le gardien de certaines traditions, de certaines lois, de certains principes littéraires. Son originalité consistait dans la manière même de pratiquer cet art difficile de juger; son autorité tenait à la sûreté de son goût, à la rectitude de sa raison, à la liberté de ses appréciations, et comme le cercle où l'on s'intéressait aux choses de l'esprit était encore restreint, le critique était un personnage écouté, exerçant une véritable influence; il aidait à la création d'une opinion. Nous ne sommes plus à l'époque primitive des *Nouvelles de la république des lettres*, ni même à ces époques plus récentes où des esprits fermes, judicieux et fins se proposaient uniquement d'éclairer ou de tenir en garde le goût public. Nous vivons dans un temps d'immense dispersion et de confusion extrême, de travail obscur et indéfini, de fermentation vague, et la critique elle-même a fait comme tout le reste : elle s'est transformée, elle a étendu ses domaines, elle a renouvelé ses procédés, elle s'est adaptée, elle a voulu s'adapter à un ordre nouveau né d'une révolution générale des idées et des mœurs.

Jusque-là c'était la période de la conquête légitime, de l'agrandissement naturel et nécessaire; mais la question est de savoir si cet agrandissement légitime n'a pas ses conditions et sa mesure, si dans cette transformation poussée à bout la critique elle-même ne finit pas par s'altérer et se dissoudre en paraissant victorieuse. — C'est là en effet le plus curieux problème aujourd'hui, problème qui a ses racines dans tout un état social autant que dans une situation littéraire, qui se prolonge en ramifications infinies et qui est le signe de bien d'autres problèmes. Il ne faut pas s'y tromper : nous avons sous les yeux, et plus que jamais de nos jours, une combinaison étrange, le développement immense, irrésistible, le triomphe de l'esprit critique, et une sorte d'évanouissement de la vraie critique, telle qu'on l'entendait autrefois. L'esprit critique est devenu le ressort, presque le moteur unique du monde contemporain. Il pénètre partout, il envahit tout; des sciences exactes, il passe dans la religion comme dans la philosophie; il s'applique à l'impalpable et à l'inconnu comme aux éléments les plus subalternes et les plus positifs; il entre en maître dans l'histoire, et il supplée presque à l'imagination défailante. L'esprit critique est partout, la vraie critique est de plus en plus rare, ou du moins elle tend à s'effacer comme inspiration supérieure et indépendante; elle va se perdre dans ce vaste mouvement dont elle devrait être la force modératrice et dont elle n'est que le jouet. Elle ne dirige pas le courant, elle le suit; elle flotte entre les fantaisies et les systèmes, et au lieu de relever l'esprit contemporain à la hauteur d'un idéal plus sévère et

plus pur, elle le laisse dériver, elle dérive avec lui vers une sorte de réalisme frivole ou assez prétentieusement méthodique.

Ce n'est plus, dis-je, l'art de juger selon la vieille notion, dans le vrai sens du mot; c'est l'esprit critique s'accommodant à une phase de civilisation sceptique et positive, assimilant le monde moral au monde matériel, traitant l'histoire comme une grande combinaison chimique, les sentimens et les passions comme des réactifs, les religions, les philosophies et les littératures comme une végétation particulière, et aboutissant à des interprétations laborieusement confuses de la vie humaine. Que ce soit un progrès manifeste et éclatant, je ne veux pas le dire; c'est du moins un genre florissant, impatient de se répandre, aspirant à régner et parfois popularisé par le talent. M. H. Taine est assurément un maître habile dans cette école nouvelle qu'on pourrait bien appeler l'école du réalisme dans la critique, et je ne sais pas même si littérairement il ne la résume pas à lui seul tout entière, s'il n'en est pas le commencement et la fin. C'est par ce talent vigoureux et peu souple que l'école de la critique nouvelle fait une figure, qu'elle a une originalité et un rôle dans la mêlée des idées et des opinions; c'est dans les ouvrages de M. Taine qu'elle a son symbole, et tout ce qu'elle peut produire, c'est M. Taine qui l'a montré certainement; mais, par exemple, si elle a jamais gagné des victoires, ce n'est pas quand elle se fait légère et humoriste, quand elle applique ses procédés à la description des mœurs, des usages, des mille nuances de la société parisienne, quand elle produit en un mot ce livre des *Opinions de M. Frédéric-Thomas Graindorge*, dans lequel il faut bien voir une boutade un peu lourde, la fantaisie d'un dialecticien ou d'un naturaliste en vacances. Décidément l'observation fine et délicate n'est pas la vocation de M. Taine, et ce M. Graindorge, docteur à l'université d'Iéna en même temps que marchand de porc salé à Cincinnati, me fait tout l'effet de représenter dans le monde un critique réaliste mêlant ses crudités aux souvenirs universitaires et philosophiques.

Tout ce que l'on peut dire, c'est que M. H. Taine n'est pas moins un des talens les plus sérieux de notre temps, un des plus brillans et des plus solides esprits d'une génération plus habile et plus raisonneuse qu'enthousiaste, et ce qui caractérise justement ce talent, c'est que du premier coup il est entré dans le vif; du premier coup il a montré tout ce qui fait son originalité, — la science, la vigueur, la hardiesse, la suite, l'entraînement systématique. Les idées qu'il développe sans cesse sous toutes les formes, dans sa critique, dans ses cours comme dans ses récits de voyage, les allures essentielles de son esprit, elles sont déjà dans ses premiers essais sur Tite-Live

ou sur La Fontaine, lorsqu'il n'était encore qu'un lauréat de l'Académie, à ce moment où il sortait à peine de l'École normale avec ses jeunes émules, devenus comme lui des écrivains, des romanciers, des critiques, des publicistes. M. Taine est en effet de cette génération qui date de 1848, qui se formait à cette époque au sein de l'École normale, entre les excitations de l'étude et les provocations extérieures. Ces études universitaires d'ailleurs, M. Taine les complétait par d'autres études librement et activement poursuivies dans les sciences exactes et naturelles, et c'est ainsi, avec un esprit fortement nourri, vigoureusement armé, qu'il abordait la littérature ou plutôt la philosophie littéraire, cette philosophie qui se déroule invariablement dans ses ouvrages avec une sorte d'ampleur puissante et monotone sous des formes souvent railleuses ou cassantes quand elles ne sont pas hérissées d'abstractions ou de subtilités bizarres.

Le talent de M. Taine, à part sa disposition primitive et naturelle, se ressent évidemment de la manière dont il s'est formé; il porte toujours la trace de cette phase obscure d'une jeunesse laborieuse passée dans l'école et dans l'étude solitaire. L'auteur de *Graindorge* n'est pas resté professeur, je le sais bien; il s'est vite émancipé après quelques pérégrinations à travers les lycées de province, et il y a eu un jour où il a mieux aimé s'adonner tout entier aux lettres qu'aller se reposer dans les médiocres douceurs d'une chaire de sixième qu'on lui offrait. Et pourtant dans ce libre et audacieux talent il y a encore la marque obstinée de l'école, comme un pli ineffaçable. Si on lui appliquait sa théorie de la *faculté maîtresse*, on ne découvrirait certes en lui ni un orateur ni un poète; on trouverait un professeur, il en a le ton, l'accent, et je ne sais pas même si dans ce qu'il considère comme des découvertes souveraines, dans ses classifications et ses distributions, il n'y a point une certaine rhétorique d'une nouvelle espèce. L'habitude du travail solitaire et de l'étude abstraite n'est pas moins sensible en M. Taine. Je ne méconnais point ce qu'il y a de puissance salutaire et féconde dans la solitude. La pensée y puise une énergie nouvelle, l'indépendance et l'originalité; mais il peut en résulter aussi ce dangereux penchant à ne voir la vérité des choses qu'à travers les fumées d'un cerveau enivré, à méconnaître la valeur relative des idées et des hommes, à faire tout rentrer dans un ordre de combinaisons préconçues sans démêler le jeu profond et infini des événemens ou des caractères, à tenir peu de compte des nuances, des proportions, de la mesure, de tout ce qui fait la vie humaine, de telle sorte qu'on peut rester très abstrait, très artificiel jusque dans le réalisme le plus cru. On croit connaître le monde parce qu'on en a

démonté tous les ressorts, parce qu'on l'a soumis à une dissection impitoyable : on ne le connaît pas encore, on ne l'a pas vu vivre et agir. On se fait une idée inexacte de ses contemporains aussi bien que du passé. On procède comme l'auteur des *Essais critiques* : on grossit ce qui a passé sans laisser de traces; on diminue des choses qui ont eu une importance véritable. De là les lacunes, les disproportions qui se font sentir souvent dans cette énergique et tranchante nature de penseur et d'observateur.

On a vu plus d'une fois sans doute des talens de forte trempe se jouer dans les systèmes sans y périr et se sauver à travers tout par ce qu'ils ont de vivace. C'est un peu, à vrai dire, l'histoire de M. Taine. Chez lui, le talent est visiblement supérieur au système et survit toujours, même dans l'inévitable déroute de quelques-unes des idées qu'il combine, qu'il déroule depuis plus de dix ans, dont il poursuit l'application avec une imperturbable assurance. Jusqu'ici on ne peut pas dire que sa vie d'écrivain ait été une vie de repos. Il a travaillé et produit beaucoup sans s'arrêter, sans prendre haleine en quelque sorte. Il n'a pas seulement multiplié ces *essais critiques* qui sont comme des développemens fragmentaires de sa pensée; il a éclaboussé de sa verve la philosophie et ses contemporains dans les *Philosophes français au dix-neuvième siècle*. Quand il a voyagé, il a raconté ses voyages avec une fastueuse prodigalité d'images et de couleurs. Il a décrit les Pyrénées, où il était allé chercher la santé; il a décrit aussi l'Italie, où il était allé chercher des impressions, des connaissances nouvelles, et il a déroulé ce vaste tableau, Rome, Naples, Florence, Milan, Siègne et Venise, je n'oserais dire avec un sentiment toujours exact, mais à sa manière, en homme qui crée, qui imagine en même temps qu'il voit, qui interprète fort librement ce qu'il observe. Professeur à l'école des Beaux-Arts, il a fait des cours qu'il reproduit dans tous ces livres qu'il appelle la *Philosophie de l'art*, la *Philosophie de l'art en Italie*, *l'Idéal dans l'art*. Écrivain, il a mis la main à une des œuvres certes les plus complexes et les plus difficiles, celle d'une interprétation nouvelle de la civilisation anglaise par la littérature. Dans l'intervalle, il s'amuse avec la légèreté d'un homme qui vient de soulever des poids énormes et qui est accoutumé à l'effort.

A n'observer que l'apparence, il y a dans toutes ces œuvres qui se succèdent une vraie fougue de talent, une multitude d'idées ingénieuses sur l'histoire littéraire, sur la mystérieuse alchimie de la civilisation, sur la physionomie et le caractère des races ou des époques diverses. L'auteur se promène d'un siècle à l'autre, d'un pays à l'autre en homme aguerrri à l'observation et à la réflexion, habitué à tout interroger, à tout scruter, à tout expliquer. Il sème sur son chemin les

pages colorées et fortes, il fait tout ce qu'il peut pour être varié. Au fond, il n'y a qu'une pensée qui se déroule incessamment, qui circule dans ces pages condensées et pressées. M. Taine ne le cache pas, il le laisse voir même avec une naïveté singulière : il a l'ambition d'avoir découvert une philosophie nouvelle, d'avoir arraché son secret à l'humanité pensante et agissante. Il sait désormais à quelles sources s'alimentent les civilisations, comment se forme le caractère d'un siècle ou le génie d'un homme. Il sait tout cela, il le croit du moins, et voilà justement où M. Taine tombe dans l'illusion des novateurs qui s'enivrent de leur propre ouvrage sans se demander si ce qui peut être vrai dans leur découverte est une nouveauté, et si ce qui est nouveau est une vérité. Je ne parle pas de la philosophie générale de M. Taine, qui n'est à tout prendre, on l'a montré plus d'une fois, qu'une résurrection du sensualisme du dernier siècle se combinant avec certaines idées venues d'Allemagne; mais c'est dans l'application de ces théories à la littérature, aux arts, à tout ce qui relève de la pensée et de l'imagination, c'est là qu'on peut voir comment un esprit intrépide, enivré de logique, peut se laisser entraîner sans remarquer que ses explications n'expliquent rien, qu'elles ne sont qu'une poussière nouvelle ajoutée à la poussière des systèmes, une obscurité de plus dans le domaine des interprétations littéraires et philosophiques.

En réalité, que M. Taine s'en doute ou qu'il ne s'en doute pas, ce qu'il y a de vrai dans ses vues de philosophie littéraire, dans toutes ces théories des *milieux*, des *circonstances*, de la *faculté maîtresse*, est découvert depuis longtemps et n'a rien de nouveau; ce qui peut passer pour nouveau au contraire n'est visiblement que la chimère d'un esprit excessif, et, ce qui est un peu plus grave, une altération des lois essentielles du monde moral et intellectuel. Sa critique, dans ce qu'elle a de juste et d'exact, n'est point du tout une aussi grande nouveauté qu'il le pense ou qu'on le dit, et je ne sais par quelle illusion d'optique l'auteur de l'*Essai sur Tite-Live* a pu être considéré comme un novateur parce qu'il suivait avec talent un chemin où bien d'autres l'ont précédé. Lorsque M. Taine s'efforce d'expliquer par ce qu'il appelle la *race*, les *milieux*, les *circonstances*, le caractère d'une littérature ou le génie d'un homme, il est assurément dans la voie qui peut le conduire à la vérité; mais en définitive ce qu'il met dans une formule, c'est ce qui se fait tous les jours depuis longtemps. La critique, même dans le sens moderne et plus large du mot, n'est pas née d'hier. Il y a plus d'un demi-siècle que les esprits les plus divers sont à l'œuvre, explorant toutes les sources de la pensée, étudiant les phases de la vie intellectuelle, et ce qu'ils font justement, c'est cela : rechercher le lien

entre la littérature et la société aux différentes époques de l'histoire, replacer un homme, poète, penseur ou philosophe, dans le pays qui l'a vu naître, au sein des circonstances qui l'ont produit, au milieu de ses contemporains. Et c'est ainsi que la critique, s'armant de tous les instrumens de vérification, interrogeant tour à tour le temps, les mœurs, les caractères, les révolutions, les faits les plus intimes aussi bien que les événemens publics, est devenue une vraie science progressivement élargie. Lorsque M. Villemain, il y a quarante ans, décrivait la marche de la civilisation littéraire, il traçait déjà de véritables tableaux d'histoire. Et M. Sainte-Beuve, qu'attribue-t-il fait, si ce n'est analyser, observer, étudier les hommes dans tout ce qui peut déterminer leur caractère moral ou la nature de leur esprit? Bien d'autres ont suivi la même carrière en obéissant à la même inspiration. Je pourrais presque dire que ce procédé d'étude plus large et plus compréhensive est devenu à peu près universel, si bien qu'il est impossible aujourd'hui de séparer la critique de l'histoire, de l'analyse morale, d'une certaine philosophie. Et voilà comment ce qui est vrai dans la critique de l'auteur de *Graindorge* n'est point précisément nouveau; mais voici où commence chez M. Taine la nouveauté qui est le cachet de son système, et qui n'est point du tout une vérité.

Le monde, pour M. Taine, n'est qu'un grand composé de forces, d'éléments premiers, qu'il s'agit uniquement de définir pour savoir ce qu'ils produiront nécessairement. Étudiez la race, le milieu, les circonstances, et vous aurez la clé de tout; ce n'est pas plus difficile que cela. C'est « un problème de mécanique » comme un autre. « La seule différence qui sépare les problèmes moraux des problèmes physiques, vous dira l'auteur, c'est que les directions et les grandeurs ne se laissent pas évaluer ni préciser dans les premiers comme dans les seconds; mais quoique les moyens de notation ne soient point les mêmes dans les sciences morales que dans les sciences physiques, néanmoins comme dans les deux la matière est la même et se compose également de forces, de directions et de grandeurs, on peut dire que dans les unes et dans les autres l'effet final se produit d'après la même règle... » Et vous voilà tout à fait en mesure d'étudier les littératures, mieux encore des civilisations tout entières, en évaluant des quantités, en précisant des forces. Le génie est un *effet total*, un produit, de même que « le vice et la vertu sont des produits comme le sucre et le vitriol. » L'œuvre la plus belle de l'esprit humain germera dans certaines circonstances, dans une certaine cervelle, comme la fleur pousse dans certaines conditions de terroir et de climat. C'est la grande nouveauté de M. Taine, et après tout elle n'est guère nouvelle. Qu'est-ce donc

que le monde ainsi fait, si ce n'est une grande proie livrée à une fatalité oppressive qui en dispose souverainement? Qu'est-ce donc que le génie ainsi compris, si ce n'est une végétation improvisée par le hasard « des concordances et des contrariétés intérieures? » Et M. Taine croit tout expliquer! Il n'explique rien, parce que ses théories se fondent sur cette fausse analogie entre le monde moral et le monde physique, parce que, si la nature extérieure a ses lois qui règlent ses mouvemens, ses évolutions et ses transformations, la nature morale a des lois différentes comme elle a sa destination, parce que, si loin que l'auteur pousse l'étude, la décomposition du milieu et des circonstances, il ne peut arriver à saisir cette chose impalpable qui s'appelle le génie, parce qu'enfin, en enfermant tout dans un cercle de nécessités et de forces, il supprime le premier élément du drame humain, l'élément actif et personnel, la liberté, cette grande motrice de la vie et aussi cette grande perturbatrice de toutes les combinaisons de mécanique morale.

C'est la conséquence dernière du système de M. Taine : il supprime dans l'ordre moral la liberté. Je pourrais ajouter que par cela même, dans l'ordre littéraire, il supprime entre autres choses la critique, j'entends la vraie critique, qui ne peut être une simple constatation de forces, une dissection indifférente. Et dans le fait M. Taine en prend facilement son parti. Qu'est-ce que la critique pour lui? Il le dit dans ses *Essais*, il le dit dans son cours. — Le critique sait maintenant qu'il doit faire abstraction de son jugement et de son goût. Quand nous étudions un homme, nous ne voyons en lui qu'un objet de peinture ou de science; nous ne le jugeons pas, nous contentons notre curiosité, rien de plus. « Que Pierre ou Paul soit un coquin, peu nous importe, c'était l'affaire des contemporains... Dans la perspective historique, je ne vois plus en lui qu'une machine spirituelle munie de ressorts donnés, lancée par une impulsion première, heurtée par diverses circonstances; je calcule le jeu de ses moteurs, je ressens avec elle les coups des obstacles, je vois d'avance la courbe que son mouvement va décrire... » C'est là justement ce que j'appelais l'éclipse de la vraie critique, se perdant au sein du plus vaste développement de l'esprit critique appliqué à tout, aboutissant à une froide et impassible analyse de tous les élémens humains : de telle sorte, en fin de compte, que ce qui reste vrai du système de M. Taine, c'est ce que tout le monde sait; ce qu'il y ajoute, c'est un naturalisme géométrique qui au lieu d'éclaircir et de simplifier le problème de la civilisation intellectuelle ne fait que le compliquer, l'altérer et l'obscurcir.

Et ce que je dis de cette partie du système de M. Taine, je le dirai aussi de cette autre théorie qu'il a résumée dans un mot, la

faculté maîtresse. Rien n'est plus simple en apparence. Quel sens a cette parole? Signifie-t-elle qu'il y a dans toutes les civilisations un caractère prédominant, dans tous les hommes une faculté essentielle et prépondérante, l'imagination, la raison, l'éloquence, l'aptitude à l'action? Jusque-là, si je ne me trompe, c'est une vérité presque banale qui n'est plus à découvrir, dont se souviennent tous ceux qui ont à étudier les mystères de l'histoire, les secrets de la personnalité humaine. Ceux-là savent bien que le caractère varie avec les époques, avec les civilisations, avec les races, que chaque grand siècle réalise un type différent, comme chaque génie a un trait distinctif qui fait son originalité; mais l'auteur de l'*Histoire de la littérature anglaise* ne se contente pas de cette donnée naturelle et simple : il va plus loin. Ce qu'il veut, c'est mettre une civilisation ou un homme dans une formule sous prétexte que « l'homme est un théorème qui marche; » ce qu'il prétend, c'est découvrir une force originelle et immuable, une propriété première telle qu'elle soit la clé de tout, que tout en découle et s'y coordonne par une sorte d'enchaînement nécessaire, invincible, — et alors ce terrible logicien tombe dans le piège de son propre système. Il n'ignore pas les objections, il sait tout ce qu'on peut lui dire; mais il passe outre avec le dédain superbe de ceux qui vivent dans la solitude de leurs conceptions, et si on le presse trop, il répondra que philosopher n'est pas peindre. Il ne voit pas, il n'admet pas qu'un être humain ou une civilisation, qui est une œuvre humaine, est infiniment complexe, — que de la liberté, justement de cette liberté qu'il supprime, découlent mille nuances, mille combinaisons intimes, mystérieuses, — qu'on ne peut enfermer une époque ou un homme dans une formule sans s'exposer à négliger des côtés essentiels, caractéristiques, ou à être immédiatement contredit par la vérité des choses. Cette faculté maîtresse, elle existe peut-être; mais elle n'explique pas tout, elle ne dit pas tout. Le mot des civilisations, de la destinée des hommes, c'est la lutte entre des élémens également vivaces qui se heurtent, se neutralisent et finissent le plus souvent par se résoudre dans un équilibre d'un jour que de nouvelles révolutions viennent troubler sans cesse. Ici encore l'auteur était parti d'un principe que nul ne conteste; il arrive à des conséquences où l'esprit de système a plus de part que le sentiment de la vraie nature du développement moral et intellectuel. Et, somme toute, que reste-t-il? Toujours ce que je disais, une théorie plus ambitieuse que profonde, sans nouveauté dans ce qu'elle a de vrai, sans fécondité et sans précision sous une apparence de philosophie.

Je ne méconnais point assurément ce que de telles tentatives supposent de vigueur d'esprit, ni même ce qu'elles ont de salutai-

rement excitant, ce qu'elles peuvent produire, ne fût-ce qu'en contraignant ceux qui se sentent surpris et choqués à se replacer en face des mêmes questions, à les interroger avec des connaissances plus étendues, avec une réflexion plus aiguisée; mais il est très vrai aussi qu'elles épaississent sur les idées d'étranges obscurités, et elles laissent dans l'esprit qui les conçoit des empreintes particulières, un pli indélébile. Le talent de M. Taine tombe du côté où il penche, et même il s'y précipite quelquefois. L'habitude de tout condenser en systèmes et en formules laisse en lui une certaine lourdeur, je ne sais quelle apparence de tension et d'effort. Le talent de M. Taine se ressent d'une double façon de ses habitudes systématiques. D'abord, par le genre de ses idées et de ses études, il est porté à tout ce qui est image matérielle et sensible, et, une fois sur ce chemin, il va jusqu'au bout, il arrive à la crudité. Est-ce un critique qui parle? — Je ne sais trop; c'est bien plutôt un mathématicien, un géologue, un anatomiste, un naturaliste, se déployant à l'aise, vous décrivant les fonctions et les organes, vous préparant à l'étude des choses morales par l'analyse minutieuse de l'appareil de l'estomac et de tout ce qui sert à la digestion. Les images matérielles affluent sous sa plume. Veut-il expliquer la hiérarchie des caractères dans l'homme, il vous dira : « ... Le temps gratte et creuse sur nous comme un piocheur sur le sol et manifeste ainsi notre géologie morale. Sous son effort, nos terrains superposés s'en vont tour à tour, les uns plus vite et les autres plus lentement. Les premiers coups de bêche raclent aisément un terrain meuble, une sorte d'alluvion molle et tout extérieure; viennent ensuite des gravois mieux collés, des sables plus épais, qui, pour disparaître, exigent un travail plus long. Plus bas s'étendent des calcaires, des marbres, des schistes étagés, tous résistans et compactes; il faut des âges entiers de labeur continu, de tranchées profondes, d'explosions multipliées, pour en venir à bout. Plus bas encore s'enfoncent en des lointains indéfinis le granit primitif, support du reste, et, si puissante que soit l'attaque des siècles, elle ne parvient pas à l'enlever tout entier.... » Et tout cela à propos de *l'idéal dans l'art*, pour dire qu'il y a dans l'homme des choses qui passent et se renouvellent incessamment comme les usages, les mœurs ou les caprices de la mode, d'autres choses plus durables comme les caractères, les inclinations de la race, d'autres choses enfin indélébiles, immuables, parce qu'elles sont dans l'essence de la nature humaine. Les gravois, les calcaires, le schiste, le granit, prodigieux entassement devant lequel on reste plus émerveillé qu'éclairé, — sans compter qu'au bout de la période on a presque perdu le fil.

Une autre conséquence qui résulte pour le talent de M. Taine de

ces habitudes systématiques, c'est une évidente monotonie. Quelque fécond que soit l'esprit, il est sous la tyrannie du système, et il tombe dans ce que j'appelais une sorte de rhétorique nouvelle, moins étroite sans doute que l'ancienne, moins réduite à une phraséologie vaine, mais aussi monotone. Le procédé est invariable, comme la théorie est absolue. La race, le milieu, les circonstances, la faculté maîtresse, tout se meut dans ce cercle. Dès que M. Taine aborde une époque ou un homme, on est certain d'avance du chemin qu'il va suivre, du procédé qu'il va employer, des idées qu'il va mettre en ligne, presque des couleurs et des images qu'il va déployer. On voit défiler le cortège, et ce qui a pu paraître nouveau, original dans les premiers *essais* de M. Taine finit à la longue par manquer de variété, non sans doute par une défaillance de talent, mais par suite d'un système qui conduit au parti-pris, à une monotonie d'autant plus sensible que, le nombre des facultés et des caractères essentiels étant restreint, on se trouve inévitablement amené à enfermer dans la même formule les hommes les plus divers.

De là une multitude d'interprétations à la fois très absolues et très incomplètes, uniformes et bizarres, qui présentent un homme ou une époque avec une précision trompeuse. Qu'a donc expliqué l'auteur quand il a découvert que la faculté maîtresse en Shakspeare est l'imagination? Voici d'un autre côté le défilé de ceux chez qui le caractère prédominant est le don oratoire. Tite-Live est un orateur, Macaulay est un orateur, M. Cousin est un orateur; par contre M. Guizot n'est pas un orateur, ou du moins il n'est pas rangé dans cette catégorie. Il y a mieux, M. Taine, emporté par sa théorie de la faculté maîtresse, vous prouvera que M. Cousin a *forcé son talent* en racontant la vie de M^{me} de Longueville et de M^{me} de Sablé, en traçant tous ces tableaux du xvii^e siècle où s'est jouée sa plume; il trouve que le biographe de M^{me} de Chevreuse n'a rien fait autre chose que « verser sur notre tête toute une bibliothèque! » Et c'est M. Taine qui écrit sur M. Cousin cette phrase singulière : « M. Cousin ressemble à un homme qui, après avoir manié des morceaux de plomb de trois cents livres, trouverait une petite masse de deux cents et dirait avec satisfaction : Celle-ci est légère! » C'est pousser bien loin, on en conviendra, la passion de ne voir dans un homme qu'un seul don, une faculté prédominante.

Suivez l'auteur dans son anatomie des civilisations et des époques: comment s'explique la destinée de Rome? Par une circonstance bien simple, par le développement d'une faculté première égoïste et politique, par ce fait que « Rome dès sa naissance fut un asile ennemi de ses voisins, composé de corps ennemis, où chacun était absorbé par la pensée de son intérêt et obligé d'agir en corps. » De

là tout découle. Et le xvii^e siècle! le xviii^e siècle, « c'est le développement d'une faculté unique, la raison oratoire, et par conséquent c'est le sommeil des autres. » La renaissance, c'est le développement musculaire et l'exaltation sanguine passant de la société et des mœurs dans l'art et l'imagination. Ce qui frappe cet étrange esprit dans un César Borgia, c'est ce que dit un contemporain assurant que le fils d'Alexandre VI « a tué six taureaux sauvages en combattant à cheval avec la pique, et à l'un de ces taureaux il a fendu la tête du premier coup. » C'est très caractéristique, je n'en disconviens pas; mais si M. Taine s'était arrêté avec un peu moins de préoccupation devant le portrait de César Borgia dont je parlais l'autre jour, que Raphaël a laissé, et qui est, si je me souviens, au palais Borghèse, s'il s'était arrêté devant bien d'autres portraits qui sont à Rome ou à Florence, ceux de Jean de Médicis, de Machiavel, de Vésale, laissés par Titien, il eût découvert peut-être sur ces physionomies autre chose que la fureur sanguine et la tension musculaire. Quand on lit certains jugemens de M. Taine, on se réjouit de n'avoir point de système, d'être tout simplement un être sentant et pensant, se laissant aller à ses impressions naturelles, étudiant les hommes tels qu'ils sont, dans leur ondoyante diversité, non comme des théorèmes qui marchent, goûtant la beauté partout où elle se rencontre, dans un tableau ou dans un livre, au lieu de se faire laborieusement des opinions absolues et arbitraires; on prend son parti, dût-on passer pour ignorant, de ne pas trouver que M. Cousin ait *forcé son talent* en écrivant la biographie de M^{me} de Longueville, et de n'être pas frappé tout d'abord de la séparation des orteils du Christ ou de la ressemblance de Moïse et d'Élie avec « des nageurs qui déploient leurs jambes » dans la *Transfiguration* au Vatican.

L'esprit de système éclipse souvent le goût chez M. Taine; la passion de raisonner étouffe le sentiment vrai et mesuré de la vie; l'idée sommaire et violente qu'il se fait des choses déprime l'intelligence ou l'instinct des nuances. Il a plus de penchant à frapper fort qu'à frapper juste. Il n'a pas assez de ce tact que lui demandait un jour finement M. Sainte-Beuve en lui disant : « J'aimerais en littérature à proportionner toujours notre méthode à notre sujet... » Au fond, dans ce talent touffu et massif qui procède à coups de boutoir ou de formules, il y a une certaine sécheresse, et même dans ses paysages des Pyrénées ou d'Italie, même dans ses profusions d'images, on sent un homme qui regarde, qui voit, qui note des particularités ou des combinaisons, qui décompose un spectacle sans éprouver une de ces émotions qui entraînent et font jaillir l'éloquence. Le monde pour lui est trop un laboratoire im-

mense ou une clinique pour qu'il se laisse vivement toucher, et de là vient aussi que dans son ironie, dans les parties ingénieuses de son talent, il y a plus de subtilité froide que de finesse réelle. M. Taine pourrait bien s'être peint un peu lui-même en traçant le portrait d'un philosophe de sa connaissance qu'il place à la pointe de l'île Saint-Louis, et qui passe sa vie à noter des faits sur lesquels il élève l'architecture de ses théories. « Quoique fort bon, dit-il, il n'est point philosophe humanitaire;... il n'a pas envie de sauver le genre humain;... il est gourmet en matière de science et ne raisonne que pour lui seul. Il prend son plaisir où il le trouve et prétend que les autres font comme lui. Il ne croit guère au dévouement et n'aime que médiocrement les gens à principes... Il n'est point du tout poète; très froid et très lucide, ses nerfs s'animent sans que son sang s'échauffe... Son grand besoin est de voir clair, il veut toujours se rendre compte... Un peu sceptique, parfois moqueur, destructeur par occasion, surtout en matière d'illusions poétiques et métaphysiques, il a des habitudes d'algébriste... »

Ce qui manque au fond, c'est la chaleur intérieure, c'est le don de la vive et puissante émotion. Cela, M. Taine ne l'a pas plus que son philosophe; comme son hôte de l'île Saint-Louis, si je ne me trompe, il ne songe nullement à sauver le genre humain, qu'il laisse à ses luttes, à ses passions et à ses vaines poursuites. C'est encore une conséquence de son système. La critique est indifférente, elle n'est faite ni pour prouver, ni pour dire ce qu'on doit croire, ni pour peser les actions au point de vue de la loi morale, ni pour se jeter à la suite d'un drapeau représentant le droit. Actions, sentimens et croyances sont autant d'élémens en fusion au-dessus desquels plane majestueusement la critique sans se demander de quel côté il faut marcher. De là ce que j'appellerai le caractère tout négatif de cette vive organisation intellectuelle à laquelle manque le don suprême des hautes aspirations au nom desquelles on peut agir sur les âmes et sur les esprits. Il y a des talens merveilleusement doués, féconds en ressources, nourris des plus savantes études, rompus à l'escrime de la dialectique : ils sont froids et n'ont aucun lien de sympathie intérieure avec les autres hommes. Il y a d'autres talens, moins savans, si l'on veut, moins logiques peut-être, mais ayant ce don supérieur de l'action sur leurs semblables, sur leurs contemporains, parce qu'il s'inspirent des hautes notions, parce qu'ils ont je ne sais quoi de cordial qui les rend sensibles aux émotions, aux misères ou aux espérances de leur pays et de leur temps. Ce sont les spiritualistes de la vie intellectuelle et de l'action. M. Taine n'est point évidemment de ces derniers, il n'y aspire même pas; c'est un anatomiste, dis-je, un

analyste tout plein de la fascination de ses théories géométriques sur les forces et les nécessités, et à y regarder d'un peu près, avec des qualités certainement supérieures, c'est le penseur d'une époque que les vivacités de l'exaltation morale n'embarrassent pas; c'est le critique d'un mouvement dont le réalisme est l'expression; c'est le philosophe de ce réalisme qui, dans l'art et dans l'imagination, répond à tous ces instincts positifs, matériels, devenus la maladie de notre temps dans ses prospérités apparentes.

Il y a une page où M. Taine défendant son système s'écrie : « Quelle sécheresse, dira-t-on, et quelle laide figure ferait l'histoire réduite à une géométrie de forces! — Peu importe, elle n'a pas pour objet de divertir. D'ailleurs si j'écris froidement, ce sera ma faute; n'accusez pas la méthode, mais l'écrivain. » C'est le mot d'un esprit enivré de ses propres idées. L'erreur n'est pas moins étrange. C'est au contraire le système qui est la faiblesse des livres de M. Taine, c'est l'écrivain qui répare souvent les fautes du théoricien, et on peut dire que ce qu'il y a de vues ingénieuses, de pages vives et fortes, tient à une inconséquence heureuse de l'écrivain oubliant parfois ses doctrines pour n'être plus que lui-même. C'est par le talent que M. Taine se relève, et nulle part ce talent ne se déploie avec plus d'ampleur, avec plus de virilité que dans l'*Histoire de la littérature anglaise*, une de ses dernières œuvres, la plus fortement conçue, la mieux écrite, et qui reste après tout jusqu'ici son œuvre essentielle. Ce n'est point un esprit vulgaire qui, au milieu des excitations et des dispersions de notre temps, a pu se consacrer à une telle étude et composer un tel travail qu'on pourrait appeler une histoire de la civilisation anglaise, du caractère anglais, du génie anglais par toutes les œuvres de la pensée et de l'imagination. Je sais bien que M. Taine n'oublie point ses théories, et qu'il les reproduit plus que jamais dans une introduction placée au frontispice de son livre; mais dans ce vaste cadre de l'histoire intellectuelle d'un peuple qui a connu toutes les révolutions, qui a une civilisation complète, le talent a mille occasions de s'échapper et de se déployer dans son indépendance. « J'ai choisi l'Angleterre, dit l'auteur expliquant son dessein, parce qu'étant vivante encore et soumise à l'observation directe elle peut être mieux étudiée qu'une civilisation détruite dont nous n'avons plus que les lambeaux, et parce qu'étant différente elle présente mieux que la France des caractères tranchés aux yeux d'un Français... »

Époque saxonne, époque normande, moyen âge, renaissance, époque puritaine, restauration des Stuarts, XVIII^e siècle, commencemens de ce siècle, tout se déroule; chaque époque a ses personifications, Spenser, Shakspeare, Milton, Dryden, Addison, Swift,

Robert Burns, Byron, les uns et les autres se détachant sur un fond continu et animé. J'ajouterai que ce qui fait la nouveauté réelle et l'intérêt sérieux d'un tel livre, c'est que l'auteur, écartant les données d'une érudition banale, va droit aux sources, saisissant par lui-même la pensée anglaise dans sa formation, dans ses métamorphoses, dans ses manifestations spontanées et originales. Il s'est livré à une étude directe sur le vif de cette civilisation étrange et puissante. Il en résulte une série de chapitres quelquefois inégaux et confus, d'autres fois pleins de mouvement et de richesse comme les chapitres sur Spenser, sur Shakspeare et ses contemporains, sur Robert Burns. Il y a seulement une lacune dans ce livre, et elle serait moins sensible, si l'auteur était vraiment l'historien d'une littérature au lieu d'avoir l'ambition d'être l'historien d'une race, d'une civilisation. M. Taine oublie ce mot un peu bizarre, que « l'Anglais est un animal politique, » ou du moins tout ce qui est politique se noie dans la profusion des analyses. La politique a un plus grand rôle en Angleterre, et un Chatam est certes un personnage qui fait une figure dans la civilisation britannique. En fin de compte, c'est là le vrai cadre où le talent de M. Taine se déploie à l'aise, et l'*Histoire de la littérature* anglaise reste une des œuvres les plus sérieuses du moment présent.

Pourquoi donc M. Taine, qui semble fait pour ce genre d'études historiques et littéraires, qui s'y complait et y apporte du moins une certaine ampleur, pourquoi M. Taine a-t-il eu l'idée singulière de faire des excursions dans le domaine léger? Ce n'est pas que la légèreté, la vraie légèreté de l'esprit et de l'imagination, n'ait son prix; elle est même un des dons les plus rares. M. Taine avait tout près de lui un petit modèle de cette légèreté fine et gracieuse : c'est tout simplement ce petit livre qu'on appelle *Monsieur, Madame et Bébé*, de M. Gustave Droz. Avec rien, avec une scène d'intérieur ou de société, avec un ridicule de mœurs, avec deux jeunes mariés ou une blonde tête d'enfant, il a fait une série d'esquisses où l'observation court sans appuyer, légère, pénétrante, humaine, railleuse sans amertume, précise sans vulgarité, enfin une œuvre aimable et fine. M. Taine, lui, ne donne pas des ailes à la fantaisie; il appuie, et il fait ce livre de la *Vie et opinions de M. Frédéric-Thomas Graindorge*, qui est un modèle de gaité lourde et de frivolité laborieuse. C'est bien la peine d'être un homme de talent et d'esprit pour se livrer à ces amusemens à bras tendu; en lisant ces pages, je songeais involontairement aux plaisanteries de M. Taine sur M. Cousin, qui, au dire du goguenard critique, *forçait son talent* en écrivant la biographie de M^{me} de Longueville, qui paraissait heureux de n'avoir à soulever que des poids de deux cents livres. C'est

une méprise étrange, qu'on ne s'expliquerait guère, si on ne se souvenait que l'auteur de *Graindorge* a un goût très vif pour Stendhal, qu'il admire pour ses *divinations*, ses *mots profonds*, pour ses *notations* et sa *logique*, car il n'y a rien moins que tout cela dans Stendhal, et son enthousiaste admirateur n'y va pas de main légère. M. Taine se considère quelque peu comme le descendant de cet autre homme d'esprit, qui avec les plus vives qualités du conteur avait gardé les idées les plus crues du XVIII^e siècle, et il a voulu sans doute, lui aussi, avoir son roman, son petit livre d'observations sur les mœurs.

En vérité, avec ses petites notes et ses longues tirades semi-philosophiques, ce M. Graindorge, qui a passé par l'université d'Iéna et par le commerce du porc salé à Cincinnati avant de venir faire figure dans le grand monde parisien, ce M. Graindorge est un personnage bizarre qui ne vit guère, qui ne se tient guère debout, qui marche par un ressort, et qui n'a pas même le mérite d'être un excentrique amusant. C'est un philosophe réaliste assez dépaysé dans le monde, faisant de petits cours de morale pratique à l'usage des gens positifs, décrivant les mœurs qu'il ne connaît pas, et arrivant au bout de son rouleau, qui est long, après avoir semé sur son chemin des notes comme celles-ci : « Hier, aux Italiens, *Così fan tutte* avec Frezzolini. J'étais au balcon; sur sept femmes autour de moi, il y avait six lorettes... — Onze heures du soir, j'aurai une soirée agréable. On ne peut s'amuser qu'à Paris... » Et le fait est qu'il ne s'amuse guère. Je ne dis pas que le monde parisien avec ses mobilités et ses nuances soit facile à déchiffrer; mais à coup sûr ce n'est pas M. Graindorge qui vous le fera connaître, qui arrachera son secret à ce terrible sphinx. Je ne dis pas qu'il soit aisé de saisir les mœurs et les caractères d'un temps; mais M. Taine ne s'est pas cru sans doute le La Bruyère du siècle après avoir mis bout à bout tous ces chapitres sur les jeunes filles, les jeunes gens, le bal de l'ambassade, le dîner, et surtout après avoir ciselé son observation en pensées détachées de ce genre : « de vingt à trente ans, l'homme avec beaucoup de peine étrangle son idéal, puis il vit ou croit vivre tranquille; mais c'est la tranquillité d'une fille-mère qui a assassiné son premier enfant. — Le propre d'un esprit de femme, c'est que, sauf les momens vifs, toutes les idées y sont vagues et en train de se fondre l'une dans l'autre; vous y poignez comme une lueur dans un brouillard mouvant et rose. » Ou bien encore : « quand vous voyez à votre future des joues roses et des yeux candides, ne concluez pas qu'elle est un ange, mais qu'on la couche à neuf heures et qu'elle a mangé beaucoup de côtelettes... » En général M. Taine n'est pas tendre pour les

femmes. Il les traite un peu comme des poupées qui parlent trop et qui mentent toujours. C'est d'un philosophe sans illusion; mais il ne faudrait pas abuser de cette supériorité. Ce qui est certain, c'est que M. Graindorge est mort, il y a quelque deux ans, « des suites d'une maladie de foie, » et M. Taine fera bien de ne pas le ressusciter pour continuer ses mémoires sur notre pauvre monde, qui a déjà bien assez d'ennuis sans cela.

M. Taine n'est pas fait pour ces fantaisies; il n'a ni le goût, ni la finesse de l'observation, ni la sagacité juste, ni cet instinct de sympathie humaine qui adoucit et épure l'ironie du moraliste. Au fond, ce que représente M. Taine, c'est l'invasion de l'esprit critique et scientifique, ou, pour mieux dire, du réalisme dans la philosophie littéraire, comme d'autres représentent l'invasion du réalisme dans l'art, au théâtre ou dans le roman, et cette invasion elle-même, je le disais, se rattache par un lien étroit à cet autre mouvement matériel, positif, qui n'a pas gagné sans doute la société tout entière, mais qui la presse, qui l'enveloppe, et dans lequel on voit la plus éclatante manifestation du génie humain. C'est l'œuvre du génie humain, je le sais bien, mais du génie humain dans sa force, dans son intégrité, dans sa dignité et même dans sa grâce. Toutes ces inventions qui sont l'orgueil de notre temps, c'est l'esprit qui les a créées et qui les soutient. Le jour où l'esprit s'abaisse et s'énerve dans des conceptions rétrécies, il y a une sorte d'équilibre qui se rompt. La séve morale, l'énergie créatrice s'épuise, les forces matérielles se déchainent seules; le progrès n'est plus qu'une dissémination vulgaire du bien-être et de toutes les jouissances, et il est lui-même menacé parce qu'il a perdu son principe et son frein. Contre ce déchainement, il n'y a qu'une garantie : c'est la force morale par la liberté, qui communique aux âmes la virilité, par le spiritualisme, qui rend à l'intelligence le sentiment de sa supériorité, de sa position et de son rôle dans le monde.

CHARLES DE MAZADE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juillet 1867.

La discussion des budgets n'est point encore terminée, mais elle a épuisé ses principaux épisodes. Les manifestations diverses auxquelles elle a donné lieu permettent d'apprécier le curieux moment où nous sommes arrivés dans le développement politique intérieur de la France.

Il n'est point de formule plus vulgaire que le mot d'époque de transition. Si pourtant ce lieu commun a jamais pu être appliqué justement à une situation, c'est bien à celle où nous sommes. Il est évident que la politique intérieure en France est en train de se modifier, et cependant le mouvement demeure encore suspendu par de lentes et lourdes indécisions. Ce sont ces incertitudes que la discussion des budgets a mises en lumière. Les discours prononcés par les orateurs qui savent exprimer les caractères et peuvent marquer les tendances des phases de la vie politique du pays ont bien indiqué la nature de la transition où nous sommes. Il est certain que nous approchons d'une époque où l'action du pouvoir sera modifiée. Le pouvoir doit abandonner une partie de l'initiative absolue dont il s'était emparé il y a quinze ans; le contrôle de l'opinion publique et de l'assemblée représentative ne peut manquer désormais de gagner beaucoup sur l'initiative du pouvoir. Il est incontestable que le gouvernement a le sentiment de la nécessité de cette évolution. Les promesses du 19 janvier en font foi. Comme nous l'avions prévu d'ailleurs, les débats du corps législatif ont démontré par l'exposé et la critique des faits que la sécurité et la dignité du pays imposent au gouvernement le devoir de laisser une action plus libre à l'opinion publique et aux conseils nationaux. Les événemens avaient d'avance rendu cette démonstration bien facile, et le talent des orateurs l'a complètement achevée. Quel suprême enseignement par exemple M. Thiers n'a-t-il point tiré de l'expérience déplorable de l'entreprise mexicaine!

Un affreux dénouement, une de ces effrayantes infortunes qui donnent

au cœur des hommes la poignante sensation des maux que le raisonnement avait dénoncés à leur intelligence, la fin violente de l'empereur Maximilien, venait de marquer le dernier terme de l'aventure mexicaine. Pourquoi faut-il qu'une erreur politique ait abouti à une conséquence si cruelle? Pourquoi cette explosion de tragédie shakspearienne est-elle venue se mêler aux idées, aux habitudes, aux mœurs de notre siècle, au fond toutes rationalistes et positives? Qui aurait cru qu'à notre époque d'invisibles sorcières pourraient encore entraîner aux abîmes sous l'apparence d'une séduction chevaleresque un Macbeth honnête en lui disant : Tu seras roi? Il est des momens où nous tous qui avons blâmé dans ses diverses phases l'expédition du Mexique, nous sommes forcés de nous reprocher cependant de n'avoir point donné nos avertissemens avec assez d'opportunité et d'énergie. L'imprévoyance a été, depuis ses obscurs commencemens jusqu'à sa fin tragique, la fatalité de cette affaire. Il eût fallu prévoir, quand il fut décidé que l'armée française quitterait le Mexique, qu'il n'était pas permis de livrer Maximilien aux accès d'un désespoir généreux. Il fallait le sauver malgré lui-même. Nous n'avions pas le droit de croire que, nous partis, il pourrait conserver l'empire. Nous n'avions pas le droit, en nous retirant du Mexique, d'y tout laisser dans la confusion et la violence. Le devoir de protéger l'existence des nombreux nationaux qui restaient derrière nous nous donnait le droit d'exiger de Maximilien l'abdication qui l'eût sauvé. Nous ne devons point sortir du Mexique sans y laisser un gouvernement vraiment autonome avec lequel nous aurions traité : un arrangement semblable eût été pénible sans doute pour l'amour-propre de ceux qui avaient entrepris l'expédition ; mais qu'est-ce qu'une blessure d'amour-propre quand il s'agit de réparer une faute, de protéger et de sauver des existences précieuses, d'assurer des intérêts d'humanité qu'on a compromis? Nous nous étions figuré, quand la résolution de l'évacuation fut arrêtée, que ces précautions élémentaires seraient prises, que le gouvernement français ne pourrait croire à la fiction d'un empire de Maximilien privé de la protection militaire de la France, que le sort de nos compatriotes établis au Mexique et de nos alliés indigènes serait réglé avec un gouvernement mexicain vraiment régulier. Quand nous avons vu nos troupes quitter le Mexique sans qu'aucune de ces mesures de prévoyance eût été prise, notre étonnement a été profond. Nous n'avions pas songé qu'il fût nécessaire de pousser auprès d'un gouvernement jusqu'à des détails aussi élémentaires les avertissemens et les conseils de la prudence. La fin tragique de Maximilien et de ses amis fidèles, le sort incertain de nos compatriotes demeurés au Mexique, nous apportent un désillusionnement mêlé de remords.

Sous le coup d'une émotion si violente, la tâche de critique que M. Thiers avait embrassée devenait des plus difficiles. Il l'a pourtant rem-

plie de telle façon qu'on peut dire que jamais sa parole n'a rendu à la France un plus grand service. Il fallait un prodige de modération pour exposer ce grand enseignement sans y mêler des récriminations personnelles et des vivacités de langage qui en auraient troublé la lumière. Si dans l'avenir on tient jamais compte aux écrivains et aux orateurs libéraux de notre époque des efforts qu'ils ont faits pour réparer les fautes ou conjurer les dangers d'un système de gouvernement personnel, la qualité qui devra être le plus admirée en eux, c'est la modération. Pour donner à la critique toute son efficacité, l'orateur et l'écrivain sont obligés à notre époque de remporter à chaque instant des victoires sur eux-mêmes. Il faut se vaincre pour ne point se heurter aux obstructions de la légalité politique contemporaine; il faut se vaincre pour ménager les timides susceptibilités de l'opinion; il faut sacrifier aux formes atténuées l'expression littéraire, qui est toujours l'expression directe et forte. Ce sont ces miracles de modération que M. Thiers vient d'accomplir dans sa magistrale discussion des affaires mexicaines. Son désintéressement patriotique se montre avec une telle sérénité que personne ne peut plus lui attribuer de vues personnelles. Tout le monde sent que sa seule et suprême ambition est de faire l'éducation politique du pays et de mettre la France en garde contre les périls des systèmes de gouvernement erronés. Quelle ample matière à redressement d'erreurs inexorablement démontrées par les événemens il a trouvée dans les vicissitudes mexicaines! Il a suivi pas à pas les fautes sans s'attaquer aux hommes. A aucune des étapes de cette malheureuse expédition, personne en France ne s'est laissé entraîner aux illusions par la passion, par l'engouement; personne n'a exercé sur le gouvernement de pression favorable au développement de cette aventure. Aucun ministre, si l'on en juge par leurs déclarations publiques et par les documens, n'en a fait sa conception et son œuvre personnelles. La chambre, en dépit de la docilité de ses votes, ne l'a jamais vue avec faveur; elle ne l'a connue que par les faits accomplis; les phases en ont été marquées pour elle par des surprises. Personne n'a voulu ce qui est arrivé. On parvient au terme de cette série d'accidens qui ont coûté à la France une dépense de 300 millions suivant le gouvernement, de 600 suivant M. Thiers, le sacrifice d'un nombre de vies humaines dont personne ne dit le chiffre, enfin la grande infortune de l'archiduc Maximilien, et alors se dresse la question fatale : à qui la faute? La faute est avant tout dans les choses; elle est dans le système de gouvernement; cette grande calamité a pu s'accomplir jusqu'à ses plus funestes conséquences, parce qu'aucune résistance efficace n'a pu se produire ni de la part des ministres, ni de la part de la chambre, ni de la part de la presse, parce que l'initiative du pouvoir n'a pu être contrôlée et contenue par des libertés combinées et solidaires. Voilà l'enseignement que nous donne l'expérience mexicaine, et tel a été

le dernier mot du discours de M. Thiers, dont le sens profond avait pénétré d'avance l'esprit de son auditoire, et a désormais envahi l'intelligence du pays.

La majorité de la chambre a écouté avec tristesse sans doute, mais avec une respectueuse sympathie la belle et forte harangue de M. Thiers. L'accueil qu'elle a fait à l'orateur et au patriote est un symptôme intéressant de la situation présente. Cette fois-ci, le grand défenseur des libertés nécessaires a pu conduire sa démonstration jusqu'au bout; aucune interruption n'est venue troubler le large développement de sa pensée. Nous connaissons la mobilité des assemblées; il est cependant probable que les impressions qui semblent avoir atteint la majorité ne seront point éphémères. Beaucoup de bons esprits, dans ses rangs, commencent à comprendre que le moment est venu où les procédés de gouvernement en France doivent être renouvelés. On sent la nécessité d'élever des garanties contre l'initiative trop absolue du pouvoir. Le discours remarquable d'un des membres les plus avisés de la majorité, M. Larrabure, est une révélation de ces dispositions nouvelles de la chambre. M. Larrabure a voté les crédits extraordinaires de 1867, et annonce son adhésion formelle à la nouvelle loi militaire; mais il appuie ces actes sur une critique de la politique étrangère du gouvernement qui ne diffère point des sévères objections de l'opposition. Quand M. Jules Favre, que la hauteur de sa pensée et la gravité de son éloquence rendent peu sensible aux ménagemens de circonstance, qualifie les faits contemporains dans le langage direct que parlera l'histoire, la majorité, il est vrai, touchée au vif, se récrie avec emportement; mais il ne faut point exagérer l'importance de ces explosions passionnées. Il y a une sorte d'ébranlement dans la majorité; lors même que l'expérience et la prévoyance n'auraient point suffi pour susciter ces incertitudes et ces agitations d'esprit, le caractère de provisoire qu'on laisse depuis six mois à la situation politique en serait encore l'explication toute naturelle.

Les retards mis à la réalisation du programme du 19 janvier ont produit dans la politique intérieure un état fort singulier de suspension et d'indécision. Le laissera-t-on se prolonger toute cette année? Ce serait un incident curieux de l'histoire contemporaine. L'esprit français n'est point propre à ces conditions indécises. Il a des instincts de logique et des besoins de netteté qui doivent être promptement satisfaits. Il faut lui présenter des systèmes de conduite clairs et intelligibles. Nous ne savons guère, à vrai dire, sous quel régime nous sommes en ce moment. L'opinion a de nouvelles exigences : elle commence, par exemple, à donner de l'importance aux questions de personnes dans la composition du cabinet. On se met à chercher des systèmes dans des noms propres. Un discours très net et très direct de M. Latour-Dumoulin, prononcé au début de la discussion générale du budget, a posé la question ministérielle.

M. Émile Olivier, s'attachant aux idées plus qu'aux personnes, vient de tracer un plan de politique libérale qui s'adapte naturellement aux combinaisons de tiers-parti mises en avant par M. Latour-Dumoulin. Au milieu de ces aspirations, qui se révèlent avec une certaine vigueur, le membre le plus éminent du présent ministère, M. Rouher, se montre infatigable et dédaigneux en continuant de porter toutes les charges oratoires du pouvoir avec une robuste assiduité. Sa forte santé politique, encouragée, dit-on, par le don impérial de la plaque en diamans de la Légion d'honneur, n'empêche point les nouvellistes de lui prédire des successeurs prochains. Il y a, on en conviendra, des élémens bien contradictoires dans la situation. La nature des choses aurait voulu que les réformes annoncées le 19 janvier fussent considérées comme un système devenant le point de départ décisif d'une nouvelle politique. La même tendance logique indiquait que ce système devait être mis en œuvre par des hommes qui se seraient montrés disposés à le réaliser avec une conviction chaleureuse et féconde. Il ne s'est passé rien de semblable. Les mêmes personnes sont restées au pouvoir; elles n'ont point donné de caractère systématique aux mesures de réforme, elles n'en ont point fait la condition d'un renouvellement politique, elles n'ont mis aucune hâte à en assurer la réalisation. On est resté dans un état provisoire inconcevable. D'une part, la majorité de la chambre, accoutumée aux théories et aux pratiques du pouvoir fort, a été étonnée des réformes du 19 janvier; de l'autre, les anciens ministres, ayant gardé leur portefeuille, n'ont pas déployé un grand zèle ni un vif empressement dans l'accomplissement de ces réformes. Ils laissent trop voir qu'ils croient peu à un changement de système, ou, si l'on veut, ils semblent s'efforcer d'unir la nouvelle phase politique à l'ancienne par une transition insensible. En persistant trop longtemps dans cette contradiction entre les idées et les personnes, on perdrait les avantages des deux théories de gouvernement, de celle à laquelle on a fait mine de renoncer, et de celle qu'on a fait mine d'adopter. La durée d'une pareille confusion serait une cause inévitable d'affaiblissement. Elle serait dangereuse pour le pays, qui, incertain, hésitant, ne saurait plus à qui et à quoi attacher sa confiance.

Un homme du mérite de M. Rouher doit comprendre mieux que personne les incohérences et les inconséquences dangereuses d'un tel état de choses. La vie au jour le jour, le recours aux expédiens pratiques, l'emploi continu d'une puissance oratoire qui ne connaît pas la lassitude, ne sauraient dominer longtemps les difficultés d'une situation aussi embrouillée. Quoique M. Rouher n'ait point montré une grande tendresse pour les libertés publiques, tout le monde sent que rien ne l'empêche de devenir un homme d'état franchement libéral. Personne, quand il le voudra, n'en aura plus que lui l'étoffe. Entrant dans une voie décidément libérale, M. Rouher rallierait aisément les meilleurs esprits de la majo-

rité, et accroîtrait leur force en leur permettant d'accentuer davantage leurs dispositions progressives. L'idée qu'un gouvernement représentatif peut vivre sans partis et sans chefs de partis est une des chimères qu'on a caressées il y a quinze ans, et qui s'évanouira comme les autres avec le régime du silence et de l'inertie. Dans les rangs des partisans les plus dévoués du gouvernement, on doit commencer à sentir que la tutelle administrative ne suffira bientôt plus à l'action de la machine représentative, et que le moment est proche où les opinions en France devront s'organiser en partis. Si cette considération était négligée par les ministres actuels, elle ne laisserait point oisifs ceux qu'on leur donne comme rivaux. Les changemens de ministère deviendraient alors probables, et la confusion des personnes s'ajouterait à celle des choses.

En attendant le débrouillement de la politique gouvernementale, il faut accompagner d'éloges les constans efforts des députés de l'opposition dans la discussion des budgets. Leur vigilance n'est jamais en défaut. MM. Picard, Lanjuinais, Jules Simon, Pelletan et bien d'autres se portent sur tous les points, produisent les justes griefs des intérêts libéraux du pays, et font face avec énergie et honneur aux inépuisables phalanges de commissaires que le gouvernement peut mettre en campagne. Quand on rapproche l'activité et l'autorité d'éloquence de l'opposition du petit nombre de ses membres, on est frappé de la vitalité et de la fécondité des principes qu'elle représente. N'est-il point remarquable qu'il suffise d'une trentaine de représentans libéraux pour soutenir la contradiction contre le gouvernement avec une supériorité oratoire reconnue de tous. Parmi les nombreuses revendications que l'opposition est obligée de soutenir contre les mesures administratives, il lui arrive d'en rencontrer où sont en jeu des principes de premier ordre. De cette nature a été la protestation motivée par la saisie administrative de *l'Histoire des Condés au seizième et au dix-septième siècle* par M. le duc d'Aumale. Cette saisie fut, on le sait, ordonnée, il y a plusieurs années, par M. de Persigny. Comme elle ne pouvait être justifiée par aucune loi, on lui donna la dénomination de mesure administrative ou d'acte de haute police. Les qualifications de fantaisie ne pouvant être considérées comme supérieures aux lois qui protègent les droits, l'annulation de la saisie administrative a été demandée par l'auteur et l'éditeur à toutes les juridictions. Or les juridictions s'avouent placées dans une impasse par l'acte discrétionnaire du ministre. Les tribunaux civils se déclarent incompétens, et, se fondant sur le fameux article 75 de la constitution de l'an VIII, renvoient les plaideurs au conseil d'état pour obtenir l'autorisation de poursuivre le fonctionnaire auteur de la saisie. Le conseil d'état se déclare incompétent, parce que le ministre de l'intérieur a défini la saisie comme une mesure de haute police; son arrêt ne semble pas cependant supprimer tout nouveau recours à l'autorité judiciaire, car il déclare « que

les questions relatives à la validité de la saisie d'un livre ne sont pas au nombre de celles dont il appartient au conseil de connaître au contentieux. » Ainsi la juridiction civile et la juridiction administrative se renvoient l'une à l'autre la décision d'une question où le principe de la propriété est si manifestement impliqué. Entre les deux juridictions, une confiscation de propriété mobilière qui n'atteint pas seulement un banni, mais qui frappe un éditeur français, est maintenue. Un avocat distingué, M. Reverchon, ancien maître des requêtes au conseil d'état, vient de traiter cette question de compétence dans une étude approfondie sur la saisie administrative. Nous y lisons le passage suivant, qui frappera tous ceux qui s'inquiètent des intérêts supérieurs de la justice. « Deux des membres les plus éminens du conseil d'état, que je ne nomme pas ici, mais que j'espère pouvoir nommer ailleurs, m'ont dit que cette jurisprudence constituait la plus énorme aberration juridique qu'ils eussent jamais rencontrée, en ce qu'elle avait fait d'une garantie personnelle (l'article 75 de la constitution de l'an VIII, qui couvre les fonctionnaires) une garantie réelle, et en ce qu'elle avait appliqué aux actes une protection qui n'était établie que pour les personnes. » L'intérêt que défendent le duc d'Aumale et M. Michel Lévy est bien grand, puisque c'est un droit de propriété méconnu par un acte de pouvoir extra-légal; mais dans l'état du monde, dans l'état de l'opinion publique française, il est impossible de ne pas trouver étroites et mesquines les préoccupations auxquelles ont cédé ceux qui ont ordonné et qui maintiennent encore la saisie de l'*Histoire des princes de Condé*.

Nous n'aurions pas grand sujet de nous féliciter des visites princières reçues par la France, si elles étaient précédées, et suivies d'actes semblables à ceux au milieu desquels le roi de Prusse et M. de Bismark ont placé leur voyage à Paris. La veille de son départ de Berlin, M. de Bismark avait arrêté avec les états allemands du sud les arrangemens relatifs au nouveau Zollverein, qui font entrer les représentans de ces états dans le parlement fédéral du nord; le lendemain de son retour, il signait une autre convention avec la Bavière resserrant encore l'alliance économique. Loin de nous la pensée de chercher des prétextes de récrimination contre la politique prussienne : on en trouverait assez, si par malheur un antagonisme naissait entre la France et la Prusse. On ne peut cependant s'empêcher de remarquer que M. de Bismark dans les progrès de son influence n'observe aucun ménagement envers la France. Les prodigieux avantages qu'il a obtenus auraient dû, ce semble, lui inspirer quelque modération. Il y a un an, on nous annonçait une confédération allemande du midi, dont la perspective a provoqué chez nous la théorie plus ingénieuse que durable des trois tronçons. Qu'est devenue la confédération du sud? Un mois après Koeniggrätz, tous les états du sud concluaient avec la Prusse une alliance militaire perma-

nente. A l'union militaire a succédé l'union douanière, puis l'entrée pour la décision des questions économiques des représentans du sud dans les chambres du nord. Tout ceci a été bien rapide, bien provoquant pour les spectateurs. La France y prend garde, quoiqu'elle ait l'air de n'y point faire attention. Il reste maintenant à la Prusse à terminer la difficulté relative au Slesvig. Le cabinet de Berlin avait là une occasion de montrer quelque générosité, et de témoigner quelques égards à la politique française. Il ne s'en est point soucié. L'invitation qu'il adresse au Danemark de donner des garanties à la Prusse sur la condition des Allemands qui resteraient dans le Slesvig est incroyable. On dirait que M. de Bismark voudrait perpétuer dans la monarchie danoise des sujets de conflit qui fourniraient au besoin à la Prusse de constantes occasions d'intervenir, de dévorer le Danemark et d'absorber enfin ce noble petit pays dans l'agglomération germanique. Le cabinet de Berlin vient de donner un témoignage indirect de son attitude complaisante et docile envers la Russie. On assure que le sultan aurait montré le désir de faire une visite à Berlin avant de se rendre à Vienne. Le gouvernement prussien est trop ami de la cour de Russie pour rechercher les courtoisies de l'empereur de Turquie. Il n'y a aucune personne royale à Berlin; il n'est donc pas possible d'être hospitalier pour les Turcs : la curiosité polie du sultan ne sera point satisfaite. Le souverain ottoman a reçu en France et reçoit maintenant en Angleterre un traitement plus courtois. Les Anglais sont remplis de prévenances pour Abdul-Aziz et le prince Ismaïl d'Égypte. Les intérêts britanniques en Orient excitent à Londres une sollicitude si éveillée que l'opinion publique s'est chargée elle-même de la réception du vice-roi d'Égypte. La Cité, qui comprend l'importance de l'Égypte pour le commerce et l'industrie de l'Angleterre, s'est indignée de la médiocrité des arrangemens que le cabinet avait pris pour la réception du prince égyptien. On lui louait des appartemens dans un hôtel. La presse anglaise a protesté contre ces lésineries avec une indignation extraordinaire. Lord Stanley a dû s'excuser de n'avoir point à sa disposition de palais royaux où le pacha pût être convenablement hébergé. Lord Dudley, un des plus riches seigneurs d'Angleterre, s'est chargé avec empressement de remplir envers Ismaïl-Pacha les devoirs de l'hospitalité nationale et lui a prêté son palais : on dirait un de ces splendides patriciens romains qui avaient pour cliens des rois d'Asie. Ismaïl-Pacha a eu les honneurs d'un banquet du lord-maire où assistaient le prince de Galles et le duc de Cambridge, où la chambre des communes, représentée par ses chefs les plus distingués, a eu pour orateur dans la série des santés M. Disraeli. Cet empressement du public anglais vers le souverain égyptien est un exemple singulier de popularité commerciale.

Il est bien permis d'ailleurs au monde politique de Londres de s'amuser des visites princières, d'assister aux revues et aux fêtes; le monde

politique a fait cette année en Angleterre une difficile et importante besogne : il a droit au repos et au plaisir. On peut considérer aujourd'hui comme achevées les épreuves du bill de réforme dans la chambre des communes. Le bill a été voté en comité; il ne reste plus que la formalité du rapport et de la troisième lecture. On n'a jamais vu peut-être d'œuvre législative élaborée à la façon dont cette réforme constitutionnelle a été conçue et accomplie. On peut dire qu'elle est dans son ensemble l'œuvre de la chambre des communes. On voit ici un des plus heureux effets de l'initiative parlementaire. Tout ministère représentant obstiné d'un parti et d'une idée qui eût voulu imposer à la chambre la formule toute faite d'une loi électorale eût inévitablement échoué, comme échoua l'an dernier le parti libéral sous la conduite de M. Gladstone. Il n'était point possible de former dans la chambre des communes actuelle une majorité compacte et persévérante sur un plan de réforme systématique et exclusif. C'était un cas curieux de l'impuissance de l'initiative du pouvoir exécutif; on n'aurait réussi à rien, si les représentants du peuple eussent été, comme chez nous, étroitement gênés par les restrictions imposées à leur initiative. La grande sagacité de M. Disraeli a été de comprendre une situation si étonnante, et son habileté a été de savoir s'y conformer. Le spirituel et prudent tacticien parlementaire a vu qu'il n'avait pour réussir d'autre rôle à remplir que celui d'intermédiaire entre les opinions et les intérêts contraires qu'il s'agissait de concilier par des transactions. Le *leader* des communes a persuadé à la chambre que c'est elle-même qui allait faire la loi électorale; la présence du parti tory au pouvoir le rendant plus modéré et plus pratique, il fallait profiter de cette circonstance pour obtenir de lui des concessions qu'il aurait refusées dans la mauvaise humeur de l'opposition. Les grandes lignes du bill furent donc tracées par M. Disraeli sous une forme d'abord un peu restrictive et avare qui rassurait les timidités de son parti, et lui promettait d'ailleurs de larges ressources où puiser les concessions qu'il y aurait à faire au parti libéral. C'est donc à force d'amendemens où l'esprit libéral et l'esprit conservateur ont trouvé en tâtonnant leur équilibre, que le bill s'est formé, s'est étendu et a grandi. Ce caractère d'inspiration collective et de transaction équitable a produit une paix imprévue parmi les opinions. Jamais discussion parlementaire n'a été moins troublée de critiques amères et passionnées. M. Bright s'est apprivoisé de bonne heure et a trouvé son compte dans les principaux arrangements accordés par M. Disraeli. M. Gladstone a été belliqueux à l'origine, mais il s'est rasséréné avec cette candeur qui est un des beaux traits de son caractère, dès qu'il a vu qu'au fond le cabinet ne faisait qu'inviter la chambre à composer avec impartialité la meilleure loi qui fût possible dans les circonstances présentes. Chacun des membres importans des communes avait le sentiment qu'il était nécessaire de mettre fin le plus tôt pos-

sible à l'agitation électorale, que la chambre était tenue par un impérieux devoir de donner cette année même au pays une bonne loi électorale. La présence du parti tory au pouvoir était une occasion d'en finir, et il fallait se garder de la laisser échapper. C'était aussi une bonne chance que la chambre fût placée sous la conduite d'un *leader* comme M. Disraeli, tacticien consommé, très rompu aux questions électorales qui l'occupent depuis longtemps, toujours maître de lui-même, d'une rare présence d'esprit, égayant les affaires par une aimable ironie, et conciliant les personnes par une modération sympathique. Le vote du bill de réforme est donc un grand succès pour celui qui en a dirigé l'élaboration ; il satisfait la grande majorité du peuple anglais ; il met un terme aux tumultes d'une agitation qui n'eût point continué sans devenir âcre et violente. L'Angleterre est ainsi débarrassée d'un grave souci intérieur. Elle peut avec sécurité s'appliquer aux progrès de toutes ses libertés. Elle peut applaudir à des harangues aussi élevées par l'idée, aussi pénétrées de probité d'esprit et de chaleur d'âme que celle où M. Gladstone vient de proclamer les services éminens que la presse libre rend à la civilisation contemporaine.

Les malheurs de famille se sont unis aux échecs politiques pour accabler la maison d'Autriche. Une jeune princesse périsant dans les flammes au moment où un frère de l'empereur tombait sous les balles mexicaines, voilà les derniers coups qui ont frappé cette famille souveraine. Cet acharnement d'infortune dépasse le cercle des douleurs privées et appelle un mouvement de sympathie générale autour de la maison de Habsbourg. Le sort l'a regardée d'un bien mauvais œil depuis quelques années. Il lui doit des adoucissemens. Les trouvera-t-elle dans l'œuvre entamée de la réorganisation de l'empire sous une constitution quasi fédérale ? Les informations d'observateurs sympathiques à l'Autriche encouragent peu cette espérance. La folie de l'esprit de nationalité, excitée par des propagandes russes, s'empare des populations slaves de l'empire autrichien. Les différences de rite, la diversité des dialectes, les antagonismes fondés sur les dissidences religieuses ne seraient plus, dit-on, des obstacles au rapprochement des familles de la race slave. Cet obscur Orient, échauffé par la civilisation artificielle de la Russie, pleine de rêves et d'ambitions, semble nous préparer par momens des menaces mystérieuses. L'Autriche est la première exposée au débordement du génie slave ; elle n'a point cessé son œuvre militante. Que fait cependant l'indolente et subtile Italie, qui s'est formée des premiers désastres de l'empire autrichien ? Elle dort, elle discute du partage et de la réalisation des domaines ecclésiastiques. Elle rouvre la vieille controverse sur les biens de mainmorte. C'est un grave problème social et politique qu'on agite ainsi dans le parlement italien. On met là en présence les théories contraires du droit civil et du droit canon sur le domaine tem-

porel de l'église; mais ce qu'il y a de surprenant dans le choc de ces dissertations italiennes, c'est le résultat pratique et immédiat qu'on cherche dans les conclusions du débat. Au fait, d'ici à la fin de 1868, le royaume d'Italie aura une succession de déficits s'élevant à 600 millions, et l'on croit que l'on battra monnaie assez amplement pour couvrir ces échéances avec un débat et un vote sur les biens ecclésiastiques! L'illusion est grande. Que l'Italie sécularise le domaine ecclésiastique en donnant aux membres du clergé les compensations équitables auxquels ils ont droit, rien de mieux; mais ils marchent et la conduisent à une déception, ceux qui croient à la possibilité d'une mobilisation immédiate des biens d'église, et qui comptent y trouver la somme réclamée pour fermer le déficit.

E. FORCADE.

La *Revue* s'est empressée de publier dans son numéro du 1^{er} juillet la lettre du prince Napoléon; voici la lettre qu'à son tour nous envoie M. le comte d'Haussonville.

Monsieur,

Je m'explique et je respecte le mouvement de piété filiale qui a dicté les observations de son altesse impériale le prince Napoléon insérées dans la dernière livraison de la *Revue des Deux Mondes*. Je suis aise de pouvoir rendre hommage aux opinions qu'il exprime sur la liberté de la presse; ces opinions sont les miennes; justes en elles-mêmes, elles deviennent véritablement méritoires chez les princes, surtout quand ils y conforment leurs actes dans la bonne fortune; elles me semblent aussi, par comparaison peut-être et par je ne sais quel contraste, dignes d'être remarquées dans la bouche de celui qui occupe sur les marches du trône impérial une position si élevée.

A présent que j'ai rendu justice aux sentimens de son altesse impériale, vous trouverez simple, monsieur le directeur, qu'avec ce même esprit d'indépendance que le prince veut bien me reconnaître, sans m'écarter des égards qui lui sont dus et des règles ordinaires d'une polémique courtoise, je désire discuter non toutes les assertions contenues dans la lettre qui vous a été adressée, mais seulement celles qui me concernent personnellement, et semblent prendre la forme d'un reproche d'inexactitude et de malveillance préméditée envers la famille impériale. J'espère démontrer que ces assertions sont dénuées de fondement.

Il m'arrive ici ce qui est arrivé à l'historien du consulat et de l'empire,

lorsque par le cours naturel de son récit il fut amené à parler du mariage contracté en Amérique par le prince Jérôme Bonaparte. Il reçut alors, ou plutôt ses éditeurs reçurent pour lui du fils du prince Jérôme et d'Élisabeth Patterson une protestation qui est insérée au dix-septième volume de ce bel ouvrage. Aujourd'hui, et c'est, hélas! le seul rapport que j'aie avec M. Thiers, je reçois, ou plutôt vous recevez, monsieur le directeur, une réclamation du fils né du mariage du même prince Jérôme avec son altesse la princesse Catherine de Wurtemberg. Ces réclamations ne prouveraient-elles point qu'il y a parfois dans l'étude de nos temps modernes des sujets d'une nature si délicate, qu'il est impossible, quelque soin qu'on y apporte, de les relater même brièvement et en toute conscience sans exciter bien malgré soi de vives et honorables susceptibilités. Je m'étais presque flatté de n'en provoquer aucune, et pour mieux y parvenir je m'étais abstenu d'exprimer aucune opinion quelconque sur la validité ou la non-validité du mariage contracté à Baltimore par le prince Jérôme. Je n'ai fait que transcrire le jugement qu'en avait alors porté le pape Pie VII. D'appréciations personnelles, il n'y en a nulle trace dans mon étude; je me suis volontairement borné à exposer les faits tels qu'ils sont énoncés dans les lettres de l'empereur, dans celles du roi Jérôme et dans le mémoire si habilement rédigé par l'éminent conseil du prince, M. Allou. De ces faits, son altesse impériale n'en contredit d'ailleurs aucun. Elle m'accuse uniquement d'avoir omis, dans un chapitre consacré aux événemens de 1805, les événemens qui se seraient produits deux ans plus tard, en 1807, au moment du mariage du roi de Westphalie avec la princesse Catherine de Wurtemberg. Un tel reproche est fait pour étonner tous les historiens de l'Europe. L'article contenu dans la *Revue* de ce jour ne va lui-même que jusqu'à la moitié de l'année 1806. Je demande à son altesse impériale un peu de patience, et, si elle veut bien me suivre jusqu'au bout de ce trop long travail, nous arriverons à cette année 1807; mais peut-être ne serai-je pas assez heureux pour me trouver alors parfaitement d'accord avec elle. Le prince Napoléon dit positivement qu'à cette époque « le saint-père avait reconnu le peu de fondement de ses premiers scrupules, et qu'il avait donné la bénédiction religieuse au second mariage du roi Jérôme. »

Voilà, je l'avoue, la première nouvelle qui m'en parvienne. Si les choses se sont en effet ainsi passées, nul doute que je ne sois fort empressé de le reconnaître et de le bien constater quand le moment sera venu; mais pour cela il est absolument nécessaire que son altesse impériale veuille bien avoir la bonté de me venir efficacement en aide, car le malheur veut que les documens qui sont actuellement en ma possession ne s'accordent point avec la version du prince. Je sais bien, et le prince en cela ne m'a rien appris, que, lors du mariage du roi Jérôme, sa sainteté s'empressa d'écrire à l'empereur des Français pour lui adres-

ser ses complimens et lui exprimer ses vœux pour le bonheur des jeunes époux; mais je sais aussi qu'il faisait en même temps ses réserves en exprimant l'espoir que des théologiens plus heureux que lui avaient sans doute trouvé pour invalider le premier mariage des motifs qu'il n'avait pas pu découvrir. Voici d'ailleurs le texte de cette lettre du pape Pie VII à Napoléon I^{er} :

« Nous remercions bien affectueusement votre majesté pour la lettre très gracieuse et pleine des plus vives expressions de sa pitié filiale et de son attachement pour nous, par laquelle elle nous fait part du mariage célébré entre S. A. I. le prince Jérôme Napoléon, notre très cher fils et son très aimé frère, avec la princesse royale Catherine de Wurtemberg. Nous leur souhaitons de tout notre cœur non-seulement les plus grandes, mais encore les plus pures consolations. Tandis que nous louons le Seigneur pour tout le bien qu'il lui a plu de départir à votre majesté et à son auguste famille, nous espérons encore qu'après l'examen que nous avons fait des motifs qui ont été produits relativement à la nullité de l'autre mariage contracté par le prince impérial susdit, il peut s'être présenté de nouvelles et valables raisons qui, ne nous ayant pas été exposées alors, nous sont entièrement inconnues, ensuite desquelles s'en est suivie la célébration à laquelle votre majesté a participé. J'ai la confiance que ce sera une consolation pour cette amertume et cette inquiétude que devant Dieu et dans l'intimité de notre cœur nous ne pouvons nous empêcher de nous rappeler lorsque sur cette proposition nous avons écrit autrefois à votre majesté (1)..... »

Ce n'est pas cette démarche purement courtoise de Pie VII que son altesse impériale entend représenter comme l'équivalent d'un démenti donné à son jugement antérieur. Si le prince Napoléon pensait qu'il a prouvé l'assentiment définitif du souverain pontife parce qu'il a rappelé que le mariage du roi son père a été célébré en grande pompe aux Tuileries par le prince primat, assisté de plusieurs évêques, je l'engagerais, pour toute réponse, à se faire présenter la correspondance du cardinal Caprara, légat du saint-siège à Paris. Il y verra que ce membre du sacré-collège a été très vertement réprimandé par Pie VII pour avoir, justement à cette même époque, osé prendre sur lui d'officier au mariage de son altesse impériale la princesse de Beauharnais, qui était catholique, avec le grand-duc de Baden, qui était protestant. La lettre du pape est longue, rédigée en termes clairs et très sévères pour son représentant à Paris. La raison principale qu'il donne de son mécontentement, c'est que la présence du légat a pu faire croire à des personnes mal informées qu'il approuvait de sembla-

(1) Cette lettre a été écrite par Pie VII en italien; nous donnons la traduction telle qu'elle existe dans les documens officiels français. La lettre est sans date, mais elle doit être du mois d'août ou de septembre 1807.

bles unions. L'approbation du souverain pontife ne résulte donc en aucune façon du fait qu'un ecclésiastique quelconque, voire un légat, et le primat ne l'était pas, aurait assisté de sa personne ou donné la consécration à un mariage non reconnu par le saint-père. Le passage suivant, emprunté aux mémoires du cardinal Consalvi (t. II, p. 452) ne laisse à cet égard aucun doute. « Le pape, dit le cardinal, reconnut donc les nouveaux rois de Bavière et de Wurtemberg, le grand-duc de Berg, le duc de Baden, et d'autres princes semblables; mais il ne consentit point à agir de la sorte vis-à-vis des nouveaux rois de Naples et de Westphalie. *S'il eût donné son adhésion à ce dernier, et s'il eût entamé des négociations avec lui, il se serait trouvé fort embarrassé par rapport à la nouvelle compagne du prince Jérôme, car, tant que le premier mariage contracté en Amérique n'était pas légitimement annulé, sa sainteté ne pouvait accorder à cette princesse le titre de reine.* » Voilà ce que Consalvi, ministre bien informé s'il en fut des intentions de son souverain, écrivait en 1811 pendant sa séquestration à Reims.

Quant aux témoignages d'estime et d'affection que Pie VII aurait prodigués, pendant leur exil, au roi Jérôme et à sa femme protestante, il est bien évident que ces marques d'hospitalité ne sauraient avoir à aucun degré le caractère d'une décision canonique impliquant l'approbation des faits accomplis. Y a-t-il une pièce qui corrobore l'affirmation toute nouvelle pour moi « que le pape aurait reconnu le peu de fondement de ses premiers scrupules? » Voilà toute la question. Si ce document existe, je serais heureux, monsieur le directeur, que son altesse impériale voulût bien le produire.

Le jour où cette pièce inédite me serait communiquée, je n'aurais cependant rien à rectifier, car, n'ayant pas eu occasion de raconter le second mariage du roi Jérôme, je n'ai rien avancé ni rien préjugé à ce sujet. Pour anticiper ainsi sans nulle nécessité sur l'ordre des temps, je sentais trop ce qu'il y a de scabreux à soulever seulement de pareilles controverses, qui, par leur nature, échappent à la compétence de l'historien et ne relèvent que de la théologie. Aujourd'hui, même en présence de la lettre du prince Napoléon, je me refuse absolument à les aborder; qu'il soit seulement assuré que je suis, comme toutes les personnes versées dans l'étude de la première moitié de ce siècle, plein de respect pour la mémoire de l'ancienne reine de Westphalie, sa mère. Elle a été sur le trône et dans l'adversité une princesse entourée de l'estime publique, et pendant tout le cours d'une union qu'elle n'avait pas recherchée on a pu la citer comme une épouse parfaitement noble, douce et résignée à toutes les épreuves.

La seconde partie des observations de son altesse impériale porte sur les mémoires du comte Miot de Mérito. Sans le dire formellement, le prince paraît vouloir contester l'authenticité et l'autorité de cet ouvrage.

« Je soutiens, dit-il, que, si un écrivain a le droit de citer des documens, j'ai celui de signaler leur origine et leur valeur. » Cela est parfaitement juste; ce droit appartient incontestablement à son altesse impériale. Je regrette qu'elle n'en ait pas usé plus tôt, et je vous demanderai la permission, monsieur le directeur, de faire remarquer que ces mémoires ont été publiés en 1858, il y a neuf ans, par M. le général de Fleischmann, gendre de l'auteur. Il me semble que c'est au général de Fleischmann lui-même que les réclamations du prince auraient dû être directement adressées. Pour ce qui me concerne, d'après les propres paroles de son altesse, je ne serais à blâmer que si je m'étais légèrement servi de ces mémoires sans me renseigner sur leur valeur et sur leur origine. Telle n'est pas mon habitude. M. de Fleischmann dit positivement dans la préface mise en tête des mémoires de son beau-père qu'il les publie intégralement, « en retranchant seulement ce qui ne pouvait avoir d'intérêt que pour la famille du comte Miot de Mérito, et qu'il s'est bien gardé d'y rien ajouter qui pût altérer la nature des impressions que les événemens ont produites sur l'esprit de l'auteur. » C'est bien là la tâche d'un éditeur consciencieux.

Pour garantie de la façon dont cette tâche a été accomplie, nous avons donc les propres affirmations du général de Fleischmann; quelle valeur ont-elles? Les hommes que j'ai consultés, les hommes les plus haut placés dans l'opinion publique, connaissant personnellement le général de Fleischmann, m'ont assuré que ses paroles avaient une valeur extrême, et que c'était un officier plein de droiture, aussi éclairé qu'indépendant, et vivant aujourd'hui dans ses terres près de Stuttgard, où il lira sans doute avec surprise les assertions de son altesse impériale. M. de Fleischmann est un Wurtembergeois, dit le prince; cela est vrai; mais je ne vois pas pourquoi, aux yeux du fils d'une princesse de Wurtemberg et d'un ancien roi de Westphalie, la parole d'un Wurtembergeois ne vaudrait pas celle d'un autre, jusqu'à preuve contraire, bien entendu; cette preuve, le prince ne la donne pas. M. de Fleischmann a combattu contre nous, dit encore son altesse. Je ne sais. Les Wurtembergeois de sa génération se sont presque tous battus en effet avec et contre nous. Cela non plus n'est pas en soi une démonstration de la fausseté des mémoires du comte Miot de Mérito. Dans la préface que je citais tout à l'heure, le général de Fleischmann nous apprend que le comte Miot de Mérito, son beau-père, avait l'habitude d'écrire tous les soirs ce qu'il avait appris ou observé dans la journée. Les extraits de conversation que j'ai cités paraissent avoir été en effet consignés par écrit par quelqu'un qui en avait l'esprit encore tout fraîchement rempli, et qui reproduit textuellement les expressions mêmes qui l'ont le plus frappé. Faut-il mettre en suspicion le comte Miot de Mérito lui-même? C'était un membre de l'Institut estimé de ses collègues; il a été conseiller

d'état, ambassadeur et ministre sous l'empire. Il devait tout à la révolution et à l'empereur. Que faut-il de plus à un auteur de mémoires historiques pour avoir droit à la confiance du public? Que dans la dernière partie de sa carrière celui-ci eût « rompu les liens politiques » qui l'attachaient à la famille impériale, ce n'est pas là une circonstance faite pour enlever à un honnête homme le droit d'être cru sur les choses qu'il avance. Après tout, l'unique raison que donne le prince Napoléon de la méfiance que lui inspirent les mémoires du comte Miot de Mérito, c'est qu'ils représentent l'empereur et ses frères comme ayant souvent été divisés entre eux et s'étant sévèrement et désagréablement exprimés sur le compte les uns des autres. A ce titre, tous les mémoires sérieux de cette époque seraient à peu près également suspects. On aurait beaucoup à faire, si l'on voulait démentir, non pas tous ces écrits, mais seulement ceux qui nous viennent des serviteurs les plus éprouvés de la dynastie impériale. A s'en tenir aux plus authentiques, il faudrait contredire M. de Meneval, le duc de Rovigo et le comte Rœderer, dont les souvenirs, très curieux et très recherchés, ont été récemment mis en circulation à un trop petit nombre d'exemplaires. Il faudra aussi se préparer à réfuter les papiers laissés par les fonctionnaires de l'empire les plus haut placés, par l'archichancelier Cambacérès, par M. de Talleyrand, par M. Pasquier, ouvrages qui n'ont point encore paru, mais dont l'existence n'est pas ignorée des personnes bien informées. Il faudra que l'on réfute les mémoires du roi Joseph publiés par M. Ducasse et l'ouvrage du roi Louis sur les affaires de Hollande; il faudra enfin nier tout ce que nous ont raconté nos pères, tout ce qu'ils ont vu de leurs yeux et entendu de leurs oreilles. Il y a plus, il faudra que le prince s'inscrive en faux contre la correspondance de l'empereur Napoléon I^{er}, publiée officiellement par une commission dont il est lui-même aujourd'hui le président. Plus la publication de cette correspondance avancera, plus éclateront en effet, si on nous la donne entière, les preuves de la division qui par moment a été si vive entre les membres de la famille impériale.

Il est vrai qu'une précaution a été prise récemment pour en soustraire désormais au public les symptômes les plus fâcheux. La commission de 1854, qui avait si scrupuleusement édité les quinze premiers volumes de la correspondance, a été dissoute. C'est encore son altesse le prince Napoléon qui préside la nouvelle commission, et il a eu la bonne foi de nous avertir lui-même, dans le rapport qui précède le seizième volume, que les lettres de l'empereur ne seraient plus intégralement publiées. « En général, nous avons pris pour guide cette idée bien simple, dit son altesse impériale, à savoir que nous étions appelés à publier ce que l'empereur aurait livré à la publicité, si, se survivant à lui-même et devançant la justice des âges, il avait voulu montrer à la postérité sa personne et son

système. » Le nouveau plan est en effet bien simple, et peut-être en saisit-on mieux la portée en lisant la reflexion qui se trouve quelques lignes plus haut dans ce même rapport. « Quel est le gouvernement, quelle est la famille même qui, ayant eu un de ses membres mêlé aux grandes affaires du monde, voudrait prendre l'opinion publique pour confidente, non-seulement de ses actions, mais de ses pensées les plus intimes. » Le prince a peut-être raison; mais cela mènerait loin : après avoir expurgé les lettres de l'empereur, il faudra sans doute biffer les clauses de son testament, puisqu'à son lit de mort il a écrit : « Je pardonne à Louis le libelle qu'il a publié en 1820; il est plein d'assertions fausses et de pièces falsifiées. » Cependant, si d'un côté les mémoires du comte Miot de Mérito doivent être tenus en suspicion parce qu'ils accusent les divisions qui ont existé parmi les membres de la famille impériale, si d'un autre côté les lettres qui constatent ces mêmes divisions doivent être éliminées de la correspondance de l'empereur parce qu'elles le feraient apparaître au milieu des siens autrement qu'il n'aurait souhaité de se montrer à la postérité, si pour la même raison il faut cacher son testament, il est permis de se demander ce que devient l'histoire ainsi entendue. Je la conçois, je l'avoue, tout autrement. J'ai le culte passionné de la vérité; je la cherche consciencieusement partout, et lorsque je crois l'avoir rencontrée, je m'efforce de la dire telle que je l'entrevois et sans aucun esprit de parti; c'est mon intention du moins. M'est-il donné d'y réussir? Le public en décidera mieux que son altesse impériale, qui n'est peut-être pas, malgré ses lumières, le juge le plus désintéressé en cette matière. Je tâche de faire en ce moment passer sous les yeux des lecteurs de la *Revue* un des épisodes les plus curieux et les moins connus de nos annales presque contemporaines. L'étude à laquelle je me livre avec toute l'attention et tout le scrupule dont je suis capable n'est pas, à coup sûr, le panégyrique enthousiaste de l'empire, elle n'en est pas non plus, ce me semble, la critique amère et malveillante. Si je commets quelque erreur, je ne demande pas mieux que d'être redressé; mais je voudrais qu'on m'opposât des témoignages de nature à infirmer ceux que j'invoque. En attendant, je poursuivrai mon travail de la manière la plus impartiale, en indiquant toujours les sources où je puise et les documens dont je m'appuie. Ce ne sera pas ma faute si l'histoire ainsi rendue ne concorde pas tout à fait avec les légendes que plusieurs s'attachent à propager en France, et qui semblent avoir surtout cours à Ajaccio.

Agréez, monsieur le directeur, l'assurance de mes sentimens de considération les plus distingués.

D'HAUSSONVILLE.

ESSAIS ET NOTICES.

UN MOT SUR LA MUSIQUE GRECQUE.

Études sur la Musique grecque, le Plain-chant et la Tonalité moderne, par M. Alix Tiron,
1 vol. Imprimerie impériale, 1866.

S'il n'existait aucun vestige de l'ancienne architecture grecque, pas un fût de colonne, pas un tronçon de chapiteau, pas la moindre moulure, nous aurions beau lire et relire tous les auteurs anciens qui parlent d'elle, nous n'en aurions aucune idée; personne aujourd'hui ne saurait et n'aurait droit de dire ce qu'était un monument grec. L'architecture pourtant est quelque chose de matériel qu'on peut à la rigueur faire comprendre en le décrivant, et nous possédons sur cette architecture de la Grèce des documens écrits plus nombreux et moins incomplets que sur la plupart des autres arts. Il n'en est pas moins vrai que, sans les débris encore debout, sans les fragmens visibles qui nous expliquent ce grand art, il faudrait en faire notre deuil; Vitruve à lui tout seul serait inintelligible. Les interprétations les plus contradictoires, les conjectures les plus opposées, se produiraient impunément sous l'apparente autorité de textes tantôt divers, tantôt diversement compris, et nous serions sur ce problème condamnés, quoi que nous puissions faire, à un doute éternel.

Voilà pourquoi l'espoir d'expliquer à des esprits modernes, à des lecteurs français, les idées musicales de la Grèce n'est, à vrai dire, et ne peut être qu'une utopie. Eussions-nous, en matière de musique, dix Vitruve au lieu d'un, ils seraient impuissans à nous donner l'intelligence de cet art fugitif, impalpable, dont les derniers échos sont à jamais évanouis. Là, pas la moindre ruine, ni fragmens ni débris; le sol est nu, rasé, et nous n'avons pas même pour nous servir de guide l'équivalent des notions et des règles que, dans le champ de l'architecture, Vitruve nous a conservées. Il est bien question de musique et à maintes reprises dans les auteurs grecs et latins, mais plutôt pour en dire les effets, pour en célébrer la puissance, pour y signaler des beautés inconnues à tous les autres arts, que pour en divulguer les conditions et les lois. Si quelques philosophes, quelques mathématiciens, ont écrit des traités de musique, nous avons la mauvaise chance que ces œuvres techniques n'aient survécu que mutilées et par lambeaux. On peut donc dire que tout conspire à rendre inaccessible à notre esprit non moins qu'à nos oreilles

cette musique de la Grèce; une sorte d'interdit nous défend d'aspirer à la solide et claire intelligence de ce mystérieux sujet.

Eh bien! tel est l'attrait de tout fruit défendu que depuis le *xvi^e* siècle, depuis que l'étude approfondie de l'antiquité est en honneur dans l'Europe savante, cette énigme de la musique grecque n'a cessé d'exciter de laborieuses ambitions. Les érudits les plus sérieux, les plus sincères, en ont cherché le mot avec autant de constance et d'ardeur que si un succès complet avait pu couronner leurs efforts. Ouvrez la collection des mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres pendant le dernier siècle, vous trouverez presque à chaque volume quelque dissertation nouvelle sur le système musical des anciens. Et de nos jours dans ce même recueil la tradition n'est pas interrompue : de temps en temps M. Vincent l'enrichit de ses savans travaux, et soutient vaillamment sur ces mêmes questions des conjectures toujours ingénieuses, sinon toujours incontestées.

Jusqu'ici toutefois cette sorte d'entreprise n'appartenait de droit qu'à des savans de profession. Ceux-là seuls qui savaient du grec presque en surabondance s'avisait d'essayer à mieux comprendre que leurs prédécesseurs tel mot, telle phrase, tel fragment réputé la clé du problème. Sous ce rapport, le livre dont nous parlons en ce moment sort de la voie commune. Ce qu'il a de vraiment neuf, de tout à fait original, c'est que l'auteur n'affiche aucune prétention. Il n'est et ne veut paraître ni philologue, ni antiquaire, ni helléniste, ni même philosophe, encore moins mathématicien. C'est un lettré, il en donne la preuve; c'est de plus un musicien, mais un homme du monde avant tout. Les affaires et la vie des salons ont semblé si longtemps l'absorber tout entier que ses amis ne l'ont pas vu sans surprise, une fois dans la retraite et loin du bruit, se prendre de passion pour l'étude. Rien cependant n'est moins extraordinaire que de telles métamorphoses; ce qui est plus rare, plus étonnant, c'est qu'en prenant ce grand parti d'employer sérieusement ses loisirs, on affronte sans y être contraint, et, qui plus est, pour son début, le plus scabreux, le plus abrupt, le plus impénétrable des sujets.

Et ne croyez pas que l'auteur se borne à le côtoyer, qu'il n'en effleure que la surface et n'en cherche que les sommités; c'est au cœur même des questions qu'il se place et comme un homme qui les possède à fond. Disons-le même, il en est presque trop pénétré et aborde un peu trop son lecteur comme s'il reprenait avec lui une conversation interrompue, c'est-à-dire sans le mettre au courant par quelques explications préalables des matières dont il va parler et de la valeur des mots qu'il emploiera. Rien en lui ne trahit un homme qui sortirait d'apprendre ce qu'il enseigne : loin de conduire les autres, en quelque sorte malgré lui, par les sentiers où tout à l'heure lui-même a dû passer, on le voit, dès les premières pages, entrer droit en matière, ne s'adressant qu'aux initiés et se

lançant sans le moindre embarras dans la mêlée des mots techniques. Il en résulte, comme on pense, pour la moyenne des lecteurs, une certaine obscurité toujours fâcheuse et regrettable. Si quelques-uns admirent sur parole ce qui leur semble obscur, combien s'en blessent et s'en irritent, ne pardonnant pas qu'on leur inflige la fatigue de chercher leur chemin ! Ici pourtant l'obscurité est presque toujours transparente. L'auteur aurait mieux fait de ne pas troubler son lecteur par tous ces mots énigmatiques sans en donner la clé ; mais, pour peu qu'on en prenne la peine, on n'en saisit pas moins nettement sa pensée. Ce n'est pas sa faute si son sujet le force à marcher quelquefois à tâtons. Lui-même en explique la cause par une observation d'une rare sagacité. Tous ces textes, dit-il, qui seuls servent de base aux hypothèses, quelles qu'elles soient, relatives à la musique grecque, ne sont pas seulement mutilés, incomplets, ils sont d'époques différentes. Or que fait-on depuis trois siècles ? On complète les uns par les autres, on emprunte à ceux-ci ce qui manque à ceux-là, sans tenir compte et des années qui les séparent et des changemens considérables que l'art musical a subis dans ce long intervalle. Dès lors quelle bigarrure et quelle incohérence ! Plutarque, Aristide, Quintilien, Ptolémée, Nicomaque, tous postérieurs à l'ère chrétienne, appelés à compléter, à commenter, à suppléer Aristote, Platon, Aristoxène et autres coryphées du grand siècle, est-ce un moyen sérieux de servir la science ? Ne vaudrait-il pas mieux se résigner à des lacunes que d'essayer de les combler ainsi ? L'auteur le reconnaît de bonne grâce. — On ne peut que glaner, dit-il, parmi ces fragmens si divers. Prétendre les coordonner, c'est folie. Il faut saisir quelques données premières, quelques points d'une évidence incontestable et en tirer les conséquences bien plus par déduction logique qu'en vertu de témoignages écrits. — Nous admettons ce pis aller, mais par là même, on doit en convenir, l'auteur confesse clairement l'insoluble difficulté de sa propre tentative.

S'ensuit-il que son œuvre soit oiseuse et stérile, et qu'il eût fait plus sagement de choisir un autre sujet ? Non ; dans la mesure qu'il sait garder, au point de vue où il se place, on peut sans le flatter lui donner l'assurance que sa peine n'est pas perdue. Il ne tente pas l'impossible : ce qui le sauve, c'est de n'être qu'amateur, car en cette matière les plus savans sont les plus exposés. Le vrai danger est de trop prendre au sérieux ces sortes de recherches, de vouloir avec quelques lambeaux de textes didactiques recomposer, ressusciter un art à jamais éteint ; c'est un genre d'ambition que n'a pas notre auteur. Il sait que, trouvât-on par miracle dans quelque palimpseste un traité de musique grecque, même complet et de la meilleure époque, il ne faudrait pas encore crier victoire : ce ne serait qu'une demi-conquête, une satisfaction d'esprit, pas autre chose. Nous aurions une idée plus nette des conditions théoriques de cet art tant admiré ; mais quant à l'art lui-même, n'en possé-

dant toujours qu'une abstraite notion et n'en pouvant goûter ni sentir les effets, il nous serait encore, à vrai dire, inconnu. On ne peut aujourd'hui connaître et clairement exprimer qu'une chose, la différence essentielle et absolue entre la musique grecque et la nôtre. Sur ce point, nous en savons assez pour que la démonstration soit vraiment péremptoire. Or c'est précisément à ce point que l'auteur s'attache avec prédilection. Cette différence fondamentale ressort à chaque page de son livre.

Ne faut-il pas que nous tentions d'en dire nous-même quelque chose? Ce n'était pas notre dessein, nous voulions nous borner aux plus brèves paroles, n'entrer dans aucun détail, éviter tout problème, toute phraséologie technique, épargner en un mot toute fatigue à nos lecteurs; mais nous sommes en face d'un fait si rare et si étrange, d'une si notable anomalie dans l'histoire de l'art, c'est d'ailleurs une séduction si grande que de parler de l'art grec, même pour en signaler les mystères et les obscurités! on nous pardonnera d'en courir l'aventure.

Voyons donc en quoi ces deux musiques diffèrent essentiellement. Si ce n'était qu'une diversité de style, de caractère ou d'expression, il n'en faudrait rien dire. Que de siècle à siècle, de pays à pays, la manière de sentir et d'exprimer le sentiment varie, il n'y a rien là que de simple et de naturel. Ce n'est qu'une question de nuance. La différence dont nous voulons parler est autrement profonde. Depuis le moyen âge et plus particulièrement depuis trois siècles, il s'est formé dans l'Occident un système de musique fondé sur des conditions tellement impérieuses et devenues pour nos oreilles à ce point tyranniques que nous cessons de reconnaître et d'accepter comme musical tout système qui s'en affranchit. Quelles sont ces conditions? Ce n'est pas seulement l'émission simultanée de sons divers et concordans, c'est-à-dire l'harmonie. Si important que soit le rôle de l'harmonie dans la musique moderne, on ne peut pas dire qu'elle en soit la condition nécessaire. Nous en usons souvent, presque partout, à tout propos, mais nous pouvons nous en passer. Le chant non accompagné, la mélodie toute nue, sans vêtement harmonique, sans accessoire concertant, existe encore et se produit parfois, tandis que la condition vraiment indispensable sans laquelle il n'est plus pour nous ni chant, ni mélodie, ni musique par conséquent, c'est un certain système de tonalité qui, à proprement parler, constitue la musique moderne.

Ce système, quel est-il? et d'abord qu'est-ce qu'un *système de tonalité*? comment traduire ce mot barbare en langue intelligible, surtout quand on ne parle pas seulement à des musiciens, ou qu'on n'a pas un clavier devant soi comme moyen de démonstration. En un clin d'œil, les touches blanches et noires, par leur position respective, feraient comprendre même aux plus inhabiles le mécanisme de nos gammes mo-

dernes : or notez bien que le secret de notre tonalité n'est autre chose que celui de nos gammes ; mais quand on n'a que des mots à son service, que peut-on faire et comment s'expliquer ? Indiquons seulement les traits les plus saillans, les données les moins inaccessibles. Ce qui caractérise avant tout ce système moderne, c'est qu'il ne respecte pas ce qu'on peut appeler les gammes naturelles, c'est-à-dire l'ordre et la répartition des tons et des demi-tons dont se compose toute octave, ou, ce qui revient au même, tout intervalle entre deux sons équivalens au grave et à l'aigu. Les vibrations du monocorde donnent pour la première gamme, celle dont le point de départ est le premier degré de l'échelle sonore, une certaine succession de tons et de demi-tons, il s'ensuit que la seconde, celle qui part du second degré, ne peut manquer d'être autrement constituée que la première. Dans cette seconde gamme, vous n'avez plus deux tons d'abord, puis un demi-ton ; le demi-ton n'est précédé que d'un seul ton, et quant à la troisième elle diffère encore des deux autres, la quatrième également, et ainsi de suite jusqu'au bout de l'octave : de sorte que vous avez autant de gammes qu'il y a de degrés de l'échelle, gammes entièrement distinctes et dissemblables, gammes indépendantes, n'ayant entre elles aucun rapport, aucune relation, aucune porte d'entrée ni de sortie. Tel est le système antique dans sa généralité la plus haute.

Or le système moderne est diamétralement opposé. Il ne reconnaît pas l'indépendance, il n'admet pas même l'existence de toutes ces gammes se gouvernant elles-mêmes, chacune à sa façon. Pour lui, une seule gamme existe, un seul ordre, une seule distribution des tons et des demi-tons compris dans l'étendue de toute octave, et cette gamme type, méthodique, toujours la même, il la reproduit et la transporte sur chaque degré de l'échelle en modifiant à volonté les notes qui font obstacle, ou, pour mieux dire, en détruisant les intervalles naturels des sons entre eux et en leur substituant des intervalles artificiels au moyen d'accidens, de dièses et de bémols, pour les appeler par leur nom, signes conventionnels réglant dans une certaine proportion l'élévation et l'abaissement du son. De cette manière la première gamme, la seconde, la troisième, et successivement toutes celles qu'on peut placer sur chaque degré de l'échelle non-seulement diatonique, mais chromatique, sont identiques entre elles, mathématiquement parlant, c'est-à-dire composées de tons et de demi-tons placés dans le même ordre. En même temps, comme elles procèdent sur des sons différens, elles procurent nécessairement à l'oreille une certaine variété de sensations. Ajoutez qu'entre toutes ces gammes à la fois semblables et distinctes il existe des voies de libre communication qui leur permettent de pénétrer l'une dans l'autre, de s'entrelacer, de se marier, de se fondre, de *moduler* en un mot, art impossible dans le système antique, quelles que fussent, sous un autre rapport, ses innombrables et imperceptibles nuances. Cette communica-

tion de nos gammes entre elles s'établit par une loi physique d'une irrésistible puissance, l'attraction de la note *sensible* à se résoudre sur la *tonique*, c'est-à-dire l'espèce de nécessité qu'éprouve notre oreille d'accepter au besoin, comme tonique, comme base d'une gamme nouvelle, toute note précédée d'un simple demi-ton.

Tel est en abrégé ce système moderne, né peu à peu, sans qu'on sache comment, si compliqué en apparence, si net au fond, si logique, si conséquent, comptant à peine trois siècles d'existence depuis son établissement complet et définitif, mais si bien établi et fondant son empire sur un assentiment tellement unanime, qu'on le dirait sorti de la nature des choses et du principe même de la sonorité. Il n'en est rien, comme on vient de le voir : c'est une convention, mais une convention que les nations de l'Europe moderne ont toutes acceptée, quelque diverses que soient d'ailleurs leurs aptitudes musicales. Aussi vous avez beau distinguer, et avec grande raison, la musique italienne de la musique allemande, l'espagnole, la russe, l'anglaise, la française, vous avez beau trouver entre elles d'incontestables différences, dès qu'il s'agit de tonalité, ces différences disparaissent; vous n'avez plus qu'un seul peuple en Europe : la même loi tonale y commande partout (1).

Or, comme la Grèce aussi avait sa loi tonale, non moins impérative, non moins asservissante que la nôtre, on comprend qu'en matière de musique une sorte d'abîme se soit creusé entre elle et nous. Les Grecs crieraient au sacrilège, ils se boucheraient les oreilles, s'ils entendaient, non pas même nos accords, nos dissonances, notre harmonie, mais les formes de notre mélodie, cette gamme toujours la même sur tous les degrés de l'échelle et variée tout au plus par des nuances de sonorité, ce continuel retour de phrases arrêtées, de conclusions et de cadences, cet intervalle de quinte par eux presque proscrit et devenu pour nous le lien nécessaire de nos pensées et de nos phrases, tandis que chez eux la quarte, dont nous n'usons qu'avec réserve, était l'intervalle favori et

(1) Nous ne parlons ici que de la musique proprement dite, de la musique mondaine et de la musique religieuse traitée à la moderne, car le *plain-chant*, l'ancienne musique religieuse, a sa tonalité propre ou plutôt une tonalité qui semble se rapprocher plus ou moins du système grec, et qui en est à coup sûr un débris. Seulement on se tromperait gravement, si, pour comprendre la musique grecque, on cherchait un enseignement et un exemple dans le plain-chant tel qu'il est aujourd'hui, c'est-à-dire altéré, alourdi, pétrifié en quelque sorte par les barbaries du bas-empire, l'ignorance du moyen âge et notre propre inexpérience. Les bases principales du système ont beau être les mêmes, les résultats différeront essentiellement. Notre plain-chant est la monotonie même, la musique grecque était une merveille de variété, elle abondait en nuances, tandis que notre plain-chant en est totalement dépourvu; mais, à tout prendre cependant, ces deux musiques sont de même famille, et certaines lois leur sont communes, notamment la diversité et l'indépendance des gammes. L'examen de ces analogies serait toute une étude qui sortirait du cadre qu'aujourd'hui nous nous sommes tracé.

presque l'âme de la musique. Ils nous trouveraient grossiers, secs, arides, barbares, et nous, de notre côté, s'il nous fallait entrer dans le dédale de leurs modes indépendans, en accepter les étranges allures, les innombrables particularités, suivre leurs voix et leurs instrumens dans des subdivisions infinies de l'échelle sonore, distinguer nettement, au passage et comme au vol, des quarts de tons et autres intervalles encore plus réduits, nous ne saurions ce que voudraient dire ces subtiles dégradations, ces inflexions inappréciables, nous n'aurions que la sensation d'un bruit confus, vague, indéterminé, et nous refuserions le nom de musique à cette psalmodie, le nom de musiciens même aux Terpandre et aux Timothée.

Les lois de l'acoustique changent-elles donc avec les mœurs et les civilisations? La qualité des sons est-elle autre aujourd'hui qu'autrefois? Non, pas plus l'acoustique que l'optique, pas plus les sons que les couleurs, pas plus les oreilles que les yeux ne se transforment avec le cours des ans. Les sept notes de la gamme, les sept couleurs du prisme sont et seront, tant que vivra ce monde, ce qu'elles furent pour les Grecs, ce qu'elles sont aujourd'hui pour nous. Seulement, entre les sept notes naturelles, comme entre les sept couleurs de l'arc-en-ciel, il n'est pas de limite fixe et bien déterminée. Chaque note, comme chaque couleur, se fond et se répand plus ou moins sur les notes voisines; il n'y a d'arrêté nettement par la nature elle-même que le nombre et l'ordre des sons, comme l'ordre et le nombre des couleurs. Personne ne peut étendre les limites de la gamme, pas plus qu'on ne pourrait élargir l'arc-en-ciel; mais en dedans de ces limites infranchissables, dans l'intérieur de toute gamme, la liberté reprend ses droits. Chaque son primordial peut, au gré de chaque individu et par la même raison au gré de chaque époque ou de chaque pays, se nuancer comme les couleurs, c'est-à-dire se subdiviser en fractions plus ou moins exigües, plus ou moins délicates, ou bien se concentrer, prendre aux dépens de ses voisins une importance dominante et modifier en apparence d'une manière plus ou moins profonde l'économie même de la gamme. C'est là ce qui explique comment, tout en usant d'éléments identiques et d'organes qui n'ont pas changé, la même race humaine peut produire des systèmes de musique tellement dissemblables, tellement contradictoires, qu'ils semblent appartenir à deux races et à deux mondes entièrement différens.

Mais ce qui est plus extraordinaire, ce qui mérite réflexion, ce qui constitue cette sorte d'anomalie dans l'histoire de l'art que nous annonçons tout à l'heure, c'est que, lorsqu'au lieu de sons c'est de couleurs ou de lignes qu'il s'agit, lorsque c'est avec les yeux et non par les oreilles que s'opère la perception, le malentendu cesse, nous comprenons sans efforts les anciens. Si peu nombreux que soient les fragmens de peinture grecque parvenus jusqu'à nous, si inférieurs qu'ils puissent être aux

chefs-d'œuvre que les contemporains nous vantent avec tant d'enthousiasme, le peu que nous en avons suffi à nous apprendre que les peintres de la Grèce comprenaient à peu près le coloris comme nous. Entre ces fragmens de stuc coloriés et la plupart de nos tableaux pris au hasard, il y a peut-être, en ce qui concerne la technique de la peinture, de moindres disparates et un désaccord moins complet qu'entre certaines toiles de nos jours, toutes également modernes, mais provenant d'écoles différentes. A plus forte raison, lorsqu'il s'agit des lignes, nous sentons-nous d'accord et en intelligence avec l'antiquité. Nous pouvons bien ne pas saisir d'un œil aussi subtil, aussi prompt, aussi pénétrant que de véritables Grecs soit certaines proportions, certaines finesses de contours, certains mystères de la figure humaine, soit le nombre, l'harmonie, la justesse, le rythme architectural : il nous faut un cordeau, des instrumens de précision, le témoignage d'hommes de l'art pour découvrir ce qu'à l'œil nu ces délicats pouvaient apercevoir, et par exemple la légère courbure, l'insensible inflexion ménagée volontairement dans le soubassement et dans toutes les parties horizontales du Parthénon et d'autres monumens de la grande époque, pour les mieux mettre en perspective, pour en rendre l'effet moins sec, plus souple et en quelque sorte plus vivant. Ces raffinemens suprêmes ont beau nous échapper, ce n'est de notre part qu'une infériorité relative, une question de degrés entre les Grecs et nous ; ils nous devancent, ils sont nos maîtres, mais nous sommes de leur école, nous acceptons leurs voies, nous suivons leurs préceptes, et quand je dis nous, je veux parler non-seulement des artistes soumis aux idées classiques, mais des fervens disciples du moyen âge. Si révoltés qu'ils croient être contre les lois de la plastique grecque, ils n'en suivent pas moins malgré eux, et comme à leur insu, les principales traditions. Le divorce n'est qu'apparent même entre les deux architectures : sous des effets antipathiques, vous retrouvez un fonds commun, et quant à la sculpture, les statues d'une vraie valeur que le moyen âge a produites sont conçues et exécutées, toute proportion gardée, de la même manière, dans le même sentiment de simplicité, de sobriété, de naturel, dans le même esprit, en un mot, que les chefs-d'œuvre du temps de Périclès. Il n'y a donc pas entre nos arts du dessin et ceux de l'école hellénique cette différence fondamentale et essentielle, cette contradiction de principe et de but, de moyen et d'effet, qui éclate entre certains peuples de race vraiment diverse, par exemple entre les Chinois et nous. Aussi n'est-ce pas merveille que la musique de la Chine soit l'antipode de la nôtre, qu'il y ait pour nous impuissance absolue d'en goûter, d'en comprendre une note; les arts du dessin eux-mêmes participent, chez les Chinois, de cette dissemblance. Le prodigieux fini, la perfection désespérante qui nous étonnent et nous charment dans un grand nombre de leurs produits, la grâce toute particulière qui préside parfois à la com-

binaison de leurs lignes, leurs merveilleux instincts dans l'association des couleurs, n'empêchent pas que ces couleurs et ces lignes, que tout enfin chez eux, arts, métiers, sculpture, architecture, peinture, modelé, perspective, ne dérive de principes qui renversent les nôtres, n'obéissent à des lois contraires à nos penchans comme à nos habitudes, à notre nature non moins qu'à notre éducation. Dès lors il est tout naturel que leur musique soit pour nous lettre close, mais que les Grecs, qui nous semblent si clairs, si ouverts, si lumineux, ces maîtres de notre race, dont nous croyons si bien comprendre les pensées, si bien suivre les enseignemens, si bien goûter les œuvres, prose ou vers, lignes ou couleurs, que les Grecs nous soient en quelque chose non-seulement intelligibles, mais absolument étrangers, qu'une sorte de muraille s'élève entre eux et nous, qu'ils professent, eux aussi, des principes destructeurs des nôtres, que des lois qui nous révoltent les trouvent obéissans, que dans tout un côté du domaine de l'art ils ne soient pour nous, à vrai dire, que des Japonais ou des Chinois, c'est là plus qu'un sujet d'étonnement et de réflexion, plus qu'une leçon de modestie; c'est une occasion de doutes sérieux, d'aperçus pleins de trouble.

Notez qu'en Grèce la musique n'était pas un simple passe-temps, une bagatelle, un jeu. C'était, au dire des témoins les plus graves, l'art dominant, l'art supérieur, le roi des arts. Le génie grec, ces témoins nous l'affirment, ne s'est élevé à toute sa hauteur, ne s'est produit dans toute sa richesse, dans son infinie variété que sous la forme musicale. S'ils disent vrai, que faut-il en conclure? Quelle lacune dans notre intelligence du génie grec que l'impuissance à nous représenter ses œuvres musicales! et quel sujet de défiance que la certitude où nous sommes que les Grecs n'avaient pas l'oreille organisée comme nous! L'oreille est, il est vrai, la grande inspiratrice des erreurs, des surprises, des malentendus de ce monde. Si les hommes n'avaient eu que des yeux et n'avaient pu se parler que par signes, quelque pauvre qu'eût été leur langue, elle fût au moins restée commune à tous. Ils auraient échappé aux confusions et aux désordres de la tour de Babel; avec l'unité de langage, un peu plus de concorde aurait peut-être régné sur terre; mais si dans la sphère musicale il faut nous résigner au désaccord le plus complet avec les Grecs, nos initiateurs, nos mentors, nos modèles, sommes-nous au moins assurés que pour les œuvres dont l'oreille n'est pas le trucheman nécessaire, pour tout ce qui n'est pas musique, tout ce qui ne parle qu'aux yeux, nous les connaissions bien? Ne leur prêtons-nous pas sans cesse quelque chose de nos propres idées? Ne les voyons-nous pas comme nous les voulons voir; la fréquence de nos variations dans la manière de les juger ne confirme-t-elle pas ce doute? De siècle en siècle, on pourrait presque dire de génération en génération, nous nous trouvons envisager l'art grec sous un aspect nouveau, et n'est-il pas probable qu'il

en sera toujours ainsi, que d'heureux hasards, des révélations imprévues se succéderont sans fin, tantôt pour modifier, tantôt pour renverser de fond en comble nos jugemens et nos théories sur cet intarissable sujet? Après tout, cela même est un bien. Cette instabilité, cette recherche continue aiguise nos esprits. On peut dire que c'est pour la Grèce un rôle providentiel que de stimuler le genre humain à la recherche du beau en ne lui disant jamais son dernier mot en matière d'art. Si ses chefs-d'œuvre se ressemblaient tous, s'il étaient admirés et compris toujours de la même façon, ils ne rendraient pas les services que l'art et la poésie sont en droit d'en attendre. L'espèce de mystère qui en enveloppe les beautés, même les plus manifestes, les rend plus profitables en même temps qu'il leur donne comme un attrait de plus.

Dès lors on doit comprendre que, malgré l'impossibilité de jamais le résoudre, le problème de la musique grecque soit de ceux qu'il importe de ne jamais abandonner. Ne fût-ce que par amour des idées qu'il réveille et des questions qui s'y rattachent, il faut souhaiter qu'on se dévoue de temps en temps à l'agiter encore. Aussi l'auteur de ce nouvel essai a-t-il droit à des remerciemens sincères. On ne peut trop le féliciter de sa courageuse tentative, et lui tenir un trop large compte de ses veilles et de ses efforts.

L. VITET.

Causeries sur l'Art, par M. BEULÉ (1).

Le mouvement étroitement archéologique qui depuis quelques années tendait à refouler l'histoire de l'art dans les limites de l'inventaire et du procès-verbal semble fort heureusement se ralentir. Ce n'est pas que l'on en soit venu partout à se corriger de la manie des petites recherches et des découvertes stériles; mais à côté ou plutôt fort au-dessus des régions où l'on recueille ces menus souvenirs, des questions plus dignes d'examen sont soulevées, des faits plus considérables à tous égards sont proposés en exemple.

C'est parmi les écrits qui auront le plus sûrement contribué de notre temps à déterminer ce progrès que les travaux de M. Beulé sur les arts doivent être classés. Nous n'avons pas d'ailleurs, au point de vue de l'érudition et du talent littéraire, à signaler les mérites de ces travaux, qui sont déjà connus des lecteurs de la *Revue*. Ce que nous voulons indiquer seulement, c'est l'unité que des morceaux ainsi rapportés après coup, ainsi groupés sans lien extérieur, empruntent au fond de la fixité des principes. Rien de moins rare, quant au mode de composition, que des volumes formés à la façon de celui-ci; mais ces sortes de mosaïques, lit-

(1) 1 vol. in-8°; librairie Didier.

téraires ont eu souvent l'inconvénient de paraître justifier l'absence d'un plan, d'un dessin d'ensemble, et de dispenser jusqu'à un certain point l'auteur de doctrines et de vues générales. Les *Causeries sur l'art* de M. Beulé expriment au contraire et conseillent une fidélité opiniâtre à certaines vérités préalablement reconnues, à certaines croyances une fois adoptées. Si divers que soient ici les sujets traités, les développemens qu'ils ont reçus tendent tous à populariser des idées du même ordre, à faire prévaloir la même esthétique.

En matière de beau, l'auteur des *Causeries sur l'art* tient ouvertement et constamment pour les doctrines de l'antiquité, pour le parti classique, — à prendre ce mot dans une acception conforme aux opinions que représente Winckelmann, et non dans le sens étroit ou détourné qu'on lui attribuait il y a quarante ans. Rien de mieux fondé en fait ni de plus sain en principe; mais peut-être les prédilections si légitimes qu'inspirent au savant écrivain les monumens ou les souvenirs de l'art antique ne laissent-elles pas de le prémunir un peu trop contre les séductions qu'il rencontrerait ailleurs; peut-être en ne consentant à étudier les lois du beau que dans une série d'exemplaires à peu près uniformes, se donne-t-il parfois le tort apparent d'oublier d'autres témoignages qui, loin de compliquer la thèse qu'il soutient, achèveraient d'en appuyer les argumens et d'en démontrer la justesse.

N'insistons pas au surplus. Lors même que la méthode un peu absolue de M. Beulé autoriserait çà et là quelques objections, elle atteste en général un sentiment trop judicieux de l'art et de sa fonction pour que l'on prenne à tâche d'en souligner, d'en discuter minutieusement certains termes. Mieux vaut, aujourd'hui surtout, rendre hommage à ce qu'un pareil système a de noble en soi et de foncièrement profitable. S'il est bon en effet, à toute époque, de rappeler, comme le fait M. Beulé, que l'art « doit avoir un but moral, c'est-à-dire s'adresser à l'intelligence pour l'instruire, et au cœur pour éveiller ses plus généreux sentimens, » l'avis, à l'heure où nous sommes, semble moins inopportun, moins superflu que jamais. On sait les récentes théories professées par ceux qui ne veulent voir dans la peinture que l'effigie de l'animal humain, dans les inspirations des grands maîtres que les preuves de leur clairvoyance matérialiste, dans l'idéal enfin que la glorification du sensuel. Nous ne nous exagérons pas toutefois les dangers de ces sophismes. Le bon sens public, nous n'en doutons pas, vengera une fois de plus en ceci la cause de la vérité. Néanmoins, par les avertissemens implicites qu'il contient, le livre de M. Beulé est de ceux qui peuvent hâter le moment où s'accomplira cet acte nécessaire de justice.

Faut-il conclure de ce qui précède que, sur les questions intéressant directement les affaires de l'art contemporain, l'auteur des nouvelles *Causeries* s'exprime de préférence en termes généraux ou par de simples

allusions? Rien ne serait moins conforme aux inclinations et aux habitudes de son esprit net, très pratique, très peu disposé à se laisser intimider par les difficultés d'une controverse ou par la perspective d'une lutte. Si, pour nous détourner des tristes théories dont nous parlions tout à l'heure, M. Beulé juge suffisant d'exposer sans commentaires des principes tout différens, il n'hésite nullement dans d'autres occasions à préciser les opinions qu'il veut combattre ou les mesures qu'il entend accuser. C'est ce que prouvent de reste les pages consacrées par lui à *L'École de Rome au dix-neuvième siècle* et à l'examen des innovations introduites il y a quelques années dans le régime de l'Académie et de l'École des Beaux-Arts. Depuis que ces pages ont été publiées pour la première fois, l'épreuve dont elles signalaient les dangers s'est continuée, les bons résultats que l'on pouvait d'autre part attendre de cet essai de réforme ont eu le temps de se produire : qu'a-t-on obtenu en réalité et quels progrès dans les tendances, dans la marche, dans la discipline des jeunes talents, sont venus démentir les craintes ou condamner les regrets exprimés au début? Nous n'avons garde de prétendre ranimer à ce sujet une polémique désormais inutile, puisque l'expérience, en instruisant tout le monde, a mis, nous l'espérons, tous les partis d'accord; mais si un reste de doute subsistait encore dans quelques esprits, si un retour à la plupart des traditions abandonnées paraissait aux premiers partisans de la réforme un désaveu compromettant ou une concession à la routine, ils feraient bien, pour calmer leurs scrupules, de relire le chapitre dans lequel M. Beulé établit, preuves en main, l'autorité de ces traditions et en énumère les bienfaits. Il y a là d'ailleurs quelque chose de plus qu'un travail et des argumens tout de circonstance : il y a sur les conditions essentielles, sur la vie et la dignité de l'art dans notre pays, des enseignemens appropriés aux besoins de l'avenir aussi bien qu'aux nécessités du présent, et comme dans les autres parties du livre des considérations d'un ordre trop élevé, d'une signification trop générale, pour ne révéler chez l'écrivain qu'une tactique momentanément habile, ou pour n'exciter chez le lecteur qu'un intérêt de curiosité.

HENRI DELABORDE.

La *Revue* vient de perdre un de ses plus anciens et meilleurs serviteurs, M. P. Gerdès, qui avait assisté à la fondation de ce recueil en 1831 et qui ne l'avait jamais quitté. Une mort prématurée cependant a enlevé M. P. Gerdès le 6 juillet; ceux de nos abonnés et correspondans qui étaient depuis si longtemps en relation avec lui partageront les regrets que nous inspire la perte de ce modeste et constant collaborateur.

L. BULOZ.

PROSPER RANDOCE

TROISIÈME PARTIE (1).

XVI.

Didier ne put échapper à l'interrogatoire qu'il redoutait. Ce fut M. Patru qui le reçut à son débotté. Le notaire était monté au Guard pour s'assurer si Marion avait ponctuellement exécuté les instructions de son maître, et si le petit salon cramoisi était prêt à héberger le grand homme. C'était bien à contre-cœur qu'il avait fait transporter dans ce salon les bronzes et les vases qui décoraient le cabinet de travail de Didier. Ce déménagement lui semblait de mauvais augure. Il se défait de l'humeur généreuse du seigneur Hamlet, et commençait à craindre qu'il ne se portât à des excès de libéralité qui eussent choqué son sens juridique et ce grand principe légal qu'on doit à un adultérin des alimens, rien plus.

Au moment où Didier parut, il se promenait dans le jardin, se disant : « Que ce rimailleux fasse le bon apôtre et réussisse à capter la confiance de son frère, mon gaillard est homme à se dépouiller pour lui. Heureusement je suis là, j'y mettrai bon ordre. » Il fut bien étonné de voir Didier arriver seul.

— Eh bien ! votre lion ? lui cria-t-il.

— Mon lion a été retenu à Paris par un incident imprévu, lui répliqua Didier d'un ton bref.

— Oh ! oh ! pensa M. Patru, il y a quelque anicroche dans cette affaire.

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} et 15 juillet.

Il fit encore quelques questions et n'obtint que des réponses évanescentes. Il était trop curieux et trop têtue pour quitter si vite la partie; il s'invita sans façon à dîner, revint à la charge entre la poire et le fromage; il fallut bien que Didier s'exécutât. Cependant il n'eut garde de tout dire, ne toucha qu'un mot de Carminette et passa soigneusement sous silence la course à Versailles, le télégramme et la lecture de Volney. Le notaire eut la générosité de ne point faire de remarques, seulement il se dit à lui-même que Didier venait de faire la plus belle école du monde et d'apprendre à ses dépens que gonfler des ballons est un métier périlleux; mais il ne s'écria point, comme c'est l'ordinaire en pareil cas : — Que vous avais-je dit? ne vous avais-je pas prévenu?... Et Didier lui en sut gré.

Pour faire diversion à cet entretien, qui lui offrait peu d'attraits, Didier demanda des nouvelles de sa cousine. M. Patru hochait la tête.

— Eh! répondit-il, la pauvre femme n'est pas sur des roses. M^{me} Bréhanne devient de jour en jour plus difficile à vivre; elle est mécontente de tout et s'ennuie à mourir. Ce ne sont que plaintes, qu'aigreurs et chipoteries continuelles. M^{me} d'Azado s'est mise en quatre pour lui procurer des distractions; elle lui a fait cadeau d'une pouliche douce au montoir et d'un joli groom façon tigre, elle lui a fait venir de Paris une soubrette qui a des doigts de fée et qui la coiffe et l'habille selon tous les préceptes du *Journal des Modes*, elle a battu les buissons pour dénicher tous les joueurs de whist du pays, et presque chaque soir il se joue une petite partie aux Trois-Platanes. M^{me} Bréhanne est demeurée insensible à tant de bons procédés; elle trouve à redire à tout et pleure d'ennui. Elle avait emporté de Lima, parmi ses bagages, une perruche pavouane qui est morte dans la traversée. Comme elle ne pouvait se consoler de cette irréparable perte, M^{me} d'Azado a réussi, non sans peine, à lui en procurer une autre... Sot oiseau, je vous assure, qui a toujours l'air de mauvaise humeur, toujours criant et piaillant! M^{me} Bréhanne n'était pas depuis huit jours en possession de sa perruche qu'elle lui avait appris à dire : Comme je m'ennuie! On n'entend que ce cri dans la maison... Je me suis à moitié brouillé avec cette folle. Elle m'étourdissait de ses éternelles histoires de succession; à l'entendre, elle a été victime d'un dol, — c'est son mot, — et sa fille s'est fait avantager à ses dépens. Je lui ai fait conter ses petites affaires et lui ai prouvé, clair comme le jour, qu'elle avait eu plus qu'il ne lui était dû. Elle ne me pardonnera jamais cette démonstration. Elle devrait pourtant me savoir gré des peines incroyables que je me donne pour la marier. C'est un petit service que je serais bien aise de lui rendre. A d'autres le paquet! mais j'y

perds mon latin. « Elle est charmante ! disais-je l'autre jour à un veuf qui me paraît impatient de convoler. — Sans doute, mais j'ai peur de ses yeux; on y lit qu'elle attend comme le Messie un libérateur pour briser ses fers. — Parbleu ! vous serez ce libérateur. — Eh oui ! me répondit-il en se grattant l'oreille; mais celui qui la délivrera du libérateur, ... on le garde pour la bonne bouche. » Ce brave homme a, ma foi ! raison. On aperçoit dans les yeux de cette Péruvienne des perspectives infinies de délivrance; ce sont des coulisses et des messies à perte de vue. Rira bien qui rira le dernier... Votre cousine et vous, ajouta M. Patru, vous avez la main aussi malheureuse l'un que l'autre dans vos essais de domestication. Reste à savoir lequel est le plus difficile d'éduquer une mère ou d'apprivoiser un frère.

Deux jours après son arrivée, Didier se rendit aux Trois-Platanes. Il y fut reçu par M^{me} Bréhanne, qui, à demi couchée sur une causeuse, conversait avec sa perruche. Elle fit un bond de joie en l'apercevant; mais son allégresse fut de courte durée. Il lui fit si froide mine, écouta d'un air si distrait ses doléances, répondit à toutes ses questions par un oui et par un non si secs, qu'elle en demeura tout interdite. Après s'être efforcée en vain de dégourdir sa froideur, elle perdit patience, le regarda de travers, décida que son neveu était un sot par bémol et par bécarre, et le raya sur l'heure du nombre de ses affections. Ce fut la perruche qui hérita de sa part.

A l'instant même où s'accomplissait ce grave événement, Lucile entra; elle ne put s'empêcher de rougir. De son côté, Didier laissa voir quelque embarras; mais ils se remirent bien vite l'un et l'autre. Il s'approcha d'elle et lui tendit la main en disant : *Amigos como de antes* (amis comme devant). Elle la prit et répondit : *Siendo Dios servido* (si Dieu le veut). M^{me} Bréhanne fut étonnée de cette petite cérémonie. Elle interrompit à plusieurs reprises leur conversation par ses soupirs et ses bâillemens, puis elle sonna et donna l'ordre d'atteler. Quand la voiture fut prête, elle dit qu'on dételât, qu'il allait pleuvoir, et bientôt, s'étant levée, elle déclara qu'elle entendait se promener à pied. Comme personne n'y trouvait à redire, elle se rassit, et l'instant d'après elle sonna de nouveau, commanda qu'on sellât sa jument et sortit pour aller s'habiller, emportant sa perruche, qui ne cessait de crier : « Commè je m'ennuie ! »

Didier s'entretint longtemps avec sa cousine. Il la trouvait changée; c'était toujours le même charme, mais il s'y mêlait un peu de mélancolie. Il y avait en elle un fond de tristesse qu'elle cherchait à cacher et qui rendait sa beauté plus intéressante. Du moins Didier ressentait pour elle une sympathie qu'elle ne lui avait pas encore

inspirée. Peut-être lui-même était-il devenu moins indifférent, moins dédaigneux ; il avait rabattu de ses fiertés contemplatives. Pour la première fois de sa vie, il était sorti de son oisiveté superbe, il avait voulu quelque chose, et sa volonté s'était brisée contre un obstacle ; rien n'humanise comme une défaite. L'homme qui s'est mesuré, ne fût-ce qu'un jour, avec les difficultés de la vie, est moins intolérant que le rêveur qui regarde tout du haut de son étoile ; il a des exigences moins péremptoires, il est plus disposé à se contenter des à peu près, à tenir compte de la force des choses et à pardonner aux hommes de n'être pas des héros, aux femmes de n'être pas des sylphides. Dans son voyage en Allemagne, Didier avait fait la connaissance d'Hamlet ; son dernier séjour à Paris lui avait été plus profitable encore. Il y avait acquis un sens qui lui manquait, le sens de la vie et le sentiment de l'intérêt qui est attaché à tout ce qui vit, même à ce qui vit mal. Si après réflexion il avait prêté l'oreille aux refrains argotiers de *Garminette*, comment s'étonner qu'en ce moment il prit plaisir à interroger sa cousine ? Il aurait voulu qu'elle lui contât ses ennuis, il la mettait sur la voie ; peut-être en retour lui aurait-il fait part de ses mécomptes. Un soir, à Paris, il avait rougi de colère ; aux *Trois-Platanes*, pour la première fois, il se sentait porté à l'expansion. Si *Lucile* s'y était prêtée, l'échange de leurs confidences aurait commencé entre eux une entente cordiale, une belle liaison d'amitié. *Lucile* s'apercevait bien qu'il s'était fait en lui un changement qu'elle ne pouvait s'expliquer, elle lui trouvait des manières plus ouvertes, le ton plus affectueux, plus de cordialité dans l'accent ; mais elle ne lui confia point ses peines, lui parla d'elle le moins possible, se tint continuellement sur la réserve. Il lui avait appris à se défier ; avait-il le droit de se plaindre ?

Dans le courant de la semaine, il retourna plusieurs fois aux *Trois-Platanes* ; il y passa même une soirée, bien que les personnes qu'on y rencontrait ne fussent guère de son goût, et, dans la pensée de se rendre agréable à sa cousine, il joua au whist d'un air de belle humeur. Dieu sait cependant si le jeu lui en disait ! *M^{me} d'Azado* parut contente de le voir s'amuser ; mais elle ne songea pas à le remercier de son dévouement, et cela refroidit son beau zèle.

Dans ses heures de solitude, *Didier* pensait souvent à son frère, et l'irritation très vive qu'il avait d'abord ressentie contre lui tendait de jour en jour à s'apaiser. Pour employer le mot vulgaire, il n'avait pas tardé à mettre de l'eau dans son vin. Je ne sais s'il avait beaucoup lu *Spinoza*, mais il avait l'humeur et le tour d'esprit *spinozistes* ; il était porté à croire que tout est nature, que la

liberté morale est une illusion, que nous ne pouvons rien ou presque rien ni sur nous-mêmes ni sur les choses, que tout caractère est le résultat de certaines circonstances, d'une certaine éducation, de certaines impressions dominantes, et qu'il est aussi déraisonnable de se fâcher contre un fripon que d'en vouloir à un cheval parce qu'il est atteint du lampas ou rongé d'éparvins. Après tout, si Prosper manquait d'honneur, n'était-ce pas la faute de son père naturel, qui l'avait abandonné, et de son père adoptif, qui l'avait trop éduqué? Il y avait en lui du Pochon; les poiriers produisent des poires et les Pochon des Randoce. C'est la loi de nature.

Le portrait de M. de Peyrols avait été replacé sur son panneau, près de la cheminée du salon. Toutes les fois que Didier le regardait, ce qui lui arrivait souvent, il songeait aux sanglans et amers reproches que s'était adressés son père à son lit de mort, et comme il lui semblait qu'en héritant de ses biens il avait succédé aussi à sa conscience et à ses fautes, il s'accusait de s'être acquitté à trop bon compte des charges de l'héritage paternel. Le portrait de M. de Peyrols était d'une ressemblance frappante, le regard était parlant; ce regard inquiétait Didier. Si peu catholique qu'il fût, il se représentait que l'âme qui avait autrefois animé ces yeux était retenue par ses remords dans une sorte de ténébreux purgatoire et qu'il dépendait de lui de l'en retirer. Il s'était trop vite rebuté ou plutôt il avait ressenti trop vivement le dépit d'avoir été dupe; il aurait dû attendre de pied ferme le retour de son frère, le tenir sur la sellette, l'interroger, le confondre, le faire rentrer en lui-même. Sa lettre prouvait qu'il était capable de se juger; en s'adressant à sa conscience, on avait donc quelques chances de parler à quelqu'un; le cas n'était pas désespéré : mauvais médecin que celui qui plante là son malade avant qu'il râle, et qui gagne au pied sans crier gare.

Ce qui contribuait aussi à calmer les ressentimens de Didier, c'étaient les rancunes que nourrissait l'implacable notaire contre l'amant de Carminette. M. Patru avait sur le cœur les cinquante mille francs; il songeait et ressongeait à tous les bons emplois qu'on eût pu faire de cette somme; il enrageait de penser qu'elle avait été gaspillée en folies ou dissipée d'un coup dans un tripot. Ces cinquante mille francs échauffaient sa bile, il ne les digérait pas. Si naguère il avait plaidé la cause de Randoce, c'était pour l'acquit de sa conscience. Au demeurant, il avait trouvé convenable que Didier, pour se donner de l'exercice, se mît à la recherche de son frère et s'assurât qu'il n'était pas dans le besoin; mais étant prouvé que ce poète était un animal indécrottable, Didier n'avait rien de mieux à faire que de l'oublier : être dupe une fois, passe encore; deux fois, c'est immoral.

Ajoutez que M. Patru avait de fortes préventions contre les gens de lettres. Je veux croire qu'elles étaient fondées; mais à toutes les bonnes raisons qu'il alléguait s'en joignait une toute personnelle qu'il n'avait garde d'avouer. Jadis, étant accouché d'un épithalame dont il était fier, M. Patru avait eu l'heureuse inspiration de l'envoyer à un petit journal, lequel l'avait publié, mais en l'accompagnant d'un commentaire où l'auteur était étrillé. Les oreilles lui en cuisaient encore.

— J'avais jugé votre frère sur l'étiquette du sac, disait-il à Didier. Dès que j'ai appris qu'il écrivait, j'ai su à quoi m'en tenir. Triste engeance que vos gens de lettres!

— Voilà ce qui s'appelle un jugement sommaire, répondait Didier.

— Mon cher garçon, un homme qui se respecte ne pond des vers qu'à ses momens perdus.

— Je m'imaginai que ce n'est pas trop de toute une vie pour apprendre à les bien faire.

— Ne voyez-vous pas que la littérature est devenue un métier?

— Je ne vois pas que les littérateurs puissent se dispenser de vivre.

— Autrefois la poésie avait une lyre pour enseigne, aujourd'hui un sac d'écus.

— Dans tous les temps, les poètes ont éprouvé le besoin de boire et de manger. Lisez Pindare; la question d'argent revient souvent dans ses odes. « La pauvreté est un mal intolérable; l'or est le bien le plus précieux que puissent posséder les hommes. » Et de tendre la main!... Jadis les puissans de ce monde pensionnaient les poètes, qui les rembouraient en encens. Le grand Corneille comparait un Montmoron à l'empereur Auguste, ... moyennant finance. Regrettez-vous ce temps, ces dédicaces, ces agenouillemens? Les écrivains d'aujourd'hui tâchent de se tenir sur leurs pieds et fondent leur cuisine sur leur plume. Le prêtre vit bien de l'autel! Je regrette seulement que la plupart soient si courts d'espèces et que des gens de mérite aient souvent tant de peine à nouer les deux bouts.

— Plaignez-les. Race de cancre, vous dis-je! Parmi ces pauvres hères, combien en comptez-vous qui soient d'honnêtes gens, de loyaux débiteurs, des amis sûrs? Le grand-père de toute cette bohème, votre fameux Jean-Jacques...

— Eh! mon Dieu, oui, il a mis ses enfans à l'hôpital. A la rigueur, on trouverait des portiers qui en ont fait autant et qui s'en confessent en moins beau style. Monsieur Patru, tous les notaires sont-ils vertueux?

— Ah çà! oui ou non, votre frère est-il un drôle?

— Montaigne eût dit: Que sais-je? et Rabelais: petit-être.

— Voilà un doute qui vous a coûté cinquante mille francs, mon garçon.

— Je voudrais en dépenser deux cent mille et découvrir qu'il est honnête homme !

M. Patru finissait par s'écrier : — Vous êtes par trop naïf, monsieur le gonfleur de ballons.

A quoi Didier répondait en riant : — Vous êtes par trop rancunier, monsieur le faiseur d'épithalames.

Ainsi les rôles étaient intervertis. C'était M. Patru qui, crainte de pire, prêchait à Didier l'inaction; ne pouvant mieux, Didier s'y résignait, non sans regret. Du reste, pour tout dire, il reprenait peu à peu ses anciennes habitudes. Hors quelques visites aux Trois-Platanes et celles que lui faisait M. Patru, il ne voyait presque personne. Chaque matin, il donnait quelques heures à ses affaires, et, le printemps réveillant son humeur marcheuse, il employait le reste du jour à de longues promenades pédestres. Les pins et les rochers de Garde-Grosse, ses vieux et fidèles amis, lui tenaient le même langage qu'autrefois; ils lui prêchaient cette indifférence suprême, cette impassible ironie qui est l'âme de la nature; les bois tiennent école, et la sagesse qu'ils enseignent consiste à se laisser vivre en regardant couler les heures et les choses. Cette sagesse était bien connue de Didier; il s'en imprégnait de plus belle en humant l'air de la montagne et le parfum de la résine. Il avait forcé son naturel, le naturel revenait; son âme se remettait dans ses plis, et les impressions qui avaient agité pour un temps sa torpeur s'effaçaient de jour en jour.

Mais vers la fin du mois de mai, un coup de sonnette le réveilla en sursaut. Il reçut une lettre qui lui donna fort à penser. M. Lermine lui mandait qu'il était depuis peu en Dauphiné; il s'excusait d'avoir traversé Nyons sans être venu le voir; l'état de sa santé, qui s'était subitement aggravé, l'avait contraint de courir tout droit au remède, et il n'avait fait qu'une traite de Paris à la fontaine de Saint-May. Depuis quatre ou cinq jours qu'il était arrivé, l'eau merveilleuse avait agi; il se sentait un autre homme. Il rappelait à Didier sa promesse, le priait instamment de venir passer une semaine ou deux à Saint-May. Outre qu'il était impatient de le voir et de rompre quelques lances avec lui, il désirait lui demander des renseignemens sur un de ses amis, M. Prosper Randoce; de ces renseignemens dépendait une décision qu'il avait à prendre. A ces derniers mots, Didier tressaillit. Son frère ressuscitait soudain devant lui. Qu'y avait-il entre M. Lermine et Prosper? Il se rappelait le ton véhément dont celui-ci s'était écrié : — « Sonnez, piqueurs, la curée va commencer. » Alléché par ce friand spectacle,

s'était-il mis en tête d'avoir sa part du régal, d'attraper un loupin? N'avait-il point joué au bonhomme quelque tour de son métier?... Il tardait à Didier d'en être instruit. Adieu la morale des bois! Pendant qu'il lisait cette lettre, le portrait de son père le regardait et le sang lui bouillait dans les veines. Il résolut de se mettre en route dès le lendemain et pria Marion de lui préparer sa valise.

La bonne femme se récria : — Eh quoi! monsieur, tu repars! Mais le monde est-il renversé? que se passe-t-il donc? que nous veut-on? quelle mouche t'a piqué?

Il lui répondit par un mot de son Shakspeare : — Ma brave Marion, lui dit-il en lui donnant une tape sur la joue, laissons tourner la terre, nous ne serons jamais plus jeunes que maintenant.

XVII.

Le lendemain matin vers dix heures, Didier se mit en route, monté sur un bidet qu'il avait loué à l'hôtel du Louvre et emportant sa valise en croupe derrière lui.

Le village de Saint-May est situé à quelque vingt kilomètres en amont de Nyons, sur la route d'Orange à Gap. Cette route, qui relie le bassin du Rhône avec le haut pays dauphinois, s'élève par une pente insensible en côtoyant le cours de l'Aygues, dont la vallée s'encaisse tour à tour entre des parois de rochers ou s'épanouit en ronds-points au débouché des gorges qui s'y déversent.

Il faisait le plus beau temps du monde, et Didier pensait arriver au coup de midi. Il éperonna son cheval, lui fit prendre le trot; mais il s'aperçut que cette allure était peu familière au bidet, qui chopait, buttait continuellement; il finit par lui mettre la bride sur le cou et le laisser aller à sa guise, c'est-à-dire au petit pas. Midi sonnait qu'il n'avait encore fourni que la moitié de la traite. Le soleil était brûlant. Il résolut de pousser jusqu'au village de Sahune, dont il apercevait les toits à sa droite, de l'autre côté de l'Aygues, et d'y laisser passer les heures chaudes. Comme il allait franchir le pont, il avisa au premier tournant de la route, à deux portées de fusil, un bouchon d'assez piètre apparence, mais qui lui parut suffisant pour la halte qu'il se proposait de faire. Il piqua droit sur le cabaret, où, mettant pied à terre, il pria l'hôtesse de lui préparer à déjeuner et de faire donner un picotin à sa monture. Pendant qu'elle lui apprêtait une omelette aux tomates et une fricassée de poulets, Didier, assis à califourchon sur une chaise boiteuse, les coudes appuyés sur le dossier, se mit à relire la lettre de M. Lermine. Il s'embarrassait d'avance des renseignements qu'il serait

obligé de donner sur son frère. Il ne voulait ni le charger, ni se porter caution de ses vertus; il se promettait, suivant l'exigence du cas, « d'imiter de Conrart le silence prudent. »

Tout à coup au milieu de ses réflexions, il entendit le trot d'un cheval sur la grande route. L'homme qui montait ce cheval s'arrêta devant la porte du bouchon et appela la cabaretière d'une voix sonore dont le timbre fit bondir Didier sur sa chaise. L'hôtesse s'approcha du cavalier; sur la réponse qu'elle fit à ses questions, il sauta à terre, s'élança dans la cuisine et ouvrit brusquement la porte de la salle où se tenait notre gentilhomme. Celui-ci demeura pétrifié d'étonnement, comme à la vue d'une apparition. L'homme qui se présentait devant ses yeux, c'était Prosper, c'était Randoce, c'était Prosper Randoce, lequel, ayant aussitôt reconnu son Mécène, se précipita vers lui, les bras ouverts, en s'écriant à pleine tête :

Oui, puisque je retrouve un ami si fidèle,
Ma fortune va prendre une face nouvelle,
Et déjà son courroux semble s'être adouci
Depuis qu'elle a pris soin de nous rejoindre ici.
Qui l'eût dit, qu'un bouchon, aux gourmets si funeste,
Présenterait d'abord Pylade aux yeux d'Oreste,
Qu'après plus de trois mois que je l'avais perdu,
Dans un cabaret borgne il me serait rendu?

Parlant ainsi, il tenait toujours ses bras ouverts; mais, Didier ne bougeant non plus qu'une statue, il dut rengainer ses accolades.

— Eh bien! qu'avez-vous? reprit-il. Pas un mot, pas un geste! L'étonnement vous cause-t-il une paralysie de la langue et des bras? Cette aventure est-elle donc si singulière?... J'accours à toute bride pour vous voir; je descends à l'hôtel du Louvre; je m'informe de vous : — Il vient de partir pour Saint-May... Vite, un cheval! J'enfourche la mazette, je pique des deux, et me voilà!... Dans mes bras, mon sauveur, dans mes bras!

Toujours muet, Didier le regardait d'un air sombre, le sourcil froncé. Prosper s'avisa enfin que son étonnement se compliquait peut-être d'indignation. Il recula d'un pas, et s'adossant à la muraille : — Morbleu! expliquons-nous. Vous me regardez comme si vous alliez me manger. Vous m'en voulez donc bien! De quoi?... Eh oui! j'ai une grosse faiblesse à me reprocher. Je l'ai payée cher, allez! Carminette fait ses débuts. Succès fou, à tout rompre! Le surlendemain, un quidam me l'avait soufflée. J'ai fait beau bruit, comme vous pouvez croire. L'ingrate! ce qui m'afflige le plus, c'est qu'on va me la gâter. Elle est perdue pour l'art; je lui avais donné du style, le sentiment de l'idéal; ils en feront une cabotine. Dans

cette occurrence, mon cher, je me suis conduit comme un ancien Romain. On me députe un joli petit monsieur, la bouche en cœur, pour m'amadouer, pour me proposer des dommages-intérêts. Le courtier mignon, l'argent, j'ai tout jeté dans l'escalier; je ne sais si les morceaux en furent bons... Ne vous laisserez-vous pas attendrir par ce récit fidèle de mes infortunes? Pourquoi me faire de si gros yeux? Avez-vous regret à vos cinquante mille francs? Je vous les rendrai, rubis sur l'ongle, n'ayez crainte; mais un peu de patience! La plus belle fille ne peut donner que ce qu'elle a.

Enfin Didier desserra les dents. — Ne pourriez-vous me dire du moins, demanda-t-il, dans quel tripot vous les avez perdus?

— Un tripot! s'écria Prosper en roulant les yeux. Vous croyez donc que je les ai joués! Je vous avais dit l'emploi que j'en comptais faire; ce que j'avais dit, je l'ai fait. Vraiment vous pouvez croire...

— Je crois tout, interrompit sèchement Didier.

Il ne prévoyait pas l'effet qu'allait produire sa réplique; il n'avait pas encore vu son frère dans ses fougues. Le spectacle fut intéressant. Prosper commença par balbutier quelques mots; mais, la voix lui manquant, il pâlit comme si une arête lui fût demeurée dans le gosier, et se prit à trembler de tous ses membres. Et soudain, se retournant, il allongea dans la muraille deux formidables coups de poing qui ébranlèrent toute la maison, puis il fit un bond prodigieux, s'empara d'une chaise, la brisa en mille pièces; après quoi, avisant sur le dressoir une pile d'assiettes, il la saisit de ses deux mains, l'éleva au-dessus de sa tête, la précipita sur le carreau, et se mit à piétiner avec fureur sur les débris. L'hôtesse accourut au bruit, suivie de l'hôte; mais la vue de ce furieux qui, l'air hagard, l'œil en feu, se démenait, trépignait comme un possédé, les intimida, et ils n'osèrent l'approcher. Didier se leva, parvint non sans peine à lui saisir les deux poignets, à le contenir. — Laissez-moi, vociférait Prosper. Tout est fini entre nous. Je ne vous pardonnerai jamais votre injurieux et stupide soupçon. J'ai la quittance; vous ne la verrez pas.... Et ouvrant son portefeuille : Tenez, la voilà! Avez-vous l'indiscrétion de regarder la signature?

Didier, à qui cette scène était fort pénible, ne s'occupa que d'y mettre fin. Il déclara qu'il ne voulait pas voir la quittance, obligea Prosper de refermer son portefeuille, lui jura qu'il se fiait à sa parole. Il avait mal débuté; il venait de porter un jugement téméraire; cela le disposait à écarter ses autres soupçons. Qui s'est trop avancé se condamne à trop reculer. Cependant il lui en restait un qu'il aurait bien voulu éclaircir. Comment Prosper pouvait-il expliquer l'aventure du télégramme? Didier était sur le point de l'inter-

roger à ce sujet; mais il jugea plus prudent de remettre à une autre fois ses questions. Il était bon d'attendre que, se trouvant en rase campagne, Prosper n'eût plus d'assiettes sous la main. Il le força de s'asseoir, consola l'hôtesse en l'assurant qu'on lui paierait sa vaisselle, et lui commanda d'apporter un second couvert et l'omelette. Prosper se mit à table par complaisance; mais, contre son ordinaire, il ne fit que grignoter négligemment, il était sombre, taciturne, regardait son frère d'un air de reproche, poussait de profonds soupirs.

Cependant, quand il eut sablé quelques verres d'un généreux vin du cru, son front s'éclaircit un peu, et il reprit par degrés son aplomb et sa belle humeur. — Vrai, vous m'étonnez! dit-il enfin en se reculant de la table et se balançant. Je me flattais de vous connaître. Me voilà dérouté. Vous êtes un poète, vous êtes un philosophe : deux excellentes raisons pour tout comprendre, et tout à coup je découvre que vous avez dans l'esprit, comment dirai-je?... des grosseurs bourgeoises; car puis-je qualifier autrement les gros soupçons que vous aviez conçus, les grosses explications que vous aviez inventées de ma conduite?

Et prévenant les questions de Didier : — Ce télégramme!... Eh! mon Dieu, oui! vous grillez d'envie de m'en parler. Cette affaire vous paraît louche, et je suis un homme à pendre. Dieu sait tous les beaux raisonnemens que vous avez faits là-dessus... Voulez-vous connaître la vérité vraie? Dans l'après-midi, comme je me dirigeais vers la gare de Versailles pour retourner à Paris, l'idée me sembla plaisante de vous laisser souper en tête-à-tête avec Carminette.... Je prévoyais les conséquences, direz-vous. Eh oui! mais ce n'est pas ce que vous croyez. Je me disais : Cet homme extraordinaire qui me prêche, qui me gourmande, qui me parle à cheval, je serais curieux de savoir comment il se tirerait de certaines épreuves. Si vous aviez succombé, j'aurais joui de votre confusion; cela m'aurait mis à l'aise. J'aurais eu le plaisir de rabattre votre orgueil de philosophe, de vous tenir dans ma manche; j'avoue que j'eusse moins senti le poids de ma dette, et qu'en l'acquittant je me serais donné l'air de vous faire un cadeau... Vous êtes un homme d'esprit; regardez-moi dans le blanc des yeux. N'y voyez-vous pas qu'il n'en eût été que cela?... Quant à Carminette, je n'étais pas fâché de lui tâter le pouls. Elle me donnait depuis quelque temps des inquiétudes, que l'événement, hélas! a trop justifiées. Vous connaissez la manie qu'ont les enfans de casser leur joujou pour savoir ce qu'il y a dedans; mais il n'entraît pas dans mon plan de vous surprendre. A quoi bon? Carminette est fille à se vanter de tout; elle m'eût raconté le fait en éclatant de rire... On compte toujours sans son

hôte. Comme je m'applaudissais de mon invention, conçue au sortir d'un bon repas, dans les douces fumées d'un joli petit vin d'Aï, voilà que tout à coup, les fumées se rabattant, le démon de la jalousie me mord au cœur. Je pars comme un trait; j'arrive la tête en feu, hors de moi, tremblant la fièvre... O spectacle enchanteur! Carminette lisait *les Ruines*, et vous l'écoutiez de l'air doux et réfléchi d'un chamelier turc qui fait son kief parmi les débris de Palmyre... Vrai, je mourais d'envie de vous embrasser; mais vos regards glacèrent ma tendresse et mon courage, et j'eus l'air d'un criminel, quand j'étais à peine un coupable.

Et là-dessus, pour mettre Didier en garde contre les jugemens téméraires et pour le guérir de *ses grosseurs bourgeoises*, il lui exposa une théorie qui, dépouillée de tout artifice oratoire, revenait à peu près à ceci : que les poètes peuvent avoir, comme tout le monde, de vilaines pensées, que, personne n'étant parfait, ils ont quelquefois la manche un peu large, mais qu'ils sont incapables de suite et de profondeur dans le mal et qu'il ne faut jamais les soupçonner de noirceurs raisonnées, qu'en effet leurs préoccupations de métier se jettent le plus souvent à la traverse de leurs petites combinaisons, et qu'au moment où ils se disposent à faire quelque coup de filet, négligeant le gibier qu'ils guettaient, on les voit s'oublier à prendre de beaux vers à la pipée : les vrais poètes, disait-il, sont un composé bizarre d'indifférence et de passion; ils ont de suprêmes nonchalances qui déconcertent leurs convoitises, tour à tour ils désirent tout et ils méprisent tout, et, selon le caprice de leur humeur, ils donneraient tous les trésors de Golconde pour une rime qu'ils cherchent et qui les fuit. Conclusion : les poètes ne peuvent jamais être que des demi-coquins, vérité qu'il illustra par une foule d'exemples tirés de l'histoire universelle.

Si ce ne sont les termes dont il se servit, ce fut à peu près le sens de sa démonstration, laquelle édifia médiocrement Didier, comme on peut croire. Et cependant il était bien aise de découvrir qu'il avait presque calomnié son frère; il sentait que dans ce moment Prosper disait vrai. Sans doute il regrettait que la vérité lui coûtât si peu à dire, ses excuses étaient lestes comme ses procédés; mais il n'y avait pas d'hypocrisie dans son fait, et l'hypocrisie était aux yeux de Didier le seul péché irrémissible. Si son frère, au lieu de casser des assiettes, s'était confondu en humilités et en protestations, il aurait rompu avec lui pour jamais. Il se contenta de lui répondre d'un ton glacial qu'il acceptait ses explications, qu'il ne le soupçonnerait plus de noirceurs raisonnées, que seulement il voulût bien lui permettre de se défier à l'avenir de la largeur de ses manches.

Puis il lui demanda quelle importante affaire l'avait amené à Nyons. Prosper lui répondit qu'il s'en expliquerait plus tard, que tout à l'heure ils feraient route ensemble, qu'il se rendait comme lui à Saint-May. Les froideurs de Didier l'inquiétaient, il estimait qu'avant de battre le fer il est bon de le chauffer. Il jura qu'il aurait raison de ses rancunes et de son humeur bourrue, et pour le déraïdir un peu il lui récita des vers qu'il avait composés sur la trahison de Carminette. Il se trouva que ces vers étaient peut-être les meilleurs qu'il eût jamais faits; ils lui avaient été inspirés par un sentiment vrai, il y avait de la sincérité dans la forme comme dans le fond, une mélancolie douce s'y mêlait à une gaieté facile. Dès les premiers mots, Didier se sentit pris. — O le traître! pensa-t-il. Il essaya de dissimuler son plaisir; mais il adorait le talent et n'avait jamais pu résister à son imagination. Le nuage qui couvrait son front se dissipa. Prosper s'aperçut et s'applaudit de l'effet qu'il produisait, et il battit des mains en entendant son mentor s'écrier : — Faites-nous donc toujours des vers qui valent ceux-ci.

— Ce qui signifie, lui répondit-il, que je dois m'approvisionner de Carminettes pour le reste de mes jours. Le conseil est bon, j'en profiterai.

Et, s'étant levé, il ramassa deux tessons d'assiettes et répéta le dernier couplet de sa romance en s'accompagnant de ces castagnettes improvisées.

— A quelque chose malheur est bon! s'écria-t-il en finissant. Ce proverbe fut inventé pour les poètes. Les calamités publiques et privées, les trahisons, les tremblemens de terre, les pestes et les massacres, tout profite à leur génie, et leur imagination prend son bien où elle le trouve. L'infidèle Carminette m'a inspiré des vers qui ont l'heur de vous plaire, et les assiettes que j'ai cassées me servent à faire de la musique. Tirons parti de tout, voilà la maxime des sages, et que tout finisse par des chansons!

Quand Didier eut réglé les comptes avec l'hôtesse, les deux frères montèrent à cheval et se remirent en chemin pour Saint-May. Le moment des explications était venu. Fièremment campé sur sa selle, droit comme un piquet, le nez au vent, cinglant l'air de sa badine, Prosper se mit en devoir de satisfaire la curiosité de Didier et de lui apprendre quel service il attendait de son obligeance. Il entama un long récit, coupé de fréquentes digressions. Didier l'écoutait de ses deux oreilles et méditait.

Après l'heureuse révolution qui s'était faite dans sa fortune, M. Lermine avait redressé la tête, pris le vent et suivi la première piste qui s'offrait à lui. Il brûlait de se relever de sa défaite, de son humiliation, de rentrer dans son rôle d'homme d'importance et de

prouver à tout l'univers par des argumens sans réplique qu'il était revenu de mort à vie. Cependant il s'était un peu refroidi sur la sculpture, il lui gardait rancune; voulant essayer d'autre chose, il s'avisa qu'il rendrait à la bonne cause des services plus effectifs en fondant une feuille hebdomadaire où toutes les productions de la littérature et des arts seraient appréciées et jugées au point de vue chrétien. Il n'y a plus de critique, disait-il, parce qu'il n'y a plus de principes, et le moyen d'avoir des principes, si l'on ne commence par avoir des dogmes! *Le Censeur catholique* (c'est le titre qu'il se proposait de donner à son journal) devait servir de phare à la jeune littérature, la retirer de la voie de perdition, et propager cette grande vérité que pour la poésie comme pour l'art il n'est point de salut hors de l'église. S'il n'avait consulté que son zèle et la prodigieuse fécondité de sa plume, M. Lermine se serait chargé d'écrire lui seul son journal: il était de force à noircir une rame de papier en huit jours; mais il craignait que son style, dont il faisait d'ailleurs le plus grand cas, ne parût suranné et quelque peu insipide aux lecteurs d'aujourd'hui, lesquels n'ont de goût que pour ce qui gratte le palais et happe fortement à la langue. Aussi désirait-il se procurer un secrétaire dont il aurait fait son rédacteur en chef, en lui commettant le soin de convertir ses élucubrations en tartines de haut goût.

Ce secrétaire devait être un de ces bons garçons qui, selon le mot du poète, « portent cuisine en poche et poivre concassé. » M. Lermine le dispensait d'avoir des idées, il en avait pour deux; mais il exigeait qu'il eût beaucoup de modestie et beaucoup de talent, des vertus théologiques et de l'esprit à faire peur, une foi très abondante en métaphores, une charité qui emportât la pièce, des soumissions infinies dans l'esprit et les nobles fiertés d'une plume libre et désinvolte. C'était beaucoup demander. Aussi M. Lermine avait-il juré que, si jamais il mettait la main sur ce sujet précieux, il récompenserait magnifiquement ses services; on pouvait l'en croire, il n'avait jamais compté avec ses fantaisies, et l'argent lui fondait dans la main.

Prosper avait eu vent de ses projets. Il connaissait le bonhomme et tout le parti qu'on pouvait tirer de ses lubies. Malheureusement il était mal placé pour se recommander à ses bonnes grâces. Pendant deux ans, il avait exercé une sorte de lieutenance dans le coin de la reine; il était l'un des suppôts de cette cabale détestée que M. Lermine appelait *les amis de ma femme*, et le bonhomme avait eu plus d'une fois à se plaindre de ses airs dégagés, de ses façons cavalières et de son ton persifleur; mais les grands courages se signalent dans les grandes occasions. Prosper se présenta de but en

blanc dans le cabinet de M. Lermine, essaya d'entrer en pourparlers; il essaya des hauteurs, fut assez brusquement éconduit. — « Vous vous êtes trompé de porte, lui dit M. Lermine en rompant l'entretien, M^{me} Lermine est sûrement dans son salon, » et rentrant sa tête dans ses épaules : — « Je suis de ces hommes qui ne comptent pour rien, qu'on n'aperçoit pas, qui n'existent pas. » Prosper se retira confus et mortifié; mais il ne se laissa pas abattre par ce premier échec et résolut de poursuivre sa pointe. Il ne manquait pas de pénétration, savait trouver le joint des hommes et des choses. Il composa un prospectus du *Censeur catholique*, et lorsqu'il eut mis la dernière main à cette pièce d'éloquence, il la fit tenir à M. Lermine, qui eut la surprise et le plaisir d'y reconnaître ses propres idées, rendues dans un style vigoureux, imagé, chargé de couleurs et chamarré de broderies. C'était un chef-d'œuvre de cette dévotion truculente qu'on préfère aujourd'hui aux élévations de Bossuet et à tout le miel de Fénelon.

Deux ou trois jours après, Randoce reçut un billet ainsi conçu : « Monsieur, je suis la sincérité même, et je vous avouerai que je me sens partagé entre l'admiration que je ne puis refuser à votre talent et le peu de goût que m'inspire votre personne. Je réfléchirai et vous ferai connaître plus tard ma décision. »

Sur ces entrefaites, M. Lermine était parti pour Saint-May, et Prosper n'avait pas tardé à se mettre en route pour aller l'y relancer. Il croyait à son étoile, il aimait à brusquer la fortune, il avait juré d'emporter la place d'assaut; mais l'assistance de Didier pouvait lui être fort utile pour triompher des ressentimens de M. Lermine. Didier était en haute considération auprès du bonhomme; patronné par lui, Prosper tenait l'affaire faite. Aussi avait-il décidé de s'arrêter à Nyons pour réclamer ses bons offices et le supplier de l'accompagner à Saint-May. La fortune l'avait bien servi; Didier avait prévenu son désir, et Prosper avait eu l'heureuse chance de le rattraper en chemin. Tout lui présageait un prompt et facile succès; il se promettait de désarmer les préventions de M. Lermine par les agrémens de son esprit et la rondeur de ses manières, il lui prouverait que Prosper Randoce était, somme toute, un bon diable. L'éloquence de Didier ferait le reste.

Didier avait écouté dans un profond silence ce récit et ces conclusions. Prosper attendait sa réponse; mais il ne se pressait point de la donner. Il observait le paysage d'un air rêveur et caressait de sa cravache la crinière de son cheval. Son compagnon s'impacienta, et le regardant de travers : — Vraiment vous manquez d'enthousiasme! lui dit-il. Je m'attendais que vous alliez me congratuler, m'encourager : Savez-vous vous que n'êtes pas conséquent? Eh

quoi! vous désirez que je me range, que j'apprenne à vivre correctement... Ne voyez-vous pas que les nobles fonctions auxquelles j'aspire vont me guérir radicalement du baccarat et de toutes mes folles amours? On a beau dire, l'habit fait le moine. Que j'entre une fois dans la peau d'un censeur catholique, et je prétends devenir en moins de huit jours un petit saint de bois... Mais parlez donc, mon cher. Faites-moi du moins la grâce d'articuler vos objections.

— Je ne vous cacherai pas que j'en ai beaucoup, répliqua Didier. Et d'abord ce vœu solennel que vous aviez fait de vous consacrer tout entier au grand art, je regrette que vous soyez si prompt à le rompre. *Le Fils de Faust...*

— N'y perdra rien, interrompit Randoce; bien au contraire. Que diable! un ouvrage de cette importance et qui doit révolutionner le théâtre ne peut s'écrire au courant de la plume, tout d'une haleine et dans un temps réglé. Un poète est-il un artisan qui travaille à la tâche? L'inspiration ne se commande pas. L'esprit de Dieu souffle où il veut et quand il veut. La poésie a son heure du berger et nous devons attendre son bon plaisir; mais en attendant il faut avoir quelque chose qui fasse aller la cuisine. Vous me direz : Venez vivre chez moi. Nenni, mon cher, je ne mettrai les pieds dans votre castel qu'après vous avoir payé ma dette, et c'est à quoi m'aidera *le Censeur catholique*. Je vous croyais un créancier commode et tout à fait gentil. La peste! vous portez vos cinquante mille francs de créance dans vos yeux... D'ailleurs ne sommes-nous pas dans ce monde pour utiliser toutes nos aptitudes, tous nos talents? Je voudrais en vain me le dissimuler, je chasse au poil et à la plume. Il y a dans votre serviteur un poète et un journaliste. Il faut que je fasse vivre tout mon monde; à chacun sa place au soleil!

— Autre objection, reprit Didier; j'en passe et des meilleures. Vous sentez-vous réellement une vocation décidée pour la polémique religieuse? Je ne doute pas de votre zèle; mais y a-t-il en vous l'étoffe d'un Nonotte?

— Je me sens fait pour tous les beaux métiers, répondit-il; j'ai toutes les nobles ambitions. Faire des mots contre l'église est le pont-aux-ânes, tout le monde s'en mêle; mais en faire contre Voltaire, voilà qui vous met un homme en vue! Je vois une place à prendre, je la prendrai.

— Elle est prise. Certain écrivain de ma connaissance...

— Eh oui! il a du talent. Pourtant il ne faudrait pas le surfaire. Il entonne avec assez de bravoure sa chanson nette; mais aux plus beaux endroits, crac, on n'entend plus que le nasillement d'un sacristain.

— Tout doux, s'il vous plaît! Vous êtes bien sévère. Cet homme est un styliste; il tient école de beau langage, et sa façon d'écrire...

— Est admirable sans contredit; c'est la perfection du style glabre. Pas un seul poil follet; ce style est lisse et uni comme le menton d'un jeune icoglan. Je me défie des écrivains glabres: ils n'ont pas la peine de se faire la barbe; mais je crains qu'il ne leur manque ce qui fait l'homme... Eh! l'ami, avant d'insulter les idées nouvelles, tâchez de prouver que vos mépris sont autre chose qu'une radicale impuissance d'aimer! Narsit se promène d'un air superbe et dégagé dans le sérail d'Ispahan, ses sens sont tranquilles, les beautés qu'il entrevoit n'allument en lui aucun désir, la nature ou certaine cérémonie l'a mis à l'abri des tentations; mais il enrage en secret de n'être pas tenté, et pour se consoler il injurie les sultanes... en prose glabre. Vous voyez, mon cher, qu'il est encore un emploi vacant, celui d'un homme qui parle de ce qu'il connaît et qui ne hait les sultanes que pour les avoir trop aimées.

— J'ai l'esprit très positif, reprit Didier. Pour faire un civet, il faut un lièvre. Pour faire un censeur catholique...

— Eh morbleu! que savez-vous de mes doctrines? interrompit Prosper en montant sur ses ergots.

— Rien, répondit Didier en souriant, et j'estime que c'est à peu près tout ce qu'on en peut savoir; mais à considérer la vie que vous menez...

— Vous êtes un pédant, mon cher. On dira de vous comme du président Séguier: il rendait des arrêts et non pas des services... La vie que je mène! A quelles vécettes vous amusez-vous? Ce que je puis vous assurer, c'est que jamais, au grand jamais, l'idée ne me fût venue de faire lire à Carminette *les Ruines* de Volney. Je respectais trop la candeur de cette virginalle créature... Parlons raison: ce n'est pas la morale, c'est le dogme qui fait le chrétien. La morale est quelque chose de très vague, de très confus et de très élastique. Où commence-t-elle? où finit-elle? et, comme dit M. Jourdain, qu'est-ce qu'elle chante, cette morale? Connaissez-vous beaucoup de gens qui donnent tout leur bien aux pauvres, qui, souffletés sur la joue droite, présentent obligeamment la joue gauche? Voilà proprement la morale chrétienne. Dès qu'on rabat de cette perfection, libre à chacun de se servir à son goût et de mesurer la dose sur son tempérament... Mais le dogme est une autre affaire. C'est à prendre ou à laisser. Croyez-vous? ne croyez-vous pas? Or apprenez, monsieur le mécréant, que le dogme a toujours été mon fort. Je ne me pique pas d'être grand théologien, je me contente de la foi du charbonnier. Si jusqu'aujourd'hui je vous ai tenu le cas secret, c'est que sans doute j'avais mes raisons.

Et là-dessus il expliqua complaisamment à Didier qu'il était né de parens très pieux, que son père, quand il vivait, n'avait jamais manqué de faire ses pâques. Didier ignorait ce détail de la vie de Pochon. Élevé par ce coureur d'offices, Prosper avait joint pendant longtemps les pratiques à la foi. Il convenait que plus tard, emporté par le tourbillon du monde et par l'ardeur de ses curiosités, il avait donné dans les hérésies du jour; mais il n'y avait pas trouvé son compte, et toutes les fois qu'il rentrait en lui-même, il y découvrait un vieux fonds de croyances très vivaces, qui poussaient chaque année dans son cœur de nouveaux rejets. Il ne savait qu'y faire, il avait l'imagination catholique; le son des cloches lui causait d'étranges frissons; la vue d'une soutane le faisait rêver. La sagesse, disait-il, ne peut expliquer toutes les absurdités apparentes des choses, et il est bon qu'il y ait ici-bas des robes noires pour rappeler aux hommes que leur vie est enveloppée dans le sein d'un éternel mystère comme le fœtus dans les eaux de l'amnios.

Puis, se dressant sur ses étriers : — Au surplus, s'écria-t-il d'une voix tonnante, n'est-il pas d'une âme noble d'épouser le parti du faible contre les puissances du jour? Peuples et rois, tout l'univers se ligue contre un pauvre vieillard qui, fort de son infirmité, inquiète l'insolence de ses vainqueurs par l'immobilité de son infortune, et leur montre ce que peut une faiblesse qui se tient debout en se couronnant de ses défaites. Voltaire et le dieu Pan triomphent; l'église est persécutée, demain peut-être elle rentrera dans les catacombes. A qui porte dans sa poitrine le cœur d'un chevalier, il est doux de revêtir les couleurs de cette auguste victime et de rompre une lance pour elle. Je foulerai le basilic, je mettrai le pied sur le dragon...

— Le malheureux me récite son prospectus! pensait Didier, dont les nerfs étaient fortement agacés par cette vibrante éloquence. L'œil fixé sur ce preux chevalier de l'église, il songeait à ces malandrins dévotieux qui, tout en guettant leur proie, font faire l'oraison jaculatoire à leur escopette : Seigneur, accordez-moi de viser juste!

A peu de distance au-delà de Sahune s'ouvre un tortueux défilé long de près de dix kilomètres. Dans cet étroit boyau creusé par l'Aygues, il n'y a place que pour la rivière et pour la route; encore la route a-t-elle été le plus souvent taillée dans le roc. A droite et à gauche se dressent deux murailles de rochers dont les puissantes assises, qui semblent avoir été tirées au cordeau, simulent par endroits des entablemens, des architraves, des créneaux et des corniches; çà et là ces bancs superposés sont interrompus par de larges crevasses où l'on voit se précipiter une véritable cascade de végétation. Térébinthes, arbousiers, halliers et buissons, arbustes et

arbrisseaux, toute cette verdure semble faire effort pour résister à la pente qui l'entraîne; elle s'accroche où elle peut pour ne pas tomber et demeure comme suspendue au-dessus des eaux transparentes de l'Aygues. Tout en haut de ces brèches, on aperçoit de la route des têtes rondes d'oliviers qui se chauffent paresseusement au soleil, tandis que la gorge est dans l'ombre et n'entrevoit qu'un mince pan de ciel à travers l'embrasement de ses remparts. Encaissée de toutes parts, la rivière mène grand bruit, et cette musique assourdissante vint fort à propos pour dispenser Didier de prêter plus longtemps l'oreille aux déclamations de son frère. Celui-ci pérorait sans débrider; se souciant peu qu'on l'écoutât, il se parlait à lui-même, s'appliquait à se convaincre, ou plutôt, comme le pensait Didier, Randoce travaillait à persuader Prosper, et sa turbulente éloquence échauffait par degrés cet obligeant auditeur, qui ne demandait qu'à se laisser faire. Il y avait gros à parier qu'avant même d'arriver à Saint-May, Prosper serait prêt à donner sa tête pour la bonne cause.

Didier ralentit la marche de son bidet et laissa son frère prendre un peu d'avance. A l'un des tournans de la route, il le perdit de vue et il eut quelque velléité de tourner bride. Si sa monture eût été plus alerte à la course, peut-être eût-il cédé à la tentation; mais Prosper était mieux monté que lui. Au moment où il calculait les chances de son évasion, il entendit son frère l'appeler, et, se résignant à son sort, il doubla le pas pour le rejoindre.

— Vous avez entendu la cause, lui cria Prosper. Je compte sur vous.

— Mon cher ami, lui répliqua sèchement Didier, vous voulez à toute force faire de moi votre répondant. Ayez l'obligeance de me dire de quoi vous prétendez que je réponde. De votre talent? M. Lermine est à même d'en juger; il a lu votre prospectus. De la sincérité de vos convictions? C'est une affaire à débrouiller entre votre conscience et vous. De vos vertus?...

— Vous battez la campagne, interrompit Prosper impatienté. M. Lermine ne vous interrogera ni sur mes talens, ni sur mes convictions. Il vous demandera seulement si je suis un homme commode à vivre, d'un commerce sûr, exact à remplir ses engagements...

— Et faudra-t-il que, pour l'édifier, je lui fasse le détail de mes petites expériences personnelles?

Prosper fut piqué; faute d'assiettes à casser, il sangla un vigoureux coup de cravache à son bucéphale, qui se cabra et faillit le démonter. Quand il l'eut mis à la raison: — Un mot encore et j'ai fini, reprit-il. Avant de me refuser le petit service que je réclame

de vous, veuillez songer aux conséquences. Je suis dans une bonne veine, je ne demande qu'à bien faire; mais nécessité l'ingénieuse, a-t-on dit, inventa tous les arts. Il est de beaux métiers, il en est de méchants. Si par votre faute je devais renoncer à gagner honorablement mon pain, ma foi! je me tirerais d'affaire comme je pourrais, car je suis décidé à vivre, je vous en avertis. C'est à quoi je vous prie de réfléchir.

Didier ne répondit pas, et les deux frères cheminèrent quelque temps en silence. Il y avait comme une rupture dans l'air; un mot de plus, et c'en était fait. Ils pressentaient la crise l'un et l'autre, et, se livrant à leurs réflexions, ils n'avaient garde de desserrer les dents.

Bientôt ils atteignirent un endroit où le chemin était en réparation. Une douzaine d'ouvriers, Piémontais la plupart, s'occupaient à déblayer les débris d'un éboulement. Un tombereau dételé et chargé de gravats avait été placé en travers de la route et obstruait tout l'espace libre que laissaient entre eux deux gros tas de cailloux. S'adressant au charretier, qui, assis sur un des brancards, fumait sa pipe sans se déranger, Didier le pria poliment de lui ouvrir le passage. Le Piémontais, qui était un brutal, fit la sourde oreille. Didier n'était pas en humeur de rire; il réitéra sa demande d'un ton vif. Le charretier prit la mouche; ayant posé sa pipe, il ramassa son fouet, dont il leva le manche sur la tête de Didier. Celui-ci étendit le bras pour s'emparer du fouet, mais déjà Randoce s'était élancé à terre; il fondit sur l'agresseur, qu'il saisit à la gorge, et, profitant de la surprise que lui causait cette brusque attaque, il le précipita au bas du talus, où le butor roula sans se faire de mal. Pensant qu'il reviendrait à la charge, Prosper l'attendit de pied ferme; le charretier ne demanda pas son reste; les pieds dans l'eau, il se contenta de vociférer et d'exhorter ses camarades à épouser sa querelle. Cette petite aventure avait rendu à Prosper toute sa belle humeur : les cheveux au vent, les poings serrés, il fit face aux manœuvres et leur cria d'une voix éclatante qui fit retentir tous les échos du défilé :

Paraissez, Navarrais, Maures et Castillans,
Et tout ce que l'Espagne a nourri de vaillans.

Les terrassiers, qui se sentaient dans leur tort, n'eurent garde d'accepter son défi; les uns se mirent à rire, les autres tirèrent la charrette de côté. Prosper s'élança d'un bond sur son cheval, et nos deux cavaliers se remirent en chemin.

Il suffit souvent de bien peu de chose pour changer le cours de ce que Descartes appelait nos esprits animaux. Didier, qui tout à

L'heure jugeait son frère avec une extrême sévérité, sentit soudain son irritation se calmer et faire place à des sentimens plus modérés. Il ne disait pas comme don Fernand : « Les Maures, en fuyant, ont emporté son crime ; » mais il était charmé du petit acte de vigueur que venait d'accomplir Prosper. Dans le moment où celui-ci, faisant face aux manœuvres, leur avait lancé son défi tragi-comique, Didier avait été frappé de sa beauté. Il était trop artiste dans l'âme pour que les apparences et les accessoires n'eussent pas beaucoup de prise sur son jugement. Bref, il inclinait à voir son demi-frère sous un jour moins défavorable, et, revenant sur ses premières impressions, il se dit qu'après tout c'est à Dieu de sonder les cœurs et les reins, et qu'il n'était pas impossible que, sans être un chrétien bien fervent, Prosper eût gardé des habitudes de son enfance une disposition prochaine à croire. Il se dit aussi que le commerce d'un homme aussi honorable que M. Lermine ne pourrait que profiter à Randoce, qu'en entretenant des relations suivies avec le bonhomme il apprendrait peut-être à se contraindre, à se respecter. N'avait-on pas vu plus d'une fois des démarches intéressées devenir une occasion de salut pour les pêcheurs ? Le tentateur se prend souvent dans ses propres pièges, et, si l'enfer est pavé de bonnes intentions, Dieu sait tirer parti des mauvaises. En d'autres termes, le métier fait l'homme, et quand il rapporte, à moins d'avoir le cœur bien ingrat, au bout de deux ans de pratique on est de bonne foi. Tout philosophe qu'il était, Didier estimait qu'un Prosper dévot vaudrait mieux qu'un Prosper exploitateur de Carminettes.

Une autre considération le frappa aussi, et il s'étonna de n'y avoir pas songé plus tôt. M. de Peyrols avait été un catholique à gros grain ; mais, bien qu'il n'allât guère à confesse, il s'était toujours montré respectueux pour le clergé, bienveillant pour les œuvres pies, et ce n'était pas de lui que Didier tenait son scepticisme religieux. Il se représenta que, si son père revenait au monde, il verrait sans déplaisir son fils naturel employer son esprit à la défense de l'église, et qu'il le pousserait volontiers dans cette voie.

Tous ces raisonnemens, bons ou mauvais, furent cause qu'il regretta d'avoir refusé un peu brutalement à Prosper d'intercéder en sa faveur. Je ne sais si ce dernier s'aperçut de ce revirement favorable à ses intérêts ; mais il eut le bon esprit de ne point rouvrir la discussion. Il se mit à causer littérature avec un heureux abandon, et redevint tout à coup le Prosper des bons jours ou, pour mieux dire, des bonnes heures. La conversation s'anima. Insensiblement Didier mit toutes voiles dehors. Les deux frères étaient à peu près assurés de s'entendre sur certains sujets ; si leurs goûts n'étaient pas les mêmes, ils avaient du moins de communes répugnances : tous les deux ils professaient la sainte horreur du convenu.

Enfin ils arrivèrent en vue d'une petite combe qui débouche sur la rive droite de l'Aygues. Le village de Saint-May occupe l'entrée de cette gorge; il est perché sur une butte flanquée de courtines et de bastions naturels, précédée d'un rocher arrondi qui s'élève majestueusement en forme de tour, et dont la rivière baigne le pied. Rien de plus romantique que ce colossal donjon et que ce village environné de précipices. C'est un site digne de l'Arioste; quelque château d'Alcine a dû s'élever jadis sur cet emplacement, et l'on ne serait pas surpris de voir apparaître au bas du sentier en limaçon qui rampe autour du rocher un écuyer bardé de fer, lequel, sonnait de la trompe, s'en viendrait proposer aux passans quelque hasardeuse prouesse ou la délivrance d'une princesse enchantée. Un pont de pierre fait communiquer la route de Nyons avec le sentier qui monte au village. Près de ce pont se trouve une hôtellerie qui n'a point l'air d'un palais, et en face de l'auberge, de l'autre côté du chemin, une fontaine ornée de cette inscription : *Siste, bibe, vale et redi.*

— Mon cher, je crois que vous voilà au gîte, dit Prosper en apercevant les premières maisons de Saint-May. Quant à moi, comme je me ferais une conscience de m'imposer à personne et de gêner votre liberté, mon intention est de pousser jusqu'à Rémuzat. C'est là qu'un muletier doit m'apporter ce soir mon bagage et venir prendre ce cheval pour le remmener à Nyons. Agissez comme vous l'entendrez; vous êtes meilleur juge que moi de la situation. Si M. Lermine vous paraît bien disposé à mon endroit, veuillez m'en aviser dès demain; sinon je retournerai à Paris par le plus court.

Au moment de leur arrivée, M. Lermine était devant la porte de l'auberge, causant avec quelqu'un. Quand il vit paraître Didier, il leva les bras au ciel et s'écria : *Ad nos, ad salutarem undam!* mais en reconnaissant son acolyte il fronça le sourcil. Prosper se hâta de faire un signe d'adieu à son frère, salua profondément M. Lermine, et, piquant des deux, s'éloigna au galop dans la direction de Rémuzat.

XVIII.

M. Lermine commença par conduire son hôte dans la chambre qu'il lui avait fait préparer. Ils se retrouvèrent au bout de quelques instans près de la fontaine, et il fallut que Didier goûtât de l'eau merveilleuse. Il ne se fit pas prier pour la trouver excellente, et ce ne fut que justice, car cette eau n'a pas sa pareille pour la légèreté et la saveur, sans compter qu'elle fleure la violette comme la fameuse fontaine de Trevi.

Ils allèrent ensuite se promener jusqu'au village, et chemin fai-

sant M. Lermine mit Didier au courant de toutes ses petites affaires. Il était de ces hommes qui aiment à se raconter, plaisir dont il était sevré depuis quelque temps. Il lui parla de sa santé, de ses projets, de ses espérances, avec l'effusion d'un homme qui a pensé se noyer et qu'un miracle ramène à fleur d'eau. Il reconnaissait dans tout ce qui lui arrivait le doigt de la Providence; il se promettait de ne pas demeurer en reste avec elle; en fondant son journal, il entendait lui payer le principal et les arrérages. Son intarissable babil fatiguait un peu Didier, mais il n'en marqua rien. Le contentement du bonhomme était si naïf et son amour-propre si bienveillant pour autrui, que c'eût été conscience de le désabuser. Didier, qui ne se faisait point d'illusions sur son propre compte, était fort tolérant pour les illusions des autres; ce qui était sincère trouvait grâce devant son ironie.

En rentrant, ils se mirent à table. L'hôtesse leur fit bonne chère. M. Lermine l'ayant prévenue longtemps à l'avance de son arrivée, elle s'était pourvue d'un cordon bleu, sûre d'être libéralement remboursée de tous ses frais. Vers la fin du repas, M. Lermine, qui avait affecté jusqu'alors de ne point parler de Randoce, entra brusquement en matière.

— Je vous avais écrit, dit-il à Didier sans exorde, que je désirais vous demander certains renseignements. Selon toute apparence, vous êtes membre de l'académie silencieuse d'Amadan, et, comme le docteur Zeb, vous aimez à répondre sans ouvrir la bouche. Pour vous dispenser de toute explication, vous êtes arrivé ici de compagnie avec M. Randoce. C'était me dire très clairement : Ayez confiance, je répons de lui comme de moi.

— Ah ! permettez, fit Didier. M. Randoce m'a rejoint en chemin...

— Bah ! pas de défaites ! interrompit M. Lermine en souriant. Ne vous en défendez pas, vous voulez du bien à ce jeune homme. Je vous avouerai que j'avais de fortes préventions contre lui; je le soupçonnais d'être avantageux, libre de propos et de manières, peu scrupuleux, peu sûr, d'une moralité glissante, sujet à manger dans la main, l'un de ces hommes qui en prennent long comme le bras quand on leur donne le bout du doigt, et qui en toute chose confondent l'abus avec l'usage. Voilà l'idée que je me faisais de lui. Évidemment je m'étais trompé. Je me flatte de vous connaître; un vrai gentilhomme tel que vous doit être difficile en amitié, sévère dans ses choix, d'où je conclus que M. Randoce a des travers, mais que le fond est excellent. Autrement l'auriez-vous admis dans votre intimité ?

Un peu embarrassé, Didier se contenta de s'incliner en signe d'assentiment.

— Il est bien entendu, poursuivit M. Lermine, que je ne vous demande pas de me garantir la sincérité de ses convictions; c'est une affaire à discuter entre lui et moi. Sur ces questions, un mécréant comme vous n'a pas voix au chapitre; mais je suis enchanté que vous me répondiez de son caractère. Ce garçon possède un talent hors ligne que je serais bien aise d'employer pour la bonne cause. Si jamais nous entrons en affaire, il n'aura pas, je vous jure, à se plaindre de moi... Tenez, écoutez ceci...

Et à ces mots il tira de sa poche un manuscrit, qu'il se mit en devoir de lire à haute voix. C'était le fameux prospectus dont Didier connaissait déjà plus d'un passage. M. Lermine déclama cette pièce d'éloquence d'une voix grave et lente, soulignant presque chaque mot, faisant ronfler les chutes de phrases, s'interrompant par des : eh bien ! que vous en semble ? On eût dit à son air ravi un gourmet qui déguste un vin de bon cru. Quand il eut fini : — Mais à propos, dit-il, où donc s'en est allé votre protégé ?

— M. Randoce était incertain de l'accueil que vous lui feriez, il a jugé convenable d'aller attendre votre décision à Rémuzat.

— Voilà un trait de modestie qui me paraît de bon augure. C'est un vrai trésor qu'un sage ami. Convenez que c'est vous qui lui avez donné ce conseil.

— Je vous répète, reprit Didier, que ce matin j'étais parti seul de Nyons, mais qu'à Sahune...

M. Lermine l'interrompt encore. Le menaçant du doigt : — Ah ! monsieur le philosophe, je vous surprends en flagrant délit de restriction mentale ! — Et il ajouta : — C'est égal, il est assez plaisant que le directeur d'un journal catholique reçoive son rédacteur en chef de la main d'un hérétique... Bah ! chrétiens ou non, tous les honnêtes gens sont de la même confrérie.

Le lendemain matin, à la demande de M. Lermine, Didier dépêcha une estafette à son frère. Si satisfait que fût Prosper des nouvelles qu'il recevait, il sut modérer ses empressements et ne se rendit à Saint-May que dans l'après-midi. Le trio fit une longue promenade dans la montagne. Le bonhomme avait ses jours de malice, il voulut que Prosper achetât M. Lermine; il affecta de le traiter cavalièrement, de lui tenir la dragée haute, ne lui parlant de rien, faisant peu d'attention à sa personne, si ce n'est que de temps à autre il lui décochait une épigramme. Prosper était trop fin pour ne pas s'apercevoir qu'on le mettait à l'épreuve; il prit tout en bonne part, se tint modestement à sa place, sans impatience comme sans bassesse. Au retour, M. Lermine voulut le retenir à dîner; Prosper trouva un prétexte honnête pour refuser. Quand il fut parti, M. Lermine dit à Didier : — Je commence à

croire que vous avez raison; je jugeais mal ce jeune homme. Il ne manque ni de réserve ni de savoir-vivre. On travaillait à le gêner. Avec l'aide de Dieu, nous en ferons quelque chose.

Le jour suivant, toutes les glaces fondirent; ce fut une débâcle. M. Lermine conduisit Prosper dans sa chambre, où ils restèrent enfermés pendant trois heures. Ils sortirent de cette conférence très enchantés l'un de l'autre, chacun disant : « J'ai trouvé mon homme. » On fit encore une promenade, et cette fois ce fut Prosper qui tint le dé de la conversation. Il eût volontiers tiré au plastron sur Didier pour se faire la main; celui-ci refusa le combat, non qu'il craignît la discussion, mais il lui répugnait de ferrailler contre la batte d'Arlequin. Comme Prosper démontrait par d'invincibles argumens que le secret de l'art c'est la foi, il se contenta de lui répondre : — Vous voulez dire la bonne foi. — Et dans un moment où ils se trouvaient en tête-à-tête : — Vous avez un don précieux, lui dit-il, celui de vous croire sur parole.

— Croire! lui répliqua Prosper. Rien n'est plus aisé. Pendant quinze jours, soir et matin, affirmez sous serment, parlant à votre barrette, que Mahomet a tenu la lune dans sa manche, — le quinzième jour vous en serez aussi convaincu que le grand-mufti.

— A supposer, reprit Didier, que j'aie quelque chose à gagner avec Mahomet.

— Toujours pédant! répondit-il en faisant une pirouette.

Du reste il faut bien lui rendre cette justice, qu'il ne se comportait point en pied-plat; on ne lui pouvait reprocher de faire bassement sa cour. Point de courbettes, point de flatteries, point de ces manèges de grossière invention auxquels recourent les génies subalternes. Toute son habileté consistait à deviner M. Lermine à demi-mot; il pénétrait tous ses sentimens, entraînait avec une rapidité merveilleuse dans toutes ses idées, et les exprimait avec une verve, une éloquence emphatique, qui ravissaient le bonhomme, lequel, transporté d'aise, lui donnait par intervalles de petites tapes sur l'épaule, ou, se tournant vers Didier, semblait lui dire : Parez-moi donc cette botte!

Au bout de trois jours, le pigeon était entièrement domestiqué et ne demandait qu'à se laisser plumer. C'était un véritable ensorcellement, et Prosper avait la partie belle. M. Lermine s'applaudissait d'avoir découvert dans l'un de ses ennemis jurés l'instrument providentiel de ses desseins; ce sont là de ces petites surprises que Dieu ménage à ses élus, son aventure avait un air de miracle. Aussi se livrait-il avec un plein abandon au charme qui le fascinait, et ses préventions avaient fait place à un engouement dont s'inquiéta Didier. Il se fit un devoir de donner quelques avis au bonhomme, lui

représenta que Prosper était jeune, avait la tête chaude, les passions vives, que dans son propre intérêt il importait de ne pas lui lâcher la bride. Il en eût dit davantage, si M. Lermine ne l'avait interrompu. — Halte-là! mon cher Peyrols, fit-il. Vos façons d'agir sont plaisantes. Vous commencez par vendre chat en poche, après quoi vous criez gare. Je vois que vous voudriez vous mettre à couvert de tout reproche. Sachez que, si jamais j'ai à me plaindre de votre protégé, c'est à vous que je m'en prendrai : sans votre puissante recommandation, il n'eût pas triomphé de mes défiances; mais n'ayez crainte, plus je l'étudie, plus je suis édifié de ses sentimens. Je lui expliquai l'autre jour les devoirs d'un journaliste chrétien, et je vis qu'il avait réfléchi sur ces matières. — Eh oui! me disait-il, nous sommes au service du bon pasteur, et nous l'aidons à paître ses brebis.

Ces mots de pasteur et de brebis firent faire la grimace à Didier; il se défiait des saintes bucoliques de Prosper. Il se souvint de cet évêque grec très pieux, lequel dans sa jeunesse avait été voleur de moutons, et qui appelait cet heureux temps « sa vie pastorale. »

Un matin il prit son frère à part, essaya d'avoir avec lui un entretien sérieux. — M. Lermine m'a déclaré, lui dit-il, que, si jamais vous lui donniez quelque sujet de plainte, il s'en prendrait à votre serviteur. Vous prétendez avoir quelque amitié pour moi, et vous savez que j'ai beaucoup à vous pardonner. Tâchez que dans cette occasion-ci du moins je n'aie pas à me repentir de ma complaisance.

— Vous pouvez dormir sur vos deux oreilles, repartit Prosper. Quel sujet de plainte voulez-vous que je donne à ce digne homme? Lui et moi, nous sommes faits pour nous entendre; il a l'humeur très donnante, j'ai l'humeur assez recevante; cela s'arrange à merveille, et vous voyez que nous avons été mis au monde pour faire notre bonheur réciproque. Je lui fournirai d'excellente copie, et je la lui ferai payer le plus cher possible. C'est le fond du commerce, et vendre cher est très licite, pourvu que la marchandise ne soit pas avariée et que le marchand fasse bon poids.

— A la bonne heure! Vous me parlez un langage que je comprends; j'aime mieux cela que les pastorales dont vous le régalez.

— Quand donc vous déférez-vous de votre pédanterie? lui répliqua Prosper en haussant les épaules.

A la fin de la semaine, quelques instances qu'on fit pour le retenir, Didier résolut de regagner ses pénates. Bien qu'il eût quelque amitié pour M. Lermine, il était excédé de ses éternels *alleluias*, de sa fontaine, de son journal, de ses visions cornues et de ses sourires mystiques. Aussi bien M. Lermine avait de très longs tête-à-

tête avec Prosper, et Didier s'ennuyait de garder le mulet. Si pittoresque que soit le site de Saint-May, l'étroussure de cette gorge étranglée entre deux parois de rochers lui donnait la mélancolie; il se sentait comme à fond de cale; l'air et le jour lui manquaient; il lui tardait de revoir les collines basses, les horizons larges de la vallée de Nyons. S'étant procuré un cheval, il prit congé de M. Lermine, qui le remercia chaudement de sa visite et lui promit qu'aus sitôt sa cure terminée il irait passer un ou deux jours au Guard.

XIX.

Il paraît que Sahune est un lieu prédestiné aux rencontres. Comme la première fois, Didier y arriva sur le coup de midi. Étouffant de chaleur, il fit une halte dans ce même cabaret où huit jours auparavant Prosper lui était apparu. L'hôtesse le reçut froidement, et sa première question fut pour s'informer si le casseur d'assiettes venait à sa suite. Il la rassura en priant qu'on se hâtât de le servir.

La nappe était mise quand une chaise de poste qui arrivait grand train s'arrêta devant l'auberge. Une femme en descendit, accompagnée d'une camériste. Elle ouvrit la porte de la salle à manger, mais en apercevant Didier elle fit un geste de surprise et se retira précipitamment. Bien qu'elle fût voilée et qu'elle n'eût fait que paraître et disparaître, Didier avait reconnu M^{me} Lermine. Cette seconde rencontre l'étonna plus encore que la première. La reine à Sahune! Il se souvint que quelques jours avant M. Lermine, lui montrant un pli cacheté, lui avait dit avec un sourire moitié malin, moitié béat : « Voici une missive qui est une vengeance. » Toujours incurieux des affaires d'autrui, Didier avait laissé tomber ce propos sans en demander l'éclaircissement. Il y avait toute probabilité que cette vengeance et ce pli étaient à l'adresse de M^{me} Lermine. Le bonhomme n'avait pu se tenir de lui annoncer triomphalement que l'ancien coryphée du coin de la reine venait de passer dans son camp avec armes et bagages et de lui prouver par cet argument sans réplique l'irrésistible ascendant de son étoile renaissante. Didier raisonnait juste, mais ses explications n'expliquaient rien. Qu'en recevant cette mortifiante nouvelle M^{me} Lermine eût éprouvé quelque dépit, cela se comprenait de soi; mais quitter Paris sur l'heure, venir apporter soi-même sa réponse à Saint-May, un simple dépit ne produit pas d'ordinaire de si violents effets. — A moins de soupçonner, se disait Didier, que la reine s'est résolue à venir humblement implorer la paix et noyer ses dernières rancunes dans les eaux limpides de la miraculeuse fontaine.

Las de chercher le mot de l'énigme, il s'était mis à déjeuner, quand l'hôtesse lui annonça que l'étrangère qui venait d'arriver demandait à lui parler. Il se leva et trouva dans la cuisine la camériste, qui le pria de la suivre.

— Madame est souffrante, lui dit-elle; ce voyage si précipité l'a fatiguée. J'espère que ce ne sera rien. Madame ne veut jamais écouter mes conseils; elle n'est plus d'âge à faire des folies.

Tout en bavardant, elle le conduisit en haut d'un escalier de bois, et, frappant trois coups à une petite porte en niche, elle lui fit signe d'entrer et se retira.

Didier trouva M^{me} Lermine assise dans un fauteuil dépenaillé, près d'une fenêtre. Elle était très pâle, et ses traits amaigris et défaites annonçaient moins la fatigue que les ravages d'un violent chagrin. Elle ne laissait pas d'avoir grand air dans son accablement. En voyant entrer Didier, elle releva la tête et lui montra du doigt une chaise. Il s'assit et garda le silence, attendant qu'elle l'interrogeât. Elle parut chercher péniblement les premiers mots d'une phrase qui ne venait pas, puis, détournant les yeux, elle regarda une estampe enluminée qui décorait la muraille. Ne sachant que penser ni que dire, Didier lui adressa quelques questions banales, elle y répondit à peine. Enfin elle fit un effort sur elle-même et lui demanda s'il arrivait de Saint-May, s'il avait vu M. Lermine. Il n'avait pas achevé sa réponse que, portant brusquement son mouchoir devant sa figure, elle fondit en larmes; tout son corps fut agité d'un tremblement convulsif, une crise de nerfs se déclara.

Didier, aussi inquiet que surpris, s'élança dans le corridor, appela la camériste, qui accourut au secours de sa maîtresse. Pendant qu'elle lui prodiguait ses soins en personne qui avait la pratique de ces sortes d'accidens, Didier redescendit à la cuisine, où il tint pied à boule, pensant avec raison que, la crise passée, M^{me} Lermine le ferait rappeler. Il n'avait pas encore de soupçons, mais il avait cette anxiété vague qui les précède. C'est ainsi qu'un voyageur, avant que l'orage éclate, le sent déjà peser sur lui et tient ses regards attachés sur le point de l'horizon qu'embrasera tout à l'heure un premier éclair.

Au bout de vingt minutes, la camériste reparut, et, lui faisant force excuses, le pria de remonter auprès de M^{me} Lermine, qui l'attendait. — De grâce, monsieur, lui dit-elle, engagez madame à ne pas pousser jusqu'à Saint-May, ce voyage ne peut lui faire que du mal.

Didier retrouva M^{me} Lermine à la même place et dans la même attitude. A peine eut-il fermé la porte qu'elle lui cria : Vous voyez, monsieur, l'état où je suis. Puisque vous savez tout, dispensez-

moi d'explications inutiles et qui sont au-dessus de mes forces.

— Je ne sais ce que vous voulez dire, madame, reprit Didier en s'approchant d'elle.

Elle lui répondit d'un ton de méprisante amertume : — Oh ! monsieur, vos mérites me sont connus. L'homme dont j'ai juré de ne plus prononcer le nom m'a déclaré que vous étiez le phénix des amis, le confident de toutes ses pensées, son conseil. Vous avez cherché à lui inspirer des goûts solides, vous lui avez appris qu'il est dangereux de fonder sa fortune sur la chimère d'une affection de femme, que les affaires sont plus sûres... Et je suis bien trompée, ou c'est grâce à vos libéralités que ce galant homme est parvenu à faire ce qu'il appelle une retraite honorable.

Pendant qu'elle parlait, Didier ressentit dans tout son corps une commotion douloureuse : — O le malheureux ! dit-il à demi-voix ; puis avec un accent de loyauté où se révélait le gentilhomme : — Je sais tout, madame, s'écria-t-il, parce que vous m'avez tout dit ; mais je vous jure qu'hier encore...

Elle l'interrompit d'un geste impérieux : — Et que nous importe, à vous et à moi ?.. Attacheriez-vous par hasard quelque prix à mon estime ?

Et comme il revenait à la charge et protestait avec chaleur de son ignorance et de sa bonne foi : — Vous nous faites perdre un temps précieux, reprit-elle. Suis-je en état de vous entendre ? J'ai une prière, une seule à vous adresser. Daignerez-vous m'écouter ?

Il s'inclina. — Une femme, continua-t-elle, de mon caractère et de mon âge (car on a pris soin de m'apprendre mon âge) peut supporter bien des choses. Elle peut se consoler d'une infidélité, se résigner à une trahison... Je ne suis pas bien exigeante ; je consens à vivre après avoir placé mon cœur en si bas lieu que je n'y puis songer sans rougir... Mes souvenirs, mes misères, j'accepte tout ; mais enfin il est des efforts impossibles, il est des insultes qu'on ne dévore pas... Quoi ! je serais exposée à revoir cet homme chez moi, à rencontrer ses regards ! Persuadez-lui, monsieur, persuadez à cet homme d'honneur que j'ai le droit de tenir ma honte à distance. Qu'il s'éloigne ! qu'il me fasse la grâce de ne plus exister pour moi ! Il a tant de ressources dans l'esprit... Ne peut-il inventer quelque autre gagne-pain que d'exploiter le mari après avoir rançonné la femme?... Je serai ce soir à Saint-May. Je ne sais ce que j'y ferai, ce que j'y dirai. Voulez-vous nous épargner à tous une scène affreuse?... Regardez-moi bien, monsieur ; ne sentez-vous pas que je suis capable de tout ?

Elle disait vrai. Didier ne s'apercevait que trop qu'elle ne se commandait plus, qu'elle avait la tête perdue. Il s'empressa de lui dire

qu'il attendait ses ordres, qu'il se mettait entièrement à sa disposition.

Elle prit un carnet sur la table, en arracha un feuillet où elle écrivit rapidement ces mots : « Rompez avec M. Lermine et partez sur-le-champ; sinon je dirai tout. » Et présentant ce feuillet à Didier : — Allez, monsieur, lui dit-elle, partez en hâte. Vous avez quelques heures à vous; je n'arriverai à Saint-May que vers le soir. Si vous réussissez, je consentirai peut-être à vous tout pardonner.

— Je n'ai rien à me faire pardonner, répondit Didier.

Cinq minutes après, il était en selle; enfonçant ses deux éperons dans le ventre de son cheval, il le lança à toute bride. A Paris, il avait fait connaissance avec la colère; en ce moment, il était travaillé d'une rage sourde, qu'il sentait couvrir dans son cerveau comme une tempête qui s'amasse. Il avait des bourdonnements dans les oreilles, des tintemens dans les tempes. Il lui semblait que, s'il eût tenu entre ses mains une barre de fer, il l'aurait ployée et pétrie comme une cire molle. Dès que son cheval ralentissait le pas, il lui serrait l'éperon et le faisait repartir de plus belle. En moins de trois quarts d'heure, la pauvre bête atteignit Saint-May, blanche d'écume, les flancs ruisselants de sueur.

En arrivant devant la porte de l'auberge, Didier, sans mettre pied à terre, héla le garçon d'écurie et le pria de s'informer si M. Randoce était là. M. Lermine reconnut sa voix et accourut. — Par quel heureux hasard?... s'écria-t-il?

— M. Randoce est-il à Saint-May? interrompit brusquement Didier.

— Non. Il est à Rémuzat; il y travaille. Dans deux heures, il viendra dîner ici, et nous reverrons ensemble son ouvrage. Eh! eh! je ne le laisse pas respirer, ce garçon. Avant de lui accorder ses lettres de maîtrise, je lui fais faire son chef-d'œuvre;... mais vous ne m'expliquez pas...

— J'ai rencontré le messager en m'en allant. Il m'a remis un pli... Ce sont des lettres très pressées pour Randoce. Je soupçonne qu'elles ont rapport à une affaire qui me concerne aussi. J'ai voulu en conférer avec lui. Peut-être sera-t-il forcé de retourner à Paris sans délai.

— Oh! oh! doucement! reprit M. Lermine. Que signifient ces mystères d'état?... Je n'entends pas cela. Nous sommes occupés, lui et moi, à convenir de nos faits. Il nous reste plus d'un point à débattre.

— La vie est pleine de contre-temps, poursuivit Didier. A propos, j'ai rencontré M^{me} Lermine à Sahune. Dans quelques heures, elle sera ici.

— M^{me} Lermine! s'écria le bonhomme en reculant de trois pas. M^{me} Lermine vient à Saint-May! Êtes-vous bien sûr?...

— Sûr, très sûr, lui cria Didier, et il repartit au galop.

Quatre heures sonnaient quand il entra brusquement dans la petite chambre d'auberge où travaillait Prosper.

— Qui est là? demanda celui-ci du ton d'un homme qu'on dérange.

— J'en suis fâché pour vous, mais c'est moi.

— Vous! soyez le bienvenu. Quelle que soit la raison qui vous ramène, vous arrivez à propos. J'ai quelque chose à vous montrer. Je viens de composer un article... C'est un morceau friand. Vous m'en direz tantôt votre avis... Mon cher, tout marche à merveille. Les fers sont au feu. L'affaire était bonne, elle devient superbe. En attendant mieux, j'ai demandé douze cents francs par mois et une voiture. M. Lermine me marchande un peu; mais quand il aura lu ceci!... Et il agita en l'air son papier.

— Je suis un fâcheux, reprit tranquillement Didier. Je vous apporte une nouvelle qui troublera, je le crains, votre béatitude.

— Quelle nouvelle, morbleu?... Vous avez l'air d'une chauve-souris qui s'est fourrée étourdiment dans un galetas et qui se donne au diable pour savoir comment s'en aller... Ma foi! mon cher, je suis de si belle humeur que je défie toutes vos nouvelles de troubler la sérénité de mon âme;... mais prenez un siège, et parlez posément. Eh bien! cette nouvelle?

— La voici : j'ai rencontré tantôt... devinez qui?

— Serait-ce Dubief?... Dites de ma part à cet Arabe que je ne lui dois plus un sou.

— Vous n'y êtes pas. C'est une femme, et la femme qu'aujourd'hui vous vous souciez le moins de voir.

— Voilà parler, fit Prosper d'un ton plus grave, et vous êtes un habile homme pour orienter les gens.

— Je ne vous ferai pas languir, reprit Didier en élevant la voix et pesant sur chaque syllabe. M^{me} Lermine, qui, pour le dire en passant, arrivera tout à l'heure à Saint-May, m'a chargé de vous rappelez qu'elle a été votre maîtresse.

Prosper tressaillit et changea de couleur.

— Je vous croyais plus fort, continua son frère. Vous me mettiez au défi de vous émouvoir, et dès le premier mot vous voilà tout interdit... Allons, remettez-vous. Cet esprit si fertile est-il à court d'invention? N'avez-vous point d'histoire à me conter?

Prosper reprit toute son assurance, et croisant les bras : — Je conviens, dit-il, que vous m'avez étonné. C'est que vous avez une manière un peu brusque d'attaquer les questions. Vous allez droit au fait, point de préambule. Cette méthode produit d'abord quel-

que impression; l'inconvénient est qu'à la longue on s'y habituerait... Eh bien! mon cher, puisque M^{me} Lermine a jugé convenable de vous apprendre que j'avais été son amant, il faut que cela soit, et je ne m'inscris pas en faux. Mon Dieu! oui, je l'aimai, elle m'aima; je ne l'aime plus, elle ne m'aime plus. Jusque-là nous sommes d'accord; mais il y a cette différence entre nous, que je ne lui reproche rien et qu'elle jette feu et flamme contre moi... Que voulez-vous? tout passe, tout casse, tout lasse. Quand nous avons rompu, j'étais bien las, je vous jure. Savez-vous bien ce que c'est qu'une femme qui a passé tout le temps de sa jeunesse sans entendre battre son cœur et qui se décide à s'embarquer pour Cythère à l'âge où les autres femmes remisent?... Je vous dis cela pour votre gouverne, et puisse mon expérience vous profiter! Défiez-vous des femmes qui aiment sur le tard. Elles ne sont pas contentes si au moment décisif on ne donne dans le respect très humble jusqu'à en mourir; elles exigent qu'on leur demande pardon de la liberté grande, et que le plaisir ait toujours la main au chapeau. Ajoutez à cela le souci perpétuel de leur réputation, des inquiétudes, des terreurs, un luxe de précautions, des profondeurs de mystère... Quel métier pour le pauvre diable! Madame lui reproche de ne pas sentir assez tout le prix de ses faveurs; elle a voulu le rendre heureux, — œuvre pie, pure charité! Et il faut bon gré mal gré qu'il se confonde en remerciemens, qu'il s'abîme dans la reconnaissance, qu'il s'extasie devant l'immensité de ce sacrifice... Du haut de cette chute, trente années de vertu le contemplent!... Ma foi! je n'en pouvais plus. Si j'étais resté plus longtemps dans cette galère, adieu mon talent! Le devoir avant tout. Je suis comptable du mandat que j'ai reçu, et ce mandat m'oblige à faire de beaux vers. Je n'ai consulté que ma conscience et j'ai sauvé mon talent; le reste est peu de chose... Voulez-vous un cigare, mon cher?

— Vous vous calomniez. Le reste, c'est la caisse; vous l'avez sauvée aussi. Il n'y a de changé que le caissier. Que ce soit le mari, la femme, qu'importe? un grand esprit ne s'arrête pas à ces détails.

Prosper lui jeta un regard qui n'était pas tendre. — Ah çà! croyez-vous par hasard que je doive quelque chose à M^{me} Lermine? Elle et moi, nous sommes quittes. Si elle m'a fait quelques avances d'argent que je lui ai remboursées, en revanche je lui ai procuré des plaisirs que sans moi elle n'eût jamais connus : *primo* de jolies petites fumées de gloriole littéraire. Moi seul dans tout Paris j'ai eu le front de vanter ses élégies. N'est-ce rien, cela? Et puis je l'ai initiée à tous les mystères, à tous les enchantemens de la passion. C'était une fièvre, une ivresse. Deux ans d'adorations!

croyez-vous qu'il ne m'en ait rien coûté? J'aurais voulu vous y voir,... sans compter que je m'étais fait le raboureur de tous ses vers boiteux. Combien de ces invalides j'ai pansés, rhabillés, raccommodés! Elle avait fait de ma chambre un hôpital... Allez, après l'apurement de nos comptes, c'est elle qui me redoit, et j'ai ma décharge en règle... Mais prenez donc un cigare, mon cher.

— Si votre conscience est si nette, poursuit Didier en se contenant, et qu'il vous paraisse si simple, si naturel, de mettre à contribution un homme dont vous avez possédé la femme, d'où vient que vous m'avez fait mystère de vos relations avec M^{me} Lermine?... Peut-être me trouvez-vous bien curieux?

— Eh! parbleu! vous l'êtes aujourd'hui; mais vous ne l'étiez pas il y a trois mois. Vous êtes-vous donné la peine de me questionner? Cette belle Italienne... Vous vous y êtes laissé prendre. Était-ce à moi de vous désabuser? Et d'ailleurs réveillez vos souvenirs, noble Gaton! A Sahune, je vous ai fait voir une quittance qui vous eût tout révélé. Il ne tenait qu'à vous de la lire.

Didier ne pouvait dire non; il convint en lui-même de la justesse de cette riposte et maudit une fois de plus son indolence, qui le rendait avare de paroles et de mouvemens. Il ne répondit rien; mais présentant à son frère le court billet de M^{me} Lermine : — Lisez et méditez! lui dit-il.

Prosper lut et se mordit les lèvres jusqu'au sang. — Fort bien, dit-il avec colère; on me menace, je ne reculerai pas d'une semelle.

— Vous reculerez. C'est moi qui vous le demande et qui au besoin vous l'ordonne.

— Oh! la, ce langage m'est nouveau... Et quel droit avez-vous de me donner des ordres?

— Le droit d'un homme qui, en dépit de tout, vous veut encore du bien... Savez-vous ce que vous allez faire? M. Lermine vous attend à dîner. Une circonstance imprévue vous rappelle à Paris. Écrivez cela. Je lui remettrai le billet. La diligence de Gap passe ici dans deux heures. Vous partez. Arrivé à Paris, vous trouvez un prétexte pour rompre, et l'honneur est sauvé.

— Je ne partirai pas! s'écria Prosper en frappant du pied.

— Vous partirez, c'est moi qui vous le dis, répéta Didier sans s'échauffer.

— Sur mon honneur! vous êtes plaisant, très plaisant. On voit que les paroles ne vous coûtent rien. Quoi! vous pouvez vous imaginer que sur une menace en l'air je m'en vais renoncer bêtement à une affaire superbe qui me promet gloire et profit. Douze cents francs par mois! cela se trouve-t-il dans le pas d'un cheval? Non,

mille fois non, je ne partirai pas. Les déclarations de guerre de M^{me} Lermine ne m'effraient point. Elle ne sonnera mot, soyez tranquille. Comment donc! pour satisfaire son dépit, cette femme si soucieuse de sa réputation irait se perdre de gaité de cœur, se mettre à la merci de son mari, qu'elle n'aime pas, qu'elle n'a jamais aimé, qu'elle a cruellement humilié, et qui désormais la mènerait à la baguette! Les coups de tête, les coups de théâtre, tout cela est bon pour le discours. Quand on en vient au fait, néant!... Je la connais. C'est une très bonne femme, qui était faite pour ne jamais sortir des sentiers battus. Par malheur l'idée lui est venue qu'elle était poète, qu'elle avait la vocation, la bosse... Aussitôt il lui a poussé sous les aisselles deux petites ailes, oh! très petites, — des ailés d'angelot, des ailes de roitelet... Et de temps à autre elle prend sa volée, elle s'enlève de terre, monte, monte, tremblote une minute dans l'espace;... mais elle en a bien vite assez, les petites ailes ne la portent plus, elle redescend tout doucement, et la revoilà bonne femme comme devant... Tantôt vous l'avez surprise dans un de ses accès de fièvre romantique et d'existence aérienne; à l'heure qu'il est, vous pouvez m'en croire, elle a repris terre, elle s'est posée. Adieu ses audaces! Elle ne dira rien.

— Partirez-vous? ne partirez-vous pas? s'écria Didier.

— Eh! mon Dieu! oui, je partirai, mais avec vous et pour Saint-May. Vous m'avez empêché d'achever mon article. C'est égal. Le temps de passer un habit, et nous partons ensemble.

A ces mots, Didier ne se contenta plus. Sa colère fit explosion, éclata comme une bombe, et d'une voix de tonnerre que ni Randoce ni lui-même n'avaient jamais entendue : — Vous n'avez ni cœur ni honneur! s'écria-t-il, et si M^{me} Lermine se tait, c'est moi qui parlerai, car je n'entends pas me rendre complice d'une trahison ni prêter les mains à votre avilissement!

Et lui tournant le dos, en trois bonds il fut dans la rue. Cette vive apostrophe avait pétrifié Prosper. Quel était le Didier qui venait de lui parler sur ce ton? Il ne soupçonnait pas l'existence de ce personnage. Dès qu'il fut revenu de sa stupeur, il se mit à la poursuite de son frère, mais il ne put l'atteindre. Celui-ci était remonté à cheval et courait à franc étrier.

XX.

Didier trouva M. Lermine près de la fontaine, conversant avec un médecin de Rémuzat qui était venu faire sa tournée dans les environs. Il lui déduisait fort au long toutes les aventures de son estomac, ses souffrances, ses guérisons subites. Le docteur, qui était

narquois, insinuaît discrètement qu'il y avait un peu de miracle dans cette affaire et qu'il faut être en état de grâce pour trouver à l'eau de Saint-May une odeur de violette. M. Lermine était le plus sociable des hommes, il voulut retenir le docteur à dîner; mais celui-ci s'excusa, répondit qu'il avait encore deux malades à voir, qu'on ne l'attendit qu'au dessert.

Quand il fut parti, le bonhomme, montrant à Didier une chaise de poste dételée, lui annonça d'un air perplexe que M^{me} Lermine venait d'arriver. Ce voyage, qu'il traitait d'escapade, l'intriguait fort. Qu'était venue faire la reine dans une hôtellerie de campagne? On avait eu grand'peine à la loger. Cette personne si délicate, si douillette, s'était accommodée d'un taudis dont elle n'aurait pas voulu pour sa femme de chambre en temps ordinaire. Didier répondit en souriant qu'après Austerlitz l'empereur François était venu chercher le vainqueur dans sa tente pour lui demander la paix. Sur cette réponse qui le charma, M. Lermine serra tendrement la main de son cher Peyrols.

— Et votre mystérieux message? lui dit-il. Quelle affaire si importante peut rappeler M. Randoce à Paris? Croyez-vous que je lâche ainsi ma proie? Ce garçon m'appartient, vous m'en avez fait cadeau. Nous devons signer au premier jour notre traité, et je ne puis lui donner de si tôt la clé des champs.

Didier lui répondit vaguement que les affaires étaient les affaires, mais que sans doute Prosper ne partirait pas sans lui faire tenir de ses nouvelles. — Mon cheval est rendu, ajouta-t-il, et je me vois forcé de remettre mon départ à demain. Je serai des vôtres ce soir, et si Randoce nous fausse compagnie, je tâcherai de vous consoler.

Là-dessus, tandis que M. Lermine continuait de promener sur la place sa rêverie et ses inquiétudes, Didier mena lui-même à l'écurie son cheval; puis, s'étant glissé dans l'auberge, il se trouva nez à nez avec la camériste, qui guettait son arrivée et qui le conduisit sur-le-champ auprès de sa maîtresse. Un seul coup d'œil suffit pour le convaincre que son frère s'était trompé, que M^{me} Lermine ne s'était ni ravisée ni calmée, qu'elle persistait dans ses grandes résolutions. Si petites que fussent ses ailes, l'oiseau tenait le haut des airs et ne songeait pas encore à se poser.

— Eh bien?... dit-elle à Didier en le regardant d'un air d'exaltation.

— Madame, je vous demande en grâce de me confier le soin de vos intérêts. Laissez-moi faire, je m'engage...

— Je ne vous demande pas de promesses, interrompit-elle avec hauteur, je vous demande une simple réponse. Vous avez vu

M. Randoce; vous lui avez remis mon message. Je sais qu'on l'attend ici ce soir. Aura-t-il l'audace de venir?

— J'espère que non, madame; mais en tout cas...

— En voilà assez, dit-elle. Je suis édifiée, je sais ce qu'il me reste à faire.

Didier insista, lui dit tout ce qu'il put imaginer pour la calmer, lui représenta les conséquences funestes d'un éclat; il ne demandait qu'un peu de temps et promettait de faire entendre raison à Prosper; il le connaissait, il était sûr de son fait, répondait de l'événement. A tout ce qu'il put dire, M^{me} Lermine secoua la tête et refusa de l'écouter; ses raisons, ses prières, n'avaient point de prise sur cette âme profondément ulcérée. Comme il s'obstinait, elle le congédia par un geste superbe, digne d'Hermione ou de Roxane.

Didier se retira d'auprès d'elle exaspéré, ne sachant à quel saint se vouer. Une seule ressource lui restait : il conservait un faible espoir que Prosper aurait fait de salutaires réflexions, et que s'il n'était pas parti pour Gap, du moins il ne viendrait pas à Saint-May. Comme il sortait de l'auberge, M. Lermine et lui se croisèrent sur le seuil; le bonhomme s'en allait chercher des nouvelles de sa femme. L'instant d'après il reparut, disant que M^{me} Lermine, exténuée de fatigue, n'avait pu le recevoir. Sept heures sonnèrent, Prosper ne venait pas. M. Lermine en fit ses plaintes à Didier, qu'il rendait responsable de son mécompte; il boudait comme un enfant qu'on menace de lui ôter un joujou. Au plus fort de ses jérémiades, il battit des mains. — Ah! le voilà, s'écria-t-il, — et Didier aperçut Prosper qui s'avavançait d'un air vainqueur, la tête haute, une rose à sa boutonnière, une chansonnette aux lèvres. Il salua gracieusement M. Lermine, et, tout en répondant à ses gronderies, il attacha sur Didier à plusieurs reprises un regard hautain et provoquant.

L'aubergiste vint les avertir que le dîner était servi. Ils se mirent à table. Durant tout le repas, Prosper causa d'un ton animé; jamais il n'avait eu plus de liberté dans le geste, ni plus d'aisance dans les manières. M. Lermine était un peu distrait; il avait des absences; le mystère du voyage de sa femme irritait sa curiosité; il lui tardait de découvrir le pot aux roses. Quant au troisième convive, à demi suffoqué par son indignation, il gardait un morne silence, tenant conseil avec lui-même, sombre et terrible comme la statue du commandeur, mais n'ayant pas le tonnerre à ses ordres.

On venait de desservir, et M. Lermine, sortant de sa rêverie, commençait à causer affaires avec M. Randoce, quand la porte s'ouvrit et M^{me} Lermine entra. Il se fit sur-le-champ un profond silence, chacun devinait qu'il allait se passer quelque chose. La

figure de la reine avait quelque chose d'effrayant; l'immobilité de ses traits, la solennelle lenteur de sa démarche, tout annonçait qu'elle venait de prendre une grave et irrévocable résolution. Didier sentit que désormais l'orage ne pouvait être conjuré; il se croisa les bras et attendit l'événement. M. Lermine, ému sans savoir pourquoi, avança une chaise à sa femme et s'enquit obligeamment de sa santé. Prosper se leva pour la saluer, et s'inclina devant elle avec une politesse cérémonieuse. Sa physionomie ne trahissait aucun trouble; mais son visage s'était subitement allongé; les lignes en étaient devenues plus dures, les angles plus aigus; c'était son ordinaire dans ses mauvais momens.

M^{me} Lermine s'assit. Elle semblait reprendre haleine, se recueillir; peut-être, avant de faire le saut périlleux, mesurait-elle du regard la profondeur de l'abîme. Elle avait le teint défait, les pupilles contractées; d'instant en instant des bouffées de fièvre montaient à ses joues pâles, qui se couvraient d'une subite rougeur. M. Lermine la considérait avec une inquiétude croissante; il s'alarmait de son silence comme les marins s'effraient de ces bonaces qui couvent des tempêtes dans leur sein. Didier se pencha vers son frère et lui dit tout bas à l'oreille : Partez!... Prosper ne lui répondit que par un imperceptible haussement d'épaules.

Au même instant, M^{me} Lermine, se penchant vers son mari, lui dit d'une voix lente et qui accentuait chaque mot : — Vous m'avez écrit que vous étiez sur le point de signer un traité avec M. Randoce. J'arrive de Paris tout exprès pour vous dire que cela ne se peut pas... Et elle répéta : Cela ne se peut pas; non, cela ne se peut pas.

— Et pourquoi donc, ma chère Thérèse? lui demanda-t-il en essayant de sourire.

Elle remuait déjà les lèvres pour lui répondre quand ses yeux rencontrèrent les prunelles ardentes de Prosper, qui la contemplait fixement. On eût dit un dompteur de bêtes féroces s'efforçant de réduire par l'ascendant magnétique de son regard une hyène en révolte qui menace de se jeter sur lui. M^{me} Lermine ne put soutenir l'assaut de ce regard, et détourna la tête, comme vaincue; mais, reprenant courage, elle envisagea de nouveau Prosper, et un sourire de mépris effleura ses lèvres. Le dompteur sentit que son pouvoir lui échappait; ce fut à son tour de trembler. Le duel de ces deux regards et de ces deux volontés épouvanta le bonhomme, et il avait déjà tout deviné quand M^{me} Lermine, étendant le bras vers Prosper, murmura d'une voix saccadée : Cet homme a été mon amant.

M. Lermine se dressa brusquement comme soulevé par un res-

sort; il avait l'air hagard d'un somnambule; la table, les bougies, les murs, il voyait toute la chambre tourner autour de lui. Dans ce grand désarroi de son esprit, il ne lui vint qu'une idée, celle-là même qu'avait exprimée César mourant par ce mot fameux : Et toi aussi, Brutus ! — Il se tourna vers Didier et lui dit : — Je vous croyais un gentilhomme et mon ami. J'avais bien placé ma confiance !

Quelqu'un venait d'entrer et avait entendu ces mots. C'était le médecin de Rémuzat, qui, après avoir achevé sa tournée, accourait, selon sa promesse, pour vider quelques flacons et faire un bout de causerie avec sa nouvelle connaissance. Il ne s'attendait pas à l'étrange scène qui frappa ses yeux. M^{me} Lermine était au bout de ses forces et de son romantisme; son imagination se dégrisa tout à coup; la crise prévue par Prosper se produisit, mais plus tard qu'il ne l'avait espéré : la nature triomphant de son exaltation, la pauvre femme se sentit défaillir, son visage se décomposa; elle saisit fortement le bras de son mari, comme un naufragé se cramponne à sa planche de salut, et poussant un cri de désespoir : — Henri, dit-elle, je me suis empoisonnée, sauve-moi, et j'en passerai par tout ce qu'il te plaira.

M. Lermine tourna ses yeux égarés vers le médecin, qui s'approchait de lui, et, le reconnaissant, il lui cria : — Docteur, sauvez ma femme ! Le docteur était taillé en Hercule; il enleva M^{me} Lermine dans ses bras et l'emporta hors de la chambre en courant, suivi du mari, qui, trébuchant, s'embarrassant dans les chaises et les tables, avait peine à trouver son chemin. Didier resta seul. Prosper avait disparu comme par magie.

Didier se mit à sa recherche, il fit le tour de la maison, de la place, sans le trouver; il s'en consola facilement, il n'avait plus rien à lui dire, la mesure était comble, il se promettait d'oublier que Randoce était son frère. Il rentra dans l'hôtellerie, où régnait le plus grand émoi; tout le monde était en l'air, on allait et venait, on ouvrait des portes, on les refermait; partout des bruits de pas, de voix, des chuchotemens mystérieux, que dominaient par intervalles des plaintes aiguës. Didier s'approcha d'une servante qui faisait chauffer des linges, et lui demanda des nouvelles. Elle lui répondit brusquement que la pauvre dame était mourante. A son air, on eût juré qu'elle lui mettait cette mort sur la conscience. Didier se retira dans la salle à manger, s'y promena en long et en large comme une âme en peine. Il était loin de se considérer comme un empoisonneur; mais il ne pouvait nier qu'il n'eût sa part de responsabilité dans cette tragique aventure. M. Lermine avait eu foi dans sa garantie; le pavillon avait couvert la marchandise. Les

reproches du bonhomme lui étaient amers. On connaît l'histoire de cette princesse qui ne put dormir de toute une nuit parce qu'on avait glissé sous son matelas trois petits pois chiches. Elle prouva par là, dit la légende, qu'elle était une vraie princesse. A ce compte, Didier était un vrai prince, son honneur était douillet. Le sentiment d'avoir prêté à de fâcheuses interprétations lui causait un malaise insupportable; il s'était compromis, sa loyauté était en souffrance. Aussi se promettait-il de ne pas quitter Saint-May sans avoir revu M. Lermine et l'avoir forcé d'entendre ses explications.

Pendant le calme se rétablit peu à peu dans la maison. Les allées et venues avaient cessé, les portes ne battaient plus. Le docteur entra dans la salle à manger, s'essuyant le front; il avait grand besoin de se rafraîchir. — Tout va bien, dit-il. Notre adorable furie est hors d'affaire. Elle avait pris de la morphine; mais la dose n'était pas suffisante. Je crois que cette brave femme ne voulait se tuer qu'un peu, tout juste assez pour savoir ce que c'est et pour attendre son mari. Dès qu'elle s'est vue glisser sur la pente fatale qui conduit à la barque à Caron, elle s'est raccrochée à la vie. Heureusement pour elle, nous avons de l'émétique sous la main. Elle me criait du haut de sa tête : Docteur, je ne veux pas mourir... Parbleu! je n'avais pas de peine à l'en croire... Des infusions de café, du repos, et voilà qui est dit, n'en parlons plus.

Didier remercia le docteur des bonnes nouvelles qu'il lui apportait : — Eh! seigneur don Juan, vous en êtes quitte pour la peur, reprit celui-ci. Après tout, vous êtes excusable... — Et faisant claquer sa langue : — Vraiment cette femme a de beaux restes; mais les jeunes gens d'aujourd'hui manquent de prudence, ils se font prendre.

Didier ne se donna pas la peine de le tirer d'erreur. Il lui témoigna seulement son désir d'obtenir une audience de M. Lermine.

— Oh! pour cela, ce sera difficile, répondit le docteur. Ce brave homme à l'air de vous en vouloir beaucoup. Laissez-le tranquille, il est occupé à dire son chapelet.

Didier insista. Le docteur sortit et revint l'instant d'après, rapportant que M. Lermine l'avait renvoyé bien loin, qu'il refusait absolument de voir Didier. — Ce bon vieillard me paraît têtu comme un âne rouge, ajouta le docteur. Je vous défie de le faire revenir de sa décision... Aussi bien, laissez donc, les explications n'ont jamais rien expliqué. Didier ne perdit pas courage; s'étant procuré de l'encre et du papier, il écrivit en hâte un billet qu'il fit porter par une servante à M. Lermine. Vingt minutes après, son billet lui fut rapporté sans avoir été ouvert; il était accompagné de ces lignes tracées au crayon :

« Je suis fermement résolu à ne plus vous revoir, monsieur. J'ai eu grand tort de me figurer qu'un incrédule pouvait être un homme sûr, et que les règles du monde peuvent tenir lieu de principes. C'est une erreur dont vous m'avez guéri, je n'y retomberai pas. Au surplus qu'avez-vous à m'apprendre ? Je sais tout. Vous aviez imprudemment prêté à votre vertueux ami une somme considérable; dans l'espoir de recouvrer vos avances, vous avez tâché de lui procurer un emploi lucratif. Ce calcul est fort naturel : quand il s'agit de rentrer dans son bien, on ne regarde point aux petites choses. Tout n'est pas désespéré, cherchez bien, vous trouverez à ce chevalier d'industrie quelque autre bonne place, on n'a pas toujours la main malheureuse; mais il me semble que les plus simples bienséances vous interdisent de rester plus longtemps dans cette maison. Votre obstination est une bravade de mauvais goût, puisque vous n'avez pas à craindre que je vous en demande raison. »

Didier déchira cette réponse avec colère et ne songea plus qu'à partir. Il se trouva que, des muletiers étant arrivés dans la soirée et la place manquant pour héberger leurs bêtes, son cheval avait été emmené au village. Dans son impatience, il voulut aller lui-même l'y chercher; mais il eut beaucoup de peine à reconnaître la maison qu'on lui avait indiquée. Il fit deux fois le tour du village, cognant à toutes les portes, n'obtenant que des réponses vagues et faisant maugréer contre lui les gens qu'il réveillait. Ces contrariétés, qui lui survenaient par surcroît, le poussèrent à bout; il était d'une humeur massacrante et se tenait à quatre pour ne pas chercher querelle à tout le monde.

Le soleil était levé depuis une heure quand il put enfin se mettre en route. En repassant devant l'hôtellerie, il maudit mille et mille fois Saint-May et sa fontaine, dont le paisible et perpétuel murmure semblait insulter à ses ennuis. Cette fontaine était la cause première de tout, et en dépit du proverbe il put jurer, sans crainte de se démentir, qu'il ne boirait plus de son eau; puis il éperonna son cheval, qui était encore las de la longue course qu'il avait fournie la veille. Il eut quelque peine à le faire trotter; il était écrit que Saint-May lui serait jusqu'à la fin un lieu fatal et qu'il n'en pourrait sortir sans encombre. Quel ne fut pas son étonnement quand il aperçut à deux cents pas devant lui Prosper, lequel, assis sur un boute-roue, paraissait l'attendre, et aussitôt qu'il le vit, fut se camper au milieu de la route comme pour lui barrer le passage! Prévoyant une tentative de justification qui d'avance lui inspirait un invincible dégoût, Didier essaya de lancer son cheval au triple galop; mais le malencontreux animal résista, refusa de presser le pas, et au moment où il atteignait Prosper, comme celui-ci allon-

geait déjà le bras et l'allait saisir par la bride, il s'arrêta de lui-même, trouvant l'occasion bonne pour faire une halte.

Les deux frères se mesurèrent du regard pendant quelques secondes. Prosper avait l'œil injecté de sang, une figure de déterré. Il rompit enfin le silence; d'un ton bref : — Hier vous m'avez insulté; vous me devez une satisfaction que vous ne me refusez pas.

Didier continua de le regarder sans lui répondre. Il était frappé de stupeur, n'ayant pas prévu le cas.

— Je n'ai pas perdu mon temps, reprit Prosper. J'ai déniché à Rémuzat deux sous-officiers qui consentent à me servir de témoins. Le jour, l'heure, le lieu, les armes, je laisse tout à votre choix. Vous conviendrez qu'on ne peut être plus accommodant.

Didier poussa un soupir. — Je ne me battraï pas, répondit-il tranquillement, et il poussa son cheval; mais Prosper le retint par la bride.

— Y pensez-vous? cria-t-il d'une voix stridente. Est-ce un gentilhomme qui me parle?

— Je ne me battraï pas, répéta Didier en cherchant à dissimuler la violence de l'effort qu'il se faisait.

— Je saurai bien vous y forcer... — Et à ces mots Prosper ôta précipitamment l'un de ses gants et le lui jeta à la figure. Didier laissa échapper un cri; il devint pâle comme un mort. Ses doigts se crispèrent autour du manche plombé de sa cravache, qu'il leva sur la tête de Randoce; mais son bras demeura suspendu en l'air comme arrêté par une invisible main. Éperdu, frémissant, on eût dit qu'il se débattait contre une puissance surhumaine, qu'il se sentait aux prises avec quelque chose de plus fort que sa volonté. Le tragique et mystérieux combat qui se livrait en lui bouleversait sa figure, et l'expression en était si étrange que Prosper interdit recula jusqu'au bord de la route. Ce qu'on ne comprend pas fait peur. Penché vers son frère, Didier ne le quittait pas du regard; tout à coup, se redressant, il lança la cravache à tour de bras sur la cime d'un arbre où elle resta prise; puis il se remit en marche, sans que Prosper tentât de le suivre ou de le rappeler.

Deux heures plus tard, il arrivait à Nyons. La première chose qu'il fit en rentrant au Guard fut de prendre un bain, après quoi il chercha dans son esprit quel dérivatif il pourrait trouver à ses idées noires, quel antidote contre les souvenirs qui l'obsédaient, contre le dégoût et l'amertume qui lui gonflaient le cœur. Il monta dans sa chambre, essaya de se distraire avec ses auteurs favoris, Shakespeare et Montaigne; mais le remède fut impuissant, il était incapable d'attention, ses yeux glissaient sur le papier sans pouvoir s'y

fixer, les lignes tremblotaient, se confondaient, et les pages aimées restaient muettes.

Un autre expédient se présenta tout à coup à lui. Il prit son chapeau, partit comme un trait, s'achemina au pas de course vers les Trois-Platanes. Quand il y arriva, M^{me} d'Azado se promenait dans son jardin en passant en revue ses plates-bandes. Elle reconnut son pas, tourna la tête, et, le saluant de la main, attacha sur lui ses grands yeux limpides. Ce regard fit sur Didier l'effet d'une rosée délicieuse qui le pénétrait de toutes parts et lui rafraîchissait le sang; pendant quelques minutes, il goûta le calme le plus profond et se sentit comme délivré de ses souvenirs. Lucile savait qu'il était allé à Saint-May, dans les petites villes les nouvelles courent vite; mais à la façon dont il l'aborda elle eût pu croire qu'il revenait de la Chine, il semblait vraiment qu'il ne l'eût pas vue depuis un an. Elle fut surprise et un peu effrayée de la vivacité exceptionnelle de ses manières, de l'éclat de ses regards, de la chaleur qui animait son langage. Elle avait appris à se défier de l'imagination de son cousin; instruite par l'expérience, elle redoutait les sautes de vents. La charmille était à deux pas; elle jugea convenable de s'en éloigner et ramena tout doucement Didier du côté de la maison. Qu'elle lui fit une seule question, il lui disait tout; son secret flottait sur ses lèvres, prêt à lui échapper; il était sous le charme de ce regard qui avait subitement endormi sa colère; il aurait voulu associer Lucile à ses peines, lui en faire l'hommage; il lui semblait en cet instant qu'un chagrin partagé avec elle c'était presque le bonheur. Lucile ne se doutait guère de ce qui se passait en lui; elle supposa que, par un retour imprévu d'illusion, Didier s'imaginait avoir retrouvé sa sylphide. Elle se trompait, c'est à la femme qu'il s'adressait et à son cœur, qui se révélait dans la douceur de ses yeux. En vain essayait-il d'exciter sa curiosité, de lui arracher une question. Elle ne lui parla que de son jardin, dont elle désirait changer l'ordonnance. Que fallait-il semer ici, planter là? Un cyprès semblait malingre; fallait-il l'abattre? Serait-il bon d'élaguer les platanes? Didier sentit se dissiper peu à peu le bien-être qu'il avait d'abord goûté; un violent dépit s'empara de lui; il prit un air et un ton de glace, et ne tarda pas à se retirer.

— Les femmes! les femmes! murmurait-il en s'en allant. Les plus honnêtes sont incapables d'amitié.

VICTOR CHERBULIEZ.

(La quatrième partie au prochain n°.)

LA

NATIONALITÉ HELLÉNIQUE

D'APRÈS LES CHANTS POPULAIRES.

- I. Zambélios. Ἄσματα δημοτικά τῆς Ἑλλάδος, Corfou 1852. — II. Ellisen. *Analekten der mittel- und-neugrichischen Literatur*, Leipzig 1857. — III. A. Passow. Τραγῳδία Ῥωμαϊκά. *Carmina popularia Græciæ recentioris*, Leipzig 1860. — IV. D^r Kind. *Anthologie Neugrichischer Volkslieder*, Leipzig 1861. — V. G. G. Pappadopoulos et A. Zannettaki Stéphanopoli. Ἄσματα δημοτικά τῶν ἐν Κορσικῇ Ἑλλήνων, Athènes 1864. — VI. D. Comparetti *Saggio di dialetti greci dell' Italia meridionale*, Pise 1866. — VII. G. C. Khassiotis. Συλλογὴ τῶν κατὰ τὴν Ἠπειρὸν δημοτικῶν ἀσμάτων, Athènes 1866. — VIII. A. Pylarinos. Ἀπάνθισμα Κρητικῶν ἀσμάτων, Paris 1867.
-

L'insurrection qui a éclaté en Crète au mois d'août 1866 a dû rappeler à beaucoup de nos contemporains quelle joie excitèrent en Occident les débuts de la révolution hellénique. Les chrétiens y voyaient le triomphe de l'Évangile sur le Coran; les libéraux saluaient la résurrection d'une démocratie illustre qui promettait de substituer dans Athènes au plus grossier despotisme le gouvernement des assemblées délibérantes. Historiens, poètes, critiques, philosophes, artistes, tous à quelque degré fils spirituels de la Grèce, partageaient naturellement cet enthousiasme, aujourd'hui, hélas! bien refroidi. Parmi les nombreux ouvrages qu'inspira ce réveil, on n'a pas oublié les *Chants populaires de la Grèce moderne*. Ce curieux travail de Fauriel ne contribua point seulement à passionner l'opinion publique en faveur des héros de la Grèce renaissante; il apprit aussi à l'Europe étonnée qu'il existait encore des rhapsodes dans la patrie d'Homère, et fit rechercher avec curiosité les

innombrables monumens de cette littérature, jusque-là ignorée, qui, par sa sobriété, son énergie, sa grâce un peu sauvage, reproduit naïvement tous les caractères de la poésie des temps primitifs. De cette enquête minutieuse, ardente, infatigable, sont déjà sorties d'intéressantes publications, jusqu'à présent peu connues en France, si ce n'est d'un petit nombre d'érudits. Cependant les chants helléniques se recommandent par d'autres qualités que l'étrange beauté qui parfois les distingue; on en a recueilli de fort anciens et sur des sujets très variés, ils racontent l'histoire et peignent les mœurs. On peut à leur lumière étudier d'assez près les tragiques et obscures vicissitudes de ce peuple à partir du temps où il semblait avoir perdu pour jamais son existence autonome. C'est en se débattant sans secours et presque sans témoins sous la main brutale des Turcs qu'il sentit peu à peu renaître en lui la force virile qui l'avait en quelque sorte abandonné même avant la conquête. Débarrassé des liens énervans qui l'enchaînaient au vieil empire byzantin, mais abhorrant le joug nouveau qui venait de s'appesantir sur lui, il se fit de sa haine contre les barbares un instrument de nationalité et de délivrance.

Ce n'est pas seulement dans les refrains de guerre, c'est encore dans les plaintes du foyer paisible, c'est dans les gaies chansonnettes d'amoureux et jusque dans certaines hymnes ou prières qu'on sent respirer et vivre cette nationalité hellénique, que l'Europe alors croyait morte et ensevelie pour jamais. Elle revit par sa haine implacable et par ses espérances obstinées, comme par le tour original de son imagination. Elle n'a plus d'indépendance, plus d'organisation extérieure qui manifeste son existence aux regards du voyageur : politiquement elle a disparu du monde; mais elle a dans cet abaissement gardé l'instinct de son individualité, elle a une âme qui souffre, et de même que les Juifs entendaient aux bords de l'Euphrate des prophètes qui leur annonçaient, contre toute vraisemblance, le rétablissement d'Israël, de même du fond des îles, des rivages de l'Asie, du haut des rochers de la péninsule, de rustiques rhapsodes rappellent incessamment, sous mille formes directes ou indirectes, à ce peuple opprimé qu'il est chez lui, et qu'il n'a qu'à chasser l'étranger pour reprendre son rang parmi les nations.

Je voudrais dans cette étude, et à l'aide de quelques publications nouvelles, donner une idée, sinon entièrement neuve, au moins plus complète, de ce peuple grec pendant les longues épreuves qui l'ont transformé. Sa vie militante, ses croyances, ses mœurs, tout se reflète en ses chansons; interrogeons donc successivement dans cet ordre d'idées ce vaste *romancero*.

I. — LA GUERRE.

Les plus anciens chants populaires de la Grèce moderne datent du temps où les Turcs menaçaient le cœur même de l'empire byzantin, et se ressentent de l'enfantillage béat dans lequel était tombé le vieil empire. Les Turcs, avant d'attaquer Constantinople, avaient commencé par s'assurer des provinces qui en faisaient la force. Andrinople succomba en 1361, et Thessalonique (Saloniki) en 1386; mais les malheurs de la Thrace et de la Macédoine ne semblent éveiller dans les âmes engourdies par un monachisme quiétiste aucun sentiment véritablement patriotique. Dans le chant sur les malheurs de la cité d'Adrien, le plus ancien qui existe en grec moderne, le poète raconte comment « les rossignols de Valachie et les oiseaux de l'Occident » pleurent, non pas sur la patrie foulée aux pieds, mais sur les trois fêtes retranchées, sur « le feu sacré de Noël, les saintes palmes des Rameaux et l'éclat du dimanche où le Christ est ressuscité. » Le chant sur la prise de Thessalonique révèle un ordre d'idées complètement analogue. L'auteur regrette « les trois cents crécelles et les soixante-deux cloches de Sainte-Sophie, » ces cloches dont chacune « avait son prêtre. » Le désastre de Constantinople (1453) oblige sans doute la poésie populaire à s'apercevoir qu'il « n'y a plus de Romanie (1); » mais elle paraît moins attristée des douleurs du pays que des malheurs « des trois cents nonnes et des soixante caloyers (2). »

Les miracles, comme cela arrive aux époques monastiques, se mêlaient aux lamentations. Une « voix de Dieu » se fait entendre aux prêtres de Sainte-Sophie, à Constantinople; une colombe descend des cieux et leur ordonne de préserver le saint-sacrement des profanations des infidèles. Les poissons grillés dans la casserole d'une vieille religieuse « sautent et ressuscitent, » et on va encore les voir le vendredi après Pâques dans l'église de Baloukli, à Stamboul. Les images de la Panaghia versent des pleurs, et on les entend gémir dans les temples. Les chrétiens ne pouvaient se persuader que Dieu laisserait longtemps ses saints dans une pareille affliction, et ils disaient naïvement à la Panaghia désolée : « Cessez de pleurer et de gémir, avec le temps et les années tout vous reviendra ! »

Si l'on compare les *psmas* (3) avec les chants grecs de cette époque, on sera au premier coup d'œil frappé d'une grande diffé-

(1) Un des noms de Constantinople était ἡ νέα Ῥώμη, de là le nom de Ῥώμαϊός, donné au Grec.

(2) καλόγερος, moine, littéralement bon vieillard.

(3) Voyez la *Revue* du 15 janvier 1865.

rence. Tandis que la ruine de l'empire serbe à Kossovo a inspiré aux poètes populaires de la Serbie leurs plus belles œuvres, la chute de l'empire de Constantin n'a fait jaillir de la bouche du peuple aucun cri digne de retentir dans la postérité. C'est que les grands poètes ne naissent pas toujours, en tout pays, à l'heure des grandes catastrophes, et d'autre part c'est que l'empire serbe a été frappé dans toute sa vigueur, l'empire grec dans sa caducité. Il y a peut-être une autre raison de cette différence : les Serbes ont l'instinct en quelque sorte communiste des Slaves et s'intéressent surtout aux luttes dont la nation en masse est elle-même le héros; les Grecs au contraire, dont le génie est tout européen, cherchent dans la multitude un Ajax, un Ulysse, un Agamemnon, quelques grandes figures qui se détachent vivement de la masse confuse et brumeuse, et en personnifient avec éclat, par un certain côté, le caractère et les passions. Or aucune de ces individualités puissantes ne leur est apparue dans l'agonie et les dernières convulsions du césarisme byzantin, c'est pourquoi la muse grecque s'est tue; elle ne s'est réveillée qu'un peu plus tard, et alors elle a trouvé, pour chanter les klephtes et la vie klephtique, des accents bien supérieurs aux *pesmas* serbes consacrées aux haïdouks.

Par muse grecque, j'entends la muse populaire. Les classes supérieures en effet supportaient assez patiemment les avanies du Turc, et même ne dédaignaient pas de l'aider à asseoir sans trop d'obstacle sa domination en Europe. Elles lui fournissaient, mais à bon prix, des truchemens pour faciliter ses rapports avec les principautés vassales ou avec les puissances étrangères. A mesure que l'élan qui avait animé les premiers sultans s'éteignait dans les langues malsaines du harem, les Hellènes riches et instruits devenaient de plus en plus nécessaires à ces maîtres apathiques et ignares. Les évêques eux-mêmes trouvaient moyen de trafiquer de leur influence aux dépens des deux races. Dans la vieille Hellade, où l'avaient refoulé peu à peu ses longs revers, le peuple avait d'autres sentimens. Ses champs dévastés, ses filles enlevées, les inquiétudes, les souffrances et les outrages de chaque jour ne lui permettaient pas de s'accoutumer à sa nouvelle condition. Aussi dès les premiers temps de la conquête avait-il détourné la vue de Constantinople pour la reporter vers les montagnes d'Albanie, où brillait le glaive vengeur du « prince Alexandre » et de ses invincibles Chkipetars. Devinant d'instinct la parenté, alors profondément oubliée, des nations d'origine pélasgique, il salua comme frères les guerriers qui, sous les ordres du « soldat de Jésus-Christ, » relevaient la chrétienté des humiliations de Byzance. Des masses slaves, devenues en partie musulmanes, le séparant des héros qui combattaient aux bords de l'Ister sous les drapeaux des Étienne et des

Vlad, il se passionna, dans les hautes vallées de l'Olympe, du Valtos et du Xéroméro, pour ceux qui, sur la rive voisine de la mer Ionienne, faisaient reculer Mahomet II et ses bandes asiatiques. Le surnom de Scander-Beg, donné à Jean Castriote, montre assez que le peuple voyait en lui un autre vainqueur de l'Asie, un héritier du fils de l'Albanaise Olympias, le « dernier des héros de la Macédoine, » suivant la juste expression de Pouqueville. C'est ainsi que, dès le lendemain de la conquête, la Grèce, comme l'Albanie, trouva dans un homme extraordinaire le type du guerrier chrétien (1), bien supérieur au Marko Kraliévitich des *pesmas*, à ce « valet des Turcs » que la belle et fière Roçanda refusait d'accepter pour époux. Scander-Beg devint l'idéal de ces klephtes dont la muse populaire a tant flatté le portrait, sans doute parce que leur cause s'identifiait au fond avec celle de la patrie.

Le peuple grec devint dès ce moment l'allié naturel et le secret complice des Albanais, des Roumains, des Serbes, des Bulgares, et vit en eux, non plus comme autrefois des étrangers à expulser ou à soumettre, mais des chrétiens aspirant comme lui à la délivrance. Qu'on ne s'abuse pas cependant sur la force de cette alliance au point de vue politique, ni sur le caractère du sentiment chrétien qui l'a formée. Cette alliance, toute de sympathie, n'aboutit jamais à une action d'ensemble bien concertée, ou, si l'on veut, à une sorte de fédération militaire. Chaque race applaudissait volontiers au succès des autres, profitait avec joie, quand elle le pouvait, des embarras créés à l'ennemi commun, mais ne combattait guère que pour elle-même et à son heure. Quant à la religion, elle entraînait en effet pour beaucoup dans la haine qu'inspiraient les Turcs, et sous ce rapport elle fut un des élémens les plus actifs du patriotisme renaissant; mais elle parlait au cœur des Grecs plus qu'à leur imagination; elle dirigeait plus facilement leurs bras que leur intelligence. Elle se modifie même d'une façon assez heureuse à ce moment de leur histoire. Les dissensions monacales, les aberrations mystiques, ces dernières passions d'un peuple déchu et désœuvré à qui son gouvernement n'avait pas laissé d'occupations plus mâles, tout cela s'évanouit presque en même temps que les puérilités de l'étiquette de cour et les sottes intrigues des « clarissimes » et des « illustrissimes. » La réaction est telle que les poètes klephtiques iront bientôt chercher leurs inspirations dans les vagues souvenirs de la Grèce païenne et libre plutôt que dans les lâches enseignemens d'une théologie depuis des siècles façonnée au goût des autocrates. Proscrits et fuyards s'assemblent dans les montagnes; l'Olympe rouvre à ses vieux enfans ses flancs miraculeux, et au sortir

(1) Sur Scander-Beg, voyez la *Revue* du 15 mai 1866.

de ces retraites sacrées, quand ils apparaissent dans la plaine le poignard à la ceinture, le mousquet sur l'épaule, déjà vous ne reconnaissez plus en eux les Grecs du bas-empire. Chasseurs, pâtres, guerriers, ce sont de nouveaux hommes, plus semblables à beaucoup d'égards aux rudes compagnons d'Achille qu'aux timides sujets du dernier Constantin. Alors la poésie renaît avec ces héroïques personnalités qu'étouffait naguère la discipline impériale. Dans cette société brusquement ramenée aux mœurs de son berceau, les rhapsodes marchent à côté des chefs.

Kostas Boukovalas a pour confident un « chanteur rustique » nommé Noghiatis. Dans un autre chant, un jeune klephte, fier comme le paon des forêts (*paunasul codrilor*) de la ballade roumaine, prend lui-même son *tambouro* pour chanter le bonheur et la gloire de sa vie indépendante. Les chants se mêlaient même au bruit de la bataille. Kazavernis est cerné par les Turcs; trois jours il combat « sans pain, sans eau, » ses palli-cares exténués remettent l'épée dans le fourreau; mais son ardeur est telle qu'il ranime le courage de ses braves, « et Kazavernis faisait le tour du rocher en chantant. » Il faut que cet usage ait été répandu parmi les klephtes, car Katarakhias, voulant amener les Turcs sans défiance jusqu'à l'embuscade qu'il leur a tendue, recommande à ses palli-cares de s'interdire « les chansons » qu'ils avaient coutume d'entonner, parfois peut-être d'improviser à l'approche des Ottomans.

Un klephte célèbre, devenu un des héros de la guerre de l'indépendance, T. Kolokotronis, en a déjà fait la remarque, tout chant klephtique, quel qu'en soit l'auteur, ressemble au bulletin d'un capitaine : c'est l'histoire naïve, sincère, passionnée, d'un combat ou d'une embuscade. En lisant ces hymnes des Tyrtées de la Thessalie et de l'Acarnanie, on respire l'air âpre et vif de la montagne, l'odeur de la poudre, on entend les cris des combattans, on est transporté sur le théâtre de la lutte acharnée de deux races, de deux religions, de deux mondes irréconciliables. Pendant quatre siècles, le klephte improvisateur célébra, le sabre à la main, sur les monts habités autrefois par les dieux immortels, les exploits des vainqueurs et la mort intrépide des patriotes vaincus.

Malheureusement le temps n'a laissé subsister qu'une partie de cette œuvre anonyme. Le plus ancien chant klephtique ne remonte pas au-delà du XVIII^e siècle; il est consacré à Khristos le Milionis (Khristos au long fusil), klephte de l'Acarnanie méridionale. On regrette que les échos de l'Olympe n'en aient point retenu auxquels on puisse assigner avec certitude une date plus éloignée. Les chants du matin de la Grèce rajeunissante seraient curieux à étudier; nul doute que c'est dans ces vallées qu'ils ont été entendus. Ceux qui les ont peu à peu remplacés dans la mémoire populaire semblent

se rattacher en effet par plus d'un lien visible à un cycle perdu; on y trouve des allusions à des héros oubliés, c'est-à-dire à des chants oubliés. On y reconnaît que l'Olympe a, comme dans l'antiquité, ses traditions religieuses, poétiques et guerrières, il est pour les chantres klephtiques ce qu'il était pour les « maîtres de l'ancienne musique. » La chapelle de saint Élie « le foudroyant » y remplace l'autel du fils de Kronos, armé de la foudre. Les prodiges n'ont pas cessé de se manifester sur ce Sinai de la Grèce. On croit que les hauteurs sublimes habitées par le dieu qui ébranlait la montagne d'un froncement de ses sourcils sont encore le théâtre de merveilles comme avant le triomphe du christianisme. Autrefois l'on disait que les offrandes placées là échappaient une année à l'action des élémens, et maintenant la poésie klephtique affirme que les blessures se ferment, que le corps devient plus robuste et se pénètre d'une ardeur belliqueuse sur ces sommets « environnés d'un air pur, enveloppés d'une blanche clarté, où les dieux goûtent un bonheur qui dure autant que leurs jours éternels. » Là, aux « trois cimes du ciel » résident les parques des parques (Μοῦσαι τῶν Μοῦρων), ces arbitres suprêmes de nos destinées. Aussi le klephte pense-t-il qu'aucun mont ne peut rivaliser avec ce vieil Olympe si renommé, qui a quarante-deux sommets, soixante-deux sources, et dont les couvens ont tant de fois abrité le pallicare contre la colère des Turcs. Sur la célèbre montagne, en face du Kissavos esclave (l'Ossa), foulé aux pieds par les Turcs, « chaque source a sa bannière, et chaque branche d'arbre son klephte. »

Les souvenirs nationaux s'unissent, on le pressent, aux traditions religieuses pour rendre encore plus vénérable cette montagne, qui a conservé la beauté des premiers jours, et qui n'a pas, comme tant d'autres parties du territoire hellénique, subi les irréparables outrages des hommes et du temps. L'Olympe, qui est le premier rempart de la péninsule, arrêtait jadis les tribus pélasgiques de la Macédoine, si longtemps rebelles à l'influence grecque, comme il semble arrêter aujourd'hui les Slaves (les Bulgares) dans leur marche infatigable vers le sud. Après avoir servi de boulevard contre la victorieuse Rome, il a protégé les Hellènes contre l'invasion asiatique, et quand cette invasion eut triomphé, il devint l'asile des derniers défenseurs de l'indépendance. Dans un chant qui n'a pas le caractère des poèmes klephtiques et qui semble appartenir à ce cycle perdu dont nous parlions tout à l'heure, on voit le défenseur de la patrie sous les traits d'un vieux cerf qui se couche sur le mont Olympe, dans les basses forêts de sapins, pour y pleurer abondamment; les Turcs sont venus au village, et avec eux soixante-douze lévriers. Si ce chant mélancolique remonte, comme

on l'a dit, au temps de Mourad II et de la prise de Thessalonique, il donne une idée assez exacte du découragement des esprits à cette lamentable époque. La situation des Hellènes était en effet excessivement critique des deux côtés de la montagne (1). Entourés de populations hostiles ou indifférentes, les Olympiotes montrèrent une singulière énergie. Dès la fin du xv^e siècle, le gouvernement ottoman fut obligé de reconnaître un vieil adversaire, Kara-Mikhalis, pour armatole du mont Olympe. Ces armatoles, espèces de capitaines de gendarmerie, avaient sous leurs ordres un lieutenant nommé protopallicare, parce qu'il était le premier parmi les soldats ou pallicares; mais en certaines contrées, telles que l'Albanie et l'Acarmanie, où les musulmans, possesseurs de fiefs militaires, se montraient eux-mêmes fort indociles, le pouvoir central ne devait pas attendre une grande soumission des armatoles. Quand ceux-ci avaient à se plaindre des pachas, ils se transformaient en klephtes et allaient rejoindre dans la montagne leurs frères révoltés. De même dans l'Olympe le banditisme et la gendarmerie volontiers se donnaient la main. Au xviii^e siècle, l'esprit national avait déjà repris tout son ascendant et reconquis, moitié par force, moitié par ruse, une indépendance d'allures que la Porte croyait prudent de respecter. Le goût de l'étude, inhérent à la race hellénique, renaissait dans les villages et jusque dans les bourgades les plus obscures perdues dans la montagne. La science descendait des hauteurs sur la plaine asservie. L'école de Rapsani devint aussi célèbre que Zagora dans le Pélion et Ambélakia dans l'Ossa. Il y eut même, tant la liberté est féconde, une sorte de réveil de la peinture religieuse; mais la tradition olympiote ne nous apprend point quels étaient sur les frontières de la Thessalie et de la Macédoine les émules de Khristos le Milionis. Nous savons seulement que les Koutsokhristos

(1) De nos jours, elle est bien loin d'être satisfaisante. En Macédoine, les Bulgares ont presque tout envahi, et leur masse a refoulé les populations helléniques vers la mer, où elles se sont maintenues sur une lisière étroite et marécageuse entre Platamona et Kolakia. La péninsule chalcidique est restée grecque. Les Turcs koniarides (venus de Konieh) ont contribué plus tard à ce refoulement dans le Tcherchanbe à l'occident et à l'est depuis Thessalonique jusqu'au Strimon (Karasou). De ce fleuve jusqu'à Makri, le pays hellénique n'est qu'une zone fort resserrée occupée par des marins. A partir de Makri, les laboureurs grecs occupent le sol des deux côtés de l'Hèbre (Maritza) jusqu'à Andrinople au nord, jusqu'à la Mer-Noire au levant, et jusqu'au Bosphore au couchant et au sud. A Constantinople, les Hellènes sont en minorité. Même en Thessalie, au sud de l'Olympe, ils sont loin de former une masse compacte. Dans cette riche province, si anciennement hellénisée, les Turcs se sont établis entre Pharsale et la mer Égée, dans les plus fertiles vallées, et les Roumains, représentans de la conquête romaine, habitent plusieurs cités. — Du reste les ethnographes grecs pensent que cet exposé des choses, accepté généralement par l'ethnographie occidentale, fait la part trop large en Macédoine à l'élément slave.

et les Nikotsaras, qui jouèrent un rôle important au commencement de notre siècle, appartenaient à des familles klephtiques.

Un des chants consacrés à Zidros atteste que l'Albanie musulmane constituait pour l'Olympe un danger bien plus grand que toutes les forces ottomanes. La race asiatique ou finno-mongole, réduite à ses propres forces et qui diminue à vue d'œil, — grâce au harem (1), à la guerre et à l'ignorance de toute hygiène, — ne se maintiendrait pas dans la péninsule, si elle n'avait converti à l'islamisme, dans les pays serbes et en Albanie, une fraction éminemment guerrière d'Indo-Européens. Elle doit son salut à ces recrues. C'est ainsi que lorsque le terrible Chkipétar Ali-Pacha eut réussi à s'imposer en Épire aux populations toskes, les Olympiotes se virent engagés dans une lutte à laquelle l'insoussiance ottomane et le peu d'accord qui régnait parmi les beys de Toskarie ne les avaient pas préparés; mais aucun symptôme de division ne s'était encore montré parmi les chrétiens de la montagne. Sans doute l'élément roumain n'a pas dans ces contrées l'importance qu'il avait au temps (xii^e siècle) où les Hellènes eux-mêmes nommaient la Thessalie « grande Valachie, » et où Cantacuzène, malgré sa passion pour les noms anciens, l'appelait « principauté de Valachie. » Cependant depuis le moyen âge une grande et puissante tribu roumaine a continué d'occuper les hautes vallées de l'Albanie méridionale et de la Thessalie. Une ville du versant occidental de l'Olympe, Vlakho-Livadhi, et plusieurs villages sont occupés par ces Latins. Krانيا, sur les plateaux du Bas-Olympe, est une localité à moitié roumaine. Aussi un chant, en parlant du plus célèbre des klephtes olympiotes, Nikotsaras, dit-il que son héritage paternel est parmi les Valaques. Ce Nikotsaras se distingua assez parmi les guerriers la montagne pour appeler sur lui l'attention du farouche pacha de Janina. Quand Ali travaillait à soumettre tout le midi de la péninsule aux Albanais musulmans afin de se tourner plus tard contre la dynastie asiatique de Stamboul (2), il devait trouver l'Olympe, où l'élément chkipetar n'avait aucune influence, peu disposé à entrer dans ses vues. L'incurie traditionnelle de la Sublime-Porte, jointe à la vénalité de ses vizirs, lui avait permis d'acheter (1783) le titre de grand prévôt des routes et le pachalik de Trikala. Grâce à ces fonctions, il restaura la puissance mahométane en Thessalie, où l'accord des Hellènes et des Roumains avait réduit à néant l'autorité des conquérans. « Klephtes, dit un chant qui est l'expression

(1) M. Viquesnel, l'auteur du *Voyage dans la Turquie d'Europe*, qui n'est pas hostile aux Turcs, évalue au chiffre énorme de 35,000 le déficit causé à la population musulmane de Constantinople en vingt-six ans par les avortemens.

(2) Ali pensait, comme tous les Albanais, que « l'Ottoman n'est bon qu'au plat » (au festin).

de la terreur inspirée par le terrible Albanais, descendez tous de l'Olympe, venez vous soumettre à Ali-Pacha. » Nikotsaras, d'abord armatole, puis chef de bande, se montrait peu disposé à écouter ces prudens conseils et à reconnaître le pouvoir du maître de la Thessalie; mais Ali, dont on redoutait le fanatisme, n'était au fond qu'un politique et des moins scrupuleux. On montre dans l'Olympe une église qu'il a fait bâtir; il buvait dans l'occasion à la « Panaghia couronnée, » et, quand il y trouvait avantage, négociait volontiers avec ses ennemis. Il attira Nikotsaras à Janina, où ils firent la paix. Ce ne fut, à vrai dire, qu'une trêve. Les caresses du vizir inspiraient toujours de la méfiance. Retiré à Karitza, sur les côtes de la Thessalie, où il s'était marié, Nikotsaras reprit bientôt les armes, non plus pour lutter dans les gorges de l'Olympe, où son nom était devenu populaire, mais pour se lancer dans de plus grandes aventures, comme cette expédition destinée à ruiner en Roumanie l'influence ottomane, expédition dont les poètes populaires ont célébré un mémorable épisode, le combat du pont de Pravi.

Cependant l'ascendant toujours croissant d'Ali rendait difficile le séjour de l'Olympe, même à ceux qui, comme Nikotsaras, s'étaient fait « un cœur de fer, une poitrine d'airain. » Un chant fait croire qu'il n'était pas d'ailleurs toujours d'accord avec les primats, et les traitait parfois très durement. Il « prit la mer pour se promener » et aussi pour livrer aux musulmans « quelque rude bataille. » Le fils de Tsaras, « semblable à la rose, » beau comme les guerriers de la Grèce antique, devint un de ces klephtes de mer dont s'éprit l'imagination d'un poète célèbre de cette époque qui devait mourir dans les rangs des défenseurs de Missolonghi, où j'ai trouvé son souvenir vivant. « Niko, la fleur de nos montagnes, le cyprés de nos champs, la tour inébranlable au sein de la mer, » était bien l'idéal rêvé par l'auteur du *Corsaire*. Ses traits réguliers, son regard perçant, son air à la fois noble et sauvage, sa taille haute et svelte, sa vigueur et son agilité, qui allaient jusqu'au prodige, révélaient en lui l'enfant de la montagne olympienne, un digne fils du capitaine des armatoles d'Alassona. Élève de l'archimandrite Anthimos, du couvent d'Haghia-Triada (Sainte-Trinité), couvent qui, encore aujourd'hui, a la réputation de ne pas fermer toujours sa porte aux klephtes, il avait, dans ce cloître caché au milieu des sapins, et dont les quatre murs droits, percés de hautes lucarnes, ressemblent à une forteresse, étudié avec passion l'épopée homérique. Peut-être avait-il rêvé de devenir le héros d'une nouvelle lutte entre l'Europe et l'Asie; peut-être avait-il cru qu'il lui serait donné du moins d'abattre le croissant sur les rives du vieil Ister comme sur les cimes sacrées du mont Olympe. Il est certain qu'il faisait une impression tellement extraordinaire sur ses farouches

compagnons d'armes, qu'ils ont enseigné à leurs fils que la mort n'a pas prise sur son cœur d'airain, et que le capitaine invulnérable, bercé par les flots d'azur de la mer Égée, se réveillera au jour fixé par les destinées (1) pour exterminer les conquérans de la Hellade.

On aurait pu croire que les énergiques klephtes de l'Olympe auraient arraché la Macédoine et la Thessalie au joug étranger. Il n'en fut pas ainsi, et l'on peut entrevoir, en plus d'un chant, la cause de cet insuccès. Une partie de la Macédoine est occupée par ces pacifiques Bulgares (Finno-Slaves), dont l'inertie fait dans la péninsule la plus grande force des Ottomans. Dans l'Olympe même, les efforts mal combinés ne correspondirent point à la gravité de la situation. Les Olympiotes, en arrêtant les armées turques dans leur marche vers le sud, pouvaient assurer le triomphe de l'insurrection thessalienne et donner à la Grèce la riche vallée du Pénée (Salamvrias); mais l'Olympe s'était épuisé dans sa lutte contre Ali et ses terribles Chkipétars. Les capitaines trouvaient d'ailleurs trop d'avantages dans les fonctions d'armatoles pour montrer une grande énergie patriotique. On était tour à tour klephte dans la montagne, armatole au service turc dans les villes situées au pied de la montagne. En somme, les Olympiotes agirent tard, ne donnèrent point la main aux insurgés macédoniens de la Chalcidique et du mont Athos, et furent à leur tour négligés par les provinces actuellement indépendantes. Le pacha de Thessalonique, Aboulaboul, leur fit plus tard cruellement expier, à eux comme aux Macédoniens, leurs impuissantes démonstrations. L'Olympe ne s'est pas relevé de ses coups, et s'il est difficile de réveiller l'ancienne ardeur parmi les populations helléniques épuisées, il serait encore plus malaisé de soulever les Roumains de ces contrées à cause du peu d'accord qui a régné jusqu'à présent dans les mouvemens des nations indo-européennes de la presqu'île, situation fâcheuse, mais qui, à en juger par quelques nouveaux symptômes, n'est peut-être pas sans espérance.

Les tribus pélasgiques de la Macédoine et de la Thessalie avaient jadis longtems résisté à l'influence hellénique; toutefois cette influence, on peut l'affirmer avec l'historien Grote, n'avait guère pénétré dans les sauvages contrées qui s'étendent du golfe d'Arta au golfe de Corinthe. Or telle est la nature de l'homme que ses facultés, au lieu de se développer harmonieusement toutes ensemble, ne se perfectionnent qu'aux dépens les unes des autres, et qu'il ne se civilise qu'en s'énervant. Les Acarnanes et les Étoliens avaient donc, au temps de la décadence des pays situés au sud du golfe de Co-

(1) Cette légende se trouve dans la vie de Marko Kraliévitch. Voyez la *Revue* du 15 janvier 1865.

rinthe, conservé une virilité dont ils donnèrent plus d'une preuve sur les champs de bataille. Le despotisme byzantin n'adoucit point leurs mœurs et ne réussit pas à assouplir leurs caractères. Aussi les habitans de la partie de l'Acarnanie qu'on nomme Valtos et Xéroméro prirent-ils aux luttes des klephtes contre la domination étrangère une part fort active. Si j'ai insisté sur le klephtisme olympiote à cause de l'intérêt spécial qu'inspire de nos jours la Thessalie, et aussi à cause des traditions de toute espèce que rappelle le mont Olympe, je dois constater que les autres contrées où s'établirent les klephtes ne manquèrent ni de types originaux ni d'épisodes dramatiques; mais il faudrait entrer dans des détails infinis, si l'on prétendait reproduire d'après les chants la physiologie des principaux klephtes.

Quelle que soit la province grecque où l'on étudie la vie klephtique, elle offre partout des traits communs. Les excès inséparables d'une telle profession ne l'empêchaient pas d'être populaire. « C'était un honneur que d'être klephte, disait Théodore Kolokotronis, et le meilleur souhait qu'une mère pouvait faire à son fils, c'était qu'il devint klephte. » La multitude qui se courbait devant les Turcs était secrètement fière de penser qu'ils n'osaient sans trembler jeter les yeux sur la montagne où brillaient des glaives ornés, comme celui de Kontoghiannis, d'inscriptions menaçantes : « celui qui ne craint point les tyrans, — qui vit libre dans le monde, — met son honneur, sa gloire, sa vie, uniquement dans son sabre. » Un Germain n'aurait peut-être pas enfermé toute sa joie dans le sentiment de cette fière indépendance. Des solitudes telles que les pentes merveilleuses de l'Olympe l'auraient autrement ému et inspiré; mais la nature ne remue pas si profondément des âmes méridionales. Sans doute le klephte salue joyeusement « les forêts, les monts élevés, les sources cristallines, les nuits éclairées par la lune, » sans doute quelques traits épars dans les chants montrent qu'il n'est pas insensible aux transformations que les saisons amènent dans la nature, à la beauté du printemps, alors que « les monts verdoient, que les plaines s'émaillent de fleurs, que les rossignols chantent le renouveau sur les hauts lieux et les perdrix dans les campagnes; » mais, fidèle aux instincts nationaux, il est moins préoccupé du monde extérieur que de sa personne. Tandis que le montagnard albanais dédaigne comme indigne d'un soldat toute espèce d'ornement, qu'il aime à faire contraster la beauté de ses armes avec la pauvreté de ses vêtemens, le klephte se pare d'un long fez rouge incliné avec élégance, sa veste à manches ouvertes est ornée de broderies, son gilet étale plusieurs rangées de boutons, une ceinture de laine ou de soie serre sa taille bien prise, la foustanelle, — jupon blanc à plis innombrables (le *kilt* celtique apporté

en Illyrie par les Gaulois), — descend jusqu'à ses genoux; ses jambes sont entourées de guêtres brodées, des boucles d'argent brillent à sa cheville et à ses genoux. Ce pallicare qui soigne avec amour son énorme moustache et sa longue chevelure ressemble médiocrement au *haïdouk* que nous peignent les *pesmas* serbes.

Les chants donnent une idée aussi précise des mœurs des klephtes que de leur costume. Transportons-nous donc au bivouac, à l'ombre de ces beaux platanes qu'on ne se lasse pas d'admirer en Grèce, le « platane aux larges feuilles » de Moschus. « Trois platanes se dressent sur la même ligne; l'un d'eux répand une ombre épaisse; à ses branches sont pendus des sabres, son tronc est hérissé de carabines, et Varlamis est couché à son ombre. »

Grâce aux pasteurs roumains, qui leur fournissaient des moutons, les klephtes faisaient une cuisine dont j'ai pu apprécier les avantages dans les gorges du Parnasse. Totzkas et des braves « rôtaient des agneaux et ont des boucs en broche; ils ont aussi du vin doux qu'ils tiennent au frais dans un puits. » Chez ce peuple jaseur, on peut deviner que ces festins ne s'achevaient pas en silence. « Hier, comme avant-hier, je passais auprès des bivouacs des klephtes, et j'entendis Totzkas endoctriner ses pallicares. — Enfants, si vous voulez vivre indépendans et libres, cuirassez-vous le cœur d'acier et ferrez-vous la plante des pieds; ne buvez pas de vin (1) et n'aimez pas le sommeil, car le sommeil est la mort et traître est le vin (2). » Lorsque les klephtes descendaient dans la plaine, ils ne se contentaient pas du mouton klephtique. Ils se faisaient traiter comme des primats. « Qui a vu le soleil dans la soirée et des étoiles à midi? qui a vu le capitaine Athanase Karabélas? — Moi, j'ai vu le soleil dans la soirée et des étoiles à midi. J'ai vu le capitaine Athanase Karabélas au *khani* (χάνι) du Gui. Cinq aubergistes lui servent d'échansons, cinq autres apportent les plats... »

Le *liméri*, le camp des klephtes, présente, selon les circonstances, des spectacles bien différens. Tantôt à « la fontaine du platane » on voit les klephtes protégés par les hauts pics et au bord d'une source fraîche faisant rôtir les agneaux et les béliers que le capitaine arrose de vin doux versé à Diakos sous le sapin par Kroustallo aux sourcils bien dessinés et aux joues roses; tantôt les « *liméris* des klephtes, la klephtourie, les redoutes klephtiques » offrent l'image de la désolation. On y trouve des têtes à terre, des têtes suspendues et de sinistres oiseaux qui font d'étranges conversations avec une « tête séparée des autres. »

(1) Probablement avec excès. Au reste j'ai entendu dans ma jeunesse des Orientaux, d'ailleurs instruits, regarder le vin comme une substance dangereuse.

(2) Dans un autre chant, Déli-Iskos donne à peu près les mêmes conseils à ses Albanais.

Dans la péninsule, ainsi que dans tous les pays orientaux, l'hiver est en général aussi froid que l'été est brûlant, et la neige rend les montagnes, qui sont le séjour favori des klephtes, impraticables une partie de l'année. De là la nécessité de descendre dans la plaine et d'y chercher un refuge pour quelques mois. Les *pesmas* nous entretiennent des périls que le *haïdouk* trouvait dans ces retraites peu sûres; les chants grecs nous parlent aussi de semblables retraites. Syros de la Serbie et Nannos de Verria s'y montrent des hôtes tellement incommodes pour un *papas* et pour sa fille, que celle-ci s'écrie irritée de leurs façons soldatesques : « Moi je suis fille de *papas*, je suis fille de prêtre, — jamais je n'ai versé à boire à aucun capitaine. — C'est une honte pour moi, une honte aussi pour les miens, — une honte aussi pour mon père, qui est un seigneur. » Le célèbre Androuzos se conduisait probablement mieux avec ses hôtes de Prévésa, car « Tsarlambas lui écrit : — Viens, Androuzos, dans ma maison, viens y passer l'hiver, — et même je te ferai mon beau-frère, tu prendras ma sœur. » On usait de telles précautions pour cacher ces lieux de refuge que la mère d'Androuzos, à la fois fière et inquiète d'avoir des fils « capitaines, » demande aux voyageurs où est le « capitaine Androuzos. » — « Les uns disent il est allé à Prévésa, d'autres disent qu'il est allé à Parga. — Et Androuzos a hiverné dans les maisons de Tsarlambas. — Enfants, le printemps est arrivé, l'été est arrivé, retournons sur les monts, sur la cime de Liatroura (Parnasse). » Le klephte était quelquefois obligé de briser des liens déjà solides pour retourner dans la montagne. Un chant exprime cette situation avec un naturel parfait.

« Maintenant est mai, maintenant est la rosée, maintenant est l'été, — maintenant l'étranger peut retourner parmi les siens. — Il prend, il selle son noiraud (cheval noir), il le prend et le ferre. — Il met des fers d'or et des clous d'argent; — il met ses éperons, ceint aussi son épée; — il dit adieu à ses amis et à toutes ses connaissances, — et sa belle l'interroge avec des yeux pleins de larmes. — Tu vas partir, mon seigneur, et moi, où me laisses-tu? — Je te laisse à ta mère, à tes amis, aux tiens, — et moi je vais trouver mes parens (frères d'armes). — Prends-moi, mon seigneur, mène-moi aussi là où tu iras, — pour que je prépare à manger afin que tu dînes, que je fasse le lit afin que tu dormes, — pour que je lave tes pieds dans le bassin d'argent. — Là où je vais, ma fille, les jeunes filles ne vont pas; — la route est longue et a beaucoup d'amertume. — On ne fait pas la cuisine pour manger, on ne fait pas de lit pour dormir, — on ne lave pas les pieds dans des bassins d'argent. — Reste, mon enfant, dans ta maison, reste chez tes parens, — et s'il arrive que je revienne encore, tu seras mienne. — Moi, je ne t'oublierai jamais, tout le temps que je vivrai. »

On sait que le klephtisme a continué de se maintenir en Grèce

après la fondation du royaume, mais en se confondant de plus en plus avec le pur brigandage. Sans rechercher toutes les causes qui lui ont conservé quelque vie, — il faudrait, pour cela, embrasser les trois péninsules de l'Europe méridionale, où il continue de prospérer, — je voudrais tâcher de déterminer quelles classes de la population contribuent principalement à le perpétuer. Les uns pensent que les Sarakatzanes et les Karagounis fournissent au brigandage un élément permanent, et peuvent être confondus tous ensemble avec la race nomade connue en ces contrées sous le nom de Valaques; les autres regardent les Sarakatsanes comme une « population grecque, » sortie de Sakkaretzi dans le Valtos, ou de Syrako en Épire. Il est du moins certain que cette population parle le grec et mène une vie errante. Quant aux Karagounis (du turc *kara*, noire, et du grec *gouna*, capote de paysan) ou Albanovalagues (Αρβαντιόβλαχοι), ces deux noms semblent indiquer leur costume et leur origine. Comme ils se nomment eux-mêmes Roumains, on peut croire que l'élément latin domine parmi eux. Cependant ils parlent trois langues, le roumain, l'albanais et le grec. Bien différents des Roumains de l'Olympe et du Pinde (1), qui s'occupent avec succès de commerce et qui ne dédaignent nullement l'agriculture, les Albanovalagues, comme les bohémiens de Béranger, pensent que la « vie errante est chose enivrante. » Leurs *stanis* (de *στάνη*, bergerie), villages mobiles, ont des chefs héréditaires nommés *tchélinggas*. Un voyageur qui les a rencontrés en Acarnanie dit que c'est une « race de fer. » Tels je les ai vus dans diverses nomarchies (préfectures). Leurs femmes, infatigables travailleuses, ne veulent épouser que des hommes de leur race, et les cérémonies des noces nous rappellent d'une manière frappante les usages de la Valachie, de la Moldavie, de la Sardaigne, usages venus peut-être des Romains. Le paysan acarnane les regarde comme une nation maudite, composée d'excommuniés, et on a même affirmé qu'ils sont idolâtres. Il est vrai que ces pasteurs ont, comme tous les nomades, fort peu de respect pour la propriété, et leur esprit de ruse, l'union qui règne entre eux, leur énergie extraordinaire, les font redouter des cultivateurs hellènes. Sobres, robustes, agiles, s'ils pouvaient supporter la discipline militaire, ils deviendraient d'excellens soldats. Un gouvernement intelligent finira par tirer parti de ces heureuses dispositions, et si les Valaques voyageurs (Βλάχοι οδίται), dont parle le moine George Cédrenus, qui au x^e siècle erraient entre le Pinde et l'Olympe, ont pu devenir une des populations les plus laborieuses de la péninsule orientale, si les riches

(1) Koutzovalagues, Κουτσόβλαχοι, ou Valaques boiteux, parce qu'ils mêlent des mots grecs aux mots latins.

négocians de Metzovo, dans le Pinde, ont su mériter l'estime de maîtres peu disposés à l'enthousiasme pour les *raïas*, il faut espérer que, sous des autorités chrétiennes, les Albanovaques finiront par rivaliser avec des frères qui ont compris la nécessité de sacrifier les coutumes de leurs pères à l'intérêt de leur race et à la cause de la civilisation.

II. — LES CROYANCES.

Le sentiment religieux qui se fait jour dans les chants klephtiques n'est pas exclusivement chrétien : même dans l'invocation des saints et de la Vierge, il n'a le plus souvent de chrétien que la forme; le fond en est encore tout païen. Cela tient sans doute à l'opiniâtre vitalité des superstitions populaires, que l'église grecque, non plus que l'église latine, n'a nulle part complètement déracinées; mais cela tient aussi à une cause plus profonde, à l'esprit de la race indo-européenne, laquelle semble constituée de telle sorte qu'elle inventerait de nouveau nombre de ces vieux mythes, si par hasard elle les avait oubliés. De même que l'Hellène des anciens temps éprouvait un irrésistible besoin de personnifier les forces de l'univers, de même le fils de la Grèce moderne, tel qu'il nous apparaît dans les chants à une époque où les vives lumières de l'Occident n'avaient pas brillé sur la péninsule, ne peut comprendre la nature qu'en supposant sous chaque phénomène une force vivante. De ces êtres mystérieux, dont l'antiquité avait peuplé le monde, il n'a que par exception retenu les noms, parce que ces noms ont été maudits par la religion nouvelle; il les appelle des esprits (par exemple *στοιχείον τοῦ ποταμοῦ*, l'esprit du fleuve). Les uns, à l'en croire, prennent la forme d'un dragon, et les autres la forme d'un taureau (1). Les astres sont, ainsi que les animaux, doués d'intelligence, et, comme eux, s'intéressent à tous les accidens de notre vie, doctrine que Socrate lui-même préférerait à « l'extravagante » théorie d'Anaxagore, qui faisait du soleil un corps insensible. « O ma belle lune, dit une mère affligée invoquant la chaste Artémis, lune brillante qui fais le tour du monde, qui d'en haut où tu te promènes vois les choses d'en bas où nous sommes, n'as-tu pas aperçu mon fils, mon enfant chéri? » La « mère du soleil » maudit une jeune fille parce que sa chanson et le bruit de son métier retardent le coucher de son radieux fils. Ces traits rappellent la ballade roumaine : *Soarele și luna*. Un vieux coursier, « pour l'amour de sa belle maîtresse » qui lui portait à manger « dans les plis de son tablier, » s'épuise de fatigue, et l'amène à

(1) Voyez Passow, verbo *Στοιχείον*, et Thiersch, *Ng. Volkspoes.* P. 28.

son amant menacé de la perdre. Cette légende de l'enlèvement est une des plus curieuses, car elle nous montre toute la création, jusqu'à l'inerte matière, sensible aux angoisses d'un amant. La poésie occidentale, qui n'a pu se soustraire à l'influence de la science, cherche ailleurs ses inspirations. Sachant combien la nature, uniquement préoccupée de la conservation des espèces, est profondément indifférente aux souffrances individuelles, elle fait contraster le calme inaltérable de l'univers avec les agitations qui consomment les forces de l'humanité. Le poète oriental au contraire, qui nous montre un amoureux mangeant « à sa table de marbre, » a soin de nous apprendre dès le début que tout ce qui entoure le bel adolescent s'intéresse à sa destinée.

On n'attribue pas seulement à l'animal la bienveillance, on lui accorde au besoin la sagesse. L'oiseau surtout, qui dans son vol plane au-dessus de cette terre de misères, l'oiseau possède une intelligence supérieure. Une colombe, organe de Zeus, qui s'exprimait avec une voix humaine (1), donna, dit une antique légende rapportée par Hérodote, naissance au célèbre oracle de Dodone. Chez les Grecs modernes, on trouve des philosophes ailés, notamment ce « gentil petit oiseau » qui adresse à la jeunesse des conseils épicuriens assez semblables d'ailleurs à ceux qu'on lit dans un des livres sacrés attribués à Salomon. L'homme de son côté aime et comprend ces hôtes de l'air. « Qu'as-tu, pauvre corbeau, à te plaindre et à crier ainsi? — Serais-tu altéré de sang, serais-tu affamé de cadavres? — Prie Dieu alors que la guerre commence, — et tu te repaîtras de têtes de Turcs, de têtes de pachas; — tu dévoreras aussi le fils de la veuve, lequel n'a point de frères. — Cinq hommes lui tiennent les bras, cinq autres les jambes, — et cinq l'égorgeront et emportent sa tête. »

Je n'oserai pas appeler cette poésie panthéiste, ni comparer ce naturalisme à celui des Védas, où l'on voit, en quelque sorte, germer la théologie des brahmes. Les chants populaires de la Grèce, comme ceux de l'Albanie, autre pays pélasgique, rappellent plutôt la théologie de l'Irân, postérieure au système védique. Soit que l'esprit hellénique ait avec le temps perdu la sérénité de sa brillante adolescence, soit que les doctrines de la Perse, propagées en Occident par les adorateurs de Mithra et plus tard par les sémites et les chrétiens de Judée, aient exercé sur les Hellènes une profonde influence, le monde nuisible et pervers joue un grand rôle dans la poésie klephtique. Les anciennes divinités y ont subi la même métamorphose que les dieux des Védas dans le Zend-Avesta;

(1) L'écrivain grec qui a écrit le troisième Évangile fait apparaître l'esprit de Jéhovah sous la forme d'une colombe (πενίστερά).

ce sont des démons. Les Néréides, par exemple, sont devenues les perfides Anarâides (1). Voici néanmoins un chant crétois où la Néréide apparaît encore avec toute la grâce que lui prêtait l'antiquité; mais c'est évidemment au grand péril de l'âme du jeune chrétien qu'elle séduit.

« Une belle Néréide — en habit blanc — me rencontra dans un sentier; — elle arrosa mon cœur — avec une petite cruche d'argent — pleine d'eau fraîche. — Et je lui demandais de l'eau. — De l'eau, elle ne m'en donna pas, — et dans sa bonté — elle me donna ses lèvres : Bois de l'eau, rafraîchis-toi, mais ne va pas t'en vanter. »

D'un autre côté, certains dieux appartenant primitivement au monde infernal ont, sous l'empire de ces idées dualistes, grandi dans l'imagination des masses. Tel est Kharos, le vieux et sombre nocher de l'Hadès, dont le rôle a pris des proportions si étranges, un caractère si saisissant, que Goethe a pu dire : « Dans les chansons que la poésie populaire des Grecs modernes a fait passer devant mon esprit (2), je n'ai jamais rien rencontré que je puisse, sous le rapport du mérite poétique, mettre à côté de Caron. »

Les auteurs des chants nous montrent Kharos établi sur notre terre et livré à de sinistres occupations qui semblent faire sa joie. Il ne transporte plus les morts dans sa barque comme autrefois, il tue les vivans. Dans les *pesmas*, où le dualisme tient si peu de place, Dieu est appelé avec une logique singulièrement hardie « l'antique tueur. » De même dans le système brahmanique Siva, le destructeur, n'est qu'une des formes de l'indivisible Trimourti; mais la Grèce, qui jadis donnait à Zeus le nom de « père des dieux et des hommes, » répugne à attribuer de telles fonctions à l'auteur même de la vie, et elle esquive la difficulté en imitant la théologie de la Perse et en attribuant la mort à la rage homicide de Kharos. C'est ainsi que les Juifs ont supposé qu'elle était entrée dans le monde par la fureur de Satan. En général, les rêves annoncent l'arrivée de Kharos :

« Mère, ma douce maman, — quel songe j'ai eu hier! — Dis-le-moi, ma fille, — pour que je te l'explique, ma gentille. — J'ai vu une tour d'argent — qui avait deux fenêtres, — et deux petites fontaines avec de l'eau; — mes deux frères me suivaient. — La tour était ton époux, la fenêtre ton mariage, — et les deux fontaines avec de l'eau, — tes deux frères qui te suivaient... — Mère, ma douce maman, — tu ne me l'interprètes pas bien : — La tour était ma mort, les fenêtres ma tombe, — et les deux fontaines avec de l'eau, — mes deux frères qui me portaient. »

(1) Voyez Passow, *Index verborum*, Νερό.

(2) Voyez Passow, 291-310, *Carmina Charonea*.

Les plus braves eux-mêmes sont troublés par les fantômes sinistres de la nuit, et Katzanonis, l'intrépide capitaine, a quelque peine à rassurer ses pallicares, que la pensée de Kharos effraie :

« Cette nuit, j'ai fait un rêve : il me semblait en dormant — que je traversais une rivière et que je ne pouvais gagner l'autre rive. — Les eaux étaient troubles et bourbeuses; — le courant roulait des têtes devant moi et des têtes derrière. — Donne-moi, Andonis, donne-moi l'explication de ce songe. — Ne vous inquiétez pas, enfans, je vais vous l'expliquer. — Beaucoup de Turcs tomberont sous nos coups, et nous ferons un riche butin. »

Tout être humain assez audacieux pour braver « dans une heure néfaste » le pouvoir de Kharos n'a pas besoin de rêves pour savoir qu'il doit attendre sa visite. L'histoire de « la jeune fille, » d'Evghénoula, de la « petite Evghénoula » (Evghénaki pour Evghénia, Eugénie, diminutif familier), racontée diversement dans plusieurs chants, atteste cette vérité. Evghénoula est jolie, elle est « nourrie de musc, » elle est nouvellement mariée, elle a neuf frères pour la protéger et un mari pallicare fort capable de la défendre. Elle possède des maisons seigneuriales avec des cours et des jardins. Elle se trouve dans ces rares momens de l'existence où la plénitude de la vie gonfle la poitrine d'orgueil, où l'existence semble si solide et si longue que la mort apparaît comme une simple hypothèse. Les Hellènes sont autant que les autres méridionaux portés à méconnaître dans de pareilles circonstances la lugubre fragilité de tout ce qui nourrit l'orgueil humain, tandis que l'instinct mélancolique des races du nord leur montre l'abîme où va toute chose. La poésie populaire, qui s'irrite de ce travers, les rappelle durement à la réalité. Quelque oiseau, « mauvais oiseau, » avertit Kharos, ou lui-même entendit les discours de la jeune femme et en fut « très fâché. » Les uns disent qu'il la frappa de ses flèches invisibles, d'autres qu'il se transforma en serpent et qu'il la mordit comme autrefois un reptile mordit Eurydice dans tout l'éclat de sa beauté. Une troisième version affirme qu'il parut tout à coup dans la salle du festin où les frères étaient attablés, audacieux comme les prétendans que devait châtier Ulysse. Dans cette version, la jeune Grecque perd soudain dans l'infortune (c'est encore un trait national) la confiance et l'orgueil. Elle supplie Kharos de ne pas la saisir par les cheveux, mais de la prendre par les bras, c'est-à-dire qu'elle a peur de mourir sur-le-champ et qu'elle dispute quelques momens de vie à l'implacable bourreau. Dans les trois versions, l'époux est absent. Un des chants donne à supposer qu'il se consolera facilement. Deux autres le montrent au contraire tellement frappé de la mort inopinée de sa jeune femme qu'il se tue pour aller la re-

joindre. Dans cet univers fantastique assez semblable à celui du polythéisme, nous ne devons pas nous étonner de voir un de ces chants transformer le mari en roseau et la femme en cyprès. Leurs feuilles s'entrelacent, et un prodige dont nous ignorons la cause peut rapprocher dans la mort « ceux qui ont peu vécu et dont la vie a été tranchée. »

Jusqu'à présent nous n'avons fait qu'entrevoir le sinistre personnage de Kharos; mais il joue un trop grand rôle dans l'imagination de la multitude pour qu'elle ne s'efforce pas de se rendre un compte exact de toutes ses habitudes. Kharos ferre son cheval aux rayons d'un faible clair de lune qui semblent brûlans, comparés à sa vieille glacie. Il cause avec sa mère comme un vieux et farouche klephte (un chant le nomme « premier klephte, πρωτοκλέφτης ») se préparant à quelque funèbre expédition. Il se dispose à aller à la chasse pour rassembler sa provision ordinaire de gibier humain; il choisit avec un plaisir particulier « un dimanche, un jour de Pâques, un jour solennel. » De même qu'un poète serbe nous montre la mère de Marko fatiguée de laver les vêtemens ensanglantés du kraliévitich, la mère de Kharos trouve que l'humeur homicide de l'infatigable bourreau dépasse toute limite. « Fils, lui dit-elle, à la chasse où tu vas, à la chasse que tu feras, — ne prends pas des mères qui ont des enfans et des frères qui ont des sœurs. — Ne prends pas des époux jeunes et à peine couronnés (de la couronne des mariés). » — « Quand j'en trouve trois, répond Kharos avec un flegme lugubre, j'en prends deux; quand j'en trouve deux, j'en prends un; — si je n'en trouve qu'un, je l'emporte. »

Une autre version de ce chant parlant de la « maison de Kharos, » on se demande naturellement quelle idée le poète se fait d'une habitation construite par celui qui personnifie la destruction et la ruine. Tout fait croire qu'il s'agit de cette tente peinte ailleurs de la façon la plus sinistre. Les uns disent qu'elle est verte (1) au dehors et noire au dedans; d'autres prétendent qu'elle est au dedans sombre comme la nuit et au dehors rouge comme le sang. Le bois est formé avec les mains (ailleurs les bras) des pallicares; les cordes et les nœuds sont des tresses de jeunes filles. Dans les coffres qui la garnissent, on voit des têtes de petits enfans (2). Son jardin est encore plus étrange que sa tente. Il y met les jeunes filles pour arbres, les garçons pour cyprès et les petits enfans pour pommiers; mais un chant semble donner à entendre qu'il s'agit là d'une fantaisie passagère de pacha ennuyé. La tente suffit au « premier des

(1) Couleur de Mahomet et des émirs, et par conséquent couleur détestée.

(2) « Si tu vois ma tente, dit Kharos à un jeune berger, la terreur te saisira. »

klephtes » pour abriter un moment les esclaves et le butin qu'attend une prison plus solide, cette prison fermée par une trappe dont Kharos et son fils gardent les clés.

On s'imaginerait qu'une fois les vivans arrachés des bras de tous ceux qui les ont aimés, ils vont, délivrés de la tyrannie de Kharos, entrer dans une autre sphère pour y expier leurs fautes ou être récompensés de leurs vertus. La poésie populaire ne saurait ignorer cette idée, mais elle ne semble pas y attacher plus d'importance pratique que les catholiques n'en attachent aux dures théories de saint Paul sur la prédestination, l'imagination des peuples oubliant les dogmes contraires à ses tendances. Un poète nous peint les montagnes affligées comme si elles étaient battues par le vent et par la pluie. Le sombre ouragan qui les obscurcit, c'est Kharos qui les traverse avec les morts. Les jeunes forment l'avant-garde du triste cortège, les vieux viennent ensuite; quant aux petits enfans, il les tient empilés sur sa selle. Tous ces morts, loin de songer à la vie éternelle, n'ont de pensée que pour la vie terrestre, et pour eux « un chien vivant vaut mieux qu'un lion mort. » Aussi prient-ils le « cher Kharos » de s'arrêter au village, afin que les vieux puissent boire à la fontaine, les jeunes y jouer au disque, et les « tout petits y cueillir des fleurs. » Kharos, qui sait combien est puissant chez les Hellènes le sentiment de la famille, répond avec ironie que, si les mères venaient à retrouver les enfans et les ménages à se rejoindre, il n'y aurait plus de séparation possible. Kharos, qui précédemment personnifiait la mort, est considéré ici comme Hermès Psychopompe.

L'Hellène n'a point la résignation fataliste de l'Asiatique. Tout en reconnaissant la puissance de la destinée, il peut, comme le fier Jacob, lutter contre un ange. Tel est ce brave, plein de gaieté et d'espérance, qui défend résolument sa vie contre Kharos. Dans tous les chants de ce genre, la victime veut obtenir quelque répit; mais Kharos se montre inflexible. Quant à la lutte dont il est parlé ici, elle peut avoir lieu de plus d'une façon. Il s'agit ordinairement d'un engagement corps à corps, parfois pareil au pugilat de deux boxeurs anglais. Kharos et un berger luttent comme Jacob et Jéhovah; mais le duel, au lieu de finir au lever du soleil, dure deux nuits et deux jours et ne se termine qu'à l'aube du deuxième jour. Ailleurs Kharos remplace la force par la violence; il prend la forme d'un oiseau ou d'un autre animal. Il n'est pas difficile de reconnaître ici l'antique génie de la Grèce, qui substitue aux réalités physiologiques des conceptions poétiques capables, à son avis, de faire mieux comprendre les manifestations si variées de la force destructive de la nature, force constamment agissante, qui semble souffrir avec impatience l'épanouissement de la vie humaine.

Pour adoucir les sombres tableaux tracés par les chants kharoniens, on prétend quelquefois que Kharos sait compatir; mais cette compassion, un peu dérisoire, ne se manifeste qu'envers ceux pour qui la mort serait une véritable délivrance. Comme l'attachement instinctif des êtres vivans à l'existence rend ces cas nécessairement exceptionnels, un chant dit sans restriction que Kharos n'a « ni discrétion, ni pitié, » qu'il prend avec les vieillards « les petits enfans sur le sein des nourrices, » et qu'il « est résolu à ne pas laisser une âme sur la terre. » Le dernier trait est franchement et profondément dualiste, il rappelle moins le caractère panthéiste du « dieu de la mort » dans le *Mahabharata* que la fureur acharnée de l'Ahriman (Angramanyou) de l'Irân contre les œuvres produites par Ahoura-Mazda (Ormuzd). Sans doute ce dualisme n'est pas logique, puisque Kharos lui-même dit à un berger contre lequel il lutte : « Dieu m'a envoyé pour prendre ton âme; » mais les superstitions populaires, de même que les religions le mieux systématisées, ne se préoccupent nullement de pareilles contradictions; le dualisme de l'Irân, — le plus complet qui ait jamais existé, — n'était pas non plus aussi absolu qu'on le croit, puisque le bien devait finalement triompher et Ahriman être anéanti.

Comme ces triomphateurs antiques qui, après avoir enchaîné les captifs à leur char, les faisaient jeter dans un cachot, Kharos précipite les âmes dans les enfers. Une jeune fille le prie d'emporter aux enfers celui qu'elle aime. Alors peut-être, dit-elle mélancoliquement, il m'épousera (1). Une veuve nous apprend que les Bzen-aimés arrivés dans le « monde d'en bas » passent un fleuve (le Léthé), boivent son onde et oublient leurs demeures et leurs enfans. Semblables à Achille, qui aimait mieux être le plus misérable des hommes sur la terre qu'un héros dans le royaume des ombres, les morts plongés dans le Tartare regrettent la lumière divine. Les belles filles se lamentent et les beaux garçons pleurent. Les turbulens pallicares ne se résignent pas à rester dans l'autre monde. Un chant fort original, dont il existe plusieurs versions, nous parle de trois braves qui veulent s'échapper de l'enfer. Une gentille fille qui les entend les prie de l'emmener dans le « monde d'en haut. » Elle veut, dit-elle, revoir son enfant, « un petit enfant au berceau, » qui « pleure le matin pour la mamelle et le soir pour la mère. » Les animaux ne se plaisent pas mieux dans l'Hadès que les humains, et un petit oiseau qui un jour s'en échappa avait les ongles rouges de sang et les ailes noires de deuil. Cet oiseau donne des nouvelles du monde inférieur. De leur côté ceux qui meurent peuvent, comme

(1) Les croyances grecques de l'antiquité et du moyen âge admettaient ces mariages étranges. « Il y a dans la tombe, dit Théodore Prodrome, moine du XI^e siècle, des amours et des noces. » Ὡς καὶ τάφοις ἔρωτες εἰσι καὶ γάμοι.

les anciens Gaulois, se charger de véritables commissions pour les morts. — « Qui a des commissions les donne, dit un mourant, qui a des chagrins trop grands les écrive et m'apporte sa lettre. »

De pareils passages portent M. Passow à dire : « Les klephtes n'ont aucune foi aux séjours des bienheureux et des méchants. » Ils ne croient, suivant le savant allemand, qu'au « triste royaume inférieur, où Kharos conduit les morts. » M. de Marcellus lui-même va jusqu'à dire que pour le peuple grec « l'enfer est encore une demeure souterraine et ténébreuse où descend un escalier que ferme une porte. » Pluton ou Hadès n'était aussi pour les Hellènes primitifs que la terre considérée comme réceptacle des morts, une forme masculine de l'*Aditi* védique. Plus tard, l'idée anthropomorphique dominant davantage, Hadès finit par devenir presque toujours un dieu du Tartare et des lieux inférieurs sous le nom de Pluton; mais la vieille idée pélasgique avait jeté trop de racines dans l'imagination du peuple pour ne pas reparaître dès qu'elle serait délivrée des conceptions des théologiens.

Sans avoir le caractère hargneux de Kharos, de la Peste (1) ou des Parques, les êtres mystérieux dont le monde est rempli sont assez misanthropes. Ghiannis chantait en cheminant sur la neige. Le dragon se montre et lui dit : « Ghiannis, je vais te manger. » Ghiannis, étonné de la colère du monstre, s'informe des motifs de son courroux. « Tu réveilles, répondit-il, les rossignols dans leurs nids, et tu troubles mon sommeil et le repos de ma dragonesse. » Les êtres qui obéissent à l'instinct s'irritent de voir la turbulente « raison » de l'homme troubler sans cesse la paix de la nature; mais qu'on soit victime de Kharos ou de la Peste, qu'on tombe sous la dent de quelque dragon irrité, on descend sous la terre « qui doit nous dévorer. »

Tous ces faits, — et il serait aisé d'en citer bien d'autres, — montrent que la doctrine fondamentale des chants grecs n'est guère plus orthodoxe que celle des *pesmas*; mais ainsi que dans les poèmes serbes les idées ou les pratiques chrétiennes y apparaissent, surtout en certaines provinces, comme des épisodes. Les dieux immortels sont remplacés par les saints, transfigurés conformément aux besoins des imaginations. Par exemple tout en croyant toujours aux « esprits des eaux » auxquels appartient l'empire des mers, le matelot n'invoque plus Poseidon, leur ancien souverain, mais il place sur son navire l'image protectrice du patron des ondes, saint Nicolas, qu'on nomme le Poseidon des chrétiens, qui, pendant la tem-

(1) La ballade roumaine sur le choléra donne une idée de la manière dont l'Orient personnifie la peste. Le choléra est une vieille édentée, ayant la peau collée aux os et les cheveux ornés de serpens sinistres.

pête, marche sur les flots soulevés avec des bottes faites d'herbes marines, et qui conduit au port les marins fidèles à son culte. Aussi tout navire gardé par lui est bien gardé. « Il te faut, mon maître, disent les matelots dans un chant de la Saint-Basile (le jour de l'an), armer une frégate — qui ait la poupe haute, la proue comme un lion, — qui ait des mâts de bronze et des vergues d'argent — et les voiles de soie et les antennes d'acier. — Qu'à l'avant soit le Christ, au milieu la Panaghia — et à l'arrière, au gouvernail, saint Nicolas! » En général, la poésie, fidèle à ces instincts polythéistes, si puissans chez les Indo-Européens, traite les saints comme des puissances de premier ordre. Un chant suppose que saint Athanase peut accorder une longue vie. Saint George est encore plus estimé, surtout des filles, car sa fête, qui tombe au printemps, est toujours féconde en mariages.

Le Christ « roi du ciel » apparaît aussi à la tête du cortège des bienheureux; mais, quoique le dogme de l'incarnation soit aussi conforme au génie européen qu'il répugne au monothéisme rigide des sémites, il n'a inspiré à la poésie populaire (1) aucun chant digne de ce Verbe éternel dont Platon et les alexandrins ont raconté la mystérieuse origine. Les chants consacrés à sa naissance ont plutôt, quand ils ne sont pas complètement insignifiants, l'accent satirique des noëls français que le ton mystique des « séquences » du moyen âge. Le pâtre oriental, dont la vie ne ressemble guère à celle d'un *farmer* anglais ou d'un cultivateur flamand, adresse à la Panaghia les mêmes prières que ses pères récitaient aux pieds du protecteur des bergers, à « Pan maître de la glorieuse Arcadie (2). » — « Les voleurs m'ont pris le bélier qui portait la clochette... Je vous en supplie, Panaghia, punissez les voleurs... »

Les chants consacrés à Perpérouna, médiatrice des paysans en temps de sécheresse (la Papaluga des Roumains), ont un caractère encore plus primitif que cette naïve prière, car ils rappellent d'une manière frappante les hymnes du Rig-Véda dans lesquels d'autres fils de la race indo-européenne demandent la pluie au ciel. Il faut avoir parcouru à cheval la Grèce pendant la saison brûlante pour comprendre l'ardente supplication exprimée dans de pareils chants. Le calcaire nu des nombreuses collines n'absorbant ni ne retenant l'humidité, la pluie s'écoule aussi rapidement qu'elle tombe. Comme elle ne manque ni en automne ni en hiver, les rivières sont des torrens au printemps, « en mars les monts fleurissent, avril arrive avec les roses, mai remplit toute la campagne de bourgeons

(1) L'antique poésie chrétienne s'est exercée sur ce sujet. On trouvera dans les *Analekten* de M. Ellisen le Christ souffrant (Χριστός πάσχων), par saint Grégoire le théologien.

(2) Hymne à Pan, dans Athénée, l. xv, ch. 14.

et de fleurs; » mais ces fleurs sont promptement fanées, mais ces rivières sont desséchées avant la fin de l'été, et le manque de sources oblige le laboureur à contempler avec une espèce d'angoisse l'inaltérable sérénité du ciel. C'est alors que Perpéria doit « apporter la rosée, » que Perpérouna doit « prier pour la pluie. » — « Seigneur, verse une pluie, une pluie pour qu'on puisse labourer! — que les eaux arrivent en ruisseaux!... — Que les champs fructifient, — que les vignes fleurissent, — que nos semailles mûrissent!... — Qu'ils fleurissent, les blés, les cotons, les herbes fraîches; — que l'eau arrive à flots, le blé en masse! »

Une pareille poésie nous reporte fort au-delà de l'époque chrétienne. Le moyen âge même, qui vit en Occident régner à peu près sans partage le sombre esprit du catholicisme, si bien empreint dans l'architecture des cathédrales, dans des chants religieux tels que le *Stabat* et le *Dies iræ*, le moyen âge n'eut pas dans la péninsule le même caractère et la même influence. Les chants roumains sont plus préoccupés du soleil et de la lune que du Christ et de la Vierge; les Serbes ainsi que les Bulgares semblent toujours fidèles au culte des *vilas*; quant aux Hellènes, qui multiplient les traits frappans pour donner une nouvelle vie aux traditions antiques, ils sont sans verve dès qu'il faut chanter les mystères de Jésus, les souffrances de Marie et les grandeurs de saint Basile. Bien que leurs pères eussent trouvé d'inimitables accens pour exprimer les angoisses maternelles de Déméter, et que leurs mères eussent versé des torrens de larmes sur les douleurs d'Aphrodite et sur la mort d'Adonis, leurs poètes de l'âge intermédiaire, lorsqu'ils ont voulu peindre Marie au pied de la croix, n'ont su nous montrer qu'une vulgaire matrone gémissant avec un saint Jean qui s'arrache les cheveux au pied d'un gibet sans grandeur, faisant des « mirologues, » maudissant le bohémien qui prépare les clous, et voulant se jeter dans un précipice comme une chrétienne poursuivie par des Turcs. Dirait-on que le caractère mélancolique du christianisme répugne profondément à cette race méridionale, tandis que les Germains et les Celtes, dans les brouillards de l'Occident, devaient s'assimiler beaucoup mieux l'esprit de la religion nouvelle? L'observation ne manque pas de vérité; cependant on remarquera aussi que certains chants kharoniens ne sont pas, comme poésie lugubre, inférieurs aux tableaux sinistres du moyen âge catholique. La cause principale de cette infériorité de la Grèce dans l'expression des croyances chrétiennes réside donc, ce me semble, dans la liberté qu'eurent les masses de rester fidèles à leur attachement instinctif aux vieilles traditions pélasgiques. En Occident, une église éminemment politique et fortement centralisée a pu, avec le temps et l'appui énergique du bras séculier, arracher des âmes les souvenirs du passé,

non pas tous cependant, comme en font foi tant de légendes et tant de superstitions encore populaires aujourd'hui; mais en Orient l'église, plus préoccupée de discussions métaphysiques ou mystiques que du gouvernement des consciences, fit une guerre moins heureuse au paganisme, et lorsque la chute de l'empire byzantin l'eut complètement désarmée, les vieilles racines païennes se mirent de tous côtés à refleurir.

III. — LES MŒURS.

Tous les chants grecs ne sont point le produit de la même inspiration et ne sont pas tous nés sur le même sol. M. de Marcellus l'avait déjà remarqué; il avait distingué avec raison les « œuvres d'art » (les *τραγουδια πλαστα*) des chansons moins correctes, mais improvisées par les véritables poètes du peuple; il avait également bien compris que la montagne, la plaine et la plage n'avaient pu inspirer les mêmes accens, et qu'il serait nécessaire de remonter à l'origine de chaque chant pour savoir de quelle classe d'Hellènes il peint les mœurs et représente les sentimens. En effet, quelle distance ne sépare pas le klephte de l'Olympe des Phanariotes de Stamboul! A Constantinople, tout en subissant le joug d'un maître, l'Hellène a constamment conservé les traditions de la culture antique, traditions qui ont brillé plus longtemps qu'on ne le croit généralement. Même au IX^e siècle, — M. Renan l'atteste, — l'Occident n'aurait pu trouver un seul lettré qui pût être mis sur la même ligne que le patriarche Photius. Sans doute le despotisme des autocrates byzantins et la folle manie des discussions théologiques finirent par obscurcir l'intelligence de la nation, sans doute la conquête étrangère acheva la décadence littéraire; mais, même dans les temps les plus difficiles, les esprits restèrent si peu étrangers à la vie intellectuelle (1), qu'il serait difficile de trouver dans les productions écloses sur ce sol la spontanéité et l'originalité qu'on admire avec raison dans les chants klephtiques. Le marin de son côté ne se soustrait pas aussi bien que le montagnard à l'influence des idées du dehors. Si peu lettré qu'il soit, il est constamment en contact avec les mœurs et les idées des autres peuples; plus encore que l'homme de la plaine, il se trouve, du moins momentanément, dans une atmosphère où les passions fermentent, où les intérêts s'agitent, où les idées se produisent, où le passé et le présent se livrent un perpétuel combat.

(1) V. A. Pappadopoulos Vrétos, *Νεοελληνική Φιλολογία. Littérature de la Grèce moderne, ou Catalogue raisonné des ouvrages publiés par les Grecs depuis la chute de Constantinople jusqu'à la fondation du royaume hellénique.* 2 vol. in-8°. Athènes 1854-57.

Quoique les anciennes qualifications continuent d'être employées, elles sont loin d'exprimer les mêmes réalités. L'habitant de la plaine était avant la guerre de l'indépendance presque aussi isolé du monde civilisé que le klephte des montagnes, et le genre de vie qu'on menait à Stamboul et dans quelques autres centres était véritablement exceptionnel. Le Phanar, où vivaient les familles des hauts fonctionnaires et des gens riches, n'aurait guère compris la rudesse originale des sentimens qu'éprouvaient les « lions » et les « vautours » de la montagne.

La situation de cette partie de la population offrait trop d'analogie avec l'état des Hébreux vivant à Babylone sous le joug étranger, sans jamais se confondre avec leurs maîtres, pour que les poètes ne s'inspirassent pas des patriotiques lamentations des écrivains juifs de la captivité. « O ma patrie, » s'écriaient-ils au milieu de la « ville barbare » — en imitant un passage célèbre du psaume cxxxvii, — si je t'oublie jamais, que la flamme aussitôt me consume ! » Mais si à l'ombre des vieux cyprès de Kalki le patriote voyait toujours dans ses songes l'image sacrée de la Grèce, combien n'étaient pas exposés à oublier dans les honneurs et dans les plaisirs la triste condition du reste de la nation ! « Pourquoi fuir le plaisir?... — chantaient ces héritiers d'Épicure. — La jeunesse ainsi que la fleur se flétrit... » Cette morale asiatique trouvait des interprètes à Smyrne comme à Constantinople. « Dans un joli jardin, plein de fleurs, — je passe un matin pour me consoler — et distraire mon esprit de ses pensées, — car une jeune fille que j'aime me torture. — Et tandis que je parcourais le jardin, — je m'arrête à regarder les fleurs que j'aimais. — Sur la branche d'un citronnier était un petit oiseau, — et il gazouillait doucement comme un véritable oiseau; — mais son gazouillement paraissait dire : — Voyez, ô jeunes hommes, comme tout est passager ! — Jeunes hommes, jeunes filles, ne perdez pas de temps, — parce que le temps s'en va et ne revient plus. »

Ainsi chantait la molle Ionie. Ces conseils étaient-ils absolument sans influence sur quelque capricieuse coquette dont l'étourderie est comparée par un chant de Constantinople à celle de l'hirondelle, et que sa malice fait nommer « diabolotin » (διαβολάκι). Ce petit chat (γατάκι) qui jouait avec les cœurs n'était-il pas tenté de faire quelque infraction aux règles sévères du gynécée ? On le craignait, ce semble, car les filles et même les veuves, — celles-ci en vertu des règles (1) tracées par saint Paul et conformes à toutes les traditions de l'Asie, — étaient soigneusement éloignées de ces réunions où la *domnitza* et la *cocona*, vêtues à la mode orientale, étincelantes

(1) Voyez *Première épître à Timothée*, v, 5-6.

de diamans, causaient languissamment sur les divans circulaires, tandis que des pages, en robes à la mode turque, en vestes grecques brodées, promenaient à la ronde le mastic de Khios (1). Filles et veuves n'étaient pas invitées à s'asseoir le jour des festins officiels à ces tables longues et larges, couvertes de girandoles ornées de mille colifichets en papier peint, au-dessus desquelles s'agitaient, suspendus par des fils, de petits oiseaux qu'on finissait par lâcher, et qui portaient aux conviés ces distiques dont sont remplis les recueils de poésies populaires.

Mais l'amour est ingénieux. Combien de fois un jeune Hellène épris, ne pouvant franchir le seuil si bien gardé du gynécée, n'a-t-il pas profité de l'obscurité pour glisser en bateau sous les jalousies des palais grecs de Thérapia, dans l'espérance que son chant arriverait porté par la brise jusqu'à des oreilles attentives ! D'autres plus timides, après avoir contemplé de loin l'objet aimé, confient leurs vœux au zéphyr, comme l'aurait fait un fils de la Grèce antique.

Si dans ces sphères élevées de la société la prévoyance et l'esprit de calcul, bien plus développés chez les Hellènes que chez les Roumains et les Slaves, mettaient un frein aux instincts turbulens des races méridionales, dans le peuple l'amour du plaisir l'emportait sur toute considération. Les filles des paysans et des bûcherons, qui formaient les lentes ondulations de la *romaïka* dans les majestueuses forêts de Belligradi, et en général les Hellènes des bords du Bosphore applaudissaient avec trop d'ardeur au refrain de *Madame Mariora* (Ἡ κυρὰ Μαρφόρα) pour que la morale de ce chant populaire n'eût pas quelques analogies avec leurs propres impressions. Même la *papadia* (femme de prêtre), qui joint à la turbulence un manque absolu d'orthodoxie, ne semblait pas causer trop de scandale. Cette *papadia* d'un chant rouméliote, comme M^{me} Mariora, ne se plaît qu'au bal avec les élégans, au milieu des tabliers brodés, verts et bleus. Son mari s'approche d'elle en priant et lui dit :

« Arrête-toi un moment, *papadia*, que je te dise deux mots : — Folle, où as-tu laissé les enfans et ta pauvre maison ? — Va chez toi, mon *papas*, va aussi chez tes enfans ; — moi, je vais aller avec les jeunes gens, avec les élégans. — Hé ! où as-tu mis les choses saintes pour que j'aie à faire la liturgie (dire la messe) ? — Que le feu brûle les choses saintes, toi et la maison ! »

Chez les Hellènes asiatiques, la lutte des races et des religions, sans produire des conflits armés comme en Europe, se manifeste pourtant avec une grande vivacité. Dans l'île de Chypre, la poésie populaire atteste l'antagonisme des Hellènes et des Israélites :

(1) Résine du *pistachia lentiscus* de l'île de Khios.

« Après un jour de dimanche, le lundi de grand matin, — je me lève et vais en bas, au quartier juif. — J'y trouve une jeune fille juive qui se peignait — avec un petit peigne d'or, et qui se paraît. — Avant que je lui parle, avant que je lui dise rien, — elle se tourne et me dit : Sois le bienvenu, toi que j'aime. — Bienvenus soient mes deux yeux, que je désire. — Je dis à la jeune Juive : Fais-toi chrétienne; — tu te baigneras le samedi et tu feras ta toilette le dimanche, — et tu communieras à Pâques. — Elle le rapporte à sa mère pour voir ce qu'elle dirait : — Mieux vaudrait, ma fille, que tu fusses dévorée par le sabre d'un Turc — que de me répéter ce que tu m'as dit. »

Un chant smyrniote, quoique moins développé, n'est pas en ce sens moins caractéristique. La lutte entre l'Europe et l'Asie qui se révèle dans ces vieilles querelles de race existe même parmi les Hellènes. Sans doute le monde hellénique tout entier a pris part à la catastrophe qui a frappé Khios au commencement du siècle; cependant on retrouve encore dans la poésie populaire la trace des divisions qui ont existé de tout temps entre les Hellènes d'Asie et les Hellènes d'Europe, les premiers ayant toujours beaucoup mieux supporté que les seconds le joug de l'étranger. On trouve enfin en Grèce, comme partout, des rivalités provinciales. Un chant rouméliote maudit les Moréotes et les Mainotes qui ont tué le gouverneur (le président Capo d'Istria). Ce chant accuse les profondes différences qui existent entre les deux élémens qui forment le royaume hellénique, la Morée et la Roumélie. Parfois, quand les rapports entre les localités de la même province sont rares et difficiles, comme en Acarnanie, tel canton maudit tel autre, comme dans le joli chant qui nous montre les intrépides montagnards du Xéroméro anathématisant les gens du Valtos, non moins braves qu'eux : « Qu'Arta devienne un rocher et que le Valtos s'abîme, — et que Dieu garde le pauvre Xéroméro, — qui a de doux vins et de belles jeunes filles! — Les belles sont à Makhala et les blanches à Kattouna — et à Biko et aux villages des blondes et des yeux noirs. »

Enfin il ne serait pas impossible de découvrir en Grèce des partisans des théories exposées dans *Candide*, qui traitent avec une égale sévérité les gens de l'Attique et les gens de Lesbos. C'est un de ces imitateurs de Martin le manichéen qui est l'auteur de ce proverbe : « les Athéniens, les Thébéens et les méchants Mityléniens disent d'une façon le matin, — et le soir ils n'en font rien. » Les antipathies provinciales n'empêchent point la nationalité hellénique de posséder une très forte unité. Elle ne s'est point laissée comme d'autres populations, les Serbes par exemple, diviser par les religions étrangères. Sauf quelques fractions sans importance, les Hellènes appartiennent tous à une église vraiment nationale, en ce sens que sa métaphysique s'est, dès l'origine, profondément em-

preinte et de l'esprit et des méthodes des antiques philosophies indigènes. Si à l'époque des invasions, qui n'ont pas plus épargné l'Orient que l'Occident, la Grèce n'a pas pu fermer l'accès de son sol à tout élément étranger, sa population vivace est sortie pure du mélange, avec son type primitif, son caractère historique, ses vifs instincts et même avec sa langue toujours reconnaissable, quoique visiblement plus altérée. Elle a sans doute, cela était inévitable, contracté quelques défauts dans sa longue servitude, et dans ses vaillantes luttes elle a dû en contracter d'autres. Elle a, comme les Israélites, pris des habitudes mercantiles; le commerce était à peu près la seule issue régulièrement ouverte à son activité, et si c'est une école de prudence et d'économie, il laisse trop souvent sommeiller de nobles facultés. D'autre part, il est beau de combattre longtemps et avec acharnement pour son indépendance; mais plus dure la lutte, plus il est à craindre qu'elle ne dégénère, surtout dans les classes ignorantes, en brigandage et en désordre. C'est à la liberté de faire disparaître ces derniers vestiges de l'oppression étrangère.

Il faut, après avoir constaté les modifications superficielles qui n'atteignent la race ni en son essence ni dans la majorité de ses enfants, considérer les Hellènes dans leur ensemble et essayer de caractériser leurs tendances d'après leurs chants populaires. De toutes les professions, l'agriculture est chez eux la plus délaissée. Le poète sourit au guerrier, au matelot, au marchand, au prêtre, au moine, au savant, au berger, jamais à l'homme de la charrue. L'instabilité de la propriété foncière sous la domination turque, l'incertitude même où était le pauvre colon de recueillir ce qu'il avait semé, les craintes qui l'agitaient sans cesse, avaient peuplé de klephtes la montagne, la mer de marchands et de corsaires, et fait prendre en dédain ceux qui se résignaient à la tâche ingrate et misérable de labourer pour autrui. C'est pourquoi dans cet immense *romancero*, si l'on en excepte quelques vers d'un chant de Trébizonde, les laboureurs semblent, comme les soudras de l'Inde, être nés des pieds de Brahmâ. Ce sentiment d'aversion, qui se remarque aussi en Albanie, eût fort scandalisé l'ancien monde pélasgique, qui adorait la terre non-seulement comme une nourrice, mais encore comme une mère, personnifiée en Cybèle ou Déméter (la terre mère); il eût fort étonné la Grèce au temps où Hésiode chantait les travaux et les jours. C'est là encore une trace visible de la servitude.

Le beau chant populaire bulgare qui raconte la conversation du riche Iovan avec un pacha prouve que les Finno-Slaves établis des deux côtés du Balkan (Hémus) comprenaient mieux le rôle considérable que l'activité agricole peut donner à une nation. On y trouve même dans la conclusion un sentiment de légitime fierté qui fait un

contraste remarquable avec certains traits bizarres de vanité klephitique. En effet, tandis que le klephte, s'exagérant follement son importance, répète dans plusieurs chants qu'il « est connu du sultan et connu du vizir, » et même « connu dans l'univers, » Iovan remplace ces vaines manifestations d'un individualisme sans frein par la simple et homérique exposition des biens de toute espèce qu'il doit au travail, et il finit par affirmer, avec la calme et inébranlable résolution de la force, que si ses richesses sont à la disposition de celui qui a recours fraternellement à sa générosité, il saura les défendre jusqu'au dernier soupir contre ceux qui prétendraient les obtenir par la violence.

Dans toute poésie du peuple, l'amour joue un grand rôle et souvent le rôle principal. Pour qu'on ait une notion complète de la manière dont un peuple comprend l'amour, il n'est pas inutile que les deux sexes révèlent leurs sentimens, comme le font en Occident les hommes et les femmes qui écrivent des romans. Les poèmes qu'on nomme chez les Serbes « chants de femmes » ont fourni à cet égard d'assez vives lumières. Grâce aux traditions du gynécée, il ne faut s'attendre ici à rien de pareil. Chez les Hellènes, la femme du peuple ne peut guère chanter d'inspiration que devant un tombeau (1). On peut cependant considérer comme conformes à la réalité les chants ou les passages des chants qui montrent chez les filles un vif désir de ne pas mourir célibataires. Ce désir éclate de la façon la plus piquante dans les plaintes d'une fillette qui, ayant rêvé qu'elle était mariée, cherche en s'éveillant querelle à son « oreiller. » La « colombe d'or » est assez portée à considérer le gynécée comme une « cage » où elle ne saurait passer sa vie, et assez disposée à suivre « l'aigle » qui doit la ravir à la famille. Elle dira franchement à sa mère : « Bonne mère, marie-moi, — fais-moi maîtresse de maison. » Et même : « Ma mère, marie-moi, — ou taille le drap mortuaire et mets-le-moi. » Avec des personnes aussi pressées, la tâche imposée à la sollicitude maternelle paraîtrait aisée. Il semble pourtant qu'il n'en est pas toujours ainsi. Les poètes grecs ont comme l'immortel fabuliste français des « filles qui ont le goût difficile. » Vous en trouverez qui ne veulent point d'épicier « parce qu'il sent les olives, » ni des barbiers ni des tailleurs pour des motifs assez semblables. Si l'on peut appeler « une honte » la pensée d'épouser un « étranger, » que faudrait-il penser de la jeune Grecque qui accepterait un Ottoman? « Ma mère, je me tue; de Turc, je n'en prendrai pas! » Tel est le fond de la réponse dans plusieurs chants. Quant aux vieillards, toutes sont unanimes à se

(1) Voyez Passow, *Myriologia*, ou *Chants composés par les femmes pleurant un mort*, 257-288. — Ces chants vont du chant cccxii au chant ccccvii.

railler de leurs prétentions, et dans des termes qui sont bien loin d'être toujours d'une parfaite convenance. Comparés aux « caresses du vieillard, » on peut dire que « les coups de bâton du jeune homme sont des ris et de la joie. » Une *papadia* mariée à un vieux prêtre exprime ses ennuis avec une énergie bien faite pour décourager les folles qui seraient tentées de l'imiter.

Cherchons maintenant dans les chants grecs quelle impression la beauté fait sur les hommes. Si l'on en juge par quelques chants, son prestige ne serait pas moins grand que dans le monde ancien. Le sein de Diamanto, son « sein blanc, blanc comme la neige, » est comparé à la splendeur du soleil et à l'éclat de la lune. Le souffle de la brise marine ayant remué légèrement la robe d'une jeune fille qui « lavait au port » et montré sa jambe, « le port en fut éclairé, — les vaisseaux en furent éclairés, — les galères venaient, et elles en furent éclairées... » Une jeune fille « aux formes angéliques » chante à sa fenêtre les ennuis que lui cause l'absence de son amant. « Des matelots qui entendent sa voix et voient de tels attraits — oublient leurs voiles et laissent leurs rames. — Voyager, ils ne le peuvent plus; naviguer, ils ne le savent plus. » Quand une blonde à la taille fine, dont les yeux regardent la terre, se met à sourire, son « sourire fait pleuvoir les roses dans son tablier. » Personne n'échappe à l'impression produite par de pareils spectacles. A peine le nautonier a-t-il aperçu Melpomène, « la belle au corps d'ange, » qu'il lui jette « d'amoureux regards; » à peine l'amante de Rhally a-t-elle paru dans la maison de Dieu, que l'église en tressaille d'un bout à l'autre, le clergé se trouble, « le *papas* se tait, le diacre cesse d'officier, — et les petits lecteurs laissent leurs livres de prières. »

S'agit-il de traduire l'admiration produite par les charmes d'une belle personne, on emprunte des comparaisons aux trois règnes de la nature. Les expressions « mon âme, ma vie, » indiquent des sentimens plus profonds que les termes d'amour préférés par les Albanais, et trahissent une civilisation plus avancée; mais les deux nations pélasgiques affectionnent pourtant une même comparaison. Hellènes et Chkipétars aiment à peindre une jeune fille sous les traits d'une perdrix. Il s'agit non de la perdrix grise, au plumage terne, mais de la charmante perdrix rouge ou bartavelle, dont le bec est rose comme le corail des lèvres, dont la gorge est blanche et pure comme le sein d'une vierge, et dont les tarsi couleur de pourpre font penser aux brodequins éclatans des césars de Byzance. C'est bien « la perdrix au beau plumage (1) » dont parle un

(1) « Il n'est guère d'oiseau plus brillant par son plumage et de couleurs aussi variées que la perdrix grecque, qui est la grosse bartavelle, » dit M. de Marcellus.

chant grec, « la bartavelle aux ailes d'or » des poètes albanais; mais, si la jeune Hellène est proclamée « belle comme une perdrix » par une poésie qui ne saurait avoir perdu tout souvenir des admirables types antiques, la comparaison prend au besoin un ton moral. Un amant irrité reproche à une jeune fille d'avoir « les tromperies » d'une perdrix, en faisant allusion aux ruses employées par cet oiseau pour tromper les chasseurs et sauver sa couvée.

L'hirondelle, si souvent chantée en Grèce comme messagère du printemps, sans être un sujet de comparaison habituelle comme la colombe, fournit pourtant un trait significatif. Certaine « petite fille belle comme une perdrix » est en même temps « étourdie comme une hirondelle. » L'amour, on le voit, chez un peuple dont la défiance naturelle éclate même dans des poésies fort antérieures au christianisme, l'amour n'est donc pas constamment aveugle. Quand il s'envole, la vieillesse répète des proverbes misogynes qui auraient charmé Euripide. « Au monde, il est trois fléaux, — le feu, la femme et les eaux. »

Le règne végétal et même le règne minéral ne fournissent pas aux amoureux moins de comparaisons que le monde des oiseaux. Après les fleurs, les diamans et les perles, les astres ne pouvaient être oubliés. L'idée banale est ici parfois présentée avec des développemens d'une incontestable originalité. « Une jeune fille sortait et se vantait. — Mon soleil, eh quoi! es-tu plus beau que moi? — Toi tu fanes le fenouil et les herbes fraîches, — et moi je fane les Hellènes, les pallicares grecs. » Cette idée, très populaire, se retrouve encore dans un chant que j'ai copié sur le Parnasse lorsque j'y ai visité l'intéressante population d'Arakhova. « Cabane, vieille cabane couverte de roseaux! — Une fille y est assise et enfile des pièces d'or. — Et elle grondait après le soleil, et elle lui disait: — Sors, mon soleil, pour que je sorte aussi. — Et toi, si tu brilles, mon soleil, — tu fanes la verdure; — mais moi, si je brille, mon soleil, — ce sont les pallicares que je fane, — je fane les neuf frères, les dix-huit cousins. »

Cet orgueil que la beauté inspire ne fait pas négliger les ressources que l'art peut offrir. Les femmes grecques aiment volontiers tout ce qui brille. « La fille, dit un chant, veut des caresses, elle veut aussi des perles. » Elle mettra cinq rangs de pièces d'or en collier, et quatre rangs en bracelets. L'arbre aux « feuilles d'or » et aux « rameaux d'argent » dont un amoureux fait la description à la « folle » Diamanto donne une idée assez exacte de ces fiancées qui portent leur dot au cou. Il ne faudrait pas prendre trop à la lettre les déclarations que l'orgueil de la beauté dicte à quelques filles, car en Grèce l'amour n'établit pas entre les deux sexes une

égalité réelle, encore moins suppose-t-il ce règne passager de la femme qu'exprimait si bien jadis le mot « maîtresse. » Plus les mœurs sont patriarcales et guerrières, plus la femme se sent portée à accepter comme naturelle et immuable la condition modeste qui lui est assignée dans la famille barbare. L'amante du pallicare lui porte le flambeau, lui présente le verre et lui donne respectueusement le nom de « maître. » La fille qui aime assez Kyrkos pour chercher les noms les plus beaux à ses yeux, « basilic (1), tige de vigne, branche de musc, baguette de jonc (2), » le nomme « mon maître et mon amant. » Cette humilité excessive fait parfois contraste avec la suffisance des garçons. La différence que la foi religieuse et la monogamie établissent entre les Grecs et les Ottomans fait qu'on s'étonne de ce défaut de personnalité chez la femme chrétienne, et tous ceux qui liront avec quelque attention certains chants helléniques en seront d'autant plus frappés que ce n'est pas là, tant s'en faut, un trait de mœurs qui soit commun à toute la grande famille pélasgique.

N'exagérons rien cependant : la claustration domestique est déjà beaucoup moins rigoureuse dans les villes qu'elle ne l'était il y a trente ans, et elle a presque toujours été inconciliable avec les exigences de la vie champêtre, surtout dans les montagnes. Ici la nature se joue des conventions qui la blessent. C'est pourquoi, de même que les lois du harem perdent de leur sévérité dans les villages musulmans, de même les lois du gynécée plient sans effort sous la volonté plus ou moins capricieuse des rustiques filles de la Grèce. La jeune villageoise qui s'ennuie devant son métier est assez disposée, dès que le fil se casse, à courir à la fenêtre, puis à la fontaine, dût-elle s'exposer en chemin à « quelque étroite embrassade. » Nous ne sommes pas ici en Albanie, où un baiser peut se payer fort cher, et sauf en quelques localités, notamment dans les montagnes habitées par les Maïnotes, qui ont gardé les usages terribles des Chkipétars, les Hellènes sont moins sévères que les compatriotes de Scander-Beg. Sans doute les femmes sont surveillées, sans doute aussi les filles ne jouissent pas d'une pleine et entière liberté; mais quel paysan grec interdirait à la sienne, comme le font les rudes Albanais, toute conversation avec les hommes de son âge? D'ailleurs la jeune Hellène n'a pas la naïveté un peu crétule des vierges de la Serbie et de la Bulgarie. Elle se défie généralement des « tromperies et des embûches de l'amour, » et plus elle tient à être promptement mariée, moins elle est disposée à compromettre par de périlleuses concessions les chances qu'elle a

(1) « Basilic à triple épi » est un nom qui sert de refrain à un chant.

(2) Baguette de jonc est une allusion à la taille de guêpe des jeunes gens.

de trouver un époux. On lui apprend de bonne heure que celles qui « s'endorment sous un pommier s'éveilleront flétries comme une pomme, comme une prune, comme une cerise de Patras. » Un dialogue entre une fille et un jeune homme qui épuise tous les raisonnemens pour la convaincre donne une idée de la prudence dont elles usent en pareil cas. Les guides spirituels de ces filles avisées sont souvent plus faibles qu'elles. Il suffit de citer l'histoire de la « belle jeune fille » qui vient dans la maison d'un *papas* pour se confesser. On voit poindre dans le récit de cette entrevue la pensée morale à laquelle Paul-Louis Courier a donné un relief si puissant, dans cette page célèbre où, à propos d'un crime alors récent, il peint la situation périlleuse d'un jeune prêtre écoutant, à travers la grille du confessionnal, les confidences d'une fille de son âge, l'interrogeant sur les plus secrets mystères du cœur et des sens. On n'a jamais rien écrit de plus simple et de plus concluant contre le célibat ecclésiastique.

Cette pensée prend une forme plus accentuée encore quand il s'agit des moines. L'histoire, racontée dans un chant d'Andros, du « diable de calogheros, » qui cache le froc que chaque *calogria* (nonne) a laissé pour se baigner sur la rive du fleuve, rappelle les virulentes satires du moyen âge. Dans une autre histoire analogue, où figurent un *calogheros* et une *kyra* (dame), on trouve brutalement outré un trait finement indiqué dans *Tartufe*. Le principe même de l'institution monastique est attaqué dans des chants d'un réalisme violent qui montrent la *calogria* affolée sous la croix et le chapelet, allant à l'église, ne priant point, tout en proie à d'autres idées, entraînée comme malgré elle au cabaret, et là (on croirait lire un pèlerinage dans les couvens roumains) proposant à un pallicare de venir dans sa cellule, où l'attendent « perdrix rôtie et vin doux. » Le ton cynique de ces chants fait contraste avec tout ce qu'un *calogheros* raconte ailleurs de sa propre vie. La première partie de ce récit naïf et plein de vie a une frappante analogie avec les admirables conversations de Luther sur « le temps du papisme, » sur ses jeûnes et ses mortifications; mais dans la seconde il s'agit bien moins de théologie que d'une « jeune blonde » qui un jour de Pâques décide le moine à maudire les vœux qu'il a faits après avoir été mis au couvent « orphelin, tout petit. »

Le peuple grec, très porté, comme les Germains, à la vie de famille, devait, dès que les cloîtres cesseraient d'être un refuge nécessaire aux insurgés chrétiens, préférer le mariage au célibat monastique. De là la rapide décadence des couvens dans la Grèce indépendante et le prompt développement de la population, si lent dans les pays latins, où le monachisme renaît perpétuellement de

ses ruines. Ce n'est pas que les Grecs aiment le *home*, — ils sont trop gens du midi pour avoir de semblables inclinations, — mais ils ont l'esprit de prévoyance assez développé, des passions dont l'ardeur méridionale est modérée par le désir de s'enrichir et de briller, et ils savent fort bien de quel secours peut être une femme à un mari économe et ambitieux.

Les dictons populaires nous donnent une idée des principes qui guident un Hellène raisonnable dans le choix d'une compagne. « Si vous prenez des milliers d'écus et une femme méchante, les écus s'en vont au diable et la méchante vous reste, » proverbe qui n'empêche point les amateurs de dot d'aller chercher une femme dans les pays étrangers, et les négocians de faire des mariages de convenance. Comment pourrait-on savoir si une fille est le trésor dont parle Théognis quand on prend une personne inconnue? « Si tu veux bien te marier, cherche dans ton voisinage, » dit un proverbe. Aussi les mariages sont-ils précoces, et l'homme du peuple se marie-t-il de dix-sept à vingt ans, la fille de quatorze à quinze.

L'analogie qu'offrent sur ce point les mœurs de la Grèce et celles de l'Allemagne est d'autant plus remarquable que la cérémonie des fiançailles est chez les Hellènes non moins sacrée que chez les Germains; c'est à ce point que le jeune homme qui briserait ce premier lien s'exposerait à toutes les *vendette* de la famille offensée. Cela est d'autant plus terrible que les familles, ainsi que nous l'apprend mainte chanson, voulant s'allier entre elles selon leurs propres convenances, et considérant le mariage comme une affaire où l'imprévoyante jeunesse n'entend rien, enchaînent souvent d'avance la liberté de leurs enfans en les unissant dès le berceau. Vienne l'âge où les yeux s'ouvrent, où le cœur parle, il est quelquefois bien dur pour un pauvre garçon d'avoir à choisir entre la main de la fille ou la carabine des frères. La fiancée elle-même, quand c'est elle qui se parjure, n'est guère plus en sûreté.

« Une jeune fille, dit un chant crétois, cueillait des fleurs et mettait des roses dans son sein — pour tresser des guirlandes avec les fleurs et des couronnes avec les roses. — Et le roi passa (venant) de la chasse au lièvre. — Il lui demanda deux roses; elle lui en donna quatre. — Il lui met au doigt du milieu une petite bague. — Et la mère la voyait de la fenêtre : — « Chienne folle, diablesse de chienne, n'as-tu pas craint Dieu — en donnant des roses au chasseur et prenant une bague? — Quand viendra ton fiancé, je vais le lui dire. » — Tout le jour elle la gourmanda, et le soir elle la dénonce. — Dix-sept frères la battent et dix-huit cousins, — et son fiancé la bat aussi avec une petite verge d'or. — La jeune folle était mourante, la pauvrete râla... »

Voilà un des dangers de ces fiançailles trop précoces; elles ont

un autre inconvénient, relevé dans plus d'un couplet : c'est de favoriser dans l'adolescence, quand les adolescents se conviennent, une imprudente intimité.

« Couronner une jeune fille, » c'est l'épouser; mais, le couronnement faisant partie de la cérémonie religieuse, les chants des noces ne se rapportent qu'à la toilette de la fiancée et à son départ de la maison paternelle. Il en est de même en Albanie. On se demandera peut-être quel est en somme le résultat le plus ordinaire de ces unions si bizarrement contractées, tantôt dès l'enfance pour ainsi dire, et par la seule volonté des grands parens, tantôt en vertu d'un choix plus libre et par l'active entremise de personnes fort peu désintéressées. Si Thomas Morus pouvait dire qu'un homme qui se marie ressemble à celui qui mettrait la main dans un sac où se trouveraient, avec une seule anguille, beaucoup de vipères, les femmes sont bien exposées aussi à quelques fâcheuses aventures. Les chants grecs ne le dissimulent pas. Sans parler des lamentations contre les « méchantes » belles-sœurs et contre les belles-mères qui ressemblent à la mère de Constantin, on se plaint aussi des « méchants » maris : « Mon miroir d'Alexandrie, tu me fais toujours laide, — toujours laide, toujours pâle, toujours hâlée. — Je ne suis ni enlaidie par le soleil, ni par le soleil noircie. — Mais j'ai un méchant mari, un fardeau — qui me donne le pain sur le tranchant du poignard — et l'eau de rose sur le revers du verre. »

Tout en tenant compte de ces exceptions, tout en faisant d'un autre côté la part des passions indomptées dont les différentes versions du chant sur « la femme infidèle » présentent un dramatique tableau, tout en réduisant à leur juste valeur les exagérations nationales, on peut affirmer que la Grèce, comme l'Allemagne du nord, les états scandinaves et les pays anglo-saxons, fournit un très fort argument contre ceux qui prétendent que l'existence du divorce relâche les liens de la famille. Dans peu de pays, ces liens sont plus solides. La femme semble en général satisfaite de sa condition; mais ce qui met ici le comble au bonheur de l'épouse, et même à ses vertus, c'est l'orgueil d'être mère, ce sont les joies inquiètes et pourtant ineffables qu'elle trouve à nourrir et élever ses enfans. Si elle est un peu la servante du mari, elle devient reine au milieu de ces petits êtres, et la reine la plus tendre et la plus dévouée. Ignorante des distractions qu'une civilisation plus avancée multiplie, surtout dans les grandes villes de l'Occident, autour des jeunes mères, elle s'enferme en son ménage et y déploie avec une infatigable constance les fortes et aimables qualités qui sont la grandeur de son sexe. Aussi ne faut-il pas s'étonner du rôle que joue la mère

de famille dans les chants populaires. Elle est le centre et le symbole rayonnant de toutes les affections domestiques. Unis ou dispersés, frères et sœurs la voient toujours au milieu d'eux; l'absent rêve du toit natal, et ceux qu'il y a laissés, au lieu de serrer les rangs après son départ, lui gardent sa place au coin du feu et l'attendent.

L'attachement au foyer, à la « petite mère, » aux « petits frères, » aux « petites cousines, » explique ce sentiment que les Hellènes appellent *ξενιτιὰ*, espèce de nostalgie qui leur rend haïssables les mœurs et usages de l'étranger. Pour excuser les exagérations de ce sentiment morbide, il convient de se rappeler que, pour l'Orient même chrétien, l'Occident était, il n'y a pas beaucoup d'années, un monde incompréhensible et qui semblait absolument hostile. Ces gens qui, à l'exemple de leurs ancêtres, attachent une si grande importance à la sépulture étaient exposés, dans les pays protestants, à être enterrés sans cérémonie, et dans les pays catholiques à voir leur dépouille mortelle repoussée « comme les restes d'un chien » de tous les cimetières (1). « Mes yeux, à moi, dit un chant grec, ont vu comment on enterre les étrangers, — sans encens, sans cierges, sans prêtres, sans diacres. » Les mœurs ne leur semblaient pas moins étranges que les idées. L'Hellène, hospitalier comme on l'est dans les sociétés primitives, jugeait fort mal des pays où toutes les maisons ne s'ouvrent pas comme une auberge au voyageur, où la charité, craignant d'encourager la paresse vagabonde, songe plutôt à fonder des institutions durables qu'à secourir des inconnus. A présent que l'Europe comprend mieux que la Grèce elle-même le respect qui est dû à toutes les croyances religieuses et que les relations de peuple à peuple, rendues plus faciles, se sont aussi multipliées, le voyageur grec, qu'il revienne d'Angleterre, de France ou d'Allemagne, emporte en son pays des impressions tout autres et un sentiment de plus en plus vif de la supériorité de la civilisation occidentale; mais les vieux chants, curieux sous ce rapport et même fort instructifs, expriment naïvement, parfois avec énergie, les répugnances jusqu'à un certain point très légitimes du temps passé.

Quand on a une idée exacte de la situation de tout Hellène qui jadis voulait voyager, on comprend sans peine que le départ fût pire que la mort. « La mort a des consolations, et Kharos est capable de pitié; — mais pour les vivans qui se séparent, il n'y a pas de consolation. » Celui qui part croit donc pouvoir regretter que sa mère l'ait engendré. Un autre plus modéré compare cependant

(1) Lorsque le célèbre Shelley se noya à la Spezzia, Byron fut forcé de brûler son cadavre (1822).

« l'heure d'aller à l'étranger » à « l'heure de l'esclavage, » en ajoutant que « l'herbe ne pousse plus » dans le lieu où l'enfant se sépare de la mère, où se séparent « les époux qui s'aiment. » Les argumens ne manquent pas pour justifier ces appréciations sinistres. « Mon petit oiseau blanc, affligé, — où tu veux aller, aller passer l'hiver, — il n'y a ni arbrisseau, ni douce verdure ! » L'homme n'est pas meilleur que la nature « dans les tristes pays étrangers. » Chacun s'y lasse de la plus vulgaire hospitalité. On raconte des histoires qui prouvent que la femme même n'y connaît pas la compassion. « Des étrangères lavent mes habits, des étrangères les époussettent. — Elles les lavent une fois, elles les lavent deux fois, elles les lavent trois fois et cinq fois, — et après les cinq fois elles les jettent dans la rue. — Prends tes habits, étranger, prends aussi tes hardes, — et va chez ta mère ! » Dans un autre chant, ces mégères ajoutent, après avoir lavé seulement trois fois le linge : « Ici on ne trouve pas d'eau, on ne vend point de savon ; — ici les pierres sont pesées, la terre se vend à la drachme. »

D'autres inquiétudes se mêlent à ces terreurs. Quoiqu'on prenne la sage précaution de maudire celui qui aime « bien loin à l'étranger, » qui n'aime pas « chez nous, ici, dans notre voisinage, » les mères ni les jeunes filles ne sont pas rassurées. La mère ne redoute pas seulement « la fascination (*βίασμα*) et le mauvais œil, » elle craint aussi que l'étranger « n'égare » son fils et que celui-ci n'oublie ses parens. De fait, il arrive quelquefois qu'un jeune homme charge les oiseaux de dire à ses « anciennes amours » qu'il ne peut revenir parce qu'une sorcière qui « charme les fleuves et les mers » le retient auprès de sa fille. On comprend qu'une jeune personne qui voit partir son bien-aimé ne songe pas sans épouvante à de tels périls, fort sérieux pour les imaginations méridionales, que la magie n'inquiète pas moins que le mauvais œil. De beaux yeux sont d'ailleurs, et on s'en doute, de dangereux sorciers. Mères et amantes ne connaissent-elles pas cette énergique et mélancolique conclusion d'un chant : « Au premier baiser d'une femme aimée, il soupire ; au second, il se trouble ; — au troisième, empoisonné, il oublie sa mère ? » Aussi les adieux des amans sont-ils parfois mêlés de tristes pressentimens. « La pierre que tu as foulée en entrant dans la barque, — que ne sais-je où elle est pour la couvrir de larmes ! » — « Et là où tu vas, mon petit oiseau, là où tu aborderas, — tu verras bien des jeunes filles, et moi, tu m'oublieras ! » Le véritable Hellène ne perd pas ainsi le souvenir de tout ce qu'il aime. Les amours des tourterelles le font penser aux siennes, et il prend les nuages pour messagers. « Mars est venu, avec mars sont venues les hirondelles, — et aux sources descen-

dent les tourterelles par couples, — et moi, je suis toujours sans compagnon, le printemps comme l'été... — Je vois seulement de sombres nuages dans les airs; — heureux nuages, si vous allez dans ma patrie, saluez pour moi les jardins du Bosphore! » Les poètes populaires grecs comprennent très bien l'influence que certaines circonstances exercent sur les souvenirs. Plusieurs font commencer les remords de la « mauvaise » mère à la Saint-George, quand, regardant à l'église « les jeunes filles, les jeunes hommes et les pallicares, » elle voit « vide la stalle » où devrait être assis son fils. Ainsi la jeune mariée que son mari a quittée pour aller à l'étranger, « trois jours seulement » après son mariage sent croître ses douleurs quand elle aperçoit « le voisin avec l'enfant dans les bras. » Elle ne peut plus retenir ses larmes, car son cœur est « lassé, » et son âme éprouve la même fatigue. — « Sans mari dans les bras, dit-elle avec désespoir, sans enfant dans les mains! » Si déjà les séparations paraissent tristes quand elles sont volontaires, comment pardonnerait-on à la « mauvaise mère » qui oblige son fils à s'éloigner de son toit? L'horreur qu'elle inspire a donné naissance à une idée qui a été reproduite avec un certain nombre de variantes. La « mauvaise mère, » une fois son fils parti, est saisie de remords, et dans son angoisse elle interroge tous ceux qu'elle rencontre sur le sort de ce brave et beau jeune homme.

« Il était, dit-elle tristement, grand et svelte; ses sourcils étaient des arcs, — et au doigt de la main droite il avait l'anneau des fiançailles; — le doigt brillait plus que l'anneau. — Oui, hier, avant-hier, nous l'avons vu couché sur le sable; — des oiseaux noirs le mangeaient, des oiseaux blancs l'entouraient, — et un oiseau, bon oiseau, ne mangeait pas, mais volait en formant des cercles autour de lui. — Les autres oiseaux lui disaient : — Ne manges-tu pas, toi aussi, bon oiseau, de l'épaule d'un brave, — afin que ton aile grandisse d'une pique et tes serres d'un empan? »

En somme, la famille est en Grèce plus unie que dans bien des pays plus civilisés, et lorsque la mort y fait un vide, la douleur de tous éclate avec impétuosité. C'est alors seulement que la veuve, affranchie de la réserve que les mœurs imposaient à l'heureuse épouse, peut laisser déborder, avec sa tristesse, tous les sentiments de son pauvre cœur, dans les chants mortuaires qu'on nomme des mirologues.

La masse, — aujourd'hui vraiment considérable, — des chants helléniques nous présente la Grèce dans le temps où elle ne s'est pas encore transformée sous la puissante influence des idées modernes. La conquête ottomane ayant coïncidé avec la renaissance et la réformation, la péninsule est restée absolument étrangère à

l'action que ces grands faits ont exercée sur les contrées occidentales. L'absolutisme asiatique des sultans, s'étant substitué sans aucune peine au despotisme byzantin, continua de maintenir victorieusement l'égalité dans l'ignorance et dans la servitude; mais si, même après la nouvelle renaissance et l'immense réforme européenne qui a pour point de départ le mouvement français de 89, l'Occident cherche encore si péniblement sa voie, s'il est livré aux plus incompréhensibles tergiversations et obligé de défendre chaque jour contre des revenans du moyen âge des institutions déjà anciennes, il faut être indulgent envers la Grèce, et ne pas trop s'étonner des difficultés que cette nation, à peine sortie, pauvre et couverte de sang, des mains des vizirs, trouve dans l'accomplissement de sa tâche laborieuse.

Est-ce dans l'esclavage qu'elle aurait appris l'art si difficile de se gouverner elle-même, d'user avec une sagesse souveraine de cette liberté qu'elle a si héroïquement conquise, et dont elle sentait si bien la grandeur sans en avoir encore acquis l'expérience? La France a-t-elle toujours su se servir de ces belles institutions dont elle a doté la Grèce et l'Italie, et qu'elle leur envie aujourd'hui? Quelques coups de fusil de loin en loin dans les rues d'Athènes ou sur les montagnes voisines font plus de bruit en Europe que les améliorations profondes et incessantes qui ont en peu d'années renouvelé la face de ce pays. Le despotisme y avait tout stérilisé et tout détruit; la liberté y féconde et y relève tout, l'agriculture, le commerce, les mœurs, les sciences. Et quand ces changemens dont on parle si peu ne seraient pas encore accomplis, il suffirait de parcourir les vastes recueils que nous venons d'analyser pour croire à l'avenir d'une nation qui, dans sa longue et abrutissante servitude, n'a cessé de produire des chants tour à tour si mâles et si délicats.

Certes le nom du peuple qui, à la fin du dernier siècle, a proclamé à la face des rois les droits de l'homme et tenté de substituer le règne de la fraternité universelle aux fureurs homicides des vieux âges, sera toujours cher aux amis de la raison et du progrès; mais pourrions-nous oublier les services que la Grèce a rendus au monde dans le temps où par ses luttes héroïques contre l'Asie, par ses arts et sa philosophie, surtout par le sentiment alors extraordinaire qu'elle avait de la dignité de l'individu, elle créait l'esprit européen, et posait les premières pierres d'un édifice que nos mains débiles n'ont pas encore achevé?

DORA D'ISTRIA.

HOMMES D'ÉTAT

DE LA HONGRIE

LE COMTE STÉPHAN SZÉCHENYI.

PREMIÈRE PARTIE.

Au moment où l'autonomie de la nation hongroise, naguère encore l'épouvantail des Habsbourg, semble devenir une ancre de salut pour la nouvelle Autriche, au moment où la politique des Magyars, maintenue obstinément à travers tant de péripéties sanglantes, remporte ce pacifique triomphe, un sentiment naturel évoque le souvenir des hommes qui ont succombé dans la lutte et préparé la victoire. Que de victimes a coûtées cette noble cause, les unes immolées par le bourreau, les autres frappées sur le champ de bataille, celles-ci enfin, les plus malheureuses de toutes, que le désespoir a poussées au suicide! Batthiany, Petoefi, Téléki, voilà des noms qui rappellent les plus tragiques épisodes de la révolution magyare. On pourrait en citer beaucoup d'autres; elle est longue, hélas! cette funèbre liste. S'il fallait pourtant faire un choix dans le martyrologe de la Hongrie du xix^e siècle, le sentiment public n'hésiterait pas. L'homme qui a le plus travaillé, le plus combattu, le plus souffert pour les idées auxquelles la maison de Habsbourg est obligée de se rallier aujourd'hui, incontestablement c'est celui que les Hongrois appellent *le grand Magyar*, le comte Stéphan Széchenyi.

Il y a quelques années, quand M. de Schmerling, reprenant le programme du prince de Schwarzenberg, avec des idées plus libérales sans doute, mais dans la même vue de centralisation, essayait de soumettre à un régime unique les races diverses de l'empire d'Autriche, quand la Hongrie était privée de ses antiques franchises et menacée dans son esprit national, sous quelle forme éclataient les protestations? On ouvrait des souscriptions populaires pour élever une statue au comte Széchenyi. Le comte Széchenyi était le représentant de la patrie hongroise. N'était-ce pas lui qui en 1825 avait réveillé ce sentiment national dont le cabinet de Vienne espérait triompher par la force? Se rattacher au *grand Magyar*, c'était dire à l'Autriche : Tous vos efforts sont vains; c'était lui dire aussi : En défendant pied à pied l'autonomie hongroise, nous ne sommes pas les ennemis des Habsbourg. Le comte Széchenyi en effet est bien le type de ces hommes qui ont pu être poussés à la révolte par les prétentions oppressives de la vieille Autriche, qui ont pu faire cause commune avec la démagogie dans une heure de crise, qui ont paru briser les liens séculaires du peuple hongrois et de la monarchie, mais qui n'agissaient ainsi que pour sauver la patrie hongroise, c'est-à-dire, on le voit aujourd'hui, pour conserver à l'Autriche de l'avenir un élément de rénovation et une chance de salut. Chez de pareils hommes la révolte n'était pas une entreprise révolutionnaire, c'était la résistance au nom du droit. Ils connaissaient l'Autriche, on peut l'affirmer désormais, mieux que l'Autriche ne se connaissait elle-même; ils la servaient en se défendant. Leur idéal, c'était l'autonomie de la nation magyare sous la royauté tutélaire de la maison impériale. La longue histoire des luttes de l'Autriche et de la Hongrie ne signifie pas autre chose; ce que leurs ancêtres avaient fait durant des siècles par une sorte d'instinct, ils le faisaient de nos jours avec une pleine conscience de leur mission particulière et de l'intérêt commun. De là autrefois ces alternatives extraordinaires d'hostilité violente et de dévouement chevaleresque à la cause des empereurs, comme aujourd'hui ces retours inattendus de confiance, ces tentatives d'alliance et d'organisation nouvelle au lendemain d'une guerre à mort. Chaque fois que les Magyars du XIX^e siècle, poussés à bout par les excès du système centralisateur, étaient contraints d'accepter le concours de la démagogie, leur situation était véritablement tragique. L'un d'eux, le plus grand de tous, — c'est le titre que lui a décerné la Hongrie, — le précurseur du mouvement qui transforme l'Autriche en ce moment même, ressentit si violemment ces épreuves dans la fièvre de 1848, qu'il y a laissé sa raison : douloureuse histoire qui, dans une période tour à tour glorieuse et

lugubre, a fait de la destinée d'un homme l'image de tout un peuple! Tel est l'intérêt que présentent à l'observateur impartial la vie et la mort du comte Stéphan Széchenyi.

De nombreux travaux ont été publiés depuis quelques années sur le comte Széchenyi : un écrivain célèbre, M. le baron Sigismond Kemény, a rassemblé les principaux traits de sa physionomie, tandis que des témoins dignes de foi racontaient les longues épreuves qui précédèrent sa mort. Parmi ceux-ci, il faut citer au premier rang M. Aurèle de Kecskeméthy. Il y a deux périodes distinctes dans la carrière politique du noble comte, d'abord vingt-trois années de labeurs et de combats (1825-1848), et puis, après que sa raison eut paru se voiler, douze années de souffrances au fond d'une maison de fous (1848-1860). C'est sur cette dernière période que M. Aurèle de Kecskeméthy fournit à l'histoire les renseignemens les plus précieux. Le moment est donc venu de dessiner ce portrait en toute sécurité. Quelque chose manquait à l'ensemble de cette noble vie tant qu'on pouvait croire à la folie complète du comte Széchenyi, à une folie qui l'aurait absolument séparé du monde. Aujourd'hui enfin la vérité se dégage, profitons des documens qui nous arrivent (1). Le réformateur des Magyars est devant nous tout entier; sa vie explique sa mort, sa mort est le couronnement tragique de sa vie. Il y a là deux tableaux à placer en face l'un de l'autre. Je veux donner le premier dans les pages qu'on va lire; avant de suivre l'illustre victime à l'hospice de Döbling, il faut voir grandir le comte Stéphan sur le théâtre de ses travaux et de sa gloire.

I.

Le comte Széchenyi appartenait à une famille qui s'était illustrée depuis des siècles au service de la nation magyare. Aussi attachés à l'Autriche que dévoués à la Hongrie, les Széchenyi avaient dû en mainte circonstance déployer les plus rares qualités d'esprit et de cœur pour demeurer fidèles à ces deux sentimens. Que de fois le patriote s'était trouvé en désaccord avec le sujet loyal! La diplomatie n'était pas moins nécessaire que le courage à des hommes que réclamaient en même temps des exigences contraires. De là, chez ces nobles personnages, un mélange singulier de prudence et de fermeté, de circonspection et d'héroïsme moral. Quand on n'est ni assez fort pour établir son indépendance absolue ni assez

(1) *Graf Stéphan Széchenyi's staatsmännische Laufbahn, seine letzten Lebensjahre in der Döblinger Irrenanstalt und sein Tod*, von Aurel von Kecskeméthy; 1 vol. in-8°. Pesth 1866.

faible pour s'abandonner soi-même, il faut bien s'accommoder aux circonstances, et l'esprit politique se développe. On apprend alors, non pas à oublier, mais à pardonner; on ne permet pas aux ressentimens du passé d'entraver les compromis du présent et de fermer la porte à l'avenir; on s'exerce à dominer ses passions pour ne servir que l'intérêt public; on acquiert enfin cette clairvoyance qui donne la vraie mesure des concessions utiles et des résistances nécessaires. Si l'esprit politique formé au milieu de ces épreuves est un des traits les plus intéressans de la Hongrie, la famille Széchenyi est une de celles qui a le plus constamment représenté ces différentes phases de l'éducation nationale. Vers la fin du xvii^e siècle, à l'époque où la grande levée d'armes des Rakoczy, des Téliki, ébranlait l'empire des Habsbourg, Paul Széchenyi, archevêque de Kalotscha, l'un des ancêtres du comte Stéphan, resta obstinément fidèle à la maison impériale; mais lorsque l'Autriche, une fois l'insurrection vaincue, voulut réorganiser la Hongrie sur une base nouvelle, l'archevêque de Kalotscha, invité par l'empereur à prendre part aux délibérations de son conseil, s'opposa énergiquement aux mesures qui avaient pour but de réduire à néant la vieille constitution et de germaniser les Magyars. Ni le ministère ni les jésuites autrichiens ne purent triompher de sa résistance; menaces, intrigues, tout fut inutile. L'archevêque faillit payer de sa vie cette révolte héroïque, il perdit à jamais les bonnes grâces du souverain et l'espérance de siéger un jour à Gran comme primat de Hongrie; qu'importe? il avait fait échouer des projets qui ne lui paraissaient pas moins funestes à l'Autriche qu'à la Hongrie elle-même. Telle était, au temps de Rakoczy, la double inspiration de cette forte race; telle on la retrouve, plus active et plus glorieuse encore, au milieu des terribles épreuves du xix^e siècle.

C'est à Vienne, le 21 septembre 1792, que naquit le comte Stéphan Széchenyi. Son père, le comte Franz, y occupait des emplois considérables, bien qu'en plusieurs occasions l'aristocratie autrichienne eût essayé de le rendre suspect au gouvernement. Il était fidèle en effet aux traditions de ses ancêtres, et son attachement à la monarchie des Habsbourg ne l'empêchait pas d'entretenir par tous les moyens le patriotisme hongrois; c'est lui qui établit à ses frais le musée national de Pesth et le dota d'une riche bibliothèque. Le jeune Stéphan n'avait qu'à recueillir les leçons d'un tel père pour remplir noblement la carrière que l'esprit des temps nouveaux allait bientôt ouvrir à son pays. Les événemens qui agitaient le monde parurent l'arracher d'abord à sa vocation véritable; en 1809, âgé de dix-sept ans, il fait ses premières armes sous les drapeaux de l'Autriche, il prend part à toutes les grandes

jours de 1813 à 1815; il retourne à Vienne pendant que les plénipotentiaires européens remanient la carte à leur gré pour assurer la défaite de la révolution. Que fait le jeune officier de Leipzig en ces graves conjonctures? C'était hier le plus brave des hus­sards de Hongrie, c'est aujourd'hui le plus élégant, le plus aimable, mais aussi le plus frivole des cavaliers. On connaît ce mot célèbre : le congrès ne marche pas, il danse. Le comte Stéphan Széchenyi était un des chefs de cette jeunesse qui faisait danser le congrès. Après les émotions du champ de bataille, après les fêtes aristocratiques de Vienne, la vie de garnison est bien vide, bien fastidieuse; plus fastidieuse et plus vide encore est l'oisiveté du gentilhomme. Le comte Stéphan se met à courir le monde, il visite l'Orient, le sud et l'ouest de l'Europe; il passe quelques années en Grèce, en Italie, en France, en Angleterre, et des idées nouvelles s'emparent de son intelligence; à la vue des nations qui déclinent ou qui se relèvent, qui s'éteignent dans l'inertie ou se transforment par le travail, comment ne songerait-il pas à son pays? L'Angleterre surtout lui cause une sorte d'éblouissement. Cette activité incessante, cette ardeur d'initiative, ce bon sens robuste et pratique, l'emploi fécond de la liberté, les merveilleux résultats de l'association volontaire, tous ces spectacles si nouveaux lui sont une révélation. Transporté de surprise et d'enthousiasme, il rêve pour ses compatriotes des destinées semblables. La Hongrie est pleine de ressources dont nul ne songe à profiter; pourquoi ne serait-il pas le réformateur qui réveillera ces forces endormies? Cette pensée ne le quitte plus, et voilà le brillant gentilhomme à l'école des contre-maîtres, des ingénieurs, des organisateurs de *meetings*, étudiant tous les secrets de l'activité britannique. Sa vie errante et inutile a un but désormais : initier tout un peuple aux conditions du progrès, réunir en faisceau les élémens dispersés, faire passer de l'enfance à la virilité une race généreuse, accoutumer les Hongrois à être les artisans de leur destinée, leur rendre sans révolution le premier rang en Autriche, de telle façon que l'Autriche elle-même y trouve son compte, — quel programme! et dût-on ne pas en voir l'accomplissement, qu'il serait beau d'y attacher son nom!

A peine de retour en son pays, le comte Stéphan se mit à l'œuvre. C'était en 1825. Un jour, se trouvant à Presbourg au moment de la diète, il entre dans la salle des séances; on discutait la fondation d'une académie qui aurait spécialement à veiller sur les intérêts de la langue nationale. « Cette langue, disait un orateur, le signe de notre existence distincte au sein des populations de l'Autriche, un des joyaux de la couronne de saint Étienne, les traités la reconnaissent, la respectent, c'est nous-mêmes qui l'abandonnons! » A cette

plainte douloureuse, un autre membre de l'assemblée ajoute un véhément appel. C'est M. Paul Nagy, un des maîtres de la tribune magyare après 1815. Il reprend la pensée du préopinant, énumère les divers moyens de remédier au mal, expose les lenteurs, les difficultés de chaque système, puis, ne voyant de salut que dans la générosité des hautes classes, il conclut en ces termes : « Les sacrifices des grands du pays peuvent seuls amener à bonne fin l'établissement d'une académie nationale. Il faut répéter à ce sujet ce que disait un général illustre parlant de la conduite de la guerre : trois choses y sont indispensables, de l'argent, de l'argent, et encore de l'argent. » A ces mots, un des auditeurs se lève : « Messieurs, dit-il, je n'ai pas voix délibérative dans cette enceinte, je ne suis pas un des grands du pays, mais j'y possède des terres. Eh bien ! s'il se forme un institut chargé de relever la langue hongroise, chargé de procurer une éducation hongroise aux enfans de notre race, je donne à cet institut une année entière du revenu de mes domaines. » C'était un don de soixante mille florins, environ cent cinquante mille francs, que cet assistant à peu près inconnu venait de jeter dans l'urne des législateurs. Qui a parlé ? demandait-on de toutes parts. On sut bientôt que c'était le comte Stéphan Széchenyi, un gentilhomme dont on ne se rappelait que les juvéniles équipées et les frivolités brillantes. L'enthousiasme est prompt comme la poudre en ces imaginations à demi orientales ; nul ne voulut être le dernier à suivre cet exemple. Une souscription immédiatement ouverte se couvrit de signatures. Magnats et députés, chacun apportait son offrande. Dans l'espace d'un quart d'heure, l'académie nationale fut fondée.

Était-ce le hasard qui avait amené le comte Stéphan à la diète de Presbourg ? ou bien, en intervenant si à propos, avait-il voulu frapper l'imagination de ses compatriotes et les décider par l'enthousiasme ? Heureux hasard ou combinaison généreuse, la scène de Presbourg fut l'éclatant début du comte Széchenyi dans la carrière où il entrait. Il avait compris l'immense intérêt d'une culture intellectuelle véritablement nationale, et il avait fait de cette réforme le point de départ de son œuvre.

Honorer la langue du pays, la relever, l'enhardir, l'accoutumer à traiter les plus grands sujets, en faire l'expression respectée de l'esprit public et provoquer par là un nouveau développement de cet esprit, telle était la tâche de l'académie fondée par le comte Széchenyi. Elle y travailla si efficacement que le réformateur put concevoir bientôt une ambition plus haute. En 1825, le comte Széchenyi avait demandé à l'académie hongroise de prendre en main la cause de la langue populaire ; en 1831, il fit un appel du même

genre à la littérature dramatique, et montra quelle gloire lui était réservée, si elle voulait se faire l'institutrice de la nation. « Le théâtre magyar, — *Magyar színház*, » tel est le titre d'une brochure publiée en 1831 par le comte Széchenyi, et qui exerça aussitôt une action considérable. Ce manifeste est une date dans l'histoire de la régénération de la Hongrie. Il est impossible de ne pas se rappeler ici les paroles charmantes de Montaigne sur l'utilité du théâtre. A quel point de vue qu'on se place, selon l'aimable moraliste, au point de vue de l'ordre public ou du sentiment national, que d'avantages pour les citoyens dans cette institution d'une scène fidèle à ses devoirs! « On ne leur saurait concéder des passe-temps plus réglés que ceux qui se font en présence d'un chacun et à la vue même du magistrat; je trouverais raisonnable que le prince, à ses dépens, en gratifiât quelquefois la commune, d'une affection et bonté comme paternelle, et qu'aux villes populeuses il y ait des lieux destinés et disposés pour ces spectacles : quelque divertissement de pires actions et occultes. » Voilà pour l'ordre et la moralité; une autre idée, — le sentiment de la communauté nationale, le désir de rallier les forces dispersées du pays, — animait le réformateur magyar, et cette idée se retrouve aussi chez le philosophe du xvi^e siècle. « Les bonnes polices prennent soin d'assembler les citoyens et les rallier, comme aux offices sérieux de la dévotion, aussi aux exercices et aux jeux; la société et amitié s'en augmente. » Paroles exquisés! avec quel mélange d'ingénuité et de profondeur Montaigne indique l'origine sacrée du théâtre, en marque le but, en fait deviner la règle! Et comme ces vérités, senties des âmes d'élite aux époques d'enfantement héroïque et de laborieux essor, reparaissent naturellement dans toutes les circonstances analogues! En provoquant la fondation d'un théâtre national en Hongrie, le comte Széchenyi ne faisait que développer les paroles de Montaigne : « la société et amitié s'en augmente. »

Le manifeste du comte Stéphan avait paru en 1831; dès l'année suivante, la diète de Pesth s'appropriâ ses idées et en fit un projet de loi qui fut définitivement voté en 1836. Un an après eut lieu l'ouverture solennelle du théâtre magyar. « J'ai peine à croire, dit un écrivain hongrois, qu'en aucun pays du monde le théâtre soit plus constamment, plus pieusement fidèle à sa mission de culture virile et d'enseignement national que le théâtre magyar de Pesth. » C'est un Hongrois qui parle, et les Hongrois cèdent volontiers à l'enthousiasme quand il s'agit d'eux-mêmes; rabattez donc quelque chose de ces paroles, il n'en reste pas moins un témoignage digne d'être recueilli. On ne se donne pas de telles louanges quand les faits sont là pour les démentir. Le témoin que j'ai cité ne vante

point le génie des écrivains qui ont répondu à l'appel du comte Széchenyi, il ne s'avise pas de porter aux nues les chefs-d'œuvre dramatiques de la littérature magyare; il affirme seulement que la pensée des hommes associés à cette œuvre du théâtre national, directeurs, auteurs, comédiens même, n'a pas cessé d'être une pensée d'éducation patriotique; il affirme surtout que le sentiment public, très en éveil sur ce point, appréciait chacun à cette mesure. On ne demandait pas à l'auteur : « Êtes-vous un génie original? » On lui disait : « Avez-vous à produire des figures, des tableaux qui puissent parler au peuple hongrois de ses souvenirs et de ses devoirs? Savez-vous traduire dans notre langue les chefs-d'œuvre de Shakspeare ou de Goethe, de Schiller et de Corneille, afin que les Hongrois, associés à la culture générale, s'accoutument à tenir virilement leur place dans le concert des peuples? Traduisez ou inventez, il n'importe; instruisez toujours. C'est là ce qu'on exige de vous, c'est là-dessus que vous serez jugé. » Et ces mâles exigences, si j'en crois plus d'un témoignage, ne se sont pas endormies un seul jour. Voilà trente ans que le théâtre magyar a commencé son œuvre patriotique et sociale; si tous les poètes qui ont tenté de s'y produire n'ont pas également satisfait aux conditions éternelles de l'art, il paraît pourtant que ce théâtre a une âme, et que cette âme le soutient au milieu de ses épreuves; ce foyer de vie, tous les Hongrois l'attestent, c'est l'inspiration du comte Széchenyi.

Aujourd'hui, quand les lettrés magyars, jetant un regard en arrière, comparent leur culture intellectuelle et morale avant 1830 à ce qu'elle est devenue sous l'impulsion du comte Széchenyi, c'est à peine s'ils osent y croire. Avec quel dédain l'ancienne aristocratie magyare traitait l'idiome de ses ancêtres! La fierté des Magyars ne s'accommodait guère de ce langage barbare. Dans leurs luttes contre l'aristocratie allemande, luttes de vanité mondaine autant que d'influence politique, ils la suivaient à Vienne sur son terrain, rivalisant de frivolité avec elle et méprisant ce qu'elle méprisait. Comment n'eussent-ils pas rougi de la langue informe en usage de l'autre côté de la Leitha? Un magnat hongrois à la cour de Vienne parlait volontiers l'allemand ou l'anglais, le français ou l'italien, il affectait d'ignorer le hongrois. Était-ce bien l'expression de la Hongrie, cette langue qui séparait les Magyars de toutes les nations de l'Europe? C'était la langue de l'étable, de l'écurie, la langue de la valetaille, non pas la langue d'un peuple qui voulait tenir tête aux Allemands de l'Autriche. Ainsi pensaient ces fiers Magyars, dupes de leur vanité hautaine, et tout à coup, sous l'impulsion du comte Széchenyi, la langue hongroise devient non-seulement l'interprète d'une littérature nouvelle, mais encore l'instrument d'une

révolution. On rit d'abord dans les hautes classes de ce magnat qui écrit des livres, et qui se sert pour les écrire d'un idiome abandonné aux gens de la rue. Ces livres pourtant, ce sont des manifestes qui émeuvent le pays; ce sont des armes qui battent en brèche toutes les barrières du vieux monde féodal. Il faut répondre au novateur, car la noblesse magyare ne renoncera pas du premier coup à ses privilèges, et elle renferme des hommes qui se croient en mesure de tenir tête à ce contradicteur inattendu. Dans quelle langue répondront-ils? Le latin est la langue officielle; s'en tenir aux formes des chancelleries quand le pays est agité par des questions brûlantes, c'est se condamner à parler dans le désert. Employer l'allemand, ce serait bien pis encore; les magnats hongrois, en combattant l'adversaire intérieur, sembleraient passer à l'ennemi du dehors, à l'ennemi héréditaire plus détesté que jamais, ce serait à la fois une trahison et un suicide. Ils n'ont qu'une ressource, cette langue même que leur vanité repoussait. Ils ramassent donc l'instrument dédaigné qui brille déjà si bien aux mains du réformateur; le fer se déraille, s'affine, s'aiguise, la langue hongroise est vengée. Bien plus la mode s'en mêle; ce qui était d'abord une nécessité devient bientôt une affaire d'enthousiasme. Quand Ovide exilé récitait aux Gètes et aux Sarmates le poème qu'il avait composé dans leur langue, les barbares, enivrés subitement de ces accents nouveaux, poussaient des cris de joie et frappaient leurs boucliers à coups de lance. Il y eut quelque chose de ces transports chez les Magyars du XIX^e siècle, lorsque la langue nationale, déjà relevée par les livres, vint éclater à la tribune au milieu des acclamations. Quelle joie d'entendre ces bravos, — *eljen! eljen!* — qui retentissaient comme un signal de victoire! Les gentilshommes blasés, hôtes de la cour de Vienne, prenaient goût à ces émotions aussi bien que les barons de la steppe, et tous, on les vit bientôt, malgré leurs préjugés aristocratiques, associés aux esprits libéraux dans la joie du réveil commun. Les élémens les plus dissemblables peuvent concourir à une même œuvre; vanité frivole chez les uns, élans généreux chez les autres, le comte Széchenyi employait tout cela au succès de sa réforme.

Cette réforme ou plutôt cette transformation d'un peuple, cette langue à demi éteinte subitement rendue à la vie, cette explosion soudaine de forces qui veulent agir, est-ce donc là vraiment un résultat qui appartienne en propre au comte Széchenyi? Non certes. Nul n'accomplit de telles choses, si la nation elle-même ne les a préparées. La gloire du noble comte est d'avoir eu foi dans les ressources morales de son pays, une foi active et virile. Non-seulement il a réveillé ce qui dormait dans la nation magyare, mais, sitôt

l'ambition nationale rallumée au fond des cœurs, avec quelle vigilance il a pris la direction du mouvement! Ses plus fervens admirateurs sont obligés de convenir qu'il y a eu parmi les Magyars du XIX^e siècle des politiques plus habiles, des orateurs plus éloquens, des savans plus profonds; qu'importe? ajoutent-ils. Inférieur à chacun de ses rivaux dans tel domaine particulier, il les surpassait tous par la réunion de ses mérites divers. Il était mieux qu'un chef de parti, il était le chef du mouvement général, le promoteur d'une vie nouvelle. Sa prudence égalait son ardeur. Riche de conceptions hardies, il se défiait de l'impétuosité hongroise. Procédons avec ordre, si nous voulons fonder œuvre qui dure, disait-il sans cesse à ses collaborateurs impatiens. L'ordre, la règle, le développement logique des choses, telle était la devise du réformateur. On voyait bien qu'il avait été initié à la vie politique par l'étude des institutions anglaises; l'enthousiasme s'alliait chez lui à une intelligence toute pratique. C'est un type hongrois et britannique tout ensemble. Grand patriote remueur de grandes affaires, il eût parlé volontiers comme cet amiral qui, présidant à Londres une puissante compagnie de navigation, terminait son rapport en ces termes : Continuons ainsi, nous écraserons les Russes et nous gagnerons de bons dividendes. La seule différence, c'est que le comte Széchenyi ne voulait écraser personne. Plus libéral que ses émules, on le verra tout à l'heure, il travaillait à la grandeur de son pays sans prétendre l'établir sur l'affaiblissement ou l'oppression des autres races. Sa devise serait plus simplement celle-ci : servons la cause magyare et faisons de bonnes affaires.

Ces bonnes affaires, qui étaient en même temps de vastes entreprises nationales, excitèrent plus d'une fois l'admiration du gouvernement autrichien. Széchenyi avait commencé par éveiller le sentiment de la communauté, le goût des associations fécondes; c'est ainsi qu'il avait fondé le casino de Pesth, espèce de forum propice à l'échange des idées; c'est ainsi encore qu'il avait organisé des sociétés hippiques, dont le but assurément était de réunir les hommes beaucoup plus que d'améliorer les chevaux. Une fois ses compatriotes accoutumés aux entreprises utiles, une fois l'esprit d'initiative excité chez des hommes si prompts à l'action, il lança enfin son grand projet, ce projet qui fit sourire les uns, qui éblouit les autres, que presque tous, adversaires ou amis, traitèrent de rêve chimérique, et qui, en partie réalisé aujourd'hui, est une des ressources que le pays des Magyars est heureux de prêter au rétablissement de la puissance autrichienne. De quoi donc s'agissait-il? de débloquer la Hongrie, de lui frayer une route vers la Mer-Noire, d'ouvrir à ses richesses naturelles le débouché de l'Orient, et pour

cela de s'emparer de la navigation du Danube. L'entreprise offrait des difficultés sans nombre; l'énergie, l'activité, la foi du comte Széchenyi renversèrent tous les obstacles. Avant d'établir le pont de Pesth, de creuser le tunnel de Bude, de régulariser le cours de la Theiss, de couler à fond les masses de rochers nommées *les portes de fer*, avant de supprimer toutes les barrières qui empêchaient des relations directes entre la ville des Magyars et Constantinople, il fallait triompher du scepticisme et du découragement. A toute heure, à chaque incident nouveau, le comte Széchenyi était là. Ce fut toute une campagne qui mériterait un historien, une campagne semée d'épisodes douloureux, de péripéties émouvantes, mais enfin, grâce à tant de dévouement et de constance, une campagne victorieuse. Le prince de Metternich, inquiet peut-être de cette fougue enthousiaste et de cet esprit public si héroïquement réveillé, ne pouvait refuser son admiration à ce vaillant personnage.

Au reste, en donnant ainsi l'essor aux forces matérielles et morales de la nation hongroise, le comte Széchenyi évitait avec soin les conflits politiques. Il était persuadé que la transformation sociale, le progrès des idées, le développement du travail et de la richesse publique amèneraient infailliblement une réforme décisive dans les rapports de l'Autriche et de la Hongrie. Engager trop tôt cette lutte avec la maison de Habsbourg, c'était s'exposer à tout perdre. Un jour viendrait, il n'en doutait point, où l'Autriche aurait besoin du concours des Magyars; n'essayons pas, disait-il, de lui imposer aujourd'hui ce qu'elle nous demandera elle-même, ce qu'elle réclamera de nous comme un service, quand nous serons devenus ce que nous devons être. Plusieurs de ses émules, après l'avoir traité de rêveur au commencement de sa carrière, voyant désormais le succès de ses entreprises, lui adressaient des accusations tout opposées. Cette préoccupation des affaires n'était-elle pas l'indice d'un matérialisme dangereux? Qu'était-ce que ce prétendu réformateur des Magyars avec son armée d'ingénieurs anglais? N'y avait-il pas des intérêts plus élevés à poursuivre? et ne fallait-il pas craindre que cette fièvre de créations industrielles ne détournât la nation du plus sacré de ses devoirs, c'est-à-dire de la revendication de ses droits? Le comte Széchenyi dédaignait ces cris des impatiens comme il avait dédaigné d'abord les railleries des sceptiques. Malgré certaines contradictions apparentes dans sa conduite, malgré une disposition singulière à se passionner tout à coup et en même temps pour les choses les plus diverses, il était fidèle à une pensée première énergiquement conçue. Ces soubresauts d'enthousiasme n'étaient pas un symptôme de mobilité; c'était la trace d'une imagination orientale unie à l'activité de l'Occident. Un jour

qu'un grand personnage politique autrichien lui marquait son étonnement au sujet de ces explosions d'idées qui déconcertaient sa logique, « la logique hongroise, répondit vivement le Magyar, n'est pas la même que la logique allemande. » Ne voyez là ni épigramme ni impertinence; le comte Széchenyi formulait à sa manière le trait que je viens d'indiquer. A juger de haut, à embrasser dans leur ensemble les œuvres du grand Magyar, et nous pouvons le faire aujourd'hui plus facilement que ses contemporains immédiats, il est clair que le comte Széchenyi avait un but auquel il marchait résolûment; ce but, ce n'était pas moins que la destruction du vieux magyarisme et l'enfantement du magyarisme nouveau, du magyarisme régénéré par l'esprit moderne et appelé à renouveler aussi la vieille Autriche sans se séparer d'elle.

Je résume, sur pièces authentiques, la suite des idées et des actes que la logique hongroise inspirait au comte Széchenyi. Pendant les cinq premières années de sa vie active, de 1825 à 1830, il s'était attaché, on l'a vu plus haut, à éveiller le sentiment de la communauté nationale; l'esprit public une fois réveillé, le tribun va le saisir des plus hardis problèmes. Le premier de ses grands manifestes paraît en 1830. Le titre est bien simple : *Le Crédit*, pas un mot de plus. « Si l'auteur de cet ouvrage, dit l'un des biographes du comte, n'eût été qu'un simple publiciste et non un magnat opulent, il aurait été infailliblement condamné pour crime de haute trahison. Que contenaient ces pages en effet, de la première à la dernière? Une attaque radicale contre tout l'édifice social et politique de la Hongrie, une déclaration de guerre à l'idée traditionnelle, à l'idée populaire de *la vieille liberté hongroise*. » La Hongrie avait encore en 1830 un droit public et privé tout rempli de l'esprit féodal. Ces institutions, que les magnats défendaient comme l'arche sainte, le peuple même les entourait d'un respect superstitieux, croyant l'existence nationale attachée à ces formules d'un autre âge. Le comte Széchenyi, au nom de l'esprit moderne, les soumet à une critique sans pitié. Il prouve que le droit féodal, dans les conditions du monde nouveau, bien loin de protéger le maître du sol, le paralyse, le ruine, le tue. Il prouve que le seigneur magyar, si fier de sa liberté, est l'homme le moins libre de la terre, puisqu'il ne peut disposer de ce qu'il possède. Maintes questions de détail, dîmes, corvées, entretien des routes, étaient liées au système général; il les prend une à une, il montre comment ces pratiques despotiques et routinières sont nuisibles aux intérêts de tous. C'étaient les seigneurs avec leurs privilèges, c'étaient les comitats avec leurs attributions locales qui réglaient le tracé des routes et les prestations individuelles; le jour où une direction centrale dominera ces

prétentions opposées en vue de l'utilité commune, quelle transformation s'opérera aussitôt! Ces vérités, devenues pour nous si banales, il fallait les faire accepter d'un peuple chez qui les préjugés de l'ancien régime se confondaient avec le sentiment de l'indépendance nationale. Le comte Széchenyi déploie sur ce point toutes les forces de sa dialectique. Il sait les argumens qui toucheront le plus le cœur de ses compatriotes; avec quelle verve il aiguillonne les esprits routiniers! Il les flatte ou les pique tour à tour. Si la raison est rebelle, l'orgueil cédera plus facilement. « Ne répétez plus, s'écrie-t-il, que le gouvernement autrichien est responsable de la stagnation de la Hongrie; il n'y a pas de force humaine qui puisse vous empêcher de vivre, si vous êtes résolu à ne pas vous abandonner vous-mêmes. La régénération du pays est dans vos mains. Le poids qui vous opprime, ce n'est pas l'Autriche, ce sont vos préjugés gothiques. Vous vous enfermez dans vos institutions vermouluées et vous croyez défendre le palladium de notre liberté; vous ne défendez qu'un tombeau. Il semble, à vous entendre, que la Hongrie n'existe que dans le passé; élevez vos cœurs, Hongrois dégénérés; la Hongrie n'a pas achevé sa tâche, c'est aujourd'hui que ses destinées commencent. »

L'argumentation résumée ici en quelques lignes était appuyée sur des faits que chacun pouvait contrôler en détail, qui, rassemblés en faisceau, éclairés par une discussion vigoureuse, formaient le plus redoutable des réquisitoires. Bien des membres de la noblesse, au moins parmi les plus jeunes, étaient en proie à de vives perplexités; comment ne pas être ému en voyant les ressources futures de la Hongrie opposées avec tant de force aux abus destructeurs de l'ancien régime? Au milieu de l'agitation produite par ces pages véhémentes, le droit féodal trouva un défenseur. Le comte Joseph Dessewffy se donna la tâche de raffermir les magnats ébranlés dans leurs croyances. C'était une âme élevée qui ne voyait que l'esprit patriarcal des anciennes coutumes; homme instruit, habile publiciste, il mit en œuvre tous les argumens qui pouvaient servir sa cause. Cette réfutation était intitulée simplement *Analyse*; s'il faut avouer que la déclamation et même une certaine violence de langage n'y faisaient pas défaut, on doit reconnaître pourtant que le talent de l'écrivain imprimait à la discussion un caractère solennel. Le comte Dessewffy avait eu jusque-là les plus vives sympathies pour le comte Széchenyi, il avait même chanté en vers enthousiastes la première apparition du jeune Magyar, son patriotisme et sa libéralité chevaleresque; s'il le traitait maintenant d'*iconoclaste*, s'il le dénonçait comme ennemi public, c'était bien sa foi qui le faisait parler. Croyance contre croyance, deux mondes étaient

aux prises. Même ardeur des deux parts et même sincérité. Dessewffy représentait la fidélité à de vénérables souvenirs, Széchenyi la claire intelligence des conditions du monde nouveau. *Le Monde!* tel est le titre de l'ouvrage où le tribun, ripostant aux attaques de son contradicteur, reprend sa thèse avec une vigueur nouvelle. Il est si plein de ses idées, il voit si bien l'avenir préparé à sa patrie par la réforme du vieux droit, qu'il ne ménage plus rien. L'iconoclaste est sans pitié pour son ami d'autrefois. A travers les argumens que lui fournit la science, on entend siffler le sarcasme injurieux. Blessé, meurtri, le comte Dessewffy ne tarda guère à se retirer de la lutte. La déroute du vieux magyarisisme avait commencé.

Peu de temps après, en 1833, le comte Széchenyi publiait un troisième manifeste intitulé *Stadium*. Le premier était une déclaration de guerre à l'ancien régime, le second une affirmation du droit nouveau; qu'était celui-ci? Le titre le laisse deviner sous sa forme bizarre; un *stade*, un champ de courses est ouvert, c'est là que les lutteurs généreux doivent exercer leurs forces et remporter les prix. Partout ailleurs il n'y aurait que de vains efforts et des résultats stériles. L'attachement superstitieux des magnats aux institutions féodales se traduisait volontiers par cette formule : *extra Hungariam non est vita*. Széchenyi au contraire, enseignant à ses compatriotes la vertu de l'émulation, voulait leur inspirer le désir de tenir une place toujours agrandie au sein de la famille européenne. Or quelles étaient pour les Magyars les conditions à remplir, s'ils avaient enfin l'ambition de jouer un rôle dans le monde moderne? A cette question, l'auteur de *Stadium* répondait par douze projets de lois, projets très étudiés, très pratiques, appropriés à la situation du pays, et dont les principes fondamentaux peuvent être réduits à ces termes : affranchissement du sol, liberté du travail, égalité civile. Tout l'arsenal des vieilles lois du moyen âge était renversé comme une bastille. Plus de ces privilèges qui paralysaient le commerce et l'industrie, plus de ces contributions qui pesaient sur les mieux méritans. La loi de l'*aviticé*, comme on l'appelle, permettait à l'héritier, pendant un espace de trente-deux ans, d'annuler la vente consentie par ses auteurs et de reprendre le domaine patrimonial au simple prix d'achat, avec ou sans indemnités pour toutes les dépenses que l'acquéreur avait pu y faire; la loi de *fiscalité* autorisait la confiscation; la loi du *maximum* donnait le droit aux seigneurs de limiter le prix des denrées; le seigneur étant le maître et par conséquent, disait la loi, le défenseur naturel de ses vassaux, il était interdit au paysan de choisir lui-même son avocat dans quelque procès que ce pût être, surtout,

on le pense bien, dans les procès de maître à colon; les lois de corporation enchaînaient l'ouvrier au travail que lui avait imposé le hasard; il y avait enfin sur tous les points, sous toutes les formes, des entraves, des monopoles, des iniquités sans nombre. Parmi ces lois des temps barbares, les unes étaient odieuses, les autres simplement absurdes. Que les lois odieuses fussent adoucies dans la pratique par les progrès des mœurs et la générosité de l'esprit hongrois, on n'en saurait douter; comment nier pourtant que les lois absurdes fussent une cause d'affaiblissement continu, c'est-à-dire à brève échéance une menace de ruine pour la nation magyare? Le comte Széchenyi était donc bien inspiré lorsque, après avoir dénoncé le mal, il indiquait si nettement le remède. Cet ensemble de lois fécondes opposées par le réformateur à des institutions désastreuses fut salué comme une sorte d'Évangile par les générations qui venaient de se lever à son appel.

L'effroi même que la fougue du comte Széchenyi inspirait aux derniers représentans du vieux magyarisme contribua au succès du livre. Ses deux premiers manifestes avaient paru librement à Pesth; le troisième, arrêté par la censure, fut imprimé hors des frontières de la Hongrie et de l'Autriche; c'est à Bucharest que le comte Széchenyi dut chercher un éditeur, c'est de la Valachie qu'arriva aux lecteurs du généreux tribun le programme de la Hongrie nouvelle. Le succès fut immense. L'image du pays régénéré enchantait les esprits. On avait pu empêcher l'impression de l'ouvrage, on ne put empêcher la nation d'accueillir avec enthousiasme cet idéal d'une liberté régulière et d'une existence agrandie. Dans toutes les diètes locales, dans toutes les discussions des comitats, partout où l'initiative du comte depuis 1825 s'était préparé un auditoire, les projets du *Stadium* étaient devenus le programme des orateurs. Cette école des juristes, représentée aujourd'hui avec tant d'éclat par M. Franz Deák, comment s'est-elle formée? Au souffle ardent de Széchenyi. Ce sont les idées de Széchenyi, c'est la suppression des privilèges féodaux, c'est l'établissement de l'égalité civile que Franz Deák, Paul Nagy, Nicolas Vesselényi, avaient pris comme point de départ dans les brillantes et orageuses sessions de 1832 à 1836.

On s'étonnera peut-être que des idées si simples, un demi-siècle après la révolution française, aient demandé tant d'efforts aux réformateurs hongrois. C'est que les épreuves de la Hongrie avaient accoutumé le patriotisme à une défiance ombrageuse; regardez-y de plus près, cette œuvre qui nous semble si naturelle apparaît au contraire toute hérissée de complications. On avait vu au XVIII^e siècle un souverain philosophe entreprendre la réforme des institutions du moyen âge et gratifier la Hongrie des bienfaits de l'égalité

civile; par malheur ce philosophe couronné employait le despotisme à l'établissement des idées les plus justes. Est-il besoin de nommer Joseph II? Avec les meilleures intentions, le fils de Marie-Thérèse ne réussissait qu'à se rendre odieux. Poursuivant l'idée abstraite du droit sans tenir compte du droit historique et du sentiment national, il irritait ceux qu'il croyait servir. La Hongrie, dans le système de Joseph II, devenait plus libre et plus heureuse à la condition de ne plus être la Hongrie. On ne voulut point de cette liberté qui coûtait si cher; on se révolta contre ce bienfaiteur qui détruisait le Magyar pour affranchir le citoyen. Après lui, Léopold ne put apaiser la colère des Hongrois qu'en abolissant toutes les lois, même les plus sages, imposées par le réformateur despotique, et l'acte par lequel il le condamnait ainsi était rédigé en hongrois, c'est-à-dire dans la langue même que Joseph II avait voulu proscrire. On montre encore à Bude ce trophée de 1791, témoignage de la victoire remportée par le vieux magyarisme sur l'esprit moderne, je dis l'esprit moderne mal compris et appliqué à faux. Cette rectification est indispensable. Étaient-ce donc les principes du xviii^e siècle qu'avaient repoussés les Magyars en résistant aux innovations de Joseph II? Non certes. L'année même où ils arrachaient à Léopold ce désaveu dont je viens de parler, les principaux membres de la diète de Pesth préparaient une série de projets de lois manifestement inspirés par notre xviii^e siècle et les grandes scènes de la révolution. L'esprit de liberté, d'humanité, l'abolition des vieilles entraves, un viril appel aux forces du pays, voilà ce que les législateurs hongrois de 1791 voulaient associer au respect de leurs traditions. Il faut bien reconnaître pourtant que cette généreuse entreprise s'évanouit sans laisser de traces. Les guerres européennes rejetèrent bientôt les esprits dans un autre courant d'idées. Les projets des députés de 1791 n'étaient connus que des érudits, la nation les ignorait. A vrai dire, les principes de la société moderne, jusque vers 1825, n'apparaissaient aux Hongrois que sous la forme pédantesque et odieuse des décrets de Joseph II. Il fallait le prestige d'un Széchenyi pour triompher de ces souvenirs. Joseph II avait imposé le progrès au nom d'une centralisation où disparaissait la Hongrie; Széchenyi, en travaillant à détruire la Hongrie féodale, jetait les bases d'une Hongrie bien autrement forte et prospère.

C'était là précisément ce qui inquiétait le gouvernement autrichien. Le prince de Metternich n'était pas fâché de voir diminuer le rôle d'une aristocratie féodale qui, même en servant la maison de Habsbourg, opposait à ses empiétements une résistance inflexible; mais cette Hongrie nouvelle, une fois pénétrée de l'esprit qui

transformait l'Europe, n'allait-elle pas offrir des dangers d'une autre espèce? Permettre à la Hongrie de briser ses liens féodaux, rien de mieux, si la centralisation autrichienne devait en profiter; l'affranchir au profit de la Hongrie elle-même, au profit de la révolution peut-être, quel péril! En face de ces défiances contraires du vieux magyarisme et des conservateurs autrichiens, on devine tout ce que le comte Széchenyi eut à déployer de souplesse et d'habileté. Enthousiaste avec les Hongrois, circonspect avec les politiques de Vienne, il était obligé tout ensemble d'entraîner les uns et de rassurer les autres. Et il y avait réussi. Au moment où nous sommes parvenus dans cette grande existence, après la publication de ses trois manifestes, quand des entreprises gigantesques, ajoutant l'exemple au précepte, ouvraient à la Hongrie des ressources inconnues jusque-là, le comte Széchenyi était véritablement le roi de l'opinion et ne portait pas ombre à l'Autriche. Le prince de Metternich s'inscrivait parmi les actionnaires qui apportaient leur concours à l'œuvre de la navigation du Danube; les orateurs magyars réclamaient à la tribune de la diète l'exécution du programme tracé par le réformateur. Ces mots « roi de l'opinion, » si souvent prodigués par la déclamation et la flatterie, n'étaient ici qu'une vérité littéraire. Jamais peut-être on ne vit pareille victoire, jamais du moins popularité acquise plus noblement et plus noblement justifiée.

Quels beaux jours que ceux-là pour le comte Széchenyi! jours d'enthousiasme pur, de triomphe sans mélange. Il n'avait pas dû encore se séparer de ses disciples; il n'avait pas encore payé la rançon de sa clairvoyance; il n'avait pas deviné avant tous ses frères d'armes le mal que l'absolutisme autrichien d'un côté, de l'autre l'impatience hongroise, allaient faire à sa cause; il n'avait pas été obligé par sa loyauté d'adresser à son pays de sévères avertissemens et de sacrifier sa popularité; quand il traversait la Hongrie pour surveiller ses vastes entreprises, il voyait partout rayonner les visages, il voyait le paysan ainsi que le gentilhomme, l'ouvrier aussi bien que l'étudiant, saisis d'une émotion patriotique, se découvrir avec respect et saluer le *grand Magyar*.

II.

C'était un des principes du comte Széchenyi que les diètes hongroises devaient éviter toute cause de conflit avec le gouvernement autrichien et se donner le temps de fonder la grandeur du pays sur le terrain de l'économie politique. « J'ai réveillé mes compatriotes pour qu'ils marchent, non pour qu'ils se jettent par la

fenêtre, » disait-il un jour à un étranger en lui expliquant l'état de la Hongrie. Faut-il s'étonner qu'un peuple fier, animé tout à coup d'une vie nouvelle, n'ait pas montré dans sa conduite la même prudence que l'homme d'état accoutumé à la méditation? Non, certes. En signalant les passions qui amenèrent une rupture douloureuse entre le comte Széchenyi et les plus impétueux de ses disciples, à Dieu ne plaise que je veuille condamner des hommes dignes de sympathie! Il résultera pourtant de ce récit impartial que le comte Széchenyi voyait plus clair que ses détracteurs, et que ses conseils, s'ils eussent été suivis, auraient épargné à la nation magyare les plus cruelles épreuves.

Au moment où les ouvrages populaires du noble comte viennent d'enflammer tous les cœurs, où ses adversaires les plus redoutables sont réduits au silence, où la jeune noblesse s'unit avec le peuple dans l'espoir d'un radieux avenir, à ce moment-là même un parti nouveau s'organise, qui va s'emparer de cet esprit public réveillé par le réformateur et le pousser dans une voie opposée à la sienne. Est-ce la démocratie qui se dresse en face du libéralisme? Désignons-nous de ces termes à propos de la Hongrie; démocratie, aristocratie, libéralisme, ces dénominations de notre Occident ne conviennent guère dans un milieu où l'esprit de race mêle à toutes les idées quelque chose de hautain. La vérité est que le vieux magyarisme, mis en déroute par les polémiques du comte, allait prendre une sorte de revanche en déconcertant ses projets, et que le magyarisme nouveau s'appêtait à le dépasser par une ardeur d'émulation irréflectie. Le comte Széchenyi disait : « Oubliez vos griefs contre l'Autriche, ne vous occupez que de la réforme sociale, assurez-vous une place dans le travail de l'Europe moderne, le reste viendra par surcroît. » C'était décidément trop demander à ces imaginations magyares si vives et si exigeantes. Dans les villes, sinon dans les campagnes, le premier résultat de ce réveil dû à l'ardente prédication de Széchenyi fut la reprise des hostilités contre le gouvernement autrichien. Cette même diète de 1832-1836, où furent posées les bases de l'édifice nouveau rêvé par le comte, vit se lever une armée d'assaillans qui entra en campagne sous une autre bannière; son chef était le baron Vesselényi, *le géant de la Transylvanie*, comme l'appellent les publicistes hongrois, gentilhomme passionné, orateur véhément, une sorte de Mirabeau à l'épaisse chevelure et aux formes athlétiques. Possesseur de vastes domaines en Transylvanie et en Hongrie, il avait sa place dans les diètes de l'une et de l'autre contrée. Si le comte Széchenyi n'avait pas été le promoteur d'une rénovation sociale qui transformait bon gré mal gré l'aristocratie hongroise, il est à peu près certain, —

des juges impartiaux nous l'affirment, — que Vesselényi n'aurait jamais songé au rôle de tribun populaire. Privé de l'influence féodale par le mouvement que Széchenyi avait imprimé, mouvement encore incomplet, mais qui déjà, même avant de réussir sur tous les points, avait paralysé le vieux magyarisme, Vesselényi, comme beaucoup de ses amis, avait cherché un dédommagement dans l'influence politique. Il était l'arrière petit-fils d'un ancien palatin. L'ambition personnelle chez cet impétueux personnage s'alliait aux passions nationales les plus sincères. Il voulait tout ensemble arracher à l'Autriche la reconnaissance de l'autonomie hongroise et restituer indirectement aux hommes de sa caste une part de la puissance que leur enlevait le progrès des idées. Rien de pareil chez le comte Széchenyi; son dévouement à la cause magyare était bien autrement désintéressé. Ce fut pourtant le baron Vesselényi qui le premier, avant Kossuth lui-même, disputa au réformateur le sceptre de l'opinion. Quel est le plus grand ami des Magyars, Széchenyi ou Vesselényi? Ce débat remplissait les livres, les brochures, les conférences tumultueuses. Széchenyi, plus gentilhomme dans sa tenue extérieure, était bien plus libéral au fond; Vesselényi, plus préoccupé de son rôle, avait des allures plus populaires. L'un était prudent et temporisateur, l'autre violent et désordonné. Le premier, si habile à manier la parole, si bien armé de raison et d'ironie, savait pourtant se taire à propos, modérer sa voix, graduer ses attaques; le second était toujours prêt à éclater en invectives formidables. Comment s'étonner que les combinaisons profondes de l'homme d'état aient pâli aux yeux de la foule devant l'enthousiasme irréflecti du tribun? « L'opposition des deux patriotes, dit un publiciste hongrois, aboutit pour le vulgaire à ces formules équivoques, à ces antithèses superficielles que la suite des événements a rendues parfaitement ridicules : Vesselényi, disait-on, veut conduire la nation au bien-être par la liberté, Széchenyi la veut conduire à la liberté par le bien-être; Vesselényi représente le progrès au nom des principes et de la vie morale, Széchenyi le progrès matériel (1). »

Le noble comte abandonnait à l'avenir le soin de réfuter ces déclamations. Le travail est une vertu, si je ne me trompe, et l'affranchissement du travail, avec toutes les conséquences qui en résultent, est une des conditions de la vie morale des peuples. On a reproché à Széchenyi d'avoir eu trop de confiance dans la justice de l'histoire, de ne pas s'être attaché à maintenir en face de ses rivaux le caractère moral de son œuvre. Pourquoi en 1836, tandis que le

(1) Graf Stéphan Széchenyi's staatsmännische Laufbahn. Pesth 1866, p. 21.

baron Vesselényi devenait l'idole de la foule, le réformateur a-t-il cessé tout à coup de suivre les séances de la diète? Pourquoi s'est-il réfugié en quelque sorte sur le théâtre de ses grands travaux, au milieu des ingénieurs qui transformaient le pays? Peut-être voulait-il montrer que, là où régnait encore son influence, les promesses de son programme s'accomplissaient de jour en jour, tandis que l'agitation de Vesselényi arrêtait l'élan des réformes civiles. Il est certain en effet que la diète, après avoir si bien commencé en 1832, finissait en 1836 sans avoir réalisé les réformes promises; une lutte intempestive contre le ministère autrichien avait détourné les esprits du programme tracé par Széchenyi, et au milieu des passions confusément soulevées tout demeurait en suspens. Pourquoi du moins, après cette fâcheuse épreuve, Széchenyi n'avait-il pas essayé de ressaisir son autorité morale en vue de la diète suivante? C'est dans les comitats que se préparaient les élections, ce sont les comitats qui donnaient aux députés des mandats impératifs; comment donc se faisait-il que le noble comte n'eût pas cherché à dominer les comitats par le prestige de sa renommée et l'ascendant de sa personne? Cette question est d'autant plus naturelle que le comte Széchenyi, après le succès de ses manifestes, avait reçu de presque tous les comitats de Hongrie le droit d'*indigénat*, c'est-à-dire le droit de siéger, de parler, de voter comme les représentans de la commune.

Les récentes études publiées sur le comte Széchenyi nous fournissent ici des explications fort curieuses. D'après la vieille constitution magyare, telle qu'elle existait encore en 1836, la Hongrie se divisait en cinquante-deux comitats. Chacun de ces comitats ou districts avait une assemblée où pouvaient siéger non-seulement les grands propriétaires, mais les plus modestes gentilshommes de la contrée, les notables de tout rang, magistrats, juristes, hommes d'affaires; on cite tel comitat qui renfermait de vingt-cinq à trente mille personnes ayant droit de suffrage. Au moment des élections générales pour la diète, chacun des comitats arrêtait le mandat que ses députés avaient mission de remplir, et ce mandat était impératif. Une commission préparait le travail; l'assemblée, au moyen de subdivisions nombreuses, délibérait et votait. On se figure aisément le désordre qu'une telle organisation introduisait dans les affaires du pays. Institution féodale, les comitats avaient été inoffensifs tant que l'esprit féodal n'avait pas été remplacé par une force plus active. Depuis le mouvement réformateur du comte Széchenyi, ces cinquante-deux parlemens au petit pied réunissaient sans aucun correctif les inconvéniens de deux systèmes contraires. C'était le morcellement du moyen âge avec l'agitation de la vie moderne.

Malgré le nombre des votans et la vivacité des discussions, les intérêts de clocher dominaient tout. Quiconque n'était pas en rapports directs avec les personnages importans du district, quiconque n'était pas initié aux passions, aux intrigues, aux rivalités locales, était certain d'échouer, s'appelât-il Széchenyi ou Kossuth. Oui, Kossuth lui-même, à l'heure des entraînemens révolutionnaires, a eu moins de chances de succès dans tel comitat que l'orateur de bas étage sachant quelles passions particulières il convenait de caresser, quelles espérances ou quelles appréhensions il fallait mettre en œuvre. « Personne n'ignore, dit un publiciste hongrois, qu'il y avait en 1847 dans le comitat de Pesth deux ou trois célébrités d'occasion qui, en se portant candidats aux élections de la diète, eussent écarté Kossuth, — Kossuth adoré de la nation à cette date, mais étranger à la vie des comitats (1). » On ne saurait déclarer plus nettement que la vie des comitats était étrangère elle-même à la vie de la nation. Széchenyi le savait bien; sa clairvoyance explique sa réserve. Plutôt que d'user son autorité morale en des luttes peu dignes de lui, il aime mieux garder le poste qu'il avait choisi, au-dessus des comitats, au-dessus même des partis de la diète, et poursuivre obstinément deux choses qu'il regardait comme la clé de l'avenir, la réforme législative de la Hongrie et l'alliance des Magyars avec la monarchie autrichienne.

« Dieu fasse que je rende ma pensée aussi claire pour tous qu'elle l'est pour moi, afin que mes paroles ne donnent lieu à aucune méprise, et que personne n'en puisse être blessé! Je n'ai en vue autre chose que la conciliation, non pas seulement la conciliation des partis, mais la concorde des deux chambres, la concorde de la nation et du gouvernement. La cause de notre mal est beaucoup moins dans les hommes que dans notre association hétérogène; cette cause, c'est que la Hongrie possède une constitution et que l'Autriche n'en a point. Or, puisque les choses sont ainsi et que notre devoir est de conserver cette constitution sans permettre que l'esprit en soit faussé, la mission du gouvernement, bien plus son intérêt propre, s'il veut vivre en paix avec nous, est de favoriser notre développement dans le sens de nos institutions nationales. Il n'en fait rien cependant. Ne le voyons-nous pas, depuis l'ouverture de la diète, non-seulement permettre, mais ordonner à ses scribes mercenaires d'accumuler contre nous calomnies sur calomnies? Et n'est-il pas évident qu'il veut soulever contre nous l'opinion de l'étranger? Quand je me souviens de toutes les indignités que j'ai été obligé de lire dans le cours de cette diète, quand je me rappelle qu'en les lisant j'étais convaincu de l'impossibilité d'y répondre en détail, pourquoi ne l'avoue-

(1) *Graf Stéphan Széchenyi's staatsmännische Laufbahn.*

rais-je pas? mon sang brûle mes veines. Dans une de ces pages irritantes, pour n'en citer qu'une seule, il était dit qu'il suffirait de lâcher certaines écluses, et qu'on en finirait une bonne fois avec toute l'aristocratie privilégiée de ce pays! Admirable système de conciliation, surtout chez des hommes qui invoquent à tout propos le dogme sacro-saint de la légitimité! Rappelons-nous l'histoire de Marie-Thérèse, rappelons-nous seulement les événemens de ce siècle, lorsque le conquérant essayait de séduire la nation, de lui faire oublier ses devoirs envers la dynastie, nous aussi nous pouvions dire alors : Il nous suffirait d'ouvrir certaines écluses... Je n'achève pas, les membres de la chambre haute savent bien ce que je veux dire; mais il ne se trouva pas dans ce pays un seul criminel pour concevoir cette pensée. Appuyé sur ces souvenirs avec une fierté nationale, je déclare que nous n'avons besoin d'aucun avertissement du dehors pour remplir nos devoirs envers le roi et la patrie. »

C'est devant la diète de 1839 que le comte Széchenyi tenait ce ferme langage, puis après avoir ainsi réduit au silence les publicistes viennois, après les avoir écartés de la scène comme étrangers au débat et n'ayant nulle qualité pour intervenir, il met pour ainsi dire en présence le gouvernement des Habsbourg d'un côté, la nation magyare de l'autre, et montre à quelles conditions finiront les luttes séculaires. Il faut que l'esprit de défiance disparaisse. Le gouvernement attribue au pays des pensées factieuses, et par cela même il les fait naître; le pays attribue au gouvernement des projets d'usurpation, et par cela même il les provoque. Qu'ils se fient l'un à l'autre en se connaissant mieux. Le principal tort du gouvernement, c'est l'ignorance... Voyez quelle impartialité dans ses conseils! et alors même que l'orateur proclame avec sincérité son attachement à la dynastie des Habsbourg, quel sentiment de l'indépendance nationale! Ce sont bien là les traits de l'esprit magyare tel que nous le voyons éclater aujourd'hui :

« Si nous voulons apprécier d'une façon équitable les actes du gouvernement, plaçons-nous souvent à son point de vue; nous reconnaitrons alors que, dans maintes affaires où nous soupçonnons des intrigues méphistophéliques, il n'y a autre chose que l'ignorance... Il faut désirer d'autre part que le gouvernement se place souvent au point de vue de la Hongrie, au point de vue de notre régime constitutionnel; sinon, là où il n'y a qu'une légitime préoccupation de nos droits, il verra toujours révolution et rébellion... — Faisons donc parvenir à sa majesté les remontrances de cette chambre! Puisse son auguste personne connaître directement nos inquiétudes! Puisse le gouvernement avoir l'occasion de considérer à notre point de vue les affaires de notre pays! C'est seulement alors que l'irritation de tous fera place à un jugement réfléchi.

Soyons persuadés que les intentions du gouvernement sont honnêtes, bien qu'elles ne soient pas conformes à l'esprit de la constitution. Peut-être aussi nous-mêmes ne sommes-nous pas encore mûrs pour la vie constitutionnelle librement développée; car le respect auquel nous avons droit augmente ou diminue avec notre valeur intellectuelle et morale. Renonçons donc à cette impétuosité d'allures par laquelle beaucoup d'entre nous cherchent à se rendre populaires et s'efforcent même de se dépasser les uns les autres. N'est-ce pas cette émulation de fougue irréflechie qui a conduit la France de Bailly à Camille Desmoulins, de Camille Desmoulins à Danton, de Danton à Robespierre, pour finir dans le despotisme le plus absolu qui fût jamais? Apprenons de notre patriotisme à sacrifier nos personnes, si nous ne voulons pas subir le même sort; nourrissons en nous le sentiment de la communauté, n'ayons tous qu'une seule âme, en un mot forçons nos ennemis eux-mêmes à respecter le peuple magyar! Quant au gouvernement, ce n'est pas assez qu'il ait renoncé à germaniser la Hongrie, il faut aussi qu'il renonce à la fondre avec les autres états de la monarchie; ce serait une entreprise désormais impossible. On peut nous tuer, on ne nous fondra jamais dans l'Autriche... Il est certain que la complète régénération de la Hongrie est une nécessité de premier ordre; mais comment accomplir une telle œuvre, si la nation ne comprend pas le gouvernement, ni le gouvernement la nation, séparés qu'ils sont par de continuelles défiances? »

Excellentes paroles et merveilleuse prévision de l'avenir! N'est-ce pas, à vingt-huit ans de distance, le programme adopté aujourd'hui par M. de Beust? Quel sang précieux on aurait ménagé, que de scènes horribles on eût épargnées à l'histoire du XIX^e siècle, si Magyars et Allemands eussent écouté plus tôt les conseils du comte Széchenyi! Malheureusement, pour des causes qu'il serait superflu d'exposer en détail, les défiances, apaisées un instant par les remontrances du noble orateur, éclatèrent bientôt plus vives que jamais. Louis Kossuth venait de paraître sur la scène. Publiciste fougueux, orateur inspiré, il entraînait dans des voies toutes nouvelles les anciens disciples du réformateur. L'idée de la révolution, épouvantail de Széchenyi, souriait au jeune tribun. Si la rupture avec l'Autriche, si une réforme radicale des institutions du pays, si la révolution enfin peut nous donner l'indépendance nationale, pourquoi redouter des épreuves dont la récompense est si haute? Ainsi pensait Kossuth, et le *Journal de Pesth (Pestí hírlap)*, qu'il venait de fonder en 1841, mettait le feu aux poudres. Tous les sentimens généreux sur lesquels s'était appuyé le réformateur, libéralisme, patriotisme, devenaient aux mains du tribun de vraies machines de guerre. Telle était pourtant l'ardeur des esprits, tel était

le prestige exercé par la prédication enthousiaste de Kossuth, que Széchenyi lui-même, en le combattant, n'osa se séparer de lui qu'à moitié. Dans un livre expressément dirigé contre le journal de Kossuth et intitulé *le Peuple de l'Est* (1), on voit le courageux luteur, un instant déconcerté, fournir une réplique facile à son adversaire. Les idées de Kossuth sont les siennes, la seule chose qu'il blâme, c'est le ton, l'accent, la forme, cette forme passionnée qui exalte l'enthousiasme populaire aux dépens de la raison politique. « Quoi! répondait Kossuth, nous sommes d'accord sur le fond, et vous vous attachez à la forme! Quoi! c'est la forme de mes articles qui fait naître pour la Hongrie le danger d'une révolution! Avouez que cette révolution, si elle doit éclater, aura eu des causes plus profondes. » Széchenyi, on le devine aisément, avait ressenti un déchirement douloureux au moment de voir disparaître sa popularité; de là les contradictions de ce livre, où étincellent d'ailleurs des traits de génie, de là cette déclaration inattendue que le programme de Kossuth, sauf les témérités de la forme, était le programme de sa vie entière. C'est peut-être la seule marque de faiblesse qu'ait donnée ce mâle esprit, et qui oserait lui reprocher d'avoir faibli une heure, si l'on songe qu'il s'agissait pour lui, à cette heure décisive, de perdre ou de garder la faveur de ce peuple qu'il avait toujours si ardemment aimé, si loyalement servi? On ne regrette pas de rencontrer ces indices d'une âme tendre dans la vie d'un homme que recommandent avant tout la vigueur de la raison et la fermeté de la conduite. Il faut ajouter pourtant que ces concessions de Széchenyi, chose assez ordinaire dans les sacrifices de ce genre, lui furent absolument inutiles. *Le Peuple de l'Est* ne fit que précipiter la déchéance de Széchenyi comme chef du mouvement national; ébranlé déjà par Vesselényi, le grand Magyar était détrôné par Kossuth.

Cette blessure, quoique saignante, ne le met pas hors de combat. Il se relève et reprend vaillamment son poste. Désormais il ne fera plus de concessions, il accusera au contraire les différences profondes qui le séparent des agitateurs. Que lui importe la popularité? Il a le témoignage de sa conscience, et il compte sur les revanches de l'avenir. C'est donc avec une verve rajeunie qu'il va combattre les démagogues. Ne croyez pas d'ailleurs qu'il porte dans la lutte aucun ressentiment personnel, il ne pense qu'à l'intérêt du pays. Une des choses qui inquiètent tout d'abord dans les doctrines de Kossuth et de ses partisans, c'est l'esprit de domination altière qui inspire leur politique. De même que les Allemands avaient voulu

(1) *Kelet Népe*. Pesth 1841.

imposer la culture germanique aux Magyars, de même ceux-ci, dans l'élan qui les emporte, voudraient obliger les Allemands et les Slaves du royaume à se transformer en Hongrois. Naguère la langue magyare n'était rien; maintenant qu'elle est remise en honneur, on voit avec impatience qu'elle n'ait point encore étouffé tous les idiomes rivaux. Ce droit de la race, ce droit du foyer natal, qu'on a tant réclamé, qu'on réclame encore avec tant d'énergie, on le refuse insolemment au voisin. Étrange aveuglement de la passion! égoïsme incorrigible! avant même d'avoir triomphé, dès le premier réveil de la vie, au premier espoir de succès, le Magyar prétend faire peser sur les populations slaves, allemandes, roumaines, du royaume de Hongrie, la même oppression que la Hongrie avait dû subir sous la main de l'Autriche. L'esprit niveleur de la démocratie formait ici la plus singulière alliance avec les prétentions hautaines des Magyars. Nivellement démocratique et privilège d'une race altière, ces choses répugnaient également au sens droit du comte Széchenyi. Il devinait déjà les clameurs que provoquerait bientôt la victoire des Hongrois; il prévoyait les colères, les justes colères des Tchèques, des Croates, et s'efforçait de prémunir ses compatriotes contre les mauvais conseils de l'orgueil. C'est là un des plus curieux épisodes de sa carrière. Il y a autant d'élévation morale que de sagacité politique dans les paroles que ses appréhensions lui inspirent.

« Ah! s'écrie-t-il, le sentiment national qui fait notre force est un trésor, mais un trésor redoutable; à quel moyen recourir pour communiquer ce sentiment aux peuples divers établis sur le sol hongrois? Imposer notre langue, c'est provoquer la révolte. Il n'y a que notre supériorité intellectuelle qui puisse attacher ces peuples à la nationalité hongroise... Développons nos vertus personnelles, accroissons nos qualités morales; notre salut est là et nulle part ailleurs. C'est à l'individu à préparer le triomphe de la nation. Comment une nation possède-t-elle ces forces, ces vertus nécessaires à son action politique? Quand le plus grand nombre des individus qui la composent accomplit sa tâche humainement et honorablement. Il faut surtout acquérir le don de plaire, la faculté d'attirer, d'absorber les éléments voisins. Croit-il posséder cette faculté, celui qui, au lieu d'éveiller les sympathies, n'agit que sur l'extérieur, et, parce qu'il contraint les autres à employer la langue magyare, parce qu'il les affuble du costume hongrois, parce qu'il fait flotter partout nos couleurs nationales, s'imagine avoir conquis du même coup les cœurs et les esprits? Croit-il la posséder, celui qui ne respecte pas chez autrui ce qu'il veut voir respecté chez lui-même? C'est un grand art que de savoir gagner les cœurs; en a-t-il seulement le soupçon, celui qui en face d'un

généreux adversaire, passionné comme nous-mêmes pour les traditions de sa race, au lieu de le traiter chevaleresquement, est toujours prêt à lui jeter de la boue?... Grand Dieu! un temps doit-il venir, et plus tôt que nous ne pensons, où notre académie toute seule protégera encore, faible lueur vacillante, cette langue hongroise que le Magyar honore, il est vrai, comme le fondement de son existence nationale, mais qu'il n'aura pas su répandre, qu'il aura détruite au contraire en la rendant odieuse par son orgueil et son fanatisme? »

Accoutumés aux flatteries des tribuns, les Hongrois ne devaient pas faire bon accueil à de telles remontrances. C'est devant l'académie de Pesth et comme président de la compagnie, que le courageux homme d'état prononça ce discours; des témoins nous apprennent qu'il provoqua une explosion de murmures. Jamais pourtant ce grand serviteur de la Hongrie n'avait mieux mérité de ses concitoyens. Les dangers qui menaçaient dès lors les intérêts magyars, qui les menacent encore et peut-être plus que jamais, étaient hardiment dévoilés. S'imagine-t-on par hasard que le dualisme de la nouvelle Autriche soit la solution définitive des difficultés qui pèsent sur cette malheureuse maison des Habsbourg? Suffit-il d'avoir établi deux Autriches, l'Autriche allemande à Vienne, l'Autriche magyare à Pesth, pour donner une vie nouvelle à l'empire? Il faudrait une distraction singulière pour ne pas entendre dans l'une et l'autre moitié de la monarchie ces millions de Slaves qui revendiquent leurs droits. Ce sont aussi de nobles races, et tandis que les Hongrois triomphent, tandis que les Allemands assistent à ce spectacle avec une surprise inquiète, il y a là plus de 16 millions d'hommes, Tchèques et Croates, humiliés, frémissants, exposés malgré eux aux tentations funestes du panslavisme. Je sais bien que l'empereur François-Joseph et le chancelier de l'empire, M. de Beust, promettent aux Slaves de toute l'Autriche le respect de leur autonomie; ce qui se fonde aujourd'hui n'est qu'un commencement, et les Tchèques comme les Croates peuvent espérer un jour une destinée meilleure. D'où vient cependant que les Slaves de Bohême et de Croatie ne sont rassurés ni par les promesses de François-Joseph, ni par les circulaires de M. de Beust? C'est que l'esprit magyar les effraie, cet esprit de domination hautaine, si vivement dénoncé, il y a vingt-cinq ans, par le généreux Széchenyi.

Un des plus dignes représentans de la race slave en Bohême, le vénérable M. Franz Palacky, me disait il y a quelques semaines, au moment de partir pour le congrès slave de Moscou : « Vous vous occupez du comte Széchenyi. C'est une grande figure. Széchenyi est le seul Magyar qui ait eu le respect des autres races. Si le gouvernement autrichien s'inspirait de ses principes, si tous les

Magyars lui ressemblaient, nous ne serions pas réduits à accepter l'invitation des Russes. » Ces paroles, dans la bouche d'un homme aussi loyalement attaché à l'Autriche, — il l'a prouvé en des circonstances décisives, — éclairent toute une situation. Assurément la plainte est excessive, Széchenyi n'était pas seul; il y a dans la Hongrie nouvelle plus d'un personnage d'élite, homme d'état ou publiciste, qui a recueilli l'héritage de son libéralisme; comment nier cependant que les défiances des Slaves ne soient justifiées par l'esprit général de la politique magyare? En tout cas, les remontrances de 1842 peuvent être utilement rappelées aux Hongrois de 1867. C'est un homme de leur race qui leur adresse ces objurgations si noblement humaines, un homme dont la vie et la mort disent assez le patriotisme; espérons que ses conseils ne soulèveront plus de murmures. Széchenyi, formé à l'école de l'Angleterre et de la France, était chez ses frères d'Orient l'initiateur de la civilisation occidentale; s'il reste quelque chose de l'esprit féodal et tartare parmi les fils d'Arpad, il est temps que ces vieilleries disparaissent.

Suivre de 1843 à 1848 la lutte de Széchenyi contre l'influence prestigieuse de Kossuth, ce serait faire l'histoire de la Hongrie pendant une période remplie de complications sans nombre. Un volume n'y suffirait pas. Marquons du moins les principaux épisodes; nous verrons Széchenyi poursuivre constamment le double but de sa carrière, d'un côté l'affranchissement matériel et moral de la Hongrie, de l'autre la résistance à une révolution dont il prévoyait les désastres. Si Kossuth veut porter toute l'activité commerciale du pays vers le littoral de l'Adriatique et faire du petit port de Fiume un immense foyer qui ruinera Trieste, il est possible que Széchenyi ait combattu trop durement ces chimères; on ne lui reprochera pas du moins d'avoir signalé mal à propos les contradictions du grand agitateur. Rien de plus étrange, par exemple, que la conduite du parti révolutionnaire dans la double question des douanes et des impôts. Il y avait une ligne de douanes qui séparait la Hongrie du reste de l'Autriche, et le maintien de cette barrière était un des griefs de l'opposition contre le gouvernement; or, au moment où le cabinet de Vienne, ramené à des idées plus sages, propose de le détruire, le parti révolutionnaire change de tactique, prétend se faire un rempart de cette ligne qu'il attaquait la veille, et organise une société pour la protection du travail national. Est-ce tout? Pas encore. Il y avait une loi féodale qui exemptait des impôts l'aristocratie magyare; tandis que Széchenyi combine la loi nouvelle qui établira l'égalité, prépare la transition, propose des compromis; crée en un mot tout un système de ressources dont la Hongrie entière profitera, Kossuth et son parti prennent occasion de cette grande réforme pour arracher au gouvernement le système de la

responsabilité ministérielle. Nous paierons, dit Kossuth, mais nous voulons contrôler efficacement l'emploi de nos finances. Juste demande, mais prématurée; surtout tactique bien imprudente, si elle empêche la réforme qui allait s'accomplir, et ajourne la défaite des privilégiés! A chaque jour sa tâche, disait Széchenyi; tout ou rien, répondait l'agitateur. Certes tous deux avaient le même but, la reconstitution de la Hongrie; l'un y marchait logiquement, régulièrement, par la réforme des mœurs et des lois; l'autre voulait tout emporter de haute lutte, se souciant peu de provoquer l'Autriche et d'exaspérer les Magyars. C'est après l'échec de ses justes projets, entravés par Kossuth, que Széchenyi adressait au tribun ces terribles et prophétiques paroles que j'emprunte à un de ses derniers ouvrages, *Fragmens d'un programme politique*, publiés en 1847 :

« L'état sera ébranlé; alors les serviteurs sérieux de la cause magyare, pensant à quelle hauteur la sagesse politique aurait pu élever ce pays et dans quel abîme l'auront précipité les chimères des brouillons, navrés, saignans, frappés au cœur, n'auront plus désormais d'autres ressources, d'autre science politique que la prière. Ils prieront, ils supplieront la Providence de les prendre en pitié, pauvres mineurs incapables de se conduire! Cette nationalité hongroise, pour laquelle nous avons si longtemps, si noblement, si loyalement combattu, et non sans quelque succès déjà, entrera probablement dans la période de la suprême agonie. Et vous, Kossuth, vous, un ami du pays, un homme d'honneur, bien plus encore, un cœur généreux et bon, pour qui la vertu n'est pas un vain mot, — c'est là du moins ce que j'aime à voir en vous, — quel tourment sera le vôtre, lorsqu'après tant de déceptions trop faciles à prévoir vous serez obligé d'expier vos illusions et de vous dire : — Moi qui me croyais plein de cette sagesse par laquelle prospèrent les états, je n'étais qu'un homme d'imagination et de ténèbres! — Moi qui me regardais comme un prophète, non-seulement je n'ai rien prévu, mais je n'ai pas même su comprendre les plus simples événemens à mesure qu'ils se produisaient sur la scène! Je me prenais dans mon infatuation pour un génie créateur, et je n'étais qu'un de ces fabricans de projets toujours prêts à tout commencer, incapables de rien mener à bonne fin! — Moi qui voulais conduire les autres, je ne savais pas me gouverner moi-même! — Moi qui me vantais d'être le bienfaiteur de la nation, je n'étais que le boute-feu des passions populaires! — Moi qui me croyais un nouveau messie dans l'ordre politique, un véritable homme d'état au regard profond, je n'ai jamais été qu'un honnête frère de la miséricorde, mettant de petits emplâtres sur chaque blessure, faisant d'après de faux calculs cuire du pain pour les pauvres, n'encourageant que la paresse, habile peut-être à organiser un grand hôpital national, impuissant à régénérer une nation! — Moi qui m'enivrais de l'espoir de consolider nos

institutions, d'affermir notre liberté, je n'aurai fait que rejeter la patrie dans une servitude plus grande !

« — Alors, quand vous serez entièrement désabusé (et cette heure viendra, n'en doutez point, car le monde que vous vous êtes créé à vous-même n'a pas plus de réalité que les mirages de la fée Morgane), trouverez-vous dans votre cœur un seul sentiment de consolation?... Ah ! je vous le demande au nom sacré de la patrie, quittez le terrain périlleux de l'agitation; renoncez, je vous en conjure, renoncez pour jamais à votre rôle de tribun. Vous refusez? vous êtes décidé à aller jusqu'au bout? Eh bien ! faites. Soulevez toutes les nationalités contre la nationalité hongroise, secouez la flamme des torches sur les toits de nos paysans, unissez contre vous tous les intérêts de la monarchie autrichienne, provoquez-les à une résistance furieuse et remplissez de votre poison la coupe de la vengeance ! Il se peut que sur cette voie la faveur populaire vous porte haut; mais, quand vous reconnaîtrez, trop tard hélas ! qu'au lieu d'une action bienfaisante vous n'avez apporté parmi nous que la malédiction et la ruine, vous ne pourrez donner pour excuse que la nation entière a partagé vos illusions, que nulle voix loyale ne s'est élevée à temps pour interrompre ces rêves menteurs, que personne n'a eu le courage de vous tenir tête et n'y a employé toutes ses forces. »

A la véhémence de ce langage, à l'éclat sinistre de ces prédictions, on s'aperçoit aisément que des événemens décisifs se préparent; l'orage n'est pas loin. Il ne faut pas dire que notre révolution de février a fait éclater la révolution de Hongrie; la moindre circonstance analogue, une flamme, une étincelle, eût amené l'explosion inévitable. La sommation de Széchenyi, on le pense bien, n'a pas détourné Kossuth de son entreprise. La diète de 1847 va s'ouvrir; l'éloquent tribun est élu député à Pesth. Puisque Széchenyi, si résigné d'abord à la perte de sa popularité, se trouve rappelé dans l'arène par l'imminence du danger prévu, il ne reculera pas devant la lutte. Il quitte son siège à la chambre des magnats et sollicite des électeurs un mandat à la chambre des députés, résolu à combattre jusqu'à la dernière extrémité la politique des agitateurs. Il veut provoquer Kossuth à une discussion solennelle. Assez longtemps les déclamations ont fait taire le bon sens politique; il s'agit de prouver, pièces en main, que Kossuth, avec sa philanthropie décevante et son magyarisme arrogant, compromet à la fois et les réformes civiles et la restauration nationale. Les affaires industrielles où le rêveur enthousiaste avait engagé les finances du pays ne prêtaient que trop à la censure. Qu'avaient donc produit et l'*association protectrice du travail* et l'*entreprise du port de Fiume*? Les amis de Kossuth eux-mêmes étaient forcés de convenir que c'était là un désastre. Celui-ci avait cru que du jour au lende-

main, par la vertu de la foi patriotique, on peut transformer une nation agricole en une nation industrielle (1). Sur ce terrain de l'économie politique, malgré sa prestigieuse éloquence, il n'était pas de force à lutter contre la science précise d'un Széchenyi. Il vit le danger, et dès l'ouverture de la diète il chercha son refuge dans des questions d'un autre ordre. Széchenyi, aussi bien que son rival, espérait que la Hongrie saurait un jour se gouverner elle-même, qu'elle aurait son administration distincte, qu'elle amènerait l'empereur d'Autriche à être le roi constitutionnel des Magyars, qu'entre ce roi et la nation il y aurait un ministère responsable, un ministère chargé par le pays des affaires du pays et toujours prêt à rendre ses comptes. Seulement, on l'a vu déjà par les détails qui précèdent, Széchenyi, voulant que la Hongrie fût plus forte avant d'affronter ces épreuves, demandait que la réforme sociale préparât la réforme politique; Kossuth au contraire, indigné de cette prudence, invoquait le droit éternel, sans souci de la réalité. Ce grand débat, si souvent renouvelé, allait reparaître à la diète de Presbourg comme dans une bataille suprême, quand tout à coup les événemens extérieurs prévinrent les deux champions et donnèrent la victoire à Kossuth. La révolution du 24 février 1848 avait eu son contre-coup à Vienne le 13 mars; trois jours après, un *comité de salut public* s'établissait à Pesth, espèce de pouvoir révolutionnaire chargé de surveiller le palatin, la diète, et de diriger les événemens. Le seul moyen pour le gouvernement et pour la diète de reprendre la direction des affaires, c'était d'instituer au plus tôt un ministère responsable. Le 23 mars, le comte Louis Batthyany était nommé président d'un cabinet où Széchenyi allait siéger à côté de Kossuth !

Singulier assemblage de noms ! dramatique sujet de rapprochemens, si l'on songe à tout ce qui a suivi ! Le comte Louis Batthyany, celui-là même qui devait être fusillé par ordre de Windischgraetz, était alors invoqué comme un sauveur par l'archiduc Étienne, palatin du royaume. Président sans portefeuille, il dominait les élémens disparates du conseil, et représentait en face de la révolution le système si long-temps prêché par Széchenyi, l'union de la Hongrie et de l'Autriche, renouvelée au profit de l'intérêt commun.

(1) Un des membres les plus éclairés du parti qui voulait la séparation absolue de la Hongrie et de l'Autriche, M. Daniel Iranyi, dans sa loyale *Histoire de la révolution de Hongrie*, n'a pas cherché à dissimuler ces erreurs de Kossuth. « L'affaire, dit-il, considérée au point de vue commercial, était une affaire manquée. Les manufacturiers de Hongrie restaient notablement inférieurs à ceux des contrées voisines, n'ayant encore que fort peu d'expérience industrielle; de plus les capitaux, le matériel, les ouvriers habiles, tout leur manquait à la fois. » *Histoire politique de la révolution de Hongrie*, Paris 1859; t. I^{er}, p. 62.

Barthélemy Szemere avait l'intérieur, le prince Paul Eszterhazy les affaires étrangères, c'est-à-dire les relations entre le royaume de Hongrie et l'empire d'Autriche, Lazare Meszáros la guerre, François Deák la justice, Gabriel Klauzál l'agriculture et le commerce, le baron Joseph Eötvös l'instruction publique et les cultes; on avait donné les travaux publics au comte Széchenyi et les finances à Louis Kossuth.

Des personnages que réunit cette liste, les uns sont tombés sous les balles de la réaction autrichienne, les autres n'ont échappé au supplice que par l'exil; d'autres enfin, après de longues années d'angoisses, réconciliés aujourd'hui avec l'Autriche, ont retrouvé leur place au sein du ministère national; ce sont eux qui reprennent en ce moment même, au milieu des acclamations de la Hongrie, l'œuvre interrompue en 1848 par les violences de la guerre et par dix-neuf années de servitude. Qu'est devenu le plus illustre d'entre eux? quel a été le lot de l'adversaire de Kossuth?

Le comte Széchenyi n'avait accepté les fonctions de ministre que le désespoir dans l'âme. Il avait trop de clairvoyance pour se prêter à aucune illusion. Pendant les six mois qu'il est demeuré à son poste, du mois de mars au mois de septembre 1848, tout ce qu'il avait prédit dans ses manifestes s'accomplissait de jour en jour. Kossuth était dépassé par les démagogues magyars; la crise, chacun le comprenait, ne pouvait être terminée que par une guerre avec l'Autriche, et cette guerre, quel que fût le sort des armes, Széchenyi savait bien qu'elle amènerait la ruine de son pays. Il savait que l'Autriche était nécessaire à l'équilibre de l'Europe, que l'Europe ne la laisserait pas démembrement, que toutes les victoires des Hongrois ne feraient que retarder une défaite suprême. Et alors quelle réaction horrible! victorieuse ou vaincue, l'Autriche serait sans pitié. De la voie des concessions où elle s'engageait peu à peu, la guerre la rejetterait dans les voies de l'oppression meurtrière. Que de violences, que de crimes, que de haines nouvelles ajoutées aux ressentimens séculaires allaient ajourner l'œuvre de la réconciliation! Ce serait la mort de la Hongrie, ce serait aussi la mort de l'Autriche. Széchenyi voyait tout cela, et son impuissance le désolait. Vainement Batthiany, Franz Deák, Szemere, Meszáros, vainement Kossuth lui-même, instruit par l'expérience, éclairé peut-être par les paroles de Széchenyi, s'efforçaient de concilier les exigences opposées et d'empêcher la rupture définitive avec les Habsbourg; le déchirement était inévitable.

Deux épisodes également graves, l'insurrection italienne et le soulèvement des Slaves de Hongrie, vinrent précipiter les évènements. On vit alors combien Széchenyi avait eu raison de prémunir

ses compatriotes contre leur esprit de domination; si l'arrogance des Magyars n'avait pas excité la défiance des Croates et fourni à la cour de Vienne l'occasion d'exploiter ces haines fratricides, la Hongrie eût été bien plus libre dans la question italienne. Fallait-il accorder ou refuser à l'Autriche le concours des troupes hongroises pour combattre l'armée de Charles-Albert? Terrible alternative : refuser ce concours, c'était manquer à une des obligations du pacte fondamental, c'était se séparer de la monarchie et accepter les conséquences de la rupture; l'accorder, c'était s'associer à une guerre inique et attaquer chez les Italiens ce même droit national dont les Magyars étaient si jaloux pour eux-mêmes. Il n'y avait évidemment qu'une conduite à tenir; il fallait déjouer hardiment le piège des circonstances et maintenir la neutralité de la Hongrie. Se figure-t-on pourtant les difficultés de cette politique au moment où les Croates, en haine de la domination hongroise, prêtent leurs troupes au gouvernement autrichien et se préparent à sauver l'empire pour écraser leurs rivaux? Kossuth lui-même est effrayé de ces complications sans issue, il se rallie aux modérés du ministère; on imagine des transactions, on promet à l'Autriche le concours des régimens hongrois à la condition que le but de la guerre sera non l'asservissement de l'Italie insurgée, mais l'établissement d'un régime nouveau, la consécration de l'autonomie vénitienne et lombarde sous le sceptre des Habsbourg. Rêveries insensées, ou plutôt désarroi des esprits enfermés dans un dilemme de mort! Tandis qu'on négocie longuement sur cette base, l'Autriche, victorieuse des Italiens, se porte sur la Hongrie. Jellachich s'avance avec ses Croates... Il n'y a plus qu'un parti à prendre : guerre à l'Autriche, puisque l'Autriche le veut! Kossuth n'eut pas de peine à se décider, il rentra dans son rôle. Après avoir louvoyé plusieurs mois entre les écueils avec les libéraux du ministère Batthiany, il allait devenir le dictateur de la révolution. Qu'on se représente au contraire les perplexités de Széchenyi. Sa place est sous le drapeau des Magyars, et il est persuadé pourtant que cette guerre est la ruine de son pays, que la Hongrie a besoin de l'Autriche comme l'Autriche a besoin de la Hongrie, qu'elles ne peuvent subsister l'une sans l'autre; reniera-t-il la foi de toute sa vie? Il maudit la duplicité du cabinet de Vienne, qui exploite les passions croates et pousse les Magyars au désespoir; il redoute les extrémités meurtrières où la révolution va entraîner ses compatriotes. Pas une issue, pas un rayon de lumière; de toutes parts la ruine, la honte, la mort. Il y a des jours où la clairvoyance est un don funeste. Heureux celui qui ne voit qu'un aspect des choses et à qui son erreur même permet de suivre résolument une idée! Malheur à l'homme que la sagesse paralyse! C'en est fait du sage en ces

heures tragiques; le sage, victime fatale, est condamné d'avance. On apprend bientôt que le *grand Magyar* était frappé de folie.

Dans les premiers jours du mois d'octobre 1848, un écrivain qui suivait les événemens de Hongrie en observateur sympathique et qui les racontait ici même avec autant de loyauté que de talent, M. de Langsdorff, ayant recueilli ce bruit sinistre : *Széchenyi est devenu fou! Széchenyi a voulu se jeter dans le Danube!* insérait cette belle page au milieu de ses études : « La nouvelle n'était que trop vraie. A la suite d'une discussion véhémement avec Kossuth, cette raison si haute, ce bon sens si ferme, cet esprit vif et coloré, qui animait de ses images les discussions les plus arides de la politique, avait chancelé et ployé sous le poids trop lourd, sous les coups trop répétés des événemens de chaque jour. Il y avait encore plus à pleurer cependant qu'à s'étonner : on n'use pas impunément au service de sa patrie sa jeunesse et sa vie; on ne lui a pas consacré toutes ses facultés, sa fortune, ses jours et ses veilles, sans qu'un amer désespoir ne s'empare de l'âme quand on voit périr cette idole, et avec elle aussi son nom, sa gloire, sa renommée dans l'histoire, consolation lointaine du génie vaincu dans la lutte. Comme les âmes passionnées, Széchenyi était d'ailleurs sujet à des accès de découragement; quelquefois il doutait de l'œuvre à laquelle il s'était dévoué. Il se demandait s'il n'aurait pas mieux valu ne rien entreprendre, lorsque, voyant arriver les années, il sentait que rien n'était fondé encore; il pressentait la tempête qui s'est déchaînée. « Si les combles de l'édifice ne sont pas vite achevés, disait-il, nous retomberons encore dans le chaos. » Il a entrevu le chaos, et la douleur lui a obscurci les yeux. Espérons encore; que les nombreux amis que son caractère et sa noble hospitalité lui avaient faits à travers l'Europe espèrent avec nous! Ce malheur peut n'être que passager; il cessera avec les malheurs du pays, et dans des temps meilleurs le flambeau rallumé de cette intelligence si brillante éclairera encore ses concitoyens et leur montrera la route (1). »

(1) Voyez dans la *Revue* du 15 octobre 1848 le travail intitulé *la Hongrie en 1848. — Kossuth et Jellachich, histoire des six derniers mois*, par M. E. de Langsdorff. Nous ne pouvons rappeler ces belles études et le nom qui les signe sans exprimer un vif sentiment de douleur. M. le baron de Langsdorff vient d'être enlevé aux lettres et à la société française, on pourrait dire à la société européenne. Il y avait peu d'esprits mieux initiés que le sien aux affaires de l'Europe orientale. Gendre de M. de Sainte-Aulaire, ambassadeur de France en Autriche sous le règne de Louis-Philippe, chargé lui-même de hautes fonctions diplomatiques, il avait longtemps habité Vienne, il avait visité la Hongrie, et il s'intéressait aux destinées de ce pays avec cette intelligence toute libérale dont il a fait preuve dans les travaux les plus divers. Sans parler de ses études sur la Hongrie, qui acquièrent aujourd'hui comme un éclat nouveau, est-il nécessaire de rappeler aux lecteurs de la *Revue* ses pages exquises sur les lettres de Cicéron, sur Théodoric et Boèce, sur la *Comédie politique à Athènes et à Paris?*

Cette espérance si noblement exprimée ne s'est réalisée qu'à demi, ou plutôt le réveil n'a fait que préluder à une catastrophe plus douloureuse. Le comte Széchenyi a retrouvé sa raison, non pas assez pour triompher de la douleur et reprendre goût à la vie active, assez du moins pour comprendre tout ce qui se passait, pour apprécier les événemens, pour juger les hommes, pour entrevoir peut-être à de certaines heures les réparations de l'avenir, et cependant, après douze années d'angoisses, frappé de nouveaux coups au milieu même de ce martyr moral, le noble esprit a succombé. C'est par le suicide que Széchenyi a terminé ses jours. Ces douze années sont un fragment de l'histoire du XIX^e siècle, et tous les détails qu'on vient de lire ne sont que la préface de ce funèbre épisode. Un tel sujet demande une étude spéciale. L'écrivain dont j'ai parlé au début de ce travail, M. Aurèle de Kecskeméthy, a été le confident du comte en ses dernières années, il l'a visité souvent à l'hospice de Döbling, il a recueilli ses *novissima verba*, il a été même enveloppé dans les persécutions dont le prisonnier a été victime; c'est comme son testament qu'il nous apporte. Il nous aide aussi à résoudre cette question tant de fois agitée depuis le jour fatal : Széchenyi était-il réellement fou? Ce qu'on appelle la folie de Széchenyi n'était-ce pas une crise où éclatèrent en traits plus vifs que par le passé le patriotisme, la clairvoyance, la sagesse du hardi réformateur? M. de Kecskeméthy a vu les choses de près; je veux le suivre dans l'asile du patient et recomposer avec lui le journal de cette période. Ce n'est pas seulement le comte que l'on connaîtra mieux en l'écoutant parler, en le voyant au milieu des siens, entouré de parens, d'amis, de *complices*, et constamment face à face avec l'image désolée de sa patrie; on apercevra aussi l'Autriche de la réaction derrière les murailles de Döbling. C'est elle-même qui était frappée de folie, puisqu'elle laissait tourmenter de la sorte les hommes qui l'avaient servie le plus loyalement. N'y a-t-il pas quelque chose de shakspearien dans ces tragiques aventures? Le promoteur de la renaissance hongroise assistant du fond d'une maison de fous au spectacle d'une réaction impitoyable, notant les fautes de l'ennemi, prédisant sa chute, et se frappant lui-même, dans un accès de désespoir, sept ans avant le triomphe du système auquel il avait consacré sa vie, tel est le tableau que vont nous offrir, grâce aux confidences d'un témoin, la maladie et la mort de ce grand homme de bien.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

LA

RUSSIE ET L'ANGLETERRE

DANS L'ASIE CENTRALE.

II.

LES ANGLAIS SUR L'INDUS.

I.

Si la prévision d'une attaque prochaine de la Russie contre l'Inde anglaise n'est qu'une illusion politique (1), certes on ne peut nier que cette illusion n'ait hanté bien des esprits raisonnables depuis trente ans et même dans un temps plus éloigné. Les premières appréhensions remontent à l'année 1808. A cette époque, le traité de Tilsitt dut faire craindre à l'Angleterre que les deux puissans empires continentaux, assurés de la domination politique de l'Europe, ne voulussent frapper un grand coup sur la plus belle portion de l'Asie. De là vinrent les trois ou quatre missions anglaises qui se succédèrent en Perse de 1808 à 1814, missions coûteuses qui, sans créer une influence britannique prépondérante à la cour de Téhéran, nous valurent du moins de précieuses informations sur ce pays (2). La Perse paraissait alors comme aujourd'hui la clé de

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} juin.

(2) Voyez entre autres les ouvrages de Malcom, d'Ouseley et ceux de Fraser.

l'Inde. La Russie n'avait point dépassé Orenbourg, et tant d'espaces inconnus existaient entre elle et l'Himalaya qu'il eût été alors chimérique de voir le danger du côté de l'Oxus et de la Boukharie. Même du côté de la Perse, on ne songeait point à la route d'Hérat, qui est celle de l'Afghanistan; les peuples belliqueux dont elle traverse le territoire semblaient devoir en fermer l'accès pour longtemps encore. On se préoccupait plutôt de la route du sud, le long du golfe Persique; c'est le chemin qu'Alexandre avait suivi en sens inverse, il y a plus de deux mille ans, en revenant de la conquête de l'Inde. La découverte qu'on fit dans cette direction d'une voie praticable à une armée européenne pourvue d'artillerie n'était pas de nature à rassurer les esprits; mais les inquiétudes ne se traduisirent réellement en mesures de précaution que près de trente ans plus tard, quand l'Afghanistan, mieux connu, apparut comme la route la plus facile à l'invasion si redoutée. Nous passerons rapidement sur cette crise de 1837 à 1842, dont on a lu ici même plus d'un excellent récit (1). Le gouvernement de l'Inde, alarmé par deux faits simultanés et concordans, l'attaque de la Russie contre Khiva et celle de la Perse contre Hérat, se préoccupa de garantir sa frontière du nord-ouest, la plus vulnérable de toutes, en se créant au cœur de l'Afghanistan, derrière le royaume de Rundjet-Sing, dont les sympathies lui étaient acquises, un second allié. On sait quel fut le dénoûment de cette aventure, entreprise pour imposer à un peuple brave et fier un souverain dont il ne voulait pas. Après une soumission de quatre ans, le pays entier se souleva, l'armée anglaise fut expulsée de toutes les grandes villes, Ghizni, Kaboul, Kandahar, Kélat, rejetée vers l'Inde et détruite dans sa retraite. Un retour offensif fait en 1842 et l'occupation momentanée de l'Afghanistan ne réussirent pas à donner le change sur la désastreuse issue de cette campagne. L'armée anglo-indienne y avait déployé les qualités solides qu'elle a fait admirer plus tard durant l'insurrection de 1857, et cependant le prestige qui l'avait jusqu'alors entourée parmi les Orientaux en fut affaibli à ce point que vingt-cinq années de succès continus ne le lui ont pas complètement rendu.

L'Afghanistan est dans les mêmes conditions sociales que les états touraniens qui ont été l'objet de notre précédente étude. Le gouvernement de Kaboul est une monarchie absolue en principe, mais en fait limitée par le *darbar*, sorte de conseil d'état composé des chefs les plus influens du pays. Les Afghans étant une race militaire, l'esprit féodal prime chez eux l'esprit religieux, de sorte que

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 mars et du 1^{er} avril 1842, les travaux de M. John Lemoigne sur les *Conquêtes et désastres des Anglais dans l'Asie centrale* et sur la *Monarchie des Afghans*.

les prêtres ou *mollahs* ont en ces régions bien moins d'influence que dans le Turkestan. Par la même raison, il est vrai, le gouvernement n'est vraiment obéi que dans le centre de l'empire, à Kaboul, qui est la capitale, et dans les villes secondaires, comme Kandahar, Ghizni, Bamian, Djellalabad. Les montagnes voisines de la capitale sont occupées par des tribus barbares, dont quelques-unes, comme les Hezarèh, ont du sang mongol dans les veines; elles sont libres de fait, mais reconnaissent la suzeraineté de l'émir de Kaboul. Au contraire il existe le long de la frontière anglaise une ligne d'autres tribus afghanes, comme les Swatis, les Afridis, les Waziris, qui sont tout à fait insoumises. Les Waziris, bien que considérés comme des espèces de sauvages par les gens de Kaboul, cultivent la terre et ont d'autres gagne-pain que la maraude; ce n'est qu'accidentellement qu'ils se livrent au brigandage. Il n'en est pas de même des tribus regardées comme « nobles » dans le Kaboulistan, et auxquelles appartient la famille actuellement régnante : ces tribus, connues sous le nom de Baraksaï, de Berdouranis, de Douranis, ne vivent qu'aux dépens d'autrui, rançonnent le laboureur et le bourgeois, pressurent les caravanes à l'entrée de tous les coupe-gorge décorés du nom de *gumruk* (douanes), et les pillent sur les grands chemins. Il n'y a rien d'étonnant qu'un pareil régime crée un antagonisme perpétuel entre la classe inutile et oppressive d'une part et de l'autre les producteurs opprimés et exploités sans mesure. Cet antagonisme ne peut amener de révolution, puisque dans presque tout l'Orient le producteur est timide et désarmé; mais il engendre, en cas d'invasion européenne, un courant d'opinion favorable aux envahisseurs et des embarras sérieux au gouvernement assailli. Dans ces contrées, l'occupation britannique a suffi, bien qu'elle ait peu duré, à exciter la sympathie et la reconnaissance de la population des villes, émerveillée et touchée de se voir pour la première fois administrée par d'honnêtes gens. Le général Ferrier, passant à Ghizni lorsqu'il allait offrir ses services à Rundjet-Sing, constata ces sentimens dans la classe la plus honorable de la population, et ce témoignage est d'autant moins suspect que le spirituel et hardi voyageur ne ménage pas ailleurs les sévérités à l'administration anglo-indienne. Ce bon souvenir du passage des Anglais s'est conservé partout où a flotté leur drapeau, et n'a pu que se fortifier depuis trois ans par le contraste des événemens que je vais brièvement raconter.

L'émir vainqueur de 1842, Dost-Mohammed, avait eu l'habileté, une fois revenu au pouvoir, de maintenir avec ses puissans voisins des relations courtoises et presque amicales. Il n'avait eu qu'à se louer de cette politique, quand en 1849 l'annexion de l'état des Sikhs à l'Inde anglaise découvrit du côté de l'est toute la frontière

de l'Afghanistan, et réveilla toutes les inquiétudes de la cour de Kaboul. Lors de l'insurrection des cipayes, la compagnie acheta la neutralité de Dost-Mohammed au prix d'un lac de roupies par mois (trois millions par an), et jamais argent ne fut si bien placé. Il est impossible de calculer l'effet qu'eût pu produire une diversion de l'émir tombant avec 40,000 Afghans sur Peshawer et Lahore : les désastres de cette fatale année se seraient accrus dans une effrayante proportion; mais le triomphe définitif de l'Angleterre, est-il besoin de le dire? n'en eût été que retardé. Je pense que le vieil émîr, qui était fort intelligent, en fut également convaincu, et que sa perspicacité se trouva d'accord avec son avidité. Il mourut en 1863, laissant le trône à l'un de ses fils, Chir-Ali-Khan, au détriment de l'aîné, Afzal-Khan. Une conséquence de la polygamie dans les familles régnantes d'Orient, c'est qu'un souverain meurt laissant d'ordinaire beaucoup d'enfants nés de mères différentes et qui se haïssent avec fureur; la succession se liquide par la guerre civile. Pour parer à ce grave inconvénient, les Turcs, peuple froid et positif, avaient adopté un usage atroce qui n'a été aboli que par Abdul-Medjid. Chaque nouveau sultan inaugurait son règne par le massacre de tous ses frères. On se souvient qu'Amurat IV, qui en avait quatre-vingts, les fit égorger tous en moins d'une heure. Le Kaboul, où pareille coutume ne s'est point établie, est pour cette raison plongé depuis quatre ans dans la plus violente anarchie. Chir-Ali avait emprisonné son frère aîné pour l'empêcher de conspirer. Un autre frère, Azim-Khan, se sauva dans l'Inde et essaya d'intéresser à sa cause le gouvernement anglo-indien. Celui-ci ayant sagement décliné toute intervention dans les affaires afghanes, Azim repassa la frontière, visita les tribus montagnardes, les souleva contre Chir-Ali, fut rejoint par Abderhaman-Khan, fils du prince captif, et marcha vers Kaboul. Une bataille eut lieu à Seyedabad, près Ghizni. Chir-Ali la perdit, ne songea même pas à disputer sa capitale aux vainqueurs et se sauva à Kandahar, où il se mit en état de continuer la lutte. Les émirs coalisés entrèrent sans obstacle au Bala-hissar, qui est la bastille de Kaboul, et dont la possession est le gage du pouvoir souverain. Afzal-Khan, délivré de ses fers et proclamé sultan, s'associa Azim, qui se rappela ses griefs contre les Anglais et réussit à faire partager ses rancunes à son collègue. Tous deux réunis poussèrent sournoisement les tribus de la frontière, les Swatis et les Waziris, à harceler la province de l'Indus; mais les montagnards, qui venaient d'être rudement châtiés, se montrèrent peu dociles à ces incitations haineuses.

Cependant le gouvernement anglo-indien, dans un intérêt d'humanité autant que de préservation personnelle (car la guerre civile

au Kaboul devait amener des incursions sur le territoire britannique), avait proposé sa médiation aux divers belligérans. Elle fut sèchement repoussée par les émirs. Ceux-ci dans l'intervalle avaient usé de leur pouvoir de manière à soulever contre eux beaucoup d'inimitiés, si bien que divers chefs influens se prononçaient pour Chir-Ali pendant que les ulémas lançaient un *fetva* (décret religieux) établissant que Chir-Ali était le prince légitime. Les puissantes tribus des Ghilzaïs et des Ahmedzaïs ainsi que Fyz-Mohammed-Khan, vice-roi de Bactriane, se déclarèrent également pour lui. Les émirs essayèrent de faire de l'intimidation. Ils attirèrent au palais le principal chef des opposans, Refik-Khan, et l'assassinèrent. Ils jetèrent en prison 160 chefs des Ghilzaïs et des Ahmedzaïs, puis lancèrent des corps d'armée contre ces deux tribus. Leur situation n'en paraissait guère améliorée en août 1866, quand je quittais l'Inde. Chir-Ali se disposait à reprendre la campagne au mois suivant; il avait fait venir d'Hérat de l'infanterie et des canons. Je n'ai pas besoin d'ajouter que tout le pays offrait le spectacle le plus affligeant : le commerce anéanti, les caravanes mises à rançon, les campagnes écrasées de réquisitions, la disette partout, le prix du blé décuplé, et le peu qu'on en trouvait monopolisé par le gouvernement. Il est fort à craindre que cette situation déplorable ne se prolonge encore des années entières; les Orientaux ne sont jamais pressés en aucune sorte d'affaire, pas même lorsqu'il s'agit de mettre fin à une guerre civile qui les ruine. Les condottieri, qui abondent au Kaboul, y trouvent leur compte; mais les classes paisibles et laborieuses ne peuvent que désirer un régime meilleur, et, bien que le sentiment national soit encore très vivace chez ces populations énergiques, elles salueraient sans doute avec bonheur toute intervention étrangère, qu'elle vint de l'Angleterre ou de la Russie.

Je me suis étendu un peu sur ces troubles de l'Afghanistan parce qu'ils affectent gravement la situation générale du centre de l'Asie. Le Kaboul est la grande route commerciale entre la Perse, la Boukharie et la Russie d'une part, l'Inde et la Chine de l'autre. En attendant que ce pays soit appelé à être le théâtre des rivalités politiques de la Russie et de l'Angleterre, il est l'objet d'une lutte active, plus pacifique et plus féconde, entre les commerçans de ces deux nations. En ce moment, l'industrie russe semble maîtresse de la position : ses produits, moins perfectionnés, mais aussi moins chers, remplissent presque exclusivement le marché afghan malgré le double désavantage d'une distance triple et de routes médiocrement sûres. Le trafic entre la Perse et l'Inde par le Kaboul se fait dans des conditions curieuses et qui doivent remonter à une haute antiquité. Il appartient à quatre tribus appelées Povindahs,

pastorales et marchandes, comptant 8,000 familles, et disposant de 30,000 chameaux sans compter environ 10,000 bœufs de transport. Les Povindahs, organisés en caravanes semblables à de véritables corps d'armée, partent chaque année de la frontière persane et se dirigent sur l'Inde par trois routes, celles de Kaboul, de Ghizni, de Kandahar, qui toutes trois aboutissent à l'Inde. Ils écoulent les articles russes, persans et turkestanis sur les marchés afghans, où ils achètent les produits indigènes (parchemins, graines tinctoriales, assa-fetida, cumin, salep, conserves diverses), qu'ils vont vendre dans l'Inde. Ils pénètrent jusqu'à Bénarès à l'est, Bombay au sud. En retour, ils prennent des produits manufacturés, cotonnades, mousselines, châles, soieries, brocards, et les innombrables drogues de la pharmacopée asiatique, fort semblable à ce qu'était la nôtre il y a deux cents ans. Un chiffre donnera une idée de l'importance de ce mouvement d'affaires; entre tant de produits divers, nous ne prendrons que les laines : or la valeur des laines qui passent chaque année par la seule route de Ghizni est estimée à 70,000 roupies (175,000 fr.). Il faut en outre considérer que l'Afghanistan n'est pas seulement une voie de transit; c'est aussi un débouché considérable, et l'Inde anglaise a l'ambition fort légitime d'y supplanter sa rivale. Quelle que soit l'issue future de cette compétition commerciale, il est certain que la guerre actuelle compromet d'une manière désastreuse les intérêts qui sont en jeu de chaque côté, et il n'est pas étonnant que les deux puissances européennes en désirent la fin. Nous avons déjà dit un mot de la démarche conciliatrice faite par l'Angleterre en 1863, et qui a été si mal accueillie. La Russie, pour sa part, en a fait une autre, d'un caractère un peu différent : le gouverneur-général du Turkestan a envoyé un agent indigène, nommé Jubal-Khan, porter aux émirs de Kaboul des assurances de sympathie. Les émirs étant les souverains de fait, cette démarche n'engageait pas beaucoup le gouvernement russe envers un pays si éloigné de ses frontières; elle n'avait donc pour but que de faciliter la continuation des bonnes relations commerciales. L'agent russe, en quittant Kaboul, se rendit à Peshawer, où l'autorité, à qui il était signalé comme espion, le fit surveiller, mais sans l'inquiéter le moins du monde. C'était agir d'une façon digne et logique, puisqu'à la même date un *babou* (lettré hindou au service civil des Anglais) s'acheminait vers Bokhara, par Djellalabad et Kaboul, sous prétexte de négoce, pour étudier la situation politique de la Boukharie et les progrès des Russes en ce pays. Intelligent et instruit, comme le sont généralement les hommes de cette classe, le *babou* avait recueilli sur sa route des informations géographiques et économiques d'une assez

grande valeur, si on en juge par quelques publications de la presse anglo-indienne.

Voilà en résumé quelle était à la fin de l'année 1866 la situation politique et morale de ce grand pays afghan, que les Anglais se sont accoutumés avec raison à regarder comme la porte de l'Inde. Tous les liens de gouvernement relâchés, toute prospérité publique tarie par une guerre civile sauvage et prolongée, les grandes puissances limitrophes profitant de l'acharnement des combattans pour glisser une main intéressée dans les affaires du pays, les classes laborieuses et paisibles tentées à force de souffrances de faire fléchir le sentiment national devant le besoin impérieux de paix et d'ordre, ces bienfaits dussent-ils venir de l'étranger : c'était, quand nous l'avons vu, un spectacle affligeant, que les événements postérieurs n'ont dû qu'assombrir encore. Il n'est pas sans intérêt maintenant de savoir comment l'opinion publique dans l'Inde appréciait cette situation, les circonstances qui l'avaient créée et les devoirs qu'elle pouvait imposer au gouvernement dans l'hypothèse d'un danger plus ou moins éloigné pour les possessions de la reine.

II.

Durant le cours de l'été dernier, quand on reçut dans l'Inde la nouvelle de la bataille d'Irdjar, gagnée par les Russes le 20 mai 1866 sur l'émir de Bokhara, et l'annonce prématurée de la conquête de Samarkande, le sentiment général se traduisit à peu près ainsi : « nous n'avons pas à nous préoccuper de la chute possible de Bokhara, ni même de Kaboul, ni de l'établissement de la Russie à nos portes; voisins pour voisins, nous devons plutôt souhaiter d'avoir sur notre frontière un état régulier avec lequel on pourra traiter que vingt tribus barbares, turbulentes et perfides qui nous obligeront à faire chaque année des expéditions ruineuses pour repousser ou châtier leurs incursions. » Une autre opinion, d'un caractère tout pratique, se faisait jour dans le *Lahore Chronicle*. « Il n'est mal qui ne serve à bien. La chute de Bokhara convaincra enfin nos administrateurs de la nécessité de construire le chemin de fer de Peshawer. » C'était entrer nettement dans le vif de la question, comme on va le comprendre, si l'on veut bien nous suivre dans une explication nécessaire pour l'intelligence de la situation.

L'Angleterre, en annexant par nécessité l'héritage de Rundjet-Sing à son territoire indien, a naturellement accepté les charges de cette succession, grosse d'embarras. Rundjet-Sing avait conquis les

districts afghans orientaux sans trop de difficulté, grâce à l'excel-lente armée que lui avaient créée MM. Allard, Court, Ventura et Avitabile; mais la bravoure fougueuse et désordonnée des Afghans, incapable de résister en plaine à la discipline sikhe, reprenait ses avantages dans les montagnes, que Rundjet ne put jamais soumettre. Il est vrai qu'il y tenait peu. Les montagnards, aussi pauvres que pillards, ne pouvaient présenter que des *non-valeurs* en fait d'impôt, et l'on sait que l'impôt est la première, presque la seule sollicitude d'un état oriental. Ils rançonnaient les caravanes qui passaient dans leurs défilés; c'était là pour eux, selon les idées asiatiques, un droit aussi sacré que le droit de *bris* chez nos barons du moyen âge. En leur passant beaucoup de méfaits et quelques incursions contre les paisibles *ryots* de la plaine (1), un gouvernement barbare pouvait s'entendre avec eux; mais le gouvernement régulier et civilisé des Anglais ne pouvait pas avoir la même tolérance, et de là devait résulter un état permanent de guerre fort préjudiciable au budget anglo-indien.

Si l'on jette les yeux sur la carte de l'Inde occidentale, on verra que le territoire anglais derrière l'Indus est strictement limité à la plaine d'alluvion qui forme entre le fleuve et la montagne une lisière de largeur variable, atteignant parfois 40 milles de profondeur et disparaissant complètement aux coudes d'Attok et de Nilab.—En amont d'Attok, le confluent du fleuve de Kaboul avec l'Indus change cette lisière en un vaste cirque qui répond à la Cophène des anciens et que commande l'importante ville de Peshawer. Toutes ces plaines sont dominées par une ceinture de montagnes ardues, nues et rugueuses, d'une hauteur qui atteint souvent 11,347 pieds anglais. Celles de la Cophène forment un arc extrêmement tendu, dont l'une des pointes se dresse en face d'Attok, tandis que l'autre vient s'appuyer sur l'Indus. Cette dernière porte le nom de Mahaban; c'est, dit-on, l'antique Aornos pris par Alexandre. Au-dessus du Mahaban, la vallée de l'Indus n'est plus qu'une gorge d'une magnificence sauvage, et la frontière anglaise s'écarte du fleuve pour aller rejoindre à travers les forêts épaisses du Hazara le territoire du Cachemir, ce splendide jardin perdu dans les neiges de l'Himalaya.

Les montagnes que j'ai indiquées sont le repaire de tribus de sang afghan chez lesquelles la vie sauvage a modifié le type régulier, classiquement correct de la race. On en compte une vingtaine, dont les principales sont les Waziris, les Afridis, les Momand, les Swatis. Elles n'ont jamais, comme on l'a dit, reconnu l'autorité d'aucun

(1) On prononce *raïot*. C'est un mot persan qui dérive du mot ture *raïa*, et qui signifie laboureur.

des gouvernemens de la plaine, et sont elles-mêmes fractionnées en groupes indépendans les uns des autres. Quelques-uns de ces groupes, notamment ceux de Baneyr et de Bajaour, obéissent à de petits sultans, mais presque tous les autres forment des républiques pastorales ou barbares, dont la plus remarquable, Swat, a pris depuis peu d'années une importance inquiétante pour la sécurité des provinces anglaises limitrophes. Pendant que les Waziris et les autres sauvages de la même ligne se contentaient de faire dans la plaine des incursions de maraudeurs suivies de rudes représailles et n'ayant d'ailleurs aucun caractère politique, les Swatis, moins pillards et moins agressifs en apparence, prenaient le rôle de champions officiels de l'islamisme dans l'Afghanistan oriental. Leur chef, connu sous le nom de *l'akhond* (docteur) de Swat, s'est érigé en réformateur ou plutôt en apôtre chargé de ranimer et d'épurer la foi attiédie. Autant son pouvoir temporel est nul, autant sa domination spirituelle est incontestée et absolue de l'Indus à Djellalabad. Sans connaître, du moins selon toute apparence, l'histoire du *Vieux de la Montagne*, il l'a renouvelée en s'entourant de séides aveuglément dévoués qu'il envoie poignarder au loin les gens qui lui sont suspects. Les victimes ordinaires de ces odieux attentats sont des officiers anglais de la frontière signalés à son attention par le zèle qu'ils déploient à purger leurs districts des assassins et des voleurs qui y pullulent. Or, comme en dehors des prescriptions du culte le musulman n'a qu'une idée fort vague de la morale, tous les coquins à bon droit exécutés par la justice anglo-indienne passent pour des martyrs de l'islam aux yeux de leurs stupides coreligionnaires, et leur sang crie vengeance contre le *commissioner* ou le *deputy* qui les a condamnés. Aussi les garnisons de cette zone, surtout celles de Peshawer et de Hottî-Merdan, sont-elles redoutées des officiers appelés à y remplir des fonctions civiles.

Le gouvernement anglo-indien n'eût pourtant rien fait pour châtier les Swatis sans une circonstance qui menaçait directement son pouvoir politique. Le wahabisme, non content de remuer toute l'Arabie et d'inquiéter l'Égypte, s'était infiltré dans l'Inde musulmane, propagé et protégé par les condottieri arabes qui remplissent les armées des princes indigènes, notamment dans le Nizam. Gêné par la présence des autorités anglaises dans ses prédications furieuses contre la domination des infidèles, il avait pris la forme d'une société secrète, et parmi ses innombrables adeptes les plus impatiens avaient formé sur territoire neutre, à Suttana, dans l'état de Baneyr, une colonie où l'on s'occupait moins de la réforme de la foi que des moyens de recommencer la tentative de 1857. Suttana, situé sur l'Indus, à quelques lieues seulement de la frontière an-

glaise, était devenu un foyer d'agitation assez dangereux non pour la tranquillité générale de la péninsule, mais pour la province de Peshawer et celle de l'Hazara, plus récemment occupée. D'ailleurs les Swatis de Baneyr et de Swat même, excités par les gens de Suttana, n'attendaient qu'un signe de l'*akhond* pour commencer les hostilités autour du Mahaban.

L'*akhond*, bien que fanatique et peu scrupuleux, avait assez de perspicacité pour comprendre que les Anglais pourraient, sur quelque provocation trop violente, envahir la vallée de Swat aussi aisément qu'ils avaient franchi en 1842 les passes de Khaïber, et s'y établir assez solidement pour que toutes les tribus réunies fussent impuissantes à les en expulser. Il tenait peu à voir pousser les choses jusque-là, et avait toujours usé de son influence pour faire respecter la frontière anglaise; mais dans l'affaire de Suttana les esprits étaient si excités qu'il craignit sans doute de voir des énergumènes prendre à son détriment de l'influence sur la foule et l'entraîner malgré lui. Pour ne pas être dépassé, il favorisa un mouvement qu'il avait toujours ouvertement blâmé, et poussa les jeunes brouillons et les fanatiques de la vallée à marcher au secours de Suttana, en ce moment menacé par une division anglaise qui avait fini par se mettre en marche en décembre 1863.

Cette campagne n'avait qu'une issue possible. Les Anglais, au lieu de remonter le boyau effroyable où coule l'Indus au-dessous de Suttana et où des pâtres eussent suffi à les anéantir en roulant des quartiers de roc sur leurs têtes, prirent à revers la vallée de Baneyr par le col d'Ombeyla, que l'ennemi défendit avec résolution (16 et 17 décembre). La colonne descendit sur Suttana, le brûla, dispersa les sectaires, et après ce coup bien frappé rentra dans ses cantonnemens. Les Suttanis se réfugièrent près de l'*akhond* et s'établirent sur un terrain qu'il leur loua à beaux deniers comptans; mais l'an dernier ces émigrés, n'ayant pu payer leur redevance, ont été impitoyablement expulsés. L'apôtre s'est démasqué et a laissé voir le montagnard rapace.

La destruction de ce foyer de sédition, quoique avantageuse pour les Anglais, n'eut pas un grand effet moral, car l'année suivante, le lieutenant-gouverneur du Pendjab faisant avec une forte escorte la visite de la province de Peshawer et passant au pied des montagnes de Baneyr, les montagnards lui envoyèrent des coups de fusil du haut de leurs rochers. L'impatience d'arriver à une répression efficace a fini par faire naître une idée hardie, que l'épuisement actuel de l'Afghanistan rend aisément exécutable : c'est, du moment que l'émir de Kaboul est impuissant à faire la police de sa frontière orientale, de se substituer à lui en occupant la province

de Djellalabad, s'y établissant fortement et prenant ainsi à revers toutes ces tribus des Afridis, Momand, Khaïberis, Khattak, qui seraient alors enclavées dans le territoire anglais au lieu d'y confiner comme aujourd'hui.

L'occupation de Djellalabad serait une mesure radicale et vigoureuse, et le gouvernement actuel de l'Inde ne semble pas pencher vers les mesures de ce genre, surtout depuis la malheureuse campagne du Boutan. Il serait pourtant facile de prouver que cet effort n'exigerait pas une dépense d'hommes et d'argent bien supérieure à celle de l'expédition d'Umbeyla, qu'il faudra recommencer tous les huit ou dix ans, si l'on ne prend un parti plus décisif. La difficulté ne résiderait pas dans l'invasion même, qui ne serait guère qu'une brillante promenade militaire comme le passage du Khaïber par la division Pollock il y a vingt-cinq ans : elle serait dans l'occupation et l'organisation du pays à annexer. Il y aurait à se créer des sympathies, des intérêts plus ou moins légitimes à ménager, des résistances à dompter. On peut prévoir que le souverain de Kaboul, que ce soit Chir-Ali ou bien son frère, aura dans son palais et dans le cercle immédiat de sa puissance des embarras assez multipliés pour lui ôter la tentation de se heurter à ses puissans voisins. Il serait d'ailleurs facile de s'assurer de sa neutralité par quelques bons offices, soit un subside, soit quelques munitions de guerre offertes en temps opportun. Il faudrait surtout être attentif à ne pas trop froisser l'aristocratie indigène, tous ces barons féodaux fièrement campés dans leurs tours délabrées au tournant de chaque défilé. Ils représentent le seul élément redoutable et vivace de la société afghane, militaire et féodale avant tout : qui dispose d'eux dispose en même temps de leurs vassaux et de leurs sujets, car dans ce monde-là le plébéien est beaucoup plus fier des distinctions accordées à son khan ou à son émir qu'il ne serait reconnaissant d'un bienfait personnel. Accoutumé depuis des siècles à voir dans le gouvernement central un ennemi et un persécuteur, il est peu exigeant envers le nouveau maître que le sort lui donne et qu'il subit avec une résignation complète mêlée d'un peu d'anxiété. S'il est moins opprimé qu'au temps passé, il saisit très vite la différence et bénit Allah; s'il est oublié, sa joie ne connaît pas de bornes; s'il est secouru (par des institutions charitables, des subsides en temps de famine, des services médicaux en temps d'épidémie), il n'y comprend plus rien, et, quoique trop ignorant pour apprécier le côté élevé de la philanthropie européenne, il ne cherche pourtant point à se soustraire à l'admiration profonde et confuse à la fois qu'elle lui inspire. En somme, l'organisation stable et forte des nouvelles provinces annexées n'offrirait aucune difficulté sérieuse

aux Anglais, qui ont eu dans le Pendjab et le Radjpoutana à compter avec des obstacles d'une bien autre nature.

Toutefois, si cette annexion est, comme j'en suis convaincu, une mesure désirable plus encore dans l'intérêt des populations à englober qu'en vue de la sécurité des frontières de l'Inde, il y a une autre mesure d'une nécessité incontestable, d'une urgence réelle, à laquelle j'ai fait allusion : je veux parler du chemin de fer projeté de Lahore à Peshawer. Laissons dans l'ombre l'avantage commercial un peu contestable de ce projet; pour en comprendre l'intérêt politique et stratégique, il suffit de jeter les yeux sur une carte générale de l'Inde. La question de célérité en matière de mouvemens stratégiques, si importante dans notre Europe, où, quand la guerre éclate, tant d'intérêts se coalisent pour en circonscrire le théâtre, a bien plus d'importance encore dans cet immense Indoustan, où une campagne un peu sérieuse exige pour les troupes un déplacement de trois et quatre cents lieues. Jusqu'ici, pour ne pas avoir inopinément à faire marcher d'Agram ou de Mhow à l'Indus une force de 7 ou 8,000 hommes durant les mois les plus insalubres de l'année, il a fallu masser derrière ce grand fleuve, du Hazara au Bunno, de nombreux régimens placés dans des conditions médiocrement rassurantes au point de vue hygiénique. Ces troupes, suffisantes en temps ordinaires, auraient besoin d'être promptement renforcées en cas de crise : c'est ce qui explique l'insistance avec laquelle l'opinion publique, dans tout l'ouest de l'Inde, a réclamé le prolongement jusqu'à Peshawer de la voie ferrée de Calcutta à Delhi, en construction de Delhi à Amritsir et livrée au public sur les 4 myriamètres qui séparent Amritsir de Lahore. Amritsir, malgré son humble titre de sous-préfecture, est une cité de 300,000 âmes, le premier centre de la fabrication des cachemires après Cachemir même. Quant à l'importance de Lahore, elle est toute politique : c'est la métropole du Pendjab, le centre administratif des *western provinces*, à quelques kilomètres du camp permanent de manœuvres appelé *Mianmcer cantonnements*.

Le prolongement de la ligne du nord vers Peshawer, d'une longueur de 276 milles, n'offrirait pas plus de difficultés que n'en a présenté la section déjà très avancée de Delhi à Amritsir : ce serait la même plaine rayée de *nullahs* (torrens à sec une partie de l'année, mais redoutables lors de la fonte des neiges de l'Himalaya); les ponts à jeter sur ces *nullahs* et sur l'Indus à Attok seraient les seuls travaux d'art un peu dispendieux de toute la ligne. Devant cette perspective d'avantages immédiats et de dépenses modérées, la population n'a pas hésité dans l'émission de ses vœux, non plus que l'administration dans son adhésion. M. Mac-

Leod, lieutenant-gouverneur du Pendjab, venait, lors de mon séjour dans ce pays (juillet 1866), de soumettre le projet, appuyé par lui, au vice-roi, alors à Simla. On attendait la décision, mais nul ne doutait qu'elle ne fût favorable. Les affaires du Turkestan d'une part, de l'Afghanistan de l'autre, concouraient à hâter la solution désirée, et il est probable que dans cinq ou six ans une voie ferrée s'étendant sans interruption de Calcutta à Peshawer pourra jeter en quelques jours de 10 à 40,000 hommes sur les points où l'on aurait besoin de secours. Une pareille amélioration sera surtout appréciée par les *old Indians*, qui se souviennent d'avoir vu, il y a vingt ans, un pareil trajet demander aux troupes de la compagnie deux grands mois et des fatigues souvent plus meurtrières que le feu de l'ennemi. L'armée anglo-indienne, forte, brave, sûre d'elle-même, bien approvisionnée et mobilisable au premier signe de danger, pourrait attendre avec confiance le choc redoutable dont elle serait menacée.

III.

On aura sans doute remarqué que les publicistes qui ont évoqué la possibilité d'un conflit anglo-russe dans l'Asie centrale se sont tous renfermés dans l'hypothèse d'une agression de la Russie contre l'empire anglo-indien, et que nul n'a envisagé celle d'une invasion anglaise dans la Russie asiatique. C'est qu'en effet il est impossible d'imaginer un concours de circonstances tel qu'une entreprise de ce genre puisse devenir, je ne dirai pas urgente ou même habile, mais simplement justifiable aux yeux de la prudence la plus vulgaire. Satisfaite d'assurer dans l'Inde la magnifique position que lui a léguée la compagnie, l'Angleterre ne songe et sans doute ne songera jamais à courir des chances aléatoires. Les récriminations de certains journaux contre les empiétements incessans de cette puissance dans les Indes sont tout à fait surannées. Loin d'accuser l'Angleterre d'attenter à la liberté des indigènes, on pourrait plutôt lui reprocher de s'arrêter, par des considérations principalement financières, dans une voie d'annexions également profitables à la civilisation générale et au bien-être du peuple hindou. Je n'ai fait que passer dans ce pays, mais j'ai pu voir comment quelques tyranneaux abjects, tels que le maharadja de Cachemir, le nawab de Bhawulpore et le guicowar de Baroda, traitaient le peuple le plus doux, le plus laborieux et le plus gouvernable de l'Orient. On dirait vraiment que la politique anglaise laisse subsister ces brigands au sein de son empire asiatique pour servir de leçon à ses

sujets immédiats et leur faire mieux apprécier par comparaison les bienfaits de l'administration vraiment modèle dont ils jouissent. Il y a là de graves questions qu'on ne peut traiter incidemment; qu'il me suffise aujourd'hui de constater que l'Angleterre a adopté depuis plus de vingt ans dans l'Inde une politique toute défensive, que rien ne fait présager un changement dans cette politique, et que si un choc doit avoir lieu entre elle et la Russie sur l'un ou l'autre versant du Caucase indien, c'est évidemment de cette dernière puissance que l'agression viendra.

Ici deux questions fort sérieuses se présentent d'elles-mêmes : l'Inde est-elle pour la Russie une conquête désirable? Serait-elle une conquête facile ou même possible? Sur le premier point, il ne peut y avoir de doute. L'Inde a toujours été ce qu'elle est aujourd'hui, le diamant de l'Asie, et l'on pourrait presque ajouter du vieux monde. Si les richesses minérales y sont nulles, si ses côtes, mal abritées, se prêtent médiocrement au développement d'une marine, en revanche ses admirables plaines, riches de tant d'alluvions, arrosées par deux cents fleuves et par des milliers de rivières, ses côteaux fertiles, si heureusement étagés, nourrissent 200 millions d'habitans. On a souvent vu des états moins puissans que la Russie tentés par une proie moins belle, sans compter qu'il peut se présenter en Europe telles complications et telles collisions qui ajouteraient à l'attrait d'une pareille conquête la satisfaction de porter le coup le plus sensible à la prospérité d'une puissance rivale. En un mot, l'intérêt que la Russie peut avoir à passer l'Indus est impossible à nier. Qu'une semblable entreprise soit praticable, ceci est le point délicat et demande certains développemens.

Le lecteur qui nous a suivi avec quelque attention a pu voir que nous sommes pour notre part assez rebelle à l'hypothèse d'une tentative de la Russie sur l'Inde, au moins dans le siècle présent. A défaut des confidences des cabinets, celui qui veut approfondir ces questions doit se livrer à un calcul de probabilités dont les élémens sont les actes politiques du gouvernement dont il cherche à pénétrer la pensée. Cette méthode, appliquée à la politique russe dans l'Asie centrale, ne nous révèle pas une soif bien grande d'envahissemens. Nous avons déjà démontré qu'au Turkestan les conquêtes de la Russie n'ont eu qu'un caractère défensif. Entraînée par les mêmes nécessités, elle marche d'un pas lent et sûr à l'absorption totale du Turkestan; mais ce qui paraît prouver le peu de place qu'occupe cette question dans ses préoccupations actuelles, c'est le chiffre restreint des forces qu'elle y a employées, comparé à celui des troupes qu'elle entretenait dans le Caucase avant la prise de Chamyl. La petite armée qui a conquis la moitié du Khokand, celle

qui a entamé la Boukharie, n'ont jamais dépassé 3,000 hommes. Je ne comprends pas dans ce chiffre les escadrons de *djighiles* (irréguliers kirghiz) jouant au Turkestan, dans le service russe, un rôle analogue à celui de nos *goums* arabes en Algérie : force très efficace contre les bandes indisciplinées des indigènes, mais qui ne tiendrait pas contre un ennemi bien armé et bien aguerri. Cependant beaucoup d'esprits sérieux craignent que la Russie ne trouve en ces nouveaux domaines des ressources en hommes et en argent à ajouter à celles qu'elle possède déjà, et qui la rendent en Occident comme en Orient si justement redoutable. Ces alarmes sont-elles fondées ? Pour ce qui regarde l'Occident, ces lointaines acquisitions n'ajoutent rien aux forces offensives du tsar. Le jour où la Russie aurait conquis le Turkestan tout entier, elle se serait accrue d'un territoire équivalent à peu près, quant au chiffre de la population, à la Moldo-Valachie, et quant à la richesse, à la Moldavie seule. Certes, si au lieu des états ouzbegs c'était de la Roumanie qu'il s'agit, l'Europe aurait raison de s'inquiéter d'une annexion qui livrerait au conquérant une magnifique position militaire, le cours et les bouches du plus grand fleuve de l'Occident, et enfin une pépinière d'excellens soldats ; mais aux bords de l'Oxus que trouve-t-on de semblable ? Des provinces épuisées pour de longues années encore par d'indignes gouvernemens, éloignées du centre de l'empire, par conséquent fort dispendieuses à administrer, un territoire qui de trente à quarante ans n'indemniserait pas ses possesseurs des frais d'occupation, enfin une population paisible, passive, sans esprit militaire, et à laquelle la Russie, par une politique facile à concevoir, ne demandera de longtemps encore que des milices locales, comme ces corps de Mingrèlie mobilisés en 1855 lors de l'invasion d'Omer-Pacha. Sans doute la population tartare de Kazan et d'Astrakhan, qui est dans les mêmes conditions que les Tadjicks du Turkestan, est soumise à la conscription et a fourni à l'armée russe de Crimée des hommes tout aussi solides au feu que les purs Moscovites ; mais Kazan et Astrakhan sont conquis depuis trois siècles et ont eu le temps de se discipliner. Nul doute qu'après un pareil délai la Boukharie ne puisse fournir à l'empire de bons soldats, si toutefois il existe encore un empire russe dans trois cents ans d'ici, ce dont tout le monde n'est pas sûr, même à Saint-Pétersbourg. Revenons donc sans autre souci à l'affaire du Haut-Orient envisagée au point de vue des éventualités d'un conflit entre les puissances européennes qui semblent devoir se disputer ou se partager l'empire de ces régions.

La Russie et l'Angleterre sont en Asie, en face des barbares, dans une position analogue à celle que l'empire romain, sous les pre-

miers césars, occupait sur le Rhin et le Danube, alors que Rome avait assez d'une légion et demie pour assurer la sécurité de sa frontière, tout en contenant la Gaule encore mal domptée. La différence entre les deux situations, c'est qu'avec des moyens si restreints l'empire ne pouvait prendre une offensive qui devenait souvent nécessaire, et que, dès qu'on voulait faire une trouée dans le fond ténébreux du monde germain ou sarmate, il fallait quintupler l'effectif du pied de paix. C'est ainsi que furent préparées les victoires de Tibère, de Germanicus et de Probus. Aujourd'hui, grâce à l'énorme supériorité des troupes européennes sur les bandes mal armées et mal conduites de l'Asie, les corps d'occupation, même sur le pied de paix, peuvent aisément faire face aux nécessités imprévues de la guerre. Nous avons déjà parlé de cette loi politique qui a toute la rigueur d'une loi physique et qui oblige les états réguliers en contact avec l'Orient barbare à marcher toujours en avant et à faire de nouvelles conquêtes pour garantir la sécurité des anciennes. Cette loi est fatale et a pour unique limite la modération que les circonstances imposent au vainqueur. On a vu que l'Angleterre, suivant d'ailleurs en cela l'exemple que nous lui avons donné dans nos différends avec le Maroc, se maintient rigoureusement sur la défensive, et cette modération méritoire, mais peut-être excessive, rachète jusqu'à un certain point l'avidité annexioniste qui dirigeait, il y a quelque 30 ans et surtout au siècle dernier, les actes de la compagnie. La Russie au contraire avance toujours avec la force redoutable et irrésistible d'un élément et avec une lenteur qui semble calculée pour ne pas exciter des alarmes trop vives. Subit-elle seulement cette sorte de loi dynamique dont je viens de parler ou s'en sert-elle pour arriver à l'accomplissement de ses desseins? Il est permis, sans la calomnier, d'accepter cette dernière conjecture et de ne pas croire cette puissance absolument passive dans la guerre. La circulaire du prince Gortchakof, qui a si inopinément réveillé l'attention endormie de l'Europe sur les affaires du Turkestan, est bien le manifeste d'un conquérant qui veut préparer les esprits à accepter comme un fait inévitable l'assujétissement prochain du Centre-Asie. Maintenant la Russie s'arrêtera-t-elle là? La Boukharie est-elle à ses yeux le but et le terme ou une simple étape de la conquête? Voilà en deux lignes la grande question.

Il y en a qui pensent qu'une tentative sur l'Inde est imposée à la Russie par cette force vague, mais bien comprise de tous, qu'on appelle la force des choses. Si la conquête de l'Asie centrale était, disent-ils, l'objet unique des ambitions russes en Asie, les avantages que promet cette possession ne seraient guère en rapport avec les sacrifices qu'elle aurait coûtés. Cet argument ne serait pas

sans valeur, s'il ne reposait sur une illusion, illusion assez commune, qui fait apparaître tout pays éloigné, barbare, peu connu, comme un pays déshérité et indigne de notre attention. Dans les classes cultivées, la majorité croit encore aux « déserts » de l'Abysinie, qui, à surface égale, a quinze fois moins de terres incultes que la France, et aux « sables » de l'Afrique équatoriale, qui est à peu près dans les conditions agronomiques de la Toscane. Il en est un peu ainsi des pays turcomans : le lecteur qui jette négligemment les yeux sur une carte est porté à n'y voir qu'un prolongement méridional des marais et des neiges de la Sibérie. Même dans un milieu plus instruit, on fut fort surpris, il y a une huitaine d'années, lorsque les Russes se substituèrent aux Chinois sur la frontière de Khokand, et qu'un géographe bien informé fit remarquer que ce nouvel établissement est sous la même latitude que Florence et dans des conditions climatiques peu inférieures à celles de l'Italie. Nous avons brièvement décrit dans notre précédente étude les ressources et les forces productives des états ouzbegs qui sont aujourd'hui le théâtre des opérations russes : ceux de la Boukharie orientale, qui sont destinés dans un avenir prochain à partager le même sort que leurs voisins du nord et de l'ouest et qui s'en rendent très bien compte, offrent des séductions peut-être encore plus grandes à l'ambition du conquérant. Il y a là un champ assez vaste pour occuper pendant des siècles l'activité bienfaisante d'un grand gouvernement européen. Si l'Angleterre a tiré un si merveilleux parti d'un continent aussi médiocrement doué que l'Australie, que ne peuvent devenir, sous la main vigoureuse et organisatrice de la Russie, des pays comme ceux de Kachgar, Iarkand ou Bokhara !

Cette considération nous paraît, quant à nous, assez rassurante, car elle fait espérer que toute chance de conflit entre l'Angleterre et la Russie est éloignée. Il est vrai qu'elle n'en démontre pas l'impossibilité. Amenées par la loi de leur expansion géographique à se rapprocher sans cesse l'une de l'autre dans le Centre-Asie, la Russie et l'Angleterre finiront par se rencontrer un jour face à face. C'est là une opinion très répandue. Pour éviter la collision, il faudrait, dit-on, qu'elles trouvassent devant elles une grande barrière infranchissable, une force défensive bien organisée. Rien de plus juste, et nous ajouterons que cette frontière naturelle ne peut être un fleuve, si grand qu'il soit. Les fleuves sont les auxiliaires et en quelque sorte les véhicules des invasions, bien loin d'en être les remparts. La France a appris une fois à ses dépens, et l'Allemagne vingt fois, que la ligne du Rhin ne couvre personne. L'armée russe de 1828, celle qui s'est morfondue plusieurs mois en Bulgarie devant les passes des Balkans et y a enterré 100,000 hommes, s'était fait un jeu de passer

le Danube sur un de ses points les mieux gardés, là où les forteresses de Matchin, de Toultscha et d'Isaktcha peuvent si bien, sinon croiser leurs feux, du moins les combiner. Si un fleuve n'est point un obstacle sérieux, une chaîne de montagnes est une barrière redoutable, surtout lorsque cette chaîne s'appelle les Pyrénées, les Alpes ou les Balkans. Serait-il par hasard plus facile de franchir cette gigantesque ceinture de glaciers et de neiges éternelles, cet Himalaya qui domine du haut de ses 10,000 mètres toute une armée de montagnes aiguës devant lesquelles notre Mont-Blanc et notre Saint-Bernard ressembleraient à des collines? Voilà le vrai boulevard de l'Inde, boulevard bien efficace, puisque la frontière nord de ce beau pays est restée inviolée pendant des milliers d'années. L'Himalaya ne peut être forcé de front par une armée d'invasion : c'est un point évident et qu'il serait oiseux de prouver; mais ne peut-il pas être tourné? Par l'extrémité orientale de la chaîne, c'est impossible; elle va finir au fond de l'Indo-Chine, à des profondeurs absolument inconnues. Et par l'occident? Ici la question devient grave, et nous sommes ramenés à l'Afghanistan, car c'est au fond des pays afghans que viennent finir les dernières ondulations de cette sierra formidable. L'histoire ici appuie les conclusions de la géographie physique. L'Afghanistan a été le grand chemin de toutes les invasions de l'Inde depuis Sémiramis et Alexandre jusqu'à Mahmoud de Ghizni et Baber, jusqu'aux Mongols et aux Afghans.

Avant d'étudier au point de vue stratégique les chances réservées à une invasion russe dans l'Hindoustan par la plaine afghane, nous ferons remarquer que la stratégie comme la balistique doit tenir compte de ce que les physiciens appellent la vitesse initiale, et des causes qui peuvent en neutraliser l'effet. On calcule mathématiquement la force destructive d'un projectile au sortir du canon et la distance à laquelle cette force sera réduite de moitié ou entièrement supprimée. Sans doute il est impossible de calculer avec la même précision les chances de succès qui accompagnent une armée d'invasion, car dans tout choc de masses d'hommes contre des masses d'hommes il faut s'attendre à des élémens imprévus qui échappent à la simplicité abstraite des opérations mathématiques; mais, en mettant de côté ces chances inévitables d'imprévu, il est bien évident que la loi physique des distances est un élément de calcul qu'il est impossible de négliger, surtout dans l'hypothèse qui nous occupe. Les personnes à qui la géographie de l'Asie n'est pas très familière voient, en jetant les yeux sur la carte, que la frontière russe actuelle n'est séparée de l'Inde anglaise que par six degrés de latitude, la distance de Paris à Novarc, et elles seraient presque tentées de croire que cette distance n'est pas, dans cette

partie de l'Asie, plus difficile à franchir qu'elle ne l'a été pour nous en 1859 lors de la guerre d'Italie. Ce serait là une énorme erreur. Entre la Russie proprement dite, qui finit à la ligne d'Orenbourg, et ses nouvelles conquêtes du Turkestan, il y a l'effroyable steppe des Kirghiz, nue, à végétation rabougrie, à puits saumâtres, que traversent au galop des nuées de cavaliers tartares, mais où un corps d'armée européen périrait comme les soldats de Darius et de Cambyse, si le gouvernement russe n'avait créé de puits en puits des *stanitzas* qui sont pour les soldats ce que sont les caravansérails pour les voyageurs. Et ce n'est pas une traversée de quelques étapes, comme celle de notre Sahara algérien; la steppe des Kirghiz a une largeur de 130 lieues, plus de 500 verstes, entre Orenbourg et le fort Aralskoï, où l'on trouve la flottille du Sir-Daria, dont j'ai déjà parlé.

On peut affirmer qu'une armée d'invasion dirigée de la Russie d'Europe sur l'Inde par Orenbourg et Bokhara aurait déjà perdu, avant d'atteindre les rivages de l'Aral, cette force initiale si précieuse dans la guerre offensive. Il faut donc renoncer à cette hypothèse et en venir à une autre, celle où le gouvernement moscovite, avec un plan d'attaque mûri pendant des années de paisible possession du Turkestan, aurait dans ses nouvelles provinces une bonne armée acclimatée, dressée, préparée (*well trained*, comme disent les Anglais) en vue du but spécial qui nous occupe. Même dans cette hypothèse favorable, voyons si l'attaque la mieux combinée ne se heurterait pas à d'insurmontables difficultés.

Supposons un instant la Russie campée sur l'Oxus, en face des avant-postes afghans, à Kilif ou à Termes, et se préparant à marcher sur l'Inde. Qu'on jette les yeux sur la carte : on ne trouve entre l'Oxus et Peshawer qu'une distance d'environ 130 lieues, un quart de moins que celle de Paris à Brest. Ce n'est rien pour une armée voyageant en pays allié; mais ce serait faire la part bien belle à l'invasion que de supposer le peuple et le gouvernement afghans amenés par leurs ressentimens contre les Anglais à ouvrir leur territoire à une armée moscovite. Acceptons cependant cette hypothèse : il est bien certain qu'au premier mouvement de la Russie au-delà de l'Oxus l'armée anglo-indienne envahirait le Kaboul, et tâcherait d'atteindre à marches forcées les montagnes dont l'occupation lui permettrait d'arrêter net la marche de l'ennemi. La route de l'Oxus à l'Indus est coupée vers le milieu par une très haute chaîne de montagnes, l'Hindou-Koh, que les Persans, par un jeu de mots puéril qui a passé dans notre nomenclature géographique, appellent Hindou-Kouch, « le tueur d'Hindous. » Pour se faire une idée des traits généraux de cette voie, on peut se représenter (toute

question de distance écartée) la route de Bordeaux à Saragosse à travers les Pyrénées. Figurez-vous une armée française partant de Bordeaux et voulant envahir l'Espagne par le val d'Arran. Cette armée suivra pendant plusieurs étapes les plaines de la Guienne, puis, s'engageant dans des terrains de plus en plus accidentés, elle remontera la Garonne jusqu'à ses sources, pendant que l'armée de défense, quittant les bords de l'Èbre et remontant la Sègre, accélérera sa marche pour arriver la première aux cols des Pyrénées et en fermer l'accès à l'armée d'invasion. C'est exactement, aux noms près, ce qui se passerait dans la conjoncture dont je parle.

En passant l'Oxus, on atteint en trois ou quatre jours, à travers un pays plat, riche et cultivé, les villes importantes de Balkh et Khouloum, résidences d'un émir afghan fort puissant, dont l'autorité nominale s'étend jusqu'aux frontières de la Tartarie chinoise. Pour ne pas être balayé par l'invasion, cet émir s'empres-serait probablement de négocier, de vendre son alliance et de livrer la route sur tout son territoire, c'est-à-dire le long de la vallée de Khouloum jusqu'aux passes de Bamian. Dans le cas où il préférerait combattre, grâce à des promesses de secours du gouvernement anglais ou à un subside payé à propos, il pourrait, même avec ses seuls irréguliers, infliger des pertes très graves à l'ennemi engagé dans les passes formidables d'Heibak, à 12 lieues de Khouloum, et connues sous le nom significatif de *Dara-i-Zindan*, « vallée de la prison. » C'est une faille étroite, serpentant entre deux lignes de rochers à pic qui atteignent parfois 300 mètres de haut, et sont couronnés de fortins délabrés. A 37 lieues plus loin, toujours dans la même vallée, commence l'effrayant défilé appelé *Dandan-Chikan* (le briseur de dents), redouté des caravanes, et qui mène à la jolie vallée de Kamard, pleine de jardins et de cultures. Trois courtes étapes à travers un pays bien cultivé mènent à un troisième col, celui d'Akrabad, haut de 3,400 mètres au-dessus de la mer, praticable aux fourgons et à l'artillerie, et d'où l'on débouche après une marche de quatre heures dans la plaine célèbre de Baïman, clé stratégique de toute cette ligne.

Pendant ce temps, l'armée anglaise de défense, massée à Djellalabad, ne serait pas restée inactive. L'espace compris entre Djellalabad et Bamian est un peu plus court que celui de Bamian à l'Oxus, et offre aux Anglais l'immense avantage d'une route qui leur est très familière (ils l'ont parcourue deux fois il y a trente ans, en poussant leurs avant-postes jusqu'à Bamian). On comprendra dès lors qu'il est à peu près impossible de forcer de front les passes du Caucase indien, occupées par 30,000 hommes de troupes européennes de première valeur. Pour que l'invasion réussît, il faudrait que la

marche sur Kaboul par Bamian n'eût été qu'une démonstration destinée à occuper l'armée de défense, et que l'effort principal se fût porté sur l'Hindou-Koh même au moyen d'une armée qui de Khouloum serait allée, par la vallée de Koudouz, franchie en diagonale, au cirque d'Inderab; là sept défilés praticables en été permettent aux caravanes de descendre sur la vallée de Kaboul par la coulée de Pandjghir. Dans cette hypothèse, l'armée russe viendrait couper entre Djellalabad et Kaboul la ligne anglaise d'opération; mais pour qu'à son tour cette seconde armée ne fût pas au premier échec acculée aux ravins de l'Hindou-Koh, comme le fut Souvarof dans les Grisons en 1799 après la bataille de Zurich, pour qu'elle ne fût pas alors prise d'un coup de filet ou détruite en détail par les montagnards, elle aurait besoin du secours d'une troisième armée, qui, remontant l'Oxus par Badakchan et les fameuses mines de rubis et de lapiz-lazuli, franchirait la montagne par le col de Chattiboï et les trois cols de Zebak, et descendrait le long de la rivière Chitral en se maintenant en bonne intelligence avec les roitelets indigènes de Kunaour, Bajaour et Dheïr, et en donnant la main aux gens de Swat, que leur haine contre les Anglais rendrait probablement fort sympathiques aux envahisseurs.

On ne nous accusera pas d'avoir exagéré les difficultés de l'entreprise ou écarté les chances favorables qu'elle peut rencontrer; en admettant libéralement ces dernières, la triple opération que l'on vient de décrire exigerait au moins 120,000 hommes. De son côté, le gouvernement anglo-indien, aidé par les circonstances dans un pays qui lui est familier et qui offrirait à ses armées une base d'opération aussi sûre en cas de retraite qu'en cas de marche en avant, pourrait se contenter d'opposer à l'agression 80,000 soldats réguliers. Jeter 80,000 hommes en Afghanistan est une fort grave affaire, mais elle n'exige aucun effort extraordinaire de la part de ce gouvernement, solidement établi dans l'Inde et ayant un réseau de voies ferrées à sa disposition. Combien d'années s'écouleront avant que la Russie ne soit pour l'attaque dans une situation comparable à celle de l'Angleterre pour la défense de l'Hindoustan!

Il n'est qu'un seul cas où l'agression que je discute à contre-cœur, tant je la crois chimérique, aurait quelque chance de succès: c'est celui où la Russie, maîtresse absolue de l'Afghanistan et ayant eu tout le loisir d'y faire de longs préparatifs d'attaque, lancerait à la fois de Kaboul, de Ghizni et de Bajaour trois armées bien pourvues de tout et convergeant sur Lahore. La victoire serait possible, je ne veux pas dire probable, car l'armée d'invasion aurait en face d'elle les forces anglaises dont j'ai déjà parlé, troupes

solides, commandées par des officiers à la hauteur de toutes les difficultés; mais d'abord il y a dans cette hypothèse un terme impossible à accepter, c'est l'Afghanistan devenant en quelques années une province russe. Les Afghans sont le seul peuple du continent asiatique qu'on puisse appeler une nation, c'est la seule race que j'aie franchement estimée dans mes pérégrinations en Asie centrale. Nobles, braves, fiers, ils rachètent par la virilité de leur nature les rudesses et la sauvagerie qui en sont l'excès. Pour eux, le mot patrie a un sens, ce qui est rare en Orient. Mal armés et peu disciplinés, ils sont faciles à vaincre, et la conquête de leurs cités ne serait qu'une promenade militaire; mais la difficulté serait de garder ce qu'on aurait pris : les Anglais l'ont bien éprouvé il y a vingt-cinq ans. Leurs fautes et leurs désastres doivent servir d'exemple à quiconque voudrait, de gaité de cœur, s'aller heurter à cette nouvelle Circassie. Cette opinion n'est pas, comme on pourrait le supposer, en contradiction avec ce qui a été dit plus haut de la facilité qu'auraient les Anglais à occuper Djellalabad, province sacrifiée de l'empire de Kaboul, lasse de la guerre civile, dont elle souffre dans son commerce et son industrie, et qui a gardé un bon souvenir de l'occupation de 1840; mais Djellalabad n'est pas Kaboul, Ghizni ou Kandahar.

Il est juste d'ajouter que l'Afghanistan n'est pas le seul pays dont l'Angleterre ait à surveiller l'attitude de ce côté; il faut encore qu'elle ne perde pas de vue un état dont le nom ne rappelle généralement que des souvenirs fort étrangers à la politique, je veux parler du Cachemir. La vallée de ce nom, chantée en si beaux vers par l'auteur de *Lalla Roukh*, est le centre autour duquel s'est formée depuis trente ans une principauté aussi vaste que l'Espagne et d'autant plus puissante qu'elle est adossée à l'Hindou-Koh et à l'Himalaya. Ces pays, conquis jadis par Rundjet-Sing, furent donnés en fief par la compagnie à un certain Goulab-Sing, prince montagnard qui avait eu l'habileté de se rallier aux Anglais victorieux, et qui les a transmis à son fils Rambir-Sing, maharadja actuel de Cachemir. Sa dépendance à l'égard des maîtres de l'Inde est toute nominale, car il a les droits d'un roi autonome, même celui d'écarter de ses états par des tarifs douaniers oppressifs et appliqués avec une rigueur excessive le commerce anglo-indien, y compris le commerce de transit avec le Turkestan et le Thibet. Véritabte prince asiatique, élégant, dépravé, cupide, Rambir gouverne ce riche territoire comme jamais Tibère n'osa gouverner son empire, et il a une haine sournoise et violente pour ses suzerains, dont le gouvernement bienfaisant est la satire en action la plus éloquente du despotisme rapace du maharadja. L'Angleterre n'a

pas en ce moment à se trop préoccuper de cette malveillance; mais au premier moment de crise sérieuse elle pourra regretter d'avoir cédé en 1849 à des préoccupations toutes financières en laissant l'administration d'un pareil pays à une dynastie indigène suspecte. Le maharadja est le vrai portier de l'Himalaya du côté du Turkestan chinois, que la Russie ne manquera pas de conquérir un jour, et celui qui peut couvrir une frontière peut aussi en livrer les clés à un envahisseur dont les progrès lui paraîtraient servir ses ressentiments. L'Angleterre pourrait donc être amenée, dans l'intérêt de sa propre sécurité, à une mesure depuis longtemps réclamée par la population cachemirienne, l'annexion pure et simple de la principauté. L'armée du maharadja, formée par un officier américain de mérite (le général Gardner), ne serait pas à craindre tant qu'elle ne serait pas soutenue par les bataillons moscovites.

Du reste, la grande force défensive de l'Angleterre dans l'Inde n'est pas dans ses ressources militaires : elle est dans l'admirable gouvernement qu'elle y a organisé, dans les bienfaits qu'il répand sur les indigènes, dans l'intérêt qu'a l'Inde à rester anglaise. Il faut voir dans les nombreux documents qui nous restent sur les deux derniers siècles quel était le sort d'un marchand ou d'un *ryot* hindou au temps des empereurs mogols, des Pathans ou des Mahrattes : c'est le meilleur moyen d'apprécier les progrès qu'a suscités la domination anglaise dans l'Hindoustan sous le rapport de la prospérité générale et individuelle. L'insurrection de 1857 ne signifie pas que l'Inde fût mécontente, ou désirât revenir à ses princes indigènes; ce fut un mouvement prétorien auquel la religion servit de prétexte, et qui fut dirigé à la fois contre la domination anglaise et contre le peuple hindou. Les fauteurs de la révolte étaient des aristocrates indigènes irrités contre un régime qui imposait un frein à la spoliation systématique des classes laborieuses. La plupart des cipayes appartenaient à cette petite noblesse appauvrie par la suppression des abus, et à qui la compagnie des Indes avait ouvert les rangs de son armée, carrière qui leur offrait un moyen honorable d'existence, et leur conservait quelque prestige aux yeux des indigènes. Leur premier acte, quand ils eurent rétabli l'*empire mogol* à Delhi en la personne du vieux Bahadur-Chah, fut de saccager les boutiques. Aussi la masse ne prit-elle aucune part au mouvement, et aujourd'hui comme alors une armée ennemie qui envahirait l'Inde ne recruterait pour auxiliaires qu'un petit nombre de fanatiques irréconciliables, la population flottante et les pillards des bazars. Le peuple hindou, timide, doux, gouvernable, subtil et intelligent, comprend parfaitement qu'il n'a aucun intérêt à changer de maîtres, et qu'aucun gouvernement ne

peut lui donner, en fait de liberté religieuse et civile, d'égalité devant la loi, de sécurité pour les personnes et pour le fruit du travail, mieux que ce qu'il possède à présent.

Dans l'étude des affaires humaines, il ne faut pas trop compter sur la modération des gouvernemens ou sur leur amour désintéressé de l'humanité; mais on peut compter sur leur bon sens et sur leur habile entente des intérêts qui les protègent. En ce qui regarde l'Asie, les lois théoriques de la politique ne sont pas bien complexes et peuvent se réduire à un axiome ou deux. L'Asie est vaste, et les trois ou quatre puissances européennes appelées par leurs traditions ou leur position géographique à y jouer un rôle ont mieux à faire que de s'épuiser en des luttes stériles qui ne satisfont guère que des rancunes ou des intérêts temporaires, et ont l'immense inconvénient d'initier les peuples intelligens et corrompus de l'Orient au secret de nos rivalités et de nos faiblesses. Nous n'avons rien à gagner à faire ainsi l'éducation politique et militaire des Chinois, des Hindous, des Persans ou des Turcs, sans parler de dix autres peuples secondaires. Sachons échapper à de mesquines jalousies et à des paniques ridicules. La face de l'Asie est à renouveler comme celle de l'Afrique. L'Europe doit se partager cette grande tâche, à laquelle aucune nation européenne, voulant agir seule, ne suffirait. Nous professons tous à vingt ans la belle et consolante théorie de la liberté des peuples, du respect des nationalités et de l'horreur des conquêtes : plus tard, une amère expérience nous apprend qu'il y a des races usées qui périssent, si on ne leur impose un conseil judiciaire sous la forme d'un gouvernement étranger. La conquête entendue ainsi est légitime, mais elle impose au conquérant des devoirs envers les peuples conquis. Ces devoirs, l'Angleterre les a magnifiquement compris et remplis dans l'Inde. La Russie au Caucase semble être entrée plus timidement dans cette voie; mais nous devons applaudir à ses efforts, ne fût-ce que pour lui prouver que le mal qu'elle a fait en Europe ne nous rend point injustes pour les services qu'elle rend et rendra encore à la civilisation en Asie.

GUILLAUME LEJEAN.

LA SYLVICULTURE

A

L'EXPOSITION UNIVERSELLE

Le succès de l'exposition est complet; l'Europe entière l'a consacré. Personne aujourd'hui ne peut méconnaître la grandeur de cet imposant spectacle ou contester l'importance civilisatrice de ce concours de tous les peuples; mais au point de vue pratique et industriel l'exposition donnera-t-elle tous les fruits qu'on pouvait s'en promettre? Nous en doutons, car la réunion de tant d'objets divers disperse l'attention, et rend les études spéciales extrêmement difficiles. Il nous semble que, pour obtenir de ces solennités tous les résultats désirables, on devrait renoncer à en faire un divertissement d'oisifs, et qu'au lieu d'entasser dans des palais toujours trop étroits les produits du monde entier, il vaudrait mieux procéder par catégories particulières. On partagerait en quatre branches par exemple toutes les productions de l'activité humaine : — beaux-arts, machines, produits manufacturés, agriculture et produits bruts, — et chacune de ces branches fournirait à des intervalles périodiques les élémens d'une exposition spéciale, quoi-qu'universelle. Il serait possible de cette façon de trouver des emplacements convenables et d'étudier successivement à fond et en détail chacune de ces séries. L'exposition d'agriculture de 1860 était un modèle dans ce genre.

Ces réflexions s'imposaient à nous lorsque nous parcourions les galeries des différens pays, à la recherche des produits des exploitations forestières. Il y a à l'exposition de très belles collections de

bois; mais combien de visiteurs iront examiner celles qui ne présentent pas le coup d'œil pittoresque des collections françaises ou canadiennes? Que leur diraient ces rangées de morceaux de bois bruts ou polis, de nuances diverses, que des noms barbares désignent seuls à leur attention? Et cependant quoi de plus intéressant à connaître que ces matériaux dont sont faits nos meubles, nos maisons et nos vaisseaux? Quoi de plus important que de savoir quelles contrées sont à même de nous les fournir et à quel prix nous pouvons nous les procurer? Il ne faudrait pas s'imaginer que parce qu'un pays a exposé des échantillons de tous les bois qu'il possède, sans y joindre d'ailleurs aucune autre indication, il ait par cela même fait connaître les ressources qu'il peut offrir. Cela suffit en général pour les objets de consommation courante, dont la valeur principale est empruntée à la main-d'œuvre, et dont la fabrication au jour le jour est subordonnée à la demande, car alors on sait qu'on pourra, quand on le voudra, se procurer des marchandises conformes aux spécimens exposés; mais pour les produits ligneux il n'en est pas de même, soit à cause du temps qu'ils exigent pour acquérir les qualités qui les font rechercher, soit à cause des difficultés locales qui en rendent souvent l'exploitation impossible. Si en effet l'on jette un coup d'œil sur les différens pays du globe, on voit que dans les uns des forêts sans limites couvrent le sol, et que, loin d'y être l'objet d'aucun soin, elles sont souvent un obstacle aux progrès de l'agriculture, tandis que dans les autres les forêts sont cantonnées, aménagées, exploitées régulièrement, et même au besoin artificiellement repeuplées. Il semblerait au premier abord que les contrées les plus boisées doivent fournir des produits innombrables et approvisionner le monde entier. Eh bien! non, faute de main-d'œuvre ou de moyens de transport, la moindre partie de ces bois seulement est utilisée, et ce sont surtout les forêts cultivées qui approvisionnent le marché et pourvoient à nos besoins.

On conçoit donc combien il serait nécessaire, pour apprécier l'exposition des produits ligneux, d'avoir sous les yeux quelques renseignemens sur les lieux de production, et quelles idées fausses on est exposé à se faire, si l'on s'en tient au seul examen des collections. Malheureusement bien peu d'états ont compris cette nécessité, car, sauf pour la France et pour les colonies anglaises et françaises, tous les catalogues sont très incomplets. Nous essaierons d'y suppléer autant que nous pourrons dans l'étude que nous allons entreprendre.

I.

Comme pour rendre hommage à la matière sans laquelle il n'y a pas d'industrie possible, toutes les parties du monde ont tenu à montrer les échantillons de leurs bois. L'Amérique du Nord est représentée par le Canada; celle du sud par la Guyane, la confédération argentine, le Brésil, l'Équateur; l'Afrique par le Cap, le Sénégal, l'Algérie; l'Asie et l'Australie par les colonies anglaises. Quant à l'Europe, tous les pays ou à peu près ont envoyé des échantillons de leur production ligneuse.

C'est de l'Amérique du Sud que nous vient la plus grande partie de nos bois d'ébénisterie, et les collections exposées par le Brésil, la confédération argentine, la Guyane, nous donnent une idée des richesses ligneuses à peu près perdues que renferment ces immenses régions, où la difficulté des transports rend l'exploitation des forêts très coûteuse et souvent impossible. Beaucoup de ces bois n'ont pas même de nom scientifique; ils sont connus dans le pays par des noms locaux, et quand ils arrivent en Europe, on les baptise de noms de fantaisie : *bois de rose, de violette, de jasmin*, etc. Aussi doit-on savoir bon gré à ceux qui se sont donné la mission de débrouiller ce chaos et qui, au prix de grandes fatigues, ont essayé de faire connaître au public la famille naturelle, les usages, l'importance commerciale des arbres de ces contrées encore si peu connues. C'est un service de ce genre que vient de nous rendre M. Martin de Moussy qui, après avoir habité pendant dix-huit ans la confédération argentine et l'avoir parcourue dans tous les sens, nous en a donné une description des plus complètes et des plus détaillées. C'est son ouvrage à la main qu'il faut étudier les collections de l'Amérique du Sud (1).

Dans la Mésopotamie argentine, le long des rives du Parana et de l'Uruguay et dans les vallées des Andes se rencontrent de vastes forêts, mais c'est vers le nord de la confédération, dans la région équatoriale, qu'elles acquièrent une puissance de végétation et une variété extraordinaires. Parmi les arbres qui les peuplent, il faut mentionner l'*algarrobo* ou caroubier, dont le fruit est une gousse un peu sucrée et comestible, et dont le bois est propre au chauffage et à la menuiserie; — le *quebracho*, de la famille des apocynées, grand arbre très rameux dont les feuilles ovales, acuminées et d'un vert éclatant tombent pareilles à celles du saule

(1) *Description géographique et statistique de la confédération argentine*, par M. V. Martin de Moussy; 3 vol. in-8°, 1864.

pleureur. Le bois du *quebracho* est très dur, on l'emploie pour le charonnage et la menuiserie, et comme il renferme une grande quantité de tannin, on s'en sert également, après l'avoir réduit en sciure, pour le tannage des peaux, ressource bien précieuse dans un pays où l'élevé du bétail est la base de l'économie rurale. L'exposition renferme des peaux ainsi préparées qui ne le cèdent en rien à celles des autres pays. Le *lapacho*, de la famille des bignoniacées, est un arbre magnifique qui atteint une hauteur de 30 mètres et se couvre de fleurs violettes; le bois en est compacte, très lourd, un peu rougeâtre, et peut être employé à l'ébénisterie comme aux constructions. Il en est de même de l'*urunday*, du *timbo*, etc.

Le *cedro* (*cedrela odorata*), qui n'a rien de commun avec le cèdre que nous connaissons, puisqu'il n'est même pas un conifère, croît très promptement et atteint une hauteur de 50 mètres et un diamètre de 1^m50. Il fournit un bois compacte, facile à travailler et qui passe pour incorruptible. L'*araucaria brasiliensis*, variété de celui du Chili, dont les plantations parisiennes nous offrent de nombreux échantillons, est un arbre très élevé : les premières branches partent du tronc en se recourbant comme les bras d'un candélabre, et sont couvertes de feuilles sessiles d'un vert métallique et munies d'un piquant au sommet. D'un port élégant et majestueux, cet arbre peut passer pour un des plus beaux ornemens des forêts sous cette latitude. Le fruit est un cône arrondi à écailles peu marquées qui renferment des graines allongées de la grosseur d'une châtaigne; il sert de nourriture aux Indiens. Il serait très utile de multiplier l'*araucaria*, dont le bois, plus compacte que celui du sapin, est facile à travailler et dure longtemps. Le Brésil en importe une assez grande quantité à Montevideo et à Buenos-Ayres sous le nom de *pino da Brazil*. Ces contrées renferment encore une foule d'autres arbres qui donnent les produits les plus divers : ce sont l'*aguaraybay*, de la famille des térébinthacées, qui, coupé en morceaux et suffisamment bouilli, fournit le fameux baume des missions, employé dans toutes les maladies; l'oranger, le *quina-quina* (*myroxylon peruanum*), arbre d'un port élégant, dont le tronc, couvert d'une écorce lisse, épaisse et résineuse, sécrète un suc qui en se solidifiant donne le baume du Pérou ou baume de Tolu; le *maté* (*ilex paraguayensis*), qu'on cultive d'une manière spéciale parce que les feuilles, qui renferment un principe amer d'un arôme particulier assez agréable, servent à fabriquer une espèce de thé très en usage dans la Plata, le Chili, le Pérou, le Brésil, etc.

Les bois de la Guyane se rapprochent de ceux du Brésil et de la confédération argentine, et les collections qu'on en voit au Champ de Mars ne sont pas inférieures à celles de ces derniers pays. Ce qui

rend l'exploitation forestière fort difficile dans la Guyane, c'est la configuration du sol, qui paraît avoir été couvert autrefois d'une série de lacs aujourd'hui desséchés. L'intérieur présente d'immenses savanes et des chaînes de montagnes qui s'abaissent à mesure qu'on s'approche de la côte, et qui à 40 milles environ de la mer ne sont plus que des collines de sable. Ces chaînes courent parallèlement au rivage en coupant à angle droit les cours d'eau qui se dirigent vers l'océan. Il en résulte des cataractes à l'aspect grandiose, mais qui entravent la navigation, et empêchent toute communication entre la région de la plaine et celle des montagnes. La première est habitée par les Européens et livrée à la culture, du moins le long des côtes; l'autre est couverte d'immenses forêts toujours vertes où se réfugient les tribus indiennes qui fuient devant la civilisation.

Parmi les bois dont la Guyane nous montre des échantillons, le plus précieux est le *mora excelsa*. Ce géant végétal, qui atteint jusqu'à 60 mètres de haut, et qui, au dire du naturaliste Schomburgk, ressemble de loin à une colline de verdure, croît également sur le sable et sur l'argile, et s'accommode des terrains les plus rebelles à la culture. Le bois du *mora* est dur, serré, à fibre entrecroisée, très difficile à fendre, mais par cela même très résistant et très propre aux constructions navales. L'écorce peut servir à la tannerie, et dans les temps de disette les Indiens en mangent la graine, qui est considérée comme un remède contre la dysenterie. Vient ensuite le *green heart*, qui dans les arsenaux d'Angleterre ne jouit pas d'une moindre réputation que le *mora*, et qui, dit-on, résiste aux attaques des insectes terrestres et des mollusques marins. Il en est de même du *cedrela odorata*, que nous avons déjà rencontré dans les collections du Brésil, et dont le bois sert à faire les caisses pour les cigares de la Havane. Schomburgk prétend qu'après s'être servi pendant quatre années, dans l'eau douce et l'eau de mer, d'une pirogue construite en *cedrela odorata*, elle n'offrait aucune trace d'usure ni de pourriture.

La Guyane française est également très bien partagée sous le rapport forestier. On y rencontre notamment l'angélique (*dicorenia paraensis*), de la famille des légumineuses, qui fournit un bois de première qualité pour les constructions navales, inattaquable par les insectes et les tarets, et qui produit des pièces de 20 mètres de long sur 50 centimètres d'équarrissage. Il en est de même du *copaïfera bracteata* (*purple heart* des Anglais), qui ne le cède en rien au précédent, et qui est si tenace qu'on l'emploie de préférence à la confection des plates-formes et des crapaudines des mortiers, comme résistant mieux que tout autre bois aux chocs des décharges de l'artillerie. Dès 1748, le gouvernement français avait songé à

l'exploitation des forêts de la Guyane, et un chantier de construction avait été élevé sur l'un des affluents de l'Amazone; mais l'établissement fut abandonné sans avoir donné de grands résultats. Dans ces dernières années, le ministère de la marine revint à cette idée, et fit installer sur le Maroni des chantiers où travaillent les transportés. L'emploi des premiers chargemens adressés en France par les pénitenciers confirma pleinement les espérances précédemment conçues, car d'après les expériences faites par les soins de M. de Laparent, directeur des constructions navales, la plupart de ces bois sont, sous le rapport de l'élasticité et de la résistance à la rupture, supérieurs même au teck de l'Inde, qui jouit cependant sous ce rapport d'une réputation méritée. Dans la Guyane, on rencontre également l'acajou et un grand nombre d'arbres qui seraient recherchés pour l'ébénisterie ou pour les produits spéciaux qu'ils peuvent fournir, fruits, écorce, matière tinctoriale, résine, etc., si l'exploitation en était plus facile. Il y a donc là des trésors encore enfouis; mais le jour ne peut tarder où ils entreront dans la circulation générale.

L'Amérique du Nord n'est représentée que par le Canada, dont les produits ligneux avaient déjà été remarqués aux expositions de 1855 et de 1862. L'exploitation des forêts est la principale ressource de ce pays, dont tous les fleuves sont canalisés de manière à permettre le flottage des bois jusqu'à Québec, d'où on les expédie par le Saint-Laurent sur tous les points du monde. On y trouve différentes espèces de chênes plus grands que ceux d'Europe, mais d'un bois plus gras et plus poreux, l'épinette rouge ou *tamarac* (*larix americana*), dont le bois dur et facile à travailler est employé aux constructions navales. Viennent ensuite un grand nombre d'essences utiles à divers titres, le pin rouge, le pin jaune, le hémlock ou sapin du Canada, le cèdre rouge, l'orme, le bouleau, le noyer noir (*black walnut*), dont le bois est d'un beau violet, enfin l'érable, qui est l'arbre national par excellence et l'emblème du Canada. On en compte plusieurs espèces, l'érable blanc, l'érable rouge, l'érable ondé, l'érable œil d'oiseau (*birds' eye maple*) et l'érable à sucre, le plus remarquable de tous. Propre aux constructions comme à la menuiserie, il a en outre la propriété de fournir une sève qui, par la distillation, donne un sucre très estimé. Le Canada en produit annuellement environ 20 millions de kilogrammes.

Les collections australiennes ne sont pas moins complètes que celles des autres colonies anglaises; elles renferment des échantillons d'un grand nombre d'essences, dont les unes sont précieuses par leur bois, les autres par les gommés qu'elles sécrètent. Dans

les colonies de Queensland et de la Nouvelle-Galles du sud, les forêts ont un caractère équatorial, tandis que dans la Tasmanie et dans Victoria elles ont jusqu'à un certain point un aspect européen. C'est dans les premières que se rencontrent la fougère arborescente, l'ortie géante, qui atteint jusqu'à 12 mètres de tour et 40 mètres de hauteur; le cèdre rouge (*cedrela australis*), qui forme d'immenses et magnifiques forêts dont les arbres, hauts de 50 mètres, laissent à peine distinguer leur feuillage au milieu des lianes et des plantes parasites qui s'attachent aux troncs et pendent dans les branches; le *figuier géant*, l'un des végétaux les plus curieux et les plus pittoresques de la flore australienne. Il est difficile de donner une idée du caractère de grandeur et de majesté de ce singulier végétal. Une semence déposée par un oiseau sur la cime d'un des plus grands arbres commence par pousser des racines qui tombent jusqu'au sol, où elles s'implantent; elles embrassent peu à peu l'arbre qui les supporte jusqu'à le faire disparaître sous leurs étreintes, en donnant naissance à des arcs-boutans qui s'étendent au loin. Les branches de leur côté s'élèvent dans les airs, formant une immense coupole de verdure qui domine les arbres voisins. A cette région appartiennent encore deux espèces d'*araucarius* connus dans le pays l'un sous le nom de *bunya-bunya*, l'autre sous celui de *pin de la baie de Moreton* (*Moreton bay pine*); ce sont des arbres gigantesques de 75 à 80 mètres de haut sur 3 mètres de diamètre qui peuplent de vastes étendues le long des côtes; ils donnent un bois excellent pour l'ébénisterie et laissent couler une résine pure comme du cristal.

Les colonies méridionales de la Tasmanie, de Victoria et de l'Australie du sud ont la végétation des pays tempérés; on y rencontre l'*acacia melanoxyton* (*black wood*), dont le bois noir d'une grande beauté a quelque analogie avec le noyer, les *eucalyptus*, dont les nombreuses variétés ont souvent été prises pour des espèces particulières; à ce genre appartiennent le *gommier rouge* (*red gum*), le *gommier bleu* (*blue gum*), l'*écorce de fer* (*iron bark*) et une foule d'autres qui donnent des bois très précieux. Les *eucalyptus* sont si recherchés qu'on essaie de les acclimater partout où l'on peut; des plantations ont été faites avec succès dans l'Inde et l'Algérie. On a également expédié d'Australie dans ce dernier pays des semences d'une espèce d'acacia qui a la propriété de végéter sur les sols les plus stériles, afin d'en essayer la culture dans le Sahara. Il n'est pas impossible que la tentative réussisse, mais il ne faut pas se dissimuler que, si le désert était quelque jour reboisé, il en résulterait une profonde perturbation dans les conditions climatiques de la France et de l'Angleterre. La chaleur,

absorbée par la végétation, ne serait plus entraînée par les vents du sud vers l'Europe, dont la température baisserait sensiblement; mais c'est une crainte dont avant longtemps il n'y aura pas lieu de se préoccuper (1).

Les bois de l'Asie sont représentés par les collections de l'Inde et des colonies hollandaises; nous en avons récemment donné une description assez détaillée pour qu'il soit inutile d'y revenir aujourd'hui (2).

Nous arrivons à l'Afrique, qui a pour nous un intérêt particulier. La contenance totale des forêts de l'Algérie est évaluée à 1,444,076 hectares. Il faut toutefois en déduire les bois d'oliviers, destinés à une culture industrielle, les broussailles à abandonner aux indigènes et les portions de forêts destinées au rachat des droits d'usage, en sorte qu'il reste environ 1 million d'hectares aux exploitations forestières. Les produits qu'on en tire sont le liège, les bois de construction, les bois d'ébénisterie, les résines et les écorces à tan.

Le liège est, on le sait, la couche subéreuse qui dans le chêne-liège (*quercus suber*) se développe entre l'écorce et le liber. Cet arbre, qui appartient à la région méditerranéenne, ne produit jusqu'à l'âge de douze ans qu'un liège dur, coriace, dont on se sert seulement pour faire des bouées et du noir d'Espagne. Cette écorce enlevée au moyen d'une opération appelée démasclage, il se forme de nouvelles couches qui, n'étant plus comprimées par l'épiderme, se développent régulièrement. — Lorsque cette écorce est assez épaisse, c'est-à-dire au bout de dix ans, on l'enlève en pratiquant au sommet et au bas de la tige deux incisions circulaires qu'on réunit par une incision verticale. On obtient ainsi des planches de liège qui sont livrées au commerce. La même opération peut se répéter tous les dix ans, en sorte que, arrivé à l'âge de cent cinquante ans, un arbre a fourni douze ou quatorze récoltes. Le produit par hectare et par an est d'environ 3 quintaux métriques d'une valeur de 150 francs; déduction faite des frais et de l'intérêt du capital engagé, il reste un bénéfice net de 100 francs environ.

Jusque dans ces derniers temps, l'Espagne et le Portugal étaient les principaux centres de production du liège; mais l'Algérie depuis quelques années paraît prendre les devans. On évalue à 320,000 hectares l'étendue des forêts de chêne-liège, — çà et là mélangées

(1) Nous ne pouvons passer sous silence l'exposition du capitaine Fowke, qui comprend des échantillons de bois de toutes les colonies anglaises, tous de même dimension, et portant l'indication des poids qui ont été nécessaires pour les rompre. On peut apprécier ainsi la force comparative des diverses essences.

(2) Voyez, dans la *Revue* du 15 avril, *l'Exploitation des forêts de l'Inde*.

d'autres essences, — que possède ce territoire; 181,000 hectares ont été concédés pour quatre-vingt-dix ans à des particuliers ou à des compagnies qui les exploitent, et en tirent annuellement 1,200,000 kilogrammes de liège en planches. On a bien fait de donner des concessions d'une telle durée, parce que, les frais de premier établissement étant considérables, il est juste que les concessionnaires aient le temps de rentrer dans leurs avances; mais rien ne saurait justifier le projet qu'on attribue au gouvernement de vendre ces forêts, dont le revenu ne peut que s'accroître.

En fait de bois de construction, l'Algérie possède le cèdre et le chêne zéen, que sa densité et sa vigueur feront rechercher dans les chantiers de la marine. Parmi les arbres d'ébénisterie, il faut mentionner le thuya, dont le bois, d'un grain fin, serré, bien nuancé, est d'une grande beauté, le pistachier, l'olivier, qui servent à faire de grands meubles, le genévrier de Phénicie, employé dans l'industrie des coffrets, le jujubier, le citronnier, etc. Les résines, qui dans le département des Landes sont produites par le gemmage du pin maritime, sont en Algérie extraites du pin d'Alep, aussi riche que son congénère, et qui couvre dans la zone sud du Tell une étendue de 200,000 hectares. Les concessions faites pour l'exploitation des résines s'étendent sur 15,560 hectares. Les écorces des diverses espèces de chêne renferment du tannin, et pourraient être exploitées avec avantage; mais jusqu'ici on n'en a pas encore tiré parti.

L'Algérie doit à sa situation géographique et à l'étendue de ses côtes de très grandes facilités d'exportation. Aujourd'hui les lièges et les bois de chêne zéen, réunis sur le littoral, s'écoulent aisément. Il en est de même des loupes de thuya et des résines, qui, grâce à une valeur intrinsèque plus élevée, peuvent supporter les frais d'un plus long transport. Les bois de cèdre, de genévrier, de pin, etc., plus éloignés des ports, ne sont pas encore devenus des articles d'exportation; mais on peut espérer que le développement des routes et des canaux leur ouvrira de nouveaux débouchés. Il y a dans les forêts d'Algérie d'immenses richesses qui peuvent être pour le pays une source de prospérité; afin d'en tirer parti, il serait indispensable d'adopter pour l'Algérie un régime définitif, de donner à la propriété des bases stables, au lieu de l'inquiéter sans cesse par des réglemens arbitraires et de jeter ainsi le trouble dans les conditions économiques du pays; il faudrait aussi conserver à l'état les massifs de forêts dont l'exploitation est profitable et les mettre à l'abri des dévastations du pâturage et des incendies.

Nous ne parlerons pas des collections envoyées par les autres colonies françaises parce que jusqu'ici, sauf dans la Guyane, l'exploitation du bois y est sans importance. L'ensemble des exportations ne

s'y est élevé en 1865 pour cette marchandise qu'à 363,545 fr. en y comprenant les bois de teinture et d'ébénisterie; dans ce chiffre, la Guyane seule figure pour 169,051 francs. Cependant le sandal et l'ébène commencent à devenir au Gabon l'objet d'un commerce régulier, qui pendant cette même année s'est élevé à 40,000 tonneaux et qui vraisemblablement continuera de s'accroître.

II.

Si les collections des pays lointains nous montrent les produits des forêts abandonnées à elles-mêmes, les collections européennes nous permettent d'apprécier dans une certaine mesure l'influence de la culture sur la production du bois. Il s'en faut cependant que tous les pays de l'Europe soient également avancés sous ce rapport, bien qu'on ne puisse les juger par les exhibitions du Champ de Mars. Il ne suffit pas en effet de grouper ensemble de beaux échantillons; si l'on n'a pas eu soin d'indiquer en même temps et l'étendue des forêts et l'importance de la production annuelle, on n'aura donné aucune idée des ressources que peut offrir un pays. Ainsi, à voir leurs expositions, l'Espagne et l'Italie seraient plus boisées que l'Allemagne du nord, qui est très incomplètement représentée. Il est bon de se mettre en garde contre de semblables illusions. Tout le monde connaît les principales essences de nos contrées et les usages auxquels elles sont propres. Nous n'insisterons pas sur ce point, et nous nous bornerons à indiquer pour chaque pays ce qu'il peut offrir de particulier, en nous en tenant, bien entendu, à ceux qui valent la peine d'être mentionnés.

Placées dans des maisons isolées, les collections de la Suède et de la Norvège nous offrent à peu près les mêmes essences que celles de nos pays; mais les bois des régions scandinaves se distinguent par la régularité de la croissance et la finesse du grain. Les sapins de Norvège, très remarquables sous ce rapport, sont extrêmement recherchés. En 1865, ce royaume en a exporté 860,000 tonneaux d'une valeur de 45,600,000 fr. La moitié environ est sciée en madriers, l'autre moitié se vend à l'état brut, spécialement en Angleterre et en Hollande. Le débit de ces bois n'occupe pas moins de 3,300 scieries et de 8,000 ouvriers. La Suède est beaucoup moins boisée que la Norvège, et l'on peut voyager pendant plusieurs jours sans apercevoir la moindre forêt. Il serait temps que le gouvernement se préoccupât de conserver celles qui subsistent encore, et qu'il prit des mesures pour régulariser les exploitations et empêcher les dévastations.

La Russie a voulu figurer à ce concours, et la collection rassemblée par l'institut impérial de Saint-Pétersbourg est assez complète; il n'en est pas de même du catalogue destiné à en faciliter l'étude, et où les renseignemens généraux, qui sont si nécessaires, manquent presque entièrement. On remarque dans l'étalage russe une certaine quantité d'objets fabriqués avec l'écorce de tilleul; cette industrie est assez importante pour que nous entrions à ce sujet dans quelques détails.

L'écorce de tilleul (tille) est employée à la fabrication de nattes qui sont l'objet d'un commerce très considérable, et il n'est pas rare de voir dans les ports d'Arkangel, de Riga et de Saint-Pétersbourg des navires à destination de l'Angleterre ou de l'Allemagne en composer toute leur cargaison. La consommation intérieure en réclame également une prodigieuse quantité. Il faut avoir parcouru la Russie, il faut avoir vu les habitations des paysans, les bazars des petites villes, la foire de Nijni-Novgorod, pour se faire une idée de la variété d'usages auxquels on emploie l'écorce de tilleul et les nattes dont elle fournit la matière. On en fait des sacs pour la farine et les grains, des enveloppes pour les caisses où sont emballées les marchandises de toute nature, des doublures pour les charrettes des paysans, des tapis pour les planchers et les ponts des bateaux, des cribles à vanner le blé, des filets dans lesquels les rouliers mettent leur provision de foin. Sur les barques qui sillonnent les rivières et les canaux, les câbles, les cordes et les voiles même sont fabriqués avec la tille. Dans une grande partie de la Russie, cette écorce sert à confectionner des chaussures pour le peuple et des couvertures pour les maisons; autrefois même on l'employait en guise de parchemin, et l'on cite des documens écrits et des tableaux peints sur des toiles de tille préparée à cet effet.

C'est surtout dans les gouvernemens de Viatka, Kostroma, de Kasan et de Nijni-Novgorod que la population s'occupe de la fabrication de ces divers objets. Aux mois de mai et de juin, au moment où la sève ascendante facilite la décortication, les paysans abandonnent en masse leurs villages, et se rendent tous ensemble, hommes, femmes et enfans, dans les profondeurs des forêts pour s'y livrer à leur industrie. Malgré la chaleur, qui est étouffante, malgré les insectes, qui pullulent, ils y restent néanmoins jusqu'à ce qu'ils aient fait leur provision de tille; encore l'opération échoue-t-elle parfois, lorsque des variations de température arrêtent l'ascension de la sève et rendent l'écorcement impraticable. Pour dépouiller l'arbre, ils ne l'abattent pas; ils y font une entaille et le cassent en le renversant de façon à laisser la tige adhérer à la souche.

La partie inférieure de l'écorce est ordinairement employée pour les toitures; on la fait chauffer, puis on la presse pour l'empêcher de s'enrouler. On obtient ainsi des plaques qui ont 1 mètre 60 centimètres de long sur 1 mètre de large et qui valent 40 centimes pièce. L'écorce de la partie supérieure et des branches est réunie en bottes, puis plongée dans l'eau, où on la fait rouir. On l'y laisse jusqu'en septembre, et après l'avoir fait sécher à une température élevée on la divise en rubans minces et déliés qu'on tisse ensuite au métier. Les nattes sont plus ou moins fortes suivant l'usage auquel on les destine, et le poids en varie de 1 à 3 kilogrammes. Les plus lourdes, qui sont aussi les plus solides, se vendent à la foire de Nijni-Novgorod 120 francs le cent. On évalue à 14 millions le nombre de nattes fabriquées annuellement, ce qui représente une valeur d'environ 8 millions de francs; en ajoutant à ce dernier chiffre le produit des autres objets fabriqués avec la tille, on arriverait à un total de 12 millions de francs, ce qui permet d'apprécier l'importance de ce genre d'industrie. Le nombre des tilleuls annuellement abattus pour cet objet n'est guère inférieur à 1 million, et l'on conçoit qu'une si active consommation compromette dans une certaine mesure l'existence même des forêts de la Russie. En effet elles disparaissent avec une rapidité dont M. de Haxthausen en 1846 et M. Jourdier en 1860 ont signalé les dangers.

Cette curieuse industrie n'est pas tout à fait inconnue en France; on la retrouve aux environs de Paris, dans ce petit village de Coye, qu'on aperçoit du haut du viaduc de la Reine-Blanche, auprès de Chantilly. La population de ce village est exclusivement occupée de travaux forestiers. Pendant l'hiver, c'est l'exploitation des coupes qui réclame tous les bras; pendant l'été, c'est la fabrication de ces petits fagots appelés margotins qu'on vend à Paris pour allumer les feux, et la manipulation de l'écorce de tilleul. Cette essence est si abondante en ces cantons, qu'elle a donné son nom à la forêt de Chantilly; elle s'y rencontre ordinairement mélangée avec le chêne, le charme et le bouleau, et forme avec ceux-ci des taillis qui sont exploités à l'âge de vingt-cinq ans. Les tilleuls sont laissés sur pied jusqu'au moment où la sève commence à se mettre en mouvement, on les abat alors, et on en détache l'écorce avec la plus grande facilité dans toute la longueur du brin. Après un séjour plus ou moins prolongé dans l'eau, cette écorce est découpée en petites lanières de l'épaisseur d'un doigt et de 1^m 30 de longueur, qui servent de liens pour les gerbes de blé. Ces liens, réunis en bottes, sont expédiés par millions dans les contrées agricoles de la France, où on les préfère, pour la solidité et la souplesse, aux liens de paille.

La collection de bois envoyée par l'Autriche à l'exposition est très belle et bien faite pour donner une idée des ressources de ce genre que possède cet empire. En effet, bien qu'une partie de ses forêts soit encore inexploitée, on estime à 75 millions de francs la valeur annuelle des bois qu'il exporte. La Croatie, l'Esclavonie, les provinces illyriennes, la Carinthie, renferment de magnifiques massifs de chêne, hêtre et sapin; le Tyrol a de belles forêts de mélèze dont la contenance n'est pas moindre de 6 millions d'hectares et dont les produits peuvent, par de nombreux cours d'eau, être dirigés vers les différens ports de l'Adriatique. Dans les provinces du nord-est, la Galicie et la Bukowine, les forêts occupent les hauts Carpathes le long des frontières de la Hongrie et de la Transylvanie, où elles couvrent une étendue de plus de 800,000 hectares. Le pin croît dans les plaines, le sapin et l'épicéa se plaisent sur les sommets et sont remarquables par la hauteur de tiges : on en rencontre qui ont jusqu'à 66 mètres de haut. Ces bois trouvent un débouché dans la Russie et dans les ports de la Baltique. Les provinces du nord-ouest, le Tyrol septentrional, l'archiduché d'Autriche, la Bohême, sont moins boisées, quoiqu'elles soient cependant abondamment pourvues.

De toutes les collections de bois qui figurent au Champ de Mars, la plus belle et la plus complète est certainement celle qui a été exposée par l'administration forestière française, et qui est due aux soins de M. Mathieu, professeur d'histoire naturelle à l'école de Nancy. Elle renferme, rangés dans un ordre scientifique, tous les échantillons de bois de service, de constructions civiles ou navales, d'industrie, de fente, de chauffage, que produit la France. On peut, en l'examinant en détail, se convaincre de la merveilleuse souplesse de la culture forestière qui s'accommode de tous les sols et de tous les terrains, apprécier les diverses qualités des bois de même espèce, et se rendre compte des circonstances de végétation et de culture qui influent sur ces qualités.

Le bois est d'autant meilleur qu'il renferme moins d'aubier, c'est-à-dire de cette partie de l'arbre qui contient sous forme de fécule les matériaux destinés à le transformer plus tard en bois parfait. Ces corps étant très fermentescibles, il faut, pour empêcher une prompte détérioration, enlever l'aubier dès qu'on met les bois en œuvre. Cette opération, surtout nécessaire pour le chêne, les pins sylvestre et maritime, occasionne toujours un déchet considérable.

La densité est également une qualité importante. L'opinion générale qu'un bois est d'autant plus dense, d'autant plus nerveux que les couches sont plus rapprochées, c'est-à-dire que la végétation a été plus lente, n'est pas absolument exacte. Pour les chênes, par

exemple, où chaque couche ligneuse annuelle est accompagnée d'une zone de gros vaisseaux très poreux, il est clair que plus les couches annuelles seront étroites et plus ces gros vaisseaux seront multipliés, plus par conséquent la résistance du bois se trouvera diminuée : des accroissemens annuels très épais, dus à une végétation vigoureuse, augmentent au contraire la force et la densité. C'est cette rapidité de végétation qui fait que les chênes pédonculés de la Normandie et des environs de Bayonne sont si appréciés pour les constructions maritimes. Dans les bois résineux, c'est l'inverse qui se produit, car ici une croissance rapide augmente la zone molle qui se forme au printemps et non la zone plus résistante due à la sève d'automne, en sorte que la densité, la richesse en résine, sont en raison inverse de l'épaisseur des couches; c'est à la lenteur et surtout à l'égalité de la croissance que les pins du Nord doivent cette élasticité et cette force qui les font rechercher pour la mûture des vaisseaux. Le bois à fibre ondulée ou entrelacée est d'un travail difficile; c'est quelquefois une qualité, mais le plus souvent c'est un défaut. L'orme tortillard, par exemple, est excellent pour le charonnage; certains chênes à fibre contournée donnent des courbes de marine très estimées, parce qu'en se desséchant ils ne peuvent se gercer.

Les circonstances qui influent sur les qualités des bois tiennent soit à des causes naturelles, telles que la constitution géologique ou minéralogique du sol, l'altitude et la latitude, soit aux systèmes de culture employés, systèmes qu'on peut améliorer à son gré : ainsi le régime de la futaie, l'usage des éclaircies périodiques, l'adoption de longues révolutions, sont autant de circonstances qui permettent aux arbres de prendre tout leur développement et par conséquent de fournir des bois de bonne qualité.

Un catalogue très détaillé indique la densité respective des bois exposés et les usages auxquels ils sont employés. C'est ainsi que nous voyons mentionnés comme propres à la marine les diverses espèces de chênes, les ormes, dont on fait des membrures, et les bois résineux qui servent aux bordages et aux mâtures; dans les constructions civiles, nous retrouvons le chêne, cette essence si précieuse et utilisée de tant de façons, le châtaignier, le hêtre, qui depuis l'invention des procédés de conservation, fournit des traverses de chemins de fer, l'aune, dont on se sert dans les travaux hydrauliques, le peuplier, dont on fait des charpentes légères; puis viennent les résineux, sapins, épicéas, mélèzes, qui tous donnent des bois de charpente de premier ordre. Les bois de menuiserie comprennent les mêmes essences, auxquelles il faut ajouter l'orme, qui sert aussi au charonnage, le charme, recherché pour les pièces

qui ont à supporter une forte pression, l'érable, dont l'ébénisterie fait un usage si fréquent. La collection se complète par une série d'échantillons de bois de chauffage, de charbons, de résines, etc. Enfin un magnifique herbier forestier, exposé par M. de Gayffier, sous-chef de l'administration centrale des forêts, renferme les spécimens photographiés des feuilles, fleurs et fruits de toutes les essences croissant en France. Comment ces essences sont-elles distribuées sur le sol? C'est ce que nous examinerons plus loin, quand nous parlerons de la carte forestière dressée par M. Mathieu. Nous allons d'abord dire un mot des instrumens et des procédés d'exploitation que renferme l'exposition.

III.

Si les collections nous donnent une idée de la végétation des différentes contrées et des richesses qu'on y rencontre, les instrumens, les procédés de culture, nous montrent le degré d'importance qu'on attache à la production ligneuse et les moyens de la perfectionner. Il importe peu qu'un pays soit, comme le Brésil, couvert des essences les plus précieuses, si l'on ne peut les utiliser, et s'il faut brûler les forêts pour mettre le sol en valeur; mieux vaut encore n'avoir, comme la France, que des bois communs et savoir par la culture en faire une source de revenus et un des élémens de la richesse publique. Nous pouvons, en parcourant la galerie des machines et l'exposition de Billancourt, juger jusqu'à un certain point des progrès réalisés dans cette direction. Parmi ces engins et ces procédés, les uns nous indiquent les moyens d'obtenir des arbres plus droits et mieux conformés, les autres nous révèlent des modes d'exploitation plus expéditifs et plus parfaits. Mentionnons en première ligne le système d'élagage de MM. de Courval et des Cars.

Lorsque les arbres sont abandonnés à eux-mêmes, on sait qu'il se développe le long du tronc une série de branches adventives qui absorbent la sève au détriment de la cime et empêchent par conséquent la plante de croître en hauteur. Dans les futaies, où les arbres sont en massif serré, cet inconvénient n'est pas à craindre, aucune branche latérale ne trouvant l'espace suffisant pour se développer; mais il n'en est pas de même dans les plantations urbaines et dans les taillis sous futaie, où les arbres, isolés, sont livrés à eux-mêmes. On a donc de tout temps cherché à supprimer par l'élagage ces branches latérales, de façon à donner aux arbres un port convenable et bien proportionné. Dans le principe,

l'élagage se faisait rez tronc et laissait à découvert une plaie qui ne se refermait pas et qui devenait souvent le siège d'un écoulement de sève, d'où résultait le dépérissement de l'arbre. Pour remédier à cet inconvénient, on imagina un système d'élagage dit élagage belge, qui consiste à couper les rejetons parasites à une certaine distance du tronc, en laissant un chicot de quelques centimètres, de façon que le tronc lui-même ne soit pas affecté. Ce procédé ne valait pas mieux que l'ancien, car il arrivait bientôt que ce chicot, n'étant plus alimenté par la sève, se desséchait et devenait une nouvelle cause de détérioration. M. de Courval eut alors l'idée de revenir à l'élagage rez tronc, mais d'enduire la plaie d'une couche de coaltar, substance peu coûteuse produite par la distillation de la houille. Cet enduit s'oppose aux écoulemens séveux, met la plaie à l'abri des intempéries et des attaques des insectes et permet à l'écorce de la recouvrir complètement après quelques années. M. de Courval applique cette méthode depuis quarante ans dans sa propriété de Pinon, et en a déjà obtenu des bénéfices considérables. M. des Cars l'a également adoptée pour son compte tout en y apportant quelques modifications de détail, et il s'est appliqué à la vulgariser par la publication d'un petit ouvrage pour lequel la société centrale d'agriculture lui a récemment décerné une médaille d'or (1). On voit au palais du Champ de Mars, par des échantillons, les résultats des différentes méthodes d'élagage.

Nous pouvons encore étudier à l'exposition les différens procédés en usage pour la conservation des bois, procédés qui consistent tous à injecter dans le tissu ligneux un liquide antiseptique tel que la créosote ou le sulfate de cuivre, mais qui diffèrent par la manière dont l'injection est pratiquée. Les uns ont recours à une simple pression qui expulse la sève, les autres font le vide dans un récipient où se trouve le bois à préparer, et y font alors pénétrer le liquide, qui est instantanément absorbé.

Un instrument que nous ne saurions passer sous silence parce qu'il est peut-être appelé à rendre de grands services et à augmenter la valeur des coupes, c'est la machine à écorcer. Personne n'ignore que l'écorce de chêne est employée au tannage des peaux, comme celle du tilleul à la fabrication des cordes; malheureusement l'écorçage ne peut se faire qu'en temps de sève, au moment où ce liquide rend presque nulle l'adhérence de l'écorce au bois. Or il arrive souvent, surtout dans le nord, que la sève ne se met en mouvement que dans le mois de juin, et parfois même plus tard. Il

(1) *L'Élagage des Arbres*, par M. le comte des Cars, 1 vol. in-32.

faut alors retarder les exploitations jusqu'au milieu de l'été, et comme le moment où l'écorçage est possible est très court, les ouvriers en profitent pour exiger des salaires très élevés. Ces difficultés, jointes au tort que le passage des voitures dans les coupes fait aux jeunes bois, empêchent souvent les propriétaires d'écorcer leurs taillis et les font renoncer à un bénéfice qui pourrait s'élever à 200 francs par hectare, si cette opération était rendue moins onéreuse. L'administration forestière ne l'autorise qu'exceptionnellement dans les forêts de l'état, dont la gestion lui est confiée. Cependant les tanneurs n'ont cessé de se plaindre de l'insuffisance des écorces mises à leur disposition. A une certaine époque, ils avaient même demandé qu'on usât de contrainte envers les propriétaires; plus tard ils ont réclamé et obtenu la prohibition partielle de l'exportation des écorces, afin d'accaparer toute la production nationale. Ils ne s'en trouvèrent pas mieux, car l'avisement des prix, résultat inévitable de cette mesure, éloigna du marché les vendeurs; aussi a-t-on pu, en 1860, décréter la libre sortie de cette marchandise sans nuire à la consommation intérieure. On évalue à 101 millions de kilogrammes la quantité de peaux qui entrent annuellement dans les tanneries françaises; il faut donc, à raison de 3 kilogrammes de tan par kilogramme de peau, environ 303 millions de kilogrammes d'écorce. Notre exportation annuelle étant de 10 millions de kilogrammes, on arrive à un total de 313 millions de kilogrammes d'écorce, qui représente la production de près de 90,000 hectares de forêts : grand commerce, on le voit, et cependant assez peu profitable à la propriété dans les conditions où se pratique actuellement l'écorçage. C'est pour parer aux inconvénients jusqu'ici inhérents à cette opération que M. Maître a imaginé une machine au moyen de laquelle on pourrait l'effectuer en tout temps. C'est une simple chaudière d'où s'échappent des tubes qui conduisent la vapeur dans des récipients en forme de tonneaux ou de caisses hermétiquement fermées contenant les bûches à écorcer. Au bout d'une demi-heure environ, l'écorce de ces bûches se gonfle sous l'action de la vapeur, et se détache du bois avec la plus grande facilité. Si ce procédé confirme les espérances de l'inventeur, il deviendra possible d'exploiter les coupes à l'époque normale, c'est-à-dire pendant l'hiver, de conduire les bois abattus soit sur les ports, soit dans les chantiers et de les écorcer ensuite quand on voudra. C'est même de cette façon que la machine est appelée à rendre le plus de services, car elle nous paraît d'un maniement trop difficile pour être employée en forêt et mise en œuvre dans les coupes.

Les scieries forestières, dont l'administration a exposé des mo-

dèles réduits, peuvent également être rangées parmi les procédés d'exploitation. Ces scieries, qui transforment les bois en marchandises propres à être livrées immédiatement au commerce, produisent une grande économie dans les frais de transport. Dans les Vosges, l'arbre se débite généralement en planches, et c'est sur la planche marchande de 3^m 57 de longueur sur 0^m 27 de largeur que se calcule le rendement total. L'usine, placée au milieu des forêts, mise en mouvement par un cours d'eau, doit avoir un organisme très simple, de façon que l'ouvrier qui la dirige puisse y faire les réparations principales sans être obligé de recourir à un mécanicien. Les plus anciennes sont les scieries à cammes, dans lesquelles la scie, glissant entre deux coulisses et munie à la partie inférieure d'un poids assez lourd, est soulevée par les cammes d'une roue motrice et retombe en mordant le bois. Elles ne coûtent pas plus de 3,000 francs à établir, mais elles ne peuvent produire que 15,000 planches par an environ. Les scieries à manivelles, dont le prix est double, ont un mouvement plus rapide, donnent moins de déchet, et peuvent débiter jusqu'à 30,000 planches par an. Il n'est pas de vallée dans les Vosges où l'on ne rencontre une ou plusieurs de ces scieries, dont le bruit lointain anime ces solitudes et dont la situation pittoresque donne un grand charme au paysage (1).

IV.

Pour se rendre un compte exact de l'importance de la culture forestière et pour savoir dans quels cas il convient de lui subordonner les autres, il importe de connaître les causes très diverses qui ont déterminé la distribution actuelle de nos bois. L'examen de la carte exposée par M. Mathieu, montrant la relation qui existe entre la répartition des forêts et la nature géologique du sol, donne à cet égard les renseignemens les plus concluans. Les forêts de la France sont les débris d'immenses massifs qui s'étendaient uniformément sur presque toute la surface du pays et qui se sont peu à peu éclaircis sous des influences que l'étude va nous révéler. Il semblerait tout d'abord que les régions montagneuses, celles surtout qui, formées de roches éruptives ou de dépôts sédimentaires an-

(1) MM. Irroy ont envoyé de nombreux spécimens des fabrications des diverses scieries qu'ils ont installées à la Hutte (Vosges). Leur exposition comprend des sciages de toutes dimensions : planches à parquets, feuilletés, moulures et jusqu'à des bois de chaise dégrossis au tour et qui sont ensuite envoyés à Paris pour être terminés. Mentionnons également la belle exposition d'outils et d'instrumens forestiers de toute nature de M^{me} veuve Chavane à Bains (Vosges).

ciens, sont les plus rebelles à la charrue, auraient dû rester boisées. Les forêts, peu exigeantes, végètent sur les sols les plus maigres, et l'on se demande pourquoi elles ont disparu dans les contrées réfractaires aux autres cultures. L'inspection de la carte de M. Mathieu répond à cette question. Les contrées riches, agricoles, industrielles, sont en même temps restées forestières; tel est le bassin de Paris depuis les Vosges jusqu'aux collines du Bocage, depuis le Morvan jusqu'à l'Ardenne; telle est l'Alsace, tel est aussi le bassin de Bordeaux. Les contrées pauvres, sans agriculture ni industrie, ont aussi perdu leurs forêts. Le plateau occidental, le plateau central, tous deux essentiellement granitiques, sont dans ce cas. Ainsi la carte forestière peut jusqu'à un certain point nous indiquer le degré de prospérité de chaque région : contrée boisée, contrée prospère; contrée déboisée, contrée pauvre; il est peu d'exceptions à cette règle, qui d'ailleurs s'explique d'elle-même. La culture forestière n'est pas l'ennemie de la culture agricole, loin de là. Outre l'influence météorologique qu'exercent les bois au grand profit de la santé de l'homme et de la fécondité de la terre, ils fournissent des produits non moins indispensables à l'agriculture qu'à l'industrie, mais qui, d'un transport encombrant et onéreux, demandent à être employés ou consommés dans le voisinage des lieux de production. C'est donc principalement à des considérations économiques plutôt qu'à des circonstances géologiques qu'il faut attribuer la répartition des forêts sur le territoire de la France.

Voilà le point de vue d'ensemble. Si l'on entre dans le détail, c'est-à-dire si l'on examine à part chaque région, la géologie reprend ses droits, et l'on remarque alors que les parties restées boisées sont précisément celles qui n'offraient au blé, à la vigne ou aux autres cultures qu'un sol ingrat. Si nous étudions d'abord les plaines et les bassins, nous voyons que le bassin de Paris renferme de nombreuses et vastes forêts qui s'étendent sur les terrains triasiques formant à l'est une longue bande entre la Moselle et la Haute-Saône, puis sur les plateaux calcaires du terrain jurassique, depuis Mézières jusqu'à Poitiers, à travers la Lorraine, la Bourgogne et le Morvan, enfin sur les terrains crétacés inférieurs et sur les parties sablonneuses du terrain tertiaire; c'est là que repose la large zone forestière qui de Montereau remonte la rive droite de la Seine et se dirige, par Sésanne, Épernay, vers les montagnes de Reims, de Laon. Telle est aussi l'assiette des forêts de Blois, d'Orléans, de Fontainebleau, de Saint-Germain, de Chantilly, de Compiègne, etc., qui entourent Paris de tous côtés, et dont les essences principales sont le chêne, le hêtre et le charme. Dans cette vaste région boisée, toutes les parties arables ont été défrichées et sont

très avancées au point de vue agricole. Le sol de l'Alsace, formé de grès bigarré, de keuper et de muschelkalk, est en général fertile; aussi les forêts n'y occupent-elles que les parties les moins productives, les terrains sablonneux du diluvium vosgien (forêt de Haguenau) et les alluvions caillouteuses du Rhin (forêt de la Harth, près de Mulhouse). Les essences qui y prospèrent sont également le chêne, le hêtre et le charme, qui dans les parties humides se trouvent mélangées avec l'orme, le frêne, le saule, le peuplier, et dans les sables avec le pin sylvestre. Le bassin de Bordeaux, limité par l'Océan, le plateau central et les Pyrénées, est formé comme celui de Paris de terrains tertiaires qu'entoure une bande de terrains jurassiques crétacés. La plus grande partie de ce territoire est livrée à l'agriculture, mais on y rencontre une première zone forestière assez bien caractérisée sur les terrains jurassiques entre Niort et Montauban, une autre dans le triangle compris entre l'embouchure de la Gironde, celle de l'Adour et la ville de Nérac sur la Garonne, contrée siliceuse à sous-sol d'aliôs (grès), très marécageuse en hiver, aride et brûlante en été, et que la culture forestière est appelée à transformer complètement. L'essence qui lui convient le mieux est le pin maritime, qui par le gemmage donne des produits considérables et constitue pour ce pays une véritable richesse.

Dans les régions montagneuses, la distribution des forêts n'est pas moins remarquable. L'Ardenne, formée de terrains schisteux et froids, est peu propre à l'agriculture; elle est restée boisée à cause de la facilité qu'elle a de déverser ses produits dans le bassin de Paris; le chêne y domine, il est exploité en taillis et fournit des écorces très renommées. Le plateau occidental, qui comprend la Bretagne et la Normandie, est une des régions les plus déboisées de la France. Bien que granitique, le terrain donne d'excellens pâturages, grâce à l'humidité et à la douceur du climat. Sauf en quelques parties qui ne sont plus que des landes, la disparition des forêts n'a pas causé à ces provinces un préjudice sensible. Les Vosges séparent le bassin parisien de l'Alsace; aux roches granitiques qui en constituent la partie méridionale succèdent vers le nord le grès rouge et le grès vosgien; la chaîne principale, dirigée du sud au nord, est coupée par de nombreuses vallées perpendiculaires qui viennent déboucher d'un côté dans la plaine d'Alsace, de l'autre dans celle de la Lorraine. Cette heureuse disposition, facilitant l'écoulement des produits ligneux, contribue à conserver boisée toute cette région, qui ne forme en quelque sorte qu'une seule et immense forêt, peuplée dans les parties basses de chênes et de hêtres, et dans les parties élevées de pins, de sapins et d'épicéas. Le pla-

teau central, qui est compris entre la vallée de la Saône et le bassin de Paris d'une part, d'autre part entre les vallées du Rhône et le bassin de Bordeaux, est surtout granitique, quoique les roches volcaniques s'y rencontrent aussi en abondance. Hors en quelques grandes vallées privilégiées comme la Limagne, toute couverte de terrain tertiaire, l'agriculture est très pauvre dans cette région, la culture forestière y est plus pauvre encore. Les vraies forêts ont presque toutes disparu, sauf dans le Morvan et dans quelques vallées de l'Allier, de la Loire et de la Saône. Le Jura, qui a donné son nom aux terrains dont il est formé, s'étend du nord au sud, depuis les Vosges jusqu'à Chambéry, en présentant des couches alternativement calcaires et argileuses; les premières, qu'on rencontre surtout sur les plateaux, sont couvertes de bois, tandis que les autres sont livrés à l'agriculture et au pâturage. Les Pyrénées, comme les Alpes, ne sont que très incomplètement boisées, quoique les terrains dont ces montagnes sont formées soient particulièrement propres à la culture forestière; mais le peu de valeur des bois, résultant de la difficulté des transports, n'a pu arrêter le déboisement, que les abus du pâturage occasionnaient sans cesse. Dans les Alpes surtout, le mal a fait de tels progrès que la dépopulation s'en est suivie; l'homme y disparaît avec les arbres, et aujourd'hui la reconstitution des forêts est devenue pour les départemens du sud-est une question de vie ou de mort.

On peut conclure de ce qui précède que le déboisement s'est propagé d'une façon très inégale dans les diverses régions naturelles de la France. Dans les bassins et sur les montagnes qui les entourent, il a fait beaucoup moins de progrès que sur les hautes chaînes éloignées des grands centres où se développe en tous sens l'activité humaine; mais dans chaque région prise isolément l'agriculture s'est emparée des terres les plus fertiles, laissant aux forêts celles dont elle n'eût pu elle-même tirer parti. Il en résulte qu'aujourd'hui il n'y aurait plus aucun intérêt à poursuivre, même dans les plaines, le déboisement, puisqu'on n'aurait désormais à défricher que des forêts qui sont parfaitement à leur place et qu'aucune autre culture ne pourrait remplacer plus avantageusement. Au contraire le seul moyen de rendre aux pays élevés et pauvres quelques élémens de richesses, c'est d'y reconstituer les forêts qu'on y a détruites. Les progrès de la viabilité en rendront l'exploitation plus avantageuse qu'elle ne l'était autrefois, car les chemins de fer, les canaux, les routes départementales et communales ont transformé les conditions économiques des provinces les plus reculées, et ouvrent chaque jour des débouchés à des produits jusqu'ici sans emploi; mais ce n'est là encore qu'un des petits côtés de la

question, et dans les régions dont nous parlons la présence des forêts est nécessaire, bien moins comme ressource commerciale que comme garantie de sécurité en raison de l'influence qu'elles exercent sur le régime des eaux et de la résistance qu'elles opposent aux ravages des torrens. On peut au Champ de Mars se faire une idée de cette action par l'examen comparatif des plans en relief d'une partie des montagnes du Hohwald dans les Vosges et du bassin du Labouret près de Digne. Dans les Vosges, les montagnes arrondies et couvertes de bois laissent lentement filtrer les eaux pluviales, qui forment au fond des vallées des ruisseaux limpides et abondans. Aménagées avec soin, ces eaux arrosent de vertes prairies et mettent en mouvement des scieries, des moulins et des filatures qui répandent l'aisance et la richesse aux alentours. Dans les Alpes, le tableau est bien différent. Le bassin du Labouret est absolument dépourvu de végétation, et le torrent qui en occupe le fond forme un ravin central vers lequel se dirigent tous les sillons secondaires creusés par les pluies dans les montagnes voisines, dont l'élévation varie de 1,000 à 2,300 mètres. Comme la plupart des torrens de cette région, le Labouret est ordinairement à sec; mais qu'un orage survienne, aussitôt les eaux, que rien ne retient sur ces pentes dénudées, se précipitent avec fureur dans la vallée en laissant aux flancs des montagnes de profondes déchirures, puis, continuant leur course dévastatrice, elles vont répandre dans la plaine les terres et les rochers qu'elles ont enlevés sur leur route.

Nous n'insisterons pas sur la description de ce phénomène aujourd'hui généralement connu; qu'il suffise de savoir que le reboisement de ces montagnes a été considéré comme le remède le plus efficace contre les dévastations des torrens, et qu'une loi a été votée dans cette intention le 28 juillet 1860. Depuis cette époque, l'administration forestière s'occupe avec activité de cette œuvre réparatrice. Les difficultés à surmonter sont extrêmes, car elles tiennent moins aux obstacles matériels qu'au mauvais vouloir des populations. Celles-ci, n'ayant depuis longtemps d'autre moyen d'existence que l'éducation des troupeaux, se montrent hostiles à toute mesure qui restreint même momentanément l'étendue des pâturages; or on sait qu'avec la vaine pâture il n'y a pas de reboisement possible.

Dans cette opération, le premier soin de l'administration est de choisir et déterminer les terrains à boiser dans chaque bassin. Si ces terrains appartiennent à l'état, point d'obstacles; mais s'ils appartiennent à des communes ou à des particuliers, il faut obtenir le consentement des propriétaires. A défaut de ce consentement, un décret rendu en conseil d'état déclare le reboisement d'utilité pu-

blique et en prescrit l'exécution. On interdit alors absolument le pâturage dans la zone prescrite; puis l'on construit sur les différens ravins, soit en pierres, soit en clayonnages, des barrages destinés à ralentir le cours des eaux et à empêcher la dévastation des terres. Sous l'influence d'une végétation que ne détruisent plus les troupeaux et des atterrissemens que produisent les barrages, le sol ne tarde pas à se fixer et à devenir propre à la culture forestière. Le reboisement, qui s'effectue soit par plantations, soit par semis, n'embrasse généralement que les parties moyennes et inférieures des pentes, les sommets étant réservés pour recevoir du gazon et être livrés de nouveau au pâturage après le raffermissement des terres. Les essences à choisir de préférence dépendent du climat et de la nature du sol. On a employé avec succès et suivant les lieux le chêne, le châtaignier, le caroubier, le robinier, l'ailanthe, le sapin, le mélèze et les différentes espèces de pins.

On peut dire que cette gigantesque opération est à peine commencée, car la création des pépinières et des sécheries de graines, les reconnaissances de terrains, les travaux préparatoires de toute nature ont absorbé jusqu'ici une grande partie des fonds alloués pour cet objet, et cependant les résultats obtenus sont déjà concluans. L'année 1866 a marqué par des inondations désastreuses; les départemens du sud-est n'ont pas été épargnés, et des crues violentes et soudaines s'y sont manifestées. Partout où les travaux de consolidation n'ont pas encore été entrepris, ces crues ont causé les dégâts habituels; partout ailleurs elles ont été inoffensives ou à peu près. Dans la Savoie, un vent du midi très chaud et très violent a soufflé du 21 au 23 septembre dernier et a fait fondre une partie des glaciers et des neiges tombées les jours précédens; du 23 au 25, des pluies torrentielles n'ont cessé de tomber dans la Haute-Maurienne et ont occasionné une crue extraordinaire de tous les cours d'eau. Ceux dont les rives étaient boisées ou gazonnées n'ont pu affouiller les terres et sont restés inoffensifs, tels sont les torrens de la Grande-Avalanche, du Doron et de Sallanches; mais les torrens de Sellières, de l'Envers et tous ceux qui coulent à travers une contrée dénudée ont occasionné des éboulemens, enlevé des troncs d'arbres derrière lesquels les eaux s'accumulaient jusqu'à ce que, triomphant de cette résistance passagère, elles se précipitassent dans la vallée, entraînant avec elles tous ces matériaux qui formèrent dans l'Arc un nouveau barrage. Arrêtées dans leur course, les eaux de cette rivière débordèrent à leur tour et emportèrent une partie de la route impériale du Mont-Cenis, du chemin de fer et un certain nombre de propriétés particulières.

Dans les Basses-Alpes, les barrages ont produit d'excellens ré-

sultats. Ainsi dans le bassin de Combovin, arrondissement de Sisteron, il en a été construit trente-cinq dont quelques-uns ont près de 3 mètres de hauteur. Deux orages ont suffi pour les atterrir; aujourd'hui les eaux ne se précipitent plus sur la pente que présente le lit du torrent, mais sur une série de plans horizontaux qui produisent autant de cascades, ralentissent la vitesse et favorisent le dépôt des matériaux. Il en est de même des bassins de Barrême, de Saint-André, etc. Le 29 juillet 1865, un violent orage, désastreux pour l'arrondissement de Barcelonnette, provoqua une crue de presque tous les torrens; un seul grand barrage, récemment construit dans la partie basse du torrent des Sanières, a suffi pour atterrir ce jour-là 1,800 mètres cubes de matériaux de transport. — Le Riou-Chanal, dont les crues entraînaient autrefois des blocs de 10 à 15 mètres cubes, n'a pu, depuis quatre ans que les barrages sont effectués, enlever seulement la planche qui, placée à 1 mètre au-dessus du lit, sert de passage aux piétons près de l'embouchure du torrent. Nous pourrions multiplier les exemples, ceux-ci suffiraient pour montrer l'utilité de l'œuvre entreprise. Cette œuvre, peu coûteuse et peu faite pour frapper les yeux, demande beaucoup d'énergie et d'esprit de suite; mais elle ramènera la prospérité dans une contrée déshéritée : c'est ce qui la distingue de ces ouvrages fastueux qui flattent le peuple et l'appauvrissent.

L'exposition forestière est une des plus complètes du palais, et cependant, si l'on s'en tient à ce qui frappe les regards, elle ne nous apprend que bien peu de chose; il faudrait, pour mieux goûter le spectacle et le mettre à profit, des documens et des renseignemens qui manquent à la plupart des visiteurs. Une exposition spéciale, comme nous le disions en commençant, eût été peut-être plus instructive, car chaque pays, en y envoyant les échantillons de ses bois indigènes, eût pu, à l'exemple de la France, faire connaître l'ensemble de ses ressources et les travaux entrepris par lui pour les développer.

J. CLAVÉ.

LA

CHINE ET LE JAPON

A

L'EXPOSITION UNIVERSELLE

I.

Le visiteur qui a parcouru l'étroite galerie de l'exposition où la Chine coudoie le Japon s'étonne du peu de variété des objets que lui a montrés l'exhibition chinoise, surtout s'il la compare à l'étagage japonais. Ce n'est pas dans ces conditions restreintes qu'il s'attendait à voir présentée la production d'un territoire qui occupe le tiers de l'Asie et l'industrie d'un peuple que, d'après un document officiel, les jésuites évaluaient, il y a un siècle, à plus de 300 millions d'âmes. Le désappointement redouble quand on voit la plupart des rares vitrines où les produits de la Chine sont encore à l'aise porter les noms de commissionnaires français. Si l'on finit par trouver un endroit où grâce aux efforts de nos consuls des négocians indigènes se sont décidés à exposer sans intermédiaire, on apprend en même temps que le gouvernement chinois n'a pris aucune part à ces envois, et n'a pas paru se soucier de révéler à l'Europe la civilisation ou l'industrie de ses nationaux (1). D'où vient cette indifférence? Il convient d'abord d'observer que certains pays enfermés par les géo-

(1) On doit savoir gré à la commission, et notamment à M. le baron de Lesseps, d'avoir si habilement tiré parti des ressources restreintes dont on a pu disposer.

graphes dans les frontières de la Chine, le Thibet, la Corée, quelques provinces de l'ouest, reconnaissent à peine la suzeraineté de l'empereur et dirigent à leur gré au moins leur administration intérieure. Les injonctions émanées de la cour de Pékin auraient peu de chances d'y être accueillies, et les traités qui lient la Chine envers les puissances étrangères n'y sont guère reconnus.

Quant aux provinces de la Chine proprement dite, c'est en examinant l'organisation administrative de l'empire et l'état de la société chinoise qu'on trouvera peut-être les causes de leur abstention. Malgré une apparence d'organisation municipale, il n'existe en ces pays ni contrôle de la nation résistant légalement par l'organe de ses mandataires à l'arbitraire du souverain, ni aristocratie héréditaire dont l'indépendance, basée sur la propriété, fasse contre-poids au pouvoir monarchique. Le recueil des lois chinoises, vaste compilation dont un exemplaire se trouve à l'exposition, fournirait, s'il était mieux connu, de précieuses indications sur l'organisation du pouvoir. Il semble toutefois certain que l'empereur concentre en sa personne et sans partage toute l'autorité; mais cette puissance immense dont le monarque est investi, il ne saurait l'appliquer lui-même à tous les détails de l'administration. Il en délègue l'exercice à des fonctionnaires, mandarins nommés à la suite d'examens plus ou moins sérieux, échelonnés en neuf classes, et qu'il reste toujours maître de révoquer.

Dépendans du caprice, ceux-ci obéissent à un esprit de corps d'autant plus puissant qu'il est né de l'intérêt commun. Ils forment un faisceau dont la résistance passive suffit pour empêcher, par la seule force d'inertie, l'exécution des volontés du souverain. L'empereur, qui ne sait rien que par eux, ignore le plus souvent leur désobéissance. La nation est muette, la presse n'existe pas, le tribunal des censeurs, composé lui-même de fonctionnaires dépendans du palais, ménage des collègues dont le rapprochent ses intérêts et son origine. Dans une sphère plus ou moins étroite, chaque mandarin peut se permettre tels actes d'arbitraire que son supérieur, coupable au même chef, s'avise rarement de blâmer. Il a pour auxiliaire le plus complet système de réglementation qui existe. A chaque pas, l'indépendance individuelle se heurte à une loi, à une ordonnance qui autorise l'ingérence du fonctionnaire. Ainsi se trouve étouffé l'esprit d'initiative et de progrès. Le respect dû à la mémoire des morts s'est même traduit en une obéissance servile aux vieilles coutumes, aux vieux usages, à la routine. On en a fait une religion que les lois commandent, et contre laquelle le peuple ne proteste plus. Ainsi discipliné, le Chinois ne s'est plus soucié des races étrangères. L'idée, devenue religion, que ses ancêtres avaient

atteint le maximum de la perfection, lui a fait détourner les yeux de ce qui s'accomplissait au dehors. « Je me félicite chaque jour d'être né dans l'empire du Milieu, s'écrie un vieil auteur. Mon sort serait bien différent, si j'étais né dans quelque coin reculé du monde. Bien que faisant partie du genre humain, j'eusse été semblable à la brute. Heureusement je suis né en Chine. En vérité, mon bonheur est extrême. »

Cette vanité nationale a été entretenue et par la situation géographique, qui ne donne aux frontières d'autres voisins que la mer, le désert, ou quelques hordes à demi sauvages, et par les souvenirs historiques. La Chine, quelle que soit la race qui la peuplait alors, fut jadis conquérante. Du nord au midi de l'Asie orientale, elle a promené l'invasion, ne s'arrêtant que devant les glaces de la Sibérie, les déserts et les montagnes de l'Asie centrale ou l'Océan. Les grands conquérans européens ne l'ont pas esileurée; les invasions musulmanes l'ont respectée. Tout ce qu'elle sait, tout ce qu'elle produit, elle l'a tiré de son propre fonds sans rien emprunter à personne ou du moins sans avouer ses emprunts. Sa civilisation a rayonné même dans des pays qu'elle n'a pas conquis, au Japon, en Birmanie. L'ardeur que montraient les Européens à pénétrer chez elle, elle l'a interprétée comme un hommage rendu à son mérite. Si de timides protestations s'élevèrent, elles furent réprimées. Un haut mandarin, Siu, composa, il y a quelque vingt ans, un traité de géographie dont un exemplaire figure à l'exposition, et où il parlait avec éloge de la France et de l'Europe : il fut destitué.

Lorsqu'enfin le gouvernement chinois, cédant à la force, traita avec les puissances étrangères, et reconnut, concession énorme, par l'admission des représentans diplomatiques à Pékin, l'existence d'autres souverains indépendans, un grand nombre de fonctionnaires se promirent de désobéir et de s'opposer à l'introduction de ces étrangers remuans, propres à déranger leurs tranquilles habitudes d'omnipotence. La foule même, ignorante des autres peuples, qu'elle regarde comme des ramassis de brigands, de pirates et de rebelles, ne vit pas de bon œil ces hôtes qui s'imposaient, et laissa les mandarins inaugurer, loin des côtes, un système de concussions et de tracasseries qui, en dépit des traités, maintient inaccessible l'intérieur de l'empire.

Le gouvernement appartient depuis six ans à un conseil de régence nécessairement plus faible, plus indécis, plus attaqué que ne le sera le souverain majeur qui va prendre l'exercice du pouvoir. Ce conseil, qui aurait dû s'occuper de l'exposition universelle, n'a pas osé, devant l'opposition de la majorité des fonctionnaires, as-

sumer la responsabilité d'entamer de plein gré des relations amicales avec les étrangers. Peut-être le nouveau gouvernement, plus libre dans ses allures, suivra-t-il une autre voie; il semble même qu'on l'y prépare. Voici que l'an passé un fonctionnaire chinois, Pin-tchuen, s'est rendu en Europe avec une mission, non pas de politique ou de courtoisie, mais d'étude et d'examen. Il devait s'assurer par lui-même de ce qu'étaient effectivement chez eux ces Européens qui, en Chine, parlaient si arrogamment de leur supériorité. Pin-tchuen a visité Paris, Londres, Berlin, Saint-Petersbourg, d'autres capitales. Son rapport, publié en Chine, sans doute après avoir été expurgé, ne respire pas, il est vrai, un grand enthousiasme. Il parle froidement de nos villes, de nos ports, de nos armées, de nos chemins de fer. Néanmoins il faut croire que ses entretiens confidentiels, plus explicites et moins réservés, ont produit des résultats, car un décret récent, approuvé par l'empereur lui-même, autorise la création à Shang-haï d'un collège que dirigeront des maîtres européens. Les sciences appliquées, la mécanique, la construction des machines à vapeur, voilà surtout ce que l'on veut enseigner aux Chinois. Ce sont les efforts réitérés des représentans des puissances européennes qui ont sans doute aidé à cette réaction.

L'abstention du gouvernement chinois à l'exposition n'est donc pas aussi significative peut-être qu'on serait porté à le croire. Quant à la population, on a déjà réussi en partie à la ramener sur les côtes, où la navigation à vapeur, la photographie, d'autres inventions européennes encore, sont déjà adoptées; il en sera de même dans l'intérieur, si, sans prétendre imposer tout d'un coup des goûts, des habitudes, des lois en contradiction avec ce qui existe, on se borne à lui présenter ce qui est réellement et pratiquement utile, si on cherche à satisfaire à de vrais besoins sans froisser des préjugés qui se modifieront d'ailleurs d'eux-mêmes à mesure que les connaissances s'étendront, si enfin, en favorisant le développement du bien-être, en utilisant mieux les ressources, on habitue la masse à constater la supériorité de l'Europe. Elle-même alors aidera à triompher du mauvais vouloir des mandarins.

C'est à ce point de vue qu'il serait surtout utile d'étudier l'exposition chinoise, et c'est précisément à ce point de vue qu'on la trouve incomplète. On y admire des objets de luxe destinés à l'exportation; mais on n'y découvre presque rien qui fasse connaître la vie intime des classes les plus nombreuses et les moins aisées, les artisans, les laboureurs, qui instruisent de leurs goûts, de leurs besoins et de la manière plus ou moins défectueuse dont l'industrie locale sait y satisfaire. L'exposition est vide de ces quelques

meubles grossiers et incommodes dont le Chinois se sert habituellement. Il eût été intéressant de les comparer à ceux que fournit notre industrie à bon marché. Les meubles qu'on rencontre sont faits pour les Européens de Hong-kong, de Canton ou de Shanghai. A un autre point de vue, il est regrettable qu'à côté des porcelaines de luxe on n'aperçoive aucun échantillon de ces briques blanches qui ont la réputation d'être plus dures et plus résistantes que les nôtres, et qui servent, avec quelques piliers de bois, à construire l'unique étage dont se compose ordinairement la demeure du Chinois. Les habitations plus élégantes et les sépultures des hauts fonctionnaires, avec leur couverture de tuiles jaunes vernissées, avec les groupes d'animaux fantastiques en porcelaine ou en faïence peinte qui ornent les angles et la toiture, avec les corniches et les saillies de briques de diverses couleurs, n'eussent pas été déplacées dans le parc du Champ de Mars, comme spécimen d'architecture exotique. Les objets mobiliers, tables, chaises, fauteuils, armoires en bois blanc verni ou en bambou, bien que fabriqués surtout à l'usage des Européens, les étoffes communes, les ustensiles de ménage en métal ou en bois, auraient donné plus d'intérêt à l'exposition chinoise. Bornons-nous à l'étudier telle qu'elle est.

Dans le parc du Champ de Mars, la Chine a élevé un théâtre, construction légère, au toit gracieusement relevé, avec des balcons extérieurs où nos bois ont remplacé le bambou; mais les jongleries et les tours de force qui font les frais du spectacle, tout appréciés qu'ils soient en Chine, sont loin de constituer le fond de l'art dramatique national. Le mandarin Pin-tchuen, dont j'ai parlé, durant son séjour à Paris, n'a visité que le Cirque : les écuyères bondissant à travers les cerceaux garnis de papier, pour retomber debout sur le dos d'un cheval au galop, lui inspirèrent un enthousiasme qu'il ne cherche pas à déguiser. C'est le seul point sur lequel sa vanité de Chinois et de mandarin ait bien voulu reconnaître la supériorité de l'Europe. Il parle du Cirque avec éloge sans rien dire des autres théâtres, et ses compatriotes, s'ils s'en tiennent à son récit, demeureront convaincus que les concitoyens de Corneille et de Molière ne prennent de plaisir qu'aux exercices d'acrobates.

Le Chinois ne doit pas être victime d'une semblable injustice. Sa littérature dramatique est fort riche. Elle ne se renouvelle pas, il est vrai : l'esprit chinois n'invente plus, la plupart des drames qui se jouent aujourd'hui sont empruntés à l'ancien répertoire; mais celui-ci est assez varié pour fournir à tous les besoins. Drames, comédies, farces bouffonnes, tout s'y trouve. On en a fait de vastes compilations qui se réimpriment et se vendent journellement. Le

drame chinois ne connaît pas les unités de temps, de lieu, d'action; il n'applique même pas toujours l'unité de représentation. Telle pièce se poursuit pendant plusieurs jours. Il n'existe dans les villes chinoises ni salle de spectacle ni troupe d'acteurs sédentaires. Des comédiens ambulans parcourent le pays et s'arrêtent où il leur plaît, empruntant parfois une pagode pour la convertir en théâtre, parfois improvisant en vingt-quatre heures, au moyen de bambous et de nattes, une salle en forme de cirque. Comme dans les théâtres de l'ancienne Rome, on s'y assied à l'air libre. Ni la pluie ni le soleil n'arrêtent le Chinois; dès qu'il est en face des acteurs, son attention ne se distrait plus. Que ceux-ci parlent le patois d'une province lointaine, que le dénouement soit à échéance éloignée, il n'en suit pas l'intrigue avec moins d'intérêt. Les acteurs portent des costumes aussi brillants que l'*impresario* a pu les fournir; mais le décor, s'il y en a, se compose de toiles grossièrement peintes. Pas de ballet, pas de femmes sur la scène; de jeunes garçons les remplacent. Les mœurs y gagnent-elles? Cette absence de toute pompe, de toute magnificence n'affaiblit pas la curiosité du public. Tout le mérite en reste au drame lui-même. Nous pouvons d'ailleurs apprécier certaines pièces chinoises qui n'ont pas paru indignes des honneurs de la traduction.

Le café chinois de l'exposition n'a rien en Chine qui lui soit analogue. Ce qui ressemblerait peut-être, non pas à l'élégant café que nous voyons à Paris, mais à nos cabarets du plus bas étage, ce seraient les fumeries d'opium, misérables bouges, à peine garnis de nattes grossières, où le fumeur, à quelque classe de la société qu'il appartienne, entre pour se livrer à sa passion favorite. L'opium est, on le sait, l'objet principal d'importation dont se serve le commerce anglais pour solder la valeur de ses exportations : 226 millions de francs, c'est la somme représentant les entrées officiellement constatées en 1864. La contrebande reste en dehors, et elle est active. Au surplus, si l'abus de l'opium est souvent funeste, l'élévation du prix en restreint la consommation, et en définitive cette substance n'exerce peut-être pas chez les Chinois plus de ravages que l'absinthe chez les peuples européens. Parmi ceux qui en usent avec excès, il en est qui ont appris à en combattre les dangers au moyen du café, dont l'usage était autrefois inconnu. Ce serait un article nouveau d'importation dont le commerce français aurait d'autant plus à se préoccuper qu'outre Bourbon et la Martinique notre colonie de Cochinchine paraît se prêter à la culture de cette plante.

L'exposition universelle ne nous fait pas connaître les restaurants chinois qui, à défaut d'auberges, hors d'usage dans un pays où les

voyages s'effectuent surtout par eau (1), abondent dans toutes les cités. Ces restaurans établissent sur la voie publique leurs longues tables garnies de bancs où s'assoient ouvriers et gens du peuple, et se chargent, comme les nôtres, de confectionner des diners d'apparat servis sur place ou bien portés en ville. Par une association de métiers lucratifs dont les mœurs publiques ne s'offusquent pas, le restaurant se rapproche volontiers de la maison de jeu, toujours très fréquentée. Celle-ci est ordinairement voisine du mont-de-piété, qui touche à la fumerie d'opium et à tous ces établissemens d'une moralité douteuse où le Chinois passe une partie de sa vie. De même que bien d'autres peuples depuis longtemps civilisés, l'habitant du Céleste-Empire, peu enclin aux exercices physiques, n'a pas des mœurs très rigides. La constitution du mariage en est la preuve. La femme n'est point l'égale du mari, et, bien que celui-ci n'ait qu'une épouse légitime, il peut entretenir plusieurs concubines. L'empereur a un harem dépendant du palais.

J'ai hâte, pour montrer la Chine sous un autre aspect, d'aborder dans les galeries intérieures la vitrine où sont exposés plusieurs ouvrages d'auteurs chinois imprimés en Chine sur papier de fabrication chinoise. Ce pays a devancé l'Europe dans l'invention de l'imprimerie et de la lithographie, comme en d'autres découvertes. Ses procédés typographiques diffèrent des nôtres parce qu'ils répondent à d'autres besoins. L'écriture chinoise, idéographique et non alphabétique, ne décompose point le vocabulaire en un petit nombre de lettres pouvant servir à exprimer tous les mots; elle représente chaque idée par un signe distinct. La multiplicité des signes à mettre en œuvre excluait l'emploi des caractères mobiles. L'impression s'exécute au moyen d'un bloc de bois sur lequel les signes, marqués d'abord à l'encre par l'application d'une feuille écrite à la main et mouillée légèrement, sont ensuite taillés en relief. L'ouvrier, armé d'une brosse, étale l'encre sur les reliefs, et pose la feuille à imprimer sur le bloc noirci en la pressant avec des tampons de papier. Les feuillets des livres chinois ne sont imprimés que sur une face. On les plie en deux, le côté blanc restant en dedans, de manière à former une anse dont les deux bords s'attachent à la reliure. Le papier est si fin que cet artifice s'aperçoit à peine. A Pékin, les ouvriers typographes du gouvernement remplacent, dit-on, le bloc de bois par une planche de cuivre sur laquelle les caractères sortent également en relief. Quelques-uns des ouvrages imprimés qui se trouvent à l'exposition remontent au xiv^e siècle.

(1) Nous ne parlons pas, bien entendu, des villes où se sont établis les Européens et où ils ont introduit leurs usages.

Ceux qui s'éditent aujourd'hui dans tous les formats, depuis l'in-32 jusqu'à l'in-folio, se vendent à très bon marché. Je pourrais citer tel ouvrage en 24 volumes in-12 dont le prix ne dépasse pas 4 fr. Le papier chinois n'est pas représenté à l'exposition; il se fait soit avec des chiffons, soit avec divers produits végétaux. On en fabrique de tout genre et de toutes qualités, depuis le papier d'emballage jusqu'au papier à lettre, sans parler du papier de soie qu'emploient le peintre et le dessinateur.

L'écriture idéographique n'a peut-être pas nui aux œuvres de pure imagination, car les romanciers chinois sont ou du moins ont été très féconds. L'exposition possède quelques-uns de leurs ouvrages; M. Stanislas Julien a traduit des romans (1), M. Abel de Rémusat et d'autres encore certaines œuvres de la poésie chinoise, qui est nombreuse et variée. En tout ce qui est science exacte ou d'observation, l'ignorance de la nation, y compris les lettrés, est extrême. Il existe bien quelques traités élémentaires d'arithmétique; mais le système de numération écrite, très compliqué, ne se prête à aucun progrès en algèbre, en trigonométrie, en géométrie, partout enfin où l'emploi de nombres considérables devient nécessaire. Les prétendus savans chinois n'ont nulle connaissance en physique, en chimie, en médecine, en astronomie; ils admettent les erreurs les plus grossières, les fables les plus extravagantes. Les difficultés de l'écriture sont probablement la cause de cette triste situation intellectuelle. On conçoit quelle dépense de temps et d'études exige la connaissance même imparfaite des signes représentatifs de la pensée: certains dictionnaires en évaluent le nombre à quarante-quatre mille. Outre la difficulté de les interpréter, il est aisé de les altérer; aussi tout progrès dans les diverses branches de la science paraît interdit à la Chine tant qu'elle n'adoptera pas l'usage d'une langue européenne, comme l'ont déjà fait quelques négocians chinois des côtes, ou du moins tant qu'elle n'appliquera pas l'alphabet et l'écriture syllabiques à la traduction de son propre idiome. A cet égard, nos missionnaires ont tracé la voie en adaptant notre alphabet à la langue annamite, dont la construction est analogue à celle de la langue chinoise et japonaise.

Est-ce à la science des anciens missionnaires jésuites, très en faveur au xvii^e siècle auprès de l'empereur Kang-hi, qu'est dû le livre de médecine orné de figures anatomiques, assez confusément dessinées d'ailleurs, dont un exemplaire se voit à l'exposition. Aujourd'hui l'art de guérir ne constitue pas dans ce pays une profes-

(1) *Les Deux Cousines* entre autres, dont un exemplaire chinois se trouve à l'exposition.

sion spéciale et ne demande aucune étude préalable. Peut être médecin qui veut, sans examen, sans diplôme, sans autorisation. Il est à Pékin tel individu qui s'intitule médecin, qui ordonne et administre des remèdes, et qui exerce en même temps toute autre industrie. Il est marchand, peintre, copiste, etc. Le Chinois, tout ignorant qu'il soit, n'a cependant guère confiance en un tel médecin et aime à se soigner lui-même. Il se drogue à tout propos et les remèdes chauds ou froids contenus dans sa pharmacie portative, dont il se sépare rarement. Appelle-t-il le médecin, il chicane sur le prix des visites; en général, le métier n'est pas lucratif. Aussi les médecins, qui sont tous en même temps pharmaciens et vendent les médicamens qu'ils prescrivent, s'offrent-ils trop souvent comme auxiliaires au vice ou même au crime. Les rues de Pékin sont garnies d'affiches qui vantent tel ou tel aphrodisiaque fourni par tel ou tel médecin dont on préconise également l'habileté dans la pratique des avortemens.

Il y a pourtant dans la maison de l'empereur une sorte d'organisation du service médical. On y compte une vingtaine de médecins qui ont un rang dans le mandarinat de la deuxième à la dernière classe. Les deux premiers médecins à bouton bleu (2^e classe du mandarinat) visitent seuls l'empereur malade, mais sans pouvoir jamais lui adresser la parole. Quelque indication leur est-elle nécessaire, c'est aux eunuques de service qu'ils la demandent. Du moins, s'il s'agit de l'empereur, peuvent-ils encore consulter sa physionomie et en tirer un diagnostic. Pour soigner l'impératrice ou l'une des femmes du harem, c'est une bien autre affaire. Le bras de la malade sort seul d'amples rideaux; à peine est-il permis de tâter le pouls. Il y a eu pourtant des guérisons qui valurent au médecin, sans qu'il en fût complice probablement, des faveurs et des richesses. Ces médecins de l'empereur tiennent une sorte de cours où ils admettent des élèves. Qu'enseignent-ils? Ni l'anatomie, ni la pathologie, ni la thérapeutique expérimentale: l'étudiant apprend par cœur quelque ancien livre, peut-être celui que nous voyons à l'exposition, et quand il sait le réciter et le transcrire, il est reçu aux examens et porte désormais le bouton doré, il est mandarin de la dernière classe; mais il n'obtient aucun privilège spécial comme médecin. Il eût pu exercer la veille de son examen aussi librement qu'il le fera le lendemain et avec autant de sagesse. Le bouton doré inspire un peu plus de confiance au public, et permet de réclamer des honoraires plus élevés, si tant est que le client consente à les payer.

Je me suis étendu sur ce sujet parce qu'il me semble que les Européens, suppléant à l'ignorance générale, peuvent rendre à la

population des services immenses, qui doivent leur attirer la confiance et la sympathie. Combien de maladies fréquentes que les médecins chinois ne savent pas traiter : ophthalmie, maladies cutanées, petite vérole souvent meurtrière, et bien d'autres ! Le long des côtes, à Pékin même, des médecins anglais et français établissent des dispensaires où ils soignent les pauvres gratuitement ; c'est le point capital. Ils ont introduit la vaccine à Shang-haï. On vient à eux maintenant ; les gens riches les font appeler. Il arrive d'Europe une certaine quantité de médicamens que la pharmacie chinoise ne sait pas préparer. J'aurais aussi voulu donner des notions sur les hôpitaux chinois ou du moins sur ce qui les remplace. La misère est presque générale en Chine. Dans Pékin, on compte plus de 70,000 mendiants, organisés en corporation comme nos truands du moyen âge. Campés au pied même du palais impérial, comme dans une sorte de cour des miracles, ils courent la ville le jour, et obtiennent par mille obsessions, quelquefois par menace, l'aumône des particuliers, surtout des négocians. Tous sont dévorés de maladies. Une douzaine d'asiles peu spacieux s'ouvrent le soir pour procurer à quelques centaines de ces vagabonds un abri commun, parfois une couche de paille, à certaines époques un peu de riz et de charbon, plus rarement, seulement à des vieillards et par une protection toute spéciale, une robe en hiver et en été un éventail. Le trésor public, pauvre comme il est, et fort mal administré, ne peut faire davantage. La charité privée est limitée par la rareté des fortunes et surtout par l'égoïsme et l'avarice, vices tout à fait nationaux. Il y a encore là du bien à faire, ne fût-ce qu'en multipliant les exploitations lucratives, celle des mines par exemple, presque entièrement délaissée, ou encore en augmentant les revenus du trésor, comme a fait l'inspectorat étranger des douanes. Par des moyens plus directs, les dispensaires anglais et les sœurs de charité françaises établies à Ning-po, à Tien-sin, à Pékin, peuvent rendre de grands services.

A côté de cet ouvrage de médecine qui m'a entraîné si loin, l'exposition montre un livre sur l'art militaire. Les troupes françaises, à Palikao, ont eu facilement raison de la tactique chinoise. Néanmoins, bien qu'il eût constaté la supériorité des Européens, non-seulement dans la lutte qu'il soutint contre eux, mais encore quand les corps auxiliaires, commandés et organisés par des officiers étrangers, français, anglais, américains, l'eurent mis à même de réduire l'insurrection des Taïpings et de reprendre Nankin, le gouvernement chinois, loin d'imiter les Japonais ses voisins, a montré peu de désir d'emprunter à l'Europe la discipline et l'armement de ses soldats. Le Chinois n'a aujourd'hui nul esprit militaire ; ses institu-

tions comme ses mœurs placent au premier rang les occupations et les travaux de la paix. Peut-être sous un souverain mineur, le conseil de régence ne s'est-il pas senti une autorité suffisante pour entreprendre la transformation de l'armée.

L'exposition nous laisserait absolument sans notions sur l'art chinois, si elle n'avait pas à produire certains échantillons de porcelaine. Elle en montre de fort beaux, mais qui se rapprochent pourtant de ce que l'on voit depuis longtemps dans les étalages parisiens. On sait que la fabrication de la porcelaine est dans le Céleste-Empire un art indigène. L'empereur Houang-ti, qui vivait 2,700 ans avant notre ère, inventa, disent les historiens chinois, la poterie et la brique : la faïence et la porcelaine vinrent plus tard; mais déjà sous la dynastie des Tsin (III^e siècle après Jésus-Christ) la céramique avait atteint la perfection en cette partie de l'Orient. Aussi la porcelaine chinoise a-t-elle presque une valeur historique. Les diverses dynasties qui se succédèrent sur le trône adoptèrent chacune plus spécialement certaines couleurs. On pourrait suivre, sur les peintures de ces vieilles porcelaines, les insensibles variations du costume et des mœurs domestiques dans une durée de douze ou quinze siècles; malheureusement les échantillons archaïques, très recherchés dans le pays, sont fort rares. Il en existe en Chine quelques collections à peu près complètes, dit-on, mais qu'on n'a pas encore pu étudier. On les imite aujourd'hui à Canton; des fabriques spéciales en font l'objet d'un grand débit.

La porcelaine peinte ne donne guère idée que de l'art décoratif, tel qu'il est entendu en Chine. Les écrans peints ou brodés étalés à l'exposition ne sont pas plus instructifs que les porcelaines. La Chine a pourtant ses peintres, qui abordent non-seulement les dessins coloriés sur papier de riz ou de soie, si connus en Europe, mais aussi le paysage et le portrait. Il n'y a rien à l'exposition qui permette d'apprécier leur talent et leurs procédés. La sculpture fait également défaut : nous voyons bien quelques figurines d'ivoire ou de jade, quelques statuettes de diverses matières, des bois sculptés et fouillés avec beaucoup de délicatesse; mais on cherche en vain quelqu'une de ces grandes pièces exécutées en marbre dont on a souvent parlé avec éloge. On vante certaines colonnes de marbre, les ornemens sculptés sur la toiture de quelques temples ou de quelques palais, les balustrades de marbre qui décorent à Pékin le pont situé à l'entrée du palais impérial, les statues de grands animaux qui bordent l'avenue conduisant aux tombeaux de la dynastie des Ming, les revêtemens de marbre qui couvrent les murs des temples du Ciel et de la Terre à Pékin, enfin les tables de marbre fabriquées dans le Yunam; mais l'exposition ne nous fait connaître

ni la valeur de la matière première, ni l'habileté des artistes. Aussi peut-on rester en défiance et penser que, nonobstant certaines qualités de goût et d'imagination, l'amour du bizarre, l'ignorance de la nature, marquent la plupart des productions du sculpteur aussi bien que celles des autres artistes chinois. Quant aux bronzes justement admirés, on en trouve quelques échantillons, principalement sous forme de vases. Le Chinois emploie aussi à d'autres fabrications les métaux tirés des mines du pays, très riches, quoique mal exploitées. Il fait des cloches, des canons, de la serrurerie, des garnitures de meubles, mille ustensiles absens de l'exposition, de l'horlogerie même, enfin de grands objets d'art : tels les lions de bronze qui ornent l'ancien palais d'été de Yuen-ming; telle une petite pagode d'un goût exquis formée de pièces rapportées, qui s'élève dans les jardins du même palais.

Les laques ont été de tout temps la spécialité du Chinois. Dans la fabrication de la laque rouge et de la laque noire, il ne connaît pas de rivaux. L'exposition en fournit de nombreux modèles qui diffèrent peu toutefois de ce que l'on est déjà accoutumé à voir en Europe.

La fabrication du verre a dû être importée par les missionnaires. Elle est d'origine très récente et ne s'est point développée. A peine se coule-t-il à Canton quelques plaques d'un verre très léger, dont l'emploi principal est de remplacer le papier peint sur les lanternes chinoises, un des ornemens les plus habituels de l'intérieur des habitations, et dont l'exposition nous offre plusieurs modèles d'un fort gracieux effet, avec leurs pans carrés de bois dentelé et découpé à jour, avec les longues touffes de soie de couleur qui pendent de tous côtés. On fait encore quelques petits objets en verre filé, surtout les globules de couleur vissés au chapeau conique des mandarins pour indiquer le grade hiérarchique, car la plume de paon n'est qu'une sorte de décoration accordée par le souverain en dehors des divisions du mandarinat. Dans les habitations, les fenêtres sont généralement sans vitres; le mica ou une sorte de papier transparent en tient lieu. Il nous resterait encore, avant de quitter l'exposition chinoise, à parler d'autres produits, du thé, des étoffes d'habillement, des soieries qui, au point de vue du commerce européen, ont seuls aujourd'hui une importance considérable. Cependant, comme nous retrouverons ces mêmes produits dans l'exposition japonaise, il faut, avant d'entrer dans les développemens que le sujet comporte, parler d'abord du Japon et mettre sous les yeux de nos lecteurs, en ce qui concerne l'état intérieur de ce pays, des renseignemens analogues à ceux que nous avons donnés sur la Chine.

II.

L'exposition japonaise, infiniment plus complète et plus variée que l'exposition chinoise, se présente aussi sous de meilleurs auspices, puisque le gouvernement japonais l'a lui-même patronnée. Les armes et les instrumens de travail, les objets de luxe et les jouets d'enfans, les livres et les œuvres de la peinture, les plantes utiles et les minéraux, s'étalent dans ses vitrines. Aussi doit-on regretter que, par suite d'un retard dans les expéditions, la place réservée au Japon ait été trop parcimonieusement mesurée, et que les produits de ce pays ne soient pas groupés de façon à former un ensemble suivi. Ils ont débordé de l'étroite galerie où ils se mêlaient aux produits de la Chine et d'autres contrées, et ce défaut d'unité a nuï quelque peu à cette curieuse et remarquable exhibition.

La plupart des objets mis sous nos yeux proviennent directement de producteurs indigènes dont les noms ont été remis au jury. Le gouvernement japonais a pris à sa charge les frais de transport, et l'ambassade qui accompagne à Paris le jeune frère du taïcoun a aussi pour mission d'étudier le spectacle que présente aujourd'hui le Champ de Mars. Le visiteur, habitué à considérer les îles japonaises comme réunies en un seul état, s'étonne de voir les diverses vitrines indiquer une double provenance, les domaines du prince de Satzouma concurremment avec les états du taïcoun de Yédo. Un troisième prince japonais, le prince d'Isen ou Fijen, doit même faire encore d'autres envois (1). Pourquoi le Japon s'est-il empressé de s'associer à ce concours des peuples civilisés, tandis que la Chine se tenait à l'écart? Et pourquoi les princes japonais, qui ont expédié des mêmes contrées des produits à peu près identiques, ont-ils voulu avoir à l'exposition chacun un étalage distinct? C'est ce qu'il faut essayer d'expliquer.

Quand en 1858 les Européens réussirent à traiter avec le Japon, ils ne connaissaient de ce pays que ce que les missionnaires et les Hollandais en avaient raconté; mais ni les Hollandais ni les missionnaires n'avaient pénétré dans l'intérieur. Peut-être aussi que, dominés les uns et les autres par des préoccupations également exclusives, ils n'avaient pas suffisamment étudié l'organisation politique et sociale du pays. On avait admis sur leurs témoignages que le gouvernement japonais, fortement centralisé, obéissait en tout

(1) Ces envois sont en effet arrivés ces jours-ci et forment un troisième étalage japonais, distinct des deux autres. Il s'y trouve de fort beaux produits, que nous regrettons de n'avoir pas connus plus tôt.

à une direction unique, absolue et sans rivale. La monarchie despotique et personnelle, adoptée par la Chine et les états de l'Indo-Chine, semblait la seule forme gouvernementale que les populations de l'extrême Orient fussent aptes à recevoir; on dut bientôt reconnaître que le Japon se présentait sous un tout autre aspect. On croit savoir aujourd'hui qu'il constitue une société aristocratique et féodale, formée de princes ou seigneurs, possesseurs de domaines distincts, soumis à l'autorité supérieure d'un chef ou suzerain. On trouverait reproduite au Japon la constitution du royaume de France sous les premiers Capétiens. Le taïcoun de Yédo aurait en ces contrées un pouvoir analogue à celui que la maison de France exerçait sur les grands vassaux, possédant en propre, comme elle, certains territoires, Yédo, Hakodadi, Nagasaki, Osaka, etc.; il n'exercerait sur le reste du pays, partagé entre diverses familles plus ou moins puissantes, Satzouma, Nagato, Fijen, etc., qu'un droit de suzeraineté dont l'application dépendrait du degré de résistance que ses vassaux se trouveraient en mesure d'opposer. L'histoire du Japon nous est trop imparfaitement connue pour que je me croie fondé à établir une entière analogie entre les princes ou daïmios japonais et l'ancienne féodalité européenne. Les renseignemens que nous possédons, venant de Yédo, peuvent même n'être pas exempts d'une certaine partialité, bien que quelques faits actuellement acquis semblent en confirmer la véracité. Voici d'ailleurs comment on expliquerait l'origine de la suprématie que le taïcoun réclame sur l'ensemble du territoire japonais.

Il y a trois cents ans, l'autorité suprême appartenait au mikado, à la fois souverain politique et chef de la religion nationale, réunissant, comme le pape aujourd'hui dans les états pontificaux, le double pouvoir spirituel et temporel. S'était-il produit au Japon, dans les temps antérieurs, une suite d'événemens analogues à ceux qui s'accomplirent en France sous les descendans de Charlemagne? La grande propriété, mise entre les mains des chefs militaires, se transforma-t-elle en quasi-souveraineté, ou bien le Japon a-t-il toujours formé une confédération de princes dont le mikado eut seulement la direction à raison de son caractère sacré? On l'ignore. Toujours est-il que vers la fin du xvi^e siècle Yeyas, héritier d'une famille à laquelle les mikados, devenus rois fainéans, avaient confié l'administration de leurs états comme à des maires du palais, s'appropriant le pouvoir qu'il n'exerçait auparavant que par délégation, réduisit le mikado au rôle de grand-pontife, et, tout en l'entourant de respect, le relégua dans la petite ville de Miako après s'être fait transférer par lui, à titre irrévocable, le gouvernement temporel. Il paraît que le mikado, satisfait d'une riche liste civile, se résigna

facilement et s'accorda même avec le taïcoun, l'un gardant la suzeraineté politique, l'autre l'autorité spirituelle. Yeyas tenait en effet à maintenir dans le vasselage les princes autrefois ses égaux. Quelques-uns s'étaient ralliés à lui; une série de victoires imposa la soumission aux plus récalcitrans. La condition des vaincus resta néanmoins assez douce. Avoir à Yédo un palais, y résider parfois, offrir des présens au taïcoun comme témoignage d'obéissance, veiller dans leurs domaines respectifs à l'entretien des travaux d'utilité publique, routes, canaux, arsenaux, forteresses, telles furent les obligations imposées aux daïmios. Du reste aucun tribut à payer. Ils devaient seulement, en cas de guerre, fournir à leurs frais un contingent fixe et le conduire à l'armée du taïcoun. On présume d'ailleurs qu'au lieu de se soumettre tous à une constitution commune, à un joug égal et de même nature, les plus puissans parmi les seigneurs japonais, Satzouma, Nagato, auraient souscrit à des traités séparés spécifiant pour chacun les conditions de son vasselage.

Au-dessous de la grande aristocratie féodale, qui jouit sous certaines réserves d'une quasi-indépendance dans l'administration intérieure de ses domaines, il existe une noblesse moins puissante, également héréditaire et basée sur la propriété foncière, mais entièrement dépendante du chef féodal sur le territoire duquel elle réside, sauf recours à l'autorité supérieure du taïcoun et parfois à celle du mikado, restée théoriquement la plus respectée à cause de son caractère religieux. Le reste de la population, artisans, laboureurs, plus des sept dixièmes, privé de toute liberté, se voit assujéti à un despotisme absolu. Peut-être le servage existe-t-il; on a cru voir que le labourenr n'est pas toujours libre de s'éloigner de la terre sur laquelle il travaille. Quant au marchand et à l'artisan, il est certain qu'il subit une discipline très rigoureuse. Les métiers, les diverses professions industrielles, sont réunis comme en Chine en corporations, sur lesquelles le seigneur féodal exerce une autorité absolue et incontestée. Ainsi dans les premières années qui suivirent l'introduction des Européens le prix de vente des marchandises était fixé pour eux d'une manière invariable; nul n'eût osé leur rien livrer au-dessous du tarif officiel, nul surtout ne se fût servi d'objets importés d'Europe. A certains momens, toutes les boutiques de Yokohama se sont fermées par ordre et simultanément. C'est en haine d'un tel régime, jadis plus oppressif encore, que la masse du peuple, si l'on en croit les rapports venus de Yédo, vit autrefois avec plaisir l'établissement de la suzeraineté du taïcoun sur les daïmios. Un pouvoir unique, fût-il despotique, lui semblait préférable aux volentés et aux tyrannies de plusieurs maîtres. D'ailleurs la famille taïcounale sut maintenir une paix complète, résultat

fort apprécié du commerce et du peuple, et les daïmios semblaient prendre leur parti de la situation, quand en 1858 parurent les vaisseaux européens.

Déjà le taïcoun avait dû traiter avec les États-Unis, établis dans son voisinage, à San-Francisco, sur la rive opposée du Pacifique. Ce traité, bien qu'il ne s'occupât que de régler certaines questions de pêche et de navigation, avait, paraît-il, reçu l'approbation des daïmios, appelés à Yédo pour la circonstance. Quand il s'agit de traiter avec la France et l'Angleterre, le taïcoun ne les consulta plus. Les traités créaient pourtant une situation toute nouvelle, et touchaient à des questions intéressant l'administration intérieure des domaines des daïmios. Ils y introduisaient le commerce étranger, du moins dans l'avenir, car trois ports seulement étaient immédiatement ouverts, tous trois appartenant au taïcoun. Plusieurs daïmios, le prince de Nagato à leur tête, refusèrent de souscrire à ces conventions. Ils en appelèrent à l'autorité, depuis longtemps oubliée, du mikado. Une ligue s'organisa, menaçant les étrangers et le taïcoun. De là les assassinats, les violences dont furent victimes les Européens installés à Yédo et à Yokohama. Le taïcoun, très jeune d'ailleurs, était impuissant à les réprimer; il dut confesser en partie la situation. L'expédition de Simonosaki, où les troupes de Nagato ne purent tenir contre quelques marins européens, montra aux daïmios l'inanité de la résistance. Ils cédèrent, ne s'opposèrent plus ouvertement aux traités, mais conservèrent une attitude hostile envers le taïcoun, leur suzerain. Plusieurs pensèrent dès lors à se rendre entièrement indépendans; puisqu'il fallait accepter les étrangers, autant se faire d'eux des protecteurs. De son côté, le nouveau taïcoun, homme habile et énergique, sent qu'il y va de son intérêt et de son existence de ménager les puissances étrangères. Peut-être compte-t-il sur elles pour resserrer ces liens impatiemment supportés par quelques grands vassaux.

Ainsi s'expliquerait la sollicitude qu'il a montrée pour l'exposition universelle, flatterie délicate envers l'Europe, et aussi l'air d'indépendance que le prince Satzouma s'y est donné. La commission de l'exposition, préoccupée uniquement des questions industrielles, n'avait pas à décider de prétentions politiques; elle a admis sans discuter les allégations de chacun. D'ailleurs le prince de Satzouma aurait un autre titre à être admis séparément à l'exposition. Par une nouvelle et singulière analogie avec les mœurs féodales de l'ancienne Europe, lui, prince japonais, il partagerait avec la Chine la suzeraineté sur le groupe des Lieoukieou, petites îles situées entre Formose et le Japon, dont les produits peu abondans figurent dans ses vitrines. Si ces explications, qui ne sont basées, je le ré-

pète, que sur les renseignemens venus de Yédo, se trouvent plus tard confirmées, ne serait-ce pas un fait curieux et bien digne d'attention que l'établissement dans ces îles lointaines d'un régime social et politique presque analogue à celui de l'Europe du moyen âge? J'en ai dit assez pour éveiller le désir des recherches; il reste à examiner la civilisation du pays telle qu'elle ressort de l'exposition.

Dans le parc du Champ de Mars s'élève une maison japonaise, c'est l'habitation d'un artisan, d'un petit marchand; elle présente au dehors la figure d'un carré long que surmonte un toit conique aux bords légèrement recourbés. Le toit est épais, car les hivers sont souvent rudes. Il est fait d'un assemblage de grosses poutres couvertes de chaume, parfois de tuiles. Une porte de plain-pied donne accès dans la maison. Pour éclairer l'intérieur, il y a deux ouvertures garnies d'un treillis mobile en bois que recouvre un papier transparent. La fabrication du verre est inconnue au Japon; il est certain pourtant que nos verres à vitres remplaceraient avantageusement le papier, de même que nos miroirs seraient d'un usage plus commode que l'acier poli dont on se sert au Japon comme dans l'ancienne Rome. La maison, qui n'a qu'un seul étage, se divise en deux pièces que des compartimens mobiles peuvent à volonté rendre plus ou moins étroites. On couche dans celle du fond, sur le plancher ou même sur le sol, simplement garni de nattes de jonc. Pour se garantir du froid, on se couvre d'épais vêtemens, d'étoffes de coton, de fourrures et de pelleteries, que les Japonais préparent et décorent avec beaucoup d'art. On en voit de nombreux spécimens à l'exposition. La fabrication européenne a là un vaste champ à exploiter. Ses objets de literie, ses couvertures de laine et de coton, mieux tissées et plus épaisses que celles fabriquées au Japon, s'imposent facilement à la consommation, si le prix n'en est pas trop élevé.

L'autre pièce, à l'entrée, est celle où se tient la famille durant le jour. Aucun meuble, ni tables, ni sièges. Une armoire à coulisse, percée dans le mur même, renferme les porcelaines, les tasses à thé, les menus objets en laque commune qui servent à l'usage journalier. Le Japon, qui a envoyé de magnifiques cristaux de roche et qui sait les polir et les travailler, ne se sert jamais du cristal que pour l'ornementation. Ces maisons si simples et si rustiques forment les faubourgs de Yédo, d'Osaka et des autres grandes villes. Quand le propriétaire exerce une industrie, la pièce d'entrée sert de magasin. Dans les boutiques japonaises, il n'y a jamais d'étalage; ce genre d'amorce est inconnu. Une bande d'étoffe ou de papier sert seule d'enseigne. Le Japon, très riche en bois de toute nature, sur-

tout dans les îles du nord, et qui en expose de nombreux échantillons, fournit en abondance les matériaux de ces constructions. La légèreté des demeures les met à l'abri des tremblemens de terre, si fréquens dans ces parages; elle les expose en revanche aux dangers de l'incendie. Une cloche suspendue entre deux mâts au milieu des rues donne l'alarme en cas de sinistre. Ces cloches se fondent avec les alliages de bronze fournis par les minerais indigènes. Il s'en trouve une dans le parc de l'exposition; on peut juger par cet échantillon de l'habileté des fondeurs japonais.

Outre la maison du parc, le Champ de Mars nous offre des réductions de divers autres genres d'habitations, celles-ci plus riches et plus spacieuses. Voici d'abord la demeure d'un bourgeois aisé de Yédo ou de Yokohama. Elle a deux étages, un escalier de bois monte de l'intérieur de la première pièce à l'étage supérieur, où loge la famille. Devant l'entrée une vérandah; une cour à l'entour avec des communs. L'édifice est encore en bois. Des vases en porcelaine pleins de fleurs ornent la vérandah, mais l'intérieur de l'habitation reste absolument vide de meubles. On couche sur le plancher; comme marque de richesse, des laques plus fines, des porcelaines de plus grand prix, des portraits, des tableaux ou plutôt des images coloriées pendant en longues bandes le long des murs, c'est là tout l'ornement.

Plus loin enfin se reproduit en petit modèle l'enceinte extérieure des palais que les daïmios occupent à Yédo. Dans cette vaste capitale, peuplée, dit-on, de deux millions d'âmes, et dont le plan, dressé par un ingénieur indigène avec la désignation des quartiers et l'alignement des rues, se voit à l'exposition, le palais du taïcoun occupe à peu près au centre un large espace de deux lieues de circonférence environ, qu'entoure un large canal ou plutôt un fossé plein d'eau, à pentes raides, et couronné d'un mur de fortification. Le mot palais ne saurait avoir ici le même sens qu'en Europe. Il s'agit d'un nombre considérable d'habitations distinctes renfermant les soldats, les divers officiers, toute la suite du taïcoun, et qui sont dispersées au milieu d'arbres et de jardins. La demeure réservée spécialement à la personne du souverain se trouve au centre. Nul étranger ne pénètre dans ce vaste îlot formant la ville sacrée. Au-delà du canal, une autre ville encore, celle des daïmios. Chacune des habitations qui leur appartiennent occupe un carré bordé sur chaque face par une rue ou ruelle. L'enceinte extérieure se compose d'une muraille de bois, percée d'ouvertures que ferment des châssis mobiles. Au milieu de la façade principale, regardant le palais du taïcoun, une large porte en bois massif s'ouvre entre des piliers pour donner accès sur des jardins remplis d'arbres et de

fleurs. Nul ornement à l'extérieur que des clous de bronze plantés dans la porte. Parfois le faite des piliers est garni d'un métal dentelé ou découpé à jour et peint en noir. C'est dans ces jardins, au milieu de l'ombre et de la verdure, que s'élèvent les habitations destinées aux soldats, aux officiers, aux nombreux domestiques, puis au centre la résidence du prince propriétaire. Toutes ces constructions sont en bois et ne diffèrent des maisons bourgeoises que par le plus ou moins grand nombre de pièces, par la décoration des lambris intérieurs, enduits de laque de diverses couleurs, enfin par la richesse des petits meubles et des porcelaines éparses dans les appartemens et les jardins. Quant au mobilier, dans le sens que nous prêtons à ce mot, il fait également défaut; le souverain lui-même est loin de se donner à cet égard le confortable dont jouissent les Européens. Aucun meuble servant de siège ne figure en effet à l'exposition; l'usage commence pourtant à s'en répandre au Japon à la suite des étrangers établis sur la concession de Yokohama, et qui, tout en se contentant généralement d'habitations construites en bois, cherchent à les aménager et à les garnir à la mode européenne. Quelques négocians indigènes, à leur exemple, avaient voulu, dit-on, se faire bâtir et meubler des maisons plus considérables et plus commodes. Par ordre supérieur, ils ont dû renoncer à ce projet et démolir les édifices déjà commencés. Les matériaux pour grandes constructions ne manquent pas dans le pays et pourront plus tard être utilisés : ainsi on voit à l'exposition de fort beaux blocs de marbre, de pierre, de granit, les uns à moitié bruts, les autres polis avec art.

Ce que j'ai dit s'applique principalement aux villes. Les Européens ne connaissent pas la campagne japonaise. Ils se sont à peine écartés des routes très fréquentées qui conduisent de Yédo à Yokohama, là où une compagnie américaine se propose d'établir une ligne de chemins de fer. On ne saurait avoir encore de renseignemens exacts sur la manière de vivre du paysan. On dit qu'attaché ou non à la glèbe il n'est pas matériellement malheureux. Il est certain que la misère paraît beaucoup plus rare au Japon qu'en Chine. La mendicité n'existe ni à Yédo ni à Yokohama.

La littérature japonaise, très nombreuse et très variée, est représentée à l'exposition. Les vitrines du prince de Satzouma contiennent un certain nombre de livres indigènes, même des romans, dont quelques-uns sont ornés d'images coloriées. J'ai pu voir une histoire japonaise illustrée et rédigée dans le pays, et, à en juger par le volume, elle doit être fort détaillée. Elle traite surtout de la période durant laquelle les Européens parurent pour la première fois au Japon et de l'établissement des Hollandais à Firado et Na-

gasaki. Quant aux sciences physiques et mathématiques, à la chimie et à la médecine, elles sont encore à l'état barbare; ce qui en a arrêté le développement au Japon comme en Chine, c'est l'écriture idéographique. Les Japonais, antérieurement à l'introduction des Européens en 1858, n'en possédaient pas moins certaines connaissances géographiques d'autant plus remarquables que, plus encore que les Chinois, ils ont vécu dans l'isolement. Ils ont dressé des cartes de diverses parties du globe qui ne manquent pas complètement d'exactitude et sur lesquelles ils font passer le premier méridien à Miako, la résidence du mikado. Peut-être ont-ils emprunté leur science aux Chinois ou bien encore aux missionnaires et aux Hollandais.

L'imprimerie paraît employer les procédés usités en Chine, du moins les livres imprimés offrent le même aspect. Le papier sort des fabriques indigènes. L'exposition du taïcoun et celle du prince de Satzouma en présentent un grand nombre d'échantillons, qui ont fixé l'attention des puissances étrangères au point que l'Angleterre et la Prusse s'en sont rendues acquéreurs. La manière dont ce produit est fabriqué mérite d'être étudiée. Le papier se fait soit avec des chiffons, comme chez nous, soit avec certaines fibres de végétaux, comme la paille de riz, soit surtout avec l'arbre à papier, production particulière au Japon. Celui qu'on emploie pour l'impression ou l'écriture sera peut-être peu apprécié en Europe à cause de la différence de nos procédés graphique et typographique; mais le papier végétal sert à de nombreux usages qu'il est bon de faire connaître. On fabrique, par exemple, une espèce de papier qui remplace le linge, les mouchoirs et les étoffes d'habillement; une espèce plus grossière sert à faire des cordes d'une grande solidité, une troisième imite le cuir au point d'en prendre absolument l'aspect et la souplesse. Enfin on fait aussi entrer le papier dans la construction des murs des habitations. Au palais du Champ de Mars, on peut étudier ces différentes sortes de fabrication. Le papier s'y montre sous les diverses modifications que l'industrie japonaise sait lui faire subir. C'est une des parties les plus curieuses de l'exposition du Japon, et elle a valu à l'exposant une récompense du jury.

Le Japonais goûte fort l'instruction, bien qu'elle ne lui donne pas les mêmes privilèges qu'au Chinois. En effet, les fonctions publiques appartiennent à l'aristocratie de naissance. Il n'existe pas de hiérarchie administrative proprement dite, en ce sens que les emplois supérieurs ne sont pas toujours dévolus à celui qui a débuté dans l'emploi inférieur; on ne passe pas par une série de grades de plus en plus élevés. Il y a pourtant de nombreuses exceptions aux privilèges de caste. Sous notre ancien régime, nous avons vu des

maréchaux de France sortir des rangs du peuple; de même plusieurs des membres de la commission et de l'ambassade japonaises qui se trouvent actuellement à Paris n'appartiennent pas à l'aristocratie. Le mérite, à défaut de naissance, peut faire obtenir les plus hauts emplois, mais il ne confère qu'un certain degré de noblesse. Tout père de famille est tenu de donner à ses enfans mâles une certaine instruction. Des écoles sont ouvertes à cet effet aux enfans de toutes les classes dans la plupart des villes. Le soin que l'on prend des garçons ne s'étend pas, il est vrai, aux filles, car au Japon comme en Chine la femme n'est point l'égale de l'homme. Le mari, tout en n'ayant sous son toit qu'une femme légitime, est autorisé par les mœurs, et sans que sa réputation en souffre, à posséder autant de concubines qu'il lui plaît (1). Dans les basses classes, le père n'hésite pas à vendre sa fille aux riches particuliers, indigènes ou étrangers. Il la laisse, sans honte ni scrupule, s'installer dans les maisons de prostitution. La jeune fille est le plus souvent fidèle au contrat passé par son père, et après quelques mois, quelques années, occupés hors du toit paternel à amasser sa dot, elle trouve aisément à se marier, et se voit alors soumise à toutes les obligations de l'épouse, la fidélité en première ligne.

Les beaux-arts ont une place à l'exposition japonaise. Des peintres du pays, entre autres MM. Horiu et Sessaï de Yédo, ont envoyé des paysages sur tissus de soie, et même une série d'aquarelles représentant les portraits de quelques jeunes Japonaises. Je ne surprendrai personne en disant que l'art européen n'a rien à apprendre de la peinture japonaise. Ignorante de la perspective, bien que les portraits ne paraissent pas mal posés, elle ne sait pas reproduire les oppositions de l'ombre et de la lumière. L'art de ce peuple est surtout décoratif. On dit qu'il brille davantage dans la sculpture; nous n'en pouvons juger à l'exposition que sur de petits objets en bois ou en ivoire, dont plusieurs en effet, bas-reliefs ou statuettes, approchent de la perfection. Cependant le Japon coule en métal de bronze des statues colossales, hommes ou animaux, qui ornent les pagodes. Le pays fournit la matière, et de nombreux échantillons de minerais de cuivre, de plomb, de fer, de zinc, d'argent et même d'or sont sortis des mines indigènes pour venir se classer au Champ de Mars dans la galerie des matières premières. On connaît, au moins de réputation, les vases de bronze de formes variées, aussi précieux par la matière que par le travail, que le Japon fournit comme la Chine, et dont l'exposition offre plusieurs échantillons magnifiques. C'est un objet d'art spécial à l'archipel

(1) Le mikado a douze concubines.

que ce bronze niellé d'argent dont nous voyons quelques modèles. Sur le métal, l'ouvrier dessine et creuse des fleurs, des oiseaux, d'autres ornemens, et dans les rayures il enfonce au marteau un mince fil d'argent; le tout est ensuite poncé et repoli. Le Japonais ne se sert du marbre ni pour la sculpture ni pour l'architecture. On ne l'emploie que pour le dallage.

La porcelaine japonaise, égale en réputation et en mérite à la porcelaine de Chine, soutient même la comparaison avec l'admirable exposition de notre manufacture de Sèvres. Il est tel vase craquelé, au fond blanc avec de légers dessins, feuilles ou fleurs, couleur gris clair ou vert d'eau, que nous n'imiterions pas sans peine. On estime en Europe la vieille porcelaine du Japon plus que les porcelaines modernes. Il me semble que les modèles exposés par M. Moussaciya, de Yédo, peuvent défier ceux de ses prédécesseurs. En comparant les produits de l'archipel à ceux du Céleste-Empire, on peut signaler une entente différente de l'ornementation, un goût particulier chez chacun des deux peuples. Tandis que l'un, employant des couleurs plus vives et plus éclatantes, recouvre volontiers ses porcelaines de paysages et de scènes empruntées à la vie de l'homme, l'autre semble s'attacher de préférence à représenter avec des teintes moins tranchées des fleurs ou des ornemens de pure imagination. Chacun connaît déjà ces admirables albums japonais qui représentent en relief sur papier de soie des fleurs, des papillons, des oiseaux. Il est remarquable que les oiseaux, brodés sur la soie ou peints sur la porcelaine, soient presque toujours dessinés dans des attitudes très naturelles, que la perspective s'observe même dans certains vols d'oiseaux, tandis que les figures humaines se montrent dans des postures contournées et bizarres. Les laques figurent en grand nombre, mais la plupart de ces petits meubles que le Japonais excelle à confectionner sont destinés à l'exportation européenne. On en trouve fort peu dans les habitations de Yédo. L'exposition nous offre aussi quelques grands objets en laque, des cabinets avec incrustations de porcelaines, des tables, des chaises à porteurs ou *norimons*. C'est le véhicule ordinaire des gens de qualité au Japon. Deux de ces *norimons* sont en laque avec des garnitures de cuivre doré ciselées avec autant de soin que les coins d'argent adaptés souvent aux petits meubles de luxe. Parmi les laques japonaises couronnées par le jury, c'est la laque brune, semée de paillettes d'or, qui reste toujours la plus estimée et la mieux réussie.

Le public qui visite cette partie de l'exposition s'arrête volontiers devant quatre figures équestres bizarrement harnachées. Elles représentent des guerriers japonais dans leur costume de guerre.

L'homme disparaît sous une armure défensive, casque à aigrette et oreillères, cuirasse complète de fer et d'étoffes, brassards, jambières, cotte de mailles qui semble disproportionnée à la taille, car la race japonaise est généralement petite, frêle, chétive, d'aspect peu robuste. Les indigènes contre lesquels nos marins ont combattu à Simonosaki sous les ordres de l'amiral Jaurès n'avaient pas encore dépouillé cet attirail, bien qu'ils se servissent également d'armes à feu. Les chefs portaient des cuirasses rembourrées et les troupes du prince de Nagato comptaient encore des soldats armés d'arcs et de flèches. Au près de ces modèles du harnachement d'un guerrier d'élite figure une collection complète d'armes blanches, quelques-unes fort riches. On connaît la réputation méritée de l'acier japonais. Deux ou trois fabricans sont connus du Japon tout entier, et leurs noms suffisent pour donner une valeur aux armes sur lesquelles ils sont inscrits. Il était défendu jadis, sous peine de mort, de vendre aux étrangers ces armes remarquables. Le gouvernement du taïcoun n'a pas maintenu cette défense, comprenant que pour des troupes munies de carabines et de canons rayés les sabres japonais n'étaient que des objets de curiosité.

Du reste le taïcoun n'a plus lui-même en ces vieux instrumens de guerre qu'une médiocre confiance. Deux cent cinquante ans de paix à l'intérieur comme à l'extérieur avaient fait négliger le soin de la défense nationale; à Yédo, de même que chez les daïmios, on ne trouvait plus que quelques bandes mal armées. Les moyens dont les Européens disposaient pour l'attaque, la lutte entamée ensuite entre le gouvernement taïcounal et quelques-uns des princes, ont fait songer aux réformes. Le taïcoun s'est adressé en même temps aux États-Unis et à l'Europe, demandant à la fois des modèles d'armes perfectionnées, des ouvriers instructeurs qui enseignassent à les fabriquer, des officiers à qui on pût confier le soin d'organiser et de discipliner les soldats. Qu'on examine deux boîtes d'armes qui se voient au pied des deux statues équestres qu'expose le taïcoun : la première renferme un modèle de fusil à aiguille fabriqué au Japon en 1866, avant Sadowa. L'arme est plus petite que le fusil prussien, et l'outillage très complet et très soigné. L'autre boîte contient une carabine rayée munie du sabre-baïonnette. Elle sort aussi d'une fabrique japonaise. Une fonderie de canons installée à Yedo livre déjà des pièces d'artillerie qui en apparence ne diffèrent pas des modèles européens. Une mission d'officiers français récemment installée à Yédo est chargée d'instruire un corps d'officiers et de soldats indigènes qui deviendront ensuite les instructeurs du reste de l'armée. La tâche n'est pas aisée. Néanmoins l'équipement a déjà été changé; on s'est efforcé de concilier l'uniforme français

avec certaines parties du costume national, qu'il serait difficile de modifier entièrement. C'est ainsi que l'usage des chaussures de cuir, inconnu au Japon comme en Chine, et celui des jambières ont quelque peine à se faire accepter. La population, je l'ai dit, paraît un peu faible pour supporter en campagne le poids dont se charge un fantassin français; mais comme elle est très leste, très active, il est probable que l'on obtiendra promptement un bon résultat. Le nombre des Japonais qui se rendent en France, sans parler du jeune frère du taïcoun, spécialement recommandé à l'empereur et venu à Paris pour y faire son éducation, s'accroît tous les jours : on les voit revêtir notre costume et s'habituer facilement à nos mœurs et à nos usages. Le Japon semble en un mot décidé à se mettre sur le pied de l'égalité avec les nations modernes. Aussi n'a-t-il garde d'oublier la marine. Il possède un certain nombre de navires à vapeur achetés jusqu'ici au commerce et transformés avec plus ou moins de succès en navires de combat, et le gouvernement du taïcoun est actuellement en pourparlers avec les États-Unis pour obtenir la cession de véritables bâtimens de guerre. Des mécaniciens japonais manœuvrent déjà les machines à vapeur; d'autres en construisent, et un arsenal se crée à Yokoska. Les matelots ne manquent pas : la pêche et le cabotage les ont formés. Reste à instruire des officiers. Les écoles européennes ou américaines y pourvoient sans doute.

III.

A côté des objets qui sont surtout propres à faire connaître certains aspects de la civilisation chinoise ou japonaise, l'exposition en étale d'autres dont l'emploi s'est répandu bien au-delà des pays d'origine, et dont l'étude intéresse plus spécialement le commerce et l'industrie des nations étrangères. Tels sont en première ligne les thés et les soies que l'Europe demande aux marchés de la Chine comme à ceux du Japon. Les thés sont représentés aussi bien dans la vitrine où certains négociants français exposent des produits chinois que dans les vitrines japonaises du taïcoun et du prince de Satzouma. En Chine comme au Japon, ils constituent un des principaux articles de l'alimentation publique. Il n'est pas de maison à Yédo ou à Yokohama qui ne possède sa boîte de laque ou de simple bois avec les deux burettes de plomb ou d'étain renfermant le thé, et il n'est pas de Chinois, riche ou pauvre, qui ne consomme une quantité considérable de la boisson nationale. Du thé et du riz, c'est assez pour la masse d'un peuple dont la sobriété est proverbiale. Ce goût s'est introduit en Europe et en Amérique; l'Angle-

terre, la Hollande, la Russie, les États-Unis, font entrer aujourd'hui dans leur consommation une quantité de thé venant de Chine ou du Japon dont la valeur atteint 400 millions de francs.

Le thé japonais est inférieur au thé chinois; aussi s'exporte-t-il moins en Europe qu'en Chine, où il comble les vides causés par les achats étrangers. Le thé chinois lui-même diffère de qualité suivant la provenance ou l'époque de la récolte. Le thé, on le sait, est la feuille, quelquefois la fleur d'un arbuste qui s'assimile avec une facilité extraordinaire les qualités diverses du sol. Deux plants venus de la même souche donnent des feuilles d'un goût tout différent suivant le terroir. Les feuilles s'enlèvent dès la troisième année de culture. Il y a trois, parfois quatre récoltes annuelles : la première, qui s'effectue à l'entrée du printemps, dès que le bourgeon commence à éclore, donne des produits peu abondants, mais très estimés; les récoltes suivantes, de qualité inférieure, sont en revanche plus productives. Pour les achever promptement, on fait appel à tous les bras valides; ce sont les vendanges chinoises : villageois et villageoises se mêlent et se pressent autour des corbeilles et courent à la cueillette du thé comme nos vignerons à la coupe du raisin, comme les paysans anglais à celle du houblon. La feuille, soumise deux fois à l'action d'un feu doux, pressée et foulée de manière à rendre une huile d'un goût très âcre, devient le thé noir. Le thé vert n'a subi qu'une cuisson moins prolongée, et n'a perdu, sous une pression moins énergique, qu'une plus faible partie de l'huile qui lui conserve ses qualités excitantes. Le thé noir entre pour plus des trois quarts dans la consommation européenne, qui va s'approvisionner principalement à Londres. L'ancienne réputation du thé russe venu par caravane tient à ce qu'il sortait des provinces les plus méridionales, dont les produits sont réputés supérieurs. Les Anglais se fournissent aujourd'hui aux mêmes marchés, et les thés de caravane ne diffèrent de ceux qui arrivent par mer dans des boîtes doublées de plomb, fabriquées par les Chinois pour cet usage spécial, que par un prix plus élevé.

Certaines variétés de thés, le thé jaune, le thé en fleur, sont peu connues en Europe. Il en est même une espèce dont ne se servent que les populations semi-barbares qui vivent dans la Mongolie et dans les steppes sibériennes jusqu'au Volga : ce sont les thés en briques, feuilles de qualité tout à fait inférieure et déchets qui sont ensuite pressés en forme de briques. Ils ne coûtent pour ainsi dire rien en Chine; mais à la foire annuelle de Nijni-Novogorod, où on les transporte à dos de chameaux et de mulets et où ils font l'objet d'un commerce actif, ils se vendent au prix de 6 francs le kilogramme.

Si l'on s'en tenait à ce que montre l'exposition, on pourrait croire que le Japon est par excellence le pays producteur de la soie. Les vitrines du prince de Satzouma, plus encore celles du taïcotin, nous font assister à toutes les transformations de ce précieux textile : le cocon d'abord, puis la soie désagrégée dans l'eau tiède, tordue ensuite en fils plus ou moins serrés qui prennent des formes et des couleurs diverses, et s'unissent enfin sur le métier pour former des étoffes de tout genre. La graine de vers à soie du Japon est aujourd'hui très recherchée. Ce pays est, je crois, trop mal connu pour que l'on soit fondé à affirmer que l'épidémie l'a toujours épargné; il est seulement certain que depuis 1864, époque où le gouvernement du taïcoun a enfin levé la prohibition qui s'opposait à la sortie des graines, divers envois expédiés successivement en France ont assez bien supporté les périls d'une longue traversée. Il semble au contraire que l'on ait renoncé à demander à la Chine ses graines, qui n'ont pas réussi en France. On sait d'ailleurs que de 1720 à 1740 une épidémie y ravagea les districts séricicoles. Les historiens chinois en parlent comme d'un châtement céleste.

Le Japon a obtenu pour les produits de sa magnanerie une récompense internationale; on ne saurait encore néanmoins apprécier sous ce rapport la richesse totale de l'archipel. Les Européens n'ont accès que sur les domaines propres du taïcoun et dans une zone restreinte. Les daïmios, restés longtemps hostiles, n'ont apparemment permis aucune exportation des soies de leurs domaines, et les 15,718 balles, représentant une valeur de 39 millions de francs, qui sont sorties du port de Yokohama durant l'exercice de 1864 ne comptent chez nous que pour une bien faible partie dans l'ensemble de l'importation étrangère. La Chine, malgré l'insuffisance de son exposition, est encore le seul pays où nos fabriques trouvent suffisamment à s'alimenter. Qu'on n'oublie pas que la France en 1865 a introduit dans sa consommation pour une valeur de 395 millions de francs en soies étrangères. La fabrication de la soie est d'ailleurs l'industrie nationale des Chinois. Ce sont eux qui enseignèrent à la Perse, ce sont eux qui fournirent peut-être les premières soieries admirées chez les riches patriciens de Rome. Acclimaté plus tard en Grèce et à Constantinople, le bombyx à soie ne fut élevé en France que sous le règne d'Henri IV, tandis que 800 ans avant Jésus-Christ la Chine tissait des étoffes de soie.

Ce textile offre en Chine comme au Japon diverses variétés de valeur différente, mais toutes sans exception, jusqu'aux déchets des cocons dévidés, trouvent un emploi. L'insuffisance de la production fournie par les papillons du mûrier a fait utiliser les soies beaucoup moins estimées des vers du chêne et du ricin, que l'on a introduits

récemment en Europe. Cette soie, dure, cassante et d'un mauvais usage quand elle fournit seule la matière du tissu, peut être utilement mêlée avec des soies plus chères et de meilleure qualité. Dans ces derniers temps, l'insurrection des taïpings, maîtresse des districts séréricoles les plus riches autour de Nankin et dans les environs de Han-kaï et de Shang-hai, a eu pour effet de diminuer la production. Cette industrie se relèvera sans doute à mesure que les provinces se débarrasseront plus complètement des rebelles, qui y ont entassé ruines sur ruines.

Le gouvernement chinois ne voit pas sans déplaisir l'exportation de la soie brute, ou soie grège. Il craint de laisser une partie de sa population privée du travail de la filature, auquel elle est habituée, bien que nulle part on ne trouve de grands établissemens analogues à ceux de l'Europe, et que l'ouvrier chinois, travaillant le plus souvent seul, soit loin de pouvoir rivaliser avec la fabrication européenne. Les fils venus de Chine présentent même des aspérités qui en rendent l'usage difficile en Europe. Des négocians prétendent que les fils japonais qu'on voit au Champ de Mars sont préférables; mais on ne saurait affirmer que, précisément en vue de l'exposition, ces derniers n'aient pas été l'objet de soins particuliers. Une sorte d'émulation a dû naître entre le taïcoun et le prince de Satzouma et contribuer à la qualité de leurs envois. Les jésuites établis en Chine ont essayé de concilier les répugnances du gouvernement chinois avec les exigences de l'industrie européenne. Dans l'établissement qu'ils ont créé sous le nom d'Orphelinat de la Sainte-Enfance, où ils élèvent et instruisent des enfans indigènes, ils ont établi une filature d'après nos procédés perfectionnés. Les enfans travaillent dans la mesure de leurs forces, apprennent un métier qui les fera vivre plus tard. Il serait à désirer que l'Europe n'eût jamais agi en Chine que pour y introduire de pareils bienfaits.

Les soieries chinoises ne sont représentées à l'exposition que par des étoffes de grand luxe, qui ne sauraient donner une idée complète de l'industrie nationale. Ces magnifiques échantillons, atteignant des prix très élevés, ne s'emploient guère que pour confectionner les longues robes revêtues par les mandarins du plus haut rang dans les cérémonies officielles, ou pour servir de tentures dans les palais impériaux et dans les demeures de quelques riches particuliers. On en a trouvé d'énormes amas, soit en pièces, soit taillés en draperies et en vêtemens lors du sac du palais d'été. Quant aux soieries plus communes que la Chine fabrique en grande quantité et qui s'exportent même dans l'Amérique du Sud ou dans certaines îles de l'Océanie, aux Sandwich, il faut revenir à l'étude de leurs similaires dans les vitrines japonaises pour essayer de s'en

faire quelque idée. La double exposition du Japon contient en effet diverses variétés de fabrication. Les étoffes riches, où des fils d'or se mélangent dans la trame avec des fils de soie et qui servent à habiller les femmes japonaises de haute naissance, semblent peut-être inférieures aux belles soieries de provenance chinoise; mais cette apparence tient sans doute à la différence de l'ornementation et à l'emploi de couleurs plus sombres. Le goût chez le Japonais est plus sobre, moins avide d'éclat et de brillant que chez le Chinois. Certaines étoffes de soie exposées, qui servent à l'habillement, affectent même des dispositions de dessin et des nuances que l'on pourrait croire empruntées à nos propres fabriques. Cependant et surtout en ce qui concerne les soieries unies, dont on a de nombreux modèles sous les yeux, la supériorité de l'industrie européenne ne saurait être contestée, car les métiers usités en Chine comme au Japon sont loin encore de la perfection de nos métiers Jacquard.

Les notions que l'exposition fournit sur la Chine et le Japon resteraient incomplètes, si dans ce moment où l'on prend si fort à cœur le développement du trafic extérieur et où une compagnie française, au capital de 60 millions, s'organise pour développer entre l'extrême Orient et la France le double courant d'exportation et d'importation, on n'y ajoutait quelques remarques sur la situation de notre commerce dans ces contrées. Au Japon, tout est encore à faire. Quelques Français se sont établis sur notre concession de Yokohama, en plus grand nombre peut-être, toute proportion gardée, que sur les concessions analogues obtenues en Chine, à Shanghai, à Canton et ailleurs : certaines maisons anglaises et américaines y ont installé leurs représentans; mais bien que le commerce de Yokohama ait déjà acquis une certaine importance, on peut dire qu'aucune suite de grandes opérations n'est encore entamée avec l'ensemble du Japon. On étudie le pays, dont on connaît à peine les ressources, les besoins, l'organisation. Trois ports seulement s'ouvrent aux étrangers, Yokohama, Nagasaki, Hiogo, ce dernier depuis quelques jours. Tous les trois sont renfermés dans les domaines particuliers du taïcoun; ceux des daïmios restent encore inaccessibles. La compagnie française trouvera donc un terrain vierge, sur lequel elle peut profiter des enseignemens que la Chine lui fournit.

On se souvient peut-être de l'enthousiasme avec lequel furent accueillis en France les traités de 1858 et 1860. On imputait aux idées arriérées d'un gouvernement despotique les obstacles mis en Chine à l'introduction du commerce étranger, bien que l'exemple des Anglais prouvât que ces obstacles n'étaient pas insurmontables.

On se flatta de l'idée qu'au seul aspect des nouveautés françaises le Chinois, que l'on se représentait volontiers les mains pleines d'or, accourrait, admirerait, achèterait, et ne laisserait plus que l'embarras de suffire à une consommation trop active. On avait fait erreur de tous points. La population est pauvre dans les villes comme dans les campagnes, où la propriété est généralement très morcelée. Presque toujours le paysan, endetté vis-à-vis des courtiers de commerce chinois, se voit contraint de leur conserver sa clientèle. D'ailleurs le mandarin est là. Les courtiers lui paient une redevance et restent à ce prix maîtres du marché. Les gens du même métier dans la même province sont comme à Yédo organisés en corporations qui trouvent dans les nombreuses banques indigènes des facilités de crédit, et conservent par leur nombre, par leur connaissance du pays, par leur union, par la protection des autorités locales et la sympathie de leurs concitoyens, les moyens de lutter contre les étrangers. Le commerce anglais, disposant de grands capitaux, s'en est habilement servi. Il a organisé de puissantes maisons de banque sur les côtes. Ses magasins énormes, aussi luxueux que des palais, ont frappé de respect le Chinois, très courtisan de la richesse, et qui, comparant ces somptuosités à la malpropreté des boutiques où se tiennent ses compatriotes, s'est senti disposé à s'incliner devant cette supériorité visible. Sur les côtes, les Anglais, connus et craints déjà depuis longtemps, ont en outre pour auxiliaire l'inspectorat étranger des douanes, qui se compose en majeure partie de fonctionnaires anglais, et que dirige un sujet anglais, M. Hart. Cet inspectorat des douanes a rendu d'immenses services au gouvernement chinois. Conduit avec honnêteté et intelligence des affaires, il a fait cesser les concussions des mandarins, et verse annuellement dans les caisses du trésor chinois des sommes considérables. Dans l'intérieur, où cet appui leur manque et où leur nom n'avait guère pénétré, les Anglais ont su intéresser une partie du commerce chinois à leur succès en s'adressant aux courtiers indigènes, dont ils acceptent l'intermédiaire dans toutes les transactions, seul moyen d'éviter les tracasseries des mandarins. Ils savent céder aux habitudes locales, et là où la force leur manque, ils se gardent de froisser certaines susceptibilités. Le ministre d'Angleterre et celui des États-Unis à Pékin acceptent, pour ceux de leurs nationaux qui commerceraient dans l'intérieur, l'obligation de ne loger que chez leur associé chinois, s'ils en ont un, ou dans leur barque de voyage. On sait qu'en Chine les canaux et les rivières remplacent presque partout les routes de terre, que le prix élevé du sol tend à rendre aussi rares et aussi étroites que possible. Les marchands anglais se soumettent à ces exigences plutôt que

de renoncer aux bénéfices qu'ils trouvent à fournir à la consommation d'une population de plus de 300 millions d'âmes. Ils ont fait mieux. J'ai déjà dit combien le Chinois est attaché à ses vieilles coutumes. Chercher, par exemple, à lui faire modifier la forme de ses vêtemens, à lui faire accepter des étoffes qui n'auraient pas le métrage auquel il est accoutumé, ce serait peine perdue. Aussi les fabricans anglais de Manchester ont-ils monté des métiers destinés à produire exclusivement des étoffes destinées à la consommation chinoise.

Bien que les provinces méridionales de la Chine fournissent du coton en assez grande abondance et de diverses qualités, que de temps immémorial la fabrique chinoise produise non-seulement le nankin si connu en Europe, mais toute sorte d'autres tissus, et surtout ces cotonnades teintes en bleu qui servent à confectionner les diverses parties du costume de la classe ouvrière, les Anglais, grâce au soin qu'ils ont pris de ménager les usages nationaux, ont fini par détrôner, en partie du moins, la production indigène, et par arriver à importer dans le Céleste-Empire une valeur de coton manufacturé chez eux égale au prix de la matière première qu'ils exportent (41 millions en 1863), et à solder leurs achats en produits sans appoint de numéraire. Ils ont même réussi, en faisant monter le prix du coton, à en augmenter la production, et par leur habileté commerciale ils ont su résoudre ce problème d'enrichir à la fois et eux-mêmes et la Chine. Les États-Unis, après avoir éprouvé quelques mécomptes, ont suivi la même voie.

Les lainages ne sont pas inconnus en Chine ni au Japon, mais ils s'y fabriquent généralement mal. Les étoffes de poil de chèvre du Thibet, certains tapis qui valent presque ceux de Perse, voilà en ce genre les meilleurs produits de l'industrie chinoise. Les nombreux troupeaux de moutons de la Mongolie ne donnent, dit-on, qu'une laine de qualité inférieure que l'on n'a pas cherché à améliorer et dont l'exportation ne s'est pas servie. Dans les provinces plus peuplées et plus industrielles des côtes et du sud, la terre, trop chère pour rester aménagée en prairies, est, quand elle ne sert pas aux cultures industrielles et très lucratives du coton, du mûrier, du thé, plantée en céréales, en riz, dont la récolte suffit à peine à la consommation locale. On est obligé en effet de compléter l'approvisionnement dans l'Inde, dans l'Indo-Chine, à Saïgon notamment. Les draps russes, tout défectueux qu'ils soient, pénètrent depuis longtemps en Chine par le nord. On s'y est habitué. Les Chinois sont de longue date en rapport avec le commerce russe, dont ils acceptent volontiers le papier de banque, tandis qu'ils refuseraient, du moins à Pékin, une pièce de 5 francs aussi bien que les guinées anglaises. Les camelots hollandais, certains draps légers de fabriques an-

glaises, se sont aussi introduits et se voient aujourd'hui recherchés, surtout dans les provinces du nord, où le coton ne suffit pas à préserver du froid, et où les fourrures, quoique abondantes, tendent à augmenter de prix.

Que notre commerce imite celui de l'Angleterre, l'inspection des douanes, où plusieurs français occupent des positions importantes, lui rend les mêmes services; il a déjà le concours de la succursale du comptoir d'escompte qui fonctionne à Shang-haï; il soutient aisément la concurrence anglaise sur les marchés d'Europe, il peut également lutter en Chine. Les Anglais ont pris pour eux l'importation des cotonnades, et, bien que leurs produits soient parfois de qualité inférieure aux produits indigènes, ils sont, grâce au bon marché, entrés dans l'usage; mais nos lainages, nos flanelles, que les soins hygiéniques rendent si précieuses dans les climats insalubres tels que celui de Shang-haï, nos couvertures de laines, si utiles dans les contrées froides, nos draps communs, peuvent être appréciés aussi. Puisque les Anglais livrent leurs cotonnades au-dessous du prix des similaires indigènes, nos soieries ne se vendraient-elles pas à meilleur compte que les soieries chinoises? Il ne faut jamais perdre de vue que pour réussir il importe de n'offrir, en se contentant d'un mince bénéfice souvent répété, que des objets dont le prix soit en rapport avec le peu de richesse du pays. Avant de chercher à imposer les modes et les goûts français, il faut se plier aux usages nationaux.

Du reste l'infériorité du commerce français tient peut-être à certaines causes purement accidentelles et transitoires. Depuis 1860, il a dû réformer son outillage et travailler à se maintenir dans des conditions nouvelles sur les marchés de l'Europe. Aujourd'hui il est probablement en mesure de soutenir à armes égales toute concurrence étrangère, et il ne saurait, lui qui réclame si vivement aux chambres et ailleurs le droit d'opérer avec sécurité et liberté dans toutes les régions du globe, demeurer longtemps inactif dans un pays de négoce que le gouvernement a réussi à lui ouvrir, et où il est libre de déployer toutes ses ressources. Quelques Français se sont déjà établis au Japon; mais les terrains cédés par le gouvernement chinois autour de certaines villes du littoral à la France comme à l'Angleterre et aux États-Unis sont encore, malgré toute sorte de privilèges et de franchises, trop vides de nos nationaux. Du reste les chiffres démontrent mieux que toute explication le peu d'activité de nos opérations en Chine. Dans le port de Shang-haï, port d'attache des Messageries impériales entre Saïgon et Yokohama, l'importation des marchandises françaises en 1864 n'atteint pas la valeur de 600,000 francs, tandis que l'importation directe de la Grande-Bretagne est de plus de 94 millions, et celle des Indes an-

glaises, où figure, il est vrai, l'opium, de 135 millions. Ces chiffres sont éloquens. Au reste, la situation est sur le point de changer, car la compagnie des Messageries impériales accuse déjà une augmentation du trafic entre la France et la Chine assez considérable pour motiver le doublement de son service.

Les gouvernemens de la Chine et du Japon ne sauraient à cette heure, selon toute apparence, comprendre les doctrines du libre échange, ils chercheront peut-être à défendre indirectement le travail indigène contre l'introduction des marchandises étrangères; mais une fois l'impulsion donnée, en présence des traités aujourd'hui en vigueur, il leur sera difficile d'empêcher les masses de se rendre à l'attrait du bon marché uni à la perfection de la fabrication.

Il est évident, si l'on s'en rapporte à la nombreuse collection de minerais qui figure à l'exposition japonaise, que le sol de ce pays renferme d'abondantes richesses métalliques. L'indigène sait-il en tirer parti? L'état actuel de nos connaissances relativement à l'intérieur ne permet pas de rien affirmer. Il paraît constant néanmoins, d'après ce qui se voit à Yédo, que les mines de houille ne sont exploitées qu'à la surface. Le charbon utilisé comme moyen de chauffage ou bien employé aux machines dans les bateaux à vapeur importés de l'étranger et dans les usines élevées par le taïcoun laisse généralement un résidu abondant et blanchâtre. Il est à croire pourtant que la société américaine a acquis, avant de songer à entreprendre la construction d'un chemin de fer entre Yédo et Yokohama, la certitude que le pays fournirait le combustible en quantité et en qualité suffisantes. Quant à la Chine, bien que l'exposition universelle ne donne aucune indication qui permette d'apprécier les ressources minérales de cet empire, on sait qu'elles y abondent plus qu'en aucun pays du monde. Sur divers points du territoire, entre Pékin et Tien-sin notamment, le sol enfouit d'immenses houillères à peine exploitées, dont le charbon ne le cède pas, dit-on, en qualité aux charbons de Newcastle; aussi a-t-on déjà parlé de l'établissement de voies ferrées entre certains grands centres de production. Dans le Sétchuen, les Chinois se servent depuis plus de quatre siècles de rails de fer et de wagons pour faciliter l'exploitation des mines de houille : il ne manque plus que l'application des machines à vapeur.

Les riches mines d'or de la Mandchourie, du Thibet, du Yunam, des Kiang, ne sont pas exploitées. On se borne à recueillir les paillettes dans les sables des fleuves. On n'utilise pas davantage les nombreux minerais où l'argent se présente allié au soufre, au plomb, au cuivre. Bien que la Chine possède en abondance le mercure nécessaire à cette exploitation, surtout au Koney-tcheon, le gou-

vernement n'a fait ouvrir qu'une seule mine d'argent, près de la grande muraille, en Mongolie, au-dessus de Pékin. Il se réserve toujours le monopole de l'extraction des métaux précieux, et limite volontiers l'émission de la monnaie. Pour être plus facilement autorisée, l'exploitation des mines de cuivre, de fer, de plomb, etc., du Tché-kiang et des autres provinces, n'est guère mieux conduite. Les étrangers n'ont pas été admis à s'en emparer, et les Chinois sont par eux-mêmes hors d'état de diriger de grands travaux. La Chine, qui pourrait fournir assez de fer pour la consommation du monde entier, importe aujourd'hui de pays moins riches qu'elle sous ce rapport du fer en barre, des clous, d'autres objets en fer manufacturé. On voit quel vaste champ reste ouvert à l'industrie pour suppléer aux fabrications dans lesquelles le travail étranger parviendrait à remplacer le travail indigène.

En résumé, la présence des deux plus grands pays de l'Asie orientale à l'exposition universelle, quelles que soient les conditions diverses dans lesquelles elle se manifeste, peut avoir une importance considérable sur la suite de leurs relations avec les peuples de l'Occident. Le public européen a le témoignage de ses propres yeux pour contrôler à certains égards les notions déjà acquises. En examinant ce que l'exposition lui montre de la vie matérielle et intellectuelle de ces peuples, il est à même de secouer certains préjugés, de se convaincre que, si parfois il a démesurément enflé leur richesse disponible, il n'a pas toujours apprécié leur civilisation réelle à sa juste valeur et s'est montré trop souvent enclin à faire bon marché des sentimens nationaux, des mœurs, des habitudes de populations plus nombreuses que celles de l'Europe entière. Ces nations, très régulièrement constituées, il a eu quelque disposition à les traiter comme s'il s'agissait des tribus de l'Afrique centrale ou des peaux-rouges du continent américain. Ce n'est pas en présumant trop de leur ignorance, ce n'est pas en voulant s'attribuer tous les bénéfices des échanges, que l'on réussira à nouer des relations durables et fructueuses avec des peuples qui ont eux-mêmes un sentiment très haut, peut-être exagéré, de leur valeur. Si on leur demande de se prêter à nos commodités, on leur doit en retour des ménagemens et des services. Les agens diplomatiques de la France dans ces pays sont largement entrés dans cette voie, ce sont leurs efforts constans et habilement dirigés qui modifient heureusement les anciens sentimens d'hostilité. C'est à nos négocians, au public, à faire le reste et à établir dans la pratique les relations individuelles sur le système des concessions réciproques.

P. DUCHESNE DE BELLECOUR.

DE LA

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE

CONTEMPORAINE

I. *Philosophy of the Infinite*, par M. H. Calderwood. — II. *The Intuitions of the mind*, par M. J. M'Cosh. — III. *Le Père céleste*, par M. Ernest Naville. — IV. *La Raison et le Christianisme*, par M. Charles Secrétan. — V. *Théodicée*, par M. A. de Margerie.

Un écrivain distingué qui dans ces derniers temps a embrassé la défense de la philosophie religieuse contre ceux des systèmes contemporains qui nient ou la philosophie ou la religion, et souvent l'une et l'autre ensemble, a bien fait d'intituler son remarquable ouvrage *l'Idée de Dieu*. C'est en effet pour ceux-là seuls qui avant tout voient en lui une idée que Dieu peut devenir l'objet d'une foi fondée sur la raison. Eux seuls peuvent braver l'athéisme scientifique et se rire de l'abus qu'il fait des méthodes d'observation pour traiter de ce qui n'est pas observable. Ils savent bien que Dieu n'est point un objet d'expérience, et qu'aucune perception ne l'atteindra jamais en ce monde. C'est donc uniquement grâce à la réflexion de la pensée sur elle-même qu'il peut se manifester idéalement à nous. La raison seule le saisit ou plutôt le conçoit, en dehors de toute représentation sensible ou imaginaire, sous la forme pure d'une idée, idée qui suppose et atteste une existence. L'être ici se révèle à la raison pure, et bien loin que les mots de rationalisme et d'idéalisme désignent des systèmes ou des méthodes hostiles aux croyances religieuses, on peut dire que ces croyances n'auraient aucune base solide, si le rationalisme et l'idéalisme n'existaient pas.

Ce n'est pas une recherche bien ardue, et peut-être le montrons-nous, que d'atteindre par cette voie une notion satisfaisante de la Divinité. Cependant il y faut quelque effort. Dans la pratique de la vie, la plupart de nos connaissances indispensables nous viennent de l'expérience, et ce que nous y ajoutons du nôtre s'y combine si naturellement que ce travail qui nous est propre est pour nous comme insensible, et que nous croyons aisément avoir tiré du dehors tout ce que nous pensons. De là cette foi générale, facile, rapide, dans le témoignage de nos facultés perceptives, et comme c'est par elles en fait que tout notre savoir commence, nous en croyons aisément ceux qui nous disent qu'il n'y a d'autres sciences que les sciences d'observation ou d'expérience, entendant par ces deux mots l'observation et l'expérience qui ne s'attachent qu'aux objets de la sensibilité. C'est cette théorie scientifique qui, après avoir revêtu bien des formes et porté bien des noms, a cherché à se rajeunir depuis quelque quarante ans sous le titre de positivisme. Le positivisme en effet repose au fond sur ce principe : l'être n'est connu que par l'expérience externe. La sensation de Condillac ou la perception des Écossais témoigne seule des existences, et tout être qui est connu ou plutôt conçu et supposé par une autre voie est idéal et exclusivement idéal; il n'est pas, disent les dogmatiques de cette école; il est comme s'il n'était pas, disent les sceptiques, et suivant les uns et les autres toute spéculation sur de telles hypothèses est une science fautive et qui n'a pas droit d'exister.

Or comme rien n'est plus facile que de montrer que les objets de toute philosophie religieuse ne peuvent être représentés par la mémoire ou l'imagination, puisqu'ils n'ont jamais été présentés à la sensation, à la perception, à l'observation, à l'expérience, on comprendra ce que devient pour une telle doctrine toute théologie, toute théodicée, toute métaphysique. Ce sont autant de fantaisies d'esprit dont on a peine à s'expliquer la durée, et que l'on espère par une négation hardiment répétée supprimer pour l'avenir.

Mais cette incrédulité à l'égard de toute existence qui n'est point expérimentalement percevable n'est pas seulement une source d'athéisme; elle contribue à produire des résultats tout opposés. Elle est pour quelque chose dans cette disposition si générale de l'humanité à prêter des formes sensibles aux choses divines ou à diviniser des phénomènes naturels. Le fétichisme et l'idolâtrie ne peuvent s'expliquer que par un penchant de l'esprit à ne croire réel que ce qui se montre aux sens, et même on pourrait dire que toute religion positive est, comme le mot l'indique, un effort qui peut être légitime, mais qui la plupart du temps est téméraire, pour rendre en quelque sorte la théodicée positiviste en la fondant sur des expériences de fait, certifiées par des témoignages historiques.

Toutefois, quelque augustes et puissantes que puissent être les images qui entretiennent la croyance, elles ne sont toujours que des images qui rappellent l'essence divine et ne la manifestent pas. La Divinité en elle-même reste invisible, comme dit saint Paul, et sous les symboles qui l'enveloppent il n'y aurait rien, si la foi dans l'idée était une illusion. Il faut avoir conçu qu'il y a un Dieu pour oser dire qu'un phénomène sensible est une manifestation divine. Ainsi le rationalisme est le fondement nécessaire de toute religion.

Aussi, quoique de pareils sujets, par leur gravité, par l'uniformité des questions et des solutions, ne semblent pas l'aliment naturel de la littérature périodique, on y est souvent ramené, et de nouveaux ouvrages viennent fréquemment attester une certaine préoccupation et même une controverse ouverte touchant les choses divines. L'examen de ces travaux est à sa place dans une *Revue* qui suit tous les mouvemens de l'esprit contemporain.

Nous avons trop souvent, dans ce recueil, dit notre pensée sur cette controverse, où la certitude même n'est pas sans mystère, pour être en droit de fatiguer encore le lecteur d'une exposition dont il connaît la marche et les résultats. Il sait que, peu confiant dans les efforts de l'imagination et dans les aspirations du sentiment, qui ne peuvent résister au doute et à la critique, pour atteindre à ce qui ne comporte aucune image et se dérobe dans l'invisible à toute sensibilité, nous croyons que le droit et la tâche de la raison est de parvenir à Dieu par l'idée de Dieu, et c'est en ce sens que nous écrivions tout à l'heure les mots suspects de rationalisme et d'idéalisme. Nous croyons que tout procédé différent pour aborder le problème, soit qu'il conduise à l'incrédulité, soit qu'il ait un résultat tout contraire, s'appuie sur un fond de doctrine tout empirique qui peut mener les esprits suivant leur pente diverse au matérialisme ou au scepticisme. La défiance de la raison humaine est au fond des erreurs les plus opposées en matière religieuse.

Plutôt que de renouveler une discussion pour nous épuisée, nous aimons mieux, par l'examen de plusieurs écrits dignes d'attention, signaler en quelques traits l'état des esprits et indiquer les dangers et les difficultés qu'en présence de la critique nouvelle la théodicée rencontre à s'engager sans précaution dans les voies où elle a longtemps marché avec trop de sécurité et de négligence.

I.

« S'il y a un Dieu, il est infiniment incompréhensible, puisque, n'ayant ni portions ni bornes, il n'a nul rapport à nous : nous ne sommes capables de connaître ni ce qu'il est, ni s'il est. Cela étant, qui osera entreprendre de résoudre cette question? Ce n'est pas

nous qui n'avons aucun rapport à lui. » Ainsi parle un des hommes qui ont le plus illustré et rabaissé l'esprit humain; mais Pascal est récusable. Il pensait avoir besoin du scepticisme dans l'intérêt de la foi. Il croyait trop que la petitesse de l'homme importait à la grandeur de Dieu. Et dans cette occasion il pousse si loin la hardiesse de son mépris pour la raison naturelle que d'abord ses éditeurs avaient mis ces paroles dans la bouche d'un incrédule et pris son argument pour une objection qu'il voulait combattre. Cependant c'était bien sa pensée, peu étrange, à vrai dire, chez un contempteur de la philosophie; mais qui pourrait croire qu'elle ait été reprise par des philosophes de profession et revêtue d'un appareil systématique par des écrivains également ennemis du doute et de l'athéisme?

On sait en effet que, par une argumentation qui se ressent d'un commerce intime avec le plus grave des sceptiques et le plus austère des destructeurs, il est des penseurs religieux, des chrétiens dociles qui, enchérissant encore sur les témérités de Kant, ont didactiquement soutenu que non-seulement l'esprit humain ne pouvait comprendre et connaître Dieu, mais qu'il était incapable d'y penser. C'est de la pieuse Écosse que nous est venue cette doctrine qui donne pour base et pour objet à la plus importante des croyances une contradiction et un non-sens. C'est le plus original et le plus puissant des interprètes et des continuateurs de Reid qui a ainsi miné le fondement de la foi dans la notion la plus naturelle et la plus chère à notre âme. Sir William Hamilton a établi nettement que, le déterminé, le relatif, le fini, étant la condition de toute pensée, Dieu ou l'être illimité, absolu, infini, *inconditionné*, ne pouvait dans aucun cas être l'objet de la pensée, encore moins d'une notion philosophique qui supportât l'analyse. C'est, il l'avoue, une conviction primitive que celle de l'existence de Dieu; il y a obligation et nécessité d'y croire, mais impossibilité de le connaître, car nous ne pouvons rien concevoir que de limité et de conditionnel, et la notion de Dieu, c'est-à-dire de l'être infini, absolu, n'est que la négation du concevable en lui-même; ces deux mots, l'infini et l'absolu, ne sont que les noms de deux contre-faiblesses (*counter-imbécillities*) de l'esprit humain. Le professeur de l'université d'Oxford qui a transporté dans la haute théologie la philosophie de Hamilton, le D^r Mansel, non moins hardi que son maître, a dit formellement que les deux mots incriminés sont, comme l'inconcevable et l'imperceptible, des noms qui désignent, non un objet de pensée ou de conscience quelconque, mais la pure absence des conditions auxquelles la conscience est possible. « Notre devoir est de croire en un Dieu personnel et en un Dieu infini, et une personnalité infinie est une contradiction dans les termes, en sorte que la

contemplation de la nature divine nous place dans un inextricable dilemme. » En un mot, Dieu est peut-être la chose à laquelle l'humanité a le plus pensé, et Dieu n'est point *pensable*.

En résumant ainsi la doctrine de Hamilton, il me semble déjà y opposer la plus forte objection de fait, car dissenter ainsi sur la notion de Dieu, c'est en avoir une, et cette objection a été développée avec beaucoup de sagacité, de justesse et de clarté par le Dr Calderwood. Son livre sur *la Philosophie de l'Infini* est un exposé satisfaisant et méthodique des idées reçues par la philosophie et la théologie courantes de l'Écosse et de l'Angleterre. Nous n'hésitons pas à dire que l'auteur a raison contre ses ingénieux adversaires; mais peut-être a-t-il un peu affaibli sa thèse en acceptant trop facilement les termes dans lesquels ceux-ci avaient eux-mêmes posé la question.

Ainsi il remarque fort bien que M. Mansel pourrait être embarrassé de soutenir son dire, s'il avait le courage de substituer le nom de Dieu à l'expression d'être infini ou absolu, et qu'il lui en coûterait d'écrire en toutes lettres que Dieu est le nom d'une contradiction. Cela est vrai; mais si M. Mansel facilite son argumentation en se servant exclusivement des termes d'infini et d'absolu, M. Calderwood ne compromet-il pas un peu la sienne en les adoptant sans observation? En effet quel est son raisonnement fondamental? C'est qu'il est impossible que les lois de la conscience et de la pensée soient en contradiction avec les convictions premières de notre esprit, et qu'une croyance-nécessaire ne peut reposer sur une idée contradictoire; mais avant de soutenir ce point incontestable n'aurait-il pas été à propos d'examiner si la croyance et l'idée sont identiques? Aussi bien que Hamilton et que le Dr Mansel, M. Calderwood admet que tous les hommes croient à l'être infini et absolu. Si l'on veut dire que leur foi en Dieu suppose cette idée, je ne voudrais pas le contester de tout point; mais il me semble que c'est l'analyse philosophique qui a tiré d'une croyance implicite cette conséquence et cette interprétation. Le consentement universel, si souvent invoqué par le théisme, n'implique pas que l'humanité ait une conscience distincte de ces définitions tardivement inventées. Je veux bien ne pas scruter trop sévèrement le sens et la portée de cette sorte d'unanimité religieuse. Il serait malaisé de prouver que la religion la plus répandue, dit-on, sur le globe admette un Dieu distinct, personnel et libre. J'aime mieux reconnaître que l'homme croit naturellement et généralement en un être supérieur à lui et au monde, auteur de l'ordre ou de l'existence des choses, souverainement sage et souverainement puissant. Cette rédaction excède peut-être la portée de la croyance universelle, elle n'est certainement pas en-deçà. Signifie-t-elle qu'en fait

l'espèce humaine tiennent de sa nature la notion expresse, actuelle, de l'être infini et de l'être absolu? Non, ceci est une notion savante, le résumé d'un travail dialectique qui n'est et ne sera jamais le produit du mouvement instinctif de la raison commune. Comment la Genèse aurait-elle été reçue des peuples, si elle avait dit : « Au commencement, l'absolu créa le ciel et la terre? » Il est si peu vrai que l'être infini soit la dénomination la plus naturelle de l'être divin que celle-là eût été mal comprise de la plupart des philosophes de l'antiquité, presque tous attachés au dualisme éternel, et l'on peut voir dans le *Philebe* que ces mots, *l'être infini*, auraient désigné pour Platon le contraire même de Dieu, l'indétermination de la matière primitive, une sorte de chaos. L'infini en soi, dit également Plotin, est la matière ou l'essence du mal.

C'est donc la réflexion, c'est une méthode discursive qui a identifié le nom populaire de Dieu avec le nom scientifique d'être infini, et il se pourrait que de ces deux noms, le second signifîât quelque chose d'inconcevable sans que le premier cessât d'être la désignation de la plus vraie des réalités. Ce serait la science qui aurait tort et non la nature humaine.

Est-ce donc à la science qu'il faut s'en prendre, et doit-on contester cette qualification d'être infini? Nullement; mais on ne la doit admettre qu'avec certaines restrictions ou du moins certaines explications. La première, c'est que, s'il est permis ou plutôt prescrit par la raison de déclarer infinis les attributs divins, il peut être hasardeux de dire, presque comme une définition de sa nature, que Dieu est l'être infini.

L'idée d'infini en général est l'idée de ce qui n'a point de fin, de ce qui n'a de limites ni actuelles ni possibles, de l'*illimité inconditionné*, si l'on veut parler comme Hamilton, dont la doctrine a pris le nom de *philosophie du conditionné*. Ces définitions admises sans restrictions, vous aurez grand'peine en effet à empêcher Hamilton de dire qu'un être infini sort de tous les cadres de la pensée, et que d'une notion contradictoire résulte une existence impossible. Si vous laissez le maître et le disciple maintenir dans le langage théologique ce sens rigoureux du mot infini et répéter d'une manière absolue que Dieu est l'être infini, c'est-à-dire qu'il est infini en tant qu'être, on pourra leur demander ce que devient le fini. Il s'anéantit, ce que ne supportent ni la raison ni l'expérience, ou il s'absorbe en Dieu, ce qui mène au panthéisme, ou enfin il subsiste en dehors de Dieu, ce qui est la vérité; mais alors Dieu est l'infini moins le fini, ou l'infini limité, ce qui implique contradiction. Encore une fois il ne peut être question d'exclure l'infinité de la notion de Dieu. Rien, par exemple, ne doit empêcher de dire que Dieu est l'intelligence infinie, ou qu'il est infini comme intelli-

gence, car c'est confesser une chose fort simple, savoir que l'intelligence divine connaît tout, tout le réel et tout le possible. Ici la notion d'infini n'amène avec elle nulle contradiction. Il en est également ainsi de tel attribut divin que vous voudrez qualifier de même. Dieu sera donc l'être infini par l'infinité de ses attributs, et cette expression ainsi entendue sera plausible, quoique toujours inférieure à celle d'être parfait. Il y a même entre l'infini et le parfait une distinction qui arrive à devenir une opposition. Être infini en tant qu'être, c'est nécessairement être tout; or ce n'est pas une perfection d'être tout, puisque l'imparfait existe et fait partie du tout. Être infini à titre d'excellence, c'est-à-dire parfait, c'est être meilleur que tout. Or ce qui est tel que rien de meilleur ne peut être conçu, suivant la définition augustinienne de la nature divine, est nécessairement distinct du monde, au-dessus du monde, et s'altérerait en le contenant dans son sein. Il ne peut donc être de la perfection de Dieu de contenir en soi et dans sa substance tout l'être, tout le réel, sans fin ni limite, puisque comprendre en soi le fini et l'imparfait, c'est une imperfection.

Ces observations nous portent donc à croire que la contradiction, l'antinomie signalée dans la raison humaine par Hamilton et son école à l'endroit du fondement de toute religion vient d'une confusion que ni lui ni ses disciples, ni ses critiques n'ont aperçue entre les croyances permanentes et naturelles de l'humanité et les résultats récents ou isolés, sujets en tout cas à interprétation, des analyses de certains métaphysiciens. La nature humaine ne peut être après tout responsable d'une terminologie d'école.

II.

L'absolu, comme synonyme de divin, est peut-être une appellation plus hasardée encore, si l'on ne se borne à entendre par là que l'existence de Dieu est absolument indépendante de tout ce qui n'est pas lui; mais, pris en rigueur philosophique, le terme d'absolu a plus de portée. Il désigne ce qui n'a et ne peut avoir de relations, attribut qui serait, ce me semble, très douteux et très peu enviable pour l'Être suprême. Je ne rappellerai pas qu'en théologie on introduit la relation même au sein de la Divinité en enseignant que le dogme de la Trinité est fondé sur la catégorie de la relation. Restant dans la pure philosophie, je n'insisterai pas même sur ce fait incontestable, que, pour ceux qui conçoivent Dieu comme l'ordonnateur de l'univers, il ne saurait être considéré comme absolu, et cette conception n'est pas une exception rare, puisqu'elle était la croyance des sages de presque tout l'ancien monde. L'antiquité a cru la matière éternelle, et, sans compter les peuples de l'Asie,

combien dans notre Europe balbutient le mot de création sans y attacher un sens précis, et trahissent ensuite une conception très défectueuse de l'acte d'une toute-puissance qui tira l'être du néant! Cette idée, précisément parce qu'on la tient pour divinement révélée, ne peut être regardée comme une croyance universelle et nécessaire. En dehors du christianisme, ce n'est qu'une hypothèse philosophique; mais enfin elle ne trouvera ici nul contradicteur. On se permettra seulement de remarquer qu'elle ne confère nullement au créateur le caractère de l'absolu proprement dit. D'abord il est admis que Dieu est essentiellement tout ce qu'il est; il est l'être nécessaire; ses attributs sont nécessaires comme lui. On s'est cru en droit d'en conclure qu'il était nécessairement créateur, et en ce cas il avait ou plutôt il a de toute éternité des relations et des relations nécessaires avec la création. Mais je laisse cette question, qui embarrasse les théologiens, et, prenant la création comme un fait, le monde dans sa réalité actuelle, je demande si aucune relation n'existe entre la nature et l'auteur de la nature. N'y a-t-il pas eu, à parler comme Leibniz, de raison suffisante pour que les choses fussent telles qu'elles sont, et ne serait-ce pas ramener l'origine des choses au hasard que de nier un rapport entre le monde et Dieu, rapport qui devient nécessaire dès lors que le monde existe? Qui contesterait à saint Augustin et à saint Thomas que Dieu ne peut pas faire actuellement que le monde n'ait pas été, ni qu'il ait été autre qu'il n'a été? Voilà donc une relation et une relation nécessaire du créateur à son ouvrage. J'admets, si l'on veut, que Dieu a été libre de créer ou de ne pas créer, et même maître de créer autrement; mais cette idée de la toute-puissance divine ne porte aucune atteinte aux vérités nécessaires, et il résulte de celles-ci des relations de raison, de possibilité, de justice enfin et de sagesse, qui unissent Dieu au monde, relations qu'il serait téméraire de prétendre définir, mais qu'il ne l'est pas d'affirmer.

Il suit que Dieu n'est pas absolument absolu, qu'il ne peut être défini par cette dénomination germanique *l'absolu*, à moins qu'on n'explique que, par ce titre d'absolu, on prétend seulement affranchir Dieu de toute dépendance quant à son existence. Oui sans doute, il existe par lui-même, il ne dépend que de lui-même. Pour être, il n'a besoin de rien de ce qui n'est pas lui. Il est sans cause, étant la cause première, et, comme on dit depuis Aristote, il est la cause de lui-même, *causa sui*; mais une cause cesse d'être absolue dès qu'elle est en acte, et elle est logiquement et moralement liée à ses effets.

On voit comment ces expressions d'infini et d'absolu appliquées à la Divinité sont, non pas fausses, mais équivoques, et ne peuvent être employées à la légère et sans une interprétation qui prévienne

les obscurités et les contradictions dont profiterait un scepticisme plus près qu'il ne croit d'être athée. Encore moins peuvent-elles être données comme l'expression claire et innocente de cette foi naïve en Dieu, la consolation et l'espérance de l'humanité. On doit s'étonner surtout que des théologiens aient adopté sans restriction des expressions incompatibles avec le dogme chrétien. On ne voit pas en effet comment Dieu, sans cesser d'être l'absolu, se serait fait homme, et l'incarnation est contradictoire avec une certaine idée de l'infini. Or on peut admettre que le christianisme ne soit pas la règle de la philosophie: mais on ne doit pas sans nécessité adopter un langage philosophique qui démente le christianisme. Ce sont autant de motifs qui prouvent qu'avant d'attaquer dans ses principes rationnels la croyance en Dieu, Hamilton et M. Mansel auraient dû s'assurer avec plus de soin, plus d'exactitude, du sens et de l'expression de ces principes, et peut-être, en prenant la même précaution, leur critique, M. Calderwood, aurait-il réfuté avec encore plus d'avantage les paradoxes de ces nouveaux sceptiques.

C'est sans doute ainsi qu'en a jugé un critique bienveillant qui, soutenant la même thèse, a trouvé quelque chose à redire à cette manière de la défendre. M. James M'Cosh, professeur de logique et de métaphysique au collège de la reine, à Belfast, est l'auteur d'un ouvrage intitulé : *Les Intuitions de l'âme recherchées par la voie de l'induction*. Il s'y propose, à l'aide de quelques rectifications, d'opérer une éclectique conciliation entre Locke, Reid et Hamilton. Pas plus que le premier, il ne veut qu'il existe des idées innées, si l'on entend par là des notions universelles, des vérités générales dont l'esprit ait conscience *à priori* et qu'il applique sciemment à l'acquisition de ses connaissances expérimentales ou inductives. Pas moins que Reid, il ne reconnaît que ces notions et ces vérités résultent naturellement et presque nécessairement pour nous d'un retour que nous ne manquons guère de faire sur les jugemens suggérés par la perception ou la conscience. Grâce à un procédé qu'on peut appeler induction, parce qu'il tire le général du particulier, nous reconnaissons que tous nos jugemens d'expérience supposent vraies certaines propositions générales qui peuvent en être considérées comme les principes. Ces principes d'une évidence plus ou moins immédiate sont des convictions intuitives. Ce sont là les intuitions de l'âme dont l'auteur fait l'objet de ses recherches, et qu'il classe en connaissances primitives, en croyances primitives, en jugemens primitifs. Il expose avec soin la manière dont ces notions se développent, tenant beaucoup à prouver, avec Locke, qu'elles ne sont point innées, et cependant, avec Reid et d'autres, qu'elles sont naturelles, ou du moins que notre raison est apte et destinée à les conclure des perceptions et des observations de la

vie pratique. Si l'*innéité* d'une idée veut dire que, préalablement à toute expérience, nous nous rendions un compte explicite de l'idée générale qui trouve son application dans chaque expérience, il n'y a point en effet d'idées innées, et nos vérités intuitives sont d'abord comme enveloppées dans nos jugemens particuliers. M. M'Cosh met un prix peut-être excessif à justifier cette remarque, pour lui fondamentale, comme ensuite il donne peut-être avec trop de détail et d'étendue l'analyse des procédés par lesquels l'esprit érige en principes, en généralités que l'induction rend intuitives, les règles de l'expérience et de la raison. Ce n'est pas que la classification qu'il en donne soit sans mérite, ni que ses descriptions de la formation de nos connaissances manquent de justesse et de vérité. Il se montre assurément habile dans cette application de la logique à la psychologie, dans cette science inductive de l'esprit humain qui est le beau côté de la philosophie anglaise, et une fois en possession d'un système, à ses yeux complet, de nos convictions primitives, il passe de l'ordre intellectuel à l'ordre moral, et n'a plus qu'à poursuivre le rôle de ses principes dans la sphère de la métaphysique, des sciences et de la théologie. Notre sujet est non pas de rendre compte de cette philosophie dans son ensemble, si digne d'attention qu'elle nous paraisse, mais de nous arrêter un moment à la dernière partie; c'est là que l'auteur se rencontre avec M. Calderwood.

Il refuse de lui accorder que nous ayons *une nécessaire et immédiate connaissance d'un Dieu infini*, et il semble non-seulement avoir en cela les faits pour lui, car dans l'antiquité païenne par exemple, même la plus éclairée, cette connaissance n'était pas commune, mais il a de plus pour lui son propre système. Il a écrit pour établir que la principale base de nos connaissances réside dans nos intuitions, c'est-à-dire dans les convictions intuitives que nous suggèrent les objets particuliers de l'expérience et de l'observation. Ces convictions, élaborées, remaniées par la réflexion et l'induction, nous donnent, sous l'influence d'un examen plus ou moins approfondi, plus ou moins bien dirigé, l'ensemble plus ou moins étendu, exact plus ou moins, de nos connaissances et de nos idées. Selon que celles-ci sont induites ou déduites régulièrement et judicieusement de nos convictions intuitives et nécessaires, elles participent de leur nécessité, de leur certitude, et c'est ainsi que s'applique et se développe une faculté naturelle qu'on peut appeler la foi, c'est-à-dire la croyance dans ce qui, ne pouvant être perçu, nous est donné par l'analyse réfléchie de nos intuitions directes. Ainsi notre connaissance prise en bloc est une sorte de multiple, de mélange, quelque chose de *cumulatif* (c'est l'expression de l'auteur), et nos facultés, ou plutôt la raison qui en dirige l'emploi, y portent la

distinction, l'ordre, la lumière, d'un seul mot la vérité. C'est la raison qui sur les notions primitives ou nécessairement liées à nos intuitions nécessaires, savoir la causalité, l'infinité, la personnalité, édifie l'idée d'un Dieu dont elles sont les caractères les plus saillans, et la foi dans son existence.

Cette croyance se fonde sur une évidence plutôt dérivative qu'intuitive, mais elle n'en est pas moins naturelle. Elle réclame sans aucun doute le concours de toutes nos facultés; elle résulte d'un travail de l'esprit, qui s'est élevé à la conception de certains principes métaphysiques et qui en fait emploi sous la loi rigoureuse de la méthode inductive. Rien n'est donc plus hasardé que d'admettre une opposition absolue entre la foi et la raison, et généralement on doit se garder de supposer, comme plus d'un théologien et plus d'un philosophe, nos facultés en lutte les unes avec les autres; notre esprit est un tout harmonieux, ou du moins un instrument compliqué, mais susceptible d'être mis d'accord, et la réflexion, la méthode, la philosophie, la science en général a pour objet et pour tâche de ramener à une concordance absolue le jeu des diverses parties de notre organisme intellectuel et moral. La théodicée en particulier ne peut donc être exclusivement ni intuitive ni rationnelle, ni empirique ni spéculative. Dans un dernier chapitre très intéressant, M. M'Cosh s'attache à énumérer et à évaluer tous les élémens dont elle se compose. Il va même jusqu'à tirer de son analyse les preuves principales de la théologie révélée. Sa démonstration serait plus forte, si, plus en défiance de son imagination, il n'avait pas abusé du style métaphorique et prodigué les images et les comparaisons; mais, telle qu'elle est, elle abonde en remarques justes ou ingénieuses, et nous ne pouvons que savoir gré à l'auteur d'avoir déclaré que, forcé de choisir entre les diverses méthodes théologiques au lieu de les compléter et de les rectifier les unes par les autres, il préférerait encore, bien qu'en le trouvant insuffisant, le rationalisme religieux. C'est conclure en philosophe.

Cette esquisse assurément trop légère des vues métaphysiques de deux écrivains peu connus parmi nous suffit pour indiquer combien chez nos voisins les questions générales de philosophie religieuse continuent d'être étudiées avec suite et avec liberté, et combien nous aurions à gagner de nous tenir au courant des recherches et des controverses qui se reproduisent incessamment chez eux touchant ce grave sujet. Un grand nombre d'autres ouvrages pourrait être cité. Aucun sans doute n'est capital et décisif; aucun n'est indigne d'attention. Tous attestent, même dans l'église établie, un besoin et une puissance d'examen qui dénotent à la fois des esprits hardis et contenus, deux qualités assez rarement unies parmi nous.

III.

Avant de quitter nos penseurs d'outre-mer, la crainte me vient d'être, en discutant une expression équivoque, mais usitée, tombé dans le ridicule de paraître contester l'infini à Dieu. Je me borne à écarter cette proposition donnée presque comme une définition : « Dieu est l'infini, » parce que je ne la comprends pas, parce que autre chose que Dieu peut être infini, par exemple le temps, parce qu'enfin il me paraît difficile que l'infini ne contienne pas tout, et que Dieu égalé à l'infini ne soit pas une expression détournée du panthéisme; mais si le mot d'infini n'est plus que le nom d'un attribut, il peut désigner assurément un attribut divin, celui en vertu duquel Dieu est exempt de toute limitation incompatible avec la perfection. C'est pourquoi je n'hésite pas à écouter celui qui me dit que Dieu est une intelligence infinie. Il me donne en effet, non pas une idée complète, mais une idée juste et intelligible de la Divinité. J'admets, je conçois très clairement qu'il peut, qu'il doit y avoir une intelligence adéquate à la vérité, ou si l'on veut, qui sait tout. Je ne me rends pas sans doute un compte exact de cette perfection d'intelligence, l'esprit fini ne peut mesurer l'esprit infini; mais je comprends très bien que la vérité puisse être connue tout entière, je sens même qu'il manquerait quelque chose à son existence, si elle n'était quelque part pleinement comprise. Ce qui n'est absolument point pensé est comme s'il n'était pas, et la science, quand elle augmente pour nous le domaine de l'être, est une faible image du rapport nécessaire qui subsiste entre l'existence et l'idée. Ajoutez que, pour qui réfléchit sur la nature de l'intelligence, il est facile de déduire de cette proposition : « Dieu est une intelligence infinie, » la plupart de ceux des attributs divins qui importent le plus à la moralité et au bonheur de l'homme.

En général, il semble que le langage de la théologie, même de la théologie naturelle, aurait besoin d'être sévèrement médité, si l'on ne veut qu'il crée des difficultés et suggère des objections aux vérités mêmes qu'il a la prétention d'exprimer et d'éclaircir. Je ne sais guère de traités *de Deo* qui ne contiennent des assertions dues uniquement à la hardiesse spéculative ou à l'entraînement logique des écrivains, et qui, données comme les élémens nécessaires de la notion de Dieu, comme les conditions mêmes de sa nature et de son existence, obscurcissent ou ébranlent l'une et l'autre, et suscitent des problèmes gratuits et de pure invention. On ne peut lire sans inquiétude ces listes interminables d'attributs ingénieusement déduits les uns des autres que les auteurs de théodicées nous don-

ment avec l'aplomb de naturalistes décrivant sous la dictée de l'expérience les caractères observables d'un animal ou d'une plante. Cette ontologie aventureuse est l'arsenal où les adversaires vont chercher leurs armes, et ce n'est pas la seule fois que la métaphysique se serait fait à elle-même plus de mal que ne peuvent lui en faire ses ennemis.

Si donc nous insistons sur des observations qui tendent à réduire les prétentions de la théodicée, c'est qu'en la simplifiant elles nous semblent l'affermir. Cette foule d'assertions mystérieuses, souvent même contradictoires, dont notre téméraire curiosité encombre la science spéculative de la nature de Dieu, ne servent souvent qu'à la rendre attaquable, et une révision sévère des propositions fondamentales de toute théologie, même philosophique, ôterait à l'athéisme d'apparens appuis. Ce serait un véritable service à rendre que d'entreprendre cette œuvre difficile. Elle semble si utile, je dirai même si pressante, qu'on doit la recommander aux esprits dont la jeunesse et la vigueur ne s'effraient d'aucune entreprise. On peut n'être pas inquiet outre mesure de cette renaissance d'athéisme mainte fois signalée. Il peut y avoir quelque ostentation dans le zèle bruyant qui s'efforce d'en épouvanter l'humanité. Cependant le mal existe, plutôt peut-être dans le monde intellectuel que dans le monde social, et il mérite d'autant plus d'attention qu'il a pris des formes nouvelles. Il provient même quelquefois de causes qui ne sont pas aussi mauvaises que leurs effets. Tout n'est pas chimère, il s'en faut bien, dans les idées qui contribuent à engendrer les nouveaux doutes. Des découvertes réelles soulèvent des objections inattendues, et telle est la faiblesse de l'esprit humain que ses aberrations résultent quelquefois de ses progrès. Un dogmatisme superbe ne gagnerait rien à nier au savoir contemporain ses droits pour empêcher qu'il n'en abuse, et tout ce que le génie de la critique, véritable flambeau de notre temps, nous fournit de lumière doit être loyalement reconnu, si l'on veut dissiper les ombres ou les fausses lueurs qu'il a portées sur des vérités plus anciennes que lui. Règle générale, comprenez l'adversaire avant de le réfuter, et ne prenez de grands airs avec aucune science, si vous voulez faire honorer la vôtre. Il se peut que l'opposition que vous rencontrez, les attaques que vous encourez, viennent autant de vos erreurs que des erreurs contraires, et avant de frapper assurez-vous de vos armes. On a vu que je ne trouvais pas sans défaut celles auxquelles se confie souvent une philosophie religieuse que je voudrais moins téméraire. Il peut être à propos d'en éprouver à nouveau la solidité et le tranchant, et d'approprier à des nécessités nouvelles les moyens de défense et l'art de se défendre.

On doit donc accueillir toujours avec un vif intérêt les travaux sérieux de ceux qui s'attachent à raffermir les bases de la théodicée, lors même qu'ils pourraient avoir méconnu ou plutôt imparfaitement apprécié les besoins de l'esprit contemporain; sachons-leur gré de leur tentative, et si elle est animée par un sentiment vrai ou relevée par un talent réel, que la sympathie nous conduise à la reconnaissance et nous mette volontiers sur la voie de l'admiration. Ainsi nous mentionnerons avec une haute et sincère estime des ouvrages assez récents, qui, s'ils n'ont pas encore réalisé l'idéal de la philosophie religieuse que réclame le monde, sont au moins d'utiles et nobles efforts en faveur d'une cause qu'il faudra toujours défendre, même avec l'assurance qu'elle ne sera jamais perdue.

M. Naville, qui avait déjà publié sur la vie à venir un intéressant écrit, l'a en quelque sorte complété par sept discours sous ce titre, *le Père céleste*. C'est une démonstration sommaire de l'existence et des principaux attributs de Dieu, de sa providence conçue suivant la notion chrétienne, sans que l'auteur ait entendu recourir aux preuves particulières du christianisme. Il se conforme à la révélation sans l'invoquer. Il a voulu conserver à son ouvrage un caractère tout philosophique et en accroître la valeur et l'effet par un examen critique des doctrines dirigées de nos jours contre l'idée d'un Dieu personnel et libre, auteur du monde et père du genre humain.

Il réduit et l'on peut avec lui réduire à trois systèmes ceux que notre temps lui oppose. Ils ne sont pas absolument nouveaux, mais ils ont pris des formes nouvelles et trouvé des argumens ou plutôt des analogies qui obligent leurs adversaires à se mettre en frais d'un nouvel examen. Le premier et le plus simple est ce scepticisme scientifique qui, sous le nom de positivisme, récuse toute connaissance qui n'est point immédiatement dérivée de l'observation et de l'expérimentation externe, et proscriit ou dédaigne comme une curiosité pour le moins indifférente et oiseuse toute recherche qui du champ des sensations passe dans le champ des idées, comme s'il y avait une seule science naturelle qui pût s'interdire cette prétendue témérité et n'admettre que des faits et des agens accessibles à nos sens et constatés directement par l'expérience. Les Démocrite et les Épicure eux-mêmes n'ont pu rester fidèles à l'hypothèse qui sert de base à cette manière de philosopher, et ceux qui la renouvellent aujourd'hui devraient bien nous expliquer comment ils font, par exemple, pour admettre au rang des connaissances légitimes les sciences mathématiques, qui ont leur principal fondement dans la contemplation par l'esprit humain de la vérité idéale. Un des premiers géomètres de notre pays a publié récem-

ment un ouvrage original et profond qu'ils auraient, ce me semble, quelque peine à rattacher à leur méthode tout empirique (1).

En quittant l'école positiviste, M. Naville trouve sur son chemin une école plus ingénieuse et plus brillante : c'est celle qui se désigne sous le nom de critique, c'est celle dont la science, rajeunie et agrandie depuis un demi-siècle, enrichie des découvertes incomparables de l'archéologie, de l'ethnographie, de la linguistique, a pour ainsi dire transformé l'histoire générale, et restera peut-être la plus solide gloire intellectuelle de notre époque. Quelque large que soit l'ensemble des choses qu'elle embrasse, et précisément à cause de son étendue, cette science peut aisément se figurer qu'il n'y a rien au-delà, qu'il n'existe au monde rien de plus qu'une succession de générations changeantes dont la loi d'évolution est tout ce que nous pouvons connaître de l'esprit humain. Les opinions, les croyances, les systèmes, ne sont, comme les mœurs et les lois, que les témoignages des divers états qu'il traverse; la science ne peut qu'observer ceux-ci, les retrouver, les décrire; mais elle s'aventure lorsque, sortant de ces limites, elle veut rechercher à quelle vérité absolue et en quelque sorte surhumaine correspondent les idées des hommes, en conclure quelque chose de stable, séparer ce qui devient de ce qui demeure, enfin les connaître toutes jusque dans leurs derniers progrès et éclairer le passé par l'avenir. On voit comment la critique historique ainsi entendue confine au positivisme, puisqu'elle se réduit à la revue des faits que l'histoire a rendus visibles. Par un autre côté, elle touche à l'écueil souvent signalé aux partisans des méthodes psychologiques. On reproche à la psychologie de ne pouvoir établir que les phénomènes de notre intelligence, sans avoir la hardiesse ou le droit de fonder aucune vérité qui subsiste en dehors de nous et qui soit le type et le gage de nos pensées. De même la science historique peut se convertir en une sorte de psychologie humanitaire qui observe le moi successif des nations et ne parvient à démontrer qu'un fait tout humain : c'est que les hommes sont constitués de façon à penser de génération en génération de certaines choses dans un certain ordre. Peu importe que ces choses soient différentes ou même contraires entre elles; le point à constater, c'est qu'elles ont été pensées; voilà toute la vérité historique. La critique la découvre dans les monumens du passé et n'en cherche pas d'autre. Ajoutez que lorsque le champ de la science est ainsi réduit à l'observation de la marche de l'humanité, il ne faut qu'un peu de hardiesse pour conclure que celle-ci est tout ce qui est à con-

(1) *Des Méthodes dans les sciences de raisonnement*, par M. Dubamel, de l'Académie des Sciences, 1866.

naître, par conséquent tout ce qui existe, et alors la critique que nous avons vue devenir positiviste, puis psychologique, devient de psychologique hégélienne.

S'il n'existe rien au-dessus ou au-delà de la série de conceptions des choses que traverse l'esprit humain, il n'y a plus d'autre Dieu que cela, et c'est pourquoi l'idéalisme de Hegel a pu être appelé panthéisme. Le panthéisme est en effet le nom du troisième adversaire que M. Naville s'est proposé de combattre. Il n'y voit guère qu'une forme de l'athéisme, ce qui n'est pas toujours vrai, à moins que l'on ne fasse dépendre l'existence de Dieu de tous les attributs qu'on lui suppose. Je crois parfaitement qu'une saine notion de la Divinité exclut le spinozisme, mais je ne me déciderais pas aisément à nommer athées tous ceux qui déterminent autrement que moi la notion de l'être nécessaire. Tout langage religieux est si près de dériver au panthéisme qu'il faut hésiter à confondre avec la négation de Dieu une obscure ou défectueuse notion de la Divinité. C'est surtout lorsqu'une doctrine se rapproche de l'idéalisme des néoplatoniciens qu'une grande réserve est commandée à ceux qui se hasardent à la juger. Cette réserve peut avoir quelquefois manqué aux adversaires de M. Vacherot, et sans appliquer cette observation aux remarques de M. Naville, je lui demanderai s'il est bien assuré d'avoir toujours distingué, entre les diverses doctrines suspectes de panthéisme, celles qui tendent à l'idéalisme de celles qui tournent au matérialisme.

Ses critiques toutefois sont généralement justes. L'auguste cause qu'il défend n'a pas dépéri dans ses mains, et les esprits sérieux trouveront dans son livre, exposées avec clarté, force et solidité, les raisons usitées et légitimes qu'on objecte à l'athéisme. Le ton est animé, le langage est oratoire sans déclamation; le talent d'écrire place cet ouvrage au-dessus des précédentes compositions du même auteur. C'est l'œuvre d'une philosophie sensée qui n'aspire pas à l'originalité et n'entend que fournir de bonnes raisons à la croyance. Quoique les doctrines contraires soient bien présentées, peut-être les plus fortes et les plus neuves des difficultés qu'elles peuvent alléguer sont-elles omises ou atténuées, et par exemple le problème de l'origine et de l'existence du mal dans la création demanderait un examen tout autrement approfondi; mais on peut douter qu'il en fût mieux résolu, il risque trop d'être insoluble, du moins tant que la théodicée maintiendra certaines assertions gratuites qu'elle est hors d'état de démontrer. Dans cette question comme dans quelques autres, la discussion de M. Naville est un peu gênée par ses convictions chrétiennes. Quoique ce ne soient pas celles-ci qu'il cherche à établir, il tient pour beaucoup de motifs à n'y pas contrevenir, et cette manière de philosopher, très légitime d'ailleurs,

qui fait de la science une introduction à la foi, enlève à la pensée une franchise d'allure sans laquelle on ne peut se mesurer avec toutes les difficultés des questions. Ces ménagemens, il est vrai, donnent à la raison une autorité plus persuasive auprès de ceux (et c'est peut-être le plus grand nombre) qui ne peuvent cesser d'écouter jusque dans les pures régions de la science leur cœur et leur imagination; mais ils peuvent produire un effet tout différent lorsque la discussion s'adresse à ces esprits sévères, exigeans, qu'il serait en principe le plus désirable de ramener et de convaincre. Ceux-ci supposent aisément que la philosophie religieuse, quand elle est d'ailleurs chrétienne, traite de la science comme de la foi, et confond l'invisible avec le surnaturel, le mystère avec le miracle.

Cette observation s'applique également à un ouvrage bien composé et bien écrit, la *Théodicée* de M. de Margerie. C'est un méthodique exposé de toutes les idées classiques en cette importante matière, un cours d'enseignement irréprochable qui n'alarmera personne et qui satisfera plus d'un esprit sérieux. L'auteur connaît toutes les questions, toutes les objections et toutes les solutions reçues, et il présente avec ordre, avec intérêt, dans un style juste, clair, élégant, animé, toutes les idées d'une philosophie orthodoxe doublée d'une parfaite orthodoxie chrétienne. Il les défend avec force et conviction, et si sa polémique a paru quelquefois vive, on n'a pu dire qu'elle fût jamais violente. Il y a une impartialité interdite à la foi catholique, et il est bien difficile d'attendre une inaltérable modération de celui qui combat des opinions qu'il doit tenir au fond pour des offenses envers la justice suprême. Cette arrière-pensée doit peser sur la liberté d'esprit nécessaire pour apprécier avec justesse et mesure les difficultés nombreuses et compliquées des divers systèmes de théodicée. La crainte des conséquences doit embarrasser à chaque pas le raisonnement. L'intelligence n'a plus à compter seulement avec elle-même, et les scrupules de la conscience se joignent aux inquiétudes de l'esprit. Comment par exemple se hasarder à traiter la terrible question de l'existence du mal, si l'on reste sous l'empire d'une croyance qui défend de recourir, en l'interprétant sainement, à l'optimisme de Leibniz? Aussi le chapitre de M. de Margerie sur cet épineux problème est-il un des moins concluans de l'ouvrage, et l'on n'ose le lui reprocher bien sévèrement, si l'on songe à la quantité de paralogismes que n'ont pas su éviter d'excellens esprits toutes les fois qu'ils ont voulu expliquer l'existence du mal tel que l'expérience le manifeste sous la domination du souverain bien ou sous l'empire d'une bonté toute-puissante. M. de Margerie a dû se borner à répéter les explications connues. En général, il ne faut pas lui de-

mander des vues tout à fait nouvelles, et, ce qui n'est pas de tout point un défaut dans ces sujets dangereusement délicats, l'originalité n'est pas le trait saillant de son excellent esprit; mais nous aimons surtout à le louer de ce qu'avec un ferme propos de soutenir la foi il n'a pas un moment songé à humilier la raison. Il peut aimer encore mieux la religion que la philosophie, toutefois il aime la philosophie et n'en méconnaît ni les droits ni l'utilité. C'est un mérite que, malgré les décisions et les exemples de l'église, on n'a pas toujours parmi ceux qui la défendent. Ils ne savent pas tous se préserver d'une opinion témérairement excessive et faite pour rester à tout jamais un paradoxe, celle qui veut que le théisme sans révélation ne soit qu'une vague inconséquence, et que l'homme livré à lui-même soit destiné à ne pas croire en Dieu et n'ait en effet nulle bonne raison d'y penser. J'ai toujours admiré le sang-froid avec lequel des écrivains qui entendent être religieux acceptent ces énormités. Pour motiver la révélation, ils soutiennent qu'il eût été vraiment indigne de la bonté de Dieu de laisser l'homme sans information directe, sans règle positive touchant son existence et sa volonté, et ils ne voient pas qu'en refusant à la raison humaine les moyens d'arriver à lui par ses propres forces, ils destituent et dispensent à la fois de toute pensée religieuse les trois quarts de notre espèce, à qui toute révélation a été refusée. Ce qu'il y a de religieux dans la nature humaine devient une superfétation sans objet, quelque chose d'oiseux et de vain que Dieu a créé dédaigneusement, qu'il a jeté au hasard, si même il n'en a pas fait, comme le voudrait une certaine interprétation du christianisme, la source d'un malheur éternel. Que penser d'une telle disposition des choses dans un système où l'on a la prétention d'établir et d'expliquer le plan et le dogme de la Providence par des idées de toute-puissance arbitraire et d'équité toute paternelle? Qu'est-ce que cette faculté ou cette aspiration qui rend l'homme capable des choses divines, si elle est nulle et comme non avenue dans tous les temps et dans tous les lieux où la parole suprême prononcée sur la croix du Calvaire n'a pas été entendue? Quoi, en dehors de l'époque et de la portée d'un seul événement historique, la nature religieuse de l'homme ne serait rien! Autrement dit, Dieu serait comme s'il n'était pas!

Cette témérité, cet audacieux défi porté à la raison humaine, n'effraient pourtant pas ces ennemis obstinés de la religion naturelle que l'intérêt mal compris de la foi a de nos jours multipliés. Craindraient-ils donc que, s'il était naturel de croire en Dieu, le surnaturel ne devînt superflu?

C'est ce scrupule ou cette crainte qui enhardit des écrivains aussi respectables que M. Secretan à publier des livres aussi sin-

guliers que son ouvrage intitulé *la Raison et le Christianisme*. Ce sont douze lectures sur l'existence de Dieu, dont six sont consciencieusement employées à ruiner tous les moyens par lesquels la pure raison a tenté de la fonder ou de la concevoir. Avec beaucoup d'esprit, avec une verve piquante qui paraîtra peut-être trop épigrammatique pour la gravité du sujet, le pieux auteur s'attache à prouver que le théisme est d'une *inconcevable platitude*, et il accumule contre l'idée qui en est le fondement toutes les objections que le sens commun, c'est-à-dire l'esprit volontairement réduit au savoir donné par l'expérience externe, a pu élever contre ses facultés les plus hautes. Il n'échappe pas à la sorte de fatalité qui semble poursuivre la plupart des apologistes des religions surnaturelles; il montre pour le scepticisme une indulgence qui énerve ou intimide toute philosophie. Puis après avoir plutôt exagéré la force des objections contre le théisme, il l'affaiblit plutôt lorsqu'il les retrouve tournées contre le christianisme. Il s'accommode des cercles vicieux où s'enferment trop souvent les défenseurs de sa cause. Ainsi il croit résoudre la question du mal moral par le péché originel, ce qui se réduit à expliquer le péché par le péché et l'existence du mal par l'existence du mal. Enfin, quand il lui faut définitivement concilier les dogmes révélés avec les argumens qu'il a dirigés contre les dogmes rationnels, il ne s'en tire qu'en altérant les premiers, par exemple en hasardant sur la divinité du Christ une doctrine peu compatible avec aucune orthodoxie, ou en justifiant la théorie du péché originel par une hypothèse qui implique la métempsycose et réduit à une illusion passagère le sentiment de la personnalité humaine. L'esprit, la franchise, la hardiesse, distinguent tout ce qu'écrivit M. Secretan; mais il étonne, il trouble, en même temps qu'il intéresse par une continuelle disparate entre le parti pris des conclusions et la liberté presque illimitée de l'argumentation. Rarement une forte conviction en faveur de la cause s'est montrée plus indifférente aux dangers du plaidoyer. Je crains qu'un fonds de scepticisme ne soit le faible secret de cette haute intelligence. Dans ce cas, il n'y a plus qu'un recours pour qui ne veut pas de l'empirisme : *c'est la foi qui sauve*.

IV.

Leibniz a montré que les intérêts de la religion révélée ne sont pas indépendans du sort de la religion naturelle. Le fidéisme et le traditionalisme qui méprisent ses conseils pourraient bien être de grandes imprudences. Les écoles cléricales qui anathématisent Lamennais et qui l'imitent encore viennent en aide à ces beaux esprits laïques qui renvoient à la rhétorique ou à la poésie jusqu'au

théisme philosophique. Ceux-ci à leur tour classent les hommes en deux sectes seulement, les voltairiens et les athées. Les catholiques ne seraient alors que l'extrême droite des premiers. Les libres penseurs arriérés qui proposent d'élever une statue à Voltaire se doutaient-ils que pour des esprits plus avancés ils risquaient de faire une capucinade?

Sérieusement cette frivolité raisonneuse qui vient prêter appui à la logique de l'intolérance devrait songer qu'elle ne tend qu'à propager un scepticisme dont profiterait l'absolutisme, tant religieux que politique, celui qui ne veut pas de la liberté du croyant comme celui qui insulte à la liberté du citoyen. S'il n'y a rien de parfait et d'éternel, il n'y a point de droit, et s'il n'y a point de droit, le despotisme des césars est autorisé comme la tyrannie des inquisiteurs, tout est permis; Hobbes et Joseph de Maistre se donnent la main. On n'affranchit pas les consciences en humiliant ainsi la raison. S'il est une proposition évidente en philosophie et sur laquelle soient d'accord Platon et Aristote, c'est qu'il n'y a de science que de l'universel; or l'universel n'est pas vu de nos yeux ni touché de nos mains; l'empirisme n'est donc pas la science, et du moment qu'on réduit l'une à l'autre, on travaille pour ceux qui croient la foi intéressée à l'anéantissement de la science. La révolution française serait encore à faire, si ceux qui l'ont entreprise, garrottés par l'expérience, réduits à l'observation des réalités positives, n'avaient pas cru la raison capable de réaliser ce qu'elle n'avait jamais vu ni touché et d'asservir les faits aux idées.

Il nous semble en effet que les hommes qui ont illustré la fin du XVIII^e siècle avaient, en dépit de tous les reproches adressés à la philosophie de leur époque, mieux compris que leurs représentans actuels la dignité de l'homme et sa destinée tout entière, car on aurait tort de croire que, pour n'avoir été prêchée que dans les livres, la religion qu'on appelle naturelle soit restée une pure déclamation philosophique, n'ait exercé aucune influence sur les esprits, ni pénétré dans certaines âmes, pour leur servir de soutien et de consolation. Elle est souvent l'unique fonds de croyance de gens qui voudraient bien d'ailleurs se laisser supposer une foi plus déterminée et plus étendue. Le christianisme n'est pour quelques-uns qu'une forme extérieure, un témoignage visible d'un ou deux dogmes qu'il n'est pas seul à enseigner. Il y a plus d'unitariens qu'on ne croit. En ce genre, les nuances sont innombrables. Il est toujours assez difficile de saisir avec précision les idées religieuses des personnes même que l'on connaît. C'est un sujet sur lequel les entretiens libres et explicites sont rares. On les supprime ou du moins on les abrège autant que l'on peut, même avec des amis. Il ne servirait pas beaucoup, pour en apprendre davantage, de péné-

trer, s'il était possible, dans la mystérieuse pensée des mourans. Lorsque leur vie tout entière n'a point porté témoignage de leur foi, on ne peut savoir avec assurance ce qu'auraient de profond et de durable les sentimens inspirés par l'émotion et la solennité des derniers jours. Ceux néanmoins qui ont vécu pendant le premier tiers de ce siècle et connu les hommes de la fin du précédent ont pu souvent constater quelles fortes traces avait laissées après elle la *Profession de foi du vicaire savoyard*. Les hommes de 89, qui apparemment ne nous étaient pas inférieurs pour la valeur morale, n'avaient guère d'autre symbole, et les réactions de tout genre qu'on prise si haut au sénat n'ont pas, que je sache, produit de générations supérieures aux amis de Turgot, de Malesherbes et de Lafayette. Si l'on cherchait à obtenir des témoignages plus positifs et plus directs de la disposition religieuse des générations dont je parle, il faudrait entrer peut-être dans les prisons de la terreur et recueillir les paroles suprêmes des compagnons de captivité de Roucher et d'André Chénier. Au moins pouvons-nous interroger les derniers momens d'une classe ou d'une secte d'hommes qui, par leurs vertus et leurs fautes, leurs opinions et leurs passions, représentent avec la fidélité la plus vive l'esprit général de leur époque; je veux parler des girondins. On doit n'attacher qu'un prix médiocre à l'anecdote douteuse de l'immortalité de l'âme mise aux voix dans leur dernier banquet; mais d'autres souvenirs nous sont restés plus certains et plus éloquens.

M. Sainte-Beuve a déjà relevé ces mots saisissans, si étrangement altérés d'abord (1), que traçait M^{me} Roland en voyant la mort approcher: « Nature, ouvre ton sein. Dieu juste, reçois-moi. » Ces mots sont remarquables en effet, car ils contiennent à la fois et cette part nécessaire qu'une sévère raison ne peut s'empêcher de faire au naturalisme, et cette idée non moins nécessaire de la justice de Dieu qui est peut-être la meilleure preuve de la vie à venir. Mais on peut récuser comme une exception la femme supérieure qui vient enfin de nous être révélée dans la pureté stoïque d'une âme où s'unissaient la vertu et la passion. Je citerai donc un girondin moins célèbre, que des talens médiocres ne privaient d'aucun droit à la haute estime des autres proscrits du 31 mai. Salles était de ceux qui avaient espéré trouver à Bordeaux et aux environs le sûr asile que leur devait bien une patrie qu'ils avaient illustrée. Déçu dans son espérance, traqué de refuge en refuge, surpris enfin et traîné devant ses juges ou plutôt ses bourreaux, il adressait à sa femme une lettre admirable où se lisent ces mots: « Sois, s'il

(1) Les premiers éditeurs des Mémoires avaient supprimé le membre de phrase où Dieu est nommé.

se peut, aussi fière que moi; espère encore, espère en celui qui peut tout. Il est ma consolation au dernier moment, et j'ai trop besoin de penser qu'il faut bien que l'ordre existe quelque part pour ne pas croire à l'immortalité de mon âme. Il est grand, juste et bon, ce Dieu au tribunal duquel je vais comparaître, je lui porte un cœur sinon exempt de faiblesse, au moins exempt de crime et pur d'intention, et, comme dit si bien Rousseau, « qui s'endort dans le sein d'un père n'est pas en souci du réveil. » Réduits à la même extrémité, prêts à mourir comme Salles, que disaient ses amis? Buzot écrivait à sa femme: « Je t'attends au séjour des justes. » — « Je me jette dans les bras de la Providence, » écrivait Pétion. — « Je me livre à la providence de Dieu, » dit Barbaroux dans une dernière lettre à sa mère. Ainsi pensaient en mourant ces hommes, dont leurs plus grands ennemis n'ont contesté ni le patriotisme ni le courage. Qui que vous soyez, vous qui en prononçant les mots de droit et de liberté vous attendez à courir l'orageuse carrière des révolutions, tenez-vous prêts à savoir, s'il le faut, mourir comme les girondins.

Ces leçons et ces exemples de la révolution elle-même doivent en effet être rappelés surtout à cette jeunesse qui se croit réservée à la continuer, et dont on dit qu'une partie prête l'oreille aux conseils d'une philosophie matérialiste, tôt ou tard compagne de l'indifférence politique. Des fanatiques d'un nouveau genre, trop bien servis par les pauvretés d'une réaction aveugle et par les excentricités du *Syllabus*, ont imaginé que le dernier terme du progrès social était la tradition d'Hébert et de Chaumette rhabillée en style germanique, et la prêchent avec un zèle obstiné à de jeunes adeptes préparés à tout accueillir par l'aversion d'un enseignement contraire, car les excès s'appellent l'un l'autre. Il s'établit dans un monde assez restreint, mais composé d'esprits ardents qui pourraient mieux faire, une sorte de conspiration contre les intérêts du ciel qui leur ferait trahir ceux même de la terre. Là tout est ramené, tout est subordonné à une seule chimère, l'extinction de l'idée religieuse dans l'humanité, sans qu'on s'inquiète de savoir si l'on n'anéantit pas l'idée de droit du même coup, car subsiste-t-il un droit au monde, si rien n'est sacré? Ainsi le matérialisme attaquerait cette société par deux côtés, dans les classes supérieures le matérialisme pratique, ailleurs le matérialisme théorique. On raconte que ces choses sont vues d'un œil bienveillant par quelques autorités subalternes. Je le croirais sans peine; rien, après l'hypocrisie, ne se résigne plus aisément que l'athéisme à la tyrannie.

CHARLES DE RÉMUSAT.

L'ALLEMAGNE

ET

SES NOUVELLES TENDANCES POLITIQUES

Un des plus grands intérêts politiques du présent est pour la France d'observer les résultats de la révolution opérée en Allemagne l'année dernière, et de discerner les directions suivant lesquelles peuvent s'accomplir les développemens de l'unité germanique. Dans quel sens vont marcher les choses de l'autre côté du Rhin? Est-ce l'Allemagne qui absorbera la Prusse? est-ce la Prusse qui absorbera l'Allemagne? Suivant l'élément auquel appartiendra la plus grande force d'assimilation, des effets bien divers devront se produire pour l'Allemagne elle-même, pour les nations voisines, pour la paix et pour la guerre, pour la civilisation progressive du continent. Y a-t-il déjà dans la situation intérieure créée à l'Allemagne par les événemens de l'année dernière des symptômes qui ouvrent quelque jour sur l'avenir? Nous le croyons, si l'on en juge sur une étude écrite par un voyageur français qui vient de parcourir l'Allemagne, et qui est un observateur politique aussi impartial que sagace. Nous publions cette étude, qu'on a bien voulu nous communiquer. C'est une première reconnaissance exécutée sur la nouvelle Allemagne; on y verra des perspectives qui peuvent donner bonne espérance aux amis de la liberté et de la paix.

20 juillet 1867.

Avant de partir pour l'Allemagne, je vous ai promis de vous écrire les impressions que j'en aurais rapportées. C'est pour ne pas vous manquer de parole que je prends la plume, car d'une part mon voyage a été si rapide que ces impressions doivent être bien incomplètes; d'autre part, elles sont si diverses, je dirais presque si contradictoires, que je crains d'être entraîné au-delà des limites raisonnables d'une lettre. En effet, les esprits en Allemagne ne sont pas encore remis du trouble profond

dans lequel ils ont été jetés par les événemens de l'année dernière. Situations, idées, principes même, tout a été bouleversé, et personne ne sait au juste ce que dans l'état nouveau il faut craindre ou espérer.

Un fait cependant est accepté comme irrévocablement accompli, l'unité de l'Allemagne sous la suprématie de la Prusse. Chacun s'y soumet bon gré mal gré. Le *dualisme* et la *triade* ont été relégués parmi les monumens historiques à côté de l'empire germanique et de son antique constitution. Sans doute l'unité de l'Allemagne n'est pas encore complète; elle n'est surtout point définitivement établie. Rien n'empêche de supposer que les états méridionaux rentreront à leur tour dans le sein de la nation germanique, et le jour n'est peut-être pas éloigné où les possessions allemandes de la maison d'Autriche y retrouveront elles-mêmes une juste part d'influence; mais quant à présent la volonté et l'initiative appartiennent exclusivement à la Prusse. C'est elle qui a décapité à Sadowa cette hydre à cent têtes que l'on plaisantait déjà du temps de La Fontaine; victorieuse et restée seule, elle a entraîné à sa suite le corps germanique tout entier avec les cent queues du dragon. Un si grand succès a fasciné tous les Allemands. C'est moins le triomphe même de la Prusse qui les frappe que le mélange de prévision et d'audace qui a caractérisé la politique de ses hommes d'état et la stratégie de ses généraux. Ils ont comparé ces rares qualités aux lenteurs, aux imprudences, aux funestes illusions de la cour de Vienne, à la ridicule impuissance de la diète germanique, et leur amour-propre national, profondément humilié dans ces derniers temps, leur a fait s'écrier : « Là est notre guide! »

On ne se figure pas assez en France tout ce qu'ont eu de pénible pour l'Allemagne les souffrances d'amour-propre qu'il lui a fallu dévorer depuis nombre d'années. Jusqu'en 1849, le mouvement libéral avait été, sous une forme d'abord légale, puis révolutionnaire, l'expression des sentimens unitaires. Depuis qu'il a été comprimé, l'Allemagne a toujours attendu en vain cette grandeur extérieure que les gouvernemens despotiques ne manquent jamais de promettre aux peuples asservis, et chaque fois qu'une grande question européenne s'est décidée en dehors de l'Allemagne, celle-ci y a vu une insulte personnelle. Pendant la guerre de Crimée, où ses sympathies étaient avec nous, elle a vu son influence neutralisée par l'antagonisme de la Prusse et de l'Autriche. Plus tard, en 1859, elle voulut intervenir contre nous; mais il fallut des mois pour mettre en mouvement les rouages de la confédération, et lorsque celle-ci fut enfin prête à agir, l'Autriche, toujours jalouse de la Prusse, s'empressa de lui en enlever l'occasion en signant la paix de Villafranca. Depuis que M. de Bismark est aux affaires, les Allemands ont senti qu'il y avait une politique allemande. De là sa popularité. La question du Holstein, dégagée des nuages juridiques qui l'avaient enveloppée jusqu'alors, a été posée carrément comme une affaire d'ambition nationale, et résolue par la force en dépit des protestations de presque toute l'Europe.

Indifférens au mode étrange de procéder, les Allemands saluèrent cette violente solution comme une éclatante revanche des traités de 1856 et de 1859. Il y avait désormais une politique allemande; mais quel en serait le représentant? L'Autriche, aussi ambitieuse, quoique moins habile que la Prusse, prétendait à ce rôle. Pour ne pas le laisser à sa rivale, elle avait renoncé à continuer la lutte après Solferino; elle avait, à Francfort, tenté depuis un grand effort pour se mettre à la tête du mouvement unitaire. En 1864, elle s'était entendue avec la Prusse afin d'écartier la diète germanique comme un manteau trop usé pour couvrir désormais les deux athlètes qui se combattaient sous ses plis. Le moment était arrivé où devait s'engager patiemment le duel inévitable. De ce jour-là, du jour où les deux adversaires se prirent corps à corps, l'édifice de la confédération germanique, ébranlé sous leurs coups, tomba à terre, et la journée de Sadowa rompit définitivement l'équilibre sur lequel toutes les affaires allemandes avaient jusqu'alors été fondées. Depuis, M. de Bismark a pu donner aux Allemands ce qu'ils ambitionnaient par-dessus tout : la satisfaction de se voir comptés en Europe. Les allures hautaines de la Prusse, insupportables aux Allemands eux-mêmes lorsqu'ils ont à les subir, flattent leur orgueil lorsqu'elles s'adressent à l'étranger. Autrefois l'habitant de la Thuringe ou des principautés de Reuss se croyait humilié en présence d'un Français ou d'un Russe; il lui semblait que ceux-ci s'élevaient au-dessus de lui de toute la grandeur de leur pays. Aujourd'hui, tout en conservant une affection vague et poétique pour sa *patrie étroite* (1), il est fier de porter le fardeau d'un gouvernement fédéral influent dans les conseils de l'Europe. Il se croit d'autant plus digne personnellement d'inspirer la considération, le respect et la crainte. Ceux-là mêmes qui ont le plus perdu à la formation de la nouvelle confédération partagent ce sentiment, et il adoucit pour eux les plus amers sacrifices.

L'unité de l'Allemagne peut donc être considérée comme faite; mais l'Allemagne absorbera-t-elle la Prusse, ou la Prusse absorbera-t-elle l'Allemagne? Telle est la grave question nettement posée aujourd'hui. Par la Prusse, il faut entendre le gouvernement prussien avec ses traditions bureaucratiques et son vieux fonds d'absolutisme, avec son armée, qui, quoique recrutée d'une manière démocratique, est entre les mains d'un corps d'officiers essentiellement aristocratique, — gouvernement actif et intelligent, mais formaliste et despotique par goût, et très disposé à se ranger sous la bannière de l'école césarienne; car le peuple prussien, le premier de l'Europe par l'instruction, peuple actif et très industriel, possédant au plus haut degré l'esprit d'association, ne saurait être solidaire d'un gouvernement si peu conforme à ses mœurs et à ses instincts.

Quant à l'Allemagne, c'est une fédération manquée. L'esprit fédéra-

(1) En allemand : *Das engere Vaterland*.

liste y subsiste sous le nom pédant de *particularismus*. Il représente non-seulement des idées et des traditions, mais surtout des intérêts puissans et variés : c'est, outre l'indépendance, la vie locale et la conservation de ces nombreux petits centres à la fois d'intelligence et d'affaires qui ont si grandement contribué aux progrès de l'Allemagne. Il subsiste même en Prusse, car un Rhénan, un Westphalien, n'ont de Prussien que le nom et l'uniforme qu'ils endossent au service du roi Guillaume. Ils sont à la fois très particularistes et très Allemands, et quoique l'administration prussienne, au mépris de tous les dogmes centralisateurs, les ait ménagés jusqu'à leur laisser les lois qu'ils tenaient de la France, ils s'obstinent à ne voir dans sa domination qu'une transition désagréable, et à attendre le moment où le nom de Prussien disparaîtra devant celui d'Allemand.

Nos relations futures avec le plus puissant des peuples voisins de la France dépendent de la manière dont sera résolue cette question entre la Prusse et l'Allemagne. L'Allemagne absorbant la Prusse, c'est le centre de l'Europe occupé par une nation que ses intérêts, ses habitudes et ses idées porteront naturellement vers la pratique des institutions libérales, qui nous en donnera peut-être l'exemple, et qui certainement nous suivra avec passion dans cette voie, si nous sommes assez heureux pour l'y précéder; c'est un corps social possédant tous les élémens nécessaires pour faire un peuple libre et composé d'intérêts trop divers pour être jamais agressif, une nation probablement plus militaire et moins belliqueuse que nous. Sa prospérité intérieure développée, sa légitime influence reconnue à l'extérieur, peuvent devenir avec le temps un gage de paix pour l'avenir. Je crois qu'il nous faudra les accepter de bonne grâce quand même nous regretterions un peu l'ancien morcellement de l'Allemagne. En tout cas, nous devons préférer cette combinaison au partage pur et simple de l'Allemagne entre la Prusse et l'Autriche, partage qui aurait mis sur nos frontières deux puissances toujours prêtes à nous compromettre dans leurs luttes pour nous abandonner aussitôt et finir par s'unir contre nous de peur de paraître chacune moins allemande que sa rivale.

La Prusse absorbant l'Allemagne, c'est au contraire le césarisme établi dans toute l'Europe centrale. Le poids même de ce régime, ce qu'il a de contraire aux mœurs allemandes, les nombreux intérêts qu'il froissera, la nécessité d'endormir les vraies aspirations libérales en flattant les exagérations de l'amour-propre national, tout l'obligera à suivre vis-à-vis de l'étranger une politique inquiète, menaçante et agressive. Ce sera tout à la fois un danger permanent pour la paix de l'Europe et un rude échec pour la cause libérale.

Dans quel sens cette question sera-t-elle résolue? Sans prétendre deviner la solution future, l'on peut en indiquer les divers élémens. Le système prussien a pour lui le prestige du succès, le droit de la victoire, la confiance dans l'avenir et l'extrême division de tous les élémens qui lui sont opposés. Le triomphe de M. de Bismark a désorganisé les partis

non-seulement en Prusse, mais dans toute l'Allemagne. Ce ministre a d'abord sapé la base du parti même qu'il représentait. En effet, lui qui se sert du suffrage universel, qui parle quelquefois des droits des nations et qui a osé donner la main à l'Italie, était le chef avoué du parti féodal ou des hobereaux. On conçoit l'horreur des légitimistes prussiens pour la politique de leur *leader*; mais l'obéissance au roi étant le premier de leurs principes, une fois que celui-ci soutenait M. de Bismark, ils n'avaient plus qu'à le suivre. Hostiles à tout ce qu'ils désignent sous le nom générique de révolutionnaires, hostiles au royaume italien, hostiles aux agrandissemens de la Prusse, qui doivent affaiblir leur influence particulière, ils se sont vus annulés par celui-là même qu'ils avaient porté au pouvoir. M. de Bismark s'est alors tourné vers le parti libéral et lui a arraché des mains les armes avec lesquelles ce parti l'avait jusqu'alors combattu. Pendant trois ans, il avait impunément bravé la chambre des députés, où les libéraux avaient la majorité. Celle-ci n'avait répondu que par de vaines paroles au ministre qui foulait aux pieds ses privilèges constitutionnels. Après avoir montré au monde combien le parti libéral était faible dans l'action, il a trouvé utile de prendre un beau jour sa place. Tout en regardant les idées libérales comme une manie dont le xix^e siècle est la victime, il a reconnu la nécessité de flatter cette manie, et il a choisi pour cela l'heure du triomphe. Le lendemain de Sadowa, lorsque le pays, encore sous l'émotion des impressions guerrières, venait de refuser ses suffrages aux hommes qui avaient jusqu'alors le plus constamment soutenu ses droits, on a vu M. de Bismark venir demander au parlement un bill d'indemnité. C'était un hommage rétrospectif par lequel le ministre prussien achetait l'asservissement de ses anciens adversaires. Le bill fut voté, et par-dessus le marché une riche dotation en faveur du ministre. Allant plus loin dans cette voie, M. de Bismark fit hardiment appel au suffrage universel pour l'élection de la constituante. Pour le coup, les libéraux furent désarmés. Habitué par des discussions stériles et abstraites à ne plus distinguer les formes des principes, ils avaient tellement abusé des mots de suffrage universel et d'unité nationale, qu'ils n'ont pas vu tout ce qu'il y avait de captieux dans les procédés du premier ministre prussien. Le parti qui se donnait le nom de libéral et de national s'est trouvé presque en entier entraîné à sa suite. La puissante association du *National-Verein* n'a plus été entre les mains de M. de Bismark qu'un instrument aveugle et promptement usé (1). En

(1) Un seul homme parmi toutes les illustrations du parti libéral a eu le courage de ne pas faire de concessions à l'engouement du jour : c'est M. Jacoby. Sa voix s'est perdue dans le désert, et ceux qui l'ont abandonné s'excusent en l'appelant un penseur, *ein Denker*. C'est chose bien nouvelle en Allemagne de voir ce nom de penseur appliqué comme une critique à un homme public. Les Allemands croient prouver ainsi qu'ils sont devenus pratiques; ils montrent seulement que l'admiration du succès remplace chez eux la foi politique.

même temps, il cherchait à couper la racine des gouvernemens auxquels il délivrait des certificats de vie en échange de leur entrée dans sa nouvelle confédération. Il ébranlait leur popularité en leur imposant les mêmes charges militaires qu'aux provinces prussiennes. Les dépenses des petits états allemands se sont trouvées presque triplées du coup. Ainsi le duché de Saxe-Cobourg avait fait, il y a quelques années, une convention avec la Prusse pour lui donner son contingent militaire. Le duché payait annuellement à la Prusse 80 thalers ou 300 francs pour l'entretien de chacun de ses hommes; mais ce chiffre était un rabais accordé au duché comme une sorte d'appât pour les autres à l'époque où la Prusse pouvait craindre encore la surenchère de l'Autriche. Aujourd'hui elle demande au duché 170 thalers ou 637 francs 50 centimes pour le même entretien. Le contingent imposé par la confédération germanique au grand-duché de Saxe lui coûtait environ 240,000 thalers, ou 900,000 francs par an; pour soutenir le nouvel état militaire que l'on exige de lui, il lui faudra désormais dépenser près de 800,000 thalers ou 3 millions de francs. Les petits gouvernemens allemands avaient su se concilier les populations en leur évitant les charges écrasantes qui pesaient sur leurs plus puissans voisins. Le premier soin de la Prusse a été de leur retirer cet avantage et cette raison d'être.

Au milieu d'un si grand trouble, le système prussien, confiant dans la force de son organisation, se présente comme une nécessité qui s'impose à l'Allemagne. Cependant il aura à lutter contre deux mouvemens tout à fait dissemblables, mais également contraires à sa domination, l'un dans le nord, qui résiste à la centralisation, — l'autre qui attire le sud vers la nouvelle confédération.

Le premier s'explique facilement. La position actuelle de l'Allemagne a satisfait l'amour-propre national. Une fois cette position acquise, on ne voit pas la nécessité de sacrifier toutes les traditions et les institutions locales, les intérêts particuliers à l'uniformité du système prussien. Ceux donc qui ont le plus ardemment souhaité l'hégémonie prussienne trouvent aujourd'hui qu'il est temps de s'arrêter dans cette voie, et l'annexion pure et simple à la Prusse compte moins de partisans dans les petits états depuis que ceux-ci, de gré ou de force, sont entrés dans la confédération du nord. Leurs capitales savent tout ce qu'elles perdraient à devenir des sous-préfectures prussiennes. Les universités elles-mêmes, qui ont toujours été les principaux foyers de l'idée unitaire, ne veulent pas baisser pavillon devant Berlin. Dans les petites armées, vous trouverez contre l'armée prussienne des sentimens, soit de rancune, soit de jalousie. Enfin le nombreux personnel des administrations sait très bien que le résultat de l'annexion serait de l'éloigner de ses foyers pour n'occuper que des places inférieures et laisser partout les plus élevées aux fonctionnaires d'origine prussienne. Quant à la masse du pays, elle hésite. La Prusse semble lui dire : « Puisque vous avez toute les charges

des sujets prussiens, mieux vaut le devenir tout de bon et en avoir aussi tous les avantages; » mais l'on redoute les allures despotiques de son administration, et les difficultés de tout genre qu'elle rencontre dans les provinces qu'elle s'est appropriées n'encouragent pas dans les pays voisins les partisans de l'annexion. En effet, il n'y a point dans les petits états de la confédération du nord cette grande machine administrative nécessaire à l'établissement d'un despotisme centralisateur, et celle-ci ne saurait s'y établir ni aisément ni rapidement.

Le mouvement de l'opinion est en sens contraire dans les états du sud de l'Allemagne, auxquels pèse cruellement l'isolement qui leur a été imposé par le traité de Prague. La ligne du Mein, tracée sincèrement par M. de Bismark, qui craignait de trop délayer l'élément prussien, n'a jamais été prise au sérieux par les Allemands. Elle n'aurait été possible qu'avec des factionnaires prussiens sur une rive et autrichiens sur l'autre; mais, la puissance autrichienne une fois écartée, les stipulations de Prague n'étaient pour les états du sud qu'une sorte de pénitence, qu'une mise au piquet, comme disent les collégiens, dont tôt ou tard ils doivent être relevés. Les Allemands du sud auraient-ils pu combattre la domination militaire de la Prusse en se faisant les champions de la cause libérale en Allemagne, et imiter la Suisse et la Belgique, qui, à côté de puissans voisins, rachètent leur infériorité matérielle par la supériorité de leurs institutions? Il est permis d'en douter. Pour faire flotter un drapeau, même celui de la liberté, il faut un certain vent, et aucun souffle ne serait venu déplier celui que les états du sud auraient élevé en face de la Prusse. En tout cas, leurs gouvernemens n'ont pas songé un instant à tenter une expérience aussi hardie. L'Allemagne du nord et celle du sud ne font qu'une seule et même nation. Ce n'est pas la question religieuse qui les divise.

Prenez en effet, par exemple, la vallée du Rhin et les provinces adjacentes; dans le sud, le pays de Baden, Darmstadt et le Wurtemberg sont en grande partie protestans, tandis que dans le nord les provinces rhénanes et la Westphalie sont presque entièrement catholiques. Le sud de l'Allemagne vit par ses liens avec le nord. Ses capitales factices, Carlsruhe, Stuttgart et Munich, ses villes impériales, Ratisbonne, Augsbourg et même l'industrielle Nuremberg, son unique université de Heidelberg, ne suffisent pas à lui donner une vie propre. Au point de vue commercial, le sud ne peut davantage se séparer du nord, où sont les cités grandes et prospères, les centres industriels, enfin les débouchés maritimes; il le peut encore moins au point de vue intellectuel, car il en reçoit presque toutes les inspirations. Tout porte donc le sud à se réunir au nord; il le veut à tout prix, et accepte pour l'heure la suprématie prussienne plutôt que de rester dans la situation actuelle. La demande inconsidérée d'une rectification de frontière, adressée par la France à la Prusse en août dernier, a suffi pour faire sentir aux gouvernemens du

sud combien ils avaient besoin de la protection de cette dernière puissance, et ils se sont empressés de conclure avec elle cette alliance qui met à sa disposition toutes leurs forces militaires. Lorsqu'il s'est agi de reconstituer le Zollverein, plutôt que d'y renoncer, les états du sud ont accepté toutes les conditions de la Prusse, — entre autres le *veto* qu'elle s'est réservé dans le futur congrès douanier. Cette union douanière n'est qu'une transition éphémère préparant l'union intime du nord et du sud. — Berlin va avoir le privilège unique de posséder à la fois trois parlements qui représenteront pour le citoyen prussien ses trois patries : sa patrie étroite, *la Prusse* ; sa patrie politique, *la confédération du nord*, et sa grande patrie, *l'Allemagne*, déguisée sous le nom de Zollverein. Un pareil échafaudage ne peut durer, même en Allemagne, et le parlement de la confédération ne tardera pas à voir s'asseoir sur ses bancs des représentants de toute l'Allemagne ; mais c'est aujourd'hui la Prusse qui voudrait différer ce moment. Elle s'est hâtée de faire voter la constitution de la nouvelle confédération, afin de n'avoir à la discuter qu'avec la portion de l'Allemagne qu'elle y avait admise et pouvoir plus tard l'imposer en bloc aux états qui s'y joindront. Cependant cette garantie ne lui suffit pas. Le gouvernement de Berlin n'ose pas s'opposer ouvertement au mouvement qui amène le sud vers lui ; mais il voudrait le retarder jusqu'au moment où il aura prussifié ses confédérés actuels. Il veut manger l'artichaut feuille à feuille. Il sent bien que l'admission des états du sud apporterait dans les conseils de la confédération un tel renfort aux résistances qu'il y rencontre déjà, qu'au lieu de faire la loi il serait obligé de la subir. Au point de vue français, pour les mêmes motifs, nous devons donc souhaiter que cette union complète se fasse le plus tôt possible. En effet, dans les affaires européennes, elle est déjà faite par les traités, et plus encore par la force même des choses. Les états du sud sont désormais les auxiliaires obligés de la Prusse dans toutes les guerres qu'il lui plaira d'entreprendre. Par l'union politique avec le sud, elle ne gagnera donc pas un soldat : elle trouvera un frein et un contre-poids à son influence dans la direction des affaires allemandes.

Mais, pour que ces résistances puissent s'organiser et s'opposer aux efforts que fera la Prusse pour absorber l'Allemagne, il ne faut pas de guerre extérieure. Peut-on espérer le maintien de la paix ? L'affaire du Luxembourg a posé nettement cette question il y a peu de mois, et elle a fait réfléchir sérieusement tous ceux qui se sont crus alors à la veille d'une guerre terrible. Un faux pas sur le bord de l'abîme rend la prudence aux plus téméraires. Il en a été ainsi entre l'Angleterre et les États-Unis, qui sont devenus bien plus circonspects après avoir failli se quereller à propos de l'affaire du *Trent*. Parfois sans doute un peuple qui se sent mal à l'aise chez lui est tourmenté du besoin de faire diversion à ce mal aux dépens de ses voisins. Telle n'est pas aujourd'hui la disposition des esprits en Allemagne. La dernière guerre a été, il est

vrai, rapidement terminée; mais les souffrances qu'elle a causées ne pouvaient être effacées d'un trait de plume. Les balles et le choléra ont fait de nombreuses victimes dans toutes les classes de la société; le deuil est entré partout. L'appel de tous les hommes valides a porté dans l'agriculture, l'industrie et le commerce un trouble dont les conséquences se font encore sentir aujourd'hui. La perspective d'une nouvelle guerre répugne bien plus aux Allemands depuis qu'ils ont appris dans la dernière quelles horreurs elle entraînerait avec elle. Cette soif de batailler que l'on suppose devoir animer tout soldat n'est même pas générale dans les armées allemandes. Le souvenir de cette dernière campagne est encore trop récent chez celles qui ont combattu alors les Prussiens pour qu'elles désirent aujourd'hui servir sous leurs ordres. Quant à l'armée prussienne, elle se vante moins de Sadowa en 1867 que de Düppel en 1865 : c'est que jusqu'à l'année dernière sa valeur, dont elle avait le sentiment, n'était pas généralement reconnue en Europe. Elle avait besoin de l'affirmer, et seule n'avait pas trouvé l'occasion de le faire dans une grande guerre européenne. Plus les lauriers cueillis dans le Danemark étaient maigres, plus elle sentait le besoin de les faire valoir. Aujourd'hui au contraire qu'elle a gagné la bataille la plus décisive depuis Waterloo, qu'elle est le point de mire des militaires du monde entier, et qu'en même temps elle sait par expérience combien sont grands les hasards de la guerre, son langage a changé. Enfin dans toute la nation allemande prise en masse ceux qui espèrent quelque avantage d'une nouvelle lutte sont bien peu nombreux; ceux qui ont gagné aux derniers événemens veulent en recueillir à loisir les fruits, ceux qui ont perdu attendent du maintien de la paix l'occasion de réparer leurs pertes.

Mais, si les Allemands désirent achever tranquillement l'œuvre de leur unité nationale, ils sont pour cela même très jaloux de toute ingérence dans leurs affaires intérieures. L'idée de reprendre l'Alsace et la Lorraine ou d'annexer la Hollande n'a jamais passé aux yeux des Allemands que pour une chimère sortie du cerveau de quelque professeur d'histoire; mais ils ont aussi leur doctrine Monroe : « l'Allemagne pour les Allemands, » et quiconque y portera atteinte, non-seulement en s'emparant d'une partie de ce territoire, dont l'ensemble compose leur *grande patrie*, mais même par une simple intervention dans leurs affaires intérieures, est assuré de les réunir tous contre lui. C'est un fait qu'il serait inutile et absurde de se dissimuler. De là une susceptibilité qui peut à chaque instant être exploitée par le gouvernement prussien, si celui-ci cherche l'occasion d'une rupture. Quand M. de Bismark, après avoir approuvé l'achat du Luxembourg, a dégagé sa parole en alléguant l'opinion allemande, soulevée contre ce marché, on l'a accusé de mauvaise foi, on a prétendu que ce mouvement d'opinion était factice et improvisé par lui. Cette fois on l'a calomnié, l'explosion était réelle; mais c'est le jour où il avait promis sa connivence que M. de Bismark peut bien n'avoir pas

été sincère, car il savait que le sentiment allemand se prononcerait énergiquement sur ce point et au besoin lui forcerait la main.

L'affaire du Luxembourg a été résolue, il n'y a plus qu'un petit nombre d'Allemands qui regardent l'évacuation de la forteresse comme une humiliation nationale; mais le souvenir de toute cette affaire a fortifié en Allemagne une idée déjà ancienne, et qui peut d'un jour à l'autre devenir funeste au maintien de la paix : c'est la conviction que l'empereur Napoléon est décidé à faire la guerre, et qu'il n'attend pour cela qu'une occasion favorable. Cette idée s'est emparée de tous les esprits depuis 1859; auparavant l'auteur de la guerre de Crimée était regardé comme le champion des opprimés, comme le protecteur de l'Allemagne contre la Russie. Les faiblesses du gouvernement français en 1866 n'ont pas ébranlé cette conviction, on savait qu'il n'était pas prêt, et la défiance du germanisme a été bientôt confirmée par les vaines tentatives du cabinet des Tuileries pour acquérir successivement Mayence, Landau ou Luxembourg. Les Allemands, plus occupés chez eux, connaissent moins la France depuis quelques années. L'admirable éloquence de M. Thiers a naturellement eu un grand retentissement au-delà du Rhin; mais les Allemands n'ont retenu de ses discours que les expressions les plus absolues contre le mouvement unitaire, sans songer qu'elles eussent été sans doute bien différentes, si ce mouvement n'avait pas eu pour auxiliaire la force et la violence, et sans tenir compte ni du point de vue particulier auquel s'était placé le grand orateur, ni du reste de la discussion illustrée par ses paroles. Après avoir cherché la pensée du gouvernement dans les articles du *Constitutionnel*, les Allemands ont cru trouver dans les colonnes de quelques feuilles fondées récemment à Paris le sentiment unanime de toutes les nuances du parti libéral français; on a cru, on croit encore que, si l'empereur est personnellement désireux de faire la guerre à l'Allemagne, il y est également poussé par les passions belliqueuses du peuple français, et on se dit alors que, si la guerre est inévitable, mieux vaut l'avoir tout de suite, mieux vaut la faire courte et bonne pour sortir de l'inquiétude actuelle que d'acheter une tranquillité éphémère par des concessions à un voisin qui n'est pas de bonne foi. De là non pas le désir de provoquer la guerre, mais nul esprit de conciliation pour l'éviter. Tout en la déplorant, on s'y résigne comme à un mal nécessaire, et une fois commencée, pour en avoir fini plus tôt, on la fera avec passion. L'Allemagne ne pousse pas M. de Bismark à la guerre, elle lui sera même reconnaissante s'il l'en dispense; mais elle lui met entre les mains les moyens de l'allumer et de la soutenir.

La paix de l'Europe dépend donc aujourd'hui des intérêts de la politique prussienne. Quelle est cette politique? M. de Bismark veut que l'on croie qu'il a usé jusqu'aux dernières limites de son influence pour empêcher la guerre d'éclater à propos du Luxembourg. De même l'année dernière il a su persuader aux souverains dépossédés par la Prusse que

leur spoliation avait été accomplie par les ordres de son roi en dépit de ses remontrances. Sur ce point, il est difficile de démêler la vérité de la comédie. Quoi qu'il en soit, les motifs qui devaient lui faire souhaiter une guerre au printemps et les raisons qu'il devait avoir au contraire de la redouter sont faciles à reconnaître. L'état des forces prussiennes, mieux préparées et armées, plus nombreuses que les nôtres, couvertes du prestige de la victoire, et le désir de cimenter l'unité de l'Allemagne au feu d'une guerre étrangère semblaient lui conseiller de précipiter la crise. Cependant après bien des hésitations le gouvernement prussien a sincèrement voulu la paix.

Il avait senti qu'il fatiguerait l'Allemagne en lui imposant déjà une nouvelle et grande guerre. Un instant exaltée, l'opinion publique ne s'était rapidement calmée qu'au moment même où le conflit semblait le plus imminent. Les états du sud, empressés à signer les traités d'alliance, l'étaient beaucoup moins à en exécuter les stipulations. Ils n'avaient encore transformé leur état militaire qu'en le désorganisant. On ne pouvait attendre de leur part un concours efficace. Le Hanovre était travaillé par une vaste conspiration qui n'attendait, paraît-il, pour éclater que la présence du drapeau français aux bouches de l'Elbe. Sans doute elle aurait avorté ou succombé devant le sentiment national, avant tout hostile à l'étranger; mais il était impossible de n'y pas voir un grave symptôme et le prélude de grandes difficultés en cas de revers. Les ennemis déclarés de la Prusse en Allemagne étaient ceux qui poussaient le plus à la guerre, comme s'ils eussent attendu d'une défaite sur le Rhin le renversement de sa domination. Il y avait là de quoi réfléchir : la guerre fut évitée. La situation sera la même l'année prochaine. La Prusse aura les mêmes difficultés à combattre, les mêmes problèmes à résoudre. Les états du sud seront sans doute mieux organisés, mais leurs progrès ne compenseront pas ceux de l'armée française durant la même période. La Prusse n'aura donc pas plus intérêt à faire la guerre qu'elle ne l'avait il y a trois mois : au contraire les motifs pour l'éviter seront pour elle plus solides; en un mot, les peuples y sont résignés, mais nullement disposés : le gouvernement y sera peut-être conduit par un enchaînement accidentel, mais il est loin de l'avoir résolue. Elle est donc possible, mais nullement inévitable, et j'hésite même encore à la dire probable.

Si la guerre venait à éclater, elle finirait peut-être par miner tout l'édifice de la domination prussienne; son premier effet serait d'anéantir toute résistance à cette domination et d'accomplir l'union du sud et du nord, non pas au profit de l'Allemagne, mais uniquement de la Prusse, seul représentant de la puissance militaire nationale. Si au contraire, grâce au maintien de la paix, grâce à la prompte admission des états du sud dans la confédération, l'Allemagne trouve assez de forces pour tenir tête au système prussien et absorber la Prusse au lieu d'être absorbée par elle, c'est au nom et au moyen des idées libérales qu'elle peut obtenir

cet heureux résultat. C'est autour du parti libéral reformé et fortifié que peuvent se grouper tous les élémens de résistance à l'établissement du césarisme; ce parti en effet a été désorganisé, mais il n'est pas détruit pour cela, et au milieu de la confusion de tant d'opinions et d'intérêts divers que la constituante a fidèlement reflétée, ses contours se sont déjà nettement dessinés. Pour former cette assemblée, M. de Bismark a eu recours au suffrage universel direct, dont il attendait des résultats plus favorables que du système à deux degrés, adopté dans la constitution prussienne. Ce mode d'élection a, comme cela se voit presque partout, envoyé à la nouvelle assemblée des hommes appartenant aux opinions extrêmes, et les nuances intermédiaires se sont trouvées réduites à une insignifiante minorité. L'ancien parti libéral, qui dominait dans le parlement prussien, a été complètement battu.

Dans les anciennes provinces prussiennes, les collèges ruraux, sous la double pression des grands propriétaires et de l'administration, ont nommé des députés conservateurs, tandis que presque toutes les villes ont élu des candidats radicaux ou républicains. La ville de Berlin elle-même, peu touchée des avantages et de la position que les événemens de l'année dernière lui ont assurés, a eu le courage de refuser ses voix à M. de Bismark et au général de Roon pour les donner à deux hommes connus pour le rôle qu'ils ont joué en 1848 dans les rangs du parti républicain. Dans les nouvelles provinces prussiennes, sauf peut-être le Nassau, la majorité des députés élus s'est trouvée hostile au gouvernement prussien, l'aversion pour ce nouveau maître ayant fait faire cause commune aux libéraux et aux anciens conservateurs. Dans les états confédérés, les divers gouvernemens ont laissé le suffrage universel agir à sa guise, et il a donné naturellement les résultats les plus divers. La ville de Hambourg s'est montrée annexioniste; dans le Mecklembourg, le suffrage universel est tombé au milieu d'un système féodal religieusement conservé : là, ce sont les paysans, encore soumis à des restes de servage, qui ont été chercher les candidats qu'ils croyaient devoir être le plus désagréables à leurs seigneurs. Ils ont naturellement choisi des radicaux. En général, les intérêts particuliers ont primé les opinions politiques, mais la somme des élections, dans tous les pays qui n'étaient pas prussiens avant Sadowa, a donné une forte majorité contre M. de Bismark.

Grâce à la représentation des anciennes provinces prussiennes, les deux partis se sont à peu près balancés dans l'assemblée constituante. M. de Bismark, qui ne pouvait compter absolument ni sur l'un ni sur l'autre, a voulu manœuvrer avec eux, comme il avait fait dans les chambres prussiennes. Aux conservateurs, qui le regardent comme un apostat, il a montré la volonté royale; aux libéraux, il a mis le marché à la main, et leur a offert en bloc sa constitution. « Vous pouvez vous réunir pour voter contre moi, leur a-t-il laissé entendre; mais vous ne vous accorderez jamais lorsqu'il faudra produire quelque chose, et, votre impuissance une

fois constatée, l'Allemagne entière vous rendra responsables de la confusion dans laquelle vous l'aurez jetée en entravant son organisation. » Enfin sa bonne fortune lui a offert à point nommé l'incident du Luxembourg, qu'il a eu soin d'entretenir aussi longtemps qu'il a eu besoin de fermer la bouche à ses adversaires au nom de l'honneur national. Cette tactique a fait passer la constitution à peu près telle que l'avait proposée M. de Bismark ; mais elle n'a pas empêché tous les élémens encore disparates d'une puissante opposition de se compter et de se rapprocher. La victoire du premier ministre prussien a été incomplète, et malgré les défaillances du parti libéral quelques-unes des luttes parlementaires, auxquelles la discussion rapide de la constitution a donné lieu sont d'un bon augure pour l'avenir. M. de Bismark a retrouvé devant lui cette fameuse question militaire, cause de sa longue querelle avec la chambre prussienne, et l'acharnement avec lequel on s'est disputé, sans qu'aucun parti remportât le succès, prouve qu'elle sera désormais en Allemagne la pierre de touche qui distinguera les gouvernements constitutionnels des gouvernements absolus. Cette question est assez importante pour que la suprématie du despotisme ou des idées libérales dépende de la solution qu'elle recevra.

Il s'agit de savoir si le contingent militaire sera fixé par la constitution même, et si, une fois ainsi fixé, le roi pourra, sans l'intervention du parlement, lever chaque année les hommes et l'argent nécessaires au maintien de l'armée, ou si, comme cela se pratique même dans les états les moins parlementaires, le contingent et le budget de la guerre seront votés annuellement par les représentans de la nation. C'est en dernière analyse la question de prépondérance entre le parlement et le pouvoir exécutif, entre la volonté d'un seul et la volonté populaire, entre le gouvernement personnel et le gouvernement national. Sur le terrain ainsi élargi, la Prusse n'a pu faire consacrer le principe absolutiste par l'assemblée malgré tous les ressorts qu'elle a mis en jeu. Par une transaction qui retarde la question sans la résoudre au fond, la loi militaire a été votée pour cinq ans. L'avenir du parti libéral a été ainsi sauvegardé, et dans cinq ans, s'il est plus fort, il pourra, sur le terrain ainsi préparé, faire triompher définitivement ses principes.

Ce demi-succès, qui est tout ce qu'il pouvait obtenir aujourd'hui, prouve qu'il n'est pas mort, qu'il peut se reconstituer et rentrer dans l'arène, plus fort même qu'il n'a jamais été, grâce à l'unification de l'Allemagne, grâce à la tâche plus grande et plus difficile qui lui est désormais imposée. Pour cela, il peut rallier des recrues sur lesquelles il n'avait pas le droit de compter il y a un an. Le parti conservateur a été encore plus désorganisé que lui. Beaucoup d'honnêtes gens blessés dans leurs sentimens et troublés dans leurs convictions par la politique du roi de Prusse, qu'ils regardaient comme la personnification de leurs idées, sont franchement devenus libéraux. Des intérêts puissans demanderont à la

cause libérale aide et protection contre les envahissemens du despotisme prussien. Les princes vassaux du roi Guillaume pourront, s'ils savent le faire à temps et sincèrement, lier à cette cause le maintien de ce qu'il leur reste d'autorité et de prestige.

Tels sont les élémens divers qui commencent à se dégager au milieu du bouleversement produit en Allemagne par la dernière guerre. Ce qui était possible l'année dernière, ce que la France eût pu désirer, ce qui aurait alors convenu à nos voisins est aujourd'hui condamné sans retour. L'unité allemande, qui se préparait depuis longtemps, non-seulement est faite, mais faite par la force et le prestige des armes. Des complications extérieures ou des accidens intérieurs peuvent précipiter ou modifier le cours naturel des événemens. Une guerre peut éclater et faire taire toutes les résistances naissantes qui entravent quelque peu la domination du système prussien. Le vent révolutionnaire peut souffler sur l'Allemagne, et, après s'être servi successivement de tous les partis sans inspirer de confiance à aucun, le roi de Prusse peut apprendre un jour qu'il ne s'est élevé si haut qu'en retirant de ses propres mains les supports naturels de son trône. Si au contraire un calme prolongé succède à l'orage de Sadowa, il est permis d'entrevoir déjà, au milieu même de la transformation de l'Allemagne, les idées libérales se réveillant, retrouvant leurs anciens défenseurs, en ralliant de nouveaux, et luttant contre le débordement du césarisme sur l'Europe centrale. Si le vent populaire les soutient, qui sait même si elles ne compteront pas un jour M. de Bismark parmi leurs plus zélés serviteurs?

Quoi qu'il en soit, on ne peut aujourd'hui pénétrer un avenir plein d'incertitudes; mais notre rôle n'a jamais été celui de ces admirateurs aveugles du succès qui ne songent qu'à le deviner pour l'adorer de loin. En présence d'une profonde révolution comme celle que l'Allemagne traverse en ce moment, sans nous fatiguer soit à sonder l'obscurité des futurs contingens, soit à regretter un passé qui ne ressuscitera point, ne devons-nous pas nous attacher plutôt à juger équitablement le présent? Peut-être même pouvons-nous dès maintenant reconnaître de quel côté, comme Français, comme libéraux, et je pourrais ajouter comme amis sincères de l'Allemagne, il nous appartient de porter nos sympathies.....

Qu'àjouter à ces considérations fines, ingénieuses, réunies et exposées avec une scrupuleuse et honnête sincérité? On n'a que des vœux à former pour que, des deux grandes tendances qui se manifestent au-delà du Rhin, la force d'absorption allemande l'emporte sur la force d'absorption prussienne. Il faut proclamer sans cesse que, pour que les destinées de l'Allemagne s'accomplissent par la liberté et par la paix, il importe que la France reprenne l'initiative libérale, et fasse succéder aux manœuvres de la politique des cabinets l'émulation des peuples recouvrant le droit de se gouverner eux-mêmes.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 juillet 1867.

L'opinion publique, il y a quelques jours, paraissait prise d'humeur noire. Les excursions de souverains et de princes ne suffisaient plus à la distraire. Nos chambres faisaient entendre leurs derniers accens; la session finissait, et M. de Persigny la couronnait au sénat par un nouveau et bizarre commentaire de la constitution de 1852. De toutes parts, les mauvais bruits se répandaient sourdement. Les récits du jugement et du supplice de l'archiduc Maximilien arrivaient tristement d'Amérique; des journaux des États-Unis apportaient des prophéties pénibles sur les traitemens auxquels allaient être soumis de la part des républicains vainqueurs notre agent diplomatique et nos nationaux établis au Mexique. Il y avait une alerte du côté de Berlin : la négociation relative au Slesvig en était le prétexte : le Danemark venait de répondre à l'interrogation chicanière que le cabinet de Berlin lui avait adressée touchant la garantie qu'il donnerait à la bonne administration des Allemands résidant au milieu du morceau du Slesvig qui, d'après l'article 5 du traité de Prague, devait lui être restitué par la Prusse. La France, disait-on, se mêlait à la conversation entamée à ce propos entre la Prusse et le Danemark. La presse prussienne se montrait irritée de ce frottement diplomatique, et la bourse de Berlin semblait s'en inquiéter. En Italie, on eût dit que les affaires allaient se gêner du côté de Rome. Le parti d'action faisait mine de vouloir répliquer par une protestation violente contre le pouvoir temporel aux démonstrations religieuses et sacerdotales dont Rome venait d'être le théâtre brillant et bruyant. L'agitation qui règne parmi les populations slaves de l'Autriche, en Roumanie, chez les chrétiens de Turquie, les lenteurs de l'insurrection crétoise, étaient considérées comme un vague frémissement, symptôme avant-coureur des grandes explosions dans l'attente desquelles nous avons pris l'habitude de vivre.

La simple note animée d'esprit optimiste que *le Moniteur* a publiée comme pour calmer cette fermentation malade sera-t-elle un spécifique efficace? Il est permis d'en douter. Quand le malaise est dans la nature des choses, ce n'est point par de laconiques démentis opposés à des rumeurs indécises qu'on ramène dans les esprits le calme, la sécurité, la confiance. Au milieu même des échecs et des mésaventures politiques, il est possible de conserver à une nation son énergie morale et la conscience de sa force, mais c'est à la condition de l'éclairer et de l'inspirer par des idées nettes, des desseins arrêtés, un système d'action vigoureux et intelligible. Il a plu malheureusement au gouvernement, — sa conduite pendant la session l'a prouvé, — de prolonger les incertitudes politiques, et de ne point couper court au marasme de la France. Les effets de cette tactique de procrastination sont visibles dans toutes les questions qui s'imposent à notre vie politique et préoccupent l'esprit public.

Prenez l'intérieur. C'est le lendemain du jour où nous ne savons par quelle visée illogique et contraire à la nature positive des choses on a voulu interdire la discussion publique de la constitution, que les débats les plus nécessaires se sont portés sur l'application et l'interprétation des principes constitutionnels. Pour empêcher, par exemple, M. Thiers de donner une démonstration des inconvéniens du gouvernement personnel puisée dans les faits les moins contestables et les plus décisifs, il eût fallu ne point lui permettre de raconter et de juger l'entreprise du Mexique; c'était impossible : que sont en effet les actes politiques considérables sinon la constitution en action, la constitution montrée au vif. Tout enseignement général qui se dégage de la discussion d'une politique remonte à l'épreuve des théories constitutionnelles. Les esprits politiques sérieux ne peuvent se dérober à cette loi logique et pratique. Le discours que M. de Persigny vient de prononcer au sénat est une preuve nouvelle et piquante de la nécessité permanente de la discussion constitutionnelle. Quelque jugement que l'on porte sur les idées politiques de M. de Persigny, on ne peut se refuser à reconnaître en lui le philosophe de la constitution de 1852. Il ne cache point qu'il a été un des membres du comité appelé à élaborer ce pacte. Aussi veille-t-il aux destinées de la constitution avec une sollicitude paternelle. Elle est son enfant pour quelque chose, et il fait profession d'en connaître mieux qu'un autre la nature et l'essence. Les circonstances lui ont paru exiger qu'il nous fit part de ses intuitions sur un des plus importants principes de la constitution, la responsabilité du chef de l'état et la responsabilité ministérielle. Les définitions et les distinctions de M. de Persigny sont très subtiles; nous ne nous vantons point de voir clair dans sa théorie. Il est manifeste pourtant que M. de Persigny est frappé en ce moment de deux choses : la première, c'est que, par une interprétation trop littérale de la constitution, on a pris l'habitude d'exagérer les responsabilités impé-

riales; la seconde, c'est que, par suite de cette erreur, on diminue trop les responsabilités ministérielles. On voit que M. de Persigny commence à comprendre le péril de la concentration des responsabilités sur le chef de l'état et les mauvais effets de l'irresponsabilité ministérielle, qui prive le pouvoir exécutif à la source même de son initiative du frein d'une résistance salutaire. M. de Persigny trouve que la constitution dans cette loi de la responsabilité est mal interprétée et mal appliquée. On le mènerait plus loin qu'il ne croit, si l'on pressait les conséquences naturelles de ses raisonnemens; mais un tel débat nous paraît peu intéressant au point de vue théorique : ce qui est curieux et digne de remarque, c'est qu'un des auteurs de la constitution, un de ceux qui en suivent la mise en œuvre avec la vigilance la plus jalouse, reconnaît et proclame qu'il y a lieu de la comprendre et de l'appliquer en matière d'initiative et de responsabilité gouvernementale autrement qu'on ne l'a fait jusqu'à ce jour. La marche naturelle des choses et la force pratique des affaires produiront infailliblement avec le temps les changemens dont M. de Persigny entrevoit l'utilité. Quand un constitutionnel de ce zèle et de cette qualité est ému d'une telle préoccupation, comment s'expliquer et ne pas regretter que le cabinet actuel n'ait point résolu dans la dernière session les questions de la presse et du droit de réunion? Si le programme annoncé par la lettre impériale du 19 janvier eût été réalisé, la vie politique intérieure de la France posséderait au moins à présent une partie des objets et les moyens d'action que les échecs de la politique extérieure lui ont rendus si nécessaires.

A mesure que les récits de la presse américaine nous font mieux connaître les dernières scènes du drame du Mexique, on est frappé d'avantage des suites funestes de l'indécision que notre politique a montrée au moment où l'évacuation de nos troupes était résolue et s'est accomplie. Parmi les mystères de l'entreprise mexicaine, celui qui règne encore sur les apprêts de notre évacuation est sans contredit le plus désolant. On dirait que les suites de la retraite de nos troupes n'ont point été prises en considération ou calculées. Lorsque, se voyant à la veille d'un conflit avec les États-Unis, on s'est décidé à cesser d'imposer à la France la charge de cette expédition, était-ce en vérité une solution que d'abandonner au hasard les affaires mexicaines sans y rien régler pour l'avenir des intérêts français? N'a-t-on point compris que l'empire de Maximilien qu'on laissait derrière soi n'était qu'une illusion dénuée de toute chance de durée? N'a-t-on point prévu que la ruine certaine et prochaine de cette fiction d'empire placerait les intérêts français au Mexique dans la situation la plus fautive et la plus dangereuse? Au milieu de l'échec dont on prenait son parti, ne devait-on pas regarder ces questions en face : quel sera le sort des Français établis au Mexique? C'est pour ces Français que l'expédition avait été entreprise; est-il permis de les abandon-

ner à tous les hasards et peut-être aux ressentimens du parti et du gouvernement destinés à reprendre l'ascendant? Voilà quelles eussent dû être, au moment où nous rappellerions nos troupes, les considérations dominantes de la politique française. Il fallait montrer une énergie morale qui eût dominé notre revers, et qui en eût prévenu les conséquences les plus funestes. Il fallait avoir le courage de ne point permettre à Maximilien le sacrifice désespéré qu'il voulait s'imposer. Il fallait le sauver malgré lui, au besoin par une clémentie contrainte, et, le sauvant au nom même des intérêts de nos compatriotes établis au Mexique, conclure un arrangement quelconque avec le seul gouvernement national qui eût paru capable de dominer l'état anarchique créé par le départ de nos troupes et par la chute de l'empire de Maximilien. N'a-t-on rien essayé en ce sens? Si on a tenté quelque chose, comment a-t-on échoué? Pour calmer la conscience de la France, il faudrait dire au moins ce qui a été fait dans ce moment si critique où le départ de nos troupes allait abandonner le Mexique à lui-même. Si l'on a manqué de présence d'esprit, de prévoyance, de force d'âme, pour imposer les contraintes sévères, mais salutaires, on voit aujourd'hui le résultat des fautes commises. N'est-il pas déplorable qu'après avoir été les témoins impuissans de la fin tragique du prince qui n'a pas voulu nous suivre au retour, nous soyons aussi réduits à attendre avec une fiévreuse anxiété les nouvelles d'Amérique destinées à nous apprendre ce que nous devons espérer ou craindre pour nos nationaux et pour nos agens?

La fâcheuse lenteur des décisions du gouvernement se trahit encore dans un dernier épisode de l'affaire mexicaine. Une liquidation de pertes financières est la conséquence obligée de cet avortement politique. On sait qu'il y a eu des emprunts mexicains, et que les capitalistes, les petits surtout, car il s'agissait de valeurs rapportant de gros intérêts et dotées de loteries considérables, ont été vivement excités à y prendre part. On s'imagine bien que les républicains du Mexique n'accepteront point cette part de l'héritage de Maximilien. Les porteurs des obligations mexicaines doivent-ils se considérer comme absolument ruinés? Ne peuvent-ils compter sur aucun dédommagement? Il y a là une question d'équité que le gouvernement aurait dû régler tout de suite. Sans doute l'état n'est lié vis-à-vis des souscripteurs des emprunts de Maximilien par aucune obligation qui puisse être juridiquement établie. Cependant, lorsqu'on se rappelle les circonstances au milieu desquelles se sont accomplies ces opérations financières, on ne peut nier que, si le lien légal fait défaut, la responsabilité morale abonde pour le gouvernement. Les déclarations ministérielles qui précédèrent les emprunts affirmaient non-seulement que le Mexique bien gouverné paierait ses créanciers, mais que l'appui militaire de la France ne manquerait point à Maximilien jusqu'à ce que l'empire fût fondé. Cette promesse du concours des troupes fran-

çaises à l'empire mexicain contribua bien plus au succès des emprunts que les gros intérêts et les loteries. Le secours de guerre assuré par la France à l'empire de Maximilien était la seule garantie de la solvabilité du Mexique. C'est sur cette garantie que les souscripteurs ont prêté, et il était manifeste que l'empire mexicain cesserait d'exister et deviendrait insolvable, s'il était privé du secours de l'armée française avant que le pays eût été soumis et pacifié. La solidarité morale du gouvernement français dans ces opérations d'emprunt devient plus apparente quand on examine les attributions qui ont été faites sur le produit de ces opérations de crédit. Les emprunts sont, croyons-nous, représentés par près de huit cent mille obligations, et ont dû produire environ 250 millions. Par une de ces fictions que l'on rencontre à chaque pas dans la conduite de l'affaire mexicaine, il fut convenu qu'une partie des frais de notre expédition serait mise à la charge du gouvernement de l'empereur Maximilien. Le trésor mexicain ayant été momentanément rempli par les emprunts, le trésor français encaissa les annuités et les compensations qui avaient été fixées dans le traité de Miramar. Si nous ne nous trompons, les prélèvements opérés au profit de nos budgets sur le produit des emprunts mexicains auraient dépassé 100 millions. Il est resté en outre une quarantaine de millions à la caisse des dépôts et consignations pour garantir l'amortissement en rentes françaises des obligations mexicaines. On voit donc que le trésor français a recueilli la plus grande partie du produit des emprunts mexicains, et en a fait application aux dépenses de notre expédition. Vivement poussés à souscrire par l'influence gouvernementale, ayant fourni par l'apport de leurs capitaux le moyen au gouvernement de couvrir une portion notable des frais de son expédition, les infortunés porteurs d'obligations mexicaines ont vu périr insolvable leur débiteur fictif et nominal. L'état n'a-t-il rien à faire pour eux? Ne leur tiendra-t-il pas compte au moins des sommes qui lui ont été appliquées, et qu'il a prélevées sur le produit des emprunts de Maximilien? Une entreprise politique formée pour obtenir au profit de quelques-uns de nos compatriotes des indemnités s'élevant à environ 20 millions se terminerait-elle par une perte de 250 millions pour l'épargne d'une classe de capitalistes français probablement très intéressans par la médiocrité de leur position? Le Mexique n'aura-t-il laissé à la France d'autre monument des trésors qu'il devait nous ouvrir qu'une dette passive à l'ancienne mode espagnole? Les organes du gouvernement n'ont point souillé mot pendant la session qui vient de finir sur cette triste conséquence de l'expédition mexicaine et sur la réparation équitable à laquelle elle doit donner lieu.

Cependant la question des emprunts mexicains a été introduite au corps législatif par une diversion secondaire vigoureusement pratiquée par M. Berryer. L'éloquent orateur s'est attaqué à la comptabilité du

trésor, qui s'est senti dans un de ses chapitres des effets financiers du désastre mexicain. Dans le cours de l'année 1865, 42 millions représentés en rentes mexicaines étaient portés au crédit du trésor. Après le succès obtenu par le premier emprunt en obligations, on eut l'idée de convertir ces rentes en obligations, afin d'en faire plus aisément ressource. Le trésor traita en effet avec une compagnie de banquiers de l'aliénation de ces valeurs mexicaines. Il les vendit moyennant douze paiemens mensuels qui devaient partir du mois de décembre 1865. La compagnie avait posé comme condition préalable qu'elle renoncerait à son contrat, si une force majeure en rendait l'exécution impossible. Le cas de force majeure se présenta au mois de mai 1866, quand la résolution de l'évacuation de nos troupes fut connue. La valeur des obligations mexicaines, qui dépendait absolument de la vitalité que notre concours militaire pouvait seul conserver à l'empire de Maximilien, fut profondément dépréciée. Ces titres devinrent invendables. La compagnie des banquiers dénonça le traité au ministre des finances. Le cas de force majeure était bien patent, puisqu'une mesure décisive du gouvernement français dénaturait et détruisait la valeur du titre, et allait entraîner la destruction du débiteur. La compagnie avait pris au trésor 15 millions en valeurs mexicaines; il en resta au trésor 28 millions. C'est cette transaction qui a fourni à M. Berryer l'occasion d'ouvrir une trouée sur la liquidation financière de l'affaire mexicaine. En l'absence de toute explication du gouvernement, il a demandé pourquoi on avait rétabli au crédit du trésor le solde non vendu des obligations, et il a soutenu que la résiliation du contrat conclu avec les banquiers n'était point justifiée. L'opinion est si peu informée des questions financières, elle est si peu au courant du détail des affaires, que l'interpellation de M. Berryer a produit l'effet d'une révélation et a vivement ému le corps législatif et le public. D'un autre côté, les organes du gouvernement ont eu l'air d'être surpris et comme embarrassés. Il était visible, à leur attitude et à leur langage, qu'ils n'avaient point encore adopté de système sur la liquidation des emprunts mexicains; s'ils avaient eu un plan sur la question générale, l'incident de la négociation des obligations appartenant au trésor y eût inévitablement trouvé place, et les critiques de M. Berryer eussent été refoulées par une solution compréhensive. Après tout, l'admirable orateur, qui traite avec tant d'ascendant les questions financières, eût pu, à notre avis, trouver une meilleure thèse d'opposition dans l'opinion contraire à celle qu'il a soutenue. Dans la transaction dénoncée par lui, le rôle naïf et passif a été pour les banquiers. Nous le répétons, la valeur de l'obligation mexicaine était intrinsèquement nulle; elle n'existait que par la vie que lui donnait et que lui pouvait retirer la politique du gouvernement français. La résolution de notre retraite du Mexique était le secret du gouvernement. Cette résolution mettait fin à la valeur de 300 fr., attribuée jus-

que-là à l'obligation mexicaine. Ce qui est regrettable, c'est que le trésor n'a pas cru devoir s'abstenir de négocier à une société de banquiers et par conséquent de répandre dans le public une valeur dont la dépréciation ne pouvait plus être prévenue. Il y a de curieux rapprochemens de dates à faire à cette occasion. C'est au mois de septembre 1865, pour être commencée en décembre, que l'opération fut conclue entre le ministre des finances et les banquiers. Or c'est dans l'automne de 1865 que la polémique diplomatique des États-Unis avec notre gouvernement au sujet des affaires mexicaines prit l'accent vigoureux; c'est au commencement de janvier 1866 que M. Drouyn de Lhuys fit connaître à M. Sewart notre prochaine évacuation du Mexique. Si le ministre des finances eût été instruit autant et aussitôt que le ministre des affaires étrangères des difficultés et des résolutions décisives de la politique, nous ne voulons pas croire qu'il eût tenté en un tel moment une émission d'obligations mexicaines. Ce qui est déplorable, c'est qu'on en ait placé pour une somme de 15 millions à un prix égal ou supérieur à 300 francs, lorsqu'elles allaient, par le changement de nos desseins politiques, entrer dans la période où elles finiraient par ne plus valoir que 100 francs. Ce n'est pas le métier de la trésorerie d'un grand pays de faire aux dépens du public, trop tard informé, de pareils bénéfices. Si le trésor avait une âme, bien loin de chercher à imposer juridiquement à ses co-contractans l'application à 300 francs des 28 millions d'obligations mexicaines qui lui sont restées, il devrait gémir d'en avoir vendu si intempestivement à ce prix pour 15 millions aux banquiers et au public.

Il suffit aujourd'hui de prononcer le nom du Slesvig pour éveiller des inquiétudes sur les entraînemens de l'ambition prussienne et sur le maintien de la paix. Quel que soit le formalisme un peu pédant et hargneux de la diplomatie de Berlin, il n'y a point à redouter que les transactions engagées aujourd'hui sur le Slesvig en viennent à troubler la paix de l'Europe. Il s'agit d'une concession à laquelle la Prusse paraît résignée : autant vaudrait la faire de bonne grâce. Le district nord du Slesvig, à peu près la moitié du duché, doit faire retour au Danemark, si la volonté en est exprimée par la majorité de la population consultée. Que la diplomatie prussienne consente à laisser librement parler cette population ! L'interpellation adressée au cabinet de Copenhague touchant les garanties de bon gouvernement qui seraient données au petit nombre d'Allemands disséminés dans le nord du Slesvig avait une apparence de prépotence tracassière et mesquine; le gouvernement danois a eu meilleur air et meilleure façon en répondant avec dignité que les Allemands du Slesvig trouveraient amplement ces garanties dans les institutions libérales qui régissent le Danemark. Que la Russie, l'Angleterre, la France, assistent et se mêlent à l'entretien du Danemark avec la

Prusse, rien de plus naturel. Ce concours de grandes puissances à propos d'un litige si chétif assure d'ailleurs un arrangement amiable. La diplomatie prussienne ne pourrait sans ridicule, en présence de ces grandes puissances, prendre envers le Danemark une attitude fâchée. Si au contraire elle se montrait coulante, le succès moral de sa débonnairété surpasserait de beaucoup les minces avantages matériels qu'elle débat avec son petit et honnête voisin. On saurait partout grand gré à la politique prussienne si elle prenait des allures conciliantes. Dans la phase où elles vont entrer, l'Allemagne et la Prusse seront étudiées et observées par leurs voisins avec une curiosité attentive. Si la Prusse consent à laisser librement voter sur le choix de leur nationalité les habitans de la partie septentrionale du Slesvig, le résultat du scrutin populaire ne paraît point devoir être douteux. Le vote qui a eu lieu le 12 février de cette année pour les élections du parlement fédéral allemand a montré la classification naturelle des nationalités dans le nord du Slesvig. Les candidats danois y ont obtenu une majorité variant de quatre-vingt à quatre-vingt-dix voix. Le recouvrement de la moitié du Slesvig relèverait le moral politique des Danois, et serait une récompense de leur fermeté patriotique. On ne voit pas, si la négociation relative au Slesvig marche bien, pourquoi lord Stanley, répondant à une interpellation dans la chambre des communes, a semblé ajourner à un terme éloigné la communication des pièces de cette transaction.

Il s'est opéré dans ces derniers temps en Italie un revirement politique dont il n'est point encore aisé de prévoir les conséquences. Au moment où il est obligé de prendre des précautions militaires importantes pour empêcher les volontaires du parti d'action de pénétrer dans l'état pontifical, le président du cabinet, M. Rattazzi, a fait dans la chambre des députés la conquête de la gauche. S'il y a quelque double jeu dans la contradiction de cette politique où M. Rattazzi et la gauche se séparent quand il est question de Rome et s'unissent quand il s'agit de former une majorité parlementaire, l'avenir nous l'apprendra. Le voyage du général Dumont à Rome, l'attention qu'il paraît avoir portée à l'état de la légion pontificale recrutée de volontaires français, ont excité une certaine émotion en Italie, et les organes de l'opinion modérée se sont montrés presque aussi piqués que les partis avancés de l'apparence d'une nouvelle immixtion dans les conditions militaires de l'état romain. Quoi qu'il en soit, tandis que Garibaldi fait mine de rentrer en croisade, M. Rattazzi déclare que l'Italie ne doit obtenir Rome que par les moyens moraux, et M. Crispi parle et vote dans la question financière pour M. Rattazzi. Avec le temps, cette question, la plus urgente et la plus importante pour l'Italie, s'est quelque peu dégagée des combinaisons chimériques que les deux derniers ministres des finances y avaient mêlées. Il n'est plus question d'enter un expédient financier sur la question de l'abolition

de la mainmorte ecclésiastique, ou d'un arrangement illusoire au moyen duquel le clergé aurait acheté, pour 600 millions payés à l'état, la conservation du reste de ses propriétés. M. Rattazzi définit mieux aujourd'hui sa politique. Il sépare la question ecclésiastique de la question de finance. Il ne veut plus du clergé propriétaire foncier, et il investit l'état de ses biens. On fera avec le domaine ecclésiastique de l'argent quand on pourra. La bénignité optimiste de M. Rattazzi dans ses prévisions financières est adorable. Il ne veut pas se presser d'augmenter les impôts; il préfère essayer d'abord l'efficacité de l'économie. On fera rentrer les taxes dues par les contribuables en retard, on réduira les dépenses, et on ne sera plus en présence, au bout de l'an, que d'un déficit de deux cents et quelques millions. Outre cette perspective d'un déficit annuel de plus de 200 millions, il y a les découverts antérieurs accumulés qui se monteront à 700 millions à la fin de 1868. On y fera face par un emprunt de 400 millions d'une forme nouvelle. Cet emprunt sera émis non en rentes, mais en obligations qui rapporteront aussi 5 pour 100 sur le pair nominal, et seront remboursées avec le produit des ventes de biens ecclésiastiques. Le premier ministre italien ne semble point avoir confiance dans le succès d'un tel emprunt, s'il était offert sur les marchés étrangers; il paraît en vouloir conserver le privilège à ses compatriotes. Ainsi nanti d'un emprunt de 400 millions à placer en Italie sous une forme insolite, d'un découvert actuel qui dépasse cette somme, d'un déficit annuel de 200 millions, M. Rattazzi cingle avec une sérénité inaltérable vers l'avenir où ses nouveaux amis de la gauche veulent conquérir Rome par l'insurrection intérieure, et où il se propose de l'obtenir lui-même par les moyens moraux. Et aucun nuage ne viendra traverser cette béatitude : l'Italie continuera de payer les coupons de ses rentes; on ne frappera ces rentes d'aucune taxe, on ne leur fera subir aucune réduction. Si M. Rattazzi, dont la placidité désarme la critique, réalise son programme, il surpassera les hommes d'état financiers les plus réputés de ce siècle. Que seront auprès de lui les Robert Peel et les Gladstone?

Un grand empire auquel l'Italie n'a plus rien à envier, l'Autriche, ne présente pas un aspect politique et financier moins inquiétant. Pour se remettre sur pied, c'est le témoignage des esprits sages qui l'observent de près, il faudrait à l'Autriche au moins dix ans de paix et de bon gouvernement. Pour le moment, les races dont elle est composée, et qui forment dans quelques-unes de ses provinces un assemblage d'éléments si hétérogènes, sont trop rapprochées encore des effets du mauvais gouvernement et des malheurs politiques pour oublier leurs haines traditionnelles et leurs vieux antagonismes. L'Autriche, après les malheurs qu'elle a subis, mérite les sympathies françaises, qui vont au-devant d'elle; mais il ne faut point nourrir d'illusions sur l'efficacité de son alliance dans les conflits européens qui pourraient éclater. Les belliqueux de chez nous qui voudraient entraîner l'Autriche à notre suite dans une lutte

européenne nous donneraient une bien faible alliée et la tueraient. La mission d'un bon gouvernement autrichien est de réparer des ruines. La disette financière est surtout le grand mal. Quand on retranche du revenu de l'état les sommes nécessaires pour l'établissement militaire et le service des intérêts de la dette, il reste 25 millions de florins, c'est-à-dire avec la perte actuelle du change à peine 40 millions de francs. Avec cela, il faut payer les dépenses de la cour, des tribunaux, de toute l'administration. C'est une ressource bien moins considérable que la recette de la Belgique ou de la ville de Paris. Ni le ministre ni le comité des finances n'indiquent de remède. Une paix durable et le bon vouloir des hommes capables de diriger l'opinion peuvent seuls guérir l'irritation haineuse que les actes de mauvais gouvernement ont excitée dans les populations de l'empire. Tout s'est aigri en Autriche par les fautes du despotisme et les misères qui viennent à sa suite : avec la liberté et le progrès vers le bien-être, les choses et les esprits s'adouciront. La Hongrie est la partie de la monarchie qui est la plus heureuse cette année. Elle a eu les grandes fêtes de la restauration de ses libertés; elle a maintenant une récolte magnifique qui l'aidera à payer les contributions en retard.

L'Angleterre a eu, elle aussi, ses visites de souverains, et n'a pas manqué l'occasion d'offrir une réception cordiale aux princes orientaux, le sultan et le vice-roi d'Égypte. Dans ces rencontres de monarques étrangers et de peuples, les manifestations anglaises sont plus vivantes que les nôtres. Chez nous, le cérémonial monarchique absorbe tout; la nation anglaise met plus du sien dans ces fêtes. Cette apparition de rois mages à Londres a produit un curieux contraste avec les préoccupations actuelles des politiques anglais. La voilà touchant à sa fin, l'élaboration de la grande réforme constitutionnelle, de la nouvelle loi de la représentation du peuple anglais. Le sentiment universel est la surprise et la curiosité. La plupart des hommes publics d'Angleterre paraissent être frappés d'étonnement à la vue de la réforme radicale qu'ils ont introduite par un entraînement commun et à l'improviste dans la constitution électorale : ils attendent avec une curiosité stupéfaite les résultats d'une révolution qui s'est pour ainsi dire accomplie toute seule. La masse du parti conservateur a docilement obéi dans cette transformation à la direction de M. Disraeli. Quelques tories de mauvaise humeur ne pardonnent point au chancelier de l'échiquier sa hardiesse imprévue. Lord Carnarvon, un des ministres qui ont mieux aimé sortir du cabinet que d'accepter le *household suffrage*, a rappelé avec amertume l'opposition violente que M. Disraeli fit à sir Robert Peel en 1846 et 1847, quand le grand chef du parti conservateur, abandonnant la doctrine protectionniste, proposa l'abolition de la taxe des céréales. Lord Carnarvon reproche à M. Disraeli de commettre aujourd'hui la même faute que sir Robert Peel en 1846, de désavouer les principes de son parti, et de le désarmer par

une concession large et soudaine à l'opinion populaire. Cette analogie entre les chefs du parti conservateur en 1846 et 1867 ne nous paraît guère fondée. Quand sir Robert Peel renonça aux opinions protectionnistes, il avait, peu d'années auparavant, été porté au pouvoir par une majorité imposante dévouée à ces opinions et sortie d'une élection générale. Lord Derby et M. Disraeli, en minorité dans la chambre des communes, ont été forcés d'accepter leurs positions ministérielles parce que le bill de réforme présenté par le gouvernement whig avait échoué, et que M. Gladstone n'avait point réussi à maintenir dans la même action politique les diverses sections du parti libéral. La réforme électorale était d'ailleurs une question ouverte entre les deux partis parlementaires; elle n'était point le monopole d'une seule opinion.

En 1859, lord Derby et M. Disraeli l'avaient abordée sans succès; mais on avait remarqué depuis longtemps l'intérêt particulier que M. Disraeli portait à cette question, l'étude de prédilection qu'il en avait faite; on pouvait deviner depuis longtemps qu'il mettait un grand prix à lier son nom à une nouvelle constitution électorale de l'Angleterre. Ce qui prouve qu'il n'a point manqué aux devoirs de fidélité envers son parti, c'est que la majorité de son parti l'a suivi. L'opinion publique anglaise, dans la généralité, a jugé la conduite de l'habile ministre avec une bienveillance marquée, et s'applaudit du règlement réalisé de la question de réforme. Il est difficile sans doute de prédire l'influence que la loi nouvelle exercera sur la composition de la chambre des communes et la direction de la politique anglaise. On exagère beaucoup l'influence des systèmes électoraux; la réforme d'une loi d'élection ne peut changer les mœurs, les traditions, les idées générales et le génie d'un peuple. Après 1848 et avant 1852, nous avons vu le suffrage universel, librement appliqué, nous donner des assemblées où la proportion des partis n'était point faussée, et où les opinions envoyaient l'élite de leurs représentants. Il en sera de même pour la chambre des communes de l'application de la nouvelle loi; dans un pays accoutumé à l'organisation des partis, le *household suffrage* sera aisément et promptement discipliné. Les partis subiront des transformations commandées par les circonstances : la coalition des whigs et des radicaux se dissoudra peut-être; les whigs devenant plus conservateurs et les Tories plus libéraux, les vieilles démarcations s'effaceront, et de nouvelles associations d'hommes publics pourront se former. A notre époque, au demeurant, les mesures radicales, celles qui frappent les esprits d'une secousse salutaire et qui ébranlent l'imagination des masses tendent à devenir les plus véritablement conservatrices. Ce sera l'honneur de M. Disraeli de n'avoir pas manqué à l'occasion, d'avoir terminé une agitation qui en durant aurait aigri et corrompu l'opinion publique, et d'avoir aidé son pays, par son courage, sa présence d'esprit et son adresse au maniement des hommes, à consommer un progrès politique considérable.

ESSAIS ET NOTICES.

LA VITESSE DE LA VOLONTÉ.

Quand on dit rapide comme la pensée, on se figure volontiers que l'on vient d'exprimer le *nec plus ultra* de la vitesse, une vitesse dont rien n'approche, quelque chose d'instantané et de foudroyant. On croit, en un mot, avoir employé une hyperbole : c'est une erreur, du moins dans un certain sens. La pensée, il est vrai, nous transporte au loin sans avoir à compter avec les distances, parce qu'il n'est pas plus difficile de se représenter un objet éloigné que tout ce qui est près de nous; à ce point de vue, il sera permis de dire que l'espace ne constitue pas un obstacle pour la pensée, qu'il ne l'entrave, qu'il ne la gêne en rien; mais la pensée ne naît jamais instantanément sous l'influence d'une cause extérieure; il s'écoule un temps appréciable, — un ou deux dixièmes de seconde, — avant qu'une idée s'éveille dans l'esprit à la suite d'une impression reçue par le cerveau, et que la volonté réponde à cette idée par le mouvement d'un membre. De même le courant nerveux qui transmet les sensations au cerveau et les ordres de la volonté aux extrémités du corps a besoin d'un certain temps pour faire son chemin. Les impressions qui nous viennent du dehors ne sont pas perçues à l'instant même où elles se produisent; elles cheminent le long des nerfs avec une vitesse de 20 à 30 mètres par seconde, qui est celle du pigeon voyageur, celle de l'ouragan et celle d'une locomotive lancée à toute vapeur, mais qui est bien inférieure à la vitesse d'un boulet de canon. Ce n'est, par exemple, qu'au bout d'un demi-dixième de seconde que nous pouvons avoir conscience d'une blessure faite à l'un de nos pieds. Les messages de la volonté vont avec la même lenteur du centre à la périphérie; les membres n'obéissent point sur-le-champ à l'idée motrice. Quand le mouvement est provoqué par une secousse reçue en un point quelconque du corps, l'excitation se propage d'abord jusqu'au cerveau; là s'élabore une idée, la volonté se décide à envoyer un ordre, cet ordre court le long des nerfs jusqu'au membre qui doit agir, et enfin celui-ci entre en mouvement. Tout cela se fait en trois temps dont la durée est très appréciable.

Dans le corps humain, ce temps perdu est bien peu de chose : quelques centièmes de seconde; mais prenons un grand cétacé, la baleine par exemple, où le réseau télégraphique de la volonté commande un plus vaste empire. Une embarcation l'attaque par derrière; le harpon frappe le monstre à la queue. Alors la douleur se met en marche pour solliciter des repréailles; mais la route est longue, il lui faut parcourir une trentaine de mètres avant qu'elle arrive au quartier-général de la

volonté. Voilà donc une seconde de perdue. Que se passe-t-il alors? quel est le temps que prend la réflexion? Cela dépend des circonstances; mais il est certain que la volonté a besoin, pour se décider, d'un temps mesurable. Alors elle agit : l'ordre de faire chavirer la barque est expédié à la queue. Il se passe encore une seconde avant que ce message parvienne à destination; total : deux secondes, pendant lesquelles l'embarcation et les matelots ont pu gagner le large à grand renfort de rames.

Comment, nous dira-t-on, les savans ont-ils pu mesurer cette vitesse de propagation de l'excitation nerveuse? On a imaginé pour cela plusieurs méthodes. Un médecin du moyen âge cité par Haller avait déjà songé à ce problème. Il admit, — conception bizarre, — que la vitesse du fluide nerveux pouvait se déduire de celle du sang dans l'aorte; selon lui, les deux vitesses devaient être dans le rapport inverse des largeurs de l'aorte et des tubes nerveux. Ce calcul donna, pour la vitesse du fluide des nerfs, environ deux cents millions de kilomètres : six cents fois la vitesse avec laquelle se meut la lumière.

Haller s'y prit lui-même autrement. Lisant tout haut l'*Énéide*, il compta le nombre de lettres qu'il pouvait prononcer, en parlant très vite, dans l'espace d'une minute. Il trouva quinze cents comme limite extrême : un 1500^e de minute pour chaque lettre. Or la lettre *r* exige, d'après Haller, dix contractions successives du muscle qui fait vibrer la langue, et on peut en conclure, dit-il, qu'en une minute ce muscle peut se contracter et se relâcher quinze mille fois, ce qui représente trente mille mouvemens simples. Du cerveau au muscle dont il s'agit ici, la distance est de 1 décimètre. Si l'agent nerveux la parcourt trente mille fois, cela fait 3 kilomètres, et 3 kilomètres à la minute représentent une vitesse de 50 mètres par seconde. Ce raisonnement n'est qu'une suite d'erreurs: on peut d'autant plus s'étonner de l'approximation avec laquelle Haller a obtenu une donnée que son procédé n'était point propre à faire connaître. L'*Énéide*, qui passait autrefois pour un livre d'oracles, a cette fois justifié sa réputation.

Ce n'est qu'en 1850 que ces recherches ont été reprises par une voie nouvelle qui devait conduire à la solution du problème. On la doit à M. Helmholtz, le plus célèbre des physiologistes allemands, qui joint à un rare talent d'observateur le profond savoir d'un mathématicien consommé. Sa première méthode est basée sur l'emploi du chronoscope de M. Pouillet. Un courant galvanique de très courte durée agit à distance sur une aiguille aimantée, il l'écarte de sa position primitive; on mesure la grandeur de la déviation, et l'on en déduit par le calcul la durée du courant. On a ainsi le moyen de mesurer des intervalles de temps qui ne dépassent pas quelques millièmes de seconde. Voici comment M. Helmholtz a appliqué cette méthode. L'un des muscles de la jambe d'une grenouille est fixé par une extrémité dans une pince et attaché par l'autre extrémité à un petit levier qui fait partie d'un circuit gal-

vanique. Un poids suspendu à ce levier sert à donner au muscle la tension convenable. Tout est disposé de manière qu'au moment où le courant se ferme une secousse se produise, soit directement dans le muscle, soit en un point donné d'un nerf qui a été isolé sur une longueur de 4 à 5 centimètres, et qui adhère encore par un bout au muscle qu'il doit animer. Sous l'influence de cette excitation, le muscle se contracte, fait mouvoir le levier, et interrompt le courant électrique qui traversait ce dernier. Le temps pendant lequel le courant a circulé est indiqué par l'aiguille aimantée. On trouve alors que la contraction arrive plus tard quand on a excité le nerf que lorsqu'on a excité directement le muscle; la différence fait connaître la vitesse de transmission de l'agent nerveux; elle a été trouvée égale à 26 mètres par seconde. En outre M. Helmholtz a constaté que, dans tous les cas, la contraction ne suit la secousse électrique qu'au bout d'un temps qui est égal à 1 centième de seconde, ce qu'il appelle le temps d'*excitation latente*. Les fibres musculaires n'obéissent donc pas instantanément à l'aiguillon de l'électricité. C'est ainsi que les eaux de la mer ne se soulèvent sous l'influence de l'attraction que la lune exerce sur elles que lorsque cet astre est déjà loin du méridien.

Après ces belles expériences, qui avaient pour la première fois fait connaître comment se propage une excitation dans les nerfs, M. Helmholtz imagina une autre méthode, qui permet d'analyser le phénomène jusque dans ses moindres détails. Ici encore le muscle soulève, en se contractant, un levier mobile; mais ce levier porte une pointe qui laisse une trace blanche sur un cylindre tournant, couvert de noir de fumée. Une disposition particulière fait marquer par la même pointe l'instant où se produit l'excitation; depuis cet instant jusqu'au moment où la contraction commence, la pointe trace une ligne droite dans le noir de fumée. Lorsqu'ensuite elle est soulevée par la tension du muscle, elle dessine une courbe dont l'aspect fait immédiatement voir toutes les différentes phases du mouvement de contraction. Par ce moyen, M. Helmholtz a trouvé que la vitesse du courant nerveux était de 27 mètres. Il a de plus constaté que la tension des muscles augmente graduellement depuis l'instant où le mouvement commence, qu'elle atteint un maximum après environ 5 centièmes de seconde pour décroître ensuite de nouveau jusqu'à ce que le muscle soit revenu à son état naturel.

Le second appareil de M. Helmholtz a reçu le nom de *myographe*. Il a été perfectionné ou plutôt modifié par plusieurs physiologistes. La grande difficulté était de mesurer exactement le temps correspondant aux différens points du tracé que la pointe exécute sur le cylindre. M. Helmholtz faisait mouvoir le cylindre de son appareil par un rouage d'horlogerie qui indiquait à vue la durée de la rotation. Ce moyen a été remplacé avec avantage par l'emploi du diapason. M. le docteur Marey, dans son cours de physiologie médicale, s'est servi à cet effet d'un diapason qui faisait 500 vibrations simples par seconde; ces vibrations

s'écrivaient sur le cylindre à côté de la courbe tracée par l'extrémité du muscle; il suffisait de compter le nombre de vibrations inscrites parallèlement à une partie du tracé musculaire pour avoir immédiatement le temps correspondant à ce tracé. M. Marey a trouvé, par ce procédé, des vitesses de transmission qui variaient de 10 à 20 mètres.

Le courant nerveux se propage d'ailleurs plus lentement à des températures basses qu'à des températures élevées. Le docteur Munk a trouvé en outre que la vitesse n'est pas la même dans les différentes parties d'un nerf; dans les nerfs moteurs, elle paraît augmenter vers le point d'attache du muscle. Enfin, d'après M. de Bézold, cette vitesse diminue quand le nerf est sous l'influence d'un courant électrique.

Il importait maintenant de répéter ces expériences sur l'homme. Voici de quelle manière on pouvait les conduire : un courant électrique produit une légère sensation de douleur en un point de la peau; l'instant où le courant agit est marqué sur le cylindre tournant d'un chronoscope. Aussitôt que la personne en expérience ressent le choc, elle donne un signal en touchant une clé électrique, et une nouvelle marque se produit sur le même cylindre. On mesure l'intervalle compris entre les deux marques, et on a le temps écoulé entre les deux signaux. Ce temps, qui est de un à deux dixièmes de seconde, se compose de plusieurs parties : transmission de l'impression extérieure au cerveau, perception, réflexion, transmission de la volonté aux doigts, contraction musculaire qui en est la suite; mais si on produit l'excitation successivement en deux points différens de la peau, ces retards sont toujours les mêmes, sauf celui qui provient de la transmission des sensations. Si, par exemple, on excite d'abord un point du gros orteil, puis ensuite un point de la région inguinale, la différence des retards observés représentera le temps que la sensation met à monter du pied jusqu'au milieu du corps.

Ces expériences ont été d'abord faites en 1861 par M. Hirsch, directeur de l'observatoire de Neufchâtel, au moyen d'un appareil qu'il serait trop long de décrire ici. La personne en expérience touchait de la main droite la clé électrique au moment où elle ressentait cette légère douleur, comparable à une piqûre d'épingle, que produit la pince d'une bobine d'induction lorsqu'elle touche la peau. La pince était successivement appliquée sur la joue, ensuite sur la main gauche, puis enfin sur le pied gauche. Le temps perdu par la transmission de cette excitation du point touché jusqu'à la main droite fut trouvé égal, dans les trois cas, à 11, à 14 et à 17 centièmes de seconde respectivement; 3 centièmes de seconde étaient donc nécessaires pour que la sensation parvint de la main gauche jusqu'à la tête, et 6 centièmes pour qu'elle y arrivât du pied. M. Hirsch en a conclu que le courant nerveux franchit une longueur de 2 mètres en 6 centièmes de seconde, ou bien 34 mètres en une seconde. Le docteur Schelske a repris ces expériences d'une manière plus com-

plète à l'observatoire d'Utrecht. Il a trouvé 29 mètres et demi pour la vitesse de transmission des sensations dans le corps humain. Le même expérimentateur a démontré que la transmission a lieu dans la moelle épinière avec la même vitesse que dans les nerfs. Ce résultat est d'autant plus remarquable que les tubes nerveux subissent de grands changements à leur entrée dans la moelle épinière, où, d'après M. Van Deen, ils cessent d'être sensibles à l'action de l'électricité, des substances chimiques, des blessures mécaniques, etc.

Il résulte de toutes ces expériences que le courant nerveux se propage avec une vitesse relativement peu considérable. La main qui lance une pierre fend l'air avec une vitesse de 22 mètres par seconde, qui est tout à fait comparable à celle du fluide nerveux; le cheval de course, le lièvre et le lévrier vont tout aussi vite. L'onde artérielle, qui parcourt 9 mètres en une seconde, ne va que trois fois plus lentement.

Quand la sensation transmise à la moelle épinière donne lieu à une *action réflexe*, c'est-à-dire à un mouvement involontaire déterminé par l'intervention des cellules ganglionnaires, le mouvement réflexe se produit toujours plus tard que celui que provoque l'action directe du courant exciteur sur les muscles; le retard varie d'un trentième à un dixième de seconde. On peut en conclure que l'action réflexe dans la moelle épinière prend douze fois plus de temps que la transmission d'une excitation à travers les nerfs sensitifs ou moteurs.

Le temps employé aux opérations du cerveau est aussi de quelques dixièmes de seconde. Le docteur de Jaeger l'a mesuré de la manière suivante: la personne sur laquelle il expérimentait devait toucher la clé électrique de la main gauche lorsqu'elle recevait un choc électrique du côté droit, et de la main droite quand le choc venait du côté gauche. L'intervalle entre le choc et le signal fut trouvé de 20 centièmes de seconde quand cette personne savait d'avance de quel côté viendrait le choc, et de 27 centièmes lorsqu'elle n'était pas prévenue; ainsi 7 centièmes de seconde étaient employés à la réflexion. M. Hirsch a trouvé qu'il s'écoule en moyenne 2 dixièmes de seconde avant qu'un observateur marque par un signal la perception d'une étincelle lumineuse ou d'un bruit instantané. Dans d'autres expériences, il était convenu que l'observateur toucherait la clé de la main gauche pour une étincelle blanche, et de la droite pour une lumière rouge; alors il perdait de 3 à 4 dixièmes de seconde. La réflexion avait donc pris de 1 à 2 dixièmes de seconde. MM. Donders et de Jaeger ont fait l'expérience d'une manière un peu différente. L'un prononçait une syllabe quelconque; l'autre la répétait aussitôt qu'il l'entendait; un *phonautographe* enregistrait les vibrations de la parole. Quand la syllabe à répéter avait été concertée d'avance, le retard observé était de 2 dixièmes de seconde; dans le cas contraire, il était de 3 dixièmes.

La pensée, on le voit, ne naît point instantanément: c'est un phéno-

même naturel sujet aux lois du temps et de l'espace. Chez différens observateurs, le temps perdu n'est pas le même : l'un perçoit, réfléchit, agit plus vite que l'autre : affaire de tempérament et de disposition fortuite. Cela explique les différences qui ont été toujours constatées entre les astronomes qui avaient observé un même phénomène. Jamais deux personnes n'ont vu le passage d'une étoile derrière un fil au même instant; de plus la différence entre les instans notés, ou ce qu'on appelle l'*équation personnelle* de deux astronomes, varie plus ou moins selon les circonstances, et peut s'accroître ou diminuer avec le temps. L'éducation de l'observateur y est pour beaucoup; M. Wolf a montré que le temps perdu peut être réduit à un minimum par l'exercice au moyen d'un appareil spécial.

Une conclusion importante découle forcément de ces expériences : le fluide nerveux n'est point identique au fluide électrique. L'électricité se propage dans les fils télégraphiques avec une rapidité inconcevable : elle devance de beaucoup la lumière; elle va une vingtaine de millions de fois plus vite que l'agent nerveux. Il existe une autre différence capitale entre les deux agens. Toute altération de la structure des nerfs arrête la propagation du courant nerveux; il suffit de les écraser, d'y faire une brûlure, pour interrompre la transmission du courant; une fois coupés, ils ne recouvrent plus leur puissance conductrice quand on rapproche ensuite les extrémités séparées. Les fils métalliques au contraire conduisent l'électricité malgré toutes les avaries qu'on peut leur infliger. Néanmoins les célèbres travaux du professeur du Bois-Reymond démontrent clairement que l'électricité joue un rôle quelconque dans les phénomènes nerveux. Il existe naturellement des courans électriques dans les nerfs, et ces courans sont modifiés, influencés par l'action des courans nerveux. On peut donc admettre que les phénomènes nerveux sont le résultat d'une action secondaire de l'électricité qui produit dans la substance des nerfs certains changemens chimiques ou autres; ils ne se manifestent qu'au bout d'un temps pendant lequel l'action augmente d'une manière lente et graduelle jusqu'à devenir sensible et à provoquer des effets mécaniques. Ce côté de la question est encore entouré d'une obscurité impénétrable; on en est réduit à des hypothèses plus ou moins plausibles. Toutefois on peut dire qu'un grand pas a été fait vers la solution du problème de la vie : les expériences dont nous avons rendu compte en ont éclairé les abords et ont ramené la question sur le terrain de la science exacte. Bien du temps se passera sans doute avant que les progrès des méthodes d'observation permettent de faire un pas de plus vers le but, et rien ne nous autorise à croire qu'on puisse jamais l'atteindre complètement; mais nous pouvons nous applaudir de ce qui a été déjà fait, car la précision des résultats obtenus a dépassé toute attente.

ESSAI SUR LE DROIT PUBLIC D'ATHÈNES,
par M. George Perrot. Paris, Ernest Thorin.

Ce livre est une thèse de doctorat soutenue devant la faculté des lettres de Paris; il fait partie de cette collection de travaux utiles et sérieux qui sont presque ignorés en France, mais qui nous font honneur à l'étranger. Ce serait le louer assez que de dire qu'il occupe dans cette collection une des meilleures places; il a de plus cette bonne fortune assez rare qu'écrît pour les savans il peut intéresser les gens du monde. Sans avoir fait pour eux aucun sacrifice et par la seule nature du sujet qu'il a traité, M. Perrot s'est trouvé composer un ouvrage que tout le monde pourra lire avec plaisir et avec profit.

L'antiquité est souvent plus moderne qu'on ne le croit. Il arrive que le passé ressemble étrangement au présent, et qu'on peut avoir un mérite d'actualité même en parlant de la Grèce et de Rome. C'est ce que prouve une fois de plus le livre de M. Perrot : en nous entretenant du droit public d'Athènes, il nous fait à chaque instant songer à nous. Notre société est toute démocratique, et depuis un demi-siècle son histoire ne se compose que des efforts qu'elle fait pour démocratiser son gouvernement. Chaque révolution, de quelque côté qu'elle vienne, a pour premier résultat de faire disparaître quelques-unes des formes du régime sous lequel nos aïeux ont vécu. Il est donc certain que ce courant qui nous entraîne ne s'arrêtera pas. Aussi les esprits curieux que l'avenir préoccupe s'empressent-ils d'étudier la démocratie dans les pays où elle domine. Il y a plus de trente ans que M. de Tocqueville l'est allé chercher en Amérique et qu'il en a rapporté ce bel ouvrage, auquel les événemens donnent de plus en plus raison; mais on n'a pas absolument besoin de traverser l'Océan pour la connaître, il suffit de voyager dans l'histoire, ce qui est plus commode. Athènes nous la montre à l'œuvre et dans toute sa pureté. Nulle part elle n'a plus franchement arboré son principe et atteint avec moins d'hésitation ses dernières conséquences; aucune étude ne nous fait mieux savoir comment elle marche et où elle arrive.

C'est assurément l'état où l'application du principe de la souveraineté populaire a été poussée le plus loin. Il faut voir dans le livre de M. Perrot toutes les précautions que ce peuple avait prises pour être bien réellement le maître. Le peu d'étendue de la république lui permettait de gouverner directement et par lui-même. Il n'était pas forcé, comme il arrive aujourd'hui dans les pays les plus démocratiques, de se choisir des représentans. L'expression de sa volonté ne courait pas le risque de s'affaiblir ou de se dénaturer en passant par la bouche d'un autre. M. Perrot fait d'ailleurs remarquer que, comme il avait l'âme très mobile, ses représentans n'auraient jamais représenté que les passions du jour où on les avait nom-

més, et qu'ils seraient devenus infidèles dès le lendemain. Pour éviter cet inconvénient, il fait ses affaires lui-même et sans aucun intermédiaire. Quand il y a quelque décision à prendre, on le convoque sur la place publique. Tous les citoyens âgés de plus de vingt ans et qui n'ont pas encouru de condamnation judiciaire ont le droit d'y voter. Naturellement les petites gens et les ouvriers y sont en majorité. « Eh quoi ! disait Socrate à un de ses amis qui hésitait à parler devant le peuple, seriez-vous intimidé par des foulons, des cordonniers, des maçons, des ouvriers sur métaux, des laboureurs, de petits marchands, des colporteurs, des brocanteurs ? Voilà le monde dont se compose l'assemblée populaire. » Quand on dérange des gens qui vivent du salaire de leur journée, il faut les payer; aussi leur donnait-on par jour trois oboles, 45 centimes de notre monnaie. Nos députés sont plus chers : ils reçoivent près de 100 fr. par séance; leurs indemnités forment dans notre budget une dépense de 2 millions en chiffres ronds. Athènes s'en tirait avec une centaine de mille francs. C'est que la ville était petite, le peuple peu nombreux, et, malgré l'appât du tribole, médiocrement empressé aux assemblées. M. Perrot estime qu'à l'ordinaire la moyenne des citoyens réunis sur la place publique ne devait pas dépasser trois mille personnes. C'était bien assez pour effrayer les savans des derniers siècles, qui n'avaient pas l'expérience de ces grandes réunions populaires. Il leur semblait que dans des foules pareilles tout devait être tumulte et confusion. Ils se demandaient avec terreur comment la délibération et le vote y étaient possibles. M. Perrot leur répond par l'exemple des *meetings* anglais et américains. Il est certain qu'on s'y adresse à un public bien plus nombreux que ne l'était l'assemblée athénienne; les votans s'y comptent par milliers, et cependant on y écoute et l'on y entend des orateurs. des résolutions y sont discutées et adoptées, et il en est souvent sorti des mesures importantes pour la prospérité du monde. C'est à peu près ainsi qu'à Athènes le peuple entier, réuni sur la place publique et directement interrogé par ses magistrats, après avoir écouté ses orateurs, répondait par ses votes; il réglait souverainement son organisation intérieure et ses rapports avec l'étranger, il décidait sans appel de la paix ou de la guerre, et les tempêtes de *Pagora*, raillées par les poètes comiques, allaient souvent troubler la Grèce et l'Asie.

La démocratie avait mis encore plus son empreinte sur la façon dont on nommait les magistrats. Aujourd'hui, dans les pays les plus libres, on les élit. L'élection est partout regardée comme l'indice et la sauvegarde de la liberté; ce n'était pas l'opinion des Athéniens. La passion violente qu'ils avaient pour l'égalité leur faisait trouver des inconvéniens dans l'élection; elle élève trop quelques citoyens au-dessus des autres, elle ne laisse pas à tous indistinctement l'espoir d'arriver aux magistratures, elle crée, dans un état démocratique, une sorte d'élite et d'aristocratie, elle peut susciter des ambitieux; aussi l'avait-on remplacée par le sort,

qui ne présente pas les mêmes dangers. Ceux qu'il favorise n'ont pas le droit d'en être fiers ; il ne leur donne aucune force réelle ni aucun prestige, et quand les limites de leur pouvoir sont arrivées, ils rentrent plus facilement dans la masse du peuple, d'où ils ne sont sortis que par un coup de hasard ; mais ce qui fait surtout que le sort est plus démocratique que l'élection, c'est qu'il suppose tous les citoyens sans exception capables de remplir les fonctions publiques. Voilà une prétention étrange ; cependant M. Perrot pense qu'à Athènes elle était justifiée. Il fait remarquer que l'habitude de la vie publique donnait à tous les citoyens la connaissance des affaires. Les plus pauvres et les plus ignorans assistaient aux assemblées et siégeaient dans les tribunaux ; ils y puisaient une expérience politique, une notion générale des lois civiles, qui chez nous sont le privilège des classes riches et éclairées. « Le prolétaire athénien n'était pas, comme l'ouvrier de nos manufactures, absorbé par un labeur opiniâtre, harassant, sans trêve ni relâche, sans loisirs qui permettent au citoyen de se faire quelque idée des grandes questions débattues dans le pays : aidé par l'esclave, auquel il réservait les travaux les plus fatigans, payé par les alliés pendant un demi-siècle pour juger leurs procès, indemnisé par le trésor quand il quittait ses intérêts privés pour veiller sur ceux de l'état, vivant d'ailleurs de peu dans une ville où le commerce faisait affluer toutes les denrées, sous un ciel qui conseille et impose la sobriété, il pouvait, pour peu qu'il eût de la conscience et du bon sens, se tenir au courant de toutes les discussions, suivre les luttes des partis et apprécier leurs prétentions contradictoires, s'initier aux principaux usages constitutionnels et aux règles élémentaires de la procédure. » On voit que non-seulement la démocratie était faite pour le peuple athénien, mais qu'elle avait pris le soin de faire ce peuple pour elle. En l'habituant à s'occuper de ses affaires, elle l'avait rendu capable de les bien diriger. Chez un peuple pareil, quelque caprice qu'on suppose au hasard, il lui était difficile de faire souvent de très mauvais choix.

Ces magistrats, désignés par le sort, ne ressemblaient guère à ceux de Rome, revêtus avec l'*imperium* d'une sorte d'autorité souveraine et indéfinie, généraux, prêtres et juges à la fois, unissant en eux le prestige du sacerdoce avec les droits du glaive. Ceux d'Athènes étaient de simples délégués sans initiative, sans indépendance, des mandataires d'un pouvoir qu'ils sentaient toujours au-dessus de leur tête. Et pourtant le peuple s'en méfiait encore, et il avait pris, contre eux les précautions les plus minutieuses. A Rome, le sénat est un corps conservateur et aristocratique. Les membres qui le composent sont les plus grands personnages de l'état, ceux qui ont occupé les premières magistratures, et, à moins qu'un arrêt des censeurs ne les en expulse, ils y restent toute leur vie. Le sénat d'Athènes est tiré au sort parmi tous les citoyens, et il n'est nommé que pour un an : on ne veut pas lui laisser le temps de s'habi-

tuer au pouvoir. — Mais n'est-il pas à craindre que ces cinq cents personnes, en se réunissant ensemble pendant une année, ne prennent une idée exagérée de leur importance et ne soient tentées de s'attribuer plus d'autorité qu'il ne convient? Pour échapper à ce péril, on les divise, on les morcelle; ils sont partagés en dix fractions de cinquante membres. Chacune d'elles s'installe à son tour au prytanée et administre pendant un mois. Tous les matins, ces cinquante citoyens tirent au sort parmi eux. Celui que le sort favorise est le président du sénat et de l'assemblée; il peut passer pour le chef nominal et le représentant de la république; mais ses fonctions ne durent qu'un jour, et elles ne peuvent pas se renouveler. Que de précautions! et cependant elles finirent par ne pas sembler suffisantes. On se méfia de ce chef d'une journée, et l'on prit des mesures pour diminuer son pouvoir, déjà si borné. En créant les proèdres, on lui enleva les seules fonctions sérieuses qu'il exerçait, la présidence des assemblées du sénat et du peuple.

A coup sûr, il n'y a jamais eu de gouvernement où l'autorité ait été moins forte et moins concentrée; aucun n'a moins rempli les conditions qui nous semblent les plus nécessaires pour gouverner un pays. Comment donc celui-là a-t-il pu fonctionner et vivre? M. Perrot le fait bien comprendre. Il montre qu'il avait sinon en lui-même, au moins près de lui, quelques élémens conservateurs, et ce qui est assez piquant, c'est qu'il trouve ces élémens de stabilité là où beaucoup d'historiens ne voient que des causes de ruine. Depuis Aristophane, il est d'usage d'accuser les *orateurs* de tous les maux d'Athènes. C'était, comme on sait, une vingtaine de personnes, plus instruites dans les affaires, plus éloquentes que les autres et mieux écoutées du peuple, qui n'avaient pas d'autre métier que de s'occuper de politique et qui y consacraient leur vie. Sans titre officiel, sans autorité que celle de leur talent et de leur caractère, les orateurs menaient l'assemblée du peuple, qui menait tout le reste. En réalité, ils gouvernaient Athènes. M. Perrot fait voir que, s'il a pu y avoir parmi eux « des brouillons présomptueux doués de quelque faconde et d'une assurance qui pouvait faire illusion aux badauds, » c'étaient en général des hommes d'état qui étudiaient les questions en litige, qui savaient les précédens et continuaient les traditions. Ils apportaient donc un peu d'ordre et de suite dans cette démocratie mobile et passionnée, trop occupée du présent pour profiter des enseignemens du passé. Il s'était fait entre eux une sorte de partage d'attributions; chacun avait sa spécialité, et, suivant la question qu'on traitait, prenait la parole avec plus d'autorité que les autres. M. Perrot les appelle de véritables *ministres* ou *secrétaires d'état*. « Périclès fut en quelque manière le premier ministre d'Athènes, un président de cabinet qui resta plus de vingt ans dans cette haute situation. En Démosthènes, Athènes eut, de 352 à 322, comme un ministre des affaires étrangères, un instant tombé du pouvoir

après l'affaire d'Harpalos, pour y remonter aussitôt après la mort d'Alexandre. C'est Démosthènes lui-même qui nous indique ce point de vue et qui nous met sur la trace de ce rapprochement par plus d'un passage du *Discours de la couronne*, où il défend, comme dirait un ministre anglais, son administration. » L'influence prise par ces hommes expérimentés sur leurs concitoyens, ils la gardaient souvent toute leur vie; elle était une des seules choses durables dans ce pays où tout changeait si vite; elle corrigeait les inconvéniens que pouvait avoir le renouvellement annuel de toutes les fonctions publiques et les erreurs du sort dans la nomination des magistrats.

Je ne puis suivre M. Perrot dans tous les détails qu'il nous donne sur les sources du droit et l'organisation judiciaire chez les Athéniens. Cette partie est pourtant la plus nouvelle et la plus savante de son livre, ce qui ne veut pas dire qu'elle soit la moins intéressante : l'érudition de M. Perrot a ce mérite rare d'être aussi vivante que solide. C'est qu'il parle de choses qui lui plaisent. Il aime les Athéniens; cet état social qu'on a tant maltraité l'attire, il ne s'en cache pas. Il y a sans doute des sociétés plus régulières, plus décentes, mieux alignées, et qui de loin séduisent le regard; M. Perrot préfère celles où l'individu est plus laissé à lui-même et moins garrotté de précautions et de prescriptions, où il marche avec plus d'indépendance, sans se heurter à chaque instant au pouvoir. Aussi nous a-t-il donné du gouvernement athénien un tableau animé et qui nous met en présence de la réalité. Étudier l'histoire du passé comme vient de le faire M. Perrot est le seul moyen de la rendre non-seulement agréable, mais utile. Malheureusement, quand nous songeons à ces gouvernemens anciens, nous les apercevons toujours comme on nous les a présentés dans notre jeunesse. Les souvenirs du bon Rollin obsèdent notre pensée; c'est un pays de chimères que nous entrevoyons, et il nous semble toujours que nous nous promenons dans le royaume de Salente. Entre nous et ces Grecs de fantaisie, il n'y a rien de commun; nous ne pouvons tirer aucun profit de leur exemple; leur histoire est une curiosité pour notre imagination et non une leçon pour notre vie. Si nous voulons qu'elle nous serve, il faut lui enlever ce vernis de légende et de morale en action qu'elle a pris chez les écrivains des deux derniers siècles, il faut l'aborder avec un esprit mûri par le spectacle de nos révolutions et cette connaissance qu'elles nous ont donnée des événemens et des hommes. En la ramenant à la réalité, on s'apercevra que ce qui a été ressemble beaucoup à ce qui est, et même qu'en se tournant vers le passé, il se trouve souvent qu'on regarde l'avenir. GASTON BOISSIER.

PROSPER RANDOCE

QUATRIÈME PARTIE (1).

XXI.

— Qu'avez-vous? à quoi pensez-vous? Ne peut-on savoir ce qui vous trotte par la tête? Depuis quinze jours, je ne vous reconnais plus. Au diable vos distractions! Vous n'êtes pas à ce qu'on vous dit; vous avez le regard perdu dans l'espace; on jurerait que vous conversez avec les esprits... Et tenez, je suis persuadé que vous n'avez pas entendu le premier mot de la petite histoire que je viens d'avoir l'honneur de vous conter.

C'est ainsi que M. Patru parlait un soir à Didier.

— Vous me calomniez, répliqua celui-ci. Faut-il que je vous répète mot pour mot le pathétique récit que vous venez de me faire? Vous êtes allé voir M^{me} d'Azado, vous l'avez trouvée en larmes, vous l'avez questionnée; elle vous a honoré de ses confidences. Sa mère lui avait fait une scène odieuse, l'avait accablée de ces injures gratuites que son imagination fournit sans compter à une femme en colère. Vous avez bien voulu m'apprendre que ce jour-là M^{me} d'Azado était vêtue d'une robe de soie noire relevée d'agrémens rouges... Permettez-moi de vous représenter que ces détails ne font rien à l'affaire, et que vous avez tort de prendre exemple sur les romanciers contemporains, qu'on accuse d'abuser de la description... Mon Dieu! que prouve votre récit? Que vous êtes le confident de M^{me} d'Azado et que je ne le suis pas. A chacun

(1) Voyez la *Revue* des 1^{er}, 15 juillet et 1^{er} août.

ses fonctions : elle vous conte ses peines, elle me consulte sur son jardin ; vous écumez son cœur, je fais élaguer ses platanes... Après tout, je connais des gens plus embarrassés qu'elle. Sa mère veut à toute force s'en aller à Paris. Qu'elle lui donne la clef des champs !

— Voilà qui prouve comme vous m'écoutez !... J'ai pris la peine de vous expliquer que M^{me} Bréhanne ne se soucie plus de Paris ; cette femme est sujette aux déviations ; aujourd'hui elle brûle de retourner au Pérou, elle soupire après Lima. Il paraît que c'est une ville où l'on s'amuse et dont elle a gardé les meilleurs souvenirs. Je ne parle pas de ceux qu'elle y a laissés. Pour certaines femmes, rien ne vaut ces sociétés à demi réglées, où règne le plus charmant laisser-aller. En France, tout est permis, mais chaque chose a son nom. Au Pérou, le vocabulaire n'est pas fait ; quel que soit le sac, on n'y met pas d'étiquette. Bref, M^{me} Bréhanne a reçu l'autre jour d'une Péruvienne ou d'un Péruvien, je ne sais, une longue missive qui lui a fait verser des torrens de larmes. Tel un Suisse expatrié qui entend chanter le *Ranz des Vaches*. C'est dans ce bel accès de *heimweh* qu'elle a fait une scène à votre cousine, la traitant de fille barbare et dénaturée.

— Paris ou Lima, que M^{me} Bréhanne aille où il lui plaît. Je n'y vois pas d'inconvénient.

— Ni moi non plus. Seulement, avant de partir, elle exige que sa fille la mette en état de faire quelque figure là-bas, et sa fille sait trop quel emploi cette folle ferait de sa liberté... Votre cousine est à plaindre. La conduite de sa mère fut cause qu'à dix-sept ans elle épousa un vieux roquentin qui avait un coup de hache à la tête ; elle eût épousé le diable, la maison paternelle n'était plus tenable... Et maintenant elle a sur les bras cette mère coquette, que l'âge n'assagit point et qui la traite de fille dénaturée parce qu'elle se permet de gêner *ses aspirations*... Je vous disais donc que, pour distraire de ses projets son aimable pupille, votre cousine se propose de lui faire faire un voyage. Six semaines à Paris ; au retour, le Rhin, la Suisse. M^{me} Bréhanne s'est fait longtemps prier ; enfin elle a daigné consentir, c'est une grâce qu'elle veut bien octroyer à sa fille... Je vous jure sur mon panonceau que, si cette femme était à moi, je l'étranglerais de mes deux mains.

— Vous avez les passions vives, monsieur Patru.

— Que voulez-vous ? Les hommes de ma génération sentent et parlent fortement. Vous autres, jeunes gens d'aujourd'hui, les mais et les si vous glacent le cœur, et vous avez remplacé la passion par les *distinguo*... Race d'ombres chinoises, vraies figures de paravent !

— Tout doux, monsieur le notaire. Apprenez-moi, je vous prie, ce qui me vaut cette incartade.

— Je suis un franc égoïste, reprit M. Patru, je n'aime personne, c'est bien connu; mais j'ai une chienne d'imagination qui me tourmente. Moi, vieux tabellion, qui ai déjà un pied dans la tombe, je ne puis me rappeler sans émotion les larmes que j'ai vu verser à votre cousine. Oui, ce souvenir trouble mon sommeil et mes digestions. Je revois la scène, cette belle jeune femme languissamment accoudée sur le bras de son fauteuil, ses grands yeux humides, sa robe de soie noire...

— Relevée d'agrémens rouges, interrompit Didier.

M. Patru se fâcha. — Morbleu, votre indifférence m'indigne. Quel âge avez-vous? De quel métal infusible êtes-vous fait?... Elle est belle comme le jour, et l'idée ne vous vient pas de la consoler.

— Ma cousine a peu de sympathie pour moi, répondit sèchement Didier. Elle me tient à distance, et je crois ne pouvoir lui être plus agréable qu'en ne me mêlant point de ses affaires.

M. Patru haussa les épaules et fit deux ou trois tours dans la chambre, puis s'arrêtant devant Didier : — Ne peut-on savoir du moins, monsieur l'homme de bien, ce que vous êtes allé faire à Saint-May?

— Je vous ai déjà répondu que j'étais allé voir un vieux bonhomme de ma connaissance, et qu'il m'a fait boire d'une eau délicieuse qui sent la violette.

— A d'autres! Quand vous n'écoutez pas ce qu'on vous dit, c'est à ce bonhomme que vous rêvez! et les gros sôupirs que vous poussez sont à son adresse!

— De tout temps vous m'avez reproché de manquer de gaité.

— Il y a trois semaines, vous aviez l'air ennuyé; aujourd'hui vous avez l'air triste : c'est bien différent... Voulez-vous savoir ce qui se dit? On cause beaucoup dans ce pays, et les causeurs prétendent que vous êtes amoureux... Ne riez pas. Sahune possède une cabaretière qui a la langue très affilée, et Rémuzat un docteur des plus bavards. La cabaretière a parlé, le docteur a parlé, les échos ont répondu. C'est toute une histoire. Il est question d'une belle inconnue, d'un rival, d'assiettes cassées, d'évanouissemens... Je vous fais grâce du reste.

— Oh! les petites villes! fit Didier en hochant la tête. Et tout ce ramage à propos d'un bonhomme et d'une fontaine!

Puis, montrant du doigt un globe terrestre en métal et le faisant tourner sur son pivot : — Voilà le grand consolateur, dit-il au notaire. Vous me reprochez de ne pas savoir consoler ma cousine. Voulez-vous que je lui fasse cadeau de mon globe ou du pareil?

— Je vous entends, répondit M. Patru. Quand vous avez du chagrin, vous faites tourner cette petite machine, tous les pays de la

terre défilent en une seconde sous vos yeux avec tous les milliers de misérables qu'ils renferment, et votre chagrin s'évanouit dans ce tourbillon. Bonne idée! sage philosophie! Comment se désoler d'une égratignure, lorsqu'on réfléchit qu'à chaque heure du jour et de la nuit il est quelques mandarins chinois qui subissent le supplice de la cangue ou quelques hauts fonctionnaires japonais qui se disposent à s'ouvrir le ventre?

— Ce n'est pas seulement cela, monsieur Patru. Observez un peu la figure que fait la France sur cette sphère. Le département de la Drôme n'est qu'un point. Et Nyons, s'il vous plaît? Nyons n'existe pas. Quand je regarde ce globe, j'ai le bonheur de n'être plus averti de mon existence.

— A merveille! mon cher garçon, dit M. Patru en gagnant la porte. Votre globe vous rend encore un autre service : il vous dispense de répondre aux questions que l'on vous fait. A votre aise! Surnois vous êtes né, surnois vous mourrez;... mais soignez-vous, vous avez mauvais visage. C'est le dernier conseil que je vous donne, car je fais le serment solennel qu'à partir de ce jour vous me serez aussi indifférent que le Grand-Turc.

Didier se rendit le lendemain aux Trois-Platanes. M^{me} d'Azado lui dit : — Nous partons, mon cousin. Vos exemples sont contagieux; l'envie de courir le monde nous est venue. — En parlant ainsi, elle souriait. Si M. Patru ne l'eût averti, Didier aurait peut-être été dupe de ce sourire. Il n'y a que les grands courages qui se passent de l'espérance, et c'est parmi les femmes que ce genre de courage est le plus commun.

M^{me} d'Azado était venue à Nyons dans le dessein d'oublier le Pérou et de recommencer la vie. Ses vœux étaient modestes; elle ne demandait que la paix. L'amour avec ses joies lui était soudainement apparu : illusion plus courte qu'un éclair! le mirage s'était évanoui. Que n'avait-elle du moins la paix? Elle devait dépenser son temps et ses forces dans une lutte ingrate contre des prétentions chagrines qui de jour en jour devenaient plus intraitables. Le voyage qu'elle se proposait de faire lui causait d'avance quelque souci. Hors de chez elle, M^{me} Bréhanne avait l'humeur plus agréable, mais elle était de difficile garde. Les pérégrinations plaisaient à son inquiétude d'abord parce qu'elle aimait à changer de place, puis elle spéculait sur le futur contingent; elle prévoyait des rencontres, des aventures, s'imaginait que sur le pont d'un bateau à vapeur, ou en traversant le vestibule d'un hôtel, ou dans une gare, elle allait voir surgir tout à coup l'homme de ses rêves. Une fois en route, elle était toujours dans l'attente, guettant les occasions, tremblant de les laisser échapper. Elle avait, disait M. Patru, des

yeux qui battaient le rappel; en voyage, c'était un roulement perpétuel, et M^{me} d'Azado devait s'occuper sans cesse de la tenir en bride, de réparer l'effet de ses indiscretions, de mettre la sourdine à son tambourin.

Didier éprouvait une sympathie croissante pour sa cousine; il était frappé de la conformité de leurs situations : la destinée leur ayant donné à tous les deux une brebis à paître, ils étaient aussi embarrassés l'un que l'autre de l'ouaille incommode dont ils avaient pris la conduite. Il y avait cependant cette différence entre eux, qu'il pensait en avoir fini avec son frère, et que M^{me} d'Azado avait passé avec sa mère un bail à terme indéfini. Lucile ne se départant pas de sa réserve, il fit semblant de croire à sa gaîté et qu'elle n'allait à Paris que pour son plaisir. Comme elle se proposait de visiter au retour les bords du Rhin et la Suisse et qu'il avait fait ce voyage, il lui traça son itinéraire, lui recommanda les sites qui l'avaient intéressé. M^{me} Bréhanne écoutait leur entretien sans y mêler son mot : elle avait décidé que Didier était incapable de la comprendre; mais tous les noms de châteaux qu'il prononçait lui faisaient battre le cœur et se gravaient dans sa mémoire. Serait-ce au Gutenfels ou au Rheinfels qu'elle rencontrerait son libérateur?

Lorsque Didier se leva pour partir, M^{me} d'Azado lui dit : — J'ai une faveur à vous demander. Vous me ferez plaisir en venant une ou deux fois pendant notre absence donner un coup d'œil à ce qui se passe ici. Je serais heureuse de retrouver tout en bon état.

— L'étrange commission que vous donnez à votre cousin! dit M^{me} Bréhanne. Il a de bien autres affaires en tête.

— Quelles affaires, madame? demanda Didier. Je ne connais pas d'homme moins affairé que moi.

— Il faut se défier de l'eau qui dort, répliqua-t-elle. Les langues ne manquent pas dans ce pays, et nous avons des oreilles.

A ces mots, elle sortit en riant. Didier se retourna vers sa cousine, qui le regardait : — Je ne sais ce que veut dire M^{me} Bréhanne, fit-il; mais, quoi qu'on ait pu vous conter, j'espère que vous n'en croyez rien.

— Que vous importe? Vous êtes indifférent aux critiques comme aux éloges.

— Vous êtes peut-être la seule personne dont l'opinion ne me soit pas indifférente, répondit-il avec quelque vivacité.

Elle parut hésiter un moment, puis elle lui dit : — Mon opinion très sincère est que vous vous connaissez comme personne à toutes les choses de goût, et que si vous daignez vous occuper un peu de mes plates-bandes, j'aurai, dans six semaines, du plaisir à les revoir.

XXII.

En s'en retournant, Didier prit par les arcades. Comme il passait devant le *Café du Commerce*, dont la porte ouverte était masquée par un rideau de serge, il entendit prononcer quelques mots qui le firent s'arrêter : — Je l'ai vu, de mes propres yeux vu, disait un des habitués assis près du seuil. C'est le même jeune homme qui avait loué un cheval à l'*Hôtel du Louvre* et qui était parti ventre à terre pour Saint-May. Il est monté ce matin vers onze heures au Devès. J'étais dans mon jardin, je l'ai vu passer. Il avait l'air d'un homme qui médite un mauvais coup. Était-ce une vengeance, un suicide? qu'en sait-on?... Il serait bon d'avertir M. de Peyrols pour qu'il se mette sur ses gardes; mais votre Didier est un homme inabordable et qui tient à distance les questions et les conseils. Il n'y a que les mendiants qui soient à leur aise devant lui.

Didier entra dans la salle, où il se fit aussitôt un grand silence. En vain promena-t-il ses yeux autour de lui comme pour provoquer une explication; personne ne dit mot. Il s'assit à une table, prit un journal. Pendant qu'il lisait ou faisait semblant de lire, il était le point de mire de tous les regards. Chacun des assistans faisait sa remarque : l'un observait que Didier avait le teint brouillé et les yeux battus, un autre qu'il était brusque dans ses mouvemens, un troisième que son nœud de cravate était moins élégant qu'autrefois. Tout cela prouvait qu'il y avait anguille sous roche, qu'il s'était passé quelque chose. Quoi? C'est ce qu'on ne savait. Il courait plusieurs versions sur l'aventure de Saint-May : belle matière à controverse!

Didier posa son journal et regarda de nouveau les curieux qui l'observaient. Ils détournèrent la tête et se mirent à causer de leurs petites affaires. Il sortit, prit le chemin du Devès. Ainsi se nomme cette butte rocheuse à laquelle est adossé Nyons, et dont le sommet pelé est couronné d'une chapelle. Didier gravit jusqu'au sommet, battant les buissons, interrogeant du regard les ravins, dont le silence semblait raconter une histoire. Le Devès est un mont propice au suicide; il se termine par une étroite plate-forme flanquée de rochers à pic. Parvenu sur la plate-forme, Didier en fit le tour. Il n'aperçut qu'un bûcheron et une chevre; ni l'un ni l'autre n'avaient vu celui qu'il cherchait.

Il s'assit sur un tas de pierres, le visage tourné vers la vallée. Il questionna sa conscience. Si on fût venu lui annoncer en ce moment que son frère s'était tué, n'aurait-il point eu de reproches à se faire? Il n'était pas tranquille à ce sujet. La vérité est la dette la plus sacrée; de quel droit l'avait-il refusée à Randoce? Il aurait dû

l'aborder avec ce mot : Je suis votre frère. La parfaite sincérité est la meilleure des politiques; les cœurs les plus rebelles ont peine à lui résister. Grâce à sa diplomatie, Prosper n'avait pu voir en lui qu'un important qui s'arrogeait le privilège de lui donner des conseils, ou un niais qui venait à l'étourdie se jeter dans ses filets. L'importance est odieuse, la niaiserie exploitable à merci. Il avait mis la conscience de son frère au large et son ingratitude à l'aise.

Ce qui l'étonnait le plus, c'est qu'il raisonnait de sang-froid sur la conduite de Randoce. Plus de colère, plus de mépris : les passions violentes répugnaient à sa nature; après un court bouillonnement, son âme était retombée dans son inertie ordinaire. Il ne lui était resté qu'une sourde mélancolie, le chagrin d'avoir échoué par deux fois dans une mission qu'il avait à cœur, le sentiment amer de son impuissance et de ses maladresses, où se trahissait l'aprenti qui jamais ne passera maître; mais, comme une neige fond au soleil, son courroux s'était évanoui. Il y avait dans son cœur une fuite invisible par laquelle tout s'échappait; affections, haines, douleurs et joies, ce cœur infidèle ne pouvait rien garder : la vie le gênait, il ne respirait que dans le vide. En ce moment, un nuage roussâtre s'était arrêté au milieu du ciel, et sous l'influence d'un ardent soleil d'été il semblait se dissoudre peu à peu dans l'air. Didier voyait cette masse opaque se rétrécir et s'échancrer d'instant en instant, comme rongée par la lumière; bientôt ce ne fut plus qu'un flocon, le flocon devint un point, et ce point disparut. Il reconnut dans cette nue disparaissante l'image de ses sentimens; ils s'évaporaient sur place, et ses orages intérieurs se dissipaient par enchantement, sans que la foudre eût grondé, sans que l'éclair eût sillonné la nuit.

Cependant Didier cessa de raisonner; l'inquiétude le reprit. Il fit pour la seconde fois le tour de la plate-forme. Chemin faisant, il aperçut à terre près d'une touffe de lavande un papier qu'il ramassa : le papier était couvert d'un griffonnage au crayon, et Didier n'eut besoin que d'y poser les yeux pour reconnaître les pattes de mouches de son frère. L'un des côtés du feuillet ne portait que ces quatre mots placés les uns au-dessous des autres : *sort, mort, silence, immense*. Sûr de sa mémoire, Prosper, en composant des vers, n'écrivait d'habitude que les rimes. Sur le revers, on lisait :

« A l'horizon, dans la direction du Rhône, nuages gris de perle, teintés de rose, espèce *cumulus*. Placer ces nuages dans la scène III de l'acte II...

« S'informer comment se nomme un gros oiseau tacheté de blanc, qui vole par saccades; ce volatile peut servir. L'ajouter à la liste de mes en-cas.

« Amener le fils de Faust au sommet du Devès. Il veut se tuer,

prend dans ses mains des feuilles de lavande, les respire. (La lavande a des rameaux grêles, des feuilles lancéolées; épi terminal, muni de bractées aiguës.) Un ermite sort de la chapelle. Dialogue à tirades, rimes riches, style truculent, carré, faisant contraste avec le style irisé, chatoyant, moiré, satiné, de la scène de boudoir qui précède. L'ermite est un radoteur, une façon de Lermine, un esprit à cheval sur des coquecigrues. Tableau ironique de la vie humaine; de l'ironie, beaucoup d'ironie et encore plus de carrure. Bref, l'ermite entreprend de consoler le fils de Faust, et celui-ci l'empoisonne de ses doutes; le médecin gagne le mal de son malade, qui s'en porte mieux. Scène très byronienne... Conclusion : le fils de Faust ne se tue pas. »

Je m'en doutais, pensa Didier en pliant en quatre le feuillet et le serrant dans sa poche. Il était pleinement rassuré; Randoce n'était allé chercher sur le Devès que le rêve du suicide. Il y avait trouvé par surcroît des nuages gris de perle et un gros oiseau tacheté de blanc; c'était jouer de bonheur.

Didier se remit en chemin. A chaque détour du sentier, il s'attendait à voir paraître son frère, et le cœur lui battait avec force. Il craignait qu'en l'apercevant sa colère ne se réveillât; il n'avait pas eu le temps de se préparer à cette rencontre. Quelle conduite devait-il tenir? Il consultait sa raison, et sa raison se taisait; l'événement le prenait au dépourvu. Pour se calmer, il se répétait à lui-même ses maximes favorites. « Il est aussi absurde de se fâcher contre les hommes que contre les choses. Les choses nous résistent, nous gênent et nous oppriment, elles ne sauraient nous offenser; elles ne nous voient pas. Les volontés humaines sont des forces de la nature, brutales et aveugles. Il faut lutter contre elles sans passion, comme on lutte avec l'eau et avec le feu. — Il est utile de croire à sa propre liberté, il est plus utile encore de ne pas croire à celle d'autrui; notre paix intérieure est à ce prix. Sans doute Prosper est coupable; mais combien n'est-il pas de coupables que l'opinion ménage, de souillures que le monde respecte, d'infamies à qui la fortune sourit! Ne condamnons personne, la justice n'est pas de ce monde, et c'est bien assez que le malheur se mêle de nous juger. »

Didier revint au Guard sans avoir aperçu son frère ni de près ni de loin; il passa toute la soirée dans une extrême agitation. L'attente lui avait toujours été plus insupportable que le mal. Nul doute que Prosper ne fût à Nyons, le papier trouvé sur le Devès en faisait foi. Quels étaient ses projets? Didier se perdait en conjectures, il raisonnait sur ce cas en mathématicien, tâchait de dégager l'inconnue du problème; mais les données lui manquaient. Si les volontés humaines sont, comme il le pensait, des forces naturelles,

toujours est-il qu'elles ne se laissent pas calculer comme l'action d'une machine : étranges machines que le moindre choc démonte, qui cherchent elles-mêmes leur secret sans le pouvoir trouver et ne sont assurées de rien, hormis de leurs étonnements !

Vers minuit, comme Didier tournait et virait dans sa chambre, il s'arrêta tout à coup; il venait d'entendre une plainte, un gémissement. Il ouvrit sa fenêtre; la lune éclairait; il n'aperçut rien que les ombres dormantes des amandiers et un frisson de lumière argentée dans la pièce d'eau. Il referma la fenêtre, pensant que les oreilles ou le cerveau lui avaient tinté; mais l'instant d'après il entendit un bruit de pas, puis un second gémissement. Il regarda de nouveau; un homme se tenait debout au pied de la muraille. — Qui êtes-vous? que voulez-vous? cria Didier. — Point de réponse. Pour ne réveiller personne, il descendit sur la terrasse par un escalier de dégagement, degré fort raide tournant en vis. L'ombre avait disparu. Il se mit à sa recherche, fit le tour du jardin, poussa jusqu'au pavillon en encorbellement qui le terminait du côté de la vallée. Il en trouva la porte ouverte. Un homme était là, accroupi sur le carreau, les bras croisés, la tête nue, et cet homme était Randoce.

Didier se sentit pris tout à coup d'une lassitude spontanée; il se comparait à un acteur qu'on vient appeler pour rentrer en scène; son rôle est ingrat, il en a joué les premiers actes de son mieux, mais sans succès, et il est au bout de ses forces. — Voilà le troisième acte qui commence, se disait Didier. L'entr'acte a été trop court, je n'ai pas eu le temps de respirer.

Il prit son parti, s'approcha de Prosper et lui dit : — C'est moi que vous êtes venu chercher ici? Que me voulez-vous? — Prosper ne répondit pas. Il regardait fixement Didier sans avoir l'air de le reconnaître, frissonnant, tremblant comme la feuille. A ses cheveux hérissés, au désordre de son vêtement, on eût pu croire qu'il venait de passer huit jours dans les bois, et, à l'expression de sa figure, qu'il y avait joué du couteau. — Allons, se dit tristement Didier, je croyais avoir tout vu; il se présente à moi sous un nouvel aspect : son répertoire est inépuisable.

Il lui adressa plusieurs questions et ne put lui arracher un mot. Prosper continuait de claquer des dents et semblait ne rien voir, ne rien entendre. Didier le saisit par les deux mains, réussit non sans peine à le mettre debout, puis, le soutenant par le bras, il l'emmena hors du pavillon et s'achemina avec lui dans la direction du château. Prosper ne résistait pas, mais il ne s'aidait point; à plusieurs reprises ses jambes se déroberent sous lui, et il fût tombé, si son frère ne l'avait retenu.

Ils atteignirent le bas de l'escalier; ce fut une affaire d'arriver

en haut. Le degré était étroit et obscur, et tantôt Randoce, la tête pendante, s'affaissait sur lui-même comme un linge mouillé, tantôt il se raidissait comme un barre de fer; impossible de lui faire plier le jarret : l'ankylose était complète. Didier le hissa comme il put de marche en marche, le portant, le tirant, plus d'une fois en danger de chute périlleuse. Après bien des bronchades, il parvint à l'amener sain et sauf dans sa chambre, où un fauteuil le reçut, puis il essaya de nouveau de l'interroger; mais quelque ton qu'il prit, douceur, véhémence, tout fut en pure perte, et il ne put avoir raison de cet obstiné mutisme. Prosper le regardait toujours de ses grands yeux troubles et fixes; c'était le regard d'un yoghi de l'Inde dont l'âme est absente et court les espaces, laissant son corps se tirer tout seul d'affaire. Comme il ne cessait de trembler, Didier le frictionna, lui fit avaler de force quelques gouttes d'un cordial, après quoi il courut à l'armoire au linge, en tira des draps, prépara un lit dans la chambre voisine, et déshabilla de ses mains son frère, qui se laissait aller comme une masse inerte.

Quand il l'eut fourré entre ses draps, Didier approcha un fauteuil du chevet, s'assit, ouvrit un livre. De temps en temps il se levait et regardait : Prosper conservait la même attitude, les yeux ouverts, attachés au plafond, immobile comme une statue; on eût pu le croire atteint de catalepsie, mais il avait la respiration régulière, le pouls bien battant. Une ou deux fois il entr'ouvrit la bouche comme s'il allait parler; mais sa gorge se serra, et la voix expira sur ses lèvres. — Joue-t-il la comédie? se demandait Didier... Il était probable que Prosper avait ressenti ce soir-là de violentes émotions et qu'il avait les nerfs en mauvais état; il était probable aussi que sa volonté entretenait de sourdes intelligences avec ses nerfs et qu'il aidait à la nature. Tous nos sentimens sont incomplets, c'est notre imagination qui les complète; peut-on reprocher à un poète de savoir son métier? Les Randoce se conduisent avec art, mais sans feinte; ils ont le génie du drame et mettent la vérité en scène. Leur cervelle est un magasin de décors.

Cette nuit parut, comme on peut croire, mortellement longue à Didier. Il comptait les quarts d'heure. Tour à tour le nez sur son livre et faisant semblant de lire ou se redressant pour examiner son malade, il lui prenait des impatiences qu'il avait peine à maîtriser. Comme le matin commençait à poindre, il lui vint une idée, il s'avisait d'une expérience à faire. Se parlant à lui-même, il se prit à dire : Le malheureux ! Je lui ai déclaré l'autre jour qu'il n'avait ni cœur ni honneur. Le mot était dur; mais n'a-t-il pas indignement abusé de ma confiance? Se doute-t-il seulement de ce que c'est que l'amitié?

Prosper ne bougea pas. — Décidément l'homme est sourd, pensa

Didier, essayons de parler au poète, et, tirant de sa poche le papier qu'il avait ramassé sur le Devès, il en lut à haute voix ce passage : « S'informer comment se nomme un gros oiseau tacheté de blanc qui vole par saccades. Ce volatile peut servir. L'ajouter à la liste de mes en-cas. » Les vrais poètes prennent-ils de telles précautions? continua-t-il. J'en suis fâché, voilà qui semble annoncer une imagination stérile.

A ces mots, Prosper reprit vie comme par miracle; il se mit brusquement sur son séant. — Une imagination stérile! s'écria-t-il d'une voix forte et distincte. Permettez-moi de vous dire que vous n'y entendez rien. Consultez un homme du métier, il vous apprendra que tous les poètes ont des trous à boucher.

— J'ai poussé le bouton, la porte s'est ouverte, — pensa Didier, et s'approchant de son frère : — Je suis tout prêt à passer condamnation, lui dit-il; mais convenez que vous entendez, que vous parlez.

Il eut lieu de regretter, l'instant d'après, que Randoce ne fût plus muet. Le lion parut sortir d'une profonde léthargie; mais son réveil ne fut pas aimable, ses yeux prirent une expression sinistre, il rugit.

— Mort et furie, je suis donc chez vous! s'écria-t-il, chez mon insulteur! L'homme qui me parle est celui qui a levé sur moi sa cravache! Eh! qui êtes-vous, je vous prie, pour me mépriser? Où sont les rudes combats que vous avez livrés, les tentations que vous avez vaincues? Par quelles victoires se sont signalés cet honneur si chatouilleux, cette probité si hautaine? Vous n'avez eu que la peine de vous laisser vivre. Pendant que vous vous bercez dans votre hamac, il y a des malheureux qui se colletent nuit et jour avec la destinée. Si ces pauvres diables bronchent dans le combat, s'ils touchent la terre du genou et qu'un peu de boue rejaillisse jusqu'à leur front, où prenez-vous le droit de les condamner? Monsieur l'homme d'honneur, drapez-vous, si cela vous plaît, dans votre vertu immaculée; mais demandez-vous ce qu'elle vous a coûté, et ne jugez personne. La belle merveille d'échapper aux éclaboussures quand on traverse la vie sur un nuage d'or! Mettez pied à terre, et nous verrons beau jeu... Hé! vous croyez que je suis l'un de ces hommes avec qui l'on refuse de se battre! J'ai juré que je vous forcerais d'aller sur le terrain. A l'heure de midi, devant tout le monde, je vous infligerai tel affront que vous serez obligé d'en découdre. Voilà deux jours que je vous guette; mais vous perchez sur les nues. J'ai vainement battu le pavé, ne voyant rien venir, me rongé les poings. J'avais perdu la tête, j'étais fou, fou à lier...

— Une folie intermittente, interrompit froidement Didier en lui montrant le feuillet qu'il avait posé sur la table.

Son flegme exaspéra Randoce, qui eut un véritable accès de fièvre

chaude. Il fit un bond de trois pieds, lança au milieu de la chambre le traversin, les oreillers, la courte-pointe, puis, s'élançant à terre, il courut vers la porte. Didier y fut avant lui et donna un tour de clé. Il eut besoin de tout ce qu'il avait de voix, de poumons, de raisonnement, de patience et surtout de vigueur musculaire pour réintégrer ce fou dans son lit. Encore fallut-il l'y retenir de force; il s'y démenait comme le diable dans un bénitier. — Ne m'approchez pas, laissez-moi, s'écriait-il à pleine tête. Vous voulez vous assurer de la personne de votre débiteur. On vous les rendra, vos cinquante mille francs. De Saint-May j'ai couru à Paris. Le peu que j'avais, mes meubles, mes bronzes, mes livres, j'ai tout vendu. Et puis j'ai joué, j'ai gagné, j'ai perdu. De ce naufrage j'ai sauvé deux cents francs. Ils sont là, dans la poche de mon habit. Prenez toujours cet à-compte; vous n'attendrez pas longtemps le reste. Il n'est pas de métier si vil que je ne consente à faire pour m'acquitter, car de rester votre débiteur, plutôt gratter la terre avec mes ongles!

— Je ne veux pas de votre argent, répliqua Didier, et si vous devenez raisonnable vous saurez pourquoi. J'ai un secret à vous révéler; mais je ne veux pas le dire à un fou.

— Quel secret? le secret de Polichinelle... Je ne veux rien entendre. Pourquoi m'avez-vous fait venir ici? Pour m'insulter de nouveau... — Et d'une voix aiguë: — Eh bien! oui, voilà qui est convenu, j'ai l'imagination stérile!...

Didier s'empressa de réparer l'effet qu'avait produit ce mot malencontreux. — Vous vous trompez, dit-il, et prenez la mouche mal à propos. Vous avez de l'imagination, vous en avez à faire peur. Je crois à votre talent, vous le savez bien, et plutôt à Dieu que je pusse avoir la même confiance en votre caractère!

Randoce s'apaisa tout à coup; ses traits dépouillèrent leur expression farouche; il s'attendrit, ses yeux se mouillèrent. Il confessa en larmoyant qu'il avait eu des torts; c'était la faute de Didier, qui l'avait aigri par ses reproches, révolté par ses hauteurs. Il y avait manière de le prendre. Somme toute, il ne demandait qu'à bien faire, jamais il n'avait refusé d'écouter un bon conseil; mais Didier n'avait pas su trouver le joint, il s'était armé des sévérités d'un censeur quand il aurait dû parler en ami. Un cheval qui a de la race est sensible aux aides, les brutalités le révoltent. Après ce chapelet, il en défila un autre; il se plaignit de la dureté des temps, il accusa les rigueurs de la société, qui traite les gens de lettres en marâtre; elle les abandonne à tous les hasards; la vie a ses nécessités; chacun se tire d'affaire comme il peut; pourquoi n'y a-t-il point de prytanées pour les poètes? On exige qu'ils soient des saints, qu'on les mette à l'abri des tentations!.. Ce discours l'échauffant, sa

colère se ralluma ; mais ce nouvel accès dura peu : quelques coups de poing lancés dans le vide, quelques éclats de voix, ce fut tout, après quoi il geignit tout doucement, comme un enfant qui affecte de boudier sa nourrice pour qu'elle le console et le dorlote.

Il faisait déjà grand jour. Didier n'en pouvait plus. — Si j'en juge par ma propre lassitude, lui dit-il, vous devez avoir grand besoin de repos. Calmez-vous, tâchez de vous endormir. Nous causerons plus tard.

A ces mots, il se retira, brisé, moulu, roué de fatigue, mais fermement décidé à tenter sur nouveaux frais une troisième expérience, dont, je ne sais pourquoi, il augurait mieux que des deux autres.

Aussitôt il descendit au salon et passa un linge sur le portrait de son père pour en ôter la poussière ; puis il fut trouver Marion et l'avertit qu'un hôte leur était arrivé, qu'il désirait qu'elle eût pour cet étranger beaucoup d'égards et d'attentions.

La brave femme se récria, selon sa coutume. — Ah ça ! monsieur, dit-elle, tes hôtes arrivent comme des larrons, pendant la nuit ! Par où donc est entré celui-ci, par la fenêtre ou par les greniers ?

— Tu es trop curieuse, lui répondit-il. Tâche seulement de faire ce que je te dis. Tu as la mauvaise habitude de t'étonner à tout propos. Notre hôte, qui s'appelle M. Randoce, a la voix un peu forte ; si jamais tu l'entends crier à ébranler les carreaux, tu ne feras semblant de rien, et tu te garderas de te signer et de pousser des hélas ! Il a parfois les mouvemens un peu brusques ; s'il lui arrivait de casser d'un seul coup toute une pile d'assiettes, tu en ramasserais les morceaux sans lui faire de gros yeux...

— Et si jamais il lui arrivait de mettre le feu à la maison, je dirais amen ! interrompit-elle tout ébaubie.

— En ce cas, nous aviserons, lui dit-il en souriant ; mais rassure-toi, le personnage en question ne brûle que les planches.

Ce dernier mot, qu'elle ne comprit pas, porta son épouvante au comble. — Un casseur d'assiettes, un boute-feu ? murmura-t-elle. Ah ! monsieur, que dirait ton pauvre père, s'il te connaissait de pareils amis ?... — Et en rentrant à l'office elle enjoignit à Baptiste de faire désormais tous les soirs une ronde.

Vers la fin de la matinée, Didier porta lui-même à Prosper son déjeuner ; il le trouva sur son séant, une feuille de papier sur ses genoux, un crayon à la main.

— J'ai composé ce matin une centaine de vers, lui cria Randoce, tous frappés au bon coin ; quelques-uns sont des meilleurs que je puisse pondre. La scène de cette nuit m'avait mis en verve. Que voulez-vous ? les imaginations stériles tirent parti de tout... Et il

ajouta : Quand donc vous déferez-vous de ce que j'appelle vos gros-seurs bourgeoises? Tout vous étonne, tout vous scandalise. Mon oiseau tacheté de blanc vous est resté sur le cœur. Vous traitez cela d'ornemens postiches. Shakspeare aperçut un jour un nid d'hirondelles au-dessus de la voussure d'une porte cochère, et il se dit aussitôt : Je pendrai ce nid à la porte du palais de Macbeth!... Voilà comme en usent les vrais poètes. Tout leur sert, ils se fournissent partout de métaphores et de catachrèses; à proprement parler, c'est à cela que leur sert la vie. On ne saurait avoir trop de prévoyance, il entre tant d'ingrédients dans le moindre ragoût! Notre homme est-il à court, il s'en va vite à la provision. On raconte que Goethe passa deux heures à contempler un joli petit caillou blanc. M'est avis qu'il se demandait dans lequel de ses poèmes il pourrait placer ce caillou finement taillé et serti d'or. Ce sont nos placements, à nous autres, qui valent bien ceux des agens de change. Le sujet, dites-vous, tirez tout de votre sujet... Le sujet, morbleu! c'est le poisson; mais à quelle sauce le mettra-t-on? C'est là que se révèle le génie. Donnons ordre aux sauces, mon cher, et vive Margot!

Il déjeuna de grand appétit, vidant tout à la fois son assiette et son sac à paroles, après quoi le sommeil le prit soudain au beau milieu d'une phrase, dont une moitié lui resta au gosier; il ferma les yeux, poussa un profond soupir et s'endormit.

Didier sonna Baptiste et donna l'ordre qu'on envoyât chercher à l'hôtel les malles de Prosper. Vers six heures, il retourna auprès de lui et le trouva debout; mais ce n'était plus le même homme. Il avait un nuage sur le front, le sourcil hautain, l'air déluré d'un talon rouge, et dans toute sa personne je ne sais quoi de cassant et de craquant.

— Pourquoi ces malles sont-elles ici? dit-il d'un ton superbe, et moi-même qu'y suis-je venu faire? Je n'avais plus ma tête à moi; mes nuits blanches m'avaient abruti. Quelques heures de sommeil m'ont éclairci les idées, mes souvenirs se sont débrouillés... Y pensez-vous? Il y a entre vous et moi une inimitié mortelle, une double injure qui n'a pas été lavée. Il se peut que vous preniez votre parti de ces choses-là, j'ai la digestion moins facile. Nous avons un compte à régler; mais ce n'est pas ici l'endroit. Adieu, nous nous reverrons ailleurs.

— Permettez, répartit Didier en le retenant. Voici ce que je vous propose : supprimons le passé, recommençons la partie. Je voulais être votre ami, cela ne m'a pas réussi, essayons d'autre chose. Je n'ai qu'un mot à dire, et l'homme qui vous parle sera pour vous un visage tout nouveau. C'est aujourd'hui même que vous l'aurez vu pour la première fois.

— Que signifient ces logogripes? interrompit Prosper. Vous aviez un secret à me révéler. Ce secret...

— Ayez l'obligeance de me suivre, répliqua Didier, et il le conduisit au salon. Dans ce moment, Marion arrosait les jardinières. En apercevant Randoce, elle poussa un cri, comme à la vue d'un revenant; son arrosoir lui échappa des mains, et l'eau se répandit sur le parquet. — Jésus, Marie! murmura-t-elle, ton ami, monsieur, est la parfaite ressemblance de ton pauvre père quand il était jeune!

Didier lui fit signe de sortir, et se tournant vers Prosper, que le geste et le cri de Marion avaient frappé d'étonnement : — Cette bonne femme a raison, lui dit-il. Voici le portrait de mon père; il est certain que vous lui ressemblez fort, et je doute que le hasard ait tout fait dans cette ressemblance.

Prosper rougit et pâlit, tour à tour il contemplait le portrait ou se regardait dans la glace; puis reportant les yeux sur son frère, qui l'observait avec attention : — Serait-il vrai?..

— Rien n'est plus vrai.

— Voilà donc le mot de l'énigme! s'écria-t-il, en passant ses deux mains dans sa chevelure. Est-ce que je rêve? Jouons-nous un drame?.. Un arrosoir qui tombe, une bonne femme qui crie, une glace, un portrait... C'est ton père, c'est notre père, tu es mon frère, je suis ton frère... Attendrissement, tableau; mais le rideau ne tombe pas. La pièce ne fait que de commencer.

La voix lui manqua. Il se laissa tomber dans un fauteuil et cacha son visage dans ses mains. Didier était dans l'attente et ne soufflait mot. Il se demandait avec anxiété ce qui allait sortir de ce silence, de ce recueillement? A quoi pensait Prosper? que se passait-il dans son cœur? Il est des secondes qui décident de toute une vie; les âmes ont leurs révolutions, leurs émeutes, leurs coups d'état, où se révèlent leurs dessous mystérieux. Il semblait à Didier que son frère, en se redressant, allait lui montrer une figure toute nouvelle, une figure inconnue, la figure d'un frère.

Enfin Randoce ôta ses mains de son visage. — Savez-vous, dit-il, à quoi je pense? J'en suis fâché, mon cher; je vous avais pris jusqu'à ce jour pour un être extraordinaire, dont le nom méritait d'être inscrit en lettres d'or sur le glorieux registre des bienfaiteurs des lettres et de l'humanité. Je m'aperçois qu'il n'y avait rien de si sublime dans votre fait. Vous aviez un petit devoir de famille à remplir, et, soit dit sans reproche, vous avez tâché de vous en tirer à bon compte. Sans rancune, embrassons-nous, monsieur mon frère.

Didier demeura immobile. Il sentait ruisseler le long de son dos une sueur de glace.

Prosper avait trop d'idées en tête pour s'apercevoir de l'impression qu'il venait de produire sur Didier. A son ordinaire, partant par la tangente : — Et dire, s'écria-t-il, qu'hier après-midi il s'en est fallu de rien que je ne prisse congé de la vie ! J'étais fou, et il y avait de quoi. Une grosse injure qui me pesait là, sur le cœur... Il me semblait que j'avais avalé un caillou. Avec cela, plus de ressources, sauf deux cents francs, qui étaient à vous. Plus de Carmiette, plus de Lermine, rien dans le présent, rien dans l'avenir ; je ne voyais devant moi que des portes fermées ; pour tout avoir, deux mains vides et un caillou sur le cœur... Ma foi ! je pris mon parti. J'entrai à l'hôtel, je vous écrivis une lettre du dernier pathétique, où je vous mettais mon trépas sur la conscience. Ce sont de ces choses qui soulagent, on se dit : il aura beau faire, cela dérangera ses digestions. Je pliai ma lettre, je fourrai dedans les deux cents francs, je fermai le pli, je le cachetai, et me voilà grim pant sur le Devès... J'avisai un grand diable de rocher qui faisait bien mon affaire et qui sûrement a été placé là-haut tout exprès ; mais un homme qui se respecte ne se tue pas sans avoir prononcé préalablement un monologue : c'est d'obligation stricte au théâtre. Au milieu de mon petit discours, je me baissai, je ne sais pourquoi, et j'effleurai de la main une grosse touffe de lavande. Il m'en resta au bout des doigts un parfum délicieux. C'est cette lavande, c'est ce parfum qui m'ont sauvé la vie. Je me dis qu'un homme qui a tout perdu, qui est à bout de voie, peut encore se procurer à très bon compte, et même gratis, des sensations exquises qui valent la peine de vivre. Criez au miracle si vous voulez, ce parfum de lavande changea mes idées sur la vie, sur le monde... Je reculai de trois pas, mon rocher me parut déplaisant, il avait l'air d'un sournois ; on eût juré qu'il m'attendait, il semblait se dire : Voilà bien des façons, quand sautera-t-il ? Je lui dis : Mon garçon, je ne sauterai pas, ce sera pour une autre fois. Je me frottai les doigts de lavande fort et ferme, et, m'asseyant sur une pierre, je passai mon monologue au compte courant d'Antonio, fils de Faust. Vous avez trouvé mon papier, vous me le rendrez, j'en ai besoin... Voilà qui vous prouve que le suicide est une sottise. Tue-toi, imbécile ! vingt-quatre heures plus tard, tu te serais trouvé en possession d'un frère et d'un avenir... Dieu bénisse la lavande ! désormais j'en porterai toujours sur moi dans un sachet.

Baptiste vint les avertir que le dîner était servi. — Tous les bonheurs à la fois ! fit Prosper en prenant Didier par le bras. J'ai une faim de loup. *Inter pocula*, vous me conterez l'histoire de mes origines.

XXIII.

Durant une quinzaine au moins, Randoce fut d'un commerce charmant et d'une charmante humeur. Il ruminait et savourait agréablement la découverte inattendue qu'il venait de faire. Il avait oublié le passé, l'avenir s'offrait à lui sous les meilleurs auspices. Il avait un frère, un frère riche, qu'il connaissait pour un homme de facile composition, et ce frère avait daigné l'avouer pour frère; c'était une reconnaissance portant promesse. Au moment où sa barque démâtée s'engravait dans un bas-fond, un coup de vent l'avait poussée dans la passe, et il goûtait les délices du port.

Ajoutez qu'il avait éprouvé un sensible plaisir à découvrir que Prosper Randoce était de bonne maison, de bon lignage; il s'épanouissait dans sa gentilhommerie. Il avait toujours déplu à cet aigle d'être né dans un poulailler. D'où lui venaient ses appétits de gloire, ses habitudes de haut vol, son amitié pour l'empyrée? Que Randoce fût l'ouvrage d'un Pochon, ce mystère passait la portée de l'esprit humain. Désormais tout s'expliquait; il sentait couler dans ses veines un noble sang, et, s'il est possible, il s'en aimait davantage. Bref il appréciait vivement tous les privilèges de sa nouvelle situation; mais il n'était pas impatient de les mettre à profit, il représentait haleine, il contemplait son bonheur. Nul doute que son frère n'eût à son égard les meilleures, les plus libérales intentions. Prosper voulait le laisser venir. Les hommes d'imagination ne sont pas pressés, ils jouissent trop de leurs espérances pour exiger qu'on les paie comptant.

Le bonheur le mettant en verve, il se levait avec le jour et travaillait comme un beau diable. Après déjeuner, il faisait avec Didier de longues promenades sous le plus beau ciel et à travers les plus beaux vergers du monde. Chemin faisant, il lui narrait toute l'histoire de sa vie, ses souvenirs d'enfance, Bordeaux, Angoulême, Paris, le mystérieux éveil de son démon poétique, les sévérités de Pochon, qui n'entendait pas que son fils fût infidèle à l'épicerie et se repût de viandes creuses et de fumées, ses lectures hâtives et clandestines faites à la dérobée dans le demi-jour d'une arrière-boutique, ses entretiens nocturnes avec Racine et Shakspeare, ses rêveries, ses exaltations, les combats héroïques de la vocation contre la cassonade, et comment, à force de patience, d'opiniâtreté et de ruse, le rejeton putatif d'un petit bourgeois très épais était devenu poète, homme de génie, le rénovateur du grand art, l'apôtre du style, l'espérance du théâtre. Didier écoutait d'une oreille indulgente ces interminables litanies et disait *amen* à tout. Seulement

il trouvait de temps en temps l'occasion d'adresser à son frère quelques sages conseils et quelque discrète remontrance. Celui-ci prenait la chose en douceur, non toutefois sans représenter à son mentor que la différence est énorme entre l'homme qui a sa fortune faite et celui qui a charge de la faire, et qu'il sied mal à un planteur de choux qui n'a jamais vu la mer de blâmer les pêcheurs de perles qui font naufrage. Après dîner, on prenait le frais sur la terrasse, et la soirée se passait à causer beaux-arts et poésie. Dans ces entretiens, Randoce faisait souvent claquer son long fouet; mais en considération de ses fureurs de travail Didier lui passait tout, et, quelque hâblerie qu'il débitât, se contentait de tourner silencieusement sa langue dans sa bouche.

Ce fut ainsi que pendant quinze jours le calme régna dans la maison de David. Israël et Juda s'étaient donné le baiser de paix. Cette paix n'était qu'un armistice. Israël emboucha sa trompette, et la trêve fut dénoncée.

Un soir, Randoce lut à son frère ses deux premiers actes, dont il ne lui avait récité jusqu'alors que les plus belles tirades. La logique n'était pas son fort; il travaillait par morceaux, par poussées; dans ces trois actes, les caractères, hardiment posés, étaient mal soutenus et les scènes mal liées; une exubérance de lyrisme convulsif nuisait au développement de l'action; les hors-d'œuvre, les *en-cas* abondaient; ces pièces de rapport tenaient mal ensemble. Tout disposé qu'il fût à l'admiration, Didier comparait cette poésie à certains oiseaux qui ont les pieds trop courts, et qui, hardis au vol, sont ridicules en marchant. — Mon demi-frère n'aurait-il qu'un demi-talent? se demandait-il avec inquiétude. Il dissimula ses doutes, battit des mains aux bons endroits et se contenta de relever les inconséquences qui l'avaient le plus frappé. Prosper fut quelques instans à rêver. — Je crois que vous avez raison, dit-il enfin, il y a dans ce deuxième acte une scène à refaire. Je vois cela d'ici; ce sera la besogne de deux jours.

Le lendemain, il se mit à l'ouvrage au premier chant du coq; mais il eut beau se frapper le front, personne ne répondit. Quiconque a manié la plume connaît ces jours néfastes où l'esprit se sent frappé d'une soudaine stérilité; rien ne vient, rien ne pousse; la séve qui montait en bouillonnant s'arrête et se fige; le cerveau se prend, s'épaissit; on voit trouble, tout est gris, couleur de pluie et de brouillard, et le même homme qui la veille encore était idolâtre de son travail se donne au diable comme le galérien qui traîne son boulet. En de pareilles détresses, il faut prendre patience en enrageant, appeler à son secours « un beau désespoir, » comme dit le vieux Corneille; mais Randoce était incapable de ces rages de la volonté qui sont plus fortes que tous les dégoûts. Prompt à se re-

buter, s'il n'emportait la place d'emblée, les longueurs d'un siège épouvantaient sa vivacité paresseuse. Il ne valait que par le premier jet; il ignorait l'art de travailler difficilement; effacer, corriger, retoucher, cette patience lui manquait. Il lut et relut la scène qu'il s'était décidé à refaire; il en biffa quelques passages et se trouva fort empêché à les remplacer. Il crut s'en mieux tirer en effaçant tout; sa verve était à sec, il ne lui vint à l'esprit que des lambeaux de vers et de pensées. Il s'impatienta, la nausée le prit, il chiffonna son papier, le jeta dans un coin.

Ce matin-là, Didier était sorti pour affaires; il ne devait rentrer que le soir. Prosper était condamné à passer tout le jour en tête-à-tête avec sa mauvaise humeur. Le levain était bon, la pâte fermenta avec une merveilleuse facilité. — « Il est muet comme un poisson, se dit-il tout à coup. Quelles sont ses intentions? que veut-il faire pour moi? qu'attend-il à s'en expliquer?... » Et promenant ses regards autour de lui : « Cette maison est une geôle; ces murailles suent l'ennui, » et il rêva de la rue de Tournon et de Carminette.

Il sortit. Plongé dans ses sombres réflexions, il gravit la montagne jusqu'à mi-côte. Arrivé sur une plate-forme découverte, il se retourna, ses yeux embrassèrent tout le plateau du Guard, les fermes éparses dans la verdure, les champs de blé, les bois d'oliviers, les vignes, et, pareil à un honnête bailli entouré de ses vassaux en atours qui célèbrent sa fête, le château, dont les girouettes étincelaient au soleil. Non, le château du Guard n'avait point l'apparence d'une geôle, il avait l'aspect d'une grande et bonne maison très confortable et très cossue. Ce paysage, où tout respirait la richesse et l'abondance, fit à Prosper la plus vive impression. Il s'assit par terre, le dos contre une souche de hêtre, et mit son menton dans sa main. L'œil fixé sur les deux girouettes en feu, il revit en imagination la sombre arrière-boutique où avait végété son enfance; il entendit certaine antienne que marmottait sa mère en écurant sa vaisselle avec du sablon, et la voix rauque de Pochon qui criait : « Clampin, mange ta tartine; faut-il des ortolans à monsieur? » Il lui ressouvint tout à la fois de rudes corrections qu'il avait subies, de certains ragoûts qui sentaient le relent, de certain habit vert qu'on lui avait taillé dans un vieux rideau et avec lequel il n'osait sortir, crainte des quolibets; il lui souvint aussi de combats de chats dans les gouttières et des champignons qui s'amassaient à sa chandelle, quand la nuit, soufflant sur ses doigts, il lisait Racine en cachette. Combien dans cette vie de boutique tout était triste, mesquin, étriqué, propre à serrer le cœur, à mortifier les sens, à étrangler le génie! Toutes les privations, toutes les détresses de son adolescence comparurent, défilèrent devant lui, et son cœur se

gonflait d'amertume, tandis que son regard demeurait attaché sur les deux girouettes qui semblaient s'égayer dans la lumière. En se relevant, il ne dit qu'un mot : Pourquoi lui plutôt que moi ?

Il redescendit, déjeuna seul; en sortant de table, il se promena longtemps dans le salon. Chaque fois qu'il passait devant le portrait de son père, il lui jetait un regard farouche. Ce regard valait un réquisitoire. Puis il prit à la bibliothèque vitrée un petit volume relié en maroquin vert. C'était le recueil des cinq codes. Il se donna le mélancolique plaisir de chercher dans le titre de la filiation et dans celui des successions tous les articles relatifs aux adultérins. Cette recherche n'était pas faite pour lui dilater le cœur. Didier rentra peu après et fut frappé du changement qui s'était fait en lui, de son air raide et taciturne.

— Comment se porte le fils de Faust? lui demanda-t-il. Avez-vous fait de bonne besogne ce matin ?

— Vous êtes mon mauvais génie, lui répondit brusquement Prosper. J'ai l'imagination stérile.

Et le reste du jour il ne desserra pas les dents.

Randoce avait peu de tenue dans le caractère, peu de suite dans les idées, peu de profondeur dans les impressions; bons ou mauvais, tous ses sentimens étaient à fleur de cœur. Il lui arrivait souvent de s'endormir l'âme dévorée de haine et d'envie et à son réveil de chercher sa colère et de ne la plus trouver; elle était restée sous l'oreiller. Dans les semaines qui suivirent, il eut encore de bons momens, sa gaieté lui revenait par éclairs, avec la rime et l'espérance; mais ces belles humeurs devinrent de plus en plus rares. Il semblait que depuis que son frère lui avait reproché les conséquences de ses personnages, il se piquât d'être plus conséquent lui-même. Le nuage qui couvrait son front ne se dissipait que par courts intervalles; il avait dans le regard cet éclat fiévreux qui annonce le travail sourd d'une idée fixe. Pendant de longues heures, il restait bouche close, laissant ses yeux parler pour lui. A table, il se déridait volontiers; la savante cuisine de Marion avait la propriété de conjurer les diables bleus qui le berçaient et les noires fumées qui lui offusquaient le cerveau. Quand il avait sablé quelques verres du joli nectar de Sainte-Cécile, sa langue se déridait, et il arriva souvent qu'en débouchant une bouteille de vin de Champagne Didier fit sauter au plafond deux bouchons à la fois; mais à mesure que la nuit s'avancait, Prosper retombait au pouvoir de sa mélancolie. Les bras croisés sur la poitrine, la tête basse, le front ténébreux, se drapant dans ses ailes d'archange foudroyé, il allait et venait dans le salon en lançant aux quatre points cardinaux des regards qui accusaient les dieux et les hommes. Puis soudain il s'arrêtait et frappait contre la muraille trois petits coups secs

avec la paume de sa main droite; ce geste était fort expressif, il marquait une sorte de prise de possession; c'était une manière de dire : La moitié de cette maison est à moi.

En revanche, il y avait des jours où du matin au soir il ne déparlait pas. D'une voix âpre, avec des saccades dans le geste, quelque thème que lui fournît le hasard, il éclatait, il tonnait, et causait de la pluie ou du beau temps sur un ton de colère, de fureur prophétique. On eût dit que les choses les plus indifférentes avaient quelque rapport secret avec sa destinée, que le vent du nord et le vent du sud trempaient dans l'universelle conspiration ourdie contre lui. Souvent aussi, au grand déplaisir de Didier, il comparait les langueurs et le dépouillement de sa vie présente avec les félicités dont il avait joui jadis, alors qu'il avait deux maîtresses et que son cœur était partagé entre deux amours dont la combinaison formait une délicieuse harmonie, car, la femme étant une créature fatalement imparfaite, quiconque veut goûter l'amour complet doit en aimer deux à la fois. Une Carminette et une Thérèse, — un honnête homme ne saurait se contenter à moins. Et comme tout chemin conduit à Rome, il trouvait moyen d'en revenir à sa thèse favorite, et il déclarait, *urbi et orbi*, que l'homme de génie est au-dessus des lois divines et humaines, qu'il est dispensé de toutes les petites obligations qui incombent au commun des martyrs, qu'il a été mis ici-bas pour jouer de son violon, que son seul devoir est d'en bien jouer, que la régularité de la vie amincit, appauvrit le talent, que partant l'artiste et le poète ont le droit de commettre toutes les peccadilles imaginables, pourvu que l'art y trouve son compte. « Toute faute est une expérience, disait-il, et l'expérience vaut de l'or. Péchons pour que la poésie abonde. Périssent toute la morale plutôt qu'un beau vers! » Et se frappant la poitrine : « Si je savais que l'ivresse d'un crime fit jaillir de mon âme une œuvre immortelle, je m'écrierais comme Danton : J'ai regardé mon crime en face, et je l'ai commis. »

A quoi Didier répondait tranquillement que nul homme de son vivant ne peut être assuré d'avoir du génie, que c'est une question d'outre-tombe réservée à la postérité, que les contemporains ont le droit de réclamer le bénéfice d'inventaire, qu'au surplus l'erreur ne profite qu'aux âmes généreuses, qu'on peut pécher dix fois le jour et n'en pas jouer mieux du violon, que les seules fautes qui nous soient utiles sont celles que nous commettons de bonne foi, que le parti-pris n'y sert de rien, que la passion seule fait le poète, et que la sincérité est tout le secret du grand art.

Cette controverse les menait loin. L'un tempêtait comme un Othello; le calme de l'autre ne se démentait pas. Je ne sais ce que Didier préférerait des silences ou des oraisons de son frère; ce qui le

contristait surtout, c'est que Randoce ne travaillait plus. Il ne lui faisait point de reproches, à parti-pris point de conseils; mais il était résolu à ne rien céder, à ne pas rompre d'une semelle. La confiance lui avait mal réussi, il se tenait en garde contre sa faiblesse. Il attendait que Prosper battît la chamade et demandât à capituler; il se réservait de lui faire ses conditions. Il avait juré que jusque-là rien ne le pourrait émouvoir. C'était, selon le mot du poète, « un océan devenu terre ferme. »

M. Patru n'avait pas éprouvé un médiocre déplaisir en apprenant que l'adultérin était venu s'installer au Guard. Il ignorait dans quelles circonstances s'était fait le rapprochement des deux frères; mais il en augurait mal. Il fit la connaissance de Prosper, et son inquiétude redoubla; dès leur première entrevue, il décida que ce poète avait la figure d'un escogriffe. Il gronda Didier sur son excessive indulgence, lui recommanda de se tenir sur ses gardes. — Je me connais en physionomies, lui disait-il. Celle de ce romantique ne me revient pas. C'est un grand comédien, et je voudrais gager qu'avant deux mois ce sera lui qui commandera céans.

— Laissez donc, lui répondait Didier. Il m'a enseigné à vouloir; j'ai pris goût à ce petit exercice, qui est fort hygiénique, et j'y serai bientôt maître.

L'un des premiers jours du mois d'août, M. Patru vint déjeuner au Guard. Randoce savait que le notaire rimait à ses momens perdus. Il lui témoigna le désir de faire connaissance avec ses élucubrations poétiques. M. Patru ne se fit pas prier, il entonna son épithalame. Prosper le complimenta d'un ton persifleur. — Qui m'eût dit, s'écria-t-il, que je découvrirais à Nyons un prêtre d'Apollon, le dernier descendant de Delille, un hanteur des rives du Permesse, un vrai mâcheur de lauriers? Je craignais que le moule n'en fût perdu.

Par tes chants inspirés, tu charmes l'univers,
Et le dieu des contrats devient le dieu des vers...

M. Patru prit la mouche, enfourcha son grand cheval de bataille, proclama Delille le roi des poètes, pourfendit le romantisme et la physiologie. Prosper lui répondit par des brocards qui le piquèrent au vif; il s'échauffait dans son harnais, et la querelle risquait de mal finir, si Didier ne se fût empressé de rabattre les coups.

Randoce ne gardait jamais rancune aux gens des impertinences qu'il leur avait dites ou des méchants tours qu'il leur avait joués. Jamais homme ne passa plus vite l'éponge sur les ressentimens d'autrui. Il lui semblait si naturel d'oublier! Après le déjeuner, il rejoignit dans le jardin M. Patru, qui arpentait tout seul une allée, tournant et retournant dans sa tête l'affront que venait d'essuyer

son épithalame. Il l'accosta, le sourire aux lèvres, comme si de rien n'était. — Monsieur le notaire, lui dit-il, j'ai depuis longtemps une question à vous adresser... Veuillez m'accorder un instant d'entretien.

— Parlez, jeune homme, répondit M. Patru. Je vous suis tout acquis. Il n'est pas de service que je ne sois prêt à vous rendre.

Ils furent s'asseoir dans le pavillon. — Si je ne me trompe, reprit Prosper, c'est vous, mon cher monsieur, qui avez révélé à Didier qu'il avait un frère?

— C'est moi, vous l'avez dit, trop heureux que j'étais d'avoir à lui communiquer une si excellente nouvelle... Un frère! quel trésor! J'ai du flair, beaucoup de flair. Je pressentais dès lors les douceurs inconnues que votre commerce allait répandre dans sa vie.

— Parlons sérieusement. Vous étiez le confident de mon père naturel; c'est à vous qu'il a fait connaître ses dernières volontés. Seriez-vous homme à me donner un mot d'explication à ce sujet?

— Interrogez-moi, jeune homme. On vous répondra.

— Mon père, reprit Randoce en accentuant ces deux mots, était, me dit-on, un homme de cœur et un homme de sens. Il avait l'esprit très net, très pratique...

— Il était la précision même, répliqua sentencieusement le notaire en faisant danser sa tabatière entre ses doigts.

— J'en conclus que, puisqu'il a bien voulu se souvenir de moi à son lit de mort, il a dû prendre des dispositions en ma faveur, stipuler nettement ce qu'il entendait faire pour l'enfant qu'il avait honteusement abandonné après l'avoir mis au monde...

— Et notez ceci : sans lui en avoir demandé l'autorisation, interrompit le notaire, j'ai toujours reproché à votre père d'avoir négligé cette formalité.

— Vous convenez donc, poursuivit Prosper avec un peu d'impatience, qu'il vous a fait connaître ses volontés, et que ces volontés étaient nettes, précises...

— Très précises, jeune homme, ... et, jouant l'indignation, M. Patru ajouta : — Ah çà! est-ce que Didier aurait cherché à éluder ses engagements? Vous aurait-il dissimulé toute l'étendue des obligations qu'il a contractées?... En ce cas, comptez sur moi, je prendrai hautement votre parti, je serai le premier à lui rappeler ses devoirs.

— Je crois que j'aurai besoin de votre assistance, répondit Prosper, dont le visage s'était épanoui. Didier est un honnête garçon, mais il aime à marchander, et malheureusement je ne suis pas en position de lui accorder du rabais.

— Bien pensé, bien dit, s'écria M. Patru en ouvrant sa tabatière. En vain vous affectez de faire fi du Permesse. Voilà des métaphores

qui n'ont pu croire que sur les bords de la fontaine de Castalie... Écoutez - moi bien, jeune homme. J'entends encore votre père. — Faites comprendre à Didier, me dit-il, qu'il a des devoirs sacrés envers son frère; il lui doit (et ici le notaire, s'interrompant pour humer une prise de tabac, lorgna du coin de l'œil Randoce, qui semblait suspendu à ses lèvres)... Il lui doit... Voici les propres termes dont votre père se servit. Il lui doit... des conseils, beaucoup de conseils, et au besoin...

— Et au besoin?... répéta Prosper interdit.

— Des consolations.

Prosper garda quelques instans un morne silence. — On avait eu raison de m'assurer, dit-il enfin, que mon père était un homme de cœur.

— Un bon conseil vaut de l'or, reprit le notaire. J'ai toujours aimé qu'on me conseillât. Aussi bien c'est la seule chose dont les poètes aient besoin. Ils font profession de mépriser la vile matière; l'antiquité prétendait qu'ils se nourrissent de rosée comme les cigales... Ah! par exemple, sur l'article des conseils, votre père avait un arriéré à vous solder; pour tout le reste, il était quitte. Eh! eh! le code n'est pas tendre pour les adultérins. Votre père avait donné cinquante mille francs à Pochon. C'est un joli denier que cinquante mille francs. On dit que vous êtes un homme rangé. Vous avez sûrement arrondi votre petit patrimoine. Foi de mâcheur de lauriers! vous devez être à votre aise, mon gaillard. Votre père, voyez-vous, avait le sens juridique, et le code...

— Allez au diable avec votre morale de tabellion et vos infamies juridiques! interrompit Prosper en quittant la place.

— Serviteur à vos métaphores! lui répliqua M. Patru, tout joyeux d'avoir vengé son épithalame.

Quelques instans après, Didier l'ayant rejoint dans le pavillon, il s'empessa de lui rapporter cet entretien : — De la prudence! de la prudence! ajouta-t-il. Votre frère, c'est votre Mexique, et si vous n'y prenez garde, il vous coûtera les yeux de la tête. Ce garçon a les doigts les plus crochus du monde, et je crains que soit faiblesse, soit lassitude, vous n'en passiez par où il lui plaira.

— Je vous ai déjà dit, monsieur Patru, que j'avais appris à vouloir.

— Eh! savez-vous bien ce que vous voulez?

— A nouvelles affaires, nouveaux conseils, repartit Didier. Si j'avais eu le bonheur de trouver dans mon frère un homme qui eût à peu près la même tournure d'esprit que moi, je lui aurais dit tout uniment : Ne partageons pas, n'ayons qu'une bourse.

— La belle invention! l'heureuse idée! s'écria le notaire. Vous me faites frémir. Bénie soit la sainte Providence de ce que le Ran-

doce est transparent. A le juger sur la mine, on ne lui donnerait pas le bon Dieu sans confession.

— Tel qu'il est, monsieur Patru, si, depuis que je le connais, il avait eu un moment d'effusion sincère, un élan de cœur et de confiance, il eût été bien fort, et je ne sais trop ce que j'aurais fait.

— Et moi je dis de plus belle : Bénie soit la sainte Providence de ce que le Randoce a un caillou à l'endroit du cœur!... Mais ne parlez pas trop haut, il pourrait vous entendre, et j'imagine que le drôle peut fourrer, quand il lui plaît, des larmes dans sa voix.

— Vous ne le connaissez pas. Il a tous les défauts que vous voudrez; mais il est trop poète pour être hypocrite. Il n'est pas sincère, mais il n'est pas faux; il n'a point de scrupules, mais il est incapable de certaines bassesses. Il a de l'honneur à sa façon, qui, j'en conviens, n'est pas celle des honnêtes gens. Son imagination vaut mieux que son cœur; elle fréquente chez les dieux, chez les héros, et si elle lui fait faire des folies, en revanche elle le sauve de l'avilissement. Il ne se respecte pas toujours, mais il se considère, et l'estime qu'il a pour son talent lui tient lieu de dignité; il porte dans sa tête certaines chimères qu'il prise plus encore que tout l'or du Potose; aussi marche-t-il le front levé, et le pied peut lui glisser dans la boue, il n'enfoncera pas. Il n'y a pas de danger qu'il cherche à me gagner par des cajoleries; quand d'aventure il est aimable, c'est qu'il est de bonne humeur; il serait incapable de se contraindre pour capter mes bonnes grâces. Il croit avoir des droits, et je lui donnerais demain un million qu'il ne daignerait pas m'en remercier. Vous voyez qu'il n'est pas dangereux, et que vous n'avez pas à craindre que mon Mexique me coûte les yeux de la tête.

— Enfin que comptez-vous faire pour lui? s'écria M. Patru, que ce langage inquiétait.

— En expiation de certains tours qu'il m'a joués et pour lui apprendre à tenir sa parole, j'exige qu'il achève ici un grand drame qu'il a sur le métier, après quoi je lui donnerai la clé des champs et six mille francs de pension.

— Six mille francs! fit le notaire épouvanté. Pourquoi pas cent mille? Qu'en dirait votre père! Il n'aimait pas l'argent, mais il l'estimait. A-t-il sué sang et eau toute sa vie pour qu'après sa mort ses écus s'en aillent s'engloutir dans un tripot, ou servent à entretenir des créatures?

Ils eurent à ce sujet une assez vive altercation. M. Patru partit furieux, et tout le long du chemin il grommela entre ses dents : — Le diable emporte les idéalistes!

En rentrant au salon, Didier trouva Prosper assis en face du portrait et causant à haute voix avec lui-même. C'étaient des propos

décousus, après chaque phrase il faisait une pause; mais ce décousu ne manquait pas de suite, le sens était clair.

— J'en fais juge le premier venu, disait-il. Qui de nous deux lui ressemble le plus?... M'avait-on consulté? Avais-je demandé à naître?... Que devait-il être pour moi? La nature répond : tout; la société : rien... Maroufle, de quoi te plains-tu? Cela n'est-il pas dans l'ordre? Tu es animé d'un mauvais esprit... O les mauvaises passions!.. Et moi je vous dis : La nature, c'est Dieu. Qui donc inventa la société? La race des Patru, engeance immortelle, qui boit l'iniquité comme de l'eau... Dans leurs momens perdus, ils riment gaillardement des épithalames... Leurs lois, leur code! magnifique invention. La société se barricadant contre la justice, — voilà le code. Parce qu'ils ont réduit l'injustice en système, ils se frottent les mains; la logique est contente, et les intéressés sautent de joie... Eh quoi! brave homme? il te prend un remords, tu voudrais reconnaître ton fils! impossible, regarde au titre VII, article 335... Après tout, le mal n'est pas grand. Pochon n'est-il pas là? C'est Patru qui inventa Pochon. Il est si inventif, ce robin! Pochon est un digne homme; l'enfant grandira sous son aile. L'heureux petit drôle! logé, nourri, habillé de vert... Faut-il à monsieur des ortolans?... Et si le clampin, en grandissant, allait se douter que Pochon n'est pas son père? On y a pourvu. Article 340 : la recherche de la paternité est interdite. Ce sont les intérêts qui ont fait le code, ils se trouvent là comme rats en paille... Tempêtes de la justice divine, quand sera-ce votre jour? quand viendrez-vous balayer toute cette ordure?

— Que ne me parlez-vous? fit Didier, qui s'était assis. Je vous répondrais.

— Je n'ai cure de vos réponses. Je sais ce que disent les privilégiés : ne touchez pas à l'arche du Seigneur!

— Figurez-vous que je ne crois guère à mes droits. Les choses sont ainsi, nous ne les changerons pas. En attendant mieux, acceptons la société telle qu'elle est. Mon privilège est un fait, avec lequel je voudrais vous réconcilier. Voilà tout... Êtes-vous en état de m'entendre? Le frère se souvient des promesses faites à l'ami. Vous vous étiez engagé, si je ne me trompe, à venir achever ici votre drame. Remplissez votre engagement, après quoi nous causerons, et je vous jure que, si vous êtes raisonnable, vous serez content de moi.

— Il n'y a qu'un mot qui serve! s'écria Prosper en se levant. Avez-vous le sentiment du juste et de l'injuste? Oui ou non, reconnaissez-vous mes droits?

— Comment les reconnaîtrais-je, si les miens me semblent douteux?... Mon pauvre ami, ajouta-t-il, vous n'auriez qu'un mot à dire,

et je serais à votre merci; mais ce mot, vous ne le trouverez pas, car il faudrait qu'il jaillît du cœur.

Prosper le regarda quelques instans en silence, puis il sortit en s'écriant :

Savez-vous ce que c'est que la fraternité?

Le droit d'être insolent avec impunité.

Pendant le lendemain matin il se remit au travail, et dans l'après-midi il consentit d'assez bonne grâce à faire une promenade avec son frère. Didier le conduisit aux Trois-Platanes. M^{me} d'Azado devait revenir sous peu; il lui avait tenu parole, s'était occupé de son jardin; il voulut y donner un dernier coup d'œil et s'assurer qu'on avait exécuté ses ordres. La beauté de la terrasse enchantait Randoce. — Voilà des platanes, dit-il, dont je ferai quelque chose. Je les voue à l'immortalité. Quant à ce berceau de buis, il me semble avoir été taillé tout exprès pour y placer une scène de déclaration.

A ces mots, Didier parut embarrassé, et Randoce s'en aperçut.

XXIV.

M^{me} Bréhanne revint à Nyons médiocrement satisfaite de son voyage. Elle y avait trouvé du mécompte. Paris lui avait semblé trop grand, trop affairé, trop essoufflé. Elle s'était sentie comme perdue dans ce tourbillon, elle n'y faisait pas figure. Décidément Lima valait mieux. Dans cette ville adorable, on n'a pas besoin de s'agiter pour être quelque chose, et la vie est un hamac où l'on berce ses plaisirs. Le Rhin non plus n'avait pas tenu ses promesses. Le mystérieux inconnu, le libérateur espéré, n'était apparu ni sur la terrasse du château d'Heidelberg, ni sur la plate-forme du Rheinfels. M^{me} Bréhanne avait rencontré à table d'hôte des hobereaux prussiens, des lords anglais, des boyards moscovites; aucun ne lui avait offert sa fortune et sa main. Un prince valaque avait paru sensible à ses charmes; mais la conjonction des planètes ne s'était pas opérée, peut-être Lucile avait-elle traversé leurs intelligences.

En rentrant aux Trois-Platanes, M^{me} Bréhanne éprouva un serrement de cœur, comme un prisonnier qui, après avoir respiré le frais dans le préau, se voit réintégrer dans sa cellule. Elle défendit à sa soubrette de défaire ses malles. Entre huit et neuf heures, elle fut promener sa mélancolie dans le jardin. La lune éclairait. Elle se dit que cette lune était la même qu'on voyait à Lima. Cette réflexion lui fut de quelque douceur. Sa fille l'ayant rejointe : — Mon Dieu! que vous êtes heureuse, Lucile! dit-elle en soupirant.

— Heureuse de quoi? demanda M^{me} d'Azado.

— De rien. C'est justement ce que j'admire. Vous êtes ravie d'être ici, vous avez revu vos plates-bandes. Vous voilà contente.

— Il ne tiendrait qu'à vous que je le fusse davantage. Que vous a donc fait cette pauvre maison? Où respire-t-on un plus excellent air qu'ici?

— Ah! s'il ne s'agit que de respirer, nous sommes heureuses, très heureuses nous sommes.

— Je ne dis pas, reprit M^{me} d'Azado, que la vie soit d'une gaieté folle; mais je ne désire ni ne regrette rien. A quoi bon changer de place? Partout le monde a le même visage.

— Fort bien. Le mal est qu'ici l'on ne vit pas du tout... Au reste ne vous mettez pas en peine de me consoler. Désormais je n'enverrai plus vos plaisirs, j'aurai les miens. Pendant que vous contemplerez vos cactus, je regarderai mes malles. J'ai défendu qu'on les défit.

Après un silence, M^{me} Bréhanne reprit : — Est-il bien possible qu'une femme telle que moi ait mis au monde une femme telle que vous?

— Je m'en étonne aussi, répondit M^{me} d'Azado en souriant. Est-il possible qu'une telle prose soit née d'une telle poésie?

— C'est bien cela, ma chère. Vous ne niez pas que vous n'avez l'esprit de femme le plus positif qu'on ait jamais imaginé. Le calcul est votre fort. Vous n'aviez pas mis toutes vos dents que vous possédiez votre livret sur le bout du doigt. Quand on vous apprit que deux et deux font quatre, cela vous fit plaisir, et ce fut, je crois, la plus vive émotion de votre enfance. Cependant vous avez fait un jour une folie, une erreur de calcul; on n'a pas toujours son livret dans la tête, et quand la vanité s'en mêle, les idées s'embrouillent et deux fois deux font cinq. Un jour vous avez voulu à toute force épouser un vieillard qui n'avait pas le sou, — parce que ce vieillard était marquis.

M^{me} d'Azado releva la tête et regarda fixement sa mère : — Êtes-vous bien sûre, lui dit-elle, que ce fût là ma raison?

— C'est la seule que j'aie pu découvrir, mais ne vous fâchez pas. Vous ne vous êtes trompée qu'une fois; une fois n'est pas coutume. Personne n'entend comme vous la tenue des livres en partie double; le doit, l'avoir, il n'est pas à craindre que vous embrouilliez jamais ces deux articles. Je vous répète que vous êtes une femme étonnante. Le ciel et les étoiles tomberaient que cela ne changerait rien au tic-tac de ce mouvement d'horloge que vous appelez votre cœur. Avez-vous jamais rêvé les yeux ouverts? avez-vous jamais soupiré sans savoir pourquoi? savez-vous ce que c'est que l'idéal? vous est-il jamais arrivé de chercher quelque chose?...

— Ou quelqu'un? interrompit Lucile.

— Vous êtes une vraie statue, poursuivit M^{me} Bréhanne en s'échauffant. Est-ce donc vivre que ne rien désirer, ne rien regretter, ne rien espérer, ne rien aimer? Lima ou Nyons, cela vous est bien égal. Respirer, voilà votre grande occupation, et, grâce à Dieu, il y a de l'air partout... Savez-vous ce que je déteste, moi, dans votre exécration Nyons? C'est qu'il ne s'y passe rien; on n'y a jamais su ce que c'est qu'un lendemain. Vos fontaines sont charmantes; mais pendant vingt ans nous pourrions chaque soir arpenter cette terrasse sans y rencontrer un visage inconnu, et j'userais mon pied à frapper la terre qu'il n'en sortirait rien qui ressemblât de loin ou de près à un événement.

M^{me} Bréhanne avait à peine prononcé ces mots qu'elle tressaillit et laissa échapper un petit cri. Elle venait d'apercevoir une ombre que la lune projetait sur le devant d'un massif et qui ressemblait fort à une silhouette humaine.

— Qu'avez-vous donc? demanda Lucile à sa mère, qui tremblait comme la feuille. M^{me} Bréhanne lui montra du doigt sur le gravier cette ombre menaçante, laquelle se terminait par une tête chevelue coiffée d'un chapeau à larges ailes.

— Vous demandiez un événement, dit M^{me} d'Azado; vous voilà servie selon vos goûts.

Ce disant, elle s'avança d'un pas résolu vers le massif. Un homme en sortit, qui n'était autre que Prosper Randoce. Il s'approcha d'elle, et, l'ayant saluée respectueusement, il s'excusa de son indiscretion. — Je ne suis, dit-il, ni un voleur ni même un maraudeur, je suis un pauvre diable de poète qui s'est épris d'une belle passion pour ce jardin et qui a voulu le revoir au clair de la lune. J'ignorais votre retour, madame, et je pensais ne déranger personne. Les poètes ne possèdent rien, mais le monde entier leur a été donné en jouissance. Je n'ai dérobé ni une fleur ni un fruit. M'excuserez-vous si je me contente d'emporter cette terrasse dans mes yeux?

M^{me} Bréhanne se rassura tout à fait quand il ajouta : — Je suis l'hôte et l'intime ami d'un de vos parens, madame. C'est M. de Peyrols qui m'a conduit ici l'autre jour. A lui la faute si j'ai conçu une passion criminelle pour vos platanes.

La frayeur de M^{me} Bréhanne avait fait place à une douce émotion qui lui chatouillait agréablement le cœur. Cette rencontre inattendue, ce clair de lune, ce jeune homme qui avait la tournure d'un héros de roman et qui sortait de terre comme par un coup de baguette, il y avait du merveilleux là dedans, c'était presque une aventure. Elle regardait Prosper avec attention. — Savez-vous, ma chère, dit-elle à sa fille, que monsieur ressemble à feu votre oncle de Peyrols, autant du moins qu'un poète peut ressembler à un homme d'affaires?

— Cette ressemblance, dit Randoce, avait frappé Didier, et c'est de là qu'est née notre liaison; mais on m'assure que M. de Peyrols était un homme fort raisonnable. Prosper Randoce ne l'est guère, puisqu'il est encore ici, attendant qu'on le chasse.

Comme il faisait mine de se retirer, M^{me} Bréhanne le retint en lui disant : — Vous êtes notre prisonnier. Un poète est un oiseau rare dans ce triste pays, et je ne m'attendais pas à faire ce soir pareille capture. Puisque votre mauvais sort vous a fait tomber entre nos mains, vous ne partirez pas avant que je vous aie rendu juge de mon différend avec ma fille.

Elle lui exposa longuement la cause. Pouvait-on se résigner à passer sa vie dans un trou de province? Était-ce vivre que de végéter dans une petite ville où il n'arrive rien, où chaque jour ressemble à la veille, où les idées sont aussi étroites que les rues, où l'on glose sur tout, où le qu'en dira-t-on gouverne toutes les actions, où les gens d'esprit sont tentés de se pendre pour se désennuyer? Randoce avait fort à faire; ses yeux n'étaient pas moins occupés que ses oreilles; il les tenait attachés sur M^{me} d'Azado, qui, adossée contre un cyprès, laissait parler sa mère et regardait courir les nuages. Dès qu'il put placer un mot : — Si vous parlez en général, dit-il à M^{me} Bréhanne, je suis de votre avis. J'ai comme vous, madame, la sainte horreur des petites villes. Je crois voir ces parcs où l'on enferme des huîtres pour les engraisser et les verdir. Point de milieu, il me faut la solitude ou Paris, un grand silence ou beaucoup de bruit; mais je dois vous confesser que depuis quelques minutes il m'est devenu impossible de médire de Nyons et de ses habitans, et qu'en ce moment il n'est pas d'endroit où j'aimasse mieux être qu'ici. Je me vois donc forcé de renvoyer les deux parties hors de cour et de procès.

On fit quelques tours de terrasse. M^{me} Bréhanne, enchantée de Randoce, lui fit questions sur questions, récits sur récits; au bout de dix minutes, il était au fait de toute son histoire, j'entends de son histoire officielle; quant à l'autre, libre à lui de la deviner. Lorsqu'il prit congé : — Puisque cette terrasse est à votre goût, lui dit-elle, j'espère que vous y reviendrez quelquefois; vous y trouverez, selon qu'il vous plaira, une parfaite solitude ou une Péruvienne que vous tirerez de son ennui, ce qui vous sera compté pour œuvre pie.

A minuit sonnait, Randoce entra dans le cabinet de son frère comme un coup de vent. Il avait l'air si échauffé que Didier crut un instant qu'il était en pointe de vin. Il se renversa sur un canapé et y resta comme en extase, le regard vague. On eût dit un Turc qui a vu la Mecque et qui rêve à la pierre noire de la Kaaba.

— Quelle femme! s'écria-t-il tout à coup. Quels yeux! quels che-

veux! quel cou! quelle taille! quelles mains! quelle voix! Je vivrais cent ans sans la revoir que je ne l'oublierais pas. Je m'imaginai qu'il n'y avait de femmes qu'à Paris. Connaissez-vous *la Source* d'Ingres? Cette merveilleuse créature est sa sœur : comme l'autre écoute le bruit de l'eau qui s'épanche de son urne, celle-ci semble écouter sa vie et ses pensées. Elle vient de sortir de la nuit éternelle, le jour commence à poindre dans son cœur, elle cherche à se reconnaître, elle voudrait trouver le mot de l'énigme et le dire; mais il ne lui vient pas aux lèvres, il y a du silence dans son sourire... Elle est belle, étrangement belle; ce n'est pas une femme, c'est un rêve; elle ne vit pas, elle se contente de respirer; elle ne marche pas, elle flotte. C'est le triomphe de la ligne et du flou!... Vous êtes un sournois, mon cher. Vous ne m'aviez jamais parlé de votre miraculeuse cousine. Que ne me disiez-vous : Un soir vous irez vous promener sur une terrasse, par un beau clair de lune, et ce que vous y verrez vous fournira d'inspiration pour six grands mois... Sa mère lui reproche d'être une statue. Heureux qui soufflera dans le sein de cette Galathée le feu sacré de la vie! heureux qui accomplira ce miracle de faire parler son sourire!

Il continua longtemps sur ce ton pindarique. S'il avait regardé son frère, qui, accoudé sur la cheminée, l'écoutait en silence, il aurait été frappé de l'étrange expression de sa figure. Des pâtres imprudens qui ont allumé un feu sur la montagne se retirent après l'avoir couvert de cendres, pensant ne laisser derrière eux qu'un foyer mort; le vent se lève, balaie les cendres, les charbons se rallument, la flamme pétille... En ce moment, la tête de Didier flambait.

Il réussit à se contenir et n'interrompit son frère que pour lui dire du ton le plus tranquille : — Quel enthousiasme! Mon cher ami, M^{me} d'Azado n'est point un rêve, elle n'est point une fille de la nuit éternelle, il fait grand jour chez elle; elle raisonne, elle a les idées fort nettes et sait à merveille ce qu'elle veut.

Randoce haussa les épaules et répondit en se retirant : — Dormez votre sommeil de marmotte, grand de la terre! Le poète va travailler. Cette nuit du moins, il sera plus heureux que vous. — Jusqu'au matin, Didier l'entendit aller et venir dans sa chambre, ce qui prouve que ni l'un ni l'autre ne dort guère.

Pendant trois semaines, Randoce fut passionnément amoureux de M^{me} d'Azado. On eût été mal venu à lui soutenir le contraire. Il avait tous les symptômes du mal; il ne ressemblait plus à lui-même, il avait perdu le boire et le manger, ne se nourrissait que de pure ambrosie, et, ce qui est un indice plus sûr, il n'avait plus de haine au cœur, ayant presque oublié que Didier était son frère. Amoureux ou non, il faut convenir qu'il était affamé de Lucile; le jour et la nuit, il y rêvait, et ses réveils étaient terribles, comme

ceux des naufragés à qui une table dressée est apparue en songe.

De deux jours l'un, il se rendait dans l'après-midi aux Trois-Platanes, bien qu'il pût s'apercevoir que la fréquence de ses visites étonnait et importunait M^{me} d'Azado. Il arrivait résolu à se déclarer, à mettre le siège devant la place. Au bout de peu d'instans, il sentait son courage faiblir, ses audaces s'en aller à vau-l'eau. L'air tranquille et sérieux de Lucile, cette parfaite sincérité que révélait son regard, la fermeté de son bon sens, le tour net et posé de son esprit, déconcertaient tous ses plans; il voyait un abîme se creuser soudain entre son désir et lui, et il comprenait la folie de ses espérances; mais à peine se retrouvait-il seul avec lui-même, il se forgeait de nouveau une Lucile de fantaisie qui n'avait de commun avec l'autre que la beauté. Sa chimère était accessible, complaisante et comme à portée de son désir. L'illusion et l'espoir lui revenaient. Le surlendemain, il courait aux Trois-Platanes, il voyait le fossé, et son bon sens lui criait : impossible. Sa consolation était de mettre en vers tout cela; chaque soir, il taillait sa plume et bâclait un sonnet.

La première fois que M^{me} d'Azado revit Didier, elle lui demanda quelques informations sur son hôte, dont les assiduités, disait-elle en riant, commençaient à inquiéter ses platanes. Sur un mot qui lui échappa, Didier comprit qu'elle s'étonnait qu'il fût l'intime ami d'un Randoce, et qu'elle avait peine à s'expliquer une étroite liaison entre deux hommes dont les caractères se convenaient si peu. Il se contenta de lui répondre que M. Randoce était un homme de talent, et qu'il fallait lui passer les singularités de son humeur. Survint M. Patru, lequel chanta sur une autre note; il dauba vigoureusement sur l'intrus et engagea M^{me} d'Azado à tenir à distance cet écervelé, qui tôt ou tard ne pouvait manquer de lui manger dans la main. Didier riposta. Lucile termina la discussion en disant au notaire : — Je ne m'effraie pas si facilement. M. Randoce a le secret de désennuyer ma mère; elle me ferait une scène, si je le priais de se rendre plus rare.

M^{me} Bréhanne avait conçu pour Prosper une admiration qui allait jusqu'à l'engouement. Elle le trouvait délicieux, accompli de tout point. Le héros de roman après lequel elle avait vainement couru sur les bords du Rhin était venu la chercher à Nyons, dans ce pays où il ne se passe rien. Rongée d'ennui, elle attendait ses visites comme les Hébreux dans leur désert soupiraient après la manne céleste. Randoce se mettait en frais pour lui plaire; il lui contait avec agrément des anecdotes de coulisses, des aventures quelquefois un peu lestes, sans laisser jamais échapper un mot libre; tout était voilé de gaze, mais on n'en perdait rien. Au travers de ces papotages passaient tout à coup de grands éclairs de lyrisme; il dis-

courait sur le génie, sur la fatalité, sur toutes les immensités, et, secouant sa chevelure olympienne, il ébranlait l'univers. Ce lyrisme et ces immensités ravissaient M^{me} Bréhanne. Aller à Cythère en passant par Pathmos lui avait toujours paru le bonheur suprême. Une seule chose l'inquiétait : était-ce bien pour elle que venait Randoce? Quand la mère et la fille étaient ensemble, il leur accordait une égale attention. Le fait est qu'il ne voyait pas la nécessité de sacrifier l'une à l'autre. Lucile lui semblait adorable, mais la conquête de M^{me} Bréhanne n'était point à dédaigner. Il avait, comme on sait, deux cases dans le cœur, et, ces cases s'étant vidées presque en même temps, il eût été bien aise de les remeubler à neuf toutes les deux. Avec M^{me} Bréhanne, il était à peu près sûr de son fait; il la sentait en quelque sorte dans sa main et la traitait déjà avec empire. Certain que le jour où il dirait : Je veux, elle ne résisterait que pour la forme, il n'était pas pressé d'en finir, et préférerait laisser mûrir le fruit sur la branche.

Un jour que Prosper, se trouvant en tête-à-tête avec M^{me} d'Azado, avait fait en pure perte pendant une heure l'amoureux transi, il eut un de ces retours de raison par lesquels il rachetait ses folies — Il faut y renoncer, se dit-il en sortant; ces raisins-là sont trop verts. — A ces mots, soit sagesse, soit dépit, il se sentit subitement guéri de sa passion. — Ce qu'il y a de bon, pensa-t-il encore, c'est que j'ai fait vingt sonnets qui valent ceux de Soulyry.

Cependant il lui restait une curiosité à satisfaire. Le lendemain matin, il entra dans le cabinet de Didier, s'étendit sur le sofa, fut quelque temps sans rien dire, paraissant plongé dans une profonde rêverie. Puis tout à coup : — Aille à Naples qui voudra! Moi, je dis : Posséder cette femme et mourir!

A cette brusque exclamation, Didier pâlit, se leva, serra les poings, et regardant son frère d'un air terrible : — De quelle femme parlez-vous? lui cria-t-il.

Prosper partit d'un éclat de rire. — Ah ça! dit-il, où prenez-vous ce masque tragique? Je commence à croire que je déteins sur vous. L'expression est excellente, le geste admirable. Vous aimez votre cousine? vous avez des droits sur elle? Que ne parliez-vous! Je suis trop délicat pour braconner sur vos terres... Ainsi donc vous vous proposez de conduire à l'autel cette adorable veuve. Convenez que vous avez longtemps balancé à franchir le mot et le pas. C'est moi qui vous ai décidé. Dites encore que je vous suis inutile... Mais franchement le mariage est-il bien votre fait? Je vais vous scandaliser; vous millionnaire, et moi va-nu-pieds, nous nous ressemblons comme deux gouttes d'eau. C'est à croire que nous sommes un peu frères. Ni l'un ni l'autre nous ne prenons la vie au sérieux...

Ma franchise vous offense? J'oublie l'abîme que la société met entre nous? Ce n'est pas une raison pour me manger le blanc des yeux. Oubliez de grâce que vous êtes mon demi-frère; autrefois vous me traitiez poliment.

Didier alla droit à lui en lui tendant la main. — Vous savez, dit-il, qu'il ne tient qu'à vous de trouver en moi plus et mieux qu'un demi-frère. Quand donc prononcerez-vous le mot qui nous mettra de niveau?

Prosper détourna la tête et fourra ses mains dans ses poches. — Nenni, dit-il, je ne sais pas mentir. Pourquoi ferais-je semblant de vous aimer?

— Bah! vous y viendrez peut-être, repartit Didier avec un serrement de cœur.

En ce moment, Marion entra et lui remit deux plis. L'un, timbré d'Avignon, renfermait une lettre qu'il parcourut d'un œil soucieux. Un vieil ami de son père, qui se trouvait dans l'embarras, faisait un appel pressant à son crédit et le suppliait de le cautionner pour une somme considérable. — Me voilà obligé de partir pour Avignon, fit-il en repliant la lettre.

Pendant ce temps, Prosper examinait la suscription de l'autre pli. Il avait reconnu l'écriture et poussé un cri de surprise. — Ouvrez donc vite ce pli, dit-il à son frère. Je suis bien trompé, ou il renferme quelque chose de plus intéressant que tout ce qu'on peut vous mander d'Avignon.

Didier déchira l'enveloppe et en tira une photographie. — C'est le portrait de M^{lle} Carminette, dit-il; elle a donc la bonté de se souvenir encore de moi.

En effet, c'était bien Carminette, mais Carminette dans sa gloire, Carminette après sa mue, une Carminette remplumée, pimpante, faisant la roue, la crête haute, portant dans tous ses traits le noble orgueil de ses triomphes. Didier ne se trompait pas; elle avait la bonté de se souvenir de lui. Les ruines de Volney lui étaient restées sur le cœur; elle n'avait jamais pu digérer le cruel affront que l'insolent avait fait à ses charmes; au fort de ses succès, elle y songeait de temps en temps, — et par vengeance elle avait imaginé d'envoyer à Didier sa carte de visite, pensant lui donner de cuisans regrets et qu'il s'écrierait avec stupeur : — Voilà donc ce que j'ai refusé... « Ce qu'une nuit t'a offert, a dit le poète, l'éternité ne te le rendra pas. »

Didier ne fit que passer les yeux sur cette photographie, et la jeta de côté. Randoce s'en empara aussitôt en disant : C'est ainsi que vous fêtez ce précieux portrait! Puis il fut s'asseoir avec son trésor dans l'embrasement d'une fenêtre, et pendant que Didier relisait la lettre de son correspondant d'Avignon, il s'écria : — Vous

voilà donc, charmante muse d'estaminet! Oui, c'est vous. Mon cœur s'épanouit en vous revoyant. Je n'ai pas perdu ma vie; je puis dire avec orgueil : Cette femme est ma création. O merveilleux à-propos! ce portrait arrive à point nommé pour me guérir de ma sottie chimère. Le temps des châtelaines est passé. Adieu ces superbes idoles devant lesquelles il fallait plier le genou! Ce siècle a inventé une grande chose. Voilà la femme-camarade, — et c'est la femme de l'avenir. Bonjour, camarade, vous m'avez rendu à moi-même. Mensonges de la vanité, je vous méprise. Eh! qu'importe la femme qu'on aime? qu'importe que le vin soit de Chypre ou du cru, le flacon de grès ou de cristal doré? L'ivresse de l'amour est divine, et on la peut boire à même dans les yeux que voici.

Il demeura quelques instans en contemplation, puis, poussant un soupir, il retourna la carte entre ses doigts et avisa sur le revers deux lignes de fine écriture que Didier n'avait point aperçues : — « A M. Didier de Peyrols en souvenir de la nuit du 14 mars 186... » Il fut sur le point de faire part de sa découverte à son frère; mais il changea d'avis et serra la photographie dans son carnet.

Une heure plus tard, Didier, qui s'était résolu à partir sans délai pour Avignon, vint lui faire ses adieux. — Ainsi, lui dit Prosper, vous ne craignez pas de laisser votre maison sous ma garde; c'est une marque de confiance dont je suis touché. Que diriez-vous si je profitais de votre absence pour mettre le feu aux quatre coins de votre castel?

— Faites, nous partagerons les cendres à l'amiable.

En passant à Nyons, Didier demanda une voiture à l'*Hôtel du Louvre* et donna l'ordre au cocher de venir l'attendre au bas de l'avenue des Trois-Platanes. Dix minutes après, il parut devant sa cousine, qui fut surprise de son air agité. Il commença par l'informer de son départ, puis, après un silence : — J'ai à vous parler d'autre chose.

Mais à ces mots plus de voix; il resta immobile devant elle, la contemplant de tous ses yeux, et tout à coup, cachant son visage dans ses mains, il éclata en longs sanglots. Son cœur était en proie à un bouillonnement dont la violence l'effrayait; il lui semblait que l'infini de la passion venait d'entrer en lui; ce qu'il avait dans l'âme ne pouvait monter jusqu'à ses lèvres. Tout ce qu'il put faire fut de saisir entre ses doigts frémissans un pli de la robe de Lucile et de le presser contre ses lèvres. Depuis quelques mois, il était profondément malheureux; ce morceau d'étoffe était une relique, et il en sortait une vertu mystérieuse qui le consolait de tout, le rendait indifférent au passé, au présent, à l'avenir, à sa vie tout entière.

M^{me} d'Azado se dégagea doucement; elle était pâle et tremblante. — Qu'avez-vous? parlez donc! lui dit-elle.

— Je vous aime, babutia-t-il; mais je n'ose,... je ne puis vous le dire.

Elle garda un instant le silence. — Je suis moins étonnée que je ne devrais l'être, dit-elle enfin. Je ne sais pas feindre. Je vous confesserai que depuis quelque temps... Oui, vous aviez une manière de me regarder... Je ne vous ferai point de reproches; mais je me défie. Est-ce votre faute ou la mienne?

Il ne répondit pas. Elle poursuivit d'une voix qui se raffermissait par degrés : — Il est une chose que je voudrais savoir. Un jour vous avez cru m'aimer. Il vous a suffi de le dire pour n'y plus croire. Je pardonne à votre cœur ses défaillances, je ne lui pardonnerais pas des légèretés. Je vous connais mal, je suis inquiète. Pourriez-vous me jurer que depuis le jour que vous savez, personne,... aucune femme...

— Je vous le jure, interrompit Didier en recouvrant toute sa voix.

Elle le regarda fixement, puis elle reprit avec un demi-sourire : — Il est bon d'être sûr de soi dans ce monde. Prenons, vous et moi, le temps de réfléchir. Partez pour Avignon, restez-y huit jours. A votre retour, je vous répondrai.

XXV.

Randoce passa toute la journée du lendemain dans la meilleure disposition d'esprit et dans un délicieux *far-niente*. Il éprouvait depuis le départ de Didier un sentiment de délivrance qui lui dilatait le cœur. Il était assez poète pour pouvoir goûter des plaisirs de pure imagination. Il se représentait que son frère était mort en lui léguant toute sa fortune. Ce château, cette terrasse, ces champs, ces vergers, ces meubles, cette argenterie, cette vaisselle plate, tout cela était à lui; il était entré en possession et attachait sur son bien des yeux d'oiseau de proie. Qu'allait-il faire du Guard? Lui convenait-il de le vendre? ou bien y viendrait-il en villégiature chaque année? Il hésitait sur cette alternative; il agita longtemps dans sa tête l'un et l'autre cas, pesant les avantages, les inconvénients. Tout compté, tout rabattu, mieux valait garder le Guard. Il en ferait un lieu de délices; il y recevrait nombreuse et brillante compagnie; il tiendrait table ouverte, donnerait des fêtes, des galas dont il serait parlé, car il ne comprenait pas le bonheur sans le bruit.

Dans une des ailes du château, il y avait une vieille chapelle à demi ruinée qu'il se proposait de convertir en salle de spectacle. Il y passa deux heures, rêvant les yeux ouverts. Il voyait au-dessus de sa tête un lustre allumé, devant lui une rampe, à sa droite,

à sa gauche, une assemblée attentive et frémissante. Par intervalles un murmure d'admiration parcourait cette foule, on battait des mains, des visages radieux se tournaient vers lui; — il se surprit à saluer à la ronde de la tête et du geste, avec un sourire où se révélèrent à la fois la majesté de l'amphitryon et la modeste confiance d'un auteur acclamé qui voudrait bien se dérober à son triomphe. Un gros rat, qui lui grimpa sans façon le long des jambes, le réveilla en sursaut. — Je suis plus fou que Perrette, pensa-t-il. Où est mon pot au lait? — Il déchargea sa mauvaise humeur sur l'innocente Marion, qui venait le chercher pour dîner, et à laquelle il intima coup sur coup cinq ou six ordres impérieux. Il détestait la brave femme pour le culte dévot qu'elle rendait au nom de Peyrols; elle était à ses yeux le suppôt de Didier, son âme damnée, et, de même que M. Patru, une incarnation du code civil. Marion lui rendait bien la pareille, elle lui trouvait l'air d'un mauvais coucheur, s'indignait de ses propos cavaliers, de l'insolence de ses manières et ne pouvait assez s'étonner « que monsieur fût lié d'amitié avec cet homme. » Il y avait du mystère là-dessous, pensait-elle. — Ce pique-assiette, disait-elle à Baptiste, a quelque chose au fond des yeux qui me fait peur.

Après son dîner, Randoce se fit apporter le journal. Ce qui attira d'abord son regard fut une réclame qui annonçait à l'univers attentif que la première livraison du *Censeur catholique* était en vente. Suivait une citation que Prosper trouva pitoyable et qui lui fit hausser les épaules. — A quel misérable gratte-papier, s'écria-t-il, M. Lermine a-t-il donné ma succession? Quel style! c'est de la grisaille, du camaïeu... C'est égal, j'ai manqué là une superbe affaire. Et cette pauvre Thérèse, qu'est-elle devenue? Elle a vidé la coupe des humiliations. Le bonhomme sait se conduire; il lui a fait payer cher son pardon. Crainte du scandale, la pauvre femme a dû se remettre sous la tutelle de cet imbécile, qui la mangera jusqu'à l'âme sans qu'elle ose se plaindre. La voilà bien récompensée de son beau coup de tête!

Pour se tirer de ses réflexions mélancoliques, il rouvrit le journal. Une autre nouvelle, plus intéressante encore que la première, changea la couleur de ses idées : on annonçait à l'univers de plus en plus attentif que M^{lle} Carminette venait d'entrer en vacances, et qu'elle était sur le point de partir pour Marseille, où elle avait conclu un marché d'or avec l'entrepreneur d'un café chantant. Cette nouvelle fit à Randoce une vive impression. — Dans peu de jours, pensa-t-il, elle passera tout près d'ici. — Il réfléchit quelques instans, puis il prit la plume, et il écrivit à son infidèle une supplique de six pages : il lui demandait à deux genoux qu'en se rendant à Marseille elle daignât faire un détour de quelques lieues et

venir passer une journée à Nyons. Il lui offrait l'hospitalité dans le plus beau château du monde, où elle serait reçue en princesse. Il voulait conclure avec elle un traité de paix et d'amitié, et lui promettait qu'en retour de sa complaisance il lui ferait hommage de trois chansonnettes de haut goût qu'il avait composées pour elle.

Le surlendemain, il se rendit aux Trois-Platanes. M^{me} Bréhanne, qui était restée trois jours sans voir son héros, le reçut avec de grands empressemens mêlés de langoureux reproches. Il répondit avec froideur à ses agaceries. Il était distrait, préoccupé. Il pensait à Carminette, à ses airs dégourdis, fringans, poétiquement effrontés, à son audacieuse démarche de chat sauvage, à ses yeux émerillonnés qui jouaient de la griffe, aux folles inventions dont elle assaisonnait le plaisir; il croyait revoir cette fille étonnante, ce sublime laideron, ce chérubin d'enfer, comme il l'appelait, — et dans ce moment M^{me} Bréhanne lui paraissait une coquette vulgaire; peu s'en fallait qu'il ne la trouvât laide.

M^{me} d'Azado arriva comme il se disposait à partir. Il s'était juré de ne la plus trouver belle; à sa vue, il éprouva malgré lui un tressaillement. En vain il l'examina avec des yeux dénigrans, la fit passer par l'étamine; sa beauté sortit victorieuse de cette épreuve. Il crut s'apercevoir qu'elle avait dans le teint, dans le regard, une animation qui ne lui était pas ordinaire; d'heureux pressentimens, de secrètes espérances répandaient une clarté sur son visage. Que cette femme ne fût pas à lui, il s'y résignait encore; mais qu'elle pût être à un autre... Le démon de la jalousie le mordit au cœur, et il lui vint une méchante pensée.

M^{me} d'Azado lui demanda s'il avait reçu des nouvelles de Didier.

— Non, madame, lui répondit-il. Didier est peu écrivain, comme il est peu parlant. Je ne sais ce qu'il est allé faire à Avignon. Malgré notre intimité, je ne le questionne sur rien. Il est mystérieux en diable, ne dit ses affaires à personne, et je ne puis le voir sans penser à ce mot de l'Écriture : « les ténèbres régnaient sur la face de l'abîme; » ce qui ne m'empêche pas de lui être fort attaché. Jamais abîme ne fut plus aimable.

— On voit en effet que vous parlez de lui en ami chaud, lui répondit Lucile avec un peu de hauteur.

— Eh! madame, qui peut prétendre à la perfection? Je lui pardonne son excessive réserve comme il me pardonne mes étourderies. Un échange de petites indulgences entretient l'amitié.

— Cependant vous n'ignorez pas tout, dit M^{me} Bréhanne. Vous savez sans doute le fin mot de la tragique aventure de Rémuzat. On assure que vous étiez sur les lieux.

— Je ne sais ce que vous voulez dire, madame, répondit-il d'un air discret.

— On jase beaucoup dans les petites villes, dit M^{me} d'Azado avec un geste d'impatience, et il est bon de fermer l'oreille aux sots discours.

— Ah! permettez, reprit M^{me} Bréhanne. Que vous défendiez votre cousin, rien de plus naturel; on se doit bien cela entre parents. Après tout, que lui reproche-t-on? D'avoir le cœur plus inflammable qu'il ne veut le laisser voir. Le médecin de Rémuzat, homme grave, à ce qu'il paraît, a été témoin des fureurs d'un mari.... Mon Dieu! le crime n'est pas noir, ce n'est pas un cas pendable. J'en conclus seulement que les hommes qui n'ont pas l'air d'y toucher sont sujets à caution. Qu'en pensez-vous, monsieur?

Randoce détourna la tête en jouant l'embarras. — M'est avis, répliqua-t-il, que M^{me} d'Azado a raison, et que le médecin de Rémuzat n'est pas un oracle.

Et là-dessus, s'empressant de rompre cette conversation, il demanda le nom d'une fleur à Lucile; puis de propos en propos, et par d'ingénieux détours, il en vint à parler théâtre et interrogea M^{me} Bréhanne sur les pièces nouvelles qu'elle avait vu jouer à Paris. Il écouta patiemment sa réponse, qui ne fut pas courte, après quoi il lui dit en riant : — Vous n'avez pas eu la curiosité d'entendre Thérèse ou sa rivale, la fameuse Carminette?

— Ce n'est pas ma curiosité qui était en défaut, répondit-elle; mais on prétend que ce genre de spectacles est du fruit défendu pour les honnêtes femmes. Cette Carminette fait fureur. Je m'étais promis de me procurer sa photographie, car je suis en train de me monter un album de célébrités; mais dans le trouble du départ je n'y ai plus pensé.

— Si vous désirez faire connaissance avec cette héroïne, reprit-il, j'ai de quoi vous satisfaire.

Et tirant son carnet de sa poche, il lui montra la photographie de Carminette. M^{me} Bréhanne voulut la lui prendre des mains. — Je ne m'en dessais pas, dit-il. Je permets qu'on regarde, je ne permets pas qu'on touche. J'ai mes raisons pour cela.

Ce mystère irrita la curiosité de M^{me} Bréhanne. Elle avança la tête, se récria d'admiration, déclara bien haut que le portrait de M^{lle} Carminette annonçait une personne tout à fait extraordinaire, et supplia Prosper de le lui céder pour qu'elle le mît dans son album. — J'y consens, dit-il, mais à la condition que vous me procurerez un canif pour gratter quelques mots qui ne doivent être lus de personne.

Un éclair de jalousie brilla dans les yeux de M^{me} Bréhanne. Elle allongea lestement le bras et se saisit de la photographie, que Prosper retint avec mollesse. Il fit semblant de se fâcher, réclama

son bien à cor et à cri. Pendant qu'il protestait, M^{me} Bréhanne avait satisfait sa curiosité, et partant d'un éclat de rire : — Voilà qui est singulier, dit-elle à sa fille. Si vous persistez, ma chère, à défendre envers et contre tous l'innocence de votre cousin, vous êtes condamnée à vous boucher non-seulement les oreilles, mais les yeux.

A ces mots, elle lui présenta le portrait, que M^{me} d'Azado repoussa de la main.

— Ne voyez-vous pas que je plaisante? reprit M^{me} Bréhanne. M. Randoce a écrit sur le revers de cette carte un quatrain qui est charmant, et par politesse vous ne pouvez vous dispenser de le lire.

Lucile prit la carte, lut d'un coup d'œil le prétendu quatrain et porta brusquement la main sur son cœur. Le coup avait porté. Se tournant vers Randoce, elle lui lança un regard de mépris et sortit sans prononcer un mot.

Prosper avait peine à dissimuler sa joie; ses yeux pétillaient : — Qu'avons-nous fait? dit-il à M^{me} Bréhanne. M^{me} d'Azado aime son cousin.

— Je m'en doutais, répondit-elle, et maintenant j'en suis sûre. Voilà donc cette attache mystérieuse qui retenait ma fille à Nyons, où elle s'ennuie autant que moi. Je ne suis pas fâché d'avoir brouillé les affaires. Je puis espérer désormais de la remmener à Lima.

— Vous tenez donc beaucoup à votre fameux Lima? lui dit Prosper.

— Le Pérou, s'écria-t-elle, le Pérou! On ne vit qu'au Pérou.

Il la fit causer du Pérou. Elle en parlait éloquemment, on parle toujours bien de ce qu'on aime. La peinture qu'elle lui fit de Lima et de ses habitans était chaude de couleur et le rendit pensif.

A peine fut-il de retour au Guard, qu'il chercha dans la bibliothèque de son frère tous les livres de géographie et de voyages où il était question du Pérou. Il les mit en pile, les descendit au salon, se mit à les feuilleter l'un après l'autre. Il se plongea dans cette étude avec l'ardéur fiévreuse qu'il portait en toutes choses, sa tête se monta; tout fut oublié, et son frère, et Carminette, et ses colères, et ses jalousies, et la vilaine petite action qu'il venait de commettre. Il ne pensait qu'au Pérou, rien n'existait que le Pérou. Pendant toute la soirée, il rêva de Lima, de ses larges rues et de ses maisons basses, des mines du Potose, d'ébéniers, de cotonniers, d'ananas, d'alpagas, de vigognes, de bois de fer et de sang-dragon. Il se disait que, si le chantre d'Atala avait découvert une poésie nouvelle sur les rives du Mississipi, aucun poète n'avait encore exploité les Andes péruviennes; cette conquête magnifique lui était réservée; il ne pouvait manquer de récolter sur les pentes du Sorata des moissons d'idées et d'images tropicales et d'en rapporter une palette ensoleillée, dont il répandrait à pleine brosse

dans son drame les éblouissantes bigarrures. Un fils de Faust revenant du Pérou, quel événement! quel prodige de l'art! Il se grisa de ce grand et sublime dessein. Jusqu'à l'aube, il se vit en songe traversant des sierras plantées de palmiers et de cocotiers, au pied desquels naissaient des hyperboles grosses comme des courges et de splendides métaphores couleur de feu qui exhalaient des senteurs de tubéreuse et de magnolier.

Il se réveilla n'ayant en tête que le Pérou, et sa nouvelle folie le tint jusqu'à midi. Un billet que lui remit le facteur changea toutes ses idées et le fit revenir d'Amérique à toutes jambes. Carminette avait fait bon accueil à sa proposition; elle se trouvait au bout de son répertoire; comme on allèche une souris avec des noix, il lui avait promis trois chansonnettes; elle s'était laissé prendre à cette amorce; elle avait l'esprit délicat, elle aimait les fines épices et préférait la cuisine de Randoce à toutes les autres. Avec cela, Carminette s'était mis dans la tête que Prosper lui avait écrit de l'aveu et probablement à la prière de Didier; elle se figurait que son envoi avait produit de l'effet, que le contempteur de ses charmes s'était subitement ravisé, que les écailles lui étaient tombées des yeux et qu'il mourait d'envie de renouer avec elle dans l'espérance de rattraper l'occasion perdue. Elle se promettait d'arriver au Guard armée de la plus superbe indifférence, et de tourner impitoyablement le couteau dans le cœur de sa victime. Ce jeu souriait à son humeur de guépard. Elle écrivait à Randoce : « Mon bon, c'est entendu. J'irai te voir chez ton ami pas plus tard qu'après-demain. Tu ne me parleras que d'amitié; je suis devenue sérieuse, vois-tu, et je ne veux plus vivre que pour l'art; c'est un mot de toi que j'ai retenu. Ton Didier ne pourrait-il pas m'apporter les clés de son château sur un plat d'argent? Ses vassaux feraient la haie; j'aimerais qu'ils fussent poudrés. S'il est gentil et qu'il fasse bien les choses, je lui chanterai toutes les turlutaines qu'il lui plaira. Sans rancune, ta vieille amie. »

— Adieu le Pérou et les cocotiers! dit Randoce en repliant ce billet. Carminette *for ever!*

XXVI.

En quittant le salon, M^{me} d'Azado s'était enfuie dans sa chambre, où elle avait passé de longues heures livrée au plus profond abattement. Depuis quelques jours, elle caressait de chères espérances, et tout à coup ce réveil, cette surprise, ce retour offensif du malheur!... Elle regarda longtemps le portrait de Carminette, qu'elle comptait restituer de sa propre main à Didier. « Voilà donc, pen-

sait-elle, ce qui l'a consolé de ne pouvoir m'aimer. Il s'était créé un fantôme auquel, faute de mieux, il avait prêté mon regard et mon sourire, et un jour que je portais une couronne de pavots dans mes cheveux, il s'est écrié : Voilà ma chimère ! Mais il a suffi que ses lèvres touchassent les miennes pour que son ivresse se dissipât et qu'il rougit de son erreur. Alors il s'est demandé comment il pourrait s'y prendre pour oublier sa déception. Cette femme a passé, et il s'est dit : Voilà le plaisir ! Il n'y a donc rien pour lui entre une chimère impossible et la réalité que voici !... Du moins cette chanteuse ne l'a pas trompé ; sa figure dit bien ce qu'elle est, en l'aimant il savait ce qu'il voulait ; ce qu'il cherchait, il l'a trouvé... » Et elle se disait encore : « Il m'avait offensée, et cependant je n'ai pu cesser de l'aimer. Je le croyais changeant, irrésolu, chimérique, je lui aurais tout pardonné, s'il eût été sincère ; mais il m'a trompée. Lui, mentir !... N'est-il pas l'ami d'un Randoce ? Cette amitié le condamne. En descendant des cimes, il aime à respirer l'air épais des marécages. Il lui faut des Randoce, des Carminette. Je ne sais plus que penser, je vois que rien n'est certain, qu'il ne faut compter que sur le malheur. »

Le jour suivant, elle dut se faire violence pour recommencer à vivre. Elle allait et venait, s'occupant, comme à l'ordinaire, de sa maison, de son jardin, de ses pauvres, des leçons de lecture qu'elle donnait aux filles de ses fermiers ; mais à chaque instant elle se disait : « Voilà donc la vie ! elle n'est que cela. » M^{me} Bréhanne la voyait si sérieuse dans ses manières, si recueillie dans sa tristesse, qu'elle n'osa lui adresser une question, ni lui redemander la photographie de Carminette, ni faire la moindre allusion à ce qui s'était passé.

Le troisième jour, vers midi, M^{me} d'Azado avait descendu son avenue et s'était arrêtée quelques instans près du portail, quand elle vit arriver sur la route d'Orange une chaise de poste qui cheminait grand train. Au moment où la voiture allait passer devant elle, une jeune femme qui en remplissait tout l'intérieur de l'amplitude de ses jupes avança la tête à la portière, cria au cocher d'arrêter, et adressant la parole à Lucile : — Veuillez m'indiquer, madame, lui dit-elle, où se trouve le château de M. de Peyrols.

M^{me} d'Azado n'avait pu réprimer un geste de surprise ; elle regarda l'étrangère en silence, puis elle lui montra de la main, sur la hauteur, le château du Guard. Carminette laissa échapper une exclamation qui ressemblait, je le crains, à un juron ; la route lui avait paru longue.

— Peut-on monter en voiture jusque-là haut ? reprit-elle.

Lucile lui fit signe que non.

— Et à cheval?

Lucile fit signe qu'oui, et, lui jetant un dernier regard, elle s'éloigna.

— Les habitans de ce pays sont singulièrement chiches de leurs paroles! murmura Carminette entre ses dents. Puis le cocher toucha, et la voiture se remit à rouler.

— J'ai donc vu ma rivale, pensait M^{me} d'Azado en remontant l'avenue. Peut-être la fait-il venir pour nous comparer à son aise l'une à l'autre. Du haut de son tribunal, ce grand juge pèsera impartialement nos mérites, le fort et le faible de chacune de nous. Il est bon d'examiner avant de choisir, et le sage ne fait rien que de sang-froid.

Il lui sembla que son cœur se redressait dans sa poitrine. Elle se sentit plus calme; il lui tardait de revoir Didier, ou plutôt de le voir, car il lui semblait qu'elle ne l'avait jamais vu.

Sa curiosité fut bientôt satisfaite. A quelques heures de là, il se présenta devant elle. Il arrivait tout courant d'Avignon; il avait quitté sa voiture au bas de l'avenue et venait chercher la réponse qui devait décider de son sort. L'instant d'avant, M^{me} d'Azado se croyait sûre de sa volonté, sûre de sa colère; mais au premier regard qu'elle jeta sur Didier elle sentit son cœur lui échapper. L'homme qui, debout devant elle, attendait qu'elle lui parlât, n'était pas l'inconnu à qui son indignation avait préparé un accueil digne de ses forfaits. C'était le Didier qu'elle connaissait, qu'elle avait mille fois maudit, et que, tout en le maudissant, elle n'avait pu s'empêcher d'aimer. Oui, c'était bien lui... Elle se demanda si depuis huit jours elle ne faisait pas un mauvais rêve.

Didier s'aperçut de son trouble, et il en augura mal. — J'aime à croire que vous n'avez pas oublié la question que je vous fis en partant, lui dit-il d'une voix émue. Je viens chercher votre réponse; le bonheur de toute ma vie en dépend.

— Oh! mon cousin, lui dit-elle avec un sourire forcé, voilà une phrase bien vieille, bien rebattue, et qu'autrefois vous auriez rougi de prononcer. Vous n'aimiez pas les grands mots, vous les laissiez au commun des martyrs... Je crains que le séjour d'Avignon ne vous ait gâté l'esprit. Je vous avais donné huit jours pour réfléchir; j'espérais que vous les emploieriez à vous raviser.

Il la regarda d'un air d'étonnement. — Je n'ai pas réfléchi, dit-il. Je n'ai que trop réfléchi dans ma vie. J'ai découvert depuis quelque temps que ce qu'il y a de plus simple est d'aimer, que cela simplifie tout.

— Ainsi le bonheur de toute votre vie dépendra de ce que je vais vous dire. Vous me faites trembler. Vraiment vous le prenez sur

un ton bien tragique. Je ne croyais pas que dans vos idées le mariage fût une affaire aussi grave... Et comme il se taisait : Pour ma part, poursuivit-elle, j'ai réfléchi; je suis, comme dit ma mère, l'esprit de femme le plus positif du monde. J'ai fait jadis, comme vous l'aviez deviné, un mariage de vanité. Pour essayer d'autre chose, j'en voudrais faire un de convenance. Eh bien ! franchement, je peux vous assurer que nous ne nous convenons guère, vous et moi.

— Je crois rêver, s'écria-t-il avec emportement. Quelle langue parlez-vous? Vous l'avez trop franchement apprise; vous la savez mal.

Elle hocha la tête. — Vous avez raison. Je suis condamnée, je le vois bien, à parler de tout sérieusement... Asseyez-vous là, écoutez-moi. Il y a près d'un an, vous avez eu pour moi un caprice. Qu'a-t-il duré? Vous le savez, votre lettre... Laissez-moi parler. Je ne vous fais pas un crime de votre franchise, bien au contraire; mais que cette franchise un peu brutale m'ait fait beaucoup souffrir,... pourquoi vous le cacher? Je veux vous faire un autre aveu. Il me semblait juste qu'il vous en coûtât d'être franc. Que je fusse seule à souffrir... non, cela n'était pas juste. Votre lettre exprimait un chagrin qui me parut sincère. Je me dis : Il est aussi malheureux que moi; j'ai le droit de lui en vouloir, je n'ai pas le droit de lui retirer mon estime... Quelques jours plus tard, on m'apprit que vous veniez de partir subitement pour Paris. Ce départ, je l'avoue, me donna fort à penser. Je connais assez les hommes pour savoir... Oui, ils ont toujours la ressource de tromper leurs ennuis. Je me demandai si vous n'étiez pas aller chercher à Paris certaines distractions... Vous aviez voulu imposer à votre cœur un sentiment sérieux; il avait bien vite regimbé contre son fardeau; peut-être vouliez-vous faire ou refaire une autre expérience, demander le bonheur à ces amours faciles qui n'engagent à rien... S'il m'était prouvé que je ne me suis pas trompée dans mes conjectures, mon Dieu, je ne vous traiterais pas en criminel; seulement, je vous l'ai déjà dit, je serais inquiète, très inquiète. En conscience, il me serait impossible de lier mon sort à celui d'un homme si prompt à se distraire... Soyez sincère, dites-moi toute la vérité. N'est-ce pas le moins que je puisse vous demander?

— N'est-ce que cela qui vous arrête? lui répondit-il d'un air radieux. Vous saurez, quand vous le voudrez, ce que je suis allé faire à Paris; je vous conteraï heure par heure les tristes et longues journées que j'y ai passées. Mon père m'avait laissé des devoirs à remplir. J'ai fait ce que j'ai pu, je n'ai pas réussi, et cet insuccès a été pour moi une source d'indicibles dégoûts;.. mais je ne regrette

rien. Je vivais dans l'indifférence; les cruels déboires, les amertumes que j'ai éprouvées, que j'éprouve encore, m'ont réveillé; pour la première fois, j'ai senti le besoin de me consoler, d'être heureux... Et le bonheur, le voici! ajouta-t-il en étendant le bras vers elle.

Elle fut prise d'une violente émotion. — Ainsi, dit-elle, le serment que je vous ai fait prêter l'autre jour...

— Je suis prêt à le renouveler; cependant il m'en coûterait, je l'avoue. Votre méfiance m'afflige. Je ne suis pas un saint, je ne suis pas un héros; mais je mérite qu'on se fie à ma parole.

— Prenez garde, lui dit-elle, nous avons des preuves... — Et à ces mots, s'étant levée, elle tira de son secrétaire la photographie de Carminette, qu'elle lui présenta. Il demeura stupéfait. Elle lui fit signe de retourner la carte, et il lut ce que Carminette avait écrit sur le revers. Il se frappa le front, son visage exprima un amer désespoir, dont Lucile ne comprit pas la cause.

— C'est lui,... c'est M. Randoce qui vous a remis cette carte? dit-il.

— A l'avenir, lui répondit-elle, vous serez plus circonspect dans le choix de vos amitiés.

— Cet homme n'est pas mon ami, s'écria-t-il, c'est mon frère.

Elle fit une exclamation.

— Oui, mon frère... et mon ennemi.

Il resta un instant plongé dans un muet accablement; il avait oublié Lucile, il ne pensait qu'à Randoce. Revenant à lui-même : — Pardonnez-moi, dit-il. J'oubliais que ce portrait m'accuse... Vous vous êtes imaginé... Détrompez-vous. Cette femme... Je l'ai vue chez lui, et je vous assure... Laissez-moi reprendre mon sang-froid; je veux tout vous conter...

Elle l'arrêta d'un geste, et la tête haute, une flamme dans les yeux, elle le regarda d'un air exalté qui donnait à sa beauté une expression sublime. — Pas un mot, dit-elle. Ne m'expliquez rien. Je vous crois. L'Évangile n'a-t-il pas dit : Bienheureux ceux qui croient? Laissez-moi jouir de mon bonheur.

Il se précipita à ses pieds et s'empara de ses deux mains, qu'il couvrit de baisers. A plusieurs reprises il essaya d'entamer son récit, elle lui ferma la bouche. — Non, je ne veux pas vous entendre, lui disait-elle. Plus tard... Vous parlerez plus tard. Aujourd'hui je ne veux savoir qu'une chose : c'est que je vous crois.

Il la regardait d'un air d'adoration. Elle eut tout à coup un frisson, et secouant la tête avec un sourire trempé de larmes : — Aurais-je par hasard des pavots dans mes cheveux? lui demanda-t-elle.

— Oh! rassure-toi! s'écria-t-il. Ce n'est plus un fantôme que j'aime, c'est une femme. Tu as appris de la vie deux grandes choses : tu sais pardonner et tu sais croire... Je veux aller à ton école; tu me donneras un peu de ton cœur.

XXVII.

En arrivant au Guard, Didier vit accourir au-devant de lui Marion, qui paraissait hors d'elle-même. Elle avait la physionomie renversée et levait les bras au ciel comme pour le prendre à témoin. Elle fut quelque temps sans pouvoir parler. Enfin d'une voix entrecoupée elle apprit à Didier qu'en son absence il se passait chez lui des choses inouïes. Une femme était venue... non, ce n'était pas une femme, c'était un diable en jupons qui jurait comme un grenadier. Pour fêter cette princesse, Prosper avait commandé à Baptiste un vrai festin de Balthazar, et, s'étant levé à la pointe du jour, il avait fait main basse sur toutes les fleurs du jardin, qu'il avait répandues en litière sur le devant de la maison, après quoi il avait contraint tous les ouvriers à quitter leur travail, à s'endimancher, à saluer l'arrivée du diable par des salves de boîtes et de pétards. Ce qui avait suivi était, selon Marion, impossible à décrire; il semblait que le Guard eût été mis au pillage comme une ville prise d'assaut. La bonne femme exagérait; il n'y avait de vrai dans tous ces tragiques récits que le parterre saccagé et un peu de vaisselle brisée. — A cette heure, dit-elle en finissant, ils sont enfermés dans le salon, où ils tempêtent l'un et l'autre à qui mieux mieux. C'est un vacarme à ne pas entendre Dieu tonner. Personne n'ose entrer. Ah! monsieur, Dieu te garde de tes amis! Que penserait ton pauvre père d'une telle aventure?

— A vrai dire, lui répondit-il, il serait le dernier qui eût le droit de s'en plaindre.

En approchant de la maison, Didier entendit de grands éclats de voix. Il ouvrit la porte du salon et fut témoin d'une scène bien différente de ce qu'il attendait. Prosper, les cheveux en désordre, était à genoux, dans l'attitude du plus humble des supplians. De ses lèvres pâles, convulsivement agitées, jaillissait un long torrent d'éloquence. Appuyée contre la cheminée, Carminette le regardait d'un œil dur et paraissait l'écouter à peine; sa figure exprimait la plus vive contrariété. Elle regrettait amèrement d'être venue et maudissait sa complaisance. Elle avait pensé trouver à Nyons Didier et trois chansons; point de Didier, point de chansons; elle allait repartir les mains vides. Les jonchées de fleurs qu'on avait répandues sous ses pas, les pétarades dont on l'avait saluée, le

succulent repas qu'elle venait de faire, lui semblaient une maigre consolation des lugubres litanies qu'elle était obligée d'essuyer.

Prosper s'efforçait en vain de l'attendrir. Il lui disait qu'elle était son âme, sa folie, son unique et éternel amour, qu'il ne pouvait vivre sans elle, qu'ils avaient été créés l'un pour l'autre, que depuis qu'il l'avait quittée, il avait perdu sa joie et son talent; il lui rappelait tout ce qu'il avait fait pour elle, les beaux jours qu'ils avaient passés ensemble; il lui promettait que, si elle consentait à le reprendre, elle trouverait en lui l'esclave le plus soumis, qu'il se donnerait à elle corps et plume, qu'il révélerait à son génie des secrets qu'elle ignorait encore; richesse, gloire, bonheur, un avenir sans pareil les attendait, ils se devaient tout l'un à l'autre, jamais il n'y aurait eu sous la voûte du ciel un couple d'amans mieux assortis, un tel exemple d'inaltérable harmonie et d'idéale félicité. Carminette demeurait insensible comme un roc, elle ne répondait à tous ces discours que par des haussemens d'épaules, par des claquemens de langue qui signifiaient : balivernes que tout cela! De temps en temps, pour se désennuyer, elle dessinait des ronds sur le parquet avec le bout de son pied, ou, jetant un coup d'œil dans la glace, elle rajustait une boucle de ses cheveux qui s'étaient défrisés. Quand elle vit paraître Didier, elle bénit ce secours inespéré qui lui arrivait, et fut tentée d'entonner le cantique de la délivrance.

— Ce pauvre homme a grand besoin d'une douche, dit-elle en montrant du doigt Randoce. Si le mal résiste, qu'on lui mette la camisole de force!

Et à ces mots, ayant fait à Didier un petit salut protecteur, elle traversa la chambre d'un air de duchesse; mais comme elle ouvrait déjà la porte pour gagner au pied, son naturel reprenant le dessus, elle se retourna vivement, allongea le bras droit, exprima le fin mot de sa pensée par une de ces chiquenaudes hardies et pittoresques qui étaient le triomphe de son art. Celle-ci ne laissait rien à désirer; à force de travail et de recherches, Carminette avait atteint la perfection. Randoce se releva d'un bond et, les poings serrés, voulut s'élaner après elle. Didier lui barra le passage; Baptiste, qui l'avait suivi, vint à son aide; ils eurent besoin de toutes leurs forces réunies pour contenir ce frénétique, qui se débattait dans leurs bras. Il finit par se rendre, cessa toute résistance, regarda son frère d'un œil morne, et, lui tournant le dos, il s'enfuit dans sa chambre, dont il tira les verrous. Pendant ce temps, Carminette était montée à cheval et s'éloignait en hâte, fort mécontente de tout, hormis de sa chiquenaude.

Randoce resta enfermé chez lui toute la soirée. Didier se trouvait

dans une singulière situation d'esprit; il était à la fois très heureux et très malheureux; il ne savait comment accorder sa joie et sa tristesse, Lucile et son frère, le charme et la plaie de sa vie, vraie plaie d'Égypte. A minuit, il était encore dans son fauteuil, creusant ce redoutable problème et ne sachant à quel parti s'arrêter, quand Prosper à demi vêtu ouvrit brusquement la porte de son cabinet en lui criant : — Il faut en finir. Qu'avez-vous décidé?

— J'ai décidé que vous commenceriez par me faire des excuses, répliqua Didier en lui montrant la photographie de Carminette.

— Des excuses! A propos de quoi?... Vous avez revu M^{me} d'Azado, vous l'avez persuadée... J'ai lu votre bonheur dans vos yeux.

— Pour n'avoir pas fait le mal que vous comptiez faire, votre procédé en est-il moins indigne?

— Vous avouez donc que vous êtes heureux? Ayez du moins la pudeur de vous en taire... Et moi aussi, poursuivit-il d'une voix sombre, et moi aussi j'ai connu le bonheur. Autrefois je travaillais, j'aimais, j'étais aimé; je menais la vie qui convenait à mes goûts, à mon caractère; je me sentais au large dans ce monde; s'il me manquait quelque chose, mon imagination y suppléait; en ce temps, elle était riche à millions, elle brassait les rêves dans une cuve d'or... Mais vous êtes apparu comme un tentateur; avec vos grandes maximes et vos paroles musquées, vous avez éveillé dans mon âme des ambitions malsaines; par droit de naissance, vous pouviez vous permettre d'avoir à la fois tous les plaisirs et tous les scrupules, ce qui est, j'en conviens, la félicité parfaite; vous avez fait miroiter devant mes yeux la grande duperie du succès honnête, et vous avez travaillé sournoisement à me dégoûter de mon bonheur... La belle œuvre que vous avez accomplie! Vous avez retiré le poisson de son étang sous prétexte qu'il croupissait dans la vase et que vous le vouliez dégorger en eau courante; mais, après l'avoir fait sortir de sa bourbe, vous l'avez laissé sur le bord, à sec, et il se meurt d'asphyxie... Qui m'a dégoûté de ma pauvreté, de mon travail, de mon talent? C'est vous. Qui m'a fermé tous les chemins de la fortune et de la gloire? C'est encore vous...

— Ce qui m'épouvante, interrompit Didier, c'est que vous êtes de bonne foi et que vous croyez toutes les extravagances que vous me débitez. Il est bien dangereux, le talent que vous avez de vous persuader tout ce qu'il vous plaît de croire.

— Il est vrai, continua Randoce, que vous m'avez magnifiquement dédommagé de toutes mes pertes... Je suis votre frère! Insigne honneur!... Jamais pique-assiette ne fut mieux traité; vous ne me comptez pas les morceaux... Et que de peines vous daignez prendre pour me former le cœur et l'esprit! Si votre bourse m'est

fermée, vous me faites part de votre conscience. Je suis votre éco-lier, votre pénitent. Vous critiquez mes procédés et mes vers; vous m'élevez à la fêrule... Tout cela vous divertit, vous tient en haleine; sans moi, vous crèveriez d'ennui. Souffrez qu'à mon tour je vous donne un conseil. Défiez-vous de moi. Je suis au désespoir. Quelques douceurs que vous trouviez dans ma société, faites-moi jeter à la porte par vos gens. Les demi-partis sont dangereux... Défiez-vous, je me sens capable de tout.

— Vous me connaissez bien peu, lui répondit tranquillement Didier, si vous croyez que l'insolence et les menaces puissent rien obtenir de moi.

— Si je me mettais à vos genoux, s'écria Randoce avec rage, combien de temps m'y laisseriez-vous?

— O la phrase! la phrase! murmura Didier. O comédien!

— Et si je vous jurais que je vous aime comme un frère, — c'est le mot que vous me demandez, — seriez-vous assez simple pour m'en croire?

— Je suis si las, répondit-il, si mortellement las de ce qui se passe ici depuis quelques mois, qu'en vérité, oui, je ferais semblant de vous croire, et je me conduirais en conséquence.

— C'est un mensonge que vous n'obtiendrez jamais de moi. Que diable! il y a des choses impossibles. Non, jamais vous n'aurez le bonheur de m'entendre dire : Mon bon frère, que vous êtes sublime! La charité, s'il vous plaît!.. Vous avez lu Shakspeare, mon bon monsieur. Je vous dirai comme Orlando : — L'âme de mon père, qui est en moi, commence à se révolter contre cette servitude... J'en suis fâché, je n'ai pas un cœur de citrouille. Regardez-moi bien; je suis debout, et je vous demande ma légitime. Oui, je ressemble à mon père, j'ai comme lui l'esprit juridique; mais j'entends la chose mieux que lui. Le droit! le droit! Je ne connais que le droit naturel. Toutes vos lois humaines, je les méprise comme un vil chiffon... Moi, vous aimer! Pourquoi?... Parce que vous avez tout, et que je n'ai rien? Parce que vous êtes né dans un château, et que j'ai grandi dans une soupente?... Et lequel de nous deux méritait d'être riche? Qui de vous ou de moi est taillé pour la jouissance, taillé pour l'action? Que faites-vous de vos écus? Rien. Vous dormez; on peut dormir sur un grabat. Que faut-il à l'huître pour être heureuse? Une écaille qui ferme. J'étais né pour tout connaître, pour tout posséder, pour tout vouloir; j'avais toutes les curiosités, tous les appétits, le monde tout entier me battait dans le cœur; mais la pauvreté m'a dit : Non, tu rêveras la vie, tu ne vivras pas...

— Vous avez mille fois raison, repartit Didier. Je ne sais que faire de ma fortune. Cependant la semaine dernière je me suis

donné le plaisir de sauver du désespoir un ami de mon père en le cautionnant pour une somme considérable.

— Bien lui en a pris de n'être pas votre frère, reprit Randoce... Mais j'ai deviné votre secret. Vous êtes jaloux de moi, vous ne pouvez me pardonner mon talent... Brisons là. Faites-moi justice, et vous aurez mon estime. En attendant, permettez-moi de vous haïr et de vous mépriser, comme je méprise l'homme qui m'a lâchement abandonné, qui m'a voué de gaieté de cœur à tous les avilissemens de la pauvreté, qui a dit en m'appelant au monde : — Mon garçon, j'ai attrapé quelques heures de plaisir; tire-toi d'affaire comme tu pourras...

— O le malheureux ! fit Didier en poussant un gémissement.

— Malheureux, oui, je le suis. Tout à l'heure Carminette était ici. Le son de sa voix m'est resté dans l'oreille. C'est tout mon avoir, toute ma fortune... — Et d'une voix de tonnerre : — Je vous le demande pour la dernière fois. Qu'avez-vous décidé ?

— Peut-être le saurai-je quand vous m'interrogerez sur un autre ton.

Randoce s'élança sur un trophée d'armes qui était pendu à la muraille; il en détacha un pistolet.

— Prenez garde, il est chargé, lui cria Didier. Que voulez-vous faire ?

— Rassurez-vous; qu'est-ce que je gagnerais à vous tuer ? répondit-il. Et fouillant dans un tiroir, il en tira une boîte, où il prit une capsule dont il coiffa la cheminée.

— Qu'avez-vous donc fait de votre sachet de lavande ? lui demanda Didier.

— Je n'y pensais plus, vous avez raison, dit-il en posant l'arme sur la table. Il ouvrit la fenêtre, s'appuya sur le rebord, respira la fraîcheur de la nuit, contempla le firmament. Il s'attendait que son frère profiterait de ses délais pour s'emparer de l'outil meurtrier et le mettre en sûreté. Didier ne bougea pas.

Enfin Randoce se redressa. Montrant de la main le ciel étoilé : — C'est assez réussi, dit-il, mais c'est toujours la même chose. Il s'avança vivement vers la table, comme un homme qui a pris son parti; il saisit le pistolet, regarda son frère, appuya le canon contre sa tempe droite et pressa la détente. La capsule partit, et ce fut tout. Le pistolet n'était pas chargé. Didier le savait... Et Randoce ? Il venait de mettre à la loterie, sachant qu'il y avait vingt bons billets contre un mauvais.

Ce qui est certain, c'est qu'avant de sortir de la chambre il jeta le pistolet à terre avec une telle violence qu'il en cassa le chien.

— Bon Dieu ! fit Didier en se frappant la poitrine; quand donc

saurai-je où commence l'homme, où finit le comédien ? J'ai beau fouiller sous le masque, je ne trouve point de visage.

XXVIII.

Trois semaines plus tard, Didier écrivait ce qui suit :

« C'en est fait : entre Randoce et moi, il y aura l'Océan. Rien ne finit que par la mort, et grâce au ciel nous sommes très vivans l'un et l'autre; mais l'Océan, c'est quelque chose. Je crois qu'à cette distance nous ne nous gênerons point et que nous pourrons nous aimer.

« Pendant une journée, je fus bien inquiet; je me reprochais de l'avoir mis au défi; je le cherchai dans la montagne, et, regardant mes mains, je croyais apercevoir des taches de sang. Je courus aux Trois-Platanes. Je vois encore Lucile accourant à moi tout effarée : — Ma mère est partie; elle avait si bien pris ses mesures que je ne me suis doutée de rien. Sa chambre est vide; elle a tout emporté, jusqu'à sa perruche. Elle avait deviné que je ne quitterais plus Nyons. — Ils sont partis ensemble, lui dis-je, et je sentis comme un rocher qui se détachait de ma poitrine. Survint M. Patru, qui se mit à rire aux anges. — De quoi vous plaignez-vous ? s'écria-t-il. N'êtes-vous pas trop heureux que ces deux folies se soient plu l'une à l'autre ? Désormais votre bonheur est franc de toute hypothèque.

« Une lettre nous arriva de Bordeaux, lettre folle d'amour, folle d'injustice. M^{me} Bréhanne nous accusait de la vouloir séparer de l'homme de ses rêves; il dépendait de nous qu'il l'épousât. Elle nous exposait les théories de Randoce, qui sont étranges. Il estime qu'un homme peut en sûreté de conscience se faire entretenir par sa maîtresse, entre amans tout est commun; mais il se déshonore en vivant des charités de sa femme... — Ils veulent vous faire chanter, dit M. Patru.

« Je résolus de partir sur-le-champ pour Bordeaux. Il m'en empêcha : — Vous accorderiez tout ! — Nous passâmes toute la nuit à batailler. Je lui disais : — Pensez de Randoce ce qu'il vous plaira; toujours est-il qu'il n'avait qu'un mot à dire, qu'une grimace à faire pour obtenir de moi ce qu'il voulait. Ce mot, il ne l'a pas prononcé; cette grimace, il n'a pu la commander à son visage. — M. Patru partit le lendemain, muni d'instructions et de pouvoirs. Il trouva la situation un peu différente de ce qu'il attendait. M^{me} Bréhanne lui parut amoureuse à en perdre la tête; son aventure l'avait rajeunie, transformée; elle était jolie comme un ange. Prosper semblait épris; mais, selon M. Patru, c'est pour le Pérou qu'il entient. Le chiffre des deux pensions fut longuement, âprement dé-

battu. M^{me} Bréhanne disputa comme un procureur. Prosper jouait l'indifférence et ne disait mot. M. Patru lui déclara qu'il était notre mandataire, que l'argent passerait par ses mains, qu'ils eussent à s'adresser à lui.

« — Mariez-vous bien vite, leur dit-il, embarquez-vous pour Lima, et qu'on ne vous revoie plus!

« — Ah! par exemple, fit Prosper, quand j'aurai fini mon drame...

« — Votre drame! Qui diable! croit encore à votre drame?

« Prosper m'a écrit. Il est bon prince : il consent à tout oublier. Il plaisante sur les nouvelles relations de parenté que va établir entre nous notre double mariage : — Grâce à Dieu! vous n'êtes plus mon frère. Vous serez, selon les circonstances, mon gendre ou mon neveu. Je puis me couvrir devant vous comme un grand d'Espagne. — Le reste de sa lettre est un cantique en l'honneur du Pérou. Nouveau Pizarre, il s'apprête à conquérir l'empire des Incas pour le compte de sa souveraine, la poésie. Il voit déjà s'ouvrir devant lui des horizons immenses... Immense! à l'article de la mort, il aura ce mot entre les dents.

« Je faisais hier une réflexion mélancolique. Prosper est un tempérament; je suis peut-être une âme. Si on nous fondait ensemble, cette combinaison pourrait bien produire un grand poète. Tels que nous sommes, chacun de nous n'est que la moitié de quelqu'un. J'ai le rêve, il a la main; de cette main mise au service de ce rêve, il sortirait peut-être quelque chose de grand.

« Que dirait mon père?... Hélas! j'ai misérablement échoué. La tâche était au-dessus de mes forces. Il n'est pas d'homme moins propre que moi à prendre de l'ascendant sur un autre homme.... Prosper a plus fait pour moi que je n'ai fait pour lui. Il m'a tiré de mon indifférence, il m'a fait désirer le bonheur, il m'a réconcilié avec le possible. C'est le malade qui a guéri le médecin...

« Je passe auprès d'elle des journées entières qui s'écoulent comme des minutes. Qu'elle me parle ou qu'elle se taise, sa présence me suffit; je ne rêve rien au-delà. Après l'avoir quittée, l'inquiétude me reprend. Je me demande : Le bonheur de demain vaudra-t-il celui d'aujourd'hui? mais à peine l'ai-je revue, tous mes doutes sont levés. Quelle est donc cette musique qui berce le cœur et qui endort le rêve?

« Cette après-midi nous nous sommes promenés le long de l'Aygues. Nous nous assîmes sur la berge, au pied d'un saule. A cet endroit, il y a grand fond. Il me prit une envie folle de l'enlacer de mes bras et de me précipiter avec elle dans cette eau profonde, pour être sûr d'emporter dans la mort ce qui me remplissait le cœur. Il sembla qu'elle eût deviné ma pensée : elle se tourna vers

moi en souriant, et sur ses lèvres entr'ouvertes la vie m'apparut belle comme un songe..... »

Le jour de son mariage, Didier se fit attendre à la mairie. Il s'était mis en chemin de fort bonne heure. S'apercevant qu'il était en avance, il ralentit le pas, et bientôt il fut s'asseoir sur une pierre, au bord d'un ravin. Prosper lui avait écrit la veille pour lui annoncer son mariage et son départ. Il relut ce billet et s'occupa de tirer l'horoscope de son frère, de calculer ses chances de bonheur. — Ne jamais se juger, avoir une marotte, croire aveuglément à son talent et ne voir dans la vie qu'un thème de littérature, ce sont là, pensait-il, de précieux avantages. Les Randoce font ressource de tout, même du malheur. Prosper n'aura jamais de chagrins qu'il ne puisse mettre en rimes. L'heureux homme!... Ce disant, il se surprit à imiter l'inimitable chiquenaude de Carminette. — Eh bien! oui, reprit-il. La chiquenaude de Carminette! serait-ce là le fond des choses, le dernier mot de la sagesse? L'heureuse fille!...

Mais aussitôt, rentrant en lui-même, il éprouva une vive confusion. Il tira de son sein un médaillon d'ivoire qui renfermait le portrait en miniature de Lucile; il était en possession de ce trésor depuis quelques jours. Il ouvrit la boîte, et contempla d'un œil avide la peinture, qui était faite avec art; la ressemblance était frappante. Il est possible que Didier fût guéri, comme il s'en flattait; mais il avait quelque léger ressentiment de son mal, voici du moins ce qui lui arrivait. Aussi longtemps qu'il se trouvait en la présence de M^{me} d'Azado, il goûtait un bonheur tranquille, une paix silencieuse et profonde; mais loin d'elle, regardait-il son portrait, il entraînait en extase, le cœur lui battait violemment, le feu de la fièvre allumait son sang, il croyait entrevoir je ne sais quelle divine créature à laquelle il tendait les bras et qui le tenait à distance, se refusait à ses désirs. Explique qui pourra cette énigme! S'il aimait passionnément la femme, c'est du portrait qu'il était amoureux.

Le chant d'un paysan qui coupait une cépée d'osier le tira de sa contemplation. Il rougit comme s'il avait été surpris en bonne fortune, ferma précipitamment le médaillon, regarda sa montre, se frappa le front et se mit à courir. Quand il arriva, on l'attendait depuis vingt minutes, et Lucile commençait à s'inquiéter. Je ne sais ce qu'il put lui dire pour justifier son impardonnable retard.

LA

PEINTURE MONUMENTALE

EN ALLEMAGNE

PIERRE CORNÉLIUS.

On a vu s'accomplir, il y a trente ou quarante ans, en Allemagne une des tentatives où l'on reconnaît le plus clairement le caractère d'ambition juvénile qui distingue la première moitié du xix^e siècle, et qui tranche si singulièrement avec notre prudence actuelle, mêlée de frivolité et de désenchantement. On conçut l'idée de rendre à l'art le rôle social qu'il avait en Grèce dans l'antiquité et en Italie à l'époque de la renaissance; on essaya d'élever la peinture à la dignité d'une interprétation populaire des grands enseignemens moraux et religieux dans des œuvres faites pour décorer les monumens publics et frapper tous les regards au lieu de servir au luxe des demeures privées et à la satisfaction d'un goût passager. Cette entreprise, accueillie d'abord avec intérêt et bientôt avec enthousiasme, n'était point née cependant d'un entraînement général; elle procédait d'une seule pensée, d'une seule volonté, elle avait pour promoteur et elle a eu pendant plus de cinquante ans pour guide un seul homme, Pierre Cornélius. Les grands desseins de cet audacieux esprit seraient, il est vrai, restés à jamais irréalisables, si, par une rencontre imprévue, la faveur d'un prince passionné pour les arts n'eût mis à sa disposition les ressources d'un

pays important et les monumens d'une capitale. C'est ainsi que, dans un temps d'éparpillement intellectuel et de conflits politiques, dans un pays morcelé, Cornélius a pu écrire quelques-unes de ces pages qui s'imposent à l'attention de tout un peuple, et que les étrangers mêmes ne peuvent ignorer. Les peintres dont nos voisins sont le plus justement fiers ne nous sont d'ordinaire connus qu'à demi; la plupart de leurs tableaux, ensevelis au sortir de l'atelier dans le secret des maisons particulières, échappent à nos regards. Les œuvres de Cornélius, rassemblées à Munich et à Berlin, accessibles à tous les yeux, visitées du matin au soir par la foule sans cesse renouvelée des touristes, ne sauraient être complètement inconnues d'aucun homme amoureux des beaux-arts. On peut parler de cet artiste avec l'assurance d'être compris et apprécier en connaissance de cause l'action qu'il a exercée comme la valeur des travaux dont il a doté son pays.

Plus jeune de deux années seulement que M. Ingres (1), Pierre Cornélius l'a suivi dans la tombe à quelques mois seulement d'intervalle, et la mort en rapprochant leurs noms fait éclater à la fois la différence de leur génie et l'analogie plus profonde encore de leur caractère. Les différences se résument dans l'amour religieux de la forme particulier à M. Ingres, tandis que la pensée était pour Cornélius l'objet d'un culte presque exclusif; l'analogie, le trait commun et dominant de leur carrière à tous deux est la poursuite imperturbable d'un même dessein, la fermeté des vues, la conviction. Les biographies n'ont parlé jusqu'ici du peintre allemand qu'avec une réserve qui m'a causé plus d'un regret. Le détail de sa vie intime et de ses relations si nombreuses ne saurait manquer, lorsqu'il sera mieux connu, de nous apporter de grandes lumières; nous en savons assez toutefois pour nous faire dès à présent une juste idée de la foi sérieuse qu'il a portée dans l'exercice de son art. Attaché d'une conviction ardente aux principes les plus élevés, il a mis à les appliquer une volonté qui n'a jamais fléchi, et que de choses pourtant auraient pu l'ébranler! Il a vu l'art dégénérer autour de lui en un luxe vulgaire et en un moyen de fortune. Il a vu l'ironie érigée en système et entendu proclamer la souveraineté de la fantaisie, gage suprême du génie autorisé à se jouer et des sujets qu'il choisit et de la nature qu'il interroge et des idées dont il s'inspire et de lui-même. Salué comme un rénovateur sans rival, il a gardé pendant un quart de siècle la primauté incontestée dont il avait été d'abord investi; puis l'opinion publique s'est re-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1^{er} avril, le travail de M. H. Delaborde sur Jean-Dominique Ingres.

froïdie à son égard, la critique est revenue sur l'excès d'une admiration sans réserve; les œuvres du maître ont été révisées une à une par des juges plus sévères, et ses créations nouvelles n'ont plus rencontré qu'un assentiment douteux. Bien que ses derniers travaux ne fussent nullement indignes de ceux qui avaient fait sa renommée, il a dû supporter la rude épreuve de se voir mis en question de son vivant même, et il n'a plus conservé que cette gloire vague, ombre indestructible d'un nom illustre, reste d'un prestige qui a longtemps duré. Il a résisté à ces variations de la critique, à ces retours de la mode; il n'a pas éprouvé un moment de trouble, et il est mort sans avoir rien perdu de l'intégrité de la foi première, avec la certitude d'avoir marché vers la vérité et de l'avoir quelquefois atteinte.

Cornélius a laissé après lui quelques adeptes fidèles de ses principes; il n'a point proprement laissé d'école, et il n'est pas difficile d'en découvrir la raison. Lorsqu'en face des ruines que la révolution avait faites on se mit à chercher quelque chose de plus stable que les institutions humaines, on crut s'apercevoir que les grands ressorts du monde et de l'histoire ne sont ni des volontés individuelles, ni des caprices passagers, ni des hasards; on les chercha dans des idées inflexibles comme des lois, immuables comme la raison, et ce sont ces idées que Cornélius se proposa d'exprimer dans la peinture. Bientôt ces grandes synthèses en se multipliant s'ébranlèrent et se compromirent les unes les autres, l'expérience se vengea de cette foi aveugle aux principes abstraits et infligea aux idées des humiliations répétées; il fallut recommencer à se soumettre modestement aux leçons de la réalité, et ce retour atteignit la peinture comme tout le reste : elle redescendit du ciel sur la terre, elle sortit de l'éternité pour rentrer dans le temps, qui est son domaine, et alors a commencé pour Cornélius le délaissement. Au reste le malheur de n'avoir pas fondé une école est commun à bien des artistes de premier ordre; ils ne passent point pour cela sans laisser après eux une longue trace de leur action. Le véritable artiste agit par ce qu'il est autant que par ce qu'il fait : l'ardeur qui l'anime suffit pour exciter les talens autour de lui et pour allumer l'étincelle chez ceux-là mêmes qui n'acceptent pas ses leçons. Quoi qu'on puisse penser de la tentative de Cornélius et quelque jugement que nous soyons conduit nous-même à porter sur son œuvre, on ne lui refusera pas d'avoir exercé une influence bienfaisante. Il a élevé pour un temps assez long le niveau de l'ambition parmi ses contemporains. Par la pureté de sa foi d'artiste, par la décision de sa volonté, par le grand élan qu'il avait pris, il a imprimé une vive secousse à l'art en Allemagne et même ailleurs. Si pendant une cer-

taine période on a pu constater en plus d'un pays un effort général vers le grand, cette impulsion s'explique sans doute par une situation d'esprit analogue et par des circonstances identiques; il serait injuste de ne pas reconnaître que Cornélius y a contribué pour sa part. La correspondance d'Hippolyte Flandrin porte la trace de l'admiration respectueuse dont il était pénétré pour l'artiste allemand. En Belgique, MM. Guffens et Van Schwerts relèvent indubitablement de Cornélius, et il est visible qu'Antoine Wiertz (1) se rattache jusque dans les écarts de son talent à la tendance idéaliste. Une influence si haute et due à de pareilles causes vaut bien l'avantage peu sûr d'avoir fondé une école; elle donne peut-être à la vie de Cornélius et à l'examen de ses travaux un certain caractère d'intérêt et d'opportunité.

I.

Il n'y a nulle raison de révoquer en doute les témoignages d'après lesquels Pierre Cornélius aurait, comme bien d'autres peintres, montré dès l'enfance des dispositions extraordinaires pour l'art qu'il devait cultiver avec un si grand éclat. Cette précocité fut d'ailleurs singulièrement favorisée par les circonstances. Né le 23 septembre 1783 à Dusseldorf, au sein d'une famille catholique, il fut élevé à l'ombre de l'académie, où son père, Aloys Cornélius, cumulait les fonctions d'inspecteur et de professeur (2), et il eut pour ainsi dire, en ouvrant les yeux, le spectacle des chefs-d'œuvre rassemblés dans la célèbre galerie qui dépendait alors de l'académie, et qui fut transférée à Munich en 1805, au moment où la couronne de Bavière se voyait menacée de perdre la ville de Dusseldorf, qui lui avait été donnée par l'empereur. Il paraît que, lorsqu'il pleurait, la vue des plâtres de la salle des antiques avait le pouvoir de l'amuser, et plus d'une fois sa mère dut recourir pendant la nuit à ce moyen pour l'apaiser. Tout jeune, son père l'employait dans son atelier à nettoyer sa palette et ses pinceaux. L'enfant apprenait de lui-même à dessiner en copiant des gravures d'après Raphaël, et à dix ans, l'esprit tout rempli des récits de l'histoire sainte, il découpait sur du papier noirci les figures des grands personnages de l'Ancien Testament.

Si jamais vocation parut manifeste, c'est bien celle-là; elle fut

(1) Voyez, sur Antoine Wiertz, une intéressante étude de M. de Laveleye dans la *Revue* du 15 décembre 1866.

(2) On peut voir dans l'église des franciscains à Aix-la-Chapelle un tableau de cet artiste, représentant la *Stigmatisation de saint François*, qui n'est pas sans mérite, et qui dénote en particulier une remarquable habileté de main.

néanmoins un instant méconnue et sur le point d'être traversée par une intervention que Cornélius a lui-même racontée en détail. « J'avais seize ans lorsque mon père mourut, laissant une femme et sept enfans sans fortune; nous dûmes, mon frère aîné et moi, songer à pourvoir aux besoins de la famille. C'est alors que de sages personnes firent entendre à ma mère qu'il vaudrait peut-être mieux me mettre en apprentissage chez un orfèvre que de me faire étudier la peinture à cause du temps que cet art exige et du grand nombre de peintres qui existaient déjà. Ma brave mère ferma l'oreille à ces conseils, et dès ce moment sa confiance en mon avenir, la pensée que je pouvais être arraché quelque jour à un art que j'aimais, me remplirent d'une ardeur incroyable, et je fis en peu de temps des progrès qui promettaient bien plus que je n'ai tenu. » Les sages personnes dont parle Cornélius n'étaient autres que le directeur même de l'académie, Pierre de Langer, qu'il devait remplacer successivement à Dusseldorf et à Munich. En résistant à des considérations d'intérêt immédiat qui, venant d'une telle source, devaient avoir à ses yeux beaucoup d'autorité, la mère de Cornélius s'imposait de lourds sacrifices. Pour les alléger, il fallut bientôt que le jeune artiste tirât quelque parti de ses connaissances et acceptât de petits travaux, dessins d'almanach, bannières d'église, portraits au crayon. Si regrettable qu'il soit souvent de voir un talent réel exposé au péril de s'épuiser dans des besognes infimes, ces travaux de pur métier eurent peut-être cette fois un effet contraire en disciplinant une imagination portée au vagabondage et à l'exagération. Je ne puis néanmoins m'empêcher de remarquer que Cornélius n'avait pu recevoir jusqu'alors qu'une éducation générale très incomplète, et je me demande si ce défaut d'études premières a été sans inconvénient chez un artiste d'une intelligence avide et qui a tant donné à la pensée. Qui sait si une culture plus étendue et reçue à temps ne l'eût pas mis en garde contre les tentations dangereuses d'une érudition tardivement acquise, et si, mieux pourvu dès le début de connaissances indispensables, il n'eût pas échappé à l'influence des systèmes à la mode et à l'écueil des inspirations purement littéraires ?

Ce fut à l'occasion d'un concours ouvert à Weimar sous les auspices de Goethe par une société qui se proposait pour but avoué de combattre ce retour au moyen âge dont les Schlegel s'étaient faits les promoteurs que Cornélius exécuta ses premiers travaux. De 1803 à 1805, il envoya successivement à Weimar un tableau aujourd'hui perdu, *Polyphème dans son antre*, qui était peint en camaïeu, un carton à l'encre de Chine et au crayon blanc qui représentait *le Genre humain pressé par l'élément de l'eau*, enfin un dessin à la

sépia dont le sujet était *Pirithoüs et Thésée dans le Tartare*. Quoique aucun de ces morceaux n'eût été l'objet d'une distinction particulière, Cornélius ne dédaigna pas d'en transporter plus tard certaines parties dans les fresques de la Glyptothèque de Munich. Vers le même temps, il fut chargé par l'entremise de M. Walraf, dernier recteur de l'université de Cologne, avec qui son métier de dessinateur l'avait mis en relation, de décorer le chœur et la coupole de l'église de Saint-Quirin à Neuss. Il y peignit en grisaille et à la détrempe les apôtres, les évangélistes et plusieurs figures d'anges. On trouvait, à ce qu'il paraît, dans ces peintures, maintenant détruites, la hardiesse de conception et la grande tournure qui caractérisent les ouvrages postérieurs du maître.

On peut voir dans *le Tambour Legrand*, de Henri Heine, une vive image de Dusseldorf à la veille et au lendemain de 1806. La présence de l'étranger vainqueur attestait la chute profonde de l'Allemagne, et la plupart des esprits étaient portés instinctivement à se dérober au sentiment des catastrophes présentes. La littérature, sortant de sa placidité classique, se plaisait à évoquer les grandeurs passées de la patrie. La curiosité fervente d'un certain nombre d'amateurs, de MM. Sulpice et Melchior Boisserée, de M. Jean Bertram, de M. Walraf, exhumait les peintures oubliées du moyen âge germanique et ajoutait à l'histoire de la vieille école allemande un ou deux siècles de gloire. Cornélius visitait assidûment les précieuses collections de Cologne. La situation de sa famille s'étant améliorée en 1809, il avait pu quitter Dusseldorf et s'établir à Francfort, où il trouvait un plus vaste théâtre. En compagnie de quelques amis animés de la même ardeur que lui, il se livrait à des travaux plus libres. Si pour vivre il faisait encore des portraits au jour le jour, il peignait à l'huile pour le prince de Dalberg une sainte famille, visiblement inspirée des anciens maîtres de Cologne et de Nuremberg, dans laquelle il donnait à sainte Anne les traits de sa mère. Il exécutait dans une maison particulière des peintures décoratives dont il ne reste malheureusement que les esquisses. De plus il méditait et il poussait rapidement une entreprise plus audacieuse et plus neuve : il tentait d'interpréter dans une suite de quinze dessins les scènes capitales du *Faust*. Le voisinage de la maison où Goethe avait vu le jour, l'impression produite sur l'artiste par la vieille cité impériale, furent-ils pour quelque chose dans les motifs qui dirigèrent son choix? En vérité, le bruit que faisait alors le romantisme, l'ascendant qu'il exerçait, le goût de plus en plus répandu du moyen âge, enfin l'étude attentive que Cornélius consacrait depuis longtemps aux maîtres du xv^e et du xvi^e siècle, expliquent assez son dessein sans qu'il faille recourir pour s'en

rendre compte à une suggestion fortuite. Un travail poursuivi sans relâche pendant plusieurs années ne saurait procéder d'un caprice momentané ni d'une occasion matérielle. Or Cornélius avait quitté Francfort depuis longtemps lorsqu'il adressa la seconde partie de ses dessins à Goethe avec une lettre qui porte témoignage de la pensée toute nationale qui les avait inspirés. Goethe, devenu peu à peu étranger aux dispositions dans lesquelles il avait composé le premier *Faust*, était en plein dans sa période d'hellénisme. Le progrès de ses réflexions, l'expérience, le dégoût des aberrations romantiques, le dégageaient de plus en plus des rêveries malades en le rattachant au sens pratique de la vie. Il n'était guère en humeur de goûter sans réserve un interprète si naïvement pénétré des idées et des émotions qui lui représentaient une jeunesse déjà bien lointaine. Après avoir vu les sept premiers dessins, il écrivit pourtant à l'artiste une lettre polie, où l'éloge est tempéré par l'avertissement et où il est curieux de voir le poète signaler lui-même les écueils d'une route qu'il avait ouverte un des premiers. « Les moments, dit-il, sont bien choisis et représentés avec bonheur. En vous transportant au sein d'un monde que vous n'avez point vu, dont vous ne pouvez avoir idée que par les maîtres anciens, vous êtes parvenu par un effort puissant à vous y reconnaître, à en rendre heureusement et comme choses qui vous seraient familières non-seulement le costume et le dehors, mais encore la manière de sentir. Vous avez toutefois un péril à éviter. L'art allemand du xvi^e siècle, qui, comme une seconde nature, sert de base à vos travaux, ne peut être conçu comme parfait en soi; il ne s'est pas développé complètement, il a poursuivi un but qu'il n'a point pleinement atteint comme l'art italien. Laissez faire ce sentiment du vrai qui est en vous, mais exercez en même temps, par l'étude de ce que l'art antique et l'art moderne ont produit de plus parfait, le sentiment du beau, pour lequel vos dessins attestent les plus heureuses dispositions. » Et Goethe terminait sa lettre en recommandant au jeune artiste d'imiter Albert Dürer, qui avait su alimenter et purifier sa flamme au foyer italien.

Ce dernier conseil était au moins superflu. Depuis plus de deux ans, Cornélius rêvait de faire son pèlerinage d'artiste en Italie, et il s'y était préparé de longue main. Il arrivait à Rome à la fin de 1811, après avoir fait avec son ami Ch. Xeller, de Biberach, la plus grande partie de la route à pied. La nombreuse colonie d'artistes allemands qui s'y trouvait alors était divisée en deux camps : d'un côté les admirateurs passionnés de l'antique, entre autres Thorwaldsen et Koch, auxquels se joignaient, peu de temps encore avant l'arrivée de Cornélius, Wächter et Schick, successeurs immé-

diats d'A. Carstens; de l'autre, les adeptes du romantisme néo-chrétien, qui avaient à leur tête Overbeck et Schadow. Ces derniers s'étaient retirés tous ensemble dans le vieux couvent de Saint-Isidore, où ils menaient une existence quasi monacale, travaillant en cellule et apprêtant eux-mêmes leurs repas dans la cuisine du couvent. Cette vie d'anachorète, leur allure compassée et austère, les avaient fait surnommer les *Nazaréens*, et tranchaient avec les habitudes dissipées d'une petite phalange mondaine qu'ils n'avaient pu gagner. Mêlant à leur dévotion pour l'art un certain fanatisme de propagande, ils travaillaient à la conversion des nouveau-venus, protestans ou juifs, et déjà racontaient sous le manteau quelques miracles. En même temps ils s'absorbaient dans la contemplation exclusive des préraphaélites, de Giotto, de Masaccio, de Fiesole, des maîtres primitifs de Florence et de l'Ombrie. Il y avait bien du factice, du parti-pris et de l'apparat dans tout cela; si sincère que fût peut-être leur illusion, ils ne négligeaient rien pour l'entretenir. Ce bizarre effort pour retrouver une innocence d'esprit à jamais perdue et pour rallumer en soi cette foi enfantine dont on espérait un rajeunissement de l'inspiration rappelle beaucoup trop, il faut bien le dire, le procédé de ce vieux poète dont parle Gabriel Naudé, qui, avant de faire une description du cheval, « s'enfermoit dans sa chambre, se mettoit à quatre pattes, hennissoit, alloit l'amble, le trot, le galop, et taschoit par toute sorte de moyens à bien contrefaire le cheval. » Cornélius avait une droiture de raison qui le préserva de ces excès. Il se lia étroitement avec Overbeck, dont la douceur et l'amabilité exerçaient un attrait presque irrésistible; ils se voyaient souvent, tous les samedis soir ils se réunissaient pour se communiquer ce qu'ils avaient fait pendant la semaine et échanger avec une franchise fraternelle leurs observations; c'était, selon un mot qui caractérise assez bien les nuances diverses de leur caractère, l'amitié de saint Jean et de saint Paul. Toutefois Cornélius n'alla point s'enfermer à Saint-Isidore, et il se lia en même temps avec Thorwaldsen et Koch, comme s'il se fût senti destiné à servir de moyen terme entre ces directions contraires, et qu'il eût voulu tenter en lui cette réconciliation de l'antiquité et du christianisme dont la pensée apparaît dans plus d'un de ses ouvrages.

Heureuse et trop rapide époque d'espérances enthousiastes et d'ardent labeur dont Cornélius a gardé jusqu'à la fin un souvenir plein d'émotion! « Il serait impossible, dit-il quelque part, de tracer brièvement le cercle du développement moral qui eut lieu à Rome pendant le séjour que j'y fis : j'ose dire que l'espace de plusieurs siècles a été parcouru en peu d'années. » Le noble Niebuhr, qui arrivait à Rome vers le même temps avec le titre d'envoyé prus-

sien, nous a laissé dans ses précieuses lettres l'image vivante de cette généreuse exaltation; il présentait aussi les écarts et les troubles qui égarèrent bientôt et finirent par briser la petite église. Il n'est frappé à son arrivée que du dévouement à l'art, du parfait désintéressement de ses compatriotes; il croit qu'ils ouvrent pour l'Allemagne une ère nouvelle, et il réclame hautement pour eux la protection du gouvernement prussien; il raconte leurs lectures du soir chez Brandis ou Bunsen et décrit leurs réunions, dont la présence de l'étranger profane ou le bruit des événemens politiques ne trouble jamais le recueillement. Peu à peu cependant ce qu'il y a d'excessif et d'incommode dans leur foi religieuse, d'étroit dans leur esprit, se fait sentir à lui; son protestantisme libéral s'offense de leur propagande indiscreète et de ce zèle auquel tout porte ombrage. Il avait distingué d'abord Cornélius, et, à mesure qu'il devient plus sévère pour les autres, il apprécie davantage cette fermeté d'esprit, cette justesse d'idées qui n'exclut pas l'audace et cette parfaite tranquillité dans une situation souvent embarrassée. « Cornélius, écrit-il, a épousé une brave femme, une Romaine, qui sera, j'espère, d'un grand secours à Marguerite. Il est pauvre, parce qu'il travaille non pour le gain, mais pour sa conscience, chose dont les marchands abusent; si je ne puis lui donner du travail, au moins suis-je heureux de lui venir en aide quand la détresse est trop grande. » Il ne s'en fallait pas de beaucoup que Cornélius ne passât aux yeux de ses amis orthodoxes pour infecté d'hérésie. Il admirait Goethe, il lisait la Bible, il restait étranger aux puérités et aux scrupules des néophytes. Un jour, après avoir soupé chez Bunsen, au palais Cafarelli, on était monté sur la terrasse. La nuit était splendide. Niebuhr s'avisait de proposer en plaisantant de boire au vieux Jupiter, dont la planète luisait en ce moment à l'horizon, et Cornélius avait répondu en trinquant gaiement, au grand étonnement des Nazaréens, stupéfaits d'un tel acte de paganisme. Cornélius avait fait plus encore : impatienté de cette manie de conversion dont les artistes allemands semblaient atteints en touchant le sol romain, il avait déclaré qu'au premier scandale de ce genre il se ferait protestant : simple parole arrachée au bon sens indigné, et qu'il ne faudrait pas prendre trop au sérieux. Cornélius était sincèrement catholique, il l'était au point de ne pas être exempt de toute prévention à l'égard des autres confessions, et si son œuvre n'exhale pas le parfum claustral de celle d'Overbeck, elle n'est certainement pas moins religieuse.

Échappé cependant aux influences d'une piété trop étroite, Cornélius rapporta des fruits précieux de son séjour en Italie. Il y prit conscience de lui-même et de sa vraie puissance. A part toute su-

perstition d'artiste, Rome et l'Italie, par les chefs-d'œuvre qui s'y trouvent rassemblés comme par la tradition qui s'y perpétue par l'air qu'on y respire, manquent rarement de développer dans qui-conque en a reçu le germe l'amour et le sentiment de la beauté plastique; on dirait que les splendeurs que la nature et le génie humain ont accumulées sur cette terre bénie y entretiennent comme un reste bienfaisant de paganisme qui épanouit le talent sous les rayons de tant de chefs-d'œuvre. Ce n'est pourtant pas en ce sens que le séjour d'Italie paraît avoir profité à Cornélius. Malgré l'étude passionnée des anciens maîtres et la pratique assidue par laquelle il sut se rompre à l'imitation des styles les plus différens, il a gardé intacte cette rude originalité germanique et, qu'on nous passe le mot, cette barbarie d'homme du nord qui se fait jour dans ses premiers essais. Non-seulement il continue le *Faust* à Rome, mais, comme si le vieux levain allemand eût fermenté en lui avec plus de violence, il cherche ce qu'il y a de plus inculte et de plus sauvage dans la littérature de son pays pour s'en inspirer. Il s'adresse au poème des *Nibelungen*, récemment retrouvé, et il y consacre huit dessins, où les fureurs du crayon, l'énergie farouche des expressions, la complication des idées, atteignent, autant que le permet le tempérament civilisé du *xix^e* siècle, la puissance, je dirais presque l'atrocité de la vieille épopée barbare. Dans ces dessins, parfois superbes de fougue et d'invention, on chercherait vainement la trace de l'influence antique, quelque chose de la sérénité des marbres du Vatican, de l'harmonieuse beauté des formes que les plus grands peintres italiens avaient poursuivie, quelque chose enfin qui rappelle ces joies des yeux que les artistes de la renaissance se plaisaient à étaler. Il est évident que l'artiste allemand est dominé par un autre souci que la recherche de la beauté.

S'il reçut à Rome quelque révélation, c'est en présence des fresques grandioses du Vatican. La peinture lui apparut alors comme une langue faite pour parler aux foules, comme le commentaire naturel de la pierre, et il rêva la gloire de la ramener à sa destinée monumentale, de lui rendre un caractère en harmonie avec sa haute dignité et des proportions sous lesquelles elle fût capable d'exprimer des pensées vraiment nationales. L'ambition peut paraître excessive et irréfléchie; elle est d'accord avec les dispositions fondamentales de l'esprit de Cornélius, amoureux surtout du grand et du compliqué. Si le style est la condition première de la fresque, et si par le style on peut entendre, non pas la beauté et la majesté des lignes, mais la dignité de la conception qui arrache la pensée aux vulgarités de l'expérience et de la réalité, toutes les compositions de Cornélius, ses tableaux à l'huile, ses dessins et en parti-

culier ceux des *Nibelungen* témoignent qu'il possédait à un haut degré cette qualité, et il est permis d'y voir sans exagération une préparation instinctive et comme un acheminement aux travaux plus vastes dont il concevait déjà l'idée.

Des circonstances inattendues vinrent mûrir ces projets, qui auraient pu couvrir longtemps et finalement avorter, si une rencontre heureuse ne lui avait permis de les réaliser. C'est là une date essentielle dans la vie de Cornélius et même dans l'histoire de l'art allemand contemporain. Chose bizarre, c'est un Israélite de naissance, le consul général de Prusse en Italie, Salomon Bartholdi, l'oncle du compositeur Mendelssohn, qui ouvrit le premier à l'art catholique allemand la carrière qu'il allait si brillamment parcourir. En 1813, il voulut faire décorer de fresques une salle du palais Zuccheri, qu'il occupait sur le Monte-Pincio; il s'adressa naturellement à Overbeck, à Philippe Veit, à Schadow et à Cornélius, qui se chargèrent de les exécuter gratuitement; Bartholdi devait seulement pourvoir aux frais matériels. Les deux pages exécutées par Cornélius sont empruntées à l'histoire de Joseph; elles représentent l'explication des songes et la reconnaissance de Joseph par ses frères; elles font honneur au talent de l'artiste et se distinguent par la vérité des expressions en même temps que par une élégance de formes que le peintre n'a pas souvent retrouvée depuis. Cette résurrection de la fresque par des artistes étrangers produisit à Rome, où elle était tombée comme partout en désuétude, une sensation des plus vives. Quelque temps après, le marquis Massimi voulut faire peindre à fresque dans sa villa les grandes scènes des poètes italiens, du Tasse, de l'Arioste et de Dante. Overbeck et Schnorr se chargèrent des deux premiers; Cornélius entreprit de représenter *le Paradis*, et si l'on songe au caractère tout idéal de cette partie de *la Divine Comédie*, si l'on se représente combien cette progression, d'ailleurs merveilleusement ménagée, à travers le monde invisible où tout est musique et lumière et où les formes terrestres s'effacent dans la clarté de la rose mystique, répugne à toute expression plastique, on s'étonnera du choix de Cornélius. Il eut recours, pour se tirer d'affaire, à un stratagème ingénieux et parfaitement légitime, en choisissant dans chacune des planètes dont le poète fait le séjour des bienheureux quelques-uns des élus les plus illustres, et en nous les montrant avec leur physionomie et leurs attributs caractéristiques. Les dessins, qui donnent une idée fort nette de son plan, nous laissent toutefois le regret qu'il n'ait pu l'exécuter.

En effet Cornélius s'apprêtait à quitter Rome, où il était depuis sept ans, et des raisons décisives précipitaient en ce moment sa résolution. L'arrivée du prince Louis de Bavière, dont le dilettan-

tisme était bien connu, avait étrangement monté les têtes parmi les artistes allemands. Les vastes projets qu'il annonçait, l'exagération de ses éloges, les promesses dont il n'était point avare, exaltaient toutes les espérances et toutes les vanités. On voyait d'avance en lui le Mécène qui devait régénérer l'art et lui faire enfanter des merveilles. Une fête brillante, qui réunit tout ce qu'il y avait à Rome d'Allemands distingués, et à laquelle Cornélius contribua pour une bonne part en fournissant les dessins des décorations, fut donnée au prince dans la villa Schultheiss, et scella pour ainsi dire les fiançailles de l'art et de la royauté bavaroise. Ruckert a décrit dans une de ses poésies l'ivresse de cette soirée. Tous les cœurs avaient battu, et tous les rêves avaient pris l'essor, lorsque le prince Louis avait jeté pour adieux aux artistes en les quittant ce mot qui confirmait ses engagements, d'ailleurs assez vagues : « Au revoir, messieurs, en Allemagne. » Il s'était engagé d'une manière plus précise avec Cornélius, dont il avait à plusieurs reprises visité les fresques au palais Zuccheri, examiné les dessins, et dont il avait suivi journellement les travaux. En attendant qu'il pût se l'attacher d'une manière plus étroite, le prince lui avait confié l'exécution d'une grande fresque à Munich, et Cornélius en préparait déjà les cartons. En même temps Niebuhr sollicitait et obtenait pour ce dernier du ministre prussien Altenstein la place de directeur de l'académie de Dusseldorf, et ne craignait pas de dire, non sans une évidente exagération, dans la lettre qu'il écrivait à ce sujet : « Cornélius est parmi les peintres allemands ce que Goethe est parmi nos poètes. » Le fait est qu'à l'âge de trente-huit ans, qu'il avait alors, après une longue période de recueillement studieux et de libres travaux, dans toute la force de son talent et avec toute l'audace de la jeunesse, Cornélius était en mesure d'entreprendre la vaste tâche à laquelle il allait être appelé.

Munich garde les monumens les plus considérables du génie de Cornélius; les peintures de la Glyptothèque, de la Pinacothèque, de l'église Saint-Louis, voilà les seules œuvres sur lesquelles il soit permis de le juger en dernier ressort, et en les contemplant on se demande à quel point le grand artiste et l'art allemand tout entier sont redevables au mécénat du roi Louis. Il n'y a rien assurément que de louable dans l'ambition conçue par ce prince de faire de sa capitale un foyer d'inspiration nationale et d'y ouvrir une carrière à tous les talens. Toutefois, quand on observe à Munich ce bizarre entassement d'œuvres disparates dont la raison d'être échappe souvent, on ne peut se défendre de l'impression qu'elles sont nées d'un enthousiasme de parti-pris. Le défaut de spontanéité y trahit la main toujours pesante d'une protection capricieuse. Tout, jusqu'aux

noms des édifices, y sent, avec l'improvisation, le pédantisme d'une érudition professorale. Amateur et poète, libéral et ultramontain, flatteur captieux des artistes qu'il employait en même temps que protecteur exigeant, passant presque sans intervalle de l'engouement à une jalousie défiante et au dédain, sujet à des frasques périlleuses pour lui comme pour les autres, Louis de Bavière semble avoir imprimé aux travaux accomplis sous ses auspices quelque chose de l'incertitude de son humeur, de l'impatience fiévreuse qu'il éprouvait de jouir sans délai des chefs-d'œuvre dont il faisait les frais, et qui a gêné plus d'une fois la liberté des artistes. La résidence bavaroise, telle qu'il l'a voulue, n'a ni la somptuosité de Gènes, de Florence, de Venise, ni la grandeur attachée aux créations populaires : cet olympe royal est une création à la fois maigre et hâtive, et l'on se prend à douter, malgré le bon vouloir auquel on ne peut refuser son hommage, si les effets de ce mécénat ont répondu aux prétentions qu'on lui a vu afficher et à la dépense de talent et d'argent dont il a été l'occasion. Cornélius, pour sa part, n'a pas été sans en souffrir.

Jusqu'en 1824, époque où il remplaça Pierre de Langer dans les fonctions de directeur de l'académie de Munich, Cornélius dut se partager entre l'enseignement et la production, entre Dusseldorf, où il restait tout l'hiver, et la capitale de la Bavière, où il allait travailler pendant l'été. A vrai dire, dans ces deux villes, il poursuivait la même œuvre, se préparant à Dusseldorf, parmi ses élèves, les auxiliaires qui devaient bientôt l'accompagner à Munich, Sturmer, Stilke, Schorn, Eberle, Kaulbach, etc. Il exerçait dans l'école un ascendant incontesté qui tenait également à l'attachement filial qu'il avait su inspirer, à la hauteur de sa pensée et à l'ardeur contagieuse de ses convictions. Son enseignement reposait sur des principes à la fois justes et élevés. Il insistait sur l'étude persévérante du nu, à la condition qu'on y joignît l'observation des manifestations variées de la vie. Encore dominés par l'éclat sans pareil de la littérature contemporaine, ses élèves étaient portés à emprunter les scènes des poètes : Cornélius leur enseignait avec raison que l'artiste ne doit pas se subordonner à l'écrivain, et qu'en s'échauffant à la flamme poétique, en composant d'après le poète, il doit composer librement comme lui; mais lui-même, par ses illustrations du *Faust* et des *Nibelungen*, aussi bien que par l'esprit général de ses travaux, ne donnait pas un exemple sans danger. L'action qu'il a exercée comme professeur lui a attiré le double reproche de ne pas laisser assez libre jeu aux facultés originelles de ses élèves, c'est-à-dire de les enchaîner sous le joug d'une conviction despotique, puis de ne pas leur inculquer avec assez de soin la partie

technique de la peinture et de ne pas attacher un prix suffisant à la beauté de l'exécution. Quoi qu'on ait pu dire pour sa défense, je suis persuadé que ces deux reproches ne sont pas entièrement immérités.

Les fresques de Munich suffiraient largement à remplir toute une carrière de peintre, et quoique l'exécution n'en ait pas pris moins de vingt ans, on y admire la vigueur de la pensée et de la main qu'un travail si vaste n'a point lassées. Celles de la Glyptothèque comprennent la décoration de deux salles et d'un vestibule qui les réunit. Le peintre choisit ingénieusement un sujet en harmonie avec la destination de l'édifice, qui devait abriter les monumens de l'art grec dans lesquels éclate l'idée que le génie antique se faisait de l'univers et de l'existence humaine. Il voulut dans la première salle représenter la vivante activité de la nature, l'ordre sortant du chaos, sous la forme consacrée des mythes helléniques, c'est la salle des dieux ; dans la seconde, il se proposait d'offrir le tableau en raccourci de la vie humaine, des ressorts qui la meuvent et des catastrophes tragiques qui l'assombrissent, en empruntant les données de l'Iliade. Enfin le vestibule devait, sous la double image de Prométhée et d'Épiméthée, présenter aux regards l'image des deux natures éternellement en lutte dans l'homme, la nature intelligente avec son orgueil que suit le châtement inévitable, la nature sensible avec ses égaremens et ses afflictions. Le développement de ces idées constituait un cycle immense de peintures, dont la première partie était achevée en 1826. Déjà, sûr d'arriver au terme, Cornélius acceptait une tâche nouvelle, celle de décorer de fresques et d'arabesques le plafond et les parois d'une galerie ouverte qui règne le long de l'étage supérieur de la Pinaothèque. Il entreprit de dérouler dans une suite de scènes historiques ou légendaires, mais toujours significatives, les principales époques et les figures immortelles de l'histoire de la peinture. Les dessins qu'il a composés (car il dut, par la volonté du roi, laisser à un autre l'exécution des cartons et des fresques) témoignent d'une imagination riche et d'une remarquable abondance d'idées quelquefois ingénieuses jusqu'à la subtilité.

Les salles mythologiques de la Glyptothèque portent un caractère profane dont l'orthodoxie farouche de beaucoup des amis de Cornélius, déjà trop enclins à le traiter en hérétique, dut s'étonner grandement; on trouve dans *le Moderne Vasari*, de Schadow, son successeur à Dusseldorf, la trace de ces étonnemens. Il y avait de quoi en effet déconcerter ceux qui attachaient à la pureté d'un catholicisme ombrageux l'avenir de l'art, et pourtant Cornélius était à la veille de rentrer triomphalement dans le domaine religieux. Le

25 août 1829, il assistait à la pose de la première pierre de l'église Saint-Louis, que la ville de Munich l'avait d'avance chargé de décorer. Cette église forme une croix dont la branche terminale, c'est-à-dire le chœur, offre sur chacune de ses parois une vaste fresque : ce sont *la Nativité*, *le Crucifiement*, et derrière le maître-autel *le Jugement dernier*. Le plafond au-dessus du maître-autel a reçu également des peintures qui représentent Dieu, créateur et conservateur du monde, au milieu des hiérarchies célestes, et sur la voûte de la nef transversale on voit le Saint-Esprit entouré du cortège des représentans de l'église militante. Ces peintures forment un ensemble dont le sens est facile à saisir : elles sont l'expression visible du dogme de la Trinité, clef de voûte de l'édifice catholique, elles résument dans les scènes de la création du monde, de la naissance de Jésus-Christ, de la rédemption, de la réparation finale, les principaux épisodes du drame universel au point de vue religieux. Ainsi, après avoir traversé la barbarie guerrière et les sorcelleries du moyen âge allemand, après s'être enfoncé dans l'obscurité des fables helléniques, Cornélius se jetait, pour n'en plus sortir, dans les profondeurs des mystères chrétiens.

Le Crucifiement, par où il avait commencé, et plusieurs autres morceaux étaient achevés dès 1835. Il abordait enfin l'exécution d'une œuvre dont il avait conçu la pensée pendant son premier séjour à Rome, sans doute dans un mouvement de téméraire émulation produit en lui par la vue des grandes fresques de la chapelle Sixtine. Il entreprenait à son tour un *Jugement dernier*, et il l'achevait en 1840. Un peu plus de quatre années pour couvrir une surface de 2,500 pieds carrés, tandis que Michel-Ange avait mis sept ans entiers à terminer une fresque qui n'en a que 1,800, c'est bien peu sans doute, et l'on s'inquiète en dépit de soi d'une si étonnante rapidité. Il est vrai que l'œuvre de Michel-Ange ne comprend pas moins de 390 figures, et que dans celle de Cornélius on n'en compte guère plus de 130. N'importe, on voit que l'artiste a dû céder aux excitations importunes du roi, songer à satisfaire une autre pensée que la sienne, et l'œuvre s'en ressent. On regrette moins à cause de cela que, placée comme elle l'est au fond d'un chœur qu'aucune fenêtre n'éclaire, cette page immense soit d'ordinaire ensevelie dans une pénombre que l'œil a peine à percer, et qui n'est dissipée que certains soirs d'été, lorsque le soleil envoie à travers la porte ses rayons obliques et y répand une lumière faussée par le voisinage de l'horizon.

Cet ouvrage, trop vanté avant d'être livré aux regards, ne répondit qu'imparfaitement à ce qu'on attendait. Jusque-là Cornélius

avait joui d'une autorité et d'une réputation qui ressemblaient fort à de la gloire. Le roi avait visité assidûment ses travaux, et il le traitait lui-même avec une considération affectueuse; le lendemain de son avènement, il s'était rendu dans les salles de la Glyptothèque pour décorer l'artiste sur son champ de bataille, et cette décoration était la première qu'il décernât. Lié avec tout ce que Munich avait d'illustre, avec Schelling, avec Brentano, entouré d'amis qui étaient ses admirateurs sincères, Schnorr, H. Hess, Schwanthaler, Cornélius recevait sans cesse des hommages qui eussent été plus fréquens encore, si les nécessités du travail lui eussent permis d'être moins avare de son temps, si sa femme et sa sœur, économes de ses forces et gardiennes de son sommeil, n'eussent pas tenu avec tant de sollicitude les importuns à distance et abrégé sans égards ni scrupules les visites qui se prolongeaient trop avant dans la soirée. Il jouissait pleinement des douceurs familières de la vie allemande, allant à la brasserie, où il rencontrait ses élèves, prenant part à leurs fêtes, qui se multipliaient pour lui. Sa renommée s'étendait dans toute l'Allemagne : à Nuremberg, lors de l'érection de la statue d'Albert Dürer par Rauch, à Stuttgart, lorsque le monument de Schiller, œuvre de Thorwaldsen, y fut inauguré, il partagea réellement avec les héros de ces fêtes l'enthousiasme et les hommages de l'Allemagne entière. Son nom était grand déjà, même hors de son pays. D'Angleterre on portait les yeux sur lui pour l'exécution de vastes travaux. Le gouvernement belge envoyait à Munich, sous la conduite de M. de Wolfers, une commission pour étudier les fresques du maître. Dès 1828, le baron P. Gérard lui écrivait de France : « L'Allemagne vous devra l'honneur d'avoir accompli tout ce que les xv^e et xvi^e siècles lui ont promis d'illustration. » Lorsqu'il vint à Paris dix ans après, l'Académie des beaux-arts lui offrit un banquet; le roi Louis-Philippe l'invita à sa table et lui fit en personne, avec une bonne grâce parfaite, les honneurs de la galerie de Versailles, qui venait d'être ouverte. Cette renommée, on peut dire cette gloire européenne, répandait son reflet sur tout l'art allemand.

Lors de l'inauguration de l'église Saint-Louis, une fête fut donnée au peintre, et le comte Seinsheim, qui la présidait, associa dans le même toast le nom du roi et celui de Cornélius. Celui-ci répondit par la lecture de quelques lignes écrites, précédées d'une épigraphe qu'il passa sous silence, et où il disait : « L'art a été mon seul amour, — j'ai dédaigné les artifices, — j'ai aimé la vérité; — aussi je ne crains rien. » Il savait que le roi n'avait pas dissimulé son désappointement; en effet un parti s'était formé sourdement, qui s'inspirait d'idées sur l'art et sur la religion opposées à celles

de Cornélius, et il trouvait le prince disposé à l'entendre. Peut-être la réception trop brillante faite en France à l'artiste offusquait-elle secrètement le monarque. Cornélius sentait le sol se dérober. Frédéric-Guillaume IV, qui venait de monter sur le trône de Prusse, lui faisait des avances; Niebuhr lui vantait les qualités du prince dont il avait été le précepteur; il y avait de l'honneur à participer, avec des hommes tels que Schinkel et Rauch, à l'exécution de vastes projets qu'on prêtait vaguement au nouveau roi. Cornélius pouvait croire d'ailleurs qu'entre les mains d'artistes comme Schnorr et H. Hess les principes qu'il avait voulu implanter ne couraient à Munich aucun péril. Il se laissa tenter, non pas légèrement toutefois, car c'est seulement après une année de réflexion, le 12 avril 1841, qu'il donna sa démission, et qu'au milieu des hommages qui lui furent rendus de ville en ville, à lui et à sa famille, il traversa l'Allemagne pour aller s'établir à Berlin, sans autre fonction que celle de conseiller le roi dans les projets qu'il méditait.

La gloire à ses trahisons, et Cornélius ne devait pas tarder à en connaître l'amertume. — Visites, banquets, sérénades, défilés aux flambeaux sous ses fenêtres, rien ne lui manqua dans les premiers temps de son séjour à Berlin. Accueilli avec distinction par le roi, il se trouva tout d'abord en relation sur le pied d'égalité avec tous les personnages éminens de la capitale, A. de Humboldt, les frères Grimm, Schelling, Rauch, Steffens, etc. En même temps il recevait de la reine de Portugal une lettre autographe où elle l'invitait à lui envoyer quelques-uns de ses élèves pour exécuter des fresques à Lisbonne, et un riche amateur anglais, lord Monson, obtenait de lui qu'il vînt en Angleterre décorer un de ses châteaux. Cornélius, en s'y rendant, rencontra à Dusseldorf, à Cologne, à Bruxelles, une réception enthousiaste. Malheureusement lord Monson était mort lorsque Cornélius arrivait à Londres; mais à son retour le roi de Prusse le chargeait de faire les dessins d'une sorte de bouclier religieux (*Glaubenschild*), qu'il voulait offrir à son filleul, le prince de Galles, en souvenir du baptême, qui avait eu lieu le 25 janvier 1842. Cet ouvrage, exécuté en argent, rehaussé d'or et de pierres précieuses, a figuré à l'exposition de Londres en 1851; on fut surtout frappé de la bizarrerie de l'ensemble, et l'on ne vit pas sans surprise le rapprochement inattendu des sacremens personnifiés et de la nymphe de la Tamise, du démon du feu et d'un *steamer*, des héros de l'Évangile et de personnages vivans, tels que le prince Albert et lord Wellington recevant le roi de Prusse habillé en pèlerin, suivi de M. de Humboldt et du comte de Stolberg. Enfin fut exposé l'année suivante, dans la galerie de Raczynski, le premier ouvrage important de Cornélius qui eût vu le jour en Prusse, un tableau à l'huile

représentant la descente de Jésus aux enfers, et ce fut là l'écueil de sa réputation. Il faut le dire, le peintre n'avait rien fait pour s'acclimater à Berlin; soit sauvagerie naturelle, soit fierté, il ne s'était point mêlé au monde des artistes, des gens en place, des critiques en crédit; il vivait à part, et au sein d'une société compassée, dominée par l'étiquette, il avait gardé la liberté et la facilité bourgeoise des mœurs rhénanes : les philistins ouvraient de grands yeux en voyant l'illustre Cornélius aller tous les jours comme un simple mortel à la brasserie du *Ciel-Bleu*. Aux yeux de juges que tout cela disposait peu à l'indulgence, l'étrangeté d'un sujet peu familier à l'esprit et plus choquant encore dans un centre protestant qu'il ne l'eût été ailleurs, la crudité de l'exécution et la visible maladresse d'une main accoutumée à manier la brosse du peintre à fresque parurent des défauts décisifs, et le tableau fut apprécié en termes dont un reste de respect tempérait à peine la dureté. Dès lors se produisit entre Cornélius et le public de Berlin un éloignement qui a condamné l'artiste pendant quinze ans à une espèce d'obscurité. Il n'en est sorti qu'en 1859, lors de l'exposition de ses cartons, organisée par Hermann Grimm et A. de Humboldt.

On sait à quelle occasion ces cartons furent exécutés. Dans le caractère de Frédéric-Guillaume IV s'entre-croisaient un patriotisme nourri d'utopies et toute sorte de fantaisies dévotes. Il avait conçu la pensée de faire de Berlin une Rome protestante et pour cela d'y ériger une église qui fût le symbole, la forteresse et comme le Saint-Pierre de la réforme germanique. Cette cathédrale, dont le plan fut donné par l'architecte Stuler, devait s'étendre en largeur le long du jardin public sur lequel s'élèvent déjà le palais du roi dans le genre de la renaissance et l'ancien musée avec sa façade grecque, ce qui eût formé un rapprochement assez laid de différens styles (1). A l'église on voulait rattacher un édifice destiné à renfermer les tombeaux des rois de Prusse et précédé d'un *atrium* ou plutôt d'un cloître quadrangulaire formant galerie avec une cour au milieu. Cornélius devait décorer de fresques cette galerie, dont les murs ne tardèrent pas à sortir de terre; malheureusement, à la suite du brusque retour d'idées amené par la révolution de 1848, l'opinion, disposée à accueillir toutes les rumeurs, prit l'alarme et se souleva contre la construction d'un temple dont les dimensions colossales nécessitaient un luxe de décorations inconnu au protestantisme et des splendeurs menaçantes pour l'esprit austère de la réforme. Il fallut abandonner le projet du dôme et des caveaux fu-

(1) L'église devait d'abord être une basilique; on avait ensuite songé à une coupole haute de 400 pieds. Dans les deux plans, l'abside ne devait pas avoir moins de 30 mètres d'élévation.

néraires; on arrêta jusqu'aux travaux du cloître, dont les murailles aujourd'hui croulantes affligent l'œil, et encombrent la voie publique.

Cette déception, succédant aux rigueurs imprévues de la critique berlinoise, eût ébranlé la fermeté de plus d'un peintre; elle n'arracha pas une plainte à Cornélius, elle ne diminua pas son ardeur, elle ne ralentit pas un seul jour des labeurs qui, bien que s'appliquant à de simples projets, n'en ont pas moins produit une des œuvres les plus importantes de l'artiste. Je n'essaierai pas d'exposer la division architectonique assez compliquée qui devait servir de cadre à ces compositions; qu'il suffise de savoir qu'elles auraient formé un ensemble de quinze fresques principales hautes de 40 pieds et larges de 20, surmontées chacune d'une lunette à fond d'or, portées sur un socle décoré de grisailles, et que ces compartimens auraient été séparés par des niches simulées, au nombre de huit, qui devaient recevoir des groupes peints en style statuaire sur des piédestaux richement ornés. Selon les propres paroles de ses interprètes les plus authentiques, M. Bruggemann, son beau-frère, et M. Charles Cornélius, professeur d'histoire à Munich, son neveu, dans un écrit qu'ils ont annexé aux esquisses du maître, il se proposait « de représenter dans un vaste cycle les destinées universelles et suprêmes du genre humain, telles qu'elles sont manifestées par les révélations des livres saints, c'est-à-dire le règne de la grâce en face de la corruption humaine, la rédemption, la mort, enfin le triomphe de la vie et de l'immortalité. » Dans quatre séries de peintures étroitement liées entre elles, il voulait offrir sur les faces est et ouest du cloître l'apparition du Christ parmi les hommes, le rachat de l'humanité déchue et la proclamation de la nouvelle alliance; sur la muraille du sud, il eût montré la continuation de l'œuvre de Jésus par les apôtres, la fondation de l'église et la propagation de l'Évangile, tandis que la muraille du nord aurait offert la consommation des siècles et l'achèvement des destinées terrestres du genre humain. Le tout formait cinquante-cinq esquisses, dont seize cartons seulement ont été terminés. Si le plan de Cornélius avait pu s'exécuter, il n'y aurait eu rien d'analogue dans l'histoire de la peinture; on n'eût pu comparer à cette œuvre ni les peintures macabres des vieux cimetières allemands, suisses ou français, terrible, mais monotone répétition de la danse des morts, ni celles de la chapelle Sixtine, qui représentent avec l'enfer la gloire de l'église triomphante, ni même les fresques du *Campo-Santo* de Pise, où l'on voit, à côté des puissantes images de la mort et du jugement par Orcagna, la première vendange de Noé et la construction de la tour de Babel par Benozzo Gozzoli. Ce tra-

vail de géant eût été la réalisation d'une pensée unique, jaillissant directement de l'esprit en présence de la mort, j'entends de l'esprit pénétré des croyances chrétiennes et des souvenirs de la tradition religieuse. Aussi la simple esquisse de ce poème d'épouvante et d'espérance en même temps, où l'enchaînement idéal des différentes parties était aussi surprenant que la profondeur symbolique des détails, frappa tout d'abord par sa grandeur les esprits réfléchis. Le gouvernement récompensa l'artiste en lui faisant bâtir aux frais de l'état une maison et un atelier, premier témoignage d'un retour de justice que ne put cependant rendre complet l'apparition, en 1846, du carton des *Cavaliers de l'Apocalypse*, apporté à Paris en 1855, et qui auparavant avait été exposé à Rome, à Berlin, à Gand, à Vienne, avec un succès inégal.

Cornélius put se flatter un moment que les promesses qui l'avaient attiré à Berlin seraient enfin tenues. Triomphante en Prusse comme partout, la réaction, dans sa première ivresse, s'avisa de vouloir reprendre les pieux desseins de Frédéric-Guillaume. On parla de construire le fameux dôme, et l'on confia sans retard à Cornélius le soin d'en décorer l'abside d'une grande fresque. La surface à couvrir était deux fois et demie aussi grande que celle du *Jugement dernier* de l'église Saint-Louis à Munich, travail prodigieux dont les dimensions mêmes eussent détruit l'effet, puisqu'il eût été absolument impossible de l'embrasser d'un coup d'œil. Loin d'effrayer Cornélius, déjà septuagénaire, l'entreprise sourit à son imagination, éprise du colossal, et il se mit aussitôt à l'œuvre. Au bout de deux ans, les études préparatoires étaient finies, et en 1856 arrivait de Rome à Berlin un carton colorié de 5 pieds de large et de 4 pieds et demi de haut, aujourd'hui propriété de l'état, qui l'a fait exposer dans l'atelier du peintre. Le carton représente l'*Attente du jugement dernier*, un sujet que je ne sache pas avoir été traité par personne avant Cornélius. Si nous nous plaçons au point de vue de l'orthodoxie, ce que cette donnée suggère d'abord à l'esprit est l'idée de l'angoisse universelle qui doit précéder la fin des choses, d'une disposition pareille à celle qu'on dit avoir régné aux approches de l'an 1000, traduite en actions visibles. Cornélius a conçu autrement le sujet; dans son carton, ce n'est guère qu'une variante du jugement dernier : en haut, le Christ avec son cortège habituel et à ses pieds les rois ses vassaux, qui viennent lui faire hommage de leur couronne; au-dessous, les anges du jugement qui attendent le signal pour sonner l'heure des grandes assises; dans la partie inférieure, un autel sur les degrés duquel on voit le roi Frédéric-Guillaume d'un côté, la reine Élisabeth de l'autre, tous deux agenouillés, en grand costume et entourés de généraux en uniforme, de chambel-

lans en cravate blanche, de toute leur maison en habit de cour. Disons tout de suite que le roi lui-même avait imposé à l'artiste de donner place à la famille royale dans sa composition; cela ne justifie cependant ni la manière dont Cornélius a rempli cette condition, ni même la faiblesse de l'avoir acceptée.

Dès que le carton, très visité et fort applaudi à Rome, parut à Berlin, Cornélius put juger à quel point il avait cessé d'être en harmonie avec le public allemand, et voir que l'éloignement était devenu de l'abandon. Justement inquiet des tendances qui se faisaient jour en Allemagne, il ne savait pourtant pas combien le naturalisme de son élève Kaulbach, transfuge des hautes doctrines du maître et maintenant l'idole de la ville, combien les niaiseries domestiques de l'école de Dusseldorf avaient gagné de terrain. Déjà quelques années auparavant, à la vue de l'idéalisme trahi et de la grande peinture en détresse, Cornélius, en passant par Munich, avait jeté le cri de mort « aux brocanteurs de l'art. » Maintenant que c'en était fait, il pouvait s'expliquer clairement, et le 20 mai 1855, à Rome, sur le théâtre de ses premiers travaux, dans une fête donnée par les artistes à l'ancien roi Louis, il put dénoncer ce qu'il regardait comme un humiliant déclin et comparer cette déviation à la voie hardie que ses amis et lui avaient ouverte à l'art il y avait un demi-siècle. « L'hôte qui nous honore de sa présence reconnut comme nous alors la sainte mission de l'art et sa part immense dans la culture des peuples. Non, l'art n'est pas une sucrerie pour la table des riches et des grands, c'est un aliment substantiel à l'usage de tous; bienfaisant comme la nature, généreux comme le soleil, il prodigue ses rayons aux petits comme aux grands, aux pauvres comme aux riches. » Et, reconnaissant ce qu'il devait lui-même à la protection du roi Louis, il rappelait sans orgueil, quoiqu'avec une légitime fierté, les services rendus, les travaux accomplis, l'impulsion donnée par lui sous l'empire de principes qui lui paraissaient la vérité.

Ainsi se renouait à ses jeunes années, par la ferveur d'un enthousiasme inextinguible et l'intégrité des convictions, sa verte et vigoureuse vieillesse; ainsi ses déceptions mêmes semblaient le rattacher à Rome et l'y fixer pour toujours. A toutes les époques importantes de sa vie, il était venu s'y retremper; pas un de ses grands travaux qu'il ne fût venu méditer au pied des chefs-d'œuvre qu'il admirait, et jamais l'inspiration qu'il sollicitait n'avait manqué de jaillir pour lui de cette terre sacrée. Sa fille s'était mariée à Rome au comte Marcelli et lui avait donné un petit-fils. Veuf de sa première femme, il avait épousé en 1855 une jeune et belle Italienne, et cette union était un nouveau lien que rien, à ce qu'il semblait,

ne devait rompre. Retiré dans le magnifique palais Poli, derrière la fontaine de Trevi, l'artiste vivait entouré de respects, d'admiration, d'affections précieuses. La mort vint bientôt frapper à coups redoublés autour de lui; il perdit à une année d'intervalle sa femme Gertrude, puis sa fille, et il se vit un moment condamné à la mortelle affliction de survivre à tout ce qu'il aimait. Au lieu de se laisser abattre, il réagit bravement, et, intrépide en toute chose, il ne craignit pas d'épouser à soixante-dix-huit ans une jeune fille d'Urbino, éprise de sa gloire, dévouée à sa vieillesse, vrai rajeunissement pour lui comme pour la société affectueuse qui se réunissait autour du noble artiste. Il ne devait pas mourir à Rome; une nouvelle et dernière illusion, celle d'exécuter une partie de ses fresques, le ramena encore une fois à Berlin. Là se sont passées, dans le calme d'une existence grave et sereine en même temps, ses dernières années. Il avait tous les dimanches un dîner d'amis qu'il égayait par une conversation enjouée, quoique sa vivacité, prompte à prendre feu, ne supportât point aisément la contradiction. La peinture, qu'il avait toujours comprise comme un exercice supérieur de la pensée, mais un exercice libre, non sacerdotal et morose, l'occupait sans cesse. En 1866, il achevait activement un de ses cartons, la *Communication du Saint-Esprit*, qu'il destinait à figurer à l'exposition universelle. Sa mort, arrivée au mois d'avril dernier, l'a surpris pour ainsi dire le crayon à la main et la pensée en éveil.

Quiconque a séjourné quelque temps à Berlin a pu rencontrer vers midi, dans l'avenue du Thiergarten, qui conduit à l'établissement de Kroll, ou dans les allées voisines, un vieillard d'une taille au-dessous de la moyenne, mais droit et ferme, quoique se mouvant avec lenteur. Son front, modelé largement, sans être très élevé, paraissait fait pour abriter un monde de pensées; son nez aquilin et d'un contour net, sa bouche à la lèvre inférieure un peu saillante et entourée de plis caractéristiques, ses yeux perçans, toute sa figure à grands plans indiquait l'énergie et la réflexion. C'était Pierre Cornélius, qui, après avoir travaillé pendant la matinée, faisait sa promenade accoutumée aux environs de sa maison. Il existe de lui plusieurs portraits, un de Schröder au musée de Cologne, un autre d'Oscar Begas au musée d'Anvers : ils présentent tous le même caractère. Le plus récent, qui est du directeur actuel de l'académie de Dusseldorf, Bendemann, a été exécuté en 1862 pendant un voyage que Cornélius faisait sur le Rhin; celui-ci a écrit au-dessous ces paroles : « La nature est la femme, le génie est l'homme; quand ils s'unissent d'amour, ils donnent le jour à des enfans immortels, beaux et souverains comme eux. »

II.

Une œuvre empreinte dans toutes ses parties d'un caractère de dignité supérieure et d'une volonté qui ne connut jamais la lassitude demande assurément à être jugée avec respect et maturité. Ce qu'elle a d'imposant ne doit pas cependant intimider notre esprit, et il ne faut pas que la réserve aille jusqu'à énerver la critique. Cornélius a été un artiste révolutionnaire, et il voulait l'être, disposition toujours dangereuse, car la loi de continuité, souveraine dans l'art comme partout, ne se laisse pas violer impunément. Or, aujourd'hui que les illusions d'un idéalisme exalté sont enfin dissipées, on ne peut pas dire que cette tentative ait réussi. Chez Cornélius, la sincérité profonde de la foi catholique n'excluait pas l'audace de l'esprit; l'isolement dans lequel il parut s'enfermer à certaines époques ne l'empêcha point de suivre pas à pas les spéculations agitées de l'esprit contemporain, de se pénétrer des systèmes nouveaux à peine élaborés, d'en transporter quelque chose dans ses œuvres avant qu'ils eussent subi la salutaire épreuve du temps. Cette solidarité a nui à ses travaux en les frappant d'une vieillesse précoce; ils ont vieilli parce que, sous l'empire d'une préoccupation trop exclusive, l'artiste a cru pouvoir se passer des qualités d'exécution qui seules assurent la durée; ils ont vieilli surtout parce qu'au lieu des simples et immuables idées qui sont la lumière commune des esprits et des primitives émotions de l'âme, toujours reconnaissables à travers les enveloppes diverses qu'elles revêtent selon les pays et les temps, le peintre s'est trop attaché à exprimer de fragiles théories nées d'une fièvre passagère de spéculation et qui devaient tomber avec elle. Par une méprise généreuse, il a lié le sort de la peinture à la destinée d'une philosophie incertaine où il croyait voir un trésor de vérité. Cette philosophie a péri, et la peinture de Cornélius subsiste comme le témoignage de moins en moins intelligible d'un ordre d'idées évanoui et d'une tentative de rénovation avortée.

Le grand courant de sentimens patriotiques auquel les événemens de 1806 avaient ouvert les écluses détermina d'abord la direction de Cornélius, et qui pourrait lui faire un reproche de s'y être abandonné? En trouvant la peinture débilitée par la reproduction peu convaincue d'un idéal conventionnel, et les principes remplacés par le culte de la mode, un artiste estimable, Asmus Carstens, avait tenté un retour vers l'antiquité dans le temps même où d'une main tout autrement puissante David imprimait chez nous à l'art un mouvement analogue. Cette voie fut vite abandonnée

lorsqu'à la suite d'une catastrophe aussi soudaine qu'irréparable l'Allemagne, sentant le poids du joug étranger, se replia sur elle-même. La littérature et l'art remontèrent alors à ce qu'il y a de plus personnel et d'incommunicable dans le tempérament national. Le patrimoine d'idées et de sentimens commun à tous les peuples parut trop incolore et fut dédaigné de parti pris. On ne se laissa plus émouvoir, échauffer, éblouir que par le charme et la beauté des souvenirs nationaux. L'antiquité allemande fut le drapeau sous lequel se groupèrent tous les regrets, tous les mépris, toutes les haines; on se prit à rêver des splendeurs disparues de l'empire allemand; il fut convenu que l'art gothique était le seul art allemand, et la moindre dissidence fut stigmatisée comme une hérésie, souvent comme une trahison. Les légendes germaniques furent pieusement exhumées, et la découverte des *Nibelungen* saluée comme celle d'une source de vie nationale. On voulut être Allemand, rien qu'Allemand, comme si ce patriotisme rétrospectif eût compensé la perte de l'indépendance et possédé le pouvoir magique de rendre à la patrie la force et la liberté.

Les dessins du *Faust* et des *Nibelungen*, premières œuvres originales de Cornélius, procèdent visiblement de la tendance qui portait les esprits à se retremper dans la tradition. Dans le *Faust*, l'artiste ne s'est pas asservi à une reproduction littérale du poème, qui eût ôté à son interprétation toute spontanéité. Il tente plutôt d'opérer une sorte de résurrection poétique en s'efforçant de réveiller en lui l'âme endormie du passé avec ses naïves crédulités et ses émotions, et l'on reconnaît que ses véritables initiateurs sont plutôt les maîtres allemands du xvi^e siècle, Wohlgemuth, Kranach, A. Dürer, que le poète son contemporain. Regardez-y de près, vous reconnaîtrez que, sur le fond archaïque de la légende, Goethe n'exprime guère qu'un ordre de sentimens et d'idées absolument modernes. L'artiste ne commet pas cet anachronisme, et si l'on peut revendiquer pour lui l'honneur d'avoir précisé dans l'imagination populaire, sous des traits qui ne s'effaceront pas, les figures du poème, d'en avoir fixé les types, on ne saurait soutenir qu'il ait toujours fidèlement interprété le texte qu'il avait à traduire. Par exemple, le vrai caractère de Méphistophélès, cette puissance satanique qui se déguise sous l'aisance d'une ironie cynique, mais spirituelle, et fait que, même en servant, il reste toujours le maître, ce vrai caractère a échappé à Cornélius. Non-seulement il s'est avisé, par un bizarre contre-sens, de donner à Méphistophélès des griffes, mais il a fait de ce personnage un valet de comédie, le Leporello d'un don Juan de mauvaise humeur. On cherche et l'on ne trouve pas dans l'artiste la délicatesse du poète; la veine comique

qui court à travers le drame et qui en assombrit encore le fond sinistre dégénère en grotesque sous le crayon. L'aspect le mieux compris et le mieux rendu est le côté fantastique du poème, tel que le montre la scène finale ou bien encore celle de Faust et Méphistophélès passant dans une fuite insensée au pied du Rabenstein, sur lequel se dressent la roue et le billot. L'épouvante de Faust fasciné par l'horrible apparition, le mouvement de Méphistophélès, qui d'une étreinte infernale saisit et entraîne le cheval de Faust, la rapidité des coursiers emportés comme dans un rêve, tout dénote déjà l'imagination qui, à cinquante ans d'intervalle, devait créer les *Cavaliers de l'Apocalypse*.

La fureur de carnage et de haine qui respire dans les *Nibelungen* aurait dû s'adoucir, grâce à l'influence clémente du ciel italien et des idées modernes, sous le crayon de Cornélius. Il n'en a rien été. Cornélius est entré par la force d'une intuition étrange dans ce monde où tout est énorme, les hommes, les actions, les dévouements, les vengeances; il en a rendu la physionomie sans l'atténuer ni l'embellir, sans reculer parfois devant une exagération des proportions qui semble un défi aux vraisemblances communes, et qui va jusqu'à donner à un jet de sang la grosseur du bras ou à une flèche le diamètre d'une navette de tisserand. L'habileté réfléchie de l'ordonnance, la profondeur des expressions, et dans certaines scènes, comme le départ pour la chasse où Siegfried va périr de la main de Hagen, la poésie du sentiment, sont vraiment remarquables; mais on est péniblement frappé de l'inélégance pour ainsi dire voulue des formes. Rien de plus lourd, de plus rude et de moins noble que la personne de la reine Chriemhild, et pourtant Cornélius avait alors sous les yeux les merveilles partout répandues à Rome. Sans doute on aperçoit la trace de l'action des maîtres sur son esprit : les deux reines présentent un type très proche parent de ceux de Giotto, et le jet des draperies, la cassure des plis, le caractère des chevaux, attestent l'étude récente de Masaccio et de Filippo Lippi. Là s'est arrêtée l'imitation; la recherche de la grâce, la divine contagion de l'amour du beau, n'ont point gagné l'artiste allemand; il a gardé, en dépit de toutes les séductions, la rudesse de son accent national.

Cette joute du crayon contre les libres conceptions de la poésie a puissamment développé un des caractères propres de son talent, l'énergie dramatique; la nécessité de lutter contre la grandeur héroïque d'un âge fabuleux a donné carrière à cette fierté de style qui lui était naturelle. Elle a eu malheureusement un autre effet, elle l'a confirmé dans l'amour des complications auxquelles il n'était que trop enclin, et qui, transportées de la poésie dans la pein-

ture, deviennent pour celle-ci un dangereux écueil. Cornélius a contracté dès lors l'habitude d'oublier les limites de son art, ou plutôt de croire qu'elles pouvaient être indéfiniment reculées, et que, pour avoir le même centre que la poésie, la peinture avait nécessairement la même circonférence. Cependant la différence qui distingue le tableau de l'illustration est radicale : si complexe que soit la dernière, elle trouve une explication facile dans le texte qui la commente, et l'artiste a le droit de compter sur les souvenirs encore présents du lecteur. Au contraire le tableau doit porter sa lumière en lui-même. Cornélius a trop souvent perdu de vue cette ligne de démarcation infranchissable, et il s'est laissé aller à l'illusion de croire qu'il n'était rien qui ne se pût exprimer sous des apparences visibles. Doué d'une intelligence que nulle difficulté ne prenait en défaut et d'un génie de combinaison qui se jouait à l'aise dans les données les plus abstraites, il a oublié de s'informer si le spectateur auquel il s'adressait était toujours en état de le suivre. Partout chez lui on devine plutôt qu'on n'aperçoit un courant souterrain d'idées, dont le murmure confus inquiète et irrite l'esprit au lieu de le charmer. Cornélius en vint à proclamer la souveraineté unique de la pensée; noble, mais périlleuse doctrine dans un esprit que ne protégeaient pas contre les abus qu'elle peut entraîner un sentiment assez exigeant de la forme, un assez patient amour de l'exécution. Ses qualités natives, comme ses défauts, l'appelaient à la peinture monumentale; il s'imagina que, en raison de sa nature et des dimensions qu'elle comporte, la fresque autorisait, réclamait même l'introduction d'une plus grande quantité d'idées; il se proposa d'y déployer la richesse d'un esprit fourni des trésors les plus récents de l'érudition, et en faisant revivre cette peinture qui ne s'adresse pas au dilettantisme d'une élite blasée, mais qui parle à la foule des esprits, il entreprit d'y déposer des leçons dignes de la pensée contemporaine. L'entreprise était haute : reste à savoir si elle fut réalisée par les moyens les plus efficaces et dans les conditions les meilleures.

L'événement a prouvé, je crois, que l'émulation suscitée par les fresques des grands maîtres n'avait pas été assez réfléchie. On avait cru que cette peinture seule offrait un libre champ aux dons du génie, et peu s'en fallut qu'en voyant les peintres qui se distinguent surtout par la grâce, le Corrège, le Parmesan, déployer en l'abondant des qualités inattendues de force et d'élévation, on ne lui attribuât le privilège de communiquer ces dons. On avait cru également que, destinée à frapper les yeux des hommes assemblés, la fresque seule pouvait les subjuguier par la hauteur d'un enseignement commun, ramener en eux le goût du grand, arrêter ainsi l'art

sur la pente d'une dégénération fatale. La fresque devait encore assurer aux créations du génie, si fragiles sur la toile et le bois, une durée indéfinie en les associant à la pierre. Tout cela s'est trouvé n'être qu'illusions. Loin de ranimer dans la foule le feu d'une admiration salutaire, la fresque l'a laissée indifférente. Faute d'aptitude ou d'une préparation assez sérieuse, les artistes qui l'ont abordée semblent n'avoir visé aux qualités suprêmes que pour se dispenser des qualités plus humbles, mais nécessaires, d'une sincère imitation de la nature, d'une exécution correcte et soignée. Enfin, pour donner un démenti à toutes les prévisions, ces peintures, auxquelles une durée éternelle était promise, flétries à l'heure qu'il est, rongées par un climat qui n'est point fait pour elles, ou peut-être exécutées par des procédés imparfaits, demandent partout des restaurations ou s'émiettent déjà misérablement.

Cornélius, qui n'était pas un génie simple, a eu par surcroît la mauvaise chance de naître dans un temps où l'Allemagne était travaillée par une profonde agitation intellectuelle, et bouleversée, renouvelée, si l'on veut, dans son esprit par des systèmes épanouis au feu de la révolution. En s'abandonnant à son essor spéculatif, en s'enfonçant dans la critique du passé le plus obscur, on se flattait d'avoir atteint le vrai sens de l'histoire, des destinées sociales et religieuses de l'humanité. Tout, sous le jour de ces théories abstraites, prenait une signification plus profonde; tout revêtait en quelque sorte une valeur éternelle, même les choses dont le temps, qui détruit tout, semblait n'avoir respecté que le souvenir, même celles qu'une critique dissolvante avait menacé de réduire en poussière; la mythologie, les cosmogonies fabuleuses, comme les dogmes chrétiens, sortaient rajeunis de l'élaboration à laquelle on les avait soumis. La nature, la religion, la légende, l'histoire, n'étaient plus que l'enveloppe symbolique d'idées écloses après une incubation de quatre ou cinq mille ans dans quelques cervelles philosophiques. Ces clés magiques n'ont-elles pas faussé souvent les choses dont elles devaient donner le secret? N'y avait-il pas une part de rêveries dans ces interprétations? Je n'en jurerais pas; mais le fait est que les écoles, les princes, les écrivains, tout le monde en était préoccupé, et que les artistes ne crurent un moment rien faire d'assez grand, s'ils ne fixaient ces idées éternelles dans leurs œuvres.

Les sentimens qui sont l'étoffe de la vie humaine et que toute âme recèle, les idées les plus simples exprimées par les moyens les plus directs, voilà les sources de la grande peinture, lorsqu'elle veut être comprise des masses, et par ce mot j'entends non-seulement la plèbe ignorante, mais tous ceux-là qui ne font pas métier de philosopher. A force de charger la peinture de subtilités et d'en

étendre arbitrairement les limites, Cornélius en a fait sans s'en apercevoir une langue souvent indéchiffrable. Comme les idées qu'il voulait rendre n'ont pas dans le monde qui frappe nos yeux d'expression adéquate, l'artiste a été conduit, pour leur donner un corps, à les représenter au moyen de symboles convenus, c'est-à-dire en les enveloppant d'une forme qui fut peut-être en des âges reculés un procédé naturel de l'intelligence, mais qui répugne absolument aujourd'hui aux habitudes populaires et à notre besoin de clarté, la forme du mythe. De là un double inconvénient : pour le spectateur, la nécessité d'un effort d'esprit sans lequel il ne pourrait s'orienter dans ce labyrinthe de pensées, — et cet effort est incompatible avec la pure jouissance de l'art, fruit d'une intuition soudaine et sans travail; pour le peintre, l'habitude de ne pas accorder à l'apparence pittoresque sa valeur légitime : dès que la peinture est un chiffre et tire tout son prix de l'idée qu'elle exprime, pourquoi s'attacher à observer si scrupuleusement les formes naturelles? L'artiste se contente de jeter sur elles un regard fugitif et dédaigneux, bien décidé à les faire plier au gré de sa pensée; plus soucieux de l'entassement des idées que des moyens de les rendre, non-seulement il ne tente pas d'aller dans l'imitation au-delà des à peu près, mais bientôt il est aussi indifférent à la beauté qu'à la vérité, il ne cherche plus cette harmonie, cette pureté, cette noblesse bienfaisantes par elles-mêmes, puisqu'elles élèvent l'âme en purifiant et ennoblissant l'imagination; il se laisse aller, dans sa poursuite fougueuse de l'idée, à des laideurs qui blessent les yeux et finissent par décourager l'attention. C'est ce qui est plus d'une fois arrivé à Cornélius. Que dis-je? dans un temps où ce n'est pas trop de toutes les ressources de la peinture, de tous les enchantemens du coloris pour reconquérir au grand art des esprits distraits par tant de choses, il a sacrifié de dessein formé la couleur. Le sentiment qu'il en avait, et dont ses premières œuvres offraient des traces assez nombreuses, l'a par degrés abandonné. On dira, je le sais, que, pénétré des conditions de la peinture monumentale, Cornélius a sans doute voulu laisser la fresque dans un juste rapport de subordination à l'égard de l'architecture, mettre l'accompagnement d'accord avec la mélodie. Cela témoigne d'un louable désintéressement, et si, pour ne pas alourdir les masses ni creuser les surfaces en même temps que pour donner plus de précision aux contours de ses figures, il n'avait fait qu'éviter l'emploi des tons foncés ou éclatans, les jeux de lumière, les contrastes énergiques, il n'y aurait pas à l'en blâmer: mais il n'a pas évité les couleurs fausses et criardes, il n'a point su donner aux ombres le degré de profondeur nécessaire et les a remplacées par des teintes le plus

souvent arbitraires. Qu'il n'ait pas cherché dans ses fresques à flatter les sens ou à produire l'illusion, à la bonne heure; mais il s'est volontairement réduit à l'emploi de moyens élémentaires dont la simplicité presque enfantine est en flagrante contradiction avec la complexité de la pensée première, et ne saurait suffire à la diversité des détails que l'artiste a imaginés.

Il saute malheureusement aux yeux que les fresques de Munich ne sont pas nées d'une inspiration indépendante et se déployant dans sa pleine spontanéité. Elles ont été conçues avec l'ambition trop évidente de satisfaire aux exigences des savans d'école en même temps que d'étonner les simples. L'effet réel est-il proportionné aux sacrifices qu'il a fallu faire et aux moyens employés pour l'obtenir? La salle des dieux, la salle des héros et le vestibule contiennent trop d'idées et des idées qui ont peu de chose à faire avec l'art. Considérez dans la salle des dieux la donnée génératrice de toutes les compositions, l'*Amour triomphant du Chaos* : libre aux interprètes d'admirer cette formule poétique de toutes les forces physiques qui ont imposé aux élémens leurs lois, et de vanter l'art profond qui a su rattacher ces fables antiques à une pensée rigoureusement conforme aux plus belles conquêtes de la science. Cela n'empêche pas les compositions auxquelles cette pensée préside d'être arbitraires, enveloppées d'obscurité. Bien plus, à les regarder au point de vue de l'hellénisme, ne renferment-elles pas un grossier contre-sens? Cette mythologie légère, qui recèle peut-être quelque fonds de vérité, mais qui a toujours laissé à la fantaisie des poètes et des artistes, aux manières de penser des différens siècles, aux particularités des traditions locales une immense latitude, qui est toujours restée en un mot fluide et vaporeuse comme les nuages du soir, que devient-elle quand on la cristallise en un système pesant et qu'on l'assujettit à la rigueur des déductions logiques? Je me demande si cette mythologie, grosse de toutes les conceptions que les critiques modernes y ont découvertes, n'est pas plus éloignée du vrai que les personifications ingénues des artistes de la renaissance, les simples allégories peintes par un Raphaël, un Jules Romain, un Guido Reni. L'auteur s'est très ingénieusement servi des légendes d'Orphée, d'Arion et d'Hercule pour représenter aux yeux, sous une forme dramatique, les trois règnes assignés aux divinités souterraines, marines et célestes; mais l'œil de l'archéologue découvrirait ici, jusque dans les inventions dont l'artiste s'est probablement le plus applaudi, bien des anachronismes et de choquantes inexactitudes. Hadès, le dieu du Tartare, est une combinaison du tyran de mélodrame et du Satan miltonien qui est diamétralement contraire au

type antique du prince des ombres; les plus ignorans s'étonnent de voir figurer dans l'Olympe Silène ivre et les faunes montés sur des boucs, fantaisies qu'on pardonnerait, si elles étaient rachetées par l'exécution, et si nous n'étions avertis que tout doit être ici d'une vérité indiscutable. La salle des héros, où sont peintes les scènes de l'histoire de Troie, donnerait lieu à des objections analogues. Le sens humain n'en a pas été suffisamment dégagé des accidens qui l'obscurcissent; mais surtout l'artiste n'y a pas mis le sceau divin de la beauté. Combien d'incorrections, de lignes anguleuses et dures, de tons faux et désagréables, qui ôteraient son charme à la vérité même! Après tout, l'art est l'art, c'est-à-dire qu'il agit par les moyens qui lui sont propres et qu'il crée lui-même; la beauté, la grâce, la majesté des lignes, la magie des couleurs, c'est par là qu'il saisit, qu'il élève l'esprit, qu'il y grave ses enseignemens, qu'il subjugue, en la charmant, l'organisation la plus rebelle.

Lorsqu'il fut appelé à la peinture religieuse, Cornélius n'eut pas, comme tant d'autres, à surmonter son propre scepticisme en même temps qu'à triompher de l'indifférence générale d'une époque qui ne rend plus à la tradition chrétienne que des respects de convention. Il était croyant, et il l'était avec une liberté d'esprit que ses amis n'ont pas toujours conservée. L'ancien protestant Overbeck, l'ancien juif Philippe Veit, dans la ferveur d'un zèle très sincère sans doute, ne se sont pas toujours défendus d'un prosélytisme indiscret qui s'est fait jour jusque dans leurs tableaux; ils ont peint quelquefois moins en artistes qu'en sectaires. Cornélius n'est jamais tombé dans cet excès, non toutefois qu'il fût tiède et porté aux transactions; c'était au contraire un esprit entier jusqu'à la dureté. Il regardait l'art comme inséparable de la religion et presque comme étant lui-même une religion; il réprouvait dans les réformateurs du xvi^e siècle non-seulement des iconoclastes par nature, mais les initiateurs d'un âge de calcul et de matérialisme; il les accusait d'avoir follement compromis la foi en voulant détruire la superstition, d'avoir jeté l'enfant avec le bain. « Qu'on supplée, disait-il un jour, la foi, quand on l'a perdue, par la réflexion philosophique, c'est-à-dire qu'à la place du cœur on n'écoute que la froide raison, qu'on renonce à la poésie du sentiment religieux pour la sécheresse de la réflexion, je le comprends; mais je vois entre ces choses un abîme, et je remercie Dieu de m'avoir fait naître et conservé catholique. » C'est bien là parler en artiste, et l'on ne s'étonne plus si avec des idées aussi absolues il a fait figurer Luther parmi les damnés de son jugement dernier. Il eut la sagesse ou le bonheur de s'arrêter sur la limite du fanatisme.

Du reste Cornélius n'est pas un croyant naïf; la philosophie l'a

touché plus encore qu'il ne l'imagine. Il fait la foi plus savante qu'elle n'est, il porte dans les doctrines une suite et un enchaînement qui n'y sont point. Il en use avec le dogme chrétien comme les alexandrins avec la mythologie grecque, en y déposant toute sorte de théories raffinées; mais, contraste vraiment bizarre, il rejette le naturalisme par lequel les peintres de la renaissance humanisaient la religion, et remonte aux formes enfantines des maîtres primitifs. *La Nativité* présente dans l'ordonnance une symétrie tout à fait archaïque : au centre de la composition, sous une petite construction de proportions très réduites, qui ressemble plus à un trône qu'à une étable, siège la reine des cieux, l'étoile messagère au-dessus du front, tandis que des deux côtés arrivent aux pieds de l'enfant-dieu les mages suivis de leur armée, les bergers avec leurs instrumens rustiques et leurs présens. Cette symétrie se reproduit dans la partie supérieure de la fresque qui représente Dieu le père entouré des chœurs des anges, et on la retrouve aussi dans *le Crucifiement*. Jamais peintre des vieilles écoles de la Flandre ou de l'Ombrie ne s'est joué plus insoucieusement de la vraisemblance. L'artiste est allé jusqu'à réaliser par un symbolisme quelquefois brutal des faits restés à l'état d'idées dans la tradition. Au-dessus du bon larron plane l'ange sauveur qui vient le consoler et le recueillir, tandis qu'un diable grimpe sur les épaules du mauvais larron, un diable à qui rien ne manque des attributs de son état, ailes de chauve-souris, queue formidable, griffes et cornes. A qui avons-nous affaire ici? Le peintre qui compte assez sur sa foi et sur la nôtre pour ne pas craindre de mêler au pathétique de la grande tragédie ces bouffonneries de l'enfer est-il quelque fils des cloîtres, étranger au persiflage et aux ironies de la critique, un croyant qui abrite dans son cœur autant de terreur du diable que de confiance en Dieu? Loin de là, Cornélius est un esprit subtil qui excelle, on ne peut le nier, à découvrir une signification spéciale aux fictions les plus bizarres. Dans *le Jugement dernier*, il a dû, comme tous les peintres qui ont traité ce sujet, accepter la fantasmagorie alexandrine et dantesque, suivre les données du dogme et se plier à une ordonnance à jamais fixée par Michel-Ange, et dont les lignes essentielles se rencontreraient déjà dans les peintures d'Orvieto et de Pise. Si donc Cornélius a renouvelé le vieux thème, c'est en l'interprétant à sa manière, et en effet ce prélude d'une éternité de supplices et de joies, qui est le scandale de la philanthropie moderne, prend ici un sens presque acceptable. Il est facile d'y voir la simple image de la réparation constante qui s'accomplit à toute heure dans le monde et qui est la sanction des lois morales. Pour Michel-Ange, le jugement dernier avait une date; c'était le

dernier acte de l'histoire, le dénoûment encore enseveli dans la brume des siècles à venir, mais inévitable, qui clôt le temps et ouvre l'éternité; il a un sens dramatique. Pour le peintre moderne, c'est la main souveraine du Christ partout présente pour rétablir l'équilibre et à chaque moment efficace; le jugement dernier n'a qu'une signification idéale. Cornélius n'a pas craint de se mettre en règle avec l'humanité moderne par un abandon du sens littéral qui est une victoire de la raison sur le dogme; mais qu'importe tout cela? L'art, encore une fois, enseigne par la splendeur de la forme, et la forme est ici grandement défectueuse. L'œil est blessé par un dessin violent et parfois incorrect, par une coloration claire où dominent les tons rougeâtres, d'où résulte un papillotage augmenté encore par la couleur criarde de l'encadrement architectural. Malgré des groupes heureusement conçus, l'ensemble produit un effet douteux et pénible qui a glacé l'éloge jusque sur les lèvres des admirateurs les plus intrépides du talent de Cornélius. Cette œuvre immense se compose de parties hétérogènes où l'on reconnaît un peu d'Albert Dürer, un peu de Michel-Ange, un peu d'Overbeck, un rayon de l'énergie antique perdu dans mille traits de sentimentalisme moderne.

Nul peintre n'a plus visé que Cornélius à la popularité dans la grande acception du mot, je veux dire que nul ne s'est porté d'un plus impétueux effort vers cette région où les différences de culture s'effacent et où ne reste que le fonds purement humain des sentiments communs à tous. Il professait hautement son mépris pour les qualités subalternes qui font les délices des connaisseurs, et il voulait arracher l'art à ce culte humiliant du joli où s'est perdu l'art du XVIII^e siècle. Il a essayé pour cela de le ramener au sublime, qu'on me passe l'expression, révolutionnairement. Par malheur le sublime est de sa nature involontaire, il éclate sans préméditation ni travail comme les forces physiques; on n'y arrive point par un calcul, on ne s'y guinde pas de parti pris; ce qu'il y a de sublime dans Michel-Ange jaillit spontanément de son génie tourmenté. Cornélius ne pouvait que fausser l'art par cette tentative malencontreuse. Si le sublime, qui est le propre des âges primitifs comme le beau est celui des époques cultivées, peut se rencontrer encore aujourd'hui par accident, ce n'est pourtant pas en vain que l'humanité s'est raffinée, que le goût y a pénétré avec la civilisation, le goût, qui est à la fois une règle et une force. Il ne suffit pas de ne reculer devant aucune violence d'expression ou de mouvement et de tout oser pour être sublime; on ne réussit qu'à blesser en même temps par ces imperfections et les délicats qui les découvrent et les simples qui les sentent d'instinct sans s'en rendre compte. Il faut plaire au goût, et c'est pour ne l'avoir point fait que Cornélius n'est

pas parvenu à être populaire. Il a eu beau traiter les sujets les plus émouvans, les plus familiers au peuple et en exagérer l'horreur afin de frapper plus vivement; si ses efforts ont trouvé de dignes appréciateurs, ils n'ont pas, on peut l'affirmer sans crainte, subjugué la masse de ses contemporains. Cornélius est bien de ceux qui ébranlent d'une main impitoyable les cordes douloureuses du cœur humain; il veut agir surtout par le frisson, c'est un génie terroriste; son pinceau, son crayon, étalent avec complaisance toutes les menaces du dogme; la souffrance, la mort, l'éternité, assiègent sa pensée et planent sur toute son œuvre. Cela vient maintenant trop tard. Les croyances chrétiennes, qui avaient assombri la vie à force de célébrer la mort, qui avaient assombri la mort même en l'entourant d'un hideux cortège et en y rattachant des perspectives redoutables, pèsent d'un joug plus léger sur les esprits; les vaines terreurs se sont dissipées devant la réflexion et la science, les âmes se sont tranquillisées, sinon rassérénées, les apocalypses ont perdu leurs épouvantemens. Ces rêves de l'imagination folle d'effroi n'excitent plus qu'un vague étonnement mêlé d'ennui. En s'en inspirant, le peintre moderne ne peut plus compter que sur les ressources de l'art, sur la puissance du beau, qui gagne jusqu'aux incrédules et qui rajeunit les sujets les plus vieilliss.

Quoique les fresques du *Campo-Santo* de Berlin n'aient pas été exécutées, l'esquisse qu'on en possède et les cartons qui ont été achevés suffisent pour nous mettre à même d'en porter un jugement raisonné. Je ne suis pas, je l'avoue, du nombre de ceux qui ne se consolent point que ces peintures soient restées à l'état de projet; peut-être est-ce ici le cas d'appliquer le mot d'Hésiode : « la moitié vaut mieux que le tout. » Les objections auxquelles donnent lieu les fresques de Munich sont faites pour atténuer sensiblement les regrets, et l'on incline en y pensant à féliciter l'artiste des circonstances qui lui ont épargné l'épreuve d'une exécution complète. Ce n'est pas que Cornélius acceptât l'arrêt de ceux qui lui refusaient les qualités du peintre; tout dédaigneux qu'il fût du savoir-faire, il protestait énergiquement contre cette opinion. Un critique plein de justesse, qui me paraît pourtant avoir un peu forcé l'admiration en parlant de Cornélius, quoique son habitude ne fût pas d'exagérer l'éloge, disait à propos des morceaux exposés à Paris en 1855 : « Abondant, ingénieux, lorsqu'il s'agit d'inventer, il ne possède plus rien qui le caractérise lorsqu'il arrive à l'exécution; pour l'estimer à sa juste valeur, sans le surfaire ni le rabaisser, le meilleur parti est, je crois, de le considérer comme un décorateur qui tient à l'effet général et ne prend pas grand souci de l'achèvement des morceaux. » Rien de plus exact que ce jugement, sauf que Cornélius se croyait bien autre chose qu'un décora-

teur; il se flattait d'être un penseur, un réformateur et un peintre. Il est incontestable qu'avec la faculté de développer un thème choisi, Cornélius ne possédait pas le tempérament, l'instinct de la perfection et du coloris qui soutiennent l'artiste sur la route longue et rude de l'exécution. Au reste, les grandes épopées spiritualistes qu'il entreprenait de dérouler aux yeux trouvaient peut-être mieux leur expression dans un procédé presque abstrait comme l'esquisse ou le carton que dans le procédé plus concret de la peinture. Si d'une part l'artiste avait impérieusement besoin de la liberté du crayon pour fournir sans perdre haleine l'immense carrière qui lui était proposée et poursuivre son idée à travers la multiplicité infinie des développemens, d'un autre côté cette idée même apparaît plus clairement dans le carton, où le spectateur, que rien ne distrait, en saisit le sens complexe avec plus de facilité.

Les compositions destinées au *Campo-Santo* de Berlin sont surtout remarquables par la rigueur de l'enchaînement. Il faudrait des détails sans fin pour mettre en lumière les innombrables rapports qui relient l'une à l'autre toutes les parties de ce vaste échiquier; toutes sont commandées par la donnée première; sous quelque aspect qu'on les considère et de quelque point que l'on parte, on y découvre toujours une loi; pas un caprice qui vienne faire dévier la pensée. J'ai appelé ces compositions un poème, c'est un système philosophique que j'aurais dû dire, et en effet, dès que l'esquisse eut été soumise au jugement de l'opinion publique, les philosophes reconnurent là un des leurs; la faculté philosophique de Munster s'empressa de décerner à l'artiste le diplôme de docteur en philosophie, *doctor philosophiæ honoris causa*, « comme à un homme aimé non-seulement des rois et des princes, mais encore des Grâces et des Muses. » C'est exactement comme si l'Académie des sciences morales et politiques eût appelé Hippolyte Flandrin ou Chenavard à s'asseoir dans son sein auprès de M. Michelet ou de M. Cousin. Cornélius ne s'étonna pas de cet honneur imprévu, il s'excusa seulement dans sa lettre de remerciement d'être obligé de déroger sur un point à la coutume. « Je vous devrais, selon l'usage, une dissertation qui vous offrît le résultat de mes études philosophiques; mais ce n'est pas la plume, c'est le pinceau qui m'a jusqu'à présent servi à les poursuivre. Vous avez lu certainement ce que j'en ai écrit à Munich, et vous l'aurez facilement compris. Je suis loin encore d'être arrivé au terme de ma dissertation. La grâce de la Providence et la faveur du roi viennent de m'ouvrir un champ nouveau, un champ sacré où écrire et manifester ce que Dieu a mis dans mon âme. Puisse-t-il éclairer mon esprit, pénétrer mon cœur de son amour, ouvrir mes yeux à la magnificence de ses œuvres, guider chaque mouvement de ma main! Vous n'aurez pas à rougir alors

de votre nouveau docteur. » Singulier langage qui jette un jour éclatant sur le caractère des œuvres du maître, oserai-je dire sur sa méprise fondamentale? Au rebours des artistes vénitiens qui sacrifiaient trop l'idée à l'apparence, Cornélius par un autre excès a trop oublié que la pensée n'est rien sans la forme. Aussi les dessins du *Campo-Santo*, inspirés de Moïse et de saint Jean, ne sont-ils qu'une illustration, magnifique parfois et toujours colossale, des livres sacrés. On se rappelle l'effet que produisirent à l'exposition de 1855 *les Cavaliers de l'Apocalypse*, cette terrible chevauchée de la Peste, de la Famine, de la Guerre et de la Mort. La verve farouche avec laquelle sont caractérisées les puissances de destruction, la furie des mouvemens, le désespoir des victimes tombant sous le sabot des coursiers funèbres, le morceau tout entier empreint d'une horreur grandiose qui résumait dans leur expression la plus saisissante les qualités du maître, excitèrent une admiration légitime; tout y était hardi, puissant, inventé. Les autres cartons n'atteignent pas la même hauteur. *La Jérusalem céleste*, exposée à Paris en même temps que *les Cavaliers*, est une composition poétique, et malgré ses proportions demesurées la figure de la fiancée n'est pas dépourvue de grâce; mais il y a là des jambes bien mal faites, quoique ce soient des jambes d'ange, et l'ensemble ne présente pas cet équilibre des masses qui est une des conditions du style. *La Prostituée de Babylone* offre un assemblage de conceptions fortement rendues et de parties manquées; le monstre symbolique avec ses têtes de serpens, de pourceaux et de diables n'est qu'un amas inextricable de membres que l'œil ne peut distinguer ni agencer, tandis que le groupe des morts est de l'effet le plus large. Ce carton est un notable exemple de l'incertitude de goût et de l'inégalité d'exécution qui déparent malheureusement la plupart des œuvres de Cornélius.

Il y a des choses que l'imagination peut associer dans le mobile océan de ses rêves, mais qu'on ne saurait présenter aux sens sous une forme arrêtée et palpable sans les choquer; en d'autres termes, il y a des idées, acceptables tant qu'elles restent enveloppées dans un certain vague, qui deviennent absurdes dès qu'on tente de les réaliser et de les fixer par le pinceau. La peinture idéaliste a eu le tort grave de méconnaître souvent ce principe. Trop honnête assurément pour adopter, s'il eût pu la deviner, cette facile théorie qui dispense le génie de choisir et qui confère à l'artiste comme au poète le droit d'imposer à la foule profane, sans l'accepter pour juge, tout ce qu'enfante son cerveau, Cornélius, entraîné à la poursuite de conceptions tout idéales, s'est exposé pourtant à perdre de vue l'inviolabilité de certaines conditions pittoresques. Il n'a pas non plus toujours aperçu clairement que le champ de la peinture

n'est pas borné seulement par les moyens dont elle dispose, qu'il est encore plus ou moins circonscrit selon les temps, selon l'état des idées et des croyances, selon le degré de culture générale. Il peut être permis à un Allemand du xvi^e siècle ou à un Espagnol du xvii^e de réunir dans la même composition les scènes mystiques de la nativité et le portrait des donateurs avec le costume contemporain, ils peuvent agenouiller au pied du trône de la Vierge leurs protecteurs ou leurs amis; ce sont là des libertés interdites à un peintre de notre temps. *L'Attente du jugement dernier* présente une infraction malheureuse à cette vérité. Voir des uniformes et des habits de cour, toute cette livrée de la vanité et de la servilité humaines, figurer pompeusement dans la scène qui doit anéantir toutes les royautés avec tous les globes et restaurer triomphalement entre les hommes l'égalité de leur commun néant, c'est à quoi, avec toute la bonne volonté du monde, nous ne saurions nous prêter. Ajoutons que c'est étrangement rabaisser la grandeur de la catastrophe universelle que de n'y montrer comme directement intéressée qu'une seule famille, fût-ce la famille des Hohenzollern. On ne s'étonnera pas d'une pareille erreur dans l'œuvre d'un vieillard; on aurait lieu de s'étonner davantage que cette œuvre témoigne encore d'une intelligence si robuste, et que l'artiste ait su renouveler par le sentiment un sujet si analogue à celui qu'il avait traité dans *le Jugement dernier* de l'église Saint-Louis. On dirait que la pensée du peintre s'est adoucie avec les années, et qu'enrichi par l'âge de tendresse en même temps que d'expérience il ne veut plus, en dépit des rigueurs de l'orthodoxie, montrer dans le jugement dernier que l'espoir assuré du salut de tous.

Si Cornélius n'occupe pas une des premières places dans le panthéon de l'art, il a sa place marquée, à côté de Thorwaldsen et de Schinkel, dans l'histoire de l'idéalisme au xix^e siècle. Il signale dans la peinture ce moment où elle a voulu renouer la tradition interrompue de l'art allemand. Cornélius a fait, après A. Carstens, un vigoureux effort pour arracher l'école à la voie banale où elle se traînait sur les pas des improvisateurs comme Joachim de Sandrard et Martin Knoller, des imitateurs éclectiques et des maniéristes comme Dietrich ou Raphaël Mengs. Son titre sera d'avoir eu l'ambition de mettre l'art en harmonie avec la pensée moderne, et l'on admirera que cette entreprise ait été le fait d'un catholique. Il l'a tentée, il est vrai, comme il pouvait le faire, sans se départir de la tradition, mais en retrem pant celle-ci dans un autre esprit. Il faut bien convenir qu'en dehors des sujets les plus familiers de l'histoire religieuse il n'en est pas, même à cette heure, qui parlent à la foule un langage universellement intelligible; mais, qu'on ne s'y trompe point, leur puissance consiste dans leur

simplicité. Les grands sentimens qui sont les assises les plus profondes de la vie morale, la maternité et l'amour filial, la naissance et la mort, le dévouement et la trahison, le péché et le châtement, la foi à l'immortalité, les préoccupations sévères qui obsèdent la pensée humaine, les illusions dont elle vit, trouvent dans la peinture religieuse une expression éclatante de lumière. L'autorité que l'art chrétien a exercée sur les âmes vient de là, non de la théologie raffinée à laquelle les événemens de l'histoire sacrée ont servi de canevas. Qu'est-ce donc si l'on demande au pinceau des interprétations subtiles et nouvelles? Qu'est-ce surtout si ces interprétations sont empruntées à des systèmes qui font du bruit aujourd'hui et qui demain ne retentiront que dans l'école?

Il est certain que Cornélius, avec le concours de quelques autres, a donné une salutaire secousse, dont la peinture se ressent encore aujourd'hui. A-t-il ouvert une ère nouvelle, conquis à l'art un nouveau champ, fondé l'idéalisme sur une base solide? Les talens d'ordre et de tempérament divers qu'il avait groupés autour de lui sont disparus ou dispersés; leur gloire, comme leur enthousiasme, n'a eu qu'une saison, et ce printemps a été court. De ses compagnons les plus fidèles, de ceux dont le château royal et l'Église de tous les Saints à Munich renferment les estimables travaux, l'un, M. Henri Hess, est mort il y a quelques années; l'autre, M. Schnorr, vient d'être nommé membre correspondant de l'académie. Un petit nombre de peintres, comme M. Charles Rahl, enlevé à l'art dans la fleur de son talent, comme M. Schwind, qui prépare des peintures pour l'Opéra de Vienne, comme M. Ferdinand Wagner, auteur de fresques distinguées qu'on voit à Augsbourg, peuvent se rattacher à Cornélius. Toutefois la vitalité, l'influence véritable n'est pas là. Les principes de Cornélius étaient trop exclusifs, et ces principes, le maître, dans l'emportement de sa fougue, les a poussés d'abord à leurs conséquences extrêmes; le dédain de la forme et la négligence de l'exécution ont précipité et achevé le naufrage. Comme il arrive toujours après les grandes déceptions, une réaction, d'ailleurs favorisée par des circonstances de tout genre, s'est produite. Le naturalisme est rentré dans l'art comme partout, et si l'on entend par là l'observation directe des formes réelles et l'exactitude historique, il a désormais à côté de l'idéalisme une place qu'on ne peut lui contester. C'est un mouvement dont il est plus facile de noter la direction que de prévoir le terme; mais dès à présent il ne s'attache plus à Cornélius que le souvenir d'une grande espérance trompée et d'une individualité solitaire dont les œuvres étonneront sans plaire et n'ont point créé un avenir.

P. CHALLEMEL-LACOUR.

L'ANGLETERRE

ET

LA VIE ANGLAISE

XXXIV.

LA VIE POLITIQUE.

I. — LES ÉLECTIONS ET LA CHAMBRE DES COMMUNES.

Quiconque jugerait par les apparences de l'étendue des privilèges de la couronne dans la Grande-Bretagne s'exposerait à plus d'une illusion. Si j'en crois le langage officiel, la reine est le chef de l'état, de l'église, de l'armée et de la marine. Toutes les branches du service public portent son nom et s'abritent sous ses insignes. « Fontaine de la justice et des honneurs, » elle est la source d'où sont censés jaillir les titres de noblesse, toutes les distinctions civiles et militaires. Sa personne est sacrée. Elle déclare la paix et la guerre, reçoit les ambassadeurs et signe les traités. Pour peu que l'on creuse sous la surface et que l'on pénètre au fond des choses, on ne tarde pourtant point à s'apercevoir que beaucoup de cette autorité fictive s'évanouit dans la pratique. En Angleterre, tout se fait au nom de la reine, mais tout se fait en résumé par la nation. La prérogative royale est beaucoup moins une fonction dans l'état qu'une dignité. Le pouvoir de la monarchie réside surtout dans le prestige qu'elle exerce et dans le caractère du souverain. La reine Victoria est respectée pour le rang qu'elle tient de sa naissance;

combien elle l'est encore davantage pour ses vertus de famille et ses malheurs ! Veuve et mère, il suffit qu'elle se montre pour ranimer les sentimens chevaleresques fortement empreints dans l'âme des Anglais. On lui obéit d'autant plus volontiers qu'elle n'a point d'ordres à donner, et que la crainte n'entre pour rien dans les hommages rendus non à ses privilèges, mais à ses désirs ou à ses avis. Qu'elle sorte de sa retraite et de son silence pour déplorer certains accidens de chemins de fer ou pour réprouver des amusemens qui mettent en danger la vie humaine, et souvent ces notes, écrites d'un style simple, où l'on reconnaît le cœur de la femme, auront beaucoup plus d'influence sur les mœurs que des actes revêtus du sceau de l'état. Que peut-elle d'ailleurs en dehors de la loi et de la volonté de ses sujets ? Son droit de grâce s'exerce sous la responsabilité du ministre, qui est lui-même lié par les exigences de l'opinion publique. La constitution lui donne le droit de dissoudre la chambre des communes, et à la rigueur le pouvoir souverain n'est tenu de faire appel à une nouvelle chambre qu'au bout de trois années ; mais qui voterait alors les subsides ? En fait, les institutions anglaises ressemblent à un édifice dont la liberté formerait la base et dont la royauté serait le couronnement.

Sous cette monarchie très limitée, c'est donc dans le pays lui-même qu'il nous faut chercher et étudier les sources de la vie politique. Je ne m'occuperai cette fois que des élections et de la chambre des communes. Ne sont-ce pas d'ailleurs les deux élémens qui assurent au mécanisme des institutions anglaises la vigueur et la durée ? Malgré le prix qu'attachent avec raison nos voisins à la forme de leur gouvernement, peut-être ne sont-ils point encore les meilleurs juges des avantages qu'ils en retirent. La liberté est aussi nécessaire à la vie d'un peuple que l'air respirable à celle des êtres organisés, et les nations ne s'aperçoivent guère de sa valeur que le jour où elles viennent à la perdre.

I.

J'ai vu deux élections générales en Angleterre. La dernière eut lieu en 1865, au milieu de circonstances qu'il suffira de rappeler. Le parlement dont lord Palmerston avait été l'âme venait d'expirer, comme on dit, de mort naturelle. A l'extérieur, l'horizon politique était chargé d'orages. La Prusse, qui préludait dans l'ombre à des entreprises plus audacieuses et qui s'était montrée sourde aux menaces de lord John Russell, travaillait à humilier et démembrer le Danemark. La gigantesque lutte entre le sud et le nord de l'Amérique venait de se terminer par la chute de Richmond, mais après

avoir remué bien des passions et desséché pour longtemps dans sa source une partie de la richesse manufacturière du Lancashire. Au milieu de ces ébranlemens des deux mondes, la Grande-Bretagne avait maintenu une parfaite neutralité dont, vis-à-vis de l'Allemagne du moins, s'indignait tout bas l'honneur national. A l'intérieur, le pays était calme; le parti libéral tenait depuis six ans le pouvoir, et, grâce à l'habileté du premier ministre, il le portait d'une main légère. Le caractère conciliant de lord Palmerston, son grand âge, sa vaste expérience, servie par un admirable esprit d'à-propos, tout avait contribué à amener entre les whigs et les tories une de ces trêves qui ne sauraient durer bien longtemps dans la vie d'un peuple libre. En Angleterre, les opinions peuvent quelquefois se rapprocher, mais elles ne désarment jamais. L'art avec lequel lord Palmerston se soutenait à la tête du gouvernement tenait d'ailleurs moins à sa grande habitude de manier les hommes et les affaires qu'à une certaine souplesse de caractère et à une élasticité de principes recouvertes par un air de belle humeur et de bravoure. Il évitait les questions dangereuses, et en fin navigateur tenait beaucoup plus à doubler le cap des tempêtes qu'à y aborder franchement. Assez conservateur pour certains tories, assez libéral pour beaucoup de whigs, il dominait les deux camps par sa prudence. Son véritable secret pour ne point attirer la foudre sur le drapeau que représentait son administration était d'en effacer les couleurs. Aussi tout le monde prévoyait-il le moment où, ce modérateur venant à manquer, la lutte éclaterait entre les élémens que sa présence pacifiait d'un regard ou d'un bon mot. Les élections qui devaient avoir lieu après la dissolution de la chambre (6 juillet 1865) préoccupaient donc très sérieusement l'Angleterre. Radicaux, libéraux et tories allaient se rencontrer sur un champ de bataille où il était non moins curieux qu'instructif de les suivre et de les observer.

Ces élections devaient se faire sous la loi de 1832. Tout le monde rend aujourd'hui justice à ce premier *reform bill*; même ceux qui le combattaient alors sont bien forcés de reconnaître que cette grande mesure a régénéré les sources de l'autorité parlementaire. L'Angleterre lui doit le gouvernement de ces trente dernières années, qui a élevé si haut le caractère et la prospérité de la nation; elle lui doit une chambre des communes qui a supprimé les lois injustes sur les céréales et sur la navigation, établi le libre échange, réduit à un denier les frais de poste pour toutes les lettres dans l'intérieur du royaume-uni, et renoncé à exercer l'autorité de la métropole sur les colonies. Quoique les auteurs de ce premier *reform act* aient touché d'une main beaucoup trop timide à un ancien

système de corruption, ils ont du moins réussi à corriger plusieurs abus. Qu'on en juge par un fait. Où trouver ailleurs que dans les romans du passé les scènes dont tout le monde reconnaissait, il y a trente ans, la vérité en lisant *Pickwick papers*? Que sont devenus ces bandes d'agens, de messagers, de porte-drapeau, de musiciens et de boxeurs recevant un salaire proportionné à leurs services? Que reste-t-il de ces tables toujours pleines où fumaient les viandes rôties, où coulait le vin, et devant lesquelles chaque électeur venait s'asseoir aux frais de son candidat? Qui entend aujourd'hui parler d'adversaires enlevés de vive force, enivrés ou tenus sous clé pour les écarter du théâtre de la lutte et de la liste des votans? Tout cela, Dieu merci, s'est évanoui sous l'exercice de la loi à laquelle lord John Russell et lord Grey ont attaché leur nom. Ce que nous avons à décrire est moins excentrique et moins attrayant comme peinture de mœurs, quoique beaucoup plus digne à coup sûr de la liberté d'un grand peuple.

Conformément à l'usage, un mandat de la reine, *warrant*, ordonnait en 1865 au lord chancelier de préparer les lettres de convocation, *writs*, et de les envoyer à leur adresse. Dans chaque collège électoral se trouve un magistrat connu sous le nom de *returning-officer* et chargé de veiller à l'exercice d'un des premiers droits constitutionnels. Dans les comtés, ce magistrat est le *sheriff*; dans les cités et les *boroughs*, les mêmes fonctions se trouvent remplies par le maire, le bailli ou tout autre officier civil nommé pour la circonstance. C'est naturellement à ce *returning-officer* que fait écrire le lord chancelier d'Angleterre. Les élections doivent avoir lieu dans les *boroughs* six jours et dans les comtés douze jours au plus après la réception de pareilles lettres. Au sein de la plupart des villes et même dans beaucoup de campagnes, l'agitation a d'ailleurs devancé de plusieurs semaines, sinon de quelques mois, le signal officiel de la lutte. Les partis ont déjà fait leur choix : d'un camp à l'autre, les batteries sont dressées et les combattans tiennent l'œil fixé sur leurs pièces. Comment les Anglais ne seraient-ils point préparés de longue main à ce grand acte de la vie publique? Les bourgs, les paroisses, les *hundreds*, les comtés n'ont-ils point contracté l'habitude de se gouverner eux-mêmes? N'élisent-ils point dans le cours de l'année et sans aucune intervention de l'état la plupart de leurs magistrats civils? La volonté du peuple est ici la source de presque tous les pouvoirs administratifs; aussi la discussion entre-t-elle pour beaucoup dans les rapports des citoyens entre eux. Il serait bien difficile de saisir le caractère des manœuvres électorales à qui-conque ne connaîtrait d'abord les moyens d'éducation politique dont dispose à son gré tout habitant de la Grande-Bretagne.

Il n'est guère dans le pays de *Mechanics' Institute*, d'athenæum ou d'autre société littéraire qui n'ait son *debating club*, et il n'est aucun de ces clubs qui n'ait ses orateurs. On y discute le plus généralement des questions de morale, d'économie politique et d'histoire. Ce sont des salles d'armes pour l'esprit, où chacun se fortifie dans sa manière de voir par les efforts mêmes qu'il déploie pour faire partager aux autres ses convictions. Comme la plupart de ceux qui se mêlent dans ces débats sont des jeunes gens, ils acquièrent en outre par l'exercice l'art de choisir leurs argumens, de les fourbir en quelque sorte et de les manier avec adresse. Prompts à la réplique, hardis dans l'attaque et rompus à certaines formes de l'escrime oratoire, ils apprennent de bonne heure à profiter des fautes d'un adversaire, surtout quand ils ont de leur côté le bon droit et la justice. Il faut voir avec quelle ardeur tel débutant prend parti pour Marie Stuart contre Élisabeth, ou pour Cromwell contre Charles I^{er}. Ces figures appartiennent, il est vrai, au passé; mais combien de fois les hommes et les choses du jour se trouvent tout à coup transportés sur le terrain de la controverse! De telles sociétés sont souvent inconnues en dehors de la localité où elles florissent; elles n'en exercent pas moins une grande influence sur certains esprits d'élite. C'est à l'une de ces écoles de discussion, le *Tarbolton club*, que s'était formé l'Écossais Robert Burns.

Les étudiants des universités s'exercent de leur côté et à peu près de la même manière à l'art de discourir (1). Il est facile de tourner un tel usage en ridicule, on peut trouver à l'éloquence de ces Pitt et de ces Fox en herbe deux légers défauts, — trop de rhétorique et pas assez de raisons; mais qui ne découvrirait pourtant dans leurs luttes et leurs efforts une excellente préparation à la vie publique? Le sens politique est pour les Anglais un don de nature que doivent développer dans la jeunesse les traditions de famille, les mœurs d'un pays libre et l'habitude des débats. Nos voisins sont d'avis que les nations qui renoncent à la parole sur leurs affaires et leurs intérêts perdent bientôt le goût de s'en occuper. Pour rien au monde, ils ne voudraient encourir une telle disgrâce : aussi n'est-ce pas seulement dans les *debating clubs* que trône la discussion; il n'est guère de taverne qui n'ait son cercle de raisonneurs plus ou moins écoutés. Comme la police n'intervient jamais dans ces réunions et que l'es-

(1) Il existe, notamment à Cambridge, depuis plus de soixante ans, la célèbre *Union debating Society*, dont Macaulay, Bulwer, Thackeray, Tennyson et tant d'autres ont été membres durant leur vie d'étudiant. Cette société s'installait, il y a un ou deux ans, dans un nouvel édifice bien orné, bien meublé et pourvu d'une bibliothèque de huit mille volumes. L'*Union* représente à la fois un club soutenu par les souscriptions des étudiants et un forum pour ceux qui veulent s'exercer au talent de la parole.

pionnage y est inconnu, toutes les opinions s'y démasquent avec confiance. Les Anglais ont en outre l'habitude de prononcer à la fin de certains repas des *toasts* qui contiennent presque toujours des jugemens sur les affaires du jour. La politique est ainsi en Angleterre de tous les rendez-vous et de toutes les tables. Qu'on ajoute à cela une presse souverainement libre, et l'on conviendra que dans un pays où chacun peut tout dire, tout écrire, tout imprimer, c'est bien la faute des citoyens s'ils se trompent sur le choix de leurs représentans.

A peine les nouvelles élections sont-elles annoncées qu'il se forme partout des comités pour examiner les titres des candidats. Diverses influences peuvent agir sur le choix des personnes; mais il en est une du moins qu'on ne rencontre nulle part, c'est celle du gouvernement. La fortune, la naissance, le talent, désignent en général les noms autour desquels viendront se rallier les forces de chaque parti. C'est assez dire que les différentes classes interviennent dans la lutte avec des chances inégales. Et pourtant qu'on y prenne garde, le candidat dépend de ceux qui par position sont mieux à même de choisir; mais il dépend aussi, quoique moins directement, de ceux qui n'ont point même le droit de voter. L'interpellation, les lettres adressées aux journaux, les placards sur la voie publique, sont ici des armes entre les mains de tout le monde. Dans les *meetings*, le nombre des vrais électeurs est souvent en minorité; qui oserait pourtant nier l'influence de telles assemblées sur le choix des candidats et sur les résultats définitifs de la lutte, surtout au sein des grandes villes? Aucun ouvrier n'a été jusqu'ici élu par les *constituencies*, et aux yeux de plusieurs Anglais éclairés c'est une lacune regrettable; mieux que tout autre, selon M. Stuart Mill, le travailleur serait à même de traiter certaines questions de travail. Les *working men* n'en ont pas moins au sein de la chambre des communes de vigoureux défenseurs, dont quelques-uns comptent parmi les orateurs les plus éminens et les plus grands philosophes de l'Angleterre. Les idées de la classe ouvrière ont une place au parlement, si ses hommes n'y ont point encore de siège. Aussi n'est-il point un seul d'entre les artisans qui, tout en se plaignant de la loi de 1832 et en demandant qu'on élargisse la base du système, ne préfère de beaucoup des élections restreintes où l'on peut tout dire à un suffrage universel sans liberté. Combien parmi ceux qu'exclut du vote la législation de 1865 prirent au mouvement une part bien plus active que les électeurs eux-mêmes! Je pourrais citer, par exemple, la candidature de M. Hughes, dont le succès a été en grande partie assuré par les efforts volontaires et intrépides des ouvriers de Lambeth.

Il n'y a guère eu de régime politique, en France ou ailleurs, qui n'ait donné la liberté à ses amis; le caractère du gouvernement anglais est de ne point la refuser à ses ennemis. J'ai lu plus d'une fois qu'on permettait à nos voisins l'usage de leurs droits parce qu'ils savaient ne point en abuser. C'est bien plutôt le contraire qui est vrai : les habitans de la Grande-Bretagne n'abusent point de leur indépendance parce que le gouvernement, sans arrière-pensée et sans restriction, laisse discuter tous ses actes, attaquer tous ses hommes et scruter tous ses desseins. Est-il d'ailleurs exact de dire que la liberté d'examen ne franchisse jamais les limites légales? J'ai entendu des orateurs comparer les institutions monarchiques de l'Angleterre à la constitution républicaine des États-Unis, et donner hardiment la préférence à cette dernière forme de gouvernement. Qui eût osé les interrompre? Ceux même qui ne partageaient point leur opinion eussent été les premiers à les défendre contre toute atteinte ou toute poursuite de l'autorité. Les penseurs que ne satisfait point la monarchie constitutionnelle (et il s'en trouve bien quelques-uns en Angleterre) n'ont vraiment à accuser que la volonté de leurs concitoyens, car les bases du pacte fondamental sont tous les jours soumises à la discussion. C'est, assure-t-on, le moyen de les consolider; rien ne dure de ce qui, ayant été bâti dans la nuit, redoute la lumière. Et puis, si à peu près tout le monde tient à conserver dans les îles britanniques la prérogative royale, qui voudrait l'accroître? A coup sûr, ce ne sont point les *tories*; plus encore peut-être que certains libéraux, ils se montrent jaloux de défendre les garanties qui s'élèvent ici de toutes parts contre les envahissemens du pouvoir central. L'intervention d'un agent pour mettre le choix des députés dans la dépendance du ministère serait aussi mal accueillie par un parti que par un autre. Sans doute il n'en a point toujours été ainsi. Quoiqu'on lise dans le *bill of rights* (1689) ces belles paroles : « les élections doivent être libres, » longtemps après Guillaume III et jusqu'au commencement du XIX^e siècle, l'influence de la couronne se faisait sentir dans le nom et le caractère des candidats; mais pourquoi invoquer le souvenir d'un état de choses que désavouent maintenant au-delà du détroit toutes les opinions? Serait-ce pour se parer des erreurs d'un grand peuple et pour ramasser les dépouilles de son passé? A quelle nation un peu fière fera-t-on croire que ce qui ne convenait déjà plus aux Anglais d'hier est aujourd'hui assez bon pour leurs voisins?

Le mal (car il y a des ombres au tableau) est que la candidature est généralement dans la Grande-Bretagne un luxe de gentilhomme et de millionnaire, mais à qui la faute? Ce n'est point à la loi qu'il faut s'en prendre. Jusqu'en 1858, les membres de la chambre des

communes étaient tenus, je l'avoue, de posséder un bien d'une certaine valeur; mais depuis lors cette condition a été abolie. En principe, tout homme digne de la confiance de ses concitoyens peut aujourd'hui se mettre sur les rangs pour la députation. D'où vient donc que cette belle théorie se trouve le plus souvent démentie par la pratique? Il faut en accuser les habitudes de la nation, la force des préjugés et certaines rivalités de fortunes. De même que tous les états de l'Europe se croient tenus d'armer lorsque l'un d'entre eux se met sur le pied de guerre, ainsi un candidat riche et qui ne regarde point à la dépense oblige ses adversaires à suivre plus ou moins son exemple. C'est ainsi que des sommes folles se gaspillent d'ordinaire sur le terrain de la lutte. Une candidature coûte en moyenne de 3,000 à 4,000 livres sterl. (de 75,000 à 100,000 fr.). Une partie de cet argent s'écoule dans des canaux ténébreux où il serait bien difficile de le poursuivre; l'autre se dissipe en frais d'annonces, d'affichage et de réunions. La publicité revêt toutes les formes imaginables. Les maisons, les boutiques, mais surtout les *public-houses* et les tavernes se couvrent des livrées et des couleurs d'un des candidats militants. Des hommes-affiches, qu'on appelle vulgairement des *sandwiches* (1), organisés par procession de dix ou douze, s'avancent en file droite dans les rues et les places de Londres, portant sur la poitrine et sur le dos un double écriteau avec ces paroles : « Votez pour ***. » Il ne faut pourtant attacher à de tels signes extérieurs qu'une importance médiocre. Combien il est plus facile d'écrire un nom sur les murs que de le graver dans la volonté des électeurs anglais! Plus d'un candidat malheureux reconnaît sous ce rapport son erreur au jour du vote, et peut-être regrette-t-il au fond du cœur tout cet étalage qui n'a servi qu'à illustrer sa défaite. Aux élections de 1865, M. Stuart Mill résolut de donner un grand exemple à son pays en rompant avec les traditions du passé et en refusant d'avance de payer les frais de sa candidature. Quelques autres membres libéraux du parlement actuel ont de leur côté conquis le succès avec des sommes relativement insignifiantes; mais moins on fait appel à l'argent, et plus il faut dans ce cas s'adresser aux forces vives de l'opinion.

C'est surtout par les *meetings* qu'on atteint la conscience de l'électeur. De telles réunions ont généralement lieu dans de grands édifices, le plus souvent des salles de concert pouvant facilement contenir de trois à quatre mille personnes. Des têtes étagées au-

(1) Tout le monde sait qu'un sandwich est une fine tranche de viande placée entre deux tartines de pain beurré. Dans le cas dont il s'agit, l'homme représente la tranche de viande, et les deux planches entre lesquelles il se trouve resserré remplacent les tartines.

dessus des têtes, une sorte d'architecture vivante, des colonnes construites avec des hommes, tel est tout d'abord le spectacle que l'on découvre de la plate-forme occupée par les orateurs et leurs amis. Ceux qui parlent sur le continent de la froideur des Anglais ne les ont certainement jamais vus dans la vie publique. En face de leurs droits et de leurs devoirs de citoyens, ce ne sont plus du tout les mêmes hommes. Après une courte harangue du président, le candidat se lève; quelques applaudissemens saluent en lui ses services reconnus et le choix du comité. Et pourtant c'est une rude charge que la sienne : il lui faut répondre non à des adversaires en chair et en os, mais à des interpellations écrites, à de petits morceaux de papier déposés sur la table du *chairman* par des mains ignorées. Il cherche des interlocuteurs, et il ne rencontre devant lui qu'un auditoire. Cette grave multitude a des orages et des silences profonds comme la mer. Parmi les questions qu'on adresse à l'orateur et qui sont lues l'une après l'autre par le président, il en est souvent qui ont un caractère personnel; mais en général elles roulent sur des sujets politiques, les affaires du jour et surtout les matières qui devront être débattues dans le prochain parlement. La qualité qui réussit le mieux en pareil cas, surtout vis-à-vis des ouvriers anglais, est la franchise. Malheur à celui qui hésite et qui a recours à des déguisemens! Si les discours et les réponses conviennent aux opinions de l'assemblée, les hurras éclatent. Nos voisins mettent de la force physique dans leur enthousiasme. Il est curieux de voir debout au milieu de ces vagues humaines qui le pressent et l'enveloppent de tumulte le candidat, souvent un faible et calme vieillard. Un océan de chapeaux et de mouchoirs agités tourbillonne autour de sa tête, et quoi donc a remué à ces profondeurs la foule, naguère si tranquille et si attentive? le souffle de la pensée. De telles réunions ne sont pas seulement de grands spectacles : où trouver en même temps de plus admirables écoles d'éducation politique? On touche dans ces assemblées à toutes les branches de la science sociale, des orateurs y discutent le présent et l'avenir; comment s'étonner ensuite que les Anglais portent généralement dans les affaires de leur pays un jugement sage et éclairé?

Un des grands vices du système électoral consacré par la loi de 1832, — et tout le monde en convient aujourd'hui, — était le manque d'unité. Il était fait, comme on dit, de pièces et de morceaux. Les élémens du suffrage variaient à chaque instant dans les villes et les campagnes. S'agissait-il de *boroughs*, les locataires payant 10 livres sterling par an pour le loyer d'une maison avaient le droit d'élire; mais à côté d'eux, dans les anciens bourgs, se rencontrait

une classe de *freemen* (hommes ayant acquis la franchise de la cité) qui votaient sans satisfaire aux mêmes conditions. A l'origine, le privilège de *bourgeoisie* s'achetait par certains services, aujourd'hui il se transmet le plus souvent dans les familles par voie d'hérédité; or, en dépit de leur titre, ces *hommes libres* appartiennent volontiers en fait d'élection au plus offrant. La loi de 1832 avait aussi beaucoup trop respecté les anciennes circonscriptions féodales, au lieu de prendre pour base la population et l'importance des bourgs dans le tracé des cadres électoraux. Il existait donc jusqu'en 1865 des localités où le vote était entre les mains de deux ou trois cents personnes connues qui posaient elles-mêmes les chiffres d'une candidature et se chargeaient ensuite de trouver les zéros. Au sein des grandes villes, une publicité sans limite, le droit de réunion et la rivalité ouverte des partis ne laissent aucun doute dans l'âme des électeurs; mais peut-on espérer qu'il en soit toujours de même dans des bourgs ne contenant que cinq ou six mille habitants? Là le cercle restreint des influences personnelles, la dépendance des fermiers vis-à-vis des seigneurs de la terre (*landlords*) et le prestige qu'exerce partout en Angleterre la *gentry* (classe qui tient d'une part à la noblesse et de l'autre à la bourgeoisie), tout concourait trop souvent à obscurcir la liberté du choix. Moins l'opinion prenait de part à la lutte, et plus l'on s'attachait aux apparences. Un grand nom aristocratique, une calèche à quatre chevaux avec deux postillons en tête, le patronage de quelques *ladies* respectées pour leurs bonnes œuvres, et il y en avait quelquefois assez pour décider du sort d'une candidature. Si des bourgs nous passons aux comtés, le système du vote était encore bien autrement compliqué; mais à quoi bon insister sur les vices d'un mécanisme électoral qui a fait son temps?

Pour la question des votes, l'opinion libérale compte avant tout sur les villes, tandis que les espérances du parti adverse reposent en général sur les campagnes. Ne nous faut-il point expliquer le caractère assez mal connu en France de ces deux nuances politiques? L'ancien tory, qu'on le sache bien, est aujourd'hui très rare en Angleterre. Je n'affirmerai point qu'on ne puisse encore le rencontrer dans quelque vieux château ou à l'ombre d'un presbytère en ruine; mais je ne l'ai jamais vu, et tout porte à croire qu'il s'évanouit de jour en jour. Ce qui lui a succédé est le conservateur. En homme d'esprit, ce dernier fait chaque jour le bilan entre ce qu'il doit accorder aux circonstances, aux besoins du temps, aux exigences de l'opinion publique, et ce qu'il peut encore retenir des privilèges accordés par les anciennes coutumes à la naissance et à la fortune. Autant et plus peut-être que ses adversaires

il tient à maintenir intact le dépôt des franchises nationales. Ce n'est point lui qui s'effraie des progrès de l'éducation, car l'expérience lui a démontré que les ennemis les plus dangereux pour le repos d'un état libre étaient les classes ignorantes. Il ne regarde donc point à la dépense quand il s'agit de fonder des écoles, espérant ainsi rattacher dans les campagnes l'esprit de la jeunesse à la Bible et à l'idée qu'il se fait de la constitution anglaise. A l'entendre, ce qui l'inquiète dans les progrès de la démocratie, c'est l'ombre des dangers que court la liberté. Sur le continent, le conservateur anglais passerait à coup sûr pour un révolutionnaire. Ce n'est point à lui qu'il faudrait demander des armes contre la presse ou contre le droit de réunion. On serait encore bien plus mal venu à lui parler des avantages du gouvernement personnel, car, s'il tient beaucoup à défendre ses privilèges d'ancien Breton, pour rien au monde il ne voudrait les mettre sous la protection d'un autre. Fier de la considération dont il jouit dans sa localité, il demande non aux favoris de la couronne, mais à ses propres services l'estime et la confiance de ses concitoyens. Les fonctions gratuites qu'il remplit dans son comté ne dépendent aucunement de l'état ni du ministère et n'engagent par conséquent en rien sa conscience. Quoique le fonds de ses principes soit aristocratique, ses manières simples et familières visent très souvent à la popularité. En rapport journalier avec toutes les classes de la population qu'il cherche à se rattacher par le lien des sympathies et des intérêts, il ne domine qu'à la condition d'être utile. Grâce au régime électif et au *self-government* local, qu'il tient plus que tout autre à conserver, n'a-t-il point autant besoin de ses commettans que ses commettans ont besoin de lui? Aussi ne néglige-t-il aucun de leurs griefs. Après tout, le conservateur éclairé ne diffère du libéral que par une certaine défiance envers le progrès. A ses yeux, la vieille constitution anglaise est aussi parfaite que l'œuvre des six jours, et il n'y a guère qu'à se reposer dans les avantages qu'elle procure. C'est avec une sorte de terreur qu'il voit s'avancer dans le pays le gouvernement des masses. Toutefois, quand l'occasion l'exige, il fait aux chefs du parti le sacrifice de ses répugnances, car il sait bien qu'ils cèdent eux-mêmes à un esprit de sagesse, et que le moyen de résister à la tempête est souvent d'abaisser les voiles.

Une influence qu'on ne déracinera point aisément dans les campagnes anglaises est celle de la fortune. Depuis la fin du dernier siècle, le nombre des propriétaires fonciers s'est beaucoup réduit dans toute la Grande-Bretagne. Le monopole de la terre, en se rétrécissant et en se concentrant entre les mains d'un petit nombre, tend, il y a lieu de le craindre, à mettre les classes agricoles dans

la dépendance de quelques familles opulentes et maîtresses du sol. On s'imagine en France que cet état de choses tient à l'essence même des institutions anglaises et au mode d'hérédité qu'elles consacrent; mais ne serait-ce point une erreur? Le droit d'aînesse s'appuie beaucoup moins chez nos voisins sur la loi que sur la volonté des classes riches. Il existe bien, je l'avoue, une disposition légale qui confère à l'aîné de la famille le domaine du père après sa mort; mais cette jurisprudence, d'origine normande, introduite dans la Grande-Bretagne par Guillaume le Conquérant, tout le monde peut l'é luder dans la pratique. Je ne parlerai point des majorats, qui forment après tout une exception; toujours est-il que dans les cas ordinaires chacun se trouve libre de distribuer son bien comme il l'entend entre ses enfans, sans distinction d'âge ni de sexe; il lui suffit pour cela de faire un testament. Moyennant quelques lignes d'écriture, le premier venu est ainsi à même de déjouer la loi sur laquelle repose, comme sur une base antique, le colossal édifice de la hiérarchie anglaise. Il est rare, j'en conviens, que les gros propriétaires aient recours à un tel acte privé pour diviser leur avoir, mais enfin ils le peuvent, et que parle-t-on alors des institutions? Ce sont les mœurs, les coutumes et la politique des classes dominantes qu'il faut mettre en cause, si l'on blâme l'usage du droit de primogéniture. Il serait d'ailleurs absurde de croire que cette influence de la fortune se porte dans les élections tout entière du même côté. C'est bien au sein de la propriété foncière et dans les moyens d'action dont elle dispose que le *Carlton club* (1) cherche surtout à recruter ses forces; mais on rencontre çà et là en Angleterre des libéraux tout aussi riches que les plus riches conservateurs. Les uns et les autres convoquent le ban et l'arrière-ban de leurs fermiers, donnent partout le mot d'ordre et usent largement des moyens de brigue tolérés par la loi.

Arrive enfin le grand jour des élections (*nomination day*). Une plate-forme construite en bois et recouverte d'une espèce de toiture s'élève dans toutes les villes du royaume et même dans plusieurs endroits de chaque importante cité. C'est ce qu'on appelle les *hustings* (2). Jamais plus humbles tréteaux n'ont servi de marchepied à des fonctions plus hautes. Le magistrat dont nous avons parlé, *returning-officer*, s'engage devant tous et par serment à remplir en

(1) Club des tories et l'un des grands centres d'où ils surveillent les opérations de la lutte. Une direction en sens inverse part du *Reform club*, le quartier-général des libéraux.

(2) Ce mot qui s'écrivait autrefois *hus-thing* fut introduit en Angleterre par les hommes du nord dans le langage desquels *hus* signifiait maison (*house*) et *thing* une assemblée judiciaire ou délibérante.

conscience les devoirs de sa charge. Ceci fait, les candidats sont aussitôt *présentés* par un ami et *secondés* par un autre. Du haut de l'estrade ils adressent successivement la parole aux électeurs, exposent leurs vues et font valoir leurs titres à la représentation. La manière dont chacun d'eux est accueilli dépend tout à fait des bonnes dispositions ou des rancunes de l'auditoire en plein vent. Tel se voit tout d'abord assailli par une bourrasque de sifflets, de huées et de sarcasmes, tandis que tel autre est au contraire couvert d'applaudissemens. Le *pluck*, sorte de bravoure tout anglaise qui ne se déconcerte ni devant l'orage ni devant l'impopularité, vient généralement à leur secours; aussi, en dépit de tout, réussissent-ils à se faire plus ou moins écouter par la foule. Je parle naturellement des cas où l'opinion est divisée; dans les endroits au contraire où les avis sont à peu près unanimes, les choses se passent beaucoup plus simplement. S'il ne se présente aucun concurrent, ou en d'autres termes si le nombre des candidats n'excède point le nombre des députés que les électeurs ont le droit d'envoyer au parlement, celui ou ceux qui viennent d'être désignés sont élus par le fait et à l'instant même. Pareille nomination n'a d'ailleurs lieu que dans un très petit nombre de collèges où l'un des deux partis politiques renonce absolument à la lutte. Il faut, pour qu'il en soit ainsi, un de ces rares hommes d'état dont les services ou tout au moins l'influence locale défient d'avance toute opposition. Dans les cas ordinaires, c'est-à-dire quand deux candidats d'opinion différente se disputent les suffrages, le *returning-officer* invite les citoyens présens à lever la main. S'il faut en croire certaines inductions, cet usage porterait la trace mal effacée d'un temps où tout le monde en Angleterre avait le droit d'être consulté sur le choix des représentans. Le votant est en effet ici le premier venu, et combien parmi ceux qui lèvent la main ne sont point du tout électeurs aux yeux de la loi! Il arrive très souvent que la place sur laquelle se dressent les *hustings* soit envahie de bonne heure par des étrangers, des curieux ou même des gens payés. Le *returning-officer* n'en déclare pas moins à haute voix le résultat de cette épreuve, toujours douteuse; mais l'adversaire qui ne veut point se soumettre à une pareille décision a le droit de réclamer le vote à livre ouvert, *poll*. C'est par ce moyen seul que se comptent vraiment les forces de chaque parti, et l'on voit très fréquemment un candidat battu par la levée des mains, *show of hands*, réunir ensuite autour de son nom le plus grand nombre de suffrages. Tout le monde attend donc avec inquiétude les résultats du lendemain.

Le jour des votes (*polling day*) s'annonce dès le matin dans les villes par une émotion générale. Il y a souvent chez une nation des

majorités qui s'ignorent elles-mêmes; pour les atteindre, il faut agiter toute la masse : aussi les Anglais, quoique très sobres en général de signes extérieurs, n'ont-ils rien négligé pour donner à leurs élections un caractère théâtral. Les cabs, les chevaux ornés de rubans, les maisons couvertes d'affiches, tout prend dès le lever du soleil une couleur politique. Il est d'usage que les deux partis fassent amener en voiture les votans au lieu de l'élection. C'est une grande dépense, surtout dans les campagnes; mais la loi de 1832 n'a point considéré le transport gratuit des électeurs comme un fait de corruption à la charge de celui qui paie. On me citait dernièrement un district de Londres où les ouvriers possédant la franchise électorale (*electoral franchise*), quoique fort enthousiastes du candidat qu'ils s'étaient choisi et votant pour lui avec un parfait désintéressement, avaient néanmoins réclamé très haut le privilège d'être voiturés à ses frais. Qu'on se figure alors le nombre de véhicules brûlant ce jour-là le pavé des grandes villes. Le *cabman* (conducteur de fiacre), revêtu des livrées d'un des deux partis, excitant ses chevaux, prend ainsi part à la lutte et se donne quelquefois l'importance de la mouche du coche. Les grands spectacles se composent souvent de petites choses : je me souviens, par exemple, d'avoir vu à Woolwich une pauvre femme qui se figurait sans doute avancer beaucoup le succès de la cause libérale en agitant à sa fenêtre un ruban bleu au bout d'un bâton. Au-dessus de mille détails puérils plane du moins l'âme d'un peuple libre; quel mouvement, quelle vie, et comme on sent bien dans l'air le concours de la volonté nationale!... Que se passe-t-il cependant autour des *hustings*?

Des clercs qui occupent l'intérieur de la maison de bois, et qui ont été nommés pour la circonstance par le *returning-officer*, agissent en quelque sorte comme ses députés. Devant eux se présentent, l'un après l'autre, les électeurs durant tout le cours de la journée : chacun déclare alors à haute voix le nom du candidat pour lequel il entend voter, et son suffrage est aussitôt enregistré sur un livre qu'on appelle *poll-book*. Comme sur les bancs de la baraque exposée à tous les regards siègent en deux groupes séparés des libéraux et des conservateurs, les uns ou les autres remercient l'électeur de l'appui qu'il vient apporter à la cause (*thank you*); mais c'est surtout dans la foule qu'éclatent les cris d'enthousiasme ou les murmures. L'intérêt grandit de moment en moment, et le cercle plus ou moins épais de curieux qui se pressent autour des *hustings* suit avec des émotions diverses les péripéties de la lutte. Aussi quels formidables hourras à chaque fois qu'arrive une voiture, surtout quand c'est une calèche chargée d'électeurs dont on

reconnaît de loin la couleur politique à la nuance des rubans ! Cette habitude anglaise d'afficher au grand jour les opinions n'intimide-t-elle point quelques personnes ? Ailleurs la principale inquiétude de l'électeur votant à livre ouvert serait sans doute de déplaire au gouvernement et d'être, comme on dit, mal noté ; mais on peut, je crois, affirmer que jamais une telle appréhension n'est entrée dans le cœur de nos voisins. Il n'y a point ici de votes factieux, et toute opinion peut se présenter dans la lutte avec confiance. Aussi les partisans du scrutin secret (*ballot*) s'appuient-ils sur un tout autre ordre de considérations. Ce n'est point l'influence de l'autorité qu'ils accusent, mais, selon eux, le scrutin secret serait à la fois un masque et une protection pour certaines consciences timides ou vénales qui dans l'état actuel des choses cèdent trop souvent à la pression des intérêts matériels. Les ouvriers dans les villes, les fermiers surtout dans les campagnes, peuvent en effet craindre quelque disgrâce de la part de leurs maîtres, s'ils votent contre le candidat de l'argent ou de la propriété foncière. D'un autre côté il arrive plus d'une fois que dans de petites localités un certain nombre de marchands s'abstiennent de prendre part aux élections pour ne point mécontenter leur clientèle en arborant une couleur. Quiconque n'ose point avouer son vote est-il d'ailleurs bien digne de voter, et peut-on en aucun cas se reposer sur sa bonne foi ? Beaucoup d'Anglais en doutent, et le *ballot* rencontre des adversaires même parmi les libéraux les plus avancés. Suivant eux, l'introduction d'une telle mesure tendrait à dégrader le caractère national, car de tout temps le vrai Breton a tenu à honneur de professer ses opinions le front haut et la poitrine découverte. Il y a bien en Angleterre comme partout des hommes étrangers par calcul aux affaires de leur pays ; mais l'indifférence politique, bien loin d'être un titre de faveur aux yeux de leurs concitoyens, est au contraire considérée comme une indigne faiblesse. On pense volontiers de ces individus sans opinion ce que disait autrefois Dante des *anges neutres*, « êtres sans infamie comme sans gloire, mais dont la vie est si basse que les termes manquent pour la définir. »

Les progrès du vote sont annoncés d'heure en heure dans les divers quartiers de la ville par des affiches à la main collées à la porte des clubs, des *public-houses* et des autres établissemens qui prennent un vif intérêt dans la lutte. Il est surtout curieux de voir ce qui se passe dans l'intérieur des comités électoraux. De moment en moment arrivent des messagers volontaires qui apportent des nouvelles. Quand tout va bien, une joie tumultueuse éclate aussitôt parmi les assistans ; si au contraire le candidat adverse a gagné du terrain et se trouve maintenant en avance d'un certain nombre

de voix, un sombre silence se répand comme un nuage dans la salle. Quelques zélés partisans restent ainsi toute la journée sur le qui-vive, tantôt debout, tantôt assis et prenant sur le pouce leur frugal repas. Les alternatives de joie et de tristesse, de crainte et d'espoir, se succèdent jusqu'à la clôture du *poll*. Tous les regards sont depuis quelques instans fixés sur les aiguilles de l'horloge, lorsque un émissaire apporte le bulletin définitif de la journée. Les chiens ne sont généralement point admis dans ces lieux de réunion; par je ne sais quel hasard, il s'en trouvait pourtant un dans la salle du comité que j'ai en vue, et l'animal, excité sans doute par la force de l'exemple, mêla de joyeux aboiemens à l'immense clameur qui saluait le triomphe du candidat préféré. Comme les choses se passent autrement dans les endroits où les résultats du vote tournent décidément contre les vœux de la réunion! Le vide se fait peu à peu, et le parti vaincu renonce le plus souvent à enregistrer le succès de ses adversaires. Aussi une liste inachevée pendue à l'entrée d'un club ou d'un comité est-elle, pour quiconque connaît les habitudes anglaises, un aveu de défaite.

Dans les petites villes, on peut durant la soirée juger des résultats de la lutte par la physionomie des cabarets ou *public-houses*. Les uns, ternes et obscurs, portent en quelque sorte le deuil de la journée, tandis que d'autres, tout éclatans de lumière et de joie, célèbrent à leur manière le triomphe de la cause qu'ils ont adoptée. Ne dirait-on pas en vérité que le succès a le pouvoir d'allumer les lustres? Il fait tant de choses dans ce monde! D'autres bourgs constatent par des signes encore plus bruyans le triomphe de l'opinion dominante; les cloches sonnent, des bandes d'ouvriers parcourent les rues en soufflant dans des instrumens de cuivre, et les habitans se répandent sur les places et les promenades avec un air de fête. Le lendemain tout rentre dans le calme. Il n'en a point toujours été ainsi, et gardons-nous d'oublier que c'est la liberté laissée aux électeurs qui a éteint en Angleterre les animosités de la défaite. Dans le procès qui vient de s'instruire au grand jour et où tout le monde a eu la parole, c'est bien le pays, ou du moins la masse des votans, qui a été juge. Ceux que ne satisfont nullement les résultats du *poll* ont le droit de s'en prendre à la loi électorale, à la pression des influences aristocratiques, peut-être même dans certains cas à des manœuvres illicites; mais il ne vient à l'esprit de personne l'idée de mettre en cause le gouvernement. Comment, par exemple, le succès de tel ou tel parti atteindrait-il la reine? Étrangère à la lutte des opinions, elle n'a désigné ni favorisé même indirectement aucune candidature. Quels moyens a de son côté le ministère pour agir sur la volonté du pays? L'élo-

quence, l'appui de ses amis, le concours des intérêts qu'il représente, en un mot les armes dont ses adversaires se servent contre lui et avec les mêmes chances de succès.

Les électeurs ont décidé, c'est maintenant au nouveau parlement de s'assembler après un intervalle de quelques mois et d'être jugé à son tour par la nation.

II.

Le nouveau palais du parlement (*new houses of parliament*) s'élève sur les bords de la Tamise, couvrant une grande étendue de terrain entre le fleuve sillonné par mille bateaux à vapeur et l'abbaye de Westminster, où la vieille Angleterre projette sur tout ce qui l'entoure l'ombre solennelle du passé. Quoique bâti dans le style gothique fleuri, cet édifice est tout moderne et remplace l'ancien palais, détruit en 1834 par un incendie. M. Charles Barry en fut l'architecte, et, si l'argent suffisait pour commander des chefs-d'œuvre, ce monument serait sans contredit une des merveilles du monde, car les millions n'ont point manqué pour le rendre digne d'une riche et puissante civilisation. Les avis peuvent bien différer sur la valeur de l'édifice au point de vue de la beauté architecturale; mais, pour l'étranger qui arrive à Londres, cette énorme silhouette de massives tours et de tourelles, cette longue et imposante façade qui, vue du bord de l'eau, se profile terminée à chacune des extrémités par deux ailes en saillie, ces innombrables fenêtres ornées d'armoiries et d'arabesques, ces corps de bâtiment surmontés par des clochetons ou hérissés d'aiguilles de pierre, tout ne proclame-t-il point assez haut que là réside vraiment la souveraineté de la nation anglaise? L'intérieur est aussi d'une grande magnificence. Des peintures murales, des décorations dont le style est plus ou moins emprunté à l'époque d'Élisabeth et des Tudors, des fenêtres à vitraux colorés qui jettent un jour d'église sur les escaliers, les galeries et les couloirs, rien n'a été épargné pour donner à ces lieux occupés par les grands pouvoirs de l'état un caractère d'élégance sévère et de recueillement. Sans m'arrêter à de tels ornemens confondus dans la disposition générale de l'édifice, je voudrais tout de suite signaler quelques détails qui fussent de nature à donner une idée de la vie parlementaire chez nos voisins.

Ce palais est un club où chaque membre de la représentation nationale est en quelque sorte chez lui, et où, en dehors de la salle des séances, il peut très agréablement passer ses heures de loisir. D'abord n'a-t-il point à sa disposition une bibliothèque d'en-

viron cinquante mille volumes (1)? Ceux qui ont contracté d'autres habitudes peuvent se rendre au fumoir, *smoking-room*, une fort belle salle qui se divise en deux compartimens ornés d'une manière différente, quoique dans l'un et l'autre se trouvent de distance en distance de petites tables de chêne placées en face de longs sofas recouverts d'un cuir à couleur foncée. Les fenêtres s'ouvrent sur la Tamise, et quelques députés y viennent prendre l'air durant les intervalles d'un long débat; une sonnette qui communique à l'étage supérieur les avertit quand la chambre est sur le point de voter. Il y a aussi une somptueuse salle à manger dans laquelle deux ou trois cents membres commandent presque tous les jours leur dîner, et un comité nommé par l'assemblée est chargé de veiller à cette branche du service (2). Outre ces centres officiels de réunion, se rencontrent dans le palais des chambres plus ou moins isolées, des recoins formés dans les corridors par les embrasures des fenêtres, où quelques amis peuvent s'asseoir et causer entre eux des nouvelles du jour. Les Anglais traitent la politique en hommes d'affaires, et il leur faut de temps en temps au milieu de la discussion générale l'intimité du tête-à-tête pour arriver au choix des moyens qui peuvent assurer le succès ou la défaite de telle ou telle mesure. Ces mille retraits pratiquées dans la grande ordonnance de l'édifice composent en quelque sorte les coulisses de la chambre des communes.

Au début de la session, une des premières formalités est l'élection du président, *speaker*. Assez ordinairement les chefs des deux partis qui divisent la chambre se consultent et s'entendent entre eux sur le choix qu'il convient de faire. On est ainsi d'autant mieux assuré du caractère d'impartialité avec lequel seront conduits les débats. Le mode d'élection est assez curieux : l'un des députés se lève, et, adressant la parole à un des secrétaires (*clerk of the table*),

(1) Cette bibliothèque (*the house of commons' library*) se divise en quatre chambres paisibles et charmantes, qui, bien qu'elles communiquent de l'une à l'autre, peuvent s'isoler, quand on veut, au moyen de portières richement damassées. Le plafond en chêne est orné de panneaux et d'enluminures. Les armoires à rayons sur lesquels reposent les livres sont autant d'ouvrages de boiserie habilement fouillés par le ciseau. Au milieu de la chambre s'étend une table entourée de fauteuils à dossiers de cuir armorié et éclairée par deux candélabres à neuf becs de gaz. Le parlement alloue une somme annuelle de 800 liv. sterl. (20,000 fr.) pour l'entretien de la bibliothèque et l'achat des ouvrages nouveaux.

(2) Ce comité choisit une sorte de maître d'hôtel qui entreprend la spéculation à ses risques et périls, mais qui, n'ayant point de loyer, d'argenterie, de vaisselle, de gens ni de charbon à payer, peut naturellement servir les plats à meilleur marché qu'un restaurant ordinaire. La carte est soumise au comité, qui fixe lui-même le tarif. Les étrangers sont admis à partager au même prix le dîner des députés, quoique dans une autre salle.

qui se tient également debout, propose le nom du futur *speaker*. Si cette motion est appuyée, et si aucun autre candidat n'est présenté par quelque autre membre, la chambre appelle au fauteuil son nouveau président sans lui adresser de questions. Lui pourtant, toujours à sa place, témoigne en quelques mots combien il est sensible à l'honneur qu'on veut lui conférer, et déclare qu'il se met à la disposition de l'assemblée. La chambre une seconde fois l'appelle d'une voix unanime au fauteuil, tandis que deux amis (celui qui l'a proposé et celui qui l'a soutenu) viennent le chercher sur son banc et le conduisent vers les gradins d'une espèce de trône en chêne massif qui lui est réservé. Arrivé là, le *speaker* se tient debout sur la dernière marche, remercie de nouveau les représentans de la nation et prend enfin possession de son siège. La masse dorée (*mace*), ce vieil insigne de la puissance des communes, qui auparavant gisait à terre, est alors placée avec honneur sur une table où elle figurera désormais durant les séances avec les livres de la loi et le sablier. On se souvient que, quand Cromwell fit son coup d'état, il emporta avec lui ce *hochet* qu'il venait d'arracher aux mains du parlement dissous... Dieu merci, le hochet a survécu en Angleterre à l'épée du dictateur.

Le plus ancien *speaker* dont l'histoire ait conservé le souvenir est sir Thomas Hungerford, qui présidait les communes en 1377, et depuis lors jusqu'à nos jours ces fonctionnaires électifs forment une sorte de dynastie (1). Quoiqu'ils ne soient nullement nommés à vie, ils continuent presque tous d'occuper le fauteuil durant de longues années, et dans leur vieillesse ils sont d'ordinaire récompensés par un siège à la chambre des pairs. En France, le *speaker* est surtout célèbre pour sa longue perruque blanche et sa robe noire; au lieu de s'arrêter à ces signes extérieurs, peut-être ferait-on mieux de l'observer dans l'exercice de ses fonctions. Pour qui-conque a connu d'autres mœurs parlementaires, c'est vraiment un spectacle auguste que celui de cette noble, froide et calme figure, impassible comme la raison, sévère comme la justice, qui, entre l'orateur et la chambre, décide toujours, non d'après ses opinions ou celles de l'assemblée, mais d'après les éternels principes du droit et le respect le plus profond envers la liberté de la parole. Son costume n'est d'ailleurs bizarre que parce qu'il est passé de mode. On peut aisément s'en convaincre pour peu que l'on jette les regards sur une gravure de 1741 représentant la chambre des communes telle qu'elle existait alors, — une grave réunion de vastes et impo-

(1) Ceux qui seraient curieux de connaître cette série de noms honorables peuvent consulter *The life of the Speakers*, by James Alexander Manning. Le présent *speaker* de la chambre des communes est M. John Evelyn Denison.

santes têtes à perruque. Le président différerait dans ce temps-là très peu des autres membres, et le présent *speaker* lui ressemble absolument par la manière de s'habiller. Il reçoit 6,000 livres sterling (150,000 fr.) de traitement annuel et est en outre magnifiquement logé dans le palais. Avec l'argent que lui alloue l'état, le *speaker* invite et réunit à tour de rôle dans ses salons les députés, qui sont d'ailleurs tenus de s'y présenter en habits de cour. Cette vieille étiquette nuit beaucoup au succès de telles réceptions : M. Bright, par exemple, et beaucoup d'autres répugnent invinciblement à cet uniforme obligé (l'épée, la culotte courte et le frac), qu'ils considèrent comme indigne d'hommes sérieux (1). Autrefois le président portait un tricorne sur l'édifice de ses cheveux poudrés à blanc; maintenant il ne se couvre jamais durant les séances, et il n'y a que les simples députés qui gardent leur chapeau sur la tête quand ils sont assis. En dépit de son nom, le *speaker* est après tout un des membres de la chambre qui parlent le moins. Si ce n'est dans le sein des comités, il doit s'abstenir de prendre part aux débats. Son titre de *parleur* lui vient donc, selon toute vraisemblance, de ce que dans certaines occasions il adresse au nom de la chambre un discours officiel à la reine. Il faut croire que nos voisins aimeraient à considérer le *speaker* comme un être surnaturel, car jusqu'à ces derniers temps sa présence était absolument nécessaire pour revêtir d'un caractère légal tous les actes de l'assemblée. On n'avait même point prévu qu'il pût être malade. Il y a une dizaine d'années, quelques membres de la chambre avaient prêté serment en l'absence du *speaker*, qui était alors retenu chez lui par une grave indisposition : plus d'un doute s'éleva sur la validité de la chose jurée, et il fallut un vote tout spécial de la chambre pour rassurer à cet égard les consciences. Aujourd'hui le président du comité des voies et moyens (*chairman of ways and means*) peut dans certains cas remplacer le *speaker*.

Du temps où la formule du serment impliquait une profession de foi chrétienne, deux ou trois membres, parmi lesquels le baron Rothschild, prenaient part aux premiers travaux de l'assemblée, tels que l'élection du président, puis disparaissaient ensuite durant toute la durée de la session. La cérémonie du *swearing-in* (prestation de serment) a lieu de neuf heures du matin à quatre heures du soir; plus tard, dans la journée, un tel acte serait considéré comme tout à fait nul. Après ces préliminaires, l'horloge de l'état, comme disent les Anglais, est montée; mais pour la mettre en

(1) Les membres du parlement chargés de porter à la reine l'adresse en réponse au discours de la couronne ont déjà obtenu de se présenter devant elle en habits de ville. Seulement ils ne peuvent apporter avec eux ni canne ni parapluie.

mouvement il faut une autre impulsion. De 1837 jusqu'à la mort du prince Albert, la reine Victoria se rendait tous les ans au sein du parlement pour y lire le discours du trône. Un sentiment que tout le monde respecte en Angleterre avait fait pour quelque temps interrompre cet usage, qui a été repris à l'ouverture de la nouvelle chambre, en 1866 (1). La reine entre dans le palais de la représentation nationale par la tour Victoria, et aux deux côtés du vaste porche, dont la grille s'ouvre pour la recevoir, de grands lions héraldiques, couronne en tête, dressés sur leurs pattes de derrière, lui présentent fièrement l'écusson du royaume-uni. Elle passe et se rend dans son vestiaire (*queen's robing room*), où les dames d'honneur la couvraient autrefois du manteau royal. Aujourd'hui que le deuil de la femme a en quelque sorte assombri la reine, ces insignes de la majesté s'étalent en forme de draperie sur le trône qui s'élève dans la chambre des lords, et il serait difficile d'imaginer l'effet produit dans cette salle par la masse des dorures, les murailles couvertes de fresques et les douze fenêtres ogivales à vitraux qui assourdissent la lumière tout en la revêtant de mille couleurs éclatantes. Vers deux heures, la porte s'ouvre, et les hérauts s'avancent, portant la couronne et l'épée de l'état sur un coussin de velours cramoisi. A l'arrivée de la reine, les pairs, rangés sur leur siège par ordre de dignité, se lèvent. C'est alors que l'huissier de la verge noire (*usher of the black rod*) se présente dans la chambre des communes, et invite les membres de cette assemblée à venir entendre le discours royal. Les députés qui veulent bien se rendre à cet appel s'échappent alors comme une bande d'écoliers. Effarés, curieux, bruyans, se poussant les uns les autres, ils accourent en désordre devant la barre de la chambre des lords. Il est curieux de voir quelques graves hommes d'état, pressés sans doute par la masse de leurs confrères, s'insérer dans les vides des boiseries sculptées, entre les lions rampans et les licornes. Quand le silence est rétabli, tous les regards se tournent vers le trône. La reine, en qui cette cérémonie réveille d'anciens et pénibles souvenirs, charge depuis deux années quelque grand de l'état, lord Cranworth ou lord Chelmsford, de lire le discours à sa place. Tout le monde sait d'ailleurs que, quelle que soit la voix, c'est toujours le ministère qui parle en pareille occasion. Cette lecture terminée, la reine se retire, et la session est ouverte.

Qui ne serait surpris de l'humble attitude des communes durant cette séance royale? Quand on songe à la grandeur et à l'étendue

(1) Durant cet intervalle, le parlement était ouvert, comme on dit, par commission, et l'un des commissaires lisait le discours du trône, qui était alors une sorte de message.

de leurs attributions, comment s'expliquer l'indifférence avec laquelle les traite le cérémonial de cour? L'usage, qui tient toujours assez peu de compte du progrès des idées et de l'état successif des institutions, ne semble voir dans les députés de la seconde chambre que les successeurs des anciens bourgeois (*burgesses*), admis comme par faveur dans le conseil national de la noblesse. Il fut en effet un temps où la chambre des lords était tout le parlement et où l'Angleterre se trouvait uniquement représentée par les barons. Le reste, c'est-à-dire le pays, était alors comme s'il n'existait point. Un élément nouveau, celui que nous appelons en France le tiers-état, s'introduisit peu à peu dans l'assemblée des pairs du royaume. Les chevaliers des comtés, les représentans du commerce et de l'industrie des villes, furent admis à donner leur avis sur les questions d'impôts; mais tout porte à croire qu'ils s'abstenaient, au moins dans les commencemens, de prendre part aux grandes affaires de l'état telles que la paix et la guerre. Plus tard, le parlement se bifurqua en deux assemblées bien distinctes : les lords continuèrent de siéger dans Westminster-Hall, tandis que les députés des communes s'installèrent dans une autre salle du même ancien palais. Longtemps après la séparation, combien encore étaient limitées les prérogatives de la seconde chambre! Avait-elle à se plaindre de certains griefs, le seul moyen d'obtenir justice était d'adresser une pétition au roi. Aucune mesure législative ne pouvait émaner directement du sein de ce conseil, et malgré la différence des temps on retrouve encore aujourd'hui la trace de ces humbles origines dans la forme des *bills*. Ce sont des espèces de requêtes dans lesquelles, après avoir signalé tels ou tels abus, l'assemblée indique le remède et conjure l'autorité royale de l'appliquer. Si c'était ici le lieu d'en appeler à l'histoire, on pourrait citer plus d'un exemple du peu de cas que faisait la cour jusqu'à la fin du xvi^e siècle de la chambre des communes, et pourtant ce pouvoir naissant avait déjà un grand avantage sur les autres corps de l'état : il tenait les cordons de la bourse publique. Aussi dans le discours du trône se trouve-t-il toujours un paragraphe qui est relatif aux finances et qui s'adresse aux *gentlemen of the house of commons*. Une question d'argent força Louis XVI en 89 d'assembler les états-généraux, qui firent la révolution française; c'est aussi par le droit d'accorder ou de refuser les subsides que les communes ont conquis en Angleterre une si grande place, accru de jour en jour leurs privilèges et réformé les lois du pays. En moins de trois siècles, quel changement! Cette même chambre, qui adressait des suppliques au roi, reçoit aujourd'hui les pétitions de tout un peuple. Ses votes, qui étaient des prières, sont presque devenus des ordres, tant ils

s'imposent avec une autorité irrésistible à la chambre des lords et à la couronne. Aussi, fiers et forts de leur importance, les députés des communes ont-ils le bon esprit de ne point s'offenser des rigueurs de l'étiquette ni de la distance qu'on semble mettre durant la séance royale entre eux et les pairs. Au sortir de la chambre des lords, ils se réunissent dans leur salle, où par dignité ils délibèrent aussitôt sur quelque nouveau bill de leur propre initiative avant de s'occuper du discours du trône.

Excepté le mercredi, où la séance a lieu durant la journée, et le samedi, où la chambre des communes se donne congé (1), les députés s'assemblent toute la semaine depuis quatre heures du soir jusqu'à deux ou trois heures du matin. Quand on songe que la plupart d'entre eux sont tenus de vaquer dans Londres à leurs affaires comme avocats, directeurs de chemins de fer ou chefs de grandes industries, qu'ils sont assaillis de lettres, de demandes et de visites, que quelques-uns passent en outre de longues heures dans les nombreux comités siégeant durant la matinée, on ne saurait trop admirer cette activité tout anglaise, qui, lorsqu'il s'agit des intérêts publics, défie les heures de repos et de ténèbres. Que le soleil se lève ou se couche, il mesure pour les représentans de la Grande-Bretagne une double journée de travail. En principe, les séances de la chambre des communes sont secrètes, et c'est en vertu d'une sorte de convention étrangère à la loi que les curieux s'y trouvent admis. Les membres de la chambre sont tous censés ignorer l'existence de ces profanes auxquels ils ont eux-mêmes donné des billets d'entrée ou dont ils ont écrit le nom sur une liste. Deux galeries pour les étrangers (*strangers' gallery* et *speaker's gallery*) ont été construites à grands frais dans la nouvelle salle du palais de Westminster, et malgré tout il suffirait qu'un député, se levant et désignant ces tribunes, s'écriât de sa place : « Mais, monsieur le président, j'aperçois là-haut des personnes qui n'appartiennent point à la chambre, » pour que le *speaker* fût obligé de faire immédiatement évacuer la salle.

Du moment où la présence même des étrangers n'est point reconnue par la chambre, à plus forte raison la publicité des débats constitue-t-elle un fait relativement nouveau dans les annales de la législature anglaise. Le *Gentleman's Magazine*, vers 1738, eut recours à un subterfuge pour rompre avec les anciens usages et lever l'interdiction qui pesait alors sur les journaux. Sous le titre de *Débats du sénat de Lilliput*, il rendit compte des séances du parle-

(1) Cette immunité a d'ailleurs besoin d'être sanctionnée de semaine en semaine par un vote de la chambre, qui déclare chaque fois ajourner de vendredi à lundi.

ment dans des articles où toute l'assemblée se reconnut en petit comme dans un miroir poli et ajusté par la main d'un des compagnons de Gulliver. L'indignation fut grande sur les bancs de la chambre des communes, et, prenant la défense de ce qu'elle appelait ses privilèges, elle punit les rieurs avec sévérité. Une lutte très vive s'engagea dès lors entre le parlement et la presse; mais, grâce au courage de quelques publicistes, Cave, Woodfall et Perry, la cause du droit gagna chaque jour du terrain dans l'opinion des Anglais éclairés. Aujourd'hui la loge des journalistes (*reporters' gallery*) forme dans l'une et l'autre chambre une des institutions parlementaires qu'on oserait le moins attaquer. Derrière cette loge se trouve même une chambre éclairée au gaz, dans laquelle les sténographes peuvent transcrire et arranger leurs notes. Ainsi que beaucoup d'autres libertés en Angleterre, celle de répandre au dehors et sous toutes les formes les débats de la chambre n'a jamais été reconnue par la loi, elle existe pour ainsi dire à l'état de sous-entendu; mais qui oserait ici reprendre ce qui a été une fois conquis par le bon sens des masses? Quel orateur songe en outre à s'offenser de ce que l'on publie ses discours? Il se plaindrait bien plutôt de ce qu'on ne les reproduit point assez au long et de ce que les anciens privilèges de la chambre sont, sous ce rapport, beaucoup trop respectés dans sa personne. Le fait est que la plupart des franchises de la presse anglaise sont plus réelles qu'apparentes; il faut moins les chercher dans des textes écrits que dans les usages, les mœurs et la force souveraine de l'opinion. N'est-ce point d'ailleurs là une garantie qui vaut bien toutes les autres? Il y a des gouvernemens qui parlent tant des droits de la pensée et qui lui en reconnaissent si peu dans la pratique!

Pour être admis dans la galerie des étrangers, il faut un billet écrit à la main et signé par un des membres de la chambre. Muni de ce précieux autographe, le visiteur se rend vers trois heures au palais du parlement, où il traverse Westminster-Hall, la seule partie vraiment ancienne de l'édifice, fondée par Guillaume Rufus et hantée par tous les spectres de l'histoire d'Angleterre. Là Cromwell fut proclamé protecteur, là furent jugés et condamnés à mort Thomas Morus, Jane Grey, Essex, le favori d'Élisabeth, et Charles I^{er}. Ces souvenirs, la longueur de la salle, la nudité des voûtes, recouvertes d'un plafond en bois de châtaignier formant une série de grands arceaux et de pendentifs, voilà tout ce qui frappe l'observateur jusqu'à ce qu'il arrive au pied d'un gigantesque escalier de pierre appuyé contre un mur plein dans lequel s'ouvre une vaste fenêtre en ogive et à vitraux coloriés. Il monte, et, tournant vers la gauche, il ne tarde point à se trouver dans Saint-Stephen's-Hall, une galerie bordée de chaque côté par des statues en marbre blanc. A l'entrée

de cette salle, un huissier de la chambre prend le billet sur lequel l'étranger a écrit son nom et le jette dans une urne de verre. Trois ou quatre cents personnes, qui ont passé par la même formalité, se promènent de long en large dans le vestibule et ont tout le temps d'examiner à loisir ces figures historiques, Hampden, Falkland, Walpole, Burke, Pitt et Fox, qui, placés l'un en face de l'autre, prolongent jusque dans la mort l'antagonisme du geste et de la pensée. On dirait des ombres qui se défient, non comme celles d'Ossian au combat de la lance, mais à la lutte éternelle des principes.

Pour s'expliquer la présence et le concours des curieux qui affluent alors dans Saint-Stephen's-Hall, il faut savoir que tout membre de la chambre peut délivrer chaque jour un de ces billets d'entrée; or, pour peu que les trois quarts d'entre eux usent de ce droit, le nombre des invités dépasse de beaucoup celui des places. A la porte de la chambre, ainsi qu'à l'entrée du paradis, il y a plus d'appelés que d'élus, et tout homme ayant obtenu la signature d'un des députés ne doit encore se considérer que comme un candidat dont les titres vont être soumis à la bonne ou mauvaise fortune d'une loterie. A peine en effet l'horloge de la salle a-t-elle marqué trois heures et demie, qu'un groupe épais se forme autour de l'huissier, qui tire de l'urne les billets l'un après l'autre, appelant à haute voix le nom du porteur. Après soixante-dix, il s'arrête. Ceux qui ont été favorisés par le sort sont immédiatement conduits dans l'enceinte de l'assemblée; ceux au contraire dont les noms sont restés au fond de l'urne sont priés d'attendre une autre épreuve. Vers cinq heures a lieu un second tirage, et à mesure que sortent les billets, les expectans (car telle est désormais leur rôle) viennent se ranger par ordre de numéros sur les bancs qui garnissent les deux côtés de Saint-Stephen's-Hall. Qu'attendent-ils donc? Ils espèrent que quelques-uns de ceux qui ont été admis dans la chambre abandonneront leur place avant que la séance ne soit terminée. Un jour que j'étais tombé le septième parmi la seconde catégorie, j'interrogeai un *policeman* qui se trouvait dans la salle et lui demandai si j'avais quelques chances d'entrer ce soir-là dans l'assemblée. Il hocha la tête d'une manière qui voulait dire « aucune. » — « Et si j'étais le cinquième? » repris-je, car un ami plus heureux au sort m'avait offert de me céder son tour. — « Pas davantage. Il se peut que les trois premiers soient successivement admis de minuit à deux heures du matin; mais je ne donnerais point une épingle pour ce que les autres ont à attendre. » Cette réponse était décourageante, et pourtant il y avait après moi cinquante personnes qui passèrent là toute la nuit à guetter la sortie improbable de quelque spectateur fatigué. Une telle patience héroïque montre assez l'intérêt qui s'at-

tache en Angleterre aux délibérations du parlement. Et que penser aussi de ces curieux qui, sans billet, sans aucun espoir d'assister à la séance, attendent, rangés dans Westminster-Hall, le passage des députés se rendant à la chambre? De moment en moment, les noms de Bright, de Gladstone, de Stuart Mill, de Disraeli, de lord Stanley, circulent dans un murmure étouffé d'un bout à l'autre de l'immense salle, tandis que les regards cherchent à lire les évènements de la soirée sur le front de ces hommes d'état qui portent les destinées de la Grande-Bretagne.

Quand des spectateurs en chair et en os, assis sur les bancs d'une galerie découverte, ne sont toutefois considérés que comme des ombres par les législateurs anglais, à plus forte raison la chambre est-elle censée ignorer la présence des femmes qui assistent aux séances dans une loge grillée. Autrefois elles étaient tout à fait exclues de l'enceinte de l'assemblée, et pourtant la curiosité avait fait découvrir à ces filles d'Ève un poste secret d'observation. Dans l'ancien palais des communes se trouvait, au-dessus du plafond, une chambre dans laquelle s'ouvrait un ventilateur. C'est par ce trou que les dames venaient regarder ce qui se passait dans la salle. Certes l'endroit était fort peu agréable, la chaleur et l'odeur des lampes y viciaient l'atmosphère; pourtant cette chambre était toujours pleine, et l'on cite les noms de plusieurs *ladies* qui suivirent de longs débats dans l'horrible cachette. Tant de courage méritait une récompense, et quand s'éleva le nouveau palais du parlement, l'architecte, d'accord avec les autorités de la chambre, fit construire une loge pour les femmes. Seulement, comme les traditions s'opposaient à ce qu'elles se montrassent dans le temple législatif, on convint de les masquer derrière un grillage. Les députés peuvent faire entrer dans cette loge les femmes de leurs amis; mais de telles places sont si recherchées qu'il faut quelquefois attendre plus d'une quinzaine à partir du jour où le nom a été écrit sur le livre de l'huissier. Cette *ladies' gallery* s'élève derrière celle des *reporters* et règne sur toute la largeur de la salle; elle est étroite, mais confortable à l'intérieur, et à côté se trouve un buffet où retentit le bruit des tasses et des cuillers d'argent, car les belles recluses ont le droit de se faire servir du thé et d'autres rafraîchissemens durant la soirée? Est-ce par manière d'épigramme qu'on a écrit en toutes lettres dans la loge des dames : « *Silence is required*, on est prié de garder le silence? » J'ai entendu des Anglaises se récrier contre l'impertinence de cet avis. A peine entrevues du dehors, elles ressemblent à des oiseaux en cage (soit dit sans allusion aux belles plumes ou aux vives couleurs qui leur servent d'ornemens); mais du moins c'est une cage dorée.

Que découvre-t-on pourtant de ces diverses galeries ouvertes au

public? Un grand spectacle, — l'assemblée d'un peuple qui se gouverne lui-même. La chambre des communes diffère beaucoup de la chambre des lords pour le style des décorations intérieures; ni or, ni peinture; les murs et le plafond, doublés de chêne, n'étaient guère à la vue que le luxe sévère des boiseries. Assis de chaque côté sur quatre rangées de bancs à siège et à dossier doublés de cuir vert, les députés, dans une posture nonchalante, attendent l'ouverture de la séance. En été, le jour entre dans la salle par d'étroites fenêtres à vitraux coloriés qui se succèdent de chaque côté sur toute la longueur du mur entre le plafond en coquille et la galerie des députés ou des pairs (1). Vers quatre heures, l'huissier portant la masse annonce le *speaker*. Tous les députés se lèvent et ne se rassoient que quand le président a pris place dans son fauteuil. La séance n'est-elle point ouverte par le fait? Oui et non, car la curiosité des visiteurs admis dans les galeries peut encore être trompée. Tout membre de la chambre qui découvre moins de quarante députés dans la salle a le droit de demander qu'on les compte. Les étrangers doivent alors se retirer. En leur absence, on retourne le sablier qui figure sur la table des secrétaires, et pendant les deux minutes que met le sable à s'écouler plusieurs hommes d'état qui se trouvaient dans les chambres voisines ont le temps de gagner leur siège. Si toutefois, à la fin de cette épreuve, le *speaker* ne réussit point à compter au moins quarante membres dans l'assemblée, il déclare la séance ajournée au lendemain. Ce dernier cas, il faut le dire, est très rare, et en général la chambre s'occupe tout de suite de ses affaires.

Durant environ une ou deux heures se lisent une foule de pétitions et de projets de loi d'un intérêt secondaire. Vient alors la grande question du jour. C'est le moment où commencent les discours, car jusqu'ici les *speeches* échangés d'un banc à l'autre avaient plutôt le caractère d'une conversation entre gens du monde qui discutent des intérêts sérieux. En principe, la parole appartient à celui qui se lève pour la prendre; comme pourtant il arrive assez souvent que deux membres se dressent à la fois, le *speaker* choisit entre eux et désigne d'ordinaire le plus connu, l'orateur ayant la meilleure chance de se faire écouter favorablement par l'assemblée. Quand il s'agit de débats très importants, les partis peuvent bien organiser entre eux un programme des tours de parole qu'ils soumettent d'avance au président, et qui est alors suivi durant la soirée. Cependant la discussion flotte le plus souvent à l'aventure, en pleine liberté, allant d'un orateur à l'autre sans autre ordre

(1) Cette galerie est en effet consacrée aux membres du parlement, qui peuvent ainsi suivre une partie des débats sans siéger sur leurs bancs.

que celui qui naît naturellement de l'antagonisme des hommes et des principes. Retiré dans sa loge de bois qu'abrite contre l'éclat de la lumière un écran de couleur verte, le *speaker*, dont la coiffure rappelle assez bien celle des sphinx égyptiens, assiste plutôt qu'il ne préside aux débats, gardant pendant tout le temps un impénétrable silence. Après quelques discours à effet qui ont vivement ouvert le feu, la lutte de la parole se refroidit, et les bancs se dégarnissent : c'est l'heure du dîner. La controverse se traîne alors lourdement dans une salle à peu près vide. Les voix qui parlent dans ce désert ne s'adressent guère qu'à la loge des journalistes, et les membres de la chambre pourront lire le lendemain dans leur gazette les discours qu'ils n'ont point entendus (1). Vers neuf heures, les députés reviennent; le conflit des opinions se ranime. Comme le jour commence à baisser, même au mois de juin, le plafond de la salle en verre dépoli s'éclaire tout à coup au moyen de lampes invisibles. L'apparition de cette mystérieuse lumière produit l'effet de la descente des langues de feu sur le front des apôtres. Les harangues volent inspirées de la bouche des orateurs, et l'atmosphère morale de la chambre va s'échauffant de plus en plus. C'est d'ordinaire assez avant dans la nuit, quand la secousse électrique commence à se communiquer sur tous les bancs, que l'orateur du cabinet et le chef de l'opposition descendent armés de pied en cap dans l'arène. De l'un à l'autre camp, les marques d'attention (*hear! hear!*), les rires ironiques, les cris d'enthousiasme, s'entre-croisent avec une inexprimable énergie. A la suite de ces derniers discours, quand la grosse cloche de Westminster sonne deux heures du matin et que les autres horloges de la ville lui répondent de distance en distance comme des sentinelles perdues dans les ténèbres, a souvent lieu ce que les Anglais appellent une *division* (2).

C'est par une figure de rhétorique ou par une confusion de mœurs que nous parlons, en ce qui concerne les députés anglais, d'*urne* et de *scrutin*. Rien de pareil n'existe au-delà du détroit.

(1) Un soir que j'assistais à la séance dans la loge du *speaker* et qu'un orateur diffus continuait son discours au milieu de la solitude, un de mes voisins se mit à réciter à demi-voix ces vers, dans lesquels le poète Tennyson fait parler un ruisseau :

For men may come and men may go,
But I go on for ever.

« Les hommes peuvent venir et les hommes peuvent s'en aller, mais moi je coulerai toujours. »

(2) Lorsque les débats touchent au dénouement, on entend retentir sur les bancs de la chambre les cris de *vide, vide*. C'est une abréviation pour *divide* et une manière de demander la clôture, qui n'est du reste jamais prononcée dans les chambres de la Grande-Bretagne.

Lorsque le moment est venu pour l'assemblée de décider la question à l'ordre du jour par une épreuve, le *speaker* se lève et prie les étrangers de se retirer : *Strangers must withdraw*. Cet avis ne s'adresse pourtant point aux curieux qui sont assis dans les galeries : ceux-là sont censés ne point exister. Les étrangers que le président a en vue sont des pairs, des hommes d'état, des ambassadeurs qui par une faveur spéciale se trouvent admis sous l'horloge, dans l'enceinte même de la chambre, quoique sur des sièges distincts et à une certaine distance des bancs parlementaires. Ces derniers sortent tandis que les autres visiteurs restent à leur place. Le sablier dont nous avons indiqué l'usage mesure alors deux soixantinelles minutes. Durant ce temps-là, des sonnettes répandues dans tout l'édifice et que met en mouvement un système d'électricité avertissent à la fois les députés qui peuvent se trouver dans la bibliothèque, dans la salle des rafraîchissemens ou dans toute autre chambre voisine. Dès que le sable a cessé de couler, les sergens d'armes ferment les portes, et tant pis pour les membres attardés, ils sont définitivement exclus du vote. Le *speaker* lit alors la question sur laquelle il s'agit de décider, puis il invite d'après le langage consacré « les oui (*ayes*) à se diriger vers la droite et les non (*noes*) vers la gauche. » Les députés, divisés en deux files, se rendent ainsi dans l'un ou l'autre des deux corridors (*lobbies*) qui règnent de chaque côté de la salle des séances.

Que se passe-t-il alors dans chacun de ces *lobbies*, absolument semblables, garnis de fauteuils et chauffés pendant l'hiver par une grande cheminée de marbre blanc? A un endroit où le couloir forme un coude se trouvent un barrage en fer et un pupitre élevé sur une estrade, entre lesquels il ne saurait passer qu'une personne à la fois. Devant le pupitre se tiennent deux compteurs (*tellers*) désignés par le *speaker* et appartenant à l'un et à l'autre des deux partis qui sont en train de voter (1). Au fur et à mesure que chaque député franchit la barrière, les *tellers* le comptent, et deux secrétaires (*clercks*), tenant en main la liste imprimée des membres de la chambre, marquent son nom par un trait. Ceux qui viennent de satisfaire au péage, car un tel mécanisme rappelle exactement ce qui a lieu tous les jours sur certains ponts de Londres ou à l'entrée des théâtres pour percevoir la recetté, rentrent alors un à un dans la salle des séances, où ils attendent sur leurs bancs le résultat de l'épreuve. Lorsque tout le monde a passé par la voie étroite en y donnant son vote, les *tellers* font l'addition et s'avancent alors tous

(1) Le plus souvent un des *tellers* est l'auteur même de la proposition qui divise l'assemblée, et l'on cite des cas assez curieux dans les annales parlementaires où ce compteur n'avait à compter que lui-même.

les quatre (deux pour la droite et deux pour la gauche) vers la grande table qui s'étend en face du *speaker*. Un des compteurs du parti victorieux proclame alors à haute voix le chiffre de la majorité. Ce système est assez compliqué, et pourtant les Anglais y tiennent; il fonctionne avec précision et en beaucoup moins de temps qu'on ne pourrait le croire.

Il y a toujours des membres de la chambre qui manquent à cette épreuve; mais il ne faudrait pas en conclure que leur absence soit dans tous les cas un déficit pour le parti auquel ils appartiennent. Nos voisins ont trouvé le moyen de prévenir les désappointemens ou les surprises qui peuvent résulter de l'éloignement de certains députés au moment du vote, et ils donnent à ce système le nom de *pairing off* (accouplements). Cette expression ou, si l'on veut, cette métaphore semble être empruntée à la vie des oiseaux, avec cette différence qu'ils ne s'assortissent guère qu'au printemps et au grand jour, tandis que c'est toute l'année et durant la nuit que les membres du parlement anglais s'apparient entre eux. En quoi consiste pourtant cette alliance? Deux membres d'opinion toute différente, car dans ces sortes de mariages ce sont les extrêmes qui s'asssemblent, conviennent entre eux que ni l'un ni l'autre ne votera jusqu'à une certaine heure. C'est surtout dans une séance importante, — ce que nos voisins appellent une grande nuit, — lorsqu'une division peut avoir lieu à l'improviste, que les députés sortant de la salle pour vaquer à leurs affaires personnelles cherchent ainsi à neutraliser les effets de leur absence.

Le beau moment de la formation des couples (*pairing-time*) est l'heure du dîner. Ceux qu'on appelle les *whips* (piqueurs) (1), et qui sont eux-mêmes des membres de la chambre, se tiennent alors de chaque côté de la salle, dans les couloirs, et veillent à ce qu'aucun de leurs amis ne s'éloigne sans s'être auparavant accordé avec un adversaire. Le plus souvent même c'est au *whip* qu'on s'adresse pour ces genres de transactions. Les deux députés dont le piqueur écrit les noms et l'engagement sur son livre se saluent souvent sans se connaître et se retirent accouplés l'un à l'autre pour le temps convenu. Comme plus d'une centaine de membres quittent souvent la salle en moins d'une demi-heure, on jugera que la tâche du *whip* n'est point des plus légères au milieu du bruit et de la confusion qui règnent dans les couloirs. De tels engagements sont presque toujours observés avec l'exactitude d'une dette d'hon-

(1) Ce terme est sans aucun doute emprunté aux usages de la vénerie, et surtout de la chasse au renard, *fox hunting*. Les *whippers in* sont ceux qui excitent et disciplinent la meute des chiens courans. Les *whips* exercent au parlement des fonctions plus hautes, mais après tout de la même nature. Ils sont le *fouet*, l'aiguillon, qui stimulent l'ardeur des deux partis et qui règlent les manœuvres.

neur : tenir sa parole, n'est-ce point dans ce cas être fidèle à la cause? On raconte qu'une nuit la *division* avait été annoncée par la voix du *speaker*, et le dernier grain de sable venait de tomber dans la sphère de cristal quand un député, qui était apparié pour jusqu'à onze heures du soir, trouva moyen de se glisser dans la salle des séances au moment où le sergent d'armes fermait le verrou. Onze heures étaient bien le temps que marquait l'horloge, et même l'aiguille avait un peu dépassé ce chiffre, de sorte que le membre présent devait en conscience se regarder comme libéré de sa parole. L'autre accourait de son côté en toute hâte lorsqu'il trouva les portes closes. Le vote eut lieu, et le bill passa dans cette soirée à la majorité d'une seule voix.

La chambre des communes compte dans son sein plus d'un genre de célébrités. Les dernières élections ont introduit sur ses bancs des hommes nouveaux, MM. Stuart Mill, Hughes, Torrens et Fawcett, professeur d'économie politique à l'université de Cambridge. D'un autre côté siègent en assez grand nombre ce que l'on nomme par dérision « des sacs d'argent, » *money bags*; mais dans cette enceinte la richesse et la naissance, à moins d'être rehaussés par les dons de l'éloquence et du maniement des affaires, ne donnent aucun titre à la considération personnelle. L'or est un pouvoir qui brille dans les élections et qui s'éclipse au seuil de l'assemblée. On n'y tient guère compte que des services rendus dans les discussions publiques ou dans les comités. M. Stuart Mill lui-même, avant d'avoir prononcé dans l'intérieur du parlement une série de discours généralement admirés, n'était encore considéré par plusieurs des membres que comme un *book-worm* (ver rongeur de livres). Les orateurs anglais ont un caractère d'éloquence qu'on peut rattacher sans nul effort à la nature des institutions qui les protègent; chacun d'eux parle... *quasi potestatem habens*. Je ne doute point qu'on ne rencontre ailleurs le même degré de talent, où trouverait-on la même fierté de langage? Que M. Bright se lève, et tout le monde sent bientôt frémir dans son improvisation l'âme d'un peuple libre. Avec quelle familiarité hautaine il aborde toutes les questions et les regarde bravement en face! Quelle verve toute saxonne dans ses invectives et dans son ironie mordante! Comme il s'élève par une gradation naturelle vers les hauteurs de l'émotion oratoire! Puis tout à coup un jeu d'esprit, un bon mot lui passe par la tête, et il l'introduit sans scrupule dans son discours au milieu des rires convulsifs de l'assemblée. Ses idées ne sont pas toujours sympathiques à une grande fraction de la chambre; mais il n'a point même l'air de s'en douter, tant il affiche d'assurance dans son œil clair, dans sa physionomie ouverte et hardie. Du reste nulle menace inutile dans le geste ni dans la voix; on dirait tout

au contraire la bonhomie du lion se reposant sur sa force. C'est bien l'Anglais pur sang qui sait qu'il a droit de tout dire et d'être écouté quand même. Entre l'éloquence de John Bright le quaker et celle de M. Gladstone, ce fleuve toujours plein et qui ne déborde jamais, quel contraste! Ce dernier parle comme on écrit, ponctuant en quelque sorte chaque membre de phrase par le geste et l'accent de la voix. Il est difficile d'imaginer quelque chose de plus magistral, de plus net et de plus véhément que ses magnifiques appels à la raison et aux sentimens de justice. On dirait que c'est la vérité, non l'homme qui cherche à vous convaincre. Quand il se rassoit au milieu d'un auditoire bouleversé par l'enthousiasme, tous les regards se portent vers M. Disraeli. Vêtu à sa propre mode, d'une redingote noire, d'un gilet blanc et d'un pantalon jaune clair, la chevelure noire et artistement jetée sur un front intelligent, le chancelier de l'échiquier, tant qu'il siège sur son banc, imprime à ses traits naturellement mobiles un air de calme et d'attention impassible. Quel changement quand il prend la parole! Pour peu qu'il ait été piqué au vif par l'aiguillon de ses adversaires, il ne tarde guère à s'animer : l'œil tout inondé des éclairs du sarcasme ou des rayons de la poésie, l'orateur rappelle bientôt à tous ceux qui ont bonne mémoire que les dons sacrés du talent littéraire lui ont ouvert la carrière des honneurs. Dans un pays où le gouvernement n'a d'autre force que celle que lui donne la chambre, M. Disraeli ne s'aveugle d'ailleurs nullement sur la fragilité du pouvoir qu'il tient en main. Un souffle l'a élevé aux affaires, un autre souffle peut le renverser; mais il sait bien aussi que sous un régime parlementaire, où les hommes sont par eux-mêmes tout ce qu'ils sont, les renommées acquises planent au-dessus des caprices de la fortune politique.

Tout étranger admis aux séances de la chambre des communes voit et entend beaucoup de choses nouvelles pour lui; qui s'arrêterait pourtant aux coutumes de l'assemblée et au bruit des discours? Ici tout est sérieux et appelle la réflexion. On a beaucoup parlé des emprunts que nos anciennes chambres de 1815 et de 1830 avaient faits aux Anglais; il est permis de croire qu'elles ne leur avaient pas encore assez dérobé le secret de la puissance législative. Sous des formes extrêmement simples, dans cette salle sans tribune, au milieu de ces législateurs qui ressemblent avant tout à des hommes d'affaires, que d'utiles leçons à recueillir sur le véritable esprit du gouvernement représentatif!

Ce qui frappe tout d'abord est le caractère et l'attitude du pouvoir exécutif. Où sont les ministres de la couronne? Assis et groupés sur un banc en face de la grande table des secrétaires, ils ne se distinguent en rien à première vue des autres membres du par-

lement au milieu desquels ils se trouvent plus ou moins confondus. Il y a des métiers qui sont passés de mode en Angleterre, et parmi eux celui de courtisan appartient surtout à l'histoire d'un autre âge. Aujourd'hui toute ambition un peu haute sait parfaitement que la faveur du souverain n'est plus la source des véritables dignités; c'est à la chambre et par conséquent à la nation qu'il faut plaire, si l'on tient à exercer une influence sur la direction des affaires publiques. Quoique ministres de la reine en vertu d'une fiction légale, les membres du cabinet sont bien par le fait les ministres du parlement. Sortis des rangs de l'assemblée et délégués le plus souvent par les circonstances, ils ne s'appuient que sur une majorité flottante qui peut d'un jour à l'autre leur échapper. Sans cesse aux ordres de la chambre, le gouvernement est non-seulement condamné à toujours avoir raison, mais encore à faire partager aux autres sa manière de voir. Il n'existe qu'à ce prix, et du moment où la force de persuasion vient à lui manquer, il disparaît. Dans le langage de nos voisins, changer de ministres, c'est changer de gouvernement : le reste est toujours hors de cause et habite ces hauteurs idéales que les orages politiques ne sauraient atteindre.

Toutes les opinions sérieuses attendent d'ailleurs leur jour avec confiance. Sous ce régime viril de la liberté, les partis acquièrent bientôt un esprit de discipline qui assouplit la raideur des idées et calme l'impatience du succès. Toujours prêtes à recevoir du gouvernement ce que peut lui arracher la force des choses, les minorités se montrent après tout assez tolérantes sur la nature et l'étendue des concessions. Nos voisins ne dédaignent ni les petits gains dans le commerce, ni les minces conquêtes en politique : aussi sont-ils devenus riches et libres. Dans un pays où tout progrès de la démocratie est une victoire de la raison sur d'anciens privilèges, les minorités, quand le moment est venu, se grossissent tout à coup des énergies de la volonté nationale et de l'impérieux concours des événemens. Un fait, si je ne me trompe, a beaucoup nui en France aux essais de gouvernement constitutionnel, c'est que les ministres du roi sortaient presque toujours du même côté de la chambre et que certains noms, en s'approchant du pouvoir, répandaient dans le monde des affaires une vague inquiétude. Il en est tout autrement dans la Grande-Bretagne, où le gouvernement se déplace souvent deux ou trois fois durant la même session et où les hommes n'inspirent en réalité aucune terreur. Cette satisfaction donnée à toutes les idées qui ont des racines dans la chambre et dans le pays est à mon avis une des grandes causes de stabilité pour les institutions anglaises. L'épreuve du maniement des affaires enlève d'ailleurs aux partis l'un après l'autre beaucoup de leur prestige et les tient pour ainsi dire en équilibre. Un conservateur anglais qui con-

naît très bien son siècle et l'esprit de ses concitoyens me disait un jour : « Je ne voudrais point voir les radicaux trop longtemps dans les rangs de l'opposition; ils y acquerraient une force qui leur manque encore. »

N'étant lié par aucune constitution écrite, le parlement britannique n'obéit qu'à d'anciens usages et à sa propre volonté (1). En fait, ses attributions ne reconnaissent point de limites. On parle tous les jours de la constitution anglaise; mais en quoi consiste-t-elle? qui l'a jamais définie? C'est le système général d'après lequel est conduit le gouvernement depuis la révolution de 1689 : il serait difficile d'en dire davantage. Si cette constitution n'est point gravée sur le marbre, elle se trouve en revanche burinée dans les mœurs, l'esprit et la conscience de tous ceux qui foulent le sol britannique. Peut-être nos voisins ont-ils agi sagement en s'abstenant avec soin de formuler les bases du pacte fondamental : les peuples, de même que les individus, ne tiennent pas toujours les engagements qu'ils souscrivent, tandis que les uns et les autres sont bon gré mal gré fidèles à leur nature. Les partis politiques s'accusent souvent en Angleterre de vouloir altérer l'esprit de la constitution, sans qu'aucun d'eux puisse exactement citer le texte de l'article violé, et pourtant tout le monde s'entend. Dans ce mythe (car ce n'est guère autre chose), nos voisins idéalisent l'ensemble des institutions qui ont assuré la grandeur et les libertés du pays. La vérité est que la charte britannique a été plusieurs fois modifiée et qu'elle se transforme encore tous les jours. Je cherche un trait essentiel et qui suffira, je crois, à prouver ce que j'avance. Il y eut un temps où l'église d'Angleterre était regardée comme inséparable de l'état. Avant 1828, nul ne pouvait siéger ni dans le parlement ni dans les conseils municipaux sans participer aux sacremens selon les rites du culte établi. Rien de pareil n'existe plus aujourd'hui : l'église ni l'état n'y ont rien perdu; mais il est évident que la constitution anglaise a subi par la rupture de cette alliance un changement profond. On pourrait citer mille autres exemples de ces re-

(1) Il est vrai que par ce mot de parlement il faut entendre non-seulement la chambre des communes, mais aussi la chambre des lords et la reine. On sait en effet que tout projet de loi doit recevoir la sanction de ces trois pouvoirs; mais ce que plusieurs ignorent peut-être, c'est que l'assentiment de la couronne est encore censé être prononcé par le clerc en vieux français. Je dis censé, parce qu'aujourd'hui la reine approuve par commission; mais si elle était présente en personne, le clerc assistant lui lirait le bill, et elle y donnerait son adhésion par un signe de tête, après quoi, s'il s'agissait, par exemple, d'un bill de subsides, le clerc dirait : « La reine remercie ses bons sujets, accepte leur bénévolence, et ainsi le veut. » S'agirait-il de bills privés, il se contenterait de la formule suivante : « Soit fait comme il est désiré. » De même, lorsqu'un projet de loi est envoyé de la chambre des communes à la chambre des lords, le clerc écrit sur le dossier : « *Soi ballé aux seigners.* »

maniemens successifs. La constitution ressemble à beaucoup de villes d'Angleterre, dans lesquelles les anciens édifices religieux et féodaux tiennent encore une grande place, quoique à côté d'eux s'élèvent des constructions plus modernes, des usines, des chemins de fer, des écoles, des centres d'industrie et de travail intellectuel où l'avenir dispute le terrain au passé. Jusqu'où pourraient aller de tels renouvellemens? Il n'y a d'autres limites que la volonté du parlement et le bon sens de la nation. Que demain la reine, la chambre des lords, la chambre des communes, consentent à changer la forme du gouvernement, et la monarchie anglaise peut faire place à une république. Je ne veux point dire qu'un tel événement soit probable : il suffira d'affirmer qu'il serait légal.

Quoique la chambre des communes ne soit point tout le parlement, c'est bien elle qui dirige les affaires de l'état. Douée d'un pouvoir d'initiative sans restriction, s'occupant de régler les intérêts du pays et ceux des individus, elle ne laisse guère au gouvernement que le choix des hommes et des moyens. Un ministre de la couronne, lord Stanley, lui rappelait dernièrement qu'elle tenait dans ses mains la paix et la guerre, puisqu'elle avait le droit d'accorder ou de refuser l'argent nécessaire pour payer les frais de toutes les entreprises belliqueuses. L'armée est censée appartenir à la reine; mais la chambre intervient à chaque instant dans les moindres détails du service et de l'organisation militaire. Elle répond de l'honneur et de la prospérité du pays, tout en veillant au maintien et au développement des institutions libérales. Les docks ne se creusent et les chemins de fer ne s'ouvrent que par ses ordres. Quiconque se croit lésé dans ses droits en appelle à cette assemblée souveraine. De quoi ne s'occupe-t-elle point (1)? Il est bien vrai que ses projets de loi doivent recevoir la sanction de la chambre des lords et l'approbation de la reine; mais combien peu elle s'inquiète de ces retards! Si la chambre des lords est un frein, c'est du moins un frein intelligent qui finit toujours par céder à la pression du temps et de l'opinion publique. Quant au souverain, le dernier acte de résistance à la volonté du parlement a été celui de la reine Anne refusant son adhésion au *Scotch militia bill*. Dans le cas d'une lutte entre le pouvoir législatif et la couronne, la chambre des communes aurait d'ailleurs un moyen bien simple d'en finir : elle ne voterait point les subsides. Grâce à l'autonomie des différens corps de l'état, au respect de l'armée pour le droit, à la confiance qu'in-

(1) La masse des bills votés dans une session par le parlement anglais est vraiment prodigieuse, et pourtant combien d'entre eux restent à l'état d'embryon! Le moyen de renvoyer un bill aux calendes grecques est de décider qu'il sera lu pour la seconde fois dans six mois, lorsqu'il est à peu près certain que la chambre ne siégera plus dans ce temps-là.

spire ici l'autorité morale, le parlement anglais n'a rien à redouter des surprises de la force. Selon nos voisins, la liberté n'est fondée chez un peuple que du jour où la puissance des garanties enlève aux ambitieux de tous les ordres non-seulement les armes, mais même la pensée d'agir contre la loi.

Un autre trait qui frappe à première vue dans la chambre des communes est l'attitude conciliante des partis, qui n'exclut d'ailleurs entre eux ni l'âpreté, ni même quelquefois la fureur des attaques oratoires. Il faut se souvenir qu'ici toutes les opinions ne sont séparées que par des nuances. Quels que soient les rapports du gouvernement et de l'opposition, rien dans les actes du passé ne réveille de ces souvenirs qui creusent des abîmes entre les consciences indignées. L'avènement d'un ministère tory peut bien mécontenter une grande partie de la chambre; mais tout le monde sait en même temps que le nouveau cabinet ne menace aucune des libertés publiques. Pourquoi M. Disraeli, par exemple, en voudrait-il à la presse? C'est à elle qu'il doit ses premiers succès. A-t-on plus de raisons de craindre pour le droit de réunion? Tout jeune, cet homme d'état a grandi dans les *meetings* et dans les luttes de la parole. M. Disraeli ministre ne sera d'ailleurs que ce qu'il était la veille, le chef d'un parti qui rencontre à chaque instant dans la force de ses adversaires le besoin de se plier aux circonstances. Et puis, quand on songe que dans ce pays longtemps gouverné par les anciens tories on trouve assises sur une base inébranlable toutes les véritables conquêtes de l'esprit moderne, telles que le domicile inviolable, la liberté individuelle protégée par l'*habeas corpus*, le droit de discussion exercé sans contrôle et sans limite, le ministère marchant sans cesse en présence de l'opinion, la justice plus puissante que la force et, grâce à une magistrature indépendante, courbant toutes les volontés sous la loi, qui s'effraierait en conscience du passage des nouveaux conservateurs aux affaires? Considérant ce qu'ils ont fait eux-mêmes et ce qu'ils respectent dans ce qu'ont fait les autres, on serait bien plutôt porté à sourire de ce que les gouvernements appellent ailleurs la liberté. D'un autre côté, les adversaires du cabinet remplissent un devoir constitutionnel, « ils favorisent la reine de leur opposition. » Si étrange que puisse sembler cette manière de dire, elle est d'accord avec les mœurs parlementaires de nos voisins. La monarchie n'a que faire dans la Grande-Bretagne de ces majorités acquises d'avance à la parole d'un ministère. N'ayant ni système à défendre, ni actes personnels à justifier, ni blâme à subir pour la conduite des affaires, elle a tout intérêt à ce que le pour et le contre soient dits sur chaque question. La chambre des communes est ainsi avec la chambre des lords la plus sérieuse garantie et le plus ferme boulevard qui s'élève en

Angleterre contre les dangers du gouvernement personnel. Ne devant rien qu'à eux-mêmes et au pays, investis d'une autorité légale que nul ne peut accroître ni diminuer, les membres du parlement britannique peuvent aisément attaquer tous les abus sans ébranler aucune des colonnes de l'état.

Plus on admire le mécanisme des institutions anglaises, et plus on se demande si ceux qui ont voulu fonder chez nous le gouvernement représentatif ont eu assez de foi dans leur œuvre. Ne se sont-ils point laissé trop tôt intimider devant les dangers de la liberté? Il est bien vrai que certains Anglais très libéraux dans leur pays ne le sont plus du tout quand il s'agit des affaires du continent. Eux seuls, à les entendre, seraient dignes du régime constitutionnel. Il y a plus d'un demi-siècle que M^{me} de Staël, avec l'autorité de son nom et de son talent, réfutait cet absurde sophisme, sous lequel se cachent d'ailleurs trop souvent de lâches transactions de conscience. Si le respect de la dignité humaine exige que les peuples se gouvernent eux-mêmes, il n'en est point un seul qui, arrivé à un certain état de civilisation et de bien-être, ne puisse trouver dans son histoire, dans ses lumières et dans ses mœurs les formes qui conviennent le mieux à l'exercice de ce droit imprescriptible. Je reconnais qu'un tel système politique exige plus d'un genre de dévouement, et que la liberté est le pain des forts. Pour le maintien des institutions anglaises, il faut une presse toujours éveillée, une opinion publique sachant résister à ses propres entraînemens, la fidélité des hommes à leurs principes et la robuste confiance dans ce que M. Gladstone appelle les forces silencieuses et inéluctables du temps. Bien plus commode est l'oreiller de l'obéissance passive à ceux qui cherchent le repos et l'oubli; seulement les peuples qui n'abandonnent point à d'autres le droit de penser et d'agir trouvent la récompense de leurs sacrifices dans le développement du courage civil. C'est parce que nos voisins croient en eux-mêmes et en leurs institutions qu'ils résistent aux influences de la peur et à l'amollissement des consciences. La lutte perpétuelle des idées empêche les caractères de s'abaisser et de s'avilir dans la recherche exclusive du bien-être présent. N'est-ce point à la rude épreuve journalière des conflits de la parole, aux grandes leçons de ses libres orateurs, que l'Angleterre doit d'avoir traversé dans ces derniers temps une période inouïe de prospérité sans que le culte des intérêts matériels ait affaibli le respect des œuvres de l'esprit ni désarmé les aspirations de la masse vers l'idéal du progrès? Avertis par mille voix, habitués à ne s'endormir ni dans la défaite ni dans la victoire, aguerris contre toutes les discussions, ce ne sont point les Anglais qui se laissent aisément surprendre par les événemens, car ils savent que

les sociétés les mieux défendues sont celles qui se gardent elles-mêmes. Aussi vient un de ces mouvemens de l'opinion qui éclatent de temps en temps chez les peuples libres (je parle naturellement de la réforme électorale), et la Grande-Bretagne saura bien réduire par un acte de prudence et de justice des difficultés qui auraient ailleurs ébranlé les bases mêmes de l'état. En France, on a vu des dynasties emportées dans l'exil par de moindres aventures.

Toute la vie politique ne se concentre point dans le parlement anglais; il arrive même assez souvent que des courans sortis des couches profondes et obscures de la société rencontrent dans les deux chambres une résistance plus ou moins opiniâtre. C'est alors que la minorité fait appel aux réunions populaires. La voix de ses orateurs, grossie de toutes les rumeurs de la multitude et de toutes les tempêtes du forum, est ainsi bien plus à même de secouer l'indifférence ou de déconcerter la résolution de ceux qui s'opposent à un changement dans les lois du pays. Cette pression de l'opinion publique sur les délibérations de la chambre des communes n'est point un fait nouveau en Angleterre. Lors du *bill* pour l'émancipation des catholiques, lors du *reform bill* en 1832, lors du *law corn repeal bill* en 1846, c'est l'agitation de la rue, le ton menaçant des *meetings*, qui ont en grande partie déterminé la conduite des législateurs. Dernièrement encore, le parti conservateur avait en quelque sorte provoqué la levée de boucliers qui a si vivement ému la nation anglaise. « Si les ouvriers, disait-on, réclament vraiment la franchise électorale, qu'ils se montrent! où sont-ils? » Dans un pays où la volonté du peuple est bien la source de tous les pouvoirs de l'état, ce langage était après tout un hommage rendu à la légitimité des vœux appuyés par le grand nombre des citoyens. Toutes les conquêtes ne s'obtiennent chez nos voisins que par la lutte, et la liberté ne couronne comme ailleurs que ceux qui ont le courage de la mériter. *Self help*, « aide-toi, le ciel t'aidera, » tel est en politique comme en affaires la devise des Anglais. Qui ne serait d'ailleurs frappé de l'aisance avec laquelle s'est accomplie une grande mesure que M. Bright déclare lui-même être toute une révolution? Le *reform bill* de 1832 avait déplacé la base du gouvernement anglais en transférant la force électorale de l'aristocratie à la classe moyenne; celui de 1867 doit avec le temps accroître de beaucoup l'influence des classes ouvrières. Heureux le pays qui, grâce au jeu élastique des institutions, à la sagesse des conseillers de la couronne et à la fermeté des législateurs, peut faire des révolutions à aussi bon marché et sans verser une goutte de sang!

ALPHONSE ESQUIROS.

L'EXPOSITION

DU CHAMP DE MARS

II.

LES INDUSTRIES DU VÊTEMENT ET DE L'AMEUBLEMENT.

— LES INDUSTRIES DE LUXE.

Se loger, se nourrir, se vêtir, voilà les trois grands besoins que la nature impose à l'homme et d'où sont nés les arts qui y pourvoient. C'est le strict nécessaire, c'est la condition de l'existence, et c'est en même temps le premier aiguillon de toute activité. Supposez l'homme pourvu de tout, sans effort à faire, sans obstacle à vaincre, à quoi eût abouti son passage sur cette terre? A un état purement contemplatif ou à une agitation sans objet, suppositions dérisoires. Le travail seul explique et remplit la destinée humaine, et l'industrie est une des formes de ce travail, celle qui s'applique aux besoins du corps. A l'origine des civilisations, rien n'y est compliqué. L'arc du sauvage, le premier silex qui sert d'instrument tranchant, sont des objets d'industrie comme les machines dont nous tirons le plus de services. Quand l'homme, pour se garantir des rigueurs du froid, imagina de convertir en vêtements la dépouille des troupeaux, il créa une grande industrie; quand, pour abriter sa tête, il pétrit la chaux et l'argile, lia la pierre, équarrit le bois, ce fut encore une grande industrie qu'il créa. Ainsi des autres, et ces industries, suggérées par l'instinct, se fixaient peu à peu dans

la coutume. Informes d'abord, on les voit dans le cours des temps grandir, se raffiner, élargir les cadres de leurs services et y faire entrer des cliens plus nombreux. Chaque génération transmet ainsi à celle qui lui succède plus d'aisance et de jouissances; la condition de l'homme s'élève en même temps que son génie s'exerce et s'affermi. Dans ces civilisations plus mûres, les servitudes d'industrie disparaissent, et la conciliation des intérêts arrive du moins à ce degré que des nations autrefois séparées par des tarifs implacables confondent à l'envi dans la même enceinte les fruits de leur activité.

Vue ainsi, l'exposition ne manquerait pas de grandeur; elle en garde encore, quoique à un degré moindre, dans l'analyse des détails. Dans les tissus et les meubles, par exemple, quel fonds d'observations à recueillir? Rien qui ne s'y lie, l'esprit de découverte, le luxe des états, le régime de la main-d'œuvre. En y touchant, on est certain de porter la main sur la partie la plus vivante du concours, sur les familles de produits les plus variées et les plus abondantes. Le quart des exposans, 12,000 sur 50,000, appartient à ces deux catégories. Tous les produits qui s'y rattachent sont compris, il est vrai, dans ce calcul, depuis l'article le plus commun jusqu'à l'article le plus riche. Pour les tissus, que de branches diverses et que de diversité encore dans les mêmes branches! Naguère, quand on avait nommé la soie, le coton, la laine et le lin, la série entière était parcourue; aujourd'hui on est à peine à mi-chemin, tant se multiplient par de hardis essais les élémens de fabrication empruntés au règne animal et végétal. Ce sont d'abord les poils de chèvre, d'alpaga et de cachemire, les premiers en ligne pour la souplesse et l'éclat, puis les jutes de l'Inde et les herbes de Chine, plus consistantes et plus rudes, enfin les fibres du chanvre de Manille, du palmier, de l'aloès et de l'abaca, appropriées à des conditionnemens particuliers. Encore, après ce dénombrement sommaire, reste-t-il à savoir comment ces matières se combinent et quel parti en tire l'art des mélanges, dont le champ s'est tant élargi. Aucun sujet ne réunit donc au même point l'abondance et l'originalité.

I.

La soie et les soieries ont naturellement le pas; le premier rang leur appartient dans l'art comme dans la tradition. Faut-il le dire? un sentiment de tristesse pèse aujourd'hui sur cette partie de l'exposition; ce n'est plus l'entrain, la confiance sans limites qui régnaient en 1855 et que justifiait l'aspect de véritables chefs-d'œuvre.

Deux incidens ont jeté comme un deuil sur cette industrie : la maladie du ver à soie, les révolutions de la mode. Étrange fléau que cette maladie du ver ! Voici douze ans qu'elle a éclaté, et le voile qui la couvrait à ses débuts n'a fait que s'épaissir. Il y avait lieu de croire qu'il en serait de cette épidémie comme de toutes celles qui ont sévi sur d'autres cultures. Combien la liste en est longue déjà ! Ainsi nous avons vu la pomme de terre s'affranchir par une cure naturelle de la pourriture qui en affectait les germes, la vigne délivrée par l'action du soufre des végétations parasites qui l'envahissaient, la peste du bétail elle-même reculer devant des mesures de défense prises à propos. Seule, la maladie du ver est restée ce qu'elle était, impénétrable dans ses causes, rebelle à tous les remèdes. Ni les missions officielles, ni les lumières des savans n'ont pourtant manqué à cette industrie en souffrance. A l'origine c'était M. Dumas, plus tard M. de Quatrefages, en dernier lieu c'est M. Pasteur, qui a étudié le mal au microscope pendant une saison. Bien des conseils ont été donnés, quelquefois contradictoires, bien des traitemens imaginés, toujours impuissans. On n'était pas même fixé sur l'objet à guérir. Y avait-il infection, et alors où en était le germe ? Ceux-ci le plaçaient dans la graine du ver, ceux-là dans la feuille du mûrier ; on citait des exemples à l'appui de l'une et l'autre opinion ; ce litige a duré longtemps. Enfin tout récemment un certain accord s'est établi : il n'y a infection, dit-on, ni dans la feuille ni dans la graine ; tout le mal provient d'une dégénérescence de la race, d'un abus de la domestication. Le seul remède est un retour à une plus grande rusticité, et il en est ainsi dans tous les fléaux qui s'attachent aux cultures ; la nature y réagit contre des raffinemens qui à la longue contrarient et violent ses lois. Dès lors il n'y aurait qu'un parti à prendre : fractionner les grandes éducations, multiplier les petites, former des chambrées de grainage avec des papillons de choix, et cela pour les vers étrangers également, puisqu'eux aussi dégèrent à la seconde campagne. Voilà le dernier mot de la science ; peut-être sera-t-il aussi vain que le premier. En attendant, l'industrie de la soie est frappée de léthargie, doute d'elle-même, et sent que les produits qu'elle livre sont loin de valoir ceux qu'elle tirait d'espèces robustes, se reproduisant sans dégénérer.

Le catalogue de l'industrie des soies trahit ces découragemens ; il y a des vides parmi les éleveurs des Cévennes, où se récoltaient naguère les plus belles soies connues, et dont les vallons abritaient des magnaneries citées comme des modèles. A peine quelques vétérans sont-ils à leur poste, les Blanchon, les Champanhet ; le gros des éleveurs s'est dispersé devant l'orage ; ce pays, si riche il y a

douze ans, est jonché de ruines. Ce qu'on nommait le travail du *magnan* était une fête pour les campagnes de l'Ardèche, du Gard et de l'Hérault. Pendant six semaines environ, entre avril et mai, toute la population était littéralement sur pied : ce temps suffisait pour que le ver s'élevât, montât en bruyère et filât son cocon; mais que de détails dans ces éducations, et comme les heures étaient bien remplies! Point de limites fixes pour les journées; à peine songeait-on au sommeil et au repos. On dînait debout, presque toujours de vivres froids, les soins de la cuisine auraient pris trop de temps. L'essentiel, c'était que le ver ne souffrît pas, qu'il fût défilé après ses mues, qu'il eût de la feuille fraîche quatre fois par jour, qu'il trouvât, au moment venu, des branchages où il pût tisser à son gré sa dernière enveloppe. Tous les bras du ménage, forts ou faibles, y aidaient : les garçons dépouillaient les mûriers, les jeunes filles nettoyaient les claies; chacun avait sa tâche, et toute autre activité semblait suspendue. La récolte faite, on portait les cocons sur le marché; les cours s'établissaient, l'argent circulait, et l'aisance régnait à plusieurs lieues à la ronde. Tout s'en ressentait, le prix et le loyer des terres, le taux de la main-d'œuvre, le placement des denrées; la soie animait, égayait, enrichissait le pays. Ainsi en était-il avant le fléau; quel changement aujourd'hui et quel contraste!

Comment la soierie française n'en eût-elle pas été atteinte? Les Cévennes, de temps immémorial, lui fournissaient son meilleur approvisionnement, et cet approvisionnement était devenu tout d'un coup incertain et suspect. Tout au moins fallait-il payer plus chèrement une soie plus médiocre. C'était là une véritable calamité, mais qu'y faire? Guérir les vers indigènes? Dix ans d'efforts, on l'a vu, n'y ont pas suffi; il n'y avait donc, pour combler les vides, qu'à recourir aux soies étrangères. Naturellement on a dû songer d'abord à celles qui se rapprochaient le plus des nôtres par la nature et les procédés d'ouvrison. Les soies du nord de l'Italie étaient dès lors désignées, et ces belles plaines, siège de tant de filatures, eussent amplement pourvu à tous nos besoins, si le fléau ne les eût touchées presque à la même date que nous. Le dommage était le même, et la détresse a été commune : nul appui à attendre de ce côté. Cependant, à en juger par les produits exposés au Champ de Mars, le Piémont, la Lombardie et le Vénitien sembleraient être dans la voie d'une cure très franche, tandis qu'aucune apparence de ce genre ne se montre dans nos produits. Il est impossible de n'être pas frappé de la bonne figure que font les gréges, les organsins et les trames qui garnissent les vitrines italiennes; Brescia, Novi, ont surtout des assortimens très complets. On dirait que ces soies, principale-

ment celles qui proviennent des graines japonaises, ont retrouvé le brillant et le nerf des soies qu'on récoltait des deux côtés des Alpes dans les années saines. Serait-ce donc que l'Italie a découvert le spécifique qui manque à la France, ou bien ne faut-il voir dans ce succès apparent qu'un triage plus attentif des écheveaux et une plus habile mise en scène ?

Quoi qu'il en soit, à défaut de l'Italie, notre soierie était mise en demeure de se procurer sur d'autres marchés un supplément de provisions; elle l'a fait patiemment et de proche en proche, sur le littoral de la Méditerranée d'abord, dans les Calabres, dans l'Asie-Mineure, dans les chaînes du Liban. Partout le fléau avait tracé sa voie; les quantités devenaient rares, et la graine était infectée. Bon gré, mal gré, il a fallu pousser plus loin. C'est ainsi que du Bengale on est allé en Chine et de la Chine au Japon. Dans cet extrême Orient, la moisson du moins a été abondante, c'était le point essentiel, mais que de difficultés encore ! Aucune de ces soies n'avait été régulièrement traitée; beaucoup d'entre elles étaient chargées de corps hétérogènes. Pour les approprier à nos métiers, il y avait à les reprendre de fond en comble, à les soumettre à un décreusage énergique qui les dégagât des impuretés. Bien des veilles et des soins ont été dépensés dans cette œuvre de préparation, qui nous a valu toute une famille de soies nouvelles d'un prix modéré et d'un bon emploi. On est allé plus loin, on a agi sur le cocon même; rien n'était plus délicat. Jusqu'à ces derniers temps, le cocon était regardé comme un objet d'un transport impossible; tout lui est contraire, la compression, l'état de l'atmosphère : c'est comme un fruit mûr qui ne peut être consommé que sur place. Le ver qu'il renferme ne peut se dissoudre sans altérer son enveloppe. Tels étaient les obstacles; ils ont été vaincus. Les cocons sont devenus transportables sans dépréciation, voici comment : on les étend sur le sol en couches légères et on les soumet à l'action d'un soleil d'été. Au moyen de ce traitement, non-seulement les chrysalides périssent asphyxiées comme dans des fours et des étouffoirs, mais à la longue elles passent à l'état complet de dessiccation; ce n'est plus un débris animal, c'est une poussière inerte. Plus de décomposition à craindre, plus de bavure, par conséquent plus de souillure possible pour les brins de soie. Alors au moyen d'un appareil mécanique les cocons sont aplatés, pressés comme le seraient des figues sèches, et disposés par couches dans des caisses ou des ballots. Des ports du Liban, ils arrivent ainsi à Marseille, d'où ils sont dirigés vers les filatures où le dévidage doit s'opérer.

Dans les circonstances où elle se trouvait, l'industrie des soieries s'est donc défendue aussi bien que possible; elle a paré au plus

pressé et s'est assuré de quoi vivre. Pour corriger ce qu'ont encore d'imparfait les soies venues de si loin, il lui reste quelques belles soies de nos montagnes, et en les combinant elle a su maintenir au dedans et au dehors la renommée de nos étoffes. La maladie du ver, malgré sa durée, ne lui eût donc pas porté de bien rudes coups, si un incident ne fût venu en aggraver les effets. Voici deux ans bientôt que la soierie traverse une de ces révolutions de la mode qu'on ne saurait en industrie ni prévoir ni conjurer. Des crises de ce genre sont presque toujours la suite de quelques excès. Après 1852, au point de départ de beaucoup de fortunes équivoques, la toilette des femmes se jeta dans ce luxe à outrance dont M. Jules Simon parlait récemment au corps législatif. On en vit les preuves au concours de 1855. Les travaux d'apparat y dominaient; l'étoffe riche, sous quelque nom qu'on la désigne, grand façonné, haute nouveauté, en était déjà à ces raffinemens dont le goût s'offense et dont les mœurs souffrent. C'était entre les fabricans à qui enchérirait l'un sur l'autre pour la surcharge des dessins et l'élévation des prix. Encore quelques pas dans cette voie, et l'on en serait revenu au temps où une robe, à raison de la somme qu'il fallait y mettre, devenait un meuble de famille et se transmettait d'une génération à l'autre. C'est contre ces débauches de la vanité qu'une réaction a enfin eu lieu : nous y assistons. D'où est-elle venue? Est-ce de la disette de soies vraiment supérieures? est-ce, comme d'autres le pensent, de la suppression temporaire du débouché américain? ou bien serait-ce que la réforme des toilettes a accompagné l'ébranlement des fortunes de mauvais aloi? Peu importe, pourvu que le fait soit acquis, et il l'est pleinement. Le goût s'est évidemment tempéré; à la poursuite de l'effet ont succédé des moyens plus simples et en même temps plus sûrs; il y a dans la mise des femmes moins de prétention et plus d'harmonie; on évite le chamarrage avec autant de soin qu'on le recherchait autrefois. Les préférences sont désormais pour les étoffes unies avec deux objets en vue, la beauté des teintures et la perfection du tissu. C'est là un premier retour à un art plus décent et une amende honorable qui arrive à propos après tant d'exagérations somptuaires.

Aussi le meilleur titre des expositions de Lyon et de Saint-Étienne est la sobriété. A peine, à les examiner de près, trouverait-on quelques exécutions outrées ou violentes; dans tout le reste règne le juste sentiment du dessin et de la couleur. Quoi de mieux réussi, par exemple, que la série de satins? Ils porteraient un défi à la palette la plus riche. Dans les tons adoucis comme dans les tons vigoureux, point de nuance qui n'y figure; il y a là des blancs

d'argent, des gris de perle, du rose tendre, du pourpre, du bleu et du vert d'aniline, comme aussi de ces noirs profonds que, sous un certain jour, traversent des reflets métalliques. Il en est de même des pouts-de-soie, qui en aucun concours n'ont été plus abondans ni plus élégans, soit en gros grains, soit en larges bandes, en écossais et en ombrés de couleur. Et les moires qui serpentent comme des sillons de foudre sur une étoffe unie et régulière comme le vélin, quelle profusion ! Il y a des chefs-d'œuvre en ce genre au Champ de Mars, entre autres une pièce de couleur mais dont la moirure s'empare du regard, quoi qu'on en ait, par l'ampleur de ses proportions. Les façonnés eux-mêmes, sans avoir les airs fanfarons d'autrefois, font encore bonne contenance et ont gagné en distinction ce qu'ils perdaient en turbulence ; il y a maintenant place à leurs côtés pour des articles de grande vente, comme les taffetas noirs et les peluches pour chapeaux d'hommes ; mais de toutes ces collections, la plus brillante est celle des velours. Quel luxe de couleurs, et comme la lumière s'y brise capricieusement ! Nulle étoffe ne drape aussi bien, ne s'ajuste mieux aux formes ; il y en a pour tous les usages et de tous les prix, depuis la robe de bal jusqu'au corsage le plus modeste. Rare mérite que de pouvoir se rendre populaire sans déroger !

Saint-Étienne a eu comme Lyon ses révolutions de genres. Il y a une dizaine d'années, l'ornement était poussé à ses dernières limites ; on ne voyait que rubans chargés de fleurs, d'oiseaux, de ramages, de médaillons, quelquefois de motifs de paysage. Aujourd'hui c'est vers la simplicité qu'on incline ; plus d'essor ambitieux, on s'en tient au ruban uni, écossais ou quadrillé. Cette simplicité n'est point exempte d'art ; l'art consiste ici dans le choix des nuances et l'harmonie des tons, dans la gradation des couleurs, dans la combinaison des reflets et des ombres, dans les motifs qui se répètent symétriquement, carreaux, losanges, sillons de moire, dans les contrastes ingénieusement ménagés entre la chaîne et la trame. Par ce retour vers un décor plus sobre, il ne faut pas croire que la tâche du fabricant soit devenue plus facile, ni que son mérite soit diminué. Dans l'industrie, comme dans les lettres et les arts, on n'arrive à la simplicité qu'au prix d'un certain effort ; l'œuvre où le travail paraît le moins est souvent celle qui en a coûté le plus. On peut s'en convaincre par l'analyse des rubans exposés. Comme Lyon, Saint-Étienne s'est surtout attaché à la beauté de la teinture et du tissu ; il a été bien inspiré. Dans la gamme de ses couleurs, à peine en trouverait-on une ou deux qui soient mal venues ; les autres couvrent de glacis sans tache des surfaces sans défaut. C'est évidemment là le lot du marché de Paris, le grand régulateur du goût.

Pour les marchés étrangers, les genres sont plus mêlés, le clinquant reparait; chaque nation est servie comme elle l'entend : pour l'une, ce sera le ruban broché d'argent et d'or, pour l'autre le ruban velouté ou gaufré, ou bien le ruban à effet d'armures. Il n'est pas d'article qui n'ait quelque part un débouché, et plus les prix s'abaissent, plus ce débouché s'étend. C'est ce qui arrive pour les rubans en soie pure ou mélangés de coton que l'on voit voltiger sur les épaules des femmes. D'où en est venue la mode? On ne le sait; mais quelle qu'en soit l'origine, elle a fait son chemin. Aucuns rubans n'ont plus de débit; on les expédie par millions de mètres, et déjà on les traite mécaniquement, comme aux Mazeaux et à la Séauve, dans la Haute-Loire.

Tel est à vol d'oiseau, et sans toucher au chapitre délicat des noms propres, l'aspect de notre industrie des soieries; que peuvent opposer à ces grands foyers de production les industries étrangères? Les pièces sont sous nos yeux; on est à même de comparer. Il y a d'abord à exclure les fabrications de fantaisie que chaque nation crée à son usage et dont les produits ne dépassent pas ses frontières; c'est le cas pour tout l'Orient et pour une grande partie du midi de l'Europe. Aucune concurrence sérieuse n'est à craindre de ce côté. Depuis longtemps, Lyon a battu la Chine pour les crêpes, comme Tarare et Saint-Quentin ont battu l'Inde pour les mousselines. C'est autour de nous, à nos portes, qu'il faut chercher nos vrais rivaux, si tant est que nous en ayons : les mieux armés sont les Anglais, les Prussiens et les Suisses. Les Anglais ont peu exposé; leur plus fort contingent est venu de Londres, probablement de seconde main; Coventry, Manchester et Norwich ont fourni les autres envois. A ne les juger que sur l'exécution, ces étoffes ne sont pas de nature à nous causer grand souci. Du premier coup d'œil, on reconnaît la distance qui sépare l'élève du maître. Point de taches, point de tons faux dans l'exécution française; dans l'exécution étrangère, il y a toujours de mauvais coups de navette, des parties qui déparent et où la main se trahit. En général on nous copie, mais on nous copie comme on parle notre langue, avec un accent étranger et quelques idiotismes. Il y a d'ailleurs un autre point où l'imitation échoue : c'est dans l'art du montage; là nos ouvriers sont incomparables, ils trouvent sur le métier même des effets inattendus. Grands artistes que ces ouvriers, et comment les oublier quand on parle des merveilles qu'ils créent? Le goût qui les anime a survécu à tout, à l'esprit de secte, aux révolutions de la mode et de la politique. Dessinateurs, apprêteurs, teinturiers, ourdisseurs, tous se prêtent sans effort et presque sans méthode un mutuel appui. C'est leur instinct, c'est leur nature; ils font des chefs-d'œuvre comme on

ferait ailleurs des choses vulgaires, naturellement et sans avoir la conscience de leur supériorité.

Avec de tels hommes, le plagiat ne serait donc pas à craindre, s'il n'avait à son service des procédés perfectionnés, c'est-à-dire la vapeur et son organisme précis. L'Angleterre en effet l'a largement appliquée au tissage de la soie; tous ses nouveaux ateliers marchent mécaniquement, et on y fabrique des articles assez délicats, comme les brocatelles, les velours, les damas, les tissus pour robes, pour meubles, pour cravates. Entre cette exécution et l'exécution à la main, au degré où les Anglais l'avaient conduite, la distance n'est pas sensible. Ce qui manque à ces étoffes, c'est un je ne sais quoi plus aisé à sentir qu'à définir, c'est la manière, c'est le goût, le choix des dessins, l'harmonie des couleurs, la disposition générale. La même cause nous protège du côté de la Prusse, où, comme en Angleterre, la vapeur s'est emparée de quelques soieries. Elberfeld, Crefeld et Viersen sont les trois principaux sièges de ce travail, Elberfeld pour les grandes étoffes, Crefeld et Viersen pour les pièces et rubans de velours. A étudier ces produits, on en vient à comprendre comment, si loin des marchés de la matière première, une industrie peut vivre et prospérer par les façons particulières dont elle a le secret. Ce qui distingue le génie allemand, c'est moins l'originalité que le don de l'imitation et une sorte d'archaïsme appliqué aux arts comme à la science. Autant nous aimons à imposer nos goûts, autant les Allemands subordonnent volontiers le leur aux coutumes, aux traditions de leur clientèle. A Elberfeld, c'est au service des colonies espagnoles que se sont mis cet esprit de calcul et cette aptitude de la main; les robes, les mantilles qui sont sur les métiers reproduisent des modes américaines. A Crefeld et à Viersen, les cartes d'échantillons se composent d'emprunts faits au Tyrol, aux échelles du Levant, aux pays barbaresques. C'est vers ces contrées que se dirige une partie des velours fabriqués dans les deux villes allemandes. Le mérite des produits est dans la fidélité de reproduction des types originaux; les ouvriers n'y ajoutent et n'en retranchent rien. Même en face du marché de Paris, ce procédé a réussi pour les galons et rubans employés en bordure. Le crédit de Viersen et de Crefeld était naguère si bien établi sur ces articles, que Saint-Étienne et Lyon en ont éprouvé pendant plusieurs années un préjudice réel. Il a fallu un vigoureux effort pour ramener la faveur de notre côté, et la partie n'est qu'à demi gagnée.

De la part de la Suisse, les envahissemens sont également possibles. La Suisse a, comme l'Angleterre, les procédés mécaniques, comme l'Allemagne, le débouché lointain; elle a de plus chez elle la vie à bon marché dans la plus sérieuse acception du mot. Sa

frontière, largement ouverte, lui donne le choix parmi les objets de consommation qui sont à sa portée, et la quotité d'impôts qu'elle paie en moyenne n'est que de 10 francs par tête, tandis que cette quotité s'élève en France, tout compris, à plus de 60 francs. Ce sont là en industrie des avantages significatifs, des compensations qui permettent de maintenir les salaires à des taux tellement réduits qu'ils paraîtraient dérisoires dans des pays moins ménagés par la fiscalité. Il n'est pas rare en effet de voir, dans les cantons du nord et pour certains travaux, le prix de la journée descendre en Suisse à 1 fr. 50 c., même à 1 fr. 25 c. pour les hommes, à 80 et 90 centimes pour les femmes. Ce ne sont, il est vrai, que des tâches de manœuvres, mais encore faut-il que ces manœuvres puissent vivre. Comment s'en tirent-ils? Mieux qu'on ne le supposerait. Ces prix ne subsistent guère que dans les campagnes, où chaque homme a son chalet avec un morceau de champ, quelquefois une basse-cour et une étable. Ce salaire n'est donc qu'un supplément, et, si mince qu'il soit, l'ouvrier s'en contente; il sent que l'industrie locale, dans les conditions d'isolement où elle se trouve, est une entreprise de gagne-petit qui ne s'accommoderait pas de prétentions exagérées. Il y conforme le loyer de ses services et la rend viable à cette condition. De son côté, le fabricant se contente de profits modérés et vit près de ses ouvriers avec une simplicité qui désarme leurs jalousies. L'industrie suisse marche ainsi sans bruit ni grèves, comme un produit de mœurs saines et d'institutions libres. L'exposition réfléchit bien la solidité de ses mérites. Rien au clinquant, rien pour l'effet; ses étoffes, ses rubans sont donnés pour ce qu'ils sont, offerts pour ce qu'ils valent, sans qu'aucun apprêt les relève ou qu'un arrangement d'étalage les mette mieux en relief. On peut les palper, les examiner à la loupe, compter les duites, tout est sincère dans la montre qu'on en fait. L'assortiment entier, de dispositions modestes, ne vise pas plus haut que la consommation courante, mais il remplit bien cet office. Les dessins, constamment simples, sont choisis avec goût, les couleurs sont franches, le tissu est ourdi avec soin, les prix, tels qu'on les établit, sont à la portée des moindres fortunes. Isolés, ces titres ne sont pas communs; réunis, ils classent une industrie parmi les plus méritantes. Dans cette distribution, Bâle a les rubans, Zurich les étoffes; les deux cantons, en bons confédérés, semblent s'être partagé les rôles sans se porter envie ni se nuire réciproquement.

Une remarque à faire sur ces fabrications, c'est qu'elles emploient, au moins en mélange, la bourre de soie, ou, en termes de métier, la *fantaisie*. Cette fantaisie se compose des déchets de la

filature et de l'ouvraison, comme aussi des cocons accouplés ou bien des cocons dont la phalène est sortie et qui se cardent au lieu de se filer. Les meilleures préparations en ce genre se font en Suisse; ces fils, connus sous le nom de *schappes*, s'appliquent aux velours, aux taffetas, aux rubans, à toutes les petites étoffes d'un coût minime et d'un grand débit. C'est par quantités énormes que ces marchandises s'exportent, et peut-être Lyon et Saint-Étienne les ont-elles traitées jusqu'ici avec trop de dédain. Il existe en effet dans nos grands ateliers un point d'honneur qui y entretient l'horreur du mélange et le culte de la soie pure. Personne ne veut encourir le reproche que l'industrie a déchu dans ses mains; le fabricant s'y résignerait, que l'ouvrier ne s'y prêterait pas. En plus d'une circonstance, ce sentiment s'est fait jour. L'introduction des soies de Bengale sur nos métiers a été presque un coup d'état; on n'a cédé qu'à la nécessité. Pour les bourres de soie et les amalgames du coton, les résistances sont encore très vives; à peine citerait-on en ce genre quelques ateliers spéciaux. Ces scrupules sont dignes de respect; il ne faudrait pourtant pas les exagérer. Il y a là une branche considérable de travail; pourquoi ne pas la revendiquer plus largement, sauf à en bien marquer la nature et à en justifier l'adoption par des perfectionnemens décisifs?

Voilà nos trois rivaux directs, et en aucun temps l'industrie des soieries n'en a pris sérieusement ombrage; à la suite de ce concours, elle y sera moins disposée que jamais. Faut-il donner maintenant une mention aux rivalités indirectes, celle de l'Autriche, celle de l'Italie? Aucun de ces états n'a fourni la mesure de sa force; la guerre y avait mis empêchement. L'Autriche est fort en arrière de 1855, où ses produits causèrent quelque surprise; l'Italie n'est représentée que par la chambre de commerce de Côme et quelques villes comme Gênes, Turin et Milan. C'est une double revanche à prendre. Que dire des envois de la Turquie? Tout au plus comptent-ils à titre de curiosité. En mettant en réquisition les gens des *eyalats* et des *vilayets* (circonscriptions administratives), on est parvenu à former, pour la soierie seule, un total de deux cents exposans. Ils ne sont pas, il est vrai, bien chargés de bagage : celui-ci a des draps de lit, celui-là des chemises, un troisième des essuie-mains, le tout en soie écruë; mais le nombre y est, et le gouvernement turc y a mis de la discrétion; les pachas aidant et avec les procédés familiers aux pays orientaux, on eût pu remplir les galeries.

II.

Le coton a eu, comme la soie, sa période de crise, dont quelques effets persistent encore; de 1860 à 1865, il a traversé un régime de disette. Jamais calamité pareille n'avait frappé une industrie; il s'agissait d'une valeur qui dépasse 2 milliards de francs et du sort d'un million d'ouvriers. Le plus grand marché d'approvisionnement, l'Amérique du Nord, venait d'être brusquement fermé, et la denrée était emportée par un mouvement de hausse à causer des vertiges. Qui ne se souvient des émotions et des soucis nés de ces événemens? De tous côtés les métiers cessaient de battre, un instant on put craindre que pas un établissement ne survécût à cette épreuve. Le salut est venu d'un approvisionnement auxiliaire suscité à temps et entretenu par des moyens ingénieux. Il est venu aussi, ce qui ne semblait pas probable, du renchérissement même. Ce renchérissement délivrait l'industrie du coton de son embarras le plus fréquent, l'engorgement des produits, et la rendait maîtresse du débouché, cas assez rare; au lieu de subir la loi, elle la dictait. A la hausse tout le monde gagne, et ici quelle hausse! Le prix de l'article porté de 4 à 8 et maintenu pendant quatre ans à cette exorbitante plus-value. Ce n'était plus dès lors ni de l'industrie ni du commerce, c'était une spéculation qui a souvent pris un caractère d'emportement. Peu de fabricans on su garder leur sang-froid; le plus grand nombre a trouvé dans les bénéfices du jeu d'amples compensations à la réduction du travail. Moins il y avait de cotons dans les entrepôts, plus il s'échangeait à la bourse de cotons imaginaires. Aussi la liquidation qui depuis trois ans se poursuit est-elle des plus pénibles. On est à la baisse aujourd'hui, et à la baisse il n'y a que de la perte pour les détenteurs sérieux. Il en est qui se sont chargés plus que ne comportaient leurs forces: de là des sinistres. D'un autre côté, l'Amérique du Nord reparait sur les marchés d'Europe avec des quantités qui chaque jour grandissent et des qualités qui souffrent peu de comparaisons. C'est un premier trouble jeté dans cette industrie, et qui ne semble pas de nature à cesser promptement.

Il y en a un second : à la même date où commençait le blocus des ports américains, nos ports de France se sont ouverts, moyennant des droits modérés, à l'introduction des marchandises anglaises. Les traités de commerce en vigueur datent de 1860 et de 1861. Le premier mouvement de nos industries fut, on s'en souvient, d'en prendre l'alarme, et, plus qu'une autre, l'industrie du coton se crut condamnée. Sur combien de points ne se disait-elle

pas vulnérable : le prix des charbons, du fer, des machines, élémens ou instrumens de son travail, le loyer des capitaux, la perfection de la main-d'œuvre, l'étendue des débouchés ! L'exposer à un tel choc, c'était, assurait-elle, vouloir de gaîté de cœur qu'elle fût brisée comme verre ; du moins eût-il été prudent d'attendre qu'elle fût mieux préparée. Le temps a passé sur ces doléances et en a démontré le peu de fondement. La liberté, ici comme partout, n'a eu que d'heureux effets ; elle a dégagé les intérêts généraux sans froisser d'une manière sensible aucun intérêt particulier. Loin de sombrer dans cette expérience, notre industrie du coton s'est plutôt fortifiée. L'Angleterre, à la vérité, n'a rien perdu des avantages qui lui sont propres, le bas prix de la houille et la puissance des moyens d'échange ; mais nous avons eu en revanche des compensations très réelles dans les conditions plus modérées de la main-d'œuvre et l'élan salulaire que les besoins de la défense ont imprimé aux établissemens menacés. C'est une justice d'avouer qu'aux plaintes de la première heure a succédé l'effort le plus viril et le plus soutenu. Rien n'a été épargné pour que les chances fussent au moins balancées. Jusqu'alors, beaucoup de filatures, énervées par le régime de la protection, avaient vécu petitement sur un outillage défectueux ; cet outillage a été complètement renouvelé. D'autres fois les exploitations se constituaient sur une échelle trop réduite, ce qui les frappait de langueur ; partout aujourd'hui la moyenne des exploitations s'est relevée de manière que les moindres d'entre elles fournissent un bon service. Bref, dans tous les sens et de toutes les façons on s'est mis en mesure de résister, le cas échéant, et avec de meilleures armes que par le passé. Ni la disette des matières ni le ralentissement relatif du travail n'ont empêché ce mouvement d'aboutir.

Dans ces surprises des événemens, il n'y a qu'un objet qui ait réellement souffert, c'est le produit ouvré, et l'on va comprendre pourquoi. Le coton américain était un coton incomparable tant pour les tissus communs que pour les tissus fins ; il défrayait à lui seul, au moment où il fit défaut à l'Europe, les neuf dixièmes des consommations. On peut dire que, depuis le calicot jusqu'à la mousseline, tout lui appartenait. Quel embarras et quel vide lorsqu'à un jour donné il fallut le suppléer dans tous ses services ! A quelles contrées recourir ? Où trouver l'analogue, à quelques degrés près, de ces qualités qui jouissaient sur tous les marchés du monde de préférences enracinées ? Le problème n'était pas aisé à résoudre. L'Égypte, le Brésil et l'Algérie avaient bien quelques cotons de choix, mais en quantités limitées par les surfaces propres à ces cultures. C'était à peine la vingtième partie de l'approvisionnement

interrompu. Tout calcul fait, les Indes anglaises pouvaient seules en former le principal appoint; malheureusement la qualité du coton était des plus médiocres. Le produit se ressentait du traitement empirique auquel les natifs soumettaient la plante; dans une cueillette faite sans soin, ils énervaient la fibre et la laissaient en outre chargée d'impuretés. C'est avec ces cotons lentement et insuffisamment améliorés que pendant cinq ans au moins ont marché nos tissages. Les besoins étaient tels qu'on ne regardait ni aux qualités ni aux prix, et par suite il existe aujourd'hui tant dans les magasins de détail que dans les réserves des ménages une masse d'étoffes qui n'ont ni le nerf ni la finesse de celles d'autrefois. L'apparence y est, grâce à l'apprêt qu'on leur donne, mais c'est au fond un produit inférieur et peu durable. Nul doute qu'à la longue l'industrie n'eût périclité, si le coton américain, réintégré sur nos marchés, ne fût venu la relever de cette déchéance.

C'est là ce qui répand une ombre sur les expositions des tissus de coton; elles sont le dernier témoignage de deux faits fâcheux : des prix élevés, des matières médiocres. Que nous sommes loin des prodiges de rabais de 1855, quand Manchester, représenté par un comité, groupa les échantillons de ses industries dans un imposant ensemble! Il y avait dans le nombre un petit article qui fit alors beaucoup de bruit, un calicot de 80 centimètres de largeur offert au prix de 17 centimes le mètre, — tour de force probablement; — mais avec cette circonstance que la marchandise voisine ne s'en éloignait guère : 20, 25, 30 centimes le mètre, en fils Louisiane très corsés, très soyeux, donnant des tissus d'un bel aspect et d'un bon usage. Où sont aujourd'hui ces qualités, et là où elles reparassent, quels en sont les prix? Tant qu'on ne nous aura pas rendu la recette autrefois vulgaire de produire bien à bon marché, les expositions manqueront une partie de leur objet et la plus essentielle, la diffusion de l'aisance dans les classes où elle ne pénètre que lentement. Un autre mécompte pèse sur celle-ci, la mode s'est détournée des tissus de luxe dans ce qu'ils avaient de plus achevé. L'Alsace y était inimitable, et chaque année elle ménageait de nouvelles surprises au public. L'imagination de ses fabricans a-t-elle cédé à un moment de lassitude? Non; elle invente encore, multiplie ses nouveautés, couvre ses jaconas, ses basins, ses piqués, ses mousselines, des couleurs les plus fraîches; elle est toujours aussi bien inspirée, aussi habile, aussi active; seulement c'est pour les marchés étrangers qu'en grande partie elle travaille; le goût des toiles peintes, pour employer le nom qu'on leur donne, a passé parmi nous, et il faut dire que les saisons, comme elles se succèdent, ne se prêtent guère à un retour de faveur.

Dans les conditions qui viennent d'être décrites, il était difficile qu'une exposition de fils et de tissus de coton apportât beaucoup de noms nouveaux. En revanche tous les vétérans sont à leur poste et dans le nombre les lauréats de vingt concours, les Dollfus, les Bourcart, les Kœchlin, pour ne citer que ceux-là. Quant aux produits, ceux qui s'adressent au monde élégant conservent la grande tournure d'autrefois; ceux qui desservent des besoins plus modestes ont de l'aspect et une solidité relative. C'est l'Alsace qui cette fois encore mène la phalange; elle embrasse tous les genres ornés ou unis dans les cadres de son travail; aucun détail ne lui échappe ni dans la filature, ni dans le tissage, ni dans l'impression; elle y ajoute les cotons à coudre et à broder, simples ou retors. La Normandie entre en partage pour les mêmes fabrications, et elle en a en outre une qui lui est propre, la rouennerie, c'est-à-dire des pièces d'étoffes ou de mouchoirs teints en fil et comportant quelques motifs d'ornement. Rien de plus curieux que cette industrie, l'une des plus vigoureuses que nous ayons et qui a pour principal siège les campagnes du pays de Caux. L'ouvrier est ici un véritable entrepreneur qui achète ses fils et vend son tissu en cherchant à se ménager sur cette opération un bénéfice qui représente son salaire. Quand ce n'est pas l'ouvrier lui-même qui spéculé ainsi, c'est une sorte de facteur rural qui se substitue à l'ouvrier, lui fait des avances et s'en couvre par la vente. Le compte final s'établit à la halle de Rouen : des montagnes d'étoffes y sont en moins de quelques heures converties en argent soit par un marché direct, soit au moyen d'intermédiaires. Un autre article particulier à la Normandie, c'est la toile destinée aux pays nègres ou arabes : le Sénégal prend des guinées bleues, l'Algérie des pièces écruës portant une invocation à Dieu et au prophète. Pour la Picardie, le vrai titre est dans la variété et l'abondance des assortimens; les attributions se partagent entre Saint-Quentin et Amiens, ou plutôt entre les campagnes environnantes; Saint-Quentin excelle dans les articles de blanc, jaconas, nansouks et gazes, Amiens dans les étoffes mélangées et tirées à poil. Enfin Tarare et Roanne offrent le contraste d'objets de luxe, comme la tarlatane et la broderie riche, et de futaines ou draperies communes qui sortent des ateliers de leurs montagnes. Dans tout cela, il y a sans doute des efforts sérieux, un désir de perfection, un soin des détails qui frappent les hommes du métier; mais pour la foule il n'y a plus de surprises, et elle en est avide par-dessus tout.

Les envois des pays étrangers sont l'objet du même délaissement, peut-être parce qu'ils sont en petit nombre. Manchester et Glasgow, de qui il y aurait eu tant à attendre, se sont mon-

très d'une parcimonie fâcheuse. L'exposition collective a été tardive et insuffisante, et dans les expositions individuelles point de noms de premier ordre, si ce n'est MM. Bazley et Armitage. Aucun de ces fabricans d'indiennes qui impriment jusqu'à 40 millions de mètres d'étoffes par an; rien de nouveau d'ailleurs ni de saillant dans les produits. D'où vient cela? Est-ce indifférence, est-ce dédain? Non, c'est plutôt le sentiment qu'une industrie dans sa convalescence a besoin de se recueillir. A en juger par les abstentions, ce calcul a dû être commun à toute la région allemande. A part Gladbach, dans la Prusse rhénane, qui a fourni quelques filés ou tissus, et un petit nombre de lots venus de la Bohême, de Plauen entre autres, il n'y a à noter dans le reste de l'Europe que l'effort très marqué fait par la Russie pour introduire chez elle l'industrie du coton de toutes pièces. En Suisse seulement, un incident s'est produit, non dans la filature ni dans l'ensemble des tissages, mais dans un art spécial, la broderie. On sait de quel intérêt cette broderie, en apparence secondaire, est pour les cantons qui confinent au lac de Constance, Saint-Gall et Appenzell. Ces deux cantons, qui, réunis, ne comptent pas 300,000 âmes, ont pu, dans une seule branche d'industrie, balancer la fortune des grands états, former 50,000 ouvrières et créer une valeur annuelle de 30 millions de francs. Curieuse industrie, surtout par la manière dont elle s'exerce! Elle a ses comptoirs et ses magasins à Saint-Gall, d'où part et où aboutit l'impulsion, mais ses ateliers sont en grande partie en plein air, dans les deux Appenzell ou les deux Rhodes, comme on les nomme. Qu'on se rende à Trogen et à Hérissau, et le long des chemins on verra les ouvriers et les ouvrières à l'œuvre. Toute fille gardant un troupeau, quelquefois de jeunes garçons, promènent l'aiguille sur un tambour garni d'une étoffe enroulée ou exécutent au crochet des bandes de rideaux. C'est l'emploi obligé des mains disponibles, et partout on s'y livre, sur le seuil des portes, sous les tonnelles, dans les prés, dans les bois; le tambour à broderie est un compagnon dont on ne se sépare point: ici il est suspendu aux branches des arbres, là au joug des bœufs, en mouvement ou au repos, toujours à portée.

Ce tambour nomade est sérieusement menacé; il y a au Champ de Mars, sous les vitrines de l'estrade suisse, une série de broderies exécutées mécaniquement, douloureux présage pour les deux cent mille femmes qui en Europe vivent de l'aiguille ou du crochet à broder. Nous avons bien eu des essais en ce genre à Saint-Quentin et à Paris, mais ils s'étaient réduits à quelques dessins très simples, des points d'esprit, des fleurs informes, des tâtonnements en un mot. Ici, dans les coupons exposés, l'exécution est

franche, avec des reliefs très nets, et l'ornement semble comporter à peu près tout ce qui se fait au tambour. Si c'est là une œuvre sérieuse et qui puisse devenir industrielle, ce sera un chapitre de plus à ajouter à cette révolution mécanique, cause déjà de tant de souffrances populaires. Nul doute que la vie rurale n'en soit profondément troublée dans les cantons où la broderie à la main était depuis longtemps une ressource régulière, ayant sa place dans le budget des ménages. Cette ressource, le cas se réalisant, disparaîtra ou du moins se modifiera : la fabrique au pied levé fera place à la fabrique sédentaire. Si habitué que l'on soit à ces déplacements, on ne saurait assister à celui-ci sans regret. Le sort ne pourrait frapper un meilleur peuple. La campagne du Rhode extérieur est une suite de jardins coupés de quelques cultures; nulle part les habitudes pastorales ne sont demeurées plus en honneur. Point de villes, quelques bourgs à peine, surtout des maisons éparses et entourées d'un clos. Ce qu'on nomme une police dans les grands états est ici chose inconnue; une surveillance mutuelle, là où tout le monde se connaît, suffit pour la sûreté des personnes et le maintien des bonnes mœurs. La loi politique du pays est un régime patriarcal où les dissentimens sont rares. Il en existait un autrefois dans la différence des religions, l'un des deux Rhodes étant protestant, l'autre catholique; quelques troubles en étaient même issus. Ces troubles appartiennent désormais à l'histoire; ils se sont éteints il y a plusieurs siècles dans un pacte respecté de part et d'autre, et si bien que dans quelques localités les mêmes églises et les mêmes temples servent indistinctement aux cérémonies des deux cultes.

III.

Nous voici aux fils et aux tissus de laine; c'est l'industrie que depuis dix ans les événemens ont mise le plus en évidence. Les dommages qui se multipliaient autour d'elle lui ont profité; elle a pris au coton tout ce qu'elle pouvait lui prendre et a empiété sur la soie en s'efforçant d'en imiter le lustre. Elle s'est arrondie, en un mot, pendant que par la force des choses ses deux rivales subissaient des démembrements. Que la maladie du ver cesse, que les beaux cotons abondent de nouveau, et la laine sera, comme tous les conquérans, exposée à des représailles.

Elle est menacée d'un autre côté. On sait ce que l'industrie des lainages doit à l'introduction du mérinos, qui date de la fin du siècle dernier, et aux croisemens qui en sont issus. Après une ex-

périence séculaire, il paraissait établi que nulle matière n'est préférable à celle que fournit ce type renommé; on ne la discutait pas. Aujourd'hui on la discute, et on se demande si ces toisons d'une finesse incomparable ne font pas payer trop cher les services qu'elles rendent. Le mouton en effet est une créature à deux fins; il doit donner à la fois de la laine et de la viande, deux produits qui n'ont jamais pu se mettre en équilibre et qui passent pour incompatibles aux yeux de bien des gens. Comment ne pas incliner à le croire? Les races d'élite, celles qui fournissent à l'industrie ses plus beaux fils, les races de Naz et de Rambouillet, la race électoral, ne donnent à l'abattoir que peu de viande et de la viande médiocre. Leurs flancs creux, leur poitrine, leur croupe et leurs reins serrés ne se prêtent pas à l'engraissement. Ce ne sont à la lettre que des bêtes à laine, et encore, si cette laine a de la douceur, elle laisse à désirer pour l'éclat du brin et la longueur de la mèche. Qu'en conclure? A la rigueur ceci, qu'entre les deux produits la viande n'est pas le moins utile et qu'il faut vivre avant de se vêtir; mais ce serait trancher dans le vif, et les accommodemens sont possibles. A quelque croisement qu'on soumette nos troupeaux, les laines fines ne manqueront jamais, dans nos pâturages maigres d'abord, qui sont par destination de vrais parcs à mérinos, puis dans les docks de Londres, dont nos filateurs connaissent le chemin et où abondent les laines d'Australie, désormais classées parmi les meilleures.

Tel est le défi qu'au nom de l'agriculture on a récemment jeté à l'industrie de la laine, et voici la transaction qu'on lui propose. Il s'agirait de convertir le mérinos, déjà fort amalgamé dans la Beauce et dans la Brie, en une bête mixte qui troquerait la supériorité bien établie de sa toison contre une charpente mieux conformée. Peut-être nos tissus seraient-ils moins souples, mais les étaux de nos bouchers seraient plus copieusement garnis. Projets en l'air! dirait-on; la foi aux croisemens est en réel déclin, chacun s'en tient à ce qu'il a. Soit, mais les convenances commerciales ne capitulent pas pour cela, et voici ce qui arrive. Dans le cours de quarante ans, le prix de la laine a baissé de deux tiers au moins, tandis que celui de la viande montait au double et au triple. En 1805, la laine en suint valait 7 fr. le kilogramme, et en 1816 elle était encore cotée à 5 fr.; depuis lors, par des dépréciations brusques ou lentes, elle est arrivée au prix où nous la voyons, oscillant entre 2 fr. et 2 fr. 50. D'un autre côté, la viande suivait la progression inverse. Sans remonter bien loin, on peut se souvenir du temps où l'on trouvait sur de certains marchés de la viande passable entre 50 et 75 c. le kilogramme. Nous voici aujourd'hui au double dans beaucoup de localités, au triple dans quelques autres, et il faut s'accou-

tumer à l'idée que, l'aisance aidant, le prix de 3 fr. le kilogramme ne passera plus pour une prétention exorbitante. S'il en est ainsi, le calcul le plus élémentaire démontrerait que sacrifier la laine à la viande est tout bénéfique pour l'éleveur : avec la laine, à peine couvre-t-on ses frais; avec la viande, la marge est déjà belle et devient chaque jour plus engageante. Ce changement, il est vrai, ne se réalisera point d'un coup de baguette : on ne refait pas une race en un jour, il faut pour cela de l'argent, de la patience, presque du génie; mais, petit ou grand, aucun obstacle ne tiendrait devant les nécessités de l'alimentation, si elles devenaient plus impérieuses.

Dans tous les cas, l'industrie des lainages n'en serait point ébranlée; c'est une de nos industries les plus vaillantes. Elle n'a jamais éprouvé, au nom seul du produit étranger, ces peurs et ces colères qui troublaient les autres jusqu'au vertige. Familiarisée avec les marchés du dehors, elle s'y était aguerrie dans un combat à égalité d'armes où toutes les nations avaient leurs représentants. La part qu'elle s'y était ménagée était des plus avantageuses. Ou elle avait évincé tous ses concurrents, comme pour les tissus de mérinos, ou elle était du moins entrée en partage avec eux, comme pour les draperies légères et les étoffes de nouveauté. Dans ce mouvement extérieur, point de temps d'arrêt ni d'échecs, si ce n'est ceux que nous infligeaient des tarifs hostiles ou des événemens politiques. En des temps et par des traitemens réguliers, toute prise de possession a été définitive, et il est peu d'exemples d'un débouché où notre industrie, une fois introduite, n'ait été en s'affermissant.

Une autre épreuve, plus décisive encore, ne l'a pas trouvée moins résolue : c'est celle des traités de commerce, dont on a déjà pu suivre les effets sur les autres tissus. Il y avait là une cause très naturelle d'émotions et un champ ouvert aux conjectures. Tout ne se bornait pas, pour les hommes prévoyans, à la question de savoir si, au fond, nous étions à même de soutenir le choc de ces entrepreneurs voisins à qui nous ouvrions délibérément nos portes. Un autre souci devait s'y mêler. A l'état réel des forces engagées et aux chances qui en découlaient s'ajoutaient, comme menace, les surprises et les caprices de l'opinion. Le passé là-dessus n'était pas rassurant. Ces préférences de la première heure avaient contribué pour une bonne part au préjudice causé à nos industries par le traité de commerce de 1786, signé par M. de Vergennes. Il devint alors de bon ton de mettre en crédit les produits anglais et d'aggraver ainsi la situation de nos produits, qui n'auraient jamais eu autant besoin d'être soutenus. Dans les mêmes circonstances, la faute, en 1861, aurait pu être renouvelée. Il eût suffi pour cela

d'un de ces engouemens qui naissent on ne sait pourquoi et acquièrent d'autant plus de violence qu'ils ont moins de raison d'être. Le courant d'imitation une fois établi, le mal eût pu devenir grand, jeter du trouble sur ce nouvel essai de liberté, donner à l'incident une telle importance que l'objet de l'expérience eût pour ainsi dire disparu dans une équivoque.

Cette seconde déception nous a été épargnée; tout s'est réduit à d'insignifiantes alertes. Il y a bien eu, dans le goût public, quelques accès de fantaisie, quelques préférences pour ce fruit longtemps défendu et désormais mis à notre portée; les choses n'ont pas pris le caractère d'un danger et d'un dommage sérieux. Ce n'a plus été comme jadis une invasion en règle, servie par des connivences étourdies; c'est une suite d'escarmouches qui se répètent encore contre nos positions les moins bien gardées. Ça et là, de temps à autre, quelques trouées sont faites, mais le front de nos troupes se reforme aussitôt sans préjudice sensible. Nos repréailles sont autrement vigoureuses, comme le témoignent les tableaux officiels. A une valeur de 30 millions environ de lainages introduits chez nous dans l'année la plus chargée, nous avons opposé 145 millions d'exportations, près de cinq fois l'équivalent. Des deux parts d'ailleurs l'effort a été dès le début ce qu'il pouvait être. Il n'est pas de genre sur lequel nous n'ayons été éprouvés; voici bientôt sept ans qu'il y a sur la place de Paris comme un défilé d'étoffes foulées et d'étoffes rases marquées aux étiquettes étrangères : elles pullulent cette année. Bien peu ont eu les honneurs d'un classement régulier; les plus heureuses ne persistent que comme assortiment. Ce sont des exceptions auxquelles il faut se résigner de bonne grâce; le peu qu'on nous dispute démontre la solidité de position de ce qu'on renonce à nous disputer. En somme, sur ce chef du moins, et jusqu'à la date où nous sommes, l'épreuve a été concluante. Elle atteste quels pas nous avons faits depuis l'époque bientôt séculaire où un relâchement de rigueur à la frontière suffisait pour mettre notre production en désarroi. Cette fois du moins le marché a été bien défendu, et il est resté en nos mains, non comme faveur, mais comme prix de la lutte. Veut-on savoir maintenant où est le secret de cette défense? Dans la mobilité des inventions, dans l'art des surprises, dans une escrime constamment offensive et qui ne laisse jamais rien à découvert.

S'il fallait une garantie de plus de cette sécurité laborieusement acquise, l'exposition des lainages nous la fournirait. Notre concurrent le plus redoutable est évidemment Bradford, siège principal des industries qui tissent la laine peignée. Nulle part on n'est parvenu à tirer parti avec un art plus sûr des toisons anglaises, que

distinguent le lustre et la longueur des brins. C'est Bradford également qui a su donner aux poils de chèvre, d'alpaga et de lama, les façons qui les ont rendus propres à la fabrication des belles étoffes rases. Voilà deux avantages; le troisième, qui en est la conséquence, c'est l'ampleur des affaires : on n'évalue pas à moins de 500 millions de francs le mouvement annuel de ce marché. Un seul fabricant, M. Titus Salt, a construit aux portes de la ville une manufacture qui est devenue un bourg, Salter, du nom de son fondateur. Les proportions de cet établissement dépassent toute croyance. Ateliers, logemens d'ouvriers, église, écoles, halles, infirmerie, ont été faits d'un jet par les soins du même homme, aux frais de la même caisse, il y a dix ans de cela. C'est aujourd'hui une ruche qu'animent 4,000 ouvriers et 1,500 chevaux-vapeur; les poils et les laines y arrivent à l'état brut, et, sans sortir de l'enceinte, s'y transforment successivement en fils, en pièces écruës, en tissus de couleur. Point de confusion d'ailleurs entre les produits ni entre les tâches; toute nature de travail a un atelier distinct, et des appareils électriques mettent le chef de l'établissement en communication constante avec chacun de ces ateliers; d'heure en heure, il reçoit des avis et expédie des ordres, l'unité du commandement plane sur cette activité disséminée. Un foyer d'industrie qui peut mettre en ligne de tels champions se désigne de lui-même à notre vigilance; il est bon d'être en garde vis-à-vis de concurrents qui manient des masses aussi considérables de capitaux et de produits.

Le cas échéant, quels seraient nos moyens de résistance? Nous avons quatre villes dont le travail principal est le même qu'à Bradford : Roubaix, Reims, Amiens et Sainte-Marie-aux-Mines, dans les Vosges. Les trois premières ont un crédit établi, la dernière est en voie de fonder le sien. Réunies, et dans les années actives, elles peuvent entrer en balance avec Bradford pour l'importance des affaires. Quant aux produits, les voici sous nos yeux, il n'y a qu'à comparer. Pour simplifier les choses, le mieux est de s'en tenir aux étoffes rases et de grand débit, sans insister sur les noms qu'on leur donne : mohairs, lenos, sultane, orléans; ces noms de caprice ne sont ni une indication ni une garantie de la composition du tissu. Le seul moyen d'être intelligible au milieu de cette multitude de désignations, toutes de métier, c'est de rester dans les généralités. Or d'un examen général on est conduit à conclure que, si à de certains égards Bradford est plus industriel que nous, nous sommes incomparablement plus artistes que lui. A quelque produit qu'on l'applique, la distinction porte juste; nous passons au second rang là où il y a plus d'industrie que d'art, nous reprenons le

premier quand il y a plus d'art que d'industrie, et l'art ici ne signifie pas seulement une décoration meilleure, il est également dans le mélange des fils, dans la proportion des calibres, dans ce qui constitue l'aspect d'une étoffe. Notre marché est dès lors d'un accès difficile pour tout ce qui est orné, facile au contraire pour les unis, les orléans surtout, où les Anglais ont atteint une perfection qui nous échappe. Tout récemment il s'y est joint un autre motif d'inquiétude : c'est une avalanche d'étoffes à l'usage du peuple, qu'on peut voir empilées dans quelques magasins de nouveautés. Rien de plus défectueux : c'est grossier, mal teint, de largeur très réduite; mais le prix est de 60 centimes le mètre, on a une robe pour 4 francs. Ces surprises ont été tentées plus d'une fois, elles ont constamment tourné contre leurs auteurs; si Roubaix n'était pas dans une heure de découragement, il aurait déjà pris sa revanche.

Dans les étoffes foulées, c'est-à-dire la draperie et ses dérivés, il ne semble pas que nous soyons serrés de si près, et le régime de cette industrie y contribue beaucoup; à force de mobilité, elle dérouté toute concurrence. Il y a vingt ans, on ne connaissait guère que des draps unis ou lisses, de laine pure, souples et résistans. Sauf le noir, qui n'a jamais pu être bien fixé, les couleurs étaient franches, solides, ne s'altérant point à l'air ni par le frottement. Dans ces conditions, et malgré les changemens de goût, une étoffe traversait une saison sans trop se déprécier ni tomber dans les rebuts. La part de l'aléatoire était limitée; elle est sans limites depuis qu'à la draperie unie a succédé ce que l'on nomme la draperie de nouveauté. On sait en quoi cette draperie consiste; mais peu de personnes en connaissent les origines. On la doit à M. Bonjean, Belge d'origine, qui s'était fixé à Sedan, où on l'avait vu débiter, grandir et marcher rapidement à la fortune. Doué d'une imagination active, il fut en outre servi par le hasard. Un jour on lui apporta l'échantillon d'un drap qui allait être mis sur le métier; l'aspect lui en parut défectueux, l'étoffe était maigre, mal venue, et comme le vice était moins dans l'exécution que dans la matière, il n'en pouvait pas attendre un produit régulier. Que fit-il alors? Il imagina une combinaison purement de fantaisie, mêla quelques fils de soie aux fils de laine et en régla le jeu par des cartons. C'était une hardiesse au succès de laquelle personne ne croyait. Dès que la première pièce fut achevée, on l'envoya en essai à un tailleur de Paris. La réponse fut une forte commande, la nouveauté avait réussi : l'étoffe reçut le nom de l'inventeur, et le genre l'a longtemps gardé; c'était l'étoffe Bonjean, introduite dès lors dans le domaine public, et qui, sous diverses formes, est encore la grande

draperie du jour. Que de mélanges et de dessins elle a usés déjà au service d'un maître capricieux ! Il y en a eu pour tous les goûts, même les plus bizarres. A chaque saison, ce sont vingt draps nouveaux. Les uns sont gaufrés, d'autres jaspés, d'autres zébrés, les derniers venus sont piquetés de blanc ; on en fait à côtes, à carreaux, à rayures ; le teint varie des nuances les plus tendres aux tons les plus sombres. Une remarque à faire, c'est que de la bourgeoisie ce goût est passé au peuple avec des bariolages qui ne sont pas toujours heureux, témoins ces draps exposés, de fonds noir ou brun et criblés de plaques qui ressemblent à des flocons de neige.

Plus que l'ancienne, la draperie nouvelle a exercé le génie du fabricant ; elle exclut pour ainsi dire le repos et oblige l'imagination à de perpétuels efforts. Tous les six mois, c'est une partie qui se lie et qui a ses émotions comme ses surprises ; bon gré, mal gré, il faut changer de manière sous peine d'être dépassé. Les grands industriels mènent la partie, inventent, combinent, s'arrangent pour que rien ne transpire de leurs travaux ; les petits fabricans sont aux écoutes et s'associent du mieux qu'ils peuvent au mouvement ; c'est un constant état de fièvre. Le besoin de se renouveler tient les esprits en haleine ; la routine n'a plus d'empire quand le mot d'ordre est le changement. Aucun succès n'est d'ailleurs durable ni sûr, même pour les réputations établies ; les noms, les titres acquis, ne préservent pas d'un échec quand on se trompe. Comment en serait-il autrement ? Le public est là, qui impose ses décisions, ses fantaisies, ses goûts souvent équivoques. En réalité, les fabriques en renom exploitent à peu près les mêmes genres et s'adressent aux mêmes cliens, qui sont les principaux tailleurs et les maisons de commission pour l'intérieur et le dehors. C'est devant ces juges du camp que chaque année le tournoi s'ouvre, et malheur aux vaincus, c'est-à-dire aux articles qui ne réussissent pas ! Une déchéance les frappe ; ils tombent dans ce qu'on nomme *les soldes* et sont voués aux plus onéreuses liquidations. Cette perspective ferait de la draperie de nouveauté une dangereuse industrie, si on ne corrigeait pas ce qu'elle a de trop aléatoire. Les établissemens de premier ordre ont pris là-dessus un parti décisif ; ils ne travaillent qu'à coup sûr et après commandes. Ils traitent avec une ou plusieurs maisons de Paris, discutent les genres, arrêtent les prix, fixent les quantités et transportent à leurs acheteurs le monopole de l'article. C'est, comme on dit, un marché ferme. De tels marchés ne se passent d'ailleurs qu'entre puissances, c'est-à-dire d'une part entre fabricans qui ont fait leurs preuves et acquis le droit de dicter des conditions, d'autre part entre marchands qui

sont posés de manière à mettre une étoffe en vogue et savent couvrir leur retraite en cas d'échec. Une impulsion est ainsi donnée par l'élite; le gros de la fabrique cède au courant.

Dans ce régime militant, la draperie de nouveauté trouve, comme on va le comprendre, un puissant moyen de défense contre le produit étranger. Si déjà pour nous-mêmes le métier est difficile, si nos fabricans ne sont pas toujours sûrs de rencontrer juste dans le choix de leurs étoffes de saison, s'ils sont tenus, sous peine d'échec, d'étudier les variations du goût public et d'y conformer leurs services, combien ces entraves et ces risques ne s'aggraveraient-ils pas pour le fabricant anglais, belge ou autrichien! Puis que de charges en surcroît : les frais de transport, les assurances, les commissions, les droits d'entrée! Voilà plus qu'il n'en faut pour décourager la spéculation la plus téméraire. S'appliquât-elle à quelques types fixes, que les types mobiles, les seuls en vogue, lui échapperaient; tout envoi arriverait à contre-temps et trouverait la place prise. On a vu en effet que la tenue de la draperie de nouveauté sur les marchés régulateurs est pour ainsi dire commandée par des engagements préalables; dès lors les quantités en excès se trouveraient en face d'acquéreurs pourvus et de besoins remplis. Un écoulement n'aurait lieu qu'au prix de grands sacrifices, et de semblables opérations ne se renouvellent pas; ce sont des leçons qui datent. Cette catégorie d'étoffes est donc hors d'atteinte; ni Huddersfield, ni Leeds, ni Verviers, ni Brunn, n'entameront Elbeuf, Louviers et Sedan. Tout au plus y aurait-il quelque chose à craindre des comtés de Wilt et de Gloucester, qui sont restés fidèles à la draperie sévère, si leurs prix n'étaient pas sensiblement au-dessus des nôtres. Toutes ces localités ont d'ailleurs des expositions qui ne laissent rien à désirer. Elbeuf et Sedan soutiennent dignement leur nom, Verviers est en plein essor, Brunn plutôt en déclin. Dans la draperie moyenne, nous avons Vienne et Vire, qui, avec leurs unis et leurs articulés noirs et de couleur, poussent aussi loin que possible la modération des prix unie à la solidité de l'étoffe; il en est de même de la Lorraine et du Languedoc, où sont situés les établissemens qui fabriquent nos draps de troupe. Pour ces divers articles, on arrive à la dernière limite d'un rabais régulier.

Voici maintenant des cas où cette limite est dépassée. Dans la section anglaise et sur la droite de la galerie du vêtement règne une suite d'étalages à découvert garnis de coupons de drap avec leurs étiquettes. On y lit non-seulement le nom des villes qui les exposent, Leeds, Huddersfield et Halifax, mais encore les dimensions et les prix des étoffes exposées. La curiosité est piquée; on s'arrête. Ce n'est pas que l'objet en vaille la peine, rien de plus gros-

sier, c'est un simple feutrage; l'intérêt est dans l'étiquette, à la mention des prix. Les plus chers de ces draps sont cotés à 2 francs 50 centimes le mètre; les autres vont en diminuant jusqu'à 1 franc 75 centimes; il y en a de toutes les nuances et de toutes les combinaisons; quelques-uns, tout inférieurs qu'ils sont, ont la prétention d'être des œuvres d'art. Un mètre de drap de largeur ordinaire à 1 franc 75 centimes, c'est à n'y pas croire. Avec quelle laine a-t-on pu le confectionner? quelle main-d'œuvre superficielle y a-t-on appliquée? Voici le mot de l'énigme : jusqu'à ces derniers temps, on n'avait pas songé à tirer parti des débris de nos vêtements, ni à restituer aux fabriques sous la forme de chiffons les matières qui en étaient sorties sous la forme de draps. Les haillons du pauvre et les rebuts du riche ne servaient guère que d'engrais à la vigne et au houblon. Il y avait là une lacune, on l'a comblée. Une fabrication de seconde main existe aujourd'hui; elle est florissante, on a essayé de la relever par le nom, c'est en termes de fabrique de la *renaissance*. Les chiffons de laine, ramenés dans les ateliers, y sont soumis à un défilochage, passés au chlore, blanchis et cardés. Comme la substance est énervée, on la traite par le feutrage, et, vu son prix, on la prodigue. On compose de la sorte des étoffes très épaisses qu'on envoie à l'impression et qu'on décore de dessins dans le goût populaire. Cela ne vaut guère que le prix marqué; l'étoffe a une raideur qui la rapproche du carton; elle fait poche partout où la pression du corps s'exerce. Tels quels, ces draps ont néanmoins leur place dans la consommation, et, bien que sur une moindre échelle que les Anglais, nous en répandons dans le commerce. Les halles qui ont une clientèle rurale en sont pourvues; les magasins de confection en emploient des quantités considérables; on y découpe ces habillemens qui garnissent les devantures et se recommandent à la foule par la modicité des prix. Avec du drap à 2 francs le mètre et les machines à coudre, on peut fournir le public à bon marché et glaner encore quelques bénéfices.

Des industries du vêtement, il ne reste à mentionner que les chanvres et les lins pour clore cette série; peu de mots suffiront. C'est la même famille que les soies, les cotons et les laines; la plupart des traits sont communs. Le régime est exclusivement manufacturier pour le filage; il est manufacturier ou domestique pour le tissage, suivant les localités. Cette industrie est d'ailleurs très vigoureuse; elle profite aux champs et à l'atelier dans un cumul d'activité et de richesse, et n'expose pas les populations aux troubles et aux incertitudes d'un approvisionnement lointain. Le seul inconvénient est l'insalubrité qui accompagne une partie des travaux; elle est insalubre au rouissage, insalubre également dans

le filage, qui a lieu au milieu de vapeurs humides et chaudes et par de brusques changemens de température. Dans les grands établissemens, comme ceux qui entourent Lille et Armentières, cette insalubrité a pourtant disparu. Nulle part les ateliers ne réunissent à un plus haut degré la perfection des machines et les bonnes conditions d'aéragé. On n'est pas mieux installé en Angleterre et en Écosse. La qualité des produits répond à la précision des instrumens : les toiles que notre Flandre expose sont des plus belles; d'un autre côté les Vosges et l'Anjou confirment leurs anciens titres par une nouvelle sanction. Dans l'ensemble, les toiles françaises ne le cèdent ni à celles de la Silésie et de la Saxe, ni à celles de Belfast et de Glasgow; le grain des nôtres serait peut-être plus serré, l'échelle des finesses mieux réglée, le fil d'un calibre plus égal, et ce qui le témoigne, c'est que nous restons les maîtres à peu près exclusifs de notre marché; on ne bat en retraite que devant les forts. Maintenant que dire des tissus inférieurs auxquels la disette du coton avait donné une notoriété éphémère? Ils sont bien effacés déjà et ne méritent guère qu'on les sauve de l'oubli. A l'essai, aucun n'a tenu ce qu'on espérait. Le jute manque de souplesse, se teint mal et ne drape pas; l'herbe de Chine est d'une nature si savonneuse que les mailles, glissant les unes sur les autres, n'acquiescent jamais de consistance; les deux textiles sont jugés, presque condamnés. A quoi bon d'ailleurs courir de telles aventures quand on en est venu à produire industriellement et par masses des étoffes de laine ou de laine et coton à 60 centimes le mètre, des draps à 1 franc 75 centimes? Chercher après cela des graminées et des fibres d'un emploi meilleur et moins coûteux n'est plus qu'une lubie de savant ou une gageure puérile.

IV.

Voici encore une industrie où l'art met sa touche comme dans les tissus : c'est celle de l'ameublement. Elle relève à la fois de la sculpture et du dessin. Pour l'exécution, on peut être fier d'elle, on ne saurait l'être pour l'invention; sa seule originalité consiste à changer de modèles et à promener l'imitation de siècle en siècle, au gré du goût régnant. Dans l'ébénisterie par exemple, jusqu'où cette manie n'est-elle pas allée! Nous avons été un instant livrés à la lettre aux antiquaires. Un meuble n'avait de prix qu'à la condition d'être ancien; s'il ne l'était, il devait du moins le paraître; le neuf ne passait que sous ce déguisement. Singulière infirmité, et il n'est pas certain que nous en soyons bien guéris.

Il est toujours fâcheux de s'asservir à promener un calque sur la tradition, quelque glorieuse que cette tradition puisse être. Nulle ne l'est plus que celle de la France. Nous avons là dès le début tout un art, et un art exquis. Cet art remonte aux premiers procédés d'assemblage, c'est-à-dire au moment où les meubles cessent d'être assujettis au moyen des goujons en fer et où l'on emploie la colle pour faire les joints. Alors naît la grande sculpture sur bois, au seuil même de la renaissance, qui s'en empare et la livre au ciseau de ses maîtres, Jean Goujon, Germain Pilon, Jacques Sarrazin. Que de chefs-d'œuvre coup sur coup, frises, décorations, buffets d'orgue, stalles, chaires, bahuts, crédences ! Ce qu'on en voit dans nos musées et dans nos églises suffit pour donner une idée du génie du temps ; rien de plus achevé ni de plus vigoureux ; c'est la grâce unie à la force. Dans cette période, c'est la sculpture qui l'emporte ; plus tard ce sera la marqueterie. Déjà sous Henri IV et sous Louis XIII le style de la renaissance dégénère ; le meuble devient plus lourd, plus triste. Il faut franchir un demi-siècle pour arriver à un autre genre et à une autre supériorité. Boule imagine alors et pousse à une perfection incomparable l'art d'incruster le bois et d'y distribuer avec un goût parfait des ornemens de cuivre, d'écaille, d'ivoire, de nacre, de burgau, même de corne et de baleine. Du temps des sculpteurs, le chêne suffisait à leurs compositions ; tout au plus le suppléait-on par quelques bois indigènes. Pour les œuvres de marqueterie, on eut recours à d'autres bois, et le commerce en amena de tous les points du globe : l'acajou, l'ébène, le palissandre, le citronnier. Boule fit école, et cette école remplit la France de chefs-d'œuvre ; jamais meubles plus riches ne garnirent les appartemens.

Après lui, il y eut, sous Louis XV, quelques déviations et un excès de mouvement dans les formes. Un bois peu connu, peu employé auparavant, depuis prodigué jusqu'à l'abus, le bois de rose, fournit un placage très recherché, et sous ce nom on comprit toutes les essences d'un ton fauve ou jaune allant jusqu'au rouge veiné de noir. C'était ou le liseron des Antilles ou le balsamier de la Jamaïque, parfois même des racines d'arbres à couches concentriques et à structures bizarres. Le style d'ailleurs allait d'affectation en affectation. Plus de jambes droites ni de lignes uniformes ; les pieds sont contournés, les panneaux courbes, on sent la manière et l'effort ; l'ameublement répond à la galanterie qui règne. La laque joue aussi un rôle ; déjà connue sous Louis XIV, elle entre pour une plus grande part dans le revêtement et se marie avec l'incrustation et la dorure. Les choses durent ainsi, avec des veines heureuses ou médiocres, jusqu'à l'avènement de Louis XVI, où la sculpture, longtemps délaissée, se relève dans le découpage

du bois et surtout dans le travail des sièges et des fauteuils. Ce fut une belle époque pour l'ameublement, celle où la délicatesse du goût s'allia le mieux à la richesse de l'exécution. Riesner y donnait le ton pour la marqueterie, Goutière pour la ciselure; c'est à leurs talens combinés que l'on doit ces meubles ornés de cuivre qui ont laissé un nom et une date dans l'industrie. Les sièges et les fauteuils n'étaient pas traités avec moins de soin. Des médaillons en tapisserie de Beauvais ou en damas de Lyon garnissaient ces bois merveilleux et en rehaussaient l'effet; tout était assorti dans ces témoignages d'une opulence qui allait disparaître et se signalait par un dernier éclat.

C'est à ces réminiscences que depuis trente ans l'art de l'ameublement demande des motifs de décoration. Il lui a fallu pour cela se guérir de l'épidémie d'antiquité grecque ou romaine qui, dans le premier quart de ce siècle, envahit nos écoles de dessin. Il n'y avait plus qu'un bois, l'acajou, plus qu'une forme, la ligne droite. Cette cure ne s'opéra pas sans effort, et le plus heureux de ces efforts fut un retour vers le siècle qui venait de finir et dont les souvenirs paraissaient oubliés. Jacob en eut des premiers le sentiment et copia, ligne par ligne, quelques-uns de ces meubles qu'on laissait pourrir dans les greniers. Cet essai réussit pleinement. Toute cette grâce méconnue et abandonnée surprit et charma les yeux; l'engouement s'en mêla, et comme toujours on passa d'un excès à l'autre. De là cette chasse aux vieux mobiliers qui mit en campagne tant de brocanteurs et dévalisa les provinces au profit de Paris; de là également cet abus de l'imitation, qui en se prolongeant nous livre sans défense aux médiocrités. Pour quelques essais passables, que de lourdes contrefaçons! Rapprochées des vrais débris du passé, comme ces tristes copies pâlissent! Ces cuivres, ces découpures, ces incrustations, procédant des ornemens anciens, n'en ont plus ni le charme ni le cachet individuel; encore moins retrouve-t-on dans ces meubles d'imitation la légèreté d'aspect qui cadrait si bien avec le caractère et les allures de nos aïeux. Quel degré de ressemblance attendre des œuvres de la main, quand les tours d'esprit sont si différens!

L'intérêt de cette exposition était précisément de savoir si l'industrie de l'ameublement était résolue à rompre avec ce long plagiat. Vérification faite, le doute subsiste. On a bien quelque peu retranché dans les sculptures exubérantes, émondé ce qu'il y avait de trop luxuriant dans les détails, c'est un art qui se range après une jeunesse orageuse; mais c'est toujours le même art. Tous ces meubles français ou étrangers ont un grave défaut, ils manquent de caractère. Prenez les panneaux un à un, vous constatez partout la

sûreté et l'adresse de la main; l'ensemble néanmoins ne laisse qu'une impression vague. On a sous les yeux des objets dont la signification échappe. A quoi sont-ils destinés? On ne le saisit pas d'abord ni sans commentaire. Cela tient à ce qu'on s'y est montré moins préoccupé de l'usage ou du style que de la richesse, et qu'on les a trouvés suffisamment commodes dès le moment qu'ils étaient copieusement ornés. Peut-être le tort en est-il moins au fabricant qu'au client, enclin à imposer son mauvais goût. Autrefois l'artiste n'avait affaire qu'à des souverains ou à de grands seigneurs; maintenant il est obligé de compter avec tout le monde et souvent de se gâter la main pour plaire à des acquéreurs inintelligens. La profusion des ornemens nous vient de là; c'est une des faiblesses des parvenus. On aime ce qui brille, ce qui saute à l'œil, ce qui a les apparences de la richesse; on prise moins les travaux délicats ou sévères qui s'adressent à l'élite et relèvent de suffrages plus éclairés.

Personne n'est plus heureux en ce genre que M. Fourdinois; dans les trois concours qui se sont succédé, des récompenses de premier ordre lui sont échues, en 1855 pour une bibliothèque en poirier noirci, en 1862 pour un bahut d'ébène, en 1867 pour deux meubles, l'un en chêne sculpté, l'autre en ébène, relevés par une riche marqueterie. Ces meubles sont à la fois d'une exécution d'apparat et d'un genre indéfini, double écueil volontairement affronté. On peut tout aussi bien y voir des médailliers, des bahuts ou des armoires. Tels quels, ce sont des modèles d'incrustation patiente. L'un des soubassemens est à lui seul une page d'art, un peu chargée, mais exquise; le jaspe, le vert antique et le lapis-lazuli sont enchâssés et combinés de telle sorte, les bois choisis et préparés avec une telle entente des effets, que l'harmonie se maintient au milieu des plus vigoureux contrastes; des statuettes d'un très bon style achèvent cette décoration. En réalité, ce ne sont pas là des meubles; ce sont des objets d'art et de curiosité, comme on en trouve encore dans quelques galeries italiennes, et qui au temps de la renaissance se distribuèrent à profusion dans les palais des princes ou de marchands comme les premiers Médicis. A quoi répondraient aujourd'hui des meubles pareils? Il leur faut plus d'espace qu'on n'en a communément, des oisifs qui puissent en jouir, des curieux qui sachent les goûter, des riches qui ne regardent pas de trop près au prix qu'on en demande; c'est un débouché bien réduit.

Les Anglais en sont comme nous à l'imitation, avec un degré de plus; ils nous copient dans ce que nous copions. Seulement, et on reconnaît là une qualité qui leur est habituelle, ils approprient mieux les objets à la destination; ce mérite est commun à leur ébé-

nisterie, à leur orfèvrerie, à leurs bronzes, à leurs poteries et à leurs cristaux. Ils en ont un second, c'est le soin de l'exécution; au point de vue du métier, ils sont irréprochables; rien de mieux ajusté que leurs meubles. Au point de vue de l'art, ils satisfont moins, l'ornement est souvent lourd, et les couleurs sont volontiers criardes. Ni les musées ni les écoles n'ont pu introduire dans leur goût ce que donnent seuls le tempérament et la race, le choix, la mesure, l'inspiration. Il y a pourtant des exceptions à faire pour de vigoureux morceaux de sculpture et de ciselure. L'Allemagne a aussi quelques bons échantillons de marqueterie, mais c'est au ciseau de ses sculpteurs qu'elle doit ce qu'elle nous montre de plus achevé, des bas-reliefs, des panneaux de bahuts, des armoiries dans un goût gothique et franchement féodal. L'Italie enfin nous envoie du berceau de la renaissance un témoignage du changement que le goût y a subi; c'est le même art, mais alourdi par les années. Les bordures sont massives, d'une largeur extravagante, taillées dans le bois en forme de feuilles d'acanthe et de brocoli, surmontées de figures en ronde-bosse de dimensions outrées. Certain buffet a les proportions d'un monument, les sculptures y ont de tels reliefs et prennent du haut en bas une telle place que les abords en sont pour ainsi dire interdits; ce ne sont partout que feuillages, fruits, sujets de chasse et de pêche; dans cette profusion, ni l'harmonie des lignes ni les ménagements à garder pour les convenances du service ne sont respectés.

L'industrie des métaux précieux ne nous retiendra pas longtemps; elle a peu gagné depuis les derniers concours; de l'application, du soin, de la conscience, c'est tout ce qu'on y relève. Un certain niveau semble avoir passé sur les produits : tout le monde conçoit et exécute à peu près dans les mêmes conditions. D'où vient cela? D'une cause à peine perceptible aujourd'hui, destinée plus tard à agir profondément sur les arts qui s'inspirent du dessin. Qui ne voit les procédés chimiques et mécaniques envahir le domaine de l'inspiration et de l'interprétation libres? Pour peu que la reproduction rigoureuse s'étende, que deviendra la reproduction arbitraire? L'objectif du photographe remplacera le coup-d'œil et le crayon de l'artiste. Naguère la miniature seule était menacée; c'est maintenant la gravure, la sculpture, le paysage, et que serait-ce si, après avoir fixé la ligne, on parvenait à fixer la couleur? On conçoit de quels secours sont de tels expédiens pour des mains inhabiles ou paresseuses; les plus vaillantes s'y laissent même gagner, et on citerait des peintres de renom qui en usent pour les ébauches de leurs toiles. Toujours est-il que les vitrines des orfèvres, des bijoutiers et des joailliers présentent un peu d'uniformité, et qu'il en faut voir la cause dans ces moyens commodes d'obtenir l'image

exacte et même la réduction à volonté des objets. Les grandes maisons comme celles de MM. Odier et Christoffe pour l'orfèvrerie, MM. Bapst pour la joaillerie, n'en gardent pas moins leur rang, et s'appliquent de leur mieux à soustraire le génie de leur industrie aux facilités énervantes vers lesquelles on l'entraîne.

A passer en revue tous les arts de décoration, il y aurait encore bien des articles à y comprendre, et au premier rang les tapisseries des Gobelins et de Beauvais, et les porcelaines de Sèvres. C'est la perfection même et l'une des passions du public. Le succès n'est pas moindre pour Baccarat et Saint-Gobain. Baccarat, avec ses grands lustres à cristaux, a donné à l'espace dont il dispose l'aspect d'une salle de bal; Saint-Gobain a disséminé dans les galeries du palais les magnifiques glaces sorties de ses coulées. Saint-Gobain doit être le vétéran de nos établissemens d'industrie; il fut créé par Colbert, qui voulait enlever à Venise le monopole de ses miroirs. Les plus singuliers engouemens marquèrent ses origines. Louis XIV le protégeait, et c'était parmi les courtisans à qui irait sur ses brisées. Saint-Simon raconte à ce sujet d'une comtesse de Fiesque, qui « n'avait presque rien parce qu'elle avait tout fricassé, » une histoire qui prouve combien le succès fut vif. « Tout au commencement de ces magnifiques glaces, alors fort rares et fort chères, elle acheta un parfaitement beau miroir. — Hé! comtesse, lui dirent ses amis, où avez-vous pris cela? — J'avais, dit-elle, une méchante terre et qui ne me rapportait que du blé. Je l'ai vendue et en ai eu ce miroir. Est-ce que je n'ai pas fait merveille? Du blé ou ce beau miroir! » On a aujourd'hui des miroirs plus beaux à de moindres prix. Les glaces qui valaient, il y a un siècle, 300 francs le mètre se vendent 30 fr., et on fabrique 365,000 mètres par an; avec le prix d'une terre, on garnirait de trumeaux une petite ville. C'est que de grands progrès ont été faits dans la perfection et la promptitude des opérations, la hardiessé des procédés, l'étendue des surfaces, et que la manufacture, dans cette longue succession de maîtres, est toujours tombée en de fortes mains.

En résumé, comme on l'a vu, ce qui manque aux industries et aux arts dont nous venons de récapituler les titres, c'est l'originalité. Parviendront-ils à la reconquérir? C'est une grosse tâche pour des temps de déclin. Dans les arts comme en toutes choses, à mesure que les civilisations vieillissent, l'invention semble se rétrécir. Sans doute, s'il survenait un vrai génie, tout ce qui nous enchaîne aujourd'hui à une certaine médiocrité, la diffusion de la richesse, l'action qu'exerce dans le domaine des arts cette foule de cliens qui autrefois s'en tenaient éloignés, l'altération du goût dont cette invasion a été suivie, la nécessité où l'on est d'y conformer les travaux

de la pensée et de la main, tous ces empêchemens, toutes ces difficultés ne seraient rien devant la puissance d'un grand exemple; mais les génies où sont-ils? Qui en donnera à notre monde appauvri? C'est du ciel qu'ils descendent, et il en est avare. Qui nous donnera surtout de ces génies simples dans leur grandeur et ne gâtant pas, à force de s'enivrer d'eux-mêmes, les dons qu'ils ont reçus d'en haut? C'est là le problème, et, à vrai dire, il n'est pas à la veille d'être résolu.

Quoique l'exposition de 1867 ne soit parvenue qu'à la moitié de son cours, sa mission essentielle est remplie; le plus puissant moyen qu'elle eût d'agir sur ses justiciables lui a échappé: elle a distribué ses prix. La cérémonie a été fort belle, c'est la seule joie sans trouble qu'ait eue le commandeur des croyans, étonné au fond de se trouver là. Point de mécompte dans la mise en scène, pas un point noir à l'horizon. Le lendemain seulement un orage a éclaté, et avec quelle furie, les grands foyers d'industrie le savent; il dure encore et gagne les petites localités qui n'en avaient jusque-là reçu que d'insignifiantes atteintes. Ces récriminations ne sont pas nouvelles: dans tous les concours de ce genre, les exposans se sont trouvés mal jugés, les lauréats plus mal que les autres; ceux qui avaient du bronze auraient voulu de l'argent, ceux qui avaient de l'argent auraient voulu de l'or, les petits prix contestaient les grands prix et les mentions — ayant pour elles le nombre — menaient un bruit à tout dominer. Le temps fera justice de ce concert de doléances et d'accusations où les vanités individuelles se retranchent derrière des griefs généraux pour frapper des coups plus sûrs. Le seul devoir qui reste aux personnes désintéressées, c'est de s'assurer si parmi ces griefs il n'en est point de fondés et d'une gravité telle qu'il y ait intérêt à les porter devant le public.

Le premier reproche que l'on fait à la commission impériale, c'est d'avoir multiplié outre mesure les prix impersonnels au détriment des récompenses individuelles. Ainsi beaucoup de médailles d'or décernées à des corps moraux, contrées, villes, chambres de commerce, ont eu pour conséquence d'abaisser d'un degré les médailles accordées aux exposans de la localité. Dans le groupe de Lyon par exemple, il a suffi d'une médaille d'or donnée à la chambre de commerce, qui n'en a que faire, pour condamner à la médaille d'argent quinze ou vingt industriels de premier ordre, qui, dans les concours précédens, avaient obtenu les récompenses supérieures, médailles de prix en Angleterre, en France grandes médailles d'honneur ou médailles d'or. N'est-ce pas là, dit-on, une mauvaise

note, une diminution de grade, comme on en inflige dans l'armée à ceux qui ont démérité? Encore si cette sobriété dans l'octroi de la médaille d'or eût été générale, la résignation fût devenue plus facile; mais ces mains fermées pour une classe s'ouvraient largement pour d'autres : le hasard, le caprice, en décidaient. Croirait-on que les boissons fermentées ont eu 84 médailles d'or, tandis que la soie et les soieries n'en obtenaient pas une, et en outre 191 médailles d'argent, le tout pour des marchands plutôt que pour des vigneron. Que signifient enfin ces grands prix distribués entre les états plus ou moins engagés dans la culture du coton, l'Égypte, le Brésil, la Turquie, l'Italie, l'Algérie, les Indes anglaises? A qui les adresser et à quel écusson les suspendre? Passe encore pour des grands prix d'empereurs, ceux-là ne restent pas en chemin; il y a assez d'officieux pour les remettre aux destinataires.

A ces remontrances, à ces plaintes, la commission impériale répond en rejetant sur les jurys de classe, puis sur les jurys de groupe, qui forment le second degré de juridiction, la responsabilité de ces erreurs, de ces contradictions, de ces fantaisies. Ces jurys agissent séparément et dans une pleine indépendance; on ne saurait leur demander ni en attendre une conformité rigoureuse dans la manière de procéder. Ils se composent de membres français et étrangers; on n'y réunit des noms de quelque poids qu'à la condition d'affranchir les jurys des formes gênantes et d'avoir un certain respect pour leurs décisions. Dans tout cela, il y a bien la part des infirmités humaines; mais où ne se glisse-t-elle pas? Le plus fâcheux, c'est que l'arrêt une fois rendu n'est susceptible ni d'appel, ni de recours. Le jury se disperse, et on serait mal venu à le convoquer de nouveau pour se réformer lui-même. Quant à une réforme d'office, il n'y faut pas songer : ce serait la ruine du principe même des expositions. Pour que les autres états y acquiescent, il est de règle que la main du pays qui les inaugure n'en rende pas le régime trop onéreux, et que les balances où les titres se pèsent ne soient pas soupçonnées d'avoir des poids inégaux. Le respect des décisions prises est donc de rigueur. Tout au plus peut-on panser les blessures les plus vives, réparer quelques omissions, ajouter aux faveurs accordées. C'est une révision amiable, un supplément d'instruction qui apaise sans rien infirmer. Voilà comment la commission impériale se défend, et dans une certaine mesure elle a raison. A réparer toutes les erreurs et redresser tous les torts, il faudrait guerroyer sans relâche et la lance au poing : personne n'est infallible. Seulement il est difficile de supposer qu'à aucun degré de la juridiction des récompenses les présidens de groupe d'abord et après eux la commission impériale n'aient pu arrêter cette pluie de

médailles d'or et d'argent qui est tombée comme une manne sur deux cent soixante-quinze vigneronns ou prétendus tels. C'est un miracle à mettre à côté de celui des noces de Cana.

Toute grandeur s'expie, et l'exposition de 1867 n'échappera pas à cette loi : son châtiment sera d'avoir rendu impossible les expositions futures, à moins qu'elles ne se résignent à déchoir. Vainement cherche-t-on par où l'on pourrait renchérir sur les scènes dont nous sommes témoins. La part de l'agrément? elle est ample déjà, et on ne pourrait guère la pousser plus loin sans scandale; la part des constructions accessoires? qu'on demande à ceux qui ont fait les frais de celles-ci, s'ils seraient d'humeur à recommencer; le nombre des exposans, la masse des produits? mais l'encombrement est déjà exagéré, et on a calculé qu'à trois minutes par exposant il faudrait plus d'une année pour tout voir; la pompe des fêtes? la présence des souverains? mais la série des fêtes données est déjà satisfaisante, sans compter celles qu'on nous réserve, et quant aux souverains il ne nous aura guère manqué que l'empereur de Chine, qui est trop sédentaire, et le président des États-Unis, qui est trop viager; les autres auront été représentés ou seront venus en personne. Tout laisse donc croire que nous aurons joui d'un exemplaire unique dont nos neveux ne verront pas l'équivalent, sous cette forme du moins : les difficultés de dépense, d'espace, d'installations, ne seront pas vaincues deux fois. Mettons dès lors à profit les jours de grâce qui nous restent. Maintenant, pourquoi s'en cacher? ce qui frappe le plus dans ce spectacle, c'est moins encore le témoignage de la puissance de l'homme que la profusion des inutilités dont il s'est fait un besoin. Lorsque dans le cours de toute une journée on a arpenté en long et en large ce vaste palais, poussé des reconnaissances dans ses plus riches galeries, qu'on s'est promené d'éblouissement en éblouissement, et qu'on s'en revient le soir avec beaucoup de fatigue dans les membres et un peu d'humeur dans l'esprit, on est plus d'une fois tenté de s'écrier comme ce sauvage à qui l'on montrait les merveilles de nos arts : Que de choses dont je puis me passer!

LOUIS REYBAUD.

L'OCÉAN

ÉTUDE DE PHYSIQUE MARITIME.

- I. *Der Ursprung der Inseln*, von Oscar Peschel, *Ausland*, janv. et fev. 1867. — II. *Sul moto ondoso*, di Alessandro Cialdi; Roma 1866. — III. *On the Composition of sea-water in the different parts of the Ocean*, by George Forchhammer, *Philosophical Transactions*, part. I, 1865. — IV. *Les Courans et les Glaces de la Mer Polaire*, par Charles Grad, 1866. — V. *Mittheilungen von Petermann*, Justus Perthes, Gotha. — VI. *Nautical Magazine*. — *Annales hydrographiques*, etc.
-

Pour la plupart des hommes, les continents, qui s'étendent à peine sur le quart de la surface planétaire, sont les seules parties de la rondeur du globe dignes d'être connues, et la mer n'est autre chose qu'un sombre chaos sans limite et sans fond. Les savans eux-mêmes sont portés, par une illusion d'optique intellectuelle, à donner aux phénomènes des régions continentales un rôle géographique beaucoup plus grand qu'à ceux des régions océaniques : ainsi nos ancêtres, tout en voyant au-dessus de leurs têtes s'arrondir l'espace infini rempli d'étoiles et de nébuleuses, ne considéraient cette immensité que comme une simple coupole reposant sur le large édifice de la terre. Et pourtant, si l'influence de l'océan dans l'économie générale du globe n'est point relativement étudiée avec le même soin que l'action des rivières qui coulent dans les plaines et des sources qui jaillissent dans les creux des collines, cette influence n'en est pas moins de premier ordre, et c'est d'elle que dépendent tous les phénomènes de la vie planétaire. « L'eau est ce qu'il y a de plus grand ! » s'écriait Pindare dès les origines de la civilisation hellénique, et depuis la science nous a révélé que les

continens eux-mêmes se sont élaborés au sein des mers, que sans elles le sol, pareil à une surface métallique, ne pourrait donner naissance à aucun organisme. Ainsi que le racontent poétiquement presque toutes les cosmogonies des peuples primitifs, la terre est « fille de l'océan. »

Ce n'est point là simplement un mythe, c'est la réalité même. L'étude des couches terrestres, grès, sables, argiles, calcaires, conglomérats, prouve que les matériaux des masses continentales ont en grande partie séjourné au fond de la mer et qu'ils y ont pris leur forme et leur composition. Même sur les flancs et les sommets des plus hautes montagnes, actuellement soulevées à 5 et 6,000 mètres au-dessus du niveau de l'océan, on trouve les traces de l'antique séjour et de l'action des eaux marines. D'autres terres, aujourd'hui submergées, vont s'élever à leur tour, tandis que, soit par érosion, soit par affaissement, des fragmens des plaines et des montagnes retournent au sein des eaux pour s'y modifier encore. Par cet incessant renouvellement des roches, l'océan crée chaque jour, pour ainsi dire, une terre différente de l'ancienne. Aussi, dans l'esprit du géologue, le fond invisible des mers ne devrait-il pas avoir moins d'importance que la surface émergée des terres : le sol qui nous porte aujourd'hui, nous et nos cités, disparaîtra comme ont déjà disparu totalement ou en partie les continens des époques antérieures, et les espaces inconnus que recouvrent les eaux surgiront à leur tour pour s'étendre à la lumière du soleil en masses continentales, en îles, en péninsules.

Durant la longue période de siècles ou d'âges géologiques pendant laquelle les terres sont baignées, non par les flots marins, mais seulement par les ondes de l'atmosphère, l'océan n'en continue pas moins de modeler la surface du globe par les nuages, les pluies et tous les météores qui prennent naissance à la surface des eaux. Tous ces agens de l'atmosphère qui s'acharnent contre les sommets des monts, qui les ravinent et les abaissent peu à peu, c'est la mer qui les envoie; tous ces glaciers qui polissent les roches et poussent devant eux dans les vallées de puissantes moraines de débris, ce sont les nuages venus de l'océan qui les déposent sous forme de neige dans les névés des montagnes; toutes ces eaux qui pénètrent par les failles dans les profondeurs du sol, qui dissolvent les rochers, percent les grottes, entraînent à la surface les substances minérales et causent parfois de grands éboulemens souterrains, que sont-elles, sinon les vapeurs marines retournant à l'état liquide vers le bassin d'où elles étaient sorties? Enfin les innombrables rivières qui répandent la vie sur tout le globe, et sans lesquelles les continens seraient des espaces arides et complètement inhabita-

bles, ne sont autre chose qu'un système de veines et de veinules rapportant au grand réservoir océanique les eaux déversées sur le sol par le système artériel des nuages et des pluies. C'est donc aux phénomènes de la vie maritime qu'il faut attribuer l'immense travail géologique des fleuves et le rôle si important qu'ils remplissent dans la flore, la faune et l'histoire de l'humanité. Et les climats, aux variations desquels est soumis tout ce qui vit sur la terre, ne dépendent-ils point des mouvemens océaniques bien plus que de la distribution et du relief des continents? Les découvertes futures des géologues et des naturalistes nous diront aussi quelle part revient à la mer dans la production et le développement des germes de vie animale et végétale qui ont atteint leur plus grande beauté à la surface des terres émergées.

D'ailleurs l'océan n'est plus aujourd'hui « l'infranchissable abîme, » et l'homme peut l'explorer dans presque toute son étendue. Plus de deux cent mille navires parcourent les eaux entre les rivages des continents et des îles; plus de deux millions de marins ont fait leur patrie des vagues redoutées, et leur vie presque tout entière se passe loin des côtes, sur de frêles embarcations que balance le flot, que secoue la tempête. Les traversées maritimes deviennent de plus en plus fréquentes, et c'est maintenant par centaines de mille que l'on compte le nombre des voyageurs qui se déplacent chaque année de l'un à l'autre bord de l'Atlantique. Les rivages de la mer se peuplent rapidement, les grands travaux hydrauliques se multiplient, on abat des collines pour les jeter en brise-lames à l'entrée des baies de refuge, on construit des digues en pleine mer pour faire des ports artificiels, on transforme en campagnes parsemées de villages de vastes estuaires dont le fond garde encore les débris de bien des navires naufragés. L'homme se hasarde même à prendre possession du lit de l'océan, puisqu'il y déroule les fils qui dans l'espace de quelques instans portent sa pensée d'un monde à l'autre. Ces grands travaux et tous ceux que l'on prépare rattachent de plus en plus le gouffre immense de la mer au domaine de l'humanité. Que serait-ce donc si chaque navire devenait un observatoire flottant, ainsi que le demandait l'illustre Américain Maury, cet homme qui fut si grand lorsqu'il était servi dans ses tentatives par la puissante république dont il a cessé d'être le citoyen? Dès que cette pensée aura reçu une exécution générale, dès que les milliers d'observations recueillies chaque jour en mer seront classées régulièrement, la surface de l'océan sera beaucoup mieux connue que ne l'est celle des terres elles-mêmes, et l'on pourra déterminer rigoureusement les lois qui président à tous les mouvemens des eaux marines. Déjà, grâce à l'initiative de Maury et aux re-

cherches des navigateurs et des savans qui sont entrés dans la voie si brillamment ouverte, la connaissance des choses de la mer s'est très rapidement accrue dans les dernières années, et le champ de notre vue s'étend chaque jour, pour ainsi dire, dans les abîmes jadis si mystérieux du profond océan. Dans l'étude qui va suivre, nous résumerons d'une manière générale l'état de nos connaissances sur les questions de physique et de géographie maritimes encore discutées par les savans. Il importe de nous rendre compte des recherches les plus récentes faites à cet égard, car la science de la mer est encore bien loin d'être établie.

I.

Si ce n'est vers les deux pôles, où des espaces considérables comprenant ensemble à peu près la seizième partie de la rondeur du globe restent encore inconnus, la surface des mers est assez rigoureusement délimitée sur les cartes; les corrections faites en divers points des côtes par les marins et les astronomes n'en peuvent modifier que très faiblement le tracé. Toutefois, si la largeur des mers est mesurée, la profondeur des bassins océaniques n'est connue d'une manière certaine que pour des zones peu étendues. Hors des mers fermées, des golfes et des estuaires, les navires voguent presque partout sur des gouffres insondés.

Un fait est certain, c'est que le relief du sol sous-marin n'offre point d'inégalités aussi grandes que celles des terres émergées. En général il s'étend en surfaces aux longues ondulations et aux pentes douces. Les matelots que le vent ou la vapeur emporte rapidement sur les eaux et qui jettent le plomb de sonde à des distances d'ordinaire assez éloignées les unes des autres sont tentés de s'exagérer l'importance des inégalités du fond et de voir des « sauts » et des précipices là où la déclivité du sol est en réalité peu considérable. On peut se faire une idée des étendues sous-marines à la vue des contrées émergées à une époque relativement récente. Les landes françaises, les terres basses qui ont remplacé l'ancien golfe du Poitou, une grande partie du Sahara, les pampas de la Plata, fournissent des exemples remarquables de la régularité d'inclinaison qu'offre en général le fond des mers. Même les côtes rocheuses, comme celles de l'Écosse et de la Scandinavie, ont été partiellement nivelées sur le pourtour du littoral que recouvraient jadis les eaux de l'Atlantique. L'apport incessant des alluvions fluviales, les débris des rocs érodés par les flots et surtout les restes de ces organismes pullulans qui remplissent la mer ont pour iné-

vitale résultat d'égaliser le fond des océans et d'en transformer les abîmes en dépressions doucement inclinées. Ces chaînes de montagnes fantastiques dessinées sous les eaux de la mer par Buache et d'autres géographes ne peuvent donc avoir d'existence réelle, puisque les agens géologiques à l'œuvre dans l'océan diffèrent de ceux qui travaillent sur nos continents à sculpter les plateaux et les montagnes. Des escarpemens pareils à ceux qu'offre en si grand nombre le relief de la surface continentale sont tout à fait exceptionnels en pleine mer : aussi l'amiral Fitz-Roy fut grandement surpris de trouver dans le voisinage des Abrolhos des pentes sous-marines assez rapides pour que la sonde jetée d'un côté du navire indiquât de 8 à 10 mètres de profondeur, tandis que de l'autre côté elle marquait de 30 à 40 mètres. Parfois une cause spéciale explique ces changemens brusques de niveau. Ainsi M. de Villeneuve-Flayosc a constaté que dans le golfe de Cannes une importante source d'eau douce jaillit du fond d'un gouffre dont les parois ont 27 degrés d'inclinaison. En d'autres parages, des courans sous-marins passant avec vitesse sur le fond même de l'océan peuvent empêcher le dépôt des alluvions organiques et maintenir constamment le lit dans sa rugosité primitive : dans la partie la plus creuse de la mer qui sépare la Grande-Bretagne de l'Islande, le docteur Wallich a retiré d'une profondeur de 1,128 mètres un gros fragment de quartz détaché du roc vif et plusieurs morceaux de basalte.

La profondeur moyenne de l'océan a été, comme le relief sous-marin, l'objet des recherches de nombre de mathématiciens et de géographes qui ont essayé jadis de la déterminer en s'appuyant sur des considérations théoriques. Buffon, qui ne cite point l'auteur italien auquel il avait emprunté ses calculs, donnait à tort à l'ensemble des mers une épaisseur d'eau d'un quart de mille, soit de 230 toises (449 mètres). Quant à Laplace, évaluant par erreur l'élévation moyenne des terres à 1,000 mètres, c'est-à-dire à trois fois la hauteur déterminée aujourd'hui d'une manière approximative, il pensait que la couche d'eau marine devait être aussi d'environ 1,000 mètres. Il est inutile de s'arrêter désormais à ces hypothèses, car c'est par l'observation directe, c'est par des sondages répétés que l'on commence à se rendre compte de la véritable profondeur des eaux. Malheureusement les sondes que les marins ont à leur disposition sont encore des instrumens imparfaits, et, plongées dans les profonds abîmes que parcourent des courans et des contre-courans cachés, elles ne peuvent donner de résultats d'une rigoureuse exactitude. Dans les parages où les profondeurs sont de plusieurs centaines ou même de plusieurs milliers de mètres, on ne peut se hasarder à jeter la sonde, si l'atmosphère et les vagues ne

sont d'une tranquillité exceptionnelle, et même alors la ténuité de la corde, le poids des appareils, l'énorme pression qu'ils supportent à mesure qu'ils descendent et qui croît d'une *atmosphère* pour 10 mètres d'enfoncement, enfin les longues heures qu'il faut employer à cette délicate opération, mettent toujours en danger le succès final : tant qu'on n'aura pas découvert d'autres engins d'un emploi plus facile, plus rapide et plus sûr, les mesures *bathymétriques* seront toujours bien espacées, et l'on ne pourra dresser la carte du relief sous-marin comme on dresse aujourd'hui pour les diverses contrées du monde celles du relief continental. D'ailleurs il est bien rare que dans les mers très profondes les navigateurs opèrent des sondages pour la joie purement scientifique d'explorer les gouffres de l'océan. C'est uniquement pour les besoins de la navigation, du commerce et de l'industrie que l'on a procédé à l'étude systématique des profondeurs marines, soit dans les golfes et les estuaires remplis de bas-fonds, soit dans le voisinage des côtes et des *vigies* signalées sur d'anciennes cartes, ou bien dans les bras de mer au fond desquels doivent être tendus les fils télégraphiques.

Actuellement le lit de la Baltique, de la Mer du Nord, de la Manche et tous les fonds du grand plateau sous-marin qui sert de piédestal aux îles britanniques sont les seules parties de l'Atlantique connues d'une manière à peu près complète. La Manche surtout, cet étroit canal où cent mille navires se croisent chaque année, a été explorée avec soin, et l'on en dresse des cartes plus riches en détails que celles de bien des pays où se pressent de nombreuses populations. Il est vrai que les profondeurs de ce détroit sont relativement très faibles, et que les opérations de sondage s'y exécutent sans la moindre difficulté. Pour se faire une idée vraie de la faible dépression qu'offre le lit de la Manche, on peut s'imaginer un plan en creux de cette mer exécuté à l'échelle de 1 mètre par kilomètre dans une prairie parfaitement horizontale. La flaque d'eau qui remplirait le bassin n'aurait pas moins de 500 mètres de long, et, suivant la disposition des côtes, de 33 à 220 mètres de large; cependant, en dépit de cette grande surface, la profondeur de la mare serait de 5 centimètres seulement dans la partie la plus basse du canal : une souris passerait à gué cette mer en miniature.

Au sortir de la Manche, les points du lit océanique explorés par les sondages sont de plus en plus espacés dans la direction de l'ouest, puis deviennent tout à fait rares. Enfin à plusieurs centaines de kilomètres en mer, là où la terrasse sous-marine qui porte le continent d'Europe cesse brusquement et où la pente du fond, inclinée d'environ 8 degrés, s'abaisse graduellement de 200 mètres

jusqu'à 3 et 4,000 mètres au-dessous des vagues, c'est à des intervalles de quelques dizaines de milles seulement qu'ont été opérés les sondages. Les points de repère qui ont servi à dresser la carte du « plateau télégraphique » et des autres parties de l'Atlantique boréal sont relativement très peu nombreux; néanmoins les dépressions recouvertes par les eaux offrant en général de très douces ondulations, on peut voir dans cette carte la représentation du relief vrai des profondeurs océaniques. La partie la plus creuse de l'Atlantique du nord est située entre les Açores, Terre-Neuve et les Bermudes. Le point le plus bas qu'on ait observé se trouve au sud-est du banc de Terre-Neuve : la corde de sonde y a mesuré des couches liquides de plus de 8,000 mètres d'épaisseur.

C'est également par des sondages faits à de grandes distances les uns des autres que l'on a pu obtenir des cartes figurant d'une manière approximative le fond de la mer des Antilles et des deux bassins de la Méditerranée à l'est et à l'ouest de la Sicile. Dans l'état actuel de la science, il serait impossible d'en faire autant pour l'Atlantique méridional, où les explorations bathymétriques manquent presque complètement; il paraît même que les sondages de 13,800 et de 15,000 mètres exécutés dans cette partie de l'océan par le capitaine anglais Denham et par le lieutenant américain Parker doivent être provisoirement écartés, parce que ces marins n'avaient pas tenu compte de la dérivation que les courans et les contre-courans font subir à la corde de sonde. Dans l'ignorance où l'on se trouve relativement à l'épaisseur de la couche liquide dans les divers parages de cet océan, des mathématiciens ont du moins essayé de calculer la profondeur moyenne de tout le bassin par la vitesse de translation des vagues de marée. D'après leurs évaluations, le fond de l'Atlantique austral, beaucoup plus creusé que celui de l'Atlantique boréal, serait à 9 kilomètres environ au-dessous de la surface; toutefois ce calcul repose sur l'hypothèse bien contestée que les marées, au lieu de se former d'une manière distincte dans chaque bassin de l'océan, prennent leur origine commune dans la grande mer polaire du sud, et se déroulent vers le nord comme une vague immense dans la double vallée de l'Atlantique.

Quant à la partie de l'Océan-Pacifique comprise entre le Japon et les côtes de la Californie, ce n'est point par la vitesse de propagation des marées, mais par celle des vagues d'ébraulement que l'on a pu en évaluer approximativement la profondeur moyenne. Lors du terrible tremblement de terre du 23 décembre 1854, qui détruisit en grande partie plusieurs villes japonaises, entre autres Yeddo et Simoda, les vibrations de la surface marine traversèrent en 12 heures et quelques minutes un espace océanique de 11,000 kilo-

mètres, et le professeur Franklin Bache, dont la science déplore la perte récente, put calculer en conséquence la vitesse des ondes et la surface de l'océan à travers lequel elles s'étaient propagées; cette profondeur est en moyenne de 4,285 mètres. D'ailleurs les divers sondages authentiques exécutés dans le bassin septentrional du Pacifique, entre la Californie et les îles Sandwich, confirment ce résultat du calcul, puisqu'ils indiquent des fonds variant de 3,600 à 4,700 mètres. Non loin de la côte de la Californie, le sondage le plus profond qui ait encore apporté des échantillons de sol sous-marin a marqué 4,940 mètres. A l'est des Philippines, un autre sondage isolé donne 5,975 mètres; enfin, entre le Pacifique et la mer des Indes, le capitaine Ringgold aurait, dit-on, trouvé le fond à plus de 14 kilomètres au-dessous de la surface. Ainsi l'on pourrait jeter dans cet abîme de la mer non seulement le Pélion sur l'Ossa, mais aussi le Gaourisankar, la plus haute montagne du globe, et si l'on dressait encore sur ce pic le Mont-Blanc, le sommet de ce colosse du continent d'Europe n'atteindrait même pas la surface des flots. Quoi qu'il en soit, toutes les opérations de sondage isolées ou en chaîne que l'on a déjà faites dans l'Atlantique et le Pacifique aussi bien que dans l'océan des Indes, dans les mers du pôle sud et dans les détroits arctiques, permettent d'affirmer que la profondeur moyenne des eaux marines est comprise entre 4 et 7 kilomètres. D'après Herschel, dont l'évaluation est probablement trop forte, l'épaisseur de la couche liquide, en supposant qu'elle fût partout la même dans les bassins océaniques, serait de 4 milles anglais, plus de 6,400 mètres, et par suite le volume total des eaux serait de 3,270,000 milliards de tonnes. Il nous semble que ces nombres devraient être réduits de plus d'un tiers; mais on ne saurait se prononcer encore avec certitude. Les nouvelles observations qui s'ajoutent chaque année à toutes celles que la science possède déjà permettront bientôt sans aucun doute d'indiquer des chiffres plus précis pour la profondeur des gouffres marins et la masse liquide qui les emplit.

Un autre problème hydrologique, celui de la vraie composition de l'eau de mer, est plus facile, et on peut le considérer comme à peu près résolu depuis les longues et patientes recherches comparatives que Forchhammer a faites à cet égard. D'après le savant danois, la quantité moyenne de tous les sels contenus dans la mer, ou, si l'on veut, la *salinité* des eaux marines, évaluée autrefois par de Bibra et Bischof à 35,27 parties sur mille, est plus exactement de 34,40. D'ailleurs chaque mer présente une salinité spéciale suivant la quantité des substances dissoutes, le taux de l'évaporation, les apports d'eau douce ou d'eau plus salée, la direction des cou-

rans et des contre-courans, l'éloignement ou la proximité des glaces polaires. Ainsi la salinité moyenne de la Baltique, mer peu profonde où viennent affluer tant de rivières, ne s'élève pas tout à fait à 5 millièmes, tandis que la Mer-Rouge, dans laquelle il ne se jette pas un seul cours d'eau permanent et où l'évaporation est très considérable, présente l'énorme salinité de 43 millièmes. Ces différences et la plupart de celles qui ont été observées entre les eaux des divers bassins maritimes sont faciles à expliquer, cependant on ne comprend pas bien pourquoi la Mer du Sud et l'océan des Indes contiennent dans leurs eaux une proportion de matières salines inférieures d'un millième environ à celle de l'Atlantique : celui-ci reçoit en effet une plus grande abondance d'eau douce que tous les autres océans, et l'évaporation n'y est pas aussi active que dans l'immense chaudière de la mer des Indes. C'est peut-être à la l'énorme quantité de glaces charriées par les courans entre l'Afrique et l'Australie qu'il faut attribuer cette anomalie apparente dans la salinité des eaux.

Le sel commun ou *chlorure de sodium* constitue à lui seul les trois quarts de toutes les matières salines contenues dans la mer. C'est là le sel vraiment caractéristique de l'océan, celui qui a le plus d'importance dans l'histoire de la terre par les immenses assises qu'il a déposées dans les terrains géologiques, par les lagunes et les marais salans qu'il remplit encore de nos jours. Outre le sel commun, plusieurs autres substances, toujours mélangées dans les mêmes proportions relatives, font partie de la composition normale des eaux de mer. Actuellement les divers corps simples que la science a pu reconnaître dans l'océan, soit par l'analyse des sels, soit indirectement par celle des plantes qui tirent toute leur nourriture de l'eau marine, sont au nombre de vingt-huit; mais il n'est pas douteux que tous les autres corps se trouvent également dans l'eau de mer, et nombre d'entre eux n'échapperont point au regard perçant des chimistes. Après l'oxygène et l'hydrogène, qui constituent la masse liquide elle-même, les principaux élémens contenus dans la mer sont le chlore, l'azote, le carbone, le brome, l'iode, le fluor, le soufre, le phosphore, le silicium, le sodium, le potassium, le bore, l'aluminium, le magnésium, le calcium, le strontium, la baryte. Le fucus ordinaire et les autres varechs renferment la plupart de ces substances ainsi que plusieurs métaux. On a découvert du cuivre, du plomb, du zinc, dans les cendres du *fucus vesiculosus*, du cobalt, du nickel, du manganèse, dans celles de la *zostera marina*. Le fer peut être obtenu directement par l'analyse de l'eau de mer; enfin l'argent se trouve dans un zoophyte, le *pocillopora*. Forchhammer a retiré d'une branche de ce corail environ un trois-

millionième d'argent mêlé à six fois la même quantité de cuivre et à huit fois la même quantité de plomb. Une faible proportion d'argent se précipite sur la carène des navires par suite du courant magnétique établi entre le doublage de cuivre et l'eau de mer environnante. Enfin, dans des chaudières de bateaux à vapeur qu'on avait alimentées d'eau de mer, il s'est trouvé de l'arsenic. Il est vrai que ces diverses substances n'existent dans l'eau qu'en proportion infinitésimale, et c'est uniquement par des moyens indirects que la chimie parvient à les révéler.

Le sel, cet élément si important dans la composition de l'eau de mer, jouerait-il aussi, comme le pense Maury, le principal rôle dans la coloration bleue de l'océan? Le *gulfstream* des côtes américaines, que le savant géographe cite en exemple pour appuyer sa théorie, est bien à la fois d'une salinité plus forte et d'un bleu plus foncé que les eaux environnantes. De même la Méditerranée, supérieure à l'Atlantique par sa richesse en ingrédients salins, offre presque toujours une nappe d'un magnifique azur à laquelle ceux qui ont vu les flots d'un vert glauque des mers septentrionales peuvent à peine habituer leurs yeux. Toutefois la minime différence de salure qui existe entre la Méditerranée et l'Océan ne saurait expliquer un contraste de coloration aussi frappant, d'autant moins que nombre de lacs intérieurs, où l'analyse ne découvre pas une particule de sel, ont des eaux d'un bleu semblable à celui du golfe de Gênes ou de la grotte de Capri. D'un autre côté, Tyndall se croit autorisé à conclure des observations qu'il a faites sur les lacs de la Suisse que les diverses nuances de l'eau sont dues principalement à la quantité plus ou moins grande de corpuscules en suspension sur lesquels vient frapper la lumière. C'est là une hypothèse que des recherches futures auront à confirmer ou à détruire; quoi qu'il en soit, les navigateurs ont constaté d'une manière générale que les mers de la zone torride sont celles qui offrent le bleu le plus intense, et que dans la direction des pôles l'eau prend graduellement une teinte verdâtre. On peut en inférer que la réfraction des rayons lumineux, beaucoup plus vifs sous les latitudes tropicales, est le principal agent dans la coloration de la mer. La lumière qui se brise en pénétrant dans les profondeurs de l'eau lui donne cette belle couleur bleue, supérieure en éclat à celle de l'atmosphère, tandis que les rayons réfléchés à la surface varient incessamment l'aspect des flots, et mêlent à l'azur permanent de la mer les nuances les plus délicates, modifiées à chaque instant suivant la hauteur du soleil, la pureté de l'air, la forme et la couleur des nuages.

Quant à la transparence des couches liquides, elle ne semble

point dépendre, comme le bleu de l'océan, de l'intensité de la lumière, car dans les mers arctiques on discerne les objets flottans à des profondeurs aussi grandes que dans la mer des Antilles, et c'est même sous les latitudes polaires que le regard de l'homme aurait pu sonder jusqu'à la plus grande distance au-dessous de la surface : en effet, d'après Scoresby, le consciencieux explorateur de l'océan polaire, le fond des eaux pures de ces régions serait encore parfois visible à 130 mètres. Il est vrai que, par suite de la différence des climats et des organismes qui en dépendent, les espaces sous-marins sont dans la zone tropicale bien autrement curieux à contempler que dans le voisinage des pôles. Rien de plus agréable que de voguer sur une de ces tièdes mers où, tout en voyageant sans crainte des écueils, l'on ne cesse de voir le lit marin se dérouler au loin sous la proue du navire. Les nombreuses algues vertes ou roses ondulent gracieusement sous le flot comme les herbes d'un ruisseau, les coquillages rampent sur le fond, les poissons, les étoiles de mer aux couleurs éclatantes, une foule d'animaux aux formes étranges glissent lentement ou s'élancent comme des flèches à travers l'eau bleue; les némertes et autres rubans animés y déploient mollement leurs anneaux transparens; on pourrait se croire suspendu au-dessus d'une autre terre et flottant dans un navire aérien. L'écume blanche des vagues que soulève la proue du vaisseau et les couleurs irisées qui brillent sur les gouttelettes éparses ajoutent encore au charme de ce merveilleux tableau.

Parmi les diverses questions relatives à la physique de la mer, celle de la température dans les couches profondes sera certainement l'une des plus difficiles à résoudre, car les observations faites jusqu'ici par les navigateurs ne concordent pas entre elles, et peuvent en conséquence servir de points d'appui aux théories les plus contradictoires. On a pu constater sans peine que la nappe superficielle de l'océan offre à peu près le même degré de chaleur moyenne que l'atmosphère surincombante, et que du point de congélation sous les pôles la température des eaux s'élève assez régulièrement à 20 et à 25 degrés sous les tropiques, même à 30 degrés près des îles Gallapagos et jusqu'à plus de 32 degrés dans la Mer-Rouge et l'Océan indien; mais quant à la croissance ou à la décroissance dans le sens vertical il serait téméraire, vu la rareté des sondages précis, d'adopter l'une ou l'autre des hypothèses émises à cet égard par les physiciens.

James Ross, l'un des premiers, crut avoir découvert cette loi des températures sous-marines. D'après cet illustre navigateur, les couches liquides des mers équatoriales se refroidissent graduellement jusqu'à 2,200 mètres, profondeur à laquelle le thermomètre

indique seulement 4 degrés centigrades. A mesure qu'on s'éloigne de l'équateur, la nappe superficielle perd de sa chaleur, la limite de 4 degrés se relève vers la surface, et dans le voisinage du cercle polaire elle finit par atteindre le niveau de l'océan. Au-delà et en se rapprochant de l'un ou l'autre pôle, les eaux supérieures continuent d'être de plus en plus froides; en revanche la température s'accroît dans le sens vertical, et la couche des eaux à 4 degrés s'abaisse peu à peu jusqu'à une profondeur de 1,400 mètres. Admettant avec les physiciens de son temps que l'eau de mer a sa plus grande densité et par conséquent son plus grand poids relatif à 4 degrés au-dessus du point de congélation, James Ross en concluait que toutes les eaux profondes reposant sur le lit de la mer ont uniformément cette même température de 4 degrés, et se sont enfoncées en vertu de leur poids au-dessous de toutes les autres couches, plus chaudes ou plus froides.

Toutefois Neumann et d'autres savans ont établi que, si la plus forte densité de l'eau douce correspond en effet à 4 degrés centigrades, l'eau de mer n'atteint ce maximum de poids qu'à moins de 2 degrés au-dessous du point de glace, et par cela même la théorie que Ross avait imaginée sur la foi de sondages insuffisans se trouve complètement renversée. Les expériences faites dans les petits laboratoires de chimie, où les substances sont traitées en faibles quantités, ne sauraient, il est vrai, donner une idée parfaitement exacte des phénomènes qui ont pour théâtre la nature elle-même, et qui s'accomplissent soit dans les espaces de l'air, soit dans les grands bassins océaniques. Il est donc fort possible, ainsi que le célèbre météorologiste Mühry l'a prétendu dans un récent travail, que l'eau salée contenue dans un baquet et les flots de la mer immense n'obéissent pas absolument aux mêmes lois de température et de densité; mais en attendant que la différence soit constatée, rien n'autorise à maintenir quand même et contre toutes les expériences des chimistes une théorie surannée d'après laquelle les masses salées de la mer offriraient en se refroidissant des phénomènes identiques à ceux des lacs d'eau douce. D'ailleurs, dans les dernières années, de nombreux observateurs des mers polaires ont trouvé à de grandes profondeurs au-dessous de la surface des couches liquides dont la température était inférieure à 4 degrés (1), et tout récemment le professeur Edlund de Sockholm a constaté que dans la mer Baltique et sur les côtes occidentales de la Norvège la glace se forme d'ordinaire au fond, où les eaux sont à la fois plus froides et plus lourdes. Ce sont là des faits décisifs

(1) Fitz-Roy, *Weather-book*.

contre l'hypothèse, bien séduisante par sa simplicité, qu'avait émise le célèbre explorateur des mers antarctiques.

II.

Pour la plupart de ceux qui ont vu l'Océan, le souvenir du grand spectacle qu'ils ont contemplé se confond dans leur mémoire avec le murmure lointain des vagues qui se pourchassent et se brisent. Ils se rappellent surtout le mouvement incessant des eaux, qui au large bouillonnent en un désordre apparent, puis se redressent et s'alignent peu à peu en approchant des rives, et, recourbant leurs puissantes volutes, s'écroulent de tout leur poids pour glisser en longues nappes écumeuses sur les plages unies, ou pour mener et ramener avec un bruit de fer les cailloux entre-choqués des grèves. Dans les parties de l'Océan qui baignent l'Europe occidentale, il est bien rare en effet que la surface marine soit complètement calme. C'est presque uniquement dans la Méditerranée et les autres bassins intérieurs à marées indistinctes que, pendant les beaux jours, la nappe des eaux semble devenue complètement immobile, et que les objets flottans s'y mirent comme dans un lac : alors la mer brille au loin comme une large bande d'argent ou d'acier, des mirages fugitifs apparaissent à l'horizon, « l'eau se regarde, » disent les pêcheurs; mais ce n'est là qu'un état passager. Bientôt, sous l'impulsion du vent ou sous la pression latérale de lames qu'ont soulevées des tempêtes éloignées, la surface de la mer se hérissé de nouveau, les « mille voix » des flots dont parlent les chants homériques reprennent leur concert immense, les vagues se déroulent régulièrement ou bien se heurtent et s'entre-croisent par suite des variations de l'atmosphère. Même pendant les calmes, les plis soulevés par les vents antérieurs continuent de se développer à travers l'Océan en longues ondulations. C'est l'un des spectacles les plus grandioses de la mer que ces renflemens de l'onde se succédant en ordre sous un air parfaitement paisible, alors que pas un souffle n'agit les voiles des navires. Hautes, bleues et sans écume, les masses puissantes se suivent à 2 ou 300 mètres d'intervalle, passent en silence sous les embarcations qu'elles soulèvent, et, pourchassées par d'autres ondes, vont se perdre au loin dans l'espace indistinct. On contemple avec admiration et même avec une sorte de terreur ces flots majestueux et tranquilles, remparts mouvans qui semblent devoir tout engloutir sur leur passage et qui dérangent à peine le moindre fétu. Ils présentent surtout une étonnante régularité sous le tropique du Cancer pendant les calmes d'automne, et presque

en toute saison dans la partie de la mer des Antilles qui se rétrécit vers le golfe d'Uraba : là, les gonflemens de l'onde que l'on voit accourir, puis se profiler à droite et à gauche et s'éloigner rapidement, sont aussi droits que les ados d'un champ et se prolongent jusqu'à perte de vue de l'un à l'autre horizon.

La hauteur des vagues n'est point la même dans toutes les mers; elle est d'autant plus considérable que le bassin est plus profond, que la surface en est plus librement parcourue des vents, et que l'eau, moins salée et par conséquent moins pesante, donne plus de prise aux courans atmosphériques. Ainsi, à égalité de surface, les eaux du Lac-Supérieur sont soulevées en vagues plus hautes que celles d'un golfe de la mer barré du côté du large par des îles et des bancs de sable. A égalité de salure, ce sont les bassins les plus étroits qui doivent présenter les vagues les plus courtes et les moins hautes. Les flots de la Caspienne ne sont point comparables à ceux de la Méditerranée, qui de leur côté sont de beaucoup dépassés en hauteur par ceux de l'Atlantique du nord, et ceux-ci à leur tour n'atteignent point à la hauteur des vagues de la mer antarctique, car celle-ci est l'océan par excellence recouvrant de ses eaux tout un hémisphère.

D'après l'amiral Smyth, qui connaissait si bien la Méditerranée, les vagues de tempête y ont de 4 à 5 mètres et même 5 mètres et demi de hauteur verticale au-dessus du creux de l'eau; il a vu des ondes tout à fait exceptionnelles se dresser à 9 mètres de hauteur; mais les vagues moyennes soulevées par les grands vents ont seulement de 3 à 4 mètres. Dans une traversée que le célèbre marin Scoresby fit en 1847 de Liverpool à Boston, il mesura des vagues atteignant 8 et 9 mètres, et la moyenne de toutes ses observations donna pour les grandes lames la hauteur de 5^m 80. A son retour, en 1848, il trouva une moyenne de 9^m 14 pour toutes les vagues mesurées, et quelques-unes d'entre elles s'élevèrent à 13^m 10 au-dessus de l'intervalle le plus profond. D'autres navigateurs donnent des évaluations analogues pour les hautes crêtes des flots dans l'Atlantique du nord; quant à la moyenne d'élévation à laquelle atteignent les lames, elle est beaucoup moins considérable.

Dans l'Atlantique du sud, les hauteurs des ondes sont certainement plus fortes que dans les parages du nord. Un grand nombre de marins ont vu l'eau se relever à 15, 16 et 18 mètres au large du cap de Bonne-Espérance, là où l'Atlantique et l'océan des Indes confondent leurs bassins. Dumont d'Urville affirmait même avoir rencontré des vagues de 33 mètres de hauteur au fond desquelles le navire descendait comme dans une vallée, et M. Fleuriot de Langle atteste la vérité de cette assertion : ce sont bien là les mon-

tagnes dont parlent les poètes, et qui semblent telles en effet à ceux qui sont à leur merci. Chose remarquable, ce n'est point toujours pendant les tempêtes les plus violentes que se forment les plus hautes lames. Alors au contraire les masses aériennes, se précipitant obliquement sur les vagues, les dépriment et les écrasent en quelque façon. Pour que les ondes puissent se développer dans toute leur majesté, il faut que le vent soit à la fois très fort, très régulier, et qu'il souffle pendant longtemps du même point de l'horizon.

Quant à l'amplitude des vagues, c'est-à-dire à la largeur totale de base à base, tous les observateurs n'ont point obtenu les mêmes résultats; mais parmi eux il en est peu qui aient trouvé pour la vague une hauteur verticale inférieure au vingtième de la largeur ou supérieure au dixième : en moyenne, le plissement de l'eau ne présente en hauteur que le quinzième de la base; une vague d'un mètre a 15 mètres de vallée à vallée; une vague de 10 mètres a 150 mètres d'amplitude. C'est là une proportion bien plus faible que ne le croirait le marin perdu au milieu des lames qu'il voit se dresser de toutes parts à la surface de la mer. D'ailleurs l'inclinaison des eaux soulevées varie avec la force du vent et les mouvemens des ondes secondaires qui croisent les lames principales.

Les physiiciens ont beaucoup agité la question du mouvement des vagues dans le sens vertical. A quelle profondeur dans les abîmes de la mer pénètre l'action de l'onde superficielle, à combien de mètres peut-elle remuer le sable et les débris des bas-fonds? On admettait autrefois comme un fait certain, mais sans le prouver, que l'agitation de la mer cesse de se faire sentir à 8 ou 10 mètres au-dessous de la surface. Les observations faites directement par les marins en un grand nombre de parages ont montré que cette opinion est complètement erronée. Fréquemment les navigateurs ont vu les vagues se briser sur des écueils cachés à 20, 30 et même 50 mètres de profondeur, ce qui prouve que ces écueils étaient pour elles un obstacle et barraient brusquement la marche à la base de l'onde. Bien plus fréquemment encore on a vu, soit pendant les violentes tempêtes, soit même plus tard, l'eau toute chargée de l'argile ou de la vase qu'elle avait soulevée des bas-fonds à 100, à 150 et même à 200 mètres au-dessous du niveau marin. Enfin les expériences directes de Weber sur les mouvemens des ondes ont prouvé que chaque vague propage son action dans le sens vertical jusqu'à 350 fois sa hauteur. Ainsi tout flot de 30 centimètres seulement remue le lit de la Mer du Nord, dont les fosses les plus profondes sont environ 100 mètres; toute lame océanique de 10 mètres se fait sentir à 3 kilomètres $\frac{1}{2}$ au-dessous de la surface. Il est vrai que dans ces abîmes l'action du flot est pour ainsi dire tout

idéale, car au-dessous de la surface elle décroît en proportion géométrique; mais à 50 ou 100 mètres seulement les vagues sous-marines conservent encore une grande force, et l'on comprend que, lorsque des milliers et des millions d'entre elles sont arrêtées brusquement dans les anfractuosités des roches et sur les versans rapides des hauts-fonds, il doit se produire de violens remous qui reviennent ensuite en « lames sourdes » à la surface de l'eau. De là ces mers houleuses que les navires rencontrent parfois par un temps calme et surtout dans le voisinage des bancs sous-marins; de là ces « lames de fond » qui, tout à fait inattendues, gonflent soudain la nappe des eaux et mettent les bâtimens en danger; de là ces marées formidables qui jaillissent des profondeurs de l'océan et remontent brusquement la pente des rivages en détruisant tout ce qu'elles rencontrent sur leur chemin.

C'est aux assauts de ces vagues profondes que sont probablement dues en grande partie les brèches que creuse la mer dans les falaises des côtes et dans les remparts de défense élevés par les hommes. Les annales des ports nous offrent en foule des exemples de la force terrible que peuvent déployer les eaux projetées contre le rivage. Sur tous les ouvrages avancés que vient heurter la lame franche du large, à Portland, à Holyhead, à Kingston, à Cherbourg, à Biarritz, à Livourne, on a vu les vagues saisir des matériaux du poids de plusieurs tonnes et les lancer comme des jouets par-dessus les digues. A Barra-head, dans les Hébrides, Thomas Stephenson a constaté qu'un bloc de pierre de 43 tonnes avait été déplacé de plus de 1 mètre $\frac{1}{2}$ par les brisans de tempête. A l'île de la Réunion, un bloc de pierre madréporique n'ayant pas moins de 390 mètres cubes a été détaché du récif et poussé par les flots dans la campagne comme une simple épave. Il est vrai que la pression de l'eau projetée contre la rive peut s'élever, ainsi que Stephenson l'a mesuré, à plus de 30 tonnes par mètre carré, soit à plus de 3 kilogrammes par centimètre. En outre les masses liquides qui se gonflent en une seule lame sont parfois de dimensions énormes. Les trombes d'eau qui dans les grandes tempêtes enveloppent en entier le phare d'Eddystone, et s'élançant jusqu'à 25 mètres au-dessus du fanal, ont au moins de 2 à 3,000 mètres cubes et pèsent autant qu'un puissant navire à trois ponts.

Cependant ces flots toujours agités ne donnent lieu qu'à de bien faibles déplacements de la masse des eaux, puisque, en dépit de la vitesse apparente avec laquelle ils se propagent, ils ne sont autre chose qu'une oscillation de la surface marine analogue aux mouvemens d'une étoffe soulevée par le vent. Les petits courans de dérive produits dans un sens ou dans un autre par la marche des

vagues sont de peu d'importance en comparaison de ces grands fleuves d'eau salée ayant des milliers de kilomètres en largeur, des centaines de mètres en profondeur, et coulant régulièrement de l'équateur au pôle ou du pôle à l'équateur à travers les bassins océaniques. De tout temps, les peuples navigateurs ont observé au large de leurs côtes la marche égale et continue de ces puissantes masses d'eau qui se portent toujours dans une même direction comme si elles allaient se déverser au fond de quelque gouffre; nos ancêtres nous ont même transmis de siècle en siècle leurs connaissances à cet égard sous forme de légendes qui parlent d'écueils enchantés attirant les vaisseaux pour les rompre ou de monstres entraînant la mer dans leur sillage. Toutefois il était impossible de se faire une idée générale du circuit des eaux tant que l'océan n'avait pas été parcouru dans la plus grande partie de son étendue : c'est aux savans du XIX^e siècle, appuyés sur les observations recueillies, qu'il était réservé de donner enfin la théorie des courans et de tracer sur la carte la direction approximative des remous qui tournent incessamment dans chaque mer pour y mélanger les masses liquides de toutes les régions de l'océan.

L'existence de ces grands tourbillons maritimes qui travaillent sans cesse à égaliser d'un pôle à l'autre pôle le niveau, la température et la salinité des eaux est un fait désormais incontestable; mais quand il s'agit de préciser les détails, d'évaluer l'importance de ces fleuves de la mer, de marquer la vraie direction qu'ils suivent pendant les diverses saisons, d'indiquer nettement les parages où s'opèrent les croisemens entre deux courans contraires, là commence le doute, et l'on doit, vu le manque d'observations directes, chercher quelques indices qui permettent de s'approcher de la vérité par une voie détournée. Même le courant le mieux connu des géographes et des marins, ce *gulfstream* ou « courant du golfe » que découvrirent Ponce de Leon et Antonio de Alaminos il y a plus de trois siècles et demi, et que Franklin étudia scientifiquement dès l'année 1775, reste encore inexploré dans une grande partie de son cours, et l'on ne sait pas bien comment à ses deux extrémités s'opère le passage entre ses flots et ceux des autres courans. A la sortie du détroit de la Floride, le *gulfstream* est nettement limité par les côtes des îles Bahames et par les eaux froides qui lui servent de lit; aussi a-t-on pu en mesurer la largeur, la profondeur et la vitesse, comme on l'eût fait pour une rivière continentale; on a même tenté d'en évaluer le débit, et l'on a trouvé qu'il est en moyenne de 33 millions de mètres cubes par seconde, c'est-à-dire qu'il représente un volume d'eau vingt mille fois supérieur environ à celui du Rhône ou du Rhin. Plus au nord, le courant

du golfe, déployant sa grande courbe à travers l'Atlantique boréal, s'affaiblit peu à peu en s'étalant sur une large étendue, mais il est toujours reconnaissable à la marche et à la température des eaux; grâce aux traversées qui se font chaque année par dizaines de mille dans cette partie de l'océan, il a même été possible de reconnaître les déplacements que la nappe d'eau courante subit alternativement vers le nord et vers le sud suivant la position du soleil: ainsi que l'a dit Maury dans son langage plein d'un enthousiasme poétique pour les phénomènes de la mer, on peut voir le *gulfstream* flotter sur l'océan comme une banderole au souffle de la brise. Sur le littoral de l'Islande et de l'Écosse et jusque sur les côtes de la Laponie et du Spitzberg, où les eaux venues de la mer des Antilles apportent à la fois les débris de plantes américaines et les effluves du climat tropical, la marche du courant est parfaitement connue; mais plus loin s'étend le grand bassin polaire où le courant du sud, encore tiède, lutte pour la prépondérance à la surface de la mer contre le froid courant du nord. C'est là qu'on perd de vue le fleuve maritime, dont la vaste courbe se déploie si majestueusement des récifs de coraux des Bahames aux glaciers du Spitzberg. Il doit alors plonger sous les eaux mêlées de glaces fondues, par conséquent moins salées et plus légères, du courant qui vient à sa rencontre; mais le *gulfstream* continue-t-il son cours sous-marin dans les profondeurs jusqu'à ce qu'il soit complètement mélangé avec les masses liquides environnantes, ou bien garde-t-il son individualité et reparait-il soudain à la surface dès qu'il se retrouve sous des couches plus pesantes?

Récemment deux éminens géographes d'Allemagne, MM. Mühry et Petermann, ont démontré, en discutant les observations des navigateurs, qu'un bras de ce courant surgit en effet du fond de la mer après avoir coulé au-dessous et en sens inverse du courant polaire durant un espace d'environ 1,000 kilomètres. Au sud de la pointe méridionale du Groënland commence un courant côtier qui suit la rive occidentale de la grande île et porte les navires jusque vers le 78° degré de latitude, à l'extrémité de la mer de Baffin. L'opinion commune des marins voulait que ce courant fût la continuation du flot polaire qui passe entre l'Islande et la côte orientale du Groënland; par un singulier phénomène, ce fleuve d'eau froide entraîné vers le foyer d'appel des mers équatoriales n'aurait point suivi directement sa route, mais, se reployant brusquement autour du cap Farewell, il aurait fait un grand circuit à l'ouest du Groënland avant de reprendre sa marche normale vers l'équateur. Un pareil détour du courant polaire serait déjà un fait inexplicable; mais ce qui en démontre l'impossibilité, c'est la tempéra-

ture élevée des eaux qui longent à l'ouest la côte groënlandaise. En effet, jusqu'à près de 2,000 kilomètres de l'entrée, les parties de la mer de Bassin rapprochées du Groënland ne sont jamais, même dans les hivers les plus froids, entièrement obstruées par les glaces. Des formidables glaciers de la baie de Melville, les plus vastes et les plus épais que l'on connaisse dans l'hémisphère boréal, se détachent d'énormes pans, d'un volume de plusieurs milliards de mètres cubes, qui refroidissent au loin la mer dans laquelle ils plongent, et cependant l'eau maintient toujours sa température au-dessus du point de congélation; elle reste à l'état liquide même lorsque le mercure gèle dans les baromètres, et l'on ne cesse d'entendre le clapotis des vagues contre les blocs flottans. Aussi les baleiniers et les explorateurs de l'archipel polaire ne manquent-ils jamais, pour remonter vers le nord, de faire suivre à leurs navires la route, relativement facile, qui longe la côte du Groënland. Jusqu'à l'entrée du Smith-Sound, de ce détroit toujours rempli d'un effrayant chaos de glaces entassées, les flots du courant riverain ne cessent de couler librement. C'est là que se trouve le « bassin bouillonnant » des Esquimaux, où, grâce à la douce température, surabonde la vie animale. Les baleines et les morses s'y promènent en bandes, les méduses et autres animaux marins y pullulent; dans le voisinage des côtes, tous les écueils sont tapissés d'algues, de gracieuses prairies se montrent à la base des promontoires, des myriades de papillons voltigent autour des fleurs. Hayes, ravi par l'étonnant contraste qu'offrent ces rivages comparés à ceux des terres voisines, en parle comme d'un « paradis. » On ne saurait donc mettre en doute l'existence de cet émissaire du *gulf-stream* qui par la douce température de ses eaux porte ainsi la vie dans la terrible région des glaces. Les tribus d'Esquimaux qui habitent les côtes baignées par ce courant, à plusieurs centaines de kilomètres au nord de toute autre plage habitée, jouissent même d'une véritable abondance, et c'est aux ressources obtenues dans ces parages que les deux grands explorateurs américains, Kane et Hayes, doivent de n'avoir pas misérablement péri pendant leur hivernage.

On le comprend, si la véritable origine d'une branche aussi importante du courant du golfe a pu rester longtemps inconnue, précisément dans une mer où se sont succédé tant de voyages scientifiques de découvertes, à combien plus forte raison faut-il s'attendre à des erreurs du même genre relativement à tous les courans des parages moins explorés! Dans l'Atlantique boréal, les mouvemens des eaux sont étudiés avec soin à cause de l'intérêt de premier ordre qu'ils offrent aux navigateurs, dont ils accélèrent ou retar-

dent la marche, et pour lesquels ils peuvent être pendant les tempêtes la voie du salut ou le chemin de la mort. En outre le *gulfstream* et ses courans partiels sollicitent d'autant plus les recherches des savans qu'ils sont, après les rayons solaires, les principaux agens du climat dans l'Europe occidentale : en portant vers le nord les eaux tièdes et la douce température de la mer des Antilles, ils ramènent pour ainsi dire l'équateur vers les îles britanniques, la France et les pays voisins; c'est au flot méridional qui baigne leurs rivages que les peuples civilisés de l'Europe doivent leur climat tempéré, leur richesse agricole, et par suite une part très notable de leur puissance matérielle et morale. Les autres courans océaniques n'ont point le même intérêt pour les nations européennes; aussi leur régime ne sera-t-il longtemps encore que vaguement connu, surtout dans les parages où les vents produisent des mouvemens superficiels qui cachent la marche des eaux profondes et dans ceux où s'opère le croisement de deux courans se propageant en sens contraire. Là les observations doivent être faites avec d'autant plus de soin que les objets flottans sont fréquemment entraînés dans une direction opposée à celle du courant principal. C'est ainsi que sur les côtes des landes françaises longées du sud au nord par la branche du *gulfstream* connue sous le nom de *courant de Rennell* les épaves sont transportées dans la direction du sud par le mouvement superficiel de la houle. De même les montagnes de glace qui passent au large de Terre-Neuve, battues par les vagues courtes et pressées qui marchent au nord, n'en descendent pas moins vers le sud, sous la pression du courant polaire où elles plongent par la base.

Quant au mouvement vertical des eaux marines produit par l'ondulation régulière du flux et du reflux, il a été beaucoup plus étudié que le mouvement de translation des courans. Tandis que les astronomes rattachaient de la manière la plus précise ce phénomène de l'océan à la marche des corps célestes, les observateurs des ports mesuraient les amplitudes diurnes et calculaient le retour de la marée avec le soin le plus minutieux, bien justifié d'ailleurs par l'intérêt de la navigation. Désormais la théorie générale du flux est parfaitement connue, et sur les côtes de l'Europe et des autres contrées fréquemment visitées par les marins le va-et-vient des eaux est rigoureusement prévu; mais dans les mers lointaines que de faits secondaires, que de phénomènes locaux encore incompris! C'est que, pour suivre les marées dans leurs fluctuations à travers les mers, il ne suffit pas de connaître les lois de la gravitation et de calculer avec précision la marche et la position des astres, il faut aussi connaître tous les faits relatifs aux mouvemens des fluides

et savoir appliquer à tous les phénomènes d'accélération, de retard, de croisement, d'interférence, d'équilibre, les formules les plus compliquées des hautes mathématiques; enfin, et c'est là ce qui est aujourd'hui le plus difficile, il importe de ne rien ignorer de la forme des rivages et des inégalités du fond de la mer. Chose étonnante, les savans ne sont pas même d'accord sur l'importante question de savoir où se produisent les premières ondulations de la marée sous l'influence combinée de la lune et du soleil. D'après le physicien anglais Whewell, dont les idées ont été acceptées sans objections par la majorité des hydrographes, le vrai « berceau des marées » serait cette grande nappe continue des eaux qui recouvre presque toute la surface de l'hémisphère austral : c'est là que la masse liquide, peu d'instans après le passage de la lune au méridien, atteindrait son niveau le plus élevé, et formerait cette première oscillation régulatrice à laquelle la surface de toutes les mers obéirait ensuite de proche en proche, de même qu'une corde secouée à l'une de ses extrémités remue jusqu'à l'autre bout en vibrations rythmiques. De ce bassin central, le mouvement se propagerait en trois grandes ondulations latérales dans le Pacifique boréal, dans l'océan des Indes, dans la vallée tortueuse de l'Atlantique; mais, par suite du retard éprouvé par la vague de marée dans le trajet de plus de 10,000 kilomètres accompli des mers antarctiques aux côtes de la Grande-Bretagne, c'est après un voyage de deux jours et demi seulement qu'elle atteindrait l'embouchure de la Tamise. Suivant la théorie de Whewell, la lune aurait donc eu le temps de soulever cinq marées consécutives dans l'Océan austral avant que le mouvement de la masse liquide se fût propagé jusqu'à l'entrée de la Mer du Nord. D'après Fitz-Roy, au contraire tout bassin océanique nettement limité est le berceau de ses propres marées. L'ondulation commencerait au centre de chaque mer pour se propager vers les rivages environnans comme une grande ride circulaire au diamètre incessamment élargi. Les marées de nos côtes ne seraient donc point celles qui ont pris naissance dans la Mer du Sud. Ce qui confirme cette idée, c'est que les divers océans sont séparés les uns des autres par des espaces où la marée régulière est à peine sensible. Ainsi entre l'Atlantique boréal et l'Atlantique austral il existe une large zone où le flux ne change guère le niveau maritime de plus de 60 à 90 centimètres. Enfin, d'après la théorie de Whewell, c'est du sud au nord que devrait se propager le flot sur les côtes de la république argentine et du Brésil, tandis qu'au contraire le mouvement se porte du nord au sud, de Pernambuco à l'estuaire de la Plata. Il semble donc très probable que chaque grand bassin de l'Océan a ses marées

spéciales, comme en ont certaines parties de la Méditerranée et le lac Michigan lui-même. Cependant, avant de se prononcer d'une manière définitive, il faut attendre que les divers phénomènes du flux et du reflux aient été observés avec soin sur tous les rivages de la mer.

III.

L'agent qui travaille le plus activement à la modification des roches du fond de la mer et par conséquent au renouvellement de la surface terrestre, c'est la vie animale. Les testacés, les innombrables animalcules à carapace calcaire ou siliceuse qui vivent dans l'océan sont sans cesse à l'œuvre pour consommer et produire. Ils absorbent les molécules terreuses que les fleuves apportent à la mer, les décomposent chimiquement dans leurs organismes et sécrètent les substances dont ils forment leur squelette ou leur étui. A mesure que ces tourbillons vivans cessent de s'agiter, leurs débris s'entassent au fond de la mer ou sur les plages, et finissent par y former des bancs immenses, des plateaux sous-marins qu'un soulèvement produira plus tard au grand jour. Dans les mers tropicales, les zoophytes, enracinés dans les roches composées des restes de générations antérieures, s'acharnent sans relâche à bâtir des îles, à jeter les assises de continents futurs. Ainsi la mer, par les myriades et les myriades d'animaux qui la peuplent, ne cesse de modifier la forme de son bassin; mais, par la seule action de ses vagues, elle travaille aussi d'une manière constante à remanier les contours de ses rivages. Ici les flots sapent et renversent lentement une péninsule, ailleurs ils construisent des plages. Aux anciennes roches démolies par les brisants succèdent des roches nouvelles différant des premières par l'ordonnance et l'aspect. Déjà depuis les siècles historiques bien des côtes ont tout à fait changé. Des promontoires ont été rasés, tandis qu'ailleurs des pointes se sont avancées dans la mer; des îles se sont transformées en écueils, d'autres sont englouties, et l'on ne sait plus même où elles s'élevaient au-dessus des flots, d'autres encore sont rattachées au continent. La ligne pierreuse du rivage ne cesse d'osciller, empiétant ici sur l'océan, plus loin sur les surfaces continentales. Tout ce que les eaux engloutissent d'un côté, elles le rendent ailleurs sous une autre forme. Les hautes falaises de granit qu'assiégeaient les lames deviennent ces hauts-fonds de sable qui développent leurs courbes gracieuses à l'entrée des golfes et des estuaires.

A la vue des grands travaux géologiques accomplis par le choc des vagues sur le littoral des diverses parties du monde, les savans

se sont fréquemment demandé quelle est la part de la mer dans la formation des îles. Parmi ces terres qui parsèment la surface de l'océan, les unes disposées en groupes ou en séries, les autres complètement solitaires, comment distinguer celles que la mer a détachées des continents et celles qui de tout temps ont existé d'une manière isolée comme des mondes à part? Est-il même possible, dans l'état actuel de la science, de tenter une classification des îles suivant leur origine? C'est là, il est vrai, une œuvre qui n'avait point encore été entreprise; mais, en appelant à son aide les ressources nouvelles que la botanique et la zoologie offrent à la géographie physique, M. Oscar Peschel n'a point reculé devant ce problème, et nous croyons qu'il l'a heureusement résolu. L'éminent professeur, avec qui nous avons eu récemment le bonheur de nous rencontrer dans une explication des remarquables découpures du littoral de Scandinavie (1), affirme que l'on peut désormais indiquer avec certitude le mode de formation de chaque terre océanique, et les preuves qu'il donne à l'appui de sa théorie ne sauraient manquer de faire partager ses convictions à cet égard.

D'abord il est évident que les îles, les îlots et les écueils rocheux situés dans le voisinage immédiat des côtes sont une dépendance naturelle des continents et en font géologiquement partie. A la base des hautes montagnes qui projettent au loin dans la mer des caps avancés, semblables aux racines d'un chêne, on peut en maint endroit voir, pour ainsi dire, se continuer sous la surface de l'océan la crête des chaînons latéraux. Le profil des hauteurs continentales s'abaisse par degrés : aux monts succèdent les collines, puis vient le promontoire de rochers dont les escarpemens plongent sous la nappe unie des eaux. Un faible détroit, simple échancrure où se rencontrent les vagues, sépare le cap d'une île moins élevée; mais plus loin s'ouvre un large canal, et la cime qui se montre à la surface de l'autre côté de la vallée sous-marine n'est plus qu'une aiguille de rocher. Au-delà s'étend la haute mer, où les écueils submergés, s'il en existe encore, ne se révèlent que par l'écume des brisants. Sur toutes les côtes abruptes, ces îlots appartenant à l'architecture primitive du continent sont fort nombreux, et même en certains parages forment de véritables archipels. La Norvège, l'Écosse occidentale, le Groënland, la Patagonie chilienne et toutes les contrées où les fiords changent le littoral en un immense labyrinthe sont ainsi bordés d'îles innombrables ayant également leurs découpures, leurs détroits, leurs ceintures d'îlots. C'est que, depuis la retraite relativement récente des glaciers qui remplissaient tout

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1^{er} mars 1867, l'étude sur les *Fiords et les Glaciers*.

l'espace compris entre les cirques des plateaux neigeux et les promontoires extérieurs, le relief primitif n'a que faiblement changé; les alluvions terrestres apportées par les torrens n'ont comblé qu'un petit nombre de vallées, et les bases des îles et des caps, plongeant trop profondément sous les eaux, n'ont pu servir de point d'appui à des alluvions marines semblables à celles qui s'étendent sur les côtes basses. Les rocs isolés, que les glaces entouraient jadis comme elles entourent aujourd'hui le « jardin » du Mont-Blanc, se dressent maintenant au milieu des eaux, mais ils n'en sont pas moins des saillies du relief continental; sur des côtes plus basses, où le jeu des alluvions marines peut facilement s'accomplir, ils seraient depuis longtemps déjà rattachés à la terre ferme.

Parmi les îles qui doivent être considérées comme de simples dépendances des grandes terres voisines, il faut aussi ranger non-seulement celles qu'ont élevées des alluvions marines ou fluviales, mais également celles qui sont dues soit au soulèvement, soit à l'affaissement graduel du sol. Ainsi la chaîne de dunes insulaires qui défend le littoral de la Frise et de la Hollande contre les assauts de la Mer du Nord, de Wangerooge au Texel, est bien certainement un reste de l'antique littoral, et c'est elle encore, bien mieux que les rivages à demi noyés du Dollart et du Zuyderzée, qui marque la véritable limite entre la terre et les mers. Par un phénomène inverse, les côtes de la péninsule scandinave, qui s'exhaussent lentement au-dessus des flots, se sont enrichies d'îles nouvelles pendant le cours de l'époque géologique actuelle. Dans le dédale des fiords norvégiens, dans les Lofoden, dans l'archipel de Quarken, des écueils cachés sont devenus des roches visibles, puis des îles étendues où les algues ont été peu à peu remplacées par la flore terrestre. Tandis que le continent empiétait sur la mer, les îlots surgissaient çà et là et s'épalaient au loin sur les eaux comme les feuilles de quelque plante gigantesque. Les roches insulaires montent lentement du fond de l'océan, soulevées par la même force qui redresse le continent voisin. D'ailleurs pareil phénomène ne s'est pas accompli seulement sur les côtes de la Scandinavie. Peut-être même la grande île d'Anticosti, qui s'étend dans le golfe Saint-Laurent sur une longueur de plus de 200 kilomètres, est-elle une de ces terres lentement exhaussées, car, d'après le témoignage de Henry Yule, on ne verrait dans les vallons granitiques de ses collines ni serpens ni batraciens comme sur les côtes voisines du Labrador et du Canada. S'il en est vraiment ainsi, on ne pourrait guère admettre qu'Anticosti ait jamais été en communication avec le continent d'Amérique : elle a dû surgir des eaux comme les îlots du littoral scandinave.

Les choses se sont passées différemment pour la Grande-Bretagne et la plupart des îles qui frangent le pourtour des masses continentales. Il est certain que l'Angleterre faisait autrefois partie de l'Europe : c'est là ce que prouve la concordance parfaite des terrains de l'un à l'autre rivage du Pas-de-Calais. Le détroit, simple fossé maritime d'une vingtaine de mètres de profondeur, est une brèche entre deux golfes que les météores, les vagues de tempête et les courans de marée ont graduellement creusée et qu'ils ne cessent d'élargir encore. Depuis l'époque romaine, les eaux ont gagné plus de 6 kilomètres sur les côtes orientales du comté de Kent; dans leurs envahissemens successifs, elles ont englouti les vastes domaines du comte saxon Goodwin, que remplacent maintenant de redoutables bancs de sable, puis elles ont transformé en une grande rade ouverte l'étroite lagune des Downs. Chaque année, les fermiers anglais du littoral perdent environ 1 mètre de terrain, tandis que, du côté de la France, la falaise de Gris-Nez recule en moyenne de 25 mètres par siècle. Si durant les âges antérieurs le travail d'érosion s'était accompli dans les mêmes proportions, on pourrait calculer, à quelques siècles près, l'époque précise à laquelle l'isthme de jonction entre l'Angleterre et le continent a été rompu par la pression des flots. De la même manière, l'Irlande a été séparée de la Grande-Bretagne pendant la période géologique actuelle, et sur le pourtour de ces deux îles principales nombre de fragmens secondaires, Wight, Anglesey, les Sorlingues, se sont également isolés au milieu des flots. Si la mer qui baigne les côtes occidentales de l'Europe s'abaissait tout à coup de 200 mètres, on verrait surgir des eaux la puissante masse du plateau sous-marin qu'entourent au nord et à l'ouest les profonds abîmes de l'Atlantique boréal, et qui sert de piédestal commun à la France et aux îles britanniques. Les contours de ce plateau indiquent sans doute l'ancien rivage du continent; ces terres submergées sont, pour ainsi dire, les fondemens de l'édifice disparu. D'ailleurs la faune et la flore de la Grande-Bretagne étant strictement européennes, on ne saurait douter de la continuité qu'avaient autrefois les terres dans cette direction. Tous les animaux, toutes les plantes sauvages des deux grandes îles sont des colons venus du monde voisin; pas une seule espèce n'appartient en propre, comme production spontanée, au sol d'Érin ou d'Albion. Seulement l'Angleterre est moins riche que la France en êtres organisés, et l'Irlande de son côté est peuplée de moins d'espèces que la grande île dont elle s'est détachée. Ce sont là des faits très faciles à comprendre : plus une terre est petite, moins elle peut offrir de variété dans sa population d'animaux et de plantes, et parmi les espèces celles qui ne sont pas

assez fortes pour maintenir isolément leur terrain dans la grande bataille de la vie, et qui ne sont point soutenues par des renforts venus du continent, doivent nécessairement diminuer, puis disparaître. Tel est le vrai sens de la légende qui nous montre saint Patrick saisissant les reptiles de l'Irlande et les précipitant dans la mer. N'a-t-on pas vu, il y a deux siècles à peine, disparaître les loups qui parcouraient les forêts anglaises, et pareille extermination ne serait-elle pas depuis longtemps accomplie en plusieurs contrées de l'Europe continentale, si ces régions se trouvaient isolées des grandes forêts et des montagnes par une infranchissable barrière?

Une multitude d'îles situées comme l'Angleterre et l'Irlande dans le voisinage des continents sont aussi de simples fragmens que les vagues, aidées peut-être par l'affaissement graduel du terrain, ont détachés des rivages de la grande terre. Le magnifique archipel de la Sonde, les Moluques et les îles voisines de l'Australie offrent le plus remarquable exemple de ce morcellement des masses continentales. Un canal d'une trentaine de kilomètres de largeur et d'une profondeur de plus de 200 mètres passe entre les deux grandes îles de Bornéo et de Célèbes, et, se continuant dans la direction du sud, va séparer les deux terres volcaniques, très rapprochées l'une de l'autre, de Bali et de Lombok. Ce canal est l'ancien détroit qui servait de limite commune à l'Asie et au continent austral. A l'ouest, Java, Bornéo, Sumatra, la péninsule de Malaisie, le Cambodge, reposent sur un plateau sous-marin qui s'étend à 60 mètres à peine au-dessous de la surface des eaux; à l'est, Sumbava, Florès, Timor, les Moluques, la Nouvelle-Guinée, l'Australie, se trouvent également sur une sorte de piédestal qui s'est graduellement affaissé, et sur lequel les zoophytes construisent çà et là de longues barrières d'écueils. Ainsi que le naturaliste Wallace l'a démontré par ses recherches dans l'archipel indien, toutes les espèces, plantes et animaux, diffèrent complètement de chaque côté du canal de séparation : faune et flore sont asiatiques à l'ouest, tandis qu'à l'est elles présentent le type australien; même les oiseaux, pour lesquels un détroit de quelques lieues de largeur semble pourtant un bien faible obstacle, diffèrent nettement dans chacun des deux groupes d'îles. Les espèces du monde asiatique, appartenant au plus vaste des continents, à celui qui présente la plus grande diversité de hauteurs et de climats, sont aussi de beaucoup les plus nombreuses et les plus variées : ce sont des espèces modernes. Les animaux et les végétaux du groupe australien ont au contraire une physionomie des plus antiques, comme si les anciens types, graduellement renouvelés dans le vaste et tumultueux continent d'Asie, s'étaient main-

tenus sans changement dans le petit monde australien délaissé au milieu des mers. C'est en effet là ce qui a dû arriver. L'Australie de nos jours présente dans sa faune et dans sa flore la plus grande analogie avec les animaux et les plantes qui vivaient dans les mers du Jura d'Europe et sur leurs rivages. A la vue des kangourous australiens, qui rappellent les marsupiaux fossiles, et de cet étrange ornithorhynque, non moins bizarre que l'ancien ptérodactyle, moitié oiseau, moitié batracien, on ne peut s'empêcher de croire que l'Australie se rattachait au grand continent boréal pendant l'époque jurassique. C'est sur les côtes de la Nouvelle-Hollande, rappelle le géologue Marcou, que l'on retrouve aujourd'hui les seuls représentans vivans de ces *trigonic*s qui peuplaient jadis les mers du Jura.

Ainsi le groupe des îles australiennes, aussi bien que l'archipel distinct formé par les îles de la Sonde, serait composé de terres ayant appartenu au continent à des époques plus ou moins éloignées de nous. On peut en dire autant des îles de la mer Égée, de celles du Danemark et de la plupart des terres qu'entourent des eaux peu profondes dans le voisinage des côtes. Dans le Nouveau-Monde, les régions situées aux deux extrémités du double continent, l'archipel polaire et le dédale des îles magellaniques, sont également sans nul doute des fragmens découpés par d'innombrables canaux de formation récente. Quant aux grandes îles de la Méditerranée, Chypre, la Crète, la Sicile, la Sardaigne, la Corse, les Baléares, elles sont aussi très probablement les restes de contrées plus étendues qui se rattachaient à ces parties du monde qui sont aujourd'hui l'Asie, l'Europe et l'Afrique, — car bien que ces terres, à l'exception de la Sicile, surgissent toutes du fond d'abîmes ayant en moyenne de 1,000 à 2,000 mètres de profondeur, cependant les espèces fossiles et vivantes des îles méditerranéennes ne diffèrent point de celles des continens voisins, et c'est là par conséquent qu'il faut en chercher l'origine. Au point de vue géologique, on peut même dire que toutes les côtes du bassin occidental de la Méditerranée, l'Espagne, la Provence, la péninsule italique, Tunis, l'Algérie, le Maroc, forment avec les îles voisines un ensemble bien plus nettement déterminé que ne l'est, par exemple, l'Europe actuelle, du détroit de Gibraltar aux bords de la Caspienne : en dépit des gouffres qui les séparent, les terres situées en face l'une de l'autre des deux côtés de la mer ont gardé une physionomie semblable dans les terrains, la flore et la faune.

Les îles d'origine continentale que l'on peut désigner comme d'antiques dépendances soit de l'ancien monde, soit du nouveau, sont donc très nombreuses, et couvrent en superficie un espace

beaucoup plus considérable que les autres terres océaniques. En outre il existe au milieu de la mer d'autres massifs insulaires où les géologues voient aussi les débris de vastes terres continentales, mais qu'ils ne sauraient sans témérité considérer comme ayant appartenu à l'une des grandes parties du monde émergées pendant la période actuelle. Ainsi Madagascar, pourtant assez rapprochée de l'Afrique, semble une sorte de monde à part, ayant une faune et une flore qui lui appartiennent en propre et possédant même des familles entières, notamment de serpens et de singes, qui n'ont pas d'autres représentans dans le monde. De même, chose étrange, l'île de Ceylan, à demi réunie à l'Hindoustan par les écueils, les îlots et les bancs de sable du Pont-de-Rama, diffère beaucoup de la péninsule voisine par la physionomie générale de ses animaux et de ses plantes, et l'on peut se demander si, au lieu de se rattacher à l'Asie, elle n'est pas au contraire le mince débris d'un ancien continent qui s'étendait à la place de l'Océan indien, et comprenait Madagascar, les Seychelles et d'autres îles maintenant presque imperceptibles sur la carte.

Parmi ces témoins de mondes disparus, nous croyons qu'il faut ranger aussi la plupart des Antilles et la Nouvelle-Zélande. M. Oscar Peschel se borne à les mettre au nombre des îles très anciennes, tout en admettant comme probable qu'elles ont fait partie, les unes de l'Amérique, l'autre du continent australien. Néanmoins le voisinage des côtes ne doit point suffire pour faire admettre l'existence d'anciens isthmes de jonction. Les grandes Antilles présentent avec les terres voisines de l'Amérique du Nord un contraste bien plus frappant encore que celui de Ceylan et de la péninsule du Gange. Par le relief et la nature des assises géologiques, Cuba, Haïti, la Jamaïque, ne ressemblent aucunement aux terres basses du littoral américain situé de l'autre côté du golfe; leurs espèces végétales et animales diffèrent notablement de celles du continent voisin, bien que les vents, les courans, les oiseaux voyageurs et enfin les hommes aient collaboré depuis un nombre inconnu de siècles à porter de l'un à l'autre bord les animaux et les plantes. A l'époque de la découverte des Antilles, il y a bientôt quatre siècles, les seuls mammifères indigènes, à l'exception des chauves-souris, qui peuvent voler au-dessus des détroits, étaient quatre ou cinq espèces de rongeurs, dont une encore vivante de nos jours. Quant à la Nouvelle-Zélande, c'est un monde à part, dont la faune et la flore ont un caractère essentiellement original. Ses fossiles ne ressemblent ni à ceux de l'Australie, ni à ceux de l'Amérique du Sud. Les espèces vivantes se distinguent par leur physionomie générale de celles de tous les continens. Nulle part on ne trouve un aussi grand

nombre de familles végétales relativement aux genres et aux espèces; nulle part on ne voit une aussi forte proportion d'arbres et d'arbustes, comparés aux plantes annuelles; nulle part les cryptogames n'offrent une pareille variété de formes. Les prairies manquent, mais en revanche les fougères poussent en immenses forêts. Par la série de ses animaux aussi bien que par celle de ses végétaux, la Nouvelle-Zélande ne ressemble à aucune autre terre. Elle ne nourrit point de bêtes de proie, de même qu'elle ne donne point naissance à des plantes vénéneuses. Elle n'a d'autres mammifères indigènes que deux chauves-souris, un rat, introduit peut-être par les navires, une sorte de loutre, et un animal sauteur dont on n'a vu que les traces. Enfin les deux îles se distinguent par leurs remarquables espèces d'oiseaux aptères, plus nombreuses que celles de tout le reste du monde. Ces faits justifient l'opinion de Hochstetter, qui voit dans la Nouvelle-Zélande et dans l'île voisine de Norfolk les fragmens d'un continent isolé depuis l'antiquité géologique la plus reculée. Tandis que la Grande-Bretagne peut être considérée comme le type des îles à peines séparées du continent voisin, sa belle colonie des antipodes représente au contraire un ancien monde graduellement réduit par les érosions de la mer et les affaissemens aux dimensions d'un simple groupe insulaire.

En dehors de ces débris de masses continentales antiques ou modernes, toutes les saillies qui se montrent au-dessus du niveau de l'océan sont des îles bâties par les zoophytes ou des volcans rejetés du fond des mers; telle est sans exception l'une ou l'autre origine des terres émergées. Les caractères distinctifs de ces deux espèces d'îles sont connus de tous. Ainsi que Darwin l'a démontré par les admirables recherches faites à bord de l'*Adventure*, les récifs de construction madréporique peuvent servir d'indicateurs pour révéler les oscillations du fond de la mer. Les bâtisseurs qui travaillent par myriades à l'élévation de ces roches vivent seulement dans les couches superficielles des eaux, et cependant des multitudes d'îles érigées par eux surgissent d'abîmes océaniques de plusieurs centaines ou même de plusieurs milliers de mètres de profondeur. Il faut donc en inférer que le sol sur lequel reposent ces édifices s'est affaissé graduellement; les fondations descendent, mais en même temps les animalcules ne cessent d'exhausser le faite et le maintiennent toujours au niveau de la surface de l'océan. C'est ainsi que se forment sur les hauteurs sous-marines de continens engloutis ces étranges *atolls*, à l'architecture d'une si merveilleuse régularité. Semblables à des ceintures de fleurs posées sur les eaux, les blancs récifs rayés de rose et d'autres couleurs vives, ombragés d'arbustes que domine çà et là le feuillage épanoui des cocotiers,

étendent autour d'une lagune tranquille leur gracieux ovale assiégé par les brisans de la haute mer. Rarement ces îles annulaires sont complètement isolées dans l'océan; elles se groupent au contraire en multitudes, et, comparables aux nébuleuses du ciel, parsèment de leurs amas la surface bleue du Pacifique et de la mer des Indes. Dans les Maldives, le groupe entier n'est pas moins régulièrement formé que chaque récif. Les divers anneaux sont disposés en un cercle allongé de manière à constituer un atoll de gigantesques dimensions, et l'archipel lui-même, pris dans son ensemble, est un immense ovale de plus de 1,100 kilomètres de longueur, comprenant dix-sept ovales secondaires et ne renfermant pas moins de 12,000 atolls à lagunes, sans compter les écueils. Ne dirait-on pas qu'en ces parages l'ancien continent qui sombre se révèle encore par une sorte de végétation rocheuse dont chaque feuille est un de ces anneaux de corail étalés sur la mer?

Le contraste est grand entre les atolls et les îles formées de laves entassées. Les simples cônes d'éjection encore actifs, comme le Stromboli, ou bien éteints depuis longtemps comme la plupart des autres îles éoliennes, Salina, Alicudi, Felicudi, dressent superbement hors des flots leurs pentes régulièrement inclinées en talus, et doivent à la simplicité de leur profil une admirable majesté. Bien plus grandioses encore sont les monts aux nombreux cratères latéraux, comme le pic de Ténériffe, le Mauna-Roa, dont les cimes bleues rayonnent dans le ciel au-dessus des nuages et de la foule des pics secondaires. Des périodes d'une longueur prodigieuse ont dû s'écouler depuis le jour où les scories de ces volcans se montrèrent pour la première fois au-dessus de la surface marine; mais, relativement à presque toutes les autres terres, on peut les dire jeunes, et le petit nombre d'espèces observées sur les îles volcaniques non colonisées par l'homme prouve qu'elles sont en effet d'origine moderne. Comme les atolls, elles affectent dans leur disposition générale une grande régularité. Elles s'élèvent ordinairement dans le voisinage des côtes continentales et de manière à former des rangées en arc de cercle dont la convexité est tournée vers la haute mer: les îles du Japon, les Kouriles, les Aléoutiennes, sont les exemples les plus remarquables de cette disposition des volcans maritimes.

Comparées aux terres d'origine continentale, les corps vraiment insulaires formés de lave ou bâtis par les coraux ont une étendue relativement bien faible. Il semble donc que d'après l'ordonnance générale du globe la séparation devait être primitivement beaucoup plus tranchée entre la mer et les espaces soulevés au-dessus de l'eau. D'un côté de grandes terres continues, de l'autre des océans

déserts, telle paraît avoir été la distribution naturelle; mais l'incessant travail qui s'accomplit sur notre planète, comme sur tous les astres du ciel, a modifié à l'infini la forme des reliefs continentaux et des cavités qui les séparent. De même que, par les pluies et les neiges qu'elle a envoyées, la mer a parsemé de lacs les régions émergées et tracé les innombrables vallées des eaux courantes, de même les terres ont donné à l'océan ces myriades d'îles et d'îlots qui en varient si gracieusement la surface. Les alluvions des fleuves, la puissance érosive des vagues, les forces intérieures qui soulèvent ou dépriment lentement de vastes contrées et font jaillir brusquement des cônes de lave, enfin les innombrables organismes qui mettent en œuvre les substances contenues dans l'eau marine, tous ces agens géologiques ont travaillé de concert à égrener çà et là des îles de formes et de grandeurs diverses, les unes en amas, les autres en petits groupes ou même complètement isolées. Ensuite les vents, les pluies, les trombes et autres météores de l'atmosphère, les courans océaniques, le flux et le reflux, les ondulations des vagues, tout ce qui se meut et tout ce qui flotte dans les eaux et dans les airs, — oiseaux et poissons, algues et bois de dérive, écume et poussière, — n'a cessé d'agir directement ou indirectement pour introduire la vie dans ces îles, les peupler d'espèces animales et végétales, pour en faire le séjour de tribus heureuses. C'est à ces îles, Madère, les Canaries, les Antilles, Java, Taïti et tant d'autres « perles de la mer, » que la surface de la planète doit ses traits les plus gracieux; c'est à ces terres éparses que les peuples doivent aussi en grande partie leur civilisation. Ainsi que Ritter aimait à le répéter, il serait difficile de s'imaginer combien le cours de l'histoire eût été changé, si les îles de la Grèce, la Sicile, la Grande-Bretagne, avaient manqué à l'Europe. Que les nations aryennes eussent été privées de ces sortes de citadelles où elles ont pu se retrancher pour ainsi dire et mettre en sûreté le trésor de leurs conquêtes intellectuelles et morales, et certainement elles n'auraient point réalisé les progrès qui ont fait le monde moderne. Immergées dans l'antique barbarie, elles seraient restées étrangères les unes aux autres; la terre, si petite pourtant, n'aurait point été reconnue dans toute sa rondeur, et l'humanité n'aurait pas encore conscience d'elle-même.

ÉLISÉE RECLUS.

CUSTOZA

- I. *La Guerra in Italia nel 1866*, 1 vol. in-8°; Milano 1867. — II. *Delle vicende del primo corpo d'armata durante il primo periodo della campagna del 1866*, del maggiore Corsi; 1 vol. in-8°; Milano 1867. — III. *La Battaglia di Custoza*, per L. A. Casati; Firenze. — IV. Rapport du général La Marmora. — Documens, etc.

Les peuples ne grandissent pas seulement par la victoire; ils se forment et grandissent aussi par les revers, où leur virilité se retrempe, où s'éclaire leur inexpérience. A cette rude école des revers immérités ou mérités, ils s'accoutument à modérer leur orgueil, à faire entrer dans leurs calculs les infidélités de la fortune; ils apprennent qu'il ne suffit pas de rassembler des soldats, de disposer d'armées nombreuses et puissantes, qu'une nation, même favorisée, n'acquiert pas subitement tous les dons de l'action, que le génie des hommes ne grandit pas toujours avec leur destinée, que les plus mâles efforts peuvent être trahis dans un jour de combat. L'Italie a été certes heureuse depuis bientôt dix ans, elle a réussi plus qu'aucun Italien ne pouvait l'espérer, elle a fait ce qu'aucun peuple n'avait pu faire en si peu de temps. Elle a réussi par bien des raisons, d'abord par l'obstination de ce sentiment d'indépendance toujours ravivé dans les désastres, par la dextérité à saisir les occasions et surtout parce qu'elle a eu pour elle cette force des choses qui en certaines heures a la fantaisie de se déclarer pour le bon droit en compensation de tant d'autres circonstances où elle se fait la servile complice des iniquités triomphantes. Jusque dans ses plus éclatans bonheurs cependant elle a senti plus d'une fois l'aiguillon de la mauvaise fortune, et, pour tout dire, ce n'est qu'en étant souvent battue, refoulée, comprimée, qu'elle a fini par vaincre,

allant de Novare à Solferino, où elle a gagné la Lombardie, de Custoza à Venise, arrachant par la politique ce que la force des armes lui refusait.

Ce nom de Custoza, le dernier qui ait retenti dans les luttes italiennes, ne sonne guère en effet que comme un nom de déroute; il s'est éteint dans le bruit des victoires prussiennes, et peu s'en faut que l'Italie n'ait paru recevoir Venise, le complément de son indépendance, comme une dépouille opime des mains d'un allié généreux. La Prusse elle-même ne s'est pas fait faute de se poser en protectrice payant d'un prix opulent un secours inefficace. — L'Italie, il est vrai, a été moins heureuse que la Prusse dans son dernier duel avec l'Autriche; elle a éprouvé cette cuisante mortification d'avoir passé six ans à se faire une armée pour voir s'évanouir ses rêves d'orgueil militaire entre le lever et le coucher d'un soleil d'été, presque en face des positions où elle avait combattu et vaincu avec la France en 1859. En réalité pourtant, c'est l'Italie qui, en s'alliant avec la Prusse, donnait plus qu'elle ne recevait; elle portait à la Prusse sa popularité, le prestige de son droit, la neutralité de la France et une puissance militaire trop jeune encore peut-être pour vaincre, mais assez imposante pour retenir sur le Mincio et l'Adige 200,000 hommes dont la présence eût probablement changé la face des choses sur l'Elbe. Sans la Prusse, l'Italie aurait toujours eu Venise; sans l'Italie, la Prusse eût-elle osé jouer la redoutable partie qui lui a donné l'Allemagne? Que serait-il arrivé si l'Autriche, plus clairvoyante, mieux inspirée, eût concentré son énergie sur un seul champ de bataille, si elle ne se fût laissée aller, pour se donner l'orgueilleux plaisir de Custoza, à affronter Sadowa avec des forces diminuées? D'ailleurs cette bataille de Custoza, inutile à l'Autriche, utile à la Prusse seule, douloureuse au premier moment pour l'Italie, cette bataille si peu connue a été sans doute une défaite, mais une de ces défaites qui, loin d'abaisser un pays, le relèvent en devenant pour lui une fortifiante épreuve et un viril enseignement.

Dans cette guerre de 1866 qui, à peine commencée, a fini par un coup de foudre et par une confusion universelle, il y a deux choses qui se lient intimement : une campagne diplomatique, obscur prologue de la lutte, et la campagne militaire qui en a été la suite, qui s'est déroulée en quelques jours. Diplomatiquement, l'Italie s'agitait, il y a deux ans encore, dans une de ces situations qui n'ont rien de définitif et ne peuvent se prolonger longtemps. L'Italie était-elle en guerre, était-elle en paix avec l'Autriche? Ce n'était ni la paix ni la guerre, c'était tout au plus une trêve. Tant que l'Italie en était à son vieil état de morcellement ou même dans la nouvelle organisation fédérative qu'on avait un moment rêvée pour elle, la présence de l'Autriche restait peut-être possible en-

core, quoique toujours difficile. Le jour où l'unité sortait tout armée du sol ébranlé par la guerre de 1859, le jour où la nationalité italienne existait manifestement, condensée dans un royaume de 22 millions d'hommes, la question de Venise était moralement résolue; le dénoûment réel et politique n'était plus qu'une affaire de temps et de circonstance. Par là, l'Italie restait à la disposition de l'imprévu et devenait l'alliée nécessaire de quiconque entrerait en lutte avec l'Autriche, — à moins que l'Autriche, par une de ces résolutions d'une prévoyance hardie, ne se décidât à subir héroïquement une nécessité, à se faire honneur d'un grand acte de cession pacifique, pour se dégager et reconquérir la liberté de ses mouvemens au centre de l'Europe. Je me borne à rappeler une situation générale; mais à quel moment cette situation commençait-elle à se préciser, à se nouer en quelque sorte? On l'a vu depuis, l'inique guerre de Danemark, en paraissant réunir l'Autriche et la Prusse sous un même drapeau, cachait, au moins pour l'une d'elles, un redoutable piège, et la convention de Gastein, en révélant les ambitions grandissantes de la Prusse, en laissant entrevoir la possibilité d'un choc entre les deux puissances qui s'étaient alliées sur l'Eider, cette convention bizarre et subtile du mois d'août 1865 préparait justement une de ces occasions où l'Italie pouvait avoir un rôle.

L'Italie ne se hâtait pas cependant; elle se hâtait même si peu que vers cette époque, à la veille de la convention de Gastein, elle recevait avec une certaine réserve quelques insinuations, vagues encore il est vrai, par lesquelles la Prusse essayait déjà de la tenter, — ou du moins à Florence on se montrait peu impatient, on se bornait à répondre sur le même ton et sans rien repousser que, lorsque la Prusse voudrait agir sérieusement, on verrait. A vrai dire, ce n'était pas sur Berlin que la politique italienne fixait en ce moment son attention, c'était bien plutôt du côté de l'Autriche, qu'on croyait pouvoir amener à une transaction. Je ne voudrais point exagérer ce qui n'a été en définitive qu'une négociation insaisissable et fuyante. Qu'on se souvienne seulement d'un mot lancé par le général La Marmora, alors président du conseil, devant le parlement italien, au commencement de 1865 : ce loyal soldat, qui bientôt devait être moins heureux qu'il ne le méritait, disait avec une confiance presque naïve que, s'il voyait l'empereur d'Autriche, il lui donnerait des raisons faites pour le décider à cette cession pacifique de la Vénétie. Le général La Marmora ne vit point l'empereur d'Autriche, auprès de qui ses plus fidèles serviteurs ont toujours craint d'aborder nettement une telle question; mais quelques mois après que ces paroles étaient prononcées, il y avait à Vienne, dit-on, un personnage, Italien d'origine, connu de la cour impé-

riale, avec laquelle il avait eu d'anciens rapports, diplomate volontaire au service de cette pensée de transaction.

Ce qu'on pouvait laisser entrevoir à l'Autriche, il est facile de le pressentir : des avantages financiers et commerciaux, la possibilité d'un mariage qui placerait un jour une archiduchesse sur le nouveau trône italien, l'alliance de l'Italie dans les affaires d'Allemagne ou d'Orient. Et de fait, avec cette tentative coïncidaient tout à coup des signes nombreux, caractéristiques, d'un adoucissement sensible dans les relations de l'Italie et de l'empire. La presse autrichienne parlait d'un ton moins acerbe des affaires italiennes; la proposition d'un traité de commerce surgissait dans cette phase nouvelle comme un acheminement à une solution plus large et plus politique; pour la première fois, les batteries de Pola saluaient la bannière aux trois couleurs, et des vaisseaux italiens, pour échapper à la tempête, trouvaient un refuge hospitalier dans un port de l'Autriche. Ces indices extérieurs avaient une signification qu'on ne soupçonnait guère alors. La vérité est qu'à une certaine heure, vers le mois d'octobre 1865, le cabinet de Florence pensa sérieusement avoir touché le but; il put croire un moment Venise affranchie sans combat. Ce n'était malheureusement qu'une illusion. Les vellétés réelles et nombreuses qui existaient à Vienne allaient se heurter contre un certain ressentiment, contre les préjugés du parti militaire et féodal, contre la fierté des Hapsbourg, qui ne pouvait se résigner à abandonner l'Italie.

L'Autriche hésita, elle laissa fuir l'occasion, et pendant ce temps M. de Bismark, de son côté, n'hésitait pas. La convention de Gastein était pour lui simplement une étape où il ne comptait point s'endormir, où il ne voulait s'arrêter que tout juste assez pour avoir raison des difficultés qui l'entouraient, — car ce terrible homme avait, lui aussi, ses difficultés : il avait à se démener au milieu de tous les partis dont il violentait les instincts ou les traditions; il avait à désarmer les scrupules dont le roi se sentait parfois assailli; il avait à disposer de la Prusse contre la volonté de la Prusse. Il n'était pas homme à se déconcerter pour si peu. Il avait à peine fait un pas qu'il combinait déjà une nouvelle marche en avant, et à ceux qui le croyaient lié par le pacte de Gastein il répondait dans un langage moins relevé que pittoresque et humoristique, mais dans tous les cas de façon à leur montrer qu'il n'était pas disposé à en rester là.

Deux choses le préoccupaient. Que ferait d'abord la France? Si dans le voyage d'exploration qu'il fit vers cette époque à Biarritz M. de Bismark n'obtenait pas des assurances bien claires, s'il tournait vainement autour du secret qu'il aurait voulu connaître, opposant la réserve à la réserve, il revenait du moins avec cette con-

viction nullement décourageante, que la France, peu décidée pour le moment à prendre un rôle actif, n'empêcherait rien et s'en tiendrait à ce qui s'est appelé depuis « une neutralité attentive, » dans laquelle il se proposait, lui, de l'entretenir le plus possible. D'un autre côté, M. de Bismark s'était borné jusque-là vis-à-vis de l'Italie à des ouvertures assez vagues, à des mots jetés en l'air comme une provocation. Bientôt, soit qu'il démêlât le travail qui se faisait à Vienne, soit qu'il jugeât le jour arrivé de serrer de plus près l'alliance italienne, dont il sentait tout le prix, il en vint à parler plus clairement; il répétait volontiers que les grandes choses qui restaient à faire, l'Italie et la Prusse devaient les faire ensemble. M. de Bismark eût été singulièrement trompé dans ses calculs, à vrai dire, si à ce même instant l'Autriche eût étonné le monde par une inspiration de bon sens et de prévoyance. Il ne se trompait pas dès que l'Autriche, en reculant à l'heure décisive devant l'abandon de la Vénétie, laissait à ses deux adversaires le terrain libre pour une action commune. Tout ceci se passait dans l'automne de 1865, et c'est au commencement de 1866 que s'agitaient entre la Prusse et l'Italie les propositions formelles d'une alliance offensive et défensive.

Que pouvait faire l'Italie dans cette situation à la fois si décisive et si compliquée? Tout la poussait évidemment désormais vers l'alliance prussienne. Elle venait de reconnaître une fois de plus qu'elle n'avait rien à espérer de la cour de Vienne, et il eût été vraiment trop naïf, dans le duel qui s'annonçait, d'attendre que l'Autriche eût abattu la Prusse pour lui demander de nouveau la Vénétie. L'Autriche eût-elle, comme on le disait, cette pensée secrète de ne vouloir se dessaisir de sa domination sur l'Adige qu'en pleine victoire sur l'Elbe, les Italiens ne pouvaient acheter la liberté de Venise par cet aveu éclatant et spontané d'impuissance. D'un autre côté, l'Italie ne se fût pas probablement engagée sans connaître les vues de la politique française et moins encore contre cette politique; mais la France, bien loin de la détourner de l'alliance avec la Prusse, l'y encourageait au contraire. Ce n'est pas cependant que cette alliance prussienne fût très populaire au-delà des Alpes; elle ne l'était nullement. Les violences de la guerre de Danemark, les luttes soutenues par M. de Bismark contre le parlement prussien, ses procédés absolutistes et féodaux, rendaient le premier ministre de Berlin fort suspect aux libéraux italiens. Et puis, s'il faut tout dire, l'armée prussienne, — cette armée qui allait vaincre à Sadowa, — n'inspirait pas une confiance absolue; elle n'avait pas paru sérieusement sur un champ de bataille depuis 1815; ses chefs étaient peu connus, les lauriers de Düppel faisaient une médiocre figure et n'éblouissaient nullement les esprits.

Tout semblait singulièrement confus; mais ce conflit qui se dessinait en Allemagne apparaissait comme une occasion unique, la pensée d'aller à Venise enflammait les cœurs, le sentiment d'une situation précaire et énervante poussait en avant les plus modérés. L'Italie, en un mot, se sentait prise d'un de ces besoins d'action qui saisissent parfois les peuples jeunes, impatients d'essayer leurs forces, et c'est ainsi que le cabinet de Florence répondait aux propositions de la Prusse en envoyant à Berlin le général Govone, un des plus brillants officiers de l'armée italienne, l'ami, le coopérateur et le confident du général La Marmora. Au mois de mars 1866, le traité était signé. Jusque-là, tout aurait pu sans doute être détourné ou ajourné; à partir de cette heure, rien ne pouvait plus guère être évité. M. de Bismark restait maître de la situation. D'un côté il venait de s'assurer le concours de l'Italie, de l'autre il avait, et il s'en vantait, l'alliance tacite, permanente, au besoin active de la Russie, cette alliance sur laquelle des esprits naïfs se plaisent encore quelquefois à élever des doutes; en même temps il croyait pouvoir compter sur la neutralité française, que lui garantissait presque l'alliance italienne. Bien des comédies politiques se sont déroulées dans le monde, précédant souvent les tragédies les plus sanglantes; il n'y en eut peut-être jamais de comparable à l'agitation de ce grand Prussien nouant son action durant tout un printemps et cachant à peine son complot, jouant avec tous les essais de conférences diplomatiques, déconcertant tous les partis allemands par l'audacieuse brusquerie de ses évolutions, poussant l'Autriche de retranchement en retranchement, tout en l'accusant de provocation, jusqu'au moment où il se dévoilait, prêt à enlacer son ennemie dans le réseau de ses combinaisons et de ses forces longuement préparées.

Quant à l'Italie, elle n'avait aucun jeu à jouer; son attitude était aussi naturelle qu'habile. Elle ne profitait même des embarras de l'Autriche qu'après lui avoir offert l'occasion de se dégager d'un grand péril, et la revendication qu'elle mettait désormais au bout de son épée restait une de ces causes que ne désavouent pas les âmes libérales. Elle n'avait d'ailleurs aucune initiative à prendre. Son rôle était simple, il consistait à se préparer, à proportionner le déploiement de ses forces à la gravité croissante de la crise allemande. C'était la première conséquence du traité avec la Prusse. Dès le mois de mai 1866, l'armée italienne, remise en état de guerre, grossie de tous les contingens appelés successivement sous le drapeau, se trouvait concentrée avec autant d'habileté que de promptitude dans la vallée du Pô et dans les positions faisant face au Mincio. La diplomatie avait fait sa campagne, elle avait sa victoire

presque assurée à tout événement; restait maintenant l'œuvre militaire, et celle-là dépendait d'un signal venu d'Allemagne.

Je résume donc ces dates significatives : au mois d'août et même encore au mois d'octobre 1865, l'Italie est en négociation secrète avec l'Autriche, disposée sans doute à payer l'abandon volontaire de la Vénétie, comme aussi toute prête à saisir l'occasion d'une revendication armée. Vers la fin de 1865, tout espoir de cession pacifique s'est évanoui, et la Prusse paraît à l'horizon, ouvrant à la politique italienne une carrière imprévue. Au mois de février 1866, les propositions d'alliance se précisent, s'échangent entre Berlin et Florence, et quelques jours après le traité est signé. Au mois de mai, l'armée s'ébranle en masse et se porte vers la frontière. L'Italie, à cette heure décisive, se déployait dans sa force avec une singulière confiance; elle marchait au combat d'un pas tranquillement résolu, redoutant les lenteurs ou les diversions de la diplomatie bien plus que la guerre. Il lui semblait qu'elle n'irait jamais assez tôt se heurter contre l'Autriche, qui l'attendait dans ses lignes redoutables, entre ses quatre forteresses du Vénitien. Cette confiance n'avait rien d'extraordinaire. L'armée italienne était jeune, ardente et nombreuse. Elle avait été depuis six ans l'objet de tous les soins et de toutes les prédilections du pays, impatient de montrer sa puissance militaire. Dans sa composition nouvelle, elle était principalement l'œuvre de deux hommes, — l'un, le général Manfredo Fanti, vieux soldat modenais exilé en 1831, qui avait servi en France et en Espagne avant de rentrer dans l'armée piémontaise en 1848, qui depuis avait pris part à toutes les campagnes et s'était trouvé ministre de la guerre en 1860, au moment de la fusion de toutes les provinces italiennes, — l'autre, le général Alfonso La Marmora, le vrai réorganisateur de l'armée sarde après Novare, le chef brillant de l'expédition piémontaise en Crimée, le ministre de la guerre presque invariable depuis quinze ans, et qui se trouvait encore président du conseil à l'approche des hostilités nouvelles. Du travail énergique de ces deux hommes, secondés de bien d'autres, était sortie une armée où se mêlaient les élémens les plus divers, soldats réguliers de toutes les provinces, volontaires de Garibaldi, mais qui en peu de temps, par sa cohésion, par son esprit discipliné et fidèle, était devenue l'image sensible et virile de l'unité.

L'armée italienne pouvait s'élever à 450,000 hommes; mais en tenant compte de tout, — nécessités intérieures, dépôts, corps en formation, etc., l'armée, la véritable armée d'opération, réduite à ce qui pouvait être immédiatement conduit au feu, comptait 225,000 hommes, distribués en vingt et une divisions de guerre, formant elles-mêmes quatre corps d'armée. A la tête de ces forces

se trouvaient comme commandans de corps d'armée et comme divisionnaires les hommes les plus habiles ou les plus populaires, sans distinction d'origine d'ailleurs, Napolitains ou Piémontais, garibaldiens ou réguliers : Cialdini, esprit vif et hardi, âme intrépide, qui n'avait pas encore paru au premier rang, mais qui semblait destiné cette fois à jouer un des rôles les plus actifs; Brignone, le modèle des divisionnaires, exact, solide au feu et prévoyant; Govone, le négociateur du traité avec la Prusse, officier brillant, expérimenté, quoique jeune encore, qui avait fait son apprentissage de la guerre un peu sur tous les champs de bataille, sur le Danube, à Silistrie avec Omer-Pacha, dans l'armée anglaise d'Orient avant l'arrivée des Piémontais en Crimée, en 1859 dans la campagne de Lomt bardie; — d'anciens chefs de volontaires, tels que Sirtori, Cosenz, Medici, Bixio; le Napolitain Pianelli, l'ancien ministre de François II, militaire d'autant d'instruction que de sang-froid, et qui devait montrer un rare coup d'œil. Le prince royal commandait une division, et le prince Amédée, duc d'Aoste, était à la tête de la brigade des grenadiers de Lombardie dans la division Brignone. L'armée régulière se complétait par un corps de volontaires porté successivement de 16,000 à 40,000 hommes, et qui devait naturellement marcher sous les ordres de Garibaldi, appelé de son île de Caprera. Je ne parle pas de la flotte, qui était l'orgueil de l'Italie et qui semblait destinée à combiner ses mouvemens avec l'armée de terre.

A cette force guerrière qu'elle voyait se masser devant elle, qu'avait à opposer l'Autriche? Elle était d'abord forte de ses positions présentant un front hérissé de fer et de feu, et de plus elle avait elle-même une armée considérable avec laquelle elle pouvait attendre le choc de l'Italie. Placée entre deux orages qui se formaient pour elle au nord et au midi, décidée à faire face des deux côtés, elle réunissait dans le Vénitien 200,000 hommes; mais sur ces 200,000 hommes 110,000 au moins devaient être employés en observation ou en garnisons : 20,000 gardaient la vallée supérieure de l'Adige, du côté du Tyrol; 25,000 occupaient l'Istrie, Palmanova, Trieste, Pola; 10,000 observaient le littoral de la Dalmatie; 55,000 étaient distribués entre les places fortes, Vérone, Mantoue, Peschiera, Legnago, Venise. Il ne restait donc tout au plus que 90,000 hommes pour le corps principal d'opérations, qui se composait du 5^e corps de l'armée autrichienne sous le prince Lichtenstein, du 7^e corps sous le général Maroicic, du 9^e corps sous Hartung, plus une division de réserve commandée par Rupprecht et une brigade de cavalerie aux ordres du général Pultz.

Ce vigoureux noyau était placé en arrière de l'Adige, entre Vérone, Vicence et Padoue. L'armée autrichienne semblait inférieure en

nombre à l'armée italienne; elle était supérieure peut-être, — chose étrange, — par la mobilité qui tenait à son organisation, surtout par son artillerie, qui n'était pas meilleure, mais relativement plus nombreuse que celle des Italiens. Enfin, par sa position au centre de ses lignes de défense, elle pouvait rayonner de toutes parts, se porter alternativement vers le Pô ou vers le Mincio, rallier en peu de temps et sur un point donné des forces qui, entre les mains d'un chef habile, avaient la chance de frapper un coup décisif. Ce chef chargé de l'honneur militaire de l'Autriche, ce n'était plus Benedek, qui avait dû à sa vigueur contre les Piémontais, à Solferino, de rester depuis 1859 le commandant de l'armée impériale d'Italie, et que la cour de Vienne, cédant à une opinion publique affolée, venait d'appeler comme un sauveur à l'armée du nord; c'était l'archiduc Albert, à qui on donnait pour chef d'état-major le général John, Anglais d'origine et l'un des officiers les plus distingués de l'armée autrichienne. L'archiduc Albert, malgré une carrière militaire déjà longue, n'avait pas eu l'occasion de se signaler avec éclat; mais ceux qui l'approchaient le savaient instruit, modeste autant que capable, actif, et se plaisaient à voir en lui le digne fils d'un illustre père, l'archiduc Charles, autrefois l'antagoniste et l'émule de Napoléon. Ainsi placée, l'Autriche pouvait sans nul doute attendre le choc de l'Italie, puisqu'elle mettait son honneur à livrer un dernier combat.

L'armée italienne, massée dès le commencement de mai dans la vallée du Pô, se distribuait, disais-je, en quatre corps. En réalité, c'étaient presque deux armées distinctes se rejoignant, se touchant par leurs extrémités, se bornant pour le moment à couvrir d'une ligne ininterrompue la Lombardie, l'Apennin, la Romagne, mais paraissant destinée, au jour de l'offensive, à opérer séparément, quoique en se combinant toujours. L'une, sous le nom de quatrième corps, comptait à elle seule sept divisions de guerre avec une effectif de plus de 70,000 hommes, et s'échelonnait le long de la voie émilienne, de Reggio à Forli; elle avait son quartier-général à Bologne, et était confiée à l'impétueux Cialdini, qui, sans être absolument indépendant du commandement général, devait garder une certaine liberté d'action. Les trois autres corps, représentant une force de 120,000 hommes avec une division de cavalerie de ligne commandée par le général de Sonnaz, restaient sous les ordres directs du roi, qui avait pour major-général La Marmora. De ces trois corps, comptant chacun quatre divisions, le 1^{er}, sous les ordres de Durando, campait à Lodi; le 2^e, commandé par Cucchiari, était à Crémone; le 3^e, placé un peu en arrière vers Plaisance, sur la rive droite du Pô, rejoignant d'un côté Cucchiari, de l'autre Cial-

dini, avait pour chef le général Morozzo della Rocca, vieux Piémontais fort honorable, longtemps aide-de-camp et ami du roi, mais peu en faveur dans l'opinion.

Jusqu'à la mi-juin, l'armée italienne n'avait pas quitté les premiers campemens qui lui avaient été assignés. Toutefois, par ses positions, il était facile de voir qu'elle devait poursuivre une opération très complexe, que les deux rassemblemens principaux visaient un objectif différent, l'un tendant vers les régions inférieures du Pô, paraissant destiné à tenter le passage du fleuve pour tourner les forteresses et l'armée autrichienne, l'autre faisant face au Mincio, tandis que les volontaires de Garibaldi, un moment disséminés aux deux extrémités de la péninsule, à Bari et à Come, devaient définitivement se porter sur le Tyrol. Cette situation devenait bien plus sensible le jour où, la Prusse donnant en Allemagne le signal de la lutte, l'armée italienne à son tour était obligée de prononcer ses mouvemens. C'est le 20 juin au matin que le général La Marmora adressait à l'archiduc Albert un manifeste de guerre dénonçant les hostilités sous trois jours, et en même temps tous les corps italiens s'ébranlaient. Tandis que Cialdini échelonnait ses sept divisions de Magnocavallo à Mesola, tout à fait dans le bas Pô, se transportant lui-même à Ferrare, Durando se portait à Cavriana à travers tous ces lieux sur lesquels semblait planer un souvenir de victoire, et amenait ses forces le long du Mincio, plaçant la division Pianelli à Dondino, d'où elle surveillait Peschiera, la division Cerale à Pozzolengo, la division Sirtori à Castellaro, la division Brignone à Volta. A la suite, c'était le 3^e corps de della Rocca s'avancant du même pas et prolongeant la ligne par les divisions Bixio, Cugia, Govone et prince Humbert. Puis venait le 2^e corps de Cucchiari, arrivant à Castelluchio, en face de Mantoue, et allant donner la main par la division Nunziante à l'extrême gauche de Cialdini. Enfin la division de cavalerie de Sonnaz s'avancait à Medole, suivant l'armée de près, et le quartier-général du roi se portait à Canneto, au centre et un peu en arrière de la ligne de marche. C'est à Canneto qu'eut lieu un dernier conseil.

On en était là le soir du 22 juin, quelques heures à peine avant l'action. Que la marche de l'armée italienne dût aboutir à une double attaque essayant de saisir l'ennemi des deux côtés en divisant ses forces, c'était bien clair, et il n'avait pas fallu aux Autrichiens une extrême perspicacité pour pénétrer ce secret; ils n'avaient nullement besoin des indiscrétions des journaux, indiscrétions qu'on paraissait redouter beaucoup au quartier-général italien. Il ne restait pas moins à savoir, entre les deux attaques, quelle devait être la principale, quelle devait être l'accessoire, comment l'une et l'autre pouvaient se combiner, de qu'elle façon elles allaient s'exécuter

sur le terrain, — et ici commençait de se révéler ce qui devenait la faiblesse de l'armée italienne, ce que je résumerai d'un seul mot, l'inexpérience de la guerre, je veux dire l'inexpérience dans le maniement de ces grandes masses d'hommes poussées à l'action par une volonté unique.

Coordonner une immense et délicate opération de guerre, avoir une vue nette et sûre du but à poursuivre et des moyens de l'atteindre, prévoir les mouvemens de l'ennemi pour les combattre ou les déjouer, pousser en avant des corps considérables de façon qu'ils restent toujours liés, toujours prêts à se porter un mutuel secours au lieu de s'embarrasser ou d'être nuisibles les uns aux autres, tenir compte de tout, des conditions d'une marche militaire aussi bien que des accidens qui peuvent se produire ou des besoins des hommes, c'est une bien autre affaire que de mettre sur pied une armée nombreuse, brillante, pleine de bonne volonté et de feu, et la difficulté est bien plus grande encore lorsqu'il s'agit de conduire cette armée à l'assaut d'un pays merveilleusement disposé pour la défense, transformé en un vaste et redoutable camp retranché.

Qu'on se représente un instant d'abord le terrain devant lequel se présentait l'armée du roi le soir du 22 juin; ce terrain, les généraux piémontais devaient le connaître, puisque c'est là qu'ils avaient combattu en 1848, qu'ils s'étaient retrouvés encore en 1859, au moment où la paix de Villafranca venait suspendre la marche de l'armée alliée. Ces noms de Pastrengo, de Custoza, de Sommacampagna, qu'ils allaient rencontrer de nouveau, leur rappelaient des succès ou des revers, viriles épreuves du passé. Le Mincio, en s'échappant du lac de Garde pour descendre vers le Pô, forme une première barrière, une ligne sinueuse, tourmentée, bordée sur les deux rives de hauteurs inégales, et dont Valeggio est à peu près le point central. A la droite extrême de cette ligne est Mantoue, au sein des lacs qui lui font une ceinture; à l'extrémité opposée, sur la gauche, est Peschiera, étendant assez loin ses ouvrages avancés; au fond de l'horizon est Vérone, la place forte maîtresse de l'Adige, achevant avec Legnago, la quatrième citadelle située plus bas, cet éternel quadrilatère qui a eu cette étrange fortune de ne pas tomber devant la force d'un assaillant. Sur la rive gauche du Mincio, à partir de Valeggio et en remontant vers Peschiera, se déploie un large massif montueux, accidenté, irrégulier, d'un côté suivant le cours du fleuve et le serrant souvent de près, de l'autre allant se perdre dans la plaine de Villafranca, puis se repliant par Custoza, Sommacampagna, Sona, Santa-Giustina, et tendant vers le haut Adige. Des hauteurs de Custoza ou de Sommacampagna, on aperçoit alternativement Villafranca, Vérone, se perdant dans les va-

peurs avec son camp retranché, la verte plaine de l'Adige, la chaîne marbrée des Alpes.

Tout ce pays, qu'on pourrait se figurer comme un triangle dont les trois sommets seraient Valeggio, Peschiera et Sommacampagna, est un amas de collines souvent abruptes, coupées de vallons assez étendus parfois. Le seul cours d'eau est le Tione, qui serpente à travers les gorges entre Castelnovo, du côté de Peschiera, et Villafranca, sans jamais être un obstacle. Les maisons sont rares et isolées dans les plaines, plus nombreuses sur les hauteurs, où elles se groupent en gros bourgs et même en villages importants qui deviennent facilement de fortes positions militaires. Les routes qui sillonnent cette région se déroulent à travers une campagne cultivée, boisée, couverte de plantations qui gênent toutes les évolutions d'une armée, et entravent notamment à chaque pas la cavalerie ou l'artillerie. Dans son ensemble, cette contrée est singulièrement favorable à la défense, surtout pour un ennemi depuis longtemps accoutumé à étudier, à choisir ses positions de combat. C'est là le terrain que l'armée du roi devait aborder, si elle voulait agir sérieusement de ce côté, et où elle se préparait effectivement à s'engager le 23 juin en franchissant le Mincio sans rencontrer aucun obstacle.

A huit heures du matin, le mouvement commençait sur toute la ligne. Les Autrichiens n'avaient détruit aucun pont sur le Mincio et ne paraissaient même pas pour troubler l'armée italienne dans cette opération du passage d'un fleuve, toujours délicate. Le corps de Durando formait toujours l'extrême gauche dans cette marche en avant. Tandis que la division Pianelli avait l'ordre de rester sur la rive droite, en descendant seulement de Dondino sur Pozzolengo pour se rapprocher du Mincio sans cesser d'observer Peschiera, la division Cerale devait franchir le fleuve à Monzambano, porter ses têtes de colonnes sur les hauteurs de la rive gauche et les y établir fortement; la division Sirtori avait mission de prendre le pont de Borghetto, d'occuper militairement Valeggio, et au besoin de mettre en état de défense ce point capital; plus bas, Brignone devait effectuer son passage par les moulins de Volta et aller s'établir à peu de distance, à Pozzuolo. Le corps de della Rocca s'ébranlait de même. La division de cavalerie qui venait d'être attachée à ce corps passait la première par le pont de Goïto pour pousser des reconnaissances dans tous les sens et aller camper en avant dans la direction de Villafranca; puis venait Bixio, chargé de prendre position derrière la cavalerie de Sonnaz, tandis que le prince Humbert allait s'établir à Roverbella, point central des communications entre Villafranca, Valeggio et Mantoue. Govone, passant à son tour, avait ordre de s'arrêter sur la route de Goïto à Mantoue. Enfin Cu-

gia devait passer le Mincio plus haut, à Ferri, et camper derrière Bixio, à peu de distance de la division Brignone, du 1^{er} corps, établie à Pozzuolo. Quant au corps de Cucchiari, il devait franchir la frontière près de Mantoue, pour porter au besoin le lendemain les divisions Longoni et Angioletti jusqu'à Goïto à l'appui du mouvement général. Le roi suivait le 3^e corps et passa la nuit à Goïto.

Cette marche en avant, cette invasion s'accomplissait avec une certaine précision, d'autant plus facile, à vrai dire, que rien ne venait la troubler, et il eût bien mieux valu sans doute qu'elle eût été troublée, car alors le quartier-général italien ne serait pas resté jusqu'au bout dans une grande et dangereuse illusion. La plupart des divisions avaient atteint leurs positions respectives d'assez bonne heure dans l'après-midi du 23; mais quel était le sens définitif de cette opération qui commençait comme une promenade militaire? Que se proposait sérieusement le général La Marmora en faisant ce premier pas au-delà du Mincio? Les commandans des corps d'armée eux-mêmes paraissaient l'ignorer; ils ne savaient pas, en un mot, s'ils étaient engagés dans un mouvement à fond ou dans une simple démonstration. Le soir du 23 seulement, ou même assez avant dans la nuit, les généraux apprirent que, quelques heures après, à l'aube du 24, l'armée, reprenant son élan et abordant ce massif montueux dont je parlais, devait se jeter sur la ligne de communication entre Peschiera et Vérone, — Cerale allant prendre position à Castelnovo, Sirtori à Santa-Giustina, Brignone à Sona, Cugia à Sommacampagna, Bixio à Gonfardine, Govone à Pozzo-Moreto, le prince Humbert à Villafranca. — Et ce qui dénotait une confiance bien étrange, c'est que ce mouvement offensif si prononcé était indiqué comme une marche ordinaire qui semblait ne devoir rencontrer aucune difficulté sérieuse. Or voilà justement le nœud de cette campagne de deux jours qui allait se résumer dans une déception cruelle pour l'Italie.

Il y a deux choses dans un plan de guerre : la conception et l'exécution. Aux yeux de bien des militaires, essayer de pénétrer de front dans l'intérieur du quadrilatère, c'était tenter une opération des plus risquées, dans laquelle Charles-Albert avait échoué en 1848, que l'armée française elle-même en 1859 n'avait pas voulu pousser à bout, et qu'on ne pouvait renouveler sans s'exposer à de cruels mécomptes, toujours possibles, en échange d'avantages peu décisifs, dans tous les cas lentement et chèrement conquis. C'était assaillir l'Autriche dans sa partie la plus robuste, là où elle est couverte par cette cuirasse de la double ligne du Mincio et de l'Adige, avec ses places fortes aux feux convergens, au milieu desquels il y avait à se mouvoir. Même dans le cas d'un premier succès qui aurait eu, il est vrai, une grande valeur morale, l'armée italienne se

trouvait encore devant la seconde ligne de l'Adige et le puissant boulevard de Vérone, ayant à garder ses communications, à faire face aux retours que les places de Peschiera et de Mantoue permettaient à l'armée autrichienne sur la rive droite du Mincio. Le côté le plus vulnérable au contraire, le vrai point d'attaque, semblait être par le bas Pô. Ce système avait été étudié. Dans le seul discours, si je ne me trompe, qu'il ait prononcé au sénat, discours d'une éloquence virile et toute militaire, le général Cialdini indiquait, une année auparavant, cette éventualité comme une des raisons qui devaient déterminer à assurer fortement la position de Bologne. L'instinct public, qui n'est pas un grand stratéliste, mais qui souvent y voit clair, semblait attendre quelque coup décisif de ce côté.

Ce n'est pas que ce fût une œuvre facile, qui pût être accomplie au pas de course et sans péril. La première condition était d'abord de ne pas laisser la tête de pont de Borgoforte, sur le Pô, entre les mains des Autrichiens, qui par là pouvaient se jeter sur les derrières d'une armée d'opération. En outre le passage d'un fleuve tel que le Pô n'est jamais aisé en face d'un ennemi vigilant. Et, le Pô une fois passé, on se trouvait tout d'abord dans les rizières de Sanguinetto et des vallées véronaises, dans les campagnes marécageuses de la Polésine, c'est-à-dire sur un terrain où l'ennemi pouvait trouver les maladies pour complices; mais, s'il y avait des difficultés à surmonter, ce n'était pas impossible avec une distribution de forces différente toutefois de celle qui existait, en d'autres termes, avec le gros de l'armée sur le Pô. Par ce côté, une victoire, outre son effet moral, devenait décisive; les résultats les plus sérieux devaient être obtenus. On pouvait tourner les forteresses. Dans cette hypothèse, l'armée du Mincio, un peu réduite, mais puissante encore, devait agir comme auxiliaire du mouvement principal, manœuvrant au même instant de façon à attirer sur elle au moins une partie de l'armée active autrichienne, l'occupant par ses démonstrations sans engager sérieusement une bataille, jusqu'au moment où le passage de l'armée du Pô et un premier succès lui auraient permis de s'élançer à son tour et de se frayer un chemin.

Quelque chose de cela entraît sans doute dans le plan qu'on se proposait d'exécuter, et c'est le général La Marmora qui le dit lui-même dans son rapport. « ... Le commandement suprême de l'armée avait eu la pensée de se jeter hardiment entre les places de Vérone, Peschiera et Mantoue, de les séparer l'une de l'autre et d'occuper entre la plaine de Villafranca et le système de collines de Valeggio, Sommacampagna et Castelnovo, une forte position qui, en appelant à soi l'attention de l'ennemi et de la plus grande partie de ses forces, favorisât le passage du bas Pô, qui devait être effectué par le 4^e corps, alors concentré entre Bologne et Fer-

rare... » Mais dans ce plan, tenté d'ailleurs avec les forces les plus considérables, l'opération du Mincio restait évidemment la principale. L'armée du roi faisait plus qu'une démonstration dans son invasion de la rive gauche, dans sa marche en avant, alourdie par tout un attirail de bagages dont on se faisait suivre, et qui, en encombrant les routes, gênait toutes les évolutions. Enfin dans les combinaisons de cette entrée en campagne simultanée il y avait un calcul d'approximation qui pouvait devenir singulièrement dangereux. L'armée du roi franchissait le Mincio le 23 pour se remettre en marche dès le 24 au matin, tandis que l'armée de Cialdini ne devait passer le Pô que le 26. La première conséquence, c'est que deux ou trois jours étaient laissés à un ennemi qui pouvait sans doute ne point en profiter, mais qui, avec la liberté de ses mouvemens, la facilité de ses communications et une inspiration heureuse, pouvait très bien aussi essayer d'aller chercher un succès vers le Mincio pour revenir faire face à Cialdini.

Ce n'est pas tout : le quartier-général italien vivait dans une illusion singulière que favorisaient des apparences spécieuses, et qui l'enhardissait peut-être dans son entreprise. Il était persuadé qu'on ne devait pas rencontrer l'ennemi, au moins au premier moment, et qu'on aurait le temps d'arriver sur la ligne qu'il se proposait d'atteindre. Tout ce qu'il voyait, tout ce qu'il avait appris, lui indiquait que les Autrichiens, renonçant à défendre le terrain entre le Mincio et l'Adige, restaient immobiles à l'abri du dernier de ces fleuves. Quelques reconnaissances, dirigées toutefois d'un seul côté, vers Villafranca, n'avaient aperçu que des patrouilles légères de cavalerie se repliant sur Vérone. On en concluait qu'on avait devant soi l'espace libre. C'était vrai effectivement le 23; il n'y avait que la division de réserve autrichienne laissée plus haut entre le lac de Garde et l'Adige, à Pastrengo, et si l'armée italienne se fût portée rapidement dès ce jour-là sur les points qu'elle devait essayer d'atteindre le lendemain, elle les aurait trouvés inoccupés ou bien peu défendus. Ce n'était plus vrai le matin du 24. Qu'était-il arrivé? L'armée autrichienne n'avait pas quitté sans doute à la première sommation de guerre les positions qu'elle occupait entre Vérone, Vicence et Padoue. Elle ne s'était nullement hâtée dès les premiers jours de sortir de cette attitude défensive que la politique lui imposait peut-être, mais qui devenait aussi une prudente et habile tactique inspirée par un sentiment juste des circonstances. De cette façon, l'archiduc Albert, avec son corps d'opérations tout entier sous la main, laissait les Italiens dessiner leurs mouvemens, et restait maître de se porter là où l'orage serait le plus menaçant, avec l'avantage de pouvoir tirer parti des fautes ou des témérités de ses adversaires. C'était une nécessité de sa situation entre deux feux,

et ce qui était une nécessité pour lui pouvait être un grand piège pour les Italiens. Le 23 dans l'après-midi, il apprenait le passage du Mincio par l'armée du roi ; d'un autre côté, il était immédiatement informé que rien ne s'agitait encore sur le Pô, et, comme le passage d'un tel fleuve ne se fait pas sans préparatifs, sans mouvemens, il était facile de supposer qu'on pouvait avoir au moins deux ou trois jours devant soi. Dès lors la résolution de l'archiduc Albert était prise avec une habile promptitude. Laissant un rideau de sept ou huit mille hommes entre le Pô et l'Adige, en face de Cialdini, il se tournait vers La Marmora, portant toutes ses forces à la rencontre de l'armée du roi. La nuit suffisait pour cette opération, vu les faibles distances qu'il y avait à parcourir.

A l'aube du 24, l'armée autrichienne devait occuper toute cette ligne sur laquelle les divisions italiennes se préparaient à marcher. La division de réserve de Rupprecht, descendant de Pastrengo à Castelnovò, avait ordre de s'avancer sur la route de Valeggio dans la direction d'Oliosì et de Salionze, formant l'extrême droite. A côté, le 5^e corps de Lichtenstein, porté à Sona, devait s'avancer jusqu'à San-Rocco-di-Palazzolo avec deux de ses brigades, appuyant avec la troisième la division Rupprecht. Le 9^e corps, celui de Hartung, prenait possession de Sommacampagna, poussant une de ses brigades sur Custoza. En arrière, le 7^e corps, celui de Maroicic, formait une sorte de réserve générale remplissant successivement les vides laissés par les deux autres corps. A l'extrême gauche, la brigade de cavalerie légère, grossie de huit nouveaux escadrons et conduite par le général Pultz, était chargée de menacer Villafranca. Toutes les mesures de l'archiduc Albert étaient prises d'ailleurs avec une singulière prévoyance. En cas de revers, il s'était ménagé des moyens de retraite en jetant des ponts sur l'Adige. Tous les gros bagages avaient été laissés en arrière pour ne point gêner les mouvemens de l'armée. Le soir du 23, on avait fait de larges distributions de vivres, de café, d'eau-de-vie, aux soldats pour qu'ils pussent supporter les fatigues qu'il était facile de prévoir. Ces quelques heures avaient été bien employées, puisqu'elles avaient pour résultat d'amener sur un terrain supérieurement choisi près de 80,000 hommes dans les meilleures conditions de combat.

Voilà ce que les Italiens ne savaient pas dans la nuit du 23 au 24, ce qu'ils ignoraient encore le matin, et ce qu'ils n'allaient apprendre qu'en se heurtant contre l'ennemi. Il y avait une telle sécurité ou un tel oubli que nul n'eut l'idée de faire explorer le terrain sur lequel on allait s'engager, et ici ce n'était pas seulement l'affaire du commandement général. Il n'y eut d'autres reconnaissances que celles qui avaient été faites la veille dans la plaine du

côté de Villafranca. Ainsi, faute de précision dans des mouvemens qui ne pouvaient être efficaces que par leur simultanéité, l'armée du Mincio laissait aux Autrichiens assez de temps pour venir gagner peut-être sur elle une bataille et se retourner ensuite contre Gialdini; faute de vigilance, elle les avait déjà devant elle qu'elle ne s'en doutait même pas, s'abandonnant à cette persuasion chimérique, que ce qui était vrai le 23 ne pouvait manquer de l'être le 24 : de telle sorte que les Italiens allaient renouveler avec moins de raison et surtout moins de succès ce qui était arrivé à Solferino, où l'armée alliée et l'armée autrichienne se heurtaient sans le savoir. Nos bons Italiens, quoi qu'ils en disent, auraient eu encore besoin ce jour-là d'un coup de main de ceux qui à pareille heure, sept ans auparavant, les avaient gaîment et virilement aidés à avoir leur San-Marino à côté de notre Solferino.

Cette journée commençait donc par une confiance bien étrange en face de l'inconnu, confiance qui pouvait être une forcée chez ces jeunes soldats impatients de combattre, mais qui, de la part des chefs chargés de les conduire, ne laissait pas d'être inquiétante. La vérité est que ce vague, cet à peu près, faiblesse de la conception première, se reflétait dans les instructions de la journée, qui recommandaient bien sans doute de « marcher avec toutes les précautions nécessaires devant l'ennemi, » mais qui semblaient conçues comme si on ne devait pas rencontrer cet ennemi et ne précisaient rien, laissant les commandans de divisions à eux-mêmes dans le cas d'un choc qu'on ne prévoyait pas. Chaque général, ai-je dit, avait son ordre de marche, qu'il suffit de rapprocher du mouvement en sens inverse des Autrichiens pour pressentir ce qui allait inévitablement arriver. Ceralé, débouchant par Monzambano, devait, à travers les hauteurs qu'il avait devant lui, gagner directement la route de Valeggio à Castelnuovo, pour s'avancer vers ce dernier point en passant par Oliosi. Sirtori, campé à Valeggio depuis la veille, devait se mettre en mouvement vers la même heure, quitter la route de Castelnuovo presque au sortir de Valeggio, et, prenant un chemin de traverse, se porter sur Santa-Giustina par San-Rocco-di-Palazzolo et San-Giorgio-in-Salice. Brignone, ayant plus de chemin à faire pour gagner la ligne de marche, partait de Pozzuolo à trois heures et demie du matin, et, contournant Valeggio, avait sa direction sur Sona par Custoza. Cugia et Govone, plus éloignés encore, devaient s'ébranler aux mêmes heures pour aller remplir l'espace entre Sommacampagna et Villafranca, tandis que le prince Humbert et Bixio se portaient sur ce dernier point, faisant face à Vérone et ayant sur leurs derrières, à Mozzecane, la division de cavalerie de Sonnaz. De cette façon, entre trois et quatre heures du matin, l'armée italienne tout entière, sauf le 2^e corps,

laissé autour de Mantoue, entrainé en mouvement, les deux divisions Cerale et Sirtori, du 1^{er} corps, formant la gauche sur les hauteurs, les divisions prince Humbert et Bixio, du 3^e corps, formant l'extrême droite vers Villafranca, Brignone marchant au milieu, bientôt suivi de Cugia et Govone. Custoza apparaissait bien ainsi comme le point central de ce grand déploiement.

C'eût été fort bien, si cette ligne assez étendue n'avait eu en face d'elle une force de près de 80,000 hommes concentrée sur un espace de 7 ou 8 kilomètres, justement dans les positions qu'on voulait atteindre, si l'inégalité des distances que les corps avaient à parcourir n'avait laissé place à quelque incohérence, si enfin les contre-temps n'étaient venus; mais ces contre-temps ne tardaient pas à se produire, ils se multipliaient, et le premier de tous était l'encombrement des routes, obstruées d'une immensité de bagages. Chaque général traînait avec lui son pesant attirail, chose d'autant plus dangereuse qu'aux équipages militaires se joignaient des trains bourgeois, toujours prompts aux paniques et aux débandades. Seul, le général Brignone, guidé par son instinct, ne pouvant se résoudre à croire que l'armée autrichienne fût aussi loin qu'on se plaisait à le dire et livrât sans combat des positions si fortes, Brignone profita du vague de ses instructions, qui ne prescrivait rien à ce sujet, pour laisser tous ses gros bagages sur la rive droite du Mincio, avec laquelle on restait toujours en communication. En outre de la précipitation et du trouble de ces premiers mouvemens il résultait que toutes les divisions n'eurent pas leurs distributions, et quelques-unes allaient combattre pendant toute la journée sous une chaleur accablante sans avoir mangé.

Ce n'est pas tout : au moment même du départ, des contre-temps bien plus graves survenaient à la gauche de l'armée. Cerale, en débouchant de Monzambano, avait appris qu'il ne pouvait suivre le chemin ordinaire conduisant directement à la route de Valeggio à Castelnovo sans passer sous le feu d'un des ouvrages avancés de Peschiera. Le chef de son avant-garde, le général de Villarey, avait trouvé, il est vrai, à peu de distance, un autre passage à peu près direct à travers les hauteurs, et dès quatre heures du matin il était à son poste, auprès du chemin sur lequel la division avait l'ordre de déboucher. Le général Cerale jugea peut-être ce passage trop difficile ou ignora d'abord la direction qu'avait prise le général de Villarey, et il crut tout simple de redescendre jusqu'à Valeggio pour remonter de là par la route large et facile de Castelnovo. Ce vieux soldat piémontais, de simple tambour devenu général par cinquante ans de service, plein de bravoure, connu dans l'armée pour sa ponctualité, mais ayant plus de courage que de tête, Cerale, pour la première fois peut-être de sa vie, prenait le droit d'interpréter un

ordre, et il choisissait une heure étrangement critique. Cette erreur ne pouvait aboutir qu'à doubler la distance qu'il avait à parcourir. Arrivé à Valeggio, il tomba sur la queue de la division Sirtori, qui défilait à peine. Il perdit deux heures, et encore fallut-il qu'on lui fit une place en suspendant la marche des bagages. Sirtori, de son côté, éprouvait à ce même instant une déconvenue d'un autre genre, qui n'était pas moins dangereuse. Par un accident au moins bizarre, son avant-garde, aux ordres du général de Villahermosa, en quittant Valeggio, était trompée par un faux renseignement, et au lieu de tourner à droite, comme elle le devait, pour gagner directement San-Rocco-di-Palazzolo par Viacava, elle continuait à s'avancer sur la route de Castelnuovo, tandis que le gros de la division, qui la suivait, prenait son vrai chemin. Il en résultait que sur cette route de Castelnuovo Gerale allait avoir deux avant-gardes, celle de Villarey, qui l'attendait, plus celle de Villahermosa, qui s'était trompée, et que Sirtori n'en avait plus aucune.

Comment un pareil fait pouvait-il se produire? Une erreur était sans doute possible un moment. Il ne reste pas moins étrange que l'erreur ait pu se prolonger assez pour devenir irréparable, qu'une avant-garde ait pu marcher à si peu d'intervalle sans savoir si elle était suivie par le gros de sa division, qu'une division à son tour ait pu continuer son chemin sans savoir si elle était précédée de son avant-garde, et si je relève cette circonstance, c'est qu'elle allait avoir une importance décisive, c'est que de plus ce ne fut pas un fait unique dans une journée où des divisions combattirent à 2 ou 3 kilomètres de distance, presque sans rapports entre elles, à peu près sans rapports avec le quartier-général, réduites le plus souvent à ne juger de leur situation réciproque que par les mouvemens et l'intensité des feux. Ainsi à la gauche de l'armée la journée ne laissait pas de commencer avec un certain trouble. Les deux divisions en marche avaient de la peine à se débrouiller. Il était cinq heures du matin.

Pendant ce temps, le premier bruit du canon retentissait tout à coup à l'extrême droite, vers Villafranca. Que se passait-il de ce côté? Le prince Humbert, avec la 16^e division, marchant en tête du mouvement du 3^e corps, était arrivé à Villafranca, qu'il avait un peu dépassée, disposant ses forces sur la route de Vérone, deux bataillons de *bersaglieri* en avant, la brigade de Parme formée en bataille un peu en arrière, et la seconde brigade de la division adossée au village. Il avait envoyé aussitôt en exploration quelques cheveu-légers d'Alexandrie, et ces cavaliers avaient fait tout au plus 2 kilomètres, qu'ils se voyaient assaillis à l'improviste par l'ennemi auquel ils avaient de la peine à échapper. C'était la cavalerie de Pultz qui accourait sur les têtes de colonnes italiennes. Le

prince Humbert n'avait que le temps de prendre ses dispositions de combat, de former en carré ses bataillons de la brigade de Parme, et de se jeter au milieu de l'un d'eux, — un bataillon du 49^e régiment, — attendant de pied ferme, avec une vigueur digne de son sang, le choc ennemi. A une petite distance, un feu violent d'artillerie et de mousqueterie arrêta net la charge impétueuse de Pultz, qui était obligé de reculer en désordre, laissant le terrain couvert de morts et de blessés, et au même instant deux escadrons d'Alexandrie aux ordres du colonel Strada s'élançaient sur les hulans autrichiens, qu'ils reconduisaient en les sabrant. La charge recommençait bientôt et n'était pas plus heureuse. Les Italiens, animés par leur jeune chef, gardaient la plus ferme contenance. Au bruit du canon, Bixio, qui était en marche, accourait intrépidement, allait se placer à la gauche du prince Humbert, formait également en carré les bataillons d'une de ses brigades, et il était à peine en position qu'il se voyait à son tour assailli par la cavalerie autrichienne sans lui laisser prendre plus d'avantages. Les charges se multipliaient et venaient toujours se briser contre les lignes italiennes. Cette lutte violente durait une heure et demie, et coûtait des pertes considérables à la cavalerie de Pultz, qui de fait se trouva dès ce moment à peu près hors de combat pour la journée, et ne reparut plus que le soir. Le résultat eût été plus grand encore, si la cavalerie de Sonnaz, appelée à propos, eût pu achever le succès des bataillons du prince Humbert et de Bixio.

Cela n'avait sans doute rien d'extraordinaire que deux divisions tinsent tête aux cavaliers autrichiens; ce n'était pas moins une heureuse entrée en campagne et dans cette première rencontre il y avait comme une révélation virile. Par une curieuse combinaison, ce bataillon, au sein duquel s'était jeté le prince Humbert, et qui le premier montrait sa fermeté sous le feu, ce bataillon semblait une image de l'Italie nouvelle. Toutes les provinces se trouvaient représentées dans ses rangs. Il y avait 88 soldats du Piémont, 48 de Lombardie, 21 de l'Ombrie et des Marches, 54 de Parme, 6 Toscans, 85 Romagnols, 97 Napolitains, 29 Siciliens, 9 émigrés vénitiens. L'unité nationale se scellait et s'attestait sous la charge autrichienne. Ce combat heureux s'était engagé un peu après cinq heures; il durait encore, quoique touchant à sa fin, vers six heures et demie, et déjà de proche en proche le feu s'allumait sur toute la ligne; déjà commençait cette bataille disséminée qui a reçu son nom du lieu même où elle aurait pu devenir une victoire, mais qui en réalité s'agitait sur trois points principaux, avec des chances inégales, au milieu d'épisodes multipliés, brillans ou douloureux.

Ce n'était pas malheureusement partout comme à Villafranca. Pour les trois divisions du 1^{er} corps engagées au même instant

ou à peu d'intervalle, la fortune ne se montrait pas aussi favorable. Il est vrai que ces divisions avaient devant elles des forces bien autrement imposantes, à peu près toute l'armée autrichienne venant disputer les positions qu'on prétendait aborder, et deux d'entre elles au moins n'étaient pas dans les meilleures conditions de marche pour aller au-devant d'un choc. La première qui rencontra l'ennemi fut celle de Sirtori. Sirtori, disais-je, en quittant Valeggio avait perdu son avant-garde; il ne le savait même pas, ou il savait tout au plus qu'elle était égarée, et il s'avancait tranquillement sur le chemin intermédiaire qui lui avait été assigné. A six heures et demie, il atteignait le Tione, profondément encaissé en cet endroit et dominé des deux côtés par des crêtes tournantes, dont l'une, sur la rive droite, est celle de Sainte-Lucie, qu'il ne faut pas confondre, comme on le fit à cette époque, avec Sainte-Lucie devant Vérone. Arrivé là, Sirtori, marchant en tête de sa division, dépassait le Tione et gravissait les premières pentes, qui, avant de se dérouler vers Capellino et San-Rocco-di-Palazzolo, passent sous une ferme dite la Pernisa, lorsqu'il se voyait tout à coup salué par une vive fusillade. Il avait encore si peu de méfiance qu'au premier moment il crut à une erreur de son avant-garde, qui se retrouvait devant lui, et il s'avança faisant des signes d'intelligence, défendant aux siens de tirer, envoyant en même temps deux officiers pour faire cesser le feu. La méprise ne pouvait durer longtemps. Sirtori avait affaire aux avant-postes de 5^e corps de l'armée autrichienne, venant de San-Rocco-di-Palazzolo et occupant déjà les hauteurs de Capellino, couvertes de son artillerie. C'était une épreuve critique pour ce vaillant homme, devenu général après avoir été prêtre, puis chef de volontaires, connu d'ailleurs pour son énergie dans la défense de Venise en 1849, et placé tout à coup avec sa division en face de forces supérieures. Surpris en marche, privé d'une partie de ses troupes, menacé par les batteries autrichiennes qui le dominaient et auxquelles il n'avait à opposer qu'une artillerie fort inégale, ne sachant rien d'un autre côté des autres divisions de l'armée, Sirtori, à ce qu'il semble, n'aurait eu qu'à se replier avec toutes ses forces sur la rive droite du Tione, où il pouvait tenir avec avantage en attendant de voir plus clair, d'être mieux informé et de pouvoir reprendre une offensive efficace. Il ne voulut pas reculer, et, disposant la première ligne de ses forces autour de la Pernisa, tandis que la seconde ligne restait encore de l'autre côte de la rivière, il accepta le combat.

Cette résolution était une inspiration de courage; mais Sirtori avait évidemment l'infériorité des forces et des positions. Il acceptait le combat ayant à dos une petite rivière aux abords difficiles, tandis que les Autrichiens le couvraient de feu du haut de Capel-

lino et tendaient à le déborder. Il n'aurait eu peut-être qu'un moyen de se tirer d'affaire, c'eût été de rassembler toutes ses forces et de se porter en avant à l'assaut des positions ennemies. Il ne se crut pas en état de tenter une telle aventure. Le général Sirtori payait chèrement à cette heure l'erreur de son avant-garde, qui ne lui aurait pas seulement épargné une surprise, qui eût été pour lui une force précieuse de plus dans la situation difficile où il se trouvait. Il l'avait bien compris, et dès le commencement du combat il avait essayé de rappeler à lui cette force errante, il avait expédié des officiers à la recherche du général de Villahermosa; mais au moment où il reçut cet appel, Villahermosa lui-même était déjà de son côté aux prises avec l'ennemi sur une autre route; il ne pouvait accomplir le mouvement qu'on lui demandait, de telle sorte que Sirtori, dans l'impossibilité d'aller en avant, se trouvait réduit à défendre son terrain. Il ne se battait pas moins pendant quatre heures avec le 19^e et le 20^e régiment, qu'il avait portés à gauche et à droite de la Pernisa, et aussi avec les cheveu-légers de Lucques, qui, sous les ordres du major Colli de Felizzano, — un vieux nom piémontais, — servirent plus d'une fois à dégager les bataillons compromis. Il continuait à opposer la plus vigoureuse contenance lorsqu'une attaque plus décisive des Autrichiens mettait en désordre deux bataillons du 19^e régiment qui, dans la crainte d'être tournés, se rejetaient un peu confusément au-delà du Tione, tandis que deux bataillons du 20^e se repliaient vers Sainte-Lucie, et Sirtori se voyait obligé de faire en plein combat ce qu'il n'avait pas voulu faire au début, c'est-à-dire de repasser le Tione, laissant derrière lui trois pièces d'artillerie qu'on ne put sauver dans la précipitation de ce mouvement de retraite, — à demi vaincu, mais nullement découragé et prêt à recommencer. Il était dix heures et demie du matin, et ici commençait de se réaliser ce que je disais : Sirtori combattait à 2 kilomètres de la route de Castelnuovo, à 3 ou 4 kilomètres au plus de Custoza, et il ignorait ce qui se passait à ses côtés, comme du reste on ignorait ce qu'il devenait lui-même.

Ce qui se passait à la gauche de l'armée était bien simple. Les conséquences de la double erreur qui avait été commise se déroulaient avec une désastreuse logique. Villahermosa, s'enfonçant sur cette route de Castelnuovo, qui court à travers une série de hauteurs, le Monte-Vento, Oliosi, le Monte-Cricol, Mongabia, Fenile, — Villahermosa dépassait le général de Villarey, qui attendait lui-même le gros de sa division, et le général Cerale se débrouillait péniblement à Veggio, qu'il ne quittait qu'après six heures. Or à ce même instant Villahermosa, approchant d'Oliosi, avait déjà rencontré l'ennemi : c'était la division de Rupprecht, appuyée par la brigade de Piret du 5^e corps de l'armée autrichienne, détachée de San-Rocco-

di-Palazzolo. Villahermosa, sans se laisser intimider, entraînait en action et disputait avec des chances assez inégales les hauteurs voisines de la route. Cerale apprit cet engagement en débouchant des défilés du Monte-Vento. Il avait au moins l'avantage de n'être point surpris. Il aurait bien pu, lui aussi, essayer de se reconnaître, communiquer avec Sirtori en informant le chef de son corps d'armée; mais, soit qu'il ne crût pas encore à une résistance sérieuse, soit qu'il fût un de ces hommes à qui le péril ôte la réflexion pour ne leur laisser que l'entraînement du courage, Cerale n'avait plus qu'une idée, aller tête baissée se frayer à tout prix un chemin vers Castelnovo sans s'inquiéter de rien, — et il avançait, poussant devant lui le général de Villarey, qui à son tour rejoignait Villahermosa, déjà fort menacé par le déploiement des forces autrichiennes.

Arrivé à Oliosi, il ne pouvait méconnaître la gravité de la situation en voyant les feux ennemis se multiplier. Il ne continuait pas moins à marcher en tête de ses troupes, avec plus d'intrépidité que de prudence, ayant à ses côtés le général Dho, commandant de la brigade de Forlì, lorsque tout à coup d'un chemin couvert débouchait une colonne autrichienne d'infanterie et de cavalerie. Un moment encore, et l'état-major italien était pris. Une escorte de guides put à peine le couvrir, animée au combat par le général Dho, qui reçut trois coups de lance. En même temps apparaissait sur la droite une autre brigade autrichienne, celle de Piret. Ce qui en résulta, ce fut un mouvement subit de retraite qui se communiqua à la colonne italienne tout entière et dégénéra bientôt en confusion, les bataillons se rejetant les uns sur les autres, les soldats se débandant de toutes parts. Le malheureux Cerale, l'épée à la main au milieu du feu, essayait vainement de raffermir sa colonne et de ramener ses hommes; il tombait atteint d'une dangereuse blessure. Le général Villarey à son tour s'efforçait de rétablir le combat, et au moment où il se jetait en avant il était mortellement frappé auprès de son fils, qui lui servait d'aide-de-camp.

En un instant, les trois généraux de division se trouvaient hors de combat. Le colonel Dezza restait le commandant de cette malheureuse colonne, dont il rassemblait intrépidement les tronçons pour tenir encore l'ennemi en respect. Tout ce qu'il pouvait tenter évidemment, c'était de se défendre en se repliant et de retarder la marche des Autrichiens. En apparence, le désordre était grand sans doute; cette infortunée division avait été la victime d'une de ces paniques auxquelles sont exposées toutes les armées. Malgré tout cependant, même dans cette confusion, ce n'est pas le courage qui manquait. Parmi ces soldats débandés, beaucoup, réunis par groupes, s'étaient dispersés dans les fermes, multipliant la résistance, fatiguant les Autrichiens, et plus d'un de ces obscurs combats révélait

une trempe de cœur digne d'une meilleure fortune; je n'en veux citer qu'un exemple. Dix officiers et trente hommes du 44^e régiment avec le drapeau s'étaient réfugiés dans une ferme isolée après en avoir délogé des chasseurs ennemis. Pendant deux heures, ils résistèrent à des assauts répétés qui les décimaient; les Autrichiens finirent par mettre le feu à la maison. Quand ces braves gens se virent menacés des flammes, avant de se rendre ils mirent leur drapeau en morceaux qu'ils se partagèrent en s'engageant à rapporter fidèlement ces précieuses reliques le jour où ils seraient rendus à la liberté, et cet engagement a été tenu. Quatre mois après, sur la place Saint-Marc, à Venise, le général de Revel, aujourd'hui ministre de la guerre, rendait au 44^e régiment cette bannière en morceaux, ingénieusement sauvée après avoir été virilement défendue. Ceux qui faisaient cela étaient évidemment des soldats; mais enfin ces actes obscurs et isolés n'empêchaient pas que cette échauffourée, où venaient de tomber Cerale, Villarey et Dho, n'eût pour conséquence de rejeter cette division si durement éprouvée jusqu'aux défilés du Monte-Vento, justement à l'heure où un peu plus loin Sirtori était refoulé de son côté.

Que faisait à son tour Brignone, le troisième divisionnaire du 1^{er} corps? Celui-ci, prudent et aussi habile que ferme, ne commettait pas les mêmes fautes, quoiqu'il allât au-devant des mêmes malheurs. Il était parti à la première heure du jour. Le bruit du canon d'Oliosio et de la Pernisa, qu'il entendit en passant sous Valleggio, ne pouvait que le confirmer dans son idée d'une rencontre inévitable, et lui faisait hâter le pas. Désormais il ne doutait plus que les Autrichiens ne se présentassent en force sur un vaste front, et dans sa pensée l'essentiel pour lui plus que jamais était de devancer l'ennemi sur les hauteurs de Custoza, pour pouvoir de là gagner le point extrême assigné à sa marche, Sona. Custoza apparaissait comme la clé de cette bataille indistincte qui s'annonçait. Par sa position en effet, Custoza peut être considéré comme le sommet de deux systèmes de hauteurs, l'un formé par Monte-Torre et Monte-Croce, l'autre courant dans la direction de Sommacampagna par le Belvédère, la Bagolina, Monte-Godio, la Berettara, et constituant une série de positions qui ont été plus d'une fois le théâtre de sanglans combats. Entre les deux systèmes se prolonge une vallée où se déroule la route qui va par Staffalo à Sommacampagna. Ici comme partout du reste, le sol est couvert d'arbres, de plantations, de vignes, et de colline en colline apparaissent des maisons, le palazzo Maffei, le palazzo Bassi. Brignone se hâtait donc vers ces régions, qui avaient l'avantage de le mettre en état de tenir tête à l'ennemi, de le relier au mouvement du reste de l'armée sur la gauche, et de fermer l'espace entre le 1^{er} et le

3^e corps. A sept heures du matin, il gravissait les premières pentes lorsqu'il était rejoint par le général La Marmora, que la canonnade matinale de Villafranca avait attiré, et qui se chargea lui-même de fixer les positions que la division Brignone devait prendre sans plus de retard. Dans sa préoccupation de ce qui venait d'arriver à Villafranca et de ce qui pouvait se renouveler, n'ayant peut-être aussi que des données assez vagues sur ce qui se passait à la gauche de l'armée, La Marmora n'eut qu'une pensée, faire face à Villafranca. Une partie des forces de Brignone fut donc portée sur Monte-Torre et Monte-Croce, qui dominaient la plaine, mais qui à leur tour étaient dominés par Monte-Godio, la Berettara. La brigade des grenadiers de Lombardie, à la tête de laquelle était le duc d'Aoste, fut laissée sur la route encaissée qui passe entre Custoza et Monte-Torre en se dirigeant vers Staffalo.

Ces dispositions avaient par malheur un double inconvénient qui allait bientôt se faire sentir. En laissant libres les hauteurs de Custoza même, de Belvédère, elles ouvraient un espace par où les Autrichiens pouvaient s'avancer en coupant toute communication avec le reste du 1^{er} corps d'armée, et en même temps elle plaçait la division Brignone sous les feux qui pouvaient la dominer. C'est ce qui ne manquait pas d'arriver. Brignone était à peine en position sur ces deux cimes nues et abruptes de Monte-Croce et de Monte-Torre qu'il se voyait criblé de feux meurtriers partant de divers points. C'était le 9^e corps autrichien de Hartung qui se démasquait et entra en action, appuyé sur Sommacampagna, dessinant ses attaques sur tous les points, sur Monte-Croce, sur la vallée de Staffalo en même temps que sur les hauteurs inoccupées conduisant à Custoza. En peu de temps, les grenadiers de Sardaigne, décimés par le feu à Monte-Croce, se voyaient assaillis à plusieurs reprises par l'ennemi, qu'ils repoussaient sans cesse en s'affaiblissant eux-mêmes, et la situation devenait menaçante. Brignone n'avait pas tardé à voir le danger, et, réparant l'erreur qui avait été commise, il voulut, avec les grenadiers de Lombardie laissés en réserve, s'emparer des hauteurs du Belvédère. Les grenadiers en effet prirent plusieurs fois et reperdirent ces positions. C'est là que le prince Amédée, à la tête de ses soldats, recevait une blessure à la poitrine, et peu après le général Gozzani était à son tour mis hors de combat. Il ne restait plus à la brigade de Lombardie qu'à se replier sur Custoza, dont elle s'emparait cette fois, mais qu'elle perdit encore après un combat acharné. La conséquence pour Brignone était la pénible nécessité de la retraite. Il se replia après un combat de quatre heures où il avait perdu 67 officiers, plus de 600 soldats, — et ici encore on ne touchait qu'à dix heures du matin. Brignone avait quitté le dernier Monte-Croce, où il s'était tenu

pendant toute la lutte au milieu du feu, et au moment où il se repliait il voyait déjà paraître les têtes de colonne de Cugia, que sa division, décimée et exténuée, ne pouvait plus seconder utilement, mais à qui il laissait quelques bataillons sous les ordres du colonel Boni, tenant tête à l'ennemi en couvrant la retraite.

De toutes parts donc, excepté à Villafranca, cette première entrée en action n'avait pas été heureuse et de douloureux pressentimens, on le conçoit, durent agiter le quartier-général. A dix heures et demie du matin, tout semblait perdu, si bien que le général La Marmora, ramenant le roi, qui pendant tout le combat était resté auprès de Custoza, s'occupait déjà d'aller préparer la retraite sur Goïto. Et cependant rien n'était perdu. Deux heures après, sur la ligne entière, tout semblait au contraire avoir pris une face nouvelle. Sirtori d'abord avait eu dans son revers le mérite de rester inaccessible au découragement. Réparant par son énergie les mauvaises chances de sa marche ou de sa tactique, il avait réorganisé ses troupes, s'était assis fortement sur la rive droite du Tione, dans le dessein d'arrêter l'ennemi, et, profitant d'un moment où les Autrichiens paraissaient hésiter, il avait repris une offensive hardie. En peu d'instans, il avait réussi à regagner les positions de la Pernisa, où il se défendait vigoureusement en attendant de pouvoir pousser plus loin un succès qu'il ne croyait pas au-dessus de ses efforts. Tout semblait donc rétabli sur ce point, et, si on n'avancait pas précisément, on avait reconquis le terrain perdu. A l'extrême gauche, le chef du 1^{er} corps d'armée, le général Durando, qui avait passé la matinée à Valeggio sans rien savoir encore, était parti vers huit heures, et lui aussi, il avait appris aux défilés du Monte-Vento l'engagement, mieux encore le désastre de Cerale.

Durando avait eu la pensée prévoyante et heureuse de se faire une réserve qu'il amenait avec lui. Sans doute, en prenant un bataillon à chacune de ses divisions, il les avait affaiblies, et en choisissant principalement des *bersaglieri*, il avait composé cette réserve d'une troupe mieux faite, surtout dans ces pays boisés, pour combattre en avant que pour former une réserve. Ce n'était pas moins, dans un pareil moment, une force précieuse qui pouvait devenir un moyen de salut. Attristé par les nouvelles qui se succédaient, saisi par le spectacle des fuyards, rares d'abord, puis nombreux et effarés, qui se précipitaient, Durando s'était arrêté, faisant avancer sa réserve, recueillant les troupes de Cerale ou de Villahermosa qui se repliaient pêle-mêle, portant son artillerie sur le Monte-Vento, d'où elle pouvait dominer le pays, et se disposant à montrer à l'ennemi qu'il n'était pas au bout de sa victoire. Il ne pouvait faire rien de mieux, et son attitude eut tout au moins pour

effet de remettre un certain ordre dans l'action en suspendant quelque peu le progrès des Autrichiens. Du haut du Monte-Vento particulièrement, le colonel Bonelli soutenait contre les coteaux d'Oliosì, occupés par des batteries impériales, un combat d'artillerie qui n'était pas au désavantage des Italiens; mais une circonstance bien autrement décisive venait en aide à cette malheureuse aile gauche de l'armée.

La division Pianelli, on l'a vu, était restée sur la rive droite du Mincio en se rapprochant du fleuve, à Monzambano, d'où elle pouvait surveiller ces événemens auxquels elle ne paraissait pas destinée à prendre part. Dès le matin, au bruit du canon, Pianelli n'avait pas tardé à démêler que quelque chose de grave devait se passer sur la route de Castelnovo, et après avoir appelé une partie de ses troupes de Pozzolengo, n'ayant d'ailleurs ni ordres ni nouvelles, il était accouru d'instinct, envoyant quelques bataillons avec le colonel Pasi dans la direction du feu, et se portant lui-même sur une hauteur pour apprécier la situation. Il n'avait pas hésité alors à s'engager plus vivement et à faire venir des forces nouvelles. Cette intervention était d'autant plus opportune que les Autrichiens, s'avancant par la route de Salionze, plus rapprochée du Mincio, en même temps que par la route d'Oliosì, menaçaient déjà de couper les communications par le pont de Monzambano et de tourner toutes les positions italiennes. Heureusement Pianelli avait en peu d'instans si bien pris ses dispositions sur les hauteurs voisines de Monzambano, garnies d'artillerie, et sur la rive gauche du Mincio, que, si les Autrichiens cherchaient à gagner du terrain, ils risquaient d'être pris entre deux ou trois feux, et c'est ce qui allait effectivement arriver bientôt. Un bataillon de chasseurs autrichiens arrivant du côté de Salionze tomba dans ce guépier, ne pouvant plus avancer ni reculer, renvoyé de l'un à l'autre, et finit par être pris tout entier. Par cette initiative aussi hardie qu'intelligente, Pianelli avait peut-être sauvé la gauche de l'armée d'un désastre; dans tous les cas, il avait brusquement arrêté la marche des Autrichiens.

Autour de Custoza même, la face des choses était redevenue plus favorable encore. Au moment où Brignone avait quitté le champ de bataille, Cugia et Govone se montraient à peine après une marche commencée à deux heures et demie du matin, et embarrassée par ces éternels bagages qu'on retrouvait partout. Ils arrivaient trop tard pour épargner à Brignone l'amertume d'une retraite forcée. Telle était cependant l'importance de ces positions un instant perdues, que le général La Marmora, rencontrant successivement Cugia et Govone, leur avait donné l'ordre de se hâter pour les reprendre, et c'est ce qu'ils avaient fait l'un et l'autre avec une

énergique résolution. Cugia avait enlevé Monte-Croce aux Autrichiens; Govone à son tour avait repris Monte-Torre. Une fois là, Govone avait laissé un peu respirer ses troupes, harassées de leur longue marche; puis, s'élançant de nouveau, il avait assailli à son sommet le village de Custoza et avait réussi à s'en emparer. Maître de ces positions, Govone s'y défendait énergiquement, et bientôt, prenant lui-même l'offensive, il poussait jusqu'aux hauteurs du Palazzo-Maffei, du Belvédère, qui restaient encore entre ses mains. De ce côté, on n'avait pas seulement regagné le terrain disputé par Brignone, on avait fait des progrès, et ce n'étaient pas les derniers.

Ainsi donc à dix heures du matin voilà une bataille perdue; entre midi et deux heures, voilà une bataille rétablie. Maintenant supposez au milieu de cette armée une supériorité de direction égale au patriotisme et à la bonne volonté; supposez un commandement placé sur quelque point central, tel que le Monte-Mamaor, entre Custoza et Valeggio, bien servi, bien informé, connaissant le terrain comme devaient le connaître des hommes qui l'avaient disputé aux Autrichiens dix-huit ans auparavant, embrassant l'ensemble d'une opération, animant tous les chefs d'un même esprit, prompt à tirer parti des circonstances : cette bataille rétablie aurait pu devenir sans doute une victoire définitive. Un esprit fait pour maîtriser ces grands hasards qui s'appellent des batailles aurait vu peut-être que dans cette situation, telle qu'elle apparaissait entre midi et deux heures, il y avait encore de singulières ressources, et que les Autrichiens eux-mêmes avaient leurs points faibles, notamment cette gauche laissée vide depuis la défaite de Pultz, — qu'en demandant simplement à Pianelli, à Durando, à Sirtori, de maintenir leurs positions, et en les soutenant au besoin, si on avait pu appeler quelque force du 2^e corps, on pouvait se servir des deux divisions qui restaient inactives depuis le matin à Villafranca pour les jeter dans la direction de Sommacampagna, sur le flanc et sur la ligne de retraite des Autrichiens. Un homme fait aux grandes opérations de la guerre eût vu cela peut-être ou autre chose, et il aurait réussi à tirer parti de ce retour de fortune. Nul assurément n'eût mieux mérité une victoire que le digne La Marmora, ce loyal soldat qui l'avait préparée en faisant l'armée italienne. Malheureusement pendant toute cette journée la direction semble avoir été trop flottante, trop mobile, trop livrée à des impressions partielles. A la confiance excessive du matin succédait tout à coup une certaine défiance de soi-même; l'impulsion manquait, et c'est ainsi que cette bataille rétablie, par une sorte d'élan spontané, retombait, à partir de deux heures, sous le poids de la fatalité qui la livrait à l'imprévu.

D'un côté en effet, Sirtori, après s'être vigoureusement défendu

et avoir vainement demandé des secours qu'on ne pouvait lui envoyer, se voyait obligé de se replier de nouveau un peu en désordre, et cette fois ce n'était plus sur la rive droite du Tione, sur les hauteurs de Sainte-Lucie que s'arrêtait le mouvement de retraite. Harcelée, refoulée après avoir perdu depuis le matin 650 hommes et se battant encore, cette division n'allait plus s'arrêter qu'à Valeggio. De son côté, Durando n'était guère plus heureux au Monte-Vento, où il tenait encore à la vérité. Ce que serait devenue cette défense du Monte-Vento, il serait difficile de le dire; elle fut désorganisée par la disparition de Durando, atteint d'une blessure qui semblait légère au premier abord, et qui bientôt le mettait hors d'état de rester sur le champ de bataille. Il en résultait une inévitable confusion. Le commandant de ce qui restait de la division Ceralo était un simple colonel; le corps d'armée n'avait plus de chef. Le commandement devait passer au général Pianelli, et Pianelli n'était pas là. Il tenait heureusement en respect les Autrichiens; mais, restant toujours sans ordres, ne sachant rien d'ailleurs de l'ensemble de la bataille, il finissait par se renfermer dans la défensive, tandis que les combattans de Monte-Vento, comme Sirtori, se repliaient peu à peu sur Valeggio. A ce moment, il n'y avait plus qu'un point où la bataille ressemblait encore à une victoire : c'était Custoza, où Govone ne se bornait pas à se défendre, où il avançait, on l'a vu, jusqu'aux hauteurs du Belvédère, pendant que Cugia tenait toujours à Monte-Croce, — et tant que la question n'était pas résolue sur ce point, les Autrichiens savaient bien qu'ils ne pouvaient être nullement certains de l'issue de la journée. Ils sentaient fort justement que le nœud de la bataille était à Custoza. Aussi se disposaient-ils à un retour violent et décisif. Govone les attendait de pied ferme, et le choc allait être terrible, car les Autrichiens se préparaient à assaillir les positions italiennes avec cinq colonnes composées du 7^e et du 9^e corps, appuyées de fortes masses, soutenues par une nombreuse artillerie distribuée sur les collines.

A trois heures, l'assaut commença. Govone, sans s'émouvoir du nombre de ses ennemis et sans les laisser arriver jusqu'à lui, entraîne ses troupes dans une attaque à la baïonnette et fait reculer les Autrichiens, qui se retirent en désordre. Cette première attaque avait complètement manqué. C'était en somme le choc victorieux de 10,000 hommes contre 20,000. Malheureusement le général Cugia, assailli de son côté, n'avait point eu le même succès. Il fut obligé d'abandonner ses positions. Govone restait donc seul contre les attaques qui ne pouvaient manquer de se renouveler. Or ici s'élève une considération bien simple : pendant que l'intrépide général disputait ainsi un terrain où se jouait évidemment le sort de la journée, que faisaient les deux divisions Bixio et prince Hum-

bert, qui étaient à Villafranca ? Elles ne faisaient rien, elles n'avaient pas tiré un coup de fusil depuis le matin. Si on craignait un retour possible de la cavalerie autrichienne, une division eût assurément suffi avec la cavalerie du général de Sonnaz, qu'on avait sous la main. Dans vingt minutes de galop, le commandant du 3^e corps, le général della Rocca, aurait pu aller s'assurer de ce qui se passait à Custoza, de ce que devenait une de ses divisions qui lui demandait du secours ; il n'y alla point, il n'envoya pas le secours. Govone espérait encore, lorsqu'à quatre heures l'assaut autrichien recommençait plus furieux. Pendant plus d'une heure, il se défendit de position en position avec le plus intrépide acharnement ; mais à la fin ses munitions étaient épuisées, il avait quatre pièces d'artillerie démontées, ses soldats étaient exténués de faim, de chaleur et de fatigue. Il avait perdu 1,326 hommes ; deux des officiers de son état-major avaient été tués, et tous les autres étaient blessés ; lui-même, il avait été atteint.

Que pouvait-il faire de plus ? Il avait tenu obstinément jusqu'à cinq heures et demie. Ce ne fut qu'alors qu'il se décidait à se replier, ne cédant toutefois le terrain que pied à pied, suspendant par instans sa marche pour faire face à l'ennemi. A cette heure-là, Sirtori, après s'être arrêté un moment à Valeggio, en était déjà parti et avait fait passer au-delà du Mincio toutes les troupes réunies sur ce point, sans se rendre tout à fait compte de la gravité d'une résolution qui pouvait compromettre singulièrement le reste de l'armée. La perte de Custoza, c'était la perte définitive de la bataille. Un succès sur un autre point n'eût rien décidé ; le maintien victorieux de Govone sur les hauteurs de Custoza eût neutralisé tous les autres avantages des Autrichiens. Dès que Govone succombait sous le nombre, — il n'y avait plus que lui qui combattit encore, — c'était le signal d'une retraite générale, que Bixio eut la mission de couvrir. C'est alors que pour la première fois de la journée reparut la cavalerie de Pultz, essayant de harceler les divisions italiennes dans leur mouvement vers le Mincio ; mais Bixio la reçut comme il l'avait reçue le matin, et à une vaine sommation de se rendre qu'on eut la fantaisie de lui adresser il répondit d'une si fière façon qu'on n'eut pas envie de recommencer, ni même de pousser plus loin la poursuite. On le laissa se retirer, ce qu'il fit après un combat d'arrière-garde, tranquillement, en ordonnant à ses soldats de jouer des fanfares. La retraite ne fut point autrement troublée et se prolongea jusque fort avant dans la nuit.

C'était une défaite sans nul doute. Telle est la fortune des batailles : quelques jours plus tard, à Sadowa, les Prussiens étaient battus vers deux heures, lorsque l'arrivée de l'armée du prince

royal venait tout changer. — Le 24 juin à la même heure, Govone se tenait victorieux sur les hauteurs de Custoza, l'immobilité de della Rocca laissait périr la victoire. Un retard dans l'arrivée du prince royal eût fait peut-être de la Prusse la vaincue de Sadowa; une inspiration heureuse sur le Mincio pouvait faire de l'Autriche la vaincue de Custoza. C'est l'Italie au contraire qui succombait. Qu'on ne s'y trompe pas cependant, cette journée, qui était une défaite et encore plus un malheur qu'une défaite, montrait qu'une armée italienne existait. Elle s'était comportée, cette armée, de façon à inspirer à l'archiduc Albert lui-même ce mot de bon goût : « On ne peut refuser à l'ennemi ce témoignage, qu'il s'est battu avec obstination et avec bravoure. Ses premières attaques surtout étaient impétueuses, et ses officiers donnaient le bon exemple à leurs soldats. »

En réalité, il n'y avait eu que trois divisions du 1^{er} corps et deux divisions du 3^e corps qui avaient été sérieusement et fortement engagées, seules elles s'étaient battues pendant douze heures. La division Pianelli, si heureuse et si décisive que fût l'inspiration de son chef, n'avait eu qu'un rôle relativement épisodique, et n'était pas entrée à fond dans la lutte. Les deux divisions du prince Humbert et de Bixio, les premières au feu dès le matin, n'avaient eu à soutenir qu'un combat brillant, mais court, qui ne s'était plus renouvelé de la journée. Le 2^e corps tout entier était resté en dehors de l'action, et n'avait pas eu un seul homme au combat. C'était donc, tout compte fait, une force de 50 à 60,000 hommes au plus qui avait tenu tête pendant toute la journée aux 5^e, 7^e et 9^e corps de l'armée autrichienne, successivement engagés et devant s'élever avec la division Rupprecht à près de 80,000 hommes. Govone seul eut un instant sur les bras, à la fin de la journée, 40,000 hommes, accumulés pour enlever Custoza. Autre fait : les Italiens avaient eu en officiers ou en soldats un peu plus de 700 morts et près de 3,200 blessés; les Autrichiens avaient près de 1,200 morts et plus de 3,500 blessés. Il y avait, il est vrai, du côté italien un plus grand nombre de prisonniers et d'absens. La perte au feu ne restait pas moins à peu près égale et même un peu à l'avantage de l'armée italienne. Enfin un dernier fait qui ne laisse pas d'être curieux et significatif : le soir du 24, les Italiens étaient sans doute vaincus et avaient échoué dans leur tentative; à cinq heures et demie, Govone quittait Custoza, et vers la même heure il n'y avait plus autour de Valeggio qu'une défense désorganisée, qui cessait même par la retraite qu'ordonnait dangereusement Sirtori en la couvrant d'ailleurs de sa personne. Cependant les Autrichiens n'occupaient définitivement Custoza qu'à sept heures, et ils n'allaient pas même jusqu'à Valeggio, si bien qu'un régiment de Govone y passa la nuit et ne se

retira au-delà du Mincio que le lendemain matin. C'était donc la preuve que les Autrichiens se trouvaient ou singulièrement exténués eux-mêmes par cette longue lutte, ou étrangement incertains sur le degré de résistance que les Italiens pouvaient opposer encore.

C'est le plus puissant maître de la guerre, Napoléon, qui a dit, si je ne me trompe, que souvent le soir d'une bataille il n'y a pas une grande différence entre les vainqueurs et les vaincus, et que tout tient un peu à l'idée qu'on se fait de part et d'autre, ce qui ne signifie qu'une chose : c'est qu'une victoire est presque toujours dans l'effet moral bien plus que dans les résultats immédiatement sensibles. Rien ne le prouve mieux que Custoza. Au premier aspect, rien certes ne semblait perdu, puisque l'armée du Mincio comptait encore plus de 100,000 hommes qu'on pouvait ramener au combat, un corps entier qui restait intact, des divisions qui avaient à peine vu le feu, d'autres divisions, qui, en ayant été fortement éprouvées, ne se laissaient pas atteindre dans leur esprit. Par malheur l'impression au camp italien dépassait évidemment la réalité. La déception du soir se proportionnait à la confiance du matin. On tombait un peu du haut d'un rêve, et jusqu'en cette mauvaise fortune, surtout en cette mauvaise fortune, les détails obscurcissaient encore, je le crains, le sentiment simple et supérieur des choses. En un mot, un accident de guerre qui pouvait être réparé devenait presque un désastre qui, d'un seul coup, suspendait l'élan de Cialdini sur le Pô, en même temps qu'il rejetait l'armée du Mincio au-delà de l'Oglio, où elle allait se réorganiser. Toujours l'impression ! Et c'est ainsi que cette bataille de Custoza, perdue, regagnée, reperdue, dans tous les cas honorable, restait comme le résumé brillant et douloureux de cette campagne d'un jour, dont le nœud allait être tranché par d'autres avant même que l'armée italienne eût le temps de rentrer en action, — et cette fois dans des conditions bien différentes, où la diplomatie avait autant de part que la guerre. Heureusement dans cette phase nouvelle, où elle a porté, je le sais bien, l'amertume d'une déception cuisante, l'Italie avait pour elle plus que la gloire militaire, qui est sujette aux éclipses, plus que le courage d'une armée vaillante, qui peut avoir ses jours de malheur ; elle avait le droit, la puissance vivace de son instinct national, sans compter cette force des choses dont je parlais, qui l'a si souvent servie, et qui une fois encore allait faire sortir d'une défaite, comme elle aurait fait sortir d'une victoire, l'affranchissement de Venise, le couronnement de son indépendance.

CHARLES DE MAZADE.

ÉTUDES

SUR

LES TRAVAUX PUBLICS

LES AQUEDUCS ET LES EAUX PUBLIQUES.

Après l'air que nous respirons, il n'est rien qui, plus que l'eau, soit indispensable à l'existence et qui exerce plus d'influence sur la santé. L'eau n'est pas seulement le principe essentiel de nos boissons, c'est aussi le grand purificateur de toutes les souillures dont nous avons essayé dans une étude précédente de mettre en lumière les pernicioeux effets (1). Un air pur et une eau saine sont les deux conditions premières d'une habitation salubre, et si l'intérieur des grandes villes nous fait voir parfois les tristes conséquences d'une atmosphère viciée, on y découvre aussi le spectacle attristant de misères et de saletés répugnantes que des ablutions abondantes feraient disparaître. Il n'est pas un être qui puisse vivre sans eau, pas un haméau qui puisse en être privé; pour l'industrie, c'est un agent universel qui produit et condense la vapeur, qui dissout, nettoie, conserve ou altère tour à tour les matières premières; aussi les usines en consomment-elles d'énormes quantités. Il n'est donc pas surprenant que les villes aient été fondées de préférence sur le bord des rivières, et que le souci de tout pro-

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} juin.

priétaire qui se fait bâtir une maison soit de découvrir une source ou de creuser un puits sur son domaine. On dirait au premier abord que l'eau est un bien répandu à profusion sur la croûte terrestre, et que chacun est libre de s'approvisionner aux inépuisables réservoirs que la nature a ménagés. Par malheur il n'en est pas ainsi : les rivières, souillées par les détritits de la vie animale et des fabriques, ne fournissent trop souvent qu'un liquide malsain; les sources, chargées de sels terreux et minéraux, sont quelquefois impropres à la boisson et aux usages domestiques; ailleurs il n'y a ni sources ni rivières. De là est née une science qui a pour but de découvrir les eaux de bonne qualité qui se cachent dans le sein de la terre et de les amener à portée des consommateurs par des canaux artificiels, science déjà vieille, puisque les Romains ont laissé des preuves magnifiques du soin qu'ils apportaient aux ouvrages hydrauliques, récente toutefois à d'autres égards, car le microscope et les minutieuses analyses de la chimie moderne sont seuls capables de nous éclairer sur la valeur relative des eaux d'origine diverse qui coulent à la surface du globe.

I.

Si l'on veut apprécier les vertus et les défauts dont l'eau peut être douée, il faut suivre par la pensée les pérégrinations qu'elle accomplit soit à l'état liquide, soit à l'état gazeux, et examiner les causes multiples qui en altèrent la pureté naturelle. Les vapeurs aqueuses qui s'élèvent dans l'atmosphère au-dessus des mers, des rivières et des étangs sont, comme on sait, de l'eau distillée, c'est-à-dire un composé à proportions invariables de deux corps simples, oxygène et hydrogène. Ces vapeurs sont toujours d'une pureté parfaite, qu'elles émanent d'un marais fangeux, d'un océan saumâtre ou d'un clair ruisseau. Réunies et déjà presque condensées, elles forment les nuages qui planent au-dessus de nos têtes. Un dernier degré de condensation les précipite sur le sol, où elles arrivent en gouttes encore vierges, sauf l'addition d'une notable quantité d'air dissous et de parties infinitésimales d'ammoniaque et d'acide carbonique empruntées aux couches aériennes que traverse la pluie. Si l'on s'avisait de mettre les nuages en bouteilles ou que l'on recueillit simplement l'eau de pluie avant qu'elle n'ait touché la terre, on aurait une boisson potable, mais qui paraîtrait un peu fade, parce qu'elle manquerait des élémens minéraux qui donnent la sapidité au liquide que nous avons coutume de boire.

On sait que l'eau de pluie, à moins d'averse extraordinaire, ne

séjourne que peu de temps à l'endroit où elle est tombée. Une partie s'évapore immédiatement et regagne l'atmosphère, une autre partie s'écoule en minces filets ou en torrens qui ravinent les sols en pente jusqu'au lit de la rivière la plus proche, le reste enfin pénètre sous terre, s'infiltré à travers les couches sablonneuses, glisse sur les rochers, s'introduit par les fissures des couches imperméables, chemine obliquement avec une lenteur excessive, en descendant toujours, et finit par venir sourdre à ciel ouvert dès que la configuration géologique de la contrée le permet. La proportion entre la quantité d'eau tombée du ciel et celle qui s'insinue à l'intérieur du globe dépend, on le comprend sans peine, de la nature même de la surface; les sables retiennent presque tout ce qu'ils reçoivent, les rochers ne gardent presque rien. Toutefois on peut évaluer en moyenne la quantité d'eau absorbée par le sol au tiers de celle qu'il a reçue sous forme de pluie. C'est du moins le chiffre admis pour les terrains les plus communs aux environs de Paris, si bien que, lorsqu'il tombe 60 centimètres de pluie par an, on calcule avec assez de vraisemblance qu'il y en a 20 centimètres qui imbibent les couches profondes, ou, si l'on aime mieux, que chaque hectare superficiel cache une masse d'eau souterraine de 2,000 mètres cubes.

Avant de suivre plus loin le cours invisible de cette eau tombée du ciel, rappelons en peu de mots la disposition géologique des régions inférieures où elle va pénétrer. Personne n'ignore que la croûte solide du globe se compose d'assises superposées dans un ordre régulier et pour ainsi dire emboîtées les unes dans les autres. Dans le creux des vallées se trouvent les couches les plus modernes, qui sont aussi les plus propres à la culture; au-dessous s'étendent des bancs d'argile, de craie, de sables ou de grès que les océans des siècles passés ont déposés par étages successifs aux diverses époques de la vie de notre planète; puis au-dessous encore gisent dans leur immobilité primitive les roches granitiques, que l'on dit être le noyau de la terre. Les terrains d'alluvion, plissés, déformés, inclinés en divers sens par les convulsions qui ont déprimé l'écorce terrestre, se relèvent sur le flanc des coteaux, mais n'en atteignent pas tous le sommet, en sorte qu'on les voit affleurer à différentes hauteurs. Les uns sont perméables à l'eau, comme les sables siliceux, qui la laissent filtrer par tous les interstices et ressemblent à des éponges, ou comme les bancs de craie, qui sont brisés par mille fendillemens. D'autres sont imperméables, tels que les argiles et les grès. Les eaux se réunissent au bas des couches perméables, et jaillissent en sources lorsqu'elles arrivent à un endroit où le terrain manque devant elles. Les anciens avaient

imaginé les théories les plus bizarres pour rendre compte de l'existence des sources; ils allaient jusqu'à prétendre qu'elles étaient engendrées par la mer au moyen de conduits souterrains, tandis qu'elles n'ont en réalité d'autre origine que la pluie, les brouillards, la rosée et la neige. Grâce à cette explication simple et ingénieuse, on a pu affirmer qu'il existe au fond de chaque vallon une source apparente ou secrète, et des hydrosopes exercés ont su deviner au seul aspect du sol les ruisseaux cachés au-dessous de la surface. L'expérience et l'observation ont ainsi remplacé, pour la découverte de ces trésors d'eau limpide, la baguette de coudrier et les autres moyens chimériques auxquels on avait jadis recours. La recherche des sources est maintenant une science que plusieurs personnes exercent avec une sûreté d'appréciation remarquable (1).

Les eaux ne peuvent ainsi circuler sous terre sans emprunter quelque chose au terrain qu'elles traversent. Tantôt elles se chargent de matières minérales ou sulfureuses et acquièrent des propriétés médicinales; le plus souvent elles ne dissolvent que des sels terreux, des carbonates et des sulfates de chaux ou de magnésie qui ne leur donnent ni couleur ni odeur, et leur communiquent seulement une légère sapidité; parfois elles deviennent tout à fait saées; les plus pures émergent des terrains primitifs. Lorsque les eaux sortent de terre avec un excès de sels en dissolution, elles en abandonnent bien vite une partie, et l'on dit alors qu'elles sont incrustantes, parce qu'elles recouvrent d'une couche calcaire les objets que l'on y plonge. Dans ce cas, elles conviennent peu à la boisson et moins encore à la consommation industrielle. Tandis qu'elles courent à ciel ouvert, les eaux acquièrent de nouvelles qualités et aussi de nouveaux défauts. Elles abandonnent, ainsi qu'il vient d'être dit, une portion des sels qu'elles tenaient en dissolution; mais elles se chargent de boue et de limon lorsque le volume de la rivière est grossi par accident, elles prennent un goût désagréable si elles traversent des marais tourbeux, elles s'altèrent quelque peu au contact des végétaux qui vivent et périssent sur la rive et des débris organiques qu'y rejettent les hommes et les animaux. Cette dernière cause d'impureté, qui n'a qu'une faible importance dans les campagnes, devient au contraire très redoutable en aval des villes et des centres industriels.

Depuis les eaux vives et claires qui sortent du pied des glaciers ou jaillissent entre les roches des terrains primitifs jusqu'aux eaux

(1) On lira avec intérêt l'*Art de découvrir les sources*, où l'abbé Paramelle a expliqué avec une lucidité parfaite les principes de la prétendue divination dont on l'avait gratifié.

épaisses et bourbeuses que certaines rivières déversent dans l'océan, il y a bien des degrés intermédiaires. Quelles sont celles qui conviennent le mieux aux besoins de la vie, à la boisson, aux usages domestiques et industriels, à l'arrosage des prairies et des jardins, au nettoyage des villes? Les médecins s'accordent à dire que les qualités essentielles d'une eau potable sont d'être limpide, sans odeur, d'une saveur franche et agréable, d'être tempérée en hiver et fraîche en été. Hippocrate a dit jadis : *Optimæ sunt quæ et hieme calidæ sunt, æstate vero frigidæ*. Les carbonates en dissolution paraissent exercer une influence favorable à la digestion, non moins que l'air et l'acide carbonique à l'état gazeux. L'eau distillée, qui est au point de vue chimique la plus pure de toutes les boissons, semble fade au palais et pesante à l'estomac, parce qu'elle est privée de matières étrangères et recèle à peine des traces d'air atmosphérique. Les marins s'en procurent souvent, soit au moyen d'appareils distillatoires, soit dans les mers polaires par la fusion de la glace; mais ils ont soin de ne la boire qu'après l'avoir agitée à l'air. S'il y a au contraire un excès de substances dissoutes, l'eau est encore indigeste; on appelle eaux séléniteuses, eaux dures, eaux crues, celles qui présentent ce dernier inconvénient. Par une prévoyance providentielle qui est une des innombrables harmonies de la nature, les sources qui s'offrent le plus souvent à l'homme sont exemptes de ces défauts. On doit donc éviter d'employer à la préparation des alimens les eaux de pluie ou de neige fondue, qui sont trop pures, de même que les eaux incrustantes, qui ne le sont pas assez; on ne redoutera pas moins les eaux stagnantes, qui sont trop fréquemment croupies. L'eau des rivières, lorsqu'elle coule sur un fond rocailleux ou sur un lit de sable, convient mieux, si l'on a soin de ne pas la puiser aux endroits où elle est altérée par le voisinage des villes, et si l'on est à même de la tiédir en hiver, de la rafraîchir en été, de la clarifier lorsqu'elle est trouble. Les puits donnent une boisson salubre et agréable, s'ils sont préservés de toute infiltration malsaine, ce qui est plus rare qu'on ne le pense. En définitive, ce sont les sources qui sont au premier rang. Les préférences générales s'étaient prononcées en ce sens bien avant que les savans aient eu l'idée d'analyser les qualités des eaux.

Il importe peu que les eaux destinées à l'industrie et aux besoins de l'économie domestique soient douées, hiver comme été, d'une température uniforme; mais il est indispensable qu'elles soient propres, ce qui veut dire débarrassées du limon et des substances organiques putrescibles, et qu'elles ne contiennent en dissolution qu'une faible dose de sels terreux. Ce dernier point est

surtout d'une importance extrême pour le blanchissage, car les sels calcaires et magnésiens absorbent en pure perte une notable quantité de savon. On s'est amusé à calculer, d'après des évaluations qui ne manquent pas d'exactitude, que les habitans de Londres économiseraient du savon pour une somme de 400,000 livres sterling par an, s'il leur était fourni de l'eau douce en place de l'eau séléniteuse que distribuent les fontaines de cette capitale. Quant aux liquides destinés aux services publics, à l'arrosement des rues et des plantations, au lavage des égouts et des abattoirs, il est clair que la composition chimique n'est plus en cause, et qu'il suffit qu'ils ne dégagent aucun gaz malfaisant; toutefois, s'ils sont distribués dans une grande ville par des tuyaux souterrains, il faut encore qu'ils ne soient pas incrustans, car les dépôts qu'ils laisseraient sur les parois des conduites en rétréciraient bientôt l'ouverture. On évitera aussi d'amener dans les rues d'une ville les eaux trop chargées de sédiments et de boue que fournissent les rivières où les crues sont fréquentes; tout au contraire il faudra préférer cette nature de liquide, s'il s'agit d'irriguer des terres trop sèches et d'en colmater la surface par un dépôt artificiel de limon.

Nous sommes renseignés sur la nature des eaux qu'il convient de rechercher pour les diverses applications que l'on en veut faire; mais comment reconnaître, à moins d'être un chimiste expérimenté, les vices occultes d'une source, d'une rivière ou d'un puits? En réalité, il est assez facile d'arriver à ce résultat avec une exactitude suffisante, quand même on ne posséderait que des notions scientifiques très élémentaires. Les substances étrangères qui influent sur la qualité de l'eau sont organiques ou inorganiques. Dans la première catégorie se rangent tous les résidus de plantes et d'animaux que la mort décompose; dans la seconde figurent les sulfates et carbonates de chaux ou de magnésie et d'autres sels empruntés au sol que les eaux ont baigné. L'odorat et la vue donneront d'abord des indications utiles; si le liquide est louche ou coloré, s'il décele une odeur quelconque, il sera prudent de le tenir pour suspect. La transparence et la saveur de l'eau pure sont si connues, que le plus ignorant ne risque guère de s'y méprendre. Toutefois une expérience plus délicate ne sera pas superflue. Prenons une goutte de l'eau soumise à l'épreuve, et plaçons-la sur le porte-objet d'un microscope. Personne n'ignore que l'on y verra, si limpide qu'elle soit à l'œil nu, des myriades d'êtres infiniment petits qui se meuvent avec une vivacité prodigieuse. L'eau distillée même n'en est pas exempte, pour peu qu'elle ait été exposée à l'air; mais le nombre, la nature, la forme de ces embryons dévoileront le poison caché, surtout si l'on a soin de soumettre au même essai, pour en

faire la comparaison, une eau évidemment contaminée, comme le serait celle qui s'écoule dans les ruisseaux des rues. Il est une méthode plus simple encore et non moins certaine. Qu'on laisse de l'eau dans un vase clos pendant vingt ou trente jours, et si elle n'a perdu ni sa limpidité ni sa saveur primitive, elle sera réputée sans crainte de bonne qualité. On ne saurait trop recommander cette expérience, qui semble banale à force de simplicité, car la présence dans les boissons de matières organiques en décomposition exerce un effet funeste sur la salubrité. Il n'est guère permis de douter que l'altération des eaux potables par des débris d'êtres vivans joue un rôle capital dans la production et le développement des épidémies qui déciment la population des grandes villes.

Voilà pour les substances organisées, dont l'influence est sans contredit prépondérante. Cependant il est nécessaire de compléter cette analyse sommaire par la recherche des matières inorganiques, surtout du gypse ou sulfate de chaux, sel nuisible, bien qu'il n'ait aucune propriété toxique. Le gypse s'appelait sélénite dans l'ancienne nomenclature chimique, d'où vint le nom de séléniteuses donné aux eaux qui en sont chargées. Dans la pratique de tous les jours, ce défaut se reconnaît à ce que les eaux qui en sont affectées dissolvent mal le savon et sont impropres à la cuisson des légumes, qui s'y durcissent au lieu de s'y ramollir. On leur reproche aussi, et l'on paraît en avoir de sérieux motifs, de détruire les dents. Lorsque ce caractère est bien tranché, il ne convient donc de les employer ni pour la préparation des alimens ni pour les besoins domestiques. Il est heureux que l'on puisse apprécier la qualité de telles eaux au moyen d'un appareil très simple, l'*hydrotimètre*, invention récente de MM. Boutron et Boudet, qui a rendu d'immenses services dans toutes les études hydrologiques entreprises depuis quelques années. Peu de mots suffiront pour indiquer en quoi consiste cet utile instrument. Si l'on dissout dans l'eau pure une légère quantité de savon et qu'on agite cette eau, elle absorbe des globules d'air, les emprisonne et forme ce qu'on appelle de la mousse. Il ne faut qu'un décigramme de savon par litre d'eau distillée pour que ce phénomène se produise; mais lorsque l'eau contient un sel de chaux ou de magnésie, le savon, s'unissant à ce sel, donne naissance à un produit insoluble qui se manifeste sous forme de flocons ou de grumeaux. Il se dépose au fond du vase après quelques instans de repos ce que les chimistes appellent un précipité cailleboté, et c'est seulement lorsque tous les sels terreux ont été décomposés par le savon qu'une nouvelle dose de celui-ci communie à l'eau la propriété de devenir mousseuse. Ce qu'il a fallu mettre de savon avant d'en arriver là donne la mesure des sels ter-

reux qui se trouvaient dans le liquide et que l'on en a éliminés. MM. Boutron et Boudet ont basé sur cette réaction curieuse une méthode élémentaire pour apprécier la valeur de l'eau, méthode d'une rigueur scientifique irréprochable, et néanmoins facile à comprendre et à pratiquer par des hommes qui n'ont pas l'habitude des opérations chimiques.

L'hydrotimètre est pour les sources et les rivières ce que l'alcoomètre est pour les spiritueux; le premier exprime en degrés de convention le mérite d'une eau, comme le second donne la valeur marchande d'un alcool. Quoique cet instrument ne soit connu que depuis peu d'années, on s'en est servi déjà pour éprouver d'innombrables échantillons d'eau puisés dans toutes les contrées de l'univers. Une source qui jaillit près de Cannes et qui porte le nom significatif de fontaine des Lessives a été trouvée presque aussi pure que l'eau distillée; elle ne marque que 1° hydrotimétrique. Au contraire l'eau de la fontaine Maubuée, à Paris, dont le nom n'est pas moins expressif, atteint 76°. En général toutes les sources des environs de Paris, issues d'un terrain gypseux, sont au nombre des plus mauvaises que l'on ait expérimentées. La Loire ne titre que 6°, tandis que la Seine varie de 15° à 23°. La Garonne à Bordeaux se tient à 11°; le Rhône et la Saône ne valent pas mieux que la Seine, et la Marne lui est inférieure en qualité. Le Tibre est pire encore, car il est coté à 29°. Les anciens Romains avaient donc d'excellens motifs d'en répudier les eaux, à part même la couleur jaunâtre et l'aspect trouble qu'elles présentent; mais les eaux abondantes qui arrivent encore à Rome par des aqueducs ne leur sont guère préférables. L'hydrotimètre, manié par d'habiles observateurs, s'est montré du reste un instrument si délicat, que l'on a pu constater entre les quais de Paris une différence appréciable, suivant que l'eau était puisée près de la rive droite ou près de la rive gauche. Il a révélé que les eaux de la Marne se mêlent à celles de la Seine avec une lenteur extrême, car l'influence prépondérante et la qualité inférieure des flots de cet affluent sont encore sensibles sur le côté droit du fleuve à plusieurs kilomètres audessous du point où les deux lits se confondent. Grâce à l'ingénieuse méthode de MM. Boutron et Boudet, des savans poursuivent depuis plusieurs années sans embarras ni difficultés une immense enquête qui révélera sous un jour nouveau les ressources en eaux potables de notre pays, et donnera peut-être l'explication de certaines anomalies sanitaires que les hygiénistes n'avaient pas su deviner. On s'occupe avec persévérance de dresser des statistiques agricoles ou industrielles; des investigations de même nature appliquées à l'eau, au liquide universel et indispensable sans lequel

nous ne pouvons vivre, présentent un intérêt incontestable. La qualité des eaux répandues à la surface du globe avait été de tout temps l'objet des préoccupations publiques; le vulgaire leur attribuait, par d'invincibles préjugés que la science a souvent reconnus justes, une influence prépondérante sur l'état de santé ou de maladie des populations. Il est heureux qu'on puisse enfin en connaître la composition par des méthodes simples et efficaces, bon moyen de prévenir des dangers ou de calmer des inquiétudes en temps d'épidémie (1). Toutefois on aurait tort de mettre trop de confiance en une seule épreuve. Après avoir constaté qu'une eau est suffisamment exempte de matières organiques parce qu'elle est de conservation facile, après avoir déterminé le titrage hydrotimétrique qui indique ce qu'elle contient de sels terreux, il serait prématuré de porter un jugement définitif sur ce qu'elle vaut en tant que boisson. Ce ne sont que des présomptions. Le mode d'action sur l'économie animale des liquides ingérés est soumis à des lois encore mystérieuses; on en trouve une preuve certaine dans la variété d'effets que produisent les sources minérales, bien que l'analyse chimique n'y découvre souvent aucun caractère spécial. Aussi un savant hygiéniste, M. Michel Lévy, a pu dire avec une exacte vérité que le complément de l'exploration des eaux est dans l'observation des personnes et même des animaux qui en font usage.

Cependant, puisque les analyses chimiques sont encore le guide le plus sûr lorsqu'il s'agit de choisir des eaux pour la consommation d'une ville ou d'un village, on s'est demandé quel est le degré de l'hydrotimètre auquel il convient de s'en tenir, quelle est la proportion de sels dissous qui est favorable à la santé, quelle est la limite qu'on ne pourrait dépasser sans fournir au blanchissage et aux industries diverses des liquides impropres à leurs besoins. Au-dessus de 18°, les eaux incrustent les tuyaux de conduite; elles tapissent l'intérieur des chaudières à vapeur d'une croûte de dépôts calcaires qui est une cause fréquente d'explosions; elles cessent d'être agréables au goût, et deviennent dures, malsaines, in-

(1) Pendant le choléra de 1854, une paroisse de Londres qui n'avait enregistré que vingt cas de maladie jusqu'au 30 août en compta plus de six cents pendant les cinq jours suivans. Au milieu de la désolation que causait cette mortalité, un médecin s'avisa d'accuser les eaux d'un puits public que l'autorité fit interdire; l'épidémie se calma subitement. Dans une enquête postérieure, il fut constaté que ce puits communiquait avec une fosse d'aisances, et que toutes les personnes qui avaient bu de ces eaux avaient été atteintes du choléra. Ne se dira-t-on pas que le fait a dû se produire en bien d'autres localités? Choisir pour l'alimentation d'une ville des eaux de sources recueillies au milieu des champs, les amener dans un canal souterrain à l'abri des atteintes des hommes et des animaux, c'est prévenir de tels accidens autant que la sagesse humaine en est capable.

digestes. On s'est donc dit que des eaux de source ou de rivière ne sauraient convenir à l'approvisionnement d'une ville, si elles marquent plus de 18° à l'hydrotimètre. Elles seront encore rejetées, si elles ne sont pas susceptibles d'être conservées longtemps en vase clos, ou bien si la population qui en fait usage est affectée de l'une de ces endémies inexplicables attribuées depuis longtemps, non sans motifs, à des eaux impures (1).

Pour épuiser la série des questions théoriques que soulève l'approvisionnement des villes en eaux pures, il reste à examiner quelle quantité chaque habitant doit en avoir à sa disposition. Le chiffre en est assez variable. Il dépend du climat, des habitudes, de mille autres conditions locales auxquelles une solution générale ne s'applique qu'avec peine. S'il ne s'agissait que de la boisson des hommes et des animaux domestiques, il suffirait à coup sûr que chacun en reçût quelques litres. Ce que réclament les ablutions et le blanchissage s'estime moins facilement. L'arrosage public et la consommation industrielle échappent de même à toute supputation exacte. Toutefois il est un fait incontestable, c'est que les besoins du public s'étendent ou s'amointrissent suivant les saisons; l'été, qui fait baisser le niveau des sources et des rivières, est par malheur le moment où les besoins augmentent. Il est bien reconnu aussi que les soins de propreté sont en progrès, ce qui est un signe d'amélioration sociale, et que des classes nombreuses d'habitans réclament des quantités d'eau bien supérieures à celles qui leur suffisaient jadis. Enfin la population des grandes villes ne s'accroît-elle pas d'une façon incessante? Qu'on s'étonne si les cités qui paraissent, il y a vingt ans, bien pourvues se préoccupent d'augmenter leurs distributions d'eau! Pour le moment, il semble que 150 litres par jour et par tête soient une ration convenable. Ce n'est toutefois qu'un chiffre restreint, au-dessous duquel il serait imprudent de descendre. Les villes qui passent pour bien pourvues ont adopté un coefficient deux ou trois fois plus considérable. Avant toutes, il convient de citer Rome, où l'eau qui s'écoule journellement par des conduites artificielles correspond à un mètre cube par habitant; il n'y reste cependant que des débris des anciens aqueducs, types admirables que nos édiles modernes n'ont imités que de loin, même quand ils ont eu la licence de donner une

(1) Quand les eaux les plus voisines d'une ville et qu'il serait le plus facile de distribuer à peu de frais dans les rues ne satisfont pas aux conditions multiples qui viennent d'être énumérées, on s'est demandé s'il ne serait pas possible de les clarifier par le filtrage, lorsqu'elles sont impures, ou de les ramener hiver comme été, lorsqu'elles sont glacées ou tièdes, à la température voulue. Toutes les tentatives de ce genre ont échoué lorsqu'on en a fait l'essai sur une grande échelle.

immense impulsion aux travaux publics. Ainsi la vieille capitale du monde est, en ce qui concerne les distributions d'eau, comme sous beaucoup d'autres rapports, le premier modèle à étudier.

II.

Du moment que les habitans d'une ville, ne se contentant plus des eaux de puits ou de rivière qu'ils ont sous la main, prennent la résolution d'y amener celles de sources ou de ruisseaux éloignés, il faut ouvrir un canal factice à ces eaux nouvelles; c'est ce que l'on désigne sous le nom d'aqueduc. Tantôt c'est une simple rigole, à ciel ouvert ou abritée d'une voûte, que l'on trace à la surface du sol avec une pente ménagée de telle sorte que le liquide s'écoule en vertu de la pesanteur. La science de l'hydraulique, la plus subtile partie de l'art de l'ingénieur, enseigne quelles doivent être en chaque cas les dimensions du canal, suivant le volume d'eau qu'on lui veut faire débiter. Tantôt une montagne barre le passage, on la traverse en souterrain, tantôt c'est une vallée qu'il faut franchir. Lorsqu'ils se trouvaient en présence de cette difficulté, les Romains savaient faire usage du siphon, c'est-à-dire d'un épais tuyau recourbé dont les branches rampent sur les flancs du vallon. L'eau descend par son poids dans la branche d'amont et reprend presque son niveau primitif dans la branche d'aval. Toutefois, si les ingénieurs de l'empire romain connurent cet expédient, — on en retrouve des traces aux environs de Lyon, — ils préférèrent presque toujours maintenir leurs aqueducs à hauteur sur des arcades en maçonnerie. Les ouvrages de ce genre, dont les restes subsistent en toutes les contrées qu'occupèrent les maîtres du monde ancien, méritent d'être comptés au nombre des plus beaux et des plus utiles travaux par lesquels ils signalaient leur domination. L'Espagne conserve les aqueducs de Tarragone et de Ségovie. Les aqueducs d'Agrigente et de Catane en Sicile, ceux d'Arcueil et de Metz ainsi que le pont du Gard en France, sont des témoins durables de l'ampleur qui caractérisait à cette époque les œuvres d'utilité publique. L'Afrique française en contient de nombreux vestiges; mais ils n'ont plus d'intérêt que pour les archéologues, tant ils sont délabrés : des arcades isolées qui se maintiennent en équilibre après avoir subi l'effet rongeur du temps et résisté aux entreprises destructives des barbares nous disent combien ces constructions étaient hardies et solides (1). Il y

(1) De la permanence des édifices romains, on a voulu tirer un argument en faveur des procédés de construction que les anciens employaient. Nous ne savons pas, à-t-on souvent dit, préparer des mortiers aussi durables et aussi résistans que les leurs, asseoir aussi bien qu'eux nos édifices et donner aux matériaux qui les composent la

avait sans contredit dans cette façon grandiose d'aborder et de vaincre les obstacles une preuve de puissance et un sentiment de la beauté architecturale qui nous frappent encore très vivement. Nos œuvres modernes, moins apparentes, plus modestes et plus économiques, se contentent d'être conçues sur un plan plus rationnel.

Les habitans de la ville éternelle ne consommèrent durant quatre siècles que les eaux du Tibre, jaunes en la saison des pluies, tièdes en été, et celles de quelques sources ou citernes qui se trouvaient dans l'enceinte de la cité. En l'année 441 de la fondation de Rome, le censeur Appius Claudius conçut et exécuta le projet de réunir les sources éparses sur la montagne de Frascati, à sept ou huit milles de distance, et de les conduire en ville par un aqueduc. Peu de temps après, un second canal, construit avec les dépouilles du roi Pyrrhus, amena dans les hauts quartiers de Rome les eaux de l'Anio; mais celles-ci, troubles comme toutes les eaux de rivière, durent être réservées pour l'arrosage des jardins. D'autres dérivations furent établies plus tard à mesure que la population croissait en nombre et en besoins. Auguste fit venir les eaux du lac Alsietina afin d'alimenter la naumachie qu'il venait de créer. En résumé, il existait à la fin du premier siècle de l'ère chrétienne neuf aqueducs qui tous ensemble amenaient chaque jour 1,500 mille mètres cubes d'eau sur les sept collines, soit à peu près autant que la Marne en verse dans la Seine en temps ordinaire, et quatre fois plus que n'en reçoit aujourd'hui la population de Paris. Certains aqueducs débouchaient à quelques mètres seulement au-dessus des quais du Tibre et desservaient les quartiers bas; d'autres arrivaient sur les points les plus élevés. Les eaux, après s'être clarifiées dans de gigantesques réservoirs, étaient réparties entre les fontaines monumentales ou privées, les thermes, les camps, les théâtres; une portion était dévolue aux jardins, aux égouts et aux voies publiques. Le consul Frontin, qui vivait au temps de l'empereur Nerva, et remplissait les hautes fonctions de curateur des eaux, a décrit dans ses *Commentaires* l'admirable organisation de ces précieux ouvrages. Ce n'est plus que par ses écrits qu'il nous est possible de savoir ce qu'ils furent autrefois, car les Goths coupèrent tous les aqueducs en l'an 537 de notre ère, et Rome n'eut plus à boire

cohésion que l'on remarque dans les restes de murailles antiques, où la pierre et le mortier ne font plus qu'un. Il paraît démontré que cette liaison intime des matériaux, que l'on constate aussi dans les ruines du moyen âge, est l'œuvre des siècles et non le résultat d'une composition de ciment dont le secret aurait été perdu, et que des maçonneries bien faites avec les matières dont nous disposons sont destinées de même à se transformer en un seul bloc de roche compacte par l'effet du temps.

pendant trois siècles que les eaux limoneuses du Tibre. Les papes rétablirent enfin quelques-uns de ces monumens. Sixte-Quint et Paul V se signalèrent par ces utiles restaurations. Grâce à la vigilance de ces pontifes, la Rome moderne, quoiqu'elle ait perdu la plupart de ses anciens aqueducs, est encore mieux approvisionnée en eaux potables qu'aucune ville du monde. Outre les fontaines jaillissantes qui décorent les places publiques, il n'est guère d'habitation privée qui ne jouisse d'un ruisseau artificiel par lequel une agréable fraîcheur est entretenue dans les cours, les vestibules et les jardins. Rome reçoit environ 200,000 mètres cubes d'eau par jour pour une population qui ne dépasse guère 200,000 habitans.

Il est regrettable que ces eaux si abondantes aient été assez mal choisies sous le rapport de la qualité. Trajan fit classer jadis les diverses sources qui alimentaient les réservoirs d'après le degré de pureté, autant du moins qu'on en savait juger alors. Celles de l'Anio, toujours troubles, étaient réservées aux usages infimes; la dérivation du lac Alsietina n'alimentait que la naumachie; la plus limpide était attribuée à la consommation domestique. Les eaux qui abreuvent la Rome de nos jours, bien que claires parce qu'elles sont fournies par des sources et par un lac, sont en réalité de qualité médiocre. MM. Boutron et Boudet se sont assurés qu'elles marquent toutes un degré hydrotimétrique élevé.

Après Rome, c'est Gènes qui paraît jouir des aqueducs les plus anciens. Les Romains y avaient amené, dit-on, des eaux de sources recueillies sur les montagnes voisines; mais leurs travaux ayant été détruits, probablement à l'époque de l'invasion barbare, on commença vers l'année 1293 à établir de nouvelles conduites qui furent prolongées à diverses reprises, et s'étendent aujourd'hui sur un parcours de 30 kilomètres. Ce qu'il y a de curieux à noter, c'est que les eaux de cet aqueduc appartiennent maintenant à des particuliers, sauf ce que la ville s'en est réservé pour les besoins municipaux. Il n'y a point comme ailleurs des concessions temporaires ou des abonnemens à l'année : chaque filet d'eau dérivé de l'aqueduc principal a été vendu à perpétuité, et les acquéreurs ont tout droit de revendre ces prises d'eau, d'en réunir plusieurs ou de les diviser et de les débiter en détail. C'est en un mot une propriété immobilière avec tous les droits et les privilèges qui sont inhérens à la propriété. Le prix moyen en était, il y a quelques années, de 4,000 francs par mètre cube journalier. Au reste ce mode de concession perpétuelle n'est pas inconnu à Rome. Il n'est pas difficile d'en trouver d'autres exemples en dehors de l'Italie. Ainsi les eaux de Moncada, qui arrosent Barcelone depuis 1824, furent divisées en petits filets que l'administration municipale vendit aux habitans,

sauf réserve convenable pour les besoins publics. Il est digne d'attention qu'en France, par une tendance contraire, on en soit venu sans trop de raison à considérer les eaux d'une ville comme un domaine imprescriptible et inaliénable que l'autorité ne doit jamais abandonner autrement qu'à titre temporaire. Dans notre pays même, le système des concessions perpétuelles a cependant été appliqué une fois au moins, car les sources de Royat, qui alimentent depuis longtemps Clermont-Ferrand, ont été aliénées partiellement à prix d'argent.

Arrivant à des temps plus modernes, nous verrons presque toutes les grandes villes, même celles qui sont assises sur les bords d'un fleuve, s'imposer de lourdes dépenses pour distribuer à toute l'étendue de leur territoire des eaux fraîches, saines et agréables à boire. Toutes celles qui l'ont entrepris n'ont pas, il est vrai, réussi. Si quelques-unes ont commis des fautes en cette sorte de travaux, l'expérience en a du moins profité à d'autres. En tête de ces œuvres remarquables, il convient de citer les conduites d'eau de la ville de Dijon, qui ont fait à juste titre la réputation d'un habile ingénieur, M. Darcy. Un aqueduc de 12 kilomètres de long recueille les eaux de la source du Rosoir, dont le débit quotidien varie de 10 à 15,000 mètres cubes suivant les saisons. C'est plus qu'il n'en faut pour une cité de 35,000 âmes, même en faisant la part large aux besoins éventuels de l'avenir. A Dijon, le choix n'était permis qu'entre les eaux d'une source et celles d'une faible rivière. Bordeaux, qui possède un fleuve intarissable, n'a pas voulu se contenter des eaux de la Garonne, qu'il eût été si facile d'élever et de distribuer en ville. L'approvisionnement s'opère par une source et un canal-aqueduc souterrain. La quantité fournie est en moyenne de 170 litres par jour et par tête d'habitant. Toulouse est alimentée par un autre procédé, unique peut-être en son genre et qui fit honneur à l'ingénieur de cette ville, M. d'Aubuisson. En 1789, un généreux citoyen avait légué une somme importante pour introduire dans les fontaines publiques des eaux pures, claires et potables. Après des recherches réitérées et des explorations infructueuses aux environs, il fut impossible de découvrir une source assez abondante : il fallut se résigner à puiser les eaux de la Garonne; mais le vœu du testateur exigeait qu'elles fussent filtrées. On s'avisa de creuser parallèlement au fleuve de longues galeries souterraines à travers un banc de sable. Ces alluvions servirent en effet de filtre naturel; le liquide qui s'amasse dans les galeries acquiert une limpidité convenable, quoique la Garonne soit souvent trouble. A Lyon, c'est également le fleuve qui fournit les eaux dont la ville a besoin; elle sont refoulées dans les tuyaux de conduite par des machines à vapeur après

avoir déposé dans d'immenses bassins une partie des matières qu'elles tiennent en suspension. Il n'y a pas lieu, paraît-il, d'être satisfait de cette organisation, qui ne produit qu'un liquide louche, souvent limoneux, malgré les moyens de filtrage employés, et d'une température telle en été qu'on ne peut la boire sans l'avoir rafraîchie.

Il n'est personne qui n'ait entendu parler du canal de la Durance à Marseille et du magnifique pont de Roquefavour, sur lequel ce canal traverse la vallée de l'Arc, au lieu même où Marius détruisit les Teutons. La ville de Marseille était autrefois alimentée d'eau potable par des puits de bonne qualité et quelques sources d'eau excellente; mais le territoire environnant, brûlé par le soleil, restait stérile et nu, et les bassins du port, dont l'eau n'était jamais renouvelée, répandaient dans l'atmosphère une infection proverbiale (1). Au xvi^e siècle, Adam de Craponne avait proposé d'emprunter à la Durance de quoi irriguer les terrains secs de la Provence. Ce projet, trop grandiose pour l'époque, ne fut exécuté que jusqu'à Arles. Après une longue période d'études et de tentatives avortées, le canal actuel fut enfin ouvert en 1846. Il fournit à la ville et à la banlieue de Marseille un énorme volume de 10 mètres cubes par seconde, soit 864,000 mètres cubes par jour. Les résultats de ce bel ouvrage n'ont pas été aussi avantageux qu'on le devait espérer. La Durance est une rivière torrentueuse qui charrie en tout temps, surtout au moment des crues, une énorme quantité de boue et de limon; chaque mètre cube apporte près d'un litre de limon, en sorte que l'eau est impropre aux usages domestiques, convient même assez mal à l'arrosage des rues, et ne produit un effet vraiment utile que sur les terres stériles de la banlieue, transformées en jardins et en prairies par ces irrigations abondantes et ce colmatage énergique. On s'est proposé de décanter cette eau en l'arrêtant à divers points du parcours, entre la Durance et Marseille, pour la laisser reposer dans des bassins d'une vaste superficie. Ce procédé d'épuration n'a pas encore tout à fait réussi. D'ailleurs le dépôt limoneux qui s'amasse au fond des bassins devient bientôt un embarras, puisqu'il ne s'agit de rien moins que de 7 à 800 mètres cubes par jour.

On comprend par ce qui précède que l'approvisionnement d'une ville en eaux de rivière est toujours sujet à de graves inconvénients. C'est pourtant par ce moyen imparfait qu'est alimentée Londres, la plus grande ville de l'Europe. Il s'agit là d'une population im-

(1) Voyez dans la *Revue* du 4^{or} août 1866 l'intéressante étude de M. Bailleux de Marisy sur la ville de Marseille, ses *Finances et ses Travaux publics*.

mense, puisque l'on évalue actuellement à 3 millions $1/2$ le nombre des habitans agglomérés autour de la Cité. Ce n'est pas tout; on a calculé que cette population s'accroît de 2 pour 100 par an, en sorte qu'elle atteindrait 5 ou 6 millions au commencement du siècle prochain. Il y a dix-sept ans, on s'y contentait de 200,000 mètres cubes d'eau par jour, sans trop se plaindre de la pénurie: en 1856, il en fallut 360,000, et aujourd'hui on craint d'en manquer avec 450,000 mètres cubes. La métropole de l'Angleterre est desservie aujourd'hui par huit compagnies qui sont des entreprises particulières, et ont chacune ses moyens d'alimentation et ses tubes de distribution. L'une d'elles amène à Londres par un canal de dérivation les eaux de la rivière Lea, affluent de la Tamise. Les sept autres puisent directement dans le fleuve. Or le cours de la Tamise devient de jour en jour plus souillé par les déjections d'une si vaste capitale. Il est de fait que la qualité des eaux livrées à la population a plus d'une fois été critiquée, et que les statistiques médicales constatent une recrudescence de choléra dans la zone d'action de certaines de ces compagnies. Les pompes ont été reportées à Hampton, en amont de Londres, à une distance telle que les mouvemens quotidiens de la marée ne pussent y refouler les impuretés de la ville. Ce n'est pas une garantie suffisante, car il existe au-dessus de Hampton cinquante villes et un million d'habitans qui contribuent à corrompre les eaux du fleuve, et les corrompent de plus en plus à mesure que les soins d'hygiène municipale et les habitudes de propreté domestique prévaudront davantage. On doit dire encore que la Tamise n'est pas inépuisable. Quoiqu'elle débite en temps de sécheresse 1,800,000 mètres cubes par jour à l'endroit où les pompes d'alimentation sont établies, la quantité qu'on lui en enlève pour arroser Londres crée des obstacles sérieux à la navigation; on ne pourrait y puiser un plus grand volume sans compromettre des intérêts considérables.

Et cependant les habitans de Londres se plaignent de manquer d'eau. Si les quartiers élégans, les faubourgs occupés par les classes riches de la société, sont suffisamment pourvus, il n'en est pas de même des rues où s'entasse la population pauvre. Au lieu de mettre l'eau à la disposition du public par des robinets que le consommateur ouvre à volonté et aussi longtemps qu'il en a besoin, la coutume est que chaque maison possède un récipient de capacité médiocre que l'on remplit le matin pour la journée entière. Bien plus, comme les pompes ne fonctionnent pas le dimanche, la ration du samedi doit servir jusqu'au lundi, en sorte que les ménages d'ouvriers manquent d'eau précisément le jour où ils ont le loisir de laver leurs vêtemens et leurs demeures. Cette restriction fâ-

cheuse n'a d'autre cause que la crainte d'épuiser trop vite ce que les moyens actuels de distribution permettent d'offrir au public. Pour que le système fût changé, il faudrait que l'on pût disposer de sources inépuisables dont les eaux arriveraient à domicile par leur propre poids. Ces sources pures et abondantes dont le besoin est si vivement senti, on croit les avoir découvertes à soixante lieues de Londres, dans les montagnes du pays de Galles. On a émis l'idée de recommencer pour la capitale de l'Angleterre et sur une plus large échelle ce qui s'est fait pour Glasgow, ville de 485,000 âmes. Cette cité était arrosée jadis par les eaux troubles de la Clyde, que des machines refoulaient dans des réservoirs et des tuyaux de distribution. Comme ce liquide était toujours trop chaud ou trop froid et que l'on n'était pas parvenu à le purifier, le corps municipal entreprit d'amener en ville les eaux du lac Katrin par un canal souterrain de 40 kilomètres de long. Il y arrive maintenant 60,000 mètres cubes d'une eau que l'hydrotimètre a prouvé être de qualité supérieure. L'ingénieur qui a exécuté la dérivation du lac Katrin propose d'exécuter pour Londres un travail analogue. Cet ingénieur est M. Bateman, qui se vante d'avoir établi déjà des distributions d'eau pour une population de 2 millions d'individus, tant à Glasgow et à Manchester qu'en d'autres localités de moindre importance, et qui possède par conséquent une expérience consommée en ce genre d'entreprises.

La région montagneuse dont il est question d'absorber les sources au profit des habitans de Londres est située sur le versant oriental du pays de Galles, au pied des monts Caderidris et Plynlimmon, et comprend le bassin supérieur de la rivière Severn. Autant les eaux de cette rivière sont sales lorsqu'elles se jettent dans le canal de Bristol après avoir recueilli les déjections des villes assises sur ses bords, autant les sources supérieures qui l'alimentent sont pures, claires et fraîches. Le projet de M. Bateman consiste à barrer par des digues transversales plusieurs vallées qui seraient transformées en lacs artificiels. Ces approvisionnemens considérables sont nécessaires, car le débit des sources est très faible pendant l'été. La prise d'eau étant à une grande hauteur au-dessus du niveau de la mer, l'aqueduc se déroulerait avec une pente régulière dans la vallée de la Severn, franchirait le faite peu élevé qui sépare cette vallée de celle de la Tamise, et viendrait se déverser près de la capitale en des réservoirs d'une altitude telle que l'eau pût se distribuer dans toute la ville jusqu'au sommet des maisons par le seul effet de la pesanteur. C'est à peu près comme si l'on proposait d'amener à Paris les sources de la chaîne des Vosges. M. Bateman estime que la création de ce fleuve artificiel coûterait 215 millions de francs, et

qu'il fournirait 585,000 mètres cubes par vingt-quatre heures, ce qui ne serait que juste suffisant pour les 3 millions 1/2 d'habitans auxquels le projet s'applique. Ces énormes chiffres effraient au premier abord; cependant ce n'est pas proportionnellement une dépense plus forte que celle qui a été faite en d'autres villes moins importantes en vue de pourvoir aux mêmes besoins. Les approvisionnemens et distributions d'eau ont coûté 700,000 francs à Dijon, 19 millions à Glasgow, plus de 40 millions à Marseille. On va voir qu'à Paris, où le problème se présentait presque dans les mêmes conditions qu'à Londres, on paiera largement le bienfait d'une alimentation abondante en eau potable. Après avoir passé en revue les travaux de ce genre les plus dignes d'être signalés, il sera plus facile d'apprécier la solution qui a été adoptée pour Paris et de juger les motifs qui lui ont fait accorder la préférence.

III.

Il n'y a pas à Paris de question municipale qui ait été plus vivement discutée en ces dernières années que celle des eaux; il n'est pas de projet de l'édilité parisienne qui ait soulevé plus de contre-projets, qui ait été attaqué davantage tant à l'intérieur de la ville qu'au dehors, qui ait été critiqué et défendu par plus de savans et d'ignorans. De cette controverse presque éteinte, il est resté bon nombre de documens qui permettent d'envisager le problème sous toutes ses faces, d'analyser et de mettre en présence les opinions contradictoires, sans compter que les premiers résultats acquis enlèvent aux projets adoptés par l'administration municipale les doutes et les incertitudes dont toute étude nouvelle est accompagnée à ses débuts. Ce n'est pas seulement parce que Paris est la première ville de France qu'il est utile d'examiner comment l'alimentation en eau potable y a été conçue; c'est aussi comme épreuve sur une large échelle des divers modes d'approvisionnement dont on peut disposer ailleurs. S'il n'était pas aisé de résoudre le problème, au moins comprendra-t-on d'après ce que nous avons dit plus haut qu'il était facile de le poser. A 2 millions d'habitans, il faut compter 300,000 mètres cubes d'eau par jour, puisque chacun d'eux en veut 150 litres. N'oublions pas une large réserve pour l'avenir, car la population s'accroît et devient en même temps plus exigeante pour les soins de propreté; enfin les besoins de l'industrie se développent sans cesse. En somme, les ingénieurs de la ville ont calculé que 420,000 mètres ne seraient pas de trop d'ici à quelques années. Au surplus, l'organisation des eaux de Paris serait incomplète, si les

étages supérieurs des plus hauts édifices ne recevaient pas directement leur part aussi bien que les rez-de-chaussée; c'est dire que le niveau de la nappe alimentaire doit être à 80 mètres au-dessus de l'étiage de la Seine. La solution idéale serait d'avoir au sommet de la butte Montmartre un réservoir de 100 mètres de large, 100 mètres de long et 42 mètres de profondeur qui se remplirait chaque nuit et serait vidé pendant le jour. Ces dimensions énormes donneront une idée assez juste des difficultés avec lesquelles on avait à compter.

Un court historique montrera comment la question a été envisagée aux diverses époques de l'histoire de Paris. L'empereur Julien, qui éprouvait, paraît-il, comme tous les Romains, une répugnance instinctive pour les eaux de fleuve, quoique la Seine dût être de son temps très limpide en comparaison de ce qu'elle est aujourd'hui, fit construire un aqueduc entre les sources d'Arcueil et son palais des Thermes. C'est le plus ancien ouvrage hydraulique dont il reste des traces auprès de Paris. Les eaux n'en devaient être que médiocres, car aujourd'hui elles sont incrustantes, et, bien qu'agréables à boire, contiennent une proportion trop considérable de sels calcaires. Au moyen âge, les abbés de Saint-Laurent et de Saint-Martin-des-Champs amenèrent à des fontaines érigées dans le voisinage de leurs couvens les sources des coteaux de Belleville et de Ménilmontant; un peu plus tard, Philippe-Auguste fit venir dans le quartier des Halles les eaux des Prés-Saint-Gervais. Toutes ces sources étaient de la plus mauvaise qualité; le peuple prenait sans doute dans la Seine elle-même ce qui était nécessaire à ses besoins, très restreints à cette époque. On en vint bientôt à installer des pompes afin d'éviter aux habitans la peine de puiser directement au fleuve; les établissemens hydrauliques de la Samaritaine et du pont Notre-Dame furent alors construits. Les anciens préjugés des Romains contre les eaux de rivière étaient oubliés; bien plus, on n'avait même pas soin d'établir les prises en amont de la ville, où l'on eût recueilli un liquide moins suspect. A la fin du XVIII^e siècle, une compagnie particulière, à laquelle fut octroyé le privilège de créer une distribution à domicile, s'organisa de la manière la moins heureuse; elle installa ses pompes et ses réservoirs à Chaillot, dans la partie du fleuve la plus souillée par les égouts. Ce que fournissaient les pompes et les sources était si peu de chose, il y a soixante ans, — 8,000 mètres cubes par jour tout au plus, — que l'on a peine à imaginer comment la population de Paris pouvait s'en contenter. L'empereur Napoléon I^{er} décupla les ressources hydrauliques de la capitale en faisant exécuter le canal de l'Ourcq, qui fut à la fois un canal de navigation et un mode d'approvisionnement pour les

fontaines publiques; mais l'eau qui s'en écoule est assez médiocre en tant que boisson, elle contient une forte dose de sels dissous et n'arrive d'ailleurs qu'altérée par un long trajet à ciel ouvert, trop chaude ou trop froide suivant la saison. Elle ne débouche pas assez haut pour arroser le sommet des buttes comprises dans l'enceinte des fortifications. Quelques années plus tard, le puits artésien de Grenelle parut un moyen nouveau et fécond de pourvoir aux besoins croissans de la population. En réalité, ce puits n'a jamais donné qu'un millier de mètres cubes par jour, encore l'eau en est-elle tiède et fade. Enfin de puissantes pompes à feu installées à Chaillot en 1851 permirent d'arroser une grande partie de la ville avec l'eau de Seine, mais sans remédier aux défauts bien connus de ce mode d'alimentation.

Lorsque la question fut mise à l'étude il y a treize ans environ, Paris recevait chaque jour 148,000 mètres cubes d'eau, dont 104,000 amenés par le canal de l'Ourcq, 41,000 puisés à la Seine au moyen de machines à vapeur, et le reste fourni par le puits de Grenelle, l'aqueduc d'Arcueil et diverses sources. En tant qu'il ne s'agissait que du nettoyage des rues, cela pouvait sembler suffisant, car il n'importe guère que l'eau versée sur le pavé soit plus ou moins pure et chargée de sels calcaires; mais pour la boisson, pour la distribution à domicile, pour la consommation industrielle, une eau de cette nature était intolérable. Au reste, la quantité faisait défaut, car l'arrosage public eût absorbé le tout à lui seul par les chaudes journées d'été. Il s'agissait de découvrir quelque part un complément journalier de 200,000 mètres cubes au moins, dont la moitié, si ce n'est plus, devait être disponible sans délai. Le plus simple, au dire de bien des gens, eût été d'installer au bord de la Seine de nouvelles machines à vapeur pour refouler l'eau du fleuve jusqu'à des réservoirs creusés sur les points culminans. A ceux qui prétendaient que la Seine, réceptacle des immondices des rues et des résidus industriels, ne possédait pas les qualités requises pour la consommation individuelle, les partisans de ce système répondaient que les eaux seraient filtrées et que les bouches d'aspiration seraient reléguées au pont d'Ivry, en amont de toutes les fabriques et de toutes les ouvertures d'égouts. Certains faiseurs de projets prétendaient même se passer de machines à vapeur. Il n'y avait, disaient-ils, qu'à barrer la Seine et employer comme force motrice la chute d'eau créée par ce barrage. N'est-ce pas ainsi que Versailles est approvisionné par les roues hydrauliques de Marly? Les adversaires des moteurs mécaniques faisaient remarquer que les machines colossales de Chaillot n'étaient déjà capables de fournir qu'une très faible partie de l'eau nécessaire à la consommation to-

tale. et qu'il eût fallu, pour assurer l'approvisionnement complet par des pompes, dix fois plus de force, de charbon et d'ouvriers. On objectait encore qu'il serait assez maladroit, en fondant le service hydraulique d'une grande ville sur l'usage incertain de machines, de le subordonner à la rupture d'un balancier ou d'une tige de piston. L'usage de l'eau de Seine étant d'ailleurs mauvais en principe, il fallait évidemment imiter les Romains, qui avaient dédaigné le Tibre, dériver vers Paris des sources éloignées, non pas dans un lit à ciel ouvert comme le canal de l'Ourcq, où l'eau se corrompt en cheminant, mais par un aqueduc souterrain à l'abri des variations de température et des élémens de putréfaction. Il était préférable encore de combiner toutes les ressources disponibles et d'affecter chacune d'elles à l'usage qui lui convenait le mieux; c'est en effet la solution qui prévalut. La consommation des services publics, fontaines monumentales, bornes-fontaines, l'arrosage des rues, des squares et des parcs, étant évaluée à 250,000 mètres cubes, on décida qu'il y serait pourvu au moyen du canal de l'Ourcq, dont le cours, accru des affluens négligés jusqu'alors, fournirait 200,000 mètres, — par les pompes à vapeur de la Seine et de la Marne et par les puits artésiens. Ces diverses sources étaient même capables de fournir 40,000 mètres à la grande industrie, qui n'exige pas à la rigueur des eaux de première qualité. Il ne restait plus à trouver que 130,000 mètres pour la distribution à domicile, pour les usages domestiques; mais ce service réclamait impérieusement des eaux moins dures que celles de l'Ourcq, plus limpides que celles de la Seine, plus fraîches que celles des puits artésiens. Ce n'est pas que le public eût une idée nette de ce qui lui manquait sous ce rapport. Habités de temps immémorial à boire l'eau de Seine, les habitans de Paris n'en sentaient plus les défauts. Néanmoins, l'occasion s'en présentant, il était sage de renoncer à un état de choses dont les hygiénistes avaient signalé les inconvéniens. C'était surtout un devoir de fournir à la population pauvre, à prix réduit ou même gratuitement, une eau qui n'eût plus besoin d'être filtrée ni rafraîchie en été par des procédés artificiels.

Ceci étant admis, il était nécessaire d'explorer, l'hydrotimètre à la main, toutes les sources du bassin supérieur de la Seine, de les éprouver, de les jauger et de choisir dans le nombre celles qui seraient assez pures et assez abondantes. Le choix fait, il restait encore à les conduire à Paris par un aqueduc souterrain, afin d'en conserver la limpidité, la fraîcheur, toutes les qualités primitives. Telle était l'immense entreprise qui s'imposait à l'édilité parisienne.

Les recherches des ingénieurs étaient circonscrites au bassin

hydrographique de la Seine, en vue d'éviter les travaux trop onéreux qu'eût exigés l'apport des sources d'un autre bassin. C'eût encore été un champ bien vaste, si des considérations géologiques n'en eussent restreint tout de suite l'étendue. Au voisinage immédiat de Paris apparaissent des terrains gypseux qui rendent les eaux séléniteuses à un haut degré; c'est ainsi que les fontaines alimentées par les anciens aqueducs d'Arcueil, de Belleville et des Prés-Saint-Gervais ont toujours eu la réputation d'être impropres au blanchissage. Cet inconvénient n'eût-il pas existé, il eût encore été très difficile ou trop onéreux de s'approprier les sources qui arrosent les vallées riches et peuplées de la banlieue. Au-dessous des couches de gypse, de marne et de calcaire grossier qui forment comme un flot de terrains tertiaires autour de Paris, les sondages ont révélé l'existence d'une puissante couche de craie, épaisse de 400 mètres; au-dessous encore règnent les calcaires jurassiques. Ces couches successives, étant inclinées sur l'horizon du sud-est au nord-est, se relèvent au niveau du sol dans la partie haute du bassin. La craie affleure sur presque toute l'étendue de l'ancienne province de Champagne; au-delà, vers les sources primitives de la Seine et de ses grands affluents, le calcaire jurassique se montre à son tour et forme les limites du bassin. Les sources qui émergent du calcaire jurassique marquent à l'hydrotimètre de 17 à 24 degrés, ce qui les classe parmi les eaux de bonne qualité. Elles apparaissent à une grande élévation au-dessus du niveau de la mer, en sorte qu'il serait aisé de les faire couler vers Paris dans un lit artificiel; mais la distance à franchir ne serait pas de moins de 250 à 300 kilomètres, et la dépense de construction de l'aqueduc serait exorbitante. Sur le terrain crayeux, les sources ne sont ni moins bonnes ni moins abondantes, et elles sont plus rapprochées. On résolut d'emprunter à cette région l'eau nécessaire pour compléter l'approvisionnement de la capitale.

Le voyageur qui s'éloigne de Paris par l'une des branches du chemin de fer de l'Est traverse en quelques heures les plaines blanches de la Champagne, dont il aperçoit, à droite et à gauche des vallées qu'il parcourt, les horizons dénudés, terre pauvre et ingrate, en partie transformée aujourd'hui par une agriculture bien entendue, et célèbre dès longtemps par les productions de la vigne qui ont fait au pays une réputation universelle. A voir ce sol stérile, que le peuple a qualifié d'un surnom énergique, on ne se douterait guère que de temps immémorial les hommes s'en sont disputé la possession les armes à la main, et qu'il recèle à chaque pas les traces de toute notre histoire, les souvenirs de nos guerres depuis Attila jusqu'à Napoléon, voire les témoignages authentiques et les débris

informes d'une civilisation antéhistorique. Considérée au point de vue topographique, la Champagne apparaît sous forme de plaines médiocrement ondulées que découpent des vallées à pentes douces et peu profondes. Si les plaines sont arides, c'est que le sol en est très perméable et que les eaux de pluie pénètrent à l'intérieur sans presque en humecter la surface; mais ces eaux se réunissent à quelques mètres au-dessous en une nappe d'eau continue, et chaque fois qu'un pli de terrain descend plus bas que le niveau de cette nappe, elle s'épanche en une source intarissable. Les sources sont d'autant plus abondantes qu'elles sont plus rares; la population s'est groupée tout au long des cours d'eau. Cette même nappe qui suit les pentes du banc de craie vient passer sous Paris à 500 mètres de profondeur, c'est elle qui alimente les puits artésiens de Grenelle et de Passy; mais elle s'échauffe outre mesure au contact des couches intérieures du globe, et d'ailleurs il n'est pas commode de l'aller chercher si bas.

Les premières sources du terrain crayeux que la ville de Paris acquit en Champagne furent celles de la Dhuis et du Surmelin, petites rivières qui se jettent dans la Marne à peu de distance de Château-Thierry. Il était question aussi de dériver les sources de la Somme-Soude, autre affluent de la Marne plus éloigné. Ce que ce projet rencontra d'oppositions en Champagne, il est à peine besoin de le rappeler. On voulut faire croire que les rivières dont il s'agissait seraient asséchées en été, qu'elles conserveraient à peine un filet d'eau en hiver, que les terres riveraines seraient condamnées par la sécheresse à une affreuse stérilité, et que les habitants n'auraient plus d'autre ressource que d'aller vivre ailleurs. Que les possesseurs des sources en exagérassent l'influence sur la fertilité du pays, il n'y avait rien de surprenant, car, l'eau étant une marchandise, il est naturel que le détenteur la surfasse afin de la vendre à plus haut prix. Il est au moins étonnant que, pour faire obstacle aux projets de dérivation, on ait voulu prétendre aussi que les sources des terrains crayeux étaient malsaines, malignes, engendraient de graves endémies. Les propriétaires du sol et des usines auxquels la dérivation projetée causait un dommage évident furent indemnisés à prix d'argent; quant aux autres objections, il n'en fut pas tenu compte. Toutefois il fallut abandonner ou du moins ajourner le projet de la Somme-Soude, qui alarmait trop les populations. L'aqueduc de la Dhuis fut seul établi; un immense réservoir creusé sur les hauteurs de Belleville reçut ses eaux, qui, depuis le 1^{er} octobre 1865, concourent à l'approvisionnement de Paris à raison de 40,000 mètres cubes par jour. Cet aqueduc est un long canal d'environ 130 kilomètres d'étendue, le plus souvent

enfoui sous terre, parfois porté sur des arcades. On n'y voit pas de ces immenses arches en maçonnerie que les Romains édifiaient en pareille circonstance au travers des vallées secondaires. Par un sentiment d'économie intelligente, les ingénieurs modernes ont franchi les vallées qui leur barraient le passage au moyen de tuyaux métalliques en forme de siphons. Quoique toutes les dépenses superflues aient ainsi été évitées, ce travail n'a pas coûté moins de 18 millions de francs. Compte fait des frais d'entretien, chaque mètre cube d'eau rendu aux portes de Paris revient à 4 ou 5 centimes. L'eau de la Seine, élevée par des machines à vapeur, coûterait un peu moins cher; il est vrai qu'elle serait de qualité bien inférieure.

Les 40,000 mètres cubes que la Dhuis fournit ou pourra fournir chaque jour, lorsque des travaux de captage auront accru le débit de ses sources, sont loin de suffire, comme on a vu plus haut, à l'alimentation de la capitale. Les ingénieurs de la ville ont l'intention d'emprunter les 90 ou 100 mille mètres qui font encore défaut à la Vanne, petite rivière claire et limpide qui sort du département de l'Aube à la limite des terrains crayeux de la Champagne, et se perd dans l'Yonne en amont de Sens. La vallée de la Vanne renferme tant de sources que les terres souffrent de la surabondance et du défaut d'écoulement des eaux, les prairies sont des marécages; il n'y avait donc pas à redouter de ce côté les plaintes que les riverains de la Dhuis avaient fait entendre. Au reste la qualité de ces eaux est bonne, car elles ne marquent que 18 à 20 degrés hydrotimétriques. Le débit en est aussi très régulier, si ce n'est à la suite des sécheresses prolongées. La baisse se produit d'habitude aux mois de septembre et d'octobre, c'est-à-dire après la saison des grandes chaleurs et de la grande consommation. Comme il y avait beaucoup de moulins établis depuis un temps immémorial sur le cours inférieur de la Vanne et en possession du droit d'en utiliser les eaux, la ville de Paris eut à dépenser tout d'abord plus de 3 millions en achats de terrains ou d'usines et en indemnités. L'aqueduc, qui aura de 172 à 175 kilomètres de long, coûtera 30 millions; il amènera un torrent d'eau fraîche, pure et agréable au goût sur les sommets de Montrouge, à 54 mètres au-dessus de l'étiage de la Seine.

Dès que les travaux en cours d'exécution vont être achevés, Paris recevra une quantité suffisante d'eaux de source et d'eaux de rivière, les unes réservées à la consommation domestique, les autres attribuées au service public de l'arrosage et du nettoyage des voies de circulation. Voyons maintenant comment elles sont distribuées à chaque quartier, à chaque rue, à chaque maison. De

vastes réservoirs établis sur les points culminans de la ville reçoivent et emmagasinent les eaux. Celui de Passy, à 50 mètres au-dessus de la Seine, peut contenir 37,000 mètres cubes, que refoulent les machines élévatoires du quai de Billy; il reçoit aussi dans un compartiment spécial les eaux du puits artésien de Passy, destinées à l'arrosage du bois de Boulogne. Un réservoir sera construit à Montrouge à l'extrémité de l'aqueduc de la Vanne. Un troisième réceptacle vient d'être organisé sur les hauteurs de Ménilmontant, à 82 mètres au-dessus de la Seine; il reçoit dans un premier bassin 31,000 mètres cubes d'eau de la Marne, que lui envoie l'usine à roues hydrauliques de Saint-Maur, et dans un second bassin 100,000 mètres cubes d'eau de la Dhuys, c'est-à-dire ce que l'aqueduc en amène en deux jours et demi, de sorte que l'écoulement peut être interrompu dans cette longue conduite souterraine sans que le service en souffre. Cette précaution a été prise en vue de prévenir les chômages que l'entretien de l'aqueduc et des siphons rendrait inévitables. Ce dernier réservoir est à une altitude telle qu'il alimente les quartiers les plus hauts de la rive droite. D'autres de moindre importance sont établis ou projetés sur différens points élevés. Autant que possible, chacun d'eux est rempli par deux sources séparées, afin d'éviter les interruptions accidentelles; mais la distinction entre les eaux de source et celles de rivière est rigoureusement maintenue. De chaque réservoir part une conduite de distribution de 50 centimètres à 1 mètre de diamètre selon l'étendue du quartier qu'elle dessert; sur cette conduite maîtresse s'en embranchent d'autres plus petites enfouies sous chaque voie publique et dont se détachent les tuyaux d'alimentation des maisons particulières ou des fontaines. Chaque rue doit posséder deux conduites distinctes, l'une pour le service public, l'autre pour le service privé. L'eau arrive à chaque orifice avec la pression que lui donne la hauteur du réservoir d'où elle provient; ainsi dans les quartiers bas, où cette pression est énorme, elle se laisse transformer en pouvoir moteur. Cette force naturelle d'un nouveau genre a déjà reçu maints emplois en diverses industries, notamment pour l'élévation des fardeaux. L'exposition universelle en montre une application qui est l'un des succès de curiosité de cette grande exhibition.

En résumé, 140,000 mètres cubes d'eau de source d'une limpidité parfaite et d'une température constante, et 280,000 mètres d'eau de rivière plus ou moins altérée par les résidus de la vie animale et sujette aux vicissitudes des saisons, voilà le contingent quotidien dont les Parisiens jouiront bientôt. Paris méritera d'être comparé alors aux villes où l'alimentation hydraulique est la plus satisfaisante. Sans doute ce résultat n'aura été obtenu qu'au prix

de sommes énormes. On serait mal venu de discuter dans un esprit d'économie trop rigide les dépenses dont le but essentiel est le bien-être, l'hygiène, la santé des populations. Toutefois l'objection tombe d'elle-même lorsqu'on l'examine de plus près. Il est constant en effet que la ville récupérera sous forme d'abonnemens et redevances annuelles l'intérêt de l'argent avancé par elle pour la création des aqueducs, réservoirs et tuyaux de distribution, tandis que le public ne paiera point cette eau saine et pure plus cher qu'il ne payait auparavant l'eau de Seine imparfaitement filtrée et transportée à grand renfort de bras à tous les étages des maisons. Une entreprise de distribution d'eau dans une grande cité est une opération industrielle avantageuse, puisque des compagnies privées l'ont souvent exécutée avec succès. Le point capital est que le projet en soit conçu sur un bon plan; les travaux de la ville de Paris ont reçu sous ce rapport l'approbation de juges compétens.

Est-ce à dire que l'ensemble de ces travaux soit à l'abri de tout reproche? Il est aisé d'indiquer des améliorations importantes, que l'avenir exigera, bien qu'au temps présent elles puissent être regardées comme superflues. D'abord, en ce qui concerne les eaux de source, on peut regretter qu'elles aient été recueillies à une trop faible distance de Paris et dans une région dont on a contesté, — à tort nous aimons à le croire, — les aptitudes salutaires. L'alimentation n'emprunte pas ses ressources, comme en d'autres villes de premier ordre, à des rivières d'une propreté suspecte; mais elle n'est pas basée non plus, ainsi qu'on en trouve des exemples bien dignes d'être imités, sur les eaux cristallines et en quelque sorte virginales des terrains primitifs. Elle est due à des sources soumises dans une faible mesure assurément, mais enfin soumises aux variations estivales au lieu d'emprunter à des lacs d'un niveau constant un débit invariable. Eût-il mieux valu prolonger les aqueducs au-delà des terrains crayeux jusqu'aux couches du calcaire jurassique ou dépasser même les bornes du bassin de la Seine, imiter en un mot, dans des conditions en apparence moins favorables, le projet anglais qui consiste à conduire à Londres les eaux du pays de Galles? Mais on s'étonnait déjà que les ingénieurs allassent, quand la Seine est si proche, chercher d'obscurs ruisseaux à quarante lieues de distance; le public eût compris moins encore l'utilité d'aller deux ou trois fois plus loin. Cependant, si la solution adoptée est préférable en ce moment-ci, il n'est pas dit qu'elle paraîtra telle dans quelques années.

- Si l'organisation présente du service hydraulique donne prise à la critique, c'est plutôt par les emprunts considérables qu'elle fait encore à la Seine et à la Marne et par les moyens artificiels em-

ployés pour relever les eaux de ces deux rivières. Ce n'est pas que ces eaux soient précisément impropres aux usages publics auxquels on les réserve en entier; ce n'est pas non plus que les engins, roues hydrauliques, pompes et machines à vapeur, doivent être traités avec dédain. Cependant tous ces organes mécaniques n'inspirent pas, ce semble, la même confiance qu'un aqueduc où l'eau s'écoule par une pente naturelle. Tout cela est sujet à périr, est condamné à un renouvellement périodique, exige des soins d'entretien incessants, des dépenses de combustible, le concours d'un nombreux personnel. On n'y sent pas le caractère de pérennité qui donnait aux travaux hydrauliques des Romains un cachet d'indestructible grandeur. Rome jouit encore des aqueducs qu'ont établis ses anciens édiles; en serait-il de même si ceux-ci s'étaient contentés d'aspirer les eaux du Tibre par des moteurs que les révolutions n'auraient pas épargnés? Cette condition de permanence et de durée commandait l'examen attentif d'un projet qui fut présenté, il y a quelques années, en concurrence avec la dérivation des eaux de la Champagne, et qui consistait à conduire vers Paris par un canal de navigation à ciel ouvert un volume d'eau considérable emprunté au cours de la Loire. Ce fleuve est souvent trouble et tient toujours en suspension une certaine quantité de sable; par compensation, ses eaux sont d'une pureté hydrotimétrique remarquable, ce qui les rendrait précieuses à l'industrie. Le canal dont il s'agit eût été pour la rive gauche de la Seine ce que le canal de l'Ourcq est pour la rive droite; mais, lorsque ce projet fut étudié sur le terrain, les ingénieurs se heurtèrent à un chiffre de dépenses formidable. C'était un motif suffisant d'ajournement.

On s'est aussi demandé pourquoi l'alimentation hydraulique de Paris ne serait pas assurée au moyen d'un nombre suffisant de puits artésiens. Le puits de Grenelle ne donne que 600 mètres cubes par jour; celui de Passy, creusé plus récemment et sur une large section, en fournit 8,000 mètres. Au lieu d'aller chercher très loin des sources ou des rivières et de les amener à grands frais, il pouvait paraître préférable de creuser quarante ou cinquante puits artésiens dans l'enceinte des fortifications. L'eau qui s'en écoule est plus pure que celle des terrains crayeux. Par malheur, elle est tiède, car elle sort en toute saison à la température de 28 degrés; puis elle est fade, elle manque d'air et ne convient pas en somme pour la boisson. D'ailleurs l'art de forer les puits à 600 ou 700 mètres de profondeur n'est pas si parfait que l'on ait la certitude de réussir toujours, et, ce qui serait l'obstacle le plus grave, il paraît établi que des puits artésiens trop rapprochés se nuisent mutuellement. Le débit du puits de Grenelle s'est abaissé d'un tiers dès que

l'eau a jailli par celui de Passy. La nappe artésienne qui règne au-dessous de Paris dans la région souterraine des sables verts est une ressource accessoire que l'on aurait tort de dédaigner; il serait fâcheux de ne compter que là-dessus pour fournir à 2 millions d'individus un approvisionnement régulier et suffisant.

En définitive, c'est en dehors de l'enceinte de Paris et même à une très grande distance de ses murs qu'il faut aller chercher l'immense quantité d'eau que la grande ville exige pour ses ablutions quotidiennes. Nous avons vu plus haut que d'autres cités ont reconnu de même la nécessité de s'approprier des sources lointaines. Toute vaste agglomération humaine sent le besoin de drainer à son profit le territoire qui l'environne, de même qu'elle attire les fruits de la terre sur ses marchés. D'un autre côté, en étudiant les mesures relatives à l'assainissement des centres de population, nous avons constaté la tendance des villes à se débarrasser aux dépens de leur banlieue des innombrables germes d'infection qui pullulent dans leur sein, les immondices des égouts, l'air insalubre des usines, les émanations fétides des cimetières. Le voisinage d'une grande ville devient une sujétion de plus en plus lourde pour les campagnes d'alentour. La ville de Paris n'est plus comme autrefois un être isolé dont les intérêts s'éteignent sur l'étroite périphérie de son territoire municipal; elle achète en Champagne des sources pour désaltérer et laver ses habitans, des terrains près de Pontoise pour y établir ses nécropoles; elle infecte la Seine inférieure avec les résidus de sa voirie, elle étend au loin ses réseaux intérieurs d'aqueducs et d'égouts, bras immenses qui aspirent une eau pure et refoulent un liquide pollué par les usages de la vie. L'incessante mobilité de sa population affairée, la circulation bruyante des chemins de fer qui s'y terminent, n'égalent pas, en tant que poids et quantité, le mouvement invisible et silencieux de ces centaines de mille tonnes d'eau claire qui coulent dans les veines de ce grand corps, et y maintiennent la propreté, la fraîcheur et la santé.

H. BLERZY.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 août 1867.

Il faudrait être un de ces Persans qu'inventa le génie ironique de Montesquieu pour pouvoir raconter dignement les deux derniers incidens de la politique étrangère du divan de Paris. Cette politique a été, depuis trois semaines, la cause d'émotions singulières à Berlin et à Florence. On a vu au même moment, chez les deux nations dont nous avons secondé les progrès récents par l'aide matérielle la plus efficace ou le concours moral le plus notoire, éclater contre la France les piqueries les plus imprévues. Il y a eu contre nous deux esclandres simultanés, l'un en Prusse, l'autre en Italie. Les Prussiens ont feint de craindre que nous allions leur faire la guerre pour les forcer de rendre au Danemark la portion danoise du Slesvig. Les Italiens ont feint de croire que nous voulions continuer, sous le couvert de la légion d'Antibes, l'intervention militaire de la France à Rome. Aussitôt grand émoi, attitude revêche, fières revendications des organes des gouvernemens prussien et italien dans la presse. Les ministres de Prusse et d'Italie quittent Paris. Le cabinet italien croit nous punir en mandant à Florence son jeune représentant à Paris, si populaire parmi nous, dont nous avons suivi sympathiquement les succès mérités depuis le temps où, secrétaire du comte de Cavour, chargé des relations les plus intimes et les plus considérables, il venait, par de fréquens et discrets voyages, préparer ici les arrangements d'où devait sortir l'indépendance italienne. Il faut que M. Nigra aille donner à M. Rattazzi des explications sur l'excursion du général Dumont à Rome. L'ambassadeur de France en Prusse, M. Benedetti, ayant la satisfaction d'être éloigné du poste où il s'est trouvé aux prises avec de si grandes difficultés et jouissant de ses vacances, l'ambassadeur prussien à Paris, M. de Goltz, avait bien le droit d'aller passer en Allemagne la saison des eaux. Les chefs de légation de France et de Prusse sont donc absens à la fois de Berlin et de Paris. Les choses en resteront-

elles là? La France et la Prusse demeureront-elles quelque temps encore sans communiquer entre elles par des ambassadeurs? Les congés actuels ne sont-ils que le prélude d'un changement des personnes usées par un trop long et trop laborieux frottement dans les relations des deux cours? L'avenir nous l'apprendra. Quant au présent, il a repris tout à coup et pour quelques jours un air calme, grâce à des articles du *Moniteur* qui ont arrêté par leur sereine candeur et leur bonhomie pacifique les ébullitions prussiennes et italiennes.

La rôle du *Moniteur* dans ces échauffourées restera dans les souvenirs comme un curieux épisode de ce temps-ci. On n'a pas un langage plus conciliant, un ton plus paternel. Les explications du *Moniteur* ont tout atténué. Vis-à-vis de la Prusse, on n'a jamais eu la pensée de s'immiscer dans le règlement de la question du Slesvig. Il n'y a pas eu de note à ce sujet; si notre jeune chargé d'affaires, M. Lefebvre, a causé du Slesvig avec le suppléant temporaire de M. de Bismark, ce n'est point pour exprimer une exigence de médiateur, c'est pour rappeler une vieille opinion de la France, qu'elle avait exposée bien avant le traité de Prague à la conférence de Londres délibérant sur la question des duchés. La prise d'armes de la presse prussienne, égarée par une amplification indiscreète, n'avait donc pas de cause sérieuse. Les susceptibilités italiennes n'avaient pas plus de fondement. Le voyage du général Dumont à Rome n'a point été une mission politique; le général n'a point prononcé le discours que la presse italienne lui avait attribué. La France reste dans les termes de la convention de septembre. Elle n'entend donner aucun ombrage à l'Italie par une apparence d'intervention à Rome. Rien de plus édifiant sans contredit que ces assurances pacificatrices du *Moniteur*. Il est pourtant fâcheux qu'elles aient été nécessaires, et il est douteux que leur influence conciliante soit durable. Il ressort en effet des deux alertes qu'on vient de traverser des faits graves qui survivent à toutes les explications. Il faut avouer d'abord que, si la France doit voir des amis dans les gouvernemens italien et prussien, ce sont des amis bien hargneux et d'un caractère bien difficile : nous avons compagnie avec ce qu'on peut appeler en franc gaulois de mauvais coucheurs; puis, malgré les replâtrages du *Moniteur*, les questions qui produisent ces alertes continuelles subsistent toujours, et il reste à en parcourir à bref délai les développemens les plus difficiles; enfin, si la politique française a la prétention d'en ajourner la solution décisive en affectant de les ignorer, il faudrait que cette politique de concentration et d'attente fût plus serrée, plus prudente, plus habile qu'elle ne l'a été depuis un an; il faudrait qu'elle eût l'adresse d'éviter de fausses démarches qui, ne trahissant que des vellétés épisodiques et n'étant point déterminées par des résolutions allant au fond des choses, nous placent dans des situations désagréables pour l'honneur français.

Les questions subsistent, disons-nous. Qu'on en juge par l'exemple de l'Italie. De quelque réserve que le voyage du général Dumont à Rome ait été entouré, il n'y en a pas moins à Rome une légion recrutée de soldats français, et la question romaine n'en est pas moins aujourd'hui en Italie la question la plus brûlante. Peut-être l'organisation et le mode de recrutement de la légion d'Antibes n'ont-ils point été examinés, même par l'opposition en France, avec une rigueur assez scrupuleuse. Cette légion est une chose ambiguë. Il y a là un mélange singulier d'audace et de timidité. La légion est composée de Français, et elle n'est pas française. Nous en déclinons la responsabilité officielle, nous n'en pouvons repousser la solidarité morale. On a fait cette légion comme on avait fait les emprunts mexicains. On n'avait pas osé donner une garantie de l'état aux emprunts de l'empereur Maximilien, et l'on excita par tous les encouragemens possibles le public à y souscrire. De même, et la simple expression du fait a l'air d'un paradoxe, on a volontiers pris dans les rangs de soldats liés au service militaire français les *volontaires* de la légion d'Antibes! Quelle que soit la piété du but, et quand même on aurait, par des expédiens de procédure, évité la violation de la loi positive, nous ne comprenons pas comment des soldats français ont pu être changés en mercenaires d'une puissance étrangère, fût-elle la plus amie. Il y a là une de ces inconséquences qui créent des situations fausses, et dont on ne peut suspendre longtemps les effets inévitables. Quand même les Italiens seraient pour nous les plus reconnaissans, les plus doux, les plus dociles des alliés, nous ne pourrions nous soustraire aux inconvéniens inhérens à une organisation telle que la légion d'Antibes. Or aujourd'hui dans quelles circonstances le voyage du général Dumont à Rome est-il venu ramener sur cette légion l'attention irritée de l'Italie et l'attention fatiguée de la France?

La question romaine est en ce moment la plus grande préoccupation de l'Italie. Jamais, nous le croyons, elle n'y a tenu une aussi grande place dans l'esprit des chefs politiques et des masses. On devait le prévoir. La nécessité des faits détermine toujours en politique la maturité des idées. Il était évident que le jour où la Vénétie aurait été enlevée à l'Autriche, le jour où les Italiens n'auraient plus à songer à l'hostilité autrichienne, Rome deviendrait l'objet unique, exclusif, absolu de leurs pensées et de leurs efforts. Telle est la combinaison et la passion politique dont va maintenant se nourrir et s'échauffer la vie intérieure de l'Italie. Ce qu'il y a de grave et digne d'observation dans la période qui s'ouvre, c'est que dans l'agitation de la question romaine l'initiative politique peut être enlevée au gouvernement régulier du pays, et être saisie par les chefs d'opinion et les personnalités irrégulières. Ici, au-dessus d'une nation où fermente la fatalité révolutionnaire de l'idée, planent ces curieuses figures de notre temps qu'on appelle Garibaldi et

Mazzini. Les circonstances où se trouve l'Italie semblent préparées pour fournir à ces hommes un nouveau rôle. Le gouvernement régulier n'a plus de prestige dans ce pays. Les groupes des hommes qui semblaient s'être partagé l'héritage de Cavour ont perdu leur influence éphémère, et sont tombés dans la défaveur publique. Les opinions découragées et blâsées se sont fractionnées. On signalait récemment dans un journal un exemple surprenant de cette décomposition des opinions. La population de Milan ne compte pas plus de 165,000 habitans. Il se publie à Milan plus de quatre-vingt-dix journaux ! Le scepticisme naturellement s'exhale en un mécontentement universel. En Italie comme ailleurs et peut-être plus qu'ailleurs, les dégoûts qu'ont inspirés les politiques gouvernementales ont poussé les hommes qui ont conservé quelque vigueur d'esprit vers les idées radicales et presque républicaines. C'est ainsi que la question romaine devient le point de ralliement général. Or cette question tend à créer des irritations contre la France, car les Italiens n'attribuent qu'à la France le maintien du pouvoir temporel ; elle suscite les noms de Garibaldi et Mazzini, qui ont placé dans Rome avec une opiniâtreté que rien n'a pu lasser le couronnement de leur politique. Que préparent, que font Garibaldi et Mazzini ? C'est l'interrogation qui aiguillonne les imaginations italiennes. — Il est certain que ces deux hommes tiennent des ressorts qui pourraient à tout instant surprendre l'Europe par un coup de théâtre. Unis dans la défense de Rome en 1849, Garibaldi et Mazzini ont suivi depuis des marches différentes. Tous deux ont conservé dans la population romaine une sorte d'autorité par le moyen des comités occultes qu'ils dirigent. La tendance du général Garibaldi, d'un caractère plus soldatesque, plus brutalement hostile au clergé, a toujours été de travailler par des irruptions à ce qu'il appelle la délivrance de Rome ; il veut affranchir Rome par une sorte de conquête italienne. Les plans de Mazzini sont différens. Mazzini a toujours mêlé le mysticisme à la politique. L'affectation et l'aspiration prophétiques sont en lui. Il veut détruire le pouvoir temporel dans l'intérêt même du développement religieux de l'humanité. Il croit, comme les catholiques, à une suprématie fatidique universelle de Rome. Il faut à son idée que la liberté soit conquise par les Romains eux-mêmes dans Rome, et que la ville, affranchie par sa spontanéité propre, adopte l'Italie, la marque de son sceau, achève son indépendance en lui apportant son *primato*. Mazzini en un mot veut, non que Rome soit faite italienne, mais que l'Italie par Rome soit faite romaine. Voilà dans sa quintessence la politique de ce pape d'un autre genre. On fait des légendes de terreur ou de plaisanterie à Garibaldi et à Mazzini. On a souvent exagéré, souvent nié, raillé leur influence. On les a traités souvent comme d'insignifiants politiques. Cependant il est de fait qu'il ne se prépare guère de mouvement insurrectionnel d'un bout du monde à l'autre, depuis le Mexique jusqu'aux

provinces chrétiennes de la Turquie, sans qu'ils en soient informés, et sans qu'on s'efforce de les y associer. Leurs adversaires agrandissent eux-mêmes leur importance par le don d'ubiquité qu'ils leur prêtent et par d'étranges méprises. Une des plus bizarres erreurs de ce genre est celle qui a été commise à Londres, il y a quelques mois, à l'égard de Mazzini. Des prières publiques furent adressées au ciel par le clergé catholique de Londres pour que la vie de Mazzini, qu'on disait moribond, fût prolongée jusqu'au jour de sa conversion! Mazzini ne s'était jamais mieux porté; il allait et venait dans Londres suivant ses habitudes. La force de Mazzini et de Garibaldi à Rome est dans les comités qui relèvent d'eux. Ces élémens latens d'insurrection ont été organisés par eux au moment même où ils furent forcés de quitter Rome, et ont toujours subsisté depuis sous les noms de comité national, d'association italienne, de comité d'insurrection, etc. Ces comités, qui ont été souvent divisés entre eux, viennent de se dissoudre, subordonnant leurs dissentimens à l'œuvre commune, et faisant place à la dictature assumée par Garibaldi avec une demi-publicité. Après la guerre de l'année dernière, des hommes du parti de l'action excitaient Garibaldi à marcher sur Rome avec les nombreux bataillons de volontaires qu'il commandait. Le général résista nettement à ces conseils, se plaignant de l'abandon dont il avait été victime à Aspromonte. A-t-il changé de résolution? Les troubles excités par l'agitation de la question romaine ne lui paraissent-ils point un encouragement? Quand on lit les paroles prononcées sur Rome par les intelligences les plus hautes et les plus modérées du sénat italien dans la discussion de la loi sur le patrimoine ecclésiastique, il est impossible de n'être point frappé des progrès qu'a faits la question du pouvoir temporel. Le sénateur Matteucci, par exemple, vient de revendiquer l'affranchissement de Rome avec une éloquence élevée. « Est-il possible aux Italiens, a-t-il dit, de penser avec indifférence au sort des Romains? Le gouvernement peut-il voir avec indifférence un état de choses qui menace constamment nos rapports avec la France, l'indépendance de l'Italie, et excite les Romains à s'insurger? Mais ce n'est pas tout. On ne peut nier que ce peuple, même au temps de son esclavage, ne soit resté à la tête de la civilisation par ses découvertes et son génie. C'est en Italie et ici même qu'on a fait la plus grande découverte, celle de l'esprit scientifique et de la méthode expérimentale, découverte impérissable qui remplit le monde de ses bienfaits. Or c'est cette découverte que Rome s'obstine à combattre en condamnant les meilleurs ouvrages de l'esprit humain. » On ne saurait se dissimuler que c'est cette maturité de la question romaine qui vient de donner à M. Rattazzi ses succès parlementaires. L'appui que la gauche lui prête n'a d'autre justification que l'espérance d'une solution prochaine. Le moment du voyage du général Dumont ne pouvait donc être plus mal choisi, puisqu'il devait

irriter au point le plus sensible le sentiment italien, fournir au cabinet de Florence la force de demander à la France des explications, donner lieu à de misérables commérages et rendre nécessaire le retour intempestif de Florence de notre représentant, M. de Malaret.

La conduite de nos relations avec la Prusse soulève les mêmes objections et provoque des critiques semblables. Nous n'y apportons point le sentiment de l'opportunité et la réserve qui conviennent à la dignité de la France. La petitesse d'esprit et l'irascibilité sincère ou jouée du cabinet de Berlin nous doivent être assez connues; il serait absurde et malheureux d'en provoquer de nouvelles manifestations. Il y a deux politiques possibles pour nous dans nos rapports avec l'Allemagne, placée sous la domination prussienne : celle de l'attente pacifique, mais fondée sur de solides et complètes précautions, celle de l'opposition directe et immédiate. Quand même on n'en aurait point laissé passer l'occasion opportune, nous ne serions point partisans d'une opposition systématique et déclarée aux transformations dont l'Allemagne est le théâtre. L'intelligence des principes des sociétés modernes proclamés par la révolution française, le sentiment du respect de leur indépendance intérieure, que les peuples se doivent mutuellement, nous interdisent de nous opposer aux changemens que l'Allemagne voudrait dans sa liberté accomplir sur elle-même. Il est encore possible, comme le croient et le professent un grand nombre de libéraux allemands, que les nouvelles évolutions germaniques aient pour résultat non l'agrandissement d'une puissance essentiellement militaire, mais la formation d'une confédération voulant et sachant se gouverner elle-même, assez libérale et assez robuste pour ne point devenir l'instrument docile des ambitieuses intrigues et des entreprises militaires d'un gouvernement monarchique qui ne serait pas suffisamment contrôlé. L'état d'incertitude où demeurent en France les institutions organiques de la liberté ne nous permettent malheureusement point de nous présenter à cet égard aux Allemands comme exemple et modèle. Nous devons même être assez impartiaux pour reconnaître que les Allemands sont poussés un peu et d'une façon artificielle vers la monarchie militaire de Prusse par l'insécurité que leur cause l'insuffisance du contrôle que notre système politique confère au pays sur les actes du pouvoir exécutif. Cependant, toutes les circonstances étant balancées, nous croyons que la probité et la prudence conseillent à la France d'attendre avec patience l'action du temps et les résultats de l'évolution allemande; par une résistance qui aurait le caractère de l'égoïsme, du caprice et de la violence, la France s'exposerait à précipiter aveuglément l'Allemagne dans la constitution la plus contraire à ses intérêts et aux nôtres. Mais pour que cette action bienfaisante du temps se puisse produire, il faudrait que le cabinet de Berlin y mît un peu du sien et ne fit pas des affaires de tout, il faudrait qu'il restât à la France le droit de

dire loyalement son opinion sur les questions qui l'intéressent sans provoquer de la part de la Prusse de feintes alarmes, des clameurs factices et des procédés discourtois. Le calme, le sang-froid, la politesse, sont les qualités naturelles des états qui ont la conscience de leur force. Si le cabinet de Berlin gardait ses habitudes querelleuses, il rendrait la politique pacifique bien difficile à la France. En trois circonstances depuis un an, le gouvernement prussien a suscité au gouvernement français des contrariétés. Après Prague, il n'a point voulu nous accorder de rectifications de frontières. Le gouvernement français n'insista point, et la circulaire de M. de La Valette fut écrite; mais alors la modération de la France pouvait se comprendre : la totalité de l'agrandissement prussien n'était point encore visible ou prévue. La vérité s'est démasquée depuis; les traités militaires avec les états du sud ont été révélés, le Zollverein a été renouvelé, l'union de l'Allemagne sous la primauté prussienne s'est accomplie aux trois quarts. Notre gouvernement, après ce développement excessif des résultats de la guerre de 1866, a négocié avec la Hollande l'acquisition du Luxembourg. Le cabinet de Berlin, devant l'arbitrage européen, a bien consenti à évacuer l'ancienne forteresse fédérale, mais il a empêché la cession, et nous a traversés dans un dessein qui à notre avis n'était ni utile ni opportun, mais qui eût dû paraître bien innocent à des gens qui, secondés par la neutralité bienveillante de la France, venaient de s'annexer le Hanovre, la Hesse et Francfort. Enfin nous avons eu la petite alerte du Slesvig, que nous terminons assez gauchement en mettant que nous n'avons rien dit. Il serait imprudent à la Prusse de nous fournir de la sorte un dossier de récriminations. M. de Bismark doit le comprendre et le savoir; si la politique française obéissait à un emportement semblable à celui qu'il montre dans les affaires, les sujets de querelles ne nous manqueraient point avec lui. Les violentes et rapides conquêtes de la Prusse font parmi nous réfléchir bien des esprits sérieux et échauffent des sentimens énergiquement trempés de patriotisme. Il est des gens chez nous, comme l'auteur d'une vigoureuse brochure qui vient de paraître, M. Paul de Jouvencel, qui ne seraient point en peine pour répondre à la théorie prussienne de l'unité germanique par une théorie patriotique savante et profondément pensée. Les motifs de guerre ne manqueraient point, si nous étions d'humeur belliqueuse et impatiente. Notre raisonnement sur le Luxembourg a eu le pouvoir de décider la Prusse à évacuer la forteresse; n'est-il pas évident que le même raisonnement s'appliquerait avec une parfaite logique aux anciennes forteresses fédérales de notre côté du Rhin maintenant que, d'une confédération qui était une machine à délibérations sans fin et privée de force offensive, elles passent à la discrétion d'un gouvernement dont la force d'agression a été tant accrue? Il est incontestable que l'action militaire des traités de 1815 contre la France est profondément ag-

gravée par les événemens qui ont détruit l'ancienne confédération, et qui ont transmis effectivement l'action des forteresses rhénanes de l'ouest au pouvoir concentré de la Prusse.

Tout nous porte en ce temps-ci vers les intérêts de politique étrangère. Comment pourrait-on se dérober à ce spectacle des choses extérieures au moment où il va présenter au monde une scène aussi extraordinaire et aussi émouvante que l'entrevue de l'empereur des Français et de l'empereur d'Autriche à Saltzbourg? Deux grandes douleurs vont se rencontrer dans ce rapprochement unique. Par la fatalité des situations, la France, depuis huit ans, a eu la main, de près ou de loin, dans toutes les catastrophes qui ont abaissé la puissance autrichienne, et maintenant, la part faite au deuil de la mort tragique de l'archiduc Maximilien, on se demande si une intimité de la politique française et de la politique autrichienne va sortir de l'entrevue de Saltzbourg. Pour notre compte, nous ne voulons point de mal à l'Autriche, et nous regrettons une grande partie de celui qui lui a été fait. Il n'y a plus de cause d'antagonisme entre l'Autriche et la France. L'abaissement de la maison d'Autriche, cette ambition passionnée de nos ancêtres, est entièrement consommé. L'Autriche n'a été que trop vaincue, et mérite nos ménagemens les plus amicaux; mais nous ne sommes point pour les alliances de sentiment ou de dépit. Il ne nous paraît pas plus avantageux en ce siècle qu'au dernier de passer du patronage donné aux premiers agrandissemens de la Prusse à l'alliance autrichienne d'engouement qui nous rapporta les échecs de Bohême et de Westphalie. Ne nous hâtons point de faire succéder à la politique dupée de Fleury la politique de boudoir ou d'imagination de Bernis et de Choiseul, qui eut des fins si tristes. Si le cabinet de Vienne était disposé à rentrer dans le mouvement des combinaisons diplomatiques, aurait-il la force nécessaire aux grandes entreprises? Personne ne saurait le croire. Que l'Autriche panse ses blessures; les meilleures conquêtes qu'elle puisse faire sont en elle; son premier, son unique effort pour longtemps devra être d'établir quelque accord entre ses nationalités et de les habituer à l'influence d'une égale liberté. On aurait tort d'attribuer des projets d'élaboration politique à l'entrevue de Saltzbourg, qui garderait aux yeux du public un caractère plus élevé, si elle se bornait à réunir des douleurs communes causées par une infortune extraordinaire.

Ainsi que nous n'avons cessé de le prédire depuis l'ouverture de la session anglaise et à travers les discussions enchevêtrées et les votes incertains et contradictoires, M. Disraeli a réussi à faire passer un bill de réforme, une nouvelle loi régissant la représentation du peuple. Un des caractères curieux de la confection définitive de cette loi, c'est qu'elle n'est point le monument de la victoire d'un parti sur un autre, c'est qu'elle est l'œuvre collective de tous les partis représentés dans la

chambre des communes. M. Disraeli a eu une habileté et un courage : l'habileté a été d'être toujours prêt à se servir de la collaboration de la chambre dans la confection de la loi; le courage a été de donner pour base à la franchise électorale un principe simple et large qui ne se mutile point dans des cens électoraux arbitraires comme les propositions antérieures des gouvernemens whigs et du parti libéral. Quiconque dans les bourgs aura un domicile d'un an et aura payé la taxe sera électeur. Les whigs cherchaient à faire des catégories dans leurs adjonctions projetées au corps électoral. Ils voulaient écrémer en quelque sorte les populations ouvrières en attachant la fonction électorale à un cens assez élevé pour indiquer chez l'électeur l'assiduité du travail et une aisance relative. Plus libéral que les whigs, M. Disraeli a repoussé cette classification déterminée par un chiffre arbitraire, et a consacré par la généralité de son principe une égalité équitable. Il n'a pas craint de descendre jusqu'au *résidu* des classes populaires, comme ses adversaires le lui ont reproché par une expression qui a été fort à la mode dans les débats sur la réforme. A ce reproche, M. Disraeli peut répondre qu'en tarifant le cens électoral on n'en finissait pas avec l'agitation pour la réforme, que dans le système whig rien n'empêchait, après un abaissement de cens, d'en réclamer un nouveau en faveur d'une catégorie inférieure, et qu'on laissait ainsi, aux dépens de la concorde publique, subsister des luttes de classe. Nous croyons que l'opinion en Angleterre était loin d'être passionnée pour une réforme électorale dont l'abondance de toutes les libertés lui permettait de se passer. La question étant cependant le programme des chefs du parti whig et du parti libéral, les projets de réforme ayant été à plusieurs reprises pour les cabinets la promesse de leurs débuts ou la pierre d'achoppement de leur marche, des associations et des *meetings* étant organisés partout pour remuer les passions populaires, le bon sens anglais a conclu de tout cela qu'il était nécessaire de couper court à l'agitation en lui enlevant le prétexte de toute revendication nouvelle en faveur de l'extension du droit électoral. On croit pour cette fois tenir en cette matière de la représentation nationale ce que les Anglais appellent la finalité. La réforme produira-t-elle des changemens considérables dans le gouvernement de l'Angleterre? Les plus prudents secouent la tête; lord Derby à la chambre des pairs, comme le caricaturiste du *Punch*, dit : Nous allons faire un saut dans les ténèbres. Les ténèbres ne seront point profondes; le saut ne sera point dangereux. Quelques centaines de milliers d'électeurs de plus ou de moins dans un pays jouissant franchement de toutes les libertés nécessaires ne changent rien au caractère national. M. Disraeli a rencontré dans son parti un petit nombre de récalcitrans qui lui ont opposé des critiques sévères; mais, à vrai dire, son influence a grandi, et le cercle de ses amis et de ses admirateurs s'est étendu. L'art et l'aménité avec lesquels il manie

les hommes en font désormais un chef sans rival dans le parlement britannique. L'an dernier, par des ardeurs de caractère ou des impatiences d'humeur, M. Gladstone laissa s'accomplir une scission dans la majorité libérale : il n'a point regagné cette année les dissidens. M. Disraeli au contraire ne s'est vu abandonner que par un petit nombre d'hommes de son parti, et s'est rallié constamment une portion considérable des libéraux. On a reproché à M. Disraeli d'être revenu aux tendances radicales de sa jeunesse et d'avoir abandonné la cause conservatrice. L'accusation est injuste, et d'ailleurs M. Disraeli n'a jamais songé à figer son parti dans l'immobilité qu'exprime le terme de conservation. Conservateur est pour un parti politique une appellation maladroite et malheureuse, maladroite parce qu'elle rebute tous ceux qui ont le sentiment et le besoin du mouvement et de la vie, malheureuse parce qu'elle va contre son propre objet, parce qu'elle enfante des destructeurs par antipathie, parce qu'elle semble condamner à une infériorité permanente le parti qu'elle couvre. M. Disraeli n'a jamais été conservateur dans le sens rétrograde du mot. Il a toujours fait profession de désigner le parti auquel il appartient et qu'en ce moment il dirige du nom de tory; le torysme de M. Disraeli est celui de l'histoire, celui de lord Bolingbroke par exemple, de lord Shelburne, qui fit entrer M. Pitt dans le cabinet et fut le premier lord Lansdowne. Certes les hommes éminens de l'aristocratie whig ne méritent point le reproche de n'être pas conservateurs. De même le torysme n'a jamais été incompatible avec un libéralisme éclairé. Les tories se sont toujours montrés plus accueillans pour les hommes de talent que la grande ligue patricienne des whigs; les hommes de talent sans attache aristocratique sont arrivés toujours plus facilement à leur place naturelle et méritée chez les tories que chez les whigs. L'exemple de Canning est la démonstration de ce mérite des tories, et la carrière de M. Disraeli le confirme. Jamais dans les rangs du parti whig M. Disraeli n'eût été chancelier de l'échiquier et *leader* des communes. Il a conservé sur le torysme allié aux intérêts populaires un idéal de jeunesse qu'il ne craignait point, il y a peu de jours, d'exposer dans une cérémonie fort réaliste, un banquet du lord-maire où tous les convives l'applaudissaient.

Au surplus, le suffrage le plus étendu ne nous paraît pas capable de faire courir des périls aux pays qui savent se gouverner par l'organisation libre des partis. L'organisation des partis, voilà un mot qui ne figure point dans les constitutions, et c'est la chose même qui les fait vivre. On ne trouve point ce mot dans la constitution des États-Unis, et cependant la république américaine ne subsiste et ne prospère que par l'organisation fortement disciplinée de ses partis. On pourra, quand on voudra, donner aux partis en Angleterre des organisations semblables, car on dispose de toutes les libertés à l'aide desquelles on forme ces concerts disciplinés d'opinions. En France, nous avons le suffrage uni-

versel; mais nous ne produisons pas les résultats naturels de ce système électoral, parce que nos lois politiques ne nous assurent point encore les libertés nécessaires. Nous venons d'avoir, à propos du renouvellement des conseils-généraux, une petite récréation électorale où, malgré quelques résultats excellens, on a pu voir combien en l'absence de toute organisation de parti nous sommes enfantins dans la pratique du suffrage universel. La masse des électeurs est formidable, elle se compose de millions; mais à travers cette masse il n'y a d'autre organisation que celle de l'état. L'électeur français, surtout le paysan dans les campagnes, est un citoyen isolé qui a, sous la forme et dans le nombre des fonctionnaires hauts et subalternes, tout le gouvernement en face de lui. Qu'on se représente l'étrangeté de ce duel d'un paysan et d'un gouvernement devant l'urne électorale, et l'on n'aura pas de peine à comprendre la docilité que le suffrage universel montre dans nos campagnes. E. FORCADE.

ESSAIS ET NOTICES.

LE CHEMIN DE FER INTER-OCÉANIQUE DE NEW-YORK A SAN-FRANCISCO.

Du jour où les Américains ont conquis la Californie et l'ont si brillamment colonisée, ils ont songé à joindre par le chemin le plus court et le plus facile le jeune état du Pacifique aux anciens états de l'Union. De la *ville impériale*, comme les *Yankees* se plaisent à nommer leur grande métropole New-York, se détache un faisceau de railways qui presque tous prennent la direction du Mississipi et du Missouri, portant jusqu'aux confins des derniers états qu'arrosent ces deux cours d'eau la vie et le mouvement. Le problème à résoudre était donc dès l'abord celui-ci : détacher d'un point quelconque du Missouri où arrive un des railways partant de New-York une nouvelle voie ferrée marchant vers le Pacifique et allant à la rencontre d'une voie opposée partie de San-Francisco et se dirigeant vers le Missouri. Un problème posé est chez les Américains à moitié résolu. En 1859, on ne comptait pas moins de sept projets qui avaient été étudiés sous la surveillance du département de la guerre à Washington, et qui tous avaient pour but le tracé de la grande ligne transcontinentale entre le Mississipi ou l'un de ses affluens et l'Océan-Pacifique. La distance moyenne à franchir était de 2,000 milles américains (1) ou 800 lieues de 4 kilomètres : c'est la distance qui sépare Lisbonne de Saint-Pétersbourg. Le coût total de l'établissement de la voie, d'après les devis, variait entre 600 et 850 millions de francs. Ces

(1) Le mille terrestre américain est à peu près égal à 1,610 mètres.

sommes n'avaient rien d'exagéré, et il fallait même toute la promptitude, l'économie et la simplicité que les Américains apportent dans leurs grands travaux pour ne pas atteindre un total beaucoup plus élevé. Le parcours était en effet non-seulement très étendu, mais parfois très difficile, et si des terres arables existaient sur le tiers ou le quart du chemin, sur d'autres points le bois et l'eau manquaient complètement; enfin le pays était partout à peu près désert, visité seulement par les Indiens et les bisons : c'étaient ces fameuses *prairies* que Cooper a immortalisées.

L'énergie des pionniers et des explorateurs américains avait prélué de bonne heure aux avant-projets d'une voie ferrée. Parmi les explorateurs s'était distingué au premier rang le général Fremont, alors simple capitaine du corps des ingénieurs. En 1847, parti avec une faible escorte des bords du Missouri, il s'était courageusement avancé à travers des territoires déserts, avait reconnu les divers cols ou passages des Montagnes-Rocheuses et de la Sierra-Nevada, puis était descendu en Californie, où il avait pris part à la conquête du pays par les Américains. C'était aussi à ce moment (janvier 1848) qu'un pauvre ouvrier mormon, Marshall, découvrait par hasard la première pépite, comme si le précieux métal n'eût dû être révélé dans cette contrée qu'à ceux-là seulement qui pourraient la coloniser. Une partie des émigrans que la découverte de l'or amena tout aussitôt en Californie vint par terre en suivant la *route de Fremont*. Le trajet était des plus périlleux et durait de quatre à six mois. Aussi plus d'un convoi laissa ses os le long du chemin, jalonnant d'une façon sinistre pour ceux qui suivaient la voie à parcourir. Souvent des maladies contagieuses décimaient la caravane en marche, quelquefois l'herbe manquait pour le bétail, ou bien les froids précoces, les tourmentes et les neiges surprenaient dans les montagnes les courageux marcheurs et les ensevelissaient dans ces Alpes privées de refuges. La famine elle-même étendait parfois ses ravages au milieu du convoi, qui courait aussi le péril de succomber aux sauvages attaques des Indiens. La fièvre de l'or faisait braver ces dangers, que les mormons avaient les premiers courageusement affrontés par attachement à leur foi. On connaît le grand exode de ces étranges sectaires accompli entre les derniers états de l'ouest qui les rejetaient de leur sein et le Lac-Salé de l'Utah.

La route si péniblement ouverte par les savans et les pionniers fut bientôt améliorée par les colons, et le jeune état de Californie lança successivement à travers le lointain *far-west*, dépouillé désormais de tous ses mystères, plusieurs services réguliers de diligences. Ces services, sous le nom d'*overland mails* ou malles transcontinentales, reliaient le Sacramento au Missouri et au Mississipi, et en trois semaines portaient les voyageurs et les dépêches de San-Francisco à Saint-Joseph ou à Saint-Louis. La ligne suivie par Fremont et les émigrans était celle que parcourait le coche ou *stage*. Aucun ingénieur, aucun corps des ponts et chaus-

sées, n'avaient nivelé la voie, ni décrété le sens du parcours. La nature, qui n'avait jeté que très peu d'obstacles matériels sur le chemin, et l'esprit pratique des Américains avaient seuls tout fait et tout prévu.

Aux services des *overland mails*, ouverts dès 1857, vint bientôt s'en joindre un autre encore plus miraculeux, celui du *poney*, installé en 1860. Celui-ci franchissait en six jours, au moyen d'un cheval rapide ou *poney*, la distance de 1,600 milles ou 650 lieues qui existait alors entre l'extrême limite télégraphique des états de l'est et celle des états de l'ouest. Cheval et cavalier se renouvelaient à chaque station, et la bête partait au galop, arrêtée quelquefois en chemin par le peau-rouge qui guettait le coureur pour le tuer et voler le cheval. Ce service fit néanmoins merveille, et ce fut par ce moyen que le 12 novembre 1860 furent apportées à San-Francisco les dépêches d'Europe du 21 octobre, c'est-à-dire vieilles de vingt jours, et la nouvelle de l'élection présidentielle du 6 novembre, qui donnait la majorité au candidat abolitionniste Lincoln.

Tels étaient les différens services, plutôt privés que publics, qui avaient prélué à l'établissement d'une ligne télégraphique et ferrée continue entre le Pacifique et l'Atlantique. Inutile de dire que la ligne télégraphique fut bientôt achevée, et que les perfectionnemens apportés au service de la malle de terre allèrent toujours croissant. Jamais aux temps anciens de l'histoire les courriers des césars ou des princes mogols et jamais de nos jours ceux des empereurs de Russie n'avaient parcouru si rapidement d'aussi longues distances; mais les *Yankees* n'étaient pas hommes à s'arrêter en si bonne voie, et nous avons vu que dès 1859 le gouvernement de Washington avait fait étudier sept projets de chemins de fer pour unir les deux océans. D'où venait le retard dans la mise à exécution de l'un de ces projets, de celui qui était réputé le meilleur? De la rivalité et de l'opposition jalouse des états du sud, qui, voyant la Californie hostile à l'esclavage, essayaient d'arrêter l'essor de ce nouvel état, et ne voulaient pas que la grande voie ferrée se dirigeât vers l'Atlantique par d'autres territoires que les leurs. Ce n'est pas seulement, on le voit, dans les pays centralisés, c'est encore dans les pays libres et de régime républicain que l'adoption des meilleures mesures peut être entravée par la résistance d'une majorité aveugle. Bientôt la guerre de sécession éclata entre le nord et le sud, guerre depuis longtemps prévue et dont la cause principale fut précisément cette question de l'esclavage qui divisait si profondément la grande république américaine. La rupture momentanée de l'ancien pacte d'union fut au moins bonne à quelque chose. En 1862, le président Lincoln, de la même plume qui abolit à tout jamais l'esclavage sur le sol fédéral, signa le décret qui arrêta irrévocablement le tracé du chemin de fer du Pacifique, et qui désignait comme point de départ la ville d'Omaha sur le Missouri.

Omaha, tête de ligne de la voie ferrée dont nous allons maintenant

parler, est situé vers le confluent du Missouri et de la Rivière-Platte, dans l'état de Nebraska, limité au nord par le Dakotah, au sud par le Kansas. D'Omaha, le chemin de fer remonte la Rivière-Platte et recoupe au nord le territoire de Colorado, inconnu hier, aujourd'hui partout cité pour la richesse de ses mines d'argent, d'or et de cuivre; puis le railway franchit les Montagnes-Rocheuses au col Bridger par un tunnel dont la longueur ne dépassera pas 500 mètres, et descend dans l'Utah, où il passe par la ville du Lac-Salé, la capitale des mormons polygames. De là, il entre dans l'état de Nevada, dont les célèbres mines, découvertes il y a six ans à peine, produisent aujourd'hui autant en argent que la Californie produit en or, c'est-à-dire trois cents millions de francs par année. De Carson-City, capitale de Nevada, déjà peuplée de 15,000 habitans, le chemin de fer se dirige vers la Sierra-Nevada, qu'il franchit par des rampes successives, puis par un tunnel de 500 mètres, et de là, saluant la Californie, il descend vers Sacramento, la capitale du pays de l'or, et vers San-Francisco, la jeune reine du Pacifique. Les rampes de la Nevada et deux tunnels dont la longueur totale n'atteint pas un kilomètre, telles sont donc les seules difficultés à vaincre sur un si long parcours. En beaucoup d'endroits, le terrain a été si bien nivelé par la nature, qu'on ne voit pas de quel côté il penche, et que les rails se posent sans aucune fouille sur le sol. Pas de grandes rivières à franchir, pas de torrens impétueux à dompter. Le seul ennemi de la voie, nous l'avons fait connaître, c'est, sur quelques points heureusement isolés, le désert, où manquent l'eau et le bois, où domine le peau-rouge, vagabond et chasseur, adversaire-né du colon stable; mais le bois et l'eau, on les apporte, et quant à l'enfant des prairies, il disparaîtra et s'éteindra bientôt devant l'homme civilisé. C'est là une des lois fatales du progrès, et elle se vérifie partout où se présente l'Européen.

Le grand chemin de fer du Pacifique avance des deux côtés à la fois. Du côté de la Rivière-Platte, il a déjà atteint le pied des Montagnes-Rocheuses, à 500 milles d'Omaha; du côté du Sacramento, le pic et le fleuret du mineur vont faire éclater le rempart de granit de la sierra, à 150 milles du Pacifique. Dans les prairies, grâce au nivellement naturel du sol, on pose jusqu'à une demi-lieue et même une lieue de rails par jour, quatre kilomètres. Ici, près des anciens états de l'Union, ce sont des terrassiers irlandais qui font tous les travaux de la voie. Ils marchent avec elle, toujours vers l'ouest, emmenant à chaque étape leur famille, leur maison de bois roulante et leurs animaux domestiques. Là, du côté des jeunes états du Pacifique, ce sont des Chinois venus de Californie, où ils avaient d'abord émigré, et qui ont quitté les placers au fur et à mesure de l'épuisement des sables aurifères. Le Chinois se montre ici ce qu'il est partout, travailleur patient, industriel, jouant un rôle des plus humbles, mais des plus utiles. C'est John-le-Célestial (ainsi l'appellent les *Yankees*) qui a ouvert le chemin de fer de Panama au milieu de ma-

rais d'où se dégageaient des fièvres mortelles. C'est encore lui qui exploite au Pérou le guano des îles Chinchas, à l'odeur méphitique, lui qui sous le ciel de feu des tropiques cultive le coton et la canne à sucre dans nombre de colonies. Dans les états du Pacifique, c'est lui enfin qui prête aux Américains le secours si avantageux de ses bras pour le lavage des alluvions aurifères ou le tracé de la grande route inter-océanique. Il marche à l'est, et d'étape en étape la troupe s'avance. Un beau jour, le terrassier chinois, ce paria de l'extrême Orient, rencontrera l'Irlandais, ce déshérité de l'Occident, et de ce rapprochement singulier il y aura plus d'un enseignement à tirer. Qu'ils restent sur ce sol fertile, ces deux exilés que la misère et la faim ont chassés de leur foyer primitif, qu'ils colonisent ces terres vierges, qu'ils y fondent la famille du pionnier, et la fortune, la considération, viendront avec le bien-être et la richesse. Citoyens d'un pays libre, ils trouveront au moins sur ce point l'indépendance, l'espace et les moyens d'action qui leur ont manqué au pays natal.

Le coût total du chemin de fer du Pacifique est estimé à 750 millions de francs. Le tiers de cette somme, 250 millions, a été garanti par le gouvernement fédéral, et cela en dehors des concessions de terres qu'il a faites à la compagnie dans les divers états ou territoires que traverse la voie. Les particuliers ont fourni le reste, 500 millions, et les mormons ont tenu à honneur de souscrire à eux seuls pour un cinquième de la somme, soit 100 millions de francs.

Le 23 octobre 1866 a eu lieu l'inauguration solennelle des 400 premiers kilomètres de ligne ferrée livrés à partir d'Omaha. Le terme réglementaire accordé pour l'ouverture de ce tronçon avait été devancé de dix-huit mois, et le parcours, qui d'après les conventions aurait pu n'être que de cent lieues, avait été augmenté d'un quart, c'est-à-dire qu'il atteignait près de 500 kilomètres, tant l'activité avait été grande sur les chantiers. La fête fut grandiose. Le convoi d'honneur emporta vers les prairies plusieurs membres du congrès, des fonctionnaires, des ingénieurs, des écrivains, des artistes, choisis parmi les plus éminents de l'Union. Les dames, qui sont de toutes les parties aux États-Unis, n'eurent garde de manquer à l'appel. Un seul des intéressés fut absent, le général John A. Dix, président de la compagnie du chemin de fer, qui venait d'être nommé ministre des États-Unis en France. Le convoi comprenait neuf de ces immenses wagons américains si confortables, si bien distribués. Il était traîné par deux magnifiques locomotives, du type de celle qui vient de remporter la grande médaille d'honneur à l'exposition universelle. L'un des wagons avait été construit en 1865 pour transporter le corps de Lincoln en Illinois, où est le tombeau du président martyr et où fut son berceau. Le gouvernement avait cédé cette relique à la compagnie du chemin de fer, à la condition que ce wagon serait le premier qui traverserait tout le continent américain du Missouri au Sacramento.

Raconterons-nous ces fêtes d'inauguration? Tout se passa avec ce mé-

lange de grandeur à la fois austère et juvénile dont les Américains du Nord ont le secret. Les Indiens soumis de ces contrées simulèrent devant les invités une guerre de tribu à tribu, et une portion des prairies fut incendiée au retour pour donner aux *excursionnistes* une idée des désastres que le feu sème quelquefois spontanément au milieu du désert ou de la forêt. Enfin le premier numéro d'un journal, le *Railway-Pioneer*, fut composé et tiré pendant le cours de cette curieuse promenade, au moyen d'une petite imprimerie installée sur l'un des wagons.

Le 24 octobre, à huit heures du soir, le train arrivait à destination, au fort Mac-Pherson, à 280 milles d'Omaha. Le lendemain matin, après avoir parcouru 16 kilomètres créés depuis le moment où l'on avait quitté les quais de New-York, les voyageurs assistaient à la pose des rails. On plaçait devant eux une longueur de 250 mètres de voie en quelques heures. La construction du chemin de fer marchait alors avec la vitesse de près de trois kilomètres par jour. Cette vitesse est plus grande, — nous fait remarquer M. le colonel Heine, attaché à la légation des États-Unis en France, et de qui nous tenons ces intéressans détails, — cette vitesse est plus grande que celle des pèlerins de l'Inde, mesurant avec leur corps la route des pagodes.

Les dernières nouvelles reçues de l'Amérique du Nord annoncent que les travaux ne se sont pas un instant ralentis. Une section de 150 milles est ouverte sur le versant du Pacifique, de moitié presque aussi longue que celle qui part d'Omaha. Il en résulte que, sur les 1,800 milles qui séparent les deux stations extrêmes du chemin de fer du Pacifique, un quart environ est déjà livré, et ce quart, ne l'oublions pas, embrasse une longueur égale à celle de la France. Dans trois ans, quatre ans au plus tard, le railway transcontinental sera entièrement achevé. Alors une ligne ferrée continue reliera New-York à San-Francisco, l'Atlantique au Pacifique; alors aura retenti, d'un rivage à l'autre des deux océans, le *go ahead* américain; des territoires qui ne sont encore pour la plupart que des déserts seront devenus, grâce à la voie ferrée, des états peuplés et prospères, semés de villes florissantes. Devant la civilisation auront disparu le bison et le peau-rouge, et les prairies du *far-west* n'existeront plus que dans les romans de Cooper. Nous, nous ne lançons le railway que vers les pays peuplés; les *Yankées*, agissant d'une façon inverse, s'en servent quelquefois pour appeler la population vers leurs immenses territoires. Il y a mieux, le railway inter-océanique est la route la plus directe de Paris à Canton, de Londres à Shang-haï. Et c'est au moment où l'extrême Orient s'ouvre à l'Europe qu'un tel phénomène a lieu! Qui donc cherchait le plus court passage pour franchir l'isthme américain? L'isthme est franchi par ce ruban de fer; désormais, grâce à la vapeur, la Chine et le Japon ne sont plus qu'à un mois de l'Europe. Le chemin de fer du Pacifique va devenir en peu d'années la grande route commerciale du globe, il justifiera une fois de plus cette loi de l'histoire qui

veut que la civilisation s'avance toujours à l'ouest. Jamais ce principe ne s'est démenti depuis les premiers âges historiques, et il semble être confirmé aujourd'hui par les merveilleux développemens de l'Amérique du Nord, entre le 30^e et le 50^e degré de latitude, car il est à remarquer qu'une seconde loi historique a aussi de tout temps concentré la civilisation dans l'hémisphère boréal, sur un espace à peine compris entre 20 et 25 degrés de latitude.

Le grand chemin de fer du Pacifique semble donc venu à son heure. Il traverse des régions pour la plupart privilégiées, celles qui sous ces climats ont été le plus favorisées de la nature et vers lesquelles se porte de préférence le flot des émigrans. C'est vers ce point que les géographes politiques marquent ce qu'ils nomment si justement le centre de gravité des États-Unis. En traversant ces régions, le chemin garde aussi l'avantage de se tenir entre ces cercles de latitude favorisés dont nous parlions tout à l'heure. Il oscille à peine de quelques degrés, remontant ou s'abaissant de quelques parallèles. On peut en dire autant de la route maritime par laquelle on rejoindra d'Europe la station de New-York. Quant à celle qui reliera la station opposée de San-Francisco à tous les ports du Japon, de la Chine et de l'Inde, elle ira vers chacun de ces ports par la route la plus directe. En un mois, en quarante ou cinquante jours, on fera ainsi près des deux tiers du tour du monde par le plus court chemin.

Sur le railway transcontinental, les produits souterrains, d'abord les métaux, le cuivre, le fer, le plomb, l'or, l'argent, ensuite le soufre, le sel, qu'on rencontre en si grande abondance dans l'Utah, le charbon, qui existe principalement autour des Montagnes-Rocheuses, toutes ces substances minérales formeront avec les voyageurs, qui resteront le meilleur des colis, les principaux élémens du fret de la voie. Les produits du sol végétal viendront les derniers, quand les énergiques *settlers* auront défriché les forêts et fertilisé les prairies. A l'aller se répandront autour de la grande artère de fer les objets manufacturés d'Europe et des états de l'Atlantique; au retour passeront rapidement, pour aller se déverser vers ces dernières contrées, les productions de la Chine, de l'Inde et du Japon, les épices, la soie, les étoffes de prix, le thé, qui peuvent, par suite de leur valeur, supporter de très longs parcours. Ce déplacement presque instantané qui se produira dans le mouvement commercial du globe sera la cause de l'une des évolutions économiques les plus curieuses que les hommes aient jamais vues. Ce n'est pas le percement des isthmes qui va pour nous supprimer les caps et les obstacles, c'est ce chemin de fer du Pacifique, auquel personne ne songeait hors des États-Unis. L. SIMONIN.

TABLE DES MATIÈRES

DU

SOIXANTE-DIXIÈME VOLUME

SECONDE PÉRIODE. — XXXVII^e ANNÉE.

JUILLET — AOUT 1867.

Livraison du 1^{er} Juillet.

M. DE BARANTE, SES SOUVENIRS DE FAMILLE, SA VIE ET SES ŒUVRES, par M. GUIZOT, de l'Académie Française.	5
PROSPER RANDOCE, première partie, par M. VICTOR CHERBULIEZ.	67
LES BEAUX-ARTS A L'EXPOSITION UNIVERSELLE. — LES ÉCOLES ÉTRANGÈRES ET L'ÉCOLE FRANÇAISE CONTEMPORAINES, par M. MAXIME DU CAMP.	113
LES PROPHÈTES D'ISRAËL AU POINT DE VUE DE LA CRITIQUE HISTORIQUE. — II. — LES DEUX ISAÏES, par M. ALBERT RÉVILLE.	147
L'ÉGLISE ROMAINE ET LE PREMIER EMPIRE. — 1800-1814. — VII. — PREMIERS EFFORTS DE NAPOLÉON POUR RENVERSER LE CARDINAL CONSALVI, par M. le C ^{te} d'HAUSSONVILLE.	180
LA FRANCE ET LA POLOGNE AU XVI ^e SIÈCLE. — <i>Henri de Valois et la Pologne en 1572</i> , de M. le marquis de Noailles, par M. CHARLES DE MAZADE.	201
LETTRE DU PRINCE NAPOLÉON (JÉRÔME).	232
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.	241
REVUE MUSICALE, par M. F. DE LAGENEVAIS.	251
ESSAIS ET NOTICES. — LES APPAREILS MÉTÉOROLOGIQUES, par M. R. RADAU.	265

Livraison du 15 Juillet.

JEAN CHRYSOSTOME ET L'IMPÉRATRICE EUDOXIE, première partie, par M. AMÉDÉE THIERRY, de l'Institut.	273
PROSPER RANDOCE, deuxième partie, par M. VICTOR CHERBULIEZ.	322
L'ISTHME DE SUEZ ET LES TRAVAUX DU CANAL MARITIME, par M. ALFRED ROUSSIN.	369
L'ÉGLISE ROMAINE ET LE PREMIER EMPIRE. — 1800-1814. — VIII. — RETRAITE DU CARDINAL CONSALVI, par M. le C ^{te} d'HAUSSONVILLE.	406

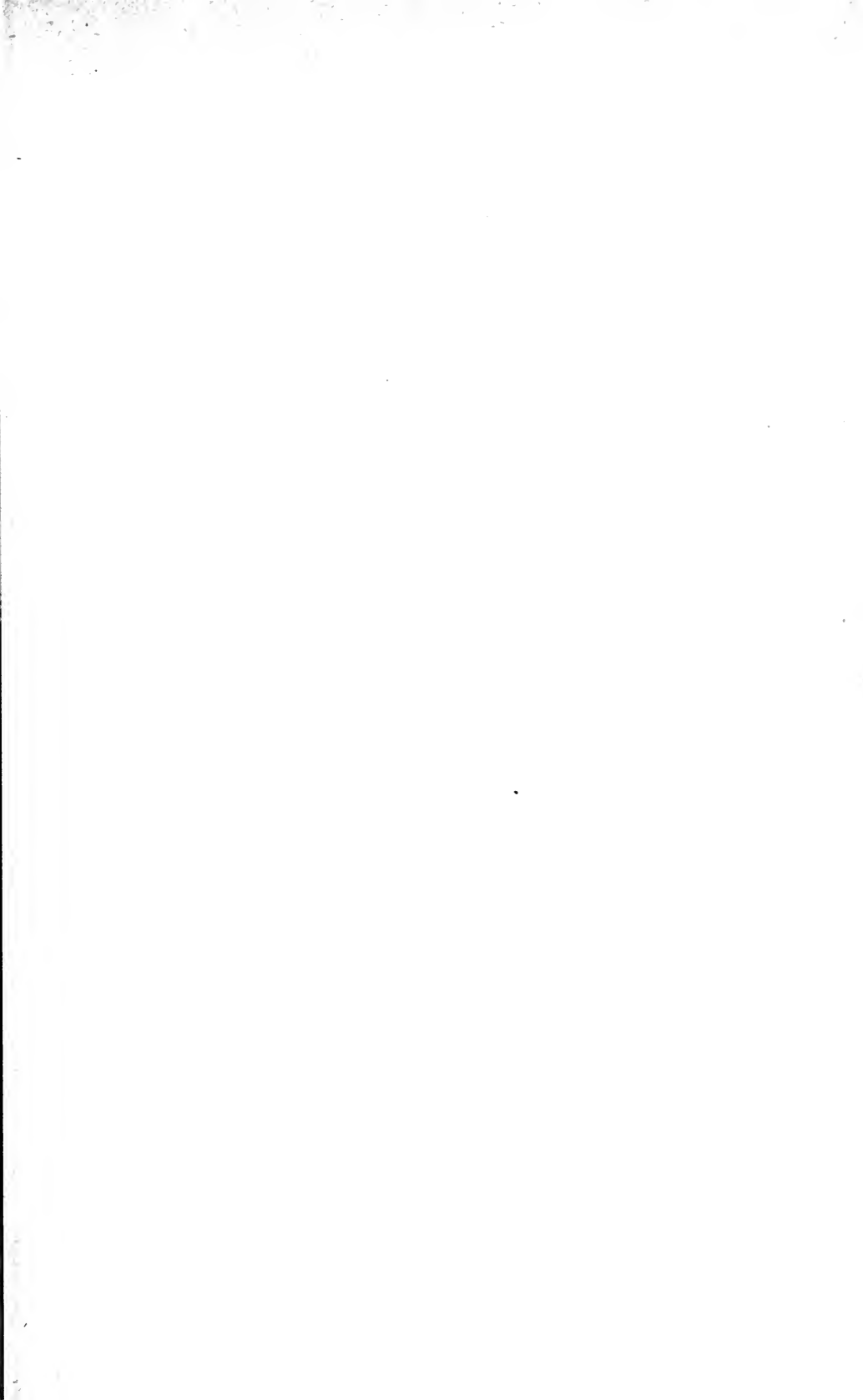
LA RÉFORME EN ANGLETERRE. — LE MEETING D'HYDE-PARK ET L'ENQUÊTE SUR LES TRADES' UNIONS, par M. M. COLLIN.	446
SPINOZA ET LE SPINOZISME D'APRÈS LES TRAVAUX LES PLUS RÉCENS, par M. PAUL JANET, de l'Institut.	470
DU RÉALISME DANS LA CRITIQUE, à propos de <i>la Vie et des Opinions de Frédéric-Thomas Graindorge</i> , de M. Taine, par M. CHARLES DE MAZADE.	499
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.	516
LETTRE DE M. LE C ^{te} D'HAUSSONVILLE.	526
ESSAIS ET NOTICES. — UN MOT SUR LA MUSIQUE GRECQUE, par M. L. VITET, de l'Académie Française.	533

Livraison du 1^{er} Août.

PROSPER RANDOCE, troisième partie, par M. VICTOR CHERBULIEZ.	546
LA NATIONALITÉ HELLÉNIQUE D'APRÈS LES CHANTS POPULAIRES, par M ^{me} DORA D'ISTRIA.	587
HOMMES D'ÉTAT DE LA HONGRIE. — LE COMTE STÉPHAN SZÉCHENYI, première partie, par M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER.	628
LA RUSSIE ET L'ANGLETERRE DANS L'ASIE CENTRALE. — II. — LES ANGLAIS SUR L'INDUS, par M. GUILLAUME LEJEAN.	662
LA SYLVICULTURE A L'EXPOSITION UNIVERSELLE, par M. JULES CLAVÉ.	686
L'ÉTAT POLITIQUE ET COMMERCIAL DE LA CHINE ET DU JAPON. — L'EXPOSITION CHINOISE ET JAPONAISE AU CHAMP DE MARS, par M. DUCHESNE DE BELLECOUR.	710
DE LA PHILOSOPHIE RELIGIEUSE CONTEMPORAINE, par M. CHARLES DE RÉMUSAT, de l'Académie Française.	743
L'ALLEMAGNE ET SES NOUVELLES TENDANCES POLITIQUES.	765
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.	779
ESSAIS ET NOTICES. — LA VITESSE DE LA VOLONTÉ, par M. R. RADAU.	790
LE DROIT PUBLIC A ATHÈNES, par M. GASTON BOISSIER.	796

Livraison du 15 Août.

PROSPER RANDOCE, dernière partie, par M. VICTOR CHERBULIEZ.	801
LA PEINTURE MONUMENTALE EN ALLEMAGNE. — PIERRE CORNÉLIUS, par M. P. CHALLEMEL-LACOUR.	854
L'ANGLETERRE ET LA VIE ANGLAISE. — XXXIV. — LA VIE POLITIQUE. — I. — LES ÉLECTIONS ET LA CHAMBRE DES COMMUNES, par M. ALPHONSE ESQUIROS.	891
L'EXPOSITION DU CHAMP DE MARS: — II. — LES INDUSTRIES DU VÊTEMENT ET DE L'AMEUBLEMENT. — LES INDUSTRIES DE LUXE, par M. LOUIS REYBAUD.	929
L'Océan, ÉTUDE DE PHYSIQUE MARITIME, par M. ÉLISÉE RECLUS.	963
LA GUERRE D'ITALIE EN 1866. — LA BATAILLE DE CUSTOZA, par M. CHARLES DE MAZADE.	994
ÉTUDES SUR LES TRAVAUX PUBLICS. — LES AQUEDUCS ET LA DISTRIBUTION DES EAUX DANS LES VILLES, par M. H. BLERZY.	1026
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.	1054
ESSAIS ET NOTICES. — LE CHEMIN DE FER INTER-OCÉANIQUE DE NEW-YORK A SAN-FRANCISCO.	1064





AP
20
R5
per.2
t.70

Revue des deux mondes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

